Albert Lemoine

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME XXVIII. — 1er JUILLET 1860.

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE
RUE SAINT-BENOIT, 7

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME VINGT-HUITIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE SAINT-BENOIT, 20

1860

THE GETTY CENTER
LIBRARY

POLITIQUE EXTÉRIEURE

DE LA FRANCE

L'Empire et l'Angleterre, par M. A. Dechamps. — II. *L'Angleterre, la France et la Guerre*, par M. le comte Du Hamel. — III. *La Nouvelle Carte d'Europe*, par M. Edmond About.

I.

La France est échue au gouvernement actuel dans une situation qui différait en tout de celle où l'avaient trouvée les gouvernemens précédens. Au dedans, elle était dominée par un sentiment de lassitude et de découragement qui ne la laissait plus aspirer qu'au repos. L'ordre matériel et le développement énergique de l'autorité semblaient seuls l'objet de ses vœux; tout le reste n'était que luxe dangereux pour les nations : dispositions assurément fort nouvelles pour la nôtre, et qui devaient étonner les hommes de 1830, ceux même de 1815. Au dehors, la scène était peut-être plus changée encore, quoique le changement fût moins apparent. Les événemens de 1848 avaient brisé les derniers anneaux de l'alliance célèbre sous le titre de sainte, nom adouci et pacifique de l'ancienne coalition. L'Europe avait commencé à se décomposer; les querelles de l'unité et de l'hégémonie germaniques avaient jeté un levain de discorde durable entre l'Autriche et la Prusse. L'une des deux avait contracté envers la Russie des obligations qui ne lui laissaient que jalousie et ressentiment. L'empereur Nicolas, plus favorable, en sa qualité d'absolutiste, aux gouvernemens révolutionnaires qu'aux monarchies constitutionnelles, avait pardonné à la France 1830 en faveur de 1848.

L'Angleterre, séparée plus décidément que jamais du reste du continent, ne se trouvait en intelligence possible qu'avec le cabinet de Paris, quel qu'il fût, car là du moins elle ne rencontrait pas d'ancien régime. La France enfin, après l'effroi que sa dernière révolution avait porté en Europe, venait d'en traverser une dans un sens tout opposé. La république, qui avait déjà de ses propres mains opéré à Rome la contre-révolution, faisait place de nouveau à cette forme de la monarchie administrative, le rêve favori de tous les rois des temps modernes. On ne craignait plus de nous l'exemple contagieux de la démocratie triomphante, et chaque état, délivré, comme d'un cauchemar, de l'apparition de la révolution française sous sa forme populaire, croyait rentrer dans la plénitude de sa liberté d'action et reprendre le droit de revenir aux inclinations naturelles, fruits de ses traditions et de ses intérêts, et aux ambitions traditionnelles de sa politique.

Ainsi tandis que la situation intérieure semblait ne demander que repos et prospérité, la situation extérieure comportait, si elle ne l'annonçait, la renaissance des dissensions diplomatiques et le jeu d'une politique européenne moins uniforme, moins comprimée que dans le passé par la préoccupation unique du *statu quo* de 1815. Tout au dedans poussait exclusivement la société aux travaux et aux arts purement économiques; tout au dehors portait les puissances aux conceptions et aux calculs qui compromettent l'union du monde. C'était un de ces momens où le pouvoir, s'il le voulait, serait maître, ou peu s'en faut, d'essayer du despotisme au dedans et de la perturbation au dehors.

Sans aller jusque-là, il était inévitable que cette double possibilité, que cette double tendance, qui naissait de la situation générale des choses, se manifestât à un certain degré dans les actes. On ne vient pas ici caractériser le gouvernement ni le juger : on décrit les faits, on ne les qualifie pas; on rappelle sans nulle observation que le gouvernement s'est organisé en dehors des principes de la liberté politique, et que dans ses rapports avec l'étranger il est sorti de l'immobilité à laquelle s'attendait l'opinion publique. Aussi peut-on se rappeler la surprise qu'éprouvèrent les plus prévoyans, lorsque l'expérience leur apprit qu'une administration sans contrôle n'était plus impossible, que la France était beaucoup plus aisément gouvernable que ne le persuadaient la peur et la faiblesse aux esprits exclusivement conservateurs. L'étonnement redoubla lorsqu'on vit des dissidences sérieuses éclater entre les grandes puissances, ces dissidences engendrer des ruptures, ces ruptures aboutir à la guerre, et que retentit enfin ce premier coup de canon entre les signataires des traités de Vienne, ce premier coup de canon annoncé si longtemps comme le signal d'une conflagration universelle. On a

vu des hommes éclairés, des hommes d'état expérimentés, tomber pour ainsi dire des nues, lorsqu'un mouvement téméraire et prématuré du cabinet de Saint-Pétersbourg arma l'alliance de la France et de l'Angleterre. Qu'on se rappelle quelle incrédulité, puis quel dédain malveillant, enfin quelles prévisions sinistres, précédèrent, accompagnèrent même notre expédition dans la Mer-Noire! Il ne fallut pas moins que la voix toute-puissante des événemens pour prouver à des sceptiques très éclairés la possibilité de la guerre, celle du débarquement, celle du succès, celle enfin de la paix, sans que les dernières extrémités fussent atteintes, ni l'Europe remise en combustion. Cette première épreuve constata cependant combien la situation du monde politique était changée.

Il faut remarquer toutefois que si la guerre de Crimée excitait des inquiétudes et pouvait remettre en question la tranquillité générale, c'était une guerre qu'on pouvait encore qualifier de conservatrice. De la part de la France et de l'Angleterre, elle était entreprise pour le salut de l'ordre existant. C'est l'empereur Nicolas qui avait pris l'initiative d'un changement, c'est l'absolutisme moscovite qui était le perturbateur. Ce que soutenaient les armes des alliés, c'était le maintien de l'empire ottoman, ou la distribution actuelle des forces et des territoires en Europe et dans cette petite partie de l'Asie liée au sort de l'Europe. La victoire que nous avons remportée est celle du *statu quo*. Aussi pûmes-nous compter sur la neutralité bienveillante, même sur un certain appui du plus conservateur des gouvernemens : je veux parler de l'Autriche, qui, ayant à perdre des possessions encore précaires après quarante ans de domination, s'était toujours montrée la plus timide à suivre les inspirations mêmes de son ambition particulière. Ses craintes sur les bords du Pô avaient tempéré ses convoitises sur les rives du Danube, et il fallut, pour qu'elle se déclarât même d'une manière incomplète et tardive, que sécurité lui fût accordée sur ses frontières du sud-ouest, qu'enfin la première grande guerre depuis 1815 fût soigneusement préservée de toute apparence de portée révolutionnaire. Rassurée à cet égard, l'Autriche a pu intervenir indirectement, mais efficacement, et encore son action la plus décisive s'est-elle prononcée au moment de la paix. Elle a contribué à l'obtenir avantageuse pour les alliés. Il était temps, car la guerre pouvait malaisément se prolonger une année sans exciter, soit en Finlande, soit en Pologne, des mouvemens ou des tentatives de mouvemens qui en auraient changé le caractère. Des appels à des sentimens d'indépendance nationale étaient près de se faire entendre.

De cette nécessité de maintenir à la conduite des hostilités un caractère de régularité qui permît de compter sur la tolérance ou même le concours moral ou matériel des gouvernemens conserva-

teurs résultait un des inconvéniens de la guerre de 1854, du moins aux yeux de ceux qui comptent pour quelque chose les droits et les vœux des nations. Elle ne pouvait être sagement entreprise sans que l'on ménageât l'Autriche, et le premier des ménagemens nécessaires était le soin de lui donner sécurité sur ses possessions italiennes. Non-seulement les deux puissances alliées devaient s'engager à n'y pas porter le trouble, engagement facile à prendre et à tenir, mais elles devaient encore les garantir moralement, pour ainsi dire, à leurs maîtres ombrageux, et renoncer à exercer avec un peu d'insistance le rôle protecteur qu'elles avaient pris dans les états situés au midi des Alpes. On se rappelle qu'alors l'Angleterre, la France même, appuyaient de leur influence les réclamations du Piémont, les doléances de la Lombardie et de la Vénétie. On avait commencé, la première surtout, à appeler l'attention sur l'état de l'Italie centrale, sur le gouvernement du royaume des Deux-Siciles. Il se pouvait donc que, dans l'intérêt de la guerre projetée, on fût réduit à la dure nécessité de retirer toute faveur à l'Italie, de la sacrifier, pour ainsi dire, au succès d'une cause qui intéressait plus directement la balance de l'Europe. Ce danger fut heureusement paré par le gouvernement sarde. Une détermination prise à propos, avant même que l'Autriche hésitante se fût prononcée, fit entrer le Piémont dans l'alliance anglo-française, et réunit son contingent à nos deux armées. On peut s'en souvenir, cette résolution surprit le public et fut d'abord peu comprise. C'est un des actes de politique les plus remarquables dont il nous ait été donné d'être témoins. Par là, le cabinet de Turin s'attirait la bienveillance nécessaire de la France et de l'Angleterre; il les retenait sur la pente où les plaçait l'intérêt de leur commune entreprise, et prévenait cet abandon absolu de la cause italienne que l'Autriche aurait pu exiger pour prix de sa coopération. Il obtenait au moins que la balance fût égale entre l'Autriche et le Piémont. L'un devait entrer sur le même pied que l'autre dans le congrès qui devait suivre la fin des hostilités, et l'on sait comment, en présence même du ministre de Vienne, le négociateur piémontais parvint à faire prononcer officiellement par un congrès ce nom de l'Italie qu'on avait rayé de la carte politique, et même écrire dans un procès-verbal qu'elle avait des plaintes et des griefs à faire entendre. Ce fut là un coup de partie pour le Piémont, et quiconque a des yeux put voir déposer ce jour-là en terre féconde la semence de ce qui devait croître et fructifier plus tard.

A partir de ce moment, ce qu'on avait pu soupçonner devint visible, ce qu'on avait pu deviner devint manifeste, et ceux que les importans événemens du commencement de 1859 ont pris entièrement au dépourvu avaient volontairement tenu fermés leurs yeux et leurs oreilles. La politique du Piémont était aussi claire que le jour.

Son plan général n'avait rien de mystérieux. On pouvait douter que l'exécution en fût si proche, qu'il dût prendre une telle étendue, rencontrer autant de facilité, surtout que les choses fussent à ce point préparées dans les esprits et acceptées aussi généralement des classes supérieures dans la péninsule; on en pouvait douter, dis-je, et même on pouvait désirer que le temps mûrît davantage une entreprise qui paraissait précipitée, qu'une prudence plus circonspecte limitât le champ, soit de l'émancipation, soit de la conquête. Ces questions ne sont pas de mon sujet, et je conçois tous les doutes, toutes les inquiétudes, les critiques même et jusqu'aux vœux que je ne partage pas. Il suffit ici de rappeler que depuis 1856 il n'a guère été douteux un moment que, l'occasion propice survenant, la pensée de l'expulsion de l'Autriche et d'une concentration d'états italiens aboutissant à l'agrandissement du Piémont ne se déployât en passant du projet à la tentative. En France, encore tout meurtris des coups de l'expérience, nous nous défions de ce qui est audacieux, brusque, novateur, systématique. Nous pouvons n'avoir pas tort; mais tout le monde n'a pas eu nos revers, et il faut concevoir que d'autres gardent les illusions que nous avons perdues, les espérances que nous avons déposées, l'ambition qui nous a quittés.

D'un autre côté, il était de notoriété générale qu'au sein du gouvernement français régnait une pensée favorable à ce qu'on est convenu de nommer l'émancipation de l'Italie. Bien des circonstances s'étaient réunies pour rendre évident que là était la question qui pouvait le mieux, qui devait le plus sûrement provoquer une résolution d'intervenir en matière de politique étrangère. Cette intervention pouvait être plutôt diplomatique que guerrière, plus défensive qu'agressive; les événemens pouvaient l'ajourner, la limiter, l'affaiblir, et le droit public, autant que la raison d'état, pouvait la réduire à une simple résistance contre une intervention opposée. Dans quelles bornes, dans quels cas la justice et la prudence avouaient-elles l'action de la France au-delà des Alpes? Questions graves qu'il serait maintenant oiseux d'agiter et qu'il n'est pas besoin d'avoir résolues théoriquement, comme l'a fait pratiquement le gouvernement français, pour reconnaître les conséquences de la solution qu'il leur a donnée. Il est parfaitement indifférent que nous approuvions ou non ce qu'on a voulu faire, quand c'est fait. Répétons seulement que l'acte ne pouvait être entièrement imprévu. J'admire ceux qui, soit en France, soit en Europe, ont accueilli, avec un étonnement qui dure encore, la parole décisive prononcée le 1er janvier 1859. Ceux qu'elle inquiéta le plus auraient dû s'en étonner le moins.

Quoi qu'il en soit, l'événement a prononcé, et il ne m'en coûte pas de le reconnaître, il a prononcé d'une manière plus favorable que ne le promettaient les conjectures d'une prudence éprouvée.

Quand on connaissait le train du monde depuis tantôt cinquante ans, et justement parce qu'on le connaissait, il était permis d'appréhender pour la France des obstacles, des mécomptes, des complications, qui, grâce à Dieu, ne se sont pas réalisés. Peut-être a-t-il fallu pour cela restreindre le programme de la guerre d'une manière inattendue; mais plus inattendu était encore l'abandon par lequel, après deux mois de lutte, un jeune empereur inaugurait son règne en cédant sa plus belle province. Cet aveu de découragement et d'impuissance n'était pas à espérer, et les apparences de l'Autriche ne décelaient pas tant d'affaiblissement. En tout cas, si ce premier dénoûment compliquait les affaires d'Italie, il dégageait la France des plus sérieuses difficultés qu'elle eût à encourir. Il se peut que celles qui agitent encore la péninsule, que la plus grave, celle de concilier la souveraineté pontificale avec l'indépendance nationale, eussent été notablement amoindries, si la Vénétie avait cessé d'être autrichienne; mais il est certain qu'en rapprochant le but qu'elle voulait atteindre, la France a simplifié sa tâche et, sans se délivrer de tout embarras, écarté ou ajourné toute chance de sérieux péril. Elle ne peut guère désormais être engagée dans les affaires d'Italie qu'autant qu'elle le voudra. C'est du moins un dédommagement pour ceux qui auraient voulu qu'elle ne s'y engageât pas du tout.

Mais la guerre la plus heureuse a ses conséquences, et la dernière qui a illustré nos armes ne nous a pas laissés dans une situation simple et unie. Il faut bien remarquer que la guerre d'Italie diffère profondément de la guerre de Crimée. Tandis que celle-ci tendait à maintenir l'ordre établi, celle-là avait pour objet de le changer. Si l'une pouvait être dite conservatrice, l'autre devait être autrement qualifiée. Elle répondait à d'autres opinions, satisfaisait d'autres vœux, excitait d'autres espérances. Nous ne sommes pas de ceux, on le sait, qui prenons en mauvaise part ce nom : la révolution; pour nous, ce n'est donc pas diffamer la guerre d'Italie que de dire qu'elle était conçue dans l'esprit de la révolution. Nous avons lu souvent l'assertion contraire; mais c'était avant la guerre une puérilité ou un mensonge. Après la guerre, c'est plaider l'évidence même que de dire qu'elle menait à des résultats peu agréables à l'esprit purement conservateur.

Comme ce point est délicat, nous y insisterons. Les choses difficiles à dire doivent être expliquées loyalement, pour écarter tout soupçon en évitant toute équivoque.

Nous venons de traverser une année riche en événemens qui ont porté le trouble jusque dans les opinions indépendantes. Les plus libres esprits ont eu de la peine à distinguer, à s'avouer les caractères et les conséquences de la guerre inopinée dont l'Italie a été le théâtre. Ceux même qui avaient en d'autres temps hypothétique-

ment souhaité, éventuellement admis une guerre analogue, ont comme hésité à la reconnaître dès qu'elle s'est présentée à leurs yeux. Quoiqu'elle pût dès longtemps se prévoir dans un avenir indéterminé, elle a apparu comme une surprise dans les circonstances où l'Europe était placée, comme une anomalie au milieu des opinions jusque-là seules protégées, comme un effet contradictoire avec sa cause. Et cependant elle était bien, quoi qu'on fît pour en douter, la solution, cherchée par les armes, d'une question d'indépendance nationale et de liberté politique. Ceux qui n'auraient pas conseillé une entreprise ne sont pas dispensés d'en apprécier les résultats. Si l'on n'accordait d'attention qu'aux choses qu'on approuve, si l'on n'était juste que pour ce qui plaît, on risquerait d'être fort souvent étranger à son pays et à son temps, et l'on vieillirait dans une indifférence grondeuse qui ne sied qu'aux partis sans avenir. Il a donc fallu, dès le début, considérer en elles-mêmes les suites naturelles de ce premier pas de la France dans la carrière des nouveautés européennes. En ne désirant certes pas qu'elle allât plus avant, on ne pouvait feindre d'ignorer ou de méconnaître la portée de l'événement, et le plus prompt à craindre ou à maudire le soulèvement du patriotisme ou du libéralisme à Florence ou à Bologne devait, au premier coup de canon, s'y attendre comme à une chose certaine, et, peu s'en faut, nécessaire. Tout l'ordre établi dans la péninsule devait être à la fois ébranlé. Le drapeau d'Arcole, en s'y montrant, ne pouvait avoir qu'une signification : c'est un talisman dont la puissance serait indépendante de la volonté même de ceux qui l'emploient.

L'avenir est obscur; le nouveau paraît toujours aventureux. On peut concevoir de l'incertitude sur la réussite finale de ce qui s'est tenté, sur la durée de ce qui s'établit. Nous qui souhaitions bonne et longue fortune aux patriotes qui, pendant près d'une année, ont étonné l'Europe par leur modération et leur persévérance dans la soi-disant patrie de l'exagération et de la mobilité, nous ne sommes pas plus leur caution que leur juge, et nous voudrions les suivre dans toutes leurs espérances; mais, nous en convenons, ils ont eu raison de penser que le vieil étendard de la révolution française, en passant les Alpes, donnait le signal à toutes leurs aspirations d'indépendance et de liberté. Leur cause tant vantée fût tombée au rang des chimères et des bravades, s'ils n'avaient vivement saisi cette occasion soudaine, bizarre au premier aspect, d'essayer le grand renouvellement national dont ils avaient quarante ans entretenu le monde. Qu'on s'étonne tant qu'on le voudra, que des conservateurs de décembre, un peu déconcertés, s'efforcent de pallier ou de contester l'évidence : l'extension de la triple liberté des élections, de la tribune et de la presse, était, avec le réveil des passions pa-

triotiques, le but vers lequel, en s'ébranlant, marchaient nos légions; elles ont combattu pour servir en Italie les principes au nom desquels se font toutes les révolutions.

Maintenant ce serait peut-être le lieu de poser une question à nos adversaires : Dites-vous des Alpes comme Pascal des Pyrénées, « vérité au-delà, erreur en-deçà? » Pourquoi redouteriez-vous en France ce que vous suscitez en Italie?

II.

L'état de l'Italie laisse incertaines deux graves questions que le temps seul peut décider. D'abord la conception des hommes politiques de ce pays, cette conception née de la raison d'état plutôt que de l'instinct des masses, la réunion de toutes les parties de l'Italie septentrionale sous une même monarchie est-elle destinée à réussir? Puis, fût-elle par elle-même destinée au succès, la laissera-t-on définitivement s'accomplir, et aucune force étrangère n'interviendra-t-elle pour l'entraver, pour provoquer localement ou généralement une réaction contraire? La France ne peut pas grand'chose à la solution favorable de la première question; elle peut beaucoup pour celle de la seconde, et si elle parvient à empêcher une ingérence diplomatique ou armée de répéter dans la péninsule quelque chose qui rappelle le précédent toujours invoqué de 1820, elle aura plus fait contre les principes et les œuvres de 1815 que par ses victoires mêmes de Crimée et de Lombardie. Heureux le jour où les nations abandonnées à elles-mêmes disposeraient seules de leurs destinées! Dussent-elles se perdre, que ce soit du moins par leur propre faute!

Mais quoi qu'il advienne de l'Italie, quelle que puisse être sur la constitution intérieure de la France l'influence de nos victoires, ce ne sont pas là les seules conséquences qui doivent préoccuper les esprits, celles qui excitent le plus de sollicitude et projettent le plus de nuages sur le fond de l'avenir. Le changement apporté par la dernière guerre, soit dans la distribution des territoires et des populations décrétée à Vienne il y a quarante-cinq ans, soit dans les relations des puissances signataires de ces traités entre elles, est une nouveauté plus frappante et plus considérable qu'une révolution même. Une révolution, c'est chose commune : nul ne s'étonne quand il lit dans le journal qu'une mutinerie de peuple ou d'armée vient de décider un roi absolu à changer de ministres, ou à donner une charte; mais plus de deux cinquièmes de siècle se sont écoulés pendant lesquels on s'était persuadé que l'*uti possidetis* européen était une arche sainte qu'on ne pouvait toucher sans encourir l'arrêt d'un aréopage de rois. C'était une de ces extrémités que même par la pensée on craignait d'aborder, et lorsque l'homme d'état qui a

traité ces questions avec le plus de courage et de sagacité avait dit ces mots mémorables : « Il faut détester les traités de 1815 et les observer, » il avait fait entendre la parole de la sagesse et le cri du patriotisme. Le temps a marché : ce qui était défendu a paru permis, ce qui était chimérique a pris l'air possible; le nouveau a lancé les esprits dans l'inconnu, car non-seulement l'Italie encouragée ou soutenue par la France a pu abolir des trônes, réunir des états, transférer des couronnes, changer des capitales, au nom de la nationalité et de l'autonomie qui en découle, mais la France a déplacé ses frontières, repris ce que l'Europe lui avait ôté, modifié son territoire politiquement et stratégiquement, sans que la question soit devenue européenne, sans que le monde se soit ébranlé. C'est là sans aucun doute un changement dans les dispositions des cabinets et dans l'esprit du continent. C'est là un changement qui, encore que naturellement expliqué par les circonstances, n'aurait pas été prédit par tout le monde, et dont l'importance ne saurait être méconnue, quoiqu'il fût plus fâcheux de l'exagérer que de la méconnaître, car à la méconnaître on ne risquerait que d'outrer la sagesse; à l'exagérer, on s'exposerait à devenir téméraire, et en France l'excès est plus à craindre que la mesure.

Cette situation nouvelle et ses effets n'affectent pas uniformément tous les esprits : les plus mécontens la nient ou s'en effraient; ceux qui la nient sont de ces croyans en petit nombre pour qui la terre ne tourne pas, et qui rêvent toujours d'une Europe couronnée comme d'une sainte hermandad de rois armés contre la révolution. Que Dieu leur donne la douceur de rêver en paix et n'exauce jamais leurs rêves! De plus habiles, qui redoutent ce que ceux-là désirent, ont peine à se persuader que le danger qu'ils craignent ne soit pas à nos portes. Ceux-ci résistent à croire que le cadre dans lequel les circonstances nous avaient placés puisse être impunément brisé ou élargi. Sagement opposés à tout ce qui choque la justice et la prudence, ils sont portés à prendre pour des règles éternelles de justice et de prudence même des nécessités passagères, et parce que dans un certain état du monde la bonne politique a prescrit une certaine réserve, ils veulent que la même loi commande la même réserve à toutes les situations, et que le temps ne change rien à rien. Oui, la justice est immuable, et elle est la loi de la politique comme de tout le reste; mais des faits nouveaux engendrent des droits nouveaux. Qui sait si la France était rigoureusement fondée en droit à conquérir l'Algérie, mais qui doute qu'elle ne le soit à la défendre, et que la puissance de l'Europe qui la lui ravirait par force ne lui prît son bien? Les limites de la prudence sont encore plus mobiles. Les témérités d'un temps cessent dans un autre d'être des témérités. Un but qu'il eût été jadis insensé de se proposer devient un jour une chose

praticable. Les moyens d'action croissent de notre temps dans d'inconcevables proportions. Les armées, les flottes, les finances offrent des ressources qu'on ne pouvait prévoir; mais surtout les intérêts et les sentimens se modifient avec les circonstances, et l'homme d'état doit tenir compte de tous ces changemens. Assurément j'estimerai toujours plus celui qui n'en exagérera pas la portée que celui qui croira tout possible, parce que la part de l'impossible a un peu diminué. La sagesse qui reste en-deçà des limites du vrai est cent fois préférable en matière de gouvernement à la présomption qui les dépasse, comme la profusion est plus nuisible que la parcimonie. Cependant il faut bien s'avouer que l'époque actuelle comporte des facilités politiques qui n'ont pas toujours existé, et il y aurait manque de sagacité autant que de patriotisme à nier la position toute nouvelle que la dissolution de l'alliance européenne et la condition particulière de chacune des puissances qui la composaient ont faite à notre pays.

Cela dit, reconnaissons que dès qu'on sort du cercle des vrais politiques, l'entraînement est plus à craindre que la méfiance. La situation des affaires est plus propre à enhardir les imaginations qu'à refroidir les esprits. Bien qu'imparfaitement comprise, les événemens qui l'ont amenée ont produit leur effet naturel et transporté peu à peu l'opinion du champ limité des conventions établies dans celui des spéculations arbitraires. Le public croit moins à certaines règles, à certains points fixes qui, pendant ces dernières années, contenaient les calculs de la diplomatie et les fantaisies des publicistes. Dans le monde officiel lui-même, on aborde tous les sujets; la conversation admet toutes les hypothèses, et il n'y a plus guère de questions interdites. L'opinion se permet tout, la conjecture atteint tout, on s'attend à tout. Les indifférens eux-mêmes, les circonspects, les sages accueillent comme suppositions ou comme probabilités des choses qui leur auraient paru jadis des énormités extravagantes, et, sans les approuver ni les désirer, ils se familiarisent ainsi avec les éventualités qui les alarment le plus. La conversation, en se prolongeant, change insensiblement le premier aspect des choses, et, sans diminuer les difficultés réelles, elle atténue les apparentes. Ce dont on a beaucoup parlé finit par être moins invraisemblable.

Rien de plus dangereux pourtant qu'une telle disposition des esprits. Tout gouvernement éclairé doit y prendre garde, car elle lui ôte ce frein de la raison publique qui lui est toujours si nécessaire. Ayant lui-même à se défendre de ses propres entraînemens, il doit craindre ceux dont l'opinion lui donnerait l'exemple, et, toujours attentif à n'entreprendre que ce qu'il peut faire, fuir les gens qui lui disent qu'il peut tout faire. Or le nombre de ceux-ci n'est pas des

moindres. Si le public est un peu trop prompt à tout accepter comme praticable, les conseillers ne manquent pas au pouvoir pour lui dire que tout est le plus aisé du monde, et les brochures de ces derniers temps ont assez montré dans quelle carrière illimitée de projets et d'hypothèses se joue l'esprit de système et de combinaison. Il est devenu fort douteux qu'un congrès s'assemble pour régler l'Europe; mais nous avons un congrès de brochures d'où assurément, si toutes les paroles portaient coup, ne sortirait pas la paix du monde.

Essayons de nous rendre compte des circonstances réelles qui, exagérées par des esprits chimériques ou complaisans, ont pu prêter à tant de spéculations sur les possibilités de l'avenir, et présentons les choses par le plus beau côté.

Tout est dit ou du moins tout est su de ce qui concerne la France. Sa force militaire et financière n'est un secret pour personne. Le parti qu'on peut tirer d'une telle force est considérable. Rien cependant n'est infini, et il ne faut abuser de rien. La politique qui se croit toute-puissante atteint bientôt ses limites, et tombe de faiblesse avant le temps. Point d'état en Europe qui se sente en ce moment supérieur à la France, cela est notoire; point d'état conséquemment qui ne souhaite rester avec elle en de bons rapports, et ne soit même, pour les conserver, prêt à des concessions. C'est une situation dont il faut user avec prudence, afin de la prolonger, car elle cesserait avec l'isolement des puissances entre elles, et le plus sûr moyen de les remettre ensemble serait d'exiger trop de chacune d'elles et de les menacer toutes.

L'Angleterre a laissé tomber peu à peu toutes ses alliances; celle même avec la France s'est relâchée. C'était la plus utile, la plus naturelle, et, chez nos voisins, longtemps la plus populaire. Ce serait se flatter que d'ignorer quelles défiances sont venues se mêler aux sentimens de bienveillance politique et de communauté d'intérêts qui unissaient cette nation à la nôtre. Des nuages se sont élevés sur les desseins, sur les intentions de la France : on nous regarde avec inquiétude, cela est certain; mais un préjugé aussi aveugle qu'il est invétéré peut seul soutenir que les sentimens d'entente cordiale aient fait place à une inimitié sourde et résolue, et que systématiquement l'opinion anglaise arme contre nous en attendant que son gouvernement l'imite. Certaines passions historiques en Angleterre sont fort loin de se ranimer. Ce pays est devenu essentiellement pacifique. On peut n'y pas croire, on peut même en faire un sujet d'épigrammes; mais le fait est certain, et il n'est pas un des moindres signes des progrès supérieurs que la civilisation a faits dans les îles britanniques. L'ambition d'intervenir en toute occasion dans les affaires du continent est fort affaiblie, et subordonnée au calcul des intérêts positifs de la société. En même temps, une sympathie

plus intelligente s'est développée pour le sort des nations; leurs vœux, leurs droits trouvent en Angleterre une plus généreuse sollicitude. La liberté n'y est plus monopolisée par le patriotisme, et le monde ne connaît point de cause libérale qui ne rencontre à Londres de nombreux défenseurs. Cette circonstance gêne encore l'Angleterre dans le choix de ses alliances : elle lui rend difficiles certaines solidarités, certaines ruptures, certaines guerres. Elle eût par exemple absolument empêché l'année dernière le ministère Derby lui-même de se lier étroitement à l'Autriche contre l'Italie, s'il en avait eu la pensée. Que l'on raille tant qu'on voudra l'Angleterre de s'être départie de la politique hautaine et violente de cet ancien torysme qu'il est de mode aujourd'hui d'exalter après l'avoir maudit, que l'on s'expose par des sarcasmes à piquer d'honneur l'orgueil britannique et à rallumer des passions éteintes pour le bonheur du monde : nous ne pouvons, nous, que nous réjouir de voir l'Angleterre délivrée d'une politique qui apparemment ne lui avait pas mérité la reconnaissance de l'humanité. En tout cas, ce ne serait pas à la France de déplorer l'abandon de ces traditions de jalousie et de vengeance dont elle a si longtemps fait un crime à l'aîné des peuples libres.

Ce n'est donc pas de gaieté de cœur ni par une impulsion passionnée que l'Angleterre rentrerait dans la carrière des coalitions: la nécessité seule l'y ramènerait. En attendant, les alliances mêmes lui sont difficiles. Une rivalité qui ne peut s'éteindre aisément la sépare de la Russie : elle ne peut sans effort se rapprocher d'une puissance asiatique et qui convoite Constantinople; il ne lui est pas beaucoup plus aisé de se lier avec l'Autriche, avec les principes et les intérêts qu'elle soutient en Italie, et la politique autrichienne en Orient, bien qu'elle lui porte moins d'ombrage que la politique russe, demeure pourtant peu conciliable avec l'intégrité et l'indépendance de l'empire ottoman, que l'Angleterre n'a pas abandonnées.

Reste la Prusse, dont l'alliance, jusqu'à présent médiocrement utile, est encore un obstacle au rétablissement d'une parfaite intelligence entre les cabinets de Vienne et de Londres. La Prusse est la dernière des grandes puissances, mais elle n'est pas la moins importante par les prétentions, par une ambition équivoque et agitée qui permet peu de compter sur elle, et qui force à la considérer en tout comme une difficulté, rarement comme un appui. Une opposition de vues, de principes, d'intérêts, l'éloigne manifestement de l'Autriche. Elles peuvent être rapprochées, jamais unies. Malgré les efforts de la Saxe et de la Bavière, les dernières dissidences, les derniers griefs subsistent, et par conséquent, à moins de se sentir menacée, la cour de Berlin hésitera longtemps à entrer en conflit diplomatique avec la France. Dans l'essai laborieux de ses institutions nou-

velles, dans le travail de sa réformation militaire, surtout dans ses efforts pour tourner à son profit les idées unitaires de l'Allemagne, elle est condamnée, au moins pour un temps, à de grands ménagemens pour la puissante voisine que les traités de 1815 lui ont donnée. Si sa présence aux bords du Rhin nous importune quelquefois, notre proximité la gêne également, et elle ne risquerait pas une rupture ou une menace qui la mettrait seule aux prises avec nous. D'ailleurs aucune question connue d'intérêt ou de dignité ne nous divise en ce moment, et au fond les desseins de la France en Italie ou en Orient ne la touchent pas d'une manière essentielle et directe.

Il vaudrait mieux ne pas parler de l'Autriche. Les échecs qu'elle a éprouvés au dehors et au dedans, les revers de ses armes, les agitations de plusieurs de ses provinces, le naufrage de sa réforme administrative l'ont trop affaiblie pour qu'elle ne ménage pas la France, et qu'entre ses griefs contre l'Angleterre et les griefs de la Russie contre elle, elle ne cherche pas à se préparer de notre côté appui ou tolérance pour le jour où ses prétentions sur le cours oriental du Danube viendraient à se produire et à demander accès dans le monde des faits.

La Russie a répété sur tous les tons qu'elle ne fixait plus exclusivement ses regards sur l'Occident. Elle a abandonné ou du moins modifié cette politique prétentieuse qui a si mal tourné à l'empereur Nicolas, après avoir trente ans fait illusion à l'univers. Le caractère de son souverain et les créations administratives qui l'occupent promettent un temps de relâche à l'Europe. Des gens bien informés veulent même que sa principale ambition se tourne vers l'Asie. Il se peut; mais on ne doit pas oublier qu'*en se recueillant*, comme elle dit, elle se fortifie, qu'elle ne sortira pas plus faible de cet *interim* administratif auquel pour le moment elle semble se réduire, et l'Europe fera bien de ne point s'endormir sur la foi de cette conversion récente à la politique des mesures économiques et des arts de la paix. Cependant le présent ne menace pas. Quant à la France en particulier, elle n'a point à craindre. La Russie sait que toutes les fois que la France et l'Angleterre se mettent d'accord contre elle, elle ne peut rien, et la Turquie est fermée à ses armes. Elle a donc tout intérêt à empêcher que cet accord ne se reproduise, et le peu d'espoir qu'elle doit concevoir de ramener jamais l'Angleterre à ses vues l'oblige à se ménager presque à tout prix la bonne volonté de la France. Au moins doit-elle se garder de provoquer son inimitié, et la question de la Turquie, toujours à l'état d'arrière-pensée, toujours sous-entendue, même quand on la tait, est un moyen toujours disponible aux mains de la France de ramener à elle les espérances du cabinet de Saint-Pétersbourg.

Voilà donc cette situation générale des grandes puissances, qui, jointe à la crainte toujours subsistante de renouveler par des commotions quelconques les crises particulières au XIXe siècle et de provoquer par la guerre la révolution, donne à la France un assez libre espace pour se mouvoir sans péril et pour faire preuve d'influence et d'activité.

On ne nous accusera pas d'avoir, en le traçant, enlaidi le tableau de la situation. Nous l'avons décrit comme le voient ceux-là même dont nous n'avons pas les illusions. Tels sont les faits dont l'aspect rassurant endort la prudence des prudens eux-mêmes et monte la tête aux téméraires, aux étourdis, qui ne voient plus de danger et ne connaissent plus d'obstacles. Qu'on y pense cependant, les barrières qui isolent les grandes puissances ne sont pas de celles qu'on ne peut abattre. Les oppositions qui les séparent peuvent être conciliées, les questions qui les divisent peuvent être soit résolues, soit ajournées. Qu'un intérêt commun, saisissant, dominant, leur apparaisse un jour; il peut les rallier en quelques momens, et tout s'évanouirait, rivalités et ressentimens, devant un danger commun venu d'un même point de l'horizon. Nous avons vu trop longtemps la crainte seule d'une révolution purement possible maintenir dans une oppressive et redoutable unité le faisceau des monarchies continentales, et encore l'Angleterre se retirait-elle alors de l'alliance. Que serait-ce si, pour d'autres causes, elle la suscitait et la formait elle-même? Ce que la crainte de la révolution a fait, une crainte différente l'avait déjà antérieurement produit. Que la France ne l'oublie pas, elle a dans son passé deux moyens d'effrayer le monde. A ceux qui prêchent la politique perturbatrice au dedans, on rappelle d'ordinaire, comme un épouvantail salutaire, cette seule date: 1793. A ceux qui conseilleraient avec le même aveuglement la politique perturbatrice au dehors, on ne manquerait pas d'une date à citer : 1813.

Ce n'est plus, je le sais, à la prétention déclarée de la monarchie universelle, ce n'est plus à la restauration de l'empire de Charlemagne que les écrivains qui veulent transformer l'Europe nous convient aujourd'hui. Il est un certain nombre d'idées plus plausibles qui courent le monde depuis ces dernières années, et qui, soigneusement recueillies, commentées, peuvent être offertes, sans effrayer ou révolter les esprits, au public, et, en s'y prenant avec adresse, aux gouvernemens. Après avoir bien constaté l'expérience faite par la guerre d'Italie, bien expliqué l'état de l'Europe qui vient d'être retracé, on demande fièrement quelquefois, plus souvent avec modestie, s'il n'y aurait pas quelques raisons de solliciter ou d'exiger de l'Europe son acquiescement à un nouvel arrangement territorial,

et d'ordinaire on cite à l'appui, ou le principe des nationalités, ou la théorie des frontières naturelles, ou l'imminence de la question d'Orient, qui, devant tout absorber, pourrait tout apaiser.

III.

La nationalité n'est pas une chose nouvelle, car elle s'établit par l'histoire et remonte aux origines des races humaines. Chose étrange, nouvelle en est l'idée dans la politique. On ne voit guère qu'à aucune époque des temps modernes cette idée ait joué un grand rôle dans les combinaisons des congrès et dans les calculs des conquérans. Ce sont plutôt les livres que les traités qui l'ont introduite dans l'opinion, et de l'opinion dans les affaires. Les Allemands, dont l'oreille n'est pas toujours flattée du mot de nationalité, quand on le prononce à l'occasion des Italiens ou des Slaves, devraient s'en prendre surtout à eux-mêmes, si notre temps a mis au monde cette thèse de savans qui tendrait à soumettre la politique à l'ethnographie et le règlement des intérêts positifs aux conjectures de l'érudition. De là cette forme pour ainsi dire littéraire qu'a prise depuis un temps un principe qui ne devrait être que l'expression d'un fait reconnu. On a voulu même en faire la clé de l'histoire. Un habile historien a inauguré parmi nous une méthode qui lie au mouvement des races le mouvement des choses humaines, et quelque part que l'on consente à faire, avec Augustin Thierry, dans la constitution sociale de la Grande-Bretagne, à la superposition de diverses couches de tribus conquérantes, il répugne de tirer de ce fait unique les institutions et les guerres de l'Angleterre, par exemple l'avénement de Guillaume de Nassau ou la conquête de l'Inde; mais c'est surtout dans la pratique des affaires qu'il est impossible de faire d'une question de nationalité une question d'archéologues, et de décider, tantôt par la forme du crâne, tantôt par la langue, tantôt par l'architecture, de l'état politique d'une société. Que dirait-on s'il nous était proposé de constituer une nation à part avec les populations d'une portion de l'Écosse, de deux tiers de l'Irlande, du pays de Galles, et des départemens de notre ancienne Bretagne? Un royaume gaélique serait cependant une restauration scientifiquement réclamée.

On me dira, et l'on aura raison, que c'est de nationalité politique qu'il s'agit : c'est de ce résultat des événemens et des siècles, qui est comme l'état civil d'une agrégation d'hommes attachés à un certain sol, réunis par de certains souvenirs, constitués sous un certain nom que l'histoire a consacré. J'entends ce langage, et une nationalité ainsi établie est toujours respectable. On remarquera cependant que bien souvent l'ethnographie, loin de la confirmer, chica-

nerait ses titres. La guerre, la conquête, le commerce, l'action de quelques hommes nés pour donner des lois au monde, ont souvent, favorisés par les accidens du climat ou du sol, composé et maintenu des sociétés multiples dans leurs élémens, et dont l'unité a résidé tout entière dans une solidarité historique entre tous leurs membres. La nationalité polonaise, qui, ensevelie toute vivante, s'agite encore dans son cercueil et trouble parfois le monde de ses gémissemens, aurait de la peine à soutenir scientifiquement contre ses oppresseurs l'existence indépendante, l'unité distinctive qu'elle réclame, et le panslavisme est l'argument trouvé tout exprès pour lui démontrer qu'en la tuant on la fait vivre, et qu'on la reconnaît en l'effaçant. Que réclame-t-elle donc au vrai? Non un privilége de race, mais sa place historique.

C'est peut-être au reste une indignation juste, mais tardive, contre le partage de la Pologne, qui a le plus contribué à propager, à accréditer en Europe l'argument tiré de la nationalité. On voudrait, et certes ce vœu est légitime, que jamais spoliation aussi criante ne vînt de nouveau flétrir les pages de l'histoire; mais ce vœu, mais le sentiment de justice politique qui l'inspire n'a ses fondemens que dans certains faits complexes et notoires qui sont présens à la mémoire de tous les hommes, et non dans les recherches des érudits ou les témoignages des physiologistes. Ces faits sont plutôt de l'ordre moral que de l'ordre matériel : ces faits sont les souvenirs d'une nation.

Or les choses morales, c'est-à-dire les sentimens et les idées en politique, sont l'ouvrage des événemens. Il y a peu de peuples, — y en a-t-il même? — qui puissent prétendre à une unité plus caractérisée que celle du peuple français. Il n'y en a pas un qui eût plus mérité qu'on inventât pour lui cette locution fameuse : se mouvoir comme un seul homme. Qui pourrait soutenir cependant que les causes autres que la politique aient une grande part à cette vigoureuse constitution de notre nationalité? J'en appelle au sentiment patriotique des braves habitans de l'est de la France : faut-il une antique communauté d'origine, d'antécédens et de langue, faut-il une incorporation qui se perde dans la nuit des temps pour ranger, pour rallier des populations bien diverses sous la loi d'une forte et indivisible nationalité? La révolution et les guerres de la révolution ont plus fait pour l'unité de l'est de la France que n'auraient fait dix siècles.

Félicitons-nous donc si dans les conseils de l'Europe la nationalité est devenue un objet digne de considération. Espérons que des peuples, ces corps vivans, ne seront plus coupés en morceaux qui remuent tout sanglans comme les tronçons d'un serpent; mais ne nous laissons pas séduire ou troubler par ce mot de nationalité toutes

les fois qu'on nous le prononce. Ne l'employons, ne l'acceptons pas sans le définir, sans regarder s'il a un sens sérieux et réel et quels faits en motivent l'emploi.

Les applications les plus connues que l'on ait faites dans ces derniers temps de l'idée de nationalité sont, comme on sait, le panslavisme, le teutonisme, l'italisme. Or il s'agit de la France apparemment; nous n'écrivons que pour elle. Que lui disent ces trois mots? Et comment pourraient-ils servir à motiver pour elle le besoin ou l'ambition de délimitations nouvelles? Directement cette triple nationalité ne nous touche point. Le panslavisme n'est qu'une théorie forgée après coup pour exprimer certaines affinités, certaines sympathies soigneusement et artificieusement cultivées, pour faciliter, dans un avenir indéfini, certains envahissemens dès longtemps médités. Notre intérêt, celui du monde, est de résister plutôt que de satisfaire aux idées d'invasion qui se cachent derrière cette pédantesque formule. L'hypocrisie, qui se fait si savante, n'en est pas moins reconnaissable.

Le teutonisme a été inventé contre nous. Une certaine unité germanique est souhaitée par la démocratie allemande, parce que la centralisation et la démocratie s'appellent l'une l'autre; mais elle avait été conçue auparavant par des rois et des ministres afin d'opposer un corps compacte à la puissance française, accoutumée dès longtemps à diviser l'Allemagne pour la vaincre. Cette forme du principe de la nationalité n'a rien assurément qui mérite notre intérêt. Si elle osait davantage, si par aventure elle devenait plus offensive, si le teutonisme, prenant pour auxiliaire la linguistique, envahissant en idée toutes les provinces où l'on entend l'allemand, jetait un œil de convoitise sur tel ou tel de nos pays frontières, nous n'aurions à lui faire que la réponse historique : « Viens les prendre. »

Singulière prétention que celle de cette théorie de publicistes philologues d'après laquelle il faudrait scinder les anciens Pays-Bas et attribuer séparément à l'Allemagne et à la France la partie flamande et la partie wallonne, en sorte que la ville de Bruxelles elle-même, grâce à ses deux moitiés différentes de race et d'idiome, devrait être divisée et ne pas appartenir au même maître! Évidemment le germanisme n'est encore qu'un prétexte destiné à masquer des ambitions ou des jalousies nationales. Au fond, quel peuple n'est pas en quelque façon germain? L'Anglo-Saxon et l'Anglo-Normand en Angleterre ne sont-ils pas plus Germains que Celtes, et la nation qui porte le nom des Franks, qui a gardé la loi des Saliens, ne pourrait-elle pas aussi bien prétendre par l'origine à passer le Rhin que s'attendre à le voir franchir? Toutes ces réminiscences à demi fabuleuses pour les masses sont bonnes peut-être pour colorer

des chants patriotiques, non pour motiver de sérieuses conventions internationales et de justes attributions territoriales.

Ce qui fait que des trois noms de nationalité, germanisme, panslavisme, italisme, le troisième a une signification légitime, c'est que l'Italie, avec l'identité de langue et de littérature, a une seule frontière, les Alpes, et partout ailleurs la mer pour ceinture. Une nationalité péninsulaire vaut la peine qu'on en parle, et ce n'est point là une conception paradoxale de l'esprit de système et d'archaïsme. Encore est-il si vrai que les souvenirs politiques sont le principal fondement d'un véritable esprit national que la difficulté capitale de l'établissement de l'unité italienne réside dans l'antiquité et la persistance des traditions qui en diversifient les élémens. Le temps seul, qui a incorporé à si grand'peine Gênes au Piémont, nous apprendra si les annexions qu'une politique hardie a commencées peuvent greffer d'une manière durable sur un même tronc les branches vigoureuses d'un arbre destiné à supporter tant de vents et d'orages.

A défaut de la nationalité, nos écrivains invoquent un autre principe : celui des frontières naturelles. Celui-ci a ce caractère d'être très souvent en contradiction avec celui-là. L'ethnographie et la topographie ne se sont pas toujours accordées ensemble, et les hommes ont été rarement les maîtres absolus de choisir leur domicile et de mesurer leur domaine sur la terre. Ce n'est pas que le principe des frontières naturelles soit nouveau. On lit dans Tite-Live : *Non sine providentissimo deorum immortalium consilio Alpes Italiam et Galliam diviserunt.* Les Français depuis Charles VIII l'ont souvent mis en oubli, ce *conseil* si éminemment *providentiel*, et l'Autriche répugne depuis bien plus longtemps à le prendre pour son compte, si bien qu'il a fallu que la France passât ces mêmes Alpes pour le lui rappeler. Espérons que *les dieux immortels* sont en train d'avoir raison, et que le principe des frontières naturelles, si heureusement uni pour l'Italie à celui de la nationalité, lui profitera dans un avenir définitif. N'en concluons pas néanmoins que l'on en puisse faire indistinctement et partout l'aveugle application et l'invoquer à tout propos. Si la nature a limité par la mer, les fleuves ou les montagnes certaines portions de la terre habitable, et dessiné elle-même certaines contrées, la nature n'a pas fait les nations; leur existence est historique et non pas naturelle. Tandis que la nature est pour ainsi dire fatale, l'histoire est le champ de la liberté. C'est en vertu de la liberté humaine, c'est par suite de ces diversités que crée entre les hommes la volonté mue par le besoin, le calcul, la passion ou la fantaisie, mais surtout dirigée ou servie par les dons individuels de l'intelligence et du courage, que les enfans de Japet

ont eu l'audace de parcourir, d'envahir, de s'approprier toutes les parties du commun héritage du genre humain. Des faits particuliers qui remplissent les fastes des nations sont la raison de leur existence, de leur durée, de leur puissance, de leur établissement étroit ou large, fort ou faible, à la surface du globe. Il y a là des résultats séculaires dont il faut tenir compte, et ce n'est point par hasard que telle ou telle tribu de colons, d'émigrans ou de conquérans, a donné son nom au sol qu'elle a trempé de son sang et de ses sueurs. Aucun droit primitif, antérieur à l'histoire, ne peut être réclamé par un peuple à telle ou telle portion du territoire européen, et l'état de nature est une fiction aussi chimérique à introduire dans le droit des gens que dans le droit municipal. Ce qui est vrai, c'est que les circonstances ont souvent colloqué les peuples de telle manière qu'ils ont des points faibles à défendre, des voisinages dangereux ou tentans, des capitales mal placées, qu'ils voient enfin hors de chez eux certains obstacles naturels dont ils envient la protection. Ce qu'on appelle les frontières naturelles, c'est en général un agrandissement utile, qui donne une frontière plus facile à défendre et plus commode pour attaquer. Il est tout simple qu'un peuple ou un gouvernement désire une occasion d'acquérir un tel avantage quand il est à sa portée; mais il serait trop naïf ou trop hardi d'ériger cet intérêt en droit, ce désir en principe. En cette matière, l'argument décisif est l'inscription gravée sur le bronze des anciens canons.

La guerre est donc en général au fond de la doctrine des frontières naturelles, la guerre, qui n'est pas toujours la justice. On ne peut raisonnablement se flatter que des voisins s'empressent à céder un territoire qu'on ne désire que pour les mieux braver au besoin, et ce n'est pas d'habitude à de telles concessions que s'emploie la diplomatie. En un mot, des frontières naturelles sont une ligne stratégique. Une telle ligne, quand on ne l'a pas, le moyen de l'avoir, c'est de la conquérir.

Cette ligne, la révolution française nous l'avait conquise. Qui l'a perdue? Ce n'est pas la révolution. Lisez ce dernier volume, l'œuvre admirable et désolante d'un grand historien qui entend, je suppose, la guerre et la politique, vous y verrez comment deux fois encore, après les plus terribles revers, à Prague, à Francfort, notre patrie pouvait sauver ce legs précieux de la république, comment elle a été sacrifiée aux illusions invincibles de celui qu'elle aurait encore choisi pour la défendre, comment le génie même perd les royaumes en se croyant plus grand que la nécessité. Mais ce dont l'abandon nous a tant coûté, à quel prix l'avions-nous acquis? Il a fallu pour l'un des coalitions victorieuses, pour l'autre il avait fallu des coalitions vaincues. Si l'histoire dit vrai, les frontières naturelles sont à

ce prix. Ceux donc qui écrivent qu'il les faut reprendre ont une pensée qu'ils n'écrivent pas : l'empire, c'est la guerre.

Faut-il maintenant discuter l'espérance hypothétique d'une transformation de l'Europe telle que, même sur notre frontière de l'est, l'œuvre des traités de Vienne pût être modifiée par de simples négociations, et les congrès de la paix ont-ils tellement gagné leur cause que des états voisins consentent d'un commun accord à s'affaiblir tous pour en fortifier un seul et à mettre contre soi les chances de la guerre? Nous autres écrivains, nous pouvons nous supposer de telles bonnes fortunes; mais des gouvernemens sensés n'en font point la base de leurs desseins. On dit que l'unité allemande au-delà du Rhin aurait cette vertu pacificatrice. Il n'y paraît pas jusqu'à présent, et le germanisme dans ses chansons et ses journaux a plus parlé d'avancer que de reculer; la démocratie croit toujours avoir un pacte avec la victoire. Cependant on paraît compter sur la révolution en Allemagne. Alors il faut ou la vaincre ou la défendre, cette révolution, pour obtenir quelque chose de sa faiblesse ou de sa reconnaissance. Le but à atteindre serait donc séparé de nous par deux choses : une révolution et la guerre. — Mais, dira-t-on, n'exagérez pas, il n'est point question d'un remaniement total; nous parlons de redressemens partiels, de modifications secondaires. — L'hypothèse est plus abordable, j'en conviens, l'avenir a des secrets qu'ignorent ceux-là mêmes qui croient nous les dire. Cependant de quoi s'agit-il? Il est certaines stipulations du congrès de Vienne qui sont de véritables traités de barrière contre la France. C'est d'abolir ou de modifier ces traités qu'il s'agit. Consultons l'expérience. Le gouvernement du roi Louis-Philippe a mis à néant celui qui avait formé et armé contre nous le royaume des Pays-Bas, le dernier traité avec la Sardaigne en vient d'abolir un autre en nous rendant la Savoie; mais, dans les deux cas, il a fallu du canon et des circonstances telles qu'elle missent le droit du côté de notre intérêt. Ces exemples confirment assez clairement ce que nous avons vu dans la doctrine des frontières naturelles, un appel éventuel à la guerre, et, ajoutons vite la condition obligée, des circonstances qui légitiment la force ou la menace. Or il n'y a guère qu'un dérangement notable dans la balance de l'Europe qui soit la circonstance propre à motiver une demande de compensations. Rien n'est donc plus évident que ceci : c'est que la politique que nous combattons comme politique absolue est liée à deux éventualités, un remaniement de la carte d'Europe et une guerre. Ceux qui la soutiennent répudient donc pour leur compte, s'ils sont sincères, le programme de la paix.

La paix a duré; elle a éclairé et enrichi le monde, mais elle a eu ses ennuis et ses disgrâces. Quelle chose humaine est sans misères?

Il se peut que les imaginations dégoûtées des froides émotions du bonheur public recherchent dans les hasards de plus âcres jouissances. Il se peut, j'en doute, à vrai dire, que la société moderne se lasse des soucis et des joies de l'activité lucrative, et prenne en dégoût la prospérité opulente que lui font le commerce et l'industrie; mais le seul réveil de cette passion de péril et d'aventure qui s'empare quelquefois des nations pourrait expliquer ces appels retentissans à l'esprit d'agrandissement et de conquête. Si l'on ne croit cette fibre déjà tendue, il serait puéril de chercher à la faire résonner. Si l'on n'est pas sûr d'exciter cette sorte de fébrile ambition, il serait imprudent, odieux même, d'offrir à la vanité nationale une tentante amorce. Il faut regarder en face les extrémités qui sont au terme de la route où l'on presse son pays d'entrer, et ne pas cacher à nos enfans que c'est la voie sanglante encore jonchée des ossemens de leurs aïeux.

Ce n'est pas là ce que laisse ignorer l'auteur d'une brochure intitulée : *L'Angleterre, la France et la Guerre.* Il semble n'avoir d'autre but que de dénoncer à son pays l'hostilité injurieuse dont il accuse envers nous la Grande-Bretagne. Il n'a pas écrit un mot qu'on ne crût calculé pour ranimer entre elle et nous les ressentimens et les jalousies qui pourraient à jamais envenimer nos rapports, et sans alléguer, sans insinuer un motif ou un prétexte, on dirait qu'il court au-devant d'une guerre à laquelle cependant il ne laisse apercevoir d'autre but que de *nous venger de Quiberon et de Waterloo.* Le temps est loin où le représentant le plus auguste de la légitimité remerciait l'Angleterre après la Providence de l'avoir replacé sur le trône. Une aversion systématique pour ce pays est devenue un des caractères des anciens amis de la restauration. A ces traditions de famille, M. le comte Du Hamel unit ses sentimens personnels, et la sincérité de son patriotisme, qui assurément ne peut, quand on le lit, être mise un moment en doute, le porte à confondre dans une même rancune les griefs de l'ancien royalisme et ceux du premier empire. Aussi n'espérez pas que la vue des institutions de l'Angleterre le désarme. En général, ce que les ennemis de l'Angleterre lui pardonnent le moins, c'est d'être libre; mais de quelque sentiment qu'ils s'inspirent, ces conseils belliqueux semblent ne supposer aux rapports des peuples entre eux d'autres règles que les passions. Ils supprimeraient toute politique, car la passion est le contraire de la politique. Ils condamneraient toutes les relations internationales à une suite éternelle de représailles. Et cependant, croyons-le bien, la revanche de Waterloo, c'est l'émulation, c'est la rivalité des deux peuples qui se combattaient alors, transformée en une lutte de prospérité, de puissance, de grandeur, et, s'il se

peut, de liberté. La revanche de Waterloo, c'est l'abandon sans retour de la politique fatale qui a amené Waterloo.

Ce n'est pas que l'Angleterre ait été si constamment bien inspirée depuis quelques années qu'elle pût se dégager de toute responsabilité, si jamais une collision venait à diviser le monde entre elle et nous. Je suis loin, comme l'auteur d'un écrit d'ailleurs remarquable, *l'Empire et l'Angleterre*, de trouver dans tout ce qui s'est passé depuis quinze mois de nouvelles preuves de l'habileté et de l'influence du gouvernement britannique. Je crains que M. Dechamps, qui est, comme on sait, un des membres éminens du parti catholique belge, n'ait cédé à des préventions naturelles contre le protestantisme, lorsqu'au milieu d'observations et de conjectures que l'Europe fera bien de recueillir, il mêle des accusations un peu banales, un peu gratuites, qui grandissent l'Angleterre en la rendant odieuse, en méconnaissant à la fois ses intentions et ses erreurs. Ainsi, tandis que les uns semblent ne plus voir à Londres qu'un gouvernement de marchands crédules et débonnaires qui se paient de paroles et ne tiennent qu'à leur repos, les autres persistent à supposer l'Angleterre animée d'un génie remuant et machinateur qui par tous moyens arrive d'un pas infaillible à son but et domine ceux-là même auxquels il semble céder. L'amour-propre de nos voisins trouverait mieux son compte à cette dernière injustice; mais franchement ils ne l'ont pas plus méritée que l'autre, et l'une comme l'autre pourrait entraîner nos deux pays dans une erreur funeste au bonheur de tous deux. Quant à nous, si une telle erreur devait prévaloir, nous n'aurions rien à dire, sinon que le monde verrait une guerre sans nécessité, sans intérêt, sans justice, mettre aux mains deux nations qui depuis quarante ans se sont quelquefois servies l'une l'autre et ne se sont fait aucun mal : étrange gloire pour les cabinets des deux pays !

Mais il ne faut pas confondre avec l'idée d'une guerre purement dédiée à la vindicative vanité des nations les combinaisons, belliqueuses au besoin, de ces politiques dont la pensée voyage sur les bords du Rhin ou de l'Escaut. Quoique peu disposé à les y suivre, nous reconnaissons que l'état des affaires ne se refuse pas absolument à des spéculations qu'en d'autres temps on aurait traitées de visions dangereuses. Il n'est pas jusqu'à ce remaniement complet de la carte d'Europe qu'un heureux élève de Voltaire fait improviser dans un dîner aux convives qu'il invente, ou plutôt qu'il déguise, dont la pensée ne doive paraître plus sérieuse que la forme. Ces idées ne viennent point par hasard, dans un moment plutôt que dans un autre: elles sont liées cette fois à une opinion qui depuis un temps a pris de la consistance. C'est que la question d'Orient va

renaître, et renaître cette fois pour recevoir une solution finale. Et de ce qui aurait jadis présagé des luttes sans fin, on fait sortir l'espoir d'un arrangement pacifique qui comprendrait toutes les questions en une seule.

Il faut cependant convenir qu'au premier abord la question d'Orient ne semble mettre d'accord les gouvernemens qu'en les plaçant simultanément sur le qui-vive, et en leur faisant à tous une commune nécessité d'aviser. Autrement, en elle-même, on ne voit pas qu'elle soit un trait d'union qui rapproche tous les intérêts, toutes les opinions, tous les efforts. Nulle question au contraire ne donne immédiatement naissance à des dissidences qui semblent moins conciliables. Dans l'hypothèse d'un partage de l'empire turc, la Russie jusqu'à présent s'est réservé Constantinople; l'Autriche ne se peut contenter si elle n'a les bouches du Danube. Un coup d'œil jeté sur la carte montre que ces prétentions sont absolument contradictoires. Une solution souvent préférée par la presse, en donnant satisfaction à l'Autriche, réunirait Constantinople à la Grèce, et formerait avec la Roumélie un grand état indépendant, tandis que les bords méridionaux de la Mer-Noire et toute l'Asie-Mineure seraient la part de la Russie. On peut admettre, par pure hypothèse, qu'aucun intérêt, aucun préjugé, n'éloignerait la France ni la Prusse de cette solution; mais, tandis qu'elle satisferait peu les Russes, elle ne serait, pas plus que tout autre mode de partage, du goût des Anglais, qui maintiennent avec persévérance le *statu quo*, qui ne transigent ni sur l'existence, ni sur l'indépendance, ni sur l'intégrité de l'empire ottoman. L'Angleterre n'en convoite aucune province autant qu'elle en redoute le partage. Rien n'annonce encore qu'elle se laisse ébranler sur ce point fondamental de sa politique. Dans ce conflit de l'Angleterre, de l'Autriche et de la Russie, il est difficile de prévoir avec certitude ce que ferait la Prusse. Elle aurait probablement grand besoin de la tergiversation dans l'action et de l'obscurité dans le langage qui sont les deux ressources habituelles de sa politique. Quant à la France, elle semble engagée par les précédens au système de l'Angleterre. Elle a pu y faire quelques exceptions, s'emparer d'Alger, protéger la demi-émancipation de l'Égypte, mais elle a pris la part principale à la guerre de Crimée; elle a versé son plus noble sang pour empêcher la Russie de régner à Constantinople. Une tradition du cabinet de Paris, une tradition que recommande le nom de Napoléon, nous dit que c'est un agrandissement que nous ne devons jamais souffrir. Quoique plus rapprochée aujourd'hui de la Russie, il est impossible que la France s'associe sans restriction à tous ses desseins. Des circonstances nouvelles, la marche des faits, peuvent avoir modifié l'état de la Turquie et notre

manière d'en juger : ce qui a pu être sauvé une fois ne peut l'être toujours; mais toutes les considérations prises de la balance de l'Europe subsistent, et il est toujours désirable de maintenir, s'il est possible, une répartition équitable de force et de territoire. La France est, surtout en cette question, la gardienne de l'équité. Aucune puissance n'est moins intéressée qu'elle au partage de l'Orient. Sa part est faite d'avance, c'est l'Algérie. Rien ne la presse d'y ajouter quelque chose, et de s'étendre sur d'autres points du littoral de la Méditerranée. Elle est donc bien placée pour conseiller à tous la patience, la justice, la modération. Il faudrait des faits bien notoires et bien impérieux pour la déterminer seulement à prononcer cette parole : « Il y a lieu de partager l'empire ottoman, » car c'est de cela qu'il s'agit; c'est d'une Pologne immense que l'Europe aurait à faire sa proie. Des écrivains qui savent tout assurent que le moment est venu. D'autres, encore plus savans, prétendent que la parole qui le déclare est dite. Nous qui ignorons tout cela, bornons-nous à représenter qu'il y a une grande distance d'une délibération sur des mesures à prendre en commun pour protéger les chrétiens d'Orient à l'ouverture officielle, par voie de licitation diplomatique ou armée, de la succession des héritiers d'Othman et de Mahomet II, une grande distance entre la déclaration de l'opportunité d'aviser au partage et l'adoption d'un plan de partage exécutable, une grande distance enfin entre l'adoption d'un plan et l'exécution du plan adopté. Y songe-t-on bien? C'est l'expropriation d'une dynastie et d'un peuple opérée à force ouverte, de la Moldavie jusqu'à la Nubie, de l'Albanie jusqu'à la Perse! En vérité, il faut être bien convaincu que la supériorité de civilisation est un blanc-seing qui autorise à tout faire, pour raisonner de sang-froid d'une telle spoliation. C'est donc un terrible privilége que de s'appeler chrétien, quand on veut s'agrandir. Cependant, le droit concédé, dans cette succession infinie de points à régler et de partis à prendre, quelle inépuisable mine de conflits, d'hésitations, d'ajournemens, d'artifices, de ruptures, de violences! Que d'occasions de se suspecter et de se nuire! Le monde est changé, soit; mais il ne serait plus le monde des hommes, s'il était aussi simple de terminer une telle affaire que de la commencer. Nous faisons donc toute réserve sur les bruits qui ont couru; mais s'ils avaient de sérieux fondemens, si la question d'Orient était sérieusement posée en Europe, nous avouons qu'elle est d'une importance à effacer toutes les autres questions qui nous agitent. Il est évident qu'elle ouvrirait à chacun de telles perspectives, elle imposerait tant de soins, commanderait tant de ménagemens, susciterait tant d'inquiétudes et d'ambitions diverses, que toute puissance devrait craindre alors de se faire un ennemi de plus,

qu'aucune ne pourrait être tentée de se créer spontanément, pour d'autres intérêts devenus aussitôt secondaires, une difficulté et une opposition nouvelles. Chacun enfin pourrait être amené à transiger sur toute chose pour avoir satisfaction sur une seule. Reconnaissons encore que si la France se prévalait de son désintéressement dans le partage pour exercer une médiation morale et réclamer de tous une solution pacifique, elle pourrait rendre un grand service à la civilisation et à l'humanité, et justement obtenir, ailleurs qu'aux confins de l'Asie, des compensations aux agrandissemens que sa tolérance ou son concours aurait laissés à des puissances rivales. Mais, encore une fois, c'est là une pure hypothèse qui n'est permise que la plume à la main, et avant qu'elle se réalise, le Danube et le Borysthène auront encore versé bien des fois tout le volume de leurs eaux dans la Mer-Noire.

IV.

Les mouvemens européens, les révolutions de la politique internationale ont ce privilége d'éveiller, de captiver par excellence l'attention populaire, et il est à remarquer que dans les masses, et jusque chez les ignorans habitans des campagnes, les événemens extérieurs passent moins inconnus, excitent plus d'intérêt que ces révolutions domestiques qui devraient cependant influer plus directement sur le sort du peuple. C'est que la multitude aborde surtout la politique par l'imagination; les lumières et la réflexion lui manquent pour y atteindre par la raison. Ainsi s'explique cette empreinte universelle et profonde que laissent après eux les hommes extraordinaires, qui semblent plus faits pour être les héros d'un poème que ceux de l'histoire, ces hommes qu'on renonce à juger d'après les règles communes et qui s'emparent des esprits par l'admiration plus que par la reconnaissance. La raison en effet rabattrait beaucoup de la gloire qu'un facile enthousiasme décerne à leur génie, sans calculer le prix fatal dont les contemporains ont payé le spectacle qu'il leur a donné; elle contesterait cette gloire inutile, et finalement funeste, qui n'a fourni à l'humanité qu'un sujet d'éternel entretien. L'humanité même ne compte pas ainsi, et dans son abnégation aveugle elle s'immole par milliers d'hécatombes à l'égoïsme grandiose de ceux qu'elle renonce à juger comme des hommes, puisqu'elle en fait des demi-dieux. Un nom qui est dans toutes les mémoires a seul eu de nos jours le dangereux pouvoir de ne jamais soumettre celui qui l'a porté qu'à la mesure de l'imagination des hommes, de l'imagination qui, à proprement parler, n'a pas de mesure, et dépasse toutes les proportions pour atteindre par le vague à l'infini. Certes, on ne peut dire qu'il y a dix ans cette fa-

culté qui tient parfois une si grande place dans notre nature et dans notre histoire fût dans ses jours d'ardeur et d'audace. Les craintes suscitées par les événemens de 1848 et leurs suites inquiétantes avaient seules absorbé ce qui nous restait de goût pour l'exagération, et nous avions épuisé nos facultés inventives à grossir sans limites des dangers effectifs et d'apparens dangers. Or un tel emploi de l'imagination semble l'éteindre, et jamais nation n'a paru moins portée à l'exaltation qu'alors que, préoccupée exclusivement de l'ordre dans les cités et de la sûreté des propriétés et du commerce, notre France semblait n'avoir plus de sa vie à demander au pouvoir que les soins en grand d'un commissaire de police, regardant comme le bien suprême la paix des rues et des foyers. Alors sans doute l'imagination parmi nous semblait éteinte : elle s'est rallumée cependant. La France a longtemps hésité, résisté; elle ne voulait pas reprendre aux chances hasardeuses de l'existence sociale, et il n'a pas fallu moins que la puissante stimulation des événemens pour l'arracher aux préoccupations exclusives des intérêts matériels et économiques. On a pu douter longtemps, je l'avoue, que sa lassitude cédât à cet instinct aventureux de sa nature qui s'endort par momens et ne s'éveille que par intervalles. Les faits ont été les plus forts; en renouvelant sans cesse des provocations inattendues, ils ont ramené les esprits dans la sphère des spéculations, des prévisions, des aspirations qu'excite le spectacle des crises générales. L'Europe, se donnant sans cesse en représentation, a fini par attirer sur elle cette attention d'un peuple un moment subjugué par le souvenir de ses inquiétudes et la fatigue de ses épreuves. La France est redevenue jusqu'à un certain point un pays d'imagination, et la politique extérieure le sujet dominant des pensées et des discours. Qui répondrait cependant que ce fût l'aliment le plus sain qu'on puisse donner à l'esprit public? Séduite facilement par l'attrait de la nouveauté et l'apparence de la grandeur, l'opinion, dans un si vaste champ de conjectures et d'hypothèses, perd facilement de vue les règles du juste et du possible, et dans l'immensité des affaires et des questions les principes échappent et laissent place libre aux suggestions chimériques du raisonnement et de la passion, du raisonnement qui néglige les faits, de la passion qui ignore les scrupules. Toute nation qui ne songe plus qu'à la politique du dehors se néglige elle-même et va bientôt s'égarer. Un gouvernement qui mettrait tout son enjeu sur cette carte unique, en même temps qu'il donnerait beaucoup au hasard, perdrait, comme un navire sans lest, la faculté de se diriger avec méthode, de se ralentir quand il le faut, et de s'arrêter à temps. Je ne craindrai pas de dire que le conseil de se *connaître soi-même*, ce conseil qui semble tout philosophique, s'applique aux nations comme aux indivi-

dus, et peut servir de règle à la politique aussi bien qu'à la morale. Les peuples aussi font bien de penser à eux avant de porter au loin leur curiosité vagabonde, non qu'ils doivent s'engourdir dans une étroite préoccupation de leur bien-être et de leur repos; mais ils s'oublient, mais ils s'ignorent quand ils ne demandent à leur gouvernement que des spectacles émouvans qu'ils n'auront eux-mêmes ni choisis ni prévus. Penser à soi pour un peuple, c'est pourvoir à sa dignité, et sa dignité, c'est de rester l'arbitre de ses destinées. C'est de veiller par sa raison, de concourir par sa volonté à tout ce qui se fait en son nom. Sa dignité, c'est de fonder ou de maintenir celle de tous les citoyens qui le composent en les faisant maîtres de leur conscience, de leur pensée, de leur travail, de leurs suffrages. Sa dignité, c'est d'être libre. Le calcul de l'utile a son rôle, la spéculation conquérante a ses jours, l'imagination d'un grand peuple ne veut pas qu'on la néglige; mais avant tous ses calculs et tous ses rêves, il placera sa raison, s'il a une fois annoncé à l'univers qu'il s'appartient à lui-même. Quand on a fait la révolution française, on répond de soi, et la responsabilité n'est à l'abri que sous la garde de la raison. C'est la raison, premier apanage de la race humaine, qui est aussi pour un peuple le principe du devoir et du droit, qui lui apprend à concilier les nobles choses et les choses utiles. Par elle, il s'élève sans s'égarer; sans s'abaisser, il se ménage; il sait oser ce qu'il faut oser et craindre ce qu'il faut craindre. Par elle, au-dessus des succès de la force et des joies de la prospérité, il met la justice; mais si l'on a dit qu'il faut être juste pour être libre, il est encore plus vrai qu'il faut être libre pour être juste, car la raison et la justice en politique sont le prix du concours, et, seul, le débat public les met en lumière et leur décerne la puissance. Revenons d'une erreur trop répandue par l'artifice et la peur; on nous a trop dit que la liberté politique ne traînait après elle qu'agitations et désordres, que du sein des discussions qui l'attestent et l'alimentent ne naissaient que péril et calamité, comme si l'indifférence servile de tout un peuple ne pouvait pas l'entraîner à la dérive jusqu'au sein des crises qu'il n'a pas su prévoir, comme si le trouble et la ruine n'étaient jamais sortis des délibérations d'un despotisme silencieux! C'est la liberté au contraire qui, éclairant un peuple dans sa marche, lui montre la voie qu'il doit suivre; c'est elle qui seule le rend capable de comprendre les expériences qu'il a faites, les leçons qu'il a reçues. C'est elle qui, par un orageux apprentissage, le ramène à la sagesse, à la modération, à la justice. La liberté est le port après avoir été la tempête.

CHARLES DE RÉMUSAT.

PROGRÈS ET DÉCOUVERTES

DE LA MÉTÉOROLOGIE

Klimatologische Beiträge, von Dove, Berlin, 1857-1860. — *Annuaire de la Société météorologique de France,* 1853-1859.

Il est une science à la portée de tous les esprits, qui, pour être cultivée, même avec succès, ne demande presque aucune préparation, qui fournirait facilement une ressource admirable à ceux qui, peu disposés à s'assujettir à des études préliminaires longues et ardues, se sentiraient néanmoins quelque goût pour l'observation des phénomènes naturels : on pourrait l'appeler plaisamment la science de la pluie et du beau temps, bien qu'elle se décore d'ordinaire du nom assez magnifique de météorologie. Le baromètre, le thermomètre, la girouette, sont les simples instrumens qu'elle emploie; son champ est l'atmosphère terrestre, dont elle s'efforce d'analyser les mouvemens réguliers ainsi que les perturbations.

Comme M. Jourdain faisait de la prose sans le savoir, ainsi nombre de gens ont fait et font encore de la météorologie sans en connaître même le nom. On s'est à toute époque occupé de comprendre les signes du temps; le laboureur les consulte pour ses cultures, l'homme de guerre dans ses expéditions, le marin dans ses voyages. Que d'observations le paysan n'a-t-il pas le loisir de rassembler pendant ces longues journées passées en face de grands horizons! Son œil contemplatif s'accoutume à lire dans le ciel, à saisir dans les formes et les lignes des nuages, dans les tons de la lumière, dans la trans-

parence variable de l'air, une infinité de nuances qui échappent à celui qui ne vit pas au sein même de la nature. Le paysan n'a pas besoin de girouettes pour savoir d'où vient le vent, d'anémomètres pour en mesurer la force; le balancement des arbres, le mouvement léger des graminées qui se penchent, la direction des nuées, lui en apprennent assez : il sait d'où vient la pluie, comment se forment les orages, comment s'annonce une belle journée; son langage est semé d'expressions riches et originales qui peignent toutes les variations, tous les pronostics du temps. Il ne faut pas dédaigner cette science pratique, fruit d'une expérience séculaire, ni ces dictons où elle s'exprime sous forme naïve; si les explications qu'elle propose sont souvent erronées, les faits qu'elle prend pour base sont toujours certains. La lune rousse, par exemple, ne mérite assurément pas toutes les invectives dont elle est l'objet; mais il est incontestable que la période de l'année qu'on désigne ainsi est très dangereuse pour les jeunes pousses, souvent gelées et roussies par le refroidissement nocturne, parce qu'elles s'abaissent alors à une température inférieure à celle de l'air. Les paysans attribuent cet effet à la lune, parce que le rayonnement agit avec d'autant plus d'énergie que le ciel est plus serein, et que la lune par conséquent brille avec plus d'éclat. C'est dans les pays de montagnes, où le temps est si incertain et change avec tant de rapidité, qu'on a souvent occasion d'apprécier cette connaissance locale des climats, qui ne fait défaut aux habitans d'aucun pays. Dans les Alpes, on peut toujours se fier presque aveuglément, sous ce rapport, à ces excellens guides dont la prudence et la perspicacité sont vraiment admirables. Qu'un orage, que la pluie vous surprenne et vous emprisonne dans quelque chalet écarté, ne cherchez point à faire prévaloir votre avis contre celui de votre guide; de temps en temps il ira humer l'air à la porte, regardera les divers coins de l'horizon, et quand il vous donnera le signal du départ, vous pourrez le suivre sans crainte. La façon dont les vapeurs rampent le long des montagnes, la hauteur qu'elles atteignent, le point où elles s'accumulent, tout lui fournit des indications précieuses, rarement mises en défaut.

Les matelots ont une science toute semblable. L'habitude des longs voyages, des climats différens, les familiarise avec une foule de phénomènes météorologiques qu'ils interprètent avec une grande sûreté de jugement. Ils connaissent les caractères d'un temps sûr et d'un vent favorable, savent discerner les pronostics de ces tempêtes redoutables qui, surtout dans certaines mers, font subir aux navires les plus terribles dangers. Les expressions ne manquent pas dans la langue technique des hommes de mer pour peindre tout cet ensemble de signes menaçans qui précèdent une grande convulsion naturelle,

l'aspect effrayant du ciel, les nuages accumulés en lourdes et sombres masses, la couleur des flots, les formes particulières des crêtes écumeuses qui tracent comme des éclairs fugitifs sur le fond céruléen des eaux, les dentelures bizarres de l'horizon qui indiquent une mer soulevée et horriblement agitée.

Les paysans et les marins sont donc meilleurs appréciateurs du temps que les citadins, dont l'horizon est pour ainsi dire borné à l'enceinte des villes. Ceux-ci néanmoins portent le même intérêt aux phénomènes de l'atmosphère. Si ce n'est, à la ville comme aux champs, le sujet le plus important des conversations, c'est presque toujours le premier, celui sur lequel on retombe le plus naturellement, la planche de salut que l'on tend aux timides et aux sots. On a toujours parlé du temps, si l'on n'a pas toujours parlé de météorologie, et, bien que le nom ait été inventé de nos jours, je suis tenté de croire que nos aïeux avaient plus que nous souci de ce qu'il représente. En faut-il donner une preuve? On voit bâtir aujourd'hui nombre de belles maisons, de châteaux, où l'architecte a oublié la girouette. Jadis, dessinée avec goût, de formes originales, elle ornait toujours les toits des habitations. Il y a quelque chose de poétique dans cet emblème du changement et de la fixité réunis dans un seul objet : n'est-ce pas l'image de notre propre vie, de tant d'efforts, de troubles, de luttes sur un point étroit où l'on naît, et où il faut mourir? La girouette domine la maison; elle marque fidèlement toutes les incertitudes, toutes les tempêtes du ciel; au-dessous s'agitent toutes les passions humaines. Elle grince encore, à demi usée, au-dessus des vieilles demeures désertes, que plus rien n'anime au dedans, et ses brusques mouvemens forment un contraste lugubre avec le calme et le silence que la mort et l'oubli ont laissés derrière eux. Qui n'a admiré les magnifiques baromètres et thermomètres du XVIIIe siècle, véritables meubles usuels, construits avec luxe et solidité, larges, grands, faciles à consulter? Chaque membre de la famille devait évidemment tous les jours en lire les indications. Où sont aujourd'hui les baromètres dans nos maisons élégantes? On n'en connaît plus guère qu'un seul, celui des fonds publics. Y a-t-il encore, dans notre temps affairé, des hommes qui conservent assez de loisirs pour se livrer à l'étude patiente et régulière de quelques phénomènes naturels, qui, au milieu de tant d'agitations morales, conservent assez de quiétude d'esprit pour s'asservir, sans y être tenus par des fonctions spéciales, à des observations minutieuses, faciles, mais qui réclament une extrême régularité? Où sont d'ailleurs les hommes assez modestes pour consentir à accumuler durant une longue suite d'années des chiffres ingrats, pour se livrer à des calculs absolument désintéressés, qui ne peu-

vent rapporter aucun profit, qui ne mènent ni à la fortune, ni à la réputation? Bien peu en vérité se contenteront d'ajouter un élément unique à une foule d'autres élémens, dans la seule espérance que de ce vaste ensemble surgisse un jour quelque grande théorie. De là même sont nées pour la météorologie des conditions nouvelles qui méritent examen.

Bannie de nos foyers, où nous pourrions si facilement la recevoir, la météorologie s'est vue forcée de s'installer dans des observatoires spéciaux : elle y absorbe d'une manière fâcheuse un temps qui pourrait être plus utilement consacré à l'observation des phénomènes célestes. Tandis qu'associée aux travaux et aux occupations ordinaires, surtout parmi ceux qui habitent la campagne, elle pourrait remplir agréablement des heures trop souvent inoccupées, elle n'est plus qu'une fatigue et un objet de dégoût pour ceux qui dans les grands observatoires ou dans des stations spéciales en sont devenus les victimes. En prenant le rang de science officielle, elle a dû former ses cadres; elle a enrégimenté et assujetti des intelligences d'un ordre souvent supérieur à des soins qu'elles doivent trouver fastidieux, en comparaison des objets plus élevés qu'elles se sentent capables d'atteindre. Ce mariage un peu forcé qui s'est opéré par le hasard des circonstances entre l'astronomie et la météorologie a sans doute quelques avantages réels, mais ce n'est pas toujours la science qui en tire profit. Que d'illusions ne crée pas dans la masse du public le mot d'observatoire! Tout d'abord il éveille le respect, l'admiration instinctive pour les plus hautes études, les spéculations les plus transcendantes. Tout le monde ne fait pas très nettement la distinction entre un observatoire astronomique et un observatoire météorologique, surtout depuis qu'un très grand nombre d'établissemens ont à la fois ce double caractère. Les météorologistes recueillent ainsi une part de la considération qui de tout temps et à fort bon droit s'est attachée aux astronomes de profession, et ils acquièrent quelquefois, à bien bon marché, la réputation de vrais savans. Ceux qui sont placés à la tête des observatoires astronomiques peuvent de leur côté, quand l'esprit de recherche scientifique s'y éteint et que les découvertes y font défaut, être tentés de créer des illusions sur la fécondité des établissemens qu'ils dirigent, sur le nombre et l'importance des travaux qui s'y poursuivent, en accumulant d'indigestes observations météorologiques dans de majestueux in-quarto qui trouvent une place obligée sur les rayons des bibliothèques savantes. On conçoit ainsi jusqu'à un certain point la défiance avec laquelle des esprits sérieux ont parfois accueilli les prétentions de la météorologie; ils ont craint sans doute de voir les études importantes sacrifiées à des recherches moins utiles, noyées dans une mer de chiffres stériles; ils n'ont pas vu sans inquiétude la

science nouvelle prendre une place de plus en plus prépondérante dans des lieux où elle ne devrait être qu'une humble auxiliaire. Quand la munificence princière ou publique édifie des observatoires astronomiques dans des contrées peu mûres pour un mouvement scientifique sérieux, on peut être certain que la météorologie s'y fera la part du lion, parce qu'elle ne réclame pas de ceux qui la cultivent la forte éducation mathématique, les qualités d'ordre supérieur nécessaires à l'astronome véritable. Que d'exemples de ce genre ne pourrait-on citer, aux États-Unis, en Russie, dans d'autres pays encore!

Toutefois cette réaction contre la météorologie a été poussée jusqu'à l'injustice : on est allé jusqu'à dire qu'elle n'avait aucune utilité, que, privée de méthode, elle n'avait pas même d'objet bien déterminé. Pour montrer l'exagération de ces reproches, il suffit de rappeler quels services a déjà rendus cette branche spéciale de la météorologie qui a la mer pour domaine. Les cartes de Maury, le directeur de l'observatoire national de Washington, sont une œuvre dont les hommes de mer reconnaissent toute l'importance. En contribuant à augmenter la célérité ainsi que la sécurité des voyages, l'officier américain a rendu à l'humanité un de ces bienfaits qui ne peuvent se mesurer, parce que les effets s'en multiplient sans cesse et sortent indéfiniment les uns des autres. Il est bien vrai qu'on peut invoquer les travaux mêmes de Maury pour prouver que la météorologie n'arrive à des résultats appréciables qu'autant qu'elle s'applique à des questions nettement définies et se crée des méthodes propres à faire sortir une théorie du chaos des observations individuelles amassées pendant un grand nombre d'années. Le défaut de méthode et l'incertitude même des problèmes sont, on doit bien le dire, les vices principaux de la science nouvelle. La plupart de ceux qui s'y adonnent ne s'assignent aucun but positif; sous prétexte que les théories ne doivent se fonder que sur l'observation des faits, ils enregistrent machinalement des nombres qui ne disent rien à l'esprit et qui restent oubliés dans la poussière des bibliothèques, faute d'une méthode propre à extraire des observations ce qu'elles contiennent d'essentiel, à les condenser, à les résumer dans une synthèse graduelle et de plus en plus générale.

La météorologie n'a pas jusqu'ici de véritable doctrine; aussi, pour en faire connaître l'état actuel, il suffit presque d'énoncer les objets divers qu'elle poursuit, car ses efforts n'ont encore été sur aucun point couronnés d'un complet succès. Le but immédiat de l'observateur est la connaissance du temps; mais qu'est-ce que le temps? Nous en parlons tous les jours, sans analyser les élémens complexes qui entrent dans ce simple mot. Bien portans ou malades, nous ressentons tous plus ou moins vivement les effets de cet ensemble at-

mosphérique qui se modifie à toute heure autour de nous : un air plus ou moins chargé, la chaleur et le froid, l'humidité ou la sécheresse, l'état électrique, toutes ces circonstances agissent sur notre santé, notre humeur, sur le développement de la nature animale et végétale. Un changement d'une fraction de degré dans la température moyenne de la surface terrestre serait un arrêt de mort pour des milliers d'êtres animés, et le malade est obligé d'aller de climats en climats chercher un air qui puisse soulager ses souffrances.

A l'aide de quels instrumens pouvons-nous scruter toutes les particularités du temps? Il en faut bien peu : il suffit de mesurer le poids et la température de l'air, l'humidité qui s'y trouve, la direction et la force des vents, la quantité d'humidité qui se condense sous forme de pluie. L'instrument qui nous apprend quelle est la pression de l'air est, chacun le sait, le baromètre. C'est une balance d'une extrême délicatesse, où une colonne de mercure fait équilibre à la colonne aérienne qui se trouve au-dessus de nos têtes et comprime notre corps : elle nous révèle toutes les fluctuations de cette grande mer aérienne au sein de laquelle nous vivons. Les hommes peuvent exister sous des pressions atmosphériques très différentes; ceux qui sont sur le bord des mers reçoivent tout le poids de l'atmosphère, ceux qui habitent les montagnes portent en moins le poids d'une colonne d'air égale en hauteur à l'élévation du point où ils se trouvent au-dessus du niveau général de l'Océan. L'organisation humaine paraît se prêter, sous ce rapport, à des circonstances notablement différentes : ainsi la ville de Mexico a 2,277 mètres d'altitude; Quito, dans l'Amérique du Sud, est à 2,908 mètres au-dessus du niveau de la mer; Puno, sur les bords du lac de Titicaca, n'a pas moins de 3,912 mètres d'altitude : c'est à peu près l'élévation de l'Aiguille-du-Midi (3,986 mètres) en Savoie. L'homme peut donc vivre dans des régions où le voyageur ressent d'ordinaire ce qu'on nomme le mal des montagnes : c'est une souffrance très vive, qui tient à la raréfaction de l'air, à l'abaissement de la température, et que M. Gay-Lussac éprouva dans sa fameuse ascension en ballon.

Il y a dans chaque point de la terre une pression barométrique normale qui dépend de l'altitude au-dessus du niveau général des eaux; mais cette pression est soumise dans tous les lieux à de légères variations, parce que la mer atmosphérique qui passe au-dessus de nos têtes a ses flux et ses marées, et ne conserve pas constamment, à cause de sa nature aérienne et changeante, la même densité. Les hauteurs de la colonne mercurielle dans le tube barométrique se mesurent en millimètres et en dixièmes de millimètres, ainsi que l'on peut s'en assurer dans les tableaux que l'Observatoire a pris l'habitude de publier. L'évaluation de longueurs aussi faibles que des dixièmes de millimètres s'obtient à l'aide d'un petit instru-

ment très ingénieux, nommé *vernier*, qui glisse le long de l'échelle barométrique fixe, et qui doit être adapté à tous les baromètres de précision. Dans les mêmes tableaux, on voit inscrite à côté de la pression barométrique l'observation de la température de l'air. Ces deux élémens doivent toujours être réunis, parce que le météorologiste, chaque fois qu'il fait une observation barométrique, doit la corriger en cherchant quelle modification elle subirait, si la température de l'air était constante et égale à zéro. Si cette hypothèse était réalisée, le mercure subirait, dans la colonne de verre où il monte et descend, un léger mouvement, dont la valeur s'obtient très facilement par un petit calcul. C'est pour faire cette correction qu'on observe toujours la température après avoir fait une observation barométrique, et c'est dans cette vue qu'un thermomètre est souvent fixé sur les baromètres mêmes. Indiquons quelques précautions à prendre pour ceux qui se livrent à ce genre d'observations. Ils doivent toujours avoir soin de placer le baromètre à une place où le soleil ne puisse pas l'échauffer, et éviter pour la même raison de le tenir rapproché du feu. L'instrument doit être maintenu aussi verticalement que possible et être fixé d'une manière bien solide. Le baromètre employé dans la plupart des stations météorologiques porte le nom de baromètre de Fortin : le mercure y est, pour chaque observation, ramené au même niveau dans la cuvette où il reçoit la pression de l'atmosphère. On arrive à ce résultat en tournant une vis qui comprime ou abaisse le fond élastique sur lequel pèse le mercure jusqu'à ce que le niveau du métal touche exactement la pointe effilée d'un petit cône d'ivoire fixe. On est assuré que le contact est rigoureusement obtenu quand ce cône et son image sur le miroir mercuriel ne se touchent que par un seul point. On fait aujourd'hui beaucoup de baromètres métalliques qu'on nomme anéroïdes : ce sont des boîtes cylindriques en métal où l'on fait le vide, et dont le fond cède sous la pression variable de l'atmosphère. Les indications de ces instrumens sont très irrégulières et tout à fait insuffisantes pour l'observation scientifique; ils sont néanmoins très commodes pour des besoins ordinaires, surtout en mer, à cause de la facilité avec laquelle on peut les suspendre, sans crainte qu'ils se brisent, comme les baromètres en verre.

L'observation barométrique se complète encore, dans les tableaux météorologiques, par l'indication de la direction régnante du vent et de l'état général du ciel. Ces élémens sont d'une importance capitale dans l'appréciation exacte du temps et des changemens qui s'y préparent. Aidé de ces informations, un observateur judicieux peut jusqu'à un certain point se flatter de prédire le temps : je ne voudrais pas, bien entendu, lui donner le conseil de s'attribuer le rôle d'un Mathieu Laensberg, de faire des prédictions à long terme,

et d'annoncer, avec l'imperturbable confiance des almanachs, des événemens météorologiques certains. Prédire à l'avance des étés froids, des hivers chauds, des perturbations dans les caractères ordinaires des saisons, c'est spéculer un peu trop largement sur la bonhomie et la crédulité du public. Ce n'est que pour un terme très rapproché qu'on peut arriver à prédire le temps, quand on a par une longue observation acquis la parfaite connaissance d'un climat; encore ne peut-il être question que de probabilités plus ou moins fortes, et jamais de certitude complète. On croit généralement que le baromètre est l'instrument exclusif d'une semblable recherche, qu'il sert surtout à annoncer le beau ou le mauvais temps : cette doctrine est si bien établie, que les divers attributs du temps sont inscrits le long des divisions de l'échelle barométrique. Torricelli avait déjà observé lui-même que le baromètre baisse à l'approche de la pluie, et monte quand le temps se met au beau; mais cette règle souffre des exceptions. Il faut bien comprendre que le baromètre n'indique jamais qu'un état *actuel* de l'air, et ne fournit aucune indication absolue sur les modifications qui peuvent s'y opérer. Le mercure monte aujourd'hui, qui peut affirmer qu'il continuera à monter demain, ou me dire s'il reviendra à son ancien niveau? Il est heureusement un phénomène météorologique dont les indications sur ce point essentiel complètent de la manière la plus heureuse celles que donne le baromètre, c'est le phénomène du vent. En regardant d'où il souffle, on peut, non point avec certitude, la certitude est exclue des spéculations météorologiques, mais avec un grand degré de confiance, annoncer quel sera le changement le plus prochain dans la direction du vent, et en déduire, connaissant l'état actuel du ciel, les changemens qui en résulteront dans le temps. Énoncer une semblable proposition, c'est reconnaître implicitement que les variations de la rose des vents ne sont pas absolument arbitraires et sont soumises à une loi générale.

La découverte de la loi qui règle les vents est la conquête la plus importante que la météorologie ait faite de nos jours. Tout l'honneur en est dû à un savant berlinois, M. Dove, qui depuis de longues années enrichit la science nouvelle par les plus remarquables travaux. C'est dans les ouvrages de cet éminent physicien, dont les études se poursuivent encore aujourd'hui, que la météorologie peut chercher ses meilleurs titres pour prétendre au nom de science, qu'on a quelquefois voulu lui dénier. Expliquons en quoi consiste la loi à laquelle le nom de Dove reste attaché, et qu'on appelle aussi quelquefois la loi de rotation des vents. L'air participe au mouvement de rotation qui emporte la terre autour d'un axe. Nul au pôle, ce mouvement atteint des vitesses de plus en plus fortes jusqu'à l'équateur. Lorsque, par quelque cause particulière, une masse d'air se trouve poussée

plus près de l'équateur, elle arrive dans des régions où la vitesse rotative de la terre est supérieure à la sienne; il en résulte que ce courant polaire avance plus lentement vers l'orient que les points de la surface du globe qui sont au-dessous de lui, et paraît ainsi, pour un observateur placé sur la terre, se mouvoir d'orient en occident. Si j'ai bien expliqué ce phénomène, on comprendra que tous les vents qui viennent du pôle nord et se dirigent vers l'équateur sont, par suite du mouvement même de la planète, déviés de plus en plus vers l'ouest, et tendent ainsi graduellement à se convertir en vents d'est. Ainsi, quand un courant polaire s'établit dans l'atmosphère, on le voit venir d'abord du nord, puis du nord-est, enfin de l'est. En comparant la rose des vents à une horloge, on peut dire que le vent tourne du nord à l'est dans le même sens que les aiguilles. — Si maintenant, au lieu d'un courant polaire, il s'agit d'un courant équatorial ou parti de l'équateur, il montera d'abord, je suppose, directement vers le nord; mais, pénétrant dans des latitudes où la vitesse du mouvement de la surface terrestre s'atténue de plus en plus, le courant, qui conserve sa vitesse rotative, ira plus vite vers l'orient que les parties de la terre qu'il dominera. L'air paraîtra donc venir du côté de l'occident, et s'infléchira de plus en plus dans cette direction. Les vents du sud ont donc une tendance naturelle à tourner vers l'ouest, et entre ces deux points cardinaux le vent se meut encore dans le même sens qu'entre le nord et l'est, comme une aiguille d'horloge, pour rester fidèle à ma comparaison.

Tous les courans aériens ont pour origine une différence de température dans les diverses parties de l'atmosphère. Considérons par exemple une île entourée par l'océan : dans la journée, la surface solide de l'île s'échauffe plus vite que le miroir des eaux; au-dessus du sol, l'air, de plus en plus léger, montera dans les parties hautes de l'atmosphère, et sera remplacé à mesure par de l'air des régions marines environnantes. Cet appel d'air n'est autre chose que ce que l'on nomme la *brise de mer*. La nuit, un phènomène inverse a lieu; l'île se refroidira plus vite que la mer, et l'air, se mouvant en sens inverse, formera la *brise de terre*. Agrandissons ces phénomènes : au lieu d'être quotidiens et locaux, qu'ils se produisent sur les grandes masses terrestres du continent asiatique et sur l'Océan-Indien, qui les environne; les brises de mer et de terre vont devenir ce que les marins nomment les *moussons*, vents qui soufflent une partie de l'année du côté des terres brûlantes de l'intérieur de l'Asie, l'autre partie de l'année en sens opposé. Enfin prenons pour théâtre du phénomène la terre entière, et nous comprendrons pourquoi, la planète étant sans cesse échauffée sous les tropiques et refroidie aux pôles, deux courans atmosphériques fondamentaux et permanens doivent s'établir, l'un poussant l'air refroidi vers l'équa-

teur, l'autre ramenant l'air chaud vers les pôles. Dans la région des tropiques, ces deux courans sont bien distincts et nettement séparés; ils restent superposés l'un à l'autre sans se mélanger; le courant inférieur forme ce qu'on nomme les vents alizés, si remarquables par leur constance et si favorables à la navigation. Dans la zone des climats tempérés, le courant équatorial et le courant polaire, ou en d'autres termes le vent chaud et le vent froid, sont au contraire constamment en conflit, et c'est à ce perpétuel combat que tient l'extrême variabilité du temps à nos latitudes.

On a vu comment le vent du sud tend à tourner vers l'ouest, et celui du nord vers l'est; aussi peut-on dire que dans toutes nos régions européennes, en Angleterre, en France, en Allemagne, il n'y a que deux vents principaux, dont l'un oscille entre le sud et l'ouest et vient le plus généralement du sud-ouest, dont l'autre s'agite entre le nord et l'est et nous arrive de préférence dans la direction du nord-est. Dans les deux autres quadrans de la rose, entre l'ouest et le nord, l'est et le midi, il n'y a, on peut le dire, que des vents de transition, qui marquent le passage d'une des directions principales à l'autre. Lorsque le courant polaire doit succéder au courant équatorial à la surface de nos terres, le vent se porte du sud-ouest à l'ouest, puis passe rapidement du côté du nord. Le courant polaire règne pendant quelque temps, devient de plus en plus oriental; de l'est, le vent saute vers le midi, et la même série de phénomènes se reproduit ainsi perpétuellement. La comparaison de la rose des vents avec une montre est donc, on le voit, parfaitement exact; seulement, tandis que dans cette dernière l'aiguille avance avec une vitesse uniforme, dans la rose le mouvement de rotation des vents se fait avec des vitesses très inégales, et les courans séjournent surtout dans les angles opposés du nord-est et du sud-ouest.

Cette prédominance successive des vents détermine complétement les particularités les plus générales de nos climats. Le vent du nord et du nord-ouest vient du pôle; l'air qu'il amène est froid, par conséquent lourd; il fait monter le baromètre; l'air qu'il rencontre est plus chargé de chaleur et d'humidité, puisque le courant polaire succède au courant équatorial : à ce contact, le vent du nord s'échauffe et s'empare de la vapeur d'eau, c'est-à-dire qu'il emporte et dissout les nuages. En hiver, ce vent de bise donnera donc un temps froid et clair; en été, il éclaircira aussi le ciel et modérera la chaleur. On a remarqué que le vent polaire a en hiver une tendance plus septentrionale, en été plus orientale. Or, dans la partie de l'Europe que nous habitons, plus le vent se rapproche de l'est, plus il nous arrive desséché après avoir balayé les grandes régions continentales du nord de l'Asie, les monts Ourals et la Russie.

Le courant équatorial atteint nos latitudes dans la direction du sud-ouest; il a passé sur la plaine liquide de l'Océan-Atlantique, et s'y est, grâce à sa température élevée, chargé d'une immense quantité de vapeur d'eau. L'air chaud et humide qu'il nous apporte est léger et fait descendre le baromètre. Quand le courant équatorial pénètre dans un pays refroidi par le courant polaire, la vapeur d'eau qu'il porte se condense, le temps se couvre; en hiver, la température s'adoucit, il pleut ou neige, suivant le degré de froid qui régnait auparavant; en été, il pleut, le temps devient d'abord assez doux, parce que les nombreuses couches de nuages qui se forment par la condensation de la vapeur d'eau interceptent les rayons du soleil comme un écran, et que, d'une autre part, la condensation de la vapeur en pluie absorbe une grande quantité de la chaleur de l'air. Si alors le vent du sud-ouest persiste, l'air en prend peu à peu la température, les nuages se dissipent et se résolvent en vapeur d'eau invisible, le ciel devient d'une admirable clarté : bientôt commencent les chaleurs lourdes et accablantes qui préparent les orages.

Tous les autres vents, je l'ai déjà dit, ne sont que des intermédiaires entre ces deux grands courans atmosphériques, polaire et équatorial : aussi partagent-ils en quelque sorte les caractères de ces courans, dont ils marquent la succession. Le vent du nord étant froid, le vent de l'ouest humide, le vent du nord-ouest doit naturellement être à la fois humide et froid. Les vents qui soufflent entre l'est et le sud sont secs et chauds. On a remarqué que le vent d'est, lors même qu'il est très chaud, donne rarement lieu à des orages à cause de sa grande sécheresse. Pour qu'il soit accompagné de ce phénomène météorologique, il faut que plusieurs jours de très forte chaleur aient amené l'évaporation dans l'atmosphère d'une grande quantité d'eau; dans ce cas, les orages sont marqués par une extrême violence, car ils sévissent sur de vastes plaines continentales qui n'absorbent point l'électricité.

La direction du vent a une influence prépondérante sur les caractères du temps; mais les effets du même vent diffèrent suivant les conditions particulières de l'atmosphère qu'il traverse. S'il fait chaud, le vent froid occasionne une condensation de vapeur, et la pluie continue jusqu'à ce que l'air soit descendu à la température du vent. Quand cet équilibre est rétabli, le ciel redevient clair. Si pendant l'hiver le temps est doux et si le vent tourne du sud-ouest au nord-ouest, il doit, par des raisons semblables, commencer à neiger, puis le temps se met au beau et au froid. Fait-il au contraire froid quand arrive un vent chaud, ce vent se refroidira en abandonnant sa vapeur sous forme de nuages et de pluie, puis le ciel se découvrira de

nouveau. Ces alternances sont très fréquentes à l'époque des équinoxes; les ondées torrentielles et les échappées de soleil se succèdent alternativement, et ces variations sont alors une conséquence du passage du soleil dans un autre hémisphère et du trouble général qui en résulte dans l'atmosphère.

Pendant que le vent accomplit sa rotation régulière de l'est au sud, du sud à l'ouest, de l'ouest au nord, du nord à l'est, le baromètre en accuse sans cesse toutes les variations. Par le vent du nord-est, la pression barométrique dépasse d'environ 6 millimètres celle qu'on observe par le vent opposé du sud-ouest. Le baromètre nous apprend aussi quand le temps doit s'établir d'une manière stable. Pour le *beau fixe* par exemple, il monte un peu au-dessus de la pression maximum ordinaire; pour le *mauvais temps fixe*, il descend au-dessous du minimum de pression correspondant au vent équatorial. Quand on met les attributs du temps sur l'échelle barométrique, on inscrit *temps variable* en face de la division qui représente la moyenne barométrique de l'année entière. Dans leur mouvement giratoire, les vents, avons-nous dit, s'arrêtent de préférence dans nos climats à l'angle du nord-est et à celui du sud-ouest. Il faut ajouter que la station du vent se prolonge surtout dans ce dernier angle : c'est de ce côté que le vent souffle pendant une bonne moitié de l'année. On peut facilement en avoir des preuves en examinant par exemple dans quel sens s'inclinent les arbres isolés dans de grandes plaines où rien n'arrête l'effort des courans aériens; ceux qui font tourner les moulins à vent pour les amener dans la direction où ils peuvent le mieux recevoir l'impulsion de l'atmosphère connaissent bien cette prédominance des vents du sud-ouest. C'est à l'air chaud et humide du courant équatorial que l'Irlande doit cette belle végétation qui l'a fait surnommer la verte Érin. La prédominance des vents du sud-ouest dans toute la partie de l'Océan-Atlantique qui sépare les parages de la Nouvelle-Angleterre de ceux de la Grande-Bretagne explique aussi pourquoi la traversée des navires est plus rapide des États-Unis en Angleterre que dans le sens opposé.

Il faut, dans nos climats, un certain nombre de jours pour que le mercure du baromètre, après s'être élevé au-dessus du point le plus bas, revienne à son point de départ : cette espèce de marée du mercure, image raccourcie d'une grande marée atmosphérique, coïncide avec une rotation complète de la rose des vents. Ainsi se trouvent liés, par une loi générale, les mouvemens du baromètre et des courans aériens. Cette belle loi de la rotation des vents, déjà entrevue confusément par bien des observateurs, parmi lesquels nous pourrions nommer Aristote, Pline et Bacon, a été mise par M. Dove hors de toute contestation; elle est devenue en quelque sorte le fon-

dement de la météorologie. Dans nos pays, il faut environ de dix à vingt jours au vent pour exécuter sa rotation tout entière. Un pareil phénomène ne peut, on le conçoit aisément, avoir une absolue rigueur : la flèche de la girouette est parfois soumise à des oscillations, et ne tourne pas invariablement du même côté; mais au milieu de ces variations elle a un mouvement général que la loi de Dove exprime. Les rotations qui se font parfois dans le sens contraire à ce mouvement général, et qu'on pourrait nommer rétrogrades, n'atteignent jamais en ampleur les rotations directes. C'est ainsi qu'en observant la rose des vents pendant cinq années consécutives à Berlin, depuis 1831 jusqu'à 1835, on a trouvé qu'en moyenne, pour douze révolutions directes ou conformes à la loi de Dove, il n'y en avait que trois rétrogrades. La rotation ordinaire ne manque donc jamais de s'accomplir malgré ces interruptions. On comprendra bien ce phénomène en le comparant à la marche d'un homme qui, pour parcourir une certaine distance, ferait quelques pas en avant, puis un pas en arrière, puis avancerait de nouveau, pour reculer encore d'une quantité moindre. Ces reculs ne l'empêcheraient point, à la longue, d'arriver au terme fixé : il s'agit simplement pour lui de faire plus de pas vers son but qu'en sens contraire. A la réunion de l'association britannique pour l'avancement des sciences qui eut lieu à Glasgow au mois de septembre 1855, en rendant compte des travaux de l'observatoire météorologique de Liverpool, on montra que de 1852 à 1855 il y avait eu en moyenne vingt-cinq révolutions directes des vents dans cette ville sur neuf révolutions rétrogrades : la différence était donc égale à seize, c'est-à-dire que la flèche de la girouette était revenue seize fois à sa place première après s'être tournée vers tous les points de l'horizon. A l'observatoire de Greenwich, des observations faites pendant quatorze années, de 1842 à 1855, montrent qu'en moyenne la girouette revint treize fois par année, après des tours entiers, à la place occupée par elle au 1er janvier. A Bruxelles, ce chiffre s'est élevé à quatorze en moyenne, d'après M. Quételet, depuis 1842 jusqu'à 1846. Ces chiffres sont assez peu différens à Liverpool, à Bruxelles, à Berlin, et je pourrais même ajouter en Russie, car des observations faites à Kharkof par M. Lapshine montrent que l'excès des révolutions directes sur les révolutions rétrogrades s'y est élevé à quinze pendant les années 1845-1849. Ce fait important prouve que le régime des vents, si l'on pouvait employer ce mot, est à peu près le même partout, et que les effets s'en font sentir d'une manière assez uniforme sur des zones terrestres d'une très grande étendue.

Les gens de mer se sont toujours défiés à bon droit des mouvemens du vent qui s'opèrent en sens rétrograde; quand le vent passe

de l'ouest à l'est par le sud, on dit qu'il tourne contre le soleil; quand il passe de l'ouest à l'est par le nord, il suit le soleil. On comprend ainsi aisément ce proverbe des marins anglais :

When the wind veers against the sun
Trust it not, fort back it will run.

La loi de la rotation normale des vents a déjà été reconnue dans toute l'Europe, dans l'Amérique du Nord et dans l'autre hémisphère, sur la côte du Chili et à l'embouchure du Rio de la Plata. On peut dès ce moment admettre qu'elle a un caractère de généralité qui la rend partout applicable, et qu'elle est propre à donner les indications les plus sûres pour la prédiction du temps à des termes rapprochés. Pour l'interpréter d'une manière convenable, il est nécessaire de savoir exactement de quelle façon les instrumens météorologiques accusent les divers mouvemens du vent. Le baromètre descend à mesure que le vent va de l'est au sud-est et au sud; il arrive au point le plus bas par le vent de sud-ouest, remonte quand le vent vient de l'ouest, du nord-ouest et du nord, et arrive au point le plus élevé quand le vent se fixe au nord-est. Le thermomètre suit une marche également liée à la direction des courans atmosphériques; il monte par les vents d'est, du sud-ouest et du sud, reste stationnaire pour celui du sud-ouest, baisse pendant que le vent tourne de l'ouest au nord, remonte quand le vent dépasse le nord-est. Les oscillations ou les marées barométriques et thermiques obéissent donc fidèlement à la loi de succession des vents, et les arrêts, les points les plus élevés et les plus bas de l'échelle que longe le mercure, sont en coïncidence avec les directions les plus remarquables et les plus constantes du courant équatorial et du courant polaire. Quant à la vapeur d'eau constamment répandue en proportion variable dans l'atmosphère, elle suit directement dans son état d'élasticité les variations de la température, et elle exerce une pression d'autant plus forte qu'elle est à une température plus élevée. Il en résulte que la force élastique de la vapeur d'eau disséminée dans l'atmosphère augmente quand le vent passe de l'est au sud, devient stationnaire quand le vent franchit l'intervalle du sud et de l'ouest, diminue quand celui-ci passe de l'ouest au nord, et redevient stationnaire quand le courant polaire a la direction normale du nord-ouest. Les pressions de l'air sec suivent une marche exactement opposée : elles sont en rapport immédiat avec les variations du baromètre; or le poids de l'amosphère se compose du poids d'une certaine masse d'air sec augmenté de celui d'une certaine quantité de vapeur d'eau; les variations qui se produisent dans ce poids, dont le baromètre indique le total, se composent donc de deux élémens

distincts qu'il importe de connaître dans l'appréciation exacte du temps.

De cet ensemble d'observations on peut conclure sans difficulté qu'au point de vue de la prédiction du temps les indications du baromètre ont besoin d'être interprétées d'une manière judicieuse, et qu'il faut tenir compte de la rotation des vents et de l'état du ciel. Les échelles fixes qu'on attache aux baromètres, et sur lesquelles on écrit le temps en face des diverses hauteurs que le mercure atteint, peuvent être souvent trompeuses; entre autres défauts, elles ont l'inconvénient de s'appliquer aussi bien à l'hiver qu'à l'été, quoique les marées atmosphériques et par conséquent les marées barométriques soient bien plus considérables dans la saison froide que dans la saison chaude. L'échelle hivernale devrait occuper un espace au moins deux fois plus grand que l'échelle de l'été. La condensation de la vapeur d'eau et par conséquent la formation de la pluie, de la neige, du grésil, des brouillards, se produisent dans des circonstances barométriques toutes contraires, suivant que le vent souffle du côté de l'ouest et du côté de l'est; quand il souffle de l'occident, la condensation de la vapeur d'eau coïncide avec l'ascension du baromètre; quand le vent souffle du côté de l'est, elle coïncide au contraire avec la descente du mercure. C'est surtout parce que le premier de ces deux phénomènes manque rarement de se produire que le baromètre a conservé son crédit. C'est pour la même raison qu'on entend dire : la neige amène de nouveaux froids; cela est bien vrai quand elle tombe par un vent occidental, mais cesse de l'être quand le vent est oriental, ce qui est à la vérité beaucoup moins fréquent : dans cette dernière circonstance, le temps s'adoucit au contraire après que la neige est tombée.

Les instrumens qui nous apprennent de quelle quantité d'humidité l'air est chargé se nomment *hygromètres;* il y en a de toute sorte : tantôt c'est un cheveu qui, par la contraction ou l'allongement, indique l'état hygrométrique de l'atmosphère, tantôt on reproduit en petit dans des appareils variés le phénomène de la rosée, en obtenant la condensation artificielle de la vapeur d'eau atmosphérique sur une surface qui se refroidit et dont on connaît la température. Le rapport entre la température à laquelle cette rosée se forme et celle de l'air indique immédiatement la proportion de l'humidité qui s'y trouve répandue. Nos sens nous permettent aussi d'apprécier, quoique d'une façon grossière, l'état hygrométrique du ciel; ainsi, quand l'air est parfaitement sec, les objets nous paraissent plus lointains, les horizons plus profonds, les lumières éloignées semblent des points très faibles. Quand l'atmosphère est tout imprégnée de vapeur d'eau et que la pluie est prochaine, les horizons se rétré-

cissent, les plans les plus éloignés, au lieu d'être perdus dans une poussière nébuleuse, ont une netteté inaccoutumée, les montagnes lointaines prennent une teinte plus bleue; la nuit, les lumières s'entourent d'une large auréole et semblent plus colorées. Ce sont là des signes presque infaillibles de pluie; mais ces nuances qui tiennent aux distances, aux tons plus ou moins chauds de la lumière, à la netteté ou au vague du lointain, peuvent à peine se décrire en termes appropriés; l'observation personnelle et l'habitude de la contemplation permettent seules de les bien saisir.

La vapeur d'eau compte pour une proportion extrêmement variable dans le poids total de l'atmosphère qui pèse sur le baromètre, et, sans l'hygromètre, nous ne pourrions mesurer la part exacte qui revient à cet élément. M. Dove a le premier porté une attention sérieuse sur l'importante distinction qu'il y a toujours lieu de faire entre le poids de l'air et celui de l'eau qui s'y trouve évaporée. Dans certaines stations météorologiques qui jouissent d'un climat constamment très sec, l'un de ces élémens se trouve éliminé. Beaucoup d'observatoires météorologiques disséminés dans les grandes plaines de l'empire russe sont dans ce cas, ceux par exemple d'Ekaterinenbourg et de Nertshinsk. Sur ces points, on peut facilement étudier les variations diurnes de la pression barométrique, car, indépendamment des grandes marées qui tiennent à la rotation du vent, on y observe une petite oscillation barométrique journalière, déterminée par les changemens de température qui s'opèrent dans l'atmosphère durant un jour et une nuit. Partout où l'air est complétement sec, un abaissement correspond au moment où la température est la plus froide, un relèvement accompagne le moment le plus chaud de la journée. Dans les lieux ordinaires où l'air est humide, la même règle s'applique, pourvu qu'on ait soin de retrancher de la pression barométrique totale la part qui revient au poids de la vapeur d'eau. Outre les variations journalières du baromètre et celles que détermine la rotation des vents, on distingue encore celles qui différencient les diverses saisons de l'année. Dans ces derniers chiffres, la relation de la hauteur du mercure avec la température n'est pas aussi nettement marquée que dans l'intervalle de vingt-quatre heures; néanmoins l'on peut dire d'une manière générale que le baromètre se tient le plus haut dans les mois les plus froids, et le plus bas dans les mois les plus chauds.

Le baromètre et le thermomètre sont deux instrumens météorologiques inséparables. L'observation du thermomètre doit se faire chaque jour à des intervalles bien choisis, et devrait aussi avoir lieu la nuit. Il est souvent inutile de conserver tous les chiffres ainsi relevés quand ils ne doivent servir qu'à calculer la moyenne thermique de l'année entière ou celle des mois et des saisons. M. le pro-

fesseur Dove a réuni dans de magnifiques cartes publiées sous les auspices de l'Académie des sciences de Berlin les résultats des observations faites dans mille stations environ du globe. Sur ces cartes, les points qui jouissent de la même température moyenne sont réunis entre eux par des lignes qui donnent ainsi aux yeux une représentation graphique de la distribution de la chaleur sur le globe.

On connaît assez bien aujourd'hui tout ce qui se rapporte aux températures moyennes de l'année dans beaucoup de régions terrestres, ainsi qu'aux variations périodiques de la chaleur dans les différentes saisons; mais on est encore bien loin d'avoir approfondi ce qui touche aux variations irrégulières des phénomènes météorologiques. Il est incontestable pourtant que les climats subissent parfois une sorte de dérangement plus ou moins prolongé, et que les températures s'écartent d'une manière anomale des moyennes ordinaires que l'observation d'un très grand nombre d'années avait fait reconnaître. Ces déviations peuvent embrasser des saisons, sinon des années entières, et se font quelquefois remarquer sur des parties fort étendues de la terre. On a estimé que, pour élucider cette difficile question des perturbations irrégulières du temps, il est nécessaire de prendre des moyennes de température qui embrassent une période moindre qu'un mois, et dans la plupart des observatoires météorologiques on s'assujettit à enregistrer des moyennes qui comprennent cinq jours consécutifs. On arrivera sans doute un jour à de curieux résultats en comparant l'intensité des variations non périodiques dans les diverses parties de la terre; on reconnaîtra sur la planète des régions à climats plus ou moins stables, et l'on sera peut-être conduit à trouver l'origine de ces perturbations.

Les variations irrégulières du climat présentent un intérêt des plus vifs, parce qu'elles s'accompagnent d'ordinaire de toute une série de phénomènes météorologiques exceptionnels. Sous ce rapport, nous ne pouvons mieux faire que de jeter les yeux sur l'année qui vient de s'écouler, et qui mérite assurément une mention spéciale dans les fastes météorologiques. L'hiver de 1858 à 1859 fut, on peut s'en souvenir, peu rigoureux; l'été qui le suivit se montra très chaud, et même exceptionnellement sec; c'est à cette dernière circonstance sans doute qu'il faut attribuer l'apparition inattendue, dans la nuit du 28 au 29 août, d'une aurore boréale dont la splendeur fut admirée, non-seulement à Paris et dans tout le nord de l'Europe, mais jusqu'à Rome, où une semblable apparition est un phénomène très rare. L'aurore fut aperçue aussi à San-Francisco en Californie, au Canada, dans les États-Unis jusqu'à la latitude de Saint-Louis; dans la partie nord du continent américain, où les aurores boréales sont assez fréquentes, on n'en avait pas vu d'aussi belle depuis vingt ans. L'intensité des forces qui donnent naissance

à cette poétique et mystérieuse apparition doit avoir été très puissante, car le ciel s'illumina jusqu'à l'île de Cuba, qui se trouve pourtant placée au-delà du tropique du Cancer.

Une seconde aurore boréale, qui fut comme une terminaison de la première, se montra en quelques endroits le 2 septembre, notamment à la Guadeloupe et à Cuba, où cette nouvelle illumination fut même plus brillante que la première. L'hémisphère opposé à celui que nous habitons paraît avoir ressenti au même moment le contre-coup de ce grand phénomène magnétique. La nuit du 1er septembre, on aperçut une aurore australe dans le Chili, à Concepcion, à Santiago, à Valparaiso. Pendant toute la période de ces apparitions, le magnétisme terrestre paraît avoir été fortement en jeu, et notre planète ressentit ce qu'on peut nommer un véritable orage magnétique. Les délicates aiguilles dont les oscillations trahissent les moindres fluctuations de la force magnétique restèrent dans un état d'agitation continuelle et se trouvèrent comme affolées pendant une grande partie de ce temps. Plusieurs jours déjà avant l'aurore boréale vue à Paris, les mouvemens incohérens de la boussole attestaient à l'Observatoire de grandes perturbations; l'orage devint ensuite assez fort pour mettre obstacle à la transmission des dépêches sur un très grand nombre de lignes télégraphiques; les fils, qui sont toujours en communication avec la terre, se trouvaient parcourus par des courans venus du sol et tout à fait impossibles à contrôler. Le même fait se reproduisit aux États-Unis. Le 12 octobre, les aiguilles magnétiques ressentirent un nouvel orage à Paris, à Lisbonne, à Rome, à Pétersbourg; mais l'intensité de cette perturbation ne fut point assez grande pour permettre à l'aurore boréale de se montrer.

Il serait peu philosophique de ne pas chercher quelque connexité entre l'ensemble des phénomènes que je viens de rappeler et les ouragans qui se déchaînèrent pendant le mois d'octobre 1859 sur une partie de l'Europe. La tempête sévit principalement sur les côtes occidentales de notre continent, et notamment sur celles de l'Angleterre. De nombreux naufrages signalèrent la fatale nuit du 26 octobre, entre autres celui du bateau à vapeur le *Royal-Charter*, venant d'Australie avec quatre cents passagers, qui alla se perdre corps et biens non loin de Holyhead sur les rochers de la côte. La tempête n'épargna pas même les navires réfugiés dans les ports: dans celui de Holyhead se trouvait à l'ancre ce gigantesque *steamer* qui, nommé d'abord le *Leviathan*, s'appelle aujourd'hui le *Great-Eastern* (1). Durant la nuit du 25 octobre, l'énorme vaisseau courut

(1) Ce vaisseau-monstre, de 22,500 tonneaux, la dernière œuvre du célèbre Brunel,

les plus sérieux dangers. J'ai rarement lu un récit plus dramatique que celui d'un correspondant du *Times* qui se trouvait à bord pendant la tempête. Toute la nuit, il fallut mettre les roues en mouvement pour lutter contre l'effrayante pression qui raidissait les ancres et menaçait sans cesse de les rompre. La jetée qui fermait le port était dominée par un phare; longtemps elle fut assiégée par les vagues furieuses qui venaient de la haute mer; elle céda enfin, et en un instant les immenses madriers furent balayés par les vagues. Le phare s'écroula, et la seule lumière qui éclairât cette scène de désolation fut éteinte. La pluie tombait à torrens, le vent soufflait avec une telle violence qu'il était impossible d'entendre les ordres et de se tenir sur le pont du navire; on voyait passer de temps en temps les silhouettes sombres de quelques bâtimens en détresse que le vent poussait aux rochers de la côte. Le vaisseau géant put néanmoins résister à ce conflit des élémens; les madriers de la jetée vinrent embarrasser ses roues et son hélice, une des ancres céda, mais au matin le bâtiment était encore à sa place, au milieu d'une mer qui commençait à se calmer et balançait sur ses vagues déjà moins puissantes les nombreux débris dont elle était jonchée.

L'escadre d'évolutions anglaise subit également l'assaut de cette épouvantable tempête, et dans l'histoire des mouvemens qu'elle exécuta on a signalé des détails météorologiques d'un très grand intérêt. La flotte avait quitté Queenstown pour faire l'exercice à feu en pleine mer; dès que la tempête se déclara, l'amiral résolut de faire tête courageusement. Le vent atteignit bientôt une intensité effrayante, puis tout d'un coup il tomba, le ciel se découvrit et le soleil brilla quelque temps; après cette courte éclaircie, le vent vira subitement du sud-est au côté opposé de l'horizon, et l'ouragan un moment interrompu reprit toute sa fureur. Cette série de phénomènes indique que la tempête était du genre de celles que l'on nomme tempêtes tournantes ou cyclones, véritables trombes de vent qui balaient la terre en tournant sur elles-mêmes.

M. Dove, tirant profit de toutes les descriptions connues des tempêtes tournantes, est parvenu à élucider, mieux que personne ne l'avait fait avant lui, les lois qui règlent ces grandes perturbations atmosphériques. Il attribue les tempêtes tournantes au conflit de deux grands courans aériens qui soufflent dans des directions opposées. On ne saurait mieux faire comprendre le mouvement d'une semblable tempête qu'en le comparant à ceux des danseurs qui

paraît voué à toutes les mésaventures. Ses débuts ont été si malheureux qu'en ce moment les compagnies d'assurances demandent une somme six fois plus grande que de coutume aux hardis amateurs qui vont bientôt accompagner le *Leviathan* dans un voyage d'essai à New-York.

tournent tout en avançant. On peut observer le même phénomène en petit dans une de ces colonnes de poussière qui l'été balaient souvent les chemins. On les voit tourner légèrement et en même temps progresser, quelquefois vite, quelquefois avec une extrême lenteur. Un intéressant passage des *Observations sur les Tempêtes tournantes*, publiées par ordre de l'amirauté anglaise, donne une idée exacte de ces ouragans (1). « Un caractère remarquable de ces ouragans est l'accroissement de leur violence dans le voisinage du centre du tourbillon. Ceux qui ont acheté chèrement leur expérience en traversant le centre d'un de ces ouragans parlent du bouleversement de la mer comme de quelque chose d'horrible; s'élevant en montagnes pyramidales de tous les côtés de l'horizon, elle retombe sur le navire, et déferle sur lui comme sur un rocher. D'un autre côté, il y a des exemples d'un ouragan qui se calme brusquement au centre même du tourbillon, les nuages se dispersent pendant quelques courts momens trompeurs; mais bientôt, comme s'il acquérait une nouvelle force par un instant de calme, le vent revient en décuplant sa furie. On peut ajouter que peu de navires ont passé par une semblable épreuve sans y laisser leurs mâts ou leur gouvernail, ou même sans éprouver de plus grands malheurs encore, et que par conséquent, quelle que soit la perte de temps, de travail et de chemin que cela doive coûter, tout homme dans son bon sens doit s'éloigner du centre d'un ouragan. »

Tous ceux qui se sont attachés à l'étude de ces dangereuses tempêtes, qui balaient souvent des espaces immenses, ont observé que le mouvement de rotation s'opère toujours dans le même sens à l'intérieur du tourbillon aérien. Dans notre hémisphère, il a lieu en sens contraire à la marche du soleil, c'est-à-dire de droite à gauche, pour un observateur qui serait placé au centre. Dans l'hémisphère boréal, le mouvement se fait de gauche à droite. En parlant de la rotation normale des vents, j'ai fait voir que le vent tourne comme l'aiguille d'une horloge; dans le tourbillon des tempêtes, il tourne au contraire dans le sens opposé. Cette observation est extrêmement précieuse, car elle permet au navigateur qui croit être entré dans la zone d'une cyclone de gouverner de façon à échapper en ne courant que les moindres dangers. Les tempêtes tournantes ont pour théâtre habituel l'Océan-Atlantique, où elles suivent de préférence la grande courbe tracée par le courant marin nommé *gulf stream*, qui verse les eaux chaudes des tropiques dans les mers du nord; elles se font sentir aussi sur l'Océan-Indien et dans les mers de la Chine, où on les nomme *typhons*. Les points de départ habituels de ces trombes

(1) Nous empruntons la traduction de M. Hommey, lieutenant de vaisseau de la marine française.

aériennes sont les mers des Antilles, les parages de Madagascar et ceux des Philippines. Elles sévissent surtout dans chaque hémisphère après le solstice d'été, c'est-à-dire, dans notre hémisphère, du mois de juillet au mois d'octobre, et, dans l'hémisphère opposé, de janvier en avril. Dans l'Océan-Atlantique, elles sont le plus fréquentes pendant les mois d'août et de septembre; dans l'Océan-Indien, en septembre, octobre et novembre, quand la mousson du sud-ouest est remplacée par celle du nord-est.

Le baromètre annonce toujours les tempêtes tournantes par un abaissement exceptionnel, et les indications qu'il fournit sont particulièrement sûres dans les mers torrides, où les typhons sévissent avec le plus de fureur, parce qu'entre les tropiques il se maintient à des hauteurs tellement constantes qu'une variation importante permet de prédire à coup sûr une catastrophe. La vitesse de translation de ces tempêtes n'est pas très considérable; le centre du tourbillon ne parcourt que dix ou trente milles à l'heure : aussi, quand il traverse un continent, on peut aisément en suivre la marche et en annoncer l'arrivée par des dépêches télégraphiques. La force de ces ouragans est quelquefois terrible. En 1825, un rapport du général Baudrand constate que le vent enleva à la Guadeloupe trois pièces de 24; en 1837, pareille chose se renouvela sur les batteries de l'île danoise Saint-Thomas, l'une des Antilles; la même tempête fit d'épouvantables brèches au fort construit à l'entrée du port; une maison entièrement neuve fut arrachée à ses fondations. Sans remonter si loin, la tempête du 2 juin de l'année actuelle 1860 eut des effets semblables à Saint-Malo : la bourse en construction fut entièrement rasée, les charpentes et les murailles furent démolies, et il ne reste aujourd'hui que les fondations.

La question des tempêtes tournantes a été l'objet de remarquables travaux, dus principalement à M. Redfield, de New-York, qui a spécialement étudié la marche des ouragans qui balaient les côtes des États-Unis, et à sir William Reid, ancien gouverneur des îles Bermudes. Toutes leurs observations tendent à confirmer la justesse des inductions de M. Dove. Ils ont montré en outre que les tempêtes prennent naissance d'ordinaire dans la zone tropicale, commencent à se diriger dans la direction du sud-ouest au nord-est sur l'hémisphère boréal; qu'aussitôt arrivées dans la zone tempérée, elles dévient et marchent du sud-ouest au nord-est en s'infléchissant ainsi presque à angle droit. Dans la zone tropicale, le tourbillon conserve partout le même diamètre; dans la zone tempérée, il s'élargit de plus en plus à mesure qu'il arrive à des latitudes plus septentrionales. Ainsi les tempêtes de l'Atlantique ont pour point de départ les petites Antilles; elles longent la ligne qui unit Porto-Rico à Haïti et Cuba, rasent la Floride, suivent les contours des États-Unis,

et le tourbillon agrandi, après avoir traversé l'océan, vient épuiser sa fureur sur l'extrémité occidentale de l'Europe. Quelquefois cependant les tempêtes vont des Antilles se jeter droit au fond du golfe du Mexique, remontent l'immense vallée du Mississipi et viennent balayer le Canada et les états de la Nouvelle-Angleterre. La grande tempête de 1830 toucha l'île Saint-Thomas le 12 août, les Bahamas le 14, le 15 et le 16 elle franchit la Georgie et les Carolines, le 17 la Virginie, le Maryland, New-Jersey et New-York, le 19 elle atteignit Terre-Neuve; elle mit ainsi sept jours entiers à parcourir l'orbe atlantique. Quand un navire se trouve entraîné dans le tourbillon, il arrive quelquefois qu'il accomplit circulairement un très grand parcours sans beaucoup avancer. Les typhons des mers de la Chine sont remarquables par la lenteur du mouvement de translation. Piddington, qui décrivit il y a déjà longtemps les tempêtes de ces parages, raconte que le brick *Charles Heedle* appareilla de Maurice en février 1835; rencontrant un typhon et emporté avec lui, le brick dessina cinq grandes circonférences et parcourut ainsi treize cents milles pour se retrouver, la tempête terminée, à trois cent cinquante-quatre milles seulement du port.

En analysant soigneusement les pressions barométriques sur tous les points du globe où on les a observées, M. Dove s'est trouvé amené à penser qu'il existe, outre les courans réguliers, l'un polaire, l'autre équatorial, un courant élevé qui déverse sur le continent américain et dans la direction de l'ouest à l'est l'air échauffé sur les immenses plateaux de l'Asie et de l'Afrique; ce courant supérieur rencontre le vent de sud-ouest, qui est le contre-courant ordinaire des vents alizés, et le force à redescendre. Un tourbillon prend ainsi naissance et se dirige du sud-est au nord-ouest, en avançant au milieu des vents alizés; arrivé dans la zone tempérée, le tourbillon s'élargit en traversant les masses d'air qui vont du sud-ouest au nord-est. — J'avoue que l'explication des tempêtes de l'Océan-Atlantique présentée par M. Dove laisse bien des doutes dans mon esprit. Je ne vois pas très clairement comment l'hypothèse d'un déversement d'air opéré dans les régions supérieures de l'atmosphère peut s'accorder avec le remarquable abaissement de la pression barométrique qui signale toutes les grandes tempêtes tournantes; mais l'autorité de M. Dove en météorologie est si considérable que j'ai dû rapporter une explication qui en tout cas peut mettre les savans sur la voie de recherches fécondes.

Les tempêtes tournantes ne s'annoncent pas seulement par l'abaissement du baromètre : d'autres circonstances permettent de les prédire. Dans cette immense trombe cylindrique, l'air monte sans cesse en tournant, et il se forme une condensation de vapeur d'eau dans les régions élevées : c'est pour cela que les marins redoutent avec

tant de raison les petits nuages noirs qui apparaissent tout d'un coup au milieu d'un ciel serein. Ces nuages, qu'on nomme *œils de bœuf*, grandissent rapidement et remplissent bientôt tout le ciel : alors la tempête se déclare. Grâce à ces divers pronostics, la marche des ouragans de l'Océan-Atlantique est aujourd'hui assez bien connue pour qu'on puisse en annoncer l'approche d'un port à l'autre sur les côtes des États-Unis. Sur le bord occidental de la région parcourue par ces tempêtes, le vent souffle du nord-est, et du sud-ouest sur le côté opposé de la zone. Le long des côtes de l'Amérique du Nord, le vent des tempêtes est donc ordinairement un vent du nord, ce que Franklin avait déjà remarqué; quand elles viennent affleurer l'Europe, c'est au contraire un vent du sud-ouest.

Les tempêtes qui prennent naissance dans les limites mêmes de la zone tempérée sont beaucoup moins importantes et beaucoup plus irrégulières que celles qui ont pour berceau les régions tropicales. Elles sont dues apparemment à la rencontre des courans polaire et équatorial, qui, au lieu de se traverser ou de se superposer en couches parallèles, entrent directement en lutte. Lorsque l'une de ces grandes masses d'air refuse en quelque sorte le passage à l'autre, il se produit une grande accumulation d'air, et le baromètre monte très haut. Bien trompé serait alors celui qui, se fiant aux inscriptions de l'échelle barométrique, annoncerait le beau temps fixe : un épouvantable ouragan lui donnerait bientôt un démenti.

La grêle, un des phénomènes météorologiques les plus bizarres, prend d'ordinaire naissance dans des tourbillons ou trombes d'air qui sont des miniatures des grandes tempêtes tournantes. On peut en prévoir l'approche quand on voit se former un nuage en colonne qui touche la terre d'un côté, de l'autre le ciel, avec des contours nettement accusés. Une espèce de bruissement particulier annonce la chute des petits projectiles de glace, qui se forment par le tournoiement rapide d'un grain de neige à l'intérieur d'un nuage où il se trouve sans cesse jeté du côté le plus chaud au côté le plus froid, et s'entoure ainsi chaque fois d'une couche de glace nouvelle.

Par les renseignemens qu'elle fournit, la météorologie s'est trouvée en mesure de rendre des services immenses à la marine, et le cercle de ces heureuses applications doit s'étendre chaque jour. Chaque année, le nombre des naufrages, ou du moins la proportion de ces catastrophes au nombre des navires nécessaires au commerce du monde, ira en diminuant, à mesure que l'on connaîtra mieux les règles que la nature s'impose jusque dans ses fureurs les plus sauvages, et que la télégraphie électrique mettra plus de points terrestres en communication, soit sur les continens, soit à travers les mers. La météorologie marine restera sans contredit la branche la plus essentielle et la plus utile de la science nouvelle, dont j'ai pré-

senté les méthodes principales et les résultats les plus saillans. Les navigateurs de tous les pays civilisés rivalisent aujourd'hui de zèle pour ajouter de nouveaux matériaux à ceux que Maury a coordonnés dans une première synthèse. La météorologie terrestre est soumise aux mêmes lois générales que celle des mers, mais tandis qu'à la surface des océans aucun obstacle n'en dénature les effets, sur la terre ferme au contraire, l'élévation variable du sol, la nature particulière des terrains, les accidens topographiques, les chaînes de montagnes contribuent à compliquer les phénomènes.

A travers cette diversité, on peut encore distinguer toutefois des climats généraux qui embrassent des régions très considérables de la surface terrestre : ces régions se subdivisent elles-mêmes en provinces météorologiques distinctes, souvent renfermées entre des limites fort étroites. Prenons la France pour exemple : elle se divise en deux grandes régions météorologiques, la région septentrionale et la région méditerranéenne. La première n'est que la continuation des îles britanniques, des Pays-Bas, de l'Allemagne du nord, pays à altitudes peu élevées, où les pluies, fréquentes, mais modérées, sont amenées par les vents d'ouest qui soufflent de l'Océan-Atlantique. Dans la zone méditerranéenne, qui forme ce que l'on nomme le midi de la France, les pluies sont apportées par les vents d'est qui balaient la grande mer intérieure qui sépare l'Europe de l'Afrique; elles sont torrentielles, tombent en quantités très inégales dans les diverses saisons : un été extrêmement sec sépare un automne et un printemps très pluvieux. Si, la part des climats généraux faite, nous examinons en détail les grandes zones dont je viens de parler, nous pourrons y découvrir une foule de petites provinces climatologiques bien définies; je n'en donnerai qu'un exemple : l'Alsace, abritée contre les vents d'ouest par la chaîne des Vosges, qui longe comme une haute muraille la vallée du Rhin, protégée contre les vents d'est par la Forêt-Noire, qui court parallèlement à la chaîne française, n'est ouverte qu'aux vents du nord et du sud, qui sont les vents du chaud et du froid excessifs : aussi les étés y sont-ils extrêmement chauds, et les verts bouquets du tabac, les hautes tiges du maïs, se rencontrent en abondance sur les riches plaines de cette partie de notre territoire. Les hivers, en revanche, y sont très rigoureux, la neige oppose souvent un obstacle considérable aux trains de chemin de fer qui circulent entre Strasbourg et Bâle; le Rhin, malgré la violence de son cours, a été quelquefois pris entièrement par les glaces. Des climats provinciaux enfin, on peut descendre aux climats tout à fait locaux. Comme exemple, je citerai Nice, ouverte seulement au vent du sud, Montreux, sur le lac Léman, défendu de tous côtés par des montagnes, et formant comme une oasis méridionale au pied septentrional des Alpes.

Considérée dans les traits les plus généraux, la science nouvelle n'est qu'une branche de la physique générale de notre globe, sur laquelle Alexandre de Humboldt a jeté tant d'éclat par ses longs et remarquables travaux. Des voyages entrepris dans les régions les plus diverses avaient de bonne heure tourné son attention sur les grandes questions de la géographie terrestre. En parcourant l'océan, en traversant les Andes, en visitant les Antilles, l'immense vallée de l'Orénoque, les plateaux élevés de Quito, les steppes désolés de la Russie et de la Sibérie, le savant Allemand étudia toujours avec le plus grand soin toutes les apparitions de la mer et de cet autre océan qu'on nomme l'atmosphère. De toutes les sciences, il n'en est peut-être pas de plus attrayante que la physique terrestre; outre les résultats scientifiques qu'elle recueille, elle peut fournir à un esprit philosophique les documens les plus précieux pour l'histoire des races humaines. Combien ne voit-on pourtant pas d'hommes, et je parle des plus cultivés, de ceux qui sont doués des plus remarquables qualités de l'esprit, complétement étrangers à tout ce qui concerne cette terre où s'écoule leur existence! Ils passent sur ce théâtre sans daigner l'apercevoir, ne regardant jamais qu'en eux-mêmes, sans connaître les pures et profondes jouissances que procure l'étude de la nature. Il y a, je le sais, des sciences qui, par la difficulté des méthodes, par la complication des objets, demeureront toujours l'occupation exclusive d'un petit nombre d'adeptes. Pour s'élever aux spéculations de la haute analyse mathématique, il faut en quelque sorte une organisation cérébrale toute particulière. Ce ne sont pas seulement les sciences abstraites qui restent hors de la portée du vulgaire : parmi les sciences naturelles, il en est dont les profondeurs échappent forcément à ceux que la vocation ne pousse point à y consacrer leur vie tout entière. La majorité des hommes ne peut aspirer qu'à connaître de ces sciences les résultats les plus larges et les plus philosophiques : de ce nombre sont la chimie, la physique proprement dite, la géologie, l'étude des animaux fossiles, la botanique même. Cependant la géographie physique et générale de notre planète pourrait, ce semble, être étudiée avec fruit par le plus grand nombre : elle ne réclame aucune discipline, aucune préparation scientifique sévère. Est-ce parce qu'elle s'adresserait si bien à la masse du public que cette science n'a pas dans notre pays une seule chaire pour se faire connaître? Il y a quelques années, une société météorologique s'est établie en France : ses publications méritent les plus grands éloges; pourtant le cercle de son activité ne paraît pas s'agrandir, et cette utile fondation n'a pas obtenu ce patronage désintéressé des grands noms et de la richesse qui, chez nos voisins d'Angleterre, ne fait jamais défaut aux sociétés savantes et en assure la prospérité matérielle.

L'observation des grands phénomènes physiques de la nature n'a pas seulement de très nombreuses et très utiles applications, elle est encore une source féconde de plaisirs; elle met celui qui vit toujours dans les mêmes lieux en harmonie avec tout ce qui l'entoure, elle exalte ce sentiment si doux qui fait qu'on reste attaché au pays où l'on a reçu les impressions durables de l'enfance, et qu'on aime toujours, si tristes et si désolés qu'ils soient, les endroits où l'on a longtemps vécu. Le voyageur trouve dans la nature extérieure un sujet perpétuel d'intérêt; il compare, il étudie les rapports du monde physique avec les caractères des nations, les mœurs et l'histoire. Je ne me dissimule pas qu'en invitant tout le monde à étudier les sciences, on rencontre la double opposition des savans, qui ont pour tout ce qui n'est pas spécialité scientifique une horreur et un mépris sincères, des esprits délicats et amis des lettres, qui paraissent craindre de voir le sentiment de la conscience et de la personnalité humaine s'amortir chez ceux qui s'occuperaient trop d'un monde inanimé réglé par des lois inflexibles et fatales. Il est bien vrai que les âmes blessées par le spectacle des choses humaines pourraient trouver des consolations dans la contemplation d'un monde infini : qui pourra jamais empêcher que la sérénité, l'immutabilité de la nature ne contrastent avec nos agitations et nos incertitudes? Ce que je ne consentirai jamais à croire, c'est que la connaissance des grandes lois qui président à l'accomplissement des phénomènes célestes ou terrestres puisse abaisser les âmes ou amollir les caractères; il semble au contraire qu'en ne franchissant jamais les bornes de ce cercle étroit où nos intérêts, nos passions, nous mettent en lutte, l'esprit risque de se flétrir comme une fleur qui manque du grand air, et que, n'apercevant rien de stable dans le courant troublé des événemens humains, il perde peu à peu cette confiance virile qui est le secret du courage. L'homme a parfois besoin de reprendre des forces en touchant la terre, comme Antée. Les longs murmures des forêts, accens confus d'une langue surhumaine, les plages où l'on voit éternellement mourir et renaître les flots, la nuit avec ses mondes sans nombre qui nous sourient de loin, toutes ces sensations, tous ces spectacles nous sont bons. Ils agissent sur un sens intime perdu dans les profondeurs mêmes de l'être, sur une poésie native qui sommeille dans tout ce qui est animé. L'étude du monde nous console et nous fortifie, pourvu que nous y cherchions le divin. Les orages du ciel sont moins dangereux que ceux de notre âme, et mieux vaut quelquefois contempler les capricieuses déformations des nuées que les variations des hommes.

AUGUSTE LAUGEL.

LETTRES INTIMES

ET ENTRETIENS FAMILIERS

DE M. A. DE HUMBOLDT

Briefe von Alexander von Humboldt an Varnhagen von Ense aus den Jahren 1827 bis 1858; nebst Auszügen aus Varnhagen's Tagebüchern und Briefen von Varnhagen und Anderen an Humboldt, 1 vol.; Leipzig 1860.

Entre les vertus, grandes ou petites, qui recommandent la littérature de nos jours, il est impossible de placer la discrétion au premier rang. Alceste, il y a deux cents ans, parlant de la banalité des feuilles publiques, disait que son valet de chambre était *mis dans la gazette*; aujourd'hui ce valet écrirait la gazette lui-même et raconterait à sa manière ce qu'il a vu ou entendu chez Alceste. Y eut-il jamais pareille manie de commérages? a-t-on jamais abusé ainsi des noms propres, ramassé autant de vilenies, colporté autant de propos scandaleux ou ineptes? Quand on écrira notre histoire intellectuelle et morale, ce genre nouveau, j'en ai bien peur, devra tenir une place considérable dans les appréciations de l'historien. Si le XVIIe siècle a eu ses Tallemant des Réaux, si l'on voit pulluler au XVIIIe les révélations de salon ou d'antichambre, ces murmures vont se perdre dans le retentissement d'une littérature que passionnaient les grands intérêts de l'humanité. Puissent les *historiettes* et les *révélations* de ce temps-ci ne point apparaître à nos juges comme un des traits caractéristiques de la période que nous traversons!

Des causes très différentes ont contribué à l'accroissement de ces scandales. Il y en a de politiques, il y en a de littéraires. Les unes sont d'un ordre général, les autres tiennent aux circonstances du moment. Pour ma part, je ne suis pas de ceux qui attribuent à telle forme de gouvernement tel défaut de la littérature courante. Il y a peu de dignité, ce semble, à faire dépendre des événemens extérieurs ce qui relève avant tout de notre esprit. Je ne nie pas certes qu'il n'y ait de mauvais jours pour les peuples et que des influences fatales n'y sévissent : je nie que ces influences soient souveraines et qu'on soit excusable d'y succomber. Qui se sent un cœur viril n'admettra jamais de telles excuses. Ne disons donc pas : les circonstances ont tort. Osons dire sincèrement et courageusement : en nous est l'origine du mal, en nous aussi est le remède. Or, parmi les causes purement littéraires qui ont multiplié de nos jours ces puérils racontages, *pernicieux amusemens des esprits oisifs*, comme disait le bonhomme Gorgibus, il faut bien signaler d'abord les exemples donnés à la littérature inférieure par une certaine aristocratie de la plume. Nous avons perdu le respect, disait il y a longtemps déjà M. Royer-Collard; mais ceux qui devaient enseigner ce respect ont-ils été toujours fidèles à leur tâche? Tout en admettant que les plus grands doivent être les plus simples, je crois que M. Ernest Renan, avec son sens moral si haut et si fin, a été parfaitement inspiré quand il a flétri les familiarités de l'écrivain envers le public. Ces confidences sans noblesse, cette façon d'introduire le lecteur chez soi, cette manie de se mettre continuellement en scène, ces démangeaisons qui vous prennent d'étaler à tout propos le moi le plus haïssable, le moi vulgaire, le moi qui ne se respecte pas et s'inquiète peu d'être respecté des autres, tout cela sent l'histrion. A côté du sans-gêne des confidences, il y a les confidences prétentieuses, et après les vanités béates, les vanités féroces. Celui-ci semble dire : regardez-moi vivre, le spectacle en vaut la peine; celui-là raconte sa vie avant d'avoir vécu et reste en contemplation devant son image menteuse; le troisième, dans la furie de son orgueil, fait de sa biographie une espèce d'hécatombe : malheur à qui s'est trouvé sur son chemin et ne s'est pas prosterné! Il n'est pas besoin, je pense, de rappeler ici les œuvres fameuses où l'esprit de personnalité avec ses rancunes, ses colères, ses ardeurs de vengeance, s'est donné audacieusement carrière, se résignant parfois à attendre de longues années, afin que ses accusations, sortant de la tombe, produisissent un effet plus cruel.

Ces trois types, l'écrivain qui se met gaiement en scène et qui tutoie son lecteur, l'écrivain qui se peint et qui s'admire, l'écrivain qui confie à des manifestes posthumes la glorification de sa vie et

l'accomplissement de ses vengeances, ces trois types si fréquens de nos jours, sans parler des variétés qui s'y rattachent, ont dû nécessairement provoquer des répliques joviales ou des représailles amères. Aux familiarités de mauvais goût on a répondu par des bouffonneries d'atelier. Ceux qui étalaient si complaisamment leurs personnes en ont fait pour le spectateur un objet de discussions indiscrètes. Et comment les méchancetés à longue échéance combinées par les orgueilleux n'auraient-elles pas servi d'exemple et d'encouragement aux méchancetés de certains amuseurs publics? Goethe, en 1795, à propos des misères intellectuelles de son pays, a écrit des pages très vives sur le *sans-culottisme littéraire;* je ne viens pas ajouter un chapitre à ce manifeste, je veux seulement rappeler qu'en littérature comme en politique l'apparition des sans-culottes atteste des troubles graves dans la société tout entière, et que les classes d'en haut sont le plus souvent responsables des désordres d'en bas.

Ces réflexions se pressaient dans mon esprit pendant que je feuilletais un recueil de lettres posthumes dont toute l'Allemagne s'est émue. Encore un scandale! me disais-je, encore une excitation à la curiosité sournoise et à l'indiscrétion tracassière! Un grand nom, l'un des plus grands de ce siècle, pourra être invoqué en exemple par les plus petits esprits et les derniers des *pauvres diables*. Ils auront tort, je le sais bien, car le personnage éminent dont je veux parler n'est pas responsable de la faute qu'on lui fait commettre aujourd'hui. Il est mort, et, quoi qu'on puisse dire, je nie qu'un tel homme eût consenti à la publication d'un pareil livre; mais enfin, qu'il soit coupable ou non, c'est toujours lui qui parle, et quand la première émotion sera passée, ce n'est pas de l'indiscret éditeur, c'est de lui seulement qu'on se souviendra. L'usage même qu'on fait de son nom, le jeu qu'on se permet avec ses plus intimes paroles, est-ce là un précédent salutaire? Bien des vanités blessées ont poussé des cris quand cette correspondance a paru. Pour nous, étranger à ces questions de personnes, nous restons fort insensible aux plaintes et aux réclamations dont l'Allemagne a retenti; ce qui nous préoccupe avant tout dans ce singulier épisode, c'est la dignité des mœurs littéraires, déjà tant compromise de nos jours, chez les peuples germaniques non moins que chez les nations romanes; c'est aussi le respect de l'illustre écrivain auquel une main amie vient de porter atteinte avec une si naïve imprudence.

De quoi s'agit-il, va-t-on me dire, et pourquoi des paroles aussi sévères? Le scandale que vous signalez a donc été bien grand? — Le scandale, puisque scandale il y a, tient surtout à la qualité de la personne en cause. Or la personne ici est considérable, et elle remplissait des fonctions de la nature la plus délicate. Il s'agit de

M. Alexandre de Humboldt, l'auteur du *Cosmos*, l'ami de Goethe et d'Arago, l'ami et le confident du roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV, le savant qui honore le plus l'Allemagne du XIXe siècle, que la France a aussi le droit de revendiquer, et dont la gloire appartient aux deux mondes. En quelques mots, voici les faits : M. Alexandre de Humboldt, ami du roi, lecteur de la reine, passant souvent de longues heures à expliquer à ses augustes hôtes les écrivains classiques de la France, vivait naturellement au milieu de la société officielle de la cour et en voyait de fort près toutes les intrigues. Aux conférences intimes succédaient les réunions d'apparat; ministres et courtisans défilaient alors devant cet observateur qui connaissait si bien les masques et les visages. Or l'ami du roi était un esprit libéral, nourri des idées du XVIIIe siècle et fort enclin à la raillerie. On pense bien que les incidens dont il était témoin, les propos qui frappaient ses oreilles n'étaient pas toujours de son goût, et comme ses protestations ne pouvaient éclater à la cour, que faisait-il? Rentré chez lui, il prenait la plume, et traçait pour tel de ses amis de petits billets moqueurs où sa verve, longtemps contenue, prenait un libre essor. Le dernier survivant parmi ceux qui avaient été les compagnons de sa glorieuse carrière était M. Varnhagen d'Ense. Humboldt avait fréquenté autrefois, comme tous les savans et les artistes de Berlin, le salon de ce bel-esprit audacieux qui s'appelait Rachel Levin, et lorsque M. Varnhagen d'Ense, en 1814, avait épousé Rachel, des relations affectueuses n'avaient pas tardé à s'établir entre le savant déjà illustre et l'obscur gentilhomme. Varnhagen, qui s'est placé plus tard au premier rang parmi les écrivains du second ordre, Varnhagen, le biographe accompli des poètes et des généraux de son temps, le peintre de la société allemande et russe pendant les guerres de l'empire, n'avait pas encore quitté à cette date son rôle de spectateur actif; il avait servi dans l'armée autrichienne, il s'était battu sous les drapeaux de l'armée russe, et certainement M. de Humboldt ne soupçonnait pas en 1814 que l'aide-de-camp du général Tettenborn serait salué un jour par Goethe comme un des plus dignes ouvriers de la grande culture littéraire. Lorsque Varnhagen eut pris son rang, surtout lorsque l'ancienne société au milieu de laquelle avait grandi Alexandre de Humboldt se fut éclaircie peu à peu, après la mort de Goethe, après la mort de son illustre frère Guillaume, l'auteur du *Cosmos* s'attacha de plus en plus à Varnhagen, qui, par ses souvenirs et ses ouvrages, représentait pour lui tout un monde disparu. C'est donc principalement dans ces vingt-cinq dernières années que Humboldt l'avait choisi pour confident. Chaque fois qu'il sortait mécontent des réunions de la cour de Berlin, il allait trouver Varnhagen, ou bien il lui adressait en quelques

lignes de sarcastiques tableaux qui soulageaient son cœur. Ces lettres pouvaient-elles être destinées à la publicité? Évidemment non.

L'éditeur a beau citer un passage où Humboldt donne ces billets et ces notes en toute propriété à son vieil ami Varnhagen, c'est abuser du texte et méconnaître l'esprit du donateur que de voir dans ces paroles l'autorisation expresse dont on se prévaut. Deux choses à mon avis dominent et décident la question : ces lettres de Humboldt à Varnhagen sont écrites pour la plupart sous une impression de colère (je parle de celles qui ont fait scandale), et de plus les détails qui les remplissent, intéressans peut-être pour le jour ou le lendemain, sont tout à fait insipides à distance, parfois même absolument inintelligibles. Humboldt, malgré sa verve railleuse, avait trop le respect des convenances sociales, respect souvent timide et toujours cérémonieux, on le verra tout à l'heure; il avait trop le sentiment, je dirai presque le souci, l'inquiétude des convenances littéraires, pour livrer ainsi à la foule des paroles peu méditées. Quelques semaines avant la mort de l'illustre maître, un publiciste libéral, M. Jacques Venedey, lui ayant demandé l'autorisation d'inscrire son nom à la première page d'un livre intitulé *Frédéric le Grand et Voltaire*, Humboldt accepta la dédicace de cet ouvrage, puis, retirant pour ainsi dire sa promesse en même temps qu'il l'accordait, il ajouta ces mots : « J'ai la ferme confiance qu'il ne résultera de votre livre aucune complication pénible pour un homme des anciens jours, un vieillard de quatre-vingt-dix ans. J'ai eu bien assez de désagrémens littéraires dans ma vie. » Voilà Humboldt avec sa circonspection facilement alarmée, avec sa modestie si l'on veut, et ne se croyant pas suffisamment protégé par sa gloire contre la responsabilité d'une dédicace qui l'inquiète. Et ce sage, ce délicat esprit, très libéral à coup sûr, mais prudent jusqu'à l'excès, aurait destiné à une publicité retentissante, on peut dire à une publicité de scandale, les libres propos, les futiles bavardages qu'on ne craint pas de répéter aujourd'hui, parce qu'on est bien sûr de les oublier demain! En vérité, il faut une confiance d'une espèce particulière pour admettre de pareilles choses. Pourquoi donc Alexandre de Humboldt a-t-il donné ces lettres à Varnhagen d'Ense? Pour quel usage les a-t-il déposées entre ses mains? La réponse est bien simple : Varnhagen, historien de la société de son temps, très curieux de détails, d'anecdotes, de conversations intimes, était avec cela le plus discret des artistes. Il avait été longtemps diplomate; il avait représenté le cabinet prussien auprès de plusieurs cours d'Allemagne; il savait ce qu'il faut dire et ce qu'il faut taire, *dicenda tacendaque*, selon le précepte d'Horace. Certains critiques dont le jugement compte ont reproché à Varnhagen la réserve diploma-

tique de son style; l'auteur de tant de biographies, le peintre de tant de portraits contemporains n'a jamais alarmé une seule fois les consciences les plus ombrageuses. Certes Alexandre de Humboldt pouvait livrer sans crainte à un tel homme les secrets épanchemens de son esprit. Ces confidences étaient déposées en lieu sûr, c'étaient des notes dont l'historien pourrait faire usage, des matériaux que devait transformer l'ingénieux talent du biographe. Humboldt ne les donnait pas à un éditeur pur et simple, mais à un artiste dont la scrupuleuse réserve lui était bien connue. Il avait pensé que Varnhagen, plus jeune de seize années, lui fermerait les yeux. Ce fut le contraire qui arriva; le 10 octobre 1858, Varnhagen mourut, et Alexandre de Humboldt le suivit quelques mois après. Or Varnhagen avait une nièce, Mlle Ludmila Assing, la compagne de ses vieux jours, à qui il avait légué le soin de publier ses œuvres inédites; lui confia-t-il aussi la publication des lettres intimes, des entretiens familiers de son ami? Mlle Ludmila Assing l'affirme, et certainement sa parole doit suffire. Je persiste pourtant à croire que si Mlle Assing avait hérité du talent et des scrupules de son oncle, comme elle a hérité de ses manuscrits, elle eût compris d'une tout autre manière les obligations que ce legs lui imposait.

On ne se méprendra pas sans doute sur notre pensée. Nous ne contestons pas à un homme tel qu'Alexandre de Humboldt le droit de parler haut à son siècle, de dévoiler ses misères, de châtier ses ridicules; nous regrettons au contraire qu'il ne l'ait pas fait avec une volonté résolue. S'il avait eu les intentions qu'on lui prête, nul doute qu'il n'eût exécuté son projet d'une façon toute différente. Au lieu de ces vaines paroles, au lieu de ces plaisanteries d'un goût médiocre, on aurait eu, j'en suis sûr, le plus vif tableau des choses et des hommes qui avaient passé sous ses yeux. Il pouvait le faire aussi spirituellement et avec plus d'autorité que personne. Un critique de Leipzig, appréciant les émotions très diverses que ce recueil des lettres a causées en Allemagne, prétend que l'impression principale a été celle de la surprise : on ne croyait pas, dit-il, que l'illustre savant pût s'arrêter à des questions de personnes; on se le représentait uniquement occupé de ses immenses études et absorbé dans la contemplation du *cosmos*. Si ce critique a raison, les Allemands connaissaient donc bien peu l'ami d'Arago et de Frédéric-Guillaume IV. Ils ne savaient pas avec quelle facilité cet homme, si réservé en présence du public, se transformait dans l'intimité en un causeur intrépide, en un railleur sans pitié. Seulement cette verve n'osait se manifester; il chuchotait dans l'ombre : que ne parlait-il à voix haute?

Un des écrivains qui ont pris Alexandre de Humboldt sous leur

protection (hélas! la publication de ces lettres lui a suscité les désagrémens qu'il redoutait le plus!), un de ses défenseurs, disais-je, en cette circonstance, s'écrie triomphalement : « Les clameurs provoquées par cette correspondance rappellent l'utile et terrible agitation que soulevèrent par toute l'Allemagne les *xénies* de Goethe et de Schiller. » Non, mille fois non, ce qu'il y a précisément de fâcheux dans ces confidences moqueuses, c'est que ce ne sont pas des *xénies*. Schiller et Goethe veulent décréditer les poètes sans poésie, les romanciers sans invention, les critiques sans idéal, qui affadissent le goût public et finiraient par rendre la nation allemande insensible aux émotions de l'art; que font-ils? Ils ne médisent pas de leurs adversaires dans des notes mystérieuses, ils saisissent l'arc antique, l'arc des grands jours, celui avec lequel le divin Ulysse immola les profanateurs de son foyer. Pénélope, dans ce recueil d'épigrammes, c'est la poésie elle-même; les *xénies* sont le massacre des prétendans, un massacre exécuté par des artistes, avec une force qui n'exclut pas la grâce, avec une verve aussi enjouée que terrible. Des centaines de victimes tombèrent percées de flèches d'or. Eh bien! figurez-vous Alexandre de Humboldt exerçant dans le domaine des idées politiques et morales une fonction analogue à celle-là; voyez-le, mécontent, irrité, se levant tout à coup, et avec l'autorité du génie, avec le prestige de la gloire, frappant d'épigrammes acérées les hommes qui trahissaient les libérales traditions de la Prusse! Ce seraient là les *xénies* de Humboldt, et sous quelque forme qu'il les eût produites, elles auraient leur place à côté des *xénies* de Goethe et de Schiller. Mais non, il se tait, et se contente d'écrire en cachette de petites notes assez mesquines, peinture incomplète d'une société qu'il aurait pu caractériser en traits si expressifs, critique sournoise d'une cour dont il eût peut-être par sa franchise modifié les fâcheuses tendances. Son excuse, je persiste à le croire, c'est que ces billets ne devaient point être publiés sous cette forme. Il meurt; aussitôt voilà ses confidences rassemblées d'une main hâtive et jetées en pâture à la foule.

Cette espèce d'impatience est une des choses qui condamnent le plus hautement, à mon avis, la publication dont l'Allemagne s'est émue. Certes, il est des pages, même médiocres, qui, signées de certains noms, appartiennent nécessairement à l'histoire littéraire. On n'est pas impunément un grand poète, un grand philosophe, un savant du premier ordre; nous voulons connaître les pensées intimes des héros de la vie intellectuelle et morale. S'il y a là une servitude pour l'homme de génie, il faut qu'il s'y résigne; c'est la rançon de sa gloire. Voyez cependant avec quelles précautions respectueuses on avait publié jusqu'ici ces correspondances des esprits

supérieurs. Goethe, pendant une période de dix années, entretient avec Schiller un commerce de pensées familières ou sublimes sur les plus grands intérêts de l'art, et, bien qu'il considère la publication de ce recueil de lettres comme *une véritable offrande à l'Allemagne et à l'humanité tout entière*, c'est seulement dix-neuf années après la mort de son ami qu'il se décide à les mettre au jour. Et quels ménagemens lorsqu'il imprime ces précieuses pages! Avec quels scrupules il efface les noms propres! Comme il craint que le vulgaire intérêt des personnalités ne nuise à l'intérêt des grandes questions poétiques! La publication complète de ces entretiens des deux poètes n'a eu lieu que de nos jours, il y a quatre ans à peine. Les lettres de Goethe à Knebel, si importantes aussi pour l'histoire de l'art, ont paru en 1851, longtemps après que les deux interlocuteurs avaient quitté la scène. La correspondance si belle, si riche, si profondément humaine, de Schiller et de l'excellent Koerner, n'a été livrée au public allemand qu'en 1847. Il y avait quarante-deux ans qu'elle avait été interrompue par la mort du poète de *Guillaume Tell*. Dans toutes ces publications, que l'éditeur s'appelle Goethe, ou que ce soit simplement un lettré, un critique studieux et intelligent, comme M. Guhrauer, on voit régner un même scrupule, à la fois littéraire et moral. Tous les écrivains qui exhument des révélations si intimes attendent que l'attrait d'une curiosité frivole ait disparu; ils veulent éclairer l'histoire et non agiter les salons. Ici, au contraire, on s'est dit : hâtons-nous, le plus vif intérêt de cette correspondance, ce sont les personnalités. La vraie valeur, celle qui dure, est fort mince dans ces pages du grand homme. Nos contemporains les liront avec surprise, la postérité prochaine les dédaignera. Plus nous tardons, plus notre trésor perd de son prix. Chaque jour qui s'écoule, c'est un lecteur de moins. — C'est ainsi que, Alexandre de Humboldt étant mort à Berlin le 6 mai 1859, ses lettres secrètes à Varnhagen d'Ense ont été publiées dès le mois de février 1860.

On le voit, c'est Humboldt lui-même que nous défendons ici. On a publié dernièrement une note de l'illustre maître, qui, prévoyant sans doute l'abus qu'on pourrait faire un jour de ses moindres écrits, avait protesté d'avance contre la publication non autorisée de ses lettres, refusant ce droit de publication, même après sa mort, soit à ceux qui auraient reçu ces lettres directement de lui-même, soit à ceux qui en seraient devenus détenteurs à un titre quelconque. On prétend aujourd'hui qu'il y avait une exception particulière pour les lettres de sa correspondance avec Varnhagen. Laissons aux gens d'affaires ces querelles de procédure, mais maintenons à la critique le droit de juger les procédés. Que l'exception dont on parle soit

authentique ou non, l'éditeur n'était pas dispensé d'avoir du goût. Si la publication de ces lettres diminue un peu, sans profit pour personne et sans intérêt pour l'histoire, la figure si respectée d'Alexandre de Humboldt, était-ce à une personne amie de livrer de tels documens à la foule avec une si singulière impatience?

Nous regrettons d'avoir à le dire, des motifs personnels et un peu mesquins paraissent avoir caché à l'éditeur responsable de cette publication tous les inconvéniens qui en devaient résulter pour une mémoire illustre. Mlle Ludmila Assing, fille de Mme Rosa-Maria Assing, laquelle était sœur de Varnhagen d'Ense, est une personne spirituelle, instruite, amie des arts, et qui, maniant le crayon avec grâce, a eu l'ambition de se faire un nom dans les lettres. Depuis la mort de sa mère, elle a quitté Hambourg, sa ville natale, et, vivant auprès de son oncle, dans la société la plus littéraire de Berlin, la pensée lui est venue de continuer les traditions de sa famille. A l'exemple de Varnhagen, c'est surtout l'histoire de la société allemande qui éveilla sa curiosité studieuse. Elle débuta en 1857 par un livre intitulé *la Comtesse Élisa d'Ahlefeldt, l'Épouse d'Adolphe de Lützow, l'Amie de Charles Immermann* (1). Mlle Assing avait eu entre les mains les documens les plus curieux sur un poétique et touchant épisode de l'histoire intellectuelle de son pays. On ne saurait dire qu'elle en ait habilement profité : ce livre est écrit sans art; mais le sujet est si attachant, les personnages sont si dignes de sympathie, leurs lettres inédites si pleines de dramatiques révélations, que la critique n'eut qu'à remercier l'auteur, sauf à refaire elle-même un tableau compromis par une plume novice. Le second ouvrage de Mlle Assing, loin de marquer un progrès, révélait malheureusement la faiblesse de son inspiration. L'auteur s'était proposé une étude sur une femme d'esprit, l'amie du poète Wieland, qui a joué un certain rôle dans la société du XVIIIe siècle; malheureusement la destinée de Sophie Laroche est bien loin d'offrir le poétique intérêt qui s'attache aux aventures de la comtesse d'Ahlefeldt. Réduite à ses seules ressources, Mlle Assing écrivit un livre ennuyeux. J'ignore ce qu'en pensait Humboldt, mais on sait aujourd'hui ce qu'il en disait à Mlle Assing. Le bon vieillard, à l'occasion de ces deux livres, combla de si vifs éloges la nièce de son ami, que celle-ci ne put résister au désir d'initier le public à sa joie. S'il n'y avait ici un peu de vanité féminine, la correspondance de Humboldt et de Varnhagen aurait-elle vu le jour si promptement? Je livre cette pensée aux loyales méditations de l'éditeur. Pour nous, en un sujet si délicat, nous devions exposer les circonstances qui ont accompagné cette publica-

(1) Voyez, sur *la Comtesse d'Ahlefeldt*, la *Revue* du 15 avril 1858.

tion, afin d'en faire sortir, s'il est possible, la complète justification de l'auteur du *Cosmos*. Notre conclusion la plus indulgente, c'est que Mlle Ludmila Assing n'a pas montré, il s'en faut bien, la prudence littéraire qu'on devait attendre d'une jeune femme élevée à l'école du discret Varnhagen. Pour le plaisir de publier trop tôt, et sans choix, un petit nombre de lettres intéressantes, n'a-t-elle pas nui à Humboldt, à Varnhagen, à elle-même? N'a-t-elle pas exposé Alexandre de Humboldt à être accusé d'ingratitude envers les princes ses bienfaiteurs? N'a-t-elle pas mis à nu, sans paraître s'en douter, toutes les petitesses d'esprit qui s'alliaient chez Varnhagen à un incontestable talent? Ce petit nombre de pages intéressantes que je signalais tout à l'heure, dégageons-les nous-mêmes; parmi les deux cent vingt-cinq lettres de ce recueil, choisissons celles dont l'histoire littéraire ou politique peut tirer quelque profit. Si les petites misères de deux esprits d'élite se révèlent à nous dans cette étude, Mlle Assing en sera seule responsable.

La correspondance d'Alexandre de Humboldt avec Varnhagen d'Ense, qui commence le 25 septembre 1827, est assez peu active dans les premières années. La principale occasion des lettres qu'ils échangent, ce sont les écrits de Varnhagen et le grand ouvrage que Humboldt prépare avec un soin religieux. Depuis la publication de ses *Monumens biographiques* en 1824, Varnhagen s'était placé à un rang élevé parmi les écrivains de l'Allemagne; au moment où la génération des maîtres s'effaçait de plus en plus, lorsque Goethe, à Weimar, représentait seul cette période glorieuse, Varnhagen, témoin de cet âge évanoui, ami des philosophes et des poètes, maintenait encore cette tradition, que ses souvenirs allaient faire revivre. Un rapprochement tout naturel devait s'établir entre le savant et l'homme de lettres. En recherchant l'amitié de Varnhagen, Alexandre de Humboldt, avec sa finesse consommée, s'adressait à la fois à l'écrivain habile et à l'historien de l'esprit germanique pendant le demi-siècle qui venait de s'écouler. Quand il lui demandait conseil pour ses écrits, n'était-ce pas une manière de fournir des notes à un futur panégyriste? Les éloges assurément ne pouvaient manquer à un tel homme; mais tous les éloges n'ont pas le même prix, et ce n'était pas chose indifférente pour Humboldt d'avoir sa place assurée dans la galerie de Varnhagen. Les premiers billets des deux amis sont donc spécialement littéraires. C'était l'année où Humboldt faisait un cours sur la physique du globe et y traçait l'ébauche de son *Cosmos*. A cette époque décisive de sa carrière, l'appui de Varnhagen, le dévouement de l'homme qu'il appelait sans cesse l'unique soutien des lettres allemandes, était pour lui, si je l'ose dire, une nécessité de situation. Et quoi de plus facile à conquérir que ce dé-

vouement? Humboldt était un si grand personnage, et Varnhagen, sincère admirateur du talent, avait encore à cette date un faible si marqué pour les gens de cour, qu'un seul mot du glorieux chambellan devait remplir son cœur d'une double joie. Je ne veux pas dire que l'amitié de Humboldt et de Varnhagen n'ait eu d'autre mobile que la vanité; j'indique simplement des nuances qui, en Allemagne, n'ont échappé à personne. L'amitié complète viendra plus tard, grâce à une véritable communauté de sentimens; elle viendra surtout lorsque Varnhagen, privé de ses fonctions diplomatiques, se rapprochera des libéraux, tendra même la main aux démocrates, et donnera librement carrière à ses rancunes. En 1827, Humboldt n'est pas encore pour Varnhagen le confident des amères pensées; c'est un savant illustre, le frère d'un ancien ministre, l'ami du prince royal, et lorsque ce personnage si haut placé écrit d'affectueux billets au mari de Rachel, celui-ci, diplomate fidèle à l'étiquette, lui répond toujours en style de chancellerie. Il en prend si bien l'habitude, notez ce point, que, trente ans après, il le traitera encore d'excellence, et n'omettra aucune des formules de cérémonie, au moment même où Humboldt, devenu sincèrement son ami, lui confiera familièrement ses pensées les plus secrètes.

Au milieu des complimens de Humboldt sur les écrits de Varnhagen, sur sa biographie de Zinzendorf, sur celle du savant médecin Erhard, nous trouvons des détails plus intéressans pour l'histoire littéraire; ce sont, par exemple, les préparatifs de la publication du *Cosmos*. Le 27 octobre 1834, Humboldt écrivait à Varnhagen :

« Je commence l'impression de mon œuvre, de l'œuvre de ma vie. Le monde physique tout entier, tout ce que nous savons aujourd'hui des phénomènes du ciel et de la terre, depuis les nébuleuses jusqu'à la géographie des mousses sur les roches granitiques, j'ai eu la folle idée de décrire tout cela dans un seul et même ouvrage, et dans un ouvrage d'un style vivant qui provoque l'esprit et charme l'intelligence. Toute idée grande et importante, en quelque endroit qu'elle se soit fait jour, y sera consignée à côté des faits. Il faut que ce livre représente une époque du développement intellectuel de l'humanité dans sa connaissance de la nature. Les prolégomènes sont presque entièrement achevés, ils contiennent une rédaction toute nouvelle de mon discours d'ouverture, discours improvisé, mais que j'avais dicté de souvenir le jour même, le tableau de la nature, et les moyens d'éveiller le goût des sciences naturelles selon l'esprit de notre temps. Ces moyens sont de trois sortes : 1° poésie descriptive, description vivante des scènes de la nature empruntée aux récits des voyageurs modernes; 2° peinture de paysage, représentation de la nature exotique par le dessin et la couleur, à quelle époque ce genre a pris naissance, à quelle époque il est devenu un besoin et une noble joie pour l'esprit, pour quel motif l'antiquité, si sensible aux arts, n'a pu connaître celui-là; 3° les plantes, distri-

buées d'après la physionomie naturelle (et non comme dans les jardins botaniques), l'histoire de la description physique du monde, comment enfin l'idée du monde et de la connexion des phénomènes universels est devenue claire pour les peuples à travers le développement des siècles. Ces prolégomènes sont la chose principale et contiennent la partie générale de mon œuvre; ensuite vient la partie spéciale, les détails distribués par ordre... Tous ces détails ne se prêtant pas à une exposition littéraire, comme les combinaisons générales de la science de la nature, il n'y aura là que des faits expliqués en peu de mots et coordonnés logiquement, à peu près comme dans une table des matières, si bien que sur tel sujet, les climats, par exemple, le magnétisme terrestre, etc., le lecteur studieux puisse trouver, condensés en quelques pages, tous les résultats dont l'acquisition lui eût coûté plusieurs années d'étude. L'unité de la forme, la concordance littéraire avec la partie générale du livre est maintenue à l'aide de petites introductions placées en tête de chaque chapitre spécial. Dans son *Manuel d'Archéologie,* qui est un modèle de style, Ottfried Müller a suivi très heureusement la même méthode.

« J'ai désiré, très honorable ami, que vous eussiez par moi-même une idée claire de l'entreprise. L'ensemble n'est pas ce qu'on nomme communément une description physique de la terre; il comprend le ciel, la terre, toute la création. Il y a quinze ans, j'avais commencé à l'écrire en français, et je l'appelais alors *Essai sur la physique du monde.* En Allemagne, je voulais d'abord l'appeler *le Livre de la nature,* comme ces pages d'Albert le Grand que nous a léguées le moyen âge; mais tout cela manque de précision. En prenant pour titre le mot de *Cosmos,* j'ai voulu obliger les gens à nommer le livre ainsi, pour éviter qu'on dise *la Description physique de la terre, par Humboldt,* ce qui rejetterait la chose dans la catégorie des ouvrages de Mittersacher. Le terme *description du monde,* comme on dit *histoire du monde,* serait une expression inusitée que l'on confondrait toujours avec *description de la terre* (*Weltbeschreibung, Erdbeschreibung*). Je sais bien que *Cosmos* est une expression recherchée, qui n'est pas exempte d'une certaine afféterie, mais ce titre, d'un seul mot, dit à la fois ciel et terre, et correspond à la *Géa* du professeur Zeune, un assez mauvais livre par parenthèse, et qui est, celui-là, une véritable *Description de la terre.*

« Maintenant, cher ami, une prière! Je ne puis prendre sur moi d'expédier le commencement de mon manuscrit sans vous supplier d'y jeter le coup d'œil du critique. Vous avez un si grand talent d'écrivain, un style si riche, si gracieux, et avec cela tant d'esprit, tant d'indépendance, que vous ne rejetez jamais une forme de langage par cela seul qu'elle est marquée d'un caractère individuel et qu'elle s'écarte de la vôtre. Ayez donc l'extrême obligeance de lire le discours, et joignez-y une petite feuille sur laquelle vous écrirez sans donner vos motifs : au lieu de ceci, j'aimerais mieux cela; mais ne me reprenez pas sans me corriger. Veuillez aussi me rassurer sur le titre.

« Les défauts principaux de mon style sont un malheureux penchant à employer des formes trop poétiques, une construction longue, embarrassée de participes, le désir de concentrer trop d'idées et de sentimens de toute espèce dans une seule période. Je crois que ces vices radicaux inhérens à ma nature sont atténués par une simplicité sévère, laquelle persiste toujours

même en face des défauts opposés, et aussi par une faculté de généralisation qui me permet de planer, si ce terme ambitieux m'est permis, au-dessus de l'observation scientifique. Un livre consacré à la nature doit produire la même impression que la nature elle-même; mais ce à quoi j'ai visé tout particulièrement, comme dans mes *Tableaux de la nature,* ce qui établit une différence absolue entre ma manière et celle de Forster et de Chateaubriand, c'est que dans mes descriptions, dans mes paysages, j'ai toujours cherché à être vrai, je dis vrai même scientifiquement, sans entrer pour cela dans les arides régions de la science pure. »

Il est fâcheux que nous n'ayons pas les conseils donnés par Varnhagen à Humboldt, car ce qui concerne les grands travaux du savant est en définitive ce qu'il y a de plus intéressant et de plus durable dans cette correspondance. On voit bien ici avec quelle précipitation très peu scientifique et littéraire cette publication a été faite. Les éditeurs qui nous ont donné les lettres de Goethe et de Schiller, de Goethe et de Knebel, de Schiller et de Koerner, de Schiller et de Guillaume de Humboldt, ont compris autrement leur devoir. Nous avons les demandes et les réponses; introduits dans l'atelier des artistes, nous voyons les procédés qu'ils emploient. Rien de plus instructif que cet échange d'idées entre des esprits supérieurs. Si Mlle Assing s'était donné le temps de recueillir les lettres de son oncle à Alexandre de Humboldt, elle aurait pu nous donner un livre attrayant et utile au lieu d'une compilation indigeste. Cherchons encore dans ce pêle-mêle, et détachons-en les pages qui méritent d'être sauvées. Nous n'avons pas fini avec le *Cosmos :* à la lettre que nous venons de citer, Varnhagen s'empresse de répondre, sans doute avec mille cérémonies et complimens de cour selon son ordinaire : « L'expression de mon affectueuse confiance, lui écrit Humboldt, vous a rendu trop indulgent et trop louangeur. » Malgré les cérémonies de Varnhagen, ses lettres contenaient de fines remarques littéraires, et Humboldt en profita *dix-neuf fois sur vingt.* L'ouvrage cependant allait s'allongeant toujours sous la plume de l'illustre maître. Comment se résoudre à sacrifier tant de richesses de détail? Comment ne pas ajourner de mois en mois et d'année en année la publication d'une œuvre monumentale qui devait reproduire le tableau même de la création? Ce *Cosmos,* dont les premières feuilles avaient été imprimées au mois d'octobre 1834, n'était destiné à paraître que plus de dix ans après. Voici une lettre du 28 avril 1841 où Humboldt explique de nouveau à Varnhagen la composition de son livre. Elle contient de curieux renseignemens sur cette philosophie de la nature, sur cette construction *à priori* des sciences naturelles que Hegel et Schelling avaient mise à la mode :

« Soyez tout amical et indulgent en lisant ces pages. Je désire que vous

preniez une idée complète de la composition de mon œuvre. Voyez le passage où je parle de Schelling, et la page où il est question de Hegel. L'assurance formelle donnée par moi que je n'entends pas accuser le créateur de *la philosophie de la nature* le disposera sans doute à me pardonner plus aisément les sarcasmes sans pitié que m'inspirent *les joyeuses saturnales, le bal masqué* des plus fous de ses disciples. Il faut avoir le courage d'imprimer ce que l'on a dit et écrit depuis trente ans. Ce fut là une époque déplorable, dans laquelle l'Allemagne s'est profondément abaissée, bien au-dessous de l'Angleterre et de la France. On pratiquait alors une chimie où l'on ne se mouillait pas les mains.

« ...Je voudrais que le caractère de mon livre fût la généralité et la grandeur des vues, la chaleur et, autant que possible, la grâce du style, la traduction des termes techniques en expressions heureusement choisies, propres à décrire les choses et à les peindre aux yeux.

« Corrigez librement, mon cher ami; je suivrai vos indications partout où je le pourrai. Je veux renvoyer dans les notes certains détails d'une érudition qui n'a rien de vulgaire. Il faut que ce livre soit un reflet de moi-même, de ma vie, de ma vieille et antique personne (*meiner uralten Person*). Avec cette liberté d'exécution que je réclame, je puis procéder par aphorismes. Les choses seront indiquées plutôt que développées à fond. Maintes pages ne seront bien comprises que de ceux qui connaissent profondément une branche particulière de l'histoire naturelle. Cependant la forme de mon exposition est telle, je le crois, que rien n'arrêtera ceux qui en savent moins. Mon but véritable est de planer au-dessus de tout ce que nous savons en l'année 1841. *Mens agitat molem;* puisse l'esprit être encore là!

« Qu'un pareil ouvrage ne puisse être achevé par un seul homme, et surtout par un homme qui date de la comète de 1769, cela est clair comme le jour. Les fragmens détachés doivent être publiés par livraisons de douze à quinze feuilles, de telle sorte que ceux qui m'enterreront aient au moins dans chaque fragment une œuvre qui forme un tout.... La partie simplement et scientifiquement descriptive sera toujours mêlée à la partie oratoire. C'est ainsi qu'est la nature elle-même. L'aspect des étoiles scintillantes nous pénètre de joie et d'enthousiasme, et ce sont pourtant ces mêmes étoiles qui se croisent sur la voute des cieux selon des figures mathématiques. L'essentiel, c'est que l'expression reste toujours noble; grâce à cette noblesse du langage, la description de la nature laisse infailliblement dans l'esprit une impression grandiose. »

Ainsi le *Cosmos*, qui semble prêt à paraître en 1834, devient un travail si vaste en 1841, que l'auteur, désespérant de le conduire à bon terme, entreprend de le publier par fragmens, et par fragmens qui composent un tout, afin de laisser au moins quelques parties complètes de son monument inachevé. Au moment où l'immensité de son œuvre lui apparaît, Humboldt ne tremble pas. Quelle juvénile ardeur dans les pages qu'on vient de lire! Notez que celui qui parle ainsi est déjà dans sa soixante-douzième année. Ces scrupules,

ces changemens de plan, ce souci de la forme, cette constante préoccupation de la grandeur et de la simplicité du style, tout cela révèle un esprit de noble race, de la race des Buffon, des Laplace, des Cuvier, de tous ces puissans constructeurs qui n'avaient pas, comme les savans d'aujourd'hui, renoncé à la synthèse, c'est-à-dire au vrai spectacle du monde. Enfin l'héroïque ardeur du vieillard ayant triomphé des obstacles, le premier volume du *Cosmos* paraît au mois d'avril 1845. La correspondance que nous avons sous les yeux fournit quelques détails intéressans sur l'accueil fait à l'œuvre de Humboldt en Allemagne d'abord et bientôt en Europe. Humboldt avait plus d'un ennemi dans la société prussienne; les piétistes de Berlin, le parti catholique des provinces rhénanes le considéraient comme un adversaire secret du christianisme. La publication du *Cosmos* offrait une occasion naturelle à leurs attaques. Un journal qui prétend représenter le catholicisme sur les bords du Rhin, et qui n'exprime que la haine de la France, la haine des principes de 89, se chargea de commencer le feu. Six semaines après l'apparition de son livre, Humboldt écrivait à Varnhagen : « La *Gazette du Rhin et de la Moselle*, dans son numéro du 29 mai, me déclare coupable de voltairianisme; elle m'accuse de nier toute révélation, de conspirer avec Marheineke, Bruno Bauer, Feuerbach; elle m'accuse même, *ipsissimis verbis*, d'avoir dirigé l'expédition contre Lucerne, le tout à propos du *Cosmos*. » A Berlin même, les ennemis avaient parlé; on avait dit au roi que le nouvel ouvrage de Humboldt était anti-chrétien et démagogique. Heureusement le roi, si faible vis-à-vis des piétistes, était dévoué à la science, au grand art, aux lettres sérieuses, et pour toute réponse aux calomnieuses insinuations de tel ou tel de ses conseillers, il avait adressé à Humboldt un billet contenant simplement les beaux vers que Goethe met dans la bouche d'Alphonse, duc de Ferrare, lorsque le Tasse lui présente sa *Jérusalem délivrée :* « Je la tiens donc enfin dans mes mains, cette œuvre qu'en un certain sens je puis appeler mienne! » C'était déjouer d'un seul mot les intrigues qui se préparaient à la cour.

Nous retrouverons tout à l'heure les colères des piétistes berlinois contre Alexandre de Humboldt et les vengeances que celui-ci confie à ses notes familières, mais ce ne sera plus à propos du *Cosmos*. Les lettres qui se rapportent à la publication du grand ouvrage ne renferment plus que des éloges signés des plus beaux noms. Après les vulgaires méchancetés des coteries locales, voici l'opinion de l'Europe qui se produit. M. de Metternich, qui avait un goût si vif pour les sciences naturelles, lui écrivait le 21 juillet 1845 :

« J'ai lu votre *Cosmos*... Pour vous exprimer l'impression que j'ai recueillie de ce livre, je ne puis mieux faire que de vous confesser naïvement l'état de

mon esprit; votre *Cosmos* a provoqué en moi deux sentimens qui se combattent, ou, si vous le préférez, qui se neutralisent l'un l'autre, un sentiment de satisfaction quand je songe aux choses que je sais déjà, un sentiment de regret quand je songe à tout ce que j'ignore. Puis ces sentimens s'évanouissent devant l'admiration que m'inspire votre savoir, qui pouvait seul faire réussir une si gigantesque entreprise. Mais non, le savoir ne suffisait pas pour l'accomplissement de la tâche que vous vous êtes donnée, et ceci m'amène au véritable mérite de l'auteur, je veux dire son talent d'exposition et sa méthode. Vous avez dans cet ouvrage remis en honneur le vieux mot de *discipline* en l'appliquant aux sciences. Dieu fasse que cette idée reprenne aussi ses droits éternels dans la société civile! — Si mes impressions n'ont qu'une mince valeur, il n'en est pas de même du jugement des hommes de science. Ici tous sont ravis d'admiration; je m'associe complétement à eux, lorsqu'ils disent que vous seul parmi les vivans pouviez accomplir une telle œuvre, et que l'idée même du *Cosmos,* exprimée dans le titre, convenait véritablement à votre entreprise. Je vous ai dit que j'avais *lu* le premier volume de l'ouvrage, maintenant je m'occupe à l'*étudier,* et je vous remercie des heures vraiment bienheureuses que vous me procurez, heures bienheureuses en effet que celles où l'on peut quitter le champ ingrat des agitations politiques pour le champ des sciences naturelles! »

Une année après, le 10 mai 1846, M. de Metternich ajoutait quelque chose de plus à cette appréciation si bien sentie. Où les méthodistes de Berlin apercevaient des opinions hostiles à la religion, il voyait au contraire une philosophie de la science toute chrétienne. Il est assez piquant d'opposer à l'orthodoxie tracassière de certains protestans de Berlin la bienveillance, un peu trop crédule peut-être, du spirituel homme d'état. Cette fois je ne traduis plus; la lettre que je vais citer a été écrite en français :

« ... Ce que vous me dites de la prochaine apparition du second volume du *Cosmos* m'en fait attendre l'étude avec un vif désir. On ne vous lit pas, on vous étudie, et la place d'un écolier me va en plein. Personne n'est plus appelé que je le suis à rendre justice à votre remarque relative à l'influence que le christianisme a exercée sur les sciences naturelles, comme sur l'humanité entière et dès lors sur toutes les sciences, car cette remarque s'est depuis longtemps fait jour en moi... Le faux mène au faux, comme le vrai conduit au vrai. Aussi longtemps que l'esprit s'est maintenu dans le faux, dans la sphère la plus élevée que l'esprit de l'homme puisse atteindre, les conséquences de ce triste état ont dû réagir dans toutes les directions morales, intellectuelles et sociales, et opposer à leur développement dans la droite voie un obstacle insurmontable. La *bonne nouvelle* une fois annoncée, la position a dû changer. Ce n'est pas en divinisant les effets que ceux-ci ont pu être suivis dans la voie de la vérité; leur recherche est restée circonscrite dans la spéculation abstraite des philosophes et dans la verve des poètes. La *cause* une fois mise à couvert, les cœurs se sont mis en repos et les esprits se sont ouverts. Ceux-ci sont longtemps encore restés enveloppés dans les

brouillards de la sceptique païenne, quand enfin la philosophie scolastique a été débordée par la science expérimentale. Trouvez-vous mon raisonnement juste? Si vous le trouvez, je ne suis pas en doute que vous ne partagiez ma crainte, que les progrès scientifiques véritables courent le risque d'être arrêtés par des esprits trop ambitieux qui veulent remonter des effets à la cause, et qui, trouvant la route coupée par les limites infranchissables que Dieu a posées à l'intelligence humaine, ne pouvant avancer, se replient sur eux-mêmes et retournent à la stupidité du paganisme en cherchant la cause dans les effets!

« Le monde, mon cher baron, est fort dangereusement placé. Le corps social est en fermentation; vous me rendriez un bien grand service si vous pouviez m'apprendre de quelle espèce est cette fermentation, si elle est spiritueuse, acide ou putride. J'ai bien peur que le verdict ne tourne vers la dernière de ces espèces, et ce n'est pas moi qui pourrais vous apprendre que ces produits ne sont guère utiles. »

Sous l'embarras d'un style médiocrement français, on voit percer ici plus d'une idée profonde. Il y avait, dit-on, chez le prince de Metternich l'étoffe d'un grand naturaliste; il était digne, en tout cas, de converser de plain-pied avec Alexandre de Humboldt. Ses remarques sur l'impulsion féconde que le christianisme a imprimée aux sciences ne sont pas d'un esprit vulgaire. Il avait le plus vif sentiment de la grandeur de la science, et particulièrement de la science de la nature. Je trouve ces mots dans une autre lettre de lui adressée à Humboldt au mois de février 1847 : « L'histoire qu'écrivent les hommes embrasse un point imperceptible dans celle dont la nature possède les matériaux. » N'y a-t-il pas comme un regret sous ces paroles? Mais revenons à Humboldt et aux lettres relatives à la publication du *Cosmos* qu'on a recueillies dans cette correspondance posthume. Le prince Albert était aussi un des admirateurs qui envoyaient directement à l'illustre vieillard de cordiales félicitations. « Puisse le ciel, lui disait-il, dont vous décrivez si magnifiquement *les mers de lumières tournoyantes et les terrasses étoilées*, vous conserver encore bien des années, inaltérablement dispos de corps et d'esprit, pour la patrie, pour le monde et pour le *Cosmos* lui-même! » Mais tous les témoignages que Humboldt recevait d'Angleterre n'étaient pas aussi flatteurs. La *Revue de Westminster* et la *Revue trimestrielle* (*Quarterly Review*) traitaient fort sévèrement le *Cosmos*. Un certain docteur Cross, dans le premier de ces recueils, dit que le style du livre est lâche et des plus médiocres; le *Quarterly Review* affirme que l'auteur a une forme prolixe, et n'a jamais su écrire une page *of vivid expression*. Humboldt, qui rappelle, non sans dépit, ces jugemens de la presse anglaise, se console en pensant que l'Allemagne lui adresse des reproches tout différens. « En Allemagne, ma prose est souvent blâmée comme trop poétique; dans le *Quarterly*

Review, on la trouve traînante, sans vie : *not a vivid description.* Comme chaque peuple a sa manière de sentir! » Il pouvait surtout se consoler en communiquant à Varnhagen ce passage d'une belle lettre qu'il avait reçue de M. Mignet le 1er juillet 1846 :

« ... J'ai hâte de vous parler du premier volume du *Cosmos*, qui m'a été remis de votre part, et où vous avez si admirablement montré, pour me servir d'une de vos belles expressions, « l'ordre dans l'univers et la magnificence dans l'ordre.» Je l'ai lu avec le plaisir le plus vif et le plus profitable. C'est une exposition, pleine d'enchaînement et de grandeur, des phénomènes et des lois de l'univers, depuis ces lointaines nébuleuses d'où la lumière n'arrive à nous qu'après deux millions d'années jusqu'aux révolutions qui ont présidé à l'organisation actuelle de notre planète, et ont permis à l'homme de paraître, de vivre et de dominer à sa surface. Pour tracer cet immense tableau dans sa féconde variété et sa majestueuse harmonie, il fallait, comme vous, posséder fortement toutes les sciences, avoir vu la nature sous ses aspects les plus divers et l'aimer profondément, unir enfin une imagination poétique à une intelligence sûre et vaste. Achevez vite ce bel ouvrage pour votre gloire et notre instruction. »

Comment ces lettres de M. Mignet, du prince de Metternich, d'autres encore, se trouvent-elles publiées dans la correspondance familière de Humboldt et de Varnhagen d'Ense? Le lecteur l'a deviné déjà : Varnhagen, nous l'avons dit, observateur et peintre de la société de son temps, était naturellement un grand collectionneur d'autographes. Humboldt, dans les dernières années de sa vie, prenait plaisir à enrichir la collection de son ami. Recevait-il une lettre signée d'un nom glorieux ou simplement de quelque personnage mêlé aux choses publiques, il l'envoyait à Varnhagen. Quelques-unes de ces lettres sont curieuses, la plupart sont insignifiantes. Parmi les lettres qui méritaient d'être conservées, nous signalerons d'abord celles de Mme la duchesse d'Orléans. Il y en a quatre, les trois premières en français, la dernière en allemand. Les premières sont de simples billets, mais où se révèle l'âme la plus noble, où brille l'esprit le plus dévoué à tout ce qui est l'honneur de notre nature; celle qui les écrivit habitait encore Neuilly, et elle priait M. de Humboldt de lui servir de cicérone dans les galeries de Versailles. La dernière page, tracée en langue allemande, est datée d'Eisenach 1849. L'auguste princesse y remercie l'auteur du *Cosmos* de l'envoi de son second volume, dont la traduction française avait paru en 1848. « Les cœurs, dit-elle, éprouvés par les vicissitudes de la vie, les esprits affligés par le désordre des affaires de ce monde, saluent un tel livre comme une source rafraîchissante. » Elle le remercie surtout de sa fidélité à des souvenirs récens encore et déjà si éloignés, elle le remercie de ses bonnes paroles, de ses

réflexions si sages sur les illusions des peuples, de ses encouragemens virils à la patience. « A mon dernier voyage en Angleterre, dit-elle en terminant, le roi s'est beaucoup informé auprès de moi de la santé de votre excellence, et la reine a pris beaucoup d'intérêt aux nouvelles que j'ai pu lui donner de vous. Ils se rappellent tous deux avec plaisir les visites fréquentes que vous leur faisiez à Paris. Mes fils désirent que je les recommande à votre souvenir, et j'espère, moi aussi, que de temps en temps vous vous souviendrez de moi. »

Entre tant de lettres recueillies un peu au hasard par Mlle Assing et publiées pêle-mêle, il est naturel que nous recherchions de préférence celles dont les signataires appartiennent à notre histoire. J'aperçois les noms de M. Guizot et de M. Thiers. M. de Humboldt, qui publiait alors l'édition complète des œuvres de son frère Guillaume, venait d'en envoyer deux volumes à M. Guizot, et celui-ci lui adresse ses remerciemens. La lettre est datée de Londres, où M. Guizot représentait la France comme ambassadeur (août 1840). J'y trouve quelques paroles curieuses sur l'absence de la vraie conversation dans les salons anglais, et un vif sentiment de la grandeur de la Prusse, qui s'éveillait alors aux idées libérales et attirait l'attention de l'Europe : « J'envie au baron de Bulow le plaisir de vous voir. Je regrette infiniment sa société à Londres. La conversation, la vraie conversation, nourrie et libre, est fort rare ici. La sienne me manquera beaucoup. Je voudrais bien aller quelque jour vous faire une visite chez vous, voir de près votre pays, celui de tous où l'esprit humain joue le plus grand rôle, et son nouveau roi, digne, me dit-on, d'un tel pays. » Les deux billets de M. Thiers sont de simples lettres de recommandation adressées à M. de Humboldt, la première en faveur de l'un de nos collaborateurs et amis, qui a laissé ici de bien vifs regrets, M. Alexandre Thomas « jeune Français plein de talent, de connaissances et de curiosité ; » la seconde pour M. Duvergier de Hauranne, qui se disposait, en 1857, à visiter l'Allemagne avec son fils. « Vous connaissez trop bien notre pays, écrit M. Thiers, pour que j'aie besoin de vous dire quel rôle considérable et toujours honorable M. Duvergier de Hauranne a joué dans nos assemblées, où il a été toujours fidèle à la cause de la liberté raisonnable, et non-seulement fidèle, mais singulièrement utile. Aujourd'hui, rentré dans la retraite et livré à l'étude, il va voir votre excellent pays, et j'ai pensé que je ne pouvais mieux faire que le recommander à votre bienveillance. Ce sera pour son jeune fils un souvenir impérissable que d'avoir vu le savant illustre qui honore le plus notre siècle... »

Citons encore une lettre qui se rapporte à notre histoire politique; celle-là nous reporte en 1839, au milieu de cette émeute parlemen-

taire qui fit tant de bruit sous le règne de Louis-Philippe. M. le comte Bresson, dont la fin devait être si tragique, était alors ministre de France à Berlin. Le 6 février 1839, adressant à M. de Humboldt un numéro du *Journal des Débats* qui contenait un article sur ses travaux, M. Bresson lui donnait des nouvelles de Paris, et appréciait la situation de l'Europe. On a beaucoup parlé de la coalition; il est curieux de voir l'effet qu'elle produisait à distance. Il paraît qu'à Berlin cet incident de la vie parlementaire rappelait déjà les commotions de 1791, et que les amis de M. Guizot avaient l'air de *girondins en herbe*. Lorsque Humboldt envoie cette page à Varnhagen avec une douzaine de billets signés de noms bien autrement célèbres, il la signale entre toutes comme un document à part.

« ... Hélas! oui (lui écrivait M. Bresson), nous verrons bien des choses, si Dieu nous prête vie; mais qu'il fasse que nous ne revoyions plus celles qui ont déjà passé sur notre siècle! La coalition y travaille cependant de toutes ses forces en sapant le pouvoir royal. C'est un accès de démence qui rappelle 1791. Ce sont des girondins en herbe que nous aurions aimés, et ils seraient les premières victimes englouties sous l'édifice qu'ils ébranlent. Est-il donc nécessaire de faire un grand effort de raison pour voir clairement que le roi est le ciment de toutes choses, qu'il nous tient suspendus sur le chaos, et que, lui de moins ou lui de plus, la situation change de fond en comble? En conscience, le danger vient-il de lui aujourd'hui? Et un ordre de choses si péniblement acquis, si laborieusement établi, sera-t-il sacrifié à la rancune de quelques hommes ou à quelques vaines théories inapplicables en France, bonnes tout au plus en Angleterre, où elles sont consacrées par les âges, et, ce qui vaut mieux encore, administrées par les seules classes éclairées et supérieures?

« Voici les adieux, les derniers, de M. de Talleyrand, à Fontainebleau, le 2 juin 1837 : « Adieu, mon cher Bresson; restez à Berlin aussi longtemps que possible; vous êtes bien, ne cherchez pas le mieux. Il y aura bien du mouvement dans le monde; vous êtes jeune, vous le verrez. » Je vous cite ces paroles parce qu'elles rentrent dans l'esprit de votre billet, dont je vous remercie encore, et qui devient pour moi un titre de famille. »

On peut enfin détacher de ce recueil un dernier épisode relatif à nos affaires de France; ce sont les letttres d'Arago qui nous le fournissent. Personne n'ignore l'affection étroite, l'intime communauté de sentimens et d'études qui unissait le savant prussien et l'astronome français. Humboldt, conservateur facilement alarmé dans ses entretiens avec le comte Bresson, était volontiers avec Arago un homme de mouvement hasardeux. Il venait de lui dédier en 1834 son *Examen de l'histoire de la géographie au quinzième siècle*, il devait écrire vingt ans plus tard une introduction générale à l'édition complète de ses œuvres, mais ce n'était pas seulement l'enthousiasme de la science qui cimentait leur amitié; je

suis aussi libéral que mon ami Arago, disait Humboldt avant 1848. Il l'était au moins dans ses entretiens intimes avec lui, sauf à tenir un langage tout différent à l'ambassadeur de France. Était-ce duplicité? Non, certes; c'était simplement le travail multiple d'un esprit accoutumé à embrasser tous les aspects des choses. Sincère dans son libéralisme, il était sincère aussi dans ses appréhensions. On comprendra qu'à un tel homme Arago ait pu écrire ces lignes tout au moins singulières sous sa plume en 1834 : « J'apprends avec chagrin que tu n'es pas content de ta santé. La mienne est détestable, et je m'en inquiète peu. Tout ce que je vois journellement dans ce bas monde de bassesse, de servilité, d'ignobles passions, me fait envisager avec sang-froid les événemens dont les hommes se préoccupent le plus. » A côté de ces exagérations qui trahissent une injuste colère, une ambition désappointée, il est curieux de placer une lettre écrite quatorze ans plus tard, au milieu des orages de 1848. Le contraste est piquant et instructif. Si la révolution de 1830 avait été pour le savant républicain une source de déceptions, la république de février lui réservait de bien plus cruels déboires. Arago parlait tout à l'heure du dégoût que lui inspiraient les *bassesses* de 1834, dégoût assez profond pour lui faire envisager la mort avec indifférence; n'a-t-il pas éprouvé des sentimens bien plus pénibles encore pendant ces *trois siècles* de pouvoir que lui a donnés la chute de Louis-Philippe? Ce n'est plus de *spleen* qu'il est question ici; il y a quelque chose de navrant dans cette supplique d'un tel homme qui, après de si sérieux services rendus à la société en péril, après tant d'efforts pour maintenir l'ordre, pour sauver la liberté, pour vaincre la démagogie, est obligé de demander grâce à l'opinion des hommes d'élite, non-seulement pour son fils, mais pour lui-même :

« Paris, ce 3 juin 1848.

« Mon cher et illustre ami,

« Mon fils est parti ces jours derniers pour Berlin en qualité de ministre plénipotentiaire. Il est parti animé des meilleurs sentimens, d'idées de paix et de conciliation des plus décidées. Et voilà qu'aujourd'hui votre chargé d'affaires s'est rendu chez notre ministre des affaires étrangères pour lui rendre compte des *inquiétudes* que la mission de mon fils a excitées dans votre cabinet et parmi la population berlinoise. Me voilà bien récompensé, en vérité, des efforts que j'ai faits, depuis mon arrivée au pouvoir, pour maintenir la concorde entre les deux gouvernemens, pour éloigner tout prétexte de guerre! A qui persuadera-t-on qu'animé des sentimens dont je fais publiquement profession, j'aurais consenti à laisser investir Emmanuel d'une mission diplomatique importante, s'il avait été en désaccord avec moi, s'il appartenait à une secte socialiste hideuse, au *communisme,* car, j'ai honte de le dire, les accusations ont été jusque-là? Au reste, j'en appelle à l'ave-

nir... J'ai la confiance que ma conduite, dans les trois derniers mois (j'ai presque dit dans les trois derniers siècles), ne doit me rien faire perdre dans ton esprit. »

Les autres lettres de nos compatriotes fournies par Humboldt à la collection de Varnhagen ne sont que des billets insignifians que l'éditeur eût bien fait de laisser dans le portefeuille de Varnhagen. Il faut faire exception cependant pour deux lettres encore. L'une a été écrite par Mme Récamier à l'occasion de la mort du prince de Prusse, de ce prince chevaleresque qui l'avait aimée d'un amour si ardent, et qui, pendant de si longues années, conserva obstinément l'espoir d'unir sa destinée à la sienne. Si l'auteur du recueil intitulé *Souvenirs et Correspondance tirés des papiers de Mme Récamier* eût possédé cette page, il n'aurait pas manqué de l'insérer dans sa collection; on ne nous pardonnerait pas de l'omettre ici :

« Paris, 28 juillet 1843.

« Je n'ai pas d'expression, monsieur, pour vous dire combien je suis touchée de votre lettre; vous m'avez épargné le saisissement d'apprendre par les journaux une nouvelle aussi douloureuse qu'imprévue. Quoique bien souffrante et bien affligée, je ne veux pas perdre un moment pour vous en remercier. Vous savez, monsieur, qu'il y avait bien des années que je n'avais vu le prince Auguste, mais je recevais constamment la preuve de son souvenir. C'est à l'époque la plus triste de sa vie que je l'avais connu chez Mme de Staël, où il avait rencontré tant de nobles sympathies. Hélas! de la réunion si brillante et si agitée du château de Coppet il ne restait que lui; il ne me reste plus à présent, des souvenirs de ma jeunesse et de tout ce passé de ma vie, que le beau tableau de *Corinne*, dont le sentiment le plus noble et le plus touchant avait orné ma retraite. Je n'ai pas le courage, monsieur, de prolonger cette lettre et de répondre aux détails si intéressans qui terminent la vôtre; permettez-moi de ne vous parler aujourd'hui que de ma douleur, de ma reconnaissance et de mon admiration.

« J. RÉCAMIER. »

L'autre est signée aussi du nom d'une femme, et d'une femme qui a joué un rôle à part dans la société française. On sait avec quelle attention, quel esprit, quelle finesse, Mme la princesse de Liéven a suivi pendant de longues années les vicissitudes politiques de la France. A-t-elle écrit des lettres, des mémoires? Je l'ignore; en tout cas, aucune page de ses souvenirs n'a été publiée. La lettre suivante, qu'elle adressait à M. de Humboldt le 8 janvier 1856, aura donc au moins l'attrait des choses rares. Il faudrait la citer d'ailleurs, ne fût-ce que pour l'étrange anecdote qu'elle renferme.

« Paris, le 8 janvier 1856.

« Vous ne m'avez pas oubliée, mon cher baron. Je le sais par deux mes

sages bienveillans que le baron Brockhausen m'a portés de votre part. Je l'ai bien chargé de vous en témoigner ma vive reconnaissance, mais je trouve mieux encore de vous la dire moi-même. Aujourd'hui je la fais servir de passeport à une question que je me permets de vous adresser.

« Vous qui savez tout, pouvez-vous vous souvenir du fait suivant? L'année 1799 ou 1800, l'empereur Paul imagina de proposer un combat en champ clos, où l'Angleterre, la Russie, l'Autriche, je ne sais pas quelle puissance encore, videraient leurs différends par la personne de leurs premiers ministres, Pitt, Thugut, etc... La rédaction de cette invitation fut confiée à Kotzebue, et l'article inséré dans la *Gazette de Hambourg*. Voilà le souvenir bien distinct qui me reste. Je n'ai pas rêvé cela. Pouvez-vous compléter cette tradition? Je ne rencontre personne qui puisse se le rappeler. J'ai pensé que vous pourriez venir en aide à ma mémoire, et j'y tiens, parce qu'on croit que je radote.

« Vraiment Paul Ier n'était pas si fou. Ne trouvez-vous pas notre temps plus fou que celui-là? Quel chaos! et pourquoi?...

« Mon cher baron, je vis ici dans un petit cercle intime de vieux amis qui sont aussi les vôtres, et qui vous conservent un bien bon souvenir. Quel plaisir nous aurions à vous y voir, et oublier ensemble les tristesses du jour! Ah! que les hommes et les choses valaient mieux jadis! Est-ce un propos de vieille femme que je vous tiens? »

Mlle Assing ne s'est pas donné la peine de rechercher quelle fut la réponse de Humboldt à cette singulière question. Elle publie ce qui lui tombe sous la main, et passe d'une missive à une autre sans plus se soucier du lecteur ébahi. Tirez-vous de là comme vous pourrez. Continuons donc de faire notre choix dans son portefeuille, et ne lui demandons pas ce qu'elle ne veut ou ne peut nous donner. Il est encore plus d'un nom illustre parmi les signataires des lettres que Humboldt a fournies à Varnhagen, rois et grands-ducs, souverains de la science et de la poésie. A côté d'une lettre de Christian VIII, roi de Danemark, vous en trouverez une du poète italien Manzoni. Le célèbre astronome John Herschel, le grand ministre sir Robert Peel, l'historien américain William Prescott, le poète Ruckert, tiennent dignement leur place à côté du grand-duc de Saxe-Weimar, du grand-duc de Toscane Léopold et du roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV. Si vous ne cherchez que des signatures célèbres, vous êtes servi à souhait; voulez-vous une anecdote piquante, un trait de mœurs, un signe des temps, un commentaire inattendu de l'histoire qui se fait sous nos yeux, ou bien quelque grande pensée échappée d'un noble esprit, et rendue au hasard de la plume, adressez-vous ailleurs. Ce sont des signatures, non des lettres, que Humboldt envoyait à Varnhagen.

Ce n'est point, à vrai dire, sur la publication de ces autographes que Mlle Ludmila Assing a le plus compté. Il faut bien arriver

enfin aux confidences secrètes d'Alexandre de Humboldt sur la cour de Berlin. Il serait difficile, je l'avoue, de toucher à ces délicates questions, si encore une fois on n'était convaincu que l'auteur du *Cosmos* n'eût point autorisé la divulgation de ces commérages. A quoi bon faire savoir au monde que Humboldt, comblé de bontés par Frédéric-Guillaume IV, admis dans l'intimité de la famille royale, allait se moquer de ses bienfaiteurs chez un vieux diplomate retraité qui enrageait de ne plus jouer un rôle? A quoi bon révéler ce qu'on a nommé la hardiesse de ses opinions religieuses, la franchise de ses sentimens politiques? Nous ne sommes plus libres cependant d'éviter ce sujet: puisque des documens, quels qu'ils soient, sur un homme de ce mérite et de cette renommée ont été communiqués au public, il faut bien les apprécier. Voyons donc chez Alexandre de Humboldt le philosophe religieux et le penseur politique, ou du moins ce qu'en peut montrer la publication de Mlle Assing.

Que Humboldt fût l'ennemi des piétistes de Berlin, je le comprends sans peine. Il était sournoisement attaqué par la *Gazette de la Croix*, on redoutait son intimité avec le roi, on s'efforçait de le perdre; il se défendait vigoureusement, quoi de plus naturel? Il se défendait par sa gloire, par ses travaux; il se défendait aussi par son sourire sarcastique et sa parole acérée. Dans tout cela, je ne vois absolument rien qui mérite le moindre blâme, qui puisse causer la plus légère surprise. Livrons-lui donc les Stahl et *tutti quanti*; mais comment lui pardonner tant de sarcasmes amers, tant de railleries hautaines contre un homme tel que M. le baron de Bunsen, l'un des plus grands esprits de notre époque, âme aussi ardemment libérale que profondément religieuse. M. de Bunsen, je ne crains pas de le dire, est dans l'ordre de la foi et des hautes vérités de l'esprit ce qu'a été Alexandre de Humboldt lui-même dans l'ordre de la science et des vérités naturelles. Il embrasse en ses travaux immenses le cosmos spirituel et moral, comme Humboldt le cosmos physique. Quand on songe à ses recherches sur la civilisation égyptienne, sur la Bible, sur la primitive église, quand on se rappelle cette grande philosophie pratique intitulée *Dieu dans l'Histoire*, on peut appliquer à ce magnifique ensemble les belles paroles qu'a inspirées à M. Mignet le vaste tableau du monde matériel tracé par le savant berlinois : « C'est une exposition, pleine d'enchaînement et de grandeur, des phénomènes et des lois de l'univers, depuis les plus lointaines nébuleuses jusqu'aux révolutions qui ont présidé à l'organisation actuelle de notre planète... » Donnez à ces expressions un sens figuré, un sens mystique, si je puis parler ainsi, et voyez si elles ne caractérisent point avec une parfaite exactitude l'encyclopédie religieuse de M. de Bunsen. Était-ce donc l'inspiration religieuse elle-même, le sentiment

du divin, *ce tout de l'homme*, pour parler comme Bossuet, que Humbold poursuivait de ses sarcasmes? Des fanatiques l'ont accusé d'athéisme; mais il a repoussé cette accusation avec force, lorsque, dans la traduction française de son *Cosmos*, il proclame la supériorité de la philosophie sur les sciences physiques. Il reproduit encore cette déclaration de principes dans les lettres que nous avons sous les yeux, et il l'oppose hautement aux attaques de la *Revue de Westminster*. « La physique, dit-il, comme l'indique son nom même, se borne à expliquer les phénomènes du monde naturel par les propriétés de la matière; le dernier but des sciences expérimentales est donc de remonter à l'existence des lois, et de les généraliser progressivement. Tout ce qui est au-delà n'est pas du domaine de la physique du monde, et appartient à un autre genre de spéculations plus élevées. » Non, certes, un tel contemplateur de l'univers ne pouvait nier la cause intelligente et libre, mais n'éprouvait-il pas contre la religion de l'Évangile une espèce d'antipathie bien peu digne d'une intelligence supérieure? Il méconnaissait sans cesse l'affinité du libéralisme véritable et de la pensée chrétienne. Toutes les œuvres qu'inspire l'esprit évangélique lui inspirent des plaisanteries équivoques. A propos des théologiens de son temps, il porte les jugemens les plus singuliers : Schleiermacher, cette âme pieuse et profonde, exaltée tour à tour et déchirée par tant de combats intérieurs, ce Pascal du protestantisme germanique au XIXe siècle, n'est pour lui qu'un prêtre astucieux, adoptant en apparence toutes les formes des mythes chrétiens et s'accommodant tout bas avec les hommes qui pensent d'une autre manière. Ses éloges ne sont pas moins étranges que ses blâmes. S'il parle de l'auteur de la *Vie de Jésus*, il dira simplement : « La seule chose qui m'ait déplu chez Strauss, c'est sa légèreté en fait d'histoire naturelle. » Je ne sais quelles légèretés scientifiques Humboldt peut reprocher à M. Strauss; quant aux légèretés théologiques et philosophiques de Humboldt, M. Strauss lui-même en serait choqué. Pour qui sait lire au fond des cœurs, il est impossible de méconnaître un sentiment religieux chez M. Strauss; une noble inquiétude anime tous ses travaux, et il essaie de relever à sa façon ce qu'il croit avoir renversé par la critique. Rien de tel chez Humboldt, au moins dans cette correspondance. Sa contemplation du *Cosmos* ne lui a pas enseigné le respect des choses de l'âme. Il est froid, il est sec, il est dur. J'oserai dire que le mot impiété, dans le sens antique et éternel, doit être appliqué ici; Virgile aurait trouvé de l'impiété dans ces lettres. Un jour, accusé d'irréligion par les paysans de ses contrées natales, David Strauss, s'adressant à ces braves gens, leur ouvrit son cœur. Ce discours aux vignerons de Steinheim pourrait se résumer ainsi : « Mes

amis, je suis théologien. Mon devoir est de chercher la vérité sur les choses divines. Ma tâche, hélas! est plus rude que la vôtre. J'ai des doutes, je suis déchiré par bien des tourmens intérieurs, je souffre, je souffrirai, mais je ne suis point un impie. » Qu'il y a loin de ces touchantes paroles aux sèches railleries du savant! Un jour Humboldt reçoit des États-Unis une lettre naïve, cordiale, dont l'auteur, un protestant, un simple membre de la grande communauté chrétienne (rien ne fait croire que ce soit un pasteur), lui parle avec effusion de la douceur de l'Évangile, de la tendresse infinie du Christ, et essaie de l'amener aux pieds du divin maître. Humboldt veut bien trouver une certaine bonhomie dans cette lettre, puis il écrit au bas : *Tentative de conversion venue de l'état de l'Ohio,* et il l'envoie à Varnhagen pour sa collection de curiosités. Je me suis rappelé en lisant cela ces paroles de M. Sainte-Beuve : « Prenez les plus grands des modernes anti-chrétiens, Frédéric, Laplace, Goethe; quiconque a méconnu complétement Jésus-Christ, regardez-y bien, dans l'esprit ou dans le cœur il lui a manqué quelque chose. »

Si quelque chose n'avait pas manqué à Humboldt, il eût été plus franc dans sa conduite publique et plus digne dans l'expression de sa pensée. En revanche cet ennemi du christianisme n'en savait pas moins être bon courtisan. Il y a quelques années, un écrivain français traça la biographie de l'illustre frère de l'auteur du *Cosmos,* de celui qui couronna sa noble carrière politique par de si admirables travaux sur la philologie comparée : plein de respect pour une telle mémoire, plein de respect aussi pour l'homme qui en était le gardien le plus autorisé, l'écrivain dont je parle, avant de publier cette biographie de Guillaume de Humboldt, s'empressa de la soumettre à son frère Alexandre. Or, à une certaine époque de sa vie, Guillaume de Humboldt avait professé un stoïcisme austère, un stoïcisme très noble, très pur, mais sans mélange d'idées chrétiennes, et son biographe avait dû marquer ce point avec précision. Il n'y avait ni blâme ni éloge sous sa plume; dessinant un portrait, il tâchait de n'oublier aucun des signes de la physionomie. Alexandre de Humboldt se récria vivement; cette impartialité si peu diplomatique lui parut pleine de périls. Que penserait le roi? que dirait la cour? N'était-ce pas fournir une arme à ses ennemis? En un mot, il demandait avec instance que ce passage fût atténué. L'écrivain se rendit à son désir, croyant y voir quelque chose de respectable, soit que ce fût simplement la faiblesse d'un vieillard, soit qu'il y eût là un sentiment exagéré de sollicitude pour la mémoire d'un frère; il se demande aujourd'hui, non sans tristesse, s'il n'est pas venu en aide à la timidité d'un courtisan.

C'est aussi cette timidité d'esprit, je ne voudrais pas dire cette

duplicité, qui frappe péniblement dans les lettres politiques où quelques personnes ont cru voir un signe de hardiesse. En plusieurs occasions, Alexandre de Humboldt a défendu efficacement des écrivains libéraux; il a protégé Freiligrath, Robert Prutz, le polonais Mieroslawski, il a pris hautement parti pour les sept professeurs de Gœttingue destitués par le roi de Hanovre Ernest-Auguste, et il a contribué à faire appeler Jacob et Wilhelm Grimm à l'université de Berlin. Ce sont là des titres que nous sommes heureux de proclamer; mais pourquoi cette autorité morale que possédait Humboldt ne s'exerçait-elle pas plus souvent? Certes il ne s'agit pas de répéter contre l'auteur du *Cosmos* les reproches qu'on adressait autrefois à l'auteur de *Faust;* Humboldt n'est pas plus responsable de la politique du roi de Prusse que Goethe ne l'était des idées et des sentimens du grand-duc de Weimar. Voyez pourtant la différence des procédés : Goethe a pu être indifférent à bien des choses saintes, il a pu écarter de lui bien des émotions auxquelles une grande imagination se soustrait rarement; jamais du moins il n'a tenu deux langages; il disait tout ce qu'il pensait, et lorsqu'il parlait du grand-duc Charles-Auguste dans les lettres sans nombre qu'il adressait à ses amis, il n'en parlait pas autrement que si Charles-Auguste eût été là. « Monsieur Goethe, vous êtes un homme, » lui dit Napoléon à Iéna en 1806. Humboldt, sauf en de rares circonstances, n'ose combattre les fausses idées du roi ou le soutenir dans ses défaillances; à peine sorti du château, il se venge de sa propre faiblesse en allant se moquer du roi chez Varnhagen d'Ense.

« J'ai reçu, dit Varnhagen, une nouvelle visite de Humboldt. Il m'a dit tout ce qu'il avait sur le cœur. Il fait ce qu'il peut, mais il ne peut pas grand'chose, et un homme de soixante-quatorze ans est toujours un homme de soixante-quatorze ans. Lui-même fit allusion à son âge d'une façon significative. Ses occupations multipliées l'écrasent, mais il ne saurait se décider à s'en défaire; la cour et le monde sont pour lui comme un manoir familier où l'on a pris l'habitude de passer ses soirées et d'aller boire sa chope. — Le roi, disait-il, n'est occupé que de ses fantaisies, et la plupart de ces fantaisies ont pour objet des choses spirituelles, ecclésiastiques, service divin, constructions d'églises, missions, etc. Les intérêts de la terre le touchent fort peu. La mort de Louis-Philippe amènera-t-elle une crise? Qu'arrivera-t-il lorsque Metternich quittera ce monde? Qu'avons-nous à attendre de la Russie? Tout cela le laisse indifférent, c'est à peine s'il y pense. Quiconque sait devenir son favori et l'occuper des sujets qui lui plaisent est maître du jeu. Bunsen, Radowitz et Canitz occupent la plus haute place dans son esprit, Stolberg ne vient qu'en seconde ligne. Avec cela, des distractions sans nombre et des négligences inouies. Rückert avait envoyé de jolies poésies à la reine à l'occasion du rétablissement de sa santé; on les trouva les plus charmantes du monde, mais l'idée ne vint pas qu'il était convenable de ré-

pondre à cette offrande par une parole de remerciement; enfin, bien tard, la reine en eut l'inspiration : on fit appeler Rückert, mais il y avait trois semaines qu'il était parti en voyage! Le roi voit Schelling à peine une fois dans l'année; depuis qu'il le possède à Berlin, il s'inquiète fort peu de lui. Steffens aussi, qu'il aime cependant, est rarement invité. Reumont fait en ce moment une petite exception; il a quelque part aux faveurs dont jouissent Bunsen et le comte de Bruhl... Bunsen n'a pas gagné en bon sens : il a proposé au roi d'acheter la Californie, d'y envoyer des missionnaires, etc. Il patrone ouvertement les entreprises de Mme d'Helfert; il voulait envoyer un de ses fils avec elle, et lui donner de sa bourse douze mille livres sterling pour fonder des colonies, établir des missions, mais il retira son offre quand il vit que les sympathies du roi étaient fort incertaines. Mme d'Helfert n'a reçu que dix mille thalers du roi, le ministre Rother a fait échouer la suite de ses projets; il a été obligé toutefois d'envoyer deux agens chargés de faire un rapport sur l'état des possessions de Mme d'Helfert dans les Indes-Orientales. On avait voulu aussi que le roi prît part à des établissemens coloniaux dans le Texas, toujours avec des intentions de propagande religieuse. Humboldt avait adressé d'énergiques avertissemens à Bunsen, il lui recommandait d'agir sur Eichhorn, de l'engager à se mettre sur ses gardes, il le priait de songer à la haine qu'excitait la politique de cet homme, et qui retombait sur le roi; quand il le vit ici, il lui parla directement dans le même sens et s'efforça de le toucher, mais Bunsen, qui venait de s'entretenir avec lui sur l'Égypte deux heures durant avec l'intérêt le plus vif, ne répondit pas une syllabe, prit son chapeau et sortit. Humboldt croit qu'il est assez vain pour accepter ici un ministère. Il me semble que Humboldt a trop de relations avec Bunsen et qu'il le traite trop amicalement. — La reine, dit Humboldt, n'a pas de préférences catholiques, elle est au contraire archi-protestante et encore plus zélée dans sa foi que le roi lui-même; c'est elle qui le pousse toujours plus avant dans cette direction, et elle aurait bien plus d'influence encore, si elle s'entendait mieux aux affaires. »

Certes, nous n'avons jamais eu de sympathie pour les personnages politiques que Humboldt accable de ses moqueries; ce sont en réalité les adversaires des idées libérales qu'il appelle *fanatiques, imbéciles, cafards, ruminans, Polignac lymphatiques, mastodontes berlinois, momies en service extraordinaire;* mais encore cette violence de langage est-elle assez étrange dans la défense d'une cause qui a tant de bons argumens à son service : aussi se demande-t-on parfois si c'est bien la cause de la liberté qui passionnait ainsi le vieux savant. Au souci de l'intérêt général ne se mêlait-il pas une préoccupation toute personnelle? Plus on interroge ce recueil de lettres, plus on se persuade que dans les vingt-cinq dernières années de sa vie Alexandre de Humboldt s'occupait surtout d'Alexandre de Humboldt. Ces ennemis de la liberté, que nous avons combattus ici, choquaient sans doute en maintes rencontres les principes de l'ami de Varnhagen; mais c'étaient en même temps des hommes qui

le gênaient à la cour, qui lui prenaient sa place, qui lui disputaient la faveur du roi, qui ne s'effaçaient pas assez complétement devant sa gloire. J'aperçois bien de la vanité dans ces colères; l'intérêt de notre cause n'a-t-il pas servi de masque à de très petites passions?

Cette conjecture ne paraît que trop fondée, lorsqu'on voit depuis vingt-cinq ans les personnages les plus considérables, les esprits les plus dignes de respect, non-seulement en Allemagne, mais en France et en Angleterre, princes, ministres, écrivains, persiflés par Humboldt. Entre toutes les personnes éminentes dont il est question dans ces lettres, une seule peut-être, la princesse Hélène, duchesse d'Orléans, a trouvé grâce devant celui qui s'appelait lui-même *le Vieux de la Montagne*. Plusieurs billets datés de 1836, et les notes que Varnhagen y a jointes, peignent bien l'émotion produite dans les cours du Nord par le voyage des princes français en Prusse; on pressent déjà, en lisant ces notes, quelle sera l'attitude embarrassée de la cour de Berlin, quand la princesse Hélène de Mecklembourg prendra congé de son oncle Frédéric-Guillaume III pour aller épouser le duc d'Orléans. Le 17 mai 1837, Humboldt écrivait à Varnhagen : « La princesse Hélène a triomphé encore hier de maintes résistances brutales par sa grâce charmante et la supériorité de son esprit. C'était chose plaisante que de voir certaines personnes s'efforcer de prendre un air grave, digne, et... bête. Ce qui me cause surtout une vive joie, c'est qu'elle part pour son nouveau pays avec la plus grande sérénité d'âme. » Le constant témoignage rendu par Humboldt à la duchesse Hélène est pour lui un titre qui efface bien des fautes; mais s'il a respecté cette noble figure, combien de fois n'a-t-il pas sacrifié toutes les convenances pour satisfaire une vanité insatiable! Le prince Albert, qui a loué le *Cosmos* pourtant, mais qui peut-être ne l'a pas loué comme l'auteur l'aurait voulu, n'échappe point à la raillerie. Les éloges mêmes qu'il a donnés à Humboldt se retourneront contre lui, transformés en sarcasmes. Pourquoi a-t-il parlé des *terrasses étoilées* splendidement décrites par Humboldt? Il ne sera plus pour Humboldt que l'*homme aux terrasses étoilées*, comme Oronte est l'*homme au sonnet*. Sir Robert Peel, avec sa figure hollandaise, est un esprit à vues étroites et vain beaucoup plus qu'ambitieux. Lord Aberdeen a beau garder obstinément un majestueux silence, il ne persuade pas aux gens qu'il puisse parler en homme d'esprit. M. de Canitz, un politique libéral, un ami de Varnhagen, est appelé *archiaristocrate*, *archithéologien*, et enfin *archi-français*. Pour couronner ces aménités, Humboldt ajoute qu'il est *sot* et *bête*. Le baron de Stein, un des héros du patriotisme allemand, est représenté comme un homme sans caractère et sans principes. Un autre héros de 1813, le général Gneisenau, vénéré de toute l'Al-

lemagne pour l'élévation de ses idées et la constance de son âme, est qualifié d'esprit *frivole*. Maurice Arndt, le vétéran de la poésie nationale, est un personnage à peu près nul qui ne doit sa renommée qu'aux circonstances. Edgar Quinet est traité d'*écrivain venimeux*, parce que, dans ses belles pages sur la littérature allemande, il a marqué en traits profonds l'impassibilité olympienne de Goethe!

Une infatuation sans bornes, une vanité insatiable, voilà ce qui éclate à tout instant sous la fausse bonhomie de cette correspondance intime. Humboldt avait réussi même à souffler ses rancunes à Varnhagen; il semble qu'il prît plaisir à irriter les blessures du diplomate disgracié. Comment ne pense-t-on pas, lui disait-il sans cesse, à utiliser un homme tel que vous? Cruelle flatterie qui faisait saigner la plaie toujours ouverte. Il s'amusait parfois à lui signaler des ennemis qui ne se croyaient pas si terribles. Dans une de ses lettres à Varnhagen, en date du 10 juillet 1854, je trouve des paroles singulièrement énigmatiques dont je crois avoir pénétré le sens. Après quelques invectives contre la *lâche méchanceté* du parti que représente à Berlin la *Gazette de la Croix*, Humboldt ajoute : « Je me suis également tenu sur une constante réserve vis-à-vis de la *Revue des Deux Mondes*, qui est rédigée avec esprit et perfidie. Parce que l'on hait simultanément deux choses, cela ne fait pas qu'on les haïsse pour les mêmes motifs... » Nous nous sommes empressé de consulter les livraisons de la *Revue* qui ont précédé cette explosion de colère; qu'avons-nous trouvé? Un article sur la vie et les écrits de Varnhagen d'Ense, article très bienveillant, très sympathique, mais qui ne plaçait pas Varnhagen au rang de Goethe et de Schiller. C'était à la veille de la guerre de Crimée; l'auteur de l'article, après avoir félicité Varnhagen de ses curieux tableaux de la société allemande sous la révolution et l'empire, l'engageait à ne pas multiplier ses peintures de 1813, à ne pas réveiller les haines d'une époque disparue, à réunir plutôt l'Allemagne et la France contre l'ennemi commun, c'est-à-dire contre la Russie, qui, gouvernée alors par un chef ambitieux, menaçait en Orient la liberté de l'Europe. Ce simple conseil, si naturel à cette date, efface à ses yeux tous les éloges qu'on vient de prodiguer à son ami. Ces pages, trop bienveillantes peut-être, sont une œuvre perfide; il l'affirme, il s'efforce de le croire et de le persuader à Varnhagen. Pauvre esprit supérieur, si grand dans le domaine de la science, si petit dans ce déshabillé de la vie intime indiscrètement dévoilée à nos regards!

Ce qui est assez remarquable, c'est que la raillerie de Humboldt est prétentieuse et pesante; rien de plus entortillé que ses sarcasmes. Comment reconnaître ici l'homme qui a écrit le second volume du *Cosmos?* Comment retrouver dans ces vulgaires épigrammes si péni-

blement contournées la plume qui a rédigé les notes de ce grand livre, ces notes si vives, si lumineuses, où se déploie avec tant d'aisance l'érudition littéraire la plus riche, où brille un si vif sentiment de l'antique poésie? Quand on voit ce puissant esprit céder à des passions misérables et y compromettre son talent, il est impossible de ne pas se rappeler le jugement que Schiller portait sur lui il y a plus d'un demi-siècle : « Je crains, écrivait le noble poète à son ami Koerner le 6 août 1797, je crains que malgré tous ses talens et son infatigable activité, il ne produise jamais rien de grand dans sa science. Il y a chez lui une sécheresse de sentiment qui, pour les sujets qu'il traite, est le pire des défauts. C'est un esprit nu et tranchant qui prétend insolemment avoir mesuré la nature (la nature incommensurable, la nature toujours vénérable et insondable sur tous les points), et qui, avec une outrecuidance qui me passe, prend pour mesure ses formules, c'est-à-dire le plus souvent des mots vides de sens, et constamment au moins des conceptions étroites. En un mot, il me fait l'effet d'un organe trop grossier et d'un esprit trop borné pour le sujet qui l'occupe. Il n'a point d'imagination, il lui manque donc, à mon avis, la faculté la plus nécessaire pour sa science, — car il faut que la nature soit observée et sentie dans ses manifestations les plus particulières comme dans ses lois les plus hautes. Alexandre impose à bien des gens et gagne beaucoup en général à être comparé avec son frère, parce qu'il sait se faire valoir. Pour moi, au point de vue du mérite absolu, il m'est impossible de les mettre en balance; Guillaume à mes yeux est bien autrement digne de respect. » Certes, quand Schiller a prédit qu'Alexandre de Humboldt ne ferait jamais rien de grand dans sa science, il s'est trompé et gravement trompé; qui oserait affirmer pourtant aujourd'hui que la première impression du poète fût absolument fausse?

Je serais curieux de savoir si Mlle Ludmila Assing est satisfaite du succès de sa publication. A Berlin, par toute la Prusse, dans l'Allemagne entière, le scandale a été grand. Il y a bien des lecteurs irrités, il y en a qui se frottent les mains, il en est d'autres qui ont ressenti une affliction sincère. C'est de ce côté que sont nos sympathies. Un des symptômes les plus significatifs de l'effet que ce livre a produit, c'est la joie triomphante de la *Gazette de la Croix*. « Il est donc enfin démasqué! » s'écrient les ténébreux docteurs du méthodisme. Un autre symptôme encore, c'est le contentement peu dissimulé des feuilles autrichiennes. « La voilà, disent-ils, cette Prusse si fière, si dédaigneuse, qui se prétend la tête de l'Allemagne, la voilà peinte et jugée par l'homme qui la connaissait le mieux! » Elles s'en réjouissent comme d'un échec à la gloire de Humboldt, comme d'un échec aussi au prestige libéral de la Prusse. Les or-

ganes prussiens ont répondu à l'Autriche : « La publication même dont vous vous armez contre nous prouve la vitalité de l'esprit libéral dans notre pays. Ce livre, si hostile à la Prusse, si injurieux pour la société berlinoise, c'est à Berlin qu'il a été préparé, et la personne qui en a rassemblé les pages n'a pas cru devoir quitter la ville; malgré tant de moqueries contre le roi, aujourd'hui malade et mourant, contre sa famille, ses amis, ses confidens, ses ministres, c'est à Berlin que l'ouvrage s'est librement répandu par milliers d'exemplaires avant d'inonder l'Allemagne. » Ces réflexions suffisent en effet à protéger l'honneur de la Prusse; quant à l'honneur du savant illustre, du dernier survivant de la grande génération allemande, il n'y a qu'une réponse à faire, et nous l'avons formulée d'avance en disant : non, ces lettres n'étaient pas destinées à voir le jour. Ce sont des boutades, des accès d'humeur, des cris incohérens, tout au plus sont-ce des notes d'où l'art ingénieux de Varnhagen aurait pu extraire quelques pages sans compromettre la renommée de son ami. Qui peut se vanter de n'avoir jamais laissé échapper une parole dont la publication solennelle le couvrirait de confusion et le remplirait de douleur? Si donc nous sommes en droit de prononcer un verdict d'acquittement sur Alexandre de Humboldt, nous sommes obligés de condamner Mlle Ludmila Assing. C'est à cette conclusion que s'est arrêté un critique intelligent et loyal, M. Julien Schmidt, lorsqu'il s'écrie : « Dieu nous préserve d'avoir jamais des nièces qui s'avisent de publier nos lettres à tort et à travers ! »

Pour nous, en ces délicates questions, sommes-nous parvenu à garder la mesure du vrai? Avons-nous su extraire de ce volume les seules pages qui méritassent d'être conservées? Avons-nous réussi à montrer les petitesses de l'homme sans diminuer les titres du savant? Est-il bien clair pour tous que Mlle Assing, sans intention mauvaise, par vanité, par une activité brouillonne, incapable de résister à sa démangeaison d'écrire et de paraître, a failli compromettre le grand nom dont elle a ainsi abusé? Nous ne voulions rien de plus, notre tâche est finie. Et maintenant oublions ce triste épisode, jetons au feu les deux tiers de ces lettres si maladroitement rassemblées; surtout, pour effacer les impressions fâcheuses, relisons bien vite le second volume du *Cosmos* et les *Tableaux de la Nature*.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

LE ROI OSCAR

ET

LES ROYAUMES-UNIS SOUS SON RÈGNE

I.

LES RÉFORMES INTÉRIEURES. — DIFFICULTÉS DE L'UNION ENTRE LA SUÈDE EL LA NORVÉGE.

I.

La révolution de 1809 a constitué la Suède moderne, et c'est avec raison que ses meilleurs citoyens en célèbrent chaque année le souvenir en se réunissant autour des acteurs ou des témoins de ce glorieux changement que la mort a épargnés. L'œuvre de la révolution de 1809 a été double. Elle a sauvé la Suède d'une ruine entière, d'un démembrement ou d'un asservissement complet, soit que l'on considère le péril imminent dont la menaçait l'ambition de la Russie, déjà maîtresse de la Finlande, soit qu'on se rappelle les despotiques volontés de Napoléon, atteint de vertige après Tilsitt et séduit par Alexandre. Bernadotte a rempli cette tâche, il y a sacrifié son repos, et quelque chose de plus encore. La révolution de 1809 a en outre assuré l'établissement constitutionnel qui fait aujourd'hui la prospérité des Suédois, et cette seconde partie de l'œuvre commune est due principalement à Oscar Ier. Ce n'est pas toutefois que le fils soit resté étranger aux efforts du père; il y a au contraire été mêlé sans cesse, et le souvenir de cette intervention constante, d'abord involontaire, et qui ne fut ensuite ni excessive ni capri-

cieuse, mais toujours réservée et bienfaisante, est l'introduction nécessaire d'une étude sur le caractère et la vie du roi Oscar.

Dès son berceau, le hasard des circonstances semblait l'avoir désigné pour le rôle qu'il devait remplir un jour. Né à Paris le 4 juillet 1799, il avait eu pour parrain le général Bonaparte, qui, tout épris alors, à la veille de l'expédition d'Égypte, de la lecture d'Ossian et de la mystérieuse poésie du Nord, lui avait donné le nom d'un des héros gaëliques. Quelque peu scandinave qu'il fût, le nom parut plus tard convenir assez bien à un prince des Goths et des Vandales (1).

Oscar avait onze ans à peine quand son père fut informé des dispositions favorables de la diète suédoise, qui, ayant à élire un successeur éventuel à Charles XIII, croyait plaire à l'empereur et mériter sa bienveillance en choisissant un de ses maréchaux. Bernadotte, sensible au profit tout en prévoyant déjà peut-être à quelles terribles extrémités cette extrême fortune l'entraînerait, fit un accueil empressé aux premières ouvertures, et, parmi les stratagèmes à l'aide desquels ses agens s'efforcèrent de fixer le vote des Suédois, il y en eut un pour lequel son fils lui fut déjà un instrument. Ses agens firent circuler dans les rangs de la diète et dans le public une lithographie représentant le prince de Ponte-Corvo, aux pieds duquel on voyait le jeune Oscar jouant avec la grande épée de son père : touchant tableau de famille qui émut la sensibilité des députés d'Oerebro, et promesse d'une sécurité durable, qui s'est réalisée. Bernadotte fut élu prince royal de Suède le 17 août 1810; il se hâta de se rendre à l'appel qui lui était fait; sa femme, la princesse Désirée, qui vit encore, et son fils unique ne vinrent en Suède que dans les premiers jours de 1811. Déjà commençait pour Bernadotte cette cruelle série d'angoisses dont allaient l'accabler et les tyranniques exigences de l'empereur et la terrible instabilité de ces temps. Nous avons raconté dans la *Revue* ces perpétuelles anxiétés (2) en prenant pour sources de nos récits les correspondances diplomatiques, étrangères ou françaises, où nous trouvions consignées jour par jour les conversations mêmes dans lesquelles la parole exubérante de Bernadotte trahissait toutes ses émotions. Le prince Oscar était trop jeune, par bonheur, pour jouer dans un si triste drame un rôle important, et nous n'avons pas à refaire ce tableau; il y occupe cependant une petite place, grâce aux préoccupations et aux calculs

(1) Joseph Bonaparte venait de faire paraître son roman de *Moïna ou la Villageoise du Mont-Cenis*. Son héros s'appelait Oscar, et Mme Bernadotte, sa belle-sœur, l'avait voulu flatter en proposant ce nom pour son fils.

(2) Voyez les livraisons du 15 février, 1er juillet, 15 septembre, 1er novembre 1855, 15 avril et 1er juin 1856.

de son père, et l'extrême détail des dépêches permet de reconstruire ce personnage de la scène, qui la complète et la fait mieux comprendre. Quelle ne devait pas être la stupéfaction de nos diplomates lorsque, grâce aux innombrables incidens d'une époque si agitée, ils se trouvaient à chaque instant en présence de cette éloquence gasconne de Bernadotte, que ne déconcertaient ni leur surprise évidente ni leur silence calculé, qui bien souvent se livrait d'elle-même et naïvement à leurs piéges, mais qui plus d'une fois aussi les engageait avec leurs gouvernemens beaucoup plus loin que nul ne le désirait! C'était au milieu de ces effervescences, quand, mille embarras du dehors venant coup sur coup l'assaillir, on lui demandait une explication à laquelle il voulait échapper ou un aveu qu'il voulait taire, c'était alors surtout qu'impatient des objections et de la présence même de son interlocuteur, il se jetait subitement dans des issues extra-officielles où il était impossible de le suivre. Son fils était le personnage habituel de ce jeu de scène, et c'était en personne qu'il le faisait quelquefois comparaître, comme dans cette curieuse conversation avec M. Alquier au mois d'août 1811 : « ... Qu'on ne m'avilisse pas, monsieur; je ne veux pas être avili... J'aimerais mieux aller chercher la mort à la tête de mes grenadiers, me plonger un poignard dans le sein, me jeter dans la mer la tête la première, ou plutôt me mettre à cheval sur un baril de poudre et me faire sauter en l'air... Voici mon fils (le jeune prince venait d'entrer) qui suivra mon exemple; le feras-tu, Oscar? — Oui, mon papa! — Viens que je t'embrasse! tu es véritablement mon fils... »

Offrir sa vie, et par-dessus le marché celle de son fils, était dans le langage de Bernadotte un argument qui lui était devenu habituel. « Si je tenais dans mes mains le fil de ma vie, celui des jours de ma femme et de mon fils, je le trancherais, n'en doutez pas... » Cet argument-là était à l'usage des situations désespérées; mais il ne se faisait pas faute, dans les momens ordinaires, d'invoquer au contraire comme motifs de sa conduite les futurs intérêts de ce fils que tout à l'heure il semblait prêt à sacrifier. « Quand je reçus le message des Suédois, disait-il en 1820, j'étais à ma campagne de La Grange; je me promenais avec ma femme, et j'énumérais toutes les raisons qui pouvaient me faire refuser. Oscar dit que je ne devais pas décevoir l'espérance de toute une nation; la crainte de ses reproches un jour me fit accepter... » — « Je suis sans ambition, disait-il encore; je n'en ai d'autre que celle de la gloire! Si je n'avais un fils, à qui je me dévoue tout entier, croyez-vous que je voudrais servir de maître à des esclaves? Non! j'irais offrir mon bras, mon sang au premier capitaine du monde... » Ces dernières paroles étaient des cent-jours. Peu de temps après, quand le triomphe de la se-

conde restauration n'était pas encore bien assuré, Bernadotte, possédé de l'idée bizarre qu'il avait en France un grand parti, parlait de laisser le trône de Suède à son fils pour aller s'offrir lui-même aux brillantes destinées que lui promettaient Benjamin Constant et Mme de Staël.

Il aimait d'ailleurs le jeune prince et l'élevait avec soin, non pas de telle sorte cependant que la politique n'intervînt pas d'une manière fâcheuse dans cette éducation. Lorsqu'en 1812 Bernadotte se déclara enfin ouvertement l'allié de nos ennemis, il lui parut peu convenable de laisser le jeune Oscar aux soins d'un instituteur français, et il substitua à l'excellent M. Lemoine un Suédois qui revenait de Russie, où il jouissait de la confiance d'Alexandre. C'est alors que M. Lemoine renvoyé écrivit à sa femme, restée à Paris, une lettre dont la simplicité touchante fait honneur à l'élève et au maître. «... On veut isoler le prince et le séquestrer; comment se fera-t-il à ce changement? Il est toujours tel que tu l'as vu aux Tuileries, courant après toi... Cher enfant! je l'avais élevé avec mon cœur; j'avais réussi. Il va passer en d'autres mains; puisse-t-il y être heureux! Son bonheur me dédommagera de tout le reste... » L'humble détail de ces lignes ne sera pas hors de propos dans cette étude, s'il fait dès maintenant connaître le caractère d'honnêteté modeste et grave dont le roi Oscar reçut dès l'enfance la première empreinte, et auquel il resta pendant toute sa vie, comme prince et comme roi, également fidèle.

Pendant le règne de Charles-Jean, de 1818 à 1844, le rôle de prince royal ne fut pas sans difficultés pour Oscar. De même que son père l'avait employé tout enfant comme un utile instrument de ses premiers desseins, de même il parut vouloir se préparer en lui un successeur qui continuât exactement sa politique et ne songeât à s'affranchir ni de ses exemples ni de son influence. On se souvient encore à Stockholm de la visite que dut faire le prince au commencement de 1830 à la cour de Russie, et des alarmes qu'inspira aussitôt à l'esprit public la perspective d'un second règne sous les inspirations du cabinet de Saint-Pétersbourg; mais la révolution de juillet affranchit le prince royal, et lui permit de s'abandonner à ses tendances libérales. Bien que comprimé et gêné en présence de l'humeur inquiète de son père, il sut dès lors se concilier les sympathies de la nation suédoise et lui ménager des espérances; on s'accoutuma à pressentir en lui un roi vraiment national, et que ne séduirait pas l'influence de la Russie; on applaudit à la part qu'il sut prendre, par lui-même ou par ses fils, aux démonstrations de la jeunesse scandinave, en même temps qu'il montrait dans ses rapports avec le roi son père une réserve difficile et pleine de dignité. Il monta sur le

trône le 8 mars 1844, et le premier acte de sa royauté fut un acte de généreuse clémence envers la famille des Wasa, dont, après Charles-Jean, il était appelé à recueillir la succession.

Après la révolution de 1809, le malheureux Gustave IV avait parcouru l'Europe en maniaque et l'avait étonnée de sa triste folie. On l'avait vu, toujours épris des vaines imaginations de Jung Stilling sur l'Apocalypse, se représenter Napoléon comme l'Antéchrist, se croire encore désigné d'en haut pour arrêter le monstre dans sa marche, admirer sa chute comme un accomplissement prévu du destin, s'apitoyer ensuite sur sa captivité dernière et intervenir (1) auprès de Louis XVIII pour obtenir qu'on adoucît sa prison. Supportant lui-même impatiemment le poids de sa propre infortune, Gustave cherchait des consolations dans les mystères de la franc-maçonnerie et de l'illuminisme, dans l'évocation des ombres de ses ancêtres ou dans une activité fébrile qui le faisait apparaître aux quatre coins de l'Europe sous des vêtemens étranges, en aventurier, en soldat ou en pèlerin. La Suède n'avait pas été l'objet de ses principales préoccupations; il avait paru l'oublier. Il avait commencé sans doute par faire remettre au congrès de Vienne une lettre où, rappelant son acte d'abdication, il avait réservé formellement les droits de son fils et exprimé l'espoir qu'il saurait les faire valoir un jour d'une manière digne de ses aïeux et de lui-même; mais plus tard, pendant l'automne de 1817, il avait adressé à Bernadotte des félicitations sur l'habileté de son gouvernement, et lui avait en même temps exprimé ses regrets de n'avoir pu faire abdiquer son fils, qui, disait-il, de concert avec toute sa famille, lui résistait sur ce point avec une invincible obstination. Le prince Gustave, fils du dernier Wasa, fut en effet, sous la protection de l'empereur de Russie et de plusieurs cours de l'Europe, un épouvantail pour Charles-Jean à l'époque où la coalition victorieuse releva en Europe les souverains légitimes. Charles-Jean put se demander avec crainte si les puissances alliées laisseraient dans l'exil l'héritier du seul prince qui eût constamment combattu pour la cause des Bourbons, et sur le trône un ancien républicain, un soldat parvenu, un lieutenant de Napoléon; le souvenir de ce qu'il avait fait pour la coalition le rassurait à peine. Mille bruits d'expéditions étrangères, d'intrigues et de complots venaient lui rappeler sans cesse les espérances du prétendant. L'empereur de Russie avait adopté la tutelle de ce jeune homme. En Suède, pendant les émeutes de Scanie en 1811 à propos de la conscription, son nom était dans toutes les bouches, son portrait dans toutes les cabanes. On apprit au commencement de 1820 qu'il était à Londres

(1) Par une lettre de mai 1817.

sous un nom supposé (prince Itterburgh), qu'il s'enquérait de l'expédition de 1745, et que les dames de Londres le saluaient, comme Charles-Édouard, du *Charlie's my darling!* Il fallut que 1830 vînt délivrer Bernadotte de tant de terreurs. En face des dynasties nouvelles que la révolution de juillet enfantait, celle de Suède prenait presque un caractère de légitimité, et Bernadotte se sentait mieux affermi désormais sur le trône où l'élection d'un peuple qu'il avait assurément aidé à sortir de sa détresse l'avait librement appelé. A partir de cette époque en effet, il ne fut plus question qu'une fois pendant le règne de Charles-Jean de la famille détrônée : c'est lorsqu'en 1842 le prince Gustave, à défaut de son père, mort en 1837, crut devoir protester à l'occasion de l'ouverture des caisses renfermant les papiers de Gustave III. Plus tard aussi, à l'avénement du roi Oscar en 1844, le prince crut opportun d'adresser aux cabinets de Saint-Pétersbourg, de Londres, de Berlin et de Copenhague une déclaration réservant ses droits. Le nouveau roi répondit à cet acte en abolissant la cruelle loi de 1812, qui prononçait la peine de mort contre tout Suédois convaincu d'avoir entretenu des relations avec la famille exilée. Il y avait d'autant plus de générosité dans cette amnistie que les espérances du prétendant, en dehors du droit, n'étaient pas alors complétement déraisonnables. Le prince avait quarante-cinq ans, il venait de se séparer de sa femme, la princesse Louise-Amélie-Stéphanie de Bade, qu'il avait épousée en 1830; il pouvait se remarier, avoir un ou plusieurs fils à opposer au fils de Bernadotte et à ses héritiers. De plus la nouvelle dynastie ne comptait encore qu'un seul règne. Peut-être les illusions d'un prétendant étaient-elles encore permises. Toutefois Oscar de son côté avait jugé avec raison que la famille des Wasa représentait aux yeux de la Suède le pouvoir absolu et l'ancien régime, et que par conséquent son rôle était irrévocablement fini. Tout récemment encore, il y a quelques mois, à l'occasion de l'avénement de Charles XV, fils d'Oscar Ier, M. le prince Gustave de Wasa, aujourd'hui feld-maréchal dans l'armée autrichienne, a cru devoir renouveler sa protestation de 1844. Loin de nous la pensée de dédaigner le noble sentiment de la perpétuité du droit chez les descendans des illustres races; c'est leur honneur de ne se pas croire libres d'y renoncer, jusqu'à ce que les desseins d'une sagesse supérieure viennent anéantir toutes ces espérances et tous ces souvenirs. M. le prince Wasa ne s'est pas remarié; il a maintenant soixante et un ans, et son unique héritière, Mme la princesse Caroline, après s'être convertie au catholicisme, a épousé le prince royal de Saxe. La dynastie fondée par Bernadotte n'a donc plus rien à craindre de ce côté.

Le roi Oscar, en arrivant au trône, trouvait le pays avide de ré-

formes libérales que le long règne de Charles-Jean avait fait ardemment désirer. Ses premières mesures répondirent hardiment à l'opinion publique. Il commença par abolir les anciens corps de métiers, et la diète suédoise se vit bientôt saisie d'un projet en faveur de l'émancipation des Juifs, d'un autre sur la liberté de l'industrie et du commerce, d'un troisième enfin pour la réforme de la représentation. C'en était assez pour montrer que le gouvernement, confié désormais à des mains plus jeunes et plus familiarisées avec l'organisation intérieure de la Suède, entrait franchement dans la voie des améliorations sociales. Le pays s'en émut diversement, et, tandis que les esprits sagement libéraux applaudissaient à ces promesses, il y en eut qui s'alarmèrent. Les deux premiers projets rencontraient dans les préjugés et l'égoïsme d'une partie de la population d'aveugles adversaires, et le dernier surtout mettait aux prises avec les partisans d'un ordre nouveau les classes privilégiées. C'est au milieu de cette première agitation qu'arriva à Stockholm la nouvelle de la révolution de février. Un banquet réformiste, comme à Paris, avait été résolu quelques jours auparavant. Les chefs de la démonstration ne jugèrent pas qu'il fût utile de la contremander. Le 18 mars, le banquet eut lieu avec des toasts chaleureux au souverain de qui l'on attendait avec confiance une suite de mesures libérales; mais derrière les faiseurs de toasts et de discours il y avait, là aussi, l'émeute. Des placards affichés le matin même dans les carrefours avaient convoqué le peuple; une foule immense se réunit aux environs et en face de l'hôtel où se tenaient les convives, et après que ceux-ci se furent paisiblement retirés, elle parcourut la ville aux cris confus et mêlés de : « Vive la réforme! Vive le suffrage universel! A bas la noblesse! A bas les Juifs! Pas de nouveau tarif! » La réforme et le suffrage universel n'étaient, à vrai dire, que des prête-noms; les bandes se composaient d'ouvriers et d'apprentis qui craignaient la diminution des salaires, et de perturbateurs à qui la haine commune des Juifs, le vague désir de réformes et les bruits du dehors n'étaient que des prétextes de désordre et de violence. Cette multitude alla briser à coups de pierres les vitres du ministre des affaires étrangères, de plusieurs hauts fonctionnaires, de M. de Hartmansdorf, chef du parti ultra-conservateur dans l'ordre de la noblesse, du principal marchand juif, enfin de l'éditeur du journal l'*Aftonblad*, organe de la liberté du commerce et de l'industrie. Le roi se trouvait ce même soir au théâtre, où l'assistance, protestant contre l'émeute, l'accueillait avec des applaudissemens et en chantant l'hymne national. Il se retira avant la fin du spectacle, monta à cheval accompagné seulement du jeune prince royal (aujourd'hui Charles XV), et parcourut ainsi les rues et les places envahies par

la foule, en demandant aux émeutiers ce qu'ils voulaient. Ceux-ci obtinrent aux cris de « vive le roi ! » la liberté de ceux d'entre eux qu'on avait déjà arrêtés, et, cette concession leur donnant du courage, le désordre continua toute la nuit. Le lendemain 19 étant un dimanche, le désœuvrement se joignit aux autres causes de tumulte. La troupe, humiliée la veille, obtint enfin l'autorisation de se défendre. Assaillie de pierres quand elle se bornait à protéger les maisons menacées, elle fit plusieurs décharges; mais nul ne ramassa de cadavre pour le promener en triomphe et changer l'émeute en révolution : l'agitation était factice, et le débat n'était qu'entre l'esprit d'une législation nouvelle et l'égoïsme des privilégiés, non pas entre le gouvernement et la nation même. Le trouble cessa bientôt pour laisser place aux communs efforts du gouvernement et des chambres.

L'agitation réformiste répondait du moins véritablement au besoin général et profondément senti de modifier le mode de représentation nationale que la Suède avait conservé.

Malgré l'exemple de la Norvége, qui, en 1814, a réalisé le rêve d'une royauté entourée d'institutions républicaines, malgré celui du Danemark, qui, en 1849, a franchement adopté le régime parlementaire, la Suède est entre tous les états de l'Europe un de ceux qui ont conservé le plus fidèlement leurs anciennes institutions. La révolution de 1809 est loin d'avoir porté encore toutes ses conséquences intérieures. La constitution que la Suède s'est donnée alors n'a pas enlevé à la royauté toute la prépondérance que les lois du temps de Gustave III lui avaient reconnue. Cette constitution a laissé dans l'organisation de la représentation nationale en Suède des traces visibles du passé même le plus reculé. L'ordre des paysans, au commencement de chaque diète et jusqu'à ce que le roi ait nommé l'orateur de cette chambre, est présidé encore aujourd'hui par le paysan qui représente le district dans l'enceinte duquel Odin, en prenant possession du pays, fonda jadis le temple de Sigtuna, antérieur à celui d'Upsal. Aujourd'hui comme autrefois, la noblesse suédoise compose de droit et à elle seule une des quatre chambres qui constituent la représentation nationale. Le chef de toute famille a par sa naissance une voix dans l'assemblée de son ordre; il peut s'y faire remplacer par un de ses parens et déléguer sa voix même à un membre d'une autre famille. Comme autrefois, les paysans, c'est-à-dire les propriétaires de la campagne non nobles, élisent leurs représentans, qui forment une chambre particulière; comme autrefois et depuis le XIVe siècle, les députés des villes forment la chambre de la bourgeoisie; le clergé enfin forme aussi comme jadis un ordre privilégié. Personne n'ignore quelles fâcheuses conséquences entraîne après elle cette bizarre combinaison, léguée de

toutes pièces par le moyen âge à un état moderne. La diète suédoise n'est plus, il faut bien le reconnaître, qu'une machine informe digne d'exciter la curiosité publique. L'étranger ne manque pas d'aller visiter les quatre chambres; il entre avec étonnement dans une grande maison de la cité qui ne se distingue en rien des maisons voisines, rencontre au premier étage l'ordre du clergé, au second étage l'ordre des bourgeois et celui des paysans; la noblesse seule a un palais digne de la représentation nationale. L'étranger a-t-il là sous les yeux une fidèle image de la nation suédoise? Non, certes. Il n'est pas vrai que la noblesse de Suède forme aujourd'hui, comme autrefois, une classe prépondérante de la nation. Sa mauvaise conduite l'a perdue. Appauvrie et amoindrie de toutes les manières, n'ayant plus de refuge, sauf exception, que dans la faveur royale, elle ne subsiste plus que par le privilége. De même le clergé, dépendant du roi, n'est plus qu'une réunion de fonctionnaires. Restent la chambre des bourgeois et celle des paysans, composées la première de cinquante membres environ, la seconde de cent tout au plus. On ne peut nier que ces deux derniers ordres ne correspondent à la partie la plus vivace de la nation; mais pourquoi ne la représentent-ils qu'en si petit nombre? Pourquoi leurs votes, au lieu d'être prépondérans dans la diète quand par exemple ils se trouvent d'accord, sont-ils incessamment tenus en échec par ceux des deux ordres privilégiés, qui ne représentent, à vrai dire, que leurs propres intérêts? Pourquoi la constitution fait-elle de ces bourgeois une caste qui ne représente pas toute la classe moyenne, mais seulement les individus pourvus, comme au moyen âge, du droit de bourgeoisie dans les villes? Pourquoi fait-elle de ces paysans une autre caste qui ne représente pas tous les propriétaires et cultivateurs ruraux?

On est depuis longtemps d'accord en Suède sur l'absurdité de cette combinaison, qui fait de la représentation nationale un mensonge, qui entrave par sa complication inouie et ses lenteurs les réformes les plus utiles et ne produit qu'avortemens, qui prive une moitié de la nation de ses droits politiques et dégoûte des siens l'autre moitié. Seulement on n'est pas d'accord sur le remède. Faut-il, pour déraciner tout de suite le mal, abolir complétement le principe de la division par ordres, faire table rase et instituer sur le sol déblayé une représentation conforme à l'esprit de notre temps, tenant également compte de toutes les forces du pays, reproduisant son unité, répondant à la diversité de ses intérêts, et faisant dominer comme de raison dans les conseils publics l'influence des classes moyennes, celle des professions libérales, celle de l'industrie et du commerce, celle des propriétaires et des cultivateurs du sol? Ou bien vaut-il

mieux, ayant foi dans la tradition et s'efforçant de la mettre d'accord avec les exigences des sociétés modernes par des expédiens, les plus habiles qu'on pourra imaginer, élargir en Suède les limites de chacun des quatre ordres, appeler dans le sein de la noblesse certaines professions élevées qui confèrent une noblesse en effet à ceux qui les remplissent, adjoindre au clergé l'enseignement laïque, à la bourgeoisie la grande industrie et les sciences pratiques, aux paysans enfin les petits cultivateurs?

Combien de tels expédiens sont factices, il est inutile de le faire remarquer. Dans quelle division rangera-t-on l'armée, dans quelle autre les médecins, les artistes, les magistrats? Nul problème ne saurait être plus complexe. Aussi le premier mode de réforme et le plus radical a-t-il paru d'abord aux Suédois le plus logique, le plus facilement praticable. Un projet proposant l'établissement de deux chambres avait été présenté par la diète de 1841 et rejeté pendant la session de 1844 par la noblesse et le clergé. Depuis, une commission instituée par le roi Oscar à la demande des états avait élaboré un autre projet sur la même base; mais le roi, qui paraissait alors vouloir rester neutre et attendre du temps une transaction entre les intérêts rivaux des castes, ayant composé cette commission d'hommes de tous les partis, le résultat de ses délibérations fut tout à fait négatif. C'est alors que le parti réformiste commença d'organiser par des banquets, des comités provinciaux, des écrits politiques, une véritable agitation que vint encourager le mouvement de février. La première impulsion fut favorable aux agitateurs. Au commencement de mai 1848, le roi fit présenter lui-même à la diète un projet qui constituait aussi deux chambres avec un cens électoral à deux degrés. Ce projet fut rejeté en 1850 par la noblesse, le clergé et les paysans. Cette même diète de 1850-51 vit paraître trois nouveaux projets, dont l'un, celui de M. de Lagerbielke, reçut dès lors une première adoption. Cherchant à concilier les deux principes, il admettait deux chambres élues dans les quatre ordres qu'il laissait subsister. Cependant la diète suivante refusa ce projet en février 1854, et ce fut le dernier essai dans la voie où l'on avait tenté de s'avancer. Plusieurs causes refroidissaient d'ailleurs le zèle réformiste. Le gouvernement, après avoir cédé en quelque mesure à l'entraînement de 1848, n'avait pas obéi moins volontiers peut-être au mouvement de réaction qui avait suivi; les ordres privilégiés, et même celui des paysans, qui règle souvent sa conduite sur celle de la noblesse, paraissaient décidés à ne rien vouloir céder de leurs anciens avantages; l'opinion publique enfin, au début de la guerre d'Orient, était trop préoccupée des nouvelles destinées qui pouvaient s'ouvrir devant la Suède pour ne pas se détourner quelque temps des questions intérieures.

Ce n'est que dans ces dernières années qu'un second moyen de réaliser la réforme de la représentation nationale a été tenté en Suède. L'ordre de la bourgeoisie, dans lequel les représentans de l'industrie minière, si importante en Suède, avaient déjà été introduits, admit dans ses rangs, comme électeurs et éligibles, les propriétaires d'immeubles dans les villes; douze mille personnes environ étaient appelées à profiter de cette mesure, qui, sans constituer un bien remarquable progrès, fraya cependant une voie nouvelle à la réforme. Que chacun des quatre ordres s'ouvrît ainsi aux nouvelles professions que le progrès de la civilisation avait fait éclore, et finalement la représentation deviendrait au moins plus complète. L'ordre de la bourgeoisie entrait volontiers le premier dans ce système, sa secrète espérance étant d'absorber peu à peu par la force des choses une grande partie de la vie politique qui animait la nation, et de rencontrer dans l'ascendant qu'il acquerrait ainsi les moyens de faire légalement reconnaître sa suprématie.

Voilà quelle nouvelle direction a prise en Suède la question de la réforme de la représentation nationale. La nécessité d'un changement quelconque de la constitution sur ce point spécial y est universellement reconnue; mais les intérêts particuliers rendent la solution du problème difficile, et la bourgeoisie elle-même, qui semble mieux disposée que les autres ordres à adopter des modifications radicales, y est encouragée, à vrai dire, par la perspective d'un triomphe qui lui profitera tout d'abord. Quant au gouvernement, s'il est tenté de séparer un instant sa cause de la cause générale, il peut bien n'être pas fort avide de changemens, et le roi Oscar, pas plus que son père, n'a méconnu sans doute quelle force confère incontestablement à la couronne le mécanisme inintelligent de la représentation suédoise. C'est ce que Charles-Jean exprimait sans ambages quand il disait : « La division en quatre ordres est très profitable à la couronne, qui exerce une grande influence sur leurs majorités. La marche lente et compliquée des délibérations offre mille combinaisons diverses dont elle profite aisément. Le clergé reste invariablement uni avec elle. Les paysans ne font guère que ce qu'on leur conseille. On peut obtenir beaucoup des bourgeois en les caressant,... et de la sorte je puis paralyser l'opposition la plus redoutable, celle des nobles, qui d'ailleurs ne sont pas difficiles à gagner; seulement il en coûte. Bref, avec un peu de persévérance, on arrive à pondérer ces différens pouvoirs, et on avance, quoique lentement. » Admettons que Bernadotte se vantait bien un peu en s'attribuant tant d'adresse et tant de crédit; mais il y avait du vrai dans ses paroles, et la royauté suédoise pourrait bien se croire intéressée encore aujourd'hui à maintenir, autant qu'il dépendra d'elle, l'édifice de la représentation nationale. La constitution d'ailleurs ne

lui offre pas les moyens de le renverser de ses propres mains, et il n'est pas probable que la pensée lui vienne de faire en ce seul point violence aux anciennes traditions du pays.

Si l'intervention personnelle du roi Oscar dans la question de la représentation nationale, après avoir été réelle et bienveillante au commencement de son règne, paraît s'être ralentie dans la suite et avoir été remplacée même par une attitude peut-être défiante, elle s'est montrée plus constamment favorable à la plupart des autres réformes qui se sont accomplies sous son règne. Les principales, avons-nous dit, sont de celles qui touchent de près aux premiers intérêts de la dignité humaine, et qui sont de nature à faire grand honneur à un pays et à un prince chrétiens.

On sait combien de déboires ont valus à la Suède et combien de remontrances lui ont attirées, même de la part de ses coreligionnaires, les tristes épisodes de la question religieuse, devenus fréquens pendant le règne d'Oscar. Une législation barbare, autre héritage du moyen âge que la Suède moderne avait consacré, punissait de confiscation et d'exil quiconque se séparait de l'église établie. On avait vu les non-conformistes quitter en foule une cruelle patrie, on avait vu des épouses et des mères séparées de leurs enfans et de leurs maris, condamnées à aller vivre à l'étranger dans la plus complète misère, ou, pour dire toute la vérité, à s'en aller mourir de faim quelque part hors de leur pays, si la charité ne venait promptement les secourir. De par la loi, leur fortune, quelque considérable ou quelque humble qu'elle fût, se trouvait confisquée; nul secours, nulle pension alimentaire... L'Europe avait vu ces excès, et la réprobation, c'est peu dire, l'indignation avait été générale. La diète suédoise ne s'en était pas d'abord assez émue. Les deux ordres privilégiés s'opposaient trop ouvertement pour leur honneur à une réforme dans laquelle le clergé luthérien surtout voyait une atteinte mortelle au bel édifice d'une église d'état. Les paysans eux-mêmes soutenaient volontiers la cause du passé; la bourgeoisie seule combattait sans arrière-pensée pour une cause où elle voyait intéressées à la fois la plus respectable des libertés et la dignité de la Suède. Quant au roi Oscar, il était le premier à souffrir, on peut l'affirmer, d'une législation que sa conscience désapprouvait, de l'intolérance générale dont il voyait la Suède animée, et des nombreuses récriminations qu'elle s'attirait du dehors. Personnellement dévoué à la cause de la tolérance, mais gêné par son titre de chef de l'église officielle et d'époux et fils de reines catholiques, il cherchait à concilier les devoirs de sa souveraineté avec les sympathies de son cœur. Il n'encourageait pas les poursuites religieuses, et quand des

condamnations étaient devenues inévitables, il en suspendait durant des années entières la dangereuse publication. Il devançait en cela l'esprit public de son pays, qui depuis l'a justifié et s'est honoré lui-même, d'abord en lui sachant un gré infini d'une si noble douceur, ensuite en accueillant comme une délivrance la loi nouvelle votée tout récemment par la diète pour effacer des codes suédois en matière religieuse la confiscation et l'exil.

L'opinion publique en Europe est prête à considérer comme effacée désormais la tache d'intolérance barbare qui déshonorait naguère l'église suédoise, pourvu que la législation nouvelle, assez peu libérale encore, soit corrigée dans son esprit et dans sa lettre par les mœurs ramenées à plus de bienveillance et d'équité, pourvu qu'une inquisition tracassière et jalouse ne fasse pas sortir des textes nouveaux la confiscation et l'exil, abolis en apparence, mais en réalité toujours imminens et mal dissimulés, pourvu que le droit des familles dans l'éducation morale et religieuse des enfans soit respecté, pourvu enfin que l'église officielle ne continue pas à professer une si grande frayeur du prosélytisme, qui, à vrai dire, est la vie même et le souffle des religions. Reconnaître d'une part l'existence légale de plusieurs communions religieuses et refuser de l'autre à ces communions la diffusion de leur dogme et de leur enseignement dans les limites de l'ordre et des libertés publiques, ce serait une flagrante et inique contradiction. L'église luthérienne a d'ailleurs mieux à faire qu'à continuer un rôle d'inquisition et de police. Qu'elle se défie de la force apparente que lui confère son caractère officiel, et que, par un retour puissant sur elle-même, elle ravive dans son esprit et dans ses membres les vertus et l'inspiration chrétiennes, afin d'arrêter le flot des aberrations sociales et religieuses que lecteurs, mormons, swedenborgiens et autres multiplient en Suède, au grand regret de quiconque est soucieux des intérêts moraux de ce noble pays et au grand chagrin assurément aussi de ceux qui, au nom de son église, ont accepté charge d'âmes.

A côté de la réforme importante qui vient de s'accomplir en Suède dans l'ordre religieux, et qui a été due en grande partie à l'influence et aux efforts personnels du roi Oscar, il faut placer la réforme civile et morale qui, en contribuant à élever la condition des femmes selon la législation suédoise, a fait encore disparaître du Nord quelques traces visibles d'un fort ancien régime. Dès le mois de mai 1845, une loi qui accordait aux femmes une égale part dans l'héritage venait réparer entièrement une injustice à moitié réparée seulement au XIIIe siècle par Birger Iarl, qui leur avait concédé dans l'héritage paternel une moitié de la part reconnue à chacun des fils.

Six siècles s'étaient écoulés sans un seul progrès de la législation sur ce point. De plus, à la fin du règne d'Oscar, le 27 juillet 1858, une autre loi concéda aux femmes non mariées ayant atteint l'âge de vingt-cinq ans et ayant adressé au magistrat une demande expresse à ce sujet le droit d'administrer leurs biens en vertu d'une majorité reconnue. Ces deux réformes ont été des bienfaits assurément. Toutefois la condition des femmes en Suède n'est pas encore affranchie dans la mesure que réclame le progrès des mœurs et de la raison moderne. Ce n'est pas que nous en croyions uniquement les derniers livres de Mlle Bremer, dont les vues généreuses, mais exaltées, dépassent la juste limite; mais sans parler du divorce, qui sert moins de remède contre l'incompatibilité des humeurs que d'aliment à la cupidité, à l'ambition, au caprice, et qui ruine toute dignité, la femme reste encore en Suède à certains égards, pour le mariage par exemple, dans une minorité perpétuelle, et peut-être l'esprit public ne l'a-t-il pas encore relevée entièrement de l'infériorité légale à laquelle on l'a vue si longtemps réduite.

Est-ce donc qu'il faille rejeter l'antique tradition du respect de la femme dans le Nord, ou bien la Scandinavie n'a-t-elle jamais, sous ce rapport, rien emprunté aux Germains? Tout au contraire. Les anciens monumens du Nord nous montrent que les femmes y avaient une condition supérieure à celle qui leur était faite chez les peuples méridionaux. On les voit dans les sagas islandaises partager les travaux de leurs maris, assister aux combats, comme dit Tacite, pour encourager les braves et panser les blessés. Si la femme germaine, suivant l'historien romain, passe pour recevoir de plus près l'inspiration divine, *feminam cœlo propiorem putant*, la femme islandaise, au temps du paganisme, prédit l'avenir et préside quelquefois au service des dieux dans les temples. A l'intérieur, loin d'être enfermée ou isolée comme la femme romaine ou grecque, elle est maîtresse de maison, responsable, active et honorée. S'il est vrai que l'ancien Scandinave a autour de lui bien souvent plusieurs femmes, la loi ne reconnaît cependant comme épouse légitime que celle qui a été légalement épousée. S'il est vrai que le divorce est permis dans les codes qui précèdent le christianisme, la femme légitime en peut dénoncer la formule tout aussi bien que l'homme, à la condition de prouver par-devant témoins que les motifs de sa résolution sont légitimes. Si elle est placée par la loi dans une minorité perpétuelle, si elle ne peut hériter et posséder qu'à peine, c'est que la loi veut la protéger sans cesse, mais comme dans les temps de barbarie et de violence, en pourvoyant à l'avance à tous ses besoins, en l'entourant et la sauvegardant à l'excès. Le tort de la Suède moderne est simplement d'avoir laissé trop longtemps sub-

sister une législation faite pour d'autres siècles; elle l'a compris désormais, et malgré quelques appréhensions bizarres, malgré d'aventureuses prétentions, elle est entrée dans la voie d'un développement sincère et prudent.

Une réforme non moins grave que les deux précédentes, par son influence immédiate sur toute la nation suédoise et sur toutes les sources de son progrès et de sa prospérité, a été celle de la législation sur l'eau-de-vie. Le roi Oscar y attachait un prix particulier et l'a poursuivie, appuyé sur l'opinion publique, avec une sollicitude vraiment paternelle.

D'une part la difficulté des communications intérieures et de l'exportation, d'autre part une science financière imparfaite et une mauvaise assiette de l'impôt avaient favorisé, surtout depuis la fin du XVIIIe siècle, la distillation de l'eau-de-vie de grains. Le paysan croyait trouver plus de profit à convertir sur place en une denrée d'un moindre volume et d'une plus grande valeur apparente les blés et le seigle, qu'il ne transportait que malaisément à la ville ou vers la côte, souvent éloignées, et l'état, en soumettant à une taxe très indulgente les produits des distilleries, petites et grandes, qu'il autorisait pendant toute une moitié de l'année, croyait faire un profit considérable et favoriser surtout la petite industrie. C'était de part et d'autre un détestable calcul. La fabrication de l'eau-de-vie de grains prit un accroissement énorme sous l'empire de cette législation. Tandis qu'elle était évaluée sous Gustave III à 6 millions de kannes (la kanne vaut 2 litres 68 c.), elle atteignit en 1852 le chiffre de 40 millions, soit environ 1 million d'hectolitres pour une population de 3,500,000 habitans. Malgré cette énorme production, les recettes de l'état n'atteignaient que 500,000 rixdales de banque, environ 1 million de francs; en même temps, le venin de cette détestable boisson s'était répandu dans la nation tout entière. L'usage de l'eau-de-vie était devenu traditionnel et quotidien dans toutes les classes de la société suédoise. Vous n'assistiez pas à un seul dîner, dans les maisons bourgeoises ou nobles, qu'on ne vous offrît avant le repas, sur une petite table dressée à part, de l'eau-de-vie, du beurre, du fromage et des radis, usage barbare, d'un funeste exemple et tout contraire à l'antique axiome de la gastronomie :

Nil nisi lene decet vacùis committere venis.

L'ouvrier, le pauvre, le paysan, n'avaient pas manqué d'ajouter chaque jour à leur poisson sec et à leur lait caillé un assaisonnement qu'ils se procuraient à vil prix. Une fois entré dans la pauvre famille, le poison s'y propageait du père à la mère et de la mère à l'enfant. Tandis que chez le riche, à la ville, on donnait de l'eau-de-vie au

petit chien pour l'empêcher de grossir, c'était un dicton chez le pauvre paysan qu'il ne fallait pas refuser au petit enfant sa *bonne goutte d'eau-de-vie*.

La première conséquence avait été la propagation formidable de cette affreuse maladie du *delirium tremens* ou *alcoholismus chronicus*, dont le célèbre docteur Huss s'est fait l'éloquent historien. Avec une émotion généreuse et patriotique qui s'allie sous sa plume au langage sévère et irréfutable de la science, M. Huss a étudié dans les hôpitaux, au chevet des malades, et suivi pas à pas dans toutes ses transformations et ses conséquences le fléau qui dépeuplait et déshonorait son pays. Il faut lire dans son livre *De l'Alcoolisme chronique* les mille hallucinations diverses qu'enfante cette horrible maladie. Ce malade, que l'abus de l'eau-de-vie de grains a conduit à l'hospice, est assiégé la nuit par des voix qui lui ravissent tout sommeil. Celui-là, errant dans les rues de la ville, croit voir à chaque fenêtre, à la porte de chaque maison, un ennemi qui le poursuit d'invectives et qui s'élance pour lui donner la mort; il court épouvanté, s'égare, craint la nuit qui s'avance, fuit l'ennemi constant et invisible qui le harcèle, se fuit lui-même au milieu des ténèbres, et ne trouve d'asile que dans l'hôpital, où il se sentira torturé d'un repentir amer, d'une conscience claire et d'un sentiment cruel de son impuissance contre une passion qu'il condamne, dont il voit les effets, et qui désormais le possède entièrement, comme une proie.

On comptait en Suède, il y a vingt ans, sur 61 personnes, un suicide : il fallait désormais en compter un sur 30. Le nombre des cas de folie et d'idiotisme s'était visiblement accru. De 967 aliénés en 1840, le chiffre, s'augmentant sans cesse, s'était élevé à plus de 2,000 en 1849, et M. Huss estime que la moitié au moins de ces cas avaient été occasionnés par l'abus de l'eau-de-vie. Depuis près d'un demi-siècle, les statistiques accusaient un dépérissement héréditaire des forces physiques et un abaissement de la taille moyenne. En 1838, 1,214 jeunes gens avaient été déclarés impropres au service militaire pour faiblesse de santé, et 2,075 pour infériorité de taille. On en renvoya en 1847, pour cette dernière cause, 3,098 (1,000 de plus), et 1,858 pour mauvaise constitution. Qu'était devenue la force si vantée des anciens Scandinaves qui se riaient des combats et de la tempête, de ces valeureux Berserkers qui tiraient leur gloire et leur nom de leur mépris des armes défensives, qui luttaient presque nus et semblaient des géans?

Nul doute enfin que, dans l'accroissement de mortalité que constataient les statistiques suédoises, les cas de *delirium tremens* et de suicide qui suivent l'abus de l'eau-de-vie de grains ne dussent être comptés pour beaucoup. Dans la ville d'Eskilstuna, en Suder-

manie, qui passait pour avoir poussé le plus loin l'excès de cette boisson, il mourait annuellement en moyenne un homme sur 30; le reste de la province, moins corrompu, ne perdait qu'un homme sur 47. Et si l'on examinait, par contre, la mortalité des deux provinces où l'on usait le moins de l'eau-de-vie, c'est-à-dire du Norrland occidental et du Jemtland, celle de la première était d'un sur 49, et celle de la seconde d'un sur 80 (femmes et enfans non compris): d'où il suit qu'il mourait à peu près trois fois plus d'hommes dans la ville où on buvait le plus d'eau-de-vie que dans la province où l'on en consommait le moins. De tels chiffres parlent assez d'eux-mêmes.

L'extension de la mendicité, la multiplication des délits et des crimes, l'abaissement de la moralité publique, n'étaient que les différens degrés de l'abîme que la Suède s'était creusé. Le venin s'était inoculé non-seulement aux individus, mais au sol lui-même. Des quantités considérables d'orge, de blé, de seigle et de pommes de terre étaient chaque année consacrées à la fabrication de l'eau-de-vie, et les ressources naturelles destinées à entretenir, pendant les bonnes années, une grande partie du commerce extérieur de la Suède, à la préserver, si elle était sage, contre les années de disette, se trouvaient taries au profit d'une contagion détestable. Bien plus, la culture exagérée des grains et de la pomme de terre, avec un mauvais système de jachères, fatiguait et épuisait le sol, en même temps que le funeste aliment du marc de drêche donné au bétail détériorait les races. Le lait, le fromage et le beurre devenaient plus abondans peut-être, mais d'une qualité toujours inférieure; il en était de même pour la viande, qui s'appauvrissait. Dans ce cercle vicieux, les sources de l'alimentation et celles de la vie s'altéraient et s'épuisaient chaque jour.

Dépérissement du sol aussi bien que des individus, voilà donc le double malheur où l'abus de l'eau-de-vie précipitait la Suède. L'opinion publique s'en émut; quelques hommes généreux et clairvoyans signalèrent le danger et jetèrent le cri d'alarme. Ils résolurent d'organiser une véritable agitation. Médecins, économistes, prédicateurs, se mirent énergiquement à l'œuvre. Sociétés de tempérance, missions intérieures, renseignemens statistiques, rapports médicaux, brochures populaires, tous les moyens furent invoqués; des milliers de pétitions colportées dans les villes de province arrivèrent à la diète couvertes de signatures et demandant une réforme de la législation sur l'eau-de-vie. A la diète même, les hommes les plus éminens en démontrèrent l'inévitable nécessité, et bientôt le roi Oscar lui-même se mit à la tête du mouvement national. On eut le spectacle des nobles efforts d'une nation apercevant en l'une des

voies de son développement un abîme entr'ouvert, s'y voyant tomber, et voulant, de toutes les forces de sa volonté, arrêter sa chute et se relever par sa seule énergie. Après de longs débats dans la diète de 1854, et malgré une opposition égoïste et déraisonnable de l'ordre des paysans, un changement de la législation sur l'eau-de-vie couronna le patriotisme des hommes de bien qui avaient pris part au mouvement que nous venons de décrire. Les principaux effets de la législation nouvelle furent d'augmenter le prix de l'eau-de-vie en établissant un impôt de 16 skillings banco par kanne (15 sous environ), au lieu de la faible taxe de 2/3 de skilling, de restreindre à deux mois de l'année, au lieu de six mois, le temps permis pour la fabrication, d'interdire le droit de distiller à certaines professions, aux fonctionnaires en général, particulièrement au clergé, et d'entourer enfin de restrictions nombreuses le débit de la dangereuse liqueur.

Les heureuses conséquences ne se firent pas longtemps attendre. Tandis qu'autrefois la Suède était obligée d'importer chaque année une quantité considérable de grains, elle se suffit bientôt à elle-même, puis elle exporta un notable excédant. Quand la guerre ferma les ports de la Russie et que de mauvaises récoltes firent souffrir le continent, elle put, grâce à sa meilleure législation et à de bonnes moissons, réaliser de grands profits en exportant 1,026,226 tonnes de blé en 1854, et en 1855 1,755,105 tonnes pour 35 millions de thalers au moins (1). Le roi Oscar répétait souvent que c'était là peut-être le meilleur résultat de son règne.

Le progrès des communications et particulièrement l'établissement des grandes lignes de chemins de fer qui commencent à s'exécuter en Suède promettent un bien autre essor à ce pays. Les chemins de fer forceront la Suède à se familiariser avec le crédit, dont elle a trop dédaigné jusqu'à présent le secours, tant il est vrai que tous les progrès sont solidaires et s'appellent l'un l'autre. Le mérite du roi Oscar et le mérite de la Suède sous son règne est d'avoir invoqué le développement matériel surtout en vue du développement moral; peuple et roi se sont trouvés étroitement unis dans ces heureuses réformes. Voyons maintenant le roi Oscar aux prises avec une autre question intérieure où l'absence du même accord devait lui créer un rôle délicat et périlleux.

II.

Nulle question plus que celle des difficiles rapports entre la Suède et la Norvége ne réclamait mieux de la part du souverain et de ses

(1) De thalers riksmynt valant 1 franc 35 centimes.

conseillers un esprit de bienveillance et d'équité égal à celui qui anima sans cesse le roi Oscar et son gouvernement; mais nulle ne rendait plus nécessaires aussi une fermeté de vues et une promptitude de résolution capables de prévenir les complications qui pèsent en ce moment sur la politique intérieure des cabinets du Nord. L'union des deux royaumes, très inhabilement établie, ne saurait presque subsister désormais, si l'on ne s'applique prochainement à en renouveler et à en fixer les bases. Les Suédois, qui souffrent surtout de ces rapports mal définis, ont pris l'initiative et demandé une révision du pacte d'union. Il s'agit de savoir si les Norvégiens se prêteront à laisser amender une constitution dont ils sont fiers et jaloux à l'excès peut-être, si le gouvernement y consentira, et si l'indépendance conquise par la Norvége devra en souffrir quelque atteinte. On comprend toute l'importance de cette question intérieure, dont la solution, suivant qu'elle sera heureuse ou funeste, peut troubler ou affermir l'équilibre du Nord, et préparer dans la péninsule scandinave des sujets d'inquiétude pour le reste de l'Europe. Cette question a ses origines dans l'histoire des conditions nouvelles que la politique générale a faites au nord scandinave pendant les cinquante dernières années, et cette même histoire, si on y ajoute la connaissance du génie particulier des deux peuples, en contient aussi, à ce qu'il semble, l'unique solution.

Nous ne referons pas tout le récit de cette annexion, accomplie en 1814 (1). C'est plutôt la manière dont elle a été constituée qu'il nous importe d'examiner ici, afin de savoir pourquoi et comment la nécessité se présente aujourd'hui d'en renouveler les bases. Cet examen doit consister dans une étude de textes diplomatiques, rédigés naguère avec incertitude, et discutés aujourd'hui dans le Nord avec passion. Il importe de connaître tous ces précédens pour faire apprécier l'attitude prise par le roi Oscar en présence d'une des principales difficultés de son règne.

Aussitôt qu'il fut élu prince royal de Suède, Bernadotte jeta les yeux sur la Norvége et résolut de l'obtenir à tout prix. Il avait trouvé la pensée de cette conquête déjà populaire dans sa nouvelle patrie, et dès le règne de Gustave III, le duc de Sudermanie, plus tard Charles XIII, qui aspirait sourdement au pouvoir suprême, se faisait saluer prophétiquement, par les illuminés qui lui servaient de flatteurs, souverain des deux royaumes. Bernadotte fut jaloux de réaliser ce rêve des Suédois. Un tel agrandissement compenserait pour eux la perte de la Finlande, augmenterait leur puissance militaire et maritime, ouvrirait à leur patriotisme une période nouvelle

(1) On trouvera ce récit dans la *Revue* du 15 avril 1856.

après tant de malheurs, et par-dessus tout fonderait sur une base glorieuse la popularité du prince royal et de sa jeune dynastie.

Il faut rendre justice à Bernadotte : il voulut d'abord obtenir cet agrandissement de la volonté de l'empereur Napoléon, et il persista jusqu'en septembre 1812 à offrir sa coopération en échange. Il est probable qu'il était de bonne foi au commencement de l'année 1811, et qu'il ne désespérait pas alors de réussir, car on le voit insister vivement et demander au moins l'évêché de Throndhiem, acquisition qui lui eût rendu l'ancienne frontière de la Suède sous Charles X Gustave; mais le Danemark, qu'il eût fallu dépouiller, était opiniâtrément fidèle à notre alliance : Napoléon ne crut pas devoir le sacrifier à Bernadotte, dont il se défiait. Non content de se refuser aux vœux du prince royal de Suède, il ne daigna même pas lui répondre, et l'humilia ainsi profondément. Bernadotte avait d'ailleurs pris ses mesures; il s'était adressé, pour obtenir la Norvége, à l'Angleterre et à la Russie presque en même temps qu'à l'empereur, et ces puissances avaient eu soin d'entretenir en lui un espoir qui leur répondait de sa politique. Plus tard même, quand sa coopération était devenue évidemment précieuse, Alexandre avait pris sur lui, dans la fameuse entrevue d'Abo (août 1812), de lui promettre expressément son intervention auprès des cours alliées pour qu'on lui garantît cette conquête. On sait que Bernadotte paya cher cette seule promesse; 1813 en fut le prix. L'Angleterre, en accédant à ses vœux, en escompta à l'avance la réalisation : dès octobre 1812, quand le prince royal était en instance auprès d'elle, elle stipula que la Norvége serait seulement unie à la Suède comme royaume entièrement autonome, et le traité signé à la suite de ces négociations, le 3 mars 1813, déclara formellement que l'union serait accomplie « avec tous les ménagemens et toutes les mesures nécessaires ou utiles pour le bonheur et la liberté du peuple norvégien. » La Prusse lui accorda sa garantie en mars 1813, et l'Autriche en février 1814, sans conditions particulières. Malgré l'empressement à accepter et même à remplir tous les engagemens qu'on lui imposait, Bernadotte ne trouvait cependant pas dans la coalition le même zèle à s'acquitter envers lui; on se montra beaucoup plus désireux, après Leipzig, de l'entraîner avec l'armée du Nord vers le Rhin et la Hollande à la poursuite de l'aile gauche de l'armée française qu'empressé à permettre qu'il allât avec son contingent régler ses comptes avec le Danemark, qui ne consentait pas à traiter en cédant la Norvége. Malgré les promesses sans cesse renouvelées, malgré les flatteries que les souverains lui prodiguaient, Bernadotte, déjà embarrassé par la conscience du rôle qu'il avait accepté, devenait impatient et défiant. La Russie s'était mise en possession de la Po-

logne, la Prusse de la Saxe, l'Angleterre du Hanovre; l'Autriche était satisfaite; l'Allemagne et l'Italie étaient délivrées; lui seul, qui rendait à la coalition de si grands services, n'avait encore reçu que des paroles. Ce ne fut qu'à la fin de 1813 qu'il put diriger ses forces contre le Danemark. Encore fallut-il qu'il pressât singulièrement les opérations, car à peine était-il arrivé en Holstein que les alliés le rappelaient. Dans le parlement anglais, l'opposition reprochait déjà à lord Castlereagh les subsides qu'on payait à Bernadotte, et qui n'allaient servir, disait-elle, qu'aux intérêts particuliers de la Suède et non aux affaires de la coalition; tant de retards allaient compromettre la prise des forteresses frontières de la Hollande. Ainsi pressé lui-même, lord Castlereagh rédigea une dépêche déclarant à Bernadotte que le gouvernement anglais lui retirait ses subsides et rappelait immédiatement le corps d'armée de Wallmoden, si le prince royal ne repassait aussitôt l'Elbe pour venir se joindre aux alliés dans leurs opérations contre la Hollande. Cette dépêche arriva à Kiel le 13 janvier 1814, à onze heures du soir. Le ministre suédois Wetterstedt était déjà en pourparlers avec l'envoyé danois Bourke pour conclure le traité auquel se résignait enfin le cabinet de Copenhague; mais il fallait à tout prix que la mésintelligence entre l'Angleterre et le prince de Suède ne fût pas connue jusqu'à la signature. Wetterstedt supplia donc l'agent anglais Thornton de lui garder pendant quelques heures encore le secret, et la nuit fut employée à rédiger en toute hâte les dernières conditions du traité, qui fut signé en effet à Kiel le 14 janvier.

Cette précipitation explique certaines conditions onéreuses que la rédaction peu précise de quelques articles du traité entraîna pour la Suède, ou que l'anxiété de Bernadotte accepta sans assez de prévoyance. Abandonnant par l'article 7 la Poméranie suédoise et l'île de Rügen, et par un article secret payant à Frédéric VI un million de thalers de banque, il aurait pu sans doute ne pas inscrire dans le traité l'article 6, par lequel la Suède assumait une portion de la dette publique du Danemark; il aurait pu exiger l'abolition partielle de l'impôt du Sund et la cession de Bornholm et de l'Islande; il aurait dû surtout exiger plus de précision dans les termes de l'article 4 :

« Sa majesté le roi de Danemark, y est-il dit, renonce irrévocablement et pour toujours, pour lui-même et pour ses successeurs, et au profit de la Suède, à tous ses droits et prétentions sur le royaume de Norvége, lequel (à l'exception du Groënland, des Féroë et de l'Islande) *appartiendra* désormais à sa majesté le roi de Suède, *et formera un royaume uni avec la Suède...* »

Ces dernières expressions n'étaient-elles pas une restriction for-

melle du droit de propriété reconnu d'autre part? Bernadotte ne se présentait-il pas au nom de la victoire et de la conquête? Avait-il promis à la Suède un véritable agrandissement qui la fortifiât à l'intérieur, augmentât sa richesse et sa puissance, ou bien n'aspirait-il qu'à une simple union pour la montre et pour l'apparat? Assurément il eût préféré qu'on lui abandonnât la Norvége à titre de province purement et simplement incorporée; mais, pressé par les alliés, gêné par la promesse qu'il avait faite à l'Angleterre, dont il redoutait le mauvais vouloir, tremblant de voir échapper sa proie, comptant sur le lendemain pour compléter l'œuvre et s'affranchir peut-être des restrictions importunes, il n'examina pas de fort près le texte du traité, et y laissa introduire des termes qui sont aujourd'hui, au milieu des discussions perpétuelles entre Norvégiens et Suédois, une première et solide base en faveur de l'autonomie du peuple annexé. Le lendemain n'appartenait pas à Bernadotte, et c'est en partie ce qui le réduisit à laisser son œuvre si imparfaite. Peut-être, s'il lui eût été permis de se rendre immédiatement en Norvége, aurait-il pu prévenir les difficultés qui allaient compromettre tout le profit du nouveau traité.

Depuis un an, le prince Christian-Frédéric était en Norvége comme gouverneur au nom du roi de Danemark Frédéric VI. En apprenant la conclusion du traité de Kiel, il résolut de soulever la Norvége au nom de son indépendance. Il espérait sans doute conserver ainsi ce royaume à la couronne de Danemark, dont il était lui-même le futur héritier, plutôt qu'il ne comptait devenir le souverain d'un nouveau royaume; mais la Norvége le prit au mot quand il lui parla d'indépendance et de libertés, et elle entendit fonder les siennes à la faveur des circonstances, pendant que le prince de Danemark la flattait d'une part, pendant que de l'autre le prince de Suède achevait de payer sa dette aux alliés. C'est ainsi qu'avant de décerner le titre de roi de Norvége à Christian-Frédéric, cent treize représentans norvégiens rédigèrent à Eidsvold, dans l'espace d'un mois environ, du 15 avril au 17 mai 1814, une constitution à laquelle il dut jurer de rester fidèle.

Si la charte d'Eidsvold avait été discutée, résolue, rédigée, reconnue et promulguée en un mois, elle n'en répondait pas moins, par son esprit général, aux traditions et aux souvenirs des Norvégiens. Sous les Harald, les Magnus et les Olaf, la Norvége avait jadis étendu sa domination sur tout le Nord. Une seule de ses colonies, l'Islande, avait été pendant plus de trois siècles une république florissante, et s'était ensuite confondue avec elle. L'éclat de la civilisation avait accompagné en Norvége celui de la force militaire. Non-seulement ses rois étaient entourés d'*iarls* puissans et de

scaldes habiles, mais ils entretenaient avec la France d'étroites relations intellectuelles, et pas un poème français, pas une chanson de geste ou un récit poétique en langue romane n'arrivait à quelque célébrité dans la cour de saint Louis qu'il ne fût soigneusement traduit dans la péninsule scandinave pour les plaisirs de la cour de Norvége. Les troubles qui avaient suivi l'union de Calmar avaient, il est vrai, nui à l'indépendance et à la grandeur de la Norvége, elle avait langui pendant plusieurs siècles; toutefois son abaissement n'avait pas empêché l'instruction et les idées modernes d'y pénétrer; grâce au gouvernement assez doux du Danemark, elle s'était réveillée de sa longue torpeur, avait recueilli les échos de la révolution française et retrouvé la mémoire de son ancienne dignité; les circonstances politiques qui en 1814 la séparaient du Danemark la trouvaient prête enfin à revendiquer les droits dont elle avait été si longtemps privée.

La couronne que les Norvégiens venaient de décerner au prince Christian-Frédéric était assurément fort éphémère; il n'eut pour le 22 mai, jour de son couronnement, qu'un trône de théâtre qui avait servi quelques jours auparavant au comte Almaviva dans une représentation du *Mariage de Figaro*, et les vingt-quatre clés de chambellans qu'il fit fabriquer en Angleterre n'arrivèrent qu'après son abdication. Cependant la constitution d'Eidsvold était née plus viable que cette royauté, parce qu'elle répondait aux instincts démocratiques de tout un peuple.

C'est ce qu'avait pressenti peut-être Bernadotte quand il avait d'abord accepté les termes de l'article 4 du traité de Kiel, et lorsqu'il avait ensuite fait promettre par Charles XIII et promis lui-même dès le 8 février 1814, avant la révolte de la Norvége et la constitution d'Eidsvold, que le gouvernement suédois convoquerait les représentans du peuple norvégien, afin qu'ils pussent discuter et proposer à l'assentiment de Charles XIII une constitution consacrant et garantissant leurs libertés intérieures. Il est vrai que, dans certains retours de mauvaise humeur et d'impatience, Bernadotte démentait ces sortes de promesses, et déclarait qu'aucun engagement formel ne liait encore le gouvernement suédois. « Des concessions! s'écriait-il le 21 juillet à Uddevalla en présence du comte Orlof, qui revenait de Norvége; ce sont des révoltés qui demandent des concessions, et c'est la Russie qui me les conseille!... Non, non. Je ferai la guerre, je la ferai seul, si mes alliés refusent de remplir envers moi leurs engagemens; je retire les promesses que j'ai faites aux Norvégiens, et je reprends tous les droits qui me reviennent en vertu du traité de Kiel! » Ainsi parlait Bernadotte dans ses momens d'humeur, ne reconnaissant pas alors, comme on voit, le sens incon-

testable du premier texte diplomatique destiné à régler la question norvégienne. Les hostilités qu'il ouvrit en juillet contre la Norvége par mer et par terre, et qu'il poussa vigoureusement, semblèrent vérifier ses menaces; mais, au milieu même de ses opérations, il multiplia de nouveau les promesses de libertés, et finalement, par la convention de Moss (14 août), il prit l'engagement, au nom de la Suède, d'accepter la constitution votée le 17 mai à Eidsvold, sous l'unique condition d'apporter à cette charte, mais d'accord avec le *storthing*, les seules modifications rendues nécessaires par la future union.

Ainsi non-seulement Bernadotte s'était laissé lier les mains dans son traité particulier avec l'Angleterre le 3 mars 1813, et dans le traité de Kiel du 14 mars 1814, mais de plus, dépassant de beaucoup l'effet des promesses qu'il avait faites à la Norvége elle-même, il venait de consentir au nom de la Suède une constitution qui rappelait la révolte dont elle était l'œuvre, et qui organisait en Norvége un système démocratique presque entièrement contraire à l'esprit des institutions suédoises. Il marchait de concession en concession, toujours cédant à quelque nécessité qu'il n'avait pas su prévenir ou surmonter. Loin de nous la pensée de condamner Bernadotte, s'il entrait véritablement dans ses projets politiques de fonder une union dans laquelle, loin de nuire à la Suède, la Norvége, douée d'institutions libres, lui aurait servi de modèle, en se trouvant elle-même entièrement heureuse et satisfaite. Il nous semble difficile de nier qu'il eût été plus avantageux à la Suède d'acquérir la Norvége comme partie intégrante et comme province incorporée; toutefois il ne faut pas exagérer cet avantage. On a dit que Bernadotte ne s'était pas soucié de l'obtenir, guidé qu'il était par des vues égoïstes, croyant gouverner plus facilement deux peuples dont les institutions seraient si différentes, aspirant à ménager pour sa dynastie et pour lui-même un asile en Norvége, si une restauration lui enlevait un jour la Suède. Il nous semble plus certain qu'il montra dans cette grande affaire ou bien une véritable impuissance, suite du rôle funeste et à certains égards équivoque qu'il avait accepté dans les affaires de l'Europe, ou bien beaucoup d'imprévoyance, sinon de dissimulation.

Il fallait de toute nécessité que l'union des deux royaumes, quelque peu étroite et quelque respectueuse des droits particuliers de la Norvége qu'on la voulût faire, se trouvât réglée très nettement, afin d'instituer pour l'avenir des rapports loyaux et faciles et de parer à de futurs dissentimens. On n'en fit rien. Le prince Christian-Frédéric avait abdiqué le 10 octobre entre les mains du *storthing*. En même temps arrivaient à Christiania les commissaires suédois

chargés de convenir avec les représentans norvégiens des modifications à faire à la constitution d'Eidsvold. Bernadotte leur avait donné les plus larges instructions. « Il me semble imprudent, écrivait-il à Charles XIII, de braver les préjugés nationaux pour obtenir dès maintenant un accroissement de prérogatives dont le *storthing* ne pourra manquer de reconnaître dans l'avenir la nécessité... Les petits sacrifices que nous pouvons être obligés de faire pour le moment ne me semblent pas mériter qu'on retarde l'accomplissement de l'union. Nous devons employer tous les moyens pour l'achever au plus vite, afin de nous trouver assurés à temps contre les orages qui paraissent menacer l'Europe. » Les commissaires avaient rencontré partout d'abord le plus froid accueil et subi même plus d'une humiliation. Le comité nommé par le *storthing* pour conférer avec eux sur les modifications que devait subir la charte du 17 mai 1814 amenda leur projet et exigea d'eux de nouvelles concessions. Enfin, l'union avec la Suède ayant été proclamée par le *storthing*, la constitution nouvelle fut acceptée par l'assemblée norvégienne et par les commissaires suédois le 4 novembre. Alors seulement et le même jour, Charles XIII fut élu roi de Norvége; le 10, le prince royal de Suède, au nom du roi, sanctionna la constitution.

Cette constitution a pour titre réel et officiel : « Loi fondamentale du royaume de Norvége, donnée dans l'assemblée d'Eidsvold le 17 mai 1814, arrêtée ensuite, à l'occasion de la réunion des royaumes de Norvége et de Suède, dans le *storthing* extraordinaire de Norvége à Christiania, et adoptée le 4 novembre 1814. » Le préambule dit ensuite expressément :

« Nous, représentans du royaume de Norvége, après avoir résolu que ce royaume serait désormais, comme royaume indépendant, uni au royaume de Suède sous un seul et même roi, mais en conservant sa constitution, sauf les changemens rendus nécessaires par cette union, avons pris ces changemens en mûre considération et en avons délibéré avec les commissaires royaux nommés à cet effet, conformément à la convention de Moss du 14 août dernier, et avons arrêté et arrêtons qu'au lieu de la constitution donnée par l'assemblée d'Eidsvold le 17 mai de cette année, les dispositions suivantes, en partie basées sur elle, en partie adoptées à cause de l'union, vaudront dorénavant comme constitution du royaume de Norvége... »

Il faut avouer que cette fois encore les textes ne sont pas clairs. D'une part, il est dit que la constitution d'Eidsvold est expressément conservée ; d'autre part, il est déclaré que certaines dispositions vaudront comme loi au lieu de cette constitution. Il est évident que la constitution du 4 novembre n'est absolument que la constitution d'Eidsvold amendée; on verra cependant plus tard le roi de Suède

s'indigner de ce que les Norvégiens célèbrent la fête du 17 mai, et ce sera une étrange contradiction. — Autre confusion. La constitution du 4 novembre n'avait été acceptée par les commissaires suédois que « sous réserve des droits constitutionnels des états de Suède pour les parties qui entraînaient quelques modifications dans la loi constitutive suédoise, appelée *forme du gouvernement.* » Ces états furent d'avis, non sans raison, qu'un acte particulier et spécial fût rédigé en dehors des deux lois fondamentales de Suède et de Norvége, pour régler les rapports entre les deux pays. Le *storthing* adopta cette résolution, et un comité de la diète suédoise rédigea l'acte d'union (*riksact*), que l'assemblée norvégienne adopta après amendement, et que le roi sanctionna le 6 août 1815. On jugera si ce document, destiné à servir de base à l'union, est mieux rédigé que les deux précédens.

Le préambule s'exprime ainsi au nom des représentans de chacun des deux pays :

« Le puissant secours de la Providence ayant établi entre les deux peuples de la Scandinavie une heureuse union qui, amenée par la libre persuasion et non par la force des armes, ne doit reposer que sur une mutuelle reconnaissance des droits légaux des peuples, pour servir d'appui à leurs communes couronnes, et les membres des états de Suède ayant reconnu et confirmé les articles introduits dans la constitution norvégienne du 4 novembre 1814, relativement aux rapports constitutionnels des deux pays, qui ont été, le 10 novembre, sous la réserve de notre droit constitutionnel pour les parties entraînant quelque modification dans la *forme de gouvernement* du royaume de Suède, adoptés et jurés par le roi, — nous, représentans des peuples de Suède et de Norvége, nous n'avons pas cru pouvoir fixer plus dignement et plus solennellement pour l'avenir les conditions de l'union sous un seul et même roi, avec la jouissance de sa constitution particulière réservée à chacun des deux peuples, qu'en nous accordant à inscrire dans un acte d'union séparé lesdites conditions, comme il suit. »

Après ce préambule, l'acte tout entier, excepté l'article 12, est uniquement consacré à régler d'abord la manière de faire en commun l'élection du souverain et de gouverner en commun dans les cas de minorité, puis les conditions dont on entoure le pouvoir exécutif et les attributions des ministres norvégiens qui doivent suivre la personne du roi. L'article 12 et dernier, ajouté sur la requête expresse des Norvégiens, dispose que le présent acte d'union, ne faisant en partie que transcrire un certain nombre d'articles de la constitution de Norvége, ou lui servant de supplément, ne pourra être modifié que de la manière prévue dans l'article 112 de cette même constitution. Or, aux termes de ce dernier article, toute mo-

dification à la loi norvégienne doit se faire par le consentement et après les délibérations du *storthing;* sont exceptées les modifications contraires aux principes mêmes et à l'esprit de la constitution.

Tel est l'acte destiné à régler les conditions de l'union entre la Suède et la Norvége. On en croit à peine ses yeux quand on lit ce monument d'imprévoyance et de confusion. Ne s'attendait-on pas, quand les états de Suède avaient réclamé, outre la constitution norvégienne modifiée suivant les nécessités de l'union, un acte particulier, à ce que cet acte nouveau contiendrait, sauf à répéter textuellement un bon nombre d'articles de la loi fondamentale, toutes les dispositions nécessaires pour prévoir et régler avec précision toutes les affaires et toutes les relations communes que l'union pourrait faire naître? Conçoit-on de plus que l'article 12 ait été accepté par les états de Suède et par le roi? Ce souverain n'est par aucun côté absolu; comme roi de Suède ni comme roi de Norvége, il ne peut donc, selon l'esprit de l'une et l'autre constitution, admettre ou provoquer un changement dans les lois qui intéressent à la fois les deux pays sans la coopération de chacune des deux représentations. Voici cependant que les dispositions légales sur certaines affaires communes, loin d'être inscrites dans l'acte d'union pour n'être changées que d'un commun accord, sont en bonne partie restées uniquement dans la constitution norvégienne, qui, comme l'acte d'union, ne peut être modifiée qu'avec la coopération du *storthing*, sans qu'il soit en rien question de celle des états suédois! Il est fort bien assurément que la diète suédoise ne puisse rien sur la loi fondamentale de Norvége, comme le *storthing* ne peut rien sur la loi fondamentale de Suède; mais il fallait donc que l'acte d'union réglât à lui seul tous les rapports communs, et qu'il pût être modifié au besoin par le consentement des deux représentations sous la sanction nécessaire du souverain.

Bernadotte recueillit lui-même avec amertume les premiers fruits de ce fâcheux désordre. Il avait cru qu'il cimenterait à son aise l'édifice incomplet; il le vit au contraire s'ébranler et chanceler tout d'abord sur ses bases imparfaites. Nous avons déjà indiqué une des raisons qui expliquent les ménagemens de Bernadotte à l'égard de la Norvége, — la crainte de l'Angleterre. Elle pesait encore sur lui en décembre 1814, même après l'union consommée. En voici une preuve curieuse, peu connue sans doute des Suédois et des Norvégiens eux-mêmes. A l'époque de la convention de Moss, le prince Christian avait envoyé à Londres pour intéresser le parlement en faveur de l'indépendance norvégienne une députation qui ne fut pas accueillie. Les membres qui la composaient durent retourner en Norvége; un d'entre eux cependant resta à Londres en prétextant des

affaires privées, lia des relations avec quelques membres influens de l'opposition et entretint une correspondance suivie avec le prince Christian, puis avec le conseil de régence. Cette correspondance resta secrète jusqu'au moment où le comte d'Essen prit séance au conseil comme gouverneur-général au nom du roi de Suède. Une lettre chiffrée de Londres fut alors saisie et portée à Bernadotte, qui finit par en obtenir l'explication. Elle renfermait le compte-rendu des démarches faites à Londres par le député norvégien auprès des ministres, du mémoire adressé par lui aux représentans des puissances qui avaient garanti la cession de la Norvége à la Suède, à l'effet d'obtenir de ces mêmes puissances qu'elles garantissent encore pour l'avenir l'intégrité de la constitution et le maintien de toutes les prérogatives de la Norvége. — On comprend combien de telles découvertes entretenaient les alarmes de Bernadotte et le faisaient trembler pour l'avenir.

Ses rapports avec la Norvége furent paisibles pendant les premières années, mais sans qu'il se dissimulât que l'union n'apporterait à la Suède qu'une acquisition négative; il s'en exprimait ainsi lui-même dès juillet 1815. Il est vrai que dès lors aussi commençaient ses bravades; à la moindre opposition d'un membre du *storthing*, on l'entendait s'écrier : « Je le ferai pendre! » mais la crainte du prétendant le retenait, et nulle action ne suivait ses paroles. Il s'enhardit toutefois en 1821, en présence d'une situation plus rassurante en Europe et de l'attitude déterminée de la démocratie norvégienne. C'est alors que pour la première fois se montra l'effet de ce fameux article 79 de la constitution qu'il avait consentie, aux termes duquel une résolution adoptée par trois *storthings* ordinaires consécutifs devient loi malgré trois refus du souverain. Devenu roi sous le nom de Charles-Jean, Bernadotte, pour éviter cet affront, fut contraint d'accepter l'abolition de la noblesse en Norvége. Il résolut de ne pas subir longtemps un tel joug. Il fit sonder les dispositions des puissances et les consulta à ce sujet. La Prusse répondit vaguement et la Russie de même; toutefois Suchtelen, représentant du tsar à Stockholm, ne cacha pas son avis que le refus du *storthing* de payer dans le délai fixé sa part des dettes de l'ancienne monarchie danoise, l'abolition forcée de la noblesse et des priviléges des terres seigneuriales sans indemnité pour les propriétaires, etc., formaient une masse de griefs dont le premier aurait suffi comme motif légitime de changer la constitution. Bien que fort âgé, Suchtelen se rendit à la fin de juillet 1821 à Christiania, auprès du roi, qui le reçut aux yeux des Norvégiens avec des honneurs affectés. La Russie, à la veille de ses démêlés avec les Turcs, ne pouvait être indifférente aux complications du Nord; elle voulait avoir sa frontière assurée de ce côté,

et c'était surtout ses dispositions que Charles-Jean avait voulu consulter. Il adressa au *storthing* jusqu'à dix propositions de changemens dans la loi fondamentale, demandant avant tout le *veto* absolu au lieu du *veto* suspensif. En même temps il fit d'une part approcher une armée et une flottille suédoises pour intimider le *storthing*, et de l'autre répandre par des émissaires et des pamphlets la doctrine que la constitution avait été octroyée par le roi, qui pouvait la réviser ou même la retirer. « J'ai pour moi, écrivait-il alors, la masse du peuple et l'armée, et je pourrais faire tout ce que je voudrais, si je croyais le moment venu de frapper un grand coup. » Apparemment il ne crut pas le moment venu, bien que les Norvégiens lui répondissent en refusant la plupart de ses propositions et en célébrant comme fête nationale le jour anniversaire de la constitution d'Eidsvold, 17 mai, au lieu de la journée du 4 novembre. Ils persistèrent dans ces mesures hostiles une fois prises; le *storthing* de 1824 et les suivans refusèrent le *veto* absolu, et Charles-Jean y renonça enfin en 1839. Quant à la fête du 17 mai, toute la représentation y prit part en 1827, et ce fut le motif d'une émeute sanglante en 1829. Si la fin du règne de Charles-Jean fut de ce côté plus tranquille, ce fut bien en partie parce que le vieux roi s'était lassé, et que, sans conserver d'illusions sur son œuvre, accomplie à la vérité au milieu de difficultés considérables, il s'en remettait à son fils et au temps pour la corriger et l'achever.

Cette œuvre ne pouvait être corrigée ni achevée à moins qu'on ne la refît tout entière en la recommençant sur d'autres bases. Il fallait à tout prix réviser de concert avec la Norvége le pacte d'union, qui est, on a pu s'en convaincre, un modèle de rédaction incomplète et vague, un monument de confusion et d'imprévoyance ou de profonde dissimulation. Le roi Oscar, scrupuleusement constitutionnel, ne préparait nulle perfidie et ne méditait nulle violence; il fallait donc, pour que la Suède ne continuât pas à être dupée à la suite d'un contrat si mal réglé, que l'on convînt nettement de part et d'autre des conditions réciproques et du point de départ. Sans doute beaucoup de mal était déjà fait en 1844, et la situation morale de la Suède en présence de la Norvége n'était plus ce qu'elle avait été en 1814, mais il y avait quelques chances encore de s'entendre, et l'on devait faire tous ses efforts, en essayant d'effacer le passé, pour obtenir que le caractère de l'union fût nettement tranché. Pendant toute la première moitié de son règne, Charles-Jean avait professé par ses actes, bien que son langage fût différent, qu'à ses yeux l'union comportait un certain amalgame qui devait être en quelque mesure au profit de la Suède, et il avait tenté de mettre ses prétentions en pratique sans y réussir. Ce fut le tort de son fils

d'accepter un système différent sans le déclarer ouvertement aux Norvégiens et sans en fixer d'accord avec eux, en révisant le pacte, tous les termes. Sa loyauté accepta la situation telle qu'elle était en 1844 : il consentit à ne voir dans l'union que le rapprochement de deux peuples indépendans et même égaux sous un seul roi; mais en négligeant d'en prendre acte expressément et légalement, il ne tira peut-être pas de cette concession suprême tout le profit que la Suède en pouvait encore recueillir.

C'est aussitôt après l'avénement d'Oscar que les Norvégiens ont obtenu pleine satisfaction à la plupart des griefs qu'ils avaient tant répétés depuis 1836, après avoir songé même à intéresser en faveur de leur cause, bonne ou mauvaise, les puissances étrangères, comme l'eût fait un état souverain molesté par un voisin redoutable. Ils ont depuis lors un drapeau national différent du drapeau suédois, sauf la marque commune de l'union; une moitié de l'écusson royal est réservée au lion norvégien; dans les actes norvégiens, le souverain s'appelle roi de Norvége et de Suède. Ils ont accepté enfin sans aucun scrupule une décoration particulière : un ordre purement norvégien a été institué sous l'invocation de l'ancien roi de Norvége saint Olaf, lequel, de son vivant, avait mainte fois envahi, pillé et brûlé la Suède; mais en même temps qu'à certains égards le roi Oscar mettait ainsi les Norvégiens sur un pied d'égalité avec les Suédois, il s'abstenait de poursuivre énergiquement toute idée de fusion entre les deux peuples. Une commission instituée par le roi son père pour rechercher les vices de l'union, déjà trop sensibles pour qu'on se les dissimulât, et pour proposer les réformes nécessaires, était assemblée lors de son avénement; ses travaux s'achevèrent en silence et restèrent secrets, comme si le gouvernement nouveau n'approuvait pas le sens des réformes qu'elle avait pour mission de proposer. Une loi particulière, votée dès 1825, pour régler les relations commerciales des deux pays, supposait en principe la réciprocité et attendait du roi Oscar d'indispensables développemens; mais on trouva sans doute qu'elle mettait en commun trop d'intérêts de part et d'autre, et elle resta si longtemps incomplète, que les Norvégiens finirent par demander qu'elle fût révisée ou entièrement abolie.

D'ailleurs les concessions faites par le roi Oscar avaient suscité de la part du *storthing* de véritables empiétemens. C'en était un que poursuivaient si obstinément les Norvégiens en 1855 dans l'affaire du jury. On avait résolu depuis près de dix ans la rédaction d'un nouveau code de procédure civile et criminelle basée sur l'institution du jury; une commission avait été nommée à cet effet par le gouvernement, et ses lenteurs mécontentaient la Norvége : le

storthing finit par nommer lui-même une commission qu'il chargea de ce travail, et qu'il prétendit maintenir même après que sa session fut terminée. Rien dans les termes de la loi fondamentale n'autorisait un droit si important, et l'unique précédent qu'on invoquait n'avait aucune valeur. Si le roi eût permis ce nouveau progrès du pouvoir législatif, armé déjà à l'excès contre le pouvoir exécutif, l'équilibre était définitivement rompu, et le parlement de Norvége brisait encore un des faibles liens qui le rattachent au souverain des deux royaumes.

Nous ne tenterons pas d'énumérer tous les épisodes de cette lutte sourde et intestine qui, pendant le règne d'Oscar Ier, malgré les intentions loyales du souverain, ont continué à dissoudre l'union de la Suède et de la Norvége. Il vaut mieux, après avoir expliqué les origines d'un si long conflit, arriver à l'état présent d'une question qui divise depuis cinquante ans la péninsule scandinave.

Le 2 novembre 1859, dans la chambre des nobles de la diète suédoise, M. le comte Anckarsvärd a fait une motion pour demander la révision du pacte d'union entre les deux peuples. Son exposé de motifs résume les principaux griefs. Pour prix du sacrifice de la Poméranie et de la principauté de Rügen, derniers débris de sa grandeur passée, pour prix d'une grosse somme payée au Danemark, la Suède avait acquis le droit d'exiger que l'union de la Norvége avec le royaume fût réelle et non pas nominale, qu'elle profitât au pays, et non pas seulement à sa dynastie nouvelle. Pourquoi n'en est-il pas ainsi? L'auteur en accuse Bernadotte lui seul. Dans la première rédaction du traité de Kiel, l'article 4, dit-il, contenait ces mots : « La Norvége sera incorporée à la Suède, » et il paraît que c'est Bernadotte qui y a fait substituer lui-même les expressions actuelles. L'union, mal définie, a toujours été au profit de la Norvége. A partir de la convention de Moss, les Norvégiens ont cru pouvoir réclamer des droits égaux, sans accepter pour cela l'égalité des charges. « Je crois, a dit en finissant M. le comte Anckarsvärd, que la rupture complète de l'union serait préférable pour la Suède à l'état actuel de nos relations. En voyant le peu de prix que les Norvégiens y attachent eux-mêmes, il m'a semblé qu'il était temps que les représentans du peuple suédois rompissent enfin le silence. S'ils sont persuadés comme je le suis qu'on a de ce côté aussi de sérieux motifs de ne pas se féliciter de l'union telle que les Norvégiens nous l'ont faite, et qu'il est d'une sage politique de rechercher pendant le calme les moyens de détruire les occasions de discorde qui, dans un moment de danger, pourraient compromettre l'indépendance politique des deux peuples, je demande que la diète s'adresse au roi pour qu'il veuille proposer aux états de Suède et au *storthing* nor-

végien une révision formelle du pacte d'union, capable de prévenir l'imminent péril d'une plus grave rupture. »

Telle était la motion de M. le comte Anckarsvärd, un peu exagérée peut-être dans l'expression de certains griefs et dans sa forme, mais qui avait le mérite de mettre enfin à découvert une vive blessure, et d'en rechercher le remède. Pendant que les différens ordres de la diète suédoise commençaient à discuter cette proposition, un nouvel incident vint augmenter l'agitation des esprits. On apprit que le *storthing* venait de voter la suppression de l'article 14 de la constitution norvégienne, aux termes duquel « le roi peut nommer aux fonctions de gouverneur-général de Norvége un Norvégien *ou un Suédois.* » Depuis longtemps c'était le but déclaré de la représentation norvégienne de rompre cet autre lien avec la Suède qui lui semblait une marque de dépendance; l'attention qu'avaient mise les rois à ne nommer en dernier lieu pour gouverneurs que des Norvégiens, ou à laisser ces fonctions vacantes, ou à les convertir enfin, comme en 1856, en une vice-royauté confiée à l'héritier du trône, n'avait fait qu'encourager les Norvégiens à n'y plus admettre de Suédois, et ils s'étaient efforcés d'y parvenir en votant soit l'abolition complète du poste de gouverneur-général, soit la suppression de la faculté laissée au roi d'y nommer un Suédois au même titre qu'un Norvégien. Ils renouvelaient aujourd'hui et pour la seconde fois la même tentative sous cette dernière forme. La nouvelle de cette résolution avait d'ailleurs été publiée par la presse norvégienne avec des commentaires peu bienveillans pour la Suède et l'union, et l'impression en fut d'autant plus profonde à Stockholm au lendemain de la motion Anckarsvärd. Un autre membre de la chambre de la noblesse de Suède, M. Dalman, prétendit répondre à la démonstration du *storthing* et des Norvégiens en proposant à la diète de s'adresser directement au souverain pour le supplier de ne pas adresser sa réponse avant d'avoir saisi le parlement suédois de cette question; elle intéressait au plus haut degré l'union, suivant M. Dalman, et ne devait par conséquent être résolue qu'après que les deux représentations en auraient fait, chacune de son côté, l'examen. La diète suédoise, après de très vifs débats, a fait en somme bon accueil aux deux propositions de M. Anckarsvärd et de M. Dalman, s'apprêtant à demander la révision du pacte d'union sur cette base que, des deux états unis, la Suède est principale et supérieure, et à exprimer au roi l'avis que les articles du *riksact* ou acte d'union et ceux même de la loi fondamentale de Norvége qui concernent des rapports communs entre les deux royaumes ne peuvent être modifiés qu'avec le concours des états suédois, qui ont jadis, par leurs commissaires, discuté avec les représentans norvégiens et consenti ces mêmes arti-

cles. En face de ces prétentions contraires, le roi s'est tenu rigoureusement dans le rôle que lui réservaient les dispositions les plus formelles de la constitution norvégienne : il a déclaré, avant d'avoir reçu communication officielle des résolutions de la diète suédoise, son refus de sanctionner le vote du *storthing*, renvoyant ainsi les parties dos à dos. Quant à la révision demandée par les états de Suède, le *storthing* a répondu dans une adresse au roi qu'il n'y consentirait jamais sur la base proposée par la diète. Il a protesté hautement contre cette interprétation du principe fondamental de l'union. La Norvége est, suivant lui, un état complétement indépendant et souverain, uni à la Suède par le seul lien d'un roi commun portant sur sa tête deux couronnes; les deux royaumes sont égaux en droits; l'acte d'union, aussi bien que la loi fondamentale de Norvége, ne peut être changé, entièrement ou dans une de ses parties, que par le consentement commun du *storthing* et du roi de Norvége; le roi de Suède et la diète de Suède n'ont rien à y voir.

Voilà où en sont venus ces longs dissentimens entre la Suède et la Norvége, qui sont, à vrai dire, aussi vieux que l'union. La première année du règne de Charles XV, pendant laquelle ils ont amené ces derniers résultats, n'a recueilli que les fruits dont Charles-Jean avait déposé le germe et que son fils Oscar avait laissé mûrir.

Les deux peuples ont eu également des torts dans ce funeste débat. Les Suédois ont eu le tort de ne pas mieux fixer les termes du contrat. Le *riksact*, l'acte d'union rédigé en 1815, aurait dû contenir toutes les dispositions propres à régler d'une manière précise les rapports entre les deux peuples; on a vu combien peu il répondait à cette nécessité. Il faudrait que l'acte d'union, réglant les relations mutuelles, pût être révisé d'un commun accord par la diète suédoise et le *storthing*, car d'une part on ne comprend pas que le roi de Norvége puisse intervenir pour modifier le pacte mutuel sans le roi de Suède, et ni le roi de Suède ni le roi de Norvége n'est absolu; ni l'un ni l'autre ne peut modifier quelque article de la constitution sans la coopération de son parlement. Contrairement à ces vérités fondamentales et à ces nécessités de droit public, l'article 12 de l'acte d'union dispose que cet acte ne pourra être modifié que de la même manière que la constitution norvégienne et qu'il aura même valeur. Or la constitution norvégienne, en vertu de son article 112, ne peut être en effet modifiée que par le consentement du *storthing* et du roi de Norvége. Nous ne voyons donc aucun moyen légal pour les Suédois d'obtenir la révision du pacte fondamental, si les Norvégiens n'y consentent pas. Les textes sont pour le *storthing*, et il sait bien qu'il peut exiger constitutionnellement le maintien du *statu quo*. Les Suédois ont eu un autre tort : celui de ne

pas devancer, de ne pas égaler même les Norvégiens dans la voie des réformes administratives et libérales. La Norvége ne se soucie guère, et cela se comprend, de rapprocher ses institutions, où respirent la jeunesse et l'esprit moderne, des institutions suédoises, qui sentent encore leur moyen âge; elle n'est pas jalouse de la division en quatre ordres; elle a aboli sa noblesse et fait une plus grande part dans la vie politique aux classes moyennes. Tandis que la Suède a conservé des débris du système prohibitif, elle s'est avancée hardiment dans la voie de la liberté industrielle et commerciale, et on conçoit que de telles différences entre les deux pays rendent difficile l'application d'un système de douanes communes et d'échanges réciproques. Plus d'une fois des comités dont les membres étaient élus dans les deux pays ont été chargés d'aviser aux moyens de resserrer l'union, plus d'une fois la diète a été saisie de projets qui devaient aboutir au même but; mais les incroyables lenteurs de l'administration et les complications infinies de la machine représentative en Suède ont toujours fait échouer ces tentatives, et la Norvége impatiente, sans attendre si longtemps, a pris son essor.

Que les Norvégiens aient usé de leurs avantages pour constituer leur indépendance et pour réaliser en effet le rêve d'une monarchie servie par des institutions républicaines, en vérité on ne saurait le leur reprocher, surtout quand leurs progrès intéressent la cause générale de la liberté; mais n'en abusent-ils pas, et n'ont-ils pas eu des torts à leur tour? Ne leur siérait-il pas de témoigner quelque reconnaissance envers la Suède, qui a été au-devant de leurs vœux en applaudissant tout d'abord à leur affranchissement? Ne pourraient-ils se mieux souvenir que, s'ils ont eu, eux aussi, un passé historique, ils n'avaient pas, au moment où le sort de la guerre les a unis à la Suède, de passé politique? Leur en devrait-il coûter de se rappeler les noms de Gustave Wasa, de Gustave-Adolphe, de Charles XII lui-même, bien qu'il leur ait fait la guerre, d'adopter leur gloire et d'en prendre leur part, afin de couvrir la nudité dans laquelle la Suède les a reçus? Ils font bruit aujourd'hui encore de leur roi Christian-Frédéric, et ils disent qu'ils se sont donnés librement à la Suède en 1814. Cela est contraire à la vérité historique; Christian-Frédéric et les Norvégiens en 1814 étaient des révoltés, et si Bernadotte avait hardiment poussé sa conquête, il est bien évident qu'ils n'auraient pas pu résister. Ils ont profité très adroitement d'un incroyable concours de circonstances, à la bonne heure. Ils s'en sont servis au grand profit des institutions libérales; nous y applaudissons : qu'ils en jouissent noblement et qu'ils en offrent à la Suède, en l'y attirant, l'excellent exemple; mais le souvenir de la dextérité qu'ils ont déployée en 1814 efface-t-il entièrement celui de

leur subite élévation? Il serait bien à des parvenus de montrer une modération qui attesterait la force. Or il y a quelque apparence que les Norvégiens n'ont pas toujours montré assez de modération dans leurs rapports avec les Suédois. Ils ont affiché quelquefois une fierté plébéienne qui choque et qui blesse : « Assurez vos collègues, dit un jour le roi, de mes sentimens paternels. — Sire, répond le président du *storthing*, les Norvégiens ne veulent pas être traités comme des enfans! » Nous omettons bien d'autres souvenirs, pour ne rien envenimer. Mais cette prétention d'être un état absolument égal et même souverain est-elle réellement appuyée sur la vraisemblance et sur le droit? Jadis un des représentans de la Norvége, M. Hielm, conçut le projet d'adresser aux cours étrangères la liste des griefs contre la Suède et d'invoquer leur intervention auprès du cabinet de Stockholm. C'était insensé, cela n'a pas cessé de l'être, et aujourd'hui encore cela ne réussirait pas. Le droit public européen ne connaît pas une cour de Norvége séparée de la cour de Suède; il ne connaît, d'après les traités, qu'un roi réunissant sur sa tête les deux couronnes, et la Norvége n'est pas, elle ne saurait être un état souverain...

Mais je m'arrête, je ne voudrais pas rechercher plus longtemps des torts à un peuple dont les prétentions et la fierté ont après tout un côté fort respectable, puisqu'elles sont inspirées en partie par le sentiment et l'amour de la liberté. Il est dans l'intérêt des deux peuples de rester unis; leur indépendance est à ce prix. L'union ne saurait désormais porter atteinte à l'autonomie de l'un ni de l'autre; ils sont même égaux désormais, soit, mais comme un peuple d'un million et demi d'habitans, élevé tout à coup à la vie politique, est égal à un peuple qui a une population double, qui a joué un grand rôle dans l'histoire moderne, et que les autres puissances de l'Europe ont appris à estimer et à respecter. C'est assurément ainsi que les Norvégiens les plus sensés l'entendent, et sur cette base l'entente se rétablira. Nul doute que dans quelque temps, quand les passions excitées aujourd'hui se seront calmées, les Norvégiens ne se prêtent à une révision des textes sur lesquels repose l'union, car, s'ils n'y consentaient pas, ils perpétueraient ainsi un état de trouble et d'incertitude qui leur nuit aussi bien qu'à la Suède en rendant leurs rapports avec elle bientôt insupportables, en arrêtant tout progrès en commun, en ruinant tout bénéfice d'un voisinage et d'une amitié utiles.

L'Europe est elle-même intéressée à ce que cette bonne entente soit promptement et solidement rétablie. L'équilibre du Nord lui importe; il ne lui est pas indifférent que la presqu'île scandinave, grâce à une forte unité, forme une puissance défensive capable de

désespérer, du côté de l'orient ou de l'occident, toute vue d'agrandissement ou seulement toute prétention d'influence; c'est en particulier l'intérêt de la France, qui a accepté en 1855 la garantie de l'intégrité des deux royaumes contre toute atteinte de l'une des deux parts. Si les rapports mutuels entre la Suède et la Norvége s'envenimaient un jour, on ne saurait entrevoir d'autre perspective à l'issue de ces déplorables querelles qu'une tentative de république en Norvége sous la protection de l'Angleterre. Cette prévision ne paraîtra pas exagérée à quiconque a visité la Norvége. La Norvége est à demi anglaise déjà par les mœurs, au moins dans les villes, et elle affecte de l'être plus qu'elle ne l'est encore; mais cela même est dangereux. Tandis qu'en Suède on parle français et allemand, on parle beaucoup en Norvége un fort mauvais anglais et on prend le thé. Les Anglais y viennent chaque année en grand nombre pour chasser l'ours, pour pêcher le saumon, ou bien pour raffiner le sucre et établir des scieries. Les Anglais sont comme nous, depuis 1855, protecteurs officiels de ce vaste pays, dont le voisinage met à leur portée plus qu'à la nôtre les précieuses ressources. Qui sait ce qu'enfanteraient de troubles imprévus dans le Nord d'une part les dissentimens devenus extrêmes entre la Suède et la Norvége, de l'autre certaines complications que pourrait entraîner le fâcheux état du Danemark? Hâtons de nos vœux, comme contre-poids à de telles chances dans l'avenir, l'établissement d'une forte alliance défensive entre les deux peuples qui occupent la péninsule scandinave. Lors même qu'ils grandiraient jusqu'à figurer en Europe comme puissance offensive, nous n'aurions point à nous en inquiéter; loin de là : nous verrons, en étudiant la politique extérieure du roi Oscar, qu'un de ses mérites a été précisément de replacer à cet égard dans ses voies traditionnelles un pays habitué à considérer la France comme une naturelle et ancienne alliée.

A. Geffroy.

HERMINE

I.

Hennebon est situé près de Lorient comme l'ambulance près du champ de bataille. Si une retraite intempestive réduit à néant les rêves ambitieux de quelque fonctionnaire à dix-huit cents francs d'appointemens, le malheureux s'enfuit à tire-d'aile vers Hennebon pour dérober à l'œil triomphant d'un rival les tortures de son amour-propre et le déficit de son budget. Si quelque pauvre fille dévorée de la légitime passion du mariage emploie pour arriver à ses fins des manœuvres trop hardiment britanniques, et qu'un billet intercepté par une main malveillante lui ferme à jamais le chemin de la mairie et de l'autel, la mère désolée s'empresse d'ensevelir dans les rues silencieuses d'Hennebon l'humiliation de son enfant et l'éternel remords de son insuccès. A plus forte raison, les fonctionnaires et les filles non mariées atteints par l'inexorable loi de la limite d'âge transportent leurs pénates sur les rives verdoyantes du Blavet. Les fonctionnaires retraités, anciens officiers de marine pour la plupart, s'adonnent à l'horticulture, ou se promènent depuis le matin jusqu'au soir sur le petit port d'Hennebon, surveillant avec un intérêt marqué le chargement et le déchargement des rares bateaux qui parviennent à remonter la rivière. Si l'on distingue parmi eux quelque vieillard à la mine rébarbative, à la tenue irréprochable, on peut soupçonner un ancien officier de l'armée de terre, car l'officier de marine joint volontiers à la bonhomie des manières un remarquable laisser-aller de costume. Quant aux vieilles filles, en les voyant sortir de l'église et traverser la place par escouades de cinq ou six sœurs, on apprécie la justesse du proverbe : « un malheur n'arrive jamais seul ! »

L'étranger que sa mauvaise étoile conduirait un dimanche sur la place d'Hennebon à l'heure où l'on sort de la grand'messe pourrait, rien qu'à la rareté des jeunes visages, deviner une anomalie dans le mode de recrutement de la population. Après avoir accompagné du regard quelques pâles victimes du célibat jusqu'aux rues étroites et désertes où elles disparaissent l'une après l'autre, il se poserait probablement cette lugubre question : « Pourquoi et pour qui ces femmes-là vivent-elles? — Pour Dieu! » eût-on répondu il y a deux ou trois siècles. Aux âges de foi, plusieurs d'entre ces femmes, aujourd'hui ennuyées, inutiles et ridicules, eussent été adorées comme des saintes; d'autres auraient gouverné de puissantes abbayes; à presque toutes, la vie monastique eût assuré le repos de l'esprit, les mystiques extases de l'âme, les consolations du cœur, le respect, l'admiration de la plèbe laïque des fidèles. Il y a autant de distance entre la religieuse et la vieille fille qu'entre la martyre des premiers siècles affrontant, radieuse d'enthousiasme, la gueule des tigres, en plein soleil, devant une foule immense, et la morne condamnée des cours d'assises qui meurt au petit jour, dans un quartier perdu, entre quelques sergens de ville et la populace stupide des barrières. Les vieilles filles de nos jours, dira-t-on peut-être, peuvent aussi aisément que les vieilles filles d'autrefois se procurer les avantages de la vie monastique... Hélas! non. La méditation des saints mystères n'a plus d'enivremens pour ces pauvres âmes en peine. Les hommes de notre époque n'ont plus de louanges pour le sacrifice des devoirs humains à l'exclusive préoccupation du salut. Dans l'ignorance des compensations ultérieures réservées sans doute aux générations déshéritées, comment n'être pas navré devant de pauvres créatures que les croyances anciennes n'exaltent plus, que les institutions du passé ont cessé de protéger, et aux yeux desquelles la lumière de l'avenir n'a pas encore brillé, pour lesquelles le monde présent n'a pas de place?

Chose peu flatteuse pour la nature humaine, l'esprit de prosélytisme est mille fois plus ardent chez les malheureux que chez les privilégiés de la fortune. Les retraités et les vieilles filles furent enchantés le soir où ils apprirent que le lieutenant de vaisseau Tranchevent allait s'établir à Hennebon avec sa femme et ses deux filles : une maison était déjà louée pour eux rue de la Claverie. Le lieutenant Tranchevent devait être définitivement classé dans la catégorie des gens qui *n'ont pas de chance*. En 1814, Alexandre-Achille Tranchevent avait dix-huit ans et des aiguillettes d'aspirant de marine. Pour cause de velléités républicaines invétérées, son père, marin aussi, avait vu arriver la chute de l'empire avant d'avoir atteint le grade de contre-amiral. Par malheur pour ce brave

homme, un patriotisme exalté, surtout sa *haine de l'Anglais*, firent de lui un bonapartiste forcené dès que l'empereur fut à l'île d'Elbe. Son zèle pour l'exilé se manifesta si hautement qu'on le nomma préfet maritime et sénateur pendant les cent-jours; il obtint en outre le grade depuis longtemps mérité. Tout cela lui valut d'être renvoyé de la marine aussitôt après Waterloo; son fils fut, bien entendu, enveloppé dans sa disgrâce. Alexandre-Achille rentra au service quelques années plus tard, mais comme il s'offrit toujours pour les campagnes les plus longues et les plus périlleuses, comme il ne passa jamais à Paris au retour, comme surtout il démontra souvent à ses supérieurs avec une conscience scrupuleuse et un savoir incontestable en quoi et comment ils se trompaient, les rapports adressés au ministre ne mentionnèrent jamais le nom d'Alexandre-Achille, qui, en 1845, n'était encore que le lieutenant Tranchevent. On parlait alors d'une promotion très nombreuse. Pour la première fois, après une longanimité de dix-sept années, la tête du lieutenant Tranchevent se monta. Il serait sans doute encore oublié, des *blancs-becs* allaient lui passer sur le corps! Indigné d'avance de tant d'injustice, il écrivit au ministre un long factum, dans lequel, après l'énumération de ses services, il déclarait que si ses droits étaient plus longtemps méconnus, le soin de son honneur l'obligeait d'offrir sa démission. Il n'imaginait pas qu'on pût concevoir la pensée de le prendre au mot.

Au reçu de cette épître, le ministre biffa le nom de Tranchevent sur la liste des capitaines de frégate, où il venait de l'écrire. Le pauvre Tranchevent avait si peu inquiété l'ambition d'autrui, que sa mésaventure ne causa à ses anciens camarades qu'une satisfaction modérée. Quelques-uns regrettèrent même sincèrement de ne plus rencontrer dans tous les coins et recoins du port la figure tannée, ratatinée, mais sympathique en somme, de l'honnête lieutenant. Entre autres traits caractéristiques, Alexandre-Achille avait un nez long comme la trompe du tapir, mince comme une lame de rasoir et rouge comme une betterave. Ce nez, associé au nom significatif du brave lieutenant, avait égayé bien des *carrés*. Le bon sourire dont s'éclairaient les petits yeux verts de Tranchevent quand cet appendice original était mis pour la millième fois sur le tapis disait assez ce qu'il y avait de bienveillance dans sa nature. Cette indifférence personnelle n'empêchait point le lieutenant Tranchevent de se montrer intraitable, quand on n'admettait pas comme lui la prééminence de la beauté virile sur la beauté féminine. Il y avait peut-être une pointe de rancune inavouée dans cette énergique protestation contre les charmes du sexe faible, car bien peu de femmes s'étaient chargées d'éclairer ou de convertir le lieutenant. Tranche-

vent professait aussi des opinions d'une austérité sans pareille à l'endroit de la vertu des femmes. Remarquons-le en passant, le rigorisme des officiers de marine n'est, à proprement parler, qu'une moralité géographique. Les marins s'entretiennent avec complaisance des ardentes passions de l'Espagnole, des allures hardies et provocatrices de l'Américaine : ils trouvent des phrases bien senties pour louer les grâces voluptueuses, la naïve bonté, l'abandon facile des Taïtiennes; mais s'agit-il d'une Française, et surtout d'une femme de *leur port*, toute aventure romanesque, toute intrigue amoureuse est jugée par eux avec une sévérité divertissante et qualifiée avec une crudité d'expression toute maritime.

Si Tranchevent avait soupçonné que, pendant ses campagnes de quatre années, quelque audacieux eût nourri un seul instant la pensée d'adresser ses hommages à sa femme, il n'aurait pas hésité à punir, l'épée à la main, cette intention coupable : c'était sa manière de voir. Par bonheur, Mme Tranchevent, quoique assez gentille dans sa jeunesse, avait innocemment dansé jusqu'à la trentaine, sans jamais songer que l'absence indéfinie du mari peut à la rigueur être considérée par la femme comme une circonstance atténuante. Cette ingénuité n'est pas rare dans les ports de mer : les femmes y sont traditionnellement élevées dans la perspective d'un veuvage habituel, et les hommes, dominés aussi par la coutume, ne cherchent guère à profiter d'une situation presque normale autour d'eux. Mme Tranchevent représentait d'ailleurs au milieu de la société de Lorient un type de femme très commun jadis, mais qui tend de plus en plus à disparaître; elle admettait sans examen le dogme de la suprématie, de l'impeccabilité même de l'homme. Sa religion domestique pouvait se formuler dans un seul précepte : « fût-elle mille fois supérieure à son père ou à son mari, la femme doit épouser leurs opinions, quelles qu'elles soient, et mettre sa gloire à accomplir leurs volontés. » Mme Tranchevent avait entendu son père, vieux gentillâtre royaliste, assurer qu'en 1814 la France entière avait acclamé les Bourbons, tandis que M. Tranchevent affirmait encore plus positivement que tout ce qui porte un nom français ne pardonnerait jamais à *l'étranger* la déchéance de l'empereur, et l'excellente femme n'avait pas une seule fois poussé la hardiesse jusqu'à se dire que l'un des deux hommes ayant autorité sur elle devait naturellement se tromper. Mme Tranchevent n'était pourtant pas sotte : elle possédait une énorme perspicacité et un grand bon sens pratique : elle voyait souvent clair là où M. Tranchevent s'égarait; mais, dès que le lieutenant avait parlé, elle obéissait aveuglément. Si l'une de ses filles, rendue plus rétive par la date seule de sa naissance, hasardait une objection : « Ton père l'a dit, » répondait simplement Mme Tranche-

vent. Cet argument n'admettait pas de réplique. A tout considérer, Tranchevent n'avait qu'à se louer de ses filles. L'aînée, Caroline, était ce qu'on appelle une personne de mérite : c'est assez dire qu'elle était laide, sans imagination, sans esprit, mais laborieuse, économe à l'excès. Quant à la cadette, Hermine, elle faisait à juste titre la joie et l'orgueil de son père. Hermine alliait à une riche et sympathique nature une remarquable organisation d'artiste. Sa beauté un peu étrange et voilée avait, chose inexplicable, de vagues rapports avec la beauté des mystérieuses filles de l'Inde. Ses yeux très longs, très noirs, sérieux et naïfs, d'une douceur infinie, sa pâleur dorée, pleine de vie, son abondante chevelure brune, sa taille élancée, ses mouvemens enfantins et majestueux tour à tour, avaient un charme auquel personne ne résistait. Hermine unissait de plus à une âme franche, expansive, enthousiaste, une intelligence active, de rares aptitudes musicales, une voix magnifique.

Il eût fallu sans doute d'autres études que celles qu'Hermine pouvait faire à Lorient, un autre milieu, pour développer complétement ses rares facultés. A dix-sept ans néanmoins, la beauté de la jeune fille avait toute sa grâce, ses aspirations toute leur ardeur. Rien n'est du reste plus opposé que la vie des ports de mer à ce qu'on entend généralement par la vie de province. Dans les petites villes du centre de la France, la tradition, la coutume, la monotonie de l'existence écrasent les âmes les plus robustes; la conversation ne s'y aventure jamais plus loin que l'ombre du clocher. Dans les ports de mer au contraire, la société, composée presque en totalité de fonctionnaires, se renouvelle sans cesse; de ce va-et-vient continuel des personnes résulte forcément la circulation des idées. La vie des pères, des frères, des maris, réagit sur le foyer domestique. On s'entretient plus souvent à Lorient de La Havane, de Macao, de Rio-Janeiro que du chef-lieu du département. Les brusques changemens de climat, de mœurs, d'habitudes, l'imprévu, les hasards, les séparations précipitées, les grands spectacles de la nature, mettent dans toute âme de marin un grain de poésie, de passion, de rêverie. Le lieutenant Tranchevent ne faisait pas exception à la règle commune. Pour lui, le point lumineux de la sphère terrestre, c'était Smyrne. Dès qu'on prononçait devant lui le nom de cette ville bien-aimée, ses regards s'attendrissaient, son imagination enflammée évoquait d'innombrables souvenirs. « Quel calme pendant les nuits d'été! quelle splendeur! Quel entrain dans les fêtes! Quels paysages grandioses! Quel beau ciel! Quels flots purs! » A Smyrne, dans les jours lointains de sa jeunesse, le lieutenant de marine s'était cru aimé. L'éloge exclusif des Smyrniotes avait causé plus d'une secrète colère à Mme Tranchevent. — Elle est encore plus belle qu'une fille

de Smyrne! s'était dit Tranchevent avec un véritable enivrement d'orgueil la première fois qu'il avait conduit sa fille Hermine au bal. Le lieutenant avait un faible pour sa dernière enfant. Il se chargea de son instruction, lui apprit ce qu'il savait d'anglais et d'italien, et n'hésita jamais à donner pour professeur de chant à son *Bengali*, comme il appelait Hermine, les artistes parisiens de passage en Bretagne, les leçons de ces artistes coûtassent-elles vingt francs le cachet. Dans certaines grandes villes, des dépenses aussi peu en rapport avec la dot d'une jeune fille sont souvent une spéculation matrimoniale. A Lorient, à moins de circonstances absolument improbables, la ravissante beauté d'Hermine, sa supériorité intellectuelle, ses talens, équivalaient à une condamnation au célibat. Nul n'eût osé, même en pensée, exiger qu'une telle femme consacrât toute son énergie, toute sa puissance de volonté, à la solution du douloureux problème qui pèse dans les ports de mer sur la plupart des existences féminines : vivre et faire vivre mari, enfans, nourrices, avec dix-huit cents ou deux mille francs par an. Devant Hermine, les plus étourdis, les plus passionnés prenaient leurs précautions contre l'amour.

— Avec quel bonheur je l'épouserais, si j'avais seulement cinq mille francs de rente! se disait chaque soir quelque pauvre garçon troublé par la beauté d'Hermine, ému jusqu'aux larmes par les accens magiques de sa voix. Qu'on n'aille pas croire pourtant que les jeunes officiers de marine sont des coureurs de dot. La facilité avec laquelle bon nombre d'entre eux épousent, dans n'importe quelle partie du monde, la première jeune fille venue qui se dit compromise par eux prouve assez la naïveté, le désintéressement des marins. Garantis contre la misère, et ne pouvant jamais, quelque effort qu'ils fassent, atteindre à la fortune, les marins sont peut-être les seuls hommes de notre époque qui se préoccupent médiocrement des questions financières. Ils dépensent le peu d'argent qu'ils gagnent sans aucun souci de l'augmenter. Ce ne sont pas non plus des roués que les officiers de marine. Bien qu'ils se permissent quelques plaisanteries sur le père d'Hermine, toute tentative pour nouer une intrigue d'amour avec la fille du vieux lieutenant leur eût semblé une action coupable. Tranchevent d'ailleurs surveillait soigneusement ses filles. — Il serait beau vraiment qu'on pût soupçonner une Tranchevent de faire la chasse aux maris, ou de se laisser conter fleurette par un garçon qui ne songe pas à l'épouser! disait-il quelquefois en manière de viatique moral au moment de partir pour le bal avec sa famille. — A défaut d'un rigorisme exalté en matière d'honneur, l'enthousiasme immodéré du bon lieutenant pour le nom jadis sénatorial de Tranchevent eût suffi pour lui inspirer cette austère sortie.

Mme Tranchevent avait sur ce point une tout autre manière de voir. — On n'épouse pas une fille pauvre sans l'aimer, et on ne peut guère arriver à l'aimer sérieusement sans lui faire un peu la cour, disait-elle quelquefois avec tristesse à son mari. Si tu éloignes de tes filles tous les jeunes gens qui semblent les trouver à leur gré, ni Caroline, ni Hermine ne se marieront jamais.

— Je connais les hommes, je sais ce que j'ai à faire, répondait le lieutenant d'un ton qui terminait la discussion.

Nous avons dit que la sévérité paternelle n'était pas le seul obstacle au mariage d'Hermine. Hermine elle-même était bien loin de partager les inquiétudes de sa mère. Après être allée pendant deux hivers dans le monde, elle ne s'était pas encore demandé une seule fois pourquoi bon nombre de ses compagnes, laides, insignifiantes, vulgaires, étaient mariées ou courtisées, tandis qu'elle, dans la foule nombreuse de ses admirateurs, n'avait pas rencontré un seul amant. A dix-huit ans, les rêves semblent devoir remplir toute la vie. Disons-le aussi, bien qu'Hermine fût absolument étrangère aux calculs ambitieux, la sphère où elle vivait était trop peu appropriée à sa nature pour qu'instinctivement elle ne redoutât pas de s'y fixer. Ses relations de société, ses amitiés, contribuaient à l'entretenir dans la pensée qu'elle pouvait tout souhaiter, que le monde entier était ouvert devant elle.

Parmi les jeunes femmes qu'elle voyait le plus souvent se trouvaient une Française de Pondichéry, une Anglaise de Calcutta, une créole de Cayenne, une Espagnole de Lima. Cette dernière avait été l'héroïne d'une singulière odyssée : l'un des amis de son fiancé avait été chargé de l'épouser par procuration, ce fiancé se trouvant impérieusement retenu en France. Après la cérémonie du mariage, la jeune épousée s'était embarquée seule sur un navire marchand. En route, plusieurs hommes de l'équipage, puis le capitaine lui-même, moururent de la fièvre jaune. Le navire arriva à grand'peine jusqu'à Rio, où la jeune femme passa deux mois sans protection aucune. Le commandant d'un bateau à vapeur de l'état en partance, ayant appris enfin sa situation, lui offrit de la conduire vers son mari. Elle accepta, mais ne tarda point à le regretter, tant la trop vive admiration du commandant lui rendit la traversée insupportable. — J'aime tant George, que je suis heureuse d'avoir souffert tout cela pour lui, disait la jeune femme avec une exaltation toute méridionale quand on lui rappelait le passé.

Si de telles aventures n'étonnaient guère des hommes pour qui les aventures font la vie ordinaire, elles ne pouvaient manquer de frapper étrangement l'imagination ardente et naïve d'une jeune fille. C'est la possibilité entrevue qui attise les désirs, non l'impossibilité, comme on l'a niaisement répété longtemps. En Champagne ou dans

la Beauce, Hermine n'eût probablement jamais songé à mettre le pied hors de la France; sur les côtes de la Bretagne, il lui semblait presque certain qu'un jour viendrait où elle aussi parcourrait les terres lointaines et merveilleuses dont on l'entretenait avec tant d'enthousiasme, qu'elle aussi vivrait de cette vie ardente, agitée, que la plupart de ses amies avaient connue dans les belles contrées du soleil.

Une jeune fille de vingt ans, la plus intime compagne d'Hermine, devait surtout exercer une grande influence sur sa destinée. Le père de Camille avait été pendant longtemps gouverneur de Bourbon; sa femme y était morte alors que Camille comptait seize ans à peine. Dans une position où elle n'était entourée que de flatteurs, la jeune fille avait donc joui d'une indépendance absolue. Quelles qu'eussent été d'ailleurs les circonstances, les penchans de Camille se fussent développés et satisfaits. Camille était ce qu'on appelle vulgairement une femme trois fois femme : bien qu'on puisse rêver un type plus élevé, plus aimant, plus pur, celles qui lui ressemblent sont seules organisées peut-être pour trouver le bonheur à notre époque. Naïvement rouée, parfaitement à l'aise dans le mensonge, au fond sans fierté aucune, assez indifférente de cœur et voluptueuse à l'excès, bienveillante avec les jeunes femmes parce que la vanité entrait pour peu de chose dans ses passions, souple, caressante, flatteuse avec les hommes, de quelque âge, de quelque apparence qu'ils fussent, n'exigeant d'eux ni grandes qualités, ni excessive délicatesse, Camille était déclarée une femme ravissante par tous ceux qui l'approchaient, même par les mères de ses amies, avec lesquelles elle se montrait sans nul effort d'une docilité touchante, d'une ingénuité enfantine.

Hermine subit comme les autres le charme de Camille, plus que les autres même, car sa parfaite sincérité, sa candeur immaculée, ne lui permettaient pas d'épeler le premier mot du caractère de son amie. L'immense besoin d'amour qui trouble à leur insu les jeunes âmes fortes et chastes contribuait peut-être un peu à rendre Camille chère à Hermine. Les intonations attendries, les regards pénétrans, les démonstrations passionnées que les femmes pudiques et vraiment tendres réservent pour un seul, Camille les prodiguait volontiers; ses caresses, ses causeries abandonnées, mirent dans l'existence d'Hermine des émotions que le Bengali avait ignorées jusque-là. Ce fut comme une vague révélation du sentiment inconnu auquel elle aspirait sans le savoir.

Le lieutenant et sa femme étaient trop simples de pensées, trop austères de mœurs, pour voir autre chose dans Camille qu'une douce et affectueuse enfant. Ils permettaient donc volontiers à leur fille de

passer de longues soirées seule avec son amie. Les fenêtres de Camille s'ouvraient sur le quai, vue peu grandiose; mais on découvrait cependant quelques arbres, de l'eau, le ciel. En été, la nuit venue, quand une brise chaude entrait par les croisées ouvertes, il arrivait souvent à Camille de prendre Hermine par la taille et de l'entraîner doucement vers le piano; puis, après avoir posé tout près d'elle de grands vases pleins d'héliotropes, de jasmins et de tubéreuses, elle soufflait les bougies. — Chante, mon Bengali, ma petite Hermine, mon ange, disait-elle à son amie en l'embrassant. Cette obscurité, cette brise tiède, ces parfums, c'est Bourbon, vois-tu, c'est mon beau paradis! J'étais si heureuse alors, je souffre tant aujourd'hui (elle s'était follement amusée au bal de la veille)! — Tiens, continuait-elle en s'agenouillant sur le tapis et en posant sa tête blonde sur les genoux d'Hermine, c'était ainsi qu'*il* passait des heures entières. Mon père faisait son whist dans le salon voisin, la porte ouverte; il ne comprenait rien à ma passion pour la musique, surtout à l'étrange fantaisie de chanter dans l'obscurité. La porte du salon s'ouvrait sur la terrasse; *il* sortait dès qu'il avait salué mon père et entrait par la fenêtre dans le boudoir. Quelles émotions! Si mon père l'avait su près de moi, il nous aurait tués tous les deux. Que m'importait? je l'aimais tant! Comme il doit souffrir loin de moi! Que je suis malheureuse! — Et Camille se jetait en pleurant au cou d'Hermine. — Ces fleurs enivrent, ne trouves-tu pas? reprenait-elle en s'agenouillant de nouveau; il emportait chaque soir les violettes qui s'étaient fanées sur mon cœur; leur parfum, c'était moi encore, disait-il...

Beaucoup trop pure pour apprécier le rôle insignifiant joué par le cœur de Camille dans ces accès d'exaltation sensuelle, Hermine rêvait de sublimes amours, des dévouemens infinis; son imagination d'artiste s'enflammait, toute sa vie passait dans son chant. Les plus indifférens eussent frissonné en l'écoutant. Bientôt les larmes de Camille tombaient brûlantes sur les mains d'Hermine. La musique était oubliée, et les deux amies sanglotaient dans les bras l'une de l'autre. Le lendemain, Camille était insouciante, rieuse, coquette avec le premier venu, tandis qu'Hermine, profondément troublée, ébranlée jusqu'au fond de l'âme, se rattachait de toute sa force aux paisibles affections de la famille, sans parvenir à retrouver le calme perdu.

C'était un spectacle charmant que de voir entrer dans un bal les deux jeunes filles, les *deux inséparables*, ainsi qu'on les appelait d'ordinaire. La beauté d'Hermine, poétique, originale, pleine de feu et de séve, mais d'une séve immortelle, d'un feu céleste, produisait une sorte d'extase. L'apparition de cette jeune fille dans le plus vulgaire salon y évoquait une foule d'ombres divines. Les éternel-

lement jeunes, les éternellement belles, — la fille de Pharaon, Velléda, Haydée, Francesca et Juliette, — devaient s'habiller, marcher, parler ainsi. Quant à Camille, elle ne vous entraînait ni sur les rives du Nil, ni vers les îles de l'Ionie; on ne tourbillonnait pas avec elle dans l'espace immense, on ne s'égarait pas à sa suite dans la forêt sacrée, on ne mourait pas de sa mort. Devant Camille, on songeait au printemps, aux oiseaux, aux fleurs, aux rires éclatans, aux larmes folles, quelquefois un peu à la robe élégante qui faisait si bien ressortir sa taille, souvent, très souvent, à l'effet splendide que devaient produire sur ses épaules si blanches les flots dorés de sa magnifique chevelure, quand le soir, devant sa glace, elle la dénouait pour la nuit.

Pas de jalousie possible entre Hermine et Camille. Sans doute on s'occupait davantage d'Hermine; mais ceux qui écoutaient religieusement son chant, ceux qui la proclamaient bien haut sans pareille, sans égale, répétaient peu après bien bas à Camille qu'elle seule était délicieuse, enivrante, et qu'ils donneraient tout au monde pour entendre sortir de sa bouche une parole d'amour. Camille n'en désirait pas plus.

Au moment même où la dangereuse amitié de Camille avait surexcité l'imagination d'Hermine et développé ses facultés aimantes, une autre liaison vint donner un essor puissant à ses instincts d'artiste. Le lieutenant Tranchevent reçut au mois d'avril 1846 une lettre qui lui rendit ses vingt-cinq ans pendant plusieurs heures. Cette lettre était écrite par une prima donna italienne que Tranchevent avait beaucoup connue, vers 1840, à La Havane. La Ginevra était restée simple et dévouée au milieu d'éclatans triomphes. Voyant à Cuba beaucoup d'officiers de la marine française, elle s'était prise d'amitié pour le brave lieutenant. Pendant une épidémie, elle avait tout négligé pour donner à Tranchevent des soins assidus qui lui avaient sauvé la vie. Tranchevent parlait souvent de la Ginevra, et toujours avec enthousiasme. Il y avait quelque arrière-souvenir de la prima donna dans l'importance qu'il attachait au talent musical de sa fille.

La Ginevra annonçait à Tranchevent son arrivée en France. Les médecins lui conseillaient de prendre des bains de mer, sa santé ayant été assez sérieusement altérée par une longue traversée. Elle avait d'abord songé à s'établir dans les environs de Nantes; mais cette ville et surtout ses habitans lui déplaisaient tellement qu'elle voulait se rapprocher de ses anciens amis de la marine, et priait Tranchevent de lui louer un appartement pour trois mois. Tranchevent fit avec joie ce que lui demandait la prima donna; il n'hésita point à la recevoir dans sa famille dès le premier jour de son arrivée

à Lorient. La prima donna échappait de par le lieu de sa naissance au code de morale maritime dont nous avons signalé l'austérité à l'endroit des nationaux. Toutes les portes s'ouvrirent devant ce talent supérieur. On organisa spécialement pour la Ginevra plusieurs soirées à la préfecture. Même auprès de la célèbre cantatrice, Hermine avait un rôle brillant dans les fêtes.

— *Caro*, c'est mal de m'avoir caché cela, dit au lieutenant la grande artiste la première fois qu'Hermine chanta devant elle; votre fille est une merveille! Toute la terre devrait être aux pieds de cette enfant.

Pendant trois mois entiers, la Ginevra passa toutes ses matinées avec Hermine. Elle faisait répéter à la jeune fille les duos qu'elles devaient chanter le soir ensemble, et lui enseignait tout ce qui dans l'art peut s'apprendre. Une mère n'eût pas donné plus de soins à son enfant.

La veille du jour fixé pour son départ, la Ginevra entra sans se faire annoncer dans la chambre de Mme Tranchevent, au lieu de se diriger, comme de coutume, vers le petit salon où l'attendait Hermine.

— *Caro*, dit-elle brusquement au lieutenant, qui, selon l'habitude traditionnelle des marins, mettait pour la trentième fois en ordre une collection de coquillages, *caro*, a-t-on souvent demandé votre Bengali en mariage?

Mme Tranchevent était en ce moment occupée à coller des coquilles sur de petits morceaux de carton. Une magnifique hélice lui échappa des mains, ses traits se décomposèrent; elle rougit jusqu'à la racine des cheveux.

— Ma foi, répondit le lieutenant avec sa franchise habituelle, à l'exception d'un de mes vieux camarades que j'ai traité de fou, personne, à ma connaissance, n'a eu cette idée.

— Hermine est encore si jeune! ne put s'empêcher d'ajouter Mme Tranchevent.

— Je l'avais deviné, dit tranquillement la Ginevra. Hermine ne se mariera jamais ici.

— C'est bien possible, dit philosophiquement le lieutenant.

— C'est certain. Ce qu'il faut avant tout dans votre pays, ce sont des femmes de ménage. Hermine est impropre à ces fonctions-là.

— Vous vous trompez, interrompit vivement Mme Tranchevent, attaquée dans les principes qu'elle croyait avoir inculqués à sa fille. Hermine est parfaitement capable de conduire une maison, d'élever ses enfans.

— Sans doute, en contrariant toutes ses inclinations, en étouffant tous ses instincts, en accomplissant des prodiges d'énergie et d'ab-

négation, elle arrivera à faire assez mal ce que beaucoup d'autres femmes feront parfaitement bien, sans peine aucune, en suivant seulement la pente de leur nature. — *Carissimo*, continua la prima donna en se tournant vers Tranchevent, votre Bengali est née grande dame, princesse. Puisqu'il n'y a dans votre pays ni grands seigneurs, ni princes pour l'épouser, — les grands seigneurs et les princes sont rares partout aujourd'hui, — il faut que vous lui permettiez de conquérir elle-même son titre, de monter par ses propres forces jusqu'à la place qu'elle est faite pour occuper.

Tranchevent ne voulait pas comprendre où allait aboutir la Ginevra. Il nettoyait soigneusement une conque de Vénus sans lever les yeux sur elle.

— M'entendez-vous, cher lieutenant? reprit la prima donna après un silence. Il faut qu'Hermine... entre au théâtre...

Mme Tranchevent regarda la Ginevra, comme si la cantatrice lui avait proposé de livrer son enfant au minotaure de Crète.

— C'est impossible, chère amie! s'écria le lieutenant avec un mouvement d'impatience mitigé par sa sympathie pour l'artiste.

La Ginevra ne se troublait pas pour si peu.

— C'est au contraire la chose la plus simple du monde, reprit-elle. Venez tous les deux à Paris avec votre Hermine. Je me charge de son succès. Elle vous gagnera en une seule soirée plus d'argent que le roi ne vous en donne par an. Vous verrez quel bonheur! N'ai-je pas eu moi-même du succès à rendre folle? Eh bien! votre Bengali vaut cent fois mieux que moi. Elle a une plus belle voix, elle est plus belle, plus fière, surtout mieux élevée. Moi, je suis la fille d'un jardinier de Milan; une vieille princesse à laquelle j'allais porter des fleurs m'a prise en amitié et m'a donné des maîtres de musique. Dieu lui rende au ciel le bien qu'elle m'a fait! car l'art pour une femme, c'est la consolation de l'âme, c'est la liberté, c'est le bonheur...

Les grands yeux noirs de la Ginevra rayonnaient, elle était bien belle en ce moment. — *Carissimo*, poursuivit-elle d'une voix suppliante en saisissant la main de Tranchevent, songez un peu au bonheur de votre fille! Il vaudrait mieux la condamner à mort que de la garder ici...

Le lieutenant restait muet. La raison lui criait que la prima donna disait vrai; mais les cris de ses connaissances, mais surtout l'honneur du nom de Tranchevent! — Hermine est assez raisonnable pour se conformer à sa situation, quelle qu'elle soit, répondit la femme du lieutenant.

Mme Tranchevent eût été plus émue, plus ébranlée que son mari, si elle avait pu attacher quelque importance aux paroles de la Ginevra.

Ce somptueux, cet éblouissant avenir dont parlait la prima donna était si loin des mesquineries de sa vie, qu'elle n'y voyait guère, la pauvre femme, qu'une brillante fantasmagorie sans réalité aucune.

— Ne parlons plus de cela, Ginevra, dit résolûment le lieutenant, honteux d'avoir un instant oublié devant la grande artiste, devant la consolatrice de La Havane, ses principes français et domestiques. Vous êtes une bonne, une ravissante femme; je vous admire et je vous aime, mais nous ne pourrons jamais nous entendre sur ce point, poursuivit-il d'une voix plus douce en serrant amicalement les mains de la Ginevra dans les siennes.

— Je suis trop satisfaite de mon sort pour être susceptible, dit la prima donna avec tristesse. J'entends bien que vous rougiriez de voir votre fille au théâtre; mais quand vous verrez le Bengali couché dans sa tombe après un long martyre, vous regretterez peut-être de n'avoir pas écouté la Ginevra.

L'aimable femme quitta presque aussitôt l'appartement les yeux pleins de larmes.

II.

Cette scène se passait juste au moment où le rigide marin méditait son épître au ministre. Deux mois plus tard, au commencement d'octobre, le lieutenant était installé à Hennebon avec toute sa famille.

Les dix-huit cents francs de retraite de Tranchevent, ajoutés aux quatre cents francs de sa femme, formaient un total de deux mille deux cents francs de revenu, sur lesquels devaient vivre cinq personnes, en comptant une grosse fille nommée Jeannette, qui servait depuis cinq ans dans la maison. Si (éventualité possible) le lieutenant mourait avant sa femme, Mme Tranchevent et ses deux filles seraient réduites à quatre cents francs par an. Voilà quel était le présent, quel était l'avenir d'Hermine!... Personne alors, pas même sa mère, ne songeait à la chance d'un mariage. Puisqu'à Lorient, en trois années, avec tous ses succès de beauté et de talent, la jeune fille avait rencontré si peu de prétendans, qui pourrait venir la déterrer à Hennebon? Une chose qui peint bien la province, c'est que deux lieues, à peu près la distance de Notre-Dame-de-Lorette au Panthéon, suffisent pour mettre des abîmes entre la population de Lorient et la population d'Hennebon. Les personnes les plus fêtées dans les salons lorientais sont complétement oubliées dès qu'elles ont passé quelques mois dans le *campo santo* que nous avons décrit.

Le départ pour Hennebon marqua une époque décisive dans la vie morale d'Hermine. Le milieu où jusque-là elle avait vécu ne lui

était pas assez antipathique pour exciter dans son esprit de grandes révoltes; par plusieurs côtés même, il favorisait ses aspirations. Du petit coin de terre où elle se transformait lentement de jeune fille en femme, Hermine entrevoyait des perspectives immenses, où son cœur, son âme, sa fantaisie, s'ébattaient par avance à pleines ailes. Pendant la première semaine qu'elle passa à Hennebon, la fille du lieutenant regarda pour la première fois en face l'avenir qui lui était réservé, et n'y découvrit rien, absolument rien... Elle allait avoir vingt ans. Dans dix ans, dans trente ans, son existence serait ce qu'elle était.

S'il est un supplice atroce entre tous pour une créature pleine de vie, prête à s'élancer radieuse vers ce qui illumine et réchauffe l'âme, c'est celui de se sentir accablée à jamais par un hyménée contre nature avec l'immobilité morne, l'inertie maussade, le néant. Les luttes de la passion combattue par la conscience, les plus douloureux sacrifices sont du bonheur, comparés à cette souffrance. Qui accuser pourtant? Les parens d'Hermine n'étaient certes point des tyrans; ils aimaient leur fille et se croyaient excellens pour elle. Hermine sanglota pendant plusieurs nuits et désira mourir, puis elle s'accusa elle-même, comme la plupart des opprimés. Enfin elle essaya de se résigner. Aux questions affectueuses de la Ginevra sur sa nouvelle existence, elle avait d'abord répondu avec désespoir; ses lettres devinrent insensiblement plus calmes.

« J'ai fait hier, lui écrivait-elle, une promenade qui m'a rendu quelque courage. Ma mère m'avait confiée à l'une de nos nouvelles connaissances, Mme Chabriat. Mme Chabriat est une femme de cinquante ans, très bonne, je crois, et certainement très originale. Fille et veuve de médecin, elle s'adonne avec passion aux études médicales, et professe avec une verve singulière des doctrines tout à fait opposées aux axiomes de l'école. Ce qui vaut bien mieux encore, elle guérit ses malades. Comme ses cures sont gratuites, sa clientèle est nombreuse. A toutes les heures du jour et de la nuit, le plus souvent à pied, par des chemins affreux, sous le soleil, sous la neige, sous la pluie, elle court vers ceux qui réclament ses soins. Des malheureux qu'elle a arrachés à la mort, elle s'est fait une famille. — C'est ma fille, cette enfant-là! me disait-elle d'un ton joyeux en embrassant une charmante petite fille de dix ans sortie à notre approche d'une misérable chaumière. Sans moi, le croup l'emportait; les médecins l'avaient abandonnée déjà quand je suis arrivée près de son lit.

« Mme Chabriat est peu indulgente envers ses confrères, qui du reste, dit-on, lui rendent en noires méchancetés ses impertinentes attaques. A quelques pas de la chaumière, pendant que la petite

fille sautillait encore autour de nous, un vieillard assis sur le bord de la route s'est levé pour venir remercier Mme Chabriat de la guérison de sa sciatique. Mme Chabriat lui a demandé des nouvelles d'une douzaine de personnes qu'elle soigne dans le même hameau, ou qu'elle a jadis soignées. Nous suivions ce que l'on appelle ici le *halage*, c'est-à-dire le bord de la rivière. Je n'aurais jamais cru que la campagne pût être aussi belle en plein hiver. Le Blavet coule en cet endroit entre deux collines boisées. Les rameaux desséchés des grands châtaigniers se dessinant sur un ciel parfaitement pur couronnaient les hauteurs d'une frange vaporeuse. D'épais taillis de chênes, dont l'automne brunit les feuilles sans les abattre, descendaient jusqu'au bord de l'eau. Des bouquets de sapins noirâtres s'échelonnaient çà et là sur la montagne. La rivière, reflétant le soleil et le ciel bleu, semblait plus bleue, plus étincelante, plus limpide par le contraste de toutes ces teintes effacées ou lugubres.

« Aiguillonnées par un froid piquant, nous marchions sur la terre durcie avec une rapidité qui était à elle seule une jouissance. Mme Chabriat ne se préoccupait guère du paysage, mais son entrain était intarissable. Selon sa coutume, elle argumentait contre des adversaires absens avec une énergie un peu brutale. — Vous voilà fraîche comme une rose maintenant, me dit-elle tout à coup en me regardant en face. Eh bien! ma pauvre enfant, vous faisiez peur ce matin quand j'ai demandé à votre mère la permission de vous emmener. Le grand air, l'activité, encore et toujours l'activité, voilà le préservatif de tous les maux. *Ils* (cela veut toujours dire les médecins) font de grands traités sur les maladies spéciales de la femme: je leur dis, moi, qu'ils n'y entendent rien. La femme n'a qu'une maladie spéciale, c'est l'oisiveté. Voilà ce qui vous enlaidit, ce qui vous vieillit, ce qui vous tue. Est-ce qu'on me voit jamais malade, moi? Est-ce qu'il n'est pas historiquement prouvé que toutes les femmes célèbres dans la politique, dans les lettres, dans les arts, ont joui d'une santé robuste? Que veut dire ce privilége, je vous prie? *Ils* voient qu'une pensée nous fait rire, et qu'une autre nous fait pleurer, résultat matériel, je crois, et *ils* n'ont jamais soupçonné que l'exercice de nos facultés intellectuelles et morales, que le développement complet de notre personnalité sont indispensables au fonctionnement normal de nos organes; mais *elles* sont encore plus lâches qu'*ils* ne sont ignorans et de mauvaise foi. «Que faire? me disent-elles toutes; que faire?» Eh! croyez-vous qu'il m'ait été si facile de faire quelque chose? J'avais tout contre moi, même la loi, ce qui ne m'a pas empêchée de plus soigner de malades, surtout d'en plus sauver, que les docteurs à diplômes. Que faut-il donc? Il ne faut que vouloir.

« Mme Chabriat me laissa sur cette péroraison, et gravit la mon-

tagne pour déterrer derrière un rocher, sous les mousses et les lichens, une plante dont elle me vanta les vertus curatives. Notre excursion avait, bien entendu, pour but une consultation médicale; il s'agissait d'un éclusier malade de la poitrine. Quand nous arrivâmes, après deux heures de marche, à la maison de cet homme, Mme Chabriat me défendit d'y entrer avec elle. Je m'assis tout près de l'écluse, sur le tronc d'un vieux noyer renversé par le vent. En face de moi, le soleil près de disparaître empourprait l'horizon, et donnait aux arbres dépouillés qui surmontaient la colline une coloration et des formes bizarres. Pendant que ce coin du ciel resplendissait, l'eau de la rivière devenait à chaque instant plus noire; la cascade de l'écluse, qui tout à l'heure jouait avec les rayons, tombait maintenant sombre, presque terrible. Vous auriez, j'en suis sûre, trouvé cela bien beau, ma chère Ginevra! Je passai près d'une demi-heure devant ce spectacle, songeant à vous et faisant aussi un sévère retour sur moi-même.

« Dans ce même milieu, qui me semble à moi si froid, si morne et si vide, cette bonne Mme Chabriat parvient à satisfaire tous ses besoins d'activité et de sympathie: elle sait donner à sa vie un noble but; son existence est utile, et de plus elle est heureuse. Est-il impossible d'accomplir dans une autre sphère ce qu'elle réalise dans la sienne? Les obstacles qui me paraissent invincibles le sont-ils plus que ceux dont elle triomphe chaque jour? Il faut vouloir, dit-elle. Qu'ai-je voulu jusqu'ici? Au lieu d'accuser la destinée, ne devrais-je pas attribuer toutes mes souffrances à ma faiblesse, à l'inertie de mon âme?

« J'étais absorbée dans ces pensées quand Mme Chabriat revint près de moi. Il faisait nuit, et nous reprîmes en toute hâte la route d'Hennebon.

« A l'entrée de la ville, Mme Chabriat causa pendant quelques instans avec deux personnes que j'avais à peine entrevues jusqu'alors. L'une est la plus jeune de quatre demoiselles qui semblent depuis longtemps habituées à cette triste vie d'Hennebon, les demoiselles Simonin; l'autre se nomme Angélina Richard. Malgré l'altération de ses traits, on devine que Mlle Simonin a dû être jolie. Quant à Mlle Richard, elle paraît spirituelle; mais il y a dans sa parure et dans sa toilette je ne sais quoi de décidé et d'excentrique qui étonne, surtout à Hennebon. Mme Chabriat témoigna une préférence marquée à Martine Simonin. — Pauvre fille! me dit-elle en me parlant de Martine dès que ces demoiselles se furent éloignées; elle serait belle encore, si elle pouvait réussir à trouver un mari. C'est le chagrin d'avoir été abandonnée qui la maigrit et la pâlit comme vous voyez. Martine Simonin, me raconta Mme Chabriat, a attendu pendant huit

années que son fiancé, sorti de l'École normale, se fût créé une position lucrative. Le lendemain d'un brillant succès littéraire, ce jeune homme, au lieu de se diriger vers la Bretagne, partit pour l'Italie. Une lettre datée de Naples annonça à la pauvre Martine que la philosophie est une maîtresse jalouse, exigeant de ses serviteurs, dût leur cœur se briser, le sacrifice de toutes les affections terrestres. Mme Chabriat m'entretint ensuite de Mlle Richard. — Elle a passé, me dit-elle, quinze ans à Paris, suivant les cours du Conservatoire, et nous étourdissant du bruit de ses succès futurs; puis un beau matin elle est revenue à Hennebon avec sa mère, n'y rapportant qu'un médiocre talent de pianiste, une figure fanée et des oripeaux de mauvais aloi. Elle donne maintenant des leçons de musique. Quoiqu'il coure de singuliers bruits sur son compte, on la reçoit partout. Ses bons mots amusent de pauvres sots désœuvrés comme il y en a tant ici; surtout sa méchanceté effraie. A votre table, elle vous divertit aux dépens du voisin; chez le voisin, elle ferait rire à vos dépens. C'est à qui l'invitera.

« Mme Chabriat, si bienveillante pour Mlle Simonin, m'a semblé bien sévère pour Mlle Richard : les déceptions d'Angélina ont peut-être été plus cruelles encore que celles de Martine; mais j'ai déjà remarqué chez Mme Chabriat une singulière indulgence pour les êtres faibles et maladifs. Très intolérante comme femme, elle excuse tout comme médecin. J'ai tort d'analyser les travers d'une personne que j'estime et que je respecte. Dans la mesure de mes forces, je veux imiter Mme Chabriat, je veux sortir de ma torpeur. Je deviendrai l'amie de Martine et d'Angélina. Mlle Richard est musicienne : ne pourrions-nous, en unissant nos efforts, développer chez ceux qui nous entourent l'amour de la musique? Ne serait-il pas beau d'initier à de nobles jouissances de pauvres gens ennuyés et méchans par ennui? — Bercée par ces rêves, je me suis endormie hier presque joyeuse. »

La Ginevra n'était pas la confidente qu'il eût fallu en ce moment à Hermine. Une vie indépendante et active avait largement développé l'imagination, le caractère et le cœur de la prima donna; mais la prudence, l'esprit de résignation, lui étaient à peu près inconnus. — Mon pauvre Bengali, s'écria-t-elle après avoir lu la lettre d'Hermine, qu'auront-ils fait de toi dans un an, puisque si peu de semaines ont suffi pour calmer tes révoltes et pour te faire envier la destinée de Mme Chabriat? Des cris de douleur m'affligeraient moins que cette acceptation prompte, facile, d'une existence pire que la mort. Me serais-je trompée sur toi?

En répondant à Hermine, la Ginevra dut faire un violent effort sur elle-même pour cacher sa tristesse, presque son irritation. Une

nouvelle lettre du Bengali vint bientôt calmer ses inquiétudes d'artiste. « Je suis plus découragée que jamais, écrivait Hermine. Toutes mes tentatives pour donner un intérêt, une utilité quelconque, à ma vie, échouent. Les cœurs se ferment devant le mien. Le récit de Mme Chabriat m'avait inspiré une sincère sympathie pour Martine Simonin. — Vous avez beaucoup souffert, je le sais, lui ai-je dit l'autre soir avec effusion après l'avoir entendue prononcer quelques paroles amères contre les hommes. — Je vois qu'on s'est moqué de moi devant vous, m'a répondu aigrement Martine. Soyez tranquille, votre tour viendra bientôt; vous n'aurez pas toujours dix-neuf ans. — Tous mes efforts pour pénétrer dans cette âme froissée ont été inutiles, je crois même qu'ils m'ont valu l'antipathie de Martine. Du côté de Mlle Richard, je n'ai pas été plus heureuse. Je lui ai proposé d'étudier avec moi la musique italienne que vous avez eu la bonne pensée de m'envoyer. — En travaillant ensemble, nous ferons plus de progrès, lui ai-je dit. — Des progrès! s'est-elle écriée avec un rire moqueur, vous voulez faire des progrès à Hennebon? Pour qui et pour quoi, je vous prie? Si j'ai un conseil à vous donner, c'est de fermer à tout jamais votre piano. — J'ai voulu consulter Mme Chabriat, lui confier mes désillusions et mes tristesses; je me suis vite aperçue qu'en dehors de la médecine, rien ne l'intéresse beaucoup. Les contradictions, les sarcasmes, les violentes persécutions des médecins, dont elle menace les intérêts, la maintiennent d'ailleurs dans une telle excitation d'esprit, qu'elle n'a guère le loisir de s'occuper des ennuis des autres. A mon complet isolement moral, à l'uniformité d'une existence sans but, vient s'ajouter le supplice d'entendre éternellement déchirer cinq ou six personnes, toujours les mêmes, qui, depuis dix, vingt ans et plus, sont le sujet de toutes les observations, le point de mire de toutes les plaisanteries. Mme Chabriat est maltraitée entre toutes; ses travaux persévérans, son ardeur, les services réels qu'elle rend aux malheureux, ne sont ici qu'un titre au ridicule. Que faire? que devenir?... Conseillez-moi, rendez-moi quelque force; expliquez-moi, si vous le pouvez, pourquoi mon affection, si chaleureusement offerte, a été partout repoussée. »

Quelques lignes écrites à la hâte furent toute la réponse de Ginevra.

« Tu me demandes pourquoi ton affection a été repoussée. Tu ne sais donc pas, ma pauvre enfant, que la lumière fait cruellement souffrir les yeux habitués aux ténèbres? Ta jeunesse, ta beauté, ta sainte confiance, tes talens, troublent, offensent de tristes victimes du sort qui depuis longtemps se sont arrangées pour ne plus vivre, espérant ainsi ne plus souffrir... Tes rêves étaient insensés. Tu ne

peux rendre la vie aux êtres inertes qui t'entourent; mais eux, un peu plus tôt, un peu plus tard, finiront par étouffer toute vie en toi. Certains milieux agissent à la manière des glaciers : leur action insensible et lente échappe à l'observation, un jour arrive pourtant où toutes les fleurs de la vallée ont disparu sous la masse pesante et morne. »

Quand la Ginevra se repentit d'avoir écrit cette lettre, Hermine l'avait déjà lue.

La malheureuse enfant se débattit quelque temps encore, puis toute lutte cessa. La correspondance avec la Ginevra s'arrêta presque absolument. Les lettres à Camille, expansives et interminables pendant les premiers mois qui avaient suivi leur séparation, devinrent courtes et insignifiantes. A la grande surprise d'Hermine, Camille ne semblait pas s'en apercevoir. Chose plus surprenante encore, les lettres de cette amie si tendre, si caressante, étaient depuis le premier jour brèves, embarrassées, froides même, quoiqu'un bon nombre d'épithètes passionnées y fussent semées à tort et à travers. Cette froideur fut d'abord pour Hermine une douloureuse déception; puis elle se dit que son cœur, vide d'amour, se montrait trop exigeant envers l'amitié, et elle garda pour son amie une affection vive et profonde. Il était convenu que Camille viendrait passer quelques semaines à Hennebon dès le retour de la belle saison. Quand Hermine respira le parfum des premiers lilas et vit blanchir la première haie d'aubépine, l'espoir de se retrouver bientôt avec sa chère Camille lui rendit un peu d'insouciance et de gaieté. Deux lignes lues dans un journal par M. Tranchevent lui enlevèrent cette dernière illusion. *Le Moniteur* annonçait la nomination du père de Camille aux fonctions de préfet maritime à Cherbourg. Presque aussitôt un billet arriva, un billet de quelques lignes. Camille s'excusait de ne pouvoir aller jusqu'à Hennebon pour dire adieu à son amie, elle avait tant de préparatifs à faire! Elle engageait vivement Hermine à venir passer quelques semaines près d'elle; mais il était contraire aux principes du lieutenant qu'une jeune fille restât plusieurs jours éloignée de sa mère; d'ailleurs, depuis sa mésaventure, il ne pouvait plus entendre de sang-froid nommer un port de mer. A vrai dire, M. Tranchevent s'accommodait fort bien de sa vie nouvelle. La promenade, le soin de ses coquillages, la lecture des journaux, les discussions politiques, le whist, surtout l'élucubration d'une nouvelle théorie des marées, remplissaient très agréablement ses journées. Quant à Mme Tranchevent, elle possédait ce qu'elle rêvait depuis bien des années, un jardin. Pour trois cents francs par an, la famille Tranchevent habitait une maison composée d'un rez-de-chaussée, d'un premier étage et de mansardes, avec une

assez grande pièce de terre bornée au midi par un ruisseau et séparée de la campagne par une haie vive; sur la place du Marché, la salle à manger au rez-de-chaussée, la chambre de Mme Tranchevent, servant de salon, au premier, et la chambre de Caroline dans les mansardes; sur le jardin, le cabinet de travail du lieutenant, la chambre d'Hermine et le fruitier. La vieille Jeannette couchait dans une sorte de niche sous la cage de l'escalier. L'unique fenêtre de la chambre d'Hermine était complétement entourée de vigne et de chèvrefeuille, dont les plus hautes branches montaient jusqu'au toit. Vis-à-vis de la porte d'entrée, au bout d'un long corridor, quatre marches conduisaient à un petit bâtiment servant de cuisine, par lequel il fallait absolument passer pour entrer dans le jardin. Un escalier extérieur comme dans les chalets suisses, pour mieux dire une échelle, permettait d'aborder un vaste grenier très éclairé, ménagé au-dessus de la cuisine. De la chambre d'Hermine, les yeux tombaient sur les cerisiers et les gros noyers qui donnaient de l'ombre au jardin et sur le toit d'ardoise du grenier. En face, derrière le ruisseau, des collines boisées, surmontées à droite par un ancien couvent de capucins, s'abaissaient vers la grand'route par une pente insensible. Ce paysage sans horizon était calme, doux, riant à l'œil; de temps à autre, un coq chantait dans une basse-cour voisine, ou quelque pigeon venait s'ébattre sur le petit toit d'ardoise, d'ordinaire habité par une grosse chatte blanche qui ne songeait guère aux souris.

— Je suis peut-être condamnée à voir pendant tous les jours de ma vie ces noyers, ces collines et ces ardoises, se disait quelquefois Hermine avec accablement, quand elle lisait devant sa fenêtre ouverte. Au même moment, Mme Tranchevent plantait des dahlias, des jasmins et des rosiers dans les plates-bandes de son jardin, elle souriait d'avance aux fleurs de la saison prochaine et aux beaux arbustes qui l'abriteraient dans cinq ou six ans. Caroline était heureuse comme sa mère; ses aptitudes domestiques avaient plus que jamais leur libre essor : elle réalisait en tous points l'idéal de l'honnête femme, de la femme qui n'a pas d'histoire.

L'existence que nous venons de décrire fut troublée un matin par une nouvelle tout à fait inattendue. Firmin Tranchevent, frère puîné d'Alexandre-Achille, annonçait sa prochaine arrivée à Hennebon. Fatigué, disait-il du tumulte de Paris, il voulait acheter en Bretagne une terre dans laquelle il passerait au moins neuf mois sur douze. Sa femme, ajoutait-il, était ravie de ce projet; elle se faisait une fête de faire enfin connaissance avec sa famille bretonne. — Est-il heureux, ce paresseux de Firmin! s'écria le lieutenant en haussant les épaules. Allons, mes pauvres enfans, apprêtez-vous à être bientôt éclaboussées par les équipages de votre oncle! Cependant il faut

tout disposer pour le recevoir de notre mieux, ajouta le lieutenant par esprit de famille comme par bonté naturelle.

Le second fils du sénateur Tranchevent avait suivi une voie bien différente de celle de son frère aîné. Tout lui avait réussi. N'ayant pu, malgré son nom, entrer dans la marine, tant son ignorance était notoire, il passa en plaisirs frivoles les quinze années de la restauration, et ne s'en trouva que mieux placé pour faire valoir les souvenirs républicains et impériaux laissés par son père, lorsque la révolution de juillet vint remettre en honneur la liberté et le patriotisme. Sous-préfet d'abord, puis préfet à trente-six ans, il fut destitué au bout de quatre années d'exercice par suite d'un bouleversement ministériel. Cette disgrâce l'attrista peu; ses hautes fonctions lui ayant valu une riche alliance, rien ne convenait mieux à son indolence naturelle que la perspective de manger paisiblement les vingt-cinq mille francs de rente apportés par sa femme. Mme Louise Tranchevent ne pensait pas tout à fait de même; s'étant mariée par ambition, un peu âgée déjà, elle regrettait amèrement les honneurs, les titres qu'elle avait rêvés. Chétive de formes, Mme Louise Tranchevent, bien que mielleuse en paroles, bien que sachant afficher au besoin des sentimens généreux, était au fond sèche, rapace, envieuse, violente, comme presque toutes les femmes passionnées auxquelles l'amour a fait défaut. Elle n'aimait au monde que son fils Cyprien, écolier de neuf ans, dans lequel s'incarnaient à nouveau ses espérances déçues. Firmin était gouverné par sa femme, le savait, s'en irritait souvent, mais par amour du repos ne se révoltait jamais. Trois jours après l'arrivée de sa lettre, il débarquait sur la place d'Hennebon accompagné de sa femme et de Cyprien, alors en vacances. Les Tranchevent aîné entourèrent la diligence et embrassèrent les nouveau-venus avec une cordialité expansive. En ce premier moment, Mme Louise Tranchevent fut jugée par tous bonne et gracieuse. Hermine espérait déjà trouver une amie dans sa tante. Le lieutenant entraîna sans perdre de temps sa belle-sœur et son frère vers sa maison. Il était ravi jusqu'au fond de l'âme de donner l'hospitalité à des parens aussi proches, à des Tranchevent. La bonne Caroline avait employé les trois jours précédens à préparer sa chambre pour les hôtes attendus; elle devait, elle, coucher dans le fruitier. Le lieutenant aurait cru manquer à tous ses devoirs en laissant son frère aller à l'hôtel. Il entendait aussi que la famille parisienne n'eût pas d'autre table que la sienne jusqu'au jour où le château des Tranchevent jeune serait acheté ou bâti. Ces arrangemens furent acceptés par Mme Louise après quelques débats de convenance.

On se mit à table; la franche gaieté du lieutenant se communiquait à ses convives. Mme Louise était charmante de simplicité et de bonne

humeur. Déjà Firmin savourait en imagination les douceurs de la vie champêtre et seigneuriale.

— Jean doit avoir plus de vingt ans maintenant; qu'en fais-tu? dit tout à coup le lieutenant à son frère.

Dans les premières années de sa jeunesse, Firmin avait épousé à Gênes une Italienne très belle qui était morte, après dix-huit mois de mariage, en donnant le jour à un fils, nommé Jean.

— Il est depuis un an à Paris; il étudie la médecine, il travaille, répondit Firmin visiblement embarrassé.

— Croyez-vous réellement qu'entouré comme il l'est, il puisse travailler? dit Louise d'un ton lent et calme en s'adressant à son mari.

Sous l'intonation moelleuse, un observateur attentif eût reconnu l'ironie et la colère. Firmin ne put s'y tromper. — Vous exagérez peut-être, ma chère amie, dit-il avec une certaine timidité; les choses ont bien changé depuis quelque temps...

— Qu'a donc fait Jean pendant les quatre années qu'il a passées hors de France? reprit le lieutenant. — Depuis une époque bien antérieure au second mariage de Firmin, le lieutenant n'avait pas vu son frère; il n'était donc nullement au courant de ses affaires de famille.

— Rien de bon! répondit brusquement Firmin à l'interrogation de son frère.

— Vraiment? dit le lieutenant en regardant alternativement son frère et sa belle-sœur d'un œil inquiet, comme pour leur demander une explication.

— Il y aurait peut-être un moyen de sauver ce jeune homme, dit Mme Louise Tranchevent avec une intonation pleine de feinte sympathie : ce serait de l'éloigner au plus vite de Paris. Aussi je m'afflige parfois, bien que je comprenne cette faiblesse, de voir M. Tranchevent disposé à céder aux désirs de son fils, qui, à aucun prix, ne veut partir pour l'armée, si dans quelques mois le sort fait de lui un soldat. Quand l'avenir, l'honneur même de nos enfans sont en jeu, ne pensez-vous pas, lieutenant, qu'il faut savoir imposer silence à son cœur?

— La vie de garnison n'a rien de séduisant, répliqua Alexandre-Achille, et puis quels crimes a pu commettre ce pauvre Jean? Des peccadilles... C'est de son âge après tout... Quand j'ai rencontré Jean à Bourbon, il y a quatre ans, c'était un brave enfant, un peu étourdi, un peu fou, mais plein de cœur et d'intelligence.

La réputation de sévérité domestique assez justement faite au lieutenant avait donné à Mme Louise l'espérance de trouver un auxiliaire dans son beau-frère. L'indulgence inattendue d'Alexandre-Achille, l'éloge de Jean surtout, l'exaspérèrent.

— Son intelligence n'a guère brillé à Bourbon, reprit-elle, se contenant à grand'peine. L'habitation a été ruinée par lui, nos affaires mises dans le plus mauvais état...

— Tout le monde n'est pas né pour les affaires, reprit Alexandre-Achille. — L'accent du lieutenant disait clairement l'antipathie un peu dédaigneuse de l'officier de marine pour les spéculations commerciales, quelles qu'elles soient. — J'en aurais probablement fait autant à sa place, ajouta-t-il.

— Permettez-moi d'en douter, dit Mme Louise avec une politesse forcée; vous n'auriez pas, du moins je le présume, vécu dans la plus tendre intimité avec de misérables aventuriers...

Ne croyant nullement à la méchanceté nécessaire et fatale des belles-mères, nous pensons devoir expliquer la haine de Mme Tranchevent pour son beau-fils. Son premier grief contre Jean, c'était la violente passion que Firmin avait éprouvée pour sa mère, non que Louise connût les souffrances d'une jalousie rétrospective, mais toute histoire d'amour lui causait une irritation invincible. Femme intéressée, mère vulgairement ambitieuse, elle ne pouvait se résigner à voir dans sa maison le fils de l'étrangère jouissant des avantages de sa position et vivant sur un pied d'égalité, de supériorité même, avec son cher Cyprien. La mort d'un parent établi à Bourbon l'ayant rendue propriétaire d'une habitation considérable dans cette île vers l'époque où Jean atteignait sa dix-septième année, elle crut tenir l'occasion qu'elle cherchait. Sous prétexte de faire à son beau-fils une situation, elle l'envoya comme gérant à Bourbon, le condamnant dans sa pensée à un exil éternel; mais personne n'était moins propre que Jean aux fonctions qu'on lui confiait. Le fils de l'Italienne avait une nature indépendante, expansive, enthousiaste et bienveillante à l'excès. Toutes ces nobles tendances développées, exaltées, outre mesure peut-être, par les voyages lointains, l'isolement des siens et la liberté absolue, tournèrent contre les intérêts de sa belle-mère, et, sans demander conseil, il revint de lui-même en France au bout de quatre années. Il faut ajouter qu'à part toute rancune intime, tout calcul, le caractère de Jean, ses instincts, ses idées étaient antipathiques au caractère, aux instincts et aux idées de sa belle-mère. Le bien pour Mme Louise, c'était ce qui, dans toutes les sphères imaginables, devait être avantageux à elle et à son fils; le mal, tout ce qui pouvait troubler sa sécurité actuelle ou nuire à la prospérité future de Cyprien. Aussi Mme Louise passait-elle dans le monde pour la meilleure des mères. L'honnête simplicité des parens d'Hermine fut plus clairvoyante. Sous les allures doucereuses de leur parente, ils reconnurent bien vite l'égoïsme, l'étroitesse d'âme, la malveillance habituelle. Hermine perdit toute illusion sur sa tante le jour où elle

l'entendit cribler d'acerbes épigrammes dès la première entrevue la bonne et cordiale Mme Chabriat. Celle-ci n'avait eu d'autre tort cependant que de dévoiler toute la fougue, toute l'excentricité de son caractère avec la naïveté des êtres qui vivent fortement hors d'eux-mêmes. La nullité universelle et radicale de Firmin n'apparaissait que trop clairement. Son jeune fils, Cyprien, était sournois et tracassier. La perspective d'avoir chez elle pendant plusieurs mois cette famille peu sympathique contrariait fortement la mère d'Hermine : elle se gardait pourtant d'en laisser rien paraître. Le lieutenant n'aurait pas toléré que sa femme ou ses filles hasardassent quelque blâme sur des parens aussi proches.

III.

Quinze jours après l'arrivée de Firmin et de sa femme à Hennebon, les deux familles réunies achevaient de déjeuner, quand un grand jeune homme un peu pâle, un peu maigre, à l'épaisse chevelure noire rejetée en arrière, aux grands yeux bruns très animés, très francs et très doux, entra dans la salle à manger. Jean embrassa son père, son frère, le lieutenant et jusqu'à sa belle-mère avec une cordialité attendrie qui surprit beaucoup Hermine. Ce n'était point du tout ainsi qu'elle s'était figuré son cousin. Quant au lieutenant, toutes ses préventions s'évanouirent dès qu'il aperçut son neveu. Instinctivement, par ces liens intimes contre lesquels les plus énormes discordances d'idées ne peuvent rien, Alexandre-Achille sentit que celui-là était bien de sa famille. Les souvenirs longtemps endormis de Bourbon et de sa dernière campagne, évoqués par la présence de Jean, achevèrent de mettre le marin en belle humeur. Mme Louise Tranchevent remarqua toutes ces nuances et sortit avec son mari dès que le déjeuner fut terminé, sans engager son beau-fils à les accompagner. Le lieutenant, de plus en plus charmé de son neveu, lui fit parcourir sa maison et son jardin, puis il le conduisit dans son cabinet de travail. Jean s'intéressait à tout, s'entendait à tout. Le lieutenant se sentait rajeuni de vingt-cinq ans; il parla longuement de Smyrne. — Serait-il donc vrai que les mauvais sujets ont un charme particulier? se dit Mme Tranchevent en sortant du cabinet de son mari, où un détail de ménage l'avait appelée un instant. Depuis le jour fatal de sa retraite, elle n'avait pas vu le lieutenant aussi franchement gai.

— A ton âge, on doit dormir partout, dit Alexandre-Achille à son neveu après deux ou trois heures de causerie; j'ai quelque part un vieux cadre de bord, je le ferai suspendre ici pour toi. Il serait inconvenant qu'ayant des parens dans la ville, tu allasses loger à l'hôtel.

Jean refusa d'abord, alléguant les embarras qu'il causerait dans la maison de son oncle. Le lieutenant insista fortement. — Puisque vous êtes assez bon pour m'offrir un asile, dit Jean après un court débat, permettez-moi de m'établir au-dessus de la cuisine, dans le grenier que j'ai vu tout à l'heure. Avec une table, des chaises, un hamac et quelques nattes, j'en ferai une habitation très comfortable. Là au moins je ne dérangerai que les araignées et les souris.

Grâce au concours empressé de Caroline, quelques heures suffirent pour transformer le grenier en un logis presque coquet. L'excellente fille poussa le zèle jusqu'à dépouiller sa chambre de deux beaux vases en porcelaine de Chine, présens d'une marraine jadis enrichie par la fugitive prospérité de la compagnie des Indes. Toute la famille Tranchevent aîné, y compris le lieutenant, était en train de mettre la dernière main à l'installation de Jean, quand M. et Mme Tranchevent jeune rentrèrent au logis pour dîner. Les traits de Louise prirent une expression singulière lorsque la vieille Jeannette lui apprit que tout le monde était en ce moment dans le grenier où devait coucher M. Jean. Accoutumée à combiner ses moindres démarches et consumant sa vie en calculs intéressés, Louise voyait partout des combinaisons et des calculs.

— J'avais cru que les marins étaient des gens naïfs et sans habileté aucune dans la vie pratique, dit-elle tout en se débarrassant de son chapeau.

— A propos de quoi dites-vous cela? demanda Firmin.

— Malgré toutes les séductions de votre fils, répliqua-t-elle avec ironie, je doute fort que le lieutenant l'eût reçu avec autant d'enthousiasme et eût trouvé moyen de le loger dans sa maison, si en père prévoyant il n'avait pas songé que des entrevues fréquentes entre Jean et la belle Hermine amèneraient peut-être un résultat inutilement souhaité jusqu'ici.

— Jean est un enfant, tandis qu'Hermine est une fille faite, dit gravement Firmin. Jean aura quelque fortune, sans compter la position qu'il arrivera tôt ou tard à se créer; Hermine n'a et n'aura jamais un sou. Rien donc de plus impossible qu'un mariage entre eux. Mon frère est beaucoup trop sensé pour rêver une semblable folie.

Quelques jours plus tard, les deux familles, auxquelles s'étaient jointes Martine Simonin et Mlle Richard, s'entassaient dans deux cabriolets de louage, préalablement bourrés de pâtés et de gâteaux. Pour célébrer la présence de ses parens en Bretagne, le lieutenant n'avait rien imaginé de mieux qu'une partie de pêche. Les voitures se dirigèrent vers le Port-Louis. Là on fréta un bateau qui accosta rapidement la plage de Gavre. Dès qu'on eut pris quelques poissons, il fallut s'occuper du déjeuner. Avec quatre avirons et deux

voiles, le lieutenant, aidé de Jean et du vieux matelot propriétaire de la chaloupe, eut bientôt construit une tente. Caroline étala ses provisions sur une nappe soulevée çà et là par ces touffes de petits œillets odorans qui couvrent les grèves de la Bretagne, et les convives s'assirent en rond sur un sable blanc, fin et brillant. Mlle Richard se plaça près de Jean dans des intentions conquérantes. Son esprit tant vanté lui donnait, pensait-elle, une supériorité immense sur ses compagnes. Elle fit successivement à son voisin la biographie de toutes les célébrités contemporaines. Jean répondait d'un ton poli quelques mots vagues. S'apercevant qu'il ne pensait guère à elle, Mlle Richard supposa qu'il pensait à Hermine, et Jean compta une ennemie de plus.

A vrai dire, Jean ne pensait à rien en ce moment. La tente s'ouvrait d'un côté sur la mer, bleue à perte de vue et pailletée vers les bords par un gai soleil de septembre. Des lames, les unes à haute crête, les autres à peine indiquées, tantôt menaçantes et rapides, tantôt languissantes et molles, déroulaient sur une immense étendue de côte leur éblouissante frange d'écume, dans laquelle voyagent pêle-mêle les gros galets gris, les plus délicats coquillages et les gigantesques chevelures du varech. L'autre ouverture de la tente servait de cadre à une dune de sable surmontée de chardons desséchés, dont les feuilles épineuses et sonores au moindre souffle se profilaient sur un ciel éclatant. Le vol fantasque des hirondelles et des mouettes, l'espace inondé de lumière, un air vif, bruyant, saturé d'énergiques aromes, un air qui fortifie le corps et trouble l'esprit, Jean sentait tout cela et ne pensait à rien.

Pour avoir sa revanche de l'inattention de Jean, Mlle Angélina, dont la verve satirique divertissait Mme Tranchevent jeune, raconta pour la millième fois, avec un grand luxe de bons mots et d'épigrammes, l'interminable série des anecdotes en circulation depuis quinze ans sur Mme Chabriat et sur les autres victimes de l'inertie intellectuelle de la province. Mme Louise riait à gorge déployée. Excepté le lieutenant, Jean et Hermine, tous prenaient plus ou moins part à cette gaieté banale. Tout à coup le lieutenant jeta sur le sable le couteau qu'il tenait à la main, et, quittant la tente, il marcha à grands pas vers la mer.

— Viens donc ici, Hermine! cria-t-il au bout de quelques secondes. Tu prétends n'avoir jamais vu de méduse, en voici une magnifique, c'est-à-dire tout à fait hideuse.

Hermine fut bientôt près de son père, et Jean, par besoin de mouvement et d'espace, suivit sa cousine.

— Elles sont insupportables, dit le lieutenant dès que sa fille et son neveu l'eurent rejoint. C'était bien la peine de venir jusqu'ici pour écouter leurs éternels commérages.

Et après avoir montré dans tous ses détails à Hermine la masse gélatineuse qui forme, à un certain degré de son développement, le corps de la méduse, le lieutenant se mit à errer çà et là sur la plage, examinant les goëmons, collectionnant des coquilles, cueillant la plante parfumée vulgairement nommée *casse-pierre*, et détachant des rochers les mollusques appelés *berniques* en Bretagne et *arapèdes* en Provence. En ce moment, le lieutenant était aussi jeune, aussi naïf, aussi enivré de liberté, de grand air et d'action qu'un écolier de quinze ans. Les natures honnêtes conservent jusqu'au bout de leur carrière le privilége de la gaieté innocente.

— Je ne comprends rien vraiment aux plaisanteries de Mlle Richard, dit Jean à Hermine, qui suivait le lieutenant à quelques pas de distance. Une âme ardente, le zèle même aveugle de la science, l'amour du luxe, de l'élégance, ne sont, il me semble, ni des ridicules ni des crimes.

La recherche des *berniques* avait déjà entraîné le lieutenant loin de sa fille et de son neveu. C'était la première fois qu'Hermine se trouvait en tête-à-tête avec son cousin. Elle aussi subissait l'influence du soleil, de la liberté et du grand air.

— Je ne vous comprends pas non plus, mon cher cousin, dit-elle à Jean avec une hardiesse qu'elle n'aurait jamais eue ailleurs; vous avez, prétend-on, mené une vie extravagante, on parle de vous comme d'un écervelé, et vous prononcez les paroles les plus sages que j'aie jamais entendues! Oh! je le vois bien, ils se sont trompés, et vous êtes bon.

Jean, profondément ému, s'était approché d'Hermine; il la regardait, fasciné. Une rafale de vent enleva des mains agitées de la jeune fille l'ombrelle sous laquelle s'abritait sa tête nue. Les deux jeunes gens coururent à la poursuite de l'ombrelle, et, riant, plaisantant, pour se cacher leur embarras, la disputèrent à une grosse lame qui l'emportait vers le large. Mme Louise Tranchevent apparut en ce moment, appuyée sur le bras d'Angélina.

— Je comprends maintenant pourquoi le lieutenant a appelé la belle Hermine, se dit-elle.

Le lieutenant continuait sa chasse aux coquillages et à la casse-pierre; il fallut l'appeler à plusieurs reprises pour le ramener vers la tente. Le premier projet était de passer toute la journée sur la côte et de ne regagner le Port-Louis qu'au clair de lune : la lune devait être radieuse ce soir-là, mais Mme Tranchevent jeune déclara que le vent l'étourdissait, que l'air salé lui brûlait la peau. Que faire d'ailleurs sur cette plage aride? Elle voulait partir au plus vite et proposait de dîner dans les bois de Keraven. Keraven était une très belle propriété, alors en vente, qu'elle était presque déterminée à acheter. Le lieutenant, très contrarié de ce projet, ne fit cependant

aucune objection, et vers sept heures du soir on achevait de dîner sous les sapins, au bord du Blavet. Peu importait l'heure du retour, Hennebon n'était plus qu'à dix minutes de marche.

La lune était levée depuis longtemps. Un paysage frais et joyeux au jour était devenu fantastique et presque terrible; les rochers, les buissons, les chênes, les sapins qui couronnaient les bords de la rivière, étendaient sur une eau semblable à de l'argent liquide leurs ombres prodigieusement agrandies. Au moindre nuage, au moindre vent, ces ombres s'allongeaient, s'entre-croisaient d'une rive à l'autre, s'agitaient, se confondaient, affectant mille formes bizarres.

Vers la fin du repas, Hermine s'éloigna des dîneurs et s'appuya, tout à fait au bord de l'eau, contre un vieux chêne ébranché. Trop agitée, trop pensive pour bien voir la nature, elle regardait machinalement à ses pieds les luisantes aiguilles des sapins dont les premières brises d'automne jonchent la terre. — Chante-nous donc quelque chose, Bengali, cria le père d'Hermine, en ce moment sous l'influence de ce grain de poésie que l'imprévu entretient et réveille dans l'âme des marins à la plus rude écorce.

Jean n'avait aucune idée du talent de sa cousine, Hermine avait à peine fredonné quelque refrain devant lui. Italien, c'est-à-dire artiste, par sa mère, il adorait la musique. L'heure, le site, l'étrange beauté d'Hermine, dont les yeux inspirés et la svelte forme blanche se détachaient sur le chêne noir, contribuèrent à l'enivrer. Plein de fougue, sincère et spontané jusqu'à la démence, il s'élança vers sa cousine dès qu'elle eut dit la dernière note d'une des plus poétiques inspirations de Meyerbeer. — Vous êtes une grande artiste! s'écria-t-il en lui serrant la main.

Hermine revint à Hennebon appuyée sur le bras de Jean. Mlle Angélina Richard, Mlle Martine Simonin marchaient derrière eux. — Décidément Hermine accapare son beau cousin, dit Martine.

— Cela ne peut pas la conduire à grand'chose, répondit Mlle Richard.

— Cette journée ne vous a-t-elle pas éclairé sur les intentions de votre frère? disait de son côté Mme Tranchevent jeune à son mari.

— Je n'ai rien remarqué d'extraordinaire, répondit Firmin.

— J'ai de meilleurs yeux que vous.

Hermine s'endormit heureuse, complétement heureuse, pour la première fois de sa vie. Le lendemain, elle descendit dans le petit jardin aussitôt après le lever du soleil. Derrière la haie vive s'étendait une immense prairie appartenant à la commune; moyennant une infime rétribution, les pauvres gens y faisaient paître leurs vaches. Hermine y rencontra une vieille paysanne qui fournissait du lait à la maison : elle écouta sans fatigue les plaintes de la bonne

femme sur le froid et sur le chaud, sur la sécheresse et sur la pluie. Elle sentait assez de bonheur en elle pour défier tous les ennuis extérieurs. Jean apparut bientôt à la porte de son grenier, puis dans le jardin. Les deux jeunes gens se serrèrent silencieusement la main, et s'assirent l'un près de l'autre sur un banc rustique abrité par un magnolia.

— Vous avez une voix admirable et un grand talent! dit Jean à sa cousine.

— Ginevra me l'a dit quelquefois, répondit Hermine.

— Pourquoi restez-vous en province?

— Ma famille ne voudrait pas quitter Hennebon, dit tristement Hermine.

— Alors quittez votre famille. Vous devez compte à tous de vos grandes facultés. Vous êtes née pour donner à la foule des émotions sublimes. Si vous préférez un repos égoïste, vous serez, croyez-moi, la première à en souffrir.

— Je souffre horriblement, dit Hermine avec découragement; mais que puis-je faire? Les femmes ne sont pas libres de choisir leur destinée.

— Je le sais bien, répondit Jean. Les seules carrières ouvertes aux femmes, qu'on dit si faibles, sont les carrières qui exigent l'extrême effort physique ou l'extrême effort moral. Entre ces deux efforts, faites votre choix. Fortifiez votre âme, et soyez artiste.

— C'est impossible, dit Hermine. J'ai quelquefois pensé à tout cela, mais à Hennebon je ne puis rien entreprendre,... rien,... et je n'espère aucun changement dans ma vie.

— Pourquoi donc? observa Jean. Partez pour Paris; vous y trouverez votre amie la Ginevra.

— Que je déshonore mon père! que je fasse mourir ma mère de chagrin! s'écria Hermine terrifiée.

— Votre père et votre mère s'opposeraient à votre départ! reprit Jean stupéfait.

— Comment pouvez-vous le demander? dit Hermine.

Les yeux d'Hermine regardaient l'horizon sans rien distinguer; ses doigts froissaient machinalement une branche de verveine arrachée à un buisson voisin. Son bonheur de la veille n'était déjà plus qu'un songe lointain : elle ne savait que penser de Jean. Bien qu'il ne pût s'expliquer complétement l'effet produit par ses paroles, Jean sentait qu'il avait blessé Hermine, et il l'observait avec une tristesse inquiète. Ils avaient passé ainsi plusieurs minutes dans un profond silence, lorsque la voix de Mme Tranchevent se fit entendre à l'extrémité du jardin. Comme de coutume, elle descendait pour arroser ses fleurs.

— Venez donc faire votre service, monsieur Jean, cria-t-elle gaiement au jeune homme. — Jean remplissait chaque matin dans un puits creusé au milieu du jardin les arrosoirs de sa tante. Hermine regagna sa chambre et se mit à pleurer. Jamais elle n'avait vu aussi distinctement le fond de sa destinée. Les tortures passées n'avaient pas été une maladie de son âme, comme elle le croyait encore quelques heures auparavant : c'était une conséquence nécessaire, fatale, de sa position. Jean si plein d'ardeur et d'espérance, Jean si confiant, si heureux de vivre, qu'il supposait partout la vie et le bonheur, Jean la condamnait à choisir entre une rupture avec sa famille et une vie d'intolérables souffrances.

Les jours suivans, Hermine ne descendit pas au jardin, elle n'échangea avec son cousin que des paroles insignifiantes. Jean ne semblait pas s'en étonner. Cette indifférence apparente ajoutait, sans qu'elle se l'avouât, au désespoir d'Hermine. Elle dut faire d'incroyables efforts pour cacher à ceux qui l'entouraient son absolu découragement. Jean n'était pourtant pas un grand comédien. Le lieutenant remarqua qu'il restait inactif pendant des journées entières, qu'il devenait distrait et rêveur. Le marin plaisantait volontiers son neveu sur sa mélancolie. — Je vois que tu en as assez, de la Bretagne, lui dit-il un matin. — A la voix de son oncle, Jean tressaillit comme un homme réveillé en sursaut. Depuis plus de deux heures, il arpentait sans le savoir la même allée du jardin. — Prends patience, les vacances vont bientôt finir. Si l'on t'attend un peu à Paris, tu n'en seras que mieux reçu au retour.

— Dans le sens que vous entendez, personne ne m'attend à Paris, dit Jean.

— Allons donc! reprit le lieutenant; vous jouez tous à l'homme sérieux aujourd'hui. De mon temps nous étions plus francs; nous ne rougissions pas de nos vingt ans, de l'âge où l'on n'a qu'une préoccupation, celle d'aimer et de se faire aimer si l'on peut.

On était au lundi, et Jean devait partir le vendredi. A la rigueur, il aurait pu passer encore quelques semaines en Bretagne; mais la rentrée des classes avait lieu le lundi suivant dans la pension de Cyprien, et Mme Louise avait décidé que Jean reconduirait son jeune frère à Paris. Hermine se réjouissait presque de ce départ. Jean parti, elle allait retrouver le calme de la torpeur.

Le déjeuner fini, pendant qu'on causait encore dans la salle à manger, Jean s'approcha d'Hermine. — Je vous supplie de descendre au jardin, lui dit-il à voix basse, j'ai absolument besoin de vous parler.

— J'irai, dit Hermine.

Jean sortit aussitôt. Quand Hermine le rejoignit quelques instans

plus tard, il était appuyé contre le magnolia, pâle et tremblant. Sans prononcer une parole, il prit la main d'Hermine, la fit asseoir sur le banc rustique et se plaça près d'elle.

— Je vous ai froissée ici même l'autre matin, dit-il sans regarder Hermine. Soyez indulgente pour moi; j'ignore encore bien des choses. A trois ans, je n'avais plus de mère, et depuis l'âge de seize ans j'ai couru le monde. Avant que la réflexion fût née en moi, j'avais déjà vécu et vu vivre de la manière la plus étrange, la plus bizarre, selon les idées françaises. Des sentimens, des préjugés, des nécessités de la vie de famille, je ne savais rien, absolument rien; je n'y avais jamais songé avant notre conversation sous ce magnolia. Depuis quinze jours, une révolution complète s'est faite dans mes idées; je comprends votre esclavage volontaire, j'admire votre abnégation, et je n'entrevois qu'un seul moyen de vous donner la liberté sans briser le cœur de vos parens.

Hermine se taisait. Jean continua avec un grand embarras.

— Même en aimant une femme de toutes mes forces, je la ferai probablement beaucoup souffrir; mais si je pouvais vous avoir toujours près de moi, vous me donneriez peut-être ce que je n'aurais jamais sans vous, la science de la bonté.

— Je crois vous comprendre, dit Hermine à voix basse après un silence; mais cela aussi, c'est impossible.

— Impossible! dit Jean; pourquoi? si vous m'aimiez un jour.

— Vous oubliez notre position à tous les deux, dit Hermine.

— J'y pense sans cesse, dit Jean, et je crois être arrivé à voir mon avenir tel qu'il est. Mon père a exigé que je choisisse un état; le travail n'a de prix à ses yeux qu'autant qu'il ouvre une carrière déterminée. J'étudie la médecine, je suis les cours publics : dans un temps plus ou moins long, j'aurai mon diplôme de docteur; mais pendant bien des années, pendant ma vie entière peut-être, ce diplôme ne me rapportera rien, ou du moins bien peu de chose, car la science médicale telle que je la comprends exige des observations, des études qui m'entraîneront successivement sur tous les points du globe. J'ai connu trop jeune d'ailleurs l'enivrement des voyages, de la vie errante et libre, pour y renoncer sans désespoir. La pauvreté, des luttes incessantes avec mon père, voilà les conséquences certaines de ce plan d'existence. Vous, Hermine, vous avez le talent et la beauté, c'est-à-dire la toute-puissance... N'est-ce pas un crime que de songer à lier votre éclatante destinée à un sort tel que le mien?

Hermine essaya de sourire; mais Jean reprit avec angoisse : — Ne riez pas; je ne vous ai pas tout dit. Si je donne à mon père l'ombre d'un mécontentement, il me faudra un jour ou l'autre ac-

cepter la vie du soldat, une vie que je n'aimerais, je le sens, qu'aux heures solennelles où les cœurs sont électrisés... Vous me parliez l'autre jour de votre dépendance, continua Jean avec amertume. Vous n'êtes pas libre de suivre vos instincts, disiez-vous, et moi, plein d'énergie et de force, je dois dissimuler mes sentimens, mes pensées, si je veux que mes rêves d'avenir se réalisent! Mais non, j'ai honte de cette dissimulation, de ces calculs. Quelque rêve qu'il faille oublier, si le destin le veut, je partirai!...

— Non, dit Hermine presque malgré elle.

— Non, puisque vous le voulez, dit Jean hors de lui en saisissant la main d'Hermine, ou plutôt nous partirons libres ensemble!...

La vraie nature de Jean reparaissait. L'amour, la confiance, l'audace aventureuse, brillaient dans ses yeux. Dominée par l'émotion, par l'enthousiasme, par ce rêve qui était depuis si longtemps son rêve à elle, Hermine ne songeait plus à lutter ni contre son imagination ni contre son cœur. Ses regards cherchaient les regards passionnés du jeune homme, sa main serrait sa main. Tout à coup elle pâlit et s'éloigna de Jean. Une voix sèche et brève venait de crier :

— Hermine, rentre tout de suite.

Hermine leva la tête et vit le lieutenant à la fenêtre ouverte de son cabinet de travail. Terrifiée, tremblante, elle courut précipitamment vers la maison sans jeter un seul regard sur Jean. Lorsqu'elle se trouva devant la porte du cabinet de son père, elle souhaita que la terre s'entr'ouvrît sous ses pieds.

— Que veux-tu, père? dit-elle d'une voix qu'elle n'entendait pas elle-même, en entre-bâillant la porte.

— Rien, dit le lieutenant d'un ton qu'il s'efforçait de rendre calme. Va broder dans la chambre de ta mère.

Mme Louise feuilletait un livre dans un coin du cabinet. Elle écouta ce court dialogue sans lever les yeux sur Hermine.

Les paroles rapidement échangées dans la salle à manger entre la jeune fille et Jean n'avaient point échappé à l'oreille attentive de Mme Louise. En voyant disparaître les deux jeunes gens à quelques secondes de distance, elle devina qu'Hermine et Jean devaient être dans le jardin. Mme Louise inventa un prétexte pour pénétrer dans le cabinet de travail où le lieutenant se renfermait d'ordinaire entre le déjeuner et le dîner. La fenêtre du cabinet se trouvait à deux pieds seulement du sol, un massif de dahlias masquait le banc sur lequel étaient assis les deux cousins; mais à travers les plus hautes fleurs on apercevait leurs deux têtes rapprochées, on distinguait leurs regards pleins d'exaltation et de tendresse.

— Mon beau-fils et votre Hermine causent là-bas sur le banc comme de vrais amoureux. Savez-vous, lieutenant, que cela pour-

rait devenir grave? dit Mme Louise d'un ton moitié plaisant, moitié sérieux, après avoir jeté un coup d'œil dans le jardin.

Alexandre-Achille était assis devant sa table de travail, le dos tourné à la fenêtre.

— Quelle plaisanterie! dit-il sans se déranger. Jean a bien d'autres histoires en tête.

— C'est possible; mais quand une fille de vingt ans se mêle de faire oublier les absens à un garçon de vingt et un ans, ne pensez-vous pas qu'elle a de grandes chances de réussir?

Le lieutenant devint pourpre. Il se précipita vers la fenêtre, tellement aveuglé par la colère, qu'il appela Hermine avant de l'avoir aperçue.

Les jours suivans furent horribles pour Hermine et pour Jean. Au premier regard qu'ils échangèrent, ils reconnurent qu'ils étaient soigneusement observés par Mme Louise et même par le lieutenant. Il était évident qu'on s'arrangeait autour d'eux pour ne plus les laisser seuls ensemble. Il leur était aussi impossible de s'écrire que de se parler.

Habituée de bonne heure à la souffrance, Hermine réussissait à dissimuler ses angoisses; mais Jean, accoutumé à suivre en tout les impulsions de sa nature, succombait dans cette lutte intérieure. On ne le voyait plus qu'aux heures des repas; il apparaissait sombre, pâle, irrité. Cent fois il fut sur le point d'avouer au lieutenant et même à son père son amour et ses projets. Tout lui semblait préférable à ce muet espionnage, à cette contrainte muette. De son grenier, Jean apercevait la fenêtre d'Hermine; il passait les nuits à rouler dans sa tête des projets extravagans.

Le jour du départ de Jean arriva. La veille au soir, le repas terminé, le lieutenant alla comme d'ordinaire lire les journaux dans l'unique café d'Hennebon. Sa femme, son frère, Caroline et Louise firent un boston dans la chambre de Mme Tranchevent. A l'un des coins de la cheminée, où, pour la première fois de l'année, on avait allumé du feu, le collégien dormait dans un fauteuil; Hermine rêvait douloureusement en face de lui. Jean avait disparu aussitôt après le dîner. Hermine se leva et se dirigea vers la porte. Mme Louise l'enveloppa d'un regard inquisiteur.

— Où vas-tu? dit Mme Tranchevent.

— Dans ma chambre, faire un peu de musique, répondit Hermine.

Elle se renferma chez elle, se mit à son piano dans l'obscurité, et chanta. Jean ne pouvait être qu'au jardin, Jean devait l'entendre. Elle ouvrit sa fenêtre toute grande, puis, honteuse de son audace, repoussa les battans à moitié. Par momens, ses yeux se remplis-

saient de larmes, sa gorge serrée ne laissait plus sortir sa voix, ses mains demeuraient immobiles sur les touches. Cette crise se terminait par un mouvement de terreur. « Si je ne chante pas, on va me rappeler, » se disait-elle, et les trilles, les roulades, sortaient de sa poitrine oppressée. Elle songeait aussi aux confidences de Camille. « Camille savait se faire aimer, pensait-elle: Alfred affrontait mille dangers pour passer quelques instans à ses pieds; moi, je suis seule; moi, on ne m'aime pas. » Le chant cessa encore. Hermine était à Bourbon, elle se substituait complétement à Camille. Alfred, c'est-à-dire Jean, était à ses côtés; elle écoutait les paroles d'amour que Camille lui avait si souvent répétées, ces paroles qu'on n'avait jamais prononcées pour elle. Le silence se prolongeait: Hermine oubliait tout, jusqu'à la crainte de voir apparaître sa mère. Les deux battans de la fenêtre s'écartèrent doucement.

— Hermine! dit une voix tout près d'elle.

Sans frayeur, presque sans trouble, tant son nom prononcé dans la nuit était la continuation de son rêve, Hermine se retourna. Elle aperçut Jean qui se tenait à la fenêtre en dehors. Son premier sentiment, le sentiment spontané, intime, qu'on cache presque toujours aux autres et quelquefois à soi-même, fut une impression de bonheur.

Jean, certain d'avoir été entendu, d'avoir été vu, fut en un instant près d'Hermine. Tremblant, ému à ne pouvoir parler, il la serra étroitement contre son cœur; la jeune fille se dégagea de ses bras, à demi morte de frayeur. — Partez, je vous en supplie, dit-elle d'une voix entrecoupée.

— J'ai tant souffert pendant ces trois jours! s'écria Jean.

Sans lui répondre, Hermine se mit à chanter de toute sa voix. Jean ne comprit pas l'intention d'Hermine.

— Écoutez-moi un instant, un seul instant! répétait-il désespéré.

— De grâce, taisez-vous, murmura Hermine; si je ne chante pas, on va entrer ici.

Jean s'agenouilla près d'Hermine et saisit dans la nuit une de ses mains, qu'il couvrit de baisers. L'heure s'avançait. Ni Jean ni Hermine n'avait conscience du temps. Deux ou trois coups secs frappés à la porte leur firent jeter à tous les deux un cri aussitôt étouffé.

— Assez chanté, Bengali! cria le lieutenant; viens donc nous dire bonsoir.

Hermine et Jean perdirent complétement la tête; tous les deux se précipitèrent vers la fenêtre.

— O mon Dieu! nous sommes perdus! criait Hermine d'une voix que le lieutenant eût pu entendre, s'il n'avait pas déjà refermé la porte de la chambre de sa femme.

— Adieu! adieu! disait Jean; pardonnez-moi.

Hermine saisit la main de Jean avec une sorte d'autorité et resta un instant immobile, retenant son souffle. Elle s'attendait à quelque terrible catastrophe; n'entendant rien que la voix maussade du collégien qu'on réveillait, elle reprit un peu courage.

— Adieu! dit-elle, et elle s'élança vers la porte. Hermine arriva dans la chambre de sa mère au moment où l'on discutait sur les coups douteux de la partie de boston. Personne ne remarqua son trouble. Mme Louise, Firmin Tranchevent et le collégien se retirèrent. Caroline alluma les bougeoirs; M. et Mme Tranchevent embrassèrent leurs deux filles, puis Caroline remonta vers sa mansarde et Hermine rentra dans sa chambre.

A peine osa-t-elle regarder autour d'elle, tant elle était certaine de retrouver Jean. Jean n'était plus dans la chambre. Hermine tomba accablée dans un fauteuil; ses regards se dirigeaient sans cesse vers la fenêtre, restée ouverte. Jean devait être là, il allait revenir. Toutes les heures de la nuit s'écoulèrent dans cette attente. Plusieurs fois Hermine s'approcha de la fenêtre, puis s'en éloigna en rougissant; Jean l'avait peut-être aperçue : regarder dans le jardin, n'était-ce pas le rappeler?

Le matin, quand Hermine eut entendu la vieille Jeannette ouvrir les volets de sa cuisine et tirer de l'eau au puits, quand la lumière entra à flots dans sa chambre, elle trouva le courage de jeter un regard vers le grenier : la porte, les fenêtres étaient hermétiquement fermées. Du reste, le paysage était frais, riant comme de coutume; à peine si les pieds de Jean avaient froissé quelques pampres de vigne. Deux heures plus tard, au milieu de toute sa famille, Hermine disait à Jean un adieu banal. Jean n'échangea même pas un regard avec elle; Mme Louise Tranchevent ne les quittait pas des yeux.

IV.

Pendant cinq mois, Hermine vécut du souvenir de cette dernière nuit. Reverrait-elle Jean? Jean l'aimait-il? Elle n'en savait rien. Peut-être ne devait-elle voir dans la conduite de Jean qu'une généreuse pitié, une effervescence de tendresse. Ses projets de mariage prouvaient l'étourderie de son caractère, et rien de plus. Jean maintenant ne songeait probablement plus à elle, et cette pensée agitait douloureusement le cœur d'Hermine; mais pour rien au monde la jeune fille n'eût voulu retrouver son indifférence d'autrefois. Maintenant son malheur avait un nom, ses rêves un objet, ses désirs un but; elle ne s'égarait plus dans le vide. Le repos, le bonheur, elle ne les cherchait plus en elle-même; elle dépendait entièrement d'un autre, elle vivait.

Vers le milieu de décembre, à la grande satisfaction de Mme Tran-

chevent aîné, Firmin et sa femme s'installèrent dans leur terre de Keraven. Une élégante maison moderne commençait à s'élever près des restes du vieux manoir. Firmin voulut pendre la crémaillère avec pompe; mais à sa grande mystification les gentilshommes campagnards ses voisins, les *nobles*, comme on les nomme encore à Hennebon, refusèrent *en masse* son invitation. Le châtelain de Keraven eut bientôt d'autres ennuis. Le sort ne fut pas favorable à Jean; il tira un mauvais numéro. Si Jean fût sorti de Saint-Cyr avec des épaulettes de sous-lieutenant, M. Tranchevent eût été le plus heureux des pères; la perspective d'avoir un fils simple soldat le charmait moins. Le sort de Jean était encore une question pendante à Keraven quand le jeune homme annonça son arrivée prochaine. Il profitait des vacances de Pâques pour prendre un peu d'air et de liberté.

La pensée de revoir Jean jeta Hermine dans une agitation extraordinaire; elle parcourait la maison, le jardin, en chantant, en riant sans motif, contenant à grand'peine ses transports de joie. Puis elle s'arrêtait subitement et demeurait pendant des heures entières immobile, morne, accablée par ses inquiétudes, par ses doutes. Jean arriva trois jours après sa lettre, plus beau, plus cordial, plus affectueux encore que l'année précédente. Le lieutenant, qui avait complétement oublié les insinuations de Mme Louise, reçut son neveu avec de vives démonstrations d'amitié. Il regretta sincèrement que l'établissement somptueux de Firmin Tranchevent ne lui permît plus d'offrir son grenier à Jean. Hermine remarquait avec tristesse la gaieté, l'air radieux et ouvert de Jean. — Il a donc tout oublié, lui! se disait-elle.

Jean dîna chez son oncle. Le repas fini, Mme Tranchevent voulut faire admirer à son neveu ses rosiers et ses lilas. Le lieutenant alluma son cigare et se mit à faire ce qu'il appelait son quart le long du ruisseau. Après avoir montré dans les plus grands détails ses arbustes à son neveu, Mme Tranchevent s'arrêta devant un abricotier dont il était urgent de décimer les fleurs trop nombreuses. A quelques pas de là, Hermine cueillait des violettes déjà rares. Jean s'approcha d'elle : sans prononcer un mot, il lui glissa un papier dans la main, puis retourna vers Mme Tranchevent. Une demi-heure plus tard, Jean quittait Hennebon pour regagner Keraven. Si la nuit eût été moins sombre, la rougeur d'Hermine l'eût trahie au moment où Jean serra la main amicalement tendue par le lieutenant.

Son cousin parti, il eût été facile à Hermine de s'échapper un instant pour lire la lettre qui brûlait sa poitrine. Elle resta pourtant comme de coutume jusqu'à dix heures dans la chambre de sa mère.

Renfermée chez elle, seule en face du billet de Jean, elle hésita encore longtemps à l'ouvrir. « Dans quelques semaines, dans quelques jours peut-être, je serai libre, écrivait Jean, et je ne sais pas encore si vous m'aimez. Que s'est-il passé entre vous et votre père? Je crains tout. Il faut cependant que je vous parle; il le faut pour vous presque autant que pour moi. Je vous en prie à genoux, laissez ce soir votre fenêtre entr'ouverte! »

Glacée, frissonnante, Hermine relut cent fois ces lignes qu'elle ne voulait pas comprendre. Sans commentaire, comme la chose la plus simple, Jean lui donnait rendez-vous la nuit, dans sa chambre, à deux pas de ses parens... Mais que deviendrait Jean, qu'allait-il penser si la croisée restait close? Après une demi-heure de trouble, de luttes, de remords, Hermine entr'ouvrit lentement sa fenêtre, puis elle se retira au fond de sa chambre, pâle d'émotion et de honte. Si les confidences de Camille n'avaient pas familiarisé depuis longtemps l'imagination d'Hermine avec une telle situation, jamais elle n'eût admis la possibilité de céder à la prière de Jean. Du reste, tout était si confus dans ses sentimens et dans son esprit, qu'elle ne se rendait pas un compte exact de l'action qu'elle venait de commettre. Elle espérait que Jean ne viendrait pas, et sincèrement elle le souhaitait. Trois mortels quarts d'heure s'écoulèrent. Hermine n'attendait plus Jean et commençait à retrouver un peu de calme, lorsque les battans de la fenêtre furent écartés avec précaution. Hermine demeura immobile à sa place. Jean était depuis plusieurs secondes dans sa chambre, tout près d'elle, sans qu'elle eût levé les yeux sur lui. Ils restèrent ainsi muets, embarrassés, en face l'un de l'autre. Ce n'était plus l'entraînement, l'enthousiasme de leur première entrevue. Ils songeaient moins à eux-mêmes en ce moment qu'à ceux qui dormaient près de là pleins de confiance. Une trahison préméditée, exécutée presque froidement, les humiliait tous les deux. — Pardonnez-moi, je suis seul coupable, dit Jean, répondant à la pensée d'Hermine, et il prit la main de sa cousine.

Hermine abandonna sa main sans résistance, mais ses yeux ne regardaient pas Jean; elle était triste, pensive.

Jean s'assit près d'elle. — Hermine, dit-il, parlons de vous, de vous qui êtes toute ma pensée, tout mon espoir!...

— Non, dit Hermine avec découragement, à vingt ans, vous ne pouvez lier à jamais votre existence à la mienne. Pour me rendre heureuse, il vous faudrait sacrifier votre propre bonheur.

— Ne parlez pas de la sorte, interrompit Jean. Moi, que vous accusez d'irréflexion et d'inexpérience, j'ai longuement pesé toutes les chances de l'avenir. Si je vous disais qu'en tout temps, en tout lieu, quelles que fussent les circonstances extérieures, je serais heureux

près de vous, je parlerais selon mon cœur, selon mes impressions de ce moment, et vous auriez pourtant raison d'hésiter à me croire, car si nous devions passer, je ne dirai pas toute notre existence, mais seulement quelques années à Hennebon, dans un milieu où nos inclinations seraient contrariées, où nos facultés les plus hautes resteraient forcément inactives, mes illusions d'aujourd'hui nous prépareraient à tous les deux de cruelles souffrances. Mais nous n'avons rien de semblable à redouter : chose presque inouie, les nécessités de notre situation sont d'accord avec nos goûts, avec nos besoins intellectuels; pour vivre dans le sens prosaïque et matériel du mot, il nous faudra voyager, nous jeter esprit et âme dans la grande mêlée humaine. Isolés, nous succomberions peut-être, nous serions du moins exposés à d'humiliantes déviations, à de tristes défaillances; unis, nous triompherons joyeusement de tous les obstacles. La longueur des années qui nous restent à parcourir vous effraie; moi, je trouve au contraire l'existence trop courte. S'aimer, réaliser tout le bien qu'on rêve ensemble, n'est-ce pas là de quoi occuper des siècles? Si la foi vous manque, Hermine, c'est que vous n'avez pas d'amour.

Hermine, sans répondre, serra sa tête contre la poitrine de Jean. — Que craignez-vous donc, si vous m'aimez? reprit Jean à voix basse.

— Je crains le jour où vous ne m'aimerez plus, murmura Hermine.

— Je suis sûr de moi maintenant, dit Jean avec exaltation. Quand je vous ai quittée il y a quelques mois, je n'aurais pas osé vous parler ainsi. Jusqu'alors j'avais cédé à tous les entraînemens d'une vie aventureuse, je croyais ces entraînemens irrésistibles; depuis que j'ai cherché la force hors de moi, dans la crainte de vous affliger, sans même être certain de votre affection, j'ai lutté courageusement contre les événemens auxquels jadis j'obéissais, j'ai appris à me vaincre moi-même.

— Cela vous a donc coûté?... dit Hermine.

— Beaucoup, dit Jean simplement; mais du jour où je vous ai aimée, je ne pouvais plus rien vous cacher, et en songeant à ce qu'étaient votre vie, votre conscience à vous, je reculais devant la nécessité d'aveux qui pouvaient me fermer à jamais votre cœur.

Jean se tut; il enveloppait sa cousine de regards naïvement heureux; il couvrait ses mains de baisers. Hermine s'abandonnait avec bonheur à des caresses pleines de tendresse, de passion sincère, d'innocence de cœur.

Pendant les deux semaines suivantes, la haie vive et le petit ruisseau furent bien des fois franchis par Jean. Bien des fois, cachée derrière les rideaux de sa fenêtre, frissonnante de peur et d'amour,

Hermine s'efforça de percer les ténèbres pour apercevoir plus tôt celui qu'elle aimait. Toute sa force l'abandonnait quand elle entendait le sable crier sous les pas de Jean. Ce bruit, d'autres pouvaient aussi l'entendre. Une fois dans les bras de Jean, Hermine ne redoutait plus rien.

Une nuit, trois heures sonnèrent sans qu'aucune branche de l'aubépine eût remué, sans que le gravier eût gémi. Jean avait pourtant répété deux fois : « à ce soir. » Hermine était folle d'inquiétude. Ce n'était plus la jeune fille indécise et timide, c'était une femme fière de son amour, prête à l'avouer hautement, prête à tout braver pour arracher son amant aux périls inventés par une imagination en délire. Vingt fois Hermine se dirigea vers la porte de sa chambre, résolue à courir dans la nuit jusqu'à Keraven, vingt fois la crainte de réveiller son père l'arrêta. Le temps s'écoulait. Dès cinq heures le jour se fit, à six heures le soleil se leva radieux. Hermine tomba dans un engourdissement douloureux dont elle fut tirée par la voix de Jean. Jean riait et plaisantait dans le jardin avec Mme Tranchevent et Caroline.

La toilette d'Hermine n'était pas encore achevée quand le lieutenant l'appela par la fenêtre de son cabinet et lui cria que le déjeuner était servi. Si les parens d'Hermine avaient regardé attentivement leur fille, l'altération de ses traits les eût effrayés; mais on n'observe guère les personnes qu'on voit tous les jours. Ceux qui nous approchent le plus près sont toujours les derniers à soupçonner les grands ébranlemens de notre âme. Heureuse de voir Jean au milieu de sa famille, Hermine avait presque oublié les émotions de la nuit; mais elle fut sur le point de se trahir quand elle entendit le lieutenant parler, comme d'une chose arrêtée, du très prochain départ de Jean.

— Peut-être visiterai-je Carnac, disait Jean d'un ton assez naturel, peut-être aussi m'embarquerai-je directement pour Paris.

— Je ne parierais pas pour Carnac, dit le lieutenant en riant.

— Vous pourriez avoir tort, répliqua Jean.

Hermine se contint à grand'peine pendant le déjeuner.

— Vous partez? dit-elle à Jean d'une voix saccadée dès qu'il lui fut possible de se rapprocher un instant de lui.

— Oui et non, rien ne doit vous surprendre... Après-demain, dit à haute voix Jean, qui croyait sentir peser sur lui les regards de toute la famille.

Le soir de ce même jour, Jean partit officiellement pour Paris, et la nuit suivante, avant onze heures, il était près de sa cousine. Hermine attendit jusqu'à cette entrevue l'explication de la conduite si bizarre en apparence de Jean.

Mme Louise n'abandonnait pas l'idée du complot matrimonial des Tranchevent; elle veillait soigneusement sur les démarches de son beau-fils. Jean, se sentant espionné, dut prendre des précautions inouies pour se rendre chez Hermine. Toutes ses combinaisons n'empêchèrent cependant pas Mme Tranchevent de se trouver un soir dans le jardin, en face de lui, au moment où il allait ouvrir une petite porte donnant sur la campagne. Mme Louise accabla son beau-fils de plaisanteries malveillantes. Jean, comprenant qu'il lui serait désormais impossible de voir Hermine s'il restait à Keraven, se départit très volontairement envers sa belle-mère de sa déférence habituelle. Il se fâcha, s'exaspéra, et lui rendit sarcasme pour sarcasme. Mme Louise fit intervenir Firmin dans cette querelle, et il fut décidé que le beau-fils irrespectueux retournerait dès le lendemain à Paris. C'était tout ce que voulait Jean; sous prétexte de curiosité archéologique, il n'arrêta sa place que jusqu'à Auray, et de là se rendit directement au bourg de Pont-Scorf. En deux heures, il pouvait faire à pied les trois petites lieues qui séparent Pont-Scorf d'Hennebon. Quand tous le croyaient à Paris, il n'y avait aucun danger à traverser pendant la nuit cette petite ville.

Trois fois Jean arriva sans accident jusqu'à la chambre d'Hermine. A son quatrième voyage, au moment d'escalader la haie, il s'arrêta plein d'anxiété. Contre l'habitude, la chambre était éclairée, et la croisée ne s'ouvrait pas. Jean demeura dans la prairie, caché derrière un arbre. La lumière continua de briller. A l'approche du jour, le malheureux s'éloigna d'Hennebon le désespoir dans l'âme.

La veille au soir, au moment où Mme Tranchevent s'asseyait entre ses deux filles à la table de travail, tandis que le lieutenant achevait de fumer son cigare près de la fenêtre ouverte, Mlle Simonin aînée était entrée dans la chambre accompagnée de sa sœur Martine et d'Angélina Richard. Les trois vieilles filles échangeaient entre elles des regards d'intelligence. Au bout d'un quart d'heure, Angélina, qui semblait vouloir s'effacer en cette circonstance, fit à Mlle Simonin aînée un signe de tête qui signifiait : Parlez donc!

— Est-ce qu'on n'a jamais rien volé dans votre jardin? dit la doyenne des Simonin au lieutenant, assis en ce moment sur un petit canapé, au coin de la cheminée.

— Pas une seule poire, à ma connaissance, répondit le lieutenant avec indifférence.

— Cela m'étonne, dit Mlle Simonin avec intention.

— Et pourquoi donc? demanda Mme Tranchevent.

Mlle Simonin lança à Angélina un regard accompagné d'un geste qui signifiait : A votre tour.

— La vieille Françoise, votre marchande de lait, en attachant, il y a deux jours, sa vache dans la prairie vers cinq heures du matin, s'est figuré voir quelqu'un dans votre jardin, dit Angélina.

— Quel conte de bonne femme! fit le lieutenant en haussant les épaules.

— C'est possible, reprit Angélina; cependant Françoise ajoute des détails précis. La personne en question aurait franchi avec précaution la haie et le ruisseau, puis se serait enfuie du côté du pont après avoir longtemps regardé la fenêtre du premier étage.

Hermine, rouge, tremblante, n'osant lever les yeux de peur de rencontrer les regards de son père, abaissait son front sur une broderie qu'elle ne voyait plus.

— Françoise aura rêvé tout cela, dit M. Tranchevent après un silence.

— Je ne vous en conseille pas moins de veiller soigneusement, reprit Mlle Simonin, excitée par l'insouciance du lieutenant. Pour tout vous dire, Françoise affirme que l'individu en question sortait de votre maison même; il descendait comme un lézard, — c'est son expression, — le long de la muraille.

Le lieutenant regarda par hasard sa fille, dont le visage bouleversé l'étonna. Une seconde plus tard, il se levait brusquement et s'élançait vers Hermine. Ses yeux venaient de rencontrer le regard de la pauvre enfant. Hermine laissa tomber sa broderie et poussa un cri d'effroi. Le lieutenant s'arrêta court, pétrifié par cet aveu involontaire d'une âme droite.

— Bengali, tu es folle!... Que t'ai-je fait?... s'écria le malheureux père avec tendresse et désespoir. Puis le doute même s'évanouit. — Ma fille! cria-t-il de toute sa voix. Le lieutenant tout entier reparaissait dans ces deux mots.

Hermine tomba aux pieds de son père.

Ce ne fut plus qu'un affreux tumulte. Mme Tranchevent se précipita entre son mari et son enfant. Caroline sanglotait, les demoiselles Simonin et Angélina s'empressaient vers la porte.

— O mon Dieu! quel malheur! Si nous avions su, si nous avions pu prévoir!... répétaient-elles toutes les trois à la fois.

Mlle Simonin aînée alla prendre Caroline par la main et l'entraîna vers le corridor.

— Dites à votre père, dites à votre mère que personne ne saura un mot de cette horrible histoire; nous aimerions mieux mourir que de la raconter! — Et les trois complices quittèrent la maison.

Le lieutenant repoussa violemment Hermine, qui alla rouler à l'extrémité de la chambre; puis il s'affaissa sur une chaise, cacha sa tête entre ses mains et pleura. L'amour, l'orgueil paternel, qui

tout à l'heure remplissaient son âme, luttaient encore victorieusement contre les principes, la religion de toute sa vie.

— Le nom de ce misérable? dit-il après un silence en se tournant vers sa fille, plus accablé que menaçant.

Hermine, toujours étendue à terre, ne répondit pas.

Ce n'était plus à sa fille que le lieutenant pensait. Il bondit vers l'infortunée. — Son nom?... cria-t-il d'une voix tonnante.

— Non, murmura Hermine, non!... — Et comme son père lui avait saisi le bras et la secouait violemment : — Tuez-moi, balbutiait-elle d'une voix sourde, tuez-moi! — Ses membres se raidirent, son visage se décolora. Sa mère et sa sœur la soutinrent, la ranimèrent.

— Emportez-la! dit le lieutenant, sombre, désespéré. Les deux femmes traînèrent Hermine jusque dans la chambre de Caroline.

Le surlendemain, vers dix heures du matin, le lieutenant marchait lentement dans sa chambre, les bras pendans, la tête inclinée sur sa poitrine. En trente-six heures, il avait vieilli de vingt ans.

La porte s'ouvrit doucement, et Mme Tranchevent entra, les yeux enflammés par les larmes, chancelante à faire pitié.

— Elle a une fièvre terrible, et par instans le délire, dit-elle à voix basse.

— Je vous avais défendu d'aller la voir! dit le lieutenant avec une certaine rudesse.

— Mon ami!... fit la pauvre mère d'un ton suppliant.

Le lieutenant n'entendait plus sa femme. Un abattement complet avait remplacé les larmes et les colères des premiers instans. Son désespoir ne savait à qui s'attaquer. Malgré les prières de Caroline, seule autorisée à lui parler, Hermine refusait toujours de nommer son amant, et sa faiblesse extrême, de fréquentes crises nerveuses, une forte fièvre, ne permettaient pas de longues obsessions. La malheureuse enfant avait dû cependant livrer une partie de son secret à sa sœur. Jean devait venir près d'elle le lendemain du jour de la dénonciation. Qu'arriverait-il, s'il entrait dans sa chambre, s'il s'y trouvait face à face avec son père?... Un sinistre cauchemar montrait à Hermine son père et son amant morts, tués l'un par l'autre. Elle sortait pour un moment de son douloureux assoupissement et jetait des cris déchirans. Jean arrivait d'ordinaire vers onze heures; à dix heures, Hermine se résigna à confier ses terreurs à Caroline. Tremblant pour les jours de son père, menacés, pensait-elle, si le lieutenant se trouvait en présence d'un homme que, dans sa naïveté, elle estimait ne pouvoir être qu'un misérable, Caroline consentit à illuminer brillamment la chambre d'Hermine et à s'y tenir jusqu'au matin. Hermine espérait que ces dispositions inusitées suffiraient

pour inquiéter Jean, pour le tenir à distance; nous avons vu qu'elle ne se trompait pas.

Le lieutenant continuait sa morne promenade, quand la porte de la chambre s'ouvrit une seconde fois. Firmin Tranchevent s'avança vers son frère et lui serra longuement la main. Trop préoccupé pour remarquer l'air mystérieux et solennel de Firmin, le lieutenant, par orgueil, par honte, par habitude de bienveillance, s'efforça de composer son visage et de cacher sa tristesse. Il n'imaginait même pas que son frère pût rien soupçonner. Personne ne parlait.

— Vous supportez votre malheur mieux que je n'osais l'espérer, dit enfin M. Tranchevent jeune à son frère et à sa belle-sœur.

Le lieutenant pâlit et tourna le dos à Firmin. Mme Tranchevent ne répondit pas.

— Ces pauvres demoiselles Simonin sont désolées, continua Firmin; elles sont venues hier au soir raconter leur chagrin à ma femme...

— Laissons ces malheureuses! dit brutalement le lieutenant.

— Vous avez tort de leur en vouloir; mais ce n'est pas là l'important : qu'allez-vous faire? quel parti prendrez-vous? Cela ne peut se passer ainsi! Hermine est d'une famille qui peut marcher de pair avec les premières familles du pays. Quel que soit le misérable qui s'est joué de nous, il faudra bien qu'il s'explique, qu'il épouse, sinon...

— Je ne sais pas son nom, dit brièvement le lieutenant.

— Je le soupçonne, moi, dit le châtelain de Keraven, qui ne pardonnait pas aux nobles d'Hennebon d'avoir repoussé ses avances. Il n'y a que des *noblichons* de province, des gentilshommes de basse-cour, gueux comme des rats, orgueilleux comme des paons et plus rustres que leurs valets, pour commettre de pareilles infamies. Je voudrais bien voir que quelque sotte douairière eût l'idée d'invoquer son blason pour refuser d'admettre Hermine dans sa famille!

— Elle en aurait le droit aujourd'hui, dit l'intègre lieutenant.

En ce moment, Mme Louise entra dans la chambre. Son vrai caractère, habilement dissimulé d'ordinaire, apparaissait ce jour-là dans toute sa laideur. — Eh bien! dit-elle en affectant de s'adresser seulement à son mari, mais assez haut pour que le père et la mère d'Hermine pussent l'entendre; Jean est de retour. Il n'est même, je crois, jamais parti. Tout s'explique : c'est lui.

Le lieutenant attachait sur sa belle-sœur des regards effarés. — Lui! dit-il sans trop comprendre.

— Hélas! j'avais dès longtemps prévu ce qui arrive, continuait Louise; mais mes avis sont toujours comptés pour rien dès qu'il s'agit de ce malheureux Jean.

— Jean! s'écria le lieutenant blessé au cœur, moins accablé pourtant, car il connaissait l'âme de son neveu.

— Que ne m'avez-vous écoutée? répétait Louise à son mari.

Écrasé par ce dénoûment inattendu, Firmin ne trouvait pas un mot à répondre.

— Malheureux enfans! dit le lieutenant à voix basse.

— Je n'ai rien à me reprocher; je vous avais prévenu, murmura Mme Louise en se retournant vers son beau-frère.

— Que prétendez-vous dire? s'écria vivement le lieutenant.

— Rien, rien... fit Mme Louise d'un ton plein d'insinuations venimeuses. Les yeux du lieutenant s'injectèrent de sang. Firmin faisait des ronds sur le plancher avec sa canne pour se donner une contenance. Mme Tranchevent aînée n'osait prononcer une parole de peur de déplaire à son mari.

— J'espère que votre fils va rejoindre au plus vite son régiment, dit tout à coup Mme Louise en s'adressant à son mari. Voyant tous ceux qui l'entouraient indécis et troublés, elle s'était résolue à enlever d'assaut la situation.

— Nous verrons cela,... balbutia Firmin sans lever les yeux.

Le lieutenant était assis en face de son frère. Son coude s'appuyait sur son genou, et son menton sur sa main. Ainsi posé, la tête agitée par un tremblement convulsif, il fixa pendant quelques secondes sur Firmin un regard chargé d'ironie et d'amertume. Firmin, mal à l'aise, comme opprimé, essaya de lever les yeux, puis les abaissa aussitôt en rougissant. — Je jure, s'écria tout à coup le lieutenant en donnant sur une table placée près de lui un coup de poing qui ébranla tout l'appartement, je jure sur l'honneur que de mon consentement Hermine n'épousera jamais son cousin... Vous êtes tranquilles maintenant? ajouta-t-il avec un calme terrible en regardant l'un après l'autre son frère et sa belle-sœur.

— A leur âge, dans leur position, c'eût été une véritable folie, dit Mme Louise, ravie de son succès.

Mme Tranchevent essuya en cachette deux grosses larmes.

— On pourra voir plus tard, quand Jean aura quitté le service, hasarda timidement Firmin.

— Comment! encore!... cria le lieutenant avec un éclat de voix qui fit frissonner tous ceux qui l'entouraient.

Un silence complet suivit cette exclamation. On n'entendait que le tic tac de la pendule et le choc des aiguilles à tricoter de Mme Tranchevent. Louise et son mari ne trouvaient pas la force de partir; à peine osaient-ils se regarder. Il leur semblait que le moindre mouvement, le moindre bruit allaient amener une effroyable catastrophe. Ils tremblaient de réveiller le lieutenant...

Des pas précipités retentirent dans l'escalier. La porte fut violemment ouverte, et Jean apparut blême, égaré. Après un moment

d'hésitation, il se précipita aux pieds du lieutenant. — Pardonnez-moi! pardonnez-nous!... dit-il d'une voix sourde et pleine de larmes.

Le père d'Hermine ne le repoussa pas. — Vous m'avez tué! murmura-t-il en voilant ses yeux de sa main.

Jean restait agenouillé, il attendait son arrêt. — Obéissez à vos parens, reprit le lieutenant d'une voix qu'il s'efforçait de rendre ferme; eux seuls ont le droit de disposer de vous. Vous n'êtes plus rien dans une famille que vous avez à jamais désolée.

— Et Hermine?... cria Jean avec force. Hermine, que deviendra-t-elle?... Vous m'ordonnez de l'abandonner quand elle est malheureuse par ma faute, quand elle a besoin de moi!... De grâce, ajouta-t-il en suppliant son oncle, ne me séparez pas d'Hermine.

— J'ai donné ma parole. Je comprends d'ailleurs les susceptibilités de votre père, car les lois de l'honneur sont inflexibles, répliqua le lieutenant.

Même après ce qui venait de se passer, l'honnête lieutenant n'avait pas l'idée qu'une cinquantaine de mille francs de dot eussent singulièrement modifié aux yeux de son frère le code de l'honneur.

— Que m'importent ceux qui me torturent, ceux qui m'ordonnent une lâcheté? cria Jean au comble de l'exaltation. Qu'on m'abandonne, qu'on me déshérite, qu'on me maudisse, on en a le droit... Je resterai libre de disposer de moi-même, libre de protéger l'être que j'aime le plus au monde. Où est Hermine? Je veux la voir.

— Je vous le défends, dit le lieutenant avec autorité.

— Mon oncle, ayez pitié de nous! reprit le malheureux enfant.

Une lutte affreuse se livrait dans l'âme du lieutenant, non pas entre deux intérêts, mais pour ainsi dire entre deux consciences, entre la conscience naturelle, instinctive, la conscience du cœur, qui lui disait : « Sauve ta fille, fais-la heureuse! » et la conscience apprise, la conscience de l'orgueil, de la convention, qui se cabrait, s'indignait. — On l'avait accusé de complicité dans une basse intrigue, lui, Achille Tranchevent, lui, l'homme loyal, l'homme probe et désintéressé, l'homme sans reproches! — La conscience de l'égoïsme l'emporta.

— Je ne pourrais, sans m'abaisser, défendre votre cause, répondit-il.

Jean prit sa tête à deux mains et poussa un cri étouffé. C'était la première fois que l'impétueux jeune homme se brisait contre des obstacles qui lui paraissaient honteux et absurdes. Après une crise violente, il tomba épuisé sur une chaise et sembla réfléchir profondément. Quand il se releva, sa résolution était prise, il était calme.

— Adieu! dit-il en tendant la main à Mme Tranchevent.

La mère d'Hermine, le visage inondé de larmes, hésita un moment; puis elle serra la main du jeune homme. Jean s'approcha ensuite du lieutenant. Le père d'Hermine détourna la tête pour ne pas s'attendrir. Sans même paraître soupçonner la présence de son père et de sa belle-mère, Jean se dirigea vers la porte et quitta la maison. Il se rendit à l'auberge la plus proche. Des fenêtres de sa chambre, on apercevait la maison Tranchevent. Il passa le reste du jour en observation derrière le rideau. Nombre de visiteuses se présentèrent à la porte des Tranchevent; la vieille Jeannette les congédia toutes. Mme Chabriat fut seule exceptée de cette consigne. Jean en conclut qu'Hermine était malade. On aimait mieux se confier à une amie qu'au médecin.

Jean n'entrevoyait aucun moyen de pénétrer jusqu'à Hermine. La nuit venue, il lui écrivit plusieurs lettres sans savoir davantage comment elles lui parviendraient. Toutes ces lettres étaient indignées, furieuses, désespérées; il les déchira successivement vers le matin après les avoir relues. — Mon désespoir doublerait le sien, pensa-t-il; il ne faut pas qu'elle connaisse ma faiblesse. Peut-être regrette-t-elle en ce moment d'avoir aimé un enfant incapable de la protéger. Je lui apprendrai que je suis digne de son amour. Moi, pauvre esclave encore sous la férule paternelle, je saurai la consoler, la fortifier.

Et Jean écrivit :

« Pardonne-leur à tous, et crois au bonheur. Nous séparer pendant quelques années, ils ne peuvent rien de plus; l'avenir est à nous. Dans cinq, dans six ans, pleins d'ardeur et de jeunesse, nous nous emparerons de la vie avec une puissance que, sans l'épreuve, nous n'aurions jamais possédée.

« Une parole de ton père pouvait changer notre désespoir en joie. Ton père t'adore, ton père m'aime encore, je l'ai senti. Tu te mourais à quelques pas de lui, je sanglotais à ses pieds, et cette parole, il ne l'a pas prononcée. J'ai tout compris en ce moment terrible. *Elle*, celle que je ne veux pas nommer, a su lui faire un point d'honneur de notre séparation. La honte pour toi, pour lui, pour les siens (à ses yeux c'est ainsi), ton malheur, le malheur de tous, il a accepté cela plutôt que de se laisser toucher. Les destinées seront brisées, les cœurs broyés autour de lui : c'est bien, pourvu qu'il reste inattaquable et fort. Excuse-moi, Hermine, j'ai tort d'accabler ton père; c'est pour lui, pour ceux qui lui ressemblent, qu'il a été dit : « Ils ne savent pas ce qu'ils font. »

« Ils m'obligent à partir sans te revoir; mais prends courage, nos cœurs seront ensemble. L'heure de la délivrance sonnera; le jour viendra où le Bengali chantera libre sous un ciel toujours pur. »

Jean s'arrêta ici. — Comment faire parvenir sa lettre jusqu'à Hermine? — Le soleil dorait déjà les tours de la vieille église quand il entrevit la possibilité d'une solution. Après mille projets, sa pensée s'arrêta sur Mme Chabriat. Appelée comme médecin près d'Hermine, Mme Chabriat devait oublier devant sa malade tous ses préjugés de femme. Avant sept heures, Jean frappait à la porte de la bonne dame. Malgré ses résolutions, il avait ajouté à sa lettre cinq ou six pages dans lesquelles son cœur s'épanchait en cris de douleur, en effusions de tendresse. Nous n'essaierons pas de transcrire ces lignes intraduisibles.

Mme Chabriat ouvrit elle-même sa porte. En reconnaissant Jean, elle recula indignée. Grâce à Mme Louise, le nom de l'amant d'Hermine avait déjà fait le tour d'Hennebon. Jean, possédé par une idée fixe, ne remarqua même pas la physionomie de Mme Chabriat. Presque d'autorité, il referma la porte et raconta franchement, naïvement, avec toute son âme, la scène de la veille.

— Comment! vous consentiez à épouser Hermine, et le lieutenant vous a refusé son autorisation? s'écria Mme Chabriat stupéfaite. Il devient donc fou, ce cher lieutenant?

Jean ne s'était pas trompé; après quelque hésitation, Mme Chabriat consentit à remettre la lettre à Hermine. L'état de la malheureuse fille était, disait-elle, fort alarmant. Hermine ne pleurait pas, ne se plaignait pas. Un assoupissement douloureux, interrompu par des crises nerveuses et par une toux sèche, faisait craindre une maladie longue et grave; une émotion heureuse amènerait peut-être quelque révolution favorable. Puisque les intentions de Jean étaient celles d'un galant homme, Mme Chabriat ne voyait nul inconvénient à tenter une médication morale. Jean remercia Mme Chabriat avec un attendrissement qui lui gagna le cœur de la vieille dame.

Une heure plus tard, Hermine avait lu la lettre de son cousin; elle n'apprit qu'alors ce qui s'était passé entre lui et son père. Caroline avait reçu l'ordre de ne rien raconter à sa sœur, et la bonne fille avait scrupuleusement respecté les injonctions paternelles. Quand elle rentra dans la chambre d'Hermine, d'où Mme Chabriat l'avait adroitement éloignée pendant sa visite, Caroline trouva sa sœur dans une agitation extraordinaire. — Supplie mon père de venir me voir; il faut absolument que je lui parle, il le faut, entends-tu bien! criait avec exaltation la pauvre Hermine.

Caroline céda aux prières de sa sœur et se rendit près du lieutenant. — Je ne la reverrai jamais, répondit-il. Dès que sa santé le permettra, elle quittera une maison qu'elle a remplie de honte et de deuil. — Caroline rapporta fidèlement ces cruelles paroles.

Jusque-là Hermine ne s'était rendu un compte exact ni de sa si-

tuation, ni de l'avenir qui l'attendait. Elle aimait tendrement son père. Ce dur langage provoqua en elle une sorte de délire. Puisant des forces dans la fièvre, dans le désespoir, elle se leva pendant une absence de sa sœur, prit de l'encre, une plume, du papier, et, de retour dans son lit, elle écrivit d'une main rapide : « On me chasse; je suis libre, libre! c'est-à-dire à toi, au bonheur!... Ne pars pas encore, attends-moi. Je reprendrai vite des forces maintenant. Nous irons ensemble loin, bien loin d'ici. J'étouffe dans cette maison, dans ce village, sous ce ciel sombre. Je vais vivre enfin! Je ne t'ai jamais dit tout ce que j'ai souffert. La Ginevra a voulu m'emmener avec elle. Ils ne l'ont pas voulu. Sans toi, je serais morte... »

La tête d'Hermine retomba sur l'oreiller, la plume s'échappa de sa main. Elle était sans connaissance, quand Mme Chabriat entra dans sa chambre quelques instans plus tard.

Mme Chabriat ne se fit aucun scrupule de remettre à Jean le billet commencé par la jeune fille; elle ne croyait pas que le mariage de ses protégés pût rencontrer d'obstacle. Jean devint fou de bonheur en lisant les lignes écrites par Hermine. Il riait et pleurait à la fois, il embrassait Mme Chabriat, il l'appelait sa mère, sa libératrice, son ange gardien. La bonne dame ne comprenait guère qu'on pût en vouloir sérieusement à un si charmant enfant. Elle attachait de moins en moins d'importance aux colères du lieutenant. — Guérissons le Bengali, et tout ira bien ensuite, disait-elle gaiement.

Le soir de ce même jour, Firmin Tranchevent signifia à son fils, dans un billet dicté par Louise, qu'il eût à quitter immédiatement Hennebon, s'il n'aimait mieux y être contraint par des moyens de rigueur. Jean dut obéir. Quoique cet incident s'accordât peu avec les appréciations de Mme Chabriat, elle consentit à se charger des lettres qu'Hermine et Jean ne cessaient pas de s'écrire.

Quinze jours s'écoulèrent avant qu'Hermine pût se lever. Pendant tout ce temps, elle n'entendit parler ni de son père ni de sa mère; elle ne vit que Caroline et Mme Chabriat, elle n'eut d'autre consolation que les lettres de Jean. Elle vivait si complétement dans l'avenir, qu'à peine se rappelait-elle de temps en temps qu'elle habitait encore Hennebon. Des projets de lointains voyages s'agitaient dans sa tête. Dès qu'elle put se lever, elle s'occupa de ses préparatifs de départ. Elle voulait se rendre immédiatement à Paris; le régiment de Jean allait s'embarquer pour l'Afrique. La Ginevra avait reçu dès les premiers jours les confidences de son élève. Elle écrivait, par l'entremise de Mme Chabriat, lettre sur lettre à la jeune fille. L'appartement d'Hermine était préparé chez l'artiste; on attendait impatiemment le Bengali. Songeant à tout, la Ginevra fit passer à Hermine dans une lettre l'argent nécessaire au voyage.

Le lieutenant entendit un matin un bruit extraordinaire dans la chambre habitée par Hermine. Depuis la scène qui l'avait séparée de sa fille, il exigeait que Mme Tranchevent fût toujours auprès de lui, pour être certain qu'elle ne voyait pas Hermine. Il était alors dans la chambre même de Mme Tranchevent, placée au-dessous de celle d'Hermine. Le bruit continuait. Caroline entra et se mit à broder sans dire un mot. Le lieutenant l'observait.

— Que fait-elle? murmura-t-il enfin avec un visible effort.

— Elle fait ses malles, mon père, répondit Caroline, les larmes aux yeux.

Le lieutenant prit une plume et traça quatre mots sur un papier: « Où comptez-vous aller? » Puis il tendit silencieusement le papier à Caroline, qui se leva et sortit.

Hermine frissonna en reconnaissant l'écriture de son père; mais elle ne savait pas mentir. « A Paris, chez la Ginevra, » écrivit-elle au-dessous de la question du lieutenant, et elle tomba accablée dans un fauteuil. Toutes les douleurs du passé, ces douleurs presque oubliées, se réveillèrent. Une heure plus tard, elle recevait la lettre suivante.

« J'avais résolu de n'avoir désormais rien de commun avec vous; mais, devant la résolution que vous m'annoncez, le silence serait un crime. Au nom de votre mère, au nom de votre sœur, au nom aussi de l'amour que je vous ai porté, je viens vous supplier d'avoir pitié de nous, d'avoir pitié de vous! — N'ajoutez pas le scandale à la honte, n'étalez pas publiquement notre déshonneur à tous! — S'il vous reste encore quelque sentiment honnête dans l'âme, vous ne pouvez souhaiter que deux choses aujourd'hui, la clémence de Dieu et l'oubli des hommes. Ces deux choses, l'obscurité d'un couvent peut seule vous les donner; c'est dans un couvent que vous devez vivre. — Si vous vous avilissez, l'abandon, le désespoir ne vous serviront pas d'excuse. Celui à qui vous avez ôté plus que la vie veut bien encore s'occuper de vous. — Dans la maison de retraite du Faouët, où nous avons visité autrefois une amie de votre mère, la pension annuelle est de six cents francs. Quelque énorme que soit cette somme, qui représente près du quart de mon revenu actuel, je consens à la payer pour vous. De longues années d'expiation et de repentir ne suffiront pas, je le sais, pour vous rendre l'estime des hommes : ce bien, le plus précieux de tous, vous l'avez irrévocablement perdu; mais les murs du cloître vous préserveront du moins des railleries et du mépris. — Un dernier mot encore : dans un an et quelques mois, la loi vous fera libre. L'honnête homme qui n'ose plus maintenant regarder un honnête homme en face, le père dont vous avez brisé le cœur, vous conjure de l'épargner. »

L'infortunée qui se réveille de sa léthargie, peut-être d'un songe heureux, pour se sentir emprisonnée dans un linceul, murée vivante dans une tombe, n'éprouve pas des angoisses plus cruelles que les angoisses qui déchirèrent le cœur d'Hermine. Tout à l'heure l'espace libre, les cieux étincelans, et maintenant plus rien, rien que la pierre froide du sépulcre!...

Le lendemain, vers quatre heures du matin, une voiture de louage s'arrêtait devant la maison du lieutenant. Caroline y fit placer des paquets, des malles, puis elle alla chercher sa sœur. Hermine, stupide de douleur, se soutenant à peine, descendit les deux étages. Au bas de l'escalier, une femme en pleurs l'étreignit dans ses bras sans prononcer un mot. La mère d'Hermine désobéissait en ce moment aux ordres les plus formels de son mari. Caroline entraîna sa sœur vers la rue. Le postillon, un gros garçon de ferme, prit Hermine dans ses bras et la coucha au fond de la voiture. Caroline se plaça sur la banquette de devant près du postillon. Le fouet claqua, les roues s'ébranlèrent sur le pavé, rendu glissant par une pluie fine, et le cabriolet disparut dans les rues encore désertes. Mme Tranchevent était étendue demi-morte sur les dernières marches de l'escalier. Le lieutenant sanglotait dans sa chambre.

V.

CAMILLE A HERMINE.

« Pourquoi donc es-tu restée près d'un an sans m'écrire, ma chère âme? Tu sais bien que personne ne t'aime autant que moi! Au fond de ta prison, dis-tu, par le plus grand des hasards, la nouvelle de mon mariage t'est parvenue; moi aussi, ma chérie, j'ai vaguement entendu parler de toi. On m'avait raconté, et cela d'après l'affirmation d'un des membres de ta famille, que, saisie d'une grande ferveur religieuse, tu t'étais retirée dans un couvent avec l'intention d'y prendre le voile. Moi qui me rappelais nos beaux rêves, ton chant passionné, ta beauté ravissante, je doutais encore. Ta lettre m'a prouvé que j'avais raison. — Puisque tu as bien voulu être complétement franche avec moi, permets-moi de te gronder un peu, ma petite Hermine. Comment as-tu pu être assez maladroite pour te perdre? L'histoire de ton amour te semble prodigieuse, inouie; tu crois ton imprudence sans pareille, ton audace sans exemple! Eh! ma pauvre enfant, ce que tu as fait dans des circonstances extraordinairement favorables, je l'ai osé faire, moi, dans des conditions que tu ne saurais imaginer. — Autrefois, quand notre délicieuse intimité m'entraînait à quelque confidence, tes questions

naïves, tes beaux grands yeux étonnés m'arrêtaient court; mais aujourd'hui je puis tout te dire. Mon histoire avec Alfred ne ressemble en rien à ce que je t'ai raconté. Il a fallu ta candeur pour ne pas deviner la vérité. Plus tard, après t'avoir quittée, l'ennui, la tristesse, le découragement, m'ont jetée dans un autre amour. Ne m'accuse ni de légèreté ni d'inconstance, ma chère petite puritaine; j'étais bien jeune quand j'ai rencontré Alfred! Et puis, moi qui n'ai jamais connu ma mère, j'avais tant besoin d'affection, de tendresse! Enfin, tu as aimé, tu me comprendras... »

De dégoût, Hermine laissa tomber la lettre. Pour la première fois, Camille lui apparaissait telle qu'elle était réellement.

Hermine se promenait en ce moment dans un petit jardin fermé de murs, sans horizon, sans air. Les rares fleurs qui se reproduisaient d'elles-mêmes dans les plates-bandes envahies par le chiendent et les mauves sauvages n'avaient ni couleur, ni parfum. Sur les arbres, écrasant les feuilles jaunies, séchaient de sordides haillons; quelques femmes aux figures pâles, amaigries, aux yeux égarés, marchaient lentement dans les allées. Aux fenêtres du couvent apparaissaient d'autres figures plus vieilles, hébétées par une longue réclusion. Toutes ces malheureuses étaient à divers degrés imbéciles ou folles. Leur histoire à toutes était la même, histoire si vulgaire, qu'elles exceptées personne n'eût songé à la raconter : toutes avaient aimé et toutes avaient été violemment séparées de ceux qu'elles aimaient, dédaignées ou trahies. Ressembler à Camille ou avoir la destinée de ces femmes, s'amuser de l'amour ou en mourir, n'y a-t-il rien hors de là? se disait Hermine en passant encore vivante, encore belle au milieu de ces ombres.

Depuis un an, la vie d'Hermine n'était plus qu'une continuelle torture. Plus malheureuse mille fois que ses compagnes, elle se mourait d'aspirations impuissantes, de force inactive, de désirs, de regrets, de rêves. Les lettres de Jean, les pages ardentes de la Ginevra venaient sans cesse lui rappeler qu'au-delà des murs de sa prison il y avait l'ivresse de l'amour, l'enthousiasme, la liberté.

Un matin, sans s'être annoncée, la Ginevra arriva au Faouët; en la voyant, Hermine oublia tous ses chagrins, elle retrouva pour un moment son animation, sa fraîcheur. La Ginevra voulait passer toute la journée près de son Bengali; elles descendirent dans le jardin. L'artiste parlait à son élève de Jean, qu'elle avait vu souvent à Paris avant son départ pour l'Afrique. Au bout de quelques instans, chaque croisée du couvent cachait à demi une tête stupidement étonnée; les pauvres filles errantes dans les allées s'enfuyaient vers leurs chambres avec des gestes effarouchés, et les religieuses, la supérieure en tête, sous prétexte de soins domestiques,

rôdaient autour des deux amies, qu'elles poursuivaient de regards curieux et défians. La belle, l'expansive et rayonnante Ginevra dans cette morne demeure, c'était l'éblouissante lumière de midi envahissant subitement quelque retraite ténébreuse et glacée. Bientôt la Ginevra se tut. L'artiste libre et passionnée, dont l'existence n'était qu'une poursuite anxieuse du beau sous toutes ses formes, se sentait défaillir devant ces laideurs physiques, surtout devant cet abaissement de la nature morale. Aucun refuge pour l'imagination attristée; l'espace manquait, et la terre était inerte comme les âmes.

Hermine, étonnée du silence de son amie, leva les yeux sur elle et s'aperçut qu'elle pleurait. La Ginevra surprit ce regard.

— Tu ne peux pas rester ici, s'écria l'artiste en serrant la jeune fille contre son cœur; tu es pâle, tu es faible, tu es triste, je ne l'avais pas remarqué d'abord. Demain j'irai voir ton père.

Hermine secoua douloureusement la tête.

— Tu étais intimidée, troublée; tu t'es laissé sacrifier sans te plaindre, pauvre Bengali! mais moi, je saurai lui parler.

Pour toute réponse, Hermine remit à la Ginevra la lettre du lieutenant, l'unique preuve de souvenir que son père lui eût donnée depuis un an.

Accoutumée à n'avoir d'autre guide que son cœur, d'autre but que le bonheur de ceux qu'elle aimait, la Ginevra ne pouvait rien comprendre à l'indignation impitoyable du lieutenant, aux épithètes flétrissantes dont il accablait sa fille.

— Il devient fou! tout à fait fou! Moi qui l'ai connu bon, généreux, plein de cœur! Pauvre lieutenant! C'est égal, si tout n'est pas mort en lui, tu sortiras d'ici! Aie confiance en la Ginevra!

Le lendemain, vers midi, la Ginevra entrait dans la chambre de Mme Tranchevent. Dès que la mère d'Hermine l'aperçut, elle se jeta dans ses bras toute en larmes. La pauvre femme devinait instinctivement que l'artiste lui apportait quelque chose de sa fille. Au lieu de s'élancer, comme il l'eût fait autrefois, vers son amie, le lieutenant devint blême et resta immobile à sa place. La Ginevra connaissait son malheur, il n'éprouvait plus devant elle qu'une profonde humiliation.

Pendant le trajet du Faouët à Hennebon, seule dans une mauvaise carriole, la Ginevra était arrivée à se persuader qu'elle allait demander au lieutenant une chose parfaitement simple. En face de son vieil ami, de ce père foudroyé dans ses plus chères affections et dans son orgueil, elle éprouva une sorte de timidité qu'elle n'avait jamais connue. Elle ne savait comment attaquer, comment vaincre des sentimens qu'elle comprenait mal. Accoutumée de longue date à ne jouer dans son ménage qu'un rôle secondaire, Mme Tranchevent

s'était remise à tricoter près de la croisée, laissant son mari et la Ginevra vis-à-vis l'un de l'autre à l'extrémité de la chambre.

Le lieutenant s'était enfin décidé à tendre la main à l'artiste; il lui adressait sur sa santé de banales questions auxquelles la Ginevra répondait à peine.

— J'ai vu Hermine hier, dit-elle tout à coup avec une courageuse résolution.

Le lieutenant fit un geste comme pour empêcher la Ginevra de continuer.

— Hermine ne peut pas rester dans ce couvent; c'est une odieuse prison. Si vous tenez à l'existence de votre fille, il faut l'en retirer au plus vite.

— De grâce, laissons cela! murmura le lieutenant.

— Qu'a-t-elle donc fait, cette malheureuse enfant, pour mériter les tortures que vous lui infligez? s'écria la Gineva avec force.

— Je vous l'ai dit en d'autres temps, Ginevra, nous ne nous entendrons jamais sur certains points, murmura lentement le père d'Hermine.

— Certes, non, répliqua la Ginevra. Mon bon lieutenant, mon vieil ami, poursuivit-elle en changeant complétement de ton et de physionomie, il ne s'agit pas de savoir qui de nous deux a raison; il s'agit de sauver une douce, une charmante enfant qui se meurt d'ennui, d'isolement, de tristesse. Vous ne songez donc jamais à ce que souffre votre Hermine?

— Je souffre encore davantage, dit M. Tranchevent avec accablement.

— J'ai bien envie de vous dire que c'est un peu votre faute, hasarda la Ginevra avec douceur. Faites taire un instant la susceptibilité ombrageuse dont vous me permettiez de rire autrefois; songez un peu moins à l'opinion des autres, écoutez un peu plus votre raison, votre cœur, et vous vous apercevrez peut-être qu'au fond il n'y a guère lieu à ce grand désespoir.

— Ginevra! interrompit le lieutenant d'une voix indignée.

— Eh! mon Dieu! s'écria l'artiste avec une noble franchise, vous m'avez bien appelée votre amie, votre sœur, moi! Je ne vous ai pourtant jamais caché ma vie. Comment pouvez-vous punir comme un crime irrémissible chez une enfant ce que vous excusiez chez une femme en possession de toute sa force, de toute sa liberté?

Mme Tranchevent, la digne mère de famille, esclave de ses devoirs, s'associait de toute son âme à cet appel hardi à la justice.

Le lieutenant demeurait silencieux; la Ginevra crut l'avoir ébranlé.

— Lisez ceci, lui dit-elle en lui présentant comme dernier argument un papier sur lequel Hermine avait écrit ces quelques mots :

« Je t'en supplie, mon père, laisse-moi sortir d'ici. » Le lieutenant écrivit au-dessous : « S'il vous est indifférent de faire mourir de douleur le père que vous avez déshonoré, vous pouvez quitter le couvent. » Puis il rendit le papier à la Ginevra.

L'artiste rougit d'indignation après y avoir jeté les yeux. — Vous n'avez pas de cœur ! s'écria-t-elle ; puis elle sortit brusquement.

La Ginevra passa près d'un mois au Faouët avec Hermine. Elle s'efforça de cacher à son Bengali ses colères, ses inquiétudes, surtout l'horreur qu'elle éprouvait pour l'accablante existence du couvent ; mais sa physionomie, ses discours, n'en trahissaient pas moins la révolte et l'ennui. Son séjour au Faouët fit plus de mal que de bien à Hermine. Après son départ, la jeune fille se sentit non-seulement plus seule, mais mille fois plus souffrante, plus découragée qu'auparavant.

Deux ans s'étaient passés. Hermine se mourait au Faouët. Sa poitrine, toujours faible, était mortellement atteinte ; ses forces déclinaient de jour en jour. Comme toutes les âmes ardentes qui désespèrent du bonheur, elle s'était plu longtemps à exagérer ses souffrances morales et physiques. Sa douceur, sa bienveillance, lui avaient gagné dès les premiers jours la sympathie des pauvres créatures qui l'entouraient ; elle ne se déplaisait point au milieu d'elles, et pourtant elle passait souvent des semaines entières dans une solitude absolue. Éprouvant un besoin d'exercice que l'exiguïté du jardin ne lui permettait de satisfaire qu'incomplétement, elle se renfermait pendant de longs mois dans sa chambre ; d'autres fois elle s'exposait sans nécessité au froid, à la pluie ; elle se promenait bien avant dans la soirée la tête nue dans la brume, les pieds dans la terre mouillée. « Vous vous tuerez ! » lui disaient les religieuses qui traversaient le jardin au retour de la prière. « Tant mieux ! » répondait intérieurement Hermine. — Mais quand les maladroites exhortations des sœurs et les hochemens de tête du médecin qui la soignait lui eurent révélé l'approche possible de la mort, une révolution subite se fit en elle ; à tout prix, elle voulut vivre. Elle écrivit à Jean, au fond de l'Afrique, une lettre où la prévision d'une fin prochaine se mêlait à des élans impétueux vers le bonheur, à des projets insensés. Jean, au désespoir, confia ses angoisses à un vieux capitaine dont il avait conquis l'amitié en le dirigeant dans des études géologiques. Cet officier obtint pour lui un congé de quinze jours. Il fallut presque une semaine à Jean pour arriver jusqu'au Faouët. Une lettre l'avait devancé : il était convenu qu'il s'annoncerait comme le frère d'Hermine. L'identité du nom et de l'âge rendait cette assertion tellement vraisemblable qu'aucun doute ne fut émis par la défiante supérieure.

Il faisait nuit lorsque Jean entra dans la chambre d'Hermine. La lueur incertaine d'une petite lampe éclairait vaguement les traits amaigris, les formes frêles du Bengali. Comme la Ginevra, Jean se laissa d'abord tromper par les rayons que le bonheur mit dans les yeux d'Hermine, par les ardentes couleurs dont l'émotion couvrit ses joues. Au milieu des premières effusions de tendresse, il la plaisanta presque sur ses pensées funèbres. Hermine riait aussi de ce qu'elle appelait de folles terreurs; elle oubliait la fièvre, sa faiblesse, la toux qui brisait sa poitrine quelques instans auparavant.

— Je bénis la maladie, je bénis surtout ma lâcheté, puisque sans elle je ne t'aurais peut-être pas revu de longtemps, répétait-elle à Jean.

Puis elle le questionnait sur ses voyages, sur ses nouvelles amitiés, sur les ennuis de sa situation présente. Elle s'inquiétait de la pâleur, de l'expression pleine d'abattement et de tristesse que l'amour combattu, la révolte impuissante, la continuelle torture d'une vocation contrariée avaient déjà fixées sur le front de Jean. Cependant la grâce, la bonté du sourire, l'abandon sympathique avaient survécu chez Jean à la fougue aveugle de la première jeunesse. L'accent de sa voix révélait une tendresse plus profonde, plus protectrice. Hermine ne se lassait pas de le contempler, de l'entendre.

Les instans étaient comptés. A neuf heures, toute personne étrangère devait avoir quitté le couvent. Hermine et Jean se promirent de passer toute la journée du lendemain à la campagne. En principe, les dames pensionnaires étaient libres d'aller et de venir dans le bourg du Faouët et dans les environs; mais bien peu d'entre elles usaient de cette permission, et si Hermine, la plus jeune, la seule belle de toutes, eût franchi la grille du couvent, elle eût certainement essuyé les reproches de la supérieure. Aujourd'hui son état de santé justifiait toutes les infractions à la coutume. Personne ne s'étonna de la voir sortir avec Jean.

— C'est une fantaisie de malade. Elle ne pourra pas aller loin. Veillez à ce qu'elle ne se fatigue pas, dit tout bas une religieuse à Jean, comme il traversait un étroit corridor à la suite d'Hermine.

Cette recommandation banale déchira le cœur de Jean. Quoiqu'il prît encore pour de la force, pour l'activité de la vie ce qui n'était chez la jeune fille qu'une surexcitation fébrile, il était consterné depuis qu'il avait vu Hermine au grand jour. Il ne comprenait pas que deux années d'emprisonnement eussent pu amaigrir à ce point ses traits, blêmir ses lèvres, plomber ses yeux, altérer le son de sa voix, courber sa taille. Il l'examinait furtivement avec désespoir, convaincu maintenant que ces symptômes révélaient quelque lésion mortelle.

— Allons loin, bien loin de ce tombeau! gravissons la montagne! disait Hermine en serrant convulsivement le bras de Jean.

Le Faouët est dominé par de hautes collines qui descendent presque à pic jusqu'à un ravin traversé par l'Ellé. Au revers de l'une de ces collines, de celle qui touche le Faouët, est pour ainsi dire collée une charmante chapelle gothique. Bâtie sur une étroite corniche formant balcon à mi-côte, la chapelle semble suspendue au-dessus de l'abîme. La colline opposée est aride, désolée, semée d'innombrables pierres grises. Ni pâtres, ni troupeaux pour animer cet austère paysage; la bruyère seule prend vie sur ce sol caillouteux. Du pied de la chapelle, tout au plus aperçoit-on quelquefois tout en bas, au bord de la rivière, quelque pêcheur immobile derrière sa ligne ou ses filets.

C'était dans cette solitude qu'Hermine voulait conduire Jean; mais pour y atteindre il fallait suivre pendant plus d'une heure les détours d'un sentier escarpé, et la pauvre enfant chancelait dès les premiers pas.

— Arrêtons-nous, disait Jean, effrayé par la respiration sifflante d'Hermine.

— Non, non, répondait la jeune fille, je suis forte, très forte aujourd'hui.

Au bout de dix minutes, Hermine tomba épuisée sous les sapins qui bordaient la route. — Vois, dit-elle à Jean avec tristesse dès qu'elle put parler, en lui montrant les nuages qui semblaient toucher la cime des arbres; vois, c'est ce ciel qui me tue. Tout est froid, tout est sombre dans ce pays; si j'y reste plus longtemps, je mourrai.

Jean avait peine à retenir ses larmes.

— Tu me retrouves bien changée, n'est-ce pas? reprit-elle en examinant avec anxiété le visage bouleversé de Jean; tu penses aussi, toi, que je vais bientôt mourir... Non, reprit la jeune Bretonne avec exaltation en serrant les mains de Jean dans ses mains brûlantes, non, sois tranquille, je ne mourrai pas. Pour vivre, il me faut toi, du soleil, de l'espace; j'aurai tout cela, car nous allons partir ensemble. Mon père ne pourra pas m'en vouloir : il ne me retiendrait pas, s'il savait ce que je souffre... On n'a jamais vu de père tuer son enfant, n'est-ce pas? Figure-toi, continua-t-elle en fixant sur les yeux de Jean ses yeux démesurément agrandis, figure-toi que la nuit, quand je rêve à demi éveillée, il m'arrive souvent de ne plus comprendre pourquoi ma famille me repousse, pourquoi mon père ne m'écrit pas, pourquoi je suis si malheureuse... Je t'ai aimé, tous t'aimaient autour de moi... Je voulais voyager, voir et connaître tout ce qu'il y a de grand, de beau en ce monde. Je voulais com-

muniquer par le chant mon âme aux autres âmes et m'enivrer d'enthousiasme... Était-ce donc là un crime?... Le rossignol qui chante dans le buisson voisin, l'entends-tu (et elle s'interrompit un instant pour écouter)?... est-il plus criminel que le passereau muet qui sautille là-bas sur la route? L'hirondelle qui nous quitte à l'automne pour revenir au printemps vaut-elle moins que le rouge-gorge qui peut vivre sur les arbres glacés?... — Elle s'arrêta un instant suffoquée. — Cet air m'étouffe! reprit-elle avec effort. Je veux partir tout de suite, aujourd'hui!...

— Oui, nous partirons, calme-toi, dit Jean d'une voix entrecoupée par la douleur.

— Tu ne dis pas cela sérieusement; tu penses que je ne sortirai jamais d'ici... Je veux vivre, je vivrai! s'écria-t-elle. N'as-tu pas dit toi-même qu'un jour viendrait où le Bengali chanterait libre sous un ciel toujours pur?... Je veux le voir, ce ciel, je veux chanter. J'ai de la voix encore! — Et elle voulut dire une phrase de Mozart. Les notes ne sortirent pas de sa poitrine brisée.

— Tais-toi, je t'en conjure, répétait Jean en lui serrant la main.

Hermine était tout à fait hors d'elle-même. Elle fit un suprême effort, puis retomba dans les bras du jeune homme en murmurant d'une voix navrante : — Je ne peux pas!

Ses forces l'abandonnèrent, sa respiration s'embarrassa. Jean, fou de désespoir, la tint dans ses bras pendant plus d'un quart d'heure sans parvenir à la ranimer. Hermine rouvrit enfin les yeux et promena autour d'elle des regards qui ne voyaient pas. Jean songea alors qu'il fallait à tout prix la ramener au couvent. Il l'étendit à l'ombre d'un sapin et descendit jusqu'à la grand'route qui tournait le pied de la montagne. C'était jour de marché dans un village des environs. Jean arrêta d'autorité la charrette qu'un meunier ramenait chargée de sacs vides. Quelques pièces d'argent montrées à cet homme le déterminèrent à suivre Jean jusqu'à l'endroit où gisait Hermine.

Une demi-heure plus tard, Hermine était couchée dans sa chambre, au couvent. Le médecin, aussitôt appelé, déclara à la supérieure qu'il était urgent de prévenir les parens de la jeune fille. Jean refusa d'écrire la lettre. Il s'installa dans la chambre d'Hermine, et ne la quitta que bien avant dans la soirée, sur les injonctions répétées de la supérieure. Hermine d'ailleurs ne lui semblait pas plus mal. Elle avait repris son calme, presque sa gaieté; elle faisait tout haut des projets pour le lendemain, et tout bas disait à Jean : — Je vais mieux, nous partirons bientôt.

Il était dix heures environ quand Jean lui dit adieu. A minuit, la voyant calme, la sœur converse qui la veillait se laissa aller au som-

meil. La pauvre fille racontait le lendemain matin que, vers deux heures de la nuit, elle avait vu passer devant ses yeux comme une lueur blanche et entendu comme une musique céleste. Effrayée, elle s'était approchée du lit d'Hermine : Hermine n'existait plus...

Lorsque Jean arriva au couvent quelques heures après, on le fit entrer dans le parloir, où la supérieure lui tint de longs discours, qu'il n'entendit pas, sur la vanité des choses humaines. Il fallut presque employer la force pour l'empêcher de monter près d'Hermine. Pour le calmer, on lui promit qu'il pourrait la revoir dans l'après-midi. Il consentit à se retirer ; mais dès qu'il se trouva seul dans la campagne, sa tête se troubla. Il ne s'est jamais rappelé comment il avait passé cette journée. Le lendemain, au moment même où il s'avançait machinalement vers le couvent, le convoi d'Hermine en sortait. En tête marchaient le lieutenant et Firmin Tranchevent. Le père d'Hermine ne parut pas s'apercevoir de la présence de Jean ; mais Firmin Tranchevent s'avança vers son fils avec de grandes démonstrations de surprise. Jean garda un morne silence. Les cérémonies usitées accomplies, tous les assistans se retirèrent successivement. Il ne resta bientôt plus dans le cimetière que Jean, son père et son oncle. Firmin Tranchevent, qui n'aimait pas les émotions inutiles, crut devoir arracher le lieutenant et son fils à ce lieu funèbre. Il les prit tous les deux par le bras et les entraîna loin de la tombe d'Hermine. Tous les deux étaient tellement accablés qu'ils ne firent aucune résistance. Arrivés à la porte du cimetière : — Sois tranquille, dit Firmin à Jean, je ne te laisserai pas repartir pour l'Afrique.

Cette parole réveilla Jean. Transporté de fureur, il saisit d'une main son père, de l'autre le lieutenant, et les ramena sur la tombe d'Hermine. — A genoux ! s'écria-t-il avec délire, à genoux tous les deux devant celle que vous avez tuée ! — Puis il sortit en courant du cimetière...

Depuis ce jour, on n'entendit plus parler de Jean. Son père lui écrivit plusieurs lettres qui restèrent sans réponse. Firmin Tranchevent s'étant adressé enfin au ministère de la guerre, on lui apprit que Jean avait péri dans une escarmouche en Afrique. Cette nouvelle causa une véritable douleur au châtelain de Keraven, car le fils de Louise était mort d'une fièvre typhoïde deux mois après l'enterrement d'Hermine, et l'ancien préfet se trouvait sans héritier.

MAX VALREY.

UNE

NOUVELLE THÉORIE DE L'ART

EN ANGLETERRE

M. JOHN RUSKIN.

I. *The Seven Lamps of Architecture* (*les Sept Flambeaux de l'Architecture*), 1 vol. in-4°. — II. *The Stones of Venise* (*les Pierres de Venise*), 3 vol. in-4°. — III. *Lectures on Painting and Architecture* (*Discours sur la Peinture et l'Architecture*, prononcés à Édimbourg), 1 vol. petit in-8°. — IV. *The Two Paths* (*les Deux Voies*).

Vers la fin du dernier siècle, l'Europe, par suite d'une méprise de longue date, se trouvait placée dans la position la plus étrange et la plus anomale vis à vis des beaux-arts. L'habitude de ne se servir de la palette que pour exécuter de parti-pris ce qu'on avait conçu à l'avance comme le résultat le meilleur à se proposer, la tendance à croire qu'il s'agissait avant tout de produire des compositions raisonnables et raisonnées, l'idée que, pour éviter les défauts qui pourraient choquer le froid jugement du spectateur, il était prudent de consulter soi-même froidement ses connaissances, de chercher dans son jugement les conditions d'un bon tableau, de s'astreindre ensuite à remplir ces seules conditions, — la foi en la raison en un mot (car c'est elle que j'ai cherché à décrire) avait complétement régné depuis le XVIe siècle. Les beaux-arts, y compris la poésie, étaient devenus, non plus une expression des goûts, des sentimens, des impressions plastiques que les artistes avaient véri-

tablement été capables d'éprouver, non plus une tentative pour rendre sensible tout ce qui dans les réalités avait eu la puissance d'agir sur eux, mais une pure et simple exposition des idées qu'ils avaient su se faire des méthodes les plus judicieuses, des espèces de produits qu'il convenait de façonner, des diverses sortes de machines que leur intelligence avait su inventer pour obtenir certains effets. Lors même qu'il s'agissait d'émouvoir, on s'était fait une loi de ne point prendre conseil de ses émotions personnelles, de ne point traduire naïvement ce qu'on avait senti soi-même, mais de peindre ou d'écrire ce qu'on jugeait propre à émouvoir les autres.

Le secret du mal, c'était la vanité, qui avait rendu les poètes et les artistes si raisonneurs. Certes ils ne s'étaient pas dit bien positivement que, pour ne point être égarés par leurs goûts involontaires, le plus sage parti à prendre fût de toujours se guider d'après leur raison; mais les influences du temps leur avaient donné une défiance de leurs sentimens et une crainte du ridicule qui produisaient un résultat identique. Sauf peut-être dans la peinture de chevalet et dans la comédie légère, où cette préoccupation était moins vive, ils voyaient toujours derrière leur épaule le visage de la raison prête à ricaner de tout ce qu'il y avait d'illogique dans les folies et les ivresses de l'entraînement, si bien que vers 1800 la France avait fini par donner le spectacle d'une abnégation tout ascétique. Elle prenait à tâche de se faire violence à elle-même : elle se condamnait à composer péniblement des tragédies régulières qui l'ennuyaient et des tableaux à la grecque qui avaient encore pour ses instincts plastiques un plus médiocre attrait. Elle avait un système enfin, et elle y persistait non par amour, mais parce qu'elle voulait produire suivant sa raison, et que pour le moment sa raison était incapable de trouver un autre système.

Cependant la France se lassa de se donner tant de mal pour peindre et rimer contre ses goûts : laissant là les trois unités et toutes ses méthodes, elle voulut s'abandonner à ses instincts et créer des œuvres qui pussent la satisfaire. Ce fut là une véritable révolution, révolution qui fit le tour de l'Europe, car l'Europe entière, plus ou moins, avait partagé la même aberration et avait besoin de s'en purger. L'Angleterre seule, chose remarquable, se ressentit à peine de la fièvre générale, ou du moins elle se contenta de réformes sans révolutions. Il faut dire qu'en Angleterre la vie et le flot des sentimens réels n'avaient jamais entièrement cessé de couler dans la littérature et les beaux-arts. Les caractères individuels sont trop marqués chez nos voisins pour se prêter si facilement et surtout si longtemps à une mode nationale. Leur raison a beau faire pour leur persuader qu'une opinion est de bon goût : leurs sympathies et leurs

répugnances ne veulent pas se laisser sacrifier. Aussi, quoiqu'en Angleterre comme ailleurs le XVIIIe siècle eût été relativement une époque de raisonnement, c'était chez un peintre anglais, chez Reynolds, que s'étaient conservées les seules traditions de couleur et d'élévation un peu sérieuse qui restassent alors, ou peu s'en faut, dans le monde, et c'est encore en Angleterre qu'un autre peintre, William Turner, créait au commencement de notre siècle ce que l'art moderne a de plus original : son école de paysage.

Comme pour mieux justifier encore le vieil adage *remotos toto orbe Britannos*, voici que depuis environ quinze ans, c'est-à-dire depuis que l'Allemagne et la France sont rentrées dans le repos, l'Angleterre est devenue à son tour le théâtre d'une propagande fort animée dans le domaine de l'art. Jamais la peinture et l'architecture n'y avaient excité un intérêt aussi général. Cette agitation se rapproche de notre mouvement romantique, elle en rappelle du moins l'enthousiasme, les insurrections contre le passé, les élans pleins de foi vers un avenir inconnu. Seulement ici encore l'Angleterre ne perd pas son caractère propre, et ce qui s'y passe est surtout un mouvement d'idées. Chez nous, le besoin d'agir et de parler suit presque instantanément le premier ébranlement de la pensée; de l'autre côté du détroit, tout se prépare patiemment dans les esprits : la réforme parlementaire, la réforme commerciale, ont été précédées de fréquens *meetings*, de longues discussions dans les journaux, d'une période d'incubation enfin. L'enfant anglais lui-même, comme on peut le lire sur ses traits, s'arrête pour considérer avant de parler. Ainsi fait en ce moment l'Angleterre pour l'art : elle en est à son examen de conscience.

Cette disposition a pu nuire au succès des Anglais dans la peinture; elle a pu contribuer à l'espèce d'hésitation qu'on remarque dans leurs œuvres, et qui leur fait souvent manquer le but. Ce n'est pas faute d'aptitudes plastiques, c'est plutôt qu'ils ne savent pas s'entendre avec eux-mêmes. Quoi qu'il en soit, les idées qui s'agitent en ce moment n'ont rien perdu à être méditées, et elles ont d'autant plus d'intérêt pour nous qu'elles abordent la question de l'art par un côté qui n'a point assez attiré notre attention. Notre propre révolution romantique eut le tort d'être trop purement négative; elle s'est à peu près bornée à demander la cessation de l'esclavage, la liberté de l'imagination et du sentiment individuel. Sortir des vieux erremens serviles, rien de mieux; mais ensuite? C'est ne rien dire que de réclamer seulement pour chacun le droit de peindre comme il l'entend : c'est ouvrir la porte à tous les genres possibles de peinture et à tous les styles. Je sais bien que le romantisme a parlé aussi de *vérité* dans l'art, qu'il a invité les peintres à aban-

donner les types convenus et le beau idéal pour rechercher le *caractère;* mais, tels qu'on les employait, ces mots de *caractère* et de *vérité* avaient un sens bien vague. Après tout, les formes classiques elles-mêmes, ou du moins les manières de faire érigées par les copistes en pratiques sacramentelles, avaient été primitivement des vérités : chez ceux qui les avaient trouvées, elles avaient été suggérées par des impressions réelles; elles représentaient ainsi plus ou moins leur vraie manière de voir. Le plus faux système n'est qu'une conclusion exclusive. L'erreur des classiques avait été de s'en tenir à deux ou trois observations au lieu de continuer à observer; ce qu'ils avaient fait, les romantiques l'ont fait à leur tour. Faute de définir suffisamment cette *vérité* et ce *caractère*, réclamés comme essentiels, l'école nouvelle, au nom de la vérité, est bientôt retombée dans une manière. Il semble qu'on n'ait étudié que pour chercher une recette qui permît de peindre sans penser. Au lieu d'une routine nationale, nous avons eu vingt routines individuelles. L'un a été séduit par l'aspect monumental que présente un bras quand l'ombre s'étend sans demi-teinte jusqu'à la limite du contour, et il a tiré de là un système invariable de modelé qui consiste à ne jamais admettre de reflet; un autre a été sensible à certaines harmonies de teintes jaunes ou violacées, et il s'est construit un mode de coloration qui traite toutes les autres gammes de tons comme non avenues. En un mot, au milieu de beaucoup d'enthousiasme, de beaucoup de bonnes intentions, de louables efforts pour émanciper l'art des vieilles autorités qui prescrivaient une forme aux œuvres, l'on ne s'est point assez préoccupé d'examiner quelle règle il convenait de substituer à l'ancienne loi. On a trop laissé chacun peindre à son gré, au lieu de se demander ce que la peinture devait être pour traduire fidèlement, non pas les perceptions insuffisantes de celui-ci ou celui-là, mais tout ce que les facultés de notre époque pouvaient percevoir et concevoir dans les limites de l'art. On a trop cru qu'il suffisait d'être libre pour avoir du génie, et que le bon plaisir, suivant la prophétie phalanstérienne, remplacerait désormais avec avantage toute la pénible morale des devoirs. On a oublié la chose importante, la seule qui pût rendre féconde la libre production, en omettant de bien fixer dans les esprits les principes auxquels l'artiste ne doit pas céder et ceux qu'il est tenu d'avoir pour se bien diriger lui-même.

Nous verrons au contraire à quel point on s'est préoccupé en Angleterre de ce gouvernement moral de la liberté, à quel point, en même temps qu'on faisait une rude guerre à l'autorité des cinq ordres d'architecture et de toutes les autres recettes pratiques, on s'est efforcé de créer pour l'art un nouveau but, de déterminer ce

que l'artiste devait vouloir. Nous verrons aussi comment toutes les idées émises ont leurs racines dans le passé le plus lointain de l'Angleterre, comment elles sont un épisode de la grande bataille de la civilisation qui dure depuis des siècles et se rattachent à toutes les anciennes luttes de l'histoire. Il y a bien longtemps que Rome a vaincu la Grèce, comme la Grèce avait vaincu la rêveuse Asie; l'esprit grec, malgré sa netteté, était encore trop purement spéculatif, il se contentait trop du savoir, et Rome était le savoir-faire : c'était la discipline, la législation, la politique, c'était le raisonnement sans cesse occupé à mettre en pratique les connaissances, à en déduire des moyens d'action pour atteindre toutes les fins désirées. Rome à son tour est menacée dans sa suprématie intellectuelle : elle a eu le temps d'appliquer son savoir-faire à l'organisation des armées, à la religion, à la philosophie, à la politique, à l'art, et sur tous les points son savoir-faire a remplacé la libre action des individus par l'absolutisme d'une loi qui spécifie tout ce qui doit être fait ou pensé. Maintenant l'esprit romain a devant lui un autre esprit : on peut bien l'appeler l'esprit du nord, en ce sens qu'il s'est développé chez les races qui occupent le nord de l'Europe. Chaque jour, cet esprit livre des assauts au savoir-faire romain. Au XVIe siècle, il a protesté en Allemagne contre l'organisation spirituelle qui soumettait toutes les consciences à une même direction sacerdotale, à un code universel de pratiques. Au XVIIe siècle, il a en Angleterre combattu les tentatives de centralisation politique; au XVIIIe, il s'est encore soulevé en Allemagne contre la philosophie romaine, je veux dire contre cette manière de philosopher qui a pour point de départ le mépris du sens propre, et qui d'un côté n'aspire qu'à déterminer les vérités absolues que nul n'a droit de contester, tandis que de l'autre elle déduit toutes nos conceptions des phénomènes extérieurs sans vouloir reconnaître comment elles procèdent pour moitié au moins de notre propre nature. A l'heure qu'il est, c'est le même esprit qui reprend en Angleterre la même croisade en la reportant sur le terrain de l'art. Toutefois, on ne saurait trop le répéter, il ne s'agit pas seulement du vieux combat entre le principe d'autorité et le principe de liberté; il s'agit, comme dans la révolution qui a chassé Jacques II, de fonder à la place du gouvernement despotique le *self-government;* il s'agit, comme dans la révolution religieuse qui a établi le protestantisme, de délivrer l'art de toutes les règles qui décrètent ce que *doivent être* les œuvres, ce que l'artiste *doit faire,* et d'y substituer une règle morale qui prescrive ce qu'il *doit être* lui-même, qui l'oblige à être animé d'un certain esprit.

Le grand propagateur de ce mouvement, l'homme qui s'est emparé des instincts de son pays et qui leur a fourni un programme,

est M. John Ruskin. Voilà dix-sept ans déjà qu'il poursuit son œuvre avec la même conviction, payant de sa personne et de sa bourse. Il a visité les galeries de l'Europe et fait de longs séjours en Italie pour s'y livrer, le compas à la main, à de scrupuleuses études sur l'architecture, pour noter dans sa mémoire la manière dont chaque élément du paysage, l'eau, le ciel, la végétation, a été successivement compris par les divers maîtres. Il a été un patron magnifique des artistes, achetant sans marchander les œuvres de mérite signées d'un nom inconnu, payant l'éducation du talent pauvre dont il augurait bien. Dernièrement encore, pour développer les instincts de coloriste qui pouvaient exister dans le pays, il achetait dix aquarelles de William Hunt, les payait chacune plus de 1,500 francs, et les distribuait à dix écoles publiques. Ce qui est plus difficile encore, il enseigne gratuitement le dessin dans une école qu'il a fondée; il a ouvert des cours dans les athénées, il en a fait pour de jeunes ouvriers, pour des dessinateurs de fabrique. Avec une pareille sincérité, surtout avec le mérite qui l'appuie, M. John Ruskin a naturellement exercé l'ascendant qui appartient de droit à ce qui est fort et tenace. Il a remué les classes pensantes, il a entraîné la jeunesse, les femmes, les natures d'imagination; il s'est fait un nombreux cortége de disciples.

Indépendamment des qualités qui donnent de l'influence sur les hommes et qui font le chef de parti, M. Ruskin est un esprit étendu, brillant et d'une originalité qui présente quelque chose de fantasque et de bizarrement accentué comme une figure de Mantegna ou de Holbein. De tous les hommes qui ont écrit sur l'art, je n'en connais point qui aient mis aussi complétement leur âme dans leur œuvre. Il a couvé si longtemps ses idées sur l'architecture et la peinture qu'elles se sont incorporées à ses convictions religieuses, à sa philosophie, à ses goûts littéraires, à son amour pour la science et à ses vues politiques. L'art lui apparaît comme une partie intégrante de l'histoire universelle; son propre amour pour l'art est en quelque sorte composé de toutes ses affections et de toutes ses convictions. Bien qu'il s'occupe plus particulièrement des monumens et des tableaux, on sent qu'il n'est point exclusivement dominé par le désir des belles toiles et de la bonne architecture, mais que sans cesse il regarde à droite et à gauche vers tous les points de l'horizon humain, et que son but principal, c'est d'élever l'homme dans tous les sens, de rendre à la peinture le rôle qui peut le mieux la faire contribuer au perfectionnement de tout notre être. M. Ruskin possède au plus haut degré le don de l'expression, l'éloquence, qui est plus que le talent d'émouvoir, qui est l'émotion d'une nature capable de sentir fortement. On l'a appelé le plus grand peintre par

la parole de l'Angleterre, et ce n'est que vrai : il est poète par ses descriptions et ses tableaux, qui ont la couleur, l'imprévu et la variété de la nature, qui jaillissent dans leur luxuriante confusion comme les feuillées des bois où afflue la séve du printemps; il est poète par son élan lyrique, par un enthousiasme incessant, intense et pourtant contenu. Son ardeur bouillonne, mais elle est arrêtée par des idées résolûment déterminées. Sauf certaines réserves, il est même plus tempérant et moins exclusif que ne le montrent souvent ses décisions. A chaque instant, il laisse voir qu'il a la grande qualité de sa race : tout en croyant énergiquement à une vérité, tout en ayant une volonté puissante, il reste capable de voir la vérité contraire et de sentir le besoin opposé. A tout cela se joint chez lui je ne sais quoi de fabuleux et de provoquant : c'est l'homme des pensées vraies poussées jusqu'à l'hallucination, des boutades moitié extatiques et moitié capricieuses. Il est chimérique avec méthode, et avec une sincérité passionnée il se plaît aux ingénieuses escrimes. On l'a accusé de contradictions perpétuelles, et son obstination à se déjuger l'amène souvent à quelque chose qui ressemble à un manque de logique : il y a lutte chez lui entre un sentiment très large et des partis-pris plus étroits; il y a lutte entre ses divers instincts. Quand il a deux goûts contraires, ni l'un ni l'autre ne veut céder : au lieu de s'entendre, ils cherchent côte à côte à s'affirmer l'un et l'autre de toute leur force, et M. Ruskin en est réduit à des explications qui prouvent seulement que les deux goûts peuvent très bien coexister en lui, qu'il peut aimer le froid tout en aimant le chaud, ce qui ne signifie pas que la même chose puisse être chaude et froide. En outre on dirait qu'il prend à tâche de déguiser l'étendue de son esprit. Pour faire rentrer de force toutes ses idées dans un même axiome, il ne craint pas de leur enlever ce qui en rendrait la vérité manifeste : il rétrécit sa pensée afin d'élargir sa formule. En somme, je ne saurais mieux le comparer qu'à l'ornementation des cathédrales qu'il a si merveilleusement décrites : c'est un indicible mélange d'extases solennelles et de verve caustique, d'observations exactes et de fougueux éclats de sentimens, de froids jugemens et d'éruptions involontaires d'imagination; c'est une végétation plantureuse de pensées, une raison calme, sensée, maîtresse d'elle-même avec d'indicibles soubresauts d'épouvante et de ravissement, avec des visions qui surgissent devant elle, avec un chaos intérieur de vitalités désordonnées et de déraison indomptable.

La carrière de M. Ruskin nous présente une égale étrangeté, et une étrangeté qui peut-être nous donne en partie la clé de ses contradictions fréquentes. Elle fait songer à ces vieux prophètes sortant tout d'un coup des déserts où ils ne conversaient qu'avec le

ciel, les vents et les arbres, et venant expliquer aux docteurs la science sur laquelle ceux-ci avaient pâli. Élève distingué d'Oxford, où il remporta en 1833 le prix de poésie anglaise, M. John Ruskin n'avait pas vingt-quatre ans quand il lança son premier volume (1). Si ce livre n'eût été qu'une impertinence de jeunesse, il n'y aurait rien que d'assez vulgaire dans ce début. Ce qui était beaucoup plus extraordinaire que son ambition de dicter la loi à la peinture, c'est qu'avant d'enseigner, le jeune auteur avait véritablement pris la peine de beaucoup apprendre. Il se peut qu'il ait mal jugé ce qu'il importait de savoir : je crois, pour ma part, qu'il n'avait pris conseil que de son inexpérience en commençant par décider que le seul rôle du peintre était de nous faire connaître exactement les choses de la nature; mais, cette idée une fois admise, on ne peut nier qu'il n'ait sérieusement usé de toutes ses forces pour constater et classer les vérités de forme, de coloration et d'apparence, qu'il regardait comme l'objet principal de la peinture. Il faut aussi le reconnaître à son honneur : la première intention de son œuvre avait été une pensée d'admiration pour un grand artiste bien plutôt qu'une pensée de présomption et d'ambition personnelle. S'il avait pris la plume, c'était surtout par enthousiasme pour la gloire de Turner, le paysagiste, et dans le désir de le venger de l'ingratitude et des aveugles critiques qui s'adressaient à son génie. Toujours est-il que, pour démontrer la supériorité de Turner, il n'avait rien moins entrepris que de donner une théorie de la peinture : tâche bien lourde pour un jeune homme de vingt-trois ans, encore plus difficile pour un gradué d'Oxford qui, tout en ayant étudié le paysage sous MM. Copley Fielding et Harding, avait surtout fait sa veillée des armes avec Aristote et Locke, avec les vieux théologiens du XVIIe siècle, et qui avait puisé dans la lecture des poètes, en particulier de Wordsworth, une bonne partie de l'idéal qu'il appliquait à la peinture.

Ce n'est pas que je veuille contester aux purs lettrés toute compétence en matière d'art; je crois que, pour mettre un homme à même de produire une bonne théorie d'esthétique, la longue expérience d'un Michel-Ange ne suffirait pas, si elle n'était accompagnée d'un grand développement philosophique; mais je crois également que, dans la jeunesse surtout, une éducation trop purement intellectuelle et poétique ne peut qu'aveugler l'esprit sur la vraie nature de l'art. La jeunesse est trop exclusive et trop agressive. Au lieu de chercher à sentir tout ce qu'elle peut voir et aimer, elle n'aspire qu'à trouver ou à concevoir la chose unique qui mérite seule d'être

(1) *Les Peintres modernes*, par un gradué d'Oxford, 1843.

approuvée, la chose au nom de laquelle elle peut s'accorder la satisfaction de nier et d'attaquer tout le reste. Si elle a vécu avec les livres plus qu'avec les brosses et les couleurs, il est certain qu'elle sera préoccupée des mérites qui l'auront frappée dans les livres jusqu'à devenir incapable de reconnaître et d'apprécier les qualités en quelque sorte musicales qui distinguent les tableaux des œuvres écrites. C'est ce qui me semble être arrivé au gradué d'Oxford, et je ne puis m'empêcher de penser que pour lui ce fut un malheur de réussir si jeune. Son succès l'a enchaîné à des opinions qui n'étaient que l'ébauche de sa pensée, qui n'exprimaient que les vues d'une époque où il n'était point encore en possession de toutes ses aptitudes. Plus tard, il a certainement prouvé qu'il possédait le sens plastique, le sentiment des mystérieuses puissances qui résident dans les formes, dans les combinaisons de lignes et de couleurs. S'il n'eût arrêté ses doctrines qu'à l'âge où il a écrit ses *Pierres de Venise*, je n'aurais probablement aucune objection à élever contre elles. Malheureusement il n'était plus libre à cette époque. Il avait déjà déclaré publiquement que l'art ne devait être qu'un compte-rendu, que la valeur d'une sculpture ou d'un tableau était exactement en proportion du nombre, de l'importance et de la justesse des renseignemens que nous en recevons sur la nature des choses. Cette théorie à la fois trop large et trop étroite, il n'a pas voulu la rétracter: elle ne l'a point empêché de voir au-delà de ses premières vues, d'être attiré par des combinaisons de couleurs ou des vérités de sentimens qui n'avaient rien à faire avec la valeur représentative des images; mais au lieu de se composer de bonne grâce une nouvelle opinion qui répondît mieux à l'ensemble de ses impressions, il a souvent dépensé son esprit à se déguiser le désaccord qui existait entre ses partis-pris et ses véritables impressions. A son insu du moins, car il est très sincère, ses facultés se sont appliquées à chercher d'ingénieux moyens pour concilier en apparence des formules incompatibles, pour garder le droit d'affirmer ce qu'il était arrivé à sentir malgré ses axiomes, sans abandonner pourtant les axiomes qu'il n'avait émis que faute d'avoir éprouvé encore ces sentimens.

Quoique cette intention ne semble pas manifeste chez lui dès le principe, — car il paraît d'abord n'avoir songé qu'à prouver la supériorité de Turner, et en général des paysagistes anglais modernes, sur les paysagistes italiens, flamands et français du XVIIe siècle, — on peut dire que M. Ruskin a consacré sa vie à montrer, dans l'architecture comme dans la peinture, que la décadence a commencé à la renaissance, que ce fut le moment où la pensée sérieuse, le sentiment sincère et la véritable imagination furent remplacés par une

sensualité superficielle, une vaniteuse ostentation de science et d'habileté, une recherche continuelle des belles formes indépendamment de toute signification, et que cette dégradation des beaux-arts a été intimement liée à la disparition de l'esprit chrétien et au retour de l'Europe vers le paganisme. « Contre la papauté corrompue, dit-il, surgirent deux grandes classes d'adversaires : les protestans en Allemagne et en Angleterre, les rationalistes en Italie et en France, les premiers réclamant l'épuration de la religion, les autres sa suppression. Le protestant garda la religion; mais avec les hérésies de Rome il rejeta les arts, et il se fit ainsi un grand tort, car il amoindrit grandement son influence morale. Le rationaliste conserva les arts et rejeta la religion... C'est cet art rationaliste qui est communément désigné par le nom de renaissance, art marqué par le parti-pris avec lequel il revient aux systèmes païens, non pour les adopter et les élever jusqu'au christianisme, mais pour se ranger à leur suite comme imitateur et comme disciple. En peinture, il a pour chefs Jules Romain et Nicolas Poussin; en architecture, Sansovino et Palladio. Avec lui se manifeste aussitôt la décadence dans toutes les directions; partout c'est une mer montante de sottise et d'hypocrisie. Des mythologies d'abord mal comprises, tombant bientôt dans de folles sensualités, se substituent à la représentation des sujets chrétiens, devenus blasphématoires sous des brosses comme celles des Carraches. Des dieux sans puissance, des nymphes sans innocence, des satyres sans rusticité, des hommes sans caractère humain, s'entremêlent en groupes imbéciles sur la toile polluée, et des affectations théâtrales encombrent les rues de leurs marbres insolens. L'intelligence, abusant d'elle-même, descend de plus en plus; une vile école de paysage usurpe la place de la peinture historique, tombée dans un pédantisme cynique. C'est le règne de Salvator Rosa avec ses sublimités de la cour des miracles, de Claude Lorrain avec son beau idéal de pâtissier-confiseur, de Guaspre Poussin et de Canaletto avec leur morne et monotone fabrication, et pendant ce temps, dans le nord, des existences assotées se dévouent patiemment à copier des briques, des brouillards, des bœufs gras et des fossés boueux. »

M. Ruskin est encore plus impitoyable pour caractériser l'architecture de la renaissance, avec sa règle des cinq ordres, ses éternelles proportions, et ses formes invariables de moulures, de pilastres et de corniches. Dans d'admirables pages, il lui demande compte de son pédantisme dédaigneux, qui ne voulait s'adresser qu'aux doctes érudits et aux lettrés, à ceux qui avaient lu Vitruve; de sa servilité glorieuse, qui, pour se pavaner d'érudition, réduisait tout mérite à connaître et à répéter dans la perfection les formules grecques et

romaines; de sa dignité prétentieusement correcte et de sa froide morgue aristocratique, qui ne visaient qu'à mortifier les hommes simples, qu'à leur donner, par ses masses nues, ses redites emphatiques et ses amplifications de colonnades, une écrasante idée de la richesse des maîtres du palais, sans jamais condescendre à préparer pour eux ces fêtes de feuillages et de fleurs sculptées, ces spectacles sans cesse variés de formes grotesques et de scènes émouvantes, que la cathédrale gothique, comme la poésie d'un Shakspeare, offrait aux pauvres et aux ignorans, pendant que par ses grandes lignes elle parlait aux hommes d'art et aux larges esprits. Pour résumer les idées de M. Ruskin, le système de construction et le système de décoration de la renaissance ne manifestent que trop fidèlement l'esprit de l'aristocratie du clergé et des lettrés du jour. Comme la poésie pseudo-païenne des XVIe et XVIIe siècles, l'architecture est essentiellement un art d'apparat, de sensualité et d'étiquette : c'est une flatterie de marbre et de pierre à l'adresse de la vanité des grands, et qui pis est de la vanité qui trouve sa joie à mépriser; c'est un déploiement de galeries, de portiques, de vastes salles et de pompeux escaliers, comme en peuvent rêver l'indolence et la luxure, qui n'ont d'autre souci que le plaisir. L'ornementation semble se faire une loi de n'admettre aucun détail qui puisse vraiment intéresser la pensée, aucune beauté qui puisse vraiment émouvoir, de peur que l'attention ne soit ainsi détournée de tous les étalages de pure magnificence par lesquels le monument entend éblouir et exciter l'envie. Enfin c'est une architecture d'aristocratie oisive qui ne tend qu'à s'asservir au cérémonial le plus factice, pour se faire une plus flatteuse gloire d'être initiée à des futilités que le vulgaire ignore, et de savoir estimer des choses qu'il n'est pas naturel d'aimer. Même dans ce qu'ils ont de meilleur, c'est-à-dire dans l'ordonnance générale de leurs proportions et dans le fini de leur exécution, les édifices de cette école ne sont encore que des compositions de grammairiens et de cicéroniens. La suprême ambition de l'artiste est de phraser avec élégance et correction; il s'inquiète de bien dire plutôt que d'avoir quelque chose à dire, et toujours il est prêt à sacrifier l'édifice à sa propre vanité, au souci de se faire valoir lui-même, en affichant à tout propos et hors de propos sa parfaite connaissance des belles convenances et l'irréprochable pureté de son goût classique. Ce qui reste d'imagination et de verve au milieu de toutes ces prétentions se dépense à inventer des *concetti* et d'ingénieux contre-sens, à placer une tête de satyre sur un voussoir, à faire d'un monument sépulcral une ridicule charade, à imiter des rideaux d'étoffe avec du marbre, ou à masquer péniblement par d'ennuyeuses entailles les jointures des assises de moellons.

Les écrits que M. Ruskin a consacrés à l'architecture sont la partie, sinon la plus puissante, au moins la plus complétement satisfaisante de ses travaux. Outre plusieurs essais et discours, ils comprennent deux ouvrages de longue haleine. Dans *les Sept Flambeaux de l'Architecture*, il a audacieusement essayé tout à la fois d'émanciper et de diriger l'architecte en lui donnant une règle morale à la place des anciennes règles pratiques, en lui exposant les principes qui conduisent à librement inventer au lieu d'appliquer mécaniquement des formules consacrées. Le premier, il a fait ressortir cette grande vérité, que pour bien construire et bien orner un monument, et en général pour créer une bonne et belle œuvre d'art, il ne s'agit pas de viser d'après un certain type à un certain résultat prévu, mais bien de posséder les qualités qui en elles-mêmes sont les guides légitimes qui conduisent au beau, au vrai et au bien, savoir : l'abnégation, la sincérité, la capacité d'admiration, l'indépendance d'esprit et la docilité de cœur, enfin de se laisser aller à faire, sans trop de souci du résultat, ce qu'on a vraiment conçu sous l'inspiration de ces bons instincts. Postérieurement aux *Sept Flambeaux*, M. Ruskin a publié *les Pierres de Venise*, qui sont une étude générale sur les monumens de Venise, et qui embrassent de fait un horizon beaucoup plus large encore.

Ce qui distingue éminemment M. Ruskin des autres écrivains qui ont traité de l'architecture, ce qui le distingue jusque dans ses investigations les plus techniques sur les détails de construction et d'ornementation, c'est son point de vue psychologique. Il envisage de préférence les monumens avec cette curiosité et cette perspicacité particulières qui cherchent à surprendre dans les œuvres de l'homme l'état moral et intellectuel dont elles procèdent, aussi bien que l'influence morale et intellectuelle qu'elles sont propres à exercer. M. Ruskin a fait de la sorte des découvertes fort neuves : on ne trouverait rien à comparer aux pages où il a défini le tempérament moral de l'art gothique, celui de la renaissance, celui du paysage, ou plutôt de la représentation de la nature dans l'antiquité classique, dans le moyen âge chrétien et chez les modernes. On peut lui reprocher d'être parfois chimérique; de fait, il est souvent plus ou moins égaré par l'étendue même de son coup d'œil, par la puissante action que ses diverses idées exercent l'une sur l'autre, et par leur tendance à se réunir en un système compacte, ce qui naturellement les expose à être individuellement moins justes. M. Ruskin n'en excelle pas moins à lire dans les pierres l'histoire des constructeurs, à y découvrir non-seulement les intentions qu'ils ont eues, mais encore tout l'ensemble d'instincts et d'habitudes qui, malgré eux ou à leur insu, les ont amenés à sculpter comme ils

l'ont fait leurs chapiteaux ou à préférer des formes géométriques à des formes organiques, des effets de lignes à des effets de surfaces. Quoique les doctrines de M. Ruskin sortent trop des opinions reçues pour ne pas soulever de nombreuses réclamations, on ne saurait lui contester un grand tact historique appuyé sur une patiente et minutieuse vérification des monumens. Venise, la ville où tous les styles orientaux et occidentaux de l'architecture moderne semblent s'être donné rendez-vous, offrait à son talent particulier un champ magnifique. Sans sortir de la cité des lagunes, il a pris l'art chrétien au moment où chez les Byzantins il commençait à se dégager des types de l'architecture classique, et de cette époque jusqu'à la renaissance, jusqu'à nos jours, il a pu, à travers le gothique, embrasser l'évolution complète des changemens qui se sont succédé, juger par opposition le caractère de l'architecture telle que le paganisme l'avait faite, et la nature de la transformation qui s'y est opérée sous l'influence du christianisme. Il a d'ailleurs appelé à son aide l'histoire, les chroniques, tout ce qui pouvait servir de commentaire à l'architecture en révélant l'esprit des époques : avec cette double série de renseignemens, il s'est appliqué à faire ressortir, chemin faisant, comment les styles byzantin, lombard et gothique avaient été des créations de l'esprit chrétien, comment sur toute la ligne les progrès et la vitalité de l'architecture avaient coïncidé avec l'intensité du sentiment chrétien, comment elle s'était dégradée et anéantie en même temps que la foi se corrompait et mourait dans les âmes.

Il faut ici prendre garde au sens que M. Ruskin attache à ses mots. L'esprit chrétien comme il l'entend, c'est précisément le christianisme comme les catholiques ne l'entendent pas : c'est la religion dont le propre est d'émanciper la conscience individuelle de la tutelle du sacerdoce; c'est la foi qui consiste avant tout pour chaque homme à croire à sa propre responsabilité, ou, en d'autres termes, à croire que son devoir est d'examiner lui-même, d'avoir une conviction et une conscience qui lui appartiennent. En admettant le pouvoir de la papauté, en faisant prédominer de plus en plus l'obéissance au prêtre sur la conscience de l'individu, le catholicisme n'est pas autre chose, pour M. Ruskin, qu'un retour au paganisme, un asservissement moral qui, au sein même de l'église, préparait ce paganisme complet, cet anéantissement absolu du sentiment individuel qui s'appelle la renaissance. Il ne faut pas oublier ce point de vue, si l'on veut comprendre les idées de M. Ruskin sur le développement historique de l'art.

Suivons-le maintenant dans la démonstration de cette théorie. Dès que l'architecture byzantine prend un caractère distinct, une

tendance se dessine qui ne fera plus que grandir jusqu'à ce qu'elle ait atteint son maximum dans le gothique. Les chapiteaux seuls peuvent raconter cette histoire. Feuilles d'acanthe, volutes et moulures, tout chez les Grecs était arrivé à s'immobiliser, à se couler dans un moule immuable. On n'avait pensé que pour trouver des axiomes qui à l'avenir tinssent lieu de penser; l'esprit des individus n'avait travaillé que pour inventer un formulaire national d'architecture. Satisfait de lui-même, le Grec tournait toute son attention sur l'homme. Préoccupé avant tout d'exprimer ses propres idées et ayant un médiocre souci des choses de la nature, si ce n'est par rapport à lui-même, n'introduisant le paysage dans ses sculptures que pour faire valoir ses figures humaines, n'employant l'ombre et la lumière que pour écrire plus lisiblement et plus agréablement ses propres inventions, aimant partout enfin l'unité, l'ordre et la symétrie, c'est-à-dire ce qui ne se trouve pas dans la nature, ce qui atteste la présence et l'action de la volonté humaine, le Grec tendait toujours, quand il s'inspirait d'une forme végétale, à faire bon marché de ce qui caractérisait l'objet imité. Son but n'était pas de garder le portrait d'une chose aimée; en réalité, il n'empruntait une forme à la nature que par amour pour ses idées propres et parce qu'il espérait en tirer un bon parti pour atteindre ses propres fins; il était toujours prêt à dénaturer l'objet naturel, à enlever à la feuille sculptée sa souplesse, à la simplifier, la systématiser, à la changer en un simple moyen de décoration. Le formalisme et la contemplation de soi-même, voilà donc les deux élémens essentiels de l'architecture grecque. Ils ont un rapport assez évident avec l'esprit des sociétés païennes; c'est bien le même socialisme qui, chez tous les peuples de l'antiquité, sacrifiait impitoyablement l'individu à l'état, qui en fait de religion ne connaissait qu'un culte national, un culte adressé aux dieux de la nation, où le citoyen n'intervenait que pour accomplir au nom de tous les prescriptions d'un rituel impersonnel; c'est bien le même paganisme qui faisait du bien public le seul objet de la morale. On sait assez d'autre part que l'amour de la gloire, c'est-à-dire l'orgueil, était à peu près le seul point d'appui que les anciens eussent trouvé contre l'égoïsme. Comme le remarque M. Ruskin, il y a au moins deux vertus chrétiennes dont on ne retrouverait pas la notion chez eux, à savoir l'humilité et l'abnégation.

De l'art grec, au contraire, si on reporte les yeux sur l'art byzantin, sur ses chapiteaux ou ses moulures, on voit que dès le début la forme convenue de l'acanthe grecque montre une disposition à s'animer et à s'assouplir. Elle garde encore sa régularité symétrique, et jamais les Byzantins ne se débarrasseront complétement de cette raideur conventionnelle. Comme chez les races épuisées, ce sera tou-

jours l'intention décorative qui prédominera chez eux; néanmoins la feuille s'effile, elle se rapproche de la finesse et de la délicate complexité de la nature; elle s'associe de plus en plus à des fleurs, des tiges et des vrilles qui servent à lui rendre plus clairement son sens de feuille; d'ailleurs elle varie suivant le goût de chaque ouvrier, elle se prête à exprimer une pensée individuelle, elle atteste que l'artiste a reconquis une certaine liberté de sentiment personnel. D'un côté donc le formalisme a fait place dans une certaine mesure à la libre inspiration du sens propre; de l'autre, les ornemens qui, chez les Grecs, n'étaient plus qu'un moyen de décoration, sont devenus jusqu'à un certain point une expression des choses de la nature, ce qui revient à dire que le Byzantin, au lieu de s'absorber en lui-même, reporte son attention sur les œuvres de Dieu. Si cette nouvelle intention, si cette tendance à sculpter pour le seul plaisir de reproduire la grâce ou la beauté des fleurs, des feuillages, des êtres vivans, ne parvient jamais chez les Byzantins à rompre entièrement l'entrave des conventions, elle se continue sans interruption chez les Lombards, et elle remporte dans le gothique une victoire décidée. La feuille sculptée est alors en pleine vie; elle a toutes les courbes et tout le ressort de la feuille où circule la séve. L'intention décorative et l'amour pour la symétrie sont définitivement rejetés au second plan. L'expression et l'amour de la nature veulent disposer de l'ornementation, et en même temps l'inspiration individuelle s'est complétement soustraite au formalisme, aux traditions despotiques, à l'obligation de suivre passivement des méthodes générales. En un mot, l'artiste est libre, et il n'emploie sa liberté qu'à rendre hommage et gloire à la nature, aux œuvres du Créateur.

Pour passer de l'histoire à la théorie, les principes que M. Ruskin s'est efforcé de faire prévaloir tendent tous à raviver de nos jours l'esprit de l'école gothique. La première vertu de l'architecture, remarque-t-il, est de réaliser le plus complétement, le plus solidement et le plus simplement possible la destination du bâtiment. A ce point de vue d'abord, l'ogive et le pignon aigu, qui sont les deux élémens matériels du gothique, sont incontestablement préférables au plein-cintre romain et au linteau grec; ils sont un moyen plus durable et plus convenable pour couvrir un espace ouvert. Quant à la seconde vertu de l'architecture, qui consiste dans le sentiment qu'exprime et que sait transmettre la décoration, la supériorité du gothique n'est pas moins certaine. Tandis que l'architecture païenne de l'antiquité ou de la renaissance comptait avant tout sur les proportions, sur l'ordre, la netteté et la symétrie géométriques, le propre du gothique est de subordonner les proportions insignifiantes aux sculptures significatives, de remplacer partout l'aride obéis-

sance aux lois mathématiques par l'observation émue des formes organiques et de la beauté vivante. Les plantes et les animaux sont le thème constant de son ornementation; c'est dire que plus que toute autre école il a trouvé la voie du beau, car la vraie beauté n'est que le reflet des perfections divines, manifestées par les œuvres du Créateur, et toute décoration architecturale ne peut être belle que dans la mesure où elle relève et traduit l'amour de la nature. D'ailleurs il en est d'un monument comme d'une œuvre écrite : il est noble ou vil suivant le nombre et la dignité des observations, des pensées et des affections dont il est l'expression et le produit. Une architecture qui se borne comme celle de la renaissance à répéter vingt fois le même masque de lion, ou qui revient sans cesse comme chez les Grecs aux mêmes rosaces et aux mêmes triglyphes, n'a pas plus de valeur qu'un poème qui répéterait à toutes ses pages le même vers. Ne fût-ce donc que par sa variété incessante, le gothique aurait droit à la primauté, car chaque motif de ses moulures représente une conception distincte, chaque membre même de ses symétries apparentes nous met sous les yeux un nouvel objet, en nous apprenant comment un de nos semblables a considéré et compris cet objet, comment il l'a rendu sous l'influence d'une impression particulière. Et ce n'est là pourtant que la moindre partie de la gloire du gothique : en même temps que ses créations attestent des hommes qui ont beaucoup regardé, beaucoup pensé et beaucoup senti, elles dénotent des esprits droits et des âmes saines qui ont employé leurs facultés à distinguer le vrai, à penser juste, à aimer ce qui est le plus digne d'amour.

Il faut bien se garder toutefois de confondre M. Ruskin avec les aveugles prôneurs de l'architecture du moyen âge. Il sait reprocher aux absides de nos églises leur air de squelette, au gothique du nord en général ses excès d'énergie, ses intempérances d'invention et de complication; il n'admet qu'avec réserve le style flamboyant ou linéaire, comme il l'appelle, c'est-à-dire tout le gothique des derniers temps, qui substitue à l'effet des grandes surfaces ornées de sculptures et de vastes ombres des effets produits par des *lignes* de cordons de pierre. Il malmène fort rudement la théorie d'origine allemande qui a voulu expliquer les flèches de nos cathédrales par une aspiration vers le ciel, et les longues nefs ogivales par un souvenir des forêts germaines, quand l'histoire est là pour attester que l'ogive est sortie du plein-cintre lombard ou roman, que les flèches n'ont été qu'une application particulière et plus solennelle des élémens de l'architecture domestique. Le désir tout mondain de bâtir plus haut que ses voisins, remarque-t-il avec une verve mordante qui lui est familière, peut-être aussi je ne sais quelle humeur gro-

tesque ont eu beaucoup plus à faire avec la construction de nos clochers qu'aucun mystique souci de l'autre vie. Que des idées symboliques se soient rattachées après coup à la disposition des édifices ecclésiastiques, c'est ce qui devait arriver à une époque aussi éprise de l'allégorie que l'était le moyen âge; que les architectes gothiques, par suite de leur amour pour la nature, aient de plus en plus tendu à transplanter dans leurs constructions les beautés de la végétation, M. Ruskin s'applique précisément à le montrer. Toutefois ce qu'il a le plus à cœur de prouver, c'est que le gothique est parti purement des besoins de chaque jour et des conditions du climat. « Laissez là les souvenirs patriotiques, répétait-il dans un discours prononcé à Édimbourg, laissez là les sentimentalités romantiques que vous associez à l'architecture du moyen âge! Le gothique n'est point une pure tradition ecclésiastique, ni un grimoire de symboles énigmatiques; il n'est point un art à l'usage des chevaliers et de la noblesse : il est un art pour tout le monde et pour toute circonstance, un art d'applications infinies et de renouvellement perpétuel, un art avant tout pratique, de bon usage et domestique. C'est la renaissance qui était un engouement idolâtrique pour un certain type d'aspect et un aveugle effort pour forcer quand même toute construction à s'adapter à cette ordonnance. Le mérite du gothique au contraire, c'est d'être le système le plus souple qui ait jamais existé, celui qui s'est le plus honnêtement proposé d'adapter l'apparence à la conformation plutôt que la conformation à l'apparence. L'inclinaison de ses pignons, l'ouverture de ses ogives, le nombre et la dimension de ses colonnes, la disposition générale de ses plans, tous ses élémens matériels en un mot sont comme à l'état fluide et indéterminé : ils lui permettent de se faire chaumière, cathédrale ou forteresse, de se contracter en tourelles, s'étendre en amples salles, se contourner en escaliers ou s'élancer en flèches avec la même grâce facile et sans que son énergie en soit en rien épuisée. A ses meilleures époques, s'il avait besoin d'une fenêtre, il en ouvrait une; il aurait plutôt introduit un jour inutile, pour le seul plaisir de la surprise, que de se refuser une ouverture utile par amour pour la symétrie extérieure. »

J'ai à peine lieu de faire remarquer après cela combien l'admiration de M. Ruskin pour le gothique est loin de s'adresser uniquement aux combinaisons déjà trouvées par les constructeurs du moyen âge, combien il sépare sa cause des néo-gothiques, qui ne construiraient pas une chapelle de trente pieds de haut sans la flanquer sur tous ses angles de contre-forts superflus, dans la seule intention de reproduire l'aspect des vieilles cathédrales. A ses yeux, c'est là retomber dans le *légalisme* qui est le principe même de la

renaissance, c'est revenir à la foi superstitieuse qui n'est qu'un respect d'esclave pour un rituel consacré, qu'une aveugle soumission à des pratiques enjointes, à des œuvres pies rédigées en recettes. Ce que M. Ruskin glorifie, ce qu'il veut recommander comme l'âme du gothique, c'est au contraire l'esprit d'examen, de libre pensée et d'invention personnelle, mais en même temps l'esprit consciencieux et bien réglé, qui, lorsqu'il s'agit de bâtir, s'applique tout entier à considérer honnêtement les données du problème, sans se laisser asservir par la préoccupation des moyens que d'autres ont inventés pour d'autres fins, sans se permettre d'être entravé dans son effort par aucune intention prématurée de décoration. Plus tard, cet esprit sincère, quand la construction est achevée et qu'il s'agit de décorer, procède à sa nouvelle œuvre avec la même liberté et le même empire sur lui-même. Tout en donnant pleine carrière à son imagination, il ne cesse pas de la gouverner et ne vise qu'à exprimer et accentuer par la décoration le caractère propre du monument. Il arrive de la sorte à l'harmonie de l'ensemble en donnant aux diverses parties les aspects qui sont comme la poésie visible de leur fonction, comme le moyen le plus propre à causer une émotion en accord avec l'idée que le membre orné peut donner de lui-même à l'intelligence. Enfin cet esprit, avec une égale répugnance pour la servilité et pour la licence, se fait une loi d'établir entre ses ornemens une règle hiérarchique analogue à celle que la nature met partout, de subordonner les fines sculptures et les broderies de détail, destinées à être vues de près, à l'effet général des lignes de moulures, qui se distinguent à cinquante pas, comme ce second système de décoration est lui-même subordonné à la grande ordonnance des masses et des ombres, qui frappent l'œil à la distance d'un kilomètre.

Le principe auquel M. Ruskin tient le plus est celui qu'il énonce en posant, comme une règle sans réserve, que tout édifice, en tant qu'œuvre d'art, ne doit être que le cadre d'une décoration sculpturale fondée sur l'amour de la nature. Voici bien une occasion où, comme je l'observais plus haut, il se plaît à masquer l'étendue de ses idées afin de leur donner une expression qui se rapproche d'un autre de ses axiomes favoris. Dans la préface des *Sept Flambeaux*, il raconte imperturbablement de quelle façon il est enfin parvenu à découvrir qu'il y a quatre manières de juger et sentir l'architecture, trois mauvaises et une bonne, que le goût qui décide du mérite d'un monument d'après l'effet de ses masses et de ses proportions générales est au nombre des goûts de bas étage, et que ceux-là seuls sont des juges compétens qui apprécient la valeur de l'édifice d'après la valeur des décorations sculpturales qu'il sert à faire ressortir. La rai-

son secrète de cette décision se laisse facilement deviner. M. Ruskin avait débuté par déclarer que le vrai beau dans toutes ses formes n'était pas autre chose que l'empreinte des perfections divines laissée par le Créateur sur ses œuvres; en conséquence, comme les monumens ne sont que des créations de l'homme, il s'est obligé à conclure qu'ils ne pouvaient avoir de vraies beautés que par les sculptures où ils reproduisaient les œuvres divines. Quand on en vient aux explications de ces étranges paroles, on s'aperçoit vite que M. Ruskin est loin d'être aussi exclusif qu'il le paraît, et qu'il entend louer bien autre chose que l'habitude de représenter des fleurs, des feuillages et des êtres animés sur les parois des bâtimens. En réalité, les mots *amour de la nature* ont sur ses lèvres un sens ésotérique aussi bien qu'un sens littéral : ce qu'il embrasse dans cette désignation, c'est le caractère souverainement capable de sympathie, qui est en effet très accentué chez les artistes gothiques; c'est l'âme du nord avec son insatiabilité et sa sublime inquiétude, avec la prédominance que le sentiment y garde sur le raisonnement, l'âme qui reste ouverte et attentive à tout, également prête à remarquer et à sentir les complexités d'un bouquet de mousse ou la majesté des masses alpestres, la constellation des lumières que tamisent les feuillages, ou les solennités des grandes ombres du soir; l'âme au fond de laquelle ces mille impressions accumulées produisent une vague aspiration, un indicible besoin de transporter dans ses propres créations tous les divins inconnus et toutes les magies insaisissables par lesquelles les réalités l'ont émue et charmée. En d'autres termes, M. Ruskin se souvient de l'architecture classique et des motifs pour lesquels on s'est accoutumé à lui décerner la primauté; il ne perd pas de vue cet esprit grec tant vanté, qui était surtout l'esprit de système et la préoccupation de l'agencement. Sa pensée secrète est d'affirmer qu'en architecture comme en peinture le vrai génie est ailleurs, que la véritable excellence a sa source dans une autre espèce d'organisation, dans celle qui ne se contente pas de raisonner et d'exécuter les conclusions qu'elle peut tirer de ce qu'elle a compris et distingué, mais qui crée au contraire à l'instigation de tous ses besoins inconnus, de tous les désirs inassouvis qui s'agitent en elle pour chercher leur satisfaction, de toutes les sympathies enfin que les combinaisons imprévues du grand spectacle de l'univers ont fait tressaillir en elle, sans que sa raison fût capable d'en saisir la cause.

Ainsi c'est jusque dans la disposition générale des constructions gothiques ou byzantines, jusque dans leurs particularités les plus purement architectoniques, que M. Ruskin retrouve ce sentiment de la nature qui est à ses yeux le trait distinctif de l'art gothique, et, à

un moindre degré, de tout l'art chrétien, par opposition à l'art païen. Il le voit dans les foliations et les pénétrations qui sèment leurs trèfles et leurs étoiles de lumière à travers les nefs de nos cathédrales du nord, comme le soleil sème ses rayons dans les clairières. Il le voit dans les innombrables entrelacemens de formes insaisissables qui se perdent dans l'ample effet des masses gothiques, « comme les déchirures et les pans frangés d'un nuage sont englobés dans sa zone menaçante et dans son colossal mouvement d'ascension, ou comme l'indéfinissable réseau des feuilles et des branchages enrichit et varie la grande unité d'un bel arbre, sans l'empêcher de dessiner nettement sur l'azur son vert horizon. » Il le voit dans les dômes et les vastes surfaces des Byzantins, où l'ombre s'étend en gradations ininterrompues comme dans la nature, où la lumière se pose en larges masses sur un dédale de sculptures à peine fouillées, qu'elle rend mystérieuses comme les végétations qui tapissent le fond des ruisseaux. Bien plus, les arcades et les séries de cinq portes (1), où ces mêmes Byzantins variaient avec un sentiment si subtil les intervalles et la hauteur des arches, lui semblent encore un souvenir des bouquets de feuillage où sur cinq feuilles la nature place au centre la plus forte et n'abaisse ses proportions dans la suivante que pour les relever ensuite quelque peu avant d'aboutir à une forme presque imperceptible. Que l'imitation ne soit pas volontaire, il n'importe; tout cela rentre pour M. Ruskin dans l'amour de la nature, car tout cela montre des hommes qui avaient des yeux pour voir et une âme pour sentir toutes les espèces de grandeur ou de grâce que renferment les œuvres de Dieu, des hommes qui, au lieu d'être tout occupés à appliquer sans émotion des principes géométriques, à chercher des moyens logiques d'accomplir leurs propres volontés, avaient été comme obsédés par les beautés infinies que la nature doit précisément à ce qu'elle n'a pas de symétrie mathématique, à ce qu'elle ne se contente pas d'atteindre logiquement ses fins, à ce que son principe est d'allier sans cesse la complexité qui intéresse à l'unité qui soulage, de produire ses effets d'ensemble par d'innombrables détails, de construire des symétries en modulant une même

(1) Toute la section qui a trait à l'architecture byzantine privée et religieuse est fort neuve. Grâce à de minutieuses mesures, M. Ruskin est arrivé à constater l'attention extrême et la délicatesse de tact avec lesquelles les constructeurs byzantins modulaient leurs dimensions et la manière dont ils centralisaient leur décoration en la faisant rayonner autour d'une ouverture, d'un ornement principal, placés au centre. A propos de Saint-Marc, il développe avec une grande perspicacité les particularités de style et les conditions normales d'ornementation qu'entraînait le grand principe byzantin, celui de revêtir de marbres les murailles des édifices. Il a encore des aperçus à la fois justes et poétiques sur l'influence que cette architecture coloriste a exercée sur le génie si distinctif de l'école vénitienne.

donnée dans des formes distinctes, en un mot de n'être jamais ni divisible ni vide, et de toujours laisser deviner plus qu'elle ne permet de distinguer. « Le Grec se complaisait dans ses triglyphes et ses feuilles d'acanthe, et il ne désirait plus rien au-delà : il excellait à réaliser ses projets, à disposer artistement ses lignes; il avait un art auprès duquel les procédés byzantins ne sont que barbarie. Il n'est pas moins vrai qu'il y a dans cette barbarie une puissance bien plus virile et plus austère, puissance qui ne sait point analyser ni expliquer, mais qui est compréhensive et mystérieuse, puissance qui ne se possède ni ne se dirige, qui a plus de foi que de réflexion, qui sent plus qu'elle ne parvient à exprimer, et qui, semblable au vent ou au torrent des montagnes, souffle et s'épanche au gré de son seul entraînement. Il ne lui était pas possible de trouver le repos dans l'expression d'aucune forme. Elle ne pouvait pas s'enterrer, comme l'âme grecque, dans une de ses inventions; son écriture d'images était empruntée aux ombres des tempêtes et des montagnes : elle était parente et amie de la nuit et du jour qui régnent sur la terre elle-même. »

Si large néanmoins que soit cette manière d'entendre l'amour de la nature, M. Ruskin n'est pas moins disposé à soutenir sans réserve aucune le sens littéral de son axiome « que toute décoration monumentale ne doit emprunter ses motifs qu'aux œuvres de Dieu. » Si nous voulons voir renaître une école vivante d'architecture, insiste-t-il, une école dont les productions intéressent vraiment les populations et suivent, comme la littérature, le mouvement des esprits, il faut tout d'abord en finir avec les chapelets, les rosaces, les œufs et les flèches, avec les casques, les lyres, les vaisseaux, les bottes et les rubans que nous sculptons à grands frais sur nos édifices. Au lieu de cette friperie que depuis des siècles notre inertie et notre vanité se laissent imposer si patiemment, au lieu des stucs, des plâtres peints en marbre et de toutes les misérables faussetés dont nous déshonorons nos maisons, au lieu surtout des redites sans fin de la renaissance, il s'agit de sculpter sur nos édifices tous les fruits et les fleurs de nos campagnes, d'y transporter tout ce que les feuillages de nos bois et de nos buissons ont de secrets pour nous charmer, tout ce que les créatures de l'air, de la terre et des eaux possèdent d'indicibles puissances pour parler à notre esprit. — Mais qui s'arrête, demandera-t-on, qui songe seulement à déchiffrer un monument comme un livre? — Qui songerait, répond M. Ruskin, à lire Dante ou Shakspeare, si, pendant des centaines de pages, ils s'étaient bornés à cadencer sur des rhythmes musicaux des paroles insignifiantes? C'est la renaissance qui a commencé par rendre l'architecture incapable de fixer l'attention d'une créature pensante, qui

nous a habitués à ne pas même lever les yeux sur nos monumens, à en considérer d'avance la décoration comme une pure technologie. Le paysage que le XVIIe siècle a vu naître n'a été précisément qu'une tentative pour combler le vide qu'avaient laissé à la fois la disparition des beaux costumes du moyen âge, des belles et vives couleurs qui enveloppaient de tous côtés nos pères, et l'extinction de toute cette littérature, de cette poésie populaire qui s'écrivait en images sur les églises et les maisons, pour faire d'elles autant de bibles illustrées, autant de moyens d'éducation. Or le paysage ne saurait satisfaire à lui seul les besoins qui ont ainsi été privés de leur aliment. A un certain âge, nous n'avons plus assez d'imagination, ni de loisir, ni de liberté d'esprit pour entrer dans le sentiment du paysagiste, pour aller chercher ses œuvres dans les musées et les galeries où elles se cachent. Il n'y a qu'un art qui puisse arrêter le passant au milieu de ses courses affairées et le disputer à ses idées fixes, qui puisse verser dans son cœur et sa tête une goutte des sources d'eau vive; au sein de nos villes, de nos déserts de pierre, l'architecture seule est à même de continuer le bienfaisant office dont la nature a été chargée, et qu'elle accomplit sans relâche dans les ombres de la vallée ou dans la calme lumière des plaines, dans les flots des mers et dans les montagnes de vapeur du firmament : le divin office de fournir une nourriture salubre à toutes nos facultés, de nous offrir incessamment des sujets d'observation, des motifs de pensée, des *invites* d'émotion, de nous entretenir dans la joie et le contentement, de nous forcer doucement à conserver en pleine activité la totalité de notre être, à ne pas devenir purement les ouvriers d'une profession ou les monomanes d'une inquiétude.

Quant à la mission de l'artiste, elle est d'exposer et d'interpréter la nature, d'exprimer ce que ses yeux ont pu y découvrir, ce qu'elle lui a inspiré de pensées et d'affections. L'art est salutaire dans la mesure exacte où il est propre à détacher les hommes d'eux-mêmes, où il les amène à s'oublier pour trouver leurs délices dans ce qui n'est pas eux, dans les œuvres de Dieu; il est funeste dans l'exacte mesure où il les pousse à concentrer leur attention sur eux-mêmes, à s'absorber dans les conceptions de leur propre cerveau, dans le culte de leurs propres volontés, dans l'accomplissement des projets de leur vanité personnelle. En d'autres termes, l'art est fécond en résultats de vie en tant que l'artiste peint ou sculpte parce qu'il a foi en la vérité de ce qu'il exprime et parce qu'il aime l'objet qu'il représente; il est fécond en résultats de mort en tant que l'artiste ne choisit et ne traite son sujet qu'en vue de faire parade de son talent et pour travailler à se faire admirer lui-même.

En définitive, le principe, le sentiment que M. Ruskin traduit par ces mots, l'*amour de la nature*, est comme un point incandescent d'où part un cône de lumière qui arrive à embraser tout son esprit. Il n'en sort rien moins qu'un plan général pour la rénovation et la transformation absolue de l'art; seulement c'est un plan qui n'a rien de systématique, qui n'est nulle part exprimé tout d'un bloc, qui n'est point un ensemble d'idées créées tout d'un coup et déduites d'une première décision, — rien n'est plus étranger à la nature anglaise de M. Ruskin que cette manière toute française de procéder : — c'est un plan au contraire qui ressemble à un *svod* plutôt qu'à un code, qui s'est formé peu à peu par la combinaison de mille idées parfaitement indépendantes à l'origine. On peut le résumer ainsi : l'art, tel que la renaissance l'a fait, est simplement une fabrication de produits qui ne visent qu'à causer une sensation agréable, qui n'ont de prix, comme les parfums, que par le plaisir momentané qu'ils procurent. Il faut au contraire que l'art devienne un instrument d'éducation, un effort constant pour enfanter des œuvres qui portent avec elles une signification sérieuse et une influence durable, qui aient une valeur par les connaissances, les pensées et les sentimens qu'elles engendrent dans l'esprit et dans l'âme des hommes. L'art appartient maintenant à la classe des romans et de toutes les séduisantes fictions où l'écrivain ne veut qu'amuser ses lecteurs et se faire honneur à lui-même. Il faut au contraire que l'art prenne rang à côté de l'histoire, de la science et de la morale, qu'il soit un langage employé par l'artiste pour communiquer à ses semblables les résultats où il est arrivé en s'appliquant à connaître la vérité, à rechercher les causes et les destinations des choses, à sentir ce qu'elles peuvent nous révéler sur la sagesse et la bonté du Créateur, qui les a faites belles pour notre joie, grandes et sublimes pour éveiller notre hommage. L'art enfin est quelque chose d'analogue à la politique et à l'égoïsme; c'est l'occupation d'un homme qui, loin de chercher à apprendre ce qu'il ignore, ne songe qu'à appliquer ses idées, à rêver d'après ses goûts comment les choses devraient être pour lui convenir, à calculer le moyen de produire avec ses couleurs tel effet qui fasse sentir à d'autres sa puissance ou obtienne leur approbation. — Il faut que l'artiste ait pour mobile le seul noble instinct de notre être, celui qui est en même temps le principe de tout amour, de tout dévouement et de tout progrès intellectuel, celui qui met sa joie à découvrir ce qui nous avait échappé, à rendre justice aux valeurs que nous n'avions pas appréciées, à faire aimer de tous ce que nous aimons, à glorifier ce que nous admirons. Il n'y a que ce mobile qui puisse assurer à l'art une éternelle jeunesse, donner à l'artiste la

puissance de créer des œuvres vivantes, des œuvres toujours neuves parce qu'elles seront l'incarnation de l'esprit toujours en progrès.

Quant à l'architecture, M. Ruskin demande d'abord que l'élément architectonique, qui ne peut pas contribuer à faire connaître et apprécier les œuvres de Dieu, ne soit plus que le serviteur de l'élément d'expression. Depuis la renaissance, la sculpture n'intervenait plus que pour aider à l'effet des masses et des proportions géométriques : il faut au contraire que l'architecte se propose une espèce d'effet qui dépende surtout des sculptures; il faut que l'ordonnance des masses et le style des détails purement géométriques soient combinés en vue de fournir des occasions de sculpture et de faire valoir les sujets sculptés. Une seconde thèse qui est un corollaire de celle-ci et que M. Ruskin a grandement à cœur, c'est que l'architecture et la sculpture ne devraient point être deux professions distinctes, et qu'entre elles il ne devrait pas y avoir plus de différence qu'entre la peinture monumentale et la peinture *mobilière*, le mot est de M. Ruskin. Comme au moyen âge et comme chez les Grecs, répète-t-il, il faut que le maître constructeur soit aussi le maître sculpteur de son œuvre, ou plutôt il faut que l'architecture, la science de bâtir et de disposer des lignes, devienne simplement une branche secondaire de l'art du sculpteur. Les Giotto et les Michel-Ange n'étaient pas de simples ordonnateurs de proportions, et la sculpture comme l'architecture n'ont fait que se dégrader en se désunissant : l'architecte est devenu un ingénieur et rien de plus; le sculpteur s'est laissé entraîner chaque jour davantage vers les statuettes et les grandes statues qui ne sont que de grands jouets.

Ce n'est pas tout. Cette question du renouvellement de l'art par la substitution de la sincérité à la vanité se relie intimement à une autre question plus grave peut-être, celle de la *liberté de l'ouvrier*. L'importance excessive que depuis la renaissance nous attachons au fini de l'exécution, à l'exactitude grammaticale, à la rhétorique du *beau* style, nous condamne à perdre tout ce qu'il existe de pensées, de sentimens au fond des esprits quelquefois bien doués, mais incapables de s'exprimer irréprochablement avec le ciseau. Elle nous a rendus comme ces beaux parleurs qui, à force de se préoccuper du bien-dire, ne peuvent plus obéir aux mouvemens de leur propre esprit, ni apprécier dans la conversation de l'homme simple ce qu'il peut montrer d'intelligence ou de cœur sous des formes incorrectes. Parmi les titres de gloire du gothique, M. Ruskin cite en première ligne sa rudesse; elle prouve que le maître constructeur laissait à chaque ouvrier la liberté de choisir dans une large mesure les fleurs ou les feuillages qu'il voulait représenter et de les traiter comme il les sentait lui-même. En renonçant ainsi au mérite secon-

daire de l'exécution, au mérite de la correction et de la manipulation, qui n'exigent que de la patience et du savoir, le gothique s'est assuré l'avantage bien plus précieux d'utiliser toutes les parcelles de génie inculte qui pouvaient se rencontrer chez l'ouvrier. Il a animé ses murailles d'une multitude de sculptures dont chacune respire une âme d'homme, dont chacune raconte, peu importe que ce soit en bégayant, comment un être intelligent a vu et conçu un objet, comment il a su le rendre sous l'influence d'une impression particulière. Au contraire, avec cette délicatesse dont nous sommes si fiers, avec notre crainte incessante de la critique et notre incessante prétention de rendre nos œuvres irréprochables et méritoires, nous avons gagné le poli en perdant la pensée, nous nous sommes voués à des ornemens qui, pour être de beaux produits de fabrique, ont cessé d'être des produits intellectuels. Pour ne citer qu'un des moindres résultats de notre beau dédain, nous avons enlevé à notre sculpture le bénéfice de la verve facile, des saillies joyeuses ou mordantes, de toute cette imagination populaire et de tout ce talent d'accentuer qui s'épanchent dans les illustrations et les caricatures de nos livres, comme ils s'épanchent aussi dans le langage des classes ouvrières.

En Grèce, comme en Égypte ou en Assyrie, remarque M. Ruskin, le maître constructeur imposait à ses ouvriers une obéissance d'esclave, — avec cette seule différence que le Grec, plus impatient de toute imperfection, rabaissait la qualité de sa décoration pour la mettre à la portée d'un esclave, ou, en d'autres termes, ne faisait exécuter par ses subordonnés que des ornemens symétriques susceptibles d'être parfaitement taillés sans le moindre acte d'intelligence, tandis que l'Assyrien ou l'Égyptien confiait au ciseau de ses ouvriers des figures d'hommes ou d'animaux en ayant soin toutefois de réduire ses dessins à des formules invariables et à demi enfantines. Dans le système gothique, autrement dit dans le système essentiellement chrétien, la servitude de l'ouvrier est complétement supprimée. « Pour les petites comme pour les grandes choses, le christianisme a reconnu la valeur individuelle de chaque âme; d'un autre côté, en même temps qu'il reconnaît cette valeur, il proclame aussi l'imperfection de chaque âme, en faisant consister pour elle toute dignité dans le sentiment de son indignité... A tout esprit qu'il appelle à son service, il adresse donc la même exhortation : Fais ce que tu peux, confesse franchement ce que tu ne peux pas; ne souffre jamais ni que ton effort soit amoindri et rabaissé par la crainte de l'insuccès, ni que ton aveu d'impuissance soit arrêté par la crainte de la honte. » Le point où veut en venir M. Ruskin, c'est qu'avec ce mélange de modestie et de noble ambition, avec cette disposition à laisser à l'ouvrier la liberté de l'erreur pour lui donner

la liberté de la pensée, le système gothique contribuait à faire des hommes au lieu de faire des machines.

La question grandit ainsi jusqu'à toucher à tous les intérêts moraux de l'individu et de la société, et elle s'étend, pour M. Ruskin, à presque toutes les branches de la fabrication. « Peu importe pour quel travail vous employez vos ouvriers : si vous exigez d'eux l'infaillibilité, si vous voulez que leurs doigts mesurent les degrés comme des dents d'engrenage et que leurs bras décrivent des cercles comme des compas, il faut que vous leur enleviez leur humanité ; il faut que, dix heures par jour, l'œil de l'âme soit cloué sur la pointe du doigt, et que toute son énergie se concentre dans les nerfs qui guident la main pour qu'elle ne dévie pas de son impassible précision. En d'autres termes, il faut que l'âme s'use littéralement comme la vue et qu'en définitive l'homme s'anéantisse, qu'il se réduise, pour ce qui est de son rôle intellectuel dans le monde, en un tas de limaille et de cendre, sans autre chance de salut que son cœur, qui ne peut pas se transformer en compas ou en dents d'engrenage, mais qui, les dix heures finies, se dilate dans les sentimens humains du foyer domestique. D'un autre côté, si vous voulez faire un homme du manœuvre, il perd tout de suite ce qui distingue la machine. A peine commence-t-il à penser, à imaginer, à faire n'importe quoi qui vaille la peine d'être fait, que vous voyez sortir tout ce qu'il renferme de rudesse, de sottise, d'incapacité, honte sur honte, échec sur échec, hésitation sur hésitation; mais aussi tout ce qu'il a en lui de majesté se dégage, et nous n'en connaissons la hauteur qu'en voyant les nuages qui s'y arrêtent. Que ces nuages soient sombres ou lumineux, derrière eux et en eux, c'est une transfiguration qui s'opère : ce qui n'était qu'une machine devient un homme. »

On a pu voir combien les idées sur l'art de M. Ruskin étaient intimement unies à ses idées religieuses. Évidemment cette alliance lui a facilité le succès. Il n'est point douteux que la foi de l'Angleterre n'ait grandement simplifié pour lui la tâche d'initier les esprits à une esthétique plus élevée que celle qui a cours depuis des siècles; il n'a eu en quelque sorte qu'à dire à ses lecteurs : Vous savez la distinction qu'on vous a appris à établir entre le judaïsme et le christianisme, entre le régime de la loi et de la grâce; eh bien! ce que je vous demande, c'est d'appliquer à l'architecture et à la peinture l'idée que vous vous faites de la nouvelle alliance, de mettre l'esprit qui vivifie à la place de la lettre qui tue. Cet avantage, à vrai dire, n'est pas sans entraîner plus d'un inconvénient. Toutefois on serait fort injuste si on prenait M. Ruskin pour un théologien qui se borne à décider sur les choses d'art d'après des convictions préalables sans rapport avec l'art. Ce n'est pas de ses croyances reli-

gieuses qu'il part, c'est plutôt à ses croyances religieuses qu'il cherche après coup à ramener des idées qui lui sont venues de mille côtés, et qui sont vraiment sorties de ses observations et de ses impressions. Ce qu'on peut lui reprocher, c'est que sa préoccupation théologique a parfois rendu ses formules trop systématiques et moins nettes, et que peut-être elle l'a encouragé à persister dans une conclusion générale trop absolue. Je fais allusion à son axiome fondamental, que le seul but, la seule valeur de l'art, c'est de nous faire connaître exactement la nature des réalités, axiome bien exclusif et qui rejetterait mille choses que M. Ruskin lui-même ne peut s'empêcher d'apprécier, axiome qui met d'un seul coup hors la loi toutes les créations, paroles ou tableaux, dont le mérite est de manifester la nature humaine, de révéler, comme les rêves d'amour du jeune homme, non pas ce que peut être la vie, mais ce que sont vraiment les besoins et les tendances de notre être.

Une autre remarque plus importante peut-être, — car elle s'applique aux chances d'avenir que présente le mouvement actuel de l'Angleterre, — c'est qu'en réalité les goûts et les instincts que M. Ruskin porte dans l'art ont une grande relation avec les tendances que la race anglo-saxonne a portées dans la religion. L'accusation qu'il lance à la renaissance d'avoir tué l'architecture par son servilisme, la répulsion qu'il éprouve pour la prostration du sentiment personnel devant l'autorité des procédés classiques, sont quelque chose de tout à fait semblable aux attaques dirigées par la réforme contre la doctrine catholique qui n'attribue qu'à l'église le don de connaître surnaturellement la vérité, qui en conséquence enjoint aux individus de faire abstraction de leur conscience et de leur intelligence pour adopter et pratiquer ce qui est prescrit par l'église comme le vrai et le bien. Quand il reproche aussi à la renaissance ses éternelles préoccupations du beau savoir-faire, quand il loue par opposition l'*humilité* gothique, qui, en empêchant l'artiste d'être sans cesse obsédé par l'idée fixe de rendre son exécution admirable, lui laissait la liberté d'écouter ses inspirations et de viser à un plus noble but, il n'est pas moins facile de reconnaître toute la psychologie et la morale protestantes : c'est bien la même pensée que la réforme a voulu exprimer quand elle a combattu les œuvres méritoires du catholicisme, quand elle leur a reproché de rabaisser la morale, d'apprendre aux hommes à n'agir que pour se faire valoir auprès du ciel, de les amener à ne rien concevoir, à ne se rien proposer de mieux qu'un bien-faire qui se trouve possible avec de mauvais sentimens.

Ce rapport intime entre les instincts religieux de l'Angleterre et les tendances qui s'y manifestent aujourd'hui dans le domaine de

l'art apparaît surtout dans les pages où M. Ruskin s'attaque à une autre conséquence de la renaissance, à la confiance exagérée que nous plaçons dans la science. « Toutes les connaissances d'anatomie, de perspective ou de géométrie, insiste-t-il, ne mettront jamais un homme à même de deviner comment une chose *doit* être et apparaître, quand il n'a pas vu de ses yeux comment elle était et comment elle apparaissait en réalité. On n'a pas assez compris la différence radicale qui existe entre les fonctions de l'artiste et du penseur, entre leurs facultés respectives. L'artiste n'est pas autre chose qu'un homme qui a reçu de Dieu le génie de voir et de sentir, comme de se rappeler les apparences et les impressions qu'elles lui ont causées. Sans rien savoir sur la constitution géologique des roches, d'un coup d'œil un voyant comme Turner en découvre plus sur la forme des montagnes que toutes les académies n'en sauront jamais. Sans avoir jamais tenu un scalpel, un fils de teinturier, un Tintoret, n'a qu'à laisser aller sa main pour révéler sur le jeu des muscles une multitude de vérités qui déjoueront éternellement tous les anatomistes de la terre. » De fait, tout ce qui peut être réduit en formule, tout ce qui peut s'enseigner et être appris à volonté par tout le monde est précisément ce qui n'a nulle valeur pour l'art. Le génie propre du peintre ne commence que là où l'artiste se montre capable de rendre sensible pour d'autres ce qui est indéfinissable et passager, ce qu'il ne pourrait pas lui-même expliquer par des paroles. Il devient peintre quand il réussit à traduire instinctivement l'expression qui tient à des finesses de lignes inappréciables pour la raison, le mouvement vivant des muscles qui ne se laisse pas mesurer au compas, le je ne sais quoi qui est le prestige de la grâce ou de la majesté. En somme, la mission de l'artiste est de rendre un témoignage de témoin oculaire, et s'il ne peut pas dire : *Veni, vidi*, il ne pourra jamais dire : *Vici*. Il est impossible de transmettre à un homme le résultat des facultés de son voisin, impossible de parvenir, par une substitution du génie d'autrui, à le rendre capable de produire de belles œuvres sans qu'il ait lui-même du génie. « La grandeur en fait d'art ne peut ni être acquise ni enseignée : elle est simplement *l'expression de l'âme d'un homme que Dieu même a fait grand.* »

Ceci me semble admirablement poser cette vieille querelle du nord et du midi dont je parlais en commençant. On a dit que l'homme du midi était relativement crédule, indolent, enclin à l'habileté. Cela est vrai, mais cela n'entre pas assez au fond de la vérité. On a dit encore, et c'est M. Ruskin qui l'exprime ainsi, que l'homme du nord était plus indomptable, plus porté à opposer son sentiment personnel à la tradition, et son acte ou sa volonté à la destinée.

Cela est vrai encore, mais prête à une fausse interprétation. A mon sens, l'instinct primaire d'où découlent presque toutes les différences qui ont marqué la destinée et qui distinguent le caractère des races actuelles du midi, c'est une irrésistible répugnance à reconnaître un impossible; elles ont toujours été disposées à croire sans mesure aux miracles de l'éducation, à expliquer toute supériorité individuelle par le seul effet d'un savoir acquis que tous pouvaient également acquérir. Avec je ne sais quel mélange de volupté et d'indolence, l'homme du midi a reculé devant les vérités pénibles : il n'a pas voulu s'avouer les limites de ce qui était laissé à sa volonté, et il a préféré s'abandonner aux idées les plus agréables. Il s'est accordé le plaisir d'espérer tout ce qu'il pouvait désirer, de penser qu'il n'avait point à compter avec les aptitudes ou les incapacités de naissance; il s'est laissé aller à la douce persuasion qu'avec de l'adresse on pouvait tricher Dieu et la nature, qu'il suffisait pour cela de connaître les bons tours. Aussi n'a-t-il employé ses facultés qu'à découvrir ces habiles recettes qui pouvaient enseigner à tous l'art d'écrire des *Iliades* sans être un Homère, de raisonner sans avoir l'esprit logique, d'être un grand homme dans ses actes, quoiqu'on fût né sans intelligence, l'art magique, en un mot, de faire pousser sur les buissons tous les fruits qu'on pouvait désirer, de produire les effets sans avoir besoin des causes, de rendre les individus et les peuples capables d'obtenir les bons résultats, capables même d'avoir toutes les vertus pratiques, sans qu'ils fussent tenus d'acquérir d'abord aucune faculté ni de renoncer au droit de garder leurs mauvais penchans. Si je ne me trompe, c'est bien cette incapacité ou cette répugnance à voir comment la volonté humaine n'était pas souveraine qui a rendu le midi si crédule à l'égard des grammaires, des traités de poésie, des arts d'aimer, de se sauver et de gouverner; c'est bien là aussi ce qui l'a rendu si docile et si patient pour subir pendant des siècles les trois unités de la tragédie, les habiles régimes de gouvernemens, les despotismes académiques, théocratiques, politiques et classiques; il avait beau être la victime de toutes ces ingénieuses tactiques, elles le prenaient par son faible, en se donnant comme le dernier mot du savoir-faire. Cet esclavage d'ailleurs était inévitable; tant que l'on a foi au savoir-faire, tant que l'on cherche les combinaisons qui peuvent conduire également tous les hommes, quelles que soient leurs aptitudes ou leurs inepties, à produire de beaux tableaux, de beaux poèmes, de beaux effets de tout genre, on ne peut absolument que prendre un seul et unique parti : on est réduit à organiser une autorité qui enlève aux esprits la direction d'eux-mêmes, qui, pour assurer à tous l'avantage de créer les œuvres

de mérite dont ils n'ont pas le sentiment, impose à tous l'obligation de ne jamais écouter leurs propres sentimens.

Ce qui peut se mêler d'erreurs ou d'exagérations aux idées de M. Ruskin, je me suis peu arrêté à le discuter. Il m'a semblé plus utile de chercher à faire comprendre ce qu'étaient ces idées : elles ont beaucoup plus de nouveauté pour la France que n'en pourraient avoir toutes mes propres objections. D'ailleurs c'est surtout à l'égard de la peinture que M. Ruskin arrive à des conclusions qui manifestent clairement ce que je crois faux et dangereux dans sa propagande, et comme il doit bientôt publier le cinquième et dernier volume de son grand ouvrage sur les *Peintres modernes*, il vaut mieux attendre qu'il ait dit son dernier mot pour tenter de le juger. C'est assez de faire observer pour le moment combien la préoccupation de la signification ou, si l'on aime mieux, de la pensée prédomine chez lui sur le souci de l'effet, de l'impression que l'œuvre peut causer, et comment cette prédominance excessive de l'intelligence tend à fausser ses jugemens ou du moins à les rendre exclusifs par suite de la trop petite part qu'il fait à l'élément plastique. Il en est un peu de cela comme de l'amour : il est bon que l'estime, le respect, la sympathie intellectuelle viennent s'y joindre, et tant qu'ils ne prennent pas trop le dessus, ils ne font que lui donner plus de puissance pour pénétrer et enivrer l'âme; mais s'ils viennent à l'emporter outre mesure, adieu l'ivresse, adieu la plus merveilleuse poésie de la vie! De même on peut dire : Adieu la magie de l'art, adieu les émotions qu'il peut seul causer, s'il veut trop jouer le rôle de la science, de la poésie, de la morale, si, pour satisfaire davantage les facultés qui sont le propre du penseur, du poète, de l'homme qui n'est point artiste, il songe trop peu à satisfaire les instincts plastiques qui distinguent le peintre et le sculpteur, les facultés particulières qui entrent plus ou moins dans l'organisation de tout homme, mais qui n'ont rien de commun avec son intelligence, son sens moral, son imagination poétique! J'aurais grand'peur que M. Ruskin, à force de vouloir élever l'art, n'ait méconnu les limites du domaine spécial que l'art embrasse, et que son influence ne soit de nature à exciter chez les artistes des prétentions qui les entraîneraient à sortir de ce domaine; j'aurais peur enfin que malgré son sentiment plastique très prononcé, et tout en rendant de très grands services à la cause de l'architecture et de la peinture, il n'ait eu le tort de se faire à plus d'un égard l'avocat de la prétention usurpatrice que les penseurs ont toujours eue de dicter la loi aux artistes.

J. MILSAND.

LES SALAIRES

ET

LES MACHINES AGRICOLES

A PROPOS DE L'EXPOSITION DE 1860.

Jamais les expositions d'instrumens agricoles n'avaient offert un aussi grand intérêt d'opportunité que de nos jours. Tout le monde s'inquiète du manque de bras dans nos campagnes. Les fermiers, les propriétaires, les comices, les chambres d'agriculture, les conseils-généraux font entendre à ce sujet un concert unanime de doléances. Comment donc mieux répondre à ces justes plaintes qu'en offrant au public le spectacle des efforts que fait l'industrie humaine pour multiplier et perfectionner les machines destinées à suppléer au déficit des bras? Peut-être d'ailleurs le travail agricole ainsi modifié, et retrouvant des conditions de prospérité sérieuses, rappellera-t-il vers les champs quelques-uns de ceux qui, ouvriers et propriétaires, s'en éloignent aujourd'hui. Pour le moment, il est un fait certain : c'est que le mal est de plus en plus grave. La situation de l'agriculture en 1859 a été plus pénible qu'en 1858, et la récolte de 1860 ne peut être préservée de la crise qui nous menace que par l'emploi sauveur des machines nouvelles. Telle est, quoi qu'en puissent dire des esprits enclins à l'optimisme par position ou par nature, l'exacte vérité. Il y a danger en la demeure : danger pour l'avenir de notre agriculture, parce que ses justes intérêts sont en souffrance; danger pour la richesse nationale, parce que les fortunes subites, factices et éphémères, qui se font quelquefois ailleurs, mais qui ne s'enlèvent pas aussi vite dans les champs, excitent

presque partout un engouement fébrile; danger pour nos mœurs et pour notre puissance, parce que c'est au village que se forment les robustes soldats, et dans les agglomérations urbaines que germe l'émeute et que fermente le vice.

C'est Louis XIV qui, avec le faste de sa cour et l'influence de son règne, a commencé à tuer en France le goût de la vie rurale; or je ne sache pas que les dernières années de ce prince et les années qui l'ont suivi aient été heureuses. Malheur à notre vieillesse, malheur à nos fils, si nous marchons dans la même voie! Nous devons donc tous seconder de tous nos efforts les saines tentatives que fait ou que fera le gouvernement pour développer le goût de l'agriculture et venir en aide à nos cultivateurs. Nous devons tous combattre de toutes nos forces les tendances contraires qui pourraient se produire.

Quelles sont les lois qui régissent le taux du salaire? Quel est le rôle joué par les machines relativement au travail, au salaire et à la propriété? Quelles sont les conditions générales et les moteurs possibles de la machinerie agricole? Quelle est enfin, dans les mille détails de l'industrie de la terre, l'intervention actuelle des machines? Voilà les sujets de méditation que le concours agricole de 1860 propose à notre esprit. Abordons-les rapidement, mais nettement, car cette étude nous fixera sur la ligne de conduite que nous devons suivre.

I.

Le taux des salaires obéit, est-il besoin de le rappeler? à cette loi générale qui veut que le prix de toute chose se règle sur l'offre et la demande. C'est par suite d'une grande disproportion entre les bras qui s'offrent et le capital qui les demande que le prix de la main-d'œuvre s'est élevé si haut dans les parties nouvellement défrichées de l'Amérique du Nord, alors que restait si bas le prix des denrées agricoles nécessaires à la vie. Au contraire, dans les régions depuis longtemps habitées, où l'on ne connaît que l'industrie de la terre, le taux des salaires reste bas, parce que les hommes s'y sont multipliés sans que rien fasse concurrence aux propriétaires ou aux exploitans du sol; mais, aussitôt que des manufactures s'établissent dans le pays et viennent solliciter les bras pour leurs nombreux travaux, le taux du salaire augmente, parce qu'il y a pour la même population accroissement dans la demande; puis, quand ces manufactures prospèrent, le salaire devient plus fort encore, parce qu'il faut plus de temps pour introduire ou élever de nouveaux travailleurs qu'il n'en faut ordinairement aux manufacturiers pour multiplier leurs ressources et leurs besoins en réalisant de nouveaux progrès.

L'émigration partielle de la classe ouvrière peut donc avoir la même hausse pour résultat, puisque, par rapport à la demande qui continue à en être faite, elle diminue le nombre de bras qui sont restés et qui peuvent s'offrir.

En France, où l'agriculture n'est pas assez une industrie selon le sens vrai de ce mot, où l'achat intempestif des propriétés absorbe improductivement des capitaux nombreux qui, consacrés à de sages travaux d'exploitation, profiteraient beaucoup plus; en France, où le goût de la vie rurale est devenu si rare chez les hommes instruits et chez les familles aisées, le prix de la main-d'œuvre agricole devait s'élever moins vite que dans d'autres pays, mieux favorisés sous ce rapport par leurs mœurs et leurs institutions. Néanmoins, pour nous également, cette progression s'est maintenue constante. Elle suivit d'abord une marche lente jusqu'au jour où la hausse du salaire dans les villes, rapidement développée par diverses causes, dont la moins active n'est certainement pas la découverte des nouvelles mines d'or, vint entraîner comme conséquence inévitable une même hausse dans les campagnes. A peine dessiné quand celles-ci sortirent enfin des graves embarras que la révolution de 1848 et les désordres des années suivantes leur avaient créés, le mouvement est bientôt devenu tellement brusque, tellement considérable, qu'il justifierait les plus vives alarmes, s'il devait garder quelque temps encore des allures aussi étranges (1).

L'émigration vers les villes, le développement des grands travaux publics ont singulièrement aidé aussi à l'élévation des salaires de nos ouvriers ruraux. Or ces salaires, ne l'oublions point, parce que l'expérience est là pour nous en instruire, ne redescendront pas à des taux inférieurs. Un tel état de choses est, comme tout ce que font les hommes, bon en même temps que mauvais, suivant l'aspect sous lequel on l'examine. Le bon côté, c'est l'amélioration des ressources et du sort des classes ouvrières, c'est-à-dire des classes

(1) Il est des contrées où, dans ces trois dernières années, le prix de la très courte journée d'hiver de nos simples manouvriers s'est élevé de 1 franc 25 cent. à 2 francs. Qui peut dire quels prix atteindront les salaires aux moissons de 1860? On ne peut poser une pareille question sans se rappeler que les ouvriers qui gagnent les plus fortes journées sont souvent les plus capricieux, les moins soumis, et que, comme l'argent gagné au jeu, l'argent gagné trop vite, lors même qu'il provient d'une source honnête, a fréquemment une fâcheuse tendance à se dépenser également vite et d'une façon improductive. Or, sans craindre jamais pour nos ouvriers ruraux tous les désordres et toute l'imprévoyance qu'on reproche à beaucoup d'ouvriers des villes, il n'y a cependant pas lieu d'être entièrement rassuré sur l'action que cette hausse si brusque du salaire doit produire au point de vue moral. Les cabarets, que l'administration a presque partout depuis longtemps la faiblesse et le tort grave de laisser se multiplier plus qu'il n'est nécessaire, deviennent trop nombreux, et leur pernicieuse influence se fait de plus en plus sentir dans les campagnes.

les plus nombreuses et par conséquent les plus intéressantes. Le mauvais côté, c'est qu'il a été imposé à l'agriculture d'une façon trop brusque, trop subite, et que ce mouvement ascensionnel a malheureusement été plus rapide dans les dernières années qui viennent de s'écouler, alors précisément que le trop bas prix des grains maintenait dans la gêne la plupart de nos exploitans du sol. Il a donc fallu se résoudre, presque en un seul jour, à payer plus cher la main-d'œuvre et à vendre moins cher les produits; en un mot, l'agriculture a souffert et souffre encore, ce qui constitue déjà un mal fort regrettable.

Du reste le mal n'est pas tout entier dans cette circonstance. Par suite d'un autre reflet des villes sur les campagnes, nous en sommes venus, pauvres agriculteurs, à nous trouver, comme quelquefois les manufacturiers, en présence de véritables coalitions. La plupart de nos travaux, et c'est peut-être le côté le plus fâcheux de la profession agricole, ne peuvent être remis. Sous peine de pertes énormes, il faut accomplir rapidement ceux qu'indiquent la saison, l'état du ciel, la maturité des récoltes. Or, en présence et sous le coup de cette nécessité absolue, comment se refuser aux exigences qu'imposent alors des hommes qui peuvent attendre plusieurs jours, qui ont au cabaret du village compté leur nombre sans cesse moindre, calculé le besoin qu'on a d'eux, et bientôt compris qu'ils pouvaient abuser de cet avantage pour se faire payer un salaire en disproportion avec les justes profits du maître?

Il n'est pas d'industrie qui domine moins ses ouvriers que celle de la terre. L'agriculteur ne peut pas déplacer son capital ou son outillage et répondre à la coalition par un changement de domicile. L'agriculteur ne peut pas, comme le propriétaire d'une fabrique, caserner tous ses agens sous ses yeux, et les surveiller ou faire surveiller tout le jour. Les travaux à faire sont trop épars et trop variés pour que cette surveillance soit continue. Je sais qu'avec le travail à la tâche quand il est applicable, et avec un assolement judicieux quand on a su le choisir et l'organiser, plusieurs de ces ennuis sont diminués, mais ils ne peuvent jamais être entièrement évités.

Rêve-t-on, comme ressource radicale, la suppression entière de la main-d'œuvre par la conversion en prairies et en pâturages des terres labourées, et la substitution des bêtes de rente aux hommes employés jusqu'à ce jour? La campagne de Rome, l'Écosse ont ainsi procédé depuis longtemps, et avec avantage pour les propriétaires du sol, quoique ce changement y ait été opéré sous l'empire d'autres circonstances; mais toutes les situations et tous les terrains ne se prêtent pas également bien à un pareil mode de culture. Il reste donc, — c'est le but à poursuivre énergiquement avec l'amélioration de la terre par le drainage, le marnage et les engrais, — il reste l'ex-

ploitation rurale à l'aide d'un personnel restreint constamment attaché à la ferme, et le remplacement par les machines de toute main-d'œuvre qui se prête à une semblable substitution.

Ce but peut-il être complétement atteint, de telle sorte que nous n'ayons plus jamais besoin d'ouvriers de passage? On aurait tort de le croire; mais si l'agriculteur, moins heureux sous ce rapport que le manufacturier, ne peut pas demander à la mécanique un concours entier et constant, il peut du moins être puissamment aidé par elle dans une foule de travaux, et même dans les momens les plus difficiles, la récolte des foins et la récolte des grains. Chaque progrès dans ce sens sera un bienfait public, et les perfectionnemens déjà obtenus, que nous a fait voir l'exhibition de 1860, sont un gage sérieux des perfectionnemens à obtenir encore.

La France n'avait fourni au concours agricole universel de 1856 que 1,460 machines, instrumens ou lots d'outils. Cette fois le nombre des exposans s'est accru de 414 (394 en 1856, 808 en 1860), et le nombre des lots s'est élevé au chiffre de 3,902. En pareille matière cependant le nombre peut-il être invoqué comme un progrès, et la qualité ne doit-elle pas figurer seule en ligne de compte? J'estime que la qualité et la quantité sont deux choses dont il faut se féliciter. En effet, la quantité est une preuve évidente que la machinerie agricole excite davantage les esprits, occupe un plus grand nombre de constructeurs, et, mieux appréciée qu'autrefois, trouve chez nos cultivateurs un placement plus facile. Le prix des instrumens perfectionnés a suivi, depuis quelques années, une marche qui en confirme le plus grand débit. Des industries spéciales se sont proposé de réunir sous le même toit tous les engins que construisent nos divers fabricans, et le développement pris par ces *maisons de commission* ne peut provenir que de l'importance des demandes qui leur sont journellement faites. Donc, à ce point de vue, la quantité est déjà un progrès que nous sommes heureux d'avoir à constater.

La qualité en est un autre non moins important, puisqu'elle multiplie par sa propre valeur la valeur du premier progrès, et que l'utilité d'une machine peut toujours se mesurer à la somme de services qu'elle rend. Quelle différence entre le matériel agricole qui garnit nos fermes modernes, je ne dis pas nos fermes-écoles, pas même nos grandes fermes, mais nos fermes ordinaires, et les incommodes outils dont se servait, il y a peu d'années, le laboureur! Les hommes qui ont étudié cette question le savent, et les visiteurs de l'exposition n'ont pas dû tarder à le comprendre. Au premier pas fait sous les vastes hangars que remplissaient les divers instrumens de notre agriculture, on admirait ce progrès, et l'esprit aussitôt se complaisait à voir le cultivateur d'aujourd'hui dirigeant sans fatigue et la tête haute les attelages et la vapeur qui travaillent pour faire,

sans grande dépense de force humaine, ce que le malheureux paysan n'obtenait autrefois qu'au prix de pénibles efforts, en mêlant ses sueurs aux sueurs de ses bœufs.

Inventer ou modifier une machine, c'est-à-dire combiner des moyens mécaniques de produire un résultat cherché, n'est pas chose difficile. Il n'y a toutefois d'utile, de pratique que la machine qui produit ce résultat économiquement, et pour la construction de laquelle on a employé des matières de bonne qualité, si bien assemblées que le jeu des *organes* soit doux et que l'usure soit lente. Il serait inexact de qualifier de sage tout ce qu'on a vu exposé au concours de 1860 : on rencontre en effet dans toute exposition un certain nombre de nouveautés dont l'importance, grande aux yeux de l'inventeur, est jugée par le public d'une manière différente. Néanmoins nous avons la satisfaction de reconnaître que les progrès réalisés par la plupart de nos constructeurs permettent aujourd'hui de faire en France des machines agricoles assez bien construites pour lutter sans désavantage aucun, comme action et solidité, contre les machines anglaises les plus compliquées. Restent seules les questions de bon marché des matières premières et de fabrication sur une grande échelle, c'est-à-dire les questions de liberté commerciale et d'organisation industrielle : ce que nous avons aussi obtenu depuis quelque temps sous ce double rapport prouve d'avance que l'avenir les résoudra conformément à la justice et aux vrais intérêts du pays.

Nos expositions et nos grands concours, dont le premier remonte à 1850, ont puissamment contribué à la diffusion des instrumens perfectionnés. Ce progrès a été favorisé encore par les concours régionaux et les fêtes de nos pauvres comices, dont l'éclat est plus modeste, mais dont l'utilité n'est pas moindre, parce qu'ils mettent le bon exemple à la portée d'une masse de cultivateurs qui n'iraient jamais le chercher loin. Matthieu de Dombasle, ce grand agronome dont on ne parle plus assez, serait surpris non moins qu'heureux, si, revenant au monde, il trouvait appliqués chez nos simples charrons de village les meilleurs procédés de la fabrication. Qu'on ne s'exagère pas toutefois la portée de ce mouvement. On a fini par inventer pour l'industrie manufacturière des machines à tricoter et à sculpter; finira-t-on par combiner pour l'industrie de la terre des machines qui remplaceront avec avantage en toute occasion la main des hommes? Évidemment non. Certains travaux des champs ne se prêtent pas à l'application des machines. On peut faire mécaniquement un lien de paille, mais on ne peut pas engerber mécaniquement dans ce lien les épis de blé qu'a fait tomber le moissonneur; on peut semer mécaniquement des féveroles, on ne peut pas les écimer mécaniquement. Plusieurs travaux s'ac-

complissent trop rarement; les uns coûtent trop peu de main-d'œuvre, les autres encore ne sont pas exécutés de même dans toutes les circonstances ou dans tous les terrains. On doit d'ailleurs, pour bénéficier réellement d'une machine, l'appliquer à des travaux d'une notable importance: il est plus économique de battre au fléau une récolte de mille gerbes que d'acheter une batteuse. Il y a donc tantôt diverses opérations, tantôt diverses conditions qui ne se prêtent pas également, ou même qui se refusent entièrement à l'emploi des machines.

Tant mieux, penseront quelques esprits animés de bonnes intentions plutôt qu'éclairés de grandes lumières; il n'y a déjà que trop de machines dans le monde, car elles suppriment les hommes, puisqu'elles rendent leur travail inutile. En ce qui concerne l'agriculture, on peut dire que ce reproche n'est pas applicable, si tant est qu'il soit fondé quelque part. Ce sont les bras qui nous manquent, ce n'est pas le travail qui manque aux bras de nos ouvriers; mais on ne saurait admettre, sous aucun rapport, que les perfectionnemens de la mécanique aient sur le sort des classes laborieuses l'influence funeste dont se plaignent plusieurs personnes. Les machines constituent pour les faibles et les pauvres un véritable affranchissement : elles sont aux peuples modernes ce que les esclaves étaient aux peuples antiques; elles augmentent la puissance de l'homme, qui, au lieu de rester une force brute, devient, grâce à elles, le guide d'une force travaillant au profit de la société tout entière, au profit du maître, au profit de l'ouvrier même sous la main duquel agit la machine. Le développement de ces utiles engins marche de pair avec celui de la civilisation; il n'est donc ni possible ni souhaitable d'en arrêter le cours (1).

Il ne faut pas d'ailleurs s'exagérer le rôle et les services de certains appareils agricoles. L'introduction de ces appareils dans toutes les grandes fermes devient indispensable, et cependant l'emploi en mainte occasion n'en est pas beaucoup plus économique que le tra-

(1) S'il fallait adresser à la mécanique quelques reproches, ce n'est pas de remplacer en partie les bras trop rares de nos journaliers ruraux qu'il conviendrait de l'accuser; mais il y aurait à déplorer que fatalement, du moins en ce qui concerne l'exploitation des champs, les machines tendent à diminuer le travail à la tâche et le travail des femmes. La femme est trop faible pour diriger ou pour suivre dans leur actif mouvement nos instrumens agricoles, et ceux-ci, qui doivent le plus souvent appartenir au maître du domaine et être mis en œuvre par ses attelages, ne se prêtent guère à l'intervention des ouvriers tâcherons. Cette dernière plainte est la plus grave, car le travail à la tâche est toujours plus moral que le travail à la journée, tandis que la femme saura bientôt retrouver dans l'intérieur de son ménage, dans son petit jardin, dans quelques travaux étrangers, un emploi utile et des ressources notables. C'est ainsi que dans l'Orne les femmes s'occupent, pour le compte des fabricans de Paris, à la couture des gants de peaux; dans la Haute-Loire, elles font de la dentelle; ailleurs c'est la broderie, etc., qui les occupe ou pourrait les occuper.

vail à la main, quand ce dernier peut être confié à des tâcherons assez nombreux pour l'accomplir dans le court espace de temps dont on dispose et assez modérés pour se contenter d'un salaire raisonnable; mais en pareille matière on ne doit pas oublier que le premier devoir du cultivateur, c'est de ne jamais compter sur la durée du beau temps, de ne compter guère plus sur la constance ou la sagesse de ses ouvriers. Marcher vite et très vite pour ses semailles et surtout pour ses récoltes, utiliser ses laboureurs et ses chevaux à la transformation des récoltes en produits vendables, alors que la terre, durcie par les gelées, couverte par les neiges, ou délayée par les pluies, ne se prête qu'à bien peu de travaux extérieurs, telle doit être la principale préoccupation du général pacifique qui, sous le nom de fermier, lutte contre la nature en déployant dans la conduite de ses hommes, de ses animaux et de ses instrumens, plus de stratégie qu'on ne le suppose. Aussi, dès qu'une machine donne un résultat quelconque au même prix que la force humaine (en tenant compte des constructions, réparations et amortissement qu'elle nécessite), je n'hésite pas à conseiller la machine. On la trouve quand on en a besoin, et elle est plus docile.

L'importance des bénéfices que la mécanique permet de réaliser s'accroît, on le comprend, avec l'importance de la ferme exploitée. C'est donc aux grands cultivateurs surtout que l'habile emploi du capital, avancé sous forme d'engrais, de drainage, de marnage, de bestiaux et de machines, devient indispensable. S'ils imitaient les modestes procédés des paysans auxquels suffisent les bras de leur famille et l'aide d'un ou deux domestiques, ils n'obtiendraient ni plus abondamment ni plus économiquement les produits qu'on demande à la terre. Or, les charges des uns étant beaucoup plus considérables que celles des autres, et leurs ouvriers étant en général plus enclins à les servir moins consciencieusement, les grands cultivateurs ne doivent jamais hésiter à se procurer tous les auxiliaires mécaniques qui peuvent remplacer ou diminuer l'emploi des hommes. Et cela nous explique pourquoi la plupart des machines perfectionnées nous sont venues des pays de grande culture, tels que l'Angleterre, ou des pays mal peuplés, comme certains états de l'Amérique du Nord.

Cependant ces utiles engins ne peuvent pas être partout servilement copiés ou imprudemment introduits. La différence des sols et des conditions culturales nécessite dans la force et la structure des instrumens de sensibles différences. Le fer, ce métal dont la consommation mesure mieux que l'abondance de l'or la vraie richesse des peuples, le fer est plus solide que le bois; mais le bois est plus facile à remplacer, et coûte moins cher dans une foule de cantons.

Ainsi la puissance, le mode d'action d'une machine, tout, jusqu'à la matière qui sert à la fabriquer, doit être pris en sérieuse considération, afin que chacun conforme bien ses achats aux besoins réels de sa position particulière. Le choix judicieux des instrumens agricoles dépend donc, comme le choix judicieux des ouvriers, des assolemens et des animaux, de cette native rectitude d'esprit qui facilite singulièrement tout succès. On peut apprécier la valeur d'une ferme d'après plusieurs signes : le soin des fumiers, la tenue des bestiaux, la disposition des bâtimens, permettent de juger par avance dans la cour de l'exploitation, et sans visiter les champs, quel est le mérite du chef. Un simple coup d'œil sur la machinerie fournira le même renseignement avec un égal degré de certitude. Là où vous ne verrez que d'incommodes et mauvais outils, soyez certain que vous ne trouverez ni assez de fourrages, ni assez de bestiaux, ni assez de fumiers pour assurer de bonnes récoltes. Là où vous rencontrerez des collections entières d'instrumens de toute sorte, des engins élégamment disposés, datant tous du plus récent concours, soyez convaincu que vous avez affaire à un esprit peu pratique, vaniteux et superficiel. Le paysan routinier n'a pas de machines, ou n'en a que de défectueuses; l'agriculteur *gants-jaunes*, si je puis m'exprimer ainsi, en a trop, et n'a pas souvent les plus économiques.

Étant compris quels instrumens on doit acheter, et combien on doit préférer ceux dont la force et la simplicité s'accommodent mieux des allures un peu grossières de nos paysans, il reste encore à vaincre une difficulté que je ne veux pas taire : la malveillance stupide qu'éprouvent souvent nos ouvriers ruraux pour les instrumens qu'ils ne connaissent point, et dont ils redoutent la réussite. Il faut, quand on se trouve ainsi contrarié par une opposition coupable, prendre bravement et énergiquement son parti, c'est-à-dire surveiller soi-même pendant longtemps l'emploi des machines nouvelles, stimuler l'amour-propre des ouvriers, leur faire voir qu'on apprécie bien les causes des premiers accidens qui se produisent, puis, si ces causes persistent par suite d'une hostilité continue, ne pas hésiter à renvoyer l'homme qui se refuse à obéir. Ni l'absentéisme, ni l'ignorance, ni la faiblesse ne permettent en semblables circonstances d'espérer le succès, et l'obligation où se trouveront certains propriétaires de diriger plus personnellement qu'autrefois les travaux nécessaires pour améliorer leurs domaines ne sera peut-être pas un des moindres services que nous rendront les machines agricoles. Le goût des occupations rurales, qui depuis une dizaine d'années augmente notablement déjà, devrait alors aux machines une popularité plus grande encore.

D'autres résultats doivent naître aussi des progrès de la mécani-

que agricole. L'un sera la création dans les campagnes de nouveaux industriels allant de ferme en ferme louer aux petits exploitans le travail de machines trop puissantes pour être achetées par ces derniers. C'est ainsi qu'à Niort, en 1859, un entrepreneur bien avisé a préparé pour le public, moyennant la faible rétribution de 30 centimes par hectolitre, et en réalisant de la sorte un beau bénéfice, les blés de semence dont on s'est servi. Cet homme louait l'usage de son trieur tout comme un cocher loue l'usage de sa voiture. C'est encore ainsi que certains entrepreneurs promènent leurs locomobiles dans les diverses granges de plusieurs départemens, et y opèrent à prix débattu le battage des récoltes. Cette extension dans la vie rurale du principe fécond connu sous le nom de *division du travail* ne peut, en agriculture comme en industrie, que produire les meilleures conséquences.

Mais, et ici je deviens moins affirmatif, les progrès de la machinerie ne finiront-ils point par avoir quelque influence sur l'étendue, sinon des propriétés, au moins des cultures? Notre code civil, conforme au génie de notre race et à la justice absolue, tend à singulièrement activer, par sa loi des successions, la division du sol. Cette division parcellaire, cet émiettage dont on se plaint parfois trop, est plus apparent que sérieux, parce que beaucoup des parcelles signalées appartiennent aux mêmes propriétaires. Cependant nous voyons disparaître plus de grandes fortunes territoriales que nous n'en voyons se former. Quoi qu'il en soit, il ne faut pas confondre grande propriété et grande culture. Ce sont deux choses très différentes, puisque nous rencontrons tous les jours de grandes propriétés qui sont divisées en une foule de petites fermes, et de grandes cultures qui sont concentrées entre les mains d'un seul agriculteur, lequel loue ses diverses pièces de terre à plusieurs propriétaires. En France, la moyenne et la grande propriété ne paraissent produire tout le bien qu'on est en droit d'en attendre que lorsqu'elles se trouvent entourées par la petite propriété, et la préférence semble devoir être accordée à la petite et à la moyenne. En ce qui concerne la culture, les conditions ne sont pas entièrement les mêmes. Les grandes et les moyennes fermes, avec un simple jardinage autour des maisons qu'habitent les ouvriers ruraux occupés sur les exploitations voisines, présentent sans doute la plus heureuse combinaison possible, et le développement de la machinerie agricole ne peut que contribuer à la diminution de la petite culture. On voit à combien de titres le rôle des machines doit préoccuper l'économiste; essayons maintenant de montrer, d'après les résultats du concours de 1860, quels services variés en peut attendre le cultivateur.

II.

Les instrumens qui, en agriculture et dans tout autre travail, utilisent au profit de l'homme certaines forces naturelles peuvent être classés en deux grandes catégories : les outils et les machines.

Les outils sont des instrumens simples, comme la bêche, la fourche, la faux, assez fréquemment employés pour que tout le monde les connaisse et les apprécie.

Les machines sont des instrumens compliqués : tels sont les batteuses, les faucheuses, les tarares, la charrue elle-même. Ce sont les seuls qui méritent notre attention. Nous ne dirons cependant rien des machines diverses qui servent à transformer les récoltes obtenues dans les champs en produits commerciaux autres que ceux qui *nécessairement* doivent être préparés par le cultivateur lui-même (1). Il ne peut être en effet question dans cette étude que des engins qu'emploie dans son industrie le cultivateur proprement dit. Quels que soient ces engins, il faut les mettre en action, en mouvement. Quel moteur convient-il d'appliquer pour atteindre ce but? Telle est la première question que l'on doit se poser.

Il est bien facile de comprendre que, la puissance musculaire de l'homme étant très limitée, l'homme ne doit être utilisé comme force motrice que sur des instrumens dont l'action est obtenue sans grande fatigue. C'est ainsi que pour séparer les blés à semer des graines de qualité inférieure ou des graines étrangères, pour faire le beurre, etc., il y a souvent avantage, même dans des fermes moyennes, à opérer avec les bras de l'homme; mais, dès que les travaux prennent en durée ou en intensité un développement considérable, il est ordinairement plus économique de procéder avec l'aide d'un autre moteur.

Les forces vivantes dont le cultivateur dispose sont les animaux (chevaux, jumens, mulets, ânes, bœufs et même vaches) dont il préfère l'entretien, et qu'il possède dans son écurie ou dans son étable ; les forces non vivantes auxquelles on peut avoir recours sont le vent, l'eau ou la vapeur, en attendant que les gaz et l'électricité viennent augmenter le nombre des esclaves inanimés que l'homme a su s'assujettir.

Les agens inanimés, à cause de la complication, du poids et du volume des organes destinés, dans l'état actuel des choses, à accumuler la force et à transmettre le mouvement, sont en général réservés pour les travaux d'intérieur. Outre le prix d'achat, souvent

(1) Nous croyons en effet que le cultivateur doit autant que possible rester cultivateur, et ne devenir industriel (dans le sens vulgairement admis de ce mot) que fort exceptionnellement.

considérable, ils exigent des constructions spéciales et coûteuses, et, sinon la constante surveillance d'un mécanicien, au moins de délicates et fréquentes réparations. Aussi le nombre d'exploitations auxquelles convient ce surcroît de forces, — je dis surcroît parce qu'il n'est pas de ferme qui puisse se passer de moteurs animés, bœufs ou chevaux, — est-il rare en France, plus rare qu'en Angleterre. Nos cultivateurs travaillent ordinairement sur de trop petites étendues et avec des procédés trop simples et trop peu actifs pour qu'un manége desservi par les bestiaux de la ferme ne suffise pas presque partout aux besoins urgens. Les établissemens agricoles qui peuvent déjà utilement installer, à côté de leurs écuries, un moteur inanimé sont encore l'exception. Néanmoins on doit être convaincu que cette exception s'accroîtra d'autant plus que les procédés de culture deviendront meilleurs. Là où on engraisse pendant la mauvaise saison des bœufs qui ont travaillé tout le reste de l'année, là où on laboure avec des jumens poulinières de valeur, là où les champs sont presque aussi facilement abordables l'hiver que l'été, il peut y avoir avantage à ne pas se servir des attelages à l'intérieur, à les réserver exclusivement pour les travaux du dehors. C'est à chaque fermier qu'il appartient de calculer quel bénéfice lui procurerait une combinaison qui du reste n'est possible ni dans les contrées où ne coulent pas des cours d'eau suffisans, ni dans celles où ne se trouvent pas un combustible convenable, un chauffeur assez intelligent pour surveiller et entretenir la machine, et un mécanicien assez habile pour réparer les avaries inévitables aussitôt qu'elles se produisent.

Quand une machine destinée à transmettre la force obéit, non plus à un moteur inanimé, mais à un moteur animé, cette machine porte le nom de manége. Qu'il s'agisse de manéges ou de machines à vapeur, une nouvelle question doit encore être soulevée. Les établira-t-on d'une manière fixe, ou bien au contraire les adoptera-t-on locomobiles? Dans les machines à vapeur fixes, le danger, le prix, la consommation du combustible, l'usure, tout est moindre. Les manéges fixes sont un peu plus simples, un peu plus solides que les manéges portatifs; ces derniers toutefois ainsi que les machines locomobiles se prêtent au transport de la force, soit dans les fermes voisines, soit sur les diverses parties de la même exploitation. Les mérites des uns ne sont pas conciliables, on le voit, avec les mérites des autres : il faut donc, pour le choix à faire, consulter ses propres besoins et les conditions dans lesquelles on opère.

Le concours de 1860 dénote, ce que du reste l'on savait déjà, une fabrication plus parfaite, un emploi plus grand du fer et une intervention beaucoup plus fréquente de la vapeur dans les appareils destinés à l'industrie agricole. Chaque jour on demande à cette

force nouvelle une intervention de plus en plus active; on l'utilise maintenant sur les chantiers de maçonnerie, demain on en tirera de nouveaux et précieux services. Plusieurs personnes affirment qu'on pourra bientôt, dans certaines circonstances, rendre praticable l'application de la vapeur au labourage : je n'ose pas nier d'une manière absolue ce progrès pour l'avenir; cependant je dois dire qu'il ne me semble point assuré encore. Je crois même que, si jamais il se réalise, il restera partiel, c'est-à-dire restreint à quelques défrichemens, à quelques défoncemens exceptionnels alternativement faits chez de grands cultivateurs par un entrepreneur spécial, ou bien à quelques propriétés luxueusement exploitées comme un muséum de mécanique et d'histoire naturelle.

Il est incontestable que la vapeur a sur tous les animaux l'avantage d'une puissance beaucoup plus énergique. La machine coûte d'ailleurs moins cher que le cheval quand on lui demande un travail fréquent. Étant donc calculés le prix d'achat des bêtes de trait nécessaires sur une exploitation moyenne, le coût de leur entretien et de leur renouvellement, on trouvera sans doute que la force-vapeur qui remplacerait des chevaux exigerait, pour acheter, réparer et faire marcher la machine, une dépense moindre; mais, ainsi posée, la comparaison ne serait pas exacte. Il resterait à s'inquiéter des fumiers, que les machines ne peuvent produire, et certains cultivateurs qui trouvent un profit notable à demander des poulains à leurs jumens de travail, ou à se servir de très jeunes animaux pour les revendre ensuite avec bénéfice, quand ces animaux ont acquis une entière valeur, ne seraient pas disposés sans doute à échanger leur bétail contre des locomobiles. D'autres allégueraient en faveur de l'antique écurie l'impossibilité de lancer une machine dans leurs champs, qui sont trop petits, ou trop en pente, ou couverts d'arbres à fruits utiles qu'on ne peut arracher. D'autres encore rappelleraient les transports qu'ils doivent faire sur des routes ou des chemins de traverse qu'un appareil à vapeur ne saurait jamais parcourir. Ceux-ci prétendront ne pouvoir disposer que d'une eau mauvaise pour l'entretien et la durée des chaudières. Ceux-là diront qu'avec une locomotive ils perdent la précieuse ressource de vendre un tiers, un quart, la moitié de leur étable, quand une occasion favorable se présente ou qu'un besoin d'argent exige ce sacrifice. Plusieurs avoueront n'être point assez riches pour faire toutes les avances nécessitées par un labour à la vapeur. Enfin je crois que le nombre des raisons invoquées serait encore assez grand pour faire douter de l'attelage de la vapeur à nos instrumens de culture.

Dans l'état actuel des choses, les appareils à vapeur appliqués aux champs, ou proposés pour leur être appliqués, sont de trois

sortes. Les uns agissent en marchant sur le sol lui-même, comme fait le cheval qui laboure; les autres s'installent sur le bord des pièces, et, à l'aide de cabestans, de poulies, d'ancres, de chaînes de tirage, font suivre aux divers engins les directions multiples qui doivent être suivies; les derniers s'établissent sur des rails fixes ou mobiles, et supportent entre eux (car ils procèdent par paires) une plate-forme, un pont suspendu sous lequel s'attachent et travaillent les instrumens, sur lequel se tiennent les ouvriers et se chargent les engrais ou les récoltes.

Si l'un des trois systèmes devient jamais pratique, ce sera sans doute le premier seulement, et il ne le deviendra qu'avec des machines bien supérieures, sous le rapport du prix, de la construction et de l'usage, à nos locomobiles. Et il faudra que ces machines nouvelles puissent sans inconvénient circuler dans les champs et sur les chemins ordinaires, monter ou descendre les pentes, marcher dans les fossés et les ornières. En un mot, il faudra bien des perfectionnemens qui n'existent pas aujourd'hui, que l'emploi des gaz et de l'électricité accomplira peut-être plus tard, mais que, sans vouloir décourager personne, on pourra attendre longtemps encore. Le moteur animé pour les travaux qui ne s'exécutent qu'en changeant continuellement de place, — le même moteur animé et quelquefois en outre un moteur inanimé pour les travaux intérieurs, — telle est en 1860, telle sera bien longtemps, si ce n'est toujours, la condition faite aux agriculteurs. Un certain nombre d'exemples fera maintenant comprendre les progrès réalisés dans le domaine des machines, quel qu'en soit le moteur.

Parmi les instrumens employés par les cultivateurs, la charrue tient et tiendra toujours la première place. A la rigueur, une charrue et une herse, avec quelques outils à main et un petit tombereau, peuvent suffire pour l'exploitation de plusieurs hectares. Ce pauvre matériel suppose une agriculture également pauvre, et pourtant c'est ainsi que marchent beaucoup de fermes en France. De toutes les machines agricoles, la charrue est peut-être celle qui compte le plus de modèles différens. Cette diversité tient à ce que le degré de cohésion des terres, la nature des élémens qui les composent, la profondeur du labour, la disposition du sol et les habitudes locales exigent de sensibles modifications dans la structure de l'instrument. Il n'existe pas de charrue parfaite pour toutes les conditions; aussi chaque pays, chaque fabricant, parfois chaque cultivateur adopte-t-il la sienne. Le nombre et la variété de celles qui figuraient à l'exposition de 1860 ont dû être remarqués par tout le monde.

Le but primitif de la charrue est de séparer mécaniquement la terre, à une profondeur plus ou moins grande, en prismes ou tranches parallèles, et d'ameublir ainsi le sol cultivable. Si elle reçoit

directement sur un régulateur qui termine son *âge* (1) l'effort de traction accompli par les chevaux, elle porte le nom d'*araire;* si la partie antérieure de l'âge repose sur un support armé de roues, la charrue est dite *à avant-train;* si plusieurs socs et versoirs sont réunis sur le même appareil, cet appareil prend le nom de *charrue polysoc*. La force de traction nécessitée par un pareil engin est si grande que nos cultivateurs ne l'ont point adopté. Si la charrue peut, grâce à un système quelconque, verser la terre non plus toujours à droite, mais alternativement et à volonté soit à droite, soit à gauche, on lui donne le nom de *tourne-oreilles* ou *brabant double*. Il est facile de comprendre que ce genre d'instrument, dont le travail est moins parfait, et dont le poids se trouve fréquemment augmenté, ne convient qu'aux terrains en pente assez rapide pour qu'il importe de toujours verser la terre du même côté pendant l'aller et pendant le retour de l'attelage, et aux champs parcellaires, où il faut économiser le temps perdu dans les tournées ordinaires. Évidemment, agrandir s'il est possible les trop petites pièces de terre et planter en bois les pentes trop rapides serait le plus souvent préférable; mais il est plusieurs conditions dans lesquelles les charrues tourne-oreilles rendent d'utiles services.

Le sous-sol peut-il être avantageusement mélangé au sol arable pour modifier sa constitution, la charrue doit alors ramener la terre d'une grande profondeur, et par conséquent son versoir doit se prêter à ce profond labour et à ce *soulèvement* des parties inférieures. On cite dans la plaine de Vaucluse, dans la Manche, dans le Calvados, ailleurs encore, des terrains dont la fertilité et la valeur ont augmenté étrangement par suite du défoncement de la mince couche d'argile qui s'interposait autrefois entre le sol arable et le sous-sol perméable que les charrues dont je parle ont mis aujourd'hui en communication directe. La hauteur du versoir de celles-ci a dû être remarquée par tous les visiteurs de l'exposition.

Le sous-sol, au contraire, est-il de qualité mauvaise, outre que son imperméabilité nuit à la végétation : on dépouille la charrue de son versoir, et on ne fait plus agir que le coutre et le soc, dont on modifie même parfois la forme de diverses manières. Tel est le principe des charrues sous-sol, dites aussi charrues-taupes ou fouilleuses. L'usage de ces instrumens augmente presque toujours dans une forte proportion les récoltes obtenues. Ils exigent un travail supplémentaire ordinairement pénible, ainsi qu'une fumure plus abondante; mais fumure et travail ne sont, dans ce cas, que de

(1) L'âge est la longue pièce supérieure à laquelle viennent se rattacher presque toutes les pièces de l'instrument; le soc est le fer destiné à couper horizontalement et sous terre les bandes que le coutre coupe verticalement, et que le versoir soulève pour les renverser.

sages avances devant lesquelles ne doit jamais reculer un cultivateur qui en comprend l'utilité et qui les peut faire.

On le voit, la charrue se prête, en subissant quelques modifications, à un nombre de travaux assez considérable. Cependant la charrue ordinaire est, dans nos campagnes, un instrument des plus simples. Elle sert, en remuant tant bien que mal le sol et en l'ameublissant, à rendre le terrain perméable à la chaleur, à l'humidité, à tous les agens atmosphériques qui doivent l'améliorer, elle permet ainsi aux racines de le pénétrer; elle sert à enfouir les fumiers, à mélanger aux couches arables les amendemens qu'on leur donne, à couvrir les graines semées, à détruire les plantes qu'on veut faire disparaître. Aussi est-ce avec bonheur que nous constatons de notables progrès dans la construction de cette utile machine. Au lieu de percer, comme on le faisait toujours autrefois, l'âge de la charrue (et par conséquent de l'affaiblir) pour y fixer son coutre, on a multiplié l'usage des coutelières excentriques et des étriers américains qui laissent à l'âge toute sa force; au lieu de versoirs dessinés au hasard, on a plus exactement rappelé la forme hélicoïde, dont les courbes imposent à la terre soulevée une révolution plus complète; on a donné aux mancherons une longueur suffisante pour que ces leviers puissent agir avec plus d'énergie, par conséquent diminuer la fatigue du laboureur; on a su quelquefois armer le soc d'une pointe mobile qui procure dans l'usure de cet organe une économie notable; on a donné aux régulateurs des araires et aux avant-trains des charrues une disposition plus logique; on a renoncé aux excès de poids qui augmentaient le tirage, et aux excès de légèreté qui compromettaient la solidité et la marche des instrumens. Peut-être, par suite de l'engouement pour tout ce qui vient de l'autre côté du détroit, essaie-t-on d'allonger démesurément les versoirs, ce qui augmente les frottemens et nuit à l'action gratuite des agens atmosphériques en *lissant* davantage la terre; peut-être encore oublie-t-on un peu trop que le fer coûte ordinairement aux cultivateurs plus cher que le bois. Malgré ces réserves, il faut constater de grands et heureux progrès.

La charrue est-elle trop faible pour ameublir le sol à une profondeur convenable, on peut utiliser les piocheuses ou défonceuses. Ces nouveaux engins sont de fortes roues armées sur leurs jantes de dents recourbées qui entrent en terre de toute leur longueur et qui, sous le mouvement de rotation de l'appareil, produisent un profond déchirement, comme la charrue sous-sol, avec plus d'énergie, mais aussi avec des frais d'attelage beaucoup plus considérables. Cette action doit-elle au contraire rester superficielle, on a recours aux herses, aux scarificateurs, griffons, cultivateurs, extirpateurs ou déchaumeurs, etc. : c'est tout au plus si la multiplicité

des noms peut suffire à indiquer la multiplicité des formes préconisées pour cette classe d'objets. Le nombre, la configuration des dents, la disposition qu'elles affectent, la forme du châssis qui les porte, etc., tout cela permet aux esprits inventifs de modifier ce qui existe, et de se dire auteurs d'une machine nouvelle. Si l'on cherche à généraliser le plus possible, on ne distingue dans ce nombreux matériel que trois sortes d'instrumens, selon qu'ils sont traînés sans roues, avec roues, et enfin qu'ils roulent sur eux-mêmes.

Les instrumens traînés sans roues, les herses, sont, à vrai dire, des râteaux que l'homme ne pourrait manier, et que les chevaux promènent sur les terres déjà labourées. On leur ajoute quelquefois des mancherons, et cela bien à tort, parce que ces appendices nuisent aux utiles mouvemens de *lacet* qui tendent à se produire. La meilleure des herses est celle qui, suffisamment lourde pour le travail qu'on lui demande, armée de dents suffisamment longues, pouvant s'atteler en *décrochant* (c'est-à-dire les pointes des dents en arrière) ou en *accrochant* (les pointes des dents en avant), est disposée de telle sorte qu'on puisse faire varier à volonté l'espace laissé libre entre les lignes tracées sur le sol. Ce sont les herses parallélogrammiques qui remplissent le mieux ces diverses conditions : elles attaquent de coin, ce qui en facilite l'action, les obstacles qu'elles rencontrent; elles creusent obliquement leur passage, ce qui évite les retours des dents dans les mêmes sillons aux hersages suivans; elles demandent seulement à être attelées avec une adresse et une intelligence qui ne se trouvent pas toujours chez nos ouvriers ruraux. Cette détermination du point fixe sur lequel doit s'exercer le tirage est encore plus difficile quand on accouple deux herses, et je suis porté à croire que la minime difficulté dont il s'agit est au fond la vraie et unique cause du peu de popularité dont jouissent les herses parallélogrammiques.

Si les dents de la herse sont tellement longues et fortes que les chevaux et le conducteur ne suffisent pas à faire fonctionner l'instrument, nos constructeurs ajoutent tantôt deux, tantôt quatre roues de support et une vis, des mancherons ou un levier qui permettent de soulever l'engin et d'en régler le travail. La machine alors prend le nom de scarificateur, d'extirpateur, de griffon, selon la forme des dents dont elle est armée. Le nom et l'aspect ont changé, la herse est demeurée, mais avec un surcroît d'énergie; aussi demande-t-on à ces instrumens un travail plus difficile. Ce sont eux qui grattent le sol avant le labour, qui donnent aux terres déjà un peu ameublies leur seconde façon; mais on y retrouve toujours des dents droites ou courbes, étroites ou s'élargissant vers le bas en socs ou en cuillers, c'est-à-dire des coutres modifiés et perfectionnés qu'on assemble sur un même châssis, comme dans la herse,

et qui, comme celle-ci, sont chargés d'émietter la surface des champs, d'arracher, d'exposer à l'air et au soleil, de détruire les racines des herbes parasites, enfin de recouvrir les semences ou les engrais-poudre répandus.

Quelque puissante que soit l'action de ces instrumens, il en est un plus parfait encore : c'est la herse norvégienne. Celle-ci se compose de plusieurs séries d'anneaux armés de longues dents, en un mot de hérissons enfilés dans des axes parallèles de manière à tourner, indépendamment les uns des autres, en entre-croisant leurs pointes. On comprend que les mottes de terre sur lesquelles se promène un tel mécanisme, tout à la fois perforées et déchirées, sont pulvérisées comme si plusieurs herses avaient opéré simultanément en sens contraire sur le même terrain.

Souvent il importe d'ameublir la croûte extérieure du sol tout en maintenant ou même en augmentant la cohésion intrinsèque : c'est alors qu'intervient l'emploi des rouleaux à disques tranchans ou à barres parallèles (rouleaux squelettes) et des rouleaux à pointes, dont le poids et les aspérités agissent en même temps.

Après avoir été bien préparé, le sol doit recevoir la semence destinée à germer. Dans cette opération délicate, la machinerie rurale parvient encore à remplacer en partie le travail des hommes. Elle a imaginé de grandes caisses ou trémies, c'est-à-dire des réservoirs de grains aboutissant par des tubes à des dents de rayonneur que suivent ou que ne suivent pas des appendices destinés à recouvrir la semence. Celle-ci, dont la chute est réglée par des cuillers, des cannelures, en un mot par d'ingénieux organes distributeurs, se débite régulièrement, sous l'influence d'engrenages que commandent les roues du semoir, dans les tubes conducteurs; elle trouve préparé par la dent du rayonneur le sillon où elle doit être enfouie, et la herse qui marche après le semoir, ou même l'appendice qui fait partie de ce dernier, l'a bientôt recouverte. Évidemment, on peut avec de pareils engins économiser une certaine quantité de semence et répandre celle-ci avec une régularité extrême; mais quiconque a remarqué les semoirs qui figuraient à l'exposition de 1860 a dû comprendre que l'emploi de ces instrumens exige une trop grande perfection de travaux préparatoires pour que l'économie finale soit sensible dans les années où le prix des grains n'atteint pas une énorme valeur. En outre le prix d'achat d'un bon appareil ne peut être que considérable, et le maniement du semoir exige des soins minutieux. Plusieurs agronomes contestent d'ailleurs l'opportunité des semis en lignes pour nos céréales, dont le mutuel soutien et la maturité simultanée paraissent se trouver mieux d'un semis à la volée; aussi les semoirs ne sont-ils encore adoptés que par peu de per-

sonnes et presque exclusivement par celles qui cultivent, en vue de l'industrie, d'immenses champs de betteraves.

Il ne suffit pas toujours de préparer le sol d'une manière convenable et de lui confier la graine ou le plant qui doit s'y développer; certains végétaux exigent encore, pendant le cours de leur vie, des soins particuliers qui peuvent quelquefois leur être donnés mécaniquement. S'agit-il par exemple de sarcler des plantes mises en ligne: au lieu de faire nettoyer le sol par des ouvriers armés d'outils tranchans, on attelle un cheval à une sorte de scarificateur ou d'extirpateur dont les dents reçoivent diverses formes et dont le bâti, grâce à des charnières, s'élargit ou se rétrécit à volonté. C'est la houe à cheval (bineur), qui remplace dans la grande culture une armée de sarcleurs ou de sarcleuses dont les salaires auraient absorbé tout le profit du fermier. On conçoit que cet indispensable instrument se prête à une foule de modifications, dont plusieurs sont souvent commandées par la nature du sol, dont plusieurs autres sont d'une utilité contestable. Il faut hésiter à employer les bineurs, dont les couteaux, adaptés à un bâti fixe et rigide, ne se prêtent pas aux différences d'écartement qui peuvent se présenter dans les lignes à sarcler.

Nous avons revu à l'exposition de 1860 d'ingénieux appareils qui, pour opérer plus vite, embrassent à la fois un certain nombre de lignes. Les couteaux peuvent, à l'aide de vis de pression, être fixés à des points variables; mais combien y a-t-il, dans la pratique agricole de notre pays, d'exploitations dirigées avec une coquetterie telle que les plantations se trouvent toujours mathématiquement espacées? Croit-on vraiment ces houes immenses admissibles ailleurs que dans les pays bien plats, dans les sols très doux et parfaitement épierrés, dans les champs libres de tous arbres, dans les cultures parfaites au point de ressembler au jardinage, et sous la main de conducteurs attentifs et adroits? Tout cela se trouve quelquefois réuni, trop rarement néanmoins pour que la simple houe à charnières ne soit pas encore longtemps la plus utile et la plus répandue.

Après avoir été débarrassées des mauvaises herbes qui en gênaient la croissance, les plantes cultivées en ligne ont souvent besoin d'être *renchaussées*, c'est-à-dire recouvertes au pied par une butte de terre. Une charrue dont on peut régler l'écartement, grâce à deux versoirs mobiles, accomplira économiquement ce travail. S'il faut au contraire tracer dans un champ ou dans un pré une rigole assez profonde et assez carrément ouverte pour servir à l'irrigation, on a recours à une charrue, sur laquelle s'adapteront deux coutres destinés à couper la terre à droite et à gauche à une distance suffisante.

Au lieu de butter, de renchausser les plantes qui végètent, au lieu de creuser des rigoles, veut-on niveler le terrain avant de l'ensemencer : la machinerie offre des ravales culbuteuses (espèces de grandes pelles) que traîne un cheval, et qu'un homme fait, à l'aide d'un levier, se charger et se décharger elles-mêmes alternativement. Si ce travail est considéré comme insuffisant, les rouleaux plombeurs interviennent à leur tour et par leur poids raffermissent le sol en même temps qu'ils l'unissent. Cette façon spéciale est surtout nécessaire dans les champs et les prairies dont les récoltes doivent être fauchées mécaniquement; mais il convient d'employer de préférence des rouleaux composés de plusieurs cylindres indépendans, parce que les *tournées* de ceux-ci se font beaucoup plus vite et sans dommage pour les plantes.

C'est au moment des récoltes, moment si pénible pour les ouvriers et si inquiétant pour les cultivateurs, que commence l'intervention la plus admirable de la machinerie dans les travaux de la campagne. La préparation du sol se faisait déjà depuis longtemps avec des instrumens sans cesse meilleurs; mais la récolte ne s'obtenait qu'à grand renfort de bras, qu'on ne trouvait pas toujours en nombre suffisant. L'importance du problème à résoudre était donc immense, car il faut, en quelques jours, couper, préparer et enlever tous les foins que mangent les animaux, couper, engerber et enlever toutes les céréales que consomme la population. Au court délai laissé par la maturité des grains et par la beauté du temps, une difficulté nouvelle, le manque des bras, venait encore ajouter ses terribles menaces. Quelques efforts que les inventeurs eussent déployés depuis le commencement du siècle pour résoudre le problème, quelques progrès qu'ils eussent réalisés, quelque foi dans le succès qu'eussent les hommes spéciaux, l'esprit public regardait, il n'y a pas longtemps encore, comme un rêve la coupe et la fenaison mécaniques des fourrages, la moisson mécanique des céréales. Aujourd'hui l'incrédulité n'est plus permise. A Vincennes en 1860, à Fouilleuse en 1859, les expériences qui ont eu lieu ont complétement réussi. L'emploi des moissonneuses, des faucheuses et des faneuses devient pratique; il sera bientôt presque général.

Il paraît positif que, dès l'antiquité, les cultivateurs intelligens s'étaient préoccupés du secours qu'on pouvait demander aux machines. Entre les moyens grossiers dont nos lettrés peuvent rechercher curieusement la définition dans Palladius ou dans Pline et les machines actuelles, il y a, outre la distance des siècles, toute la distance qui existe entre un grand peigne arrachant tant bien que mal des épis et une moissonneuse coupant contre terre des tiges entières qu'elle dépose régulièrement elle-même hors du chemin qu'elle doit suivre à son retour.

Plusieurs systèmes ont été essayés, plusieurs le sont infructueusement encore; un seul est consacré par le succès. Il consiste en une scie à larges dents qui s'agite avec une extrême activité au milieu de longues dents fixes, et coupe ainsi les tiges qu'elle rencontre, comme le ferait un sécateur, en les appuyant sur les dents fixes entre lesquelles s'exécute sa course rapide. Ce sont les roues sur lesquelles est portée la machine qui, au moyen de divers engrenages, donnent à la scie mobile son mouvement de va-et-vient. Ce principe est commun aux faucheuses d'herbe et aux moissonneuses. Ces dernières toutefois ont besoin d'un moulinet qui rabatte devant elles les tiges à couper, les appuie quand elles sont saisies par la scie et les fasse incliner d'abord, puis tomber sur la table qui doit les recevoir. Les machines les plus perfectionnées se compliquent en outre d'hélices qui remplacent la table en question et conduisent les tiges de blé de l'autre côté de la moissonneuse, les déposant sur le sol, les épis en dehors, perpendiculairement au chemin tracé par la machine, en tas réguliers.

Il faut avouer que le moulinet peut, si sa marche est trop rapide et si la moisson se fait tard, égrener des épis. Il faut avouer encore que le travail des hélices, en augmentant les rouages, exige une force plus considérable que si la moissonneuse se contentait d'imprimer à la scie son mouvement de va-et-vient. Cependant la perfection et la rapidité du travail font donner la préférence aux machines les plus complètes. Celles qui doivent être montées par des ouvriers s'exténuant, sous un soleil de canicule, à rabattre les tiges devant la scie et à les ramasser en javelles sur la table où elles tombent ne doivent pas être considérées comme satisfaisantes. L'homme qui monte une semblable machine doit surveiller sa scie : comment est-il possible de lui imposer une autre responsabilité? La perfection du travail, l'économie du temps et des hommes sont mieux obtenues par les moissonneuses complètes; il faut donc adopter celles-ci, quoiqu'elles coûtent un peu plus cher et soient un peu plus compliquées. On ne peut, à ce point de vue, qu'approuver les décisions déjà prises par les jurys des précédens concours, et l'on reste convaincu que les mêmes jugemens seront toujours portés.

En même temps que l'exposition des machines avait lieu au Palais de l'Industrie, un concours international des instrumens destinés à exécuter la récolte des fourrages avait lieu à Vincennes : 115 appareils figuraient sur le programme spécial. Ce chiffre, rapproché du petit nombre des instrumens exposés aux concours antérieurs, indique avec quelle ardente sollicitude la question est poursuivie par le public et les constructeurs. Ce sont les machines étrangères qui ont remporté le prix. Cela était juste; il n'y a donc qu'à nous incliner devant leur incontestable supériorité, et à les employer de pré-

férence, tant que nous n'aurons rien inventé de meilleur. Au reste, une réserve doit être faite relativement à ce que promettent tous les mécaniciens. Le travail des utiles instrumens dont il s'agit est assez pénible pour que les bêtes attelées doivent être relayées. Une machine à un cheval exige donc deux chevaux, comme une machine à deux chevaux en nécessite quatre. Cela est vrai toujours, et pour toutes sans exception aucune. Cette observation faite, nous déclarons avoir vu à Vincennes un seul cheval et un seul homme faucher admirablement bien en deux heures et demie un hectare d'herbe haute, dure et serrée. C'est à peu près, avec deux chevaux, le temps que demande aux machines étrangères, primées à Fouilleuse, la moisson d'un hectare de blé. Quel admirable résultat! Il faut, pour utiliser de semblables engins, restreindre beaucoup le nombre des arbres que quelquefois on plante au milieu des champs, allonger les champs mêmes autant que possible, les épierrer et rouler soigneusement, se servir de chevaux dociles et de charretiers intelligens; mais comment négliger de pareils soins dans une bonne culture, que l'on adopte ou non les moissonneuses mécaniques?

Le travail des faneuses est encore plus rapide. Un seul de ces instrumens remplace au moins quinze femmes; il se compose de râteaux indépendans les uns des autres, disposés bout à bout, fixés au moyen de ressorts et de charnières sur un bâti polyédrique, auquel les roues de la faneuse communiquent un mouvement de rotation. Ces râteaux, en tournant, soulèvent le foin coupé, et le projettent derrière eux en pluie régulière. Un obstacle imprévu, comme une pierre ou un pli de terrain, vient-il à se produire : les râteaux s'infléchissent sur le ressort, et le travail continue sans aucun accident. S'agit-il de soulever légèrement des fourrages dont les feuilles délicates ne résisteraient point à de semblables secousses : les râteaux peuvent, à l'aide d'un simple changement dans la communication des mouvemens, agir en sens contraire et retourner seulement le foin sans le projeter en l'air. Puis viennent, également attelés et montés sur des roues, de grands râteaux dont les longues dents courbes, indépendantes les unes des autres, ramassent le foin séché, en se prêtant à toutes les ondulations du terrain. Un levier permet de soulever simultanément toutes ces dents, qui déposent alors le foin en gros rouleaux réguliers.

Quand les récoltes sont mûres, sèches et rentrées, le travail du cultivateur n'est cependant pas fini. Ces récoltes, il faut les utiliser. C'est alors que, à l'abri des bâtimens de la ferme ou en plein air, selon le temps, se mettent en mouvement les batteuses. Celles-ci sont déjà pour tout le monde de vieilles connaissances. Qui n'a entendu dans la campagne leur bruyant ronflement? Elles se sont

en effet singulièrement répandues depuis plusieurs années, et la construction des batteuses est devenue l'une des branches les plus importantes de notre machinerie agricole. En opérant un battage plus complet que le fléau, elles rendent au pays le service d'augmenter un peu ses ressources alimentaires. Elles ont aussi le mérite de détruire, par la violence du choc auquel le grain est soumis, un grand nombre d'œufs, de larves et d'insectes nuisibles, et d'affranchir beaucoup d'ouvriers des conditions délétères où les plaçait pendant de longs mois le battage en grange à l'aide du fléau.

On peut définir les machines à battre des appareils qui saisissent, entre un tambour batteur animé d'une grande rapidité et un contre-batteur fixe, les portions de gerbes qu'on leur présente, afin de soumettre les épis à des secousses assez énergiques pour en faire sortir tous les grains qu'ils renferment. Les batteuses que fait marcher la vapeur, et que desservent un nombre suffisant d'hommes, accomplissent un travail étrange, presque incroyable : en supposant qu'il soit possible de leur fournir tout ce qu'elles sont capables de dévorer, les plus actives viendraient à bout de six mille gerbes en dix heures, dix gerbes à la minute; mais, tout en se tenant fort loin d'un pareil prodige, le battage mécanique ordinaire apporte à notre agriculture un très précieux concours. On peut en moyenne compter, avec une bonne machine, sur un rendement de cent gerbes de blé par jour et par homme employé. C'est, on le voit, mieux que le dépiquage, le rouleau, le fléau, mieux aussi que ce que l'Écossais André Meikle obtenait, il y a trois quarts de siècle, avec la machine qui a servi de point de départ à nos batteuses actuelles.

Certaines machines battent en long, c'est-à-dire que l'épi entre le premier dans le gouffre béant auquel on le présente. La paille suit dans toute sa longueur, et elle ressort du côté opposé plus ou moins brisée, mais entièrement dépouillée des grains qu'elle portait. Les autres laissent plus de grain et travaillent moins vite, mais elles conservent mieux la paille : ce sont celles dites batteuses en travers, qui agissent par frottement et par percussion en même temps, tandis que les premières n'agissent que par percussion. La rapidité du tambour batteur des secondes est moindre; les dimensions de l'appareil sont plus grandes. On doit les employer partout où la paille peut se vendre; mais les premières semblent préférables là où le cultivateur utilise lui-même ses pailles et les convertit en fumier, parce que le fumier des pailles un peu brisées est toujours de qualité supérieure. Machines battant en long, machines battant en travers, elles peuvent les unes et les autres recevoir comme appendices, si le moteur qui les commande est réellement assez puissant pour bien suffire à ce surcroît de rouages, un secoueur qui sépare

la paille du grain entraîné avec elle, un tarare enfin qui nettoie le grain obtenu. Peut-être beaucoup de nos cultivateurs auraient-ils plus d'avantage à se contenter d'appareils mieux proportionnés aux forces de leurs attelages, à battre par conséquent plus vite et plus *à fond*, et à laisser pour un autre moment l'opération du nettoyage des grains.

Quand la batteuse n'a pas fait elle-même ce dernier travail, on emploie le tarare. Autrefois nos pères se servaient du van en osier; aujourd'hui le tarare est répandu partout. C'est une machine dans laquelle un jeu de palettes facilement mises en mouvement détermine un courant d'air assez fort pour chasser au loin les débris les plus légers, porter au milieu les débris de pesanteur moyenne, et laisser tomber les grains sur des grilles chargées d'opérer un nouveau triage, basé cette fois sur la grosseur et non plus sur le poids.

On a, pour les semailles et pour la vente, intérêt à délaisser les grains de qualité médiocre et les grains de nature étrangère. Alors interviennent les trieurs, dont tout le mécanisme repose sur un tamisage par des feuilles métalliques perforées qui agissent successivement. Plusieurs de ces trieurs sont adjoints aux tarares et opèrent en même temps; d'autres ne fonctionnent que séparément. C'est encore le tamisage à l'aide de longs cylindres en toiles métalliques qui permet d'enlever rapidement aux balles et menues pailles les poussières dont les animaux se trouveraient incommodés. Les modestes engins qui accomplissent ce travail contribuent fort à répandre l'emploi des déchets de battage comme ressource alimentaire pour les bêtes entretenues sur la ferme.

L'exposition de 1860 comprenait encore, en vue du service alimentaire des animaux domestiques, un grand nombre d'aplatisseurs et de concasseurs de grains, des laveurs de racines se rapprochant tous du même modèle, et une infinie variété de coupe-racines. Ce dernier instrument est devenu indispensable depuis que la betterave joue dans la nourriture d'hiver des animaux un rôle de plus en plus important; mais nos constructeurs paraissent en avoir multiplié les diverses dimensions et les formes possibles bien au-delà de ce qu'explique la raison. Peu importe que les lames qui doivent découper les racines soient disposées sur un disque, sur un cône ou sur un cylindre, et qu'elles soient dentées de telle ou de telle manière : pourvu que les racines puissent être coupées vite, en morceaux suffisamment fins, avec un emploi de force peu considérable, l'instrument est bon.

Au nombre des machines qui servent partout et à tous, il faut en dernier lieu citer la baratte, dont on connaît plusieurs modèles. Dans les unes, on agite de haut en bas un morceau de bois muni d'un dis-

que; dans d'autres, dont la forme varie, on fait agir des ailes intérieures fixées sur un axe mobile. La meilleure baratte paraît être celle dite polyédrique, qui consiste en une sorte de boîte à pans coupés, suspendue sur un tréteau, dans laquelle on verse le lait ou la crème, et à laquelle on imprime ensuite un mouvement de rotation. Les pans coupés de cette baratte et une aile fixe qui la traverse déterminent dans le liquide des chocs assez violens pour amener bientôt la formation ou plutôt la séparation du beurre, sans que la main de l'homme ait eu à déployer autant de force qu'avec les autres systèmes.

Telles sont donc en 1860, à peu d'omissions près, les machines qui doivent meubler toutes nos grandes et moyennes fermes soumises à une direction intelligente : non pas que chaque ferme doive posséder un exemplaire de tous les systèmes d'instrumens dont nous venons de parler; mais on peut dire qu'une culture économique et sérieuse n'est plus possible aujourd'hui sans l'emploi d'un ou plusieurs instrumens de ces diverses séries. C'est aux hommes personnellement intéressés dans la question qu'il appartient de comparer et de choisir. L'exposition qui vient de se clore leur a fourni de nombreux sujets d'étude. A un autre point de vue, elle aura offert à tous ceux qui aiment l'agriculture un intéressant spectacle. Ce n'est pas sans joie que nous avons remarqué l'empressement du public attiré en foule par l'exposition de 1860. Un tel empressement prouve que les vrais besoins de nos campagnes sont généralement sentis. Les admirables progrès réalisés par nos constructeurs ont dignement répondu à cette curiosité sympathique. Non-seulement la machinerie agricole concourt à la marche de la civilisation par les admirables facilités qu'elle apporte à la culture des matières premières, mais à cette fonction économique elle joint un rôle tout moral par la salutaire influence qu'elle doit exercer sur la condition des populations rurales, en réglant leurs salaires d'une façon légitime et en apportant aux maux de l'émigration dans les villes un remède vraiment efficace, puisqu'il est fondé sur le seul exercice de la liberté. Avec de pareils élémens, on ne doit pas désespérer de l'avenir. Les progrès de la liberté commerciale, ainsi que l'amélioration de nos mœurs et de nos goûts publics, feront bientôt le reste, quand l'esprit de la France reviendra par besoin vers l'activité de ses affaires intérieures et le développement des richesses de son territoire.

L. Villermé.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 juin 1860.

Nous ne sommes pas surpris que l'entrevue de Bade n'ait pas eu la vertu de chasser tous les diables bleus qui offusquent et attristent l'opinion. L'esprit public aurait voulu un changement de décors à vue, un coup de baguette qui le transportât soudainement dans une calme et fraîche Arcadie. L'esprit public est trop exigeant en sa morosité, il s'abuse sur la puissance de nos magiciens couronnés. L'entrevue de Bade est certes un acte important, et nous essaierons tout à l'heure d'en mesurer les conséquences; mais cet acte, une fois accompli, a bientôt cessé d'être la tonique de la situation présente. Le fait dominant pour l'instant qui passe, celui autour duquel se forme le nœud mobile de la politique générale, n'est point aux bords du Rhin : c'est l'Italie qui en est plus que jamais le théâtre, c'est à Naples surtout qu'il se concentre. Il faudrait être peu clairvoyant pour ne pas s'apercevoir que la politique des divers cabinets est bandée et tendue vers les affaires des Deux-Siciles, et que les combinaisons diplomatiques qui vont défrayer pendant quelque temps les mauvais rêves de l'opinion dépendront de ce qui va survenir à Naples.

Partisans de l'émancipation de l'Italie et de l'application du principe de non-intervention aux événemens révolutionnaires par lesquels se poursuit la transformation de la péninsule, nous ne nous sommes jamais attendus pourtant à voir les diverses cours de l'Europe assister jusqu'au bout, avec une imperturbable patience et une indifférence léthargique, aux diverses péripéties de cette révolution. Pour les cours légitimistes, les affaires d'Italie doivent être autre chose qu'une charade dramatique; il est impossible qu'elles n'interprètent pas d'une façon désagréable le gigantesque appétit dont le Piémont leur semble doué. Nous qui croyons à l'existence d'un peuple italien, nous ne sommes point offensés des irrégularités de forme que les

Italiens ne craignent pas de commettre pour conquérir l'unité nationale. Si des expéditions s'organisent en Piémont pour aller révolutionner la Sicile, ce n'est à nos yeux qu'une patriotique tentative, qu'un effet des dissensions intestines d'un peuple, et nous ne sommes pas plus surpris de voir les Italiens du nord s'occuper des affaires des Italiens du midi que nous ne sommes étonnés, en lisant l'histoire ancienne, de voir les perpétuelles interventions des républiques grecques dans leurs affaires mutuelles. Ce flegme philosophique sied à de libéraux, pratiques et humoristes Anglais, ou à de frivoles Français, saturés d'esprit révolutionnaire; mais comment croire que les divers souverains de l'Europe en puissent être imbus? Aux yeux de la plupart d'entre eux, il n'y a plus, à l'heure qu'il est, de droit public en Italie; Victor-Emmanuel a renié toutes les traditions monarchiques, et M. de Cavour tous les principes du droit des gens. L'annexion des duchés et de la Romagne au moyen du suffrage universel était déjà une chose singulièrement difficile à digérer. Au moins il y avait là des circonstances atténuantes, l'effet d'une grande guerre, la fuite des princes, etc.; mais ce qui se passe pour la Sicile, ce qui se prépare pour le royaume de Naples, n'est-il pas le renversement de toute légalité internationale? Quoi! le roi de Sardaigne est en paix avec le roi de Naples; l'ambassadeur du premier n'a pas quitté la capitale du second : chez le roi de Sardaigne pourtant, des bandes s'organisent ouvertement pour renverser le roi de Naples; on recueille en plein jour, avec tout l'éclat de la publicité, les fonds nécessaires à l'entretien de ces corps-francs; les volontaires de la révolution trouvent toutes les armes dont ils ont besoin, et jusqu'à des canons; ils partent de Gênes sous l'œil du gouvernement et ont leur relâche marquée à Cagliari! Vit-on jamais rien de semblable dans l'Europe policée? Vit-on jamais un gouvernement régulier permettre ainsi la formation de corps de volontaires franchement recrutés contre un gouvernement ami? Vit-on jamais un gouvernement monarchique laisser tranquillement partir de ses ports de semblables expéditions, sans essayer de réprimer ces tentatives, sans les décourager même par un signe de désapprobation? Voilà le spectacle que donne depuis deux mois le Piémont, et nous convenons qu'il est bien fait pour scandaliser les cours européennes qui ont conservé des mœurs orthodoxes. Cependant pour de telles cours il y a là quelque chose de plus grave : l'Italie est en révolution, et cette révolution est un exemple. Il y a bien des nationalités souffrantes en Europe qui, après le triomphe de Garibaldi en Sicile, doivent rêver, elles aussi, d'enfanter des Garibaldi. Le spectacle n'est donc pas seulement pénible, il est périlleux. Nous comprenons que la plupart des cabinets en soient émus et irrités, et que les événemens de l'Italie, s'unissant aux autres motifs de crainte qui agitent les gouvernemens et les peuples, favorisent, décident et hâtent certaines combinaisons et certains rapprochemens dont on commence à s'entretenir.

Ce n'est en effet un mystère pour personne qu'une sorte d'orage diploma-

tique se forme en ce moment contre le Piémont. Parmi les grandes puissances continentales, la Prusse et la Russie ne cachent pas leur déplaisir; l'Espagne aussi paraît se mêler à la colère générale. L'irritation des cours n'aura, nous l'espérons, aucun effet immédiat et direct contre le Piémont et l'Italie. Ce n'est peut-être pas la faute du cabinet de Pétersbourg, si l'on n'a pas fait tout de suite, et à propos des événemens de Sicile, quelque démonstration significative. On prétend que le prince Gortchakof aurait voulu envoyer dans les eaux des Deux-Siciles, de concert avec la France, une flotte destinée à empêcher les progrès d'un état de choses que la Russie voit avec un profond mécontentement. S'il est vrai qu'une pareille invitation ait été adressée à la France par le cabinet de Pétersbourg, nous ne doutons pas que notre gouvernement ne l'ait déclinée. Le principe de non-intervention proclamé et pratiqué par la France mettra obstacle à toute tentative d'ingérence de la part des autres puissances dans les affaires d'Italie. Les cabinets qui ne cachent pas l'inquiétude que leur inspire la situation de la péninsule s'abstiendront de toute démarche directement hostile à la révolution italienne; mais il y aurait de la puérilité à s'imaginer que les craintes de ces puissances s'épuiseront sans laisser de trace dans la politique générale de l'Europe. N'y eût-il pour elles d'autre sujet d'anxiété que l'état de l'Italie, qu'il faudrait s'attendre à voir cette situation influer sur les tendances de leur politique et sur le système de leurs alliances. Les progrès de la révolution italienne ne sont pas étrangers, on peut en être sûr, au travail de rapprochement qui s'opère entre les diverses cours germaniques. Ce n'est pas la moindre des causes qui ont décidé le prince-régent de Prusse à prêter l'oreille aux intermédiaires officieux qui veulent réconcilier les deux grandes puissances allemandes. L'on va sans doute trop vite en supposant que le prince de Prusse est déjà prêt à garantir à l'Autriche les provinces italiennes qui lui restent; mais il dépend peut-être de la marche qui sera imprimée à la révolution italienne que la Prusse soit conduite fatalement à cette conséquence extrême.

La marche de la révolution italienne, au point où en sont venues les choses, peut-elle être ralentie et modérée? Nous n'hésitons pas à dire que nous le voudrions fort dans l'intérêt de l'Italie et dans l'intérêt de la France, mais nous ajouterons que nous l'espérons peu. Depuis le début des affaires italiennes, nous avons vu clairement que le mouvement de la péninsule devait aboutir à l'unité. Nous le disions à ceux qui en France croyaient travailler à la formation d'une confédération impossible, et nous acceptions cette inévitable conséquence de l'impulsion que la France allait par la guerre donner à l'Italie. Cependant, pour la réussite de cette œuvre difficile, nous eussions souhaité que la force des choses ne la précipitât point, et pour qu'elle s'accomplît avec la lenteur et la sécurité nécessaires, nous eussions voulu que la France conservât assez d'autorité morale sur le Piémont et sur les meneurs de l'Italie pour pouvoir les contenir, les retenir, et les obliger de n'attendre

leur triomphe final que de la force propre qu'ils auraient acquise en consolidant leurs premiers succès. Notre vœu était que dans cette entreprise où la France s'unissait d'une si étroite solidarité à l'Italie patriote et libérale, la France dirigeât le mouvement et ne fût exposée en aucun cas à être entraînée. Nous croyons, et nous l'avons dit franchement à l'occasion, que la France n'a pas toujours fait ce qu'il fallait pour conserver la direction du mouvement italien. Plusieurs causes ont précipité ce mouvement, et parmi ces causes il faut sans doute compter en première ligne l'obstination aveugle des gouvernemens qui, en refusant les réformes, ont provoqué follement la révolution qui menace de les dévorer. Quoi qu'il en soit, du jour où la France, en compensation du consentement qu'elle accordait à l'annexion des duchés au Piémont, a réclamé et obtenu pour elle-même l'annexion de la Savoie et de Nice, les unitaires italiens n'ont plus senti de frein, et ont considéré l'unité de l'Italie comme certaine : avec cette logique subtile et légèrement railleuse dont ils ont fait preuve depuis un an, ils se sont crus assurés de la tolérance, sinon du concours de la France. La France, se sont-ils dit, bon gré, mal gré, laissera le Piémont aller jusqu'au bout; pourvu que l'Italie s'abstienne de ces excès révolutionnaires qui révoltent la conscience universelle, la tolérance dont nous couvrira la France ne s'arrêtera qu'aux portes de Rome. Forts de cette argumentation, qui, à leurs yeux du moins, doit paraître plausible, ils se sont élancés à leur but afin de profiter de l'ébranlement donné par les événemens récens à l'esprit public en Italie, et du désarroi où ces mêmes événemens avaient mis l'Europe, en se promettant de garder vis-à-vis de nous toutes les apparences et de nous compromettre le moins possible. Les premiers résultats de cette politique audacieuse sont aujourd'hui visibles dans l'insurrection de Sicile, et nous en avons la crise sous les yeux à Naples.

C'est bien une crise pour la question italienne que ce régime que le roi de Naples essaie d'inaugurer en arborant le drapeau national et en octroyant une constitution. Les concessions du roi de Naples ont été tardives, mais elles ont été plus larges qu'on ne l'avait dit d'abord : ce n'est pas la constitution française, c'est le statut piémontais que le roi de Naples prend pour modèle, et quant à la Sicile, le roi serait, dit-on, disposé à y établir en faveur d'un prince de sa famille une royauté indépendante. Nous disons que cette concession du roi de Naples est une crise pour la question italienne. A nos yeux en effet, l'inauguration du régime libéral à Naples devrait être l'occasion d'une halte salutaire dans la marche déjà trop rapide de la révolution italienne. Nous allons voir si le Piémont est resté assez maître de la direction du mouvement, si la révolution italienne a conservé assez d'empire sur elle-même, si la France possède assez d'influence sur le Piémont et sur l'Italie pour que le mouvement se puisse arrêter à la station qu'offre la constitution accordée par le roi de Naples. Nous le répétons, nous n'espérons guère qu'il en soit ainsi. Déjà nous voyons dans le parlement piémontais les

réfugiés napolitains demander que les offres d'alliance du roi de Naples soient repoussées; déjà nous entendons dire par les unitaires que, si le roi de Naples donne réellement une constitution, la dynastie sera avant deux mois déposée par le parlement. Nous formons donc, nous ne nous le dissimulons point, un vœu presque chimérique en exprimant le désir que le nouveau régime napolitain soit loyalement accepté et essayé par l'Italie. Ce vœu mériterait pourtant d'être pris en considération par les esprits sages et les politiques avisés de la péninsule. C'est un devoir du libéralisme d'accepter sincèrement les concessions des souverains, même quand elles ne sont qu'une capitulation consentie à la dernière heure. Le Piémont doit prendre garde d'offenser par l'impatience de ses ambitions la conscience de l'Europe. L'Italie doit réfléchir qu'il lui importe de coordonner ses ressources et d'organiser sérieusement ses forces avant d'affronter par une unité trop hâtive les périls attachés au rôle convoité par elle d'une grande puissance européenne : elle doit craindre au contraire de compromettre une expérience trop récente et trop fragile en l'exposant aux incertitudes d'un conflit général. La France enfin a presque le même intérêt que l'Italie au succès de la régénération de la péninsule, et la sûreté de son jugement n'est point obscurcie dans l'appréciation de cet intérêt par la fumée des passions populaires. La France encourt des responsabilités par les actes de l'Italie; ces actes peuvent la placer dans l'alternative, ou d'assister avec confusion à l'avortement de l'œuvre qu'elle a voulu féconder au-delà des Alpes, ou de s'imposer de nouveaux sacrifices et de s'exposer à de nouveaux dangers. La France, tout en observant et en faisant observer le principe de non-intervention, a donc le droit de se faire écouter en Italie : elle n'a pas dû accorder au roi de Naples la garantie de ses territoires, puisqu'une telle garantie eût pu l'obliger à se départir du principe de non-intervention; mais au moment où Naples se rend enfin à ses conseils, il est de son honneur de lui donner son appui moral; il est de son honneur que cet appui moral soit plus profitable au roi de Naples, entrant sur le terrain du libéralisme, qu'il ne l'a été l'année dernière aux archiducs autrichiens, qui avaient, il est vrai, traité la France à la façon de la Providence, et qui, aidés par elle, n'avaient pas su s'aider eux-mêmes de quelque courageuse initiative et de quelque intelligente inspiration.

Nous ne doutons point que l'Italie ne soit pour le moment laissée à elle-même, mais nous ne doutons pas non plus que tous les événemens qui s'accompliront en Italie n'aient une influence marquée sur les dispositions et les relations mutuelles des grandes puissances. Tant que le mouvement révolutionnaire durera dans la péninsule, il y aura dans les affaires de l'Europe un principe flagrant d'instabilité dont toutes les situations se sentiront menacées. De graves incidens devenant possibles à tout moment, chacun sera obligé de se tenir sur ses gardes. De là ces efforts, de la part de quelques grandes puissances, pour oublier devant un péril commun d'anciennes

rivalités aigries par de récens dépits. Nous avons, il y a plus d'un mois, signalé en Allemagne les symptômes qui annonçaient un rapprochement entre la Prusse et les états secondaires, lequel ne pouvait être que l'avant-coureur d'un rapprochement entre la Prusse et l'Autriche. On sait que, dans l'état actuel de la confédération germanique, tout est désordre, et tout devient impossible lorsque les questions portées à la diète n'ont pas été résolues dans une entente préalable par l'Autriche et la Prusse. La Prusse et l'Autriche étant divisées, une guerre intestine avait paralysé cette année l'action fédérale. L'idée de réunir les princes allemands et de rétablir dans une conférence de souverains un meilleur accord au sein de la confédération est due au roi Maximilien de Bavière. Ce prince, uni au même degré par des liens de parenté aux cours d'Autriche et de Prusse, appelé d'ailleurs naturellement par la position de la Bavière, qui est le plus considérable des états secondaires, au rôle de médiateur entre les deux grandes puissances, sentait vivement la nécessité de mettre fin à une scission qui enrayait l'action de la confédération, et qui morcelait et affaiblissait l'Allemagne en face des problèmes et des périls que présente la situation de l'Europe. La conférence des princes allemands qui s'étaient donné rendez-vous à Bade ne devait d'abord se composer que du prince-régent de Prusse, des rois de Bavière et de Wurtemberg, des grands-ducs de Bade et de Hesse-Darmstadt. Plus tard, lorsque l'empereur des Français eut fait connaître l'intention de se rendre à Bade, la conférence s'élargit : les rois de Saxe et de Hanovre, le grand-duc de Weimar, les ducs de Cobourg et de Nassau furent invités à y prendre part.

L'entrevue de l'empereur et des souverains allemands a donné à la conférence de Bade un relief européen. Pour le moment, nous ne nous occupons que de l'objet purement allemand et pour ainsi dire domestique de la réunion. Parmi les questions de cet ordre sur lesquelles devaient porter les délibérations des souverains, la première et la plus urgente était celle des réformes qu'il y a lieu d'opérer dans l'organisation militaire de la confédération. Cette question s'agitait depuis quelque temps dans la diète. La Prusse avait essayé de la résoudre en proposant de mettre de côté le commandement fédéral en temps de guerre et d'incorporer les contingens dans les armées de la Prusse et de l'Autriche. Ce plan n'avait pas seulement soulevé l'opposition la plus vive au sein des états secondaires; l'Autriche elle-même le repoussait. Le cabinet de Vienne avait exposé les motifs de son refus dans un mémoire auquel il a été répondu d'un ton assez aigre par une note prussienne du 2 juin. Il s'agissait donc de trouver un moyen terme pour rapprocher les opinions extrêmes. On savait que le roi de Wurtemberg était celui des souverains qui inclinait le plus vers la proposition prussienne sans toutefois l'admettre entièrement. Les paroles prononcées à Bade par ce prince dans la conférence du 18 juin nous ont appris que les états secondaires ont élaboré un projet destiné à concilier les vues divergentes. D'un autre côté,

le discours du prince-régent a donné clairement à entendre à ceux qui étaient au courant de ces débats qu'un arrangement allait se conclure entre la Prusse et l'Autriche, et, comme le premier point de cet arrangement doit régler la question militaire, il est probable que l'on touche à une solution.

A côté du rapprochement de la Prusse et de l'Autriche et de la réforme militaire, les autres questions allemandes qui ont pu être examinées à Bade sont d'un intérêt secondaire. On dit bien qu'il a été question de l'association allemande qui arbore, comme on sait, le drapeau unitaire, et des affaires de la Hesse et du Holstein. Il est douteux, croyons-nous, qu'au moment où ils se donnaient des gages d'union effective, les princes allemands se soient sérieusement inquiétés d'une association qui ne semble pas avoir obtenu une bien grande popularité. La question hessoise est en ce moment soustraite à l'action de la diète; la nouvelle constitution donnée par l'électeur l'a ramenée dans une phase où elle conserve le caractère d'une affaire purement intérieure. Quant au Holstein, il n'y a jamais eu de divergence d'opinion entre les confédérés allemands sur la question de droit : la discussion entre Allemands ne porte guère que sur l'opportunité des mesures à prendre. A ce point de vue, les états secondaires reconnaissent, nous n'en doutons pas, aussi bien que la Prusse, que la situation de l'Europe ne permet guère à l'Allemagne de faire prévaloir pratiquement ses vues sur les relations du Holstein avec la cour de Copenhague.

Pour que le double rapprochement que l'on se proposait d'opérer d'une part entre la Prusse et l'Autriche, de l'autre entre la Prusse et les états secondaires, pût, sinon s'accomplir entièrement, du moins se préparer à Bade, il fallait que l'attitude et la politique de la Prusse y fussent assez nettement dessinées pour dissiper les craintes que certaines manifestations du parlement prussien avaient inspirées aux états secondaires. A cet égard, la netteté du langage tenu par le prince de Prusse n'a rien laissé à désirer. Le prince-régent a déclaré que la Prusse défendrait énergiquement non-seulement l'intégrité du territoire germanique, mais encore l'intégrité de chaque état en particulier, lors même qu'elle serait en désaccord d'opinion avec les souverains de ces états sur la politique intérieure de l'Allemagne. On ne pouvait affirmer en termes plus formels que la Prusse ne songe point à relâcher ou à rompre le lien international qui unit les états fédéraux, ni à poursuivre la réforme de la confédération autrement que par les voies légales. L'honnête vigueur de cette déclaration emprunte une signification plus marquée au contraste des faits qui se passent en Italie. Le succès qu'elle a obtenu devrait, ce nous semble, donner à réfléchir au Piémont, et le mettre en garde contre les étourdissantes tentations qui l'assiégent.

Nous faisions déjà remarquer, il y a quinze jours, l'opportunité de l'excursion de l'empereur à Bade dans les circonstances où se trouvait l'Allemagne. Tandis que la confédération travaillait à son apaisement intérieur et cherchait dans l'union de ses membres une garantie contre les dangers

de la politique étrangère, l'empereur venait, autant qu'il était en son pouvoir, rassurer les princes allemands sur les desseins de la France. Nous ne doutons pas que l'empereur n'ait réussi à faire partager par la conférence des souverains la confiance qui l'avait conduit parmi eux. Ainsi que le prince de Prusse a eu le droit de le faire remarquer, la présence de l'empereur à Bade était le désaveu le plus éclatant des projets de revendication de frontière attribués à la France. A côté d'une démarche aussi significative, que sont ces brochures où l'on prend plaisir à entretenir les inquiétudes que le chef de l'état met tous ses soins à calmer, où l'on irrite en se jouant les préjugés des peuples étrangers pour exploiter en les flattant les préjugés de la France? On donne évidemment, à l'étranger et parmi nous, trop d'importance à ces spéculations de publicité, qui doivent leur éphémère retentissement aux restrictions fâcheuses qui empêchent la presse de lutter contre la crédulité de l'opinion et de redresser ces écrivains peu scrupuleux que les Anglais ont si bien appelés *catchpenny writers*, comme qui dirait des grippe-sous littéraires battant monnaie sur la sottise publique.

Malheureusement cette infirmité de la défiance et de la crainte a pris aujourd'hui des proportions qui surpassent l'efficacité des bonnes intentions et des plus sincères démarches. Quelle preuve plus frappante de l'étendue du mal que ce qui se passe en Angleterre? Nous ne sommes pas de ceux qu'offensent les manifestations guerrières auxquelles les Anglais s'abandonnent avec un si curieux enthousiasme. Quand la folie des entreprises, des préoccupations et des craintes de la politique étrangère s'empare des peuples, nous croyons qu'il est aussi imprudent qu'inutile de les chicaner sur les précautions qu'ils jugent nécessaires à leur sûreté. Contre le paroxysme de ce mal, nous ne connaissons d'abord qu'un remède : c'est que chacun s'arme suffisamment pour recouvrer le sentiment de sa sécurité. Que les Anglais et les Allemands s'arment donc à leur guise et qu'ils arrivent le plus tôt possible au moment où ils croiront n'avoir plus personne à craindre : il faut s'y résigner. Par malheur, cette façon qu'ont les peuples de se rassurer a deux inconvéniens graves : en premier lieu, elle n'est point expéditive; en second lieu, elle est ruineuse. Les Anglais par exemple viennent de se convaincre, par le rapport de la commission qui a été chargée d'examiner leur système de défense, que d'immenses fortifications leur sont nécessaires, s'ils veulent se protéger contre la perspective d'une invasion. Or la construction de ces fortifications demandera quatre années, et coûtera près de trois cent millions. Parmi les témoignages réunis dans cette enquête, celui qui a produit l'impression la plus profonde et qui a porté dans tous les esprits la conviction que l'Angleterre devait se fortifier à tout prix est la réponse de lord Overstone. Les questions posées par la commission à lord Overstone sont un singulier signe du temps. On lui demandait son opinion sur les effets probables de l'occupation de Londres par une armée envahissante, dans le cas où les livres, les valeurs et les fonds publics auraient été mis à l'abri, et où les

propriétés particulières seraient respectées par l'envahisseur; on l'interrogeait sur l'influence qu'un tel événement pourrait exercer sur le commerce anglais, sur la prospérité des autres peuples et sur le contre-coup qu'en éprouverait l'envahisseur lui-même au point de vue financier et commercial. Personne n'était en état de répondre avec plus d'autorité que lord Overstone à ces étranges questions. Lord Overstone est peut-être le représentant le plus éminent du grand commerce et de la grande banque en Angleterre. C'est un de ces *prince-merchants* dont les Anglais sont si fiers, c'est le Jones Loyd de la Cité, élevé à la pairie non-seulement par sa grande influence et sa richesse commerciale, mais par la puissance qu'il a montrée dans ses conceptions économiques, et par le rare talent d'écrivain qu'il a déployé dans l'exposition de ses vues. Sir Robert Peel s'inspirait de ses conseils, et lord Overstone passe pour être l'auteur de la charte que le grand ministre a donnée à la Banque d'Angleterre. Rien que dans le contraste des aptitudes de cet homme éminent avec la nature des circonstances qui l'obligent à répondre aux questions que nous venons d'indiquer, il y a quelque chose qui fait violence à la raison et accuse notre époque. Nous ne reproduirons pas les réponses de lord Overstone. Espérons, pour l'honneur de la civilisation, que l'apocalypse hypothétique qu'il a tracée ne se réalisera jamais. Avec la connaissance si profonde qu'il a des ressorts subtils et compliqués de l'organisation du crédit commercial anglais, lord Overstone fait toucher du doigt les désastres qu'entraîneraient pour l'Angleterre, non pas même une invasion triomphante, mais seulement la menace sérieuse d'une agression pareille et le simple débarquement d'une puissante armée étrangère sur un point du territoire. Il montre également la réaction qu'un tel événement produirait infailliblement sur la prospérité commerciale des autres peuples. « Je ne doute pas, dit-il, que les conséquences d'un coup pareil porté à la prospérité de l'Angleterre ne fussent ressenties dans toutes les parties du monde où le commerce a pénétré. Une portion considérable des forces productives du monde est alimentée par le capital anglais et le crédit britannique. Voyez nos exportations annuelles s'élevant à une valeur d'environ deux milliards et demi; cela vous indique dans quelles proportions les autres contrées demandent à l'industrie britannique leurs consommations de nécessité ou de luxe. Considérez nos importations, qui représentent une somme égale et montrent quel débouché les productions des autres pays trouvent dans l'industrie britannique. Le pays d'où émanent ces gigantesques transactions ne peut être sérieusement endommagé sans conséquences désastreuses pour les contrées liées à lui par des relations directes ou indirectes. Telle est la loi bienfaisante du commerce international; tous les peuples commerçans sont intéressés solidairement à la prospérité croissante de leurs voisins, et l'on ne saurait douter que les effets du coup qui serait porté par une invasion à notre bien-être vibreraient à travers le monde commercial tout entier. Mais ces effets ne

peuvent être calculés d'avance avec exactitude; ce n'est qu'après l'événement fatal que les autres nations reconnaîtraient pleinement à quel point leurs intérêts sont liés à la fortune de ce pays. Il ne faut à aucun degré abandonner notre sûreté au soin de la sympathie tardive et précaire des autres peuples. L'aide que nous attendrions de ce côté n'arriverait que lorsque le mal serait consommé. Sur nous seuls doit reposer la défense de notre patrie. »

Quand nous voyons un homme de cette condition sociale et de cette valeur intellectuelle réduit à confronter sa saine et vigoureuse pensée avec de telles perspectives, la réflexion d'Hamlet nous vient involontairement à l'esprit : « Il y a quelque chose de gâté en Danemark. » Notre Danemark à nous, c'est l'Europe actuelle, avec ces spectres de guerre obstinés à la poursuivre. Nous vivons dans un temps où les gouvernemens commencent à se faire gloire de comprendre les lois économiques. Comment se fait-il que, pour la confusion de l'esprit humain et de la civilisation, ils mettent en oubli dans la profusion d'inutiles dépenses militaires les lois qui régissent la formation des capitaux? Tout cet excès de dépenses militaires, c'est du capital consommé pour ne plus se reproduire, c'est du capital détruit à plaisir. Or il est élémentaire aujourd'hui, et à quiconque s'occupe de politique et se mêle de gouverner il est interdit d'ignorer que le capital acquis des nations est la réserve, le fonds d'où le travail, et par conséquent les masses et les classes ouvrières tirent, par le mécanisme de la production industrielle et des échanges commerciaux, leur subsistance. Détruire gratuitement une quantité de capital, c'est détruire une égale quantité de l'aliment du travail et de la subsistance du peuple. Au point de vue scientifique, il y a une vraie barbarie, au point de vue moral une réelle cruauté dans cette dilapidation à laquelle se livrent à l'envi tous les gouvernemens de l'Europe. L'on voit ainsi que ce n'est pas la guerre seule qui est un mal, mais que la peur de la guerre est déjà une calamité, qu'il est inévitable que cette calamité, en se prolongeant par la manie des entreprises extérieures, n'enfante d'autres misères, et que le peuple qui aura le premier le courage d'accomplir un désarmement sincère, de pratiquer un système essentiellement et franchement pacifique, — de rendre aux autres par son initiative et son exemple la confiance et la sécurité, aura bien mérité du genre humain.

Nous envierions pour la France l'honneur d'un tel rôle. Placée comme elle l'est au milieu des diverses nations de l'Europe, ayant le pouvoir non-seulement par ses actes, mais par les pensées qui s'agitent en elle, de communiquer aux peuples qui l'entourent la confiance ou la terreur, elle nous paraît chargée par son histoire de deux imposantes responsabilités et de deux nobles devoirs. Nous sommes responsables des progrès libéraux et sociaux de nos voisins, auxquels nos exemples et notre propagande ont tant de fois donné l'impulsion ; nous sommes responsables du maintien de l'ordre général de l'Europe, sans lequel tout progrès est livré aux incertitudes bru-

tales du hasard et de la force, et dont malheureusement nous avons été trop souvent nous-mêmes les perturbateurs étourdis. Nous avons un devoir libéral et révolutionnaire dans le bon sens du mot et un devoir conservateur. Nous voudrions que la France n'abdiquât ni l'un ni l'autre, car il est impossible d'en bien remplir l'un sans les remplir tous deux en même temps. Mais cette conciliation des deux missions qui nous sont confiées, elle n'existe que dans la pratique des institutions libérales. Par ces institutions seules, nous avons fait marcher l'Europe sans l'inquiéter ou l'irriter par des entreprises extérieures, et sans compromettre avec la paix toutes les prospérités et tous les progrès. Si nous en avions besoin, nous serions amplement confirmés dans cette conviction par le spectacle de ce qui se passe autour de nous, et par ce sentiment qui va se répandant chaque jour au dedans et au dehors, et qui est disposé à mesurer les garanties de la paix du monde aux progrès que ferait la France dans la voie des libertés intérieures.

Nous ne croyons pas être éloignés des conclusions auxquelles ces réflexions nous conduisent par le spectacle de la carrière du prince que vient de perdre la famille impériale. Le prince Jérôme avait connu ces extrémités de la fortune auxquelles le violent génie de Napoléon a lié avec sa propre destinée celle de la maison Bonaparte. Quoique l'ancien roi de Westphalie n'ait pas pu avoir de rôle politique éclatant à côté de son grand et terrible frère, il y a trois pages dans sa vie qui porteront avec honneur sa mémoire à la postérité. Le roi de Westphalie a eu le courage de dire à son frère, en temps opportun, de salutaires vérités. Nous lui avons toujours su gré d'une lettre qu'il écrivait à Napoléon à la fin de 1812 : « J'ignore, sire, y disait-il, sous quels traits vos généraux et vos agens vous peignent la situation des esprits en Allemagne. S'ils parlent à votre majesté de soumission, de tranquillité et de faiblesse, ils l'abusent et la trompent. » Puis, après avoir en traits énergiques décrit les mouvemens populaires de l'Allemagne, il ajoutait : « Le désespoir des peuples qui n'ont rien à perdre, parce qu'on leur a tout enlevé, est à redouter. » Il était temps encore pour Napoléon d'écouter ces sages avis. La belle conduite du prince Jérôme à Waterloo est assez connue : il y eut la bonne fortune d'honorer de son sang héroïquement versé le grand désastre de sa famille et de la France. Enfin les libéraux doivent être reconnaissans au prince Jérôme de s'être rallié, par sa rentrée en France en 1847, aux institutions libérales de 1830. La France libérale fut heureuse de pouvoir montrer, par l'accueil qu'elle faisait à un prince de la famille Bonaparte, que la liberté ne se défiait point du prestige d'un nom qui ne lui avait pas été favorable sans doute, mais qui avait répandu tant de gloire sur la France, et le roi Jérôme, malgré les faveurs inespérées que le sort lui a plus tard prodiguées, n'a pas dû considérer comme un des moins doux momens d'une vie si agitée les premiers mois de son retour dans la France libre, prospère, et qui ne se doutait point qu'elle al-

lait jouer les libertés qu'elle paraissait chérir dans les surprises d'une révolution qui fut elle-même une surprise.

E. FORCADE.

ESSAIS ET NOTICES.

DE L'ORGANISATION DU NOUVEAU ROYAUME.

L'Italie, depuis que sa situation a été si complétement transformée, se trouve en présence d'une multitude de questions d'où dépend son avenir, et que nous sommes inexorablement obligés d'étudier, de préciser, autant qu'il est possible dans le tourbillon où nous vivons. Poser ces questions, qui préoccupent d'ailleurs beaucoup d'esprits, c'est le devoir de tous ceux qui aiment leur pays, qui croient à la puissance de l'opinion et à la nécessité de ne point laisser dénaturer les conditions essentielles de notre régénération. Pour moi, je n'ai d'autre pensée et d'autre ambition que d'aider au travail commun et de contribuer à éclairer cette opinion publique à laquelle les gouvernemens sont tenus désormais de se conformer. Bien des gens nous diront et nous disent que l'Italie ne peut aujourd'hui songer qu'à l'action, qu'avant de fonder des institutions et de faire des lois, il y a la nation à former et à mettre sur pied. Je ne nie pas qu'il n'y ait beaucoup de vrai dans cette manière de voir, et que, malgré ce que la prudence conseillerait peut-être après un chemin si rapidement et si heureusement parcouru, il ne soit désormais très difficile de s'arrêter. Les moyens défensifs et les finances deviennent donc naturellement dans ces conditions l'objet principal vers lequel se porte l'activité publique. Il n'est pas moins vrai qu'il y aurait une souveraine imprudence à ne point s'occuper dès ce moment de l'organisation civile qui peut seule nous assurer les bienfaits de la liberté et de l'indépendance. Le meilleur moyen d'intéresser tous les citoyens à défendre l'indépendance et la liberté, c'est de les faire concourir, chacun dans la sphère de son influence, au système politique qui régit le pays, et de leur montrer que l'état, au lieu de dépendre d'une seule tête, s'appuie sur la volonté libre et éclairée de la nation entière.

Jusqu'ici, sous l'empire de la préoccupation exclusive de notre indépendance à défendre ou à conquérir, l'idée qui nous a dominés et qui nous do-

mine toujours est celle de l'unification. Il faudrait prendre garde de ne pas confondre l'unification avec la centralisation, car nous serions entraînés à établir une forme de gouvernement qui violerait toutes les traditions du pays, qui serait en contradiction avec tous nos goûts et tous nos instincts. L'unité dans la politique générale extérieure et intérieure, dans l'organisation de l'armée, est essentielle pour la sûreté de l'état et pour la garantie de l'indépendance de la nation. Je n'ai pas non plus la pensée de mettre en question ces principes de droit qui sont inscrits dans la loi fondamentale, et qui régissent également tout le pays, tous les citoyens, toutes les provinces nouvelles ou anciennes. L'unification, ou plutôt la centralisation, qui serait dangereuse est celle qui embrasserait l'administration proprement dite, les institutions de bienfaisance, l'instruction publique à ses divers degrés.

Qu'on y songe bien : un grand centre administratif suppose déjà ou conduit à créer un grand centre de population et de richesse, en un mot une grande capitale. Il suffit d'avoir la plus légère idée de ce qu'est l'Italie pour être convaincu qu'il ne saurait s'élever parmi nous une grande capitale qu'au détriment de cette vie locale qui depuis des siècles s'est créé une multitude de foyers à la surface de notre sol. La grande capitale et la grande centralisation administrative, nécessairement associées, auraient nécessairement pour conséquence de faire disparaître à la longue ces différences si multiples d'esprits, d'habitudes de vie et de travail qui s'étendent à toutes les classes sociales, et qui ont en Italie un caractère si distinct, si tranché. Un système politique qui serait fondé sur la destruction de ces différences, qui aurait pour objet de jeter dans un même moule les divers peuples de la péninsule, ce système ne ferait pas seulement perdre à la nation des forces dès longtemps acquises, utiles au progrès intellectuel et matériel des populations; il obligerait ces forces à se transformer et à prendre un cours tout nouveau dans un milieu moins favorable.

Une grande centralisation administrative aurait pour nous particulièrement d'autres fâcheuses conséquences. Ce système ne peut exister qu'en créant une classe très nombreuse de fonctionnaires publics vivant nécessairement aux frais de l'état et ne portant le plus souvent dans le maniement des affaires que des idées étroites ou plutôt des règles qui dispensent des idées, une routine lente, aride et imparfaitement éclairée. Nul ne doute assurément que tous ceux qui se laissent attirer par les emplois publics ne fussent infiniment plus utiles à la grandeur et aux libertés de leur pays en se créant dans le commerce, l'industrie, les sciences ou les lettres une existence indépendante, digne de citoyens libres. Le grand nombre des fonctionnaires publics est, on le sait, la plaie des budgets et absorbe des ressources qui seraient plus utiles ailleurs, qu'on pourrait même se dispenser de prélever par l'impôt sur les populations. Je pense qu'une des plus grandes découvertes que pût faire aujourd'hui un homme d'état serait de simplifier les rouages administratifs, de rendre plus facile et plus économique la per-

ception des impôts. Tout le monde a applaudi dernièrement au projet présenté en Belgique pour l'abolition des octrois. La diminution des fonctions publiques, conséquence nécessaire de la décentralisation, est naturellement, on le comprend, un des moyens les plus efficaces pour réduire les dépenses improductives de l'état. Ce n'est pas l'occupation qui manquerait assurément à ceux qui végètent jusqu'ici dans d'obscurs emplois. Dans tous les cas, en se soulageant lui-même du fardeau de rétributions absorbantes, l'état pourrait aider à la transition par des concessions de terrains, faciles surtout dans certaines parties de l'Italie telles que la Sardaigne, les Maremmes, où il y a de vastes étendues qui ne demandent que l'emploi d'intelligences et de bras libres. Tout le monde y gagnerait, l'état qui réaliserait une notable économie, la richesse publique qui s'accroîtrait et les concessionnaires eux-mêmes. Je pourrais citer un grand nombre de propriétaires des environs de Pise aujourd'hui très riches, et dont la fortune a commencé avec des parcelles de terre qui leur ont été cédées sous certaines conditions par le gouvernement de Léopold Ier. C'est une question à étudier pour nos hommes d'état.

Enfin on peut ajouter qu'un grand centre administratif et une grande capitale attirent nécessairement une foule d'existences qui dissipent dans le luxe des fortunes considérables. Je me garderai bien de faire la guerre aux grandes capitales là où elles existent. Par cela même qu'elles se sont formées et qu'elles sont en progrès, il faut bien admettre qu'elles ont une raison d'être et que les inconvéniens qu'elles entraînent sont palliés ou surpassés par les avantages qui y sont attachés. Ce n'est pas le cas de l'Italie, où une telle création ne pourrait que paralyser la vie d'un grand nombre de villes importantes, dont chacune aurait des titres égaux à être cette capitale. En évitant la formation d'un de ces grands centres qui dévorent le plus souvent la substance d'un pays, nous restons dans la ligne de nos traditions, de nos goûts, de nos intérêts bien entendus; nous empêchons une foule d'existences de se dépenser en pure perte dans un foyer d'agitations factices; nous favorisons sur tous les points du territoire le développement égal et simultané de l'instruction, de l'agriculture, de l'industrie, du commerce, qui ont trop à souffrir de cette déperdition de forces dont une grande capitale est la source et l'occasion.

Je ne fais ici qu'exprimer sommairement quelques idées; elles se résument, on le voit, dans un mot, la décentralisation, — la décentralisation sous toutes les formes, et tout d'abord dans l'administration, qui fonctionnerait dès lors sans complications, sans perte de temps, librement et à bon marché. Je ne m'occuperai pas de ce qui serait possible dans d'autres pays, mais je suis sûr que tous mes concitoyens éclairés, que tous les hommes qui siégent aujourd'hui dans le parlement national n'hésiteront pas un moment à reconnaître que dans tous les chefs-lieux de province de la Lombardie, du Piémont, de la Toscane, de l'Émilie, il serait possible de former un conseil,

quelque nom qu'on veuille lui donner, capable d'administrer par lui-même utilement et offrant à l'état toutes les garanties nécessaires. Jusqu'ici, on a vu fonctionner deux systèmes opposés en apparence et ayant au fond les mêmes vices. Tantôt c'est une grande concentration administrative, tantôt c'est un morcellement de l'état en une multitude de petits centres incapables de se gouverner et auxquels on ne peut laisser sans danger une entière liberté. C'est entre ces deux extrêmes que doit se placer, selon moi, une décentralisation bien entendue. Dans un pays comme l'Italie, où la vie locale a été et est toujours si puissante, on peut assurément imaginer l'existence d'un grand nombre de centres administratifs secondaires, quoique importans encore, et ayant chacun en quelque sorte son gouvernement propre. Si je ne me trompe, avec le progrès naturel des lumières, avec la diffusion des principes d'un régime libéral, il n'y aurait aucun danger pour l'état à confier sans restriction toute l'administration de la province à un conseil élu par le peuple et à un corps de magistrats émané de ce conseil. Un aveugle esprit de routine peut seul trouver de l'avantage à créer une série d'autorités administratives à différens degrés. Le pouvoir nouveau que j'imagine n'est ni le centre administratif d'un grand état, ni l'autorité trop imparfaite d'une très petite localité; c'est un pouvoir formé d'hommes instruits, indépendans, estimés dans tout le pays, et qui par conséquent ont le droit de fonctionner librement et de régler les choses essentielles de la province, telles que la police, les institutions de charité et de bienfaisance, l'instruction primaire, secondaire et technique, la construction et l'entretien des routes, des édifices et des monumens publics, la perception des impôts, etc. Toutes ces branches d'administration locale seraient confiées gratuitement à des députations formées d'hommes spéciaux et compétens.

Je sais bien quelle est l'objection qui s'élèverait contre ces idées dans les esprits habitués à la routine administrative : c'est que les municipalités, lorsqu'elles ont été laissées un peu trop libres d'agir, n'ont fait que des dépenses folles et des entreprises ruineuses en suivant l'impulsion des rivalités et des ambitions municipales. Grâce à Dieu, nous possédons aujourd'hui un grand correctif à ces abus : c'est la liberté avec toutes les institutions qui en découlent. Je le répète : dans les principales villes d'Italie, il y a ou il y aura bientôt des journaux, des cercles littéraires, des sociétés d'agriculture et d'économie politique, des écoles d'arts et métiers, des expositions industrielles, etc. : avec ces élémens, peut-on imaginer qu'il y ait du danger à confier toute l'administration locale aux magistrats élus par la province? Au contraire, il est évident que l'autorité provinciale réunirait toutes les conditions d'une bonne et sage administration.

Ce n'est pas un projet que je formule ici, pas plus que je ne demande la transformation brusque de tout notre système administratif : je demande seulement à mes concitoyens et à mes collègues du parlement de prendre en considération ces idées et de les avoir toujours présentes à l'esprit dans

l'élaboration des lois organiques du royaume. Ne serait-il pas d'ailleurs assez facile d'imaginer des garanties contre les abus de ce système? Le choix du premier magistrat parmi les élus du peuple serait réservé au roi. A la place du gouverneur et de l'intendant actuel, on pourrait mettre un fonctionnaire chargé de rendre compte au gouvernement des actes de l'autorité provinciale, de veiller à ce que ces actes ne soient jamais en opposition avec la loi fondamentale, et investi même d'un certain droit de *veto* dans l'établissement d'impôts nouveaux. Si je ne me fais illusion, il résulterait de ce système de grands bienfaits : presque tous les emplois dont la délégation se trouverait transférée de l'état à l'autorité provinciale seraient gratuits; les affaires de la province, entièrement remises aux mains des hommes de la province, seraient mieux faites, ou du moins expédiées plus promptement et à moins de frais; l'opportunité et la justice des actes administratifs seraient plus facilement reconnues et admises par les administrés; ce serait en même temps une école toujours ouverte d'administrateurs et d'hommes politiques. En un mot, ce système satisfait aux conditions générales d'un régime libre, c'est-à-dire qu'il laisse aux administrés la plus grande somme de liberté possible, simplifie la machine administrative en la rendant moins coûteuse, et intéresse tous les citoyens à des degrés différens, dans la sphère de leurs lumières et de leurs facultés, à la marche de cet ordre nouveau.

Qu'on me permette d'ajouter quelques vues générales sur l'ensemble de notre organisation. Même dans l'hypothèse d'une décentralisation très large, il y aurait toujours à la tête du gouvernement un conseil d'état chargé de préparer les lois et les règlemens, un certain nombre de ministres correspondant aux diverses catégories d'intérêts généraux; de plus, le roi pourrait utilement accorder le titre de ministres d'état à des hommes politiques éminens qui se seraient signalés par de grands services rendus au pays, et dans des circonstances graves la couronne pourrait s'éclairer de l'opinion de ces conseillers extraordinaires : ce serait la part afférente à la politique proprement dite. Quant aux affaires du commerce, de l'industrie, des travaux publics, de l'enseignement, elles pourraient être placées sous la direction de conseils formés de notabilités spéciales, qui ne refuseraient point leur concours actif et gratuit. L'instruction publique devrait être l'objet d'une attention particulière et recevoir une constitution nouvelle. Une partie de l'enseignement, je l'ai déjà dit, resterait dévolue à l'administration provinciale. Il devrait néanmoins y avoir une autorité élevée chargée de veiller à l'exécution des lois et des règlemens généraux, de présider à la marche de l'instruction supérieure, et placée à la tête du corps universitaire. Quelle serait cette autorité, et d'où émanerait-elle? Toutes les universités de l'état, c'est-à-dire les professeurs attachés à ces universités, formeraient un collége électoral chargé de dresser des listes de candidats sur lesquelles le roi choisirait un *grand-recteur* de l'instruction publique. Quant à la nomination des professeurs, elle pourrait être faite également par le roi sur la proposition du

grand-recteur, auquel des listes seraient présentées par les sections d'un institut scientifique qu'on créerait facilement en Italie par quelques modifications introduites dans les règlemens de la Société italienne fondée par le comte Lorgnia, et plus généralement connue sous le nom de Société des XL. Les membres de la Société italienne des Sciences devraient se réunir une fois par an dans une des villes principales du royaume, et pendant cette réunion le grand-recteur leur soumettrait la liste des places de professeurs vacantes pour qu'ils eussent à présenter des candidats. C'est à dessein que, dans cette organisation à élaborer pour l'instruction publique, je ne dis rien des beaux-arts; il est reconnu aujourd'hui qu'en cette matière les gouvernemens ne peuvent rien : ils ont tort de s'en mêler autrement qu'en laissant à la couronne le soin de distinguer les œuvres d'un mérite supérieur.

Je pourrais continuer cet examen et montrer d'autres avantages considérables que trouverait l'état à s'exonérer le plus possible, à laisser agir partout l'initiative libre des citoyens, les intérêts locaux ou privés, notamment en ce qui touche les entreprises industrielles et les travaux publics. Il est très douteux qu'il soit utile pour l'état de conserver soit en son nom propre, soit sous la forme mixte qu'on a adoptée, les exploitations de mines, de grandes fermes, de chemins de fer, au lieu de céder tout cela à l'industrie privée. En un mot, ce que je demande, on le voit, c'est la décentralisation la plus étendue possible de l'administration et de tous les intérêts.

Mais, dira-t-on, le moment est-il venu de substituer ce système de liberté universelle à l'organisation administrative que les gouvernemens absolus ont laissée après eux dans les diverses provinces? Lorsque le nouveau royaume est à peine formé et a bien des luttes à soutenir encore pour fonder définitivement sa constitution nationale, n'y aurait-il pas une singulière imprudence à entrer dans une voie où on risquerait de transformer le pays en une agglomération de petites républiques? C'est l'objection qui se présente naturellement et que j'ai moi-même indiquée déjà. Je répondrai que la liberté est le meilleur moyen de créer une force réelle et efficace, de favoriser une union véritable et sincère. Les provinces seront les premières à reconnaître l'avantage de laisser au roi et au parlement la direction de tout ce qui intéresse l'indépendance et la constitution nationales, en se réservant uniquement à elles-mêmes l'administration de leurs propres affaires. Si nous voulons fonder quelque chose de solide et de durable qui soit à l'abri des reviremens, toujours à redouter chez les peuples méridionaux lorsque l'heure du danger est passée, il nous faut montrer dès aujourd'hui que nous sommes aptes à toutes les conditions d'un régime vraiment libéral, que notre organisation définitive doit reposer non sur la subordination des forces et des caractères des différens peuples de la péninsule, mais sur le plein et libre développement de ces forces et de ces génies divers.

Il n'est point à craindre que la décentralisation administrative soit le signal de la résurrection de petites républiques provinciales. D'abord, en fait

de république, si l'on rêve quelque chose, c'est une république universelle, c'est-à-dire le renversement de tout notre système politique. Des provinces qui s'administreront librement, et qui, avec une loi électorale convenable, auront le choix de leurs fonctionnaires locaux, ne seront nullement conduites pour cela à usurper les droits des autorités générales de l'état; elles ne seront pas de petites républiques, elles formeront un faisceau de forces libres et intelligentes groupées autour du parlement et du roi, symbole vivant et glorieux de la nation tout entière. Il faudrait supposer que nous voulons marcher contre toutes les idées modernes, que nous ne comprenons rien aux grands intérêts qui dominent aujourd'hui partout, que l'expérience du passé et les présages de l'avenir sont sans influence sur nos opinions et notre conduite, pour croire que nous puissions nous exposer à voir renaître en plein XIXe siècle l'Italie du moyen âge. Ce qui s'est passé dans l'Italie centrale depuis la paix de Villafranca, la persévérance, l'accord des populations, offrent à coup sûr un spectacle rassurant, et sont une preuve de sagesse autant qu'une garantie de succès.

Aurions-nous à redouter d'un autre côté les influences extérieures qui chercheraient à contrarier notre organisation politique dans un certain sens? Un des plus grands avantages pour nous aujourd'hui, c'est que toute l'Europe est d'accord pour considérer ce qui se passe en Italie comme une affaire qui ne regarde que les Italiens seuls. Le principe de non-intervention nous couvre. Il n'y a donc aucun motif sérieux de croire que des considérations de politique internationale puissent peser sur notre développement intérieur. Nous croyons au contraire que l'opinion universelle nous est favorable, qu'elle nous encourage à mettre le plus promptement possible la main à cette œuvre longue et difficile, consistant à organiser un royaume composé de diverses provinces dont il est bon de conserver la vie propre en tant que la force et la grandeur de la nation n'en peuvent recevoir aucune atteinte. Les grands résultats que nous avons obtenus depuis un an sont le fruit de la patience, du courage, de la persévérance des Italiens et de l'assistance de nos alliés. L'avenir nous est assuré aux mêmes conditions. Dans le parlement, dans les conseils municipaux, dans la presse, chacun de nous, selon la portée de son influence, n'a aujourd'hui qu'un devoir à remplir, celui de seconder et de fortifier le gouvernement, afin qu'il puisse constituer le royaume de Victor-Emmanuel, noyau de notre nationalité. Restons donc fidèles à cette ligne de conduite, sans oublier que dans un pays comme l'Italie, où tant d'intérêts sont à ménager, le vrai problème à résoudre est de concilier les droits supérieurs de la nation avec le développement libre des populations de goûts, de mœurs, d'esprit divers, qui composent la péninsule. Là est pour nous la force, là est l'avenir. C. MATTEUCCI.

V. DE MARS.

LE MARQUIS

DE VILLEMER

PREMIÈRE PARTIE.

A MADAME CAMILLE HEUDEBERT.

(A D..., par Blois.)

I.

Ne t'inquiète donc pas, chère sœur, me voilà arrivée à Paris sans accident ni fatigue. J'ai dormi quelques heures, j'ai déjeuné d'une tasse de café, j'ai fait ma toilette, et dans un instant je vais prendre un fiacre et me présenter à Mme d'Arglade pour qu'elle me présente à Mme de Villemer. Je t'écrirai ce soir le résultat de la solennelle entrevûe, mais je veux d'abord jeter ces trois mots à la poste pour que tu sois rassurée sur mon voyage et ma santé.

Prends courage avec moi, ma Camille, tout ira bien; Dieu n'abandonne pas ceux qui comptent sur lui et qui font leur possible pour aider sa douce providence. Ce qu'il y a eu de plus douloureux pour moi dans ma résolution, ce sont tes larmes et celles des chers petits : j'ai de la peine à retenir les miennes quand j'y pense; mais il le fallait absolument, vois-tu! Je ne pouvais pas rester les bras croisés quand tu as quatre enfans à élever. Puisque j'ai du courage, de la santé, et aucun autre lien en ce monde que ma tendresse pour toi et pour ces pauvres anges du bon Dieu, c'était à moi de partir

et de chercher notre vie. J'en viendrai à bout, sois-en sûre. Soutiens-moi au lieu de me regretter et de m'attendrir, voilà tout ce que je te demande. Et sur ce, ma sœur chérie, je t'embrasse de toute mon âme, ainsi que nos enfans adorés. Ne les fais pas pleurer en leur parlant de moi; mais tâche cependant qu'ils ne m'oublient pas, cela me ferait bien de la peine.

CAROLINE DE SAINT-GENEIX.

3 janvier 1845.

DEUXIÈME LETTRE. — A LA MÊME.

Victoire, grande victoire, ma bonne sœur! me voilà revenue de chez notre grande dame, et succès inespéré, tu vas voir. Puisque j'ai encore une soirée de liberté, la dernière probablement, j'en vais profiter pour te raconter l'entrevue. Il me semblera que je cause encore avec toi au coin de ton feu, berçant Charlot d'une main et amusant Lili de l'autre. Chers amours, que font-ils en ce moment? Ils ne s'imaginent pas que je suis toute seule dans une triste chambre d'auberge, car, dans la crainte d'être importune à Mme d'Arglade, je suis descendue dans un petit hôtel; mais je serai très bien chez la marquise, et cette soirée solitaire ne m'est pas mauvaise pour me recueillir et penser à vous autres sans distraction. J'ai très bien fait d'ailleurs de ne pas trop compter sur le gîte qui m'était offert, car Mme d'Arglade est absente, et j'ai dû bravement me présenter moi-même à Mme de Villemer.

Tu m'as recommandé de te faire son portrait: elle a soixante ans environ, mais elle est infirme et sort très peu de son fauteuil; cela et sa figure souffrante la font paraître plus âgée de quinze ans. Elle n'a jamais dû être ni belle ni bien faite; mais sa physionomie est expressive et caractérisée. Elle est très brune; ses yeux sont magnifiques, assez durs, mais francs. Elle a le nez droit et tombant trop sur la bouche, qui est laide et qu'on voit encore trop. Cette bouche est dédaigneuse à l'habitude; cependant toute la figure s'éclaircit et s'humanise quand elle sourit, et elle sourit facilement. Ma première impression s'est trouvée d'accord avec la dernière. Je crois cette dame très bonne par réflexion plutôt que par entraînement, et courageuse plutôt que gaie. Elle a de l'esprit et de l'instruction. Enfin elle ne diffère pas beaucoup du portrait que Mme d'Arglade nous avait fait d'elle.

Elle était seule quand on m'a introduite dans sa chambre. Elle m'a fait asseoir près d'elle avec assez de grâce, et voici le résumé de la conversation.

— Vous m'êtes beaucoup recommandée par Mme d'Arglade, que j'estime infiniment. Je sais que vous appartenez à une excellente

famille, que vous avez des talens, un caractère honorable et une vie sans tache. J'ai donc le plus grand désir que nous puissions nous entendre et nous convenir mutuellement. Pour cela, il faut deux choses : l'une, c'est que mes offres vous paraissent satisfaisantes; l'autre, que notre manière de voir ne soit pas par trop opposée, car ce serait la source de contrariétés fréquentes. Traitons la première question. Je vous offre douze cents francs par an.

— On me l'a dit, madame, et j'ai accepté.

— On m'avait dit à moi que vous trouveriez peut-être cela insuffisant?

— Il est vrai que c'est peu pour les besoins de ma situation; mais madame est juge de la sienne propre, et puisque me voilà...

— Parlez franchement; vous trouvez que ce n'est pas assez?

— Je ne peux pas dire ce mot-là. C'est probablement plus que ne valent mes services.

— Je ne dis pas cela, moi, et vous, vous le dites par modestie; mais vous craignez que cela ne suffise pas à votre entretien? Soyez tranquille, je me charge de tout; vous ne dépenserez chez moi que la toilette, et je n'en exige aucune. Est-ce que vous l'aimez, la toilette?

— Oui, madame, beaucoup; mais je m'en abstiendrai, puisqu'à cet égard vous n'exigez rien.

La sincérité de ma réponse parut étonner la marquise. Peut-être n'aurais-je pas dû parler spontanément comme j'ai l'habitude de le faire. Elle fut un peu de temps avant de se reprendre. Enfin elle se mit à sourire et me dit : — Ah çà! pourquoi aimez-vous la toilette? Vous êtes jeune, jolie et pauvre; vous n'avez ni le besoin ni le droit de vous attifer?

— J'en ai si peu le droit, répondis-je, que je suis simple comme vous voyez.

— C'est fort bien, mais vous souffrez de n'être pas plus élégante?

— Non, madame, je n'en souffre pas du tout, puisqu'il faut que cela soit ainsi. Je vois que j'ai parlé sans réfléchir en vous disant que j'aimais la toilette, et que cela vous a donné une pauvre idée de ma raison. Je vous prie de n'y voir qu'un effet de ma sincérité. Vous m'avez questionnée sur mes goûts, et j'ai répondu comme si j'avais l'honneur d'être connue de vous; c'est peut-être une inconvenance, je vous prie de me la pardonner.

— C'est-à-dire, reprit-elle, que si je vous connaissais, je saurais que vous acceptez sans humeur et sans murmure les nécessités de votre position?

— Oui, madame, c'est absolument cela.

— Eh bien! votre inconvenance, si c'en est une, est loin de me

déplaire. J'aime la sincérité par-dessus tout; je l'aime peut-être plus que la raison, et je fais un appel à votre franchise entière. Qu'est-ce qui vous a décidée à accepter de si minces honoraires pour venir tenir compagnie à une vieille femme infirme et peut-être fort ennuyeuse?

— D'abord, madame, on m'a dit que vous aviez beaucoup d'esprit et de bonté, et je n'ai pas cru par conséquent devoir m'ennuyer près de vous; ensuite, quand même j'aurais dû beaucoup souffrir, il était de mon devoir de tout accepter plutôt que de rester dans l'inaction. Mon père ne nous ayant pas laissé de fortune, ma sœur du moins était assez bien mariée, et je vivais avec elle sans scrupule; mais son mari, dont toute l'aisance provenait d'un emploi, est mort dernièrement après une longue et cruelle maladie qui a absorbé toutes les économies du ménage. C'est donc à moi naturellement de soutenir ma sœur et ses quatre enfans.

— Avec douze cents francs? s'écria la marquise. Non, cela ne se peut pas. Ah! mon Dieu! Mme d'Arglade ne m'avait pas dit cela. Elle a sans doute craint la méfiance qu'inspire le malheur; mais elle a eu bien tort en ce qui me concerne; votre dévouement m'intéresse, et si nous nous convenons d'ailleurs, je veux que vous vous ressentiez de mon estime. Fiez-vous à moi; je ferai de mon mieux.

— Ah! madame, lui répondis-je, que j'aie ou non le bonheur de vous convenir, laissez-moi vous remercier de ce bon mouvement de votre cœur! — Et je lui baisai la main avec vivacité, ce qu'elle ne trouva pas mauvais.

— Pourtant, reprit-elle après un autre silence, où elle semblait se défier de son inspiration, si vous étiez légère et un peu coquette?

— Je ne suis ni l'une ni l'autre.

— J'espère que non! Pourtant vous êtes très jolie. On ne m'avait pas dit ça non plus, et je vous trouve même, à mesure que je vous regarde, remarquablement jolie. Cela m'inquiète un peu, je ne vous le cache pas.

— Pourquoi, madame?

— Pourquoi? Oui, vous avez raison. Les laides se croient belles, et au désir de plaire elles ajoutent le ridicule. Il vaut peut-être mieux que vous soyez capable de plaire,... pourvu que vous n'en abusiez pas. Voyons, êtes-vous assez bonne fille et assez femme forte pour me raconter un peu votre existence passée? Avez-vous eu quelque roman? Oui, n'est-ce pas? Il est impossible qu'il en soit autrement? Vous avez vingt-deux ou vingt-trois ans...

— J'en ai vingt-quatre, et je n'ai pas eu d'autre roman que celui que je vais vous raconter en deux mots. A dix-sept ans, j'ai été recherchée en mariage par une personne qui me plaisait, et qui s'est

retirée en apprenant que mon père avait laissé plus de dettes que de capital. J'ai eu beaucoup de chagrin, mais j'ai oublié cela, et j'ai juré de ne pas me marier.

— Ah! c'est du dépit, cela, et non pas de l'oubli!

— Non, madame, c'est du raisonnement. N'ayant rien, mais sentant que j'étais quelque chose, je n'ai pas voulu faire un sot mariage, et, bien loin d'avoir du dépit, j'ai pardonné à celui qui m'avait abandonnée; je lui ai pardonné surtout le jour où, voyant ma sœur et ses quatre enfans dans la misère, j'ai compris la douleur d'un père de famille qui meurt à la peine sans pouvoir rien laisser à ses orphelins.

— Et vous avez revu cet ingrat?

— Non, jamais. Il est marié, et je n'y pense plus.

— Et depuis vous n'avez pensé à aucun autre?

— Non, madame.

— Comment avez-vous fait?

— Je ne sais pas. Je crois que je n'ai pas eu le temps de songer à moi. Quand on est très pauvre, et que l'on ne veut pas se laisser aller à la misère, les journées sont bien remplies, allez!

— Mais on a dû cependant vous obséder beaucoup, jolie comme vous l'êtes?

— Non, madame; personne me m'a obsédée. Je ne crois pas aux persécutions qui ne sont pas du tout encouragées.

— Je pense comme vous, et je suis contente de votre manière de répondre. Donc vous ne craignez rien pour vous-même dans l'avenir?

— Je ne crains rien du tout.

— Et cette solitude du cœur ne vous rendra pas triste, maussade?

— Je ne le prévois en aucune façon. Je suis naturellement gaie, et j'ai conservé ma force au milieu des plus cruelles épreuves. Je n'ai aucun rêve d'amour dans la cervelle, je ne suis pas romanesque. Si je venais à changer, j'en serais bien étonnée. Voilà, madame, tout ce que je peux vous dire de moi. Voulez-vous me prendre telle que je me donne avec assurance, puisqu'au bout du compte je ne peux me donner que pour ce que je me connais?

— Oui, je vous prends pour ce que vous êtes, pour une excellente fille, pleine de franchise et de volonté. Reste à savoir si vous avez réellement les petits talens que je réclame.

— Que faut-il faire?

— Causer d'abord, et sur ce point me voilà satisfaite. Et puis il faut lire et faire un peu de musique.

— Essayez-moi tout de suite, et si le peu dont je suis capable vous contente...

— Oui, oui, dit-elle en me mettant un livre dans les mains, lisez! Je meurs d'envie d'être enchantée de vous.

Au bout d'une page, elle me retira le livre en disant que c'était parfait. Restait la musique. Il y avait un piano dans la chambre. Elle me demanda si je savais lire à livre ouvert. Comme c'est à peu près tout ce que je sais, je pus la contenter encore sur ce point. Finalement, elle me dit que, connaissant mon écriture et ma rédaction, d'après des lettres de moi que lui avait montrées Mme d'Arglade, elle comptait que je serais un excellent secrétaire, et elle me congédia en me tendant la main et en me disant de très bonnes paroles. Je lui ai demandé la journée de demain pour voir les quelques personnes que nous connaissons ici, et elle a donné des ordres pour que je fusse installée samedi...

Chère sœur, on vient de m'interrompre. Quelle douce surprise! c'est un billet de Mme de Villemer, un billet de trois lignes que je te transcris :

« Permettez-moi, chère enfant, de vous envoyer un petit à-compte pour les enfans de votre sœur et une petite robe pour vous. Puisque vous aimez la toilette, il faut bien compâtir aux faiblesses des gens qu'on aime! Il est réglé et entendu que vous aurez cent cinquante francs par mois, et que je me charge de vos chiffons. »

Comme cela est bon et maternel, n'est-ce pas? Je vois que j'aimerai cette femme-là de tout mon cœur, et que je ne l'avais pas assez bien jugée à première vue. Elle est plus spontanée que je ne pensais. Le billet de cinq cents francs, je le mets dans cette lettre. Vite! du bois dans la cave, des jupons de laine à Lili, qui en manque, et un poulet de temps en temps sur cette pauvre table. Un peu de vin pour toi, ton estomac est tout délabré, et il en faudra si peu pour le remettre! Il faut aussi faire arranger la cheminée de la chambre, qui fume atrocement; ce n'est pas supportable, cela peut fatiguer les yeux des enfans, et ceux de ma filleule sont si beaux!

Moi, j'ai honte de la robe qui m'est destinée, une robe de soie gris de perle magnifique. Ah! que j'ai été sotte de dire que j'aimais à être bien mise! Une robe de quarante francs eût suffi à mon ambition, et m'en voilà pour deux cents sur le corps, pendant que ma pauvre sœur raccommode ses guenilles! Je ne sais où me cacher; mais ne crois pas au moins que je sois humiliée de recevoir un cadeau. Je m'acquitterai de ces bontés-là en conscience, mon cœur me le dit. — Tu vois, Camille, tout me réussit, à moi, quand je m'en mêle! Je tombe du premier coup sur une femme excellente, je gagne plus que je n'acceptais, et je suis accueillie et traitée comme un enfant que l'on veut adopter et gâter. Et quand je pense que tu me retiens depuis six mois en t'imposant un surcroît de privations, en t'arrachant les cheveux à l'idée que je veux

travailler pour toi! Bonne sœur, vous étiez donc une mauvaise mère? Est-ce que ces chers trésors d'enfans ne devaient pas passer avant tout, et faire taire même notre amitié? Ah! j'ai eu bien peur d'échouer pourtant, je te le confesse aujourd'hui, quand j'ai emporté de la maison nos derniers louis pour payer mon voyage, au risque de revenir sans avoir plu à cette dame!... Dieu s'en est mêlé, va, Camille! Je l'ai prié ce matin de si grand cœur!... Je lui ai tant demandé de me rendre aimable, convenable et persuasive... A présent je vais me coucher, car je tombe de fatigue. Je t'aime, petite sœur, tu sais, plus que tout au monde, et beaucoup plus que moi. Ne me plains donc pas, je suis la plus heureuse fille qu'il y ait aujourd'hui, et pourtant je ne suis pas près de toi, je ne regarde pas dormir nos enfans! Tu vois bien qu'il n'y a pas de vrai bonheur dans l'égoïsme, puisque, seule comme me voilà, séparée de tout ce que j'aime, le cœur me bat de joie à travers les larmes, et que je vais remercier Dieu à deux genoux avant de m'endormir.

CAROLINE.

Pendant que Mlle de Saint-Geneix écrivait à sa sœur, la marquise de Villemer causait avec le plus jeune de ses fils dans son petit salon du faubourg Saint-Germain. La maison était vaste et d'un bon rapport; pourtant la marquise, riche autrefois et maintenant fort gênée, nous en saurons bientôt la cause, occupait depuis peu le second étage, afin de tirer parti du premier.

— Eh bien! chère maman, disait le marquis à sa mère, êtes-vous contente de votre nouvelle demoiselle de compagnie? Vos gens m'ont dit qu'elle était arrivée.

— Mon cher enfant, répondit la marquise, je ne vous en dirai qu'un mot, c'est qu'elle m'a ensorcelée.

— Vraiment? contez-moi cela.

— Ma foi, je ne sais pas trop si je le dois, j'ai peur de vous monter la tête d'avance.

— Ne craignez rien, répondit tristement le marquis, que sa mère avait essayé de faire sourire; quand même je serais aussi prompt à m'enflammer, je sais trop ce que je dois à la dignité de votre maison et au repos de votre vie.

— Oui, oui, mon ami! Je sais aussi, moi, que je peux être tranquille sur une question d'honneur et de délicatesse quand c'est à vous que j'ai affaire; aussi je peux vous dire que cette petite d'Arglade m'a trouvé une perle, un diamant, et que, pour commencer, ce phénix m'a fait faire des folies!

La marquise raconta son entretien avec Caroline et fit ainsi son portrait. — Elle n'est ni grande ni petite, elle est très bien faite, des

pieds mignons, des mains d'enfant, des cheveux blond cendré en quantité, un teint de lis et de roses, des traits exquis, des dents de perles, un petit nez très ferme, de beaux grands yeux vert de mer qui vous regardent tout droit sans hésitation, sans rêvasserie, sans fausse timidité, avec une candeur et une confiance qui plaisent et engagent; rien d'une provinciale, des manières qui en sont d'excellentes à force de n'en être pas; beaucoup de goût et de distinction dans la pauvreté de son ajustement; enfin tout ce que je craignais et pourtant rien de ce que je craignais, c'est-à-dire la beauté qui m'inspirait de la méfiance et aucune des afféteries ou des prétentions qui eussent justifié cette méfiance-là. De plus, une voix et une prononciation qui font de sa lecture une vraie musique, un solide talent de musicienne, et par-dessus tout cela toutes les apparences, tous les signes évidens de l'esprit, de la raison, de la sagesse et de la bonté : si bien qu'intéressée et bouleversée par son dévouement à une famille pauvre à laquelle je vois bien qu'elle se sacrifie, j'ai oublié mes projets d'économie et me suis engagée à lui donner les yeux de la tête.

— S'est-elle donc fait marchander? demanda le marquis.

— Tout au contraire, elle s'arrangeait de ce que j'avais résolu de lui donner.

— En ce cas, vous avez bien fait, maman, et je suis heureux que vous ayez enfin une société digne de vous. Vous avez gardé trop longtemps cette vieille fille gourmande et dormeuse qui vous impatientait, et quand il s'agit de la remplacer par un trésor, vous auriez grand tort de compter ce qu'il en coûte.

— Oui, reprit la marquise, voilà ce que votre frère me dit aussi. Ni lui ni vous ne voulez compter, mes chers enfans, et je crains bien d'avoir été trop vite dans cette satisfaction que je me suis donnée.

— Cette satisfaction vous était nécessaire, dit le marquis avec vivacité, et vous devez d'autant moins vous la reprocher que vous avez cédé surtout au besoin de faire une bonne action.

— Je l'avoue, mais j'ai peut-être eu tort, répondit la marquise d'un air soucieux : on n'a pas toujours le droit de faire le bien!

— Ah! ma mère! s'écria le fils avec un mélange d'indignation et de douleur, quand vous en serez à ce point de vous refuser la joie de l'aumône, le mal que j'ai commis sera bien grand!

— Du mal! vous? Quel mal? reprit la mère étonnée et inquiète; vous n'avez jamais commis le mal, mon cher fils!

— Pardonnez-moi, dit le marquis toujours ému. J'ai été coupable le jour où je me suis engagé, par respect pour vous, à payer les dettes de mon frère!

— Taisez-vous! s'écria la marquise en pâlissant. Ne parlons pas de cela, nous ne nous entendrions pas. — Elle tendit les mains au marquis pour atténuer l'amertume involontaire de cette réponse. Le marquis baisa les mains de sa mère et se retira peu d'instans après.

Le lendemain, Caroline de Saint-Geneix sortit pour mettre elle-même à la poste la lettre chargée qu'elle envoyait à sa sœur, et voir les quelques personnes avec lesquelles, du fond de sa province, elle avait conservé des relations. C'étaient d'anciens amis de sa famille qu'elle ne rencontra pas tous et à qui elle laissa son nom sans donner son adresse, puisqu'elle ne devait plus avoir de domicile qui lui fût propre. Elle éprouva bien une certaine tristesse à se sentir ainsi perdue et comme inféodée dans une maison étrangère; mais elle ne fit pas de longues réflexions sur sa destinée. Outre qu'elle s'était interdit une fois pour toutes de nourrir en elle-même aucune mélancolie débilitante, elle n'était pas d'un caractère craintif, et aucune épreuve, quelque fâcheuse qu'elle eût été, ne l'avait brouillée avec la vie. Il y avait dans son organisation une étonnante vitalité, une activité ardente, et d'autant plus remarquable qu'elle s'alliait à une grande tranquillité d'esprit et à une singulière absence de préoccupations personnelles. Ce caractère assez exceptionnel se développera et s'expliquera par la suite de notre récit, autant qu'il nous sera possible; mais il est nécessaire que le lecteur veuille bien se rappeler ceci, qui est connu de tout le monde, à savoir que personne ne peut expliquer complétement et mettre dans un jour absolu le caractère d'une autre personne. Tout individu a au fond de son être un mystère de puissance ou d'impuissance qu'il peut d'autant moins révéler qu'il ne le comprend pas lui-même. L'analyse doit paraître satisfaisante quand elle approche de la vérité, mais elle ne saurait la saisir sur le fait sans laisser incomplète ou obscure quelque face de l'éternel problème des choses de l'âme.

II.

Caroline était donc à la fois triste et gaie en parcourant toute seule, tantôt à pied, tantôt en omnibus, ce grand Paris où elle avait été élevée dans l'aisance, et qu'elle avait quitté ruinée et brisée dans son avenir, au moment de la plus belle floraison de la vie. Disons en peu de mots, et pour n'y pas revenir, les événemens graves, mais peu compliqués, qu'elle avait esquissés devant la marquise de Villemer.

Elle était fille d'un gentilhomme de Basse-Bretagne fixé aux environs de Blois et d'une demoiselle de Grajac originaire du Velay.

Caroline connut à peine sa mère. Mme de Saint-Geneix mourut la troisième année de son mariage en donnant le jour à Camille et en faisant promettre à Justine Lanion de passer plusieurs années auprès de ses enfans.

Justine Lanion, femme Peyraque, était une robuste et honnête paysanne du Velay, qui consentit à rester huit ans chez M. de Saint-Geneix. Elle avait nourri Caroline, après quoi elle était retournée dans sa famille pour revenir bientôt donner le lait de son second enfant à la seconde fille de sa *chère dame*. Grâce à elle, Caroline et Camille connurent les soins et les tendresses d'une seconde mère; mais Justine ne pouvait oublier son mari et ses propres enfans. Elle dut enfin retourner dans son pays, et M. de Saint-Geneix conduisit ses filles à Paris, où elles furent élevées dans un des couvens alors en vogue.

Comme il n'était pas assez riche pour vivre à Paris, il y loua un pied-à-terre et y vint deux fois par an, aux fêtes de Pâques et aux vacances. C'étaient aussi les vacances du digne homme. Il faisait des économies toute l'année pour n'avoir rien à refuser à ses filles dans ces jours de liesse patriarcale : ce n'étaient alors que promenades, concerts, séances dans les musées, excursions dans les châteaux royaux, dîners friands, véritables parties fines de la vie la plus paternelle et la plus naïve, mais aussi la plus imprudente qui fut jamais. Le bonhomme était idolâtre de ses filles, belles toutes deux comme des anges et aussi bonnes que belles. Sa coquetterie était de les promener parées avec goût, plus fraîches encore que leurs robes et leurs rubans sortant du magasin, de les montrer au soleil et aux lumières de ce brillant Paris où il connaissait fort peu de gens, mais où les regards du moindre passant lui semblaient plus précieux que n'importe quelle ovation dans sa province. Faire des Parisiennes, de véritables Parisiennes de ces deux charmantes créatures, était son rêve. Il y eût dépensé sa fortune, et il l'y dépensa.

Cet engouement de la vie d'amateur à Paris est une fatalité que subissaient encore, il y a quelques années, non-seulement la plupart des provinciaux aisés, mais des castes entières. Tout grand seigneur étranger un peu cultivé s'y précipitait aussi comme l'écolier en vacances, s'en arrachait avec douleur, et occupait le reste de l'année dans son pays à faire des démarches pour obtenir le passeport qui lui permettrait d'y revenir. Encore aujourd'hui, sans la sévérité des lois qui condamnent les Russes à la Russie et les Polonais à la Pologne, des fortunes immenses viendraient, à l'envi les unes des autres, s'engloutir dans les plaisirs de Paris.

Mlles de Saint-Geneix profitèrent très différemment de leur élégante éducation. Camille, la cadette et la plus jolie des deux, ce qui

était beaucoup dire, s'enivra de ce qui enivrait son père, à qui elle ressemblait de figure et de caractère. Elle aima le luxe avec passion et ne prévit jamais que sa vie pût devenir misérable. Douce, aimante, mais médiocrement intelligente, elle n'apprit qu'à être une fille accomplie dans sa tournure, dans sa toilette, dans ses manières. Rentrée au couvent à la fin des vacances, elle passait trois mois à languir de regret, trois autres mois à travailler un peu pour satisfaire sa sœur, qui la grondait, et le reste du temps à rêver le retour de son père et des plaisirs.

Caroline tenait davantage de sa mère, qui avait été une personne énergique et sérieuse. Elle était pourtant gaie et même plus exubérante que sa sœur dans les jouissances de sa liberté. Elle se montrait plus active pour profiter de la toilette, des promenades et des spectacles, mais elle en jouissait autrement. Elle était infiniment plus intelligente que Camille, non d'une intelligence créatrice en fait d'art, mais profondément sensible aux vraies manifestations de l'art. Elle était née virtuose, c'est-à-dire propre à exprimer avec éclat et finesse la pensée des autres. Elle récitait la poésie ou lisait la musique avec une intelligence surprenante. Elle parlait peu, toujours très bien, mais avec une netteté exclusive des développemens. Quand ces développemens lui étaient fournis par le livre, par le rôle, musique ou littérature, elle donnait comme un rayonnement nouveau à la pensée écrite. Elle semblait être l'instrument nécessaire au génie, génie elle-même dans les limites de l'interprétation, si ce génie particulier eût reçu son développement.

Il ne le reçut pas. Caroline avait commencé son éducation à dix ans; à dix-sept ans, tout fut interrompu. Voici ce qui était arrivé. M. de Saint-Geneix, n'ayant qu'une douzaine de mille francs de rente et rêvant pour ses filles un avenir digne de leurs charmes, s'était laissé entraîner avec une naïveté déplorable dans des spéculations qui devaient quadrupler son avoir, et qui l'engouffrèrent en un tour de main.

Un jour il vint, très pâle et comme frappé de la foudre, chercher ses filles à Paris. Il les emmena dans son petit manoir sans rien expliquer, et se plaignant seulement d'un peu de fièvre. Il y languit pendant trois mois, et y mourut de chagrin en avouant sa ruine à ses deux futurs gendres, car, dès l'apparition des demoiselles de Saint-Geneix à Blois, beaucoup d'aspirans s'étaient présentés, deux entre autres qui avaient été agréés.

Le fiancé de Camille était fonctionnaire, honnête homme, sincèrement épris; il l'épousa quand même. Celui de Caroline était propriétaire. Il raisonna plus serré, invoqua la volonté de ses parens et se retira. Caroline avait du courage. Sa sœur, plus faible, fût morte

de douleur; aussi n'avait-elle pas été abandonnée. La faiblesse se fait respecter plus souvent que l'énergie. L'énergie morale est une chose qui ne se voit pas et qui se brise en silence. Tuer une âme, cela ne laisse pas de traces. C'est pour cela que les forts sont toujours maltraités et que les faibles surnagent toujours.

Heureusement pour Caroline, elle n'avait pas aimé avec passion. Aimante, elle avait ouvert son âme à un commencement de confiance et de sympathie; mais la tristesse mystérieuse et la maladie croissante de son père l'avaient bien vite préoccupée trop vivement pour qu'elle se permît de rêver beaucoup à son propre bonheur. L'amour d'une noble jeune fille est une fleur qui s'épanouit au soleil de l'espérance; mais tout espoir personnel fut voilé pour Caroline quand elle sentit s'échapper rapidement la vie de son père. Elle ne vit plus dans son fiancé qu'un ami qui acceptait la tâche de pleurer avec elle. Elle eut pour lui de la reconnaissance et de l'estime; mais la douleur s'opposa à l'enivrement et à l'enthousiasme. La passion n'eut pas le temps d'éclore.

Elle fut donc plutôt blessée que brisée par l'abandon. Elle aimait tant son père, et elle le regretta si profondément, que la perte de son propre avenir ne lui parut qu'une douleur secondaire. Elle ne témoigna aucun dépit, mais elle fut sensible à l'injure, et, bien qu'elle ne s'en fût vengée que par l'oubli, elle conserva contre les hommes un certain ressentiment vague qui la préserva de croire à l'amour et d'écouter les flatteries adressées à sa beauté jusqu'à l'âge où nous la trouvons maintenant, guérie, vaillante, et se croyant de bonne foi à l'abri de toute séduction.

Il n'est pas nécessaire de raconter comment se passèrent les années que nous venons de lui faire franchir. Tout le monde sait que la perte d'une fortune petite ou grande n'est pas un fait visiblement accompli du jour au lendemain. On essaie de prendre des termes avec les créanciers, on croit pouvoir sauver quelques débris, on passe par une série d'incertitudes, d'étonnemens, d'espérances déçues, jusqu'au jour où, voyant tous les efforts inutiles, on accepte bien ou mal sa situation. Camille fut très abattue de ce désastre auquel, jusqu'au dernier moment, elle se refusait à croire; mais elle était bien mariée, et ne souffrit réellement pas de la gêne. Caroline, plus prévoyante, fut moins sensible en apparence au dénûment absolu dans lequel il lui fallut tomber. Son beau-frère ne voulut pas qu'il fût question de se quitter, et lui fit généreusement partager l'aisance de la famille; mais elle comprit bien que sa vie était perdue, et sa fierté en augmenta. Sentant que sa sœur manquait d'ordre et d'activité, voyant d'ailleurs qu'elle subissait d'année en année les labeurs et les préoccupations de la maternité, elle se fit la gouver-

nante de sa maison, la bonne de ses enfans, la première servante en un mot du jeune ménage, et dans cette austère fonction du dévouement elle sut mettre tant de grâce, de bon sens et de cordialité que tout fut heureux autour d'elle, et qu'elle rendit plus de services qu'elle n'en acceptait. Puis vint la maladie du beau-frère, sa mort, quelques dettes arriérées qu'il avait cachées, comptant pouvoir les acquitter peu à peu, sans effort, sur son traitement; bref, la gêne, l'effroi et le trouble de Camille, enfin le découragement et la misère de la jeune veuve.

On a vu que Caroline fut quelque temps partagée entre la crainte de l'abandonner à elle-même et le désir de la sauver par son travail. Il y avait bien un homme riche, pas jeune et peu gracieux, qui songeait à elle comme à une ménagère modèle et qui offrait de l'épouser. Caroline sentit vaguement et peu à peu assez clairement que Camille désirait qu'elle se sacrifiât. Elle prit alors le parti de se sacrifier, mais autrement. Donner sa liberté, son indépendance, son temps, sa vie, elle ne demandait pas mieux; mais exiger l'immolation de son âme et de sa personne pour procurer un peu plus de bien-être à la famille, c'était trop. Elle pardonna à la mère l'égoïsme de la sœur, et sans paraître l'avoir deviné, elle se décida au parti que nous lui avons vu prendre. Elle laissa Camille dans une pauvre petite maison de campagne louée aux environs de Blois, et partit pour Paris, où nous savons le bon accueil qui lui fut fait par Mme de Villemer, dont nous avons maintenant à raconter aussi succinctement l'histoire.

Toute famille a sa plaie, toute fortune sa brèche par où s'écoulent le sang du cœur et la sécurité de l'existence. La noble famille de Villemer avait son ver rongeur dans les folies du fils aîné de la marquise. La marquise avait été mariée en premières noces avec le duc d'Aléria, un Espagnol hautain, un caractère terrible, qui l'avait rendue on ne peut plus malheureuse, mais qui, après cinq ans d'orages, lui avait laissé une assez grande fortune et un fils aimable, beau, intelligent, destiné à devenir profondément sceptique, royalement prodigue et déplorablement libertin.

Remariée avec le marquis de Villemer, mère et veuve pour la seconde fois, la marquise avait trouvé dans Urbain, son second fils, un ami dévoué, généreux, aussi austère de mœurs que son frère était corrompu, et assez riche du fait de son père pour ne pas s'affliger trop de la ruine de sa mère, car à l'époque où nous abordons l'existence de ces trois personnages, la marquise n'avait presque plus rien, grâce au train que le jeune duc avait mené.

A cette époque, le jeune duc avait déjà trente-six ans passés, et le marquis en avait près de trente-trois. On voit que la duchesse

d'Aléria n'avait pas perdu beaucoup de temps pour devenir marquise de Villemer. Personne ne l'en avait blâmée. Elle avait passionnément chéri son second époux. On dit même qu'elle l'avait aimé, en tout bien, tout honneur, avant d'être veuve du premier. C'était une nature généreuse et passablement exaltée que la marquise. Aussi la mort prématurée de ce second mari la rendit-elle presque folle pendant un ou deux ans. Elle ne voulut plus voir personne, et ses enfans même lui devinrent comme étrangers, ce que voyant, les deux familles de ses deux maris décédés songèrent à la faire interdire et à prendre soin de l'éducation de ses fils; mais à cette idée la marquise rentra en elle-même. La nature fit un grand effort, l'âme se dégagea de son trouble, la maternité se réveilla, et la crise passionnée qui lui fit ressaisir et caresser en pleurant ses deux fils lui rendit les droits de sa raison et l'empire de sa volonté. Elle resta malade, infirme, vieille avant l'âge, un peu bizarre à certains égards, mais très énergique dans sa conduite, très grande dans ses affections et très noble dans tous ses rapports avec le monde. On la remarqua dès lors pour son esprit, qui avait été longtemps comme endormi dans le chagrin et dans l'amour, et qui se montra enfin dans le courage.

Tout ce qui précède établit suffisamment sa position. Nous laisserons maintenant Caroline de Saint-Geneix apprécier comme elle l'entendra la marquise et ses deux fils.

LETTRE A MADAME CAMILLE HEUDEBERT.

Paris, 15 mars 1845.

Oui, chère petite sœur, je suis très bien installée, comme je te l'ai dit dans mes précédentes lettres. J'ai une jolie chambre, un bon feu, une belle voiture, des domestiques, une table assez succulente. Il ne tient qu'à moi de me croire riche et marquise, puisque, ne quittant presque pas ma vieille dame, je suis nécessairement associée à tout le comfortable de sa vie.

Mais tu me reproches de t'écrire des lettres bien courtes. C'est que, jusqu'à présent, j'ai eu fort peu de momens à moi. Enfin la marquise, qui voulait, je crois, m'éprouver un peu, paraît comprendre que je lui suis dévouée très sincèrement, et elle me permet de me retirer à minuit. Je pourrai donc causer avec toi sans me coucher à quatre heures du matin, car la marquise reçoit jusqu'à deux, et elle me gardait encore une heure après pour causer des personnes que nous venions de voir, ce qui, je te l'avoue, je le lui ai avoué à elle-même, commençait à me sembler très fatigant. Elle croyait que, comme elle, je me levais tard. Quand elle a su qu'à six heures

j'étais toujours éveillée sans qu'il me fût possible de me rendormir, elle a eu généreusement égard à cette *infirmité de provinciale*. Ainsi matin ou soir je serai à toi, chère Camille.

Oui, je l'aime, je l'aime beaucoup, cette vieille femme. Elle a un grand charme pour moi, et l'autorité qu'elle exerce sur mon esprit vient surtout de la franchise et de la netteté du sien. Elle a des préjugés certainement, et beaucoup d'idées qui ne sont pas, qui ne seront jamais les miennes; mais elle n'y porte aucun détour hypocrite, et les antipathies qu'elle exprime n'ont rien d'effrayant, parce que, même dans ses préventions, on sent une parfaite loyauté.

Et d'ailleurs, depuis trois semaines que je vois le grand monde, car la marquise, sans donner de fêtes, reçoit tous les soirs bon nombre de visites, je m'aperçois d'un effacement général dont, au fond de ma province, je ne m'étais pas fait une idée aussi complète. Je t'assure qu'avec de meilleures manières et un certain air de supériorité, on est généralement ici aussi nul que possible. On n'a plus d'opinions sur rien, on se plaint de tout et on ne sait le remède à rien. On dit du mal de tout le monde et on n'en est pas moins bien avec tout le monde. Il n'y a plus d'indignation, il n'y a que de la médisance. On prédit sans cesse les plus grandes catastrophes, et on vit comme si on jouissait de la plus profonde sécurité. Enfin on est vide et creux comme l'incertitude, comme l'impuissance, et au milieu de ces esprits troublés et de ces convictions usées j'aime cette vieille marquise si franche dans ses antipathies et si noblement inaccessible aux transactions. Il me semble voir un personnage d'un autre siècle, une espèce de duc de Saint-Simon femelle, gardant le respect du rang comme une religion et ne comprenant rien à la puissance de l'argent, contre laquelle on proteste faiblement ou hypocritement autour d'elle.

Quant à moi d'ailleurs, tu le sais, cela me va beaucoup, le mépris de l'argent! Nos malheurs ne m'ont pas changée, car je n'appelle pas argent cette chose sacrée, le salaire que je gagne fièrement et même avec un peu d'orgueil dans ce moment-ci. Cela, c'est le devoir, c'est la garantie de l'honneur. Le luxe même, quand il est la continuation ou la récompense d'une vie élevée, ne m'inspire pas ces dédains philosophiques qui cachent toujours un peu d'envie; mais l'opulence convoitée, cherchée, voulue et achetée à tout prix par des mariages d'ambition, par des évolutions de conscience politique, par des intrigues de famille autour des successions, voilà ce qui prend à juste titre le vilain nom d'argent, et de ce côté-là je suis bien de l'avis de la marquise, qui ne pardonne pas les mésalliances intéressées et toutes les autres platitudes soit privées, soit publiques.

C'est pour cela que la marquise voit, sans regret et sans frayeur, tomber jour par jour tout ce qu'elle possède dans un gouffre. Je t'ai déjà parlé de cela. Je t'ai dit que le duc d'Aléria, son premier fils, la ruinait, tandis que le second, le marquis, le fils de son dernier mari, l'entourait d'égards et de soins, et maintenait encore son existence sur un pied très comfortable.

Il faut que je te parle maintenant de ces deux messieurs, dont je ne t'ai encore dit que quelques mots. J'ai vu le marquis dès le premier jour de mon installation. Tous les matins, de midi à une heure, et tous les soirs, de onze heures à minuit, il vient chez sa mère. En outre, il dîne chez elle assez souvent. J'ai donc eu le temps de l'observer, et je m'imagine déjà le connaître assez bien.

C'est un homme jeune qui me paraît n'avoir pas eu de jeunesse. Il est d'une santé délicate, et son esprit, qui est très cultivé et très élevé, se débat contre un chagrin secret ou contre une tendance naturelle à la tristesse. Il est impossible d'avoir un extérieur moins frappant au premier abord et plus sympathique à mesure que sa physionomie se révèle. Il n'est ni petit ni grand, ni beau ni laid. Sa mise n'a rien de négligé et rien de recherché. Il semble avoir l'aversion instinctive de tout ce qui veut attirer l'attention sur la personne. Pourtant on s'aperçoit bien vite que ce n'est pas là un homme ordinaire. Le peu de mots qu'il vous dit est d'un sens profond ou délicat, et ses yeux, quand ils perdent l'embarras d'une certaine timidité, sont si beaux, si bons, si intelligens, que je ne crois pas en avoir jamais rencontré de pareils.

Sa conduite envers sa mère est admirable et le peint tout entier. Je lui ai vu dépenser plusieurs millions, toute sa fortune personnelle, pour payer les folies du fils aîné, et il n'a jamais sourcillé, jamais fait une observation, jamais montré un dépit ou un regret. Plus elle a été faible envers ce fils ingrat et détestable, plus le marquis a été tendre, dévoué, respectueux. Tu vois qu'il est impossible de ne pas estimer cet homme-là, et quant à moi, je sens une sorte de vénération pour lui.

En outre, son commerce est fort agréable. Il ne parle presque pas dans le monde; mais, dans l'intimité, la première réserve surmontée, il cause avec un grand charme. Ce n'est pas seulement un homme instruit, c'est un puits de science. Je crois qu'il a tout lu, car, sur quelque sujet qu'on le mette, il est intéressant et prouve qu'il a été au fond de tout. Sa conversation est si nécessaire à sa mère que, lorsque quelque affaire empêche ou diminue sa visite accoutumée, elle est comme désorientée et inquiète tout le reste du jour.

Dans les commencemens, aussitôt que je le voyais entrer chez

elle le matin, je me retirais par discrétion, d'autant plus que, de son côté, cet homme supérieur, excessivement modeste par conséquent, paraissait intimidé de ma présence. C'était me faire bien de l'honneur, à coup sûr; mais, au bout de trois ou quatre jours, il s'est rassuré au point de me demander avec douceur pourquoi il me mettait en fuite. Je ne me serais pas crue autorisée pour cela à gêner les épanchemens du fils et de la mère; mais celle-ci m'a priée de rester, et même elle a insisté et m'en a dit ensuite la raison avec sa franchise habituelle, et cette raison un peu singulière, la voici.

— Mon fils est d'un esprit mélancolique, m'a-t-elle dit; ce n'est pas mon caractère à moi. Je suis très abattue ou très animée, jamais rêveuse, et la rêverie chez les autres m'irrite un peu. Chez mon fils, elle m'inquiète ou m'afflige. Je n'ai jamais pu en prendre mon parti. Quand nous sommes tête à tête, il me faut faire des efforts continuels pour qu'il ne retombe pas dans ses contemplations. Quand nous sommes entourés de quinze ou vingt personnes le soir, il en prend à son aise et se tient souvent à l'écart. Pour que je puisse jouir réellement de son esprit, ce qui est mon plus grand bonheur et mon unique plaisir, rien n'est si favorable que la présence d'un tiers, surtout si ce tiers est une personne de mérite. Le marquis se donne alors la peine d'être charmant, d'abord par politesse, et peu à peu par coquetterie, quoiqu'il ne s'en doute pas lui-même. Enfin c'est un homme qui a besoin d'être arraché à ses réflexions, et il est si parfait pour moi que je n'ai ni le droit ni la volonté d'entamer ouvertement cette lutte, tandis que la présence d'une personne qui, même sans rien dire, est censée l'écouter, le force à s'épancher un peu, vu que, s'il craint de paraître pédant en parlant trop, il craint encore plus de paraître affecté quand il s'oublie à réfléchir. Ainsi, ma chère, vous nous rendez grand service à tous les deux, en ne nous laissant pas trop seuls.

— Pourtant, madame, lui ai-je répondu, si vous aviez à parler de choses intimes, comment pourrais-je le deviner?

Là-dessus elle m'a promis, quand cela arriverait, de m'avertir en me demandant si *la pendule ne retarde pas.*

III.

SUITE DE LA LETTRE A MADAME HEUDEBERT.

Je reprends ma lettre qu'hier soir le sommeil m'a forcée d'interrompre, et comme il n'est que neuf heures et que je ne vois pas la marquise avant midi, j'ai tout le temps de compléter les détails qui doivent te mettre au courant de ma situation.

Mais il me semble que je t'ai assez dépeint le marquis, et que tu peux très bien te le représenter. Pour répondre à toutes tes questions, je vais te dire comment se passent mes journées.

La première quinzaine a été un peu dure, je te l'avoue maintenant que j'ai obtenu une modification bien nécessaire. Tu sais combien j'ai besoin de mouvement, et comme depuis six ans j'avais une vie active; mais ici, hélas! point de maison à ranger et à parcourir cent fois le jour du haut en bas, point d'enfant à promener et à faire jouer, pas même un chien avec qui l'on puisse courir sous prétexte de l'amuser. La marquise a horreur des bêtes; elle ne sort qu'une ou deux fois par semaine pour monter et descendre en voiture l'avenue des Champs-Élysées. Elle appelle cela faire de l'exercice. Infirme et ne pouvant monter les escaliers que sur les bras d'un domestique, chose qu'elle redoute assez parce qu'une fois on l'a laissé tomber, elle ne rend pas de visites. Sa vie se passe à en recevoir. Toute l'activité, toute la séve de son existence est dans sa tête et beaucoup dans sa parole : elle parle remarquablement bien et elle le sait; mais elle n'en tire pas de vanité puérile, et songe moins à se faire écouter qu'à épancher les idées et les sentimens qui l'agitent.

C'est, tu le vois, une nature énergique et d'une singulière ardeur d'opinions sur toutes choses, même sur celles qui me semblent à moi fort indifférentes. Elle n'a jamais dû être heureuse, elle en cherche trop long, et vivre avec elle sans désemparer est une fatigue, en dépit du grand attrait qu'elle exerce. Ses mains sont parfaitement oisives : elle a pourtant la vue perçante et les doigts encore agiles, car elle joue assez bien du piano; mais elle dédaigne tout ce qui distrait de la causerie et ne m'a encore demandé ni lecture ni musique. Elle dit qu'elle tient mes talens en réserve pour la campagne, où elle se trouve moins entourée et où nous devons aller dans deux mois. J'aspire beaucoup à cette campagne, car ici la vie physique est par trop supprimée. Et puis cette bonne marquise a l'habitude de vivre dans une température de Sénégal; en outre elle se couvre de parfums, et son appartement est rempli des fleurs les plus violentes; c'est fort beau à voir, mais l'absence d'air rend cela bien dur à respirer.

Par-dessus le marché, il faut être oisive comme elle. J'ai essayé dans le commencement de broder à ses côtés; j'ai vu bien vite que cela lui portait sur les nerfs. Elle me demandait si j'étais à la journée, si ce que je faisais était bien pressé, bien utile, et elle me dérangeait dix fois sans autre motif que celui de voir abandonner cet ouvrage qui l'agaçait. Enfin j'ai dû y renoncer, elle en serait tombée malade. Elle m'en a su gré, et afin de m'ôter le droit de

faire un nouvel essai, elle m'a dit sa façon de penser naïvement. Elle prétend que les femmes qui occupent leurs mains et leurs yeux à ces travaux d'aiguille y mettent beaucoup plus de leur esprit qu'elles ne veulent se l'avouer à elles-mêmes. C'est, selon elle, une façon de s'abrutir pour se soustraire à l'ennui d'exister. Elle ne comprend cela que pour les malheureuses et les prisonnières. Et puis elle m'a doré la pilule en ajoutant que cela me donnait l'air d'une femme de chambre, et qu'elle voulait que pour tous les gens qu'elle reçoit je fusse sa compagne et son amie. Elle me pousse donc à la causerie et m'interpelle souvent pour me forcer à *montrer mon esprit*, ce que je me garde bien de faire, car je ne m'en sens pas du tout quand on me regarde et quand on m'écoute.

Je fais pourtant bien tout ce que je peux pour remuer, et je regrette beaucoup que ma vieille amie, puisque amie il y a, ne consente pas à recevoir de moi le plus petit service; mais loin de là, elle sonne sa femme de chambre pour ramasser son mouchoir si je ne me précipite pas pour le saisir, et encore me reproche-t-elle de me trop dévouer sans s'apercevoir que je souffre de n'avoir aucun dévouement à exercer.

Tu te demandes dès lors pourquoi elle m'a pris à son service; je vais te le dire : elle ne reçoit pas avant quatre heures, et jusque-là, c'est-à-dire aussitôt que le marquis la quitte, elle écoute la lecture des journaux et fait sa correspondance; c'est donc moi qui lis et écris pour elle. Pourquoi elle ne lit pas et n'écrit pas elle-même, je n'en sais rien, car elle en est fort capable. Je crois deviner que la solitude lui est odieuse, et qu'il lui est impossible de réagir par une occupation quelconque contre l'effroi qu'elle lui inspire. Certainement il y a en elle quelque chose de bizarre qui ne paraît pas, mais qui existe au fond de son cœur ou de son cerveau. C'est peut-être une organisation un peu faussée par l'abus des relations extérieures. On ne lui aura pas appris à s'occuper, et peut-être ne peut-elle même pas penser quand elle est seule.

Il est certain que quand j'entre chez elle à midi sonnant, je la trouve toute différente de ce que je l'ai laissée la veille au milieu de son salon. Elle semble vieillir de dix ans chaque nuit. Je sais que ses femmes lui font une longue toilette durant laquelle elle ne leur adresse pas la parole, car elle est fort dédaigneuse des gens dont le langage est vulgaire. Elle s'ennuie tellement de la présence de ces pauvres filles (peut-être aussi a-t-elle des insomnies où elle s'ennuie d'une façon désespérée), qu'elle est comme à demi morte et d'une pâleur effrayante quand je l'aborde; mais au bout de dix minutes il n'y paraît plus, elle s'éveille, s'excite, et quand le marquis arrive, elle a déjà rajeuni les dix ans de la nuit.

La correspondance, dont je ne dois rien te dire, bien qu'elle n'ait rien de secret, n'est nullement une nécessité de position ni d'intérêts. C'est un besoin qu'elle éprouve de causer avec ses amis absens. C'est, dit-elle, une manière de parler, d'échanger ses idées, qui varie le seul plaisir qu'elle connaisse, celui d'être en communication continuelle avec l'esprit d'autrui.

Soit! ce ne serait pas mon goût, si j'avais des loisirs à moi. Je ne me plairais qu'avec ceux que j'aime, et certainement la marquise ne peut pas aimer beaucoup les quarante ou cinquante personnes auxquelles elle écrit, et les deux ou trois cents qu'elle reçoit chaque semaine.

Mais il ne s'agit pas de mon goût, et je ne veux pas faire la critique de la personne à laquelle j'ai donné ma liberté. Ce serait lâche, car, après tout, si je n'estimais ni ne respectais cette personne, je serais libre de me présenter ailleurs. D'ailleurs, en supposant que mon respect et mon estime fussent attristés par quelque travers à supporter, comme partout je rencontrerais des travers et probablement de pires, je ne vois pas pourquoi je regarderais à la loupe ceux que je veux subir gaiement et philosophiquement. Donc, chère sœur, s'il m'arrive de blâmer ou de railler quelqu'un ou quelque chose d'ici, prends que cela m'échappe dans la conversation, et que je ne veux pas m'observer avec toi; mais sois sûre que rien ne m'affecte et ne me crée de souffrances réelles.

Le fond de tout cela, c'est qu'il y a dans l'âme de la marquise quelque chose de fort, de chaud, de sincère par conséquent, qui m'attache véritablement à elle et qui me fait accepter sans aucune répugnance le soin de la distraire et de l'égayer. Je sais très bien, quoi qu'elle en dise, que je suis auprès d'elle quelque chose de bien pis qu'une suivante : je suis une esclave; mais je le suis de par ma volonté, et dès lors je me sens libre comme l'air dans ma conscience. Qu'y a-t-il de plus libre que l'esprit d'un captif ou d'un proscrit pour sa foi?

Je n'avais pas réfléchi à tout cela quand je t'ai quittée, ma sœur, je croyais véritablement que j'aurais beaucoup à souffrir. Eh bien! j'y ai réfléchi à présent, et sauf le manque d'exercice, qui est une chose toute physique, je n'ai pas du tout souffert. Cette petite souffrance m'est épargnée désormais, ne t'en tourmente pas. J'ai été forcée de l'avouer. Dès lors on me laisse dormir d'assez bonne heure, et je peux marcher le matin dans le jardin de l'hôtel, qui n'est pas grand, mais où je réussis à faire beaucoup de chemin, tout en pensant à toi et à nos vastes campagnes, où je me figure être encore avec les enfans autour de nous; c'est un bon rêve qui me fait du bien.

Mais je m'aperçois que je ne t'ai encore rien dit de M. le duc, je passe à ce chapitre.

Il n'y a pas plus de trois jours que je l'ai enfin aperçu. Je t'avoue que je n'en étais pas fort impatiente. Je ne peux pas me défendre d'un sentiment d'horreur pour cet homme, qui a ruiné sa mère et qui, dit-on, est orné de tous les vices. Eh bien! ma surprise a été très grande, et si mon aversion pour son caractère persiste, je suis forcée de dire que sa personne ne m'est point antipathique, comme je me l'étais représentée.

Dans ma frayeur, je lui supposais des griffes et des cornes. Voici pourtant comment j'ai abordé ce démon sans le connaître. Il faut te dire que rien n'est plus inégal que ses relations avec sa mère. Il y a des semaines, des mois même, où il vient la voir presque tous les jours; puis il disparaît, on n'entend plus parler de lui pendant des mois ou des semaines, et quand il reparaît, il n'y a pas plus d'explication de part et d'autre que si l'on s'était quitté la veille. Je ne sais pas encore comment la marquise prend tout cela. Je lui ai entendu nommer quelquefois son fils aîné avec autant de calme et de déférence que s'il s'agissait du marquis, et tu penses bien que je ne me suis pas permis la moindre question sur un sujet aussi délicat. Elle avait seulement dit une fois devant moi, mais sans faire aucune réflexion, ce que je viens de te dire sur l'irrégularité capricieuse de ses visites.

Je m'attendais bien à le voir tomber des nues un jour ou l'autre, mais je ne pensais pas du tout à lui, lorsque entrant dans le salon après le dîner pour regarder, selon ma coutume, si tout était arrangé au gré de la marquise, je ne fis aucune attention à un personnage qui y était installé dans un coin, enfoncé dans une causeuse. Quand la marquise a dîné, elle retourne à sa chambre, où ses femmes lui mettent un peu de blanc et de rouge, et elle y reste un quart d'heure, pendant que je fais la revue des lampes et des jardinières du salon. J'étais donc livrée à cette grave occupation, et, profitant de l'occasion de me mouvoir, j'allais et venais très vite, en chantonnant une chanson de chez nous, lorsque je me trouvai face à face avec deux grands yeux bleus d'une limpidité extraordinaire. Je saluai en demandant pardon; on se leva en me rendant mes excuses, et, chargée de faire les honneurs, mais ne sachant que dire à un nouveau visage qui avait l'air de me demander qui j'étais, je pris le parti de ne rien dire du tout.

Le personnage s'était levé; il s'était mis le dos à la cheminée, et me suivait des yeux d'un air plutôt bienveillant qu'étonné. C'est un homme de haute taille, un peu gros, d'une grande figure, et, ce qu'il y a de plus surprenant, d'une physionomie charmante. Il est

impossible d'avoir l'aspect plus doux, plus humain, plus candide même; le son de sa voix est voilé et affectueux, la prononciation d'une extrême distinction, ainsi que les manières. Je dirai même qu'il y a dans les moindres mouvemens de ce serpent à sonnettes quelque chose de suave, et que son sourire est comme celui d'un enfant.

Y comprends-tu quelque chose? Pour moi, j'étais si loin de me méfier de la vérité, que je revins vers la cheminée, me sentant comme attirée par ce bon regard, et prête à lui répondre de la façon la plus affable, s'il lui plaisait de m'adresser la parole. Il paraissait désireux d'entrer en matière, et il le fit tout franchement. — Mlle Esther est-elle malade? me dit-il de sa voix douce et avec une intonation très polie.

— Mlle Esther n'est plus ici depuis deux mois, répondis-je. Je ne l'ai pas connue. C'est moi qui la remplace.

— Oh! que non!

— Pardonnez-moi.

— Dites que vous lui succédez! Le printemps ne remplace pas l'hiver, il le fait oublier.

— L'hiver peut cependant avoir du bon!

— Oh! vous n'avez pas connu Esther! Elle était aigre comme la bise de décembre, et quand elle approchait de vous, on se sentait venir des rhumatismes.

Là-dessus, il se mit à faire le portrait de cette pauvre Esther d'une façon gaie, sans fiel, mais très comique, et je ne pus retenir un éclat de rire.

— A la bonne heure! ajouta-t-il, vous riez, vous! On entendra donc rire ici! Riez-vous souvent au moins?

— Mais oui, quand l'occasion est bonne.

— Il n'y avait pas de bonne occasion pour Esther. Après tout, elle avait raison : si elle eût ri, elle eût montré ses dents! Oh! mon Dieu, ne cachez pas les vôtres. Je les ai vues, et pourtant je ne vous en dis rien. Je ne connais rien de plus sot que les complimens. Est-ce que c'est impertinent de vous demander votre nom?... Mais non, ne me le dites pas. J'avais deviné celui d'Esther : je l'avais baptisée Rebecca. Vous voyez que je sentais la race. Je voudrais deviner le vôtre.

— Voyons, devinez.

— Eh bien!... un nom très français, Louise, Blanche, Charlotte?

— Vous y êtes, je m'appelle Caroline!

— Vous voyez bien!... Et vous arrivez de province?

— De la campagne.

— Tiens! Pourquoi donc n'avez-vous pas les mains rouges?... Est-ce que cela vous fait plaisir d'être à Paris?

— Non, pas du tout!

— Je parie que vos parens vont ont forcée?...

— Non, non, personne ne m'a forcée.

— Mais vous vous ennuyez ici? Convenez que vous vous ennuyez!

— Mais non, je ne m'ennuie jamais.

— Vous n'êtes plus franche!

— Je vous jure que si.

— Alors vous êtes donc très raisonnable?

— Je m'en pique.

— Positive peut-être?

— Non.

— Romanesque alors?

— Non plus.

— Quoi donc?

— Rien.

— Comment rien?

— Rien qui mérite la plus petite attention. Je sais lire, écrire et compter. Je jouaille un peu de piano. Je suis très obéissante. Je mets de la conscience dans mon devoir, et voilà tout ce qu'il importe que je sois ici.

— Eh bien! vous ne vous connaissez pas! Voulez-vous que je vous dise, moi? Vous êtes une personne d'esprit et une âme excellente.

— Vous croyez?

— J'en suis sûr. Je vois très vite et je juge assez bien. Et vous? vous faites-vous à première vue une idée des gens?

— Mais oui, un peu.

— Eh bien! qu'est-ce que vous pensez de moi par exemple?

— Naturellement je pense de vous ce que vous pensez de moi.

— C'est par reconnaissance ou par politesse?

— Non, c'est un instinct comme cela.

— Eh bien! je vous en remercie. Vrai, voilà quelque chose qui me fait plaisir : non pas l'*esprit*, non! tout le monde en a, cela s'apprend; mais la bonté! Vous ne me croyez pas mauvais, n'est-ce pas? Alors... Tenez, voulez-vous me donner une poignée de main?

— Pourquoi?

— Je vous le dirai tout à l'heure. Me refusez-vous une poignée de main? Il n'y a rien de plus honnête au monde que le sentiment qui me fait vous demander cela.

Il y avait quelque chose de si vrai et de si émouvant dans la figure et dans l'accent de cet homme, que, malgré l'étrangeté de sa demande et l'étrangeté plus grande encore de mon consentement, je mis ma main dans la sienne avec confiance. Il la serra doucement

et ne la garda qu'une seconde; mais des larmes lui vinrent aux yeux, et il me dit comme avec un peu d'étouffement : — Merci! ayez bien soin de ma pauvre mère!

Quant à moi, comprenant enfin que c'était le duc d'Aléria, et que je venais de toucher la main de ce libertin sans âme, de ce fils sans religion, de ce frère sans cœur, en un mot de cet homme sans frein et sans conscience, je sentis que mes jambes ne me portaient plus, et je m'appuyai sur la table en devenant apparemment si pâle, qu'il s'en aperçut et fit un mouvement pour me soutenir en s'écriant : — Eh bien! vous vous trouvez mal?

Mais il s'arrêta en voyant la frayeur et le dégoût qu'il m'inspirait, ou peut-être seulement parce que sa mère venait d'entrer. Elle s'aperçut de mon trouble et regarda le duc comme pour lui en demander la cause. Il ne répondit qu'en lui baisant la main de l'air le plus tendre et le plus respectueux, et en lui demandant de ses nouvelles. Je sortis aussitôt, autant pour me remettre que pour les laisser seuls ensemble.

Quand je rentrai au salon, il était arrivé plusieurs personnes, et je me mis à causer avec une madame de D..., qui est très affectueuse pour moi, et qui me paraît une excellente personne. Elle ne peut cependant pas souffrir le duc, et c'est elle qui m'a appris tout le mal que j'en sais. Un instinct de réaction contre la sympathie qu'il m'avait inspirée me fit sans doute choisir de préférence l'entretien de cette dame.

— Eh bien! me dit-elle, comme si elle eût deviné ce qui se passait en moi, et en regardant le duc, qui tenait la conversation auprès de sa mère : — Vous l'avez enfin vu, l'*enfant chéri?* Qu'est-ce que vous en dites?

— Il est aimable et beau, et c'est ce qui, à mes yeux, le condamne davantage.

— Oui, n'est-ce pas? C'est, à coup sûr, une belle organisation, et il est incroyable qu'il soit encore aussi bien et aussi spirituel après la vie qu'il a menée; mais n'allez pas vous y fier! C'est l'être le plus corrompu qui existe, et il est parfaitement capable de faire le bon apôtre avec vous pour vous compromettre.

— Moi? oh! que non. L'humilité de ma position me préservera de son attention.

— Nullement. Vous verrez! Je ne vous dirai pas que votre mérite prévaudra sur votre position, bien que cela soit évident pour tout le monde; mais il lui suffira que vous soyez honnête pour qu'il souhaite de vous égarer.

— Ne cherchez pas à m'effrayer; je ne resterais pas une heure ici, madame, si je croyais y être outragée.

— Non, non, ce n'est pas là ce qu'il faut craindre. Il est homme de bonne compagnie quand il est en bonne compagnie, et jamais vous n'aurez à vous défendre d'une inconvenance de sa part. Tout au contraire, si vous n'y prenez garde, il vous persuadera qu'il est un ange repentant, peut-être même un saint méconnu, et... vous serez sa dupe.

Mme de D... dit ces dernières paroles d'un ton de compassion qui me blessa. J'allais répondre; mais je me rappelai ce que j'avais entendu dire à une autre vieille dame : c'est que la fille de Mme de D... avait été fort compromise par le duc. La pauvre femme doit horriblement souffrir quand elle le voit, et je m'explique comment une personne si indulgente pour tout le monde parle de lui avec tant d'amertume; mais je ne m'explique pas trop pourquoi, malgré la répugnance qu'elle éprouve à le voir et à l'entendre nommer, elle me parle de lui avec une sorte d'insistance toutes les fois qu'elle peut me prendre à part. On dirait vraiment qu'elle me croit destinée à tomber dans les piéges de ce Lovelace, et qu'elle poursuit une vengeance en lui disputant ma pauvre âme.

Un instant de réflexion me fit trouver sa frayeur un peu risible, et, ne voulant ni m'en fâcher ni réveiller le sentiment de ses douleurs, j'ai, depuis ce moment-là, évité de lui parler de son ennemi. D'ailleurs le duc ne m'a plus adressé la parole ce soir-là, et depuis ce soir-là il n'a pas reparu. Si je cours des *dangers*, je ne m'en aperçois pas encore; mais, tu peux être aussi tranquille que moi là-dessus, je n'ai aucune crainte des gens que je n'estime pas...

Le reste de la lettre de Caroline avait trait à d'autres personnes et à d'autres circonstances qui l'avaient plus ou moins frappée. Comme ces détails ne se rattachent pas directement à notre récit, nous les supprimons en attendant que ce récit nous y ramène.

IV.

Vers la même époque, Caroline reçut une lettre qui la toucha vivement, et que nous transcrirons en ne nous astreignant pas aux fautes d'orthographe et de ponctuation qui la rendraient difficile à lire.

« Ma chère Caroline, — permettez à votre pauvre nourrice de vous appeler toujours comme ça, — j'ai appris de votre sœur aînée, qui m'a fait le plaisir de m'écrire, que vous aviez quitté sa maison pour aller être demoiselle de compagnie à Paris. Je ne peux pas vous dire la peine que ça me fait de penser qu'une personne comme vous, que j'ai vue naître dans le bonheur, soit obligée de se soumettre aux autres, et quand je pense que c'est par votre bon cœur, et pour

faire du bien à Camille et à ses enfans, les larmes m'en coulent des yeux. Chère demoiselle, je ne peux vous dire qu'une chose, c'est que, grâce à la générosité de vos parens, je ne suis pas des plus malheureuses. Mon mari a un bon état et fait un peu de commerce qui nous a permis d'acheter une maison et un peu de terre. Mon fils est militaire, et votre sœur de lait se trouve assez bien mariée. Ainsi donc, si quelques centaines de francs vous faisaient besoin un jour ou l'autre, nous serions contens de vous les prêter pour tout le temps qu'il vous faudrait, et sans payer d'intérêts. En acceptant, vous feriez honneur et plaisir à des gens qui vous ont toujours aimée, vu que, sans vous connaître autrement que par moi, mon mari vous estime et me dit souvent : « Elle devrait venir chez nous, nous la garderions tout le temps qu'elle voudrait, et puisqu'elle est bonne marcheuse et forte, on lui ferait voir nos montagnes. Si elle voulait, elle pourrait être maîtresse d'école dans notre village, ce qui ne lui rapporterait pas gros; mais elle n'aurait guère de dépense à faire, et ça reviendrait peut-être au même que d'être à Paris, où on vit si chèrement. » Je vous dis cela tout bonnement, comme Peyraque le dit, et si le cœur pouvait vous en dire, nous aurions une petite chambre bien propre pour vous et un pays un peu sauvage à vous montrer. Ça ne vous ferait point peur, à vous qui, toute petite, vouliez toujours grimper partout, que même votre pauvre papa vous appelait son petit chevreuil.

« Pensez donc, si vous n'êtes pas bien où vous êtes, ma chère Caroline de mon cœur, qu'il y a, dans un coin de pays que vous ne connaissez pas, des gens qui vous connaissent pour la meilleure âme du monde, et qui prient pour vous soir et matin, en demandant au bon Dieu que vous veniez les voir.

« JUSTINE LANION, femme PEYRAQUE,
« (A Lantriac, par Le Puy, Haute-Loire.) »

Caroline répondit aussitôt :

« Ma bonne Justine, ma chère amie, j'ai pleuré en lisant ta lettre. Ce sont des larmes de joie et de reconnaissance. Je suis heureuse d'avoir toujours ton amitié aussi tendre que le jour où nous nous sommes quittées, il y a déjà quatorze ans! Ce jour-là est resté dans ma mémoire comme un des plus douloureux de ma vie. Je ne connaissais déjà plus d'autre mère que toi, et te perdre, c'était rester sans mère pour la seconde fois. Bonne nourrice! tu m'aimais tant que tu avais presque oublié pour moi ton brave mari et tes chers enfans! Mais ils te rappelaient, tu te devais à eux, et j'ai vu dans toutes tes lettres qu'ils te donnaient du bonheur. C'est eux qui te payaient ma dette, car tu m'en avais donné beaucoup, et j'ai bien

souvent pensé que, si j'ai quelque chose de bon et de raisonnable en moi, c'est parce que j'ai été aimée, traitée avec raison et douceur par la première personne que mes yeux ont appris à connaître. Tu veux à présent m'offrir tes économies, chère bonne âme! Cela est bon et maternel comme toi, et de la part de ton mari, qui ne me connaît pas, c'est beau et grand. Je vous remercie tendrement, mes braves amis, mais je n'ai besoin de rien. Je ne manque de rien où je suis, et je m'y trouve aussi bien que possible loin de ma chère famille.

« C'est égal. Je ne veux pas perdre l'espérance d'aller vous voir. Ce que tu me dis de la petite chambre propre et du beau pays sauvage me donne une envie folle de connaître ton village et ton petit établissement. Je ne sais pas quand j'aurai dans ma vie quinze jours de liberté, mais sois sûre que si je les ai jamais, ils seront pour ma nourrice bien-aimée, que j'embrasse de tout mon cœur. »

Pendant que Caroline se livrait à cette candide effusion, le duc Gaëtan d'Aléria, magnifiquement vêtu en Turc, costume du matin, causait avec son frère le marquis, dont il recevait la visite matinale dans son splendide appartement de la rue de la Paix.

On venait de parler d'affaires, et une discussion assez vive s'était élevée entre les deux frères. — Non, mon ami, disait le duc d'un ton ferme, j'aurai cette fois de l'énergie : je refuse votre signature; vous ne paierez pas mes dettes!

— Je les paierai, répondit le marquis d'un ton tout aussi résolu. Il le faut, je le dois. J'ai hésité, je ne vous le cache pas, avant d'en connaître le chiffre, et votre fierté ne doit pas souffrir de scrupules que j'avoue. Je craignais d'être engagé au-delà de ce que je puis faire; mais je sais maintenant qu'il me restera de quoi soutenir le bien-être de notre mère. Dès lors je suis décidé à sauver l'honneur de la famille, et vous ne pouvez pas vous y opposer.

— Je m'y oppose; vous ne me devez pas ce sacrifice : nous ne portons pas le même nom.

— Nous sommes les fils de la même mère, et je ne veux pas qu'elle meure de honte et de chagrin en vous voyant insolvable.

— Pas plus que ma mère, je ne veux d'une telle honte. Je me marierai.

— Pour de l'argent? Aux yeux de notre mère et aux miens tout autant qu'aux vôtres, mon frère, ce serait pire, vous le savez bien!

— Eh bien! j'accepterai une place.

— Pire, toujours pire!

— Non, il n'y a rien de pire pour moi que la douleur de vous ruiner.

— Je ne serai pas ruiné.

— Enfin ne puis-je savoir le chiffre de mes dettes?

— C'est inutile; il me suffit que vous m'ayez donné votre parole de n'en avoir pas qui soient inconnues au notaire chargé de votre liquidation. Je vous ai demandé seulement de vouloir bien jeter les yeux sur quelques-uns de ces papiers pour en vérifier, s'il se peut, l'exactitude. Vous l'avez constatée; il suffit, le reste ne vous regarde pas.

Le duc froissa les papiers avec colère, marcha à grands pas dans la chambre, sans pouvoir trouver un seul mot qui peignît la détresse de son esprit. Puis il alluma un cigare qu'il ne fuma pas, se jeta dans un fauteuil et devint fort pâle. Le marquis comprit ce que souffrait son orgueil, peut-être sa conscience.

— Calmez-vous, lui dit-il. Je ressens votre douleur; mais je la crois bonne et je compte sur l'avenir. Oubliez le service que je rends à ma mère encore plus qu'à vous, mais n'oubliez pas que ce qui me reste est à elle seule désormais. Songez que nous pouvons avoir le bonheur de la conserver longtemps, et qu'il ne faut pas qu'elle souffre. Adieu, je vous reverrai dans une heure pour régler les derniers détails.

— Oui, oui, laissez-moi seul, répondit le duc; vous voyez qu'en ce moment il m'est impossible de vous dire un mot.

Dès que le marquis fut sorti, le duc sonna, fit défendre sa porte et recommença à marcher dans sa chambre avec une agitation désespérée. Il subissait à cette heure-là l'inévitable et suprême crise de sa destinée. Dans aucun autre de ses désastres, il ne s'était vu si coupable et ne s'était senti si affecté.

Jusque-là en effet, il avait mangé sa propre fortune avec l'âpre insouciance que donne le sentiment de ne nuire qu'à soi-même. Il avait pour ainsi dire usé d'un droit. Puis, moitié à son insu, à force d'entamer le capital maternel, il l'avait dévoré, s'endurcissant peu à peu à l'humiliation de laisser peser sur son frère le devoir de soutenir leur mère de ses propres ressources. Disons tout ce qui pouvait jusque-là excuser le duc. Il avait été affreusement gâté. Il y avait eu pour lui dans le cœur maternel une préférence bien marquée. La nature aussi avait été partiale envers lui. Plus grand, plus beau, plus fort, plus brillant, plus actif en apparence que son frère, plus expansif, plus caressant, dès l'enfance il avait paru à tout le monde le mieux doué et le plus aimable. Longtemps chétif et taciturne, le marquis n'avait montré de passion que pour l'étude, et ce qui eût semblé un grand avantage chez un plébéien fut considéré comme une bizarrerie chez un homme de qualité. Cette aptitude fut donc combattue plutôt qu'encouragée, et c'est pour cela précisément qu'elle devint une passion : passion absorbante et dès lors sans épanchement,

qui développa dans l'âme du jeune homme une vive sensibilité intérieure et un enthousiasme d'autant plus ardent qu'il était renfermé. Le marquis était infiniment plus aimant que son frère et passait pour un homme froid, tandis que le duc, essentiellement bienveillant et communicatif, passa longtemps pour une âme de feu, sans aimer exclusivement personne.

Cette fougue de tempérament qui avait donné le change, le duc la tenait de son père, et, dans ses premières années, la vivacité de ses manières avait inquiété la marquise. Nous avons dit qu'après la mort de son second mari elle avait été fort exaltée, et que, pendant près d'une année, elle avait redouté la vue de ses enfans. Lorsque cette maladie morale fit place aux sentimens de la nature, son premier mouvement fut de serrer dans ses bras le fils de l'époux aimé. Celui-ci, étonné et comme effrayé de l'impétuosité des caresses dont il avait perdu le souvenir, se mit à pleurer sans savoir pourquoi. C'était peut-être le vague reproche de l'instinct froissé par l'abandon. Le duc, plus âgé de trois ans, mais plus facile à distraire, ne s'était aperçu de rien. Il répondit par des baisers aux baisers de sa mère, et la pauvre femme s'imagina que celui-là avait hérité de son cœur, tandis que le marquis n'avait hérité, selon elle, que de son grand-père paternel, un vieux savant passablement maniaque. Le duc fut donc préféré en secret, non pas mieux choyé, car la marquise avait un grand fonds d'équité religieuse, mais plus caressé, parce que, pensait-elle, lui seul sentait le prix d'une caresse.

Urbain (le marquis) sentit cette préférence, et il en souffrit; mais il ne se permit jamais de s'en plaindre, et, jugeant peut-être déjà son frère, il ne voulut pas lutter avec lui sur ce terrain frivole.

Avec le temps, la marquise reconnut bien qu'elle s'était trompée, et qu'il fallait juger les sentimens par des actes plus que par des paroles; mais l'habitude de gâter son enfant prodigue était prise, et à cette habitude se joignit bientôt celle d'une tendre pitié pour des égaremens qui semblaient devoir mener ce prodigue à sa perte. Ces égaremens ne prenaient pourtant pas leur source dans une âme perverse. Vanité d'abord, ivresse ensuite, enfin déperdition d'énergie et tyrannie du vice, voilà en trois mots l'histoire de cet homme charmant sans exquisité, bon sans grandeur d'âme, sceptique sans athéisme. A l'âge où nous le décrivons, il s'était fait en lui un grand vide à la place de la conscience, et pourtant c'était plutôt une conscience absente que morte. Il y avait encore des retours, des combats, plus rares et plus courts que dans la jeunesse, mais peut-être plus énergiques, et celui qui se livrait en lui cette fois était si cruel, qu'il mit à plusieurs reprises la main sur une de ses armes de luxe, comme s'il eût été poursuivi par le spectre du suicide; mais il pensa

à sa mère, repoussa et enferma les armes, et se prit la tête à deux mains, craignant de devenir fou.

Il avait toujours regardé l'argent comme rien. Sa mère, par ses théories de noble désintéressement, l'avait aidé à glisser de là sur la pente du sophisme. Il avait pourtant compris qu'en ruinant sa mère, il avait dépassé son droit. Il s'était étourdi, il avait été jusqu'au bout en se promettant de s'arrêter devant la fortune de son frère, et puis il l'avait entamée notablement, cette fortune; mais la vérité est qu'il ne l'avait pas fait sciemment, que par délicatesse le marquis n'avait pas compté avec lui pour des choses de détail, et que, sans la nécessité de préserver ce qui lui restait par un appel à son honneur, il ne lui en eût jamais parlé. Le duc ne se sentait donc pas coupable d'égoïsme prémédité, et il avait fait sincèrement de vifs reproches à Urbain pour ne l'avoir pas averti plus tôt. Il voyait enfin les abîmes ouverts par son désordre et son incurie; il était mortellement humilié d'avoir porté un très grand préjudice à l'avenir de son frère, et de n'avoir aucun moyen de réparer ses fautes sans attenter à l'austérité de certains principes que sa mère et son éducation lui imposaient.

La faute était pourtant moins grave que celle d'avoir dépouillé sa propre mère; mais elle n'apparaissait pas ainsi au duc. Il lui avait toujours semblé que ce qui était à sa mère était à lui, tandis qu'avec son frère la fierté lui rappelait la notion du tien et du mien. Et puis, faut-il le dire? s'il n'y avait pas d'aversion impie entre deux frères si différens, il y avait au moins absence de confiance et de sympathie. La vie de l'un était une éternelle protestation contre celle de l'autre. Urbain avait fait de grands efforts intérieurs pour que la voix de la nature fût en lui celle de l'amitié. Gaëtan n'en avait fait aucun; se fiant à l'absence de fiel qui le caractérisait, il s'était cru permis de railler l'austérité du marquis. Ils étaient donc ensemble, la plupart du temps, sur le pied d'un blâme délicatement contenu chez l'un, et d'un persiflage doucement révolté chez l'autre.

— Eh bien? s'écria le duc en voyant rentrer le marquis, c'est donc un fait accompli? Je vois à votre figure que vous venez de signer!

— Oui, mon frère, répondit Urbain; tout est arrangé, et il vous reste douze mille livres de rente que je n'ai pas permis que l'on fît entrer dans la liquidation.

— Il me reste?... reprit Gaëtan en le regardant en face: non! vous me trompez, il ne me reste rien; c'est vous qui, après m'avoir libéré, me faites une pension!

— Eh bien! oui, répondit le marquis, car aussi bien il vous faudrait apprendre d'un jour à l'autre que vous n'êtes pas libre d'en aliéner le capital.

Le duc, qui n'avait encore pris aucun parti, fit craquer ses mains en les pressant l'une contre l'autre et retomba dans son mutisme. Le marquis fit un effort pour vaincre sa réserve habituelle, s'assit près de Gaëtan, et, prenant ces mains crispées qui ne pouvaient se décider à se tendre vers lui : — Mon ami, lui dit-il, vous avez trop de hauteur avec moi. Est-ce que vous n'eussiez pas fait pour moi ce que je fais pour vous?

Le duc sentit son orgueil se briser. Il fondit en larmes. — Non! dit-il en serrant avec énergie les mains de son frère. Je n'aurais pas su, je n'aurais jamais pu le faire, puisque ma destinée est de nuire, et que je n'aurai jamais le bonheur de sauver personne, moi!

— Vous convenez au moins que c'est un bonheur, reprit Urbain. Considérez-moi donc comme votre obligé, et rendez-moi votre amitié, qui semble s'éteindre dans cette blessure.

— Urbain! s'écria le duc, tu parles de mon amitié... Ce serait le moment de te remercier par des protestations, et je ne le fais pas! Je ne tomberai jamais assez bas pour me réfugier dans l'hypocrisie. Sais-tu, mon frère, que je t'ai toujours fort mal aimé?

— Je le sais, et je me l'explique par la différence de nos goûts, de notre organisation; mais le moment n'est-il pas venu de s'aimer mieux?

— Ah! le moment est affreux pour cela! c'est le moment de ton triomphe et de mon abaissement. Dis-moi que, sans ma mère, tu m'aurais laissé succomber! Oui, voilà ce qu'il faut me dire, et je pourrai te pardonner ce que tu fais.

— Ne te l'ai-je pas déjà dit?

— Dis-le-moi encore!... Tu hésites?... Alors c'est une question d'honneur?...

— Oui, c'est cela, une question d'honneur.

— Et tu n'exiges pas que je t'aime aujourd'hui mieux que les autres jours?

— Je sais, reprit le marquis tristement, que par moi-même je ne suis pas fait pour être aimé?

Le duc se sentit tout à fait vaincu; il se jeta dans les bras de son frère. — Tiens! s'écria-t-il, pardonne-moi. Tu vaux mieux que moi, je t'estime, je t'admire, je te vénère presque; je sais, je sens que tu es mon meilleur ami. Mon Dieu! qu'est-ce que je pourrai faire pour toi? Aimes-tu une femme? Faut-il tuer son mari? Veux-tu que j'aille te chercher en Chine quelque manuscrit précieux, dans quelque pagode, au risque de la cangue et autres douceurs?

— Tu ne songes qu'à t'acquitter, Gaëtan! Si tu m'aimais seulement un peu, nous serions déjà cent fois quittes.

— Eh bien! je t'aime de toute mon âme, répondit le duc avec

force en l'embrassant, et tu vois, je pleure comme un enfant. Voyons, estime-moi un peu à ton tour. Je me corrigerai, je suis encore jeune, que diable! A trente-six ans, on n'est pas perdu! on n'est qu'un peu usé. Je me rangerai,... d'autant plus qu'il le faut! Eh bien! tant mieux! Je me referai une santé, une jeunesse. J'irai passer l'été avec ma mère et toi à la campagne; je vous raconterai des histoires, je vous ferai encore rire. Allons! aide-moi donc à faire des projets, soutiens-moi, relève-moi, console-moi, car, en fin de compte, je ne sais où j'en suis et me sens bien malheureux!

Le marquis avait déjà remarqué, sans en avoir l'air, la disparition des armes qui se trouvaient en vue une heure auparavant. Il avait d'ailleurs lu sur le visage de son frère l'horrible crise qu'il venait de subir. Il savait que son courage moral n'allait pas au-delà de certaines épreuves. — Habille-toi, lui dit-il, et viens déjeuner avec moi. Nous causerons, nous ferons des châteaux en Espagne. Qui sait si je ne te prouverai pas que, dans certaines situations, on commence à être riche le jour où l'on devient pauvre?

V.

Le marquis emmena son frère au bois de Boulogne, lequel, à cette époque, n'était pas un jardin anglais splendide, mais un charmant bosquet plein d'ombre et de rêverie. On était aux premiers jours d'avril, le temps était magnifique, les fourrés se tapissaient de violettes, et mille folles mésanges babillaient autour des premiers bourgeons, tandis que les papillons citron des premiers beaux jours semblaient, par leur forme, leur couleur et leur vol indécis, des feuilles nouvelles balancées par le vent.

Le marquis était ordinairement censé manger chez lui. En réalité, il ne mangeait pas, dans l'acception gastronomique du mot. Il se faisait servir quelque mets fort simple qu'il avalait à la hâte, sans quitter des yeux le livre posé à côté de lui. Cette habitude de frugalité allait se concilier fort à propos avec la loi d'une stricte économie, car, pour que la table de sa mère continuât à être servie avec une certaine recherche, il ne fallait pas que la sienne se permît désormais le moindre superflu.

Non-seulement jaloux de cacher cette situation à son frère, mais craignant encore de l'attrister par l'austérité habituelle de son intérieur, il le mena dans un pavillon du Bois et commanda un repas comfortable en se disant qu'il achèterait quelques livres de moins et fréquenterait au besoin les bibliothèques publiques, ni plus ni moins qu'un pauvre érudit. Le marquis ne se sentait nullement attristé ou effrayé d'une série de petits sacrifices. Il ne songeait

même pas à sa délicate santé, qui réclamait un peu de bien-être dans la vie sédentaire. Il se sentait heureux d'avoir rompu la glace et de pouvoir espérer la confiance et l'affection de Gaëtan. Celui-ci, qui était toujours pâle et nerveusement préoccupé, se remit peu à peu à l'air printanier qui entrait librement par la fenêtre ouverte. Le repas rétablit l'équilibre dans ses facultés, car c'était une nature robuste, incapable de privations, et sa mère, qui avait une certaine prétention d'être alliée à l'ex-famille régnante, disait avec quelque vanité que le duc avait le bel appétit des Bourbons.

Au bout d'une heure, le duc fut charmant avec son frère, c'est-à-dire qu'il fut avec lui, pour la première fois de sa vie, aussi aimable et aussi abandonné qu'il l'était avec tout le monde. Ces deux hommes s'étaient peut-être quelquefois devinés, mais sans jamais se bien comprendre, et à coup sûr ils ne s'étaient jamais interrogés ouvertement. Le marquis y avait mis de la discrétion, le duc de l'indifférence. En ce moment, le duc éprouva véritablement le besoin de connaître l'homme qui venait de sauver son honneur et qui assurait son avenir. Il le questionna avec cet abandon qui n'avait jamais existé entre eux.

— Explique-moi ton bonheur, lui dit-il, car tu es heureux, toi; du moins je ne t'ai jamais entendu te plaindre.

Le marquis lui fit une réponse qui l'étonna beaucoup. — Je ne peux t'expliquer mon courage, lui dit-il, que par mon dévouement à ma mère et par mon amour pour l'étude, car du bonheur, je n'en ai jamais eu et n'en aurai jamais. Ce n'est peut-être pas là ce qu'il faudrait te dire pour te rattacher à la vie tranquille et retirée; mais je me ferais un crime de n'être pas sincère avec toi, et je ne ferai d'ailleurs jamais le pédant de vertu, bien que tu m'aies un peu accusé de ce travers.

— C'est vrai, j'avais bien tort, je le vois! Mais comment et pourquoi es-tu malheureux, mon pauvre frère? Peux-tu me le dire?

— Je ne peux pas te le dire, mais je veux te le confier. J'ai aimé!

— Toi? tu as aimé une femme? Quand cela donc?

— Il y a déjà longtemps, et je l'ai aimée longtemps.

— Et tu ne l'aimes plus?

— Elle n'est plus.

— C'était une femme mariée?

— Précisément, et son mari vit encore. Tu permets que je ne la nomme pas.

— Ce serait tout à fait inutile; mais... tu t'en consoleras, n'est-ce pas?

— Je n'en sais absolument rien. Jusqu'à présent, je n'ai point réussi.

— Il n'y a pas longtemps qu'elle est morte?

— Trois ans.

— Elle t'aimait donc beaucoup?

— Non!

— Comment, non?

— Elle m'aimait autant que peut aimer une femme qui ne doit ni ne veut rompre avec son mari.

— Bah! ce n'est pas là une raison! au contraire, les obstacles stimulent la passion.

— Et ils l'usent! Elle était lasse de tromper et par conséquent de souffrir. La seule crainte de me désespérer l'empêchait de rompre avec moi. J'ai beaucoup manqué de courage, elle est morte à la peine... et par ma faute!

— Mais non! mais non! Que t'imagines-tu là pour te tourmenter?...

— Je n'imagine rien, et ma douleur est sans ressources comme ma faute sans excuse. Tu vas voir. Dans un de ces accès de passion où l'on voudrait, en dépit de Dieu et des hommes, s'approprier à jamais l'objet aimé, je l'ai rendue mère. Elle m'a donné un fils que j'ai sauvé, caché, et qui existe; mais elle, voulant ne pas faire naître de soupçons, elle a reparu dans le monde dès le lendemain de sa délivrance. Elle y était belle et animée; elle parlait et marchait malgré la fièvre : vingt-quatre heures après, elle était morte! Personne n'a jamais rien su. Elle passait pour la personne la plus rigide...

— Je sais qui c'est! Mme de G...

— Oui! toi seul au monde possèdes ce secret.

— Oh! sois tranquille! ma mère elle-même ne se doute pas?...

— Ma mère ne se doute de rien.

Le duc garda un instant le silence, puis il dit en soupirant : — Pauvre frère! cet enfant qui existe et que tu chéris probablement...

— Certes!

— Je l'ai ruiné aussi, celui-là!

— Qu'importe? qu'il ait de quoi apprendre à travailler, à être un homme, c'est tout ce que je désire pour lui. Je ne peux jamais le reconnaître ostensiblement, et pendant quelques années je ne veux pas le rapprocher de moi. Il est très frêle; je le fais élever à la campagne, chez des paysans. Il faut qu'il acquière la force physique qui m'a toujours manqué, et dont l'absence a peut-être déterminé chez moi le manque de force morale. Puis à la dernière heure M. de G..., sur un mot imprudent du médecin, a eu le soupçon de la vérité. On ne doit pas voir de longtemps auprès de moi un enfant dont l'âge coïnciderait avec le funeste événement. Tu vois, Gaëtan, je ne suis pas, je ne peux pas être heureux!

— C'est donc cette passion-là qui t'a empêché de te marier?

— Je ne me serais jamais marié, je l'avais juré.

— Eh bien! à présent il faut y songer.

— C'est toi qui me prêcherais le mariage!

— Mais oui, pourquoi pas? Le mariage n'est pas, comme tu le penses, l'objet de mon mépris. J'ai affiché cette antipathie pour me dispenser de la peine de chercher femme dans l'âge où j'aurais pu choisir. Quand j'ai été ruiné, cela est devenu plus hypothétique. Ma mère ne m'eût jamais permis d'accepter la fortune sans le nom, et n'ayant plus que mon nom, je ne pouvais plus prétendre qu'à la fortune. Tu sais que, tout détestable que je suis, je n'ai jamais voulu blesser les opinions de notre mère. J'ai donc vu décroître rapidement mes chances, et à l'heure qu'il est j'aurais la plus mauvaise opinion d'une fille ou d'une veuve tant soit peu riche ou *née* qui voudrait de moi. Je me persuaderais que, pour accepter un vaurien de mon espèce, elle devrait avoir quelque motif profondément ténébreux. Mais toi, Urbain, ta position est tout autre. J'ai rendu ton sort médiocre, pauvre peut-être! Cela n'ôte rien à ton mérite personnel; tout au contraire, il doit grandir aux yeux de quiconque connaîtra la cause de ta médiocrité. Il n'y a donc rien que de très probable à ce qu'une jeune fille pure, noble et fortunée se prenne d'estime et d'affection pour toi. Il me semble même que tu n'as qu'à vouloir et à te montrer.

— Non, je ne sais me montrer qu'à mon désavantage. Le monde me paralyse, et ma renommée de savant me nuit plus qu'elle ne me sert. Le monde ne comprend pas qu'un homme né pour le monde ne le préfère pas à toutes choses. D'ailleurs, vois-tu, il m'est impossible de vouloir aimer, j'ai le cœur trop noir et trop lourd.

— Pourquoi donc pleurer si longtemps une femme qui n'a pas su être heureuse de ton affection?

— Je l'aimais, moi! En elle, c'était peut-être mon amour que j'aimais. Je ne suis pas de ces natures vivaces qui refleurissent à la saison nouvelle. Tout creuse en moi d'une manière effrayante.

— Tu lis trop, tu réfléchis trop!

— Peut-être! viens à la campagne, frère, tu me l'as promis, tu me secourras, tu me feras du bien, veux-tu? J'ai vraiment besoin d'un ami, je n'en ai pas. Une passion muette a absorbé ma vie. Ton affection me rajeunirait.

Le duc fut vivement touché de l'abandon naïf et doux de son frère. Il s'était attendu à des enseignemens, à des conseils, à des consolations qui lui eussent fait la part de l'homme faible en présence de l'homme fort; au contraire c'était à lui qu'Urbain demandait de la force et de la pitié. Que ce fût de la part du marquis be-

soin réel ou délicatesse suprême, le duc était trop intelligent pour n'être pas frappé de ce changement de rôles. Il lui témoigna donc une vive affection, une tendre sollicitude, et après avoir causé toute l'après-midi en se promenant dans le bois, les deux frères prirent un fiacre pour aller dîner ensemble chez leur mère.

Depuis quelques jours, la marquise était assez troublée intérieurement. Elle avait craint la résistance d'Urbain quand il saurait le chiffre des dettes de son frère. Quelque grande que fût son estime pour lui, elle n'avait pas prévu jusqu'où irait son désintéressement. N'ayant pas reçu sa visite dans cette matinée, elle devenait sérieusement inquiète, quand, au moment de se mettre à table, elle vit arriver ses deux fils. Elle trouva sur leurs visages un certain rayonnement de calme attendri qui d'abord lui fit deviner ce qui s'était passé; puis, comme il restait une visite qui tardait à s'en aller, et qu'elle ne pouvait les interroger, elle se dit avec effroi qu'elle se trompait, et que ni l'un ni l'autre ne connaissait la situation.

Mais quand on fut à table, elle remarqua qu'ils se tutoyaient. Elle comprit tout, et la présence de Caroline et de ses gens l'empêchant d'exprimer son émotion, elle affecta de la gaieté pour cacher sa joie, tandis que de grosses larmes d'attendrissement coulaient sur le sourire de ses joues flétries. Caroline aperçut ces larmes en même temps que le marquis, et son regard inquiet s'adressa naïvement au sien, comme pour lui demander si la marquise cachait une satisfaction ou une souffrance. Le marquis lui répondit de même pour rassurer sa sollicitude, et le duc, qui surprit ce muet et rapide dialogue, sourit avec une malice bienveillante. Ni Caroline ni le marquis ne donnèrent d'attention à ce sourire. Il y avait trop de bonne foi dans la sympathie qu'ils éprouvaient l'un pour l'autre. Caroline conservait son aversion et sa mésestime pour le duc. Elle continuait à lui en vouloir d'être si aimable et de savoir paraître si bon. Elle pensait bien que Mme de D... avait exagéré un peu sa perversité; mais, frappée malgré elle d'une crainte vague, elle évitait de le voir, et, placée en face de lui, elle s'efforçait d'oublier sa figure. Au dessert, les gens étant sortis, l'entretien devint un peu plus intime. Caroline demanda timidement à la marquise si elle ne pensait pas que la pendule fût en retard.

— Non, non, pas encore, chère enfant! répondit la vieille dame avec bonté.

Caroline comprit qu'elle devait rester jusqu'à ce qu'on se levât de table.

— Ainsi, mes bons amis, dit la marquise en s'adressant à ses fils, vous avez déjeuné tête à tête au bois?

— Comme Oreste et Pylade, répondit le duc, et vous ne sauriez

vous imaginer, chère maman, comme il y faisait bon et beau! Et puis j'y ai fait une découverte délicieuse, c'est que j'avais un frère charmant! Oh! le mot vous semble frivole quand il s'agit de lui: eh bien! je ne l'entends pas dans un sens léger, moi, ce mot-là! La grâce de l'esprit est parfois celle du cœur, et mon frère a ces deux grâces-là.

La marquise sourit encore, mais elle devint pensive, un nuage passa sur son âme. — Gaëtan aurait dû souffrir d'accepter le sacrifice de son frère, pensa-t-elle; il en prend trop bien son parti, il n'a peut-être plus de fierté! Mon Dieu, il serait perdu!

Urbain vit ce nuage et se hâta de le dissiper. — Moi, dit-il avec une douce gaieté en s'adressant à sa mère, je ne répondrai pas que mon frère est encore plus charmant que moi, c'est trop avéré; mais je dirai que j'ai fait aussi une découverte : c'est qu'il a un grand fonds de sérieux dans l'esprit et un respect inaltérable pour tout ce qui est vrai. Oui, ajouta-t-il en répondant instinctivement au regard profondément étonné de Caroline, il y a en lui une véritable candeur que personne ne soupçonne, et que je n'avais pas encore bien appréciée.

— Mes enfans, dit la marquise, vous me faites du bien de me parler ainsi l'un de l'autre; vous chatouillez mon orgueil à l'endroit le plus sensible, et je suis plus que portée à croire que vous avez raison tous les deux.

— En ce qui me concerne, reprit le duc, vous pensez ainsi parce que vous êtes la meilleure des mères; mais vous êtes aveugle. Je ne vaux rien du tout, moi, et le sourire attristé de Mlle de Saint-Geneix dit assez que vous vous abusez aussi bien que mon frère.

— Moi, j'ai souri! s'écria Caroline stupéfaite; j'ai eu l'air attristé? J'aurais juré que je n'avais pas perdu de vue cette carafe, et que j'avais médité profondément sur la qualité du verre de Bohême.

— N'espérez pas nous faire croire, reprit Gaëtan, que vos pensées sont toujours absorbées par les soins du ménage. Je crois qu'elles s'élèvent de beaucoup au-dessus de la région des carafes, et que vous jugez de très haut les hommes et les choses.

— Je ne me permets de juger personne, monsieur le duc.

— Tant pis pour ceux qui ne sont pas dignes d'exercer votre jugement! Ils ne pourraient que gagner à le connaître, tout sévère qu'il pût être. Moi, par exemple, j'aime à être jugé par les femmes; j'aime mieux de leur bouche une franche condamnation que le silence du dédain ou de la méfiance. Je regarde les femmes comme les seuls êtres capables d'apprécier réellement nos défauts ou nos qualités.

— Mais, madame la marquise, dit Caroline en s'adressant avec

une détresse enjouée à Mme de Villemer, dites donc à M. le duc que je n'ai pas du tout l'honneur de le connaître, et que je ne suis pas ici pour continuer dans ma tête les portraits de La Bruyère!

— Chère enfant, répondit la marquise, vous êtes ici pour être une sorte de fille adoptivè, à qui tout est permis, parce qu'on la sait d'une exquise discrétion et d'une adorable modestie. Ne vous gênez donc pas pour répondre à monsieur mon fils, et ne vous inquiétez pas de ses taquineries amicales. Il sait aussi bien que moi qui vous êtes, et jamais il ne s'écartera du respect qui vous est dû.

— Cette fois, mère, j'accepte le compliment, répondit le duc avec un accent de franchise entière. J'ai le plus profond respect pour toute femme pure, généreuse et dévouée, par conséquent pour Mlle de Saint-Geneix en particulier.

Caroline ne rougit pas et ne balbutia pas un remercîment de gouvernante prude. Elle regarda le duc entre les deux yeux, vit qu'il ne se moquait point d'elle, et lui répondit avec bienveillance :

— Pourquoi donc, monsieur le duc, ayant une si généreuse opinion de moi, supposez-vous que je me permette d'en avoir une mauvaise sur votre compte?

— Ah! j'ai mes raisons, répondit le duc, je vous les dirai quand vous me connaîtrez davantage.

— Eh bien! pourquoi pas tout de suite? dit la marquise; cela vaudrait beaucoup mieux.

— Soit! reprit le duc. C'est une anecdote. Je raconte. Avant-hier, je me trouvais seul dans votre salon en vous attendant, chère maman. Je rêvassais dans un coin, et, me trouvant fort bien assis sur une de vos causeuses, — j'avais manégé le matin un cheval enragé, j'étais las comme un bœuf, — je pensais à la destinée des siéges capitonnés en général, absolument comme Mlle de Saint-Geneix pensait tout à l'heure à celle des carafes de Bohême, et je me disais : « Comme ces canapés et ces fauteuils seraient étonnés de se trouver dans une écurie ou dans une étable! Et comme les belles dames en robes de satin qui vont venir ici tout à l'heure seraient troublées si, à la place de ces bons siéges, elles ne trouvaient ici que de la litière! »

— Mais votre rêverie n'avait pas le sens commun, dit en riant la marquise.

— Cela est vrai, reprit le duc, c'étaient les pensées d'un homme un peu gris.

— Que dites-vous là, mon fils?

— Rien que de très convenable, chère maman! J'étais rentré chez moi affamé, altéré, brisé, déjà grisé par le grand air. Vous savez bien que l'eau me fait mal. Je ne pouvais pas ne pas me désaltérer,

et en me désaltérant je m'étais grisé, voilà tout. Vous savez encore que cela me dure tout au plus un quart d'heure, et que je sais me tenir coi le temps nécessaire. Voilà pourquoi, au lieu de venir vous baiser la main pendant votre dessert, je m'étais glissé au salon pour y retrouver mes esprits.

— Allons, allons, dit la marquise, glissez maintenant sur cet embrouillement de vos esprits, et venez au fait.

— Mais j'y suis, reprit le duc, vous allez voir.

Comme il reprenait le fil de son discours en avalant sa salive avec un peu d'effort, Caroline crut voir que le duc était précisément dans la situation d'esprit qu'il racontait, et que les vins succulens de sa mère aidaient peut-être depuis quelques instans à son expansion. Toutefois il vainquit très vite un peu de désordre dans ses idées, et reprit avec une grâce parfaite :

— J'étais rêveur, j'en conviens, mais nullement abruti. Au contraire, j'eus des visions poétiques. De la litière répandue par mon imagination sur le parquet, je vis s'élever mille figures bizarres. Il n'y avait que des femmes, les unes parées comme pour un bal de l'ancienne cour, les autres comme pour une *kermesse* flamande; les premières, embarrassées de leurs paniers et de leurs dentelles sur cette paille fraîche qui gênait leurs pas et qui écorchait leurs jolis pieds; les autres, court-vêtues, chargées de gros sabots qui piétinaient hardiment le fourrage, et celles-ci riaient jusqu'aux oreilles de la figure des autres. De ce côté du tableau c'était, comme on l'a dit des toiles de Rubens, la fête de la chair. De larges mains, des joues vermeilles, des épaules puissantes, des nez bien apparens sur des faces épanouies, toujours des yeux admirables et des appas capitonnés comme vos fauteuils, lesquels avaient subi cette transformation magique. Je ne peux pas m'expliquer autrement le point de départ de mon hallucination.

Ces splendides maritornes s'en donnaient à cœur-joie, sautaient et retombaient d'un poids à faire vibrer les bobêches des candélabres, quelques-unes roulant sur la paille et se relevant avec des épis vidés dans leurs cheveux d'or rougi. En face d'elles, les princesses d'éventail essayaient une danse décente sans pouvoir en venir à bout. Les brins de paille se dressaient contre les falbalas, la chaleur de l'atmosphère faisait tomber le fard, la poudre ruisselait sur les épaules et accusait la maigreur des contours; une angoisse mortelle se peignait dans leurs yeux expressifs. Évidemment elles redoutaient l'apparition du soleil sur leurs charmes de contrebande, et voyaient avec fureur la réalité de la vie prête à triompher devant elles.

— Ah çà! mon fils, dit la marquise, où voulez-vous en venir, et

que signifie tout cela? Avez-vous entrepris le panégyrique de la virago?

— Je n'ai rien entrepris du tout, répondit le duc, je raconte. Je n'invente rien. J'étais sous l'empire de la vision, et je ne sais pas du tout à quelles réflexions elle m'aurait amené, lorsque j'entendis une voix de femme qui chantait tout près de moi...

Gaëtan chanta très agréablement les paroles rustiques dont il avait fidèlement retenu l'air, et Caroline se mit à rire en se rappelant qu'elle avait chanté ce refrain de son pays avant d'apercevoir le duc dans le salon.

Le duc continua :

— Je m'éveillai alors, et mon rêve se dissipa complétement. Il n'y avait plus de paille sur le parquet; les siéges rebondis à jambes de bois n'étaient plus des filles de basse-cour en sabots; les candélabres élancés, plantés sur les potiches ventrues, n'étaient plus des femmes maigres en paniers. J'étais bien seul dans l'appartement éclairé, et j'avais bien ma connaissance; mais j'entendais chanter un air villageois d'une façon toute rustique, toute vraie, toute charmante, avec une fraîcheur de timbre dont, à coup sûr, le mien n'a pu vous donner aucune idée. Tiens! m'écriai-je intérieurement, une paysanne! une paysanne dans le salon de ma mère! Je me tins coi, sans souffler, et la paysanne m'apparut. Elle passa deux fois devant moi, sans me voir, marchant vite et me frôlant presque de sa robe de soie gris de perle.

— Ah çà! dit la marquise, c'était donc Caroline?

— C'était une inconnue, reprit le duc, une singulière paysanne, vous en conviendrez, car elle était habillée comme une personne modeste et du meilleur monde. Elle n'était coiffée que de ses cheveux d'ambre, une auréole superbe, et ne montrait ni son bras ni son épaule; mais je voyais son cou de neige et sa main mignonne, son pied aussi, car elle n'avait pas de sabots.

Caroline, un peu ennuyée de la description de sa personne dans la bouche du Lovelace émérite, regarda le marquis comme pour protester. Elle fut surprise de trouver une certaine anxiété sur sa figure, et il évita son regard avec une légère contraction du sourcil.

Le duc, à qui rien n'échappait, poursuivit :

— Cette adorable apparition me frappa d'autant plus qu'elle résumait à mes yeux les deux types de ma vision évanouie, c'est-à-dire qu'elle conservait de l'un et de l'autre tout ce qui en fait le mérite : la noblesse des lignes et la fraîcheur des tons, la délicatesse des traits et l'éclat de la santé. C'était une reine et une bergère dans la même personne.

— Voilà un portrait qui n'est pas flatté, dit la marquise, mais

qui, lancé à bout portant, manque peut-être de légèreté dans la main. Ah çà! mon fils, ne seriez-vous pas encore un peu... surexcité?

— Vous m'avez ordonné de parler, reprit le duc. Si je parle trop... faites-moi taire.

— Non! dit vivement Caroline, qui voyait une sorte de sécheresse soupçonneuse sur la physionomie du marquis, et qui tenait à ne pas laisser dans le vague sa première entrevue avec le duc. Je ne reconnais pas l'original du portrait, et j'attends que M. le duc le fasse un peu parler.

— J'ai bonne mémoire et je n'inventerai rien, reprit-il. Entraîné par une sympathie subite, irrésistible, j'adressai la parole à cette demoiselle de campagne. Sa voix, son regard, ses réponses nettes, franches, son air de bonté, de véritable innocence, l'innocence du cœur, me gagnèrent tellement que je lui exprimai mon estime et mon respect au bout de cinq minutes, comme si je l'avais connue toute ma vie, et me sentis jaloux de son estime, comme si elle eût été ma propre sœur. Est-ce la vérité cette fois, mademoiselle de Saint-Geneix?

— Je ne sais rien de vos sentimens intimes, monsieur le duc, répondit Caroline; mais je vous trouvai si affable qu'il ne me vint pas à l'esprit que vous pouviez avoir le vin tendre, et que je fus très reconnaissante de votre bienveillance. Je vois à présent qu'il faut en rabattre, et qu'il y avait un peu d'ironie dans tout cela.

— Et à quoi le voyez-vous, s'il vous plaît?

— A des exagérations d'éloges qui semblent chercher à exciter ma vanité; mais je me défends, monsieur le duc, et peut-être eût-il été plus généreux de votre part de ne pas commencer l'attaque avec une personne inoffensive et d'aussi mince étoffe que je le suis.

— Allons! dit le duc en se retournant vers son frère, qui paraissait réfléchir à toute autre chose et qui cependant entendait tout, comme malgré lui; elle persiste! elle me soupçonne et regarde mon respect comme une injure! Ah çà! marquis, tu lui as donc dit du mal de moi?

— Je n'ai pas cette habitude-là, répondit le marquis avec la douceur de la vérité.

— Eh bien! reprit le duc, je sais qui m'a perdu dans l'esprit de Mlle de Saint-Geneix. C'est une vieille dame dont les cheveux gris tournent au bleu ardoise, et qui a les mains si maigres que tous les matins il faut chercher ses bagues dans les balayures. Elle a parlé de moi l'autre soir pendant un quart d'heure avec Mlle de Saint-Geneix, et quand j'ai cherché le bon regard qui m'avait rajeuni le cœur, je ne l'ai pas plus retrouvé que je ne le retrouve aujourd'hui. Vois,

marquis, il n'y a pas moyen. Ah çà! pourquoi ne dis-tu plus rien, toi? Tu avais commencé mon éloge, et Mlle de Saint-Geneix a l'air d'avoir confiance en toi! Si tu recommençais un peu?...

— Mes enfans, dit la marquise, vous reprendrez la discussion un autre jour; j'ai à m'habiller et à vous parler avant qu'on ne vienne nous distraire. La pendule retarde peut-être de quelques minutes...

— Je crois même qu'elle retarde beaucoup, dit Caroline en se levant. Et, laissant le duc et le marquis soutenir leur mère jusqu'à sa chambre, elle passa vite au salon. Elle s'attendait à y trouver du monde, car le dîner s'était prolongé un peu plus que de coutume; mais il n'y avait encore personne, et, au lieu de le parcourir en chantant, elle s'assit, pensive, auprès de la cheminée.

VI.

Caroline, en dépit d'elle-même, commençait à trouver quelque chose de blessant dans sa situation. Elle avait cherché à s'étourdir sur l'espèce de domesticité héroïquement acceptée. Personne moins qu'elle n'était propre à cet effacement de la volonté. Elle se sentait choquée de l'attention obstinée ou affectée que lui accordait le duc d'Aléria, et elle se voyait contrainte à renfermer son impatience et son dédain. — Ce n'est pas dans la pauvre maison de ma sœur, se disait-elle, que je serais condamnée à subir les complimens de ce personnage. Je les ferais cesser d'un mot. Il me traiterait de prude, cela m'importerait peu. On le chasserait, et tout serait dit. Ici je dois être enjouée et convenable comme une femme du monde, prendre tout par le côté léger, ne rien trouver d'offensant dans la galanterie d'un homme perdu. Il faut que je devine la science des femmes rompues à ce manége; si je suis brusque comme ma franchise me porte à l'être, le duc prendra du dépit, il me calomniera pour se venger, peut-être pour me faire chasser. Chasser! oui, dans ma position, on peut être surpris par une machination et se voir congédiée sans plus de façon qu'un domestique. Voilà les dangers et les outrages auxquels je suis exposée. J'ai eu tort de venir ici. Mme d'Arglade ne m'avait pas parlé de ce duc, et j'ai cru possible une chose qui ne l'est pas.

Caroline n'était pas un esprit irrésolu. Dès que la pensée de se retirer lui fut venue, elle se mit tout de suite à chercher le moyen de faire vivre sa sœur. Elle avait reçu des avances de la marquise, il lui faudrait trouver ailleurs d'autres avances pour les restituer, si les manières du duc ne lui permettaient pas de faire auprès d'elle le temps que représentait la petite somme envoyée à Camille.

Elle pensa alors aux quelques centaines de francs offertes par sa nourrice, dont la lettre, reçue le matin, était encore dans sa poche. Elle relut cette lettre naïve et maternelle, et en songeant combien l'aumône du pauvre peut représenter de bienfaits dans l'ordre moral, elle se sentit de nouveau vivement attendrie et pleura.

Le marquis entra et la surprit essuyant ses yeux. Elle replia la lettre et la mit sans affectation dans sa poche, sans se hâter de cacher son émotion sous un air enjoué. Néanmoins elle remarqua une nuance d'ironie sur le visage ordinairement si bienveillant de M. de Villemer. Elle le regarda comme pour lui demander de qui il avait envie de se moquer, et il s'embarrassa un peu, chercha ses paroles, et finit par lui dire tout bonnement : — Vous pleuriez?

— Oui, répondit-elle, mais ce n'était pas de chagrin.

— Vous avez reçu une bonne nouvelle?

— Non, une preuve d'amitié.

— Vous devez en recevoir souvent!

— Il y a des témoignages plus ou moins sincères.

— Vous avez l'air de douter aujourd'hui; vous n'êtes pas tous les jours aussi méfiante.

— Non, pas tous les jours; je ne suis pas méfiante naturellement. Et vous, monsieur le marquis?

Urbain était toujours un peu effarouché quand on l'interpellait directement. Il lui fallait faire un effort pour interroger les autres, et lui rendre la pareille, c'était le jeter dans une sorte de trouble.

— Moi,... répondit-il après un moment d'hésitation, je ne sais pas. Je serais bien empêché de dire ce que je suis,... en ce moment-ci surtout!

— Oui, vous me paraissez préoccupé, reprit Caroline; ne faites pas d'effort pour me parler, monsieur le marquis.

— Pardonnez-moi! je veux,... je voudrais causer avec vous; mais c'est fort délicat, je ne sais comment m'y prendre.

— Ah! vraiment? vous m'inquiétez un peu... Et pourtant il me semble que cela serait bon pour moi de savoir ce que vous pensez dans ce moment-ci.

— Eh bien!... oui, vous avez raison. Vite alors, car on peut arriver d'un instant à l'autre. Je n'ai pas besoin d'en dire beaucoup, j'espère, pour que vous me compreniez. J'aime mon frère; d'aujourd'hui surtout, je l'aime tendrement. Je suis certain de sa sincérité; mais il a l'imagination très vive... Vous vous en êtes aperçue tantôt. Enfin,... s'il mettait un peu trop d'insistance à vous faire revenir de ces préventions,... que vous n'avez peut-être pas, et que, dans tous les cas, il ne mérite que jusqu'à un certain point, je vous engagerais à en parler à ma mère, et à ma mère seulement.

Ne me trouvez pas bizarre et indiscret d'oser me permettre de vous donner mon avis : j'ai un tel besoin de voir ma mère heureuse, et je vois si clairement que vous contribuez déjà pour une large part à son bonheur, la société d'une personne d'intelligence et de mérite lui est si nécessaire, et il lui serait peut-être tellement impossible de vous remplacer, que je voudrais, en vous sachant heureuse et satisfaite auprès d'elle, pouvoir me persuader que vous lui êtes attachée pour toujours. Voilà l'unique motif de ma préoccupation.

— Je vous remercie de cette explication, monsieur le marquis, répondit Caroline, et je vous avoue que je comptais bien qu'un jour ou l'autre votre loyauté daignerait me la donner.

— Ma loyauté?... Mais toute l'explication consiste en ceci : que mon frère est gai, aimable, et que si sa gaieté vous devenait pénible, ma mère, habile à la contenir et possédant sur lui à cet égard un ascendant que je ne puis pas avoir, saurait vous rassurer d'une part, et de l'autre contenir la vivacité des paroles de mon frère dans de justes bornes.

— Oui, oui, nous nous comprenons, reprit Caroline; mais nous ne sommes pas bien d'accord sur le moyen de remédier à... l'enjouement aimable de M. le duc. Vous croyez que Mme la marquise saurait m'en préserver; moi, je crois qu'entre un fils adoré et une tendre mère, personne ne peut et ne doit avoir une plainte à formuler. On n'a jamais raison devant certains juges. Je songeais précisément à cette situation, et je prévoyais avec chagrin qu'un moment pourrait venir où je serais forcée...

— De nous... de quitter ma mère? dit le marquis avec une subite vivacité qu'il réprima aussitôt. Voilà précisément ce que je craignais! Si cette idée est déjà entrée dans votre esprit, je m'en afflige beaucoup; mais je ne la crois pas fondée. Prenez garde d'être injuste! Mon frère a été très ému aujourd'hui. Une circonstance particulière, une affaire de famille,... toute de sentiment, l'avait un peu exalté ce matin. Ce soir il était heureux, bon, expansif par conséquent! Quand vous le connaîtrez mieux...

On entendit sonner. Le marquis tressaillit. Les intimes arrivaient. Il lui fallait laisser en suspens beaucoup de choses qu'il eût voulu dire et ne pas dire. Il se hâta d'ajouter : — Enfin, au nom du ciel, au nom de ma mère, ne vous pressez pas de prendre un parti qui serait si douloureux, si fâcheux pour elle. Si je l'osais, si j'en avais le droit, je vous supplierais de ne rien décider sans me consulter...

— Le respect auquel vous avez droit par votre caractère, répondit Caroline, vous donne aussi le droit de me conseiller, et je n'hésite pas à vous promettre ce que vous voulez bien me demander.

Le marquis n'eut pas le temps de dire merci. On entrait au salon; mais son regard fut d'une éloquence extraordinaire, et Caroline y retrouva la confiance et l'affection qui avaient paru se voiler au commencement de leur entretien. Les yeux du marquis avaient cette beauté surnaturelle que peut seule donner une âme ardente jointe à une grande pureté de pensées. Ils étaient la seule effusion que sa timidité ne vînt pas à bout de paralyser. Caroline l'avait compris, et rien ne la troublait, rien ne l'inquiétait dans le langage de ces yeux limpides, qu'elle interrogeait souvent comme un criterium pour la conscience de sa conduite et de son attitude.

Caroline avait réellement de la vénération pour cet homme dont tout le monde appréciait le caractère, mais dont tout le monde ne pénétrait pas l'intelligence et ne devinait pas la délicatesse. Cependant, malgré la satisfaction qu'elle éprouvait de leur entretien, elle cherchait en elle-même à l'éclaircir en le résumant. Elle pensait vite, et, tout en parcourant le salon pour en faire les honneurs dans la limite de grâce et de retenue qui lui était imposée et dont elle avait d'emblée saisi fort habilement la nuance, elle se demanda pourquoi le marquis avait paru flotter entre deux ou trois idées successives en lui parlant. D'abord il avait semblé disposé à lui reprocher sa confiance dans les flatteries du duc, ensuite il l'avait amicalement prémunie contre la durée de ces attaques, et enfin, lorsqu'elle s'était prononcée sur le déplaisir qu'elle en ressentait, lui-même s'était hâté de la tranquilliser. Elle ne l'avait jamais vu irrésolu, et si son langage était souvent timide, sa conviction ne l'était jamais en quoi que ce fût. — Il faut, pensa-t-elle, que d'une part il m'ait jugée imprudente et qu'il sache que son frère est disposé à vouloir en abuser; de l'autre, il faut que je sois déjà réellement plus nécessaire à sa mère chérie que je ne pouvais me le persuader. En tout cas, il y a là-dessous quelque chose que je ne sais pas et qu'il m'expliquera plus tard, j'imagine. Quoi que ce soit, je suis libre. Cinq cents francs ne m'enchaîneront pas un jour, une heure à une position humiliante. Je n'ai pas encore fait partir ma réponse à Justine.

On voit combien l'honnête et droite conscience de Mlle de Saint-Geneix était loin de chercher dans les réticences du marquis un sentiment déplacé ou un instinct de jalousie. Si on eût interrogé le marquis au même moment, eût-il pu répondre avec autant d'assurance : « Il n'y a en moi que de l'estime affectueuse et de la sollicitude filiale ? »

En ce moment, le marquis était mécontent de son frère et l'écoutait avec une impatience assez pénible. Le duc, rentré au salon avec sa mère, était venu s'asseoir auprès de lui, derrière le piano, place

isolée et protégée que le marquis affectionnait, et il lui parlait bas avec vivacité.

— Eh bien! lui disait-il, tu l'as vue seule tout à l'heure : lui as-tu parlé de moi?

— Mais, répondit M. de Villemer, quelle singulière insistance?...

— Il n'y a rien de singulier là-dedans, reprit le duc, comme s'il continuait une confidence déjà faite. Je suis frappé, je suis ému, je suis épris, je suis amoureux, si tu veux! Oui, amoureux d'elle, ma parole d'honneur! Ce n'est pas une plaisanterie! Vas-tu me faire des reproches, lorsque pour la première fois de ma vie je te prends pour mon confident? N'est-ce pas convenu de ce matin? Ne nous sommes-nous pas juré de tout nous dire et d'être le meilleur ami l'un de l'autre? Je t'ai demandé très sérieusement si tu ne sentais pas quelque chose pour Mlle de Saint-Geneix. Tu m'as répondu très sérieusement *non*. Ne trouve donc pas extraordinaire que je te demande de me servir auprès d'elle.

— Mon ami, répondit le marquis, j'ai fait précisément tout le contraire de ce que tu réclames. Je lui ai dit de ne rien prendre trop au sérieux.

— Ah! traître! s'écria le duc avec une gaieté dont la franchise était comme une réparation de ses anciennes préventions sur le compte de son frère, voilà comme tu sers tes amis, toi! Fiez-vous donc à Pylade! Du premier coup il donne sa démission! Il souffle sur mes rêves et jette au vent mes espérances! Mais que veux-tu que je devienne, si tu m'abandonnes de la sorte?

— Pour ce genre de services, je n'ai pas le sens commun, tu le vois bien!

— C'est cela, à la première difficulté, tu y renonces. Eh bien! moi, je m'acharne. J'ai chassé de mon cœur tout ce qui n'était pas toi, et nul autre que toi n'entendra parler de mes nouvelles passions.

— Pour ce qui est de celle-ci, au moins m'en donnes-tu ta parole?

— Ah! tu crains beaucoup que je ne la compromette?

— Cela me ferait une peine sérieuse.

— Ah bah! Voyons! Pourquoi?

— Parce qu'elle est fière, susceptible peut-être, et qu'elle quitterait ma mère, qui raffole d'elle, ne l'as-tu pas remarqué?

— Oui, et c'est cela qui m'a monté la tête. Il faut que ce soit réellement une fille d'un grand esprit et de beaucoup de cœur! Ma mère a un tact si parfait. Ce soir, en me grondant un peu de ce qu'elle prend pour des taquineries, elle m'a tenu la dragée haute, elle m'a dit : Vous n'avez pas été convenable avec Caroline. C'est

une personne à laquelle il ne vous est pas permis de penser. Diable! on peut toujours rêver, ça ne fait de mal à personne! Mais regarde donc comme elle est jolie! Comme elle est vivante au milieu de toutes ces femmes plâtrées! On peut regarder les contours de sa figure à jour frisant; on n'y voit pas cette ligne mate qui empâte le duvet et qui fait ressembler les autres à un surmoulage. Vrai, elle est trop belle pour être une demoiselle de compagnie. Ma mère ne pourra jamais la garder. Elle mettra le feu partout, et, si elle reste sage, on voudra l'épouser.

— Donc, reprit le marquis, vous ne pouvez pas songer à elle.

— Pourquoi donc ça? reprit le duc. Ne suis-je pas d'aujourd'hui un pauvre diable sans avoir? N'est-elle pas bien née? Sa réputation n'est-elle pas intacte? Je voudrais bien savoir ce que ma mère pourrait trouver à redire! elle qui l'appelle déjà sa fille, et qui veut qu'on la respecte comme si elle était notre sœur?

— Vous poussez loin l'enthousiasme... ou la plaisanterie, dit le marquis, étourdi de ce qu'il entendait.

— Bon, pensa le duc, il m'appelle *vous!*

Et il continua à soutenir avec un sérieux étonnant qu'il était très capable d'épouser Mlle de Saint-Geneix, s'il n'y avait pas d'autre moyen de l'obtenir. — J'aimerais mieux l'enlever, ajouta-t-il : cela rentrerait mieux dans mes habitudes; mais je n'ai plus le moyen d'enlever, et à présent ma blanchisseuse elle-même ne s'y fierait pas. D'ailleurs il est temps de rompre avec tout mon passé. Je te l'ai dit, et c'est fait, puisque je l'ai dit. A partir d'aujourd'hui, transformation complète sur toute la ligne. Tu vas voir un homme nouveau, un homme que je ne connais pas moi-même, et qui va bien m'étonner; mais je sens déjà que cet homme-là est capable de tout, même de croire, d'aimer et d'épouser. Sur ce, bonsoir, frère, voilà mon dernier mot; si tu ne le redis pas à Mlle de Saint-Geneix, c'est que tu ne veux rien faire pour aider à ma conversion.

Le duc s'éloigna, laissant son frère stupéfait, partagé entre le besoin de le croire sincère dans sa passion du moment et l'indignation d'une rouerie dont on voulait le rendre complice.

— Mais non, se disait-il en rentrant chez lui; tout cela, c'est sa gaieté, sa folie, sa légèreté... ou c'est encore le vin! Pourtant, ce matin, au bois, il m'a interrogé sur le compte de Caroline avec une insistance surprenante, et cela presque au milieu de mes confidences sur le passé, qu'il a reçues avec une émotion vraie, avec des larmes dans les yeux. Quel homme est-ce donc que mon frère? Il n'y a pas douze heures, il songeait à se tuer. Il me haïssait, il se détestait lui-même. Puis j'ai cru vaincre son cœur. Il a sangloté dans mes bras. Toute la journée, ç'a été une effusion, un abandon,

un charme de tendresse et de bonté, et ce soir je ne sais plus ce que c'est! Sa raison aurait-elle reçu quelque atteinte dans cette vie sans frein qu'il a menée jusqu'ici, ou bien s'est-il moqué de moi toute la matinée? Suis-je la dupe de mon besoin d'aimer? Vais-je m'en repentir amèrement, ou bien ai-je assumé sur moi la tâche de soigner un cerveau malade?

Dans son effroi, le marquis accepta cette dernière supposition comme la moins effrayante; mais une autre angoisse se mêlait à celle-ci. Le marquis se sentait froissé et irrité dans un sentiment qu'il ne s'avouait pas à lui-même et auquel il ne voulait pas seulement donner un nom. Il se mit au travail et travailla mal. Il se coucha et dormit plus mal encore.

Quant au duc, il se frottait naïvement les mains. — J'ai réussi, se disait-il; j'ai trouvé le réactif contre son désespoir. Pauvre cher frère! je lui ai monté la tête, j'ai éveillé ses désirs, j'ai excité sa jalousie. Le voilà amoureux! Il guérira et il vivra! A la passion, il n'y a de remède que la passion! Ce n'est pas ma mère qui eût trouvé cela, et s'il en résulte quelque scandale dans sa maison, elle me le pardonnera le jour où elle saura que mon frère fût mort de ses regrets et de sa vertu.

Le duc ne se trompait peut-être pas, et un homme plus sage eût été moins ingénieux. Il se fût efforcé de rattacher le marquis à la vie par l'amour des lettres, par la tendresse filiale, par la raison et la morale, toutes choses excellentes, mais que depuis longtemps le malade appelait en vain à son secours. Seulement le duc, à son point de vue, se figurait avoir tout sauvé, et il ne prévoyait pas qu'avec une nature exclusive comme celle de son frère, le remède pouvait bientôt devenir pire que le mal. Le duc, connaissant par lui-même la faiblesse humaine, croyait à la faiblesse relative des femmes, et n'admettait pas d'exception. Selon lui, Caroline ne lutterait guère, il la croyait déjà très disposée à aimer le marquis. Il ne pensait même pas que l'espoir du mariage fût nécessaire pour la vaincre. — C'est une bonne fille, se disait-il, point ambitieuse, et tout à fait désintéressée. Je l'ai jugée du premier coup d'œil, et ma mère affirme que je ne me trompe pas. Elle cédera par besoin d'aimer, par entraînement aussi, car mon frère a de grandes séductions pour une femme intelligente. Si elle lui résiste quelque temps, ce sera tant mieux, il s'attachera d'autant plus à elle. Ma mère n'y verra rien, et si elle y voit, ça l'agitera, ça l'occupera aussi. Elle sera bonne, elle prêchera la vertu et cédera à l'attendrissement. Ces petites émotions domestiques la sauveront de l'ennui, qui est son plus grand fléau.

Le duc se livrait avec la plus parfaite candeur à ces calculs, dont

l'immoralité faisait la base. Il s'y attendrissait lui-même avec cette sorte de puérilité qui caractérise parfois la corruption comme un épuisement. Il souriait en lui-même en regardant la belle victime déjà immolée en imagination à ses projets, et si quelqu'un l'eût interrogé, il eût répondu en riant qu'il était en train d'arranger un roman à la Florian, pour commencer la vie de sentiment et d'innocence qu'il comptait embrasser.

Il resta toute la soirée, et trouva moyen de saisir Caroline dans un coin et de lui parler. — Ma mère m'a grondé, lui dit-il. Il paraît que j'ai été absurde avec vous. Je ne m'en doutais pas, moi qui avais justement le désir de vous prouver mon respect. Enfin ma mère m'a fait donner ma parole d'honneur que je ne songeais pas à vous faire la cour, et je l'ai donnée sans hésiter. Serez-vous tranquille à présent?

— D'autant plus que je n'avais jamais songé à être inquiète.

— A la bonne heure! Puisque ma mère me force à cette grossièreté de dire à une femme ce qu'on ne lui dit jamais, même quand on le pense, soyons amis comme deux bons garçons que nous sommes, et soyons francs pour commencer. Promettez-moi de ne plus dire de mal de moi à mon frère.

— *De ne plus?...* Quand donc lui ai-je dit du mal de vous?

— Vous ne vous êtes pas plainte de mon impertinence,... là, ce soir?

— J'ai dit que je redoutais vos railleries, et que si elles continuaient, je m'en irais, voilà tout.

— Bien, pensa le duc, ils sont déjà mieux ensemble que je ne l'espérais... Si vous songiez à quitter ma mère à cause de moi, reprit-il, ce serait me condamner à m'éloigner d'elle.

— Cela ne peut pas tomber sous le sens! Un fils céder la place à une étrangère!

— C'est pourtant ce à quoi je suis résolu, si je vous déplais et si je vous effraie; mais restez, et ordonnez-moi ce que vous voudrez. Dois-je ne pas vous apercevoir, ne jamais vous adresser la parole, ne pas même vous saluer?

— Je n'exige aucune affectation dans un sens ni dans l'autre. Vous avez trop d'esprit et d'usage pour n'avoir pas compris que je ne suis pas assez rompue aux artifices de la parole pour soutenir un assaut quelconque contre vous.

— Vous êtes trop modeste; mais puisque vous ne voulez pas que les formules de l'admiration se mêlent à celles du respect, et puisque l'attention qu'il vous est si difficile de ne pas éveiller vous alarme et vous contriste, soyez tranquille, je me le tiens pour dit : vous

n'aurez plus à vous plaindre de moi. Je le jure par tout ce qu'un homme peut avoir de sacré, par ma mère!

Après avoir ainsi réparé sa faute et rassuré Caroline, dont le départ eût fait échouer son plan, le duc se mit à lui parler d'Urbain avec un véritable enthousiasme. Il y avait en lui sur ce point tant de sincérité, que Mlle de Saint-Geneix abjura ses préventions. Le calme revint donc dans son esprit, et elle s'empressa d'écrire à Camille que tout allait bien, que le duc valait infiniment mieux que sa réputation, et que, dans tous les cas, il s'était engagé sur l'honneur à la laisser tranquille.

Pendant le mois qui suivit cette journée, Caroline vit fort peu M. de Villemer. Il eut à s'occuper des détails de la liquidation de son frère, puis il s'absenta. Il dit à sa mère qu'il allait en Normandie voir un certain château historique dont le plan lui était nécessaire pour son ouvrage, et il prit une route tout opposée, confiant au duc seul qu'il allait voir son fils dans le plus strict incognito.

De son côté, le duc fut très occupé de son changement de position pécuniaire. Il vendit ses chevaux, son mobilier, congédia ses laquais, et vint, à la demande de sa mère, s'installer provisoirement, par économie, dans un entresol de son hôtel, qui allait être vendu aussi, mais avec cette réserve que le marquis resterait pendant dix ans principal locataire, et que rien ne serait changé dans l'appartement de sa mère.

Quant à Urbain, il monta trois étages et entassa ses livres dans un logement plus que modeste, protestant qu'il n'avait jamais été mieux, et qu'il avait une vue magnifique sur les Champs-Élysées. Durant son absence, on fit les préparatifs de départ pour la campagne, et Mlle de Saint-Geneix écrivait à sa sœur : « Je compte les jours qui nous séparent de cette bienheureuse campagne, où je vais enfin marcher à mon aise et respirer un air pur. J'ai assez des fleurs qu'on voit mourir sur la cheminée : j'ai soif de celles qui éclosent en plein champ. »

GEORGE SAND.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

L'OPINION PUBLIQUE

SOUS

LA CONSTITUTION DE 1852.

I. *De la Liberté de la Presse,* avec un Appendice contenant les avertissemens, suspensions et suppressions encourus par la presse quotidienne ou périodique depuis 1848 jusqu'à nos jours, par M. Léon Vingtain, 1860. — II. *De la Liberté et du Gouvernement,* par M. H. Bosselet, 1858. — III. *Du Gouvernement représentatif en France,* par M. Varnier, 1855. — IV. *Essais de Politique et de Littérature,* par M. Prevost-Paradol, 1859.

Un journal étranger m'ayant fait l'honneur, il y a plus d'un an, de me demander un travail sur la constitution de 1852, je refusai de faire ce travail en disant que je savais bien quelle liberté m'assurait l'extra-territorialité qui m'était offerte, mais que je sentais encore mieux quelles convenances elle m'imposait. Dans mon pays, je puis considérer avec plus ou moins de bonne humeur les institutions auxquelles j'obéis : au dehors, je me tiens pour obligé à respecter scrupuleusement ma cocarde nationale. « Ne me demandez pas de vous donner mon avis détaillé sur la constitution de 1852. Parlant chez vous, j'en dirais peut-être plus de bien que je n'en pense. J'aime mieux en parler en France. Je me sens moins gêné par la loi que par la bienséance. »

Je veux donc examiner ici avec impartialité la constitution de 1852 et rechercher surtout quelle est la part que cette constitution fait à la liberté de discussion.

Que j'aie le droit d'examiner la constitution, personne, je pense, ne le contestera. La constitution de 1852 n'a pas décrété sa propre

immutabilité ou son infaillibilité : il est dit dans l'article 31 que « le sénat peut proposer des modifications à la constitution. Si la proposition est adoptée par l'empereur, il y est statué par un sénatus-consulte. » L'article 32 ajoute : « Néanmoins sera soumise au suffrage universel toute modification aux bases de la constitution, telles qu'elles ont été posées dans la proclamation du 2 décembre 1851 et adoptées par le peuple français. » Étant réformable, la constitution de 1852 est donc discutable.

Je n'ai point d'ailleurs l'intention de beaucoup insister sur les défauts de la constitution de 1852; je veux bien plutôt chercher quel usage le parti libéral peut faire de cette constitution, quelles ressources elle lui donne, quels expédiens elle lui ménage, quelles difficultés elle lui crée, quelle conduite par conséquent elle lui impose ou lui conseille. Je ne suis pas le moins du monde de ceux qui croient que le parti libéral, s'il reprend peu à peu quelque force dans les élections, n'a rien de mieux à faire que de travailler à la destruction de la constitution de 1852. Il est toujours facile en France de défaire une constitution et d'en refaire une autre. Personne n'a plus que nous en Europe l'amour du papier légal et de l'écriture constitutionnelle : nous tenons fabrique de constitutions; mais nos constitutions durent peu en général, grâce à la mauvaise pratique que nous en faisons. Voici en effet ce qui arrive ordinairement. D'un côté, les partisans de la constitution régnante en exagèrent le principe dominant jusqu'à le rendre insupportable; d'autre part, les ennemis ne songent qu'à détruire ce principe pour en faire prévaloir un autre. Est-ce le principe de liberté qui domine dans la constitution? les amis le poussent jusqu'à la licence; est-ce le principe d'autorité? on le fait aboutir à l'autocratie. Les institutions en France n'auront quelque stabilité que le jour où, prenant de meilleures habitudes, les partisans de la constitution régnante s'emploieront à en régler et à en modérer l'esprit, et où ses adversaires chercheront de bonne foi quel usage ils peuvent en faire. La conscience n'est pas tenue d'aimer tout ce qu'elle supporte, et l'usage qu'on fait d'une constitution ne veut pas dire qu'on la trouve excellente.

Quand je conseille au parti libéral d'entrer dans la constitution de 1852 et de tâcher de s'y loger, je sais très bien que je ne m'adresse point à l'ancien parti libéral auquel je m'honore d'appartenir : nos habitudes sont prises, et nous sommes trop âgés pour en changer; mais je ne suis pas de ceux qui croient qu'il ne peut y avoir de parti libéral en France que celui de 1825 ou de 1830. Il y aura, il y a déjà, soyons-en sûrs, un nouveau parti libéral qui a ses idées et ses sentimens, ceux de son temps et non ceux du temps

passé. Ce nouveau parti libéral profitera des divers enseignemens que le temps nous a donnés et ne reprendra pas notre vieille consigne, si bonne qu'elle soit. Il se rattachera sans doute à nos deux grandes dates libérales, 1789 et 1830; mais il s'y rattachera sans superstition et sans pédanterie : il sera de son temps comme nous avons été du nôtre. N'ayant ni souvenirs ni précédens qui l'engagent, il saura voir mieux que personne quels sont les accès et les facilités de la constitution de 1852. Il s'en servira sans embarras et sans hypocrisie.

Ceux qui pouvaient penser que je ne voulais parler de la constitution de 1852 que pour en médire à mon aise, ou que je voulais tout au moins aller contre elle jusqu'où la loi me permettait d'aller, ceux-là maintenant doivent comprendre que je veux en parler plus sérieusement et plus sincèrement. Je ne reproche même pas à cette constitution d'être peu libérale, et aux corps de l'état qui l'ont pratiquée jusqu'ici, au sénat et au corps législatif, de ne l'avoir pas rendue plus libérale par la pratique qu'elle ne l'était en principe. Je dois même dire que la constitution de 1852, quoique peu libérale, l'est peut-être encore plus que ne l'est le pays depuis sept ou huit ans, et que si les corps de l'état ne se sont pas servis pour la liberté des moyens qu'ils trouvaient dans la constitution, quelque restreints que fussent ces moyens, ils se sont conformés en cela au tempérament politique du pays. On ne peut pas remuer un pays malgré lui. Supposons par exemple que le corps législatif eût voulu, depuis quatre ou cinq ans, donner à ses discussions une allure plus hardie et plus libérale, qu'il eût voulu, s'il y a des abus, les dénoncer à l'opinion publique, je suis persuadé que cette opinion publique, au lieu de savoir gré au corps législatif de sa bonne intention, n'aurait pas manqué de dire : « Bon! voilà le retour des agitations parlementaires, voilà l'anarchie qui recommence! » Il a fallu le régime de silence presque monastique que nous avons eu pour remettre un peu la parole en crédit. Je ne m'en prends donc pas à la constitution du silence ou de l'insignifiance qu'ont gardée pendant plusieurs années le sénat et le corps législatif; je m'en prends aux sentimens du pays, auxquels les corps délibérans se sont conformés. L'expérience a ramené, je crois, les esprits à une plus juste appréciation des choses. Après avoir compris à l'excès les dangers de la parole, le pays et le gouvernement lui-même ont compris aussi les dangers du silence. C'est donc le moment de rechercher impartialement quels sont, selon la constitution de 1852, les moyens qu'ont les divers corps de l'état d'exprimer et de représenter l'opinion publique.

I.

N'avons-nous pas, diront quelques personnes, la liberté de la presse, qui suffit à l'expression de l'opinion publique? — Je me souviens qu'un vieil ami des philosophes du XVIIIe siècle me disait un jour que le meilleur système de gouvernement était une monarchie très forte avec une presse très libre. L'excellent homme prenait pour un système de gouvernement la contradiction qu'il avait vue dans sa jeunesse, avant 89, quand la monarchie était presque absolue, et que tout le monde écrivait ou parlait contre le gouvernement. La royauté était tempérée par les pamphlets, et la liberté à son tour était tempérée par les lettres de cachet. Tout cela allait ensemble, disait mon philosophe. — Mais combien de temps, lui répondais-je, cela alla-t-il? Il n'y a pas là, encore un coup, de système de gouvernement; il y a une bataille entre deux adversaires, dont l'un finit par tuer l'autre. La liberté de la presse est une liberté qui ne peut pas vivre seule. C'est là son mérite. Elle défend toutes les autres libertés, mais il faut que les autres libertés la défendent aussi, il faut qu'elles la soutiennent et la contiennent, — les deux choses à la fois. On a voulu souvent établir une sorte de rivalité entre la tribune et la presse, et faire croire à l'une qu'elle gagnait tout ce que perdait l'autre. Cette rivalité n'existe pas, tout au contraire. Là où la tribune est quasi muette, la presse est presque nécessairement insignifiante, et là où la presse est faible et timide, la tribune est ordinairement sans force. Qu'est-ce que la parole de la tribune, si elle n'a pas l'écho des journaux? Quelle autorité peut avoir un journal, s'il n'a pas derrière lui pour le soutenir et le contenir un parti dans le pays et dans les corps de l'état?

M. Léon Vingtain, dans son excellent livre sur la liberté de la presse, a très bien compris cette sympathie entre la presse et toutes les autres libertés publiques. Il suppose d'un côté une presse dont la liberté est solennellement reconnue par la loi, qui n'est point soumise à la censure, qui enfin, à ne prendre que la lettre de la loi, est complétement indépendante; mais cette liberté de la presse n'a derrière elle ou au-dessus d'elle aucune autre liberté, ni la liberté de la tribune, ni la liberté de conscience, ni la liberté d'association, ni la liberté électorale; elle est solitaire et tout à fait à part, comme saint Siméon Stylite sur sa colonne. Assurément, s'il plaît au gouvernement absolu de respecter scrupuleusement cette presse sans appui et sans limite, ce sera un grand miracle; mais quand a-t-on jamais vu ce miracle? Il faudrait que le gouvernement fût tout entier composé de saints disposés à révérer la presse comme les pénitens ré-

vèrent la discipline qu'ils se donnent ou qu'ils reçoivent; il faudrait, autre miracle, que la presse aussi fût tout entière composée de saints disposés à ne jamais abuser de la toute-puissance. Cet heureux accord de la sainteté des administrateurs et de l'humilité des journalistes serait le paradis sur la terre. Nous ne pouvons guère l'espérer. Au lieu de cela, la lutte entre un pouvoir sans frein et une presse sans appui, voilà ce que nous montre l'histoire, et dans cette lutte la presse succombe inévitablement après quelques violences impuissantes.

D'un autre côté, M. Vingtain prend une presse soumise à la censure, mais ayant tout près d'elle des assemblées libres qui contrôlent la marche du gouvernement; la liberté de la tribune, la liberté des élections sont partout pratiquées et organisées. La presse seule n'est pas libre. Eh bien! il lui vient alors de la liberté de tous les corps de l'état une liberté plus grande, plus sûre, plus durable que celle que, dans l'autre supposition, elle tenait seule de la loi, et qu'elle prétendait exercer seule. Ce parallèle judicieux, qui témoigne dans M. Vingtain d'un grand sens politique, fait voir combien il est impossible à la liberté de la presse de vivre seule. Elle sert à toutes les autres libertés; mais seule, elle ne peut pas se suffire à elle-même. Elle ressemble en cela à l'esprit lui-même, dont on a dit qu'il servait à tout et ne suffisait à rien.

Je n'ai parlé jusqu'ici que de la liberté de la presse en général, montrant qu'elle ne peut exprimer l'opinion publique que lorsqu'elle n'est pas seule à l'exprimer. Que serait-ce si je parlais de la condition particulière de la presse dans notre pays? Ici je sens fort bien jusqu'à quel point je dois être timoré et réservé; je plaide *pro domo mea*, je plaide devant un tribunal qui ne m'est pas favorable, et notez bien que par ce mot je désigne moins encore l'administration que le public. Il viendra peut-être un moment où le public accusera la presse d'avoir été faible et timide. Si la presse en ce moment était passionnée, elle ne rencontrerait pas seulement les punitions de la loi, elle rencontrerait l'indifférence publique; elle serait martyre dans le vide, ou même on s'amuserait de ses doléances. Nous nous garderons donc bien de lui parler de nos souffrances ou de nos gênes. Il n'y a qu'entre malades, aux eaux, qu'on parle volontiers de ses maladies, et que nous écoutons celles du prochain pour avoir le droit de lui raconter les nôtres. Comme le public ne souffre pas, il ne comprendrait pas que nous lui disions que nous ne sommes pas sur des roses.

Je suis sincèrement persuadé que l'empereur veut la liberté de la discussion; il la veut décente et sérieuse, mais il la veut et il l'a mise dans la constitution. Il a déclaré qu'il était responsable devant

le peuple français, par conséquent discutable. Qu'est-il arrivé cependant quand le droit d'avertissement aux journaux était exercé par les préfets seulement? Nous trouvons, dans le recueil que M. Vingtain a fait de tous les avertissemens que la presse a reçus depuis huit ans, qu'il y a des préfets qui érigent en principe « que le chef de l'état doit rester en dehors de tous débats, et qu'il n'est pas permis d'invoquer comme élément de discussion ses opinions vraies ou supposées (1). » Un autre préfet avertit un journal parce que les réflexions qu'il a faites « renferment contre l'autorité départementale une menace d'appel devant une puissance désignée sous le titre vague d'autorité supérieure, et qui ne peut être que la personne même du chef de l'état, qu'un sentiment de respect et de haute convenance devait empêcher de mettre en cause (2). » Il est évident que les considérans préfectoraux que je viens de citer ne s'accordent pas avec l'article 5 de la constitution de 1852 et la proclamation du 14 janvier 1852. Cette proclamation en effet disait « qu'écrire en tête d'une charte que le chef du gouvernement est irresponsable, c'est mentir au sentiment public, c'est vouloir établir une fiction qui s'est trois fois évanouie au bruit des révolutions. La constitution actuelle proclame au contraire que le chef que vous avez élu est responsable devant vous. » Ainsi, tandis que la constitution déclare que le chef du gouvernement est responsable et par conséquent discutable, les préfets ressuscitent contre la presse la vieille doctrine de l'irresponsabilité royale. Je ne suis pas étonné que l'administration centrale, voyant les écarts de ses préfets, leur ait enlevé l'exercice spontané du droit d'avertir la presse. Les avertissemens ne sont plus donnés maintenant dans les départemens qu'avec l'approbation du ministre de l'intérieur. Cette mesure est utile à tout le monde : à la presse, qui est frappée de plus haut, mais moins souvent; aux préfets, qui risquent moins de se compromettre par des considérans irréfléchis.

Ce n'est pas que je veuille ici rejeter sur les préfets de provinces tous les maux de la presse. Ils n'ont fait que pratiquer avec plus ou moins d'habileté une loi difficile à manier. J'aurais d'ailleurs bien des choses à dire pour excuser les préfets : le besoin de montrer leur zèle, le désir tout naturel de faire prendre à l'autorité préfectorale sa revanche des affaiblissemens qu'elle avait subis sous l'ancien régime constitutionnel, l'exaltation ou l'enivrement du principe d'autorité. De là, dans le curieux recueil de M. Vingtain, des considérans dont les uns ressemblent quelque peu à des demandes d'avance-

(1) Avertissement de *l'Ami de l'Ordre de Noyon* (Oise), 6 juin 1852, p. 197.
(2) Avertissement du *Progrès du Pas-de-Calais,* 16 mai 1852, p. 182.

ment, des arrêts rendus au nom de l'histoire en conseil de préfecture, et qui érigent en divinité infaillible et inattaquable la mémoire de Napoléon Ier : il y a tel département où le dix-septième volume de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, avec son mélange de sévérité et d'admiration, n'aurait pas pu être publié (1). Les préfets sont disposés à croire que la moindre critique « affaiblit le principe d'autorité (2) » ou « laisse percer une hostilité mal déguisée (3). » Jusqu'où ne va pas la passion de ce principe d'autorité, excellent en soi, mais qu'il ne faut pas que tout le monde puisse appliquer à tout? Un préfet plein de bonnes intentions croit que certains engrais peuvent être très utiles à l'agriculture : un journal critique cet engrais. Le préfet alors, « considérant que la polémique ouverte dans ce journal au sujet des engrais industriels est de nature à infirmer la valeur et les résultats des mesures de vérification prises par l'administration, qu'elle ne peut porter que l'indécision dans l'esprit des acheteurs et nuire ainsi considérablement à l'agriculture en les détournant d'employer une substance dont les excellens effets, lorsqu'elle est de bonne qualité, ne sont pas contestables, » avertit le journal (4). Je ne demande pas mieux, quant à moi, que de croire à l'excellence des engrais industriels; mais amenderont-ils mieux ma terre parce qu'ils sont déclarés inattaquables?

J'ai cité quelques exemples du recueil de M. Vingtain, pour montrer combien il faut de sagesse et d'habileté pour pratiquer le droit d'avertissement. Si je regarde maintenant ce qu'il faut de circonspection et de bonheur dans les écrivains pour éviter d'encourir les avertissemens, je suis forcé de dire que la loi de la presse n'est pas moins difficile pour ceux qui y obéissent que pour ceux qui l'exécutent.

M. Guizot disait un jour que nous ne savions pas faire usage des libertés qui nous restaient encore. Si la leçon de l'illustre orateur s'adressait au sénat et au corps législatif, elle pouvait être à propos; mais elle ne pouvait pas s'adresser à la presse. Je puis être tenté de faire usage de ma liberté, quand je sais où elle commence et où elle finit. Quand la limite légale de mon droit n'est pas fixée, quand on me dit de parler comme je veux, à la condition de ne pas déplaire à l'administration, et que l'administration ne me dit pas d'avance ce qui lui déplaît; quand, pour avoir rencontré son déplaisir, sans avoir pu le prévoir, elle me frappe d'un avertissement, qui, répété deux fois, fait que le journal peut être supprimé du jour au lende-

(1) Avertissement du *Spectateur de Dijon*, 17 avril 1852, p. 164.
(2) Avertissement du *Courrier de Verdun*, 28 juillet 1852, p. 216.
(3) Avertissement de *la République de Tarbes*, 18 août 1852, p. 240.
(4) Avertissement du *Journal de l'arrondissement de Loudéac*, 29 avril 1854, p. 301.

main, comment voulez-vous que j'use de ma liberté? Réduite à tout craindre, la presse prend volontiers le parti de ne rien dire, heureuse encore quand on ne se plaint pas d'un silence qui est sa seule liberté légale. Mais qu'est-ce qu'un journal qui ne parle pas? Le journal a été inventé pour parler et non pour se taire. J'ajoute que, quand les journaux ne parlent pas, le public, ne sachant rien, tout le surprend, tout l'inquiète. Les commérages remplacent la discussion. La sécurité des esprits n'y gagne rien; le silence ajoute à l'anxiété.

Il y a des personnes qui croient que le système des avertissemens est nécessaire au maintien de l'ordre public. De cette manière, dit-on, la presse est prudente et décente. Je n'ai pas cette confiance dans la vertu des avertissemens administratifs. C'est un système qui n'a encore été essayé que dans un sens, c'est-à-dire pendant le calme des esprits. Dans cet état de choses, si un journal est averti pour quelque intempérance de langage, il ne trouve d'appui nulle part. Le régime des avertissemens se pratique donc sans difficulté. Supposez d'autres circonstances, d'autres dispositions morales et politiques dans les esprits, je ne sais pas comment le droit d'avertissement pourra s'exercer sans inconvénient. Ce ne sera plus en effet un journal qui sera averti, ce sera l'opinion publique qu'aura exprimée le journal. Tout change alors : le journal, sentant qu'il n'est plus isolé devant l'administration, est plus fort et plus hardi. L'administration de son côté, sentant qu'elle n'a plus affaire à quelques écrivains isolés, mais à une partie considérable de l'opinion publique, est plus timide à user de son droit, et elle a raison. Supposez enfin qu'un jour les débats du corps législatif soient vifs et ardens et qu'un journal les commente : l'avertira-t-on? Lui dira-t-on qu'il est coupable de répéter ce qu'ont dit les membres du corps législatif? Si le corps législatif a voté l'impression et la distribution d'un discours, si ce discours est reproduit dans un journal en tout ou en partie, ce journal sera-t-il averti? L'autorisation donnée par le corps législatif sera-t-elle contredite et invalidée par la décision du ministre de l'intérieur? Le ministre n'ose-t-il pas avertir le corps législatif en avertissant un journal, alors le droit d'avertissement s'affaiblit. Le ministre croit-il devoir user de son droit malgré l'autorisation du corps législatif, alors la lutte commence. Jusqu'à ce que le régime des avertissemens ait été exercé dans un temps critique et en face d'une opinion publique déclarée, je puis dire que l'expérience de l'efficacité de ce régime n'a pas été faite.

S'il y a de pareils doutes sur l'efficacité des avertissemens administratifs, s'ils ne sont une garantie que dans les temps paisibles, c'est-à-dire dans les temps où l'administration n'a pas besoin d'ar-

mes pour se défendre, n'étant point attaquée, beaucoup de personnes se demandent s'il ne vaudrait pas mieux remettre la presse sous le régime pur et simple de la loi. M. de Chateaubriand, au commencement de la restauration, demandant une loi sur la presse, disait qu'il n'était pas besoin que ce fût une loi indulgente et douce. Qu'elle soit sévère, disait-il, mais que ce soit une loi! Point d'arbitraire, dût même l'arbitraire être exercé modérément. Que chacun sache quel est son droit et jusqu'où va ce droit : tel est le régime que nous souhaitons pour la presse. Soumettez-la à l'empire des lois et des tribunaux; que les lois et les magistrats lui soient rigoureux, nous y consentons de grand cœur. Nous aimons mieux une loi dure qu'un arbitraire complaisant. Une fois que la presse aura retrouvé la loi pour règle et pour guide, elle ne sera pas tantôt hardie jusqu'à la licence, parce qu'elle croit s'accorder avec les passions de quelques hommes puissans, tantôt timide jusqu'à l'insignifiance. Étant à la fois soutenue et contenue par la loi, elle rendra à l'opinion publique les services qu'elle peut lui rendre : elle l'informera. — Mais si elle l'égare? — L'opinion publique ne s'égare-t-elle pas aussi dans le silence? Nous voyons dans les mémoires de M. Miot que Napoléon, quelque temps après la mort du duc d'Enghien, se plaignait dans le conseil d'état des bruits qui se répandaient dans Paris et de la crédulité inexplicable des Parisiens. Ce qui expliquait cette crédulité, c'était le silence de la presse. Comme les journaux ne disaient rien, on croyait ou on craignait tout. On sait combien l'obscurité aide chez les enfans à la peur. Le silence de la presse fait à certains momens le même effet sur l'imagination publique.

Substituer le régime légal et judiciaire au régime administratif, voilà, selon nous, un des moyens les plus efficaces de rendre à la presse quotidienne un peu de la force qu'elle a perdue et dont personne n'a hérité. Cependant, si j'avais à choisir entre ce moyen qui ne concernerait que les journaux et un réveil de l'esprit libéral dans le pays et dans les assemblées délibérantes, je n'hésiterais pas à préférer le réveil de l'opinion publique à l'affranchissement de la presse. Qu'est-ce qu'une presse libre et même violente dans un pays indifférent? Un bruit de cymbales dans les airs. Ayez au contraire des assemblées délibérantes qui prennent à cœur d'exprimer l'opinion publique et de l'éclairer, la presse, quelque subordonnée que vous la puissiez supposer aux volontés de l'administration, la presse deviendra libre par le contact de la liberté des assemblées délibérantes.

C'est dans cette pensée que je veux examiner les moyens que le sénat et le corps législatif ont, selon la constitution, de connaître et d'exprimer l'opinion publique.

II.

Le sénat est le corps le plus puissant de l'état et celui auquel la constitution de 1852 a donné le plus d'action. Loin de souhaiter qu'il n'use pas des pouvoirs qui lui ont été confiés, l'empereur, on s'en souvient, s'est plaint, il y a quatre ou cinq ans, que le sénat ne fît point assez usage de ses droits. La constitution en effet veut (article 25) que « le sénat soit le gardien du pacte fondamental et des libertés publiques. » Elle ne veut probablement pas qu'il les les garde comme dans un musée. Le sénat (article 29) « maintient ou annule tous les actes qui lui sont déférés comme inconstitutionnels par le gouvernement ou dénoncés pour la même cause par les pétitions des citoyens. » Le sénat ne reçoit pas seulement les pétitions des citoyens qui dénoncent des actes inconstitutionnels : il reçoit toutes les pétitions, de quelque genre qu'elles soient; il en délibère. C'est par les pétitions que le sénat communique avec les citoyens, c'est par là qu'il entend leurs doléances et les transmet, quand il y a lieu, au gouvernement de l'empereur.

Sans doute le sénat a des droits plus importans que celui de recevoir les pétitions, mais il n'en a pas qui lui donne mieux les moyens de connaître l'opinion publique du pays et de l'éclairer par ses discussions. Je sais des publicistes qui, ayant étudié avec soin dans la constitution de 1852 les pouvoirs attribués au sénat, croient que ce corps a tout à la fois trop et trop peu de pouvoir : trop de pouvoir; songez en effet ce qu'est un corps qui peut s'opposer à la promulgation de toutes les lois (article 26); qui règle par des sénatus-consultes, sans le concours du corps législatif, tout ce qui n'a pas été prévu par la constitution et qui est nécessaire à sa marche; qui prononce sur le sens des articles de la constitution qui donnent lieu à différentes interprétations (article 27); qui peut annuler tous les actes qui lui sont dénoncés comme inconstitutionnels (article 29); qui prononce sur les mises en état de siége des départemens (article 12); qui peut mettre les ministres en accusation (article 13). Investi d'une si grande autorité, le sénat a dû sans doute se prescrire le devoir de tempérer sa force par la modération de son caractère.

En même temps qu'il a trop de pouvoir, le sénat aussi en a trop peu, disent les mêmes publicistes. Il ne peut pas amender les lois, il ne peut que les rejeter; il n'a aucune autorité sur les finances et sur les impôts; il serait enfin plus capable, s'il le voulait, de faire une révolution que d'exprimer simplement et fermement l'opinion publique. Tout cela serait vrai, selon moi, si le sénat n'avait pas le

droit de recevoir les pétitions des citoyens et d'en délibérer. Par là, ses conseils et ses avis pénètrent dans le gouvernement; par là, il connaît et fait connaître l'opinion publique; par là, il échappe à la destinée que semblaient lui imposer quelques publicistes d'être plutôt fait pour porter les grands coups que pour défendre régulièrement et paisiblement la liberté.

C'est seulement depuis quelques mois que se fait sentir cette influence du droit de pétition sur le caractère politique du sénat. Tout le monde y a contribué, le sénat, le public, et le gouvernement plus que personne par la publicité qu'il a donnée aux discussions du sénat.

Le sénat, depuis sa création, recevait des pétitions et il en délibérait; il y avait même des procès-verbaux qui rendaient compte de ces discussions. J'ai eu occasion de lire plusieurs volumes de ces procès-verbaux, et je les ai lus avec plaisir. Les discussions sont sincères, approfondies, intéressantes : on sent que le sénat prend à cœur ses délibérations, toutes secrètes qu'elles sont; mais, comme tout cela se passait en famille et à huis clos, le public ne s'en doutait pas et se souciait peu du droit qu'il avait d'adresser des pétitions au sénat. Je veux citer un témoignage curieux de cette insouciance du public.

Quand au mois de janvier 1859 la France apprit un peu inopinément qu'elle allait avoir la guerre avec l'Autriche, il y eut dans le pays, on s'en souvient, un mouvement visible d'inquiétude. La société moderne, très commerçante et très industrieuse, n'aime pas la guerre. D'où vient donc qu'étant inquiet et alarmé, le parti de la paix n'ait pas songé à adresser ses doléances au sénat sous forme de pétition? Il le pouvait, car l'article 45 de la constitution, en reconnaissant le droit de pétition, ne l'a ni limité ni circonscrit; tout le monde peut pétitionner sur toutes choses. Le sénat juge et délibère. Pourquoi donc n'a-t-il pas été adressé de pétitions au sénat pour demander le maintien de la paix? Est-ce que le pays se défiait de la bonne volonté du sénat? Est-ce que, sachant l'immense pouvoir qu'il avait reçu, il craignait de le mettre en action? Non : cela tient uniquement à ce que le pays ignorait naïvement ce que pouvait et ce que voulait le sénat. Il ne s'en défiait pas, il l'oubliait. La nation, et cela est fort naturel, ne connaît que les pouvoirs qu'elle voit agir. Elle connaît l'empereur, parce que le pouvoir impérial agit, et même elle croit qu'il n'y a que ce pouvoir qui agisse. C'est donc vers l'empereur qu'elle tourne toujours ses regards. J'entends dire sans cesse, et je dis moi-même sans cesse : Que veut l'empereur? que pense l'empereur? Je ne me suis jamais surpris à dire : Que veut le sénat? que pense le sénat? Cet oubli involontaire est un

mal pourtant. De cette façon, les corps de l'état s'effacent. La constitution, au lieu d'avoir trois pouvoirs, se réduit à un seul. Nous croyons donc que le pays avait tort, en 1859, d'oublier qu'il y a un sénat qui reçoit des pétitions, qui peut entendre et faire connaître les sentimens publics. Seulement le pays eût pu répondre, si quelqu'un lui eût reproché de ne s'être point adressé au sénat pour exprimer ses vœux en faveur de la paix, le public aurait pu répondre qu'on ne change pas du jour au lendemain les habitudes qu'on a prises ou qu'on nous a laissé prendre depuis plusieurs années. Il ne suffit pas que les corps de l'état soient inscrits dans la constitution pour que le public entre aussitôt en communication avec eux. La sympathie entre les corps publics et le peuple est chose difficile à établir. Il faut pour cela se donner de la peine; peut-être surtout y faut-il absolument une condition que je ne trouve pas dans les attributions du sénat : il y faut la publicité. Un corps qui délibère en secret est bientôt un corps oublié, ou bien il faut qu'il se révèle par ses actions. Triste chose pour un corps que d'être obligé tous les jours à de grandes actions! La publicité quotidienne et régulière a au contraire cet avantage de mettre les corps délibérans en rapport avec le public sans éclat et sans apparat. Les entendant parler tous les jours, le pays s'habitue à les écouter. Il se fait une opinion publique qui va sans cesse du peuple aux corps délibérans, et des corps délibérans au peuple. La publicité est la vie des assemblées, et de nos jours la publicité, c'est la publication.

J'insiste sur l'insouciance qu'avait le public en 1859 à l'égard du sénat, parce que cette insouciance a cessé. Inquiets de la situation que les suites de la guerre d'Italie faisaient à la papauté, un grand nombre de catholiques français ont réclamé auprès du sénat. Le sujet de ces pétitions était grave et important; la discussion du sénat a été sérieuse et étendue. Le gouvernement alors, par une décision dont je ne puis que le féliciter, a publié cette discussion dans *le Moniteur*. Cette publicité a rompu la glace. Le droit de pétition, qui n'avait qu'une existence de droit, est devenu un droit vivant, et les discussions politiques, qui ne se rencontraient plus que dans les journaux et qui s'y rencontraient sous une forme timide et incomplète, ont reparu dans la publicité sous la forme qui leur est le plus propre, sous la forme de délibérations parlementaires.

Le gouvernement avait-il le droit de publier les discussions du sénat malgré l'article 24 de la constitution, qui dit que les séances du sénat ne sont pas publiques? Le gouvernement n'aurait pas, d'après cet article, le droit d'admettre le public aux séances du sénat; mais il a le droit de publier les procès-verbaux des discussions du sénat. L'article 41 du règlement intérieur du sénat dit que les pro-

cès-verbaux des discussions du sénat sont communiqués au gouvernement; une fois communiqués, le gouvernement peut les publier, comme il publie les documens de toute sorte qu'il veut porter à la connaissance du public. On peut regretter que le sénat ne soit pas maître de sa publicité, que les procès-verbaux de ses discussions doivent passer par le gouvernement pour arriver au public. Les choses sont ainsi réglées. Ce n'est pas le sénat qui publie ses séances, c'est le gouvernement; mais cette publicité, toute dépendante qu'elle est, nous paraît bonne pour tout le monde : pour le sénat, à qui elle donne de la vie et dont elle manifeste la présence et l'action; pour le gouvernement, à qui elle donne l'avantage de mettre en mouvement la constitution de 1852 dans ses divers ressorts et de montrer qu'elle ne se réduit pas à l'autocratie pure, que, loin de là, elle admet aussi la discussion et la délibération parlementaires; elle est bonne enfin pour le public, qu'elle avertit des moyens qu'il a d'exprimer son opinion et de la faire connaître aux corps de l'état.

On sait que c'est à propos de la pétition des catholiques sur la papauté que le gouvernement a pour la première fois publié les procès-verbaux des discussions du sénat. On a dit que dans cette occasion le gouvernement avait senti le besoin de s'appuyer de l'opinion d'un des corps de l'état pour résister aux réclamations des catholiques : c'est possible; mais où est le mal? Et n'est-ce pas une chose excellente que ce soit dans une question toute politique et toute morale que le gouvernement ait introduit la publicité au sénat? Il a montré par là qu'il comprenait l'utilité de la publicité dans ce qui touche aux questions de conscience. Il faut, dans ces questions, parler à l'opinion publique et tâcher de l'avoir pour soi. On a pu regretter que, dans la discussion engagée au sénat sur la papauté, quelques pieux orateurs se soient trouvés surpris par cette publicité inattendue, et qu'ils n'aient pas répondu à l'attente catholique. Dorénavant cette surprise n'est plus possible. Tout le monde au sénat sait maintenant que le public écoute ce qui s'y dit. Le gouvernement en effet n'a pas borné ses publications à la discussion sur la papauté; le public non plus n'a pas borné ses pétitions aux réclamations des catholiques : il a pétitionné sur le traité de commerce avec l'Angleterre, sur la fixation des droits spécifiques, sur le chiffre de la protection promise à notre industrie par le traité de commerce; il a pétitionné sur les congrégations religieuses. Toutes ces pétitions ont été discutées avec chaleur, parfois même avec une vivacité qui semblait se souvenir de nos anciennes institutions parlementaires; toutes ces discussions ont été publiées, de telle sorte que le droit de pétition s'est accrédité dans le public, et que la pu-

blicité des discussions du sénat est devenu un usage. Nous nous félicitons de ce nouveau moyen d'exprimer l'opinion publique introduit dans le sénat, non pas malgré la constitution de 1852, mais en dehors de cette constitution. A Dieu ne plaise que nous voulions discréditer ce parlementarisme imprévu en y applaudissant trop! nous avons encore de quoi être très modestes dans nos espérances, en les comparant avec nos souvenirs. Nous aimons cependant à penser que nos anciennes mœurs politiques, nos anciennes habitudes de discussion et de publicité ne sont pas entièrement effacées, qu'elles reviennent peu à peu par une sorte de penchant instinctif; nous aimons tout ce qui peut nous faire croire à l'influence invisible et puissante des institutions que nous avons eues pendant trente ans, et que nous avons peut-être plus abjurées qu'oubliées.

III.

J'ai examiné les moyens qu'avait le sénat, selon la constitution de 1852, de connaître et d'exprimer l'opinion publique, et j'ai noté en passant les changemens que l'usage a introduits. Il me reste à faire le même examen pour le corps législatif.

La part de pouvoir que la constitution a faite au corps législatif est beaucoup plus petite que celle qu'elle a faite au sénat, et le corps législatif n'a pas à craindre, comme le sénat, s'il usait de son pouvoir, de tomber dans la révolution; mais, quoique ses pouvoirs soient restreints, le corps législatif a cependant un avantage sur le sénat, si nous considérons la communication et les liens entre les corps de l'état et le peuple comme la cause principale de la force des assemblées délibérantes. Le corps législatif émane du peuple, et comme le mandat législatif ne dure que six ans, il y a tous les six ans des élections qui, à défaut de toute autre action politique, avertissent le pays de l'existence du corps législatif. Il tient au pays par son origine; mais les autres liens entre le pays et lui sont faibles et indirects. Ainsi le corps législatif ne reçoit pas de pétitions; de plus, quoique les séances soient publiques, la publicité est incomplète et tardive. L'on sait que, d'après l'article 42 de la constitution, « le compte-rendu des séances du corps législatif par les journaux ou par tout autre moyen de publication ne consistera que dans la reproduction du procès-verbal dressé à l'issue de la séance par les soins du président du corps législatif. » C'est ici, disons-le franchement, le nœud de la question pour le corps législatif. Si l'article 42 continue à être exécuté littéralement, si l'usage n'y introduit pas quelque amélioration, comme au sénat, la communication entre le corps légis-

latif et la nation n'existe pas assez, ou, n'ayant lieu que tous les six ans dans les élections, et d'une manière toute locale et tout individuelle, elle est sans efficacité. L'opinion publique se forme en dehors du corps législatif; elle se forme par les bruits de la ville, par les conversations du jour; elle ne pénètre pas dans le corps législatif, et surtout elle n'est pas réglée et avertie par les discussions du corps le plus populaire de l'état.

La publicité plus ou moins développée, plus ou moins quotidienne, des séances du corps législatif, est une question si importante, qu'il me paraît nécessaire d'examiner de près l'organisation de cette publicité, et les modifications qu'elle pourrait recevoir.

L'article 42 de la constitution a substitué le procès-verbal dressé par les soins du président du corps législatif aux anciens comptes-rendus des journaux. Le décret organique du 31 décembre 1852 détermine la manière dont ce procès-verbal est rédigé. L'article 74 de ce décret dit que « la rédaction des procès-verbaux des séances est placée sous la haute direction du président du corps législatif et confiée à des rédacteurs spéciaux nommés par lui, et qu'il peut révoquer. » L'article 76 ajoute que « les procès-verbaux contiennent les noms des membres qui ont pris la parole et le résumé de leurs opinions (1). » C'est aussi « le président du corps législatif (article 78) qui règle par un arrêté spécial le mode de communication du procès-verbal aux journaux. » Le pouvoir du président du corps législatif est grand, comme on le voit; c'est lui qui fait la lumière et qui la distribue; il donne aux discussions l'allure qu'elles doivent avoir, non pas seulement par la présidence des débats, mais aussi par la rédaction des procès-verbaux; il détermine la manière dont ces procès-verbaux, rédigés sous sa direction, sont communiqués au public, si bien que le pays ne voit les discussions de ses représentans que sous le jour et dans la perspective que veut le président du corps législatif.

J'aurais ici beau jeu, si j'étais un logicien, à critiquer ce pouvoir considérable, qui n'équivaut à rien moins qu'à faire du président du corps législatif l'arbitre et le régulateur suprême de la discussion officielle dans le pays; mais je laisse de côté toutes les hypothèses, et je suis persuadé que jamais les procès-verbaux rédigés sous la direction du président du corps législatif ne donneront aux débats de la chambre des députés une expression différente de la vérité. Tel que je le connais, le président actuel ne le voudra ja-

(1) L'article 13 du sénatus-consulte du 25 décembre 1852 dit que « le compte-rendu prescrit par l'article 42 de la constitution est soumis, avant la publication, à une commission composée du président du corps législatif et des présidens de chaque bureau. En cas de partage d'opinion, la voix du président du corps législatif est prépondérante. »

mais. Quels qu'ils soient, ses successeurs ne le pourront pas, quand même ils le voudraient. La vérité est plus forte que tous les pouvoirs officiels. Je ne crains donc pas que le président du corps législatif abuse jamais, contre l'esprit de la chambre, du droit qu'il a de faire rédiger les procès-verbaux. Je dois seulement remarquer, quoique je sois loin de le craindre en ce moment, que, s'il se rencontrait un jour une chambre des députés qui fût animée d'un esprit contraire à celui du gouvernement et un président qui partageât cet esprit de résistance, ou qui y cédât, rien ne serait si facile au président du corps législatif que de donner aux procès-verbaux un accent hostile et menaçant, et de les répandre partout dans le pays à l'aide des journaux qu'il tient dans sa main, puisqu'il a seul le pouvoir de leur communiquer le récit des séances de la chambre des députés. — Hypothèse fort invraisemblable! dira-t-on. — Je le sais bien; je ne l'ai faite que pour caractériser le pouvoir du président du corps législatif, devenu pour ainsi dire le grand maître de la publicité.

Cette direction de la publicité, qui est une machine redoutable, puisqu'elle peut servir également à étouffer et à exciter l'opinion publique, n'a-t-elle pas quelque part un contre-poids dans la constitution? La chambre des députés et les députés eux-mêmes n'ont-ils pas aussi une publicité qui leur appartienne et qui soit indépendante du contrôle régulateur du président? Je n'ai trouvé dans la constitution qu'un seul article qui conserve aux députés ce qui était autrefois de droit commun dans les assemblées délibérantes : c'est l'article 79 du décret organique du 31 décembre 1852, qui déclare que « tout membre du corps législatif peut, après en avoir obtenu l'autorisation de l'assemblée, faire imprimer et distribuer à ses frais le discours qu'il a prononcé. » Le droit de chaque député est, comme on le voit, soumis à l'autorisation de l'assemblée, et la liberté d'opinion des minorités, chose qui nous semblait si importante dans nos anciennes assemblées, n'est guère respectée par cet article; mais à côté de cet inconvénient il peut y avoir un avantage : c'est que la majorité, en autorisant l'impression des discours, se les approprie jusqu'à un certain point; elle en fait l'expression de son opinion, et il y a des momens où tel ou tel discours individuel peut devenir par le vote de l'assemblée le manifeste du corps législatif.

On voit d'après cet examen que les précautions excessives prises contre la publicité des discussions et des discours du corps législatif peuvent quelquefois tourner contre elles-mêmes, et donner à la publicité dirigée par le président ou autorisée par la chambre une efficacité redoutable et contraire aux intentions de la constitution. Chercherons-nous maintenant à prévoir les modifications que

l'usage peut introduire dans l'organisation de la publicité du corps législatif?

Je ne nie pas les inconvéniens de l'ancienne publicité parlementaire. Son plus grand vice était d'être partiale et incomplète. Il fallait avoir au moins deux journaux de couleur différente pour savoir ce qu'avait été une discussion, chaque journal ne publiant et ne louant que les discours de son opinion. Les défauts de cette publicité partiale n'existent plus aujourd'hui, parce que la publicité elle-même n'existe plus. La maladie est morte avec le malade. Cependant il dépend, je crois, du corps législatif de rétablir entre lui et le public quelque communication, et cela sans sortir de la constitution, et par le seul effet de sa volonté.

Indiquons d'abord très brièvement les inconvéniens de la publicité actuelle. Les journaux sont tenus de publier tout le procès-verbal d'une discussion ou de n'en rien publier du tout. Dans le premier cas, donnant tout, ils donnent trop et s'exposent à fatiguer leurs lecteurs. Dans le second cas, ne donnant rien, ils empêchent le pays de savoir ce que pense et ce que dit le corps législatif. Ils coupent toute communication entre le public et les députés.

Autre inconvénient : la communication du procès-verbal est lente, la publication plus lente encore. De cette façon, le public lit en juin ce que le corps législatif a discuté en mai. Le retard crée l'indifférence. Il y a l'histoire de deux voyageurs assez taciturnes qui, voyageant pour voir le pays, traversaient une prairie : « Jolie prairie, » dit l'un. La voiture roule et s'enfonce dans une épaisse forêt. « Oui, jolie prairie, » répond l'autre voyageur, qui ne cherchait guère l'à-propos dans la conversation. Avec les retards de la publicité parlementaire, telle qu'elle est aujourd'hui, l'entretien du public avec le corps législatif ressemble un peu à celui de nos deux voyageurs.

Comment hâter la publication pour la rendre intéressante? comment l'abréger pour la rendre possible?

Notons d'abord que l'article 42 de la constitution sur les procès-verbaux de l'assemblée a déjà été modifié par l'article 13 du sénatus-consulte du 25 décembre 1852. Ce sénatus-consulte a pour ainsi dire dédoublé l'article 42 de la constitution. Il a introduit deux sortes de procès-verbaux : un procès-verbal qui ne contient qu'une indication sommaire des opérations de l'assemblée, un compte-rendu de la séance qui contient les noms des membres qui ont pris la parole et le résumé de leurs opinions. C'est ce compte-rendu qui est communiqué aux journaux. Le président du corps législatif règle le mode de cette communication (article 78 du décret organique du 31 décembre 1852).

Ici viennent plusieurs questions : ce compte-rendu ne peut-il pas

être rédigé à peu près aussi promptement que l'était le compte-rendu des séances des chambres dans l'ancien *Moniteur?* Ce n'est pas là assurément qu'est la difficulté.

Le président du corps législatif pourrait-il autoriser les journaux à ne prendre qu'une partie de la discussion? La constitution, dans son article 42, n'a voulu interdire aux journaux que le compte-rendu partial et souvent dérisoire qu'ils faisaient eux-mêmes. Elle a voulu que ce compte-rendu fût impartial, et c'est pour cela qu'elle a exigé qu'il se fît à l'aide de la reproduction du procès-verbal officiel. Elle n'a pas dit que cette reproduction devrait être entière et complète : je crois que c'était là son intention; mais ce n'est pas son expression, et le président du corps législatif, qui règle le mode de communication du compte-rendu aux journaux, peut, s'il le veut, permettre à ces journaux de choisir dans ce compte-rendu les discours qu'ils voudront publier. L'impartialité dans le choix et le nombre des discours prononcés pour ou contre la loi sera une des conditions de la faculté de choisir dans le compte-rendu, et cette condition sera d'autant mieux remplie, qu'elle aura été prescrite par un arbitre tout-puissant. Grâce à cette facilité d'abréger le compte-rendu sans l'altérer, les journaux mettront plus fréquemment le corps législatif en communication avec le public. Tout le monde y gagnera : le public, dont l'opinion se formera d'après la discussion parlementaire; le corps législatif, qui trouvera dans cette publicité presque quotidienne une activité et une autorité nouvelles; la constitution elle-même, qui, étant plus visiblement pratiquée, sera mieux comprise; les journaux enfin, dont les réflexions, se rapportant aux discussions des corps délibérans, auront plus de gravité et plus d'à-propos.

Les comptes-rendus du corps législatif sont très bien faits : il ne leur manque peut-être que d'exprimer les divers mouvemens de l'assemblée, les approbations, les interruptions, les marques d'adhésion. Les comptes-rendus du sénat ont ces mouvemens de séance; ceux du corps législatif peuvent les avoir, si le président autorise les secrétaires de l'assemblée à noter ces émotions.

Je suis persuadé que l'usage introduira prochainement les très petites innovations que j'indique. Déjà, depuis cette session, les discussions du corps législatif ont plus occupé l'attention publique qu'elles ne faisaient jusqu'ici. C'est donc le moment d'entrer plus hardiment dans la voie de la publicité presque quotidienne.

IV.

Je ne veux pas pousser plus loin cette étude de la constitution de 1852. On voit dans quel esprit je l'ai faite, non pour la critiquer, non pour en montrer les défauts et les imperfections, mais au contraire pour indiquer de quelle manière elle peut être pratiquée et comment la liberté peut s'en servir. Ceux qui jugent cette constitution avec sévérité ou avec mauvaise humeur peuvent dire qu'elle n'a que deux manières d'être pratiquée, par le despotisme ou par la révolution alternativement. J'avoue qu'à la considérer en logicien pur, elle se prête à cette double pratique; mais la logique ne gouverne pas le monde, et quand même tous les dialecticiens du monde s'efforceraient de me prouver que la constitution de 1852 ne peut être pratiquée libéralement qu'à l'aide de l'inconséquence, je répondrais sans hésiter : Soyons inconséquens, mais soyons libéraux. Que gagnerions-nous à ne pas nous servir de la constitution de 1852? que gagnerions-nous même à la voir aboutir un jour à la révolution après avoir traversé le despotisme? Nous l'avions bien dit! pourrions-nous alors nous écrier; mais le plaisir d'avoir prévu le mal ne vaut pas l'avantage de l'éviter.

A côté de ceux qui croient qu'il ne faut pas s'occuper de la constitution de 1852, même pour l'améliorer, il y a ceux qui craignent que le désir de l'améliorer ne soit qu'une tentative de la rapprocher par la pratique de la charte de 1814 et de 1830. Essayer de revenir plus ou moins au gouvernement parlementaire! quelle horreur! quelle honte! Je dirais volontiers à ceux qui s'alarment de ce côté : Rassurez-vous; entre la constitution de 1852 et la charte de 1830, la différence est telle que la pratique la plus intelligente ne pourra jamais l'effacer. Mais un grand orateur et un grand historien a répondu, mieux que je ne pourrais le faire, à ces bruyans improbateurs du gouvernement parlementaire; M. Guizot dit au commencement du troisième volume de ses mémoires (1) : « Les hommes de sens souriront un jour au souvenir du bruit qui se fait depuis quelque temps autour de ces mots : gouvernement parlementaire, et des mots qu'on met en contraste avec ceux-là. On repousse le gouvernement

(1) Ce troisième volume me semble encore supérieur aux deux autres. Le récit y est admirable, et, quant aux portraits, ils ont une expression de vérité sans minutie qui en fait de vrais chefs-d'œuvre. On a dit des grands peintres comme Raphaël et comme Titien qu'ils étaient admirables dans leurs portraits précisément parce qu'ils ne cherchaient pas les mérites particuliers de ce genre. M. Guizot fait ses portraits de la même manière. Il rencontre la vérité des individus en cherchant la vérité générale de l'histoire.

parlementaire, mais on admet le régime représentatif! On ne veut pas de la monarchie constitutionnelle telle que nous l'avons vue de 1814 à 1848; mais à côté d'un trône on garde une constitution! On distingue, on explique, on disserte pour bien séparer du gouvernement parlementaire le régime national et libéral, mais très différent, qu'on entend lui donner pour successeur. J'admets ce travail; je livre le gouvernement parlementaire aux anatomistes politiques qui le tiennent pour mort et qui en font l'autopsie; mais je demande ce que sera son successeur. Que signifieront cette constitution et cette représentation nationale qui restent en scène? La nation influera-t-elle efficacement sur ses affaires? Aura-t-elle pour ses droits, pour ses biens, pour son repos comme pour son honneur, pour tous les intérêts moraux et matériels qui sont la vie des peuples, de réelles et puissantes garanties? On lui retire le gouvernement parlementaire, soit; lui donnera-t-on sous d'autres formes un gouvernement libre? ou bien lui dira-t-on nettement et en face qu'elle doit s'en passer, et que les formes qu'on lui en conserve ne sont que vaines apparences, indigne mensonge et puérile illusion? »

Voilà la vraie question posée avec une autorité incontestable: il y a une constitution, il y a des corps délibérans, il y a des élections. Tout cela doit-il être ou seulement paraître? Si cela doit être et vivre, je défie tous les critiques du régime parlementaire d'empêcher que la constitution de 1852 ne se rapproche pas dans la pratique de la forme de gouvernement que nous avons eue pendant trente ans. « Qu'il y ait, continue M. Guizot, des formes et des degrés divers de gouvernement libre, que la répartition des droits et des forces politiques entre le pouvoir et la liberté ne doive pas être toujours et partout la même, cela est évident; ce sont là des questions de temps, de lieu, de mœurs, d'âge national, de géographie et d'histoire. » Aussi nous ne prétendons pas que nous reviendrons purement et simplement aux institutions que nous avons eues de 1814 à 1848; mais à côté des différences fondamentales il y aura des ressemblances inévitables. Une assemblée délibérante a plus ou moins de pouvoirs, mais elle ne peut pas avoir d'autres manières de discuter et de délibérer que celles qui sont en usage de tout temps. On peut empêcher une assemblée de parler; mais, si on la laisse parler, il faut qu'elle le fasse avec une certaine liberté. Cette liberté, le corps législatif et le sénat l'ont; c'est à eux d'en user. Tout corps qui discute et qui délibère aime que ses discussions soient connues du public : le sénat, par l'usage qui s'introduit, le corps législatif, par l'article 42 de la constitution, ont le moyen de faire connaître leurs discussions au public; c'est à eux de rendre ces moyens de communication plus prompts, plus fréquens, plus faciles. La pra-

tique a des expédiens qui se découvriront peu à peu, et ces expédiens seront des retours aux formes, sinon au fond du gouvernement parlementaire. Où sera le mal? où sera le danger?

J'ai indiqué les ressemblances inévitables; faut-il indiquer les différences fondamentales, et que rien ne pourra abolir, sinon un changement dans la constitution? Je prends une de ces différences. L'article 44 de la constitution dit que les ministres ne peuvent être membres du corps législatif. Je sais quels sont les motifs de cette disposition. On croit que, lorsque les ministres sont membres du corps législatif, le gouvernement se trouve nécessairement dans les chambres. Elles ont la prépondérance, elles font et défont les ministres. M. de Maupeou, quand il fit son coup d'état de 1771 contre les parlemens, s'applaudissait d'avoir retiré la couronne du greffe. La constitution de 1852 a voulu retirer le gouvernement des chambres. Soit! Les chambres ne discuteront plus contre les ministres : cela peut plaire ou déplaire aux ministres, mais cela n'empêche pas que le gouvernement ne soit forcé de soutenir la discussion dans les chambres. Il la soutient par les conseillers d'état et surtout par le président du conseil d'état, qui a soutenu jusqu'ici les discussions les plus diverses avec beaucoup de talent. Quelles sont les conséquences de cette exclusion des ministres mis en dehors du corps législatif? Quelles sont les conséquences de l'intervention parlementaire du conseil d'état? L'expérience ne me semble pas encore avoir prononcé sur ces questions; mais ce qui est certain jusqu'ici, c'est que la liberté de la discussion parlementaire ne doit pas être plus gênée avec les conseillers d'état qu'avec les ministres.

Ainsi la constitution de 1852, soit que je prenne quelques-unes des différences de principes qu'elle a avec nos anciennes constitutions, soit que je prenne les ressemblances inévitables, ne peut vivre et être pratiquée qu'à la condition de se rapprocher de plus en plus par les formes du régime représentatif ou parlementaire que nous avons eu depuis trente ans. Ce rapprochement est-il bon? Je le crois. Est-il dans le penchant du temps? Oui, si le temps est calme, oui, si la paix continue; et pour hâter ce rapprochement, il faut le concours du gouvernement, des corps délibérans, du public, des partis, et même des plus humbles controversistes politiques.

Tel est le sentiment qui m'a inspiré l'étude qu'on vient de lire.

SAINT-MARC GIRARDIN.

LA QUESTION

DE L'ISTHME AMÉRICAIN

ÉPISODE DE L'HISTOIRE DE NOTRE TEMPS.

I.

DÉBUTS D'UNE EXPLORATION DANS L'AMÉRIQUE CENTRALE.

I. — SAINT-THOMAS.

Le 17 février 1858, par une tiède journée de printemps, j'attendais à midi, sur la jetée du port de Southampton, le petit bateau à vapeur qui devait me conduire à bord de l'*Atrato*, mouillé en pleine rade. J'allais enfin commencer, à travers des régions ignorées, un voyage aventureux dont la fantaisie américaine a presque fait un événement. J'allais chercher au fond de l'Amérique centrale la consécration d'un projet peut-être téméraire, sans trop m'attendre aux difficultés du lendemain. Préparé par plusieurs années d'études, obéissant à une vive sympathie pour les nationalités espagnoles, je croyais avoir désarmé d'avance toutes les hostilités politiques par le caractère éminemment libéral et conciliateur de mon programme. Tout souriait donc à ce début d'une lointaine pérégrination. J'étais heureux et confiant, parce que pour la première fois depuis bien des années je me sentais libre. J'avais d'ailleurs une foi profonde dans la puissance intrinsèque des grandes choses, de quelque part qu'elles viennent. Je m'embarquai, plein de pensées confuses, mais vivantes, impatient de quitter l'Europe pour courir à de plus larges horizons,

et touchant déjà de la main ce monde nouveau où m'appelaient des pressentimens que la réalité devait encore dépasser.

On sait peut-être quel a été le dénoûment rapide de ce prologue du canal de Nicaragua. Trois mois après, le 1er mai 1858, les deux présidens de Nicaragua et de Costa-Rica signaient la convention internationale de Rivas, et le retentissement obtenu par ce traité donnait la mesure de l'importance des intérêts politiques et économiques qui s'y rattachaient. Bien des événemens ont depuis changé les conditions matérielles de l'entreprise. On ne traverse pas impunément une époque aussi troublée que la nôtre. Il en est résulté des mécomptes, une situation incertaine, des appréciations erronées, des obstacles de toute nature, et par suite un temps d'arrêt dans l'opération industrielle. Il ne m'appartient pas de prévoir aujourd'hui l'issue définitive de ces complications. Une année encore nous sépare des délais fixés pour les premiers travaux par les législatures centro-américaines, et il suffirait peut-être d'une volonté intelligente pour amener une soudaine réalisation. La question, dans tous les cas, a besoin d'être mieux comprise dans son ensemble et mieux connue dans ses détails qu'elle ne l'a été jusqu'ici, un peu par la faute de celui même qui s'était donné pour tâche d'en préparer la solution. Le récit qui va suivre a surtout pour objet de combler ces lacunes. Dieu veuille que l'exposé sincère des vues qui m'ont inspiré et des circonstances dont j'ai dû tenir compte dissipe des malentendus regrettables et détermine chez quelques-uns un retour de justice!

J'étais donc installé à bord de l'*Atrato*, beau navire de 800 chevaux, le meilleur marcheur, disait-on, de la malle royale des Antilles. Avec sa carène de fer, jaugeant plus de 3,000 tonneaux, d'une allure effilée et dansante, il devait atteindre rapidement la zone des vents alizés et nous conduire en treize jours à la petite île de Saint-Thomas. Tout nous présageait ainsi une traversée favorable; mais nous avions trop compté sur la température adoucie qui régnait alors à Paris et dans tout le nord de l'Europe. Dès la première nuit, et en vue encore des phares d'Angleterre, le vent sauta au sud : c'était le signal d'un changement complet dans l'état du ciel et de la mer. Les passagers durent s'enfermer dans leur cabine et se résigner aux souffrances, aux inquiétudes des navigations laborieuses. Les vagues déferlaient quelquefois avec tant de violence, qu'une nuit elles emportèrent une des grandes chaloupes du navire en brisant comme une paille, au ras des bastingages, les deux arcs-boutans de fer forgé qui la supportaient. Cette situation durait depuis cinq ou six jours, quand un soir, à dix heures, on signala à l'est, aussi loin que le regard pouvait porter, un feu intermittent

qui devait appartenir à l'île portugaise de San-Miguel. Nous nous trouvions, malgré le vent debout et les courans contraires, au milieu de ce groupe fameux des Açores, qui sert de sentinelle avancée aux grands parallèles. Le temps néanmoins était toujours frais et orageux : ce ne fut même qu'en approchant de Saint-Thomas que nous sentîmes le contact généreux des effluves tropicales; mais le flot se calmait peu à peu, le thermomètre montait par soubresauts, et déjà les brumes du nord s'effaçaient par éclaircies devant de soudaines inondations de lumière.

L'*Atrato*, dont le nom est emprunté à une rivière de la Nouvelle-Grenade, avait d'abord filé de onze à douze nœuds à l'heure. Quand nous approchâmes des chauds horizons, sa marche devint plus rapide, et dépassa même quinze milles. C'était alors une des principales distractions de la journée d'aller lire, dans un cadre accroché près de la chambre du capitaine, toutes les indications qui nous intéressaient : la distance franchie depuis la veille, la vitesse moyenne du navire, le point qui venait d'être relevé, et le nombre de milles à parcourir encore jusqu'à Saint-Thomas ou plutôt jusqu'à Sombrero. On suivait ainsi jour par jour le développement de la diagonale presque mathématique qui nous menait aux Antilles du nord-est au sud-ouest, et qui devait couper le tropique du Cancer en biseau par le 58e degré de longitude occidentale (1).

Le 1er mars, nous touchâmes enfin à cette frontière désirée de la zone torride. Le divorce avec la vieille Europe était consommé. Il n'y avait plus que trois cent soixante milles à parcourir jusqu'à Sombrero, et nous faisions en moyenne trois cents milles par jour. Les signes précurseurs d'autres rivages se pressaient autour de nous. Nous avions rencontré la veille ces amas de fucus qui jadis avaient épouvanté les compagnons de Colomb, et qu'on a nommés depuis les « raisins du tropique. » Les oiseaux des îles voisines traversaient par troupes le ciel bleu, non sans se poser un moment sur les hautes vergues. Des milliers de poissons volans rasaient le flot comme des hirondelles, l'effleurant de distance en distance pour y retremper leurs ailes noires déployées en éventail. La chaleur était loin d'être excessive; elle ne ressemblait en rien à la canicule sèche et étouffante de nos étés : l'air ambiant était tiède et frais à la fois, on s'y sentait complétement vivre; tous les petits malaises, toutes les inquiétudes irritantes de nos climats avaient disparu. Le soir, il y eut bal

(1) A bord d'un *steamer* anglais, on ne peut guère se servir que des longitudes anglaises; mais il serait bien à désirer qu'en attendant l'uniformité des poids et mesures, les nations qui lèvent des cartes s'entendissent enfin pour n'avoir qu'un même méridien, dût-on laisser à l'observatoire de Greenwich le privilége dont il est si jaloux, et que d'ailleurs, toute autre considération écartée, le seul nom de Newton lui mériterait.

aux rayons argentés de la pleine lune. L'orchestre se composait de deux violons et d'un tambour de basque manœuvrés par des matelots. La scène avait pour décoration le double sillage étincelant de l'astre et du *steamer* et la silhouette noire des cordages et des bastingages à claire-voie. C'eût été une fête charmante à bord d'un transatlantique français.

Le 2 mars, à deux heures de l'après-midi, il se fit tout à coup un grand mouvement sur le pont, et toutes les lorgnettes se dirigèrent à gauche vers une espèce de roche nue, à fleur d'eau, sans végétation et sans habitans. Je demandai le nom de cet îlot sauvage. C'était Sombrero, l'avant-garde des Iles-Vierges, le premier piton de cette chaîne de volcans sous-marins qui se prolonge si régulièrement du nord au sud jusqu'à la Trinidad, et dont les larges sommets ont pour couronnement les Petites-Antilles. A six heures, une silhouette de montagne aplatie se dessina au sud-ouest. La nuit arrivait rapidement. Peu à peu la silhouette se rapprocha. A notre droite se développait un rideau de collines abruptes. Nous côtoyions le groupe stérile des Iles-Vierges, et nous cherchions impatiemment dans ces masses noires le phare qui devait nous signaler le port. Enfin, au dernier moment, la lune illumina notre route. Nous doublâmes un rocher solitaire qui se dressait devant nous comme le gardien muet de la passe. Le navire marcha encore quelques minutes au milieu d'un silence profond, puis une fusée enflammée s'élança de l'avant. Une autre fusée lui répondit de terre. On nous avait reconnus. L'*Atrato* tira son coup de canon d'arrivée, tandis que des feux errans semblaient se multiplier sur la plage, et quelques instans après, à neuf heures et demie du soir, — il était deux heures du matin à Paris, — l'écroulement des chaînes de l'ancre nous annonça que nous étions mouillés dans la rade de Saint-Thomas.

Le lendemain, à cinq heures, j'étais debout sur le pont, une lorgnette à la main, attendant le lever du soleil et jouissant déjà d'une température digne de l'Éden. Je savais, sur la foi des géographes, que Saint-Thomas n'était qu'un écueil aride dont le Danemark avait fait une station commerciale importante par une simple déclaration de franchise de droits. Cette île était même restée dans mes souvenirs d'économiste comme un exemple péremptoire de ce que peut la liberté pour créer la richesse naturellement là où elle ne saurait exister; mais j'étais loin de m'attendre à un tableau riant sur une plage que je supposais ingrate et désolée. Quelle ne fut pas ma surprise d'embrasser une enceinte circulaire d'un vert de mousse, au fond de laquelle se dressait une véritable cité orientale, distribuée et coloriée comme un décor! L'entrée de la baie regarde le sud, ce qui nous avait forcés de faire le demi-tour de l'île pour y arriver, et

la ville est adossée au nord contre la montagne principale, du haut de laquelle on découvre l'Atlantique et la route que nous venions de parcourir. Qu'on imagine trois amphithéâtres de maisons étagées sur trois mamelons d'égale hauteur, réunis par une ligne de toits rangés le long de la mer. Les maisons, blanches ou jaunes, sans cheminées, étaient presque toutes entourées de galeries et uniformément couvertes de tuiles rouges. Des panaches de cocotiers semés çà et là mêlaient leur vert de prairie à ces couleurs vivantes. Au bas de la colline de droite où j'apercevais l'embarcadère, un petit fort surmonté du drapeau danois, — une croix blanche sur un fond rouge, — s'avançait dans la mer comme une sentinelle, muni d'une batterie de canons à fleur d'eau. Ce fort contenait une garnison de cent cinquante soldats commandés par un capitaine, force plus que suffisante pour garder une possession que personne ne convoite, parce que tout le monde en profite (1). La demeure du gouverneur danois couronnait le mamelon du milieu et attirait l'attention par son blanc péristyle ionien, encadré dans un fouillis d'arbustes à fleurs éclatantes. M. Berg, qui occupait alors cette magistrature, dominait de ce point la ville et la rade, et pouvait même communiquer par des signaux avec la délicieuse colonie de Sainte-Croix, le siége de son gouvernement général, dont on apercevait au sud les montagnes bleuâtres.

Jusque-là, l'illusion scénique ne laissait rien à désirer; mais, en y regardant de plus près, la stérilité de l'île se devinait bien vite sous le voile de verdure éphémère qui la recouvrait. Sauf les cocotiers, tous les autres arbres étaient disséminés et d'un aspect chétif. Pas la moindre trace de culture sur ces roches dénudées. Nous étions arrivés pourtant au plus beau moment de l'année. Deux mois plus tard, le soleil de juin devait tout dévorer, et peut-être ramener le fléau périodique de la fièvre jaune, qui, en 1857, avait emporté vingt passagers à bord même de l'*Atrato*. Telle est cependant l'irrésistible puissance de la liberté, qu'il a suffi de faire de Saint-Thomas un port franc, favorisé d'ailleurs par sa position à l'entrée de la méditerranée américaine, pour qu'il s'élevât sur ce rocher une ville de treize mille âmes, visitée par les pavillons de toutes les nations, riche de tous les produits des deux mondes. Les Anglais y ont établi le centre de leurs correspondances de *steamers*, et rayonnent de là sur l'archipel entier. Les Américains y ont planté

(1) Cela est vrai pour l'Europe, mais non pour les Américains du Nord, qui veulent avoir un pied partout et qui ont songé à acquérir Saint-Thomas du Danemark en même temps qu'ils cherchaient à enlever la baie de Samana à la république dominicaine. L'éveil donné par la presse anglaise a ruiné le premier projet; mais le second, celui relatif à Samana, pourrait bien être en cours d'exécution.

le drapeau étoilé au bout d'un rail-way de 100 mètres de long pratiqué de la mer à leurs docks pour le déchargement de leurs marchandises. Toutes les nations commerçantes y ont des consuls, même la France, qui ne prodigue pas ces utiles fonctionnaires dans les parages américains. On y parle toutes les langues, on y coudoie toutes les races, et cet îlot, qui ne produit rien, offre certainement plus de comfort, d'élégance, de véritable civilisation que la plupart des capitales des républiques voisines de la Côte-Ferme.

On devine que c'est principalement à son rôle d'intermédiaire que Saint-Thomas doit son importance commerciale et ses avantages. Ce rôle, que la colonie danoise doit aux circonstances, n'est que transitoire, et les relations de plus en plus directes entre le producteur et le consommateur supprimeront tôt ou tard ce rouage inutile. En attendant, Saint-Thomas a vu naître d'immenses fortunes qui sont malheureusement sujettes à de grands désastres, et dont les défaillances locales ont souvent de terribles contre-coups sur nos marchés (1). Au moment où nous arrivions, deux des plus fortes maisons de la ville venaient de sombrer. On pouvait s'attendre à une profonde perturbation sur la place. Il n'en fut rien. Marseille s'en est plus ressentie que Saint-Thomas. Les deux négocians qui avaient déposé leur bilan n'en continuèrent pas moins la gestion de leurs affaires, et leurs vastes magasins, qui représentaient le plus clair de leur actif, ne cessèrent pas une heure d'être ouverts au public et tenus par leurs commis.

Ces magasins, qui s'étendent sous d'immenses voûtes perpendiculaires à la mer, sont de véritables bazars fermés avec des portes de fer, et contenant des échantillons de tous les produits de l'industrie (2). Tout y arrive de l'Europe et surtout des États-Unis. On prend toute l'année à Saint-Thomas, dans un établissement privilégié, des glaces venues des grands lacs du nord de l'Union. Le commerce américain lui fournit des farines, des vêtemens, des meubles, des provisions de toute espèce. L'Angleterre, l'Allemagne et la France lui expédient des étoffes, des vins, des objets de luxe et de comfort. C'est à la fois un entrepôt réel et un centre de commissions pour les Antilles espagnoles et la Côte-Ferme. Chaque *packet* apporte à ses négocians un certain nombre d'achats et de ventes. Il en résulte en temps ordinaire un mouvement commercial très actif qui se traduit par la présence de navires de tous rangs, depuis le trois-mâts jusqu'au côtre, et de pavillons de toute provenance,

(1) Une de ces grandes fortunes est possédée par un M. de Rothschild, qui cependant n'appartient pas à la puissante famille de ce nom.

(2) Un expéditeur de New-York avait envoyé à Saint-Thomas jusqu'à des patins... en pleine zone torride!

depuis le hambourgeois jusqu'au sarde. Il en a été brisé soixante-quatre dans le port, en 1854, par un de ces ouragans des Antilles qui bouleversent les rades les plus sûres. La France figure chaque année dans ce mouvement pour environ cent cinquante bâtimens jaugeant en moyenne 150 tonnes : c'est peu; mais il ne faut point oublier que nos colonies sont placées sous un régime spécial, qui n'est pas de nature à favoriser notre cabotage tropical. La France d'ailleurs lutte difficilement dans ces pays lointains avec le bon marché des États-Unis et de l'Angleterre. Elle y a bien conquis, comme dans toute l'Amérique espagnole, le monopole des soieries, des draps riches, des vins naturels et de quelques autres marchandises de choix; mais elle est primée pour tout le reste par l'exportation aventureuse et universelle des Américains du Nord, par les étoffes soie et coton et les draps communs de l'Angleterre, par les relations naturelles de la colonie danoise avec sa métropole et avec Hambourg, le débouché principal de la presqu'île scandinave aussi bien que de l'exportation germanique.

Mais ce qui rend pour les étrangers ces relations commerciales souvent équivoques, c'est le change des monnaies. J'ai dit qu'on parlait à Saint-Thomas toutes les langues du monde; on y rencontre aussi toutes les monnaies possibles, et toutes y sont l'objet d'un agio effréné. L'unité monétaire du pays, comme de nos Antilles, est la gourde, l'ancienne piastre espagnole, valant de 5 fr. 30 c. à 5 fr. 40 c. Les fortunes s'estiment dans les Antilles par gourdes comme nous les estimons par francs, et l'on peut dire que dans beaucoup de cas, vu le haut prix de la main d'œuvre et des produits du dehors, vu surtout les habitudes largement dépensières de la vie coloniale et américaine, il y a peu de différence entre la valeur absolue de la gourde et celle du franc. Toutefois, si la gourde est l'unité monétaire, elle n'est pas le régulateur du change. Ce rôle appartient au doublon appelé *indépendant*, valant en moyenne 16 gourdes et venant des républiques sud-américaines. Ce doublon qu'on ne frappe plus, qui devient par conséquent de plus en plus rare, n'en est pas moins le type préféré, sur lequel tous les cours se règlent, et que la spéculation maintient toujours à un taux très élevé. Entre ces deux points extrêmes, la gourde et le doublon, toutes les formes et toutes les valeurs d'or et d'argent circulent à Saint-Thomas, sous la réserve d'un change désastreux au profit du négociant ou du changeur du pays. L'or américain lui-même, le plus apprécié de tous, n'est accepté en paiement de marchandises qu'avec un escompte de 5 pour 100. C'est une source de bénéfices réguliers dont le chiffre est illimité, et que l'on multiplie à toutes les occasions et sous tous les prétextes. Pour trois pièces françaises de 20 francs, je

reçus une fois 55 francs d'argent américain et deux ou trois piécettes d'alliage de plomb qui n'avaient cours que sur la place et représentaient peut-être 20 ou 25 centimes. Puis, à chaque dépense payée avec ces 55 francs, je dus subir jusqu'à la fin une réduction de change plus ou moins forte selon l'espèce de monnaie qu'on m'avait rendue. Jamais je n'ai mieux senti quel immense bienfait serait pour le commerce honnête l'uniformité des poids et mesures et des monnaies, et combien il importe à la sécurité des transactions de mettre fin par cette uniformité à des habitudes invétérées de fraudes et de trafics honteux qu'on retrouve sur tous les marchés internationaux.

Nous devions rester quatre jours à Saint-Thomas, grâce à la rapidité avec laquelle l'*Atrato* nous avait amenés, car il nous fallait attendre le retour des *steamers* qui se partagent, avec les lignes principales, le service de la malle royale anglaise. Ce service est en effet organisé avec une précision et une régularité qui ne se démentent jamais. Deux fois par mois, le 2 et le 17, le *packet* part de Southampton et arrive à Saint-Thomas après une traversée de quinze jours en moyenne. Là il trouve trois *steamers* de la même compagnie qui se partagent les voyageurs et les colis d'Europe et se dirigent, l'un vers Haïti et la Jamaïque jusqu'à Belize, l'autre au sud vers les Petites-Antilles, où il fait quatorze stations jusqu'à la Trinidad, le troisième vers Sainte-Marthe, Carthagène, Aspinwall, jusqu'à Grey-Town dans l'Amérique centrale ou plutôt jusqu'à Bluefield, le siége officiel de la royauté mosquite. C'est par ce dernier *steamer* que la ligne de Southampton se rattache, en traversant le chemin de fer de Panama, aux services spéciaux du Pacifique, et dessert ainsi toute la côte occidentale de l'Amérique, de Valparaiso à San-Francisco. Les trois bâtimens reviennent ensuite à leur point de départ avec les dépêches et les voyageurs de cet immense réseau et avec les métaux précieux du Mexique et de la Californie, puis le tout est expédié en Europe avec la même régularité.

Quand je descendis à terre pour la première fois, j'abordai au milieu d'une trentaine de négresses vêtues de robes claires, coiffées de madras et pieds nus pour la plupart, qui offraient aux passans des figues-bananes, des pastèques, d'autres fruits que je ne connaissais pas encore et des pâtisseries du pays. Ces négresses, sans être jolies, avaient toutes des yeux très doux, un grand air de bonté et des dents d'émail. Le balancement un peu théâtral de leur marche choquait d'abord et finissait par plaire, surtout quand elles portaient leur calebasse, comme une amphore, sur leur main renversée à la hauteur de leur tête. La jetée en pilotis qui sert de débarcadère aboutissait à une allée de cocotiers, dont les palmes en berceaux formaient une voûte d'ombre et de fraîcheur. A droite, un

massif de lauriers-roses, de grenadiers et de jasmins d'Arabie en fleurs embaumait l'entrée du jardin botanique : c'est, je crois, la seule institution publique de Saint-Thomas, qui n'a ni bibliothèque, ni musée, ni théâtre; encore cette création éminemment tropicale n'est-elle qu'à l'état d'ébauche. Là commençait une longue rue de deux kilomètres, parallèle à la mer, où je m'engageai résolûment. C'est la rue commerçante et le boulevard de la cité, à laquelle aboutissent tous les magasins tubulaires dont j'ai parlé, et qui sert de trait d'union aux trois mamelons réguliers de la ville haute. Elle est presque droite, très propre, très fréquentée, bordée de trottoirs de dalles, et elle coupe à angle droit toutes les rues qui descendent de la montagne à la mer. Je rencontrai dans une de ces ruelles latérales le marché aux légumes qu'approvisionnent les îles voisines, notamment Sainte-Croix et Porto-Rico. J'y remarquai beaucoup de farineux énormes de l'espèce des ignames, mêlés avec des pommes de terre, des haricots secs, des bananes, de la morue et des cannes à sucre coupées en tronçons, le tout étendu par terre devant des négresses accroupies et souriantes. Un autre marché moins important occupait plus loin une petite place carrée bordée d'une double rangée de tamariniers. J'allais ainsi devant moi, par une chaleur très supportable, retrouvant la mer étincelante au bout de chaque rue traversière de gauche, surprenant à droite, du côté de la montagne, tantôt de petits palais étagés en gradins, tantôt la perspective fuyante d'une vallée ombreuse, et jouissant par-dessus tout, avec un bien-être inexprimable, de l'air délicieux et fortifiant que je respirais à pleins poumons.

La race noire domine le mélange de toutes les races qui peuplent Saint-Thomas. C'est le contingent légué par l'esclavage des anciennes possessions espagnoles; mais le souffle de la liberté a bien vite fait disparaître la prétendue infériorité de l'Africain, et il n'y a plus aujourd'hui à Saint-Thomas, comme dans tous les pays où a retenti l'affranchissement de 1821, qu'une seule infériorité positive, celle de la pauvreté devant la richesse. Les noirs et les blancs subissent également les exigences de la *fashion* particulière aux pays chauds, qui consiste surtout dans du linge de toile fine, dans un *panama* de prix et dans l'irréprochable fraîcheur d'un costume blanc. Le type des bohémiennes de la jetée se retrouvait, plus ou moins pur, à tous les degrés de l'échelle sociale, quelquefois avec toute l'élégance d'une toilette parisienne. Le hasard me fit même entrer dans un temple protestant qui ressemblait à une pagode indienne, où l'on arrivait par un escalier bordé de cocotiers et inondé de femmes de toutes les couleurs. On y procédait à je ne sais quelle cérémonie religieuse destinée aux enfans. La plupart de ces enfans étaient

nègres ou mulâtres. Tous étaient vêtus avec autant de convenance et certainement avec plus de goût qu'on n'en trouve dans nos écoles les jours de fête. Quand le ministre arriva, le recueillement fut complet, et il ne se démentit point jusqu'à la fin. Le sermon avait été prêché en anglais, car Saint-Thomas est en réalité plus anglais que danois ou espagnol, et le journal du lieu, le *S. Thomæ-Tidende*, qui se sert de la langue danoise pour les actes officiels et les annonces légales, est obligé de publier le reste en anglais pour être compris du plus grand nombre de ses lecteurs.

J'avais parcouru ainsi, presque sans m'en douter, toute la ville basse. La chaleur était devenue plus forte, et je sentais le besoin de chercher un abri en dehors de la réverbération des murs blancs. Je m'aventurai dans un chemin pierreux qui montait en pente douce jusqu'à la région des arbres. De chaque côté s'échelonnaient de jolies maisons en briques, entourées de galeries, dont les fenêtres ouvertes laissaient voir de frais intérieurs pleins de femmes décolletées et d'enfans demi-nus. A mesure que j'avançais, ces habitations devenaient plus rares et plus humbles. Les dernières n'étaient que de pauvres cabanes gardées, en l'absence du maître, par quelque vieille mulâtresse. Toutefois cette pauvreté même n'avait rien de triste : la beauté du ciel embellissait tout. Au sommet d'un mamelon, une antique tour ruinée rappelait que Saint-Thomas avait été jadis l'un des refuges favoris de ces fameux boucaniers qui pendant deux siècles ont rempli la mer des Caraïbes de la terreur de leur nom. La végétation était un peu grêle; de temps en temps, une grappe de fleurs éclatantes rappelait seule la flore américaine. Je montai sur le point culminant du mamelon de la tour. D'autres baies, d'autres anses, d'autres ports inconnus et de nombreux îlots se dessinaient à droite. Devant moi scintillait la route lumineuse que je devais parcourir. J'entrevis à l'horizon de cette route un panache de fumée se rapprochant de Saint-Thomas. Ce ne pouvait être que le *steamer* attendu du continent américain. Quand je redescendis en effet, une demi-heure plus tard, la tête pleine encore du spectacle qui m'avait ravi, le *Thames* entrait fièrement dans la rade, et venait se ranger à une encâblure de la coque noire de l'*Atrato*.

II. — L'ISTHME DE PANAMA.

Le *Thames* n'était ni un alcyon ni un *clipper;* mais, exposé aux capricieuses bourrasques trop communes dans ces parages, il possédait les qualités requises de solidité et de résistance. Son *loch* indiquait en moyenne huit nœuds à l'heure, et la tourmente pouvait bouleverser ses agrès sans modifier ses allures et son balancement

régulier. Je retrouvai à bord quelques-uns des passagers de l'*Atrato*, notamment un jeune consul bolivien que la dernière révolution de son pays rappelait inopinément en Amérique. Le sérieux de sa causerie, alternée de français et d'espagnol, tranchait avec le vide désolant de ses compagnons sud-américains. Ces derniers, qui pour la plupart venaient de quitter la France, semblaient n'avoir compris de notre civilisation que la supériorité de certains plaisirs excentriques. Le Bolivien, lui, songeait au contraire à son pays, au malheur des révolutions qui le troublaient, au parti qu'un gouvernement sage pourrait tirer de ses ressources avec de la sécurité, avec un peu de patriotisme et d'intelligence.

— Je doute, me dit-il, que la vue du continent américain vous fasse éprouver quelque chose d'aussi vif que ce que j'ai ressenti moi-même en touchant pour la première fois le sol européen. Vous allez, vous, de la civilisation extrême à la quasi-barbarie; je venais, moi, de la quasi-barbarie, et je tombais sans transition en pleine civilisation. Vous expliquer ma première impression serait impossible. Je suis arrivé à Southampton à l'entrée de la nuit; on m'a transporté sur un chemin de fer qui est parti aussitôt comme un ouragan. Je ne connaissais d'autre moyen de locomotion terrestre que les mulets de La Paz et les petits chevaux de nos montagnes. Le chemin de fer de Panama n'était pas construit alors, et j'avais dû traverser l'isthme comme on l'a traversé jusqu'en 1853, à dos de mules, à travers des fondrières mouvantes, et avec des fatigues et des souffrances horribles. A peine arrivé en Europe, je me trouvais dans un petit salon, comfortablement assis, un tapis et de l'eau chaude sous mes pieds, et j'étais emporté avec une vitesse que je ne pouvais apprécier, mais qui me semblait fantastique. J'arrivai à Londres à dix heures du soir. On me fit traverser toute la ville dans un cab. Ces magnifiques rues, ces monumens, cette foule, cet immense mouvement de l'immense cité, produisirent en moi une sorte d'idiotisme. Ces millions de becs de gaz surtout renversèrent toutes mes supputations d'homme primitif, et me laissèrent hébété. Songez que La Paz, notre capitale, n'a que douze mille habitans, et que les réverbères y sont aussi rares que les voitures. Mais quand le lendemain je parcourus en plein jour les boulevards de Paris, ce que j'éprouvai dépasse toute expression. Après six ans de séjour en France, je ne puis penser encore à cette époque ou à ces émotions sans me sentir bouleversé, et si je retourne aujourd'hui dans mon pays pour obéir aux ordres de mon gouvernement, c'est avec l'arrière-pensée d'abréger le plus possible mon exil, pour revenir dans ce Paris rayonnant qui me semble ma véritable patrie.

Or, au moment où le jeune Hispano-Américain m'exprimait des

espérances si éloignées de mes propres désirs, mais si conformes aux entraînemens de sa race, une barrière de nuages qui nous fermait l'horizon s'entr'ouvrit par le haut, et quelques pitons couverts de neige se dessinèrent dans le lointain. — Voilà la Sierra-Nevada! s'écria-t-on d'une seule voix autour de nous, puis il se fit un silence religieux. Le continent de l'Amérique du Sud s'annonçait par les cimes imposantes de ses Cordillères. Je touchais à cette nature étrange, à cette terre puissante et mystérieuse qui a donné le vertige à tant d'illustres navigateurs, et qui a dévoré, après les avoir enivrées de ses promesses, plusieurs générations de conquérans. Je devais voir le lendemain l'embouchure d'un de ses fleuves-géans, le plus petit d'entre eux, mais sans proportion encore avec les fleuves d'Europe, la Magdalena. Notre *steamer* suivait le sillon tracé par Christophe Colomb à son troisième voyage, quand il reconnut la Colombie. On m'assurait même que nous ne tarderions point à distinguer trois croix gigantesques sculptées sur le rocher par son équipage pour remercier Dieu de sa découverte. Une heure après, une ligne de montagnes chargées de vapeurs nous permit de suivre dans leur développement les côtes désertes de la Nouvelle-Grenade. Ces montagnes paraissaient abruptes, de structure volcanique, et couvertes seulement d'énormes bouquets de cactus vierges. Derrière elles s'entassaient d'autres hauteurs boisées ou neigeuses que l'éloignement noyait dans une teinte bleue. Nous côtoyâmes longtemps ce paysage indécis, doublant des caps à pic, contournant des roches isolées, dernière projection du cataclysme qui a soulevé la charpente osseuse du Nouveau-Monde. Enfin une tour se montra sur la plage, puis des maisons blanches, une église, un petit golfe arrondi fermé par une vaste plaine. C'était Sainte-Marthe.

Sainte-Marthe me causa une véritable déception. Je savais que c'était le port le plus important de la Nouvelle-Grenade, et le point de départ de cette navigation de la Magdalena qui occupe dix navires à vapeur, des milliers de *bongos*, et qui porte les produits européens jusqu'à deux cent cinquante lieues dans les terres, à travers des vallées splendides, des forêts de quinquina et de bois de teinture. Je m'attendais donc à une certaine activité et aux allures ordinaires d'une ville marchande. Il n'y avait pas un navire dans le port; les maisons elles-mêmes paraissaient endormies dans un berceau de cactus à raquettes protégé par de larges têtes de palmiers. Il se fit cependant un certain mouvement à notre arrivée, mais seulement autour du *steamer*. Il fut entouré en un clin d'œil de bateaux chargés de fruits énormes. Je vis alors les premiers échantillons de ces pirogues indiennes creusées dans un tronc d'arbre, longues, étroites, presque cylindriques, dont je devais faire plus tard un si fréquent

usage sur les cours d'eau de l'Amérique centrale, et qui, manœuvrées par des espèces de démons presque nus, armées de palettes ressemblant à des nageoires de requins, bravent les rapides des fleuves, résistent aux tempêtes, remontent les courans les plus impétueux, et font pénétrer nos produits, nos idées et notre influence dans les régions centrales les plus inaccessibles à notre contact.

En revanche, Carthagène me frappa par son grand air (1). Peu de villes américaines se présentent sous des dehors aussi pompeux. Sa rade en fer à cheval, l'une des plus vastes du monde, sa longue ligne de remparts, ses églises, ses palais, ses fortifications toujours debout, rappellent la splendeur passée de cette reine des Indes qui monopolisa pendant deux siècles tout le commerce de l'Amérique, et qui servait de refuge inviolé aux galions de l'Espagne contre les croisières de l'Angleterre et les coups de main de la piraterie. Il en est de Carthagène comme de Constantinople : il ne faut pas la voir de trop près. Ses forts n'ont plus ni soldats ni canons, ses édifices se lézardent ou s'écroulent, son port s'ensable, son commerce est éteint. Une seule chose est restée vivante sous ce beau ciel, et donne de l'éclat au moindre pan de mur et du charme à la hutte la plus misérable, la végétation luxuriante de ses cocotiers et de ses mangliers.

En sortant de la passe de Carthagène sous la conduite d'un pilote sambo, le *Thames* n'avait qu'une bordée à courir pour entrer dans la baie d'Aspinwall, appelée Navy-Bay. Sa route était indiquée par la corde de l'arc de cercle que forme le golfe de Darien, dont la courbe presque pointue s'enfonce dans les terres à la rencontre du Rio-Atrato, l'un des passages interocéaniques de l'avenir. Malheureusement deux ou trois nuages noirs, grands comme le fond d'un chapeau et immobiles au nord, rendaient les marins soucieux. L'indice n'était pas trompeur : une des bourrasques subites de la mer des Antilles nous prit à une lieue en mer et nous accompagna jusqu'à Colon, non sans avoir singulièrement ralenti notre marche. Enfin le 12 mars, à quatre heures du matin, je sentis que le navire s'arrêtait. J'avais été roulé toute la nuit dans ma cabine comme un caillou dans un torrent. Je m'endormis de lassitude, et quand je me réveillai deux heures plus tard, j'entendis sonner la diane tout près de nous. C'était une frégate américaine, mouillée à deux encâblures de notre *steamer*, qui commençait sa manœuvre du matin. La ville que les Espagnols nomment Colon et les Américains Aspinwall s'étendait devant nous, à l'est, sur une plage basse, sablonneuse, termi-

(1) On a pu lire, sur *Carthagène, Sainte-Marthe* et la *Sierra-Nevada* de la Nouvelle-Grenade, d'intéressantes études de M. E. Reclus dans la *Revue* du 15 décembre 1859, 1er février, 15 mars et 1er mai 1860.

née par une petite pointe garnie d'un phare en charpente. Le mouvement et l'activité se faisaient déjà sentir sur ce coin de sable arraché à la mer, devant ces maisons de toute couleur entremêlées de cocotiers, protégées contre le soleil par deux galeries superposées et serrées de près par la forêt. Nous étions bien loin des cités endormies de Sainte-Marthe et de Carthagène. Un beau trois-mâts entrait fièrement dans la rade toutes voiles dehors; d'autres bâtimens de commerce appareillaient pour sortir; un vapeur au pavillon étoilé fumait tout près du *wharf* de la compagnie américaine, et pour cadre exceptionnel à ce réveil joyeux, la baie déroulait de tous côtés sa ceinture de forêts vierges, dont les dômes d'un vert sombre formaient de véritables mamelons étagés de cime en cime jusqu'aux dernières limites de l'horizon.

La première chose qu'on cherche à Colon, c'est le chemin de fer; mais on ne le cherche pas longtemps : il est partout. La ville elle-même n'a pas d'autre raison d'existence que cette création de l'audace américaine. On voyait du bord les wagons de marchandises, peints en rose, se ranger sur la voie, et de temps en temps une locomotive passer en sifflant. Au moment même où j'étais monté sur le pont, le panache blanc d'un convoi partant pour le Pacifique disparaissait derrière les croupes lointaines des grands bois. Je n'ai pas besoin de dire avec quelle ardeur secrète ma pensée s'élançait au-delà de ce qu'il m'était permis de voir. Je mesurais en esprit le peu d'épaisseur de cet isthme fameux qui sépare deux océans et deux hémisphères, et je songeais à tout ce qu'il avait fallu d'impossibilités démontrées pour faire renoncer à la coupure de cette langue de terre ceux même qui ne reconnaissent aucune impossibilité. Il n'y a que quatorze lieues en ligne droite d'Aspinwall à Panama, quoique le chemin de fer mesure 72 kilomètres; mais ces quatorze lieues avaient arrêté dix jours dans les marais du Rio-Chagres les indomptables aventuriers qui en 1670, sous la conduite de Morgan, enlevèrent Panama et ses trésors, et quand on se rappelle au prix de quels sacrifices d'hommes et d'argent le rail-way a été jeté sur ces fondrières pestilentielles, on ne s'étonne plus de l'abandon du canal qu'avaient étudié plusieurs ingénieurs anglais et M. Garella, notre compatriote (1).

Aspinwall est donc une ville américaine qui n'appartient que nominalement à la Nouvelle-Grenade, et qui gardera à juste titre le nom de son véritable fondateur, M. Aspinwall, l'un des hommes les plus remarquables des États-Unis. La seule habitation un peu considérable

(1) M. Garella est mort en 1858 des suites de la terrible maladie qu'il avait contractée dans son exploration de l'isthme.

de la ville est la résidence du surintendant du chemin de fer, espèce de casbah à murs blancs entourée de palmiers, qui débouche sur le *wharf* des *steamers* américains. A l'autre bout de la plage s'élève la gare, bâtie en pierres de taille, avec une toiture supportée par une charpente en fer, et fermée par des portes de fer peintes en rouge. Les rails occupent toute la largeur de la berge, et forment eux-mêmes la rue principale, la promenade favorite et le boulevard d'Aspinwall. Les maisons qui bordent ce boulevard sont, comme toutes celles de la ville, bâties sur les terrains de la compagnie, qui accorde aux habitans, non des titres de propriété, mais des concessions de jouissance, payées très cher et révocables à volonté. Ce seul fait donne la mesure du rôle joué par le chemin de fer à Aspinwall. Il est le véritable roi du pays, et roi à la façon de Méhémet-Ali, possédant le sol, employant les bras, fixant à sa guise le tarif de ses services, réglant même, par des notifications officielles qui font loi dans les républiques voisines, le cours et le change des monnaies. La compagnie venait précisément de publier un avis de ce genre dans lequel ce change était déterminé pour toutes les espèces monétaires en circulation, en prenant pour unité le dollar des États-Unis. D'après cet avis, notre pièce de 20 francs n'était acceptée par la compagnie que pour 3 dollars 80 c., tandis qu'elle circulait à sa valeur nominale dans les transactions ordinaires, et toutes les monnaies espagnoles subissaient une réduction relative plus ou moins forte. Cela devait être. Tous les services publics sentent la nécessité impérieuse de l'uniformité du type monétaire, et quand cette uniformité n'existe pas de fait, ils sont dans l'obligation d'en créer une arbitraire, mais légale, ne fût-ce que pour donner une valeur positive à leurs propres calculs. Aussi toutes ces mesures souveraines dictées par l'instinct d'un ordre supérieur à l'anarchie régnante m'ont-elles toujours paru d'une incontestable légitimité (1).

Malgré toutes ses exigences et malgré l'élévation d'un tarif commercial (de 100 à 300 fr. la tonne) qui entrave la circulation des marchandises, le chemin de fer d'Aspinwall est encore la providence du pays. Il occupe, avec un salaire de 5 francs à 7 fr. 50 cent. par jour, toute une population flottante de nègres, d'Européens, d'Américains

(1) On ne saurait approuver de la même façon le tarif exorbitant de 50 centimes par livre de bagages exigé pour la traversée de l'isthme au-dessus de 30 kilogrammes. Les émigrans de Californie, qui portent leur garde-robe sur leur dos et leur fortune dans un sac de cuir, n'ont point à s'en préoccuper; mais pour les voyageurs européens, moins légers d'équipages, le prix du passage s'en trouve quelquefois plus que doublé. Un de nos compagnons, le général Ghilardi, ancien colonel italien sous Garibaldi, réfugié depuis la prise de Rome au Mexique, dut ainsi débourser un millier de francs pour ses bagages en sus des 375 francs de l'impôt personnel (125 francs par tête) pour aller s'embarquer à Panama pour le Pérou, avec sa femme et sa fille.

répandus sur tout le parcours. Dans la ville, il a pour ouvriers permanens trois ou quatre cents individus sur trois mille, et il enrichit tous les autres par le commerce. Son action d'ailleurs est universelle et se fait sentir d'un bout à l'autre du versant occidental de l'Amérique. C'est grâce à lui que la compagnie anglaise de Southampton et les compagnies rivales de New-York ont pu organiser des services de *steamers* qni vivifient toutes ces côtes, et régularisent les relations du Pacifique avec les États-Unis et avec l'Europe. Ce sont là des titres de premier ordre qu'on ne peut passer sous silence, et si le chemin de fer de Panama paie chaque année 40 ou 60 pour 100 à ses actionnaires, il ne leur donne que la juste rémunération d'une courageuse initiative, dont les résultats toujours grandissans témoignent des bénéfices promis à de plus vastes entreprises.

Il faut, du reste, lui rendre cette justice qu'il ne mérite plus aujourd'hui les appréhensions dont il fut l'objet dans le principe. Construit d'abord à la hâte, dans des conditions singulièrement difficiles, il a été le théâtre de nombreux sinistres; encore avait-il fallu sacrifier bien des vies d'hommes pour obtenir un premier passage à travers des marécages mortels, dont le sol fangeux se dérobait à toute consolidation. Les travaux ultérieurs de la compagnie ont fini par créer un véritable sol factice, et à défaut d'ouvrages d'art que le génie américain ne comporte pas, on a réalisé sur plusieurs points des améliorations considérables. C'est ainsi qu'à la station de Barbacoas, à peu près au milieu de l'isthme, des ponts de bois plusieurs fois emportés ont été remplacés par un pont de fer de 4 à 500 mètres de longueur et importé de New-York. Il ne faut cependant demander à ce chemin ni grande vitesse ni comfort; il n'y a comme aux États-Unis qu'une seule classe pour les voyageurs, et chaque wagon doit contenir soixante personnes assises sur des siéges de bois. Rien de plus démocratique, mais on passe, et pour les soixante mille émigrans qui chaque année vont en Californie ou en reviennent par cette voie, l'essentiel est de passer. Peu d'entre eux songent même à jeter un coup d'œil sur le panorama vraiment pittoresque et parfois effrayant de la route.

Ce qui limitera néanmoins, quoi qu'on fasse, le développement de ce coin de terre, si bien placé pour servir de trait d'union aux deux océans, c'est l'insalubrité du climat. Cette insalubrité a été jusqu'ici le grand épouvantail de l'émigration; elle a même frappé de discrédit des régions voisines, comme l'Amérique centrale, qui se trouvaient dans des conditions climatériques diamétralement opposées. La vérité est qu'à Panama comme à Aspinwall, comme sur plusieurs autres points de la côte néo-grenadine, la saison des pluies amène des fièvres intermittentes qui dégénèrent bien vite en

fièvres pernicieuses dont l'effet est quelquefois foudroyant. Dès les premiers temps de la conquête, ce fléau régulier provenant de l'inondation des terres basses, qu'un soleil de feu transforme en foyers d'infection, avait donné une terrible réputation à ces parages. La ville de Porto-Bello, où se chargeaient les galions de l'Espagne, était abandonnée huit mois de l'année, sous peine de mort, par sa population de marchands et d'aventuriers. Je ne parle pas de la fièvre jaune, cet autre visiteur impitoyable, qui de temps immémorial a promené sa torche lugubre des Antilles au fond du golfe mexicain, de la Nouvelle-Orléans à La Havane. Les marais vaseux du Rio-Chagres gardent le secret de bien des victimes allemandes, irlandaises, chinoises même, dont le chiffre ne sera jamais connu. Quant à Aspinwall, il est bâti tout entier sur pilotis, le plancher des maisons élevé à un mètre du sol pour laisser libre carrière à l'inondation périodique. Il y a donc au moins deux mois de l'année où toutes les maisons plongent dans l'eau comme les kiosques chinois de la rivière de Canton, à l'exception de la chaussée du chemin de fer et de quelques autres passages nécessaires. Qu'on juge de ce que doit engendrer de miasmes délétères cette incubation de détritus végétaux et animaux par une chaleur de 30 à 35 degrés Réaumur. Telle est pourtant la double fascination de la liberté et du soleil que le séjour d'Aspinwall, en dehors même de leur intérêt, paraît très supportable à ceux qui l'habitent. Je n'y ai vu, pour moi, qu'une admirable végétation, une large abondance de toutes choses, une population mélangée où le bien-être domine, et la lutte toujours sympathique de l'homme contre la nature.

Je dois ajouter, pour être fidèle à la vérité historique, qu'on y rencontre l'élite des flibustiers sans emploi à l'affût des événemens. Le *colonel* Kinney y passait ses journées assis sous une galerie, aspirant les fraîches brises de la mer, et combinant peut-être déjà la ridicule échauffourée qu'il devait tenter à Grey-Town trois mois plus tard. Walker y faisait de fréquentes apparitions, toujours réservé, toujours impénétrable. C'était à Colon qu'il s'était réfugié pendant une semaine après son arrestation par le commodore Paulding. Je n'avais jamais vu dans ce trop célèbre aventurier qu'un de ces exterminateurs méthodiques pour qui la vie humaine et tous les droits qui découlent de ce premier droit disparaissent devant une théorie ou un intérêt. Les informations recueillies à Aspinwall, et confirmées depuis sur le théâtre de ses exploits, n'ont pas modifié cette première impression. Sa figure même, insignifiante au premier abord, révélait le secret de ce caractère par l'éclat froid et métallique de ses yeux clairs, quand ils étaient animés par la contradiction. Il faut remonter chez nous jusqu'à Saint-Just pour trouver une personni-

fication, encore idéalisée et grandiose, de ce type implacable. Aux États-Unis, dans la partie remuante de la nation et surtout dans les natifs du sol, on peut dire que l'absence de cœur et d'entrailles est un vice national. Il y a un abîme, sous ce rapport, entre les vieilles sociétés de l'Europe et cette race sans tradition intellectuelle et morale, pour qui la religion elle-même n'est qu'un formalisme hypocrite, ne défendant pas de brûler un esclave à petit feu (1), mais proscrivant comme un crime toute distraction musicale le dimanche. Les Américains du Nord ne semblent guère avoir depuis quelque temps qu'une préoccupation incessante et exclusive, la satisfaction d'une ambition sans limites et d'une convoitise sans contre-poids. Leur physionomie porte l'empreinte souvent maladive de cette tension dévorante, qui révèle d'ailleurs un énergique esprit. Chez les enfans mêmes, elle tarit tout élan et toute expansion de leur âge pour ne laisser subsister qu'un égoïsme sérieux et résolu, aussi étranger aux instincts de délicatesse qu'aux convenances sociales. Voilà le peuple auquel la proclamation du prétendu dogme de Monroë, « que l'Amérique appartient aux Américains, » a livré d'avance en pâture les plus belles régions du monde! Il est facile malheureusement de prévoir l'influence d'un pareil principe dans un milieu aussi disposé à l'appliquer. Il y a des légions d'individus, de New-York à la Nouvelle-Orléans, tout prêts à jouer le rôle de Walker avec son parti-pris d'extermination, et ce qui seul a sauvé jusqu'ici l'Amérique espagnole, à défaut d'une protestation effective de l'Europe, c'est l'impuissance matérielle des États-Unis à réaliser leur gigantesque programme.

III. — SAN-JUAN-DEL-NORTE (GREY-TOWN).

J'avais hâte cependant d'arriver à Grey-Town; c'était là que devait commencer pour moi le véritable intérêt de mon voyage. Malgré la confiance sans bornes qui me poussait en avant, je n'étais pas sans inquiétude sur le degré d'opportunité de mon initiative. Je craignais surtout d'arriver trop tard. J'ignorais l'état du pays et la marche des événemens depuis deux mois; je savais seulement que le général Mirabeau Lamar, nouvellement accrédité par les États-Unis auprès du gouvernement du Nicaragua, s'était empressé de reprendre le système d'intimidation de ses devanciers, MM. Solon Borland et Wheeler. Je savais qu'on discutait à Managua, sous ses yeux et sous la pression de ses menaces, ce fameux traité Cass-Irizarri, récemment envoyé de Washington, dont on ne prévoyait point

(1) Il y a trois mois à peine qu'un pauvre colporteur a été brûlé ainsi, en vertu de la loi de Lynch, pour avoir distribué des écrits religieux contraires à l'esclavage.

alors la destinée, comparable à celle de la toile de Pénélope, et je sentais avec douleur que si les efforts du ministre américain le faisaient adopter dans sa rédaction primitive, je n'avais plus qu'à reprendre le chemin de Southampton. J'avais donc les yeux et l'esprit tournés vers le port du Nicaragua, sur l'Atlantique, où m'attendaient sans doute, avec la fin de mes incertitudes, de précieuses indications. La côte, de Navy-Bay à San-Juan-del-Norte, forme une ligne rentrante qu'on perd de vue au bout de deux heures pour la retrouver le lendemain avec son uniforme verdure de forêts vierges. C'est un des priviléges de l'Amérique centrale, — et l'Amérique centrale commence géographiquement à Aspinwall, — que cette magnifique ceinture, d'un vert d'émeraude, dont ses rives sont éternellement rajeunies, aussi bien sur le Pacifique que sur l'Atlantique. Le premier point que j'aperçus à l'horizon le lendemain du départ, avant même de distinguer le sombre bourrelet du rivage, fut le volcan de Cartago, l'Irazù. Était-ce un présage? Ce volcan est peut-être le seul point du monde d'où l'on puisse découvrir les nappes bleues des deux grands océans, séparés cependant par un plateau de cinquante lieues de largeur et de quatre à cinq mille pieds de hauteur. En le voyant se dresser comme un phare au-dessus des sommets dentelés des montagnes de Costa-Rica, je ne pensai plus aux difficultés possibles. La côte se rapprochait insensiblement. Nous avions laissé bien loin derrière nous un archipel fameux dans les annales des boucaniers, qui sera un jour une des merveilles du Nouveau-Monde, la baie de Chiriqui. Tout à coup la forêt s'ouvrit en ligne droite à perte de vue. Un officier me nomma le Rio-Colorado, la principale embouchure du fleuve San-Juan, qui court du lac de Nicaragua à l'Atlantique. Je crus voir se développer à l'horizon un véritable bosphore presque aussi large que celui de Constantinople, et je me réservai d'examiner plus tard si ce n'était pas là l'entrée providentielle du canal interocéanique. Enfin un cap se dessina à gauche, puis, derrière ce cap, la silhouette de deux grands mâts d'un navire de guerre. Le *Thames* longea, pour la tourner, une bande de sable couverte de quelques constructions, au-delà de laquelle on distinguait, à travers une rade fermée, les chaumières éparses d'un humble village. Une demi-heure après, nous jetions l'ancre dans cette rade, ayant devant nous, sur le bord d'une plage unie, resserrée par la forêt sans fin, Grey-Town, le village en question, et derrière, la pointe de sable (*punta arenas*) qui barre son port, et qui était encore occupée par les établissemens de l'ancienne *compagnie de transit*. Nous arrivions le 14 mars, à trois heures, vingt-six jours après notre départ de Southampton. Or nous étions restés quatre jours à Saint-Thomas, douze heures à Sainte-Marthe et à Carthagène, et trente-six heures à Aspinwall, en tout

six jours de perdus, sans compter les détours de la route. N'est-ce pas dire qu'un service direct, affranchi de ces relations compliquées, sans autre mandat que celui d'aller au plus court, n'aurait pas de peine à mettre l'Amérique centrale à dix-huit ou vingt jours de Paris (1)?

Le *Thames* avait été signalé depuis longtemps. A peine mouillé, et tandis que je cherchais au fond du port l'embouchure invisible du fleuve San-Juan, étonné de l'aspect chétif de la ville, mais charmé de son encadrement de forêts, deux ou trois embarcations se détachèrent de la rive et se dirigèrent vers le navire. Je descendis dans la première qui se présenta, et je dis au mulâtre qui tenait le gouvernail de la conduire au *wharf* de M. Jean Mesnier.

— Au *wharf* de don Juan! C'est entendu, monsieur, répondit le pilote.

Quand nous approchâmes, deux personnes sortaient d'une maison voisine dans la tenue toute blanche et peu cérémonieuse de ces latitudes. Le mulâtre les appela en leur annonçant qu'un *gentleman* français les demandait. Elles s'approchèrent aussitôt. Je me levai, et j'allais me faire connaître, quand l'une d'elles, M. Antonin de Barruel, que je n'avais jamais vu, me tendit la main en me saluant de mon nom et en m'assurant que j'étais attendu avec impatience. Une première avance de la fortune me mettait ainsi tout de suite en présence d'un des hommes les plus distingués de la société centro-américaine. M. Antonin de Barruel avait trente ans à peine, une figure marquée du type espagnol, une santé débile; mais il était honoré de la confiance du général Martinez, le nouveau chef du gouvernement nicaraguien, et la considération générale que lui avaient value ses grandes qualités l'avait porté depuis longtemps à la présidence du conseil électif de Grey-Town. Parlant et écrivant également toutes les langues usitées dans le pays, y compris le mosquite, dévoué d'instinct à toutes les grandes causes, d'une modestie qui n'était égalée que par son application, aimant la France malgré son abandon et la nationalité centro-américaine malgré ses fautes, il devait devenir pour moi un ami fidèle et un incomparable auxiliaire. Avec M. Antonin de Barruel et son compagnon, M. Jean Mesnier, étaient arrivés d'autres habitans, Espagnols, Anglais, Améri-

(1) Un ingénieur hydrographe de la marine, M. Édouard Keller, a voulu se rendre un compte exact de la durée possible des traversées de Saint-Nazaire à Grey-Town, dans l'état actuel des vitesses d'essai et des connaissances nautiques, et il est arrivé à ce résultat scientifiquement démontré, que cette durée alternait entre onze et seize jours selon la route suivie et les autres circonstances de mer. Cette enquête concluante d'un homme spécial a été publiée en 1859 sous ce titre : *Notice sur la navigation transatlantique des paquebots interocéaniques*, avec une carte hydrographique du parcours où les transatlantiques français doivent chercher tôt ou tard leur sillon.

cains. Un quart d'heure après, toute la ville savait que « le plus dévoué défenseur de l'indépendance centro-américaine » venait de débarquer. Les suppositions se donnaient pleine carrière, et les circonstances prêtaient aux interprétations les plus erronées. Je fus obligé, pour y mettre un terme, de me composer un rôle tout inoffensif. J'étais un simple explorateur, un curieux, un naturaliste avide de pays nouveaux, désireux d'enrichir la science par des collections ou des découvertes. Je m'intéressai à toutes les singularités locales, j'interrogeai les hommes spéciaux, je commençai même un embryon de musée, ce qui devait du reste me donner l'occasion de faire connaître à la France un pays dont elle savait à peine le premier mot. Cette ruse innocente réussit aussi bien que le permettait l'état des esprits, et détourna surtout complétement l'attention de la question du canal (1).

Pour apprécier sainement la position qui m'était faite, il faut se souvenir que plusieurs mois auparavant sir William Gore Ouseley avait été chargé par le cabinet anglais d'une mission spéciale dans l'Amérique centrale. L'annonce de cette mission avait produit un grand effet aux États-Unis, où le traité Clayton-Bulwer était déjà

(1) Un court passage d'une correspondance singulière publiée alors dans le *New-York Herald* mérite d'être cité comme un indice assez exact des dispositions qui m'accueillirent à Grey-Town.

« San-Juan-del-Norte, 16 juin 1858.

« ..... Il est certain que M. Belly a d'autres desseins sur le Nicaragua que d'y collectionner des spécimens d'histoire naturelle pour le musée impérial. La stabilité de la Banque de France et, comme conséquence mathématique, la stabilité de la dynastie napoléonienne dépendent, on le sait, de leur crédit. Une prime de plus de 60 millions de francs sur l'or a été payée dans cette intention en 1856 et 1857 aux banquiers juifs. La France sent actuellement le besoin d'avoir dans sa dépendance un pays tributaire produisant de l'or, qui soit pour elle ce que la Californie est pour les États-Unis, l'Australie pour l'Angleterre. Aucune contrée à la surface du globe ne contient dans une même étendue de territoire de plus riches métaux précieux. Les districts de Segovia, Matagalpa et Chontalès sont couverts de mines d'or et d'argent dépassant de beaucoup en produit net les plus fameuses mines du Pérou et du Mexique. Toutes ces mines sont d'un facile accès et situées dans une contrée aussi fertile que salubre... On croit que les chefs politiques de Costa-Rica et Nicaragua, en redoublant d'efforts pour fermer récemment ces mines précieuses, avaient en vue ce grand projet Belly, qui consiste à égaliser les revenus en lingots des trois grandes puissances : la France, l'Angleterre et les États-Unis... Ainsi M. Belly n'est plus un voyageur naturaliste! Il fait ses calculs, et trouve que l'or et l'argent peuvent circuler à Paris à 5 pour 100 au-dessous du cours actuel de la monnaie en Europe. Il économisera l'immense intérêt payé aux juifs au grand profit des propriétaires. Il s'assure immédiatement avec Costa-Rica et Nicaragua une souveraineté de 10 pour 100 sur tous les métaux précieux extraits du sol de ces contrées, *ce qui donne à M. Belly le plus magnifique monopole du monde!* Il a soin de mettre sa concession sous la protection de l'empereur et insinue modestement que l'empereur établira un protectorat sur le Nicaragua, et que même il construira le canal par lui projeté autrefois. » (*New-York Herald* du 30 juin 1858.)

battu en brèche par les démocrates, et où l'on avait hâte de voir l'Angleterre renoncer à ses prétentions sur le Honduras et sur la Mosquitie. Elle avait surtout été accueillie avec une grande satisfaction dans les malheureux pays que l'invasion flibustière avait dévastés, parce qu'elle y apportait une promesse implicite de garantie et de protection. Et comme chez ces peuples de race latine aucune réglementation de leurs droits et de leurs intérêts ne saurait avoir lieu sans le concours de la France, toute l'Amérique avait supposé, avec la logique des esprits jeunes, que la France allait envoyer, elle aussi, un négociateur dans le pays, pour agir de concert avec le plénipotentiaire de la Grande-Bretagne. On était alors dans toute la ferveur de l'alliance anglo-française, que venaient de cimenter les triomphes de la question d'Orient, et il était naturel de penser que les deux inséparables ne se sépareraient pas dans le règlement de la question d'Occident, la plus grosse peut-être de l'avenir.

L'opinion, qui voit toujours plus juste que les gouvernemens, s'attendait donc à une nouvelle manifestation de l'entente cordiale sur le terrain le plus favorable à son développement, lorsque mon nom, jusque-là obscur, se trouva tout à coup mêlé à ces grands intérêts, grâce aux besoins d'*excitement* de la presse américaine, dont les étranges déductions avaient pénétré jusqu'au Nicaragua. Sans consistance apparente, les rumeurs propagées par les journalistes américains puisaient une certaine vraisemblance dans mes travaux antérieurs, ou plutôt dans les sympathies nationales que ces travaux m'avaient values. Quand les peuples souffrent d'ailleurs, ils acceptent aveuglement toute illusion qui répond à leurs besoins. Or l'Amérique centrale sortait à peine d'une crise désespérée où son désespoir seul l'avait sauvée. Grenade n'existait plus. Les villes de Rivas et Managua étaient à moitié détruites. Toutes les familles de Costa-Rica portaient le deuil. Le dixième de la population de Nicaragua avait péri; toutes les grandes propriétés avaient été ravagées: ni armée, ni munitions, ni commerce, ni industrie, ni ressources d'aucune espèce pour réparer tant de pertes, mais la menace constante de nouvelles invasions que le général Mirabeau Lamar semblait tenir en réserve, et que le désaveu du commodore Paulding devait encourager. Cette situation explique la réception qui me fut faite. C'est à la France que cette réception s'adressait, et c'est à la France qu'on accorda, six semaines après, cette concession de Rivas, qui comprenait, selon la parole même de mes adversaires, *le plus magnifique monopole du monde.*

Je devais rester trois ou quatre jours à Grey-Town, car, dans l'état des communications avec Costa-Rica, il fallait attendre qu'on eût envoyé des chevaux ou des mules de San-José. J'acceptai donc la

double hospitalité de M. Antonin de Barruel et de don Juan. Ce dernier avait, disait-il, une chambre à ma disposition, luxe énorme dans ces parages. Je m'y fis conduire immédiatement. La maison faisait face à la mer, au bout du *wharf* même où j'avais débarqué. Je montai un escalier en bois, j'arrivai sur une galerie extérieure; on ouvrit une grosse porte verte et deux fenêtres latérales fermées comme la porte, et je me trouvai sur le plancher nu d'un grenier couvert par un toit aigu de feuilles de palmier : c'était la fameuse chambre qui m'était destinée, la seule qu'on pût trouver dans la ville depuis le bombardement de 1854.

J'avoue que je fus un peu désappointé. Ce grenier d'une maison en planches, ouvert à tous les vents, sans vitres (1), sans jointures, sans meubles, me parut un assez triste séjour. Et puis j'avais l'imagination pleine de récits effrayans, de serpens trouvés sous les lits, de bêtes venimeuses pullulant dans les habitations, et mon nouveau domicile me semblait admirablement disposé pour servir de refuge à ces hôtes malfaisans. Je n'avançais donc qu'avec une certaine hésitation. Le toit semblait à peine appuyé sur le bord du plancher, et les interstices étaient assez larges pour livrer passage aux plus gros boas. Je finis cependant par me rassurer. La brise de mer m'apportait d'ailleurs des fraîcheurs très appréciées sous ces heureux climats. Je m'arrêtai un moment sur la galerie pour jouir du coup d'œil de la baie, et, après avoir déposé mes bagages sur le plancher qu'on venait de balayer, je me laissai conduire pour dîner à l'autre bout du village, dont je pus ainsi connaître tout l'ensemble. Qu'on se figure une pelouse du bois de Boulogne, grande comme le Pré-Catelan, et bordée d'un côté par la mer, de l'autre par une forêt tropicale inaccessible : tel est l'emplacement de San-Juan-del-Norte. Sur cette pelouse, on a tracé deux ou trois rues parallèles au rivage, dont la première seulement est garnie de maisons dans toute sa longueur. Ces maisons, il faut le dire tout de suite, sont des baraques en planches couvertes en chaume de palmes et d'une construction tout à fait primitive. Ainsi l'ont voulu les destins, représentés par le génie destructeur des *Yankees*. Ni plafonds, ni fenêtres, ni meubles autres qu'un lit de sangle sans matelas, une table, quelques chaises américaines et un moustiquaire. Sauf quelques rares maisons particulières plus comfortables, blanchies à la chaux et distribuées à l'européenne, ces baraques sont des magasins ou plutôt des bazars où se rencontrent les produits les plus usuels de l'Europe et des États-Unis, mais des produits sans acheteurs de-

(1) Il n'y a dans toute la république de Nicaragua qu'une seule maison dont les fenêtres soient garnies de vitres. C'est celle d'un Anglais à Léon.

puis cinq ou six ans, grâce à la destruction du transit par Walker et à l'absence de communications régulières avec l'intérieur. On devine les conséquences d'un pareil état de choses sur une place qui ne peut vivre que par le commerce. On dirait au premier abord un village abandonné. Les rues sont toujours vertes, sans poussière ni boue. La population, qui avait atteint un millier d'âmes, n'en compte plus aujourd'hui qu'environ six cents, et sans l'espérance qu'elle conserve de voir s'ouvrir bientôt la grande communication interocéanique, transit ou canal, il est douteux qu'il restât un seul Français sur ce coin de l'Amérique, que Colomb a touché en 1502 à son dernier voyage, et qui sera peut-être un jour une cité de premier ordre.

Quand je rentrai le soir dans la chambre dont j'avais pris possession, j'y retrouvai mes vagues inquiétudes. On m'avait dressé au milieu un lit de sangle sans moustiquaire. Je fis le tour de mon grenier, une bougie à la main, je visitai tous les coins avec la préoccupation d'un homme qui croit rencontrer partout des couleuvres et des scorpions, et quoique je n'eusse rien trouvé que des araignées, je ne me couchai pas sans un frisson involontaire. Peu à peu cependant, ma résolution ordinaire prenant le dessus, et ne sentant d'ailleurs ni moustiques, ni moucherons, ni contact glacé ou venimeux, je finis par m'endormir au croassement de plusieurs milliers de grenouilles qui habitaient la rivière. En me réveillant le matin, il me sembla me souvenir que la maison avait tremblé plusieurs fois. Un coq chantait sous la galerie. Le jour m'arrivait par les fentes des portes et par les points d'appui à claire-voie de la toiture, dont le treillage de bambou tamisait la lumière. Il était six heures, et je n'avais senti ni chaleur ni fraîcheur. Il me semblait que j'aspirais un souffle printanier plus doux, plus calmant, plus égal qu'en France. Je n'avais éprouvé pendant la nuit aucune de ces inquiétudes nerveuses, aucun de ces changemens d'air ambiant qui rendent nos nuits d'été souvent si fatigantes. Mon sommeil avait été un véritable sommeil, sans rêve, sans agitation, et aussi sans lourdeur. Je me levai, j'ouvris la porte et les deux fenêtres, et je me trouvai sur la galerie, en face d'une nature reposée, d'une mer sans rides, d'un ciel d'opale, et n'entendant aucun de ces bruits discordans qui signalent chez nous le réveil d'une ruche humaine.

Sur le *wharf* de don Juan, où j'avais débarqué la veille, étaient étendues des formes blanches qui peu à peu se dégagèrent et firent leur toilette à ciel ouvert. C'étaient les équipages de quelques embarcations amarrées, population flottante mélangée de nègres et d'Indiens, dont les *bongos* et les pirogues constituaient la seule navigation du fleuve et du lac. Ils avaient passé la nuit sur le *wharf*, pêle-mêle avec quelques femmes, trop heureux d'avoir pour lit des

planches ajustées, eux qui couchent indifféremment sur les bancs de leurs canots ou sur la terre dure. Leur costume se composait, pour les hommes, d'un pantalon blanc et d'une chemise, et pour les femmes, d'une ou de deux jupes blanches et d'une chemisette très décolletée et à manches courtes. Seulement, comme la chemise et la chemisette ne descendaient pas au-dessous de la ceinture, elles flottaient librement au-dessus du pantalon ou de la jupe, se prêtaient à tous les mouvemens du corps et pouvaient s'enlever à l'heure du travail. J'ai retrouvé depuis ce costume, plus ou moins modifié selon les rangs, dans toutes les parties de l'Amérique centrale que j'ai visitées, et je dois dire qu'il m'a paru réaliser l'idéal de la commodité et de la convenance hygiénique. L'existence en plein air est la seule vraie, la seule qui assure à l'homme la jouissance complète des effluves fécondes par lesquelles se renouvelle incessamment la création. Il n'est pas indifférent pour la santé, pour la vie, pour le jeu régulier de nos facultés, que tous les pores de notre enveloppe physique soient ou non en contact direct avec la lumière et ouverts à ses pénétrantes impressions. La science nous a appris par exemple qu'il y avait entre l'homme et l'arbre un échange incessant de gaz contraires, et que la feuille nous rendait généreusement en oxygène pur ce que nous lui donnions en composés de carbone utiles à sa nutrition. Qui n'a pas éprouvé les effets quelquefois spontanés de ces bienfaisantes combinaisons de la Providence? Même en Europe, où le vêtement cependant ne s'y prête pas, une demi-journée de forêt a souvent suffi pour effacer les rides et calmer les ardeurs d'un mois d'agitations. Sous le ciel des tropiques, au milieu d'une tiède atmosphère saturée d'aromes fortifians, les membres acquièrent plus de souplesse, on se sent vivre avec plus d'intensité, et l'on est débarrassé pour toujours de mille infirmités souvent ridicules de notre civilisation condensée.

Mon hôte était venu me demander des nouvelles de ma première nuit passée sous son toit. — J'ai parfaitement dormi, lui dis-je, je n'ai trouvé aucun serpent dans mon lit; mais il me semble que nous avons eu un tremblement de terre.

— Un tremblement de terre! s'écria mon excellent voisin. Oh! je sais ce que c'est. Un Indien se sera appuyé contre la maison, et elle se sera ébranlée. Il ne faut pas faire attention à ces secousses. Il suffit qu'un rat se promène, — et nous en avons beaucoup, — pour que le plancher tremble sous ses pas.

Je constatai en effet la nuit suivante que les apparences d'un tremblement de terre se produisaient à peu de frais. Quand je rentrai, à dix heures, accompagné de don Juan, qui tenait une lanterne, je trouvai l'escalier et la galerie encombrés de gens qui dormaient

là comme sur le port. Je fus obligé de les déranger pour arriver jusqu'à ma chambre. C'étaient toujours des Indiens ou des mulâtres de l'intérieur et des côtes mosquites à qui don Juan donnait ainsi une facile hospitalité dont il était récompensé par un immense crédit dans les tribus. En me couchant, je les entendis se retourner, et je compris alors les secousses de la veille. La maison bâtie sans fondemens, comme toutes celles de Grey-Town, mais simplement posée à un pied du sol, sur des appuis formés de cinq ou six briques, oscillait librement à tous les souffles de l'air, et s'ébranlait tout entière au moindre contact des bêtes ou des gens.

Jusque-là, comme on le voit, je n'avais pas trop à me plaindre de mon initiation aux choses américaines. La réalité, prise sur le fait, donnait un démenti formel aux préjugés de l'ignorance et aux fantômes de l'éloignement. On m'avait annoncé un climat de feu, énervant, intolérable, assassin, et je me baignais dans une chaleur moite de 20 à 25 degrés Réaumur, incessamment rafraîchie par des brises alternées et par de légères ondées quotidiennes. On m'avait dépeint San-Juan-del-Norte et l'Amérique centrale entière comme un foyer pestilentiel, périodiquement ravagé par la fièvre jaune, et rendu inhabitable par les moustiques, les crocodiles, les trigonocéphales et d'autres fléaux de cette espèce, et je trouvais un pays sain où la fièvre jaune était inconnue aussi bien que les neuf dixièmes des maladies de l'Europe, où je n'avais pas encore eu besoin de me servir de moustiquaire, et où les plus gros serpens sont bien moins redoutables que nos petites vipères. La géographie, comme l'histoire, est pleine de ces contre-vérités qui abusent plusieurs générations. L'Amérique centrale porte la peine de son voisinage de Panama et du golfe du Mexique. On l'a jugée, sans l'avoir vue, d'après l'échantillon du Rio-Chagres; on l'a englobée, par analogie de latitudes, dans les terribles zones de la Nouvelle-Orléans et de La Havane. Et pourtant, si j'en crois ma propre expérience et une exploration consciencieuse des deux républiques de Costa-Rica et de Nicaragua, ce serait aussi bien l'une des régions les plus salubres du monde qu'une des plus magnifiquement douées comme température et comme produits.

Un autre problème à éclaircir, une autre contre-vérité à rectifier, l'ensablement continu du port de Grey-Town, m'avait vivement préoccupé dès le premier jour. Dans tous les anciens projets de canal interocéanique à travers le Nicaragua, ce port figure comme son entrée naturelle du côté de l'Atlantique, et il n'était venu à l'idée de personne qu'il pût être comblé par les atterrissemens du fleuve San-Juan; mais depuis quelques années, depuis surtout l'arrêt de la navigation fluviale par la suppression du transit, ces atterrissemens

avaient pris des proportions inattendues, et on s'en inquiétait en 1858 comme d'un danger pour l'avenir, s'il n'était pas conjuré par de promptes mesures. Il ne m'appartient pas de trancher la question en ingénieur. Je laisse à de plus autorisés le jugement définitif de ce procès; mais j'ai rencontré quelquefois chez les hommes spéciaux tant de parti-pris, un si fier dédain de l'intelligence générale et un si vif besoin de voir des difficultés où il n'y en a pas, que je suis bien aise d'opposer d'avance à des conclusions techniques hasardées les conclusions plus sûres de l'observation pure et simple des faits.

La rade de Grey-Town dessine un véritable arc de cercle, vaste et sûr, presque entièrement fermé par sa corde, et au fond duquel débouche le fleuve San-Juan, ou du moins la branche la plus septentrionale de ce fleuve. La corde de l'arc se compose, dans la moitié de sa longueur, d'une presqu'île plate et boisée qui se rattache au delta par le sud, et pour l'autre moitié d'une prolongation sablonneuse de cette presqu'île allant en ligne droite vers la côte du nord. Cette bande de sable porte indifféremment dans le pays le nom de *punta arenas* ou de *punta de Castilla*, et elle est devenue depuis 1850, par une concession de la ville de Grey-Town, le siége de la compagnie américaine du transit. Je voyais tous les matins, de ma galerie, sa longue ligne blanche et nue se prolonger comme une jetée naturelle parallèlement à l'horizon de la baie, enfermant dans son enceinte deux anciens vapeurs de la compagnie, plusieurs bâtimens de commerce et la frégate américaine dont j'avais aperçu de loin les grands mâts, la *Susquehannah*.

Au premier aspect, rien ne semblait plus heureux que cette formation successive d'une barrière continue et solide provenant évidemment de sables entraînés par le fleuve; mais la pointe de Castilla s'allongeant chaque année de 200 ou 300 mètres, on pouvait prévoir le jour où l'entrée du port serait fermée, à moins qu'une violence subite du courant ne se fût frayé une issue nouvelle. D'un autre côté, il s'était produit dans le fleuve lui-même des changemens récens qui avaient beaucoup contribué à précipiter cet engorgement du port. On sait que le San-Juan, comme tous les grands cours d'eau, se divise, à dix lieues environ au-dessus de Grey-Town, en deux branches principales, dont l'écartement forme un large delta. La tradition est muette sur la date et la cause de cette séparation, et par conséquent de la naissance du Rio-Colorado; mais il est certain que, depuis quelques années surtout, l'importance de cette dernière bouche, qui a l'énorme avantage de courir presque en ligne droite jusqu'à la mer, s'est beaucoup augmentée au détriment de l'autre, et que de plus, par une déviation accidentelle provenant de la position de quelques îles au-dessus de la bifurcation, la branche nord a gagné

en sables et en vases ce qu'elle perdait en volume d'eau et en vitesse. Est-ce un bien, est-ce un mal au point de vue du canal futur, dont le Colorado se présente comme un magnifique tronçon de 350 mètres de large et de 4 à 7 mètres de profondeur? Le moment n'est pas encore venu de vider ce débat; mais on comprend qu'en s'attribuant les trois quarts ou les cinq sixièmes des eaux du fleuve, le Colorado enlevait au bras de Grey-Town l'intensité de courant dont il avait besoin pour maintenir les dimensions de sa passe, et que dès lors tout devenait possible dans un temps donné, même la transformation de la baie en marécage ou son envahissement par l'active végétation des mangliers.

Telle était la situation du port de Grey-Town dans les premiers mois de 1858, au moment où j'étais appelé à ouvrir une enquête sérieuse sur les difficultés de la navigation du San-Juan. Je fus d'abord frappé des ravages causés par la consolidation des vases dans l'intérieur de ce vaste bassin. L'embarcation qui m'avait amené avait dû faire un long détour pour arriver jusqu'au *wharf*, quoiqu'elle ne tirât pas plus d'un pied et demi d'eau. L'embouchure du fleuve, ouverte au fond de l'hémicycle à la droite de la ville, était obstruée par un archipel indéfiniment prolongé, dont les mamelons de roseaux attestaient la formation récente. Jusque devant la ville s'étendait une nappe verte formée d'une espèce de nymphéas à feuilles épaisses et à fleurs bleues, au milieu de laquelle se dressaient deux ou trois îles flottantes, dont l'une portait quelques arbres et la cabane solitaire d'un Américain. Évidemment l'envasement marchait à grands pas, car du jour au lendemain les passages fréquentés devenaient plus étroits et plus enchevêtrés de plantes aquatiques. Quant à l'entrée du port au bout de la pointe de sable, elle avait encore 300 mètres de largeur et vingt-deux ou vingt-quatre pieds de profondeur; mais les trois-ponts n'y pouvaient plus passer. Les frégates seules et les bateaux à vapeur mouillaient encore en dedans de la jetée, et on pouvait prévoir, — ce qui est arrivé en 1859,—que les *steamers* même de la malle royale britannique, avec leur tirant d'eau de 4 mètres environ, seraient obligés de jeter l'ancre en pleine mer à deux ou trois milles du rivage.

Cependant, si ce premier coup d'œil inspirait quelques craintes, un examen plus attentif ne permettait pas le moindre doute sur l'instabilité essentielle de ces agrégations de sable ou de boue et sur le peu de résistance qu'elles offriraient à l'action d'un courant régulier artificiellement établi. Dans une ville comme Grey-Town, qui date de trente ans à peine, et dont le fils du premier colon, M. Samuel Shepherd, investi des fonctions de juge supérieur, est encore un jeune homme, on a bien vite compulsé les archives du passé. Or ces ar-

chives, représentées par des témoignages unanimes, constataient que jusqu'en 1832, et même longtemps après, on ne connaissait ni pointe de sable, ni envasemens, ni champs de roseaux, ni aucun des phénomènes qui ont si profondément altéré depuis la physionomie de cette bouche du fleuve. Don Juan me racontait qu'à son arrivée dans ce pays inconnu, vingt-cinq ans auparavant, les navires mouillaient en face de sa maison par un fond de seize à dix-huit pieds, et que, sans remonter si haut, l'escadre anglaise qui avait proclamé la domination mosquite en 1848 avait commodément manœuvré à deux encâblures de la ville. J'avais précisément sous les yeux une carte hydrographique de George Peacock, de la marine britannique, qui m'indiquait à la fois les projections successives de la pointe de sable et les derniers sondages de la baie; il en résultait que les premiers atterrissemens visibles avaient commencé en 1832, et qu'en 1848, malgré le développement rapide de la pointe, la rade entière gardait encore une profondeur moyenne de 8 mètres. Quant à la mobilité excessive de ces élémens vaseux ou arénacés, il suffisait d'un coup de rame ou de pagaye pour s'en convaincre. Mon hôte s'était ouvert, avec une simple dépense de 20 à 25 dollars, un petit canal particulier pour ses *bongos* à travers la prairie de nénuphars et d'îles flottantes. Tous les ans, la saison des pluies et le retour des hautes eaux déplaçaient ces alluvions d'hier et les détroits qui les séparaient, quand ils ne les entraînaient pas dans leur recrudescence. Un fait d'ailleurs bien inattendu a donné, l'année suivante, la mesure foudroyante de la puissance d'impulsion et de désagrégation du San-Juan, même réduit à son plus mince volume. Au commencement de 1859, la passe se trouvait presque comblée. Tout à coup, en pleine saison sèche et à son plus bas étiage, le fleuve fait un effort, et en deux heures il emporte non-seulement les dernières projections qui gênaient le passage, mais le milieu même du banc de sable, avec les bâtimens et le matériel de la compagnie du transit, de sorte que ce promontoire, presque lapidifié par dix-huit ou vingt ans d'existence, qui semblait aussi indestructible que le continent auquel il se rattachait, a été balayé, sans convulsions, par une eau presque dormante, sur une largeur de 250 mètres, une longueur de 200 et une profondeur de 18 pieds. Qu'est-il besoin d'ajouter à une pareille démonstration?

Pour moi donc, comme pour tous les riverains et les pilotes du San-Juan, comme pour tous les commandans anglais de ces parages que j'ai consultés, la question du dégagement du port de Grey-Town et de ses abords est une question de courant, c'est-à-dire une des plus élémentaires de l'art de l'ingénieur. Cette opinion écarte, il est vrai, les analogies impossibles qu'on voudrait établir au nom de la

science, entre le régime des eaux du San-Juan et celui de certains fleuves d'Europe. Elle laisse à l'Europe ses rivières intermittentes, aujourd'hui ruisseaux, demain torrens, capricieusement épanchées à travers des lits démesurés, sur des fonds solidifiés de grès ou de calcaire, avec les difficultés traditionnelles qu'elles opposent au maintien de passes régulières, surtout dans leur lutte avec le contre-courant de nos marées. Une fois sur le sol du Nouveau-Monde, il faut renoncer aux formules consacrées, désormais sans emploi, et dégager des vues nouvelles de l'observation intelligente de faits nouveaux. L'œuvre du bosphore américain s'affranchira ainsi des obstacles de convention dont on l'a surchargée à plaisir, pour redevenir ce qu'elle est en effet, un travail de praticiens et de machines, d'impulsion vigoureuse et d'argent, non de théories d'école et de bureaucratie.

IV. — DEUX PAGES D'HISTOIRE CONTEMPORAINE.

La première chose qu'on distingue en entrant dans la rade de San-Juan-del-Norte, c'est le pavillon mosquite dressé sur le rivage, à peu près au milieu de sa bordure de maisons; il ressemble à celui des États-Unis, avec cette différence toutefois que les bandes sont bleues et blanches au lieu d'être blanches et rouges, et que les étoiles américaines sont remplacées par le *jack* anglais. La présence de ce pavillon paraîtrait singulière, surtout après les outrages qu'il a subis dans le bombardement de 1854, s'il fallait s'étonner de quoi que ce soit en Amérique. Elle rappelle, dans tous les cas, l'étrange situation faite à Grey-Town, possédée de fait par l'Angleterre, appartenant de droit au Nicaragua, assiégée moralement par les Américains, et qui, depuis dix ans, se gouverne comme une ville libre, sous la suzeraineté d'un pêcheur indien de Bluefield, que les protocoles anglais qualifient de majesté, que ses amis les Mosquites de la côte appellent familièrement *king!* (roi!), et dont le frère, — une altesse royale, — venait, il y a un an à peine, m'offrir ses services à raison de 5 francs par jour.

Dieu me garde de manquer de respect aux têtes couronnées, surtout quand elles sont inoffensives; mais je doute que l'Angleterre elle-même ait jamais pris au sérieux cette royauté de sa façon. Et pourtant c'est en son nom que s'est accompli, il y a douze ans, comme un coup de théâtre, un de ces actes spontanés d'annexion si familiers à nos voisins, la prise de possession de San-Juan-del-Norte. Il est vrai que celui-là ne leur a pas porté bonheur. Ce n'est jamais d'ailleurs impunément qu'une nation puissante donne l'exemple de

l'abus de la force. L'intervention britannique de 1848 était aussi menaçante pour l'indépendance de l'Amérique centrale que le furent plus tard les tentatives violentes du flibustérisme. Elle a été le point de départ des défiances de l'opinion américaine, des colères et des excitations de la presse, des théories exclusives connues sous le nom de doctrine Monroë, et de toutes les complications qui en sont sorties, et elle est encore aujourd'hui une pierre d'achoppement pour le succès de la mission de sir William Ouseley.

J'ai dit que San-Juan-del-Norte comptait à peine trente ans d'existence, bien que la légende espagnole en fasse remonter l'origine au dernier voyage de Christophe Colomb. Jusqu'à la fin de 1847, rien n'avait encore revélé l'importance de cette ville. Le Nicaragua traversait, avec des alternatives de paix et de guerre, la crise intestine qui a bouleversé toutes les républiques hispano-américaines depuis 1821. Il n'y avait pas de transactions régulières entre l'intérieur et l'extérieur, et rarement un bâtiment de commerce s'aventurait dans ces mers ignorées. Cependant, par le seul fait de sa position au fond d'une rade naturelle et à l'embouchure d'un grand fleuve promis à de grandes destinées, la ville s'était développée peu à peu, et l'autorité du Nicaragua y était représentée par un gouverneur et par quelques soldats. Tout à coup, le 1er janvier 1848, on vit entrer dans le port trois navires de guerre anglais garnis de plus de canons qu'il n'y avait de maisons dans le village. Il en descendit un jeune homme de race indienne, en costume d'officier de marine, qu'on appelait George-Frédéric, et qu'on traitait en roi. Ce jeune homme était accompagné de M. Patrick Walker, consul-général de sa majesté britannique, et d'un nombreux état-major. Les équipages armés suivirent leurs chefs. On abattit le drapeau du Nicaragua pour le remplacer par le pavillon mosquite, que les trois frégates saluèrent de leur artillerie. On installa, au nom du roi, un gouverneur mosquite à la place du gouverneur nicaraguien. On lui donna pour conseil et pour auxiliaire un ancien officier anglais sans emploi, et les bâtimens se retirèrent, emmenant George-Frédéric à Bluefield, sa résidence officielle, après avoir exécuté sans coup férir ce changement à vue.

Cependant la conquête n'était pas définitive, et elle devait coûter cher à celui qui en avait été sans doute l'instigateur. Le gouvernement de Nicaragua, dépossédé de son unique port sur l'Atlantique, répondit à la violence par la violence. Ses troupes descendirent le fleuve, rentrèrent dans la ville, s'emparèrent des autorités mosquites, et rétablirent le *statu quo* antérieur. Il fallut une seconde expédition, plus sérieuse que la première, pour consolider l'usurpation. Une nouvelle escadre, qu'on avait appelée de la Jamaïque

avec des troupes de débarquement, reparut devant Grey-Town, et vingt chaloupes armées de canons s'engagèrent dans le San-Juan pour remonter jusqu'à Grenade. Il fallut livrer plusieurs combats aux Espagnols, qui s'étaient fortifiés le long du fleuve. Le courage de ceux-ci ne put tenir longtemps contre la supériorité des armes anglaises, et tous leurs ouvrages furent détruits; mais à la première de ces rencontres, au confluent du Sarapiqui, le consul-général anglais, M. Walker, fut renversé de sa pirogue et périt dans les flots, dévoré, dit-on, par un crocodile. Bref, après s'être emparé des forts Castillo et San-Carlos et avoir traversé le lac dans leurs canonnières, les Anglais arrivèrent un matin devant Grenade, où siégeait le gouvernement nicaraguien. La position était critique pour les uns et pour les autres, car si les assaillans étaient en mesure de détruire la ville, ils couraient le risque de se voir fermer le retour par un soulèvement national, comme cela était arrivé en 1780, lors d'une expédition dont Nelson faisait partie. Il en résulta un arrangement sommaire signé dans une des îles Corales, voisines de Grenade, nommée Cuba. Cet arrangement portait en substance que les Mosquites occuperaient provisoirement le port de San-Juan-del-Norte jusqu'à ce que la question de droit fût vidée. Le Nicaragua subissait ainsi le fait de l'invasion, mais revendiquait hautement sa souveraineté. C'est en vertu de ce titre unique que le pavillon mosquite flotte encore aujourd'hui sur la plage de Grey-Town, appelée ainsi par les Anglais du nom de lord Grey, qui gouvernait alors la Jamaïque. Il me paraît difficile de concilier cette convention provisoire, signée cependant sous la menace des canons de l'Angleterre, avec la prétention de ses géographes d'étendre les limites méridionales de la Mosquitie jusqu'au rapide de Machuca, et de donner ainsi au protectorat britannique les trois quarts de la superficie du Nicaragua et une partie de celle de Costa-Rica.

Quoi qu'il en soit, si ces événemens avaient passé complétement inaperçus en Europe, grâce surtout à la révolution de février, il n'en avait pas été de même aux États-Unis. Dans ce milieu ardent, où fermentaient déjà les plus audacieuses cupidités, l'occupation de Grey-Town devait soulever des tempêtes. Cet acte coïncidait d'ailleurs avec d'autres tentatives dans la baie de Fonseca qui semblaient indiquer des vues ultérieures sur l'Amérique centrale. L'opinion américaine se déchaîna contre ces empiétemens de l'Angleterre; le Nicaragua devint aussitôt l'un des points de mire de l'activité *yankee*; le gouvernement fédéral fut obligé de répondre par son attitude et ses dépêches aux susceptibilités nationales, et c'est de ce conflit des deux nations que sortit, en 1850, deux ans après l'invasion mosquite, l'arrangement connu sous le nom de traité Clayton-Bulwer, l'acte

diplomatique le plus libéral du siècle, qui est devenu la charte d'indépendance et de neutralité de l'isthme américain.

On s'est beaucoup occupé dans les derniers temps de cette importante convention, à propos même de la concession du canal dont elle devait être la sauvegarde et la garantie supérieure. Elle se proposait pour but d'écarter de l'Amérique centrale toute domination étrangère et exclusive, d'en faire un territoire neutre dont tous les passages futurs, chemins de fer ou canaux, seraient neutralisés de fait et placés sous la protection active des puissances contractantes. En proclamant pour la première fois ce grand principe de la neutralité des passages, qui a été appliqué depuis à l'isthme de Suez et qui deviendra la loi de toutes les routes commerciales, l'Angleterre et les États-Unis avaient surtout en vue le bosphore américain, dont la construction semblait imminente. Une compagnie de New-York, représentée par MM. White et Vanderbilt, avait obtenu, l'année précédente, du gouvernement de Nicaragua le privilége de cette entreprise, et l'on n'attendait que les devis de l'ingénieur en chef, le colonel Childs, pour aller demander à Londres les capitaux nécessaires. Chaque nation rivale sentait dès lors le besoin de garantir les intérêts de son commerce et la sécurité de son pavillon contre les vues ambitieuses de l'autre. L'Angleterre, qui voyait poindre le génie remuant et envahisseur de la démocratie du sud, lui imposait du moins une barrière là où elle pouvait la craindre, et les Américains espéraient bien que, par suite de la reconnaissance de l'indépendance centro-américaine, Grey-Town serait évacué, le protectorat mosquite lui-même abandonné, et l'usurpation du 1er janvier 1848, sinon réparée, du moins effacée dans ses résultats.

Malheureusement les difficultés recommencèrent à l'interprétation du traité Clayton-Bulwer. L'Angleterre ne voulait à aucun prix renoncer à la bande mosquite, et si elle se montrait plus accommodante à l'égard du port de Grey-Town, elle ne se pressait pas cependant de le rendre à son légitime souverain. Il en résulta entre les deux chancelleries un échange de notes souvent très vives, et dans les masses américaines une irritation passionnée qui fut pour beaucoup dans le renvoi de M. Crampton en 1856. Pendant ces débats, MM. White et Vanderbilt, repoussés à Londres, où l'opinion ne leur était pas favorable, trouvaient plus facile et plus sûr d'ouvrir un transit d'une mer à l'autre, avec de petits vapeurs sur le fleuve et sur le lac, un service de mulets et de charrettes sur la partie terrestre de l'isthme, que de courir les risques d'une entreprise évaluée à 150 millions. Le canal fut donc abandonné après les études du colonel Childs, et le transit en question organisé en vertu d'un contrat annexe au contrat de canalisation. C'était alors une idée heureuse et

un progrès réel que ce transit. Le chemin de fer de Panama n'existait point encore. Il fallait traverser l'isthme, de Chagres à Panama, à dos de mulets, avec des fatigues et des dangers mortels, qui exigeaient d'ailleurs plusieurs jours. Or le courant de l'émigration californienne commençait à réclamer une circulation plus rapide et plus sûre. La compagnie américaine construisit à la hâte une route macadamisée de six lieues de longueur sur la partie la plus étroite de l'isthme nicaraguien, de la Virgen à San-Juan-del-Sur, installa un service de bateaux à vapeur de Grey-Town à cette route par le fleuve et par le lac, réduisit ainsi à un voyage de dix-huit heures, sans fatigue et à travers un merveilleux pays, ce transit d'un océan à l'autre, qui à Panama, cent cinquante lieues plus au sud, faisait tant de victimes et coûtait si cher.

Le succès fut complet. Un document officiel constate que dès la première année d'exploitation, en 1852, le transit produisait 40 pour 100 de bénéfices nets sur un capital nominal de 12 millions 1/2 de francs, ce qui représentait 140 ou 160 pour 100 sur le capital réellement versé. La concurrence même du chemin de fer de Panama fut impuissante à arrêter ce mouvement. Le passage par le Nicaragua avait le double avantage de la salubrité et d'une réduction de quarante-huit heures sur la traversée totale de New-York à San-Francisco; il resta le passage privilégié des Américains du Nord, et le chiffre des émigrans monta, d'année en année, de mille jusqu'à trois mille par mois. On devine les conséquences que devait avoir pour Grey-Town un pareil établissement. La ville en fut presque subitement transformée. Son commerce dut suffire non-seulement aux besoins de l'émigration, mais encore aux demandes de plus en plus nombreuses de l'intérieur, où l'or américain ramenait l'aisance et encourageait la production. Elle devint ainsi un grand entrepôt de marchandises d'Europe et des États-Unis; sa population s'en accrut, et le transit seul aurait fait la fortune de Grey-Town sans la fatale irruption du flibustérisme.

Cette situation prospère durait depuis près de quatre années, lorsque le 13 juillet 1854, à l'instigation de M. Joseph White, président de la compagnie, et du consul des États-Unis, M. Fabens, devenu depuis l'un des séides de Walker, la frégate américaine la *Cyane*, capitaine Hollins, vint s'embosser tout à coup devant le port, et, après sommation aux habitans d'avoir à payer une somme énorme pour un dommage imaginaire, procéda à cet attentat inoui qu'on a appelé le bombardement de Grey-Town. On sait quel était le but de cette expédition digne d'être comparée aux plus tristes exploits des boucaniers du XVIIe siècle. Les recommandations de M. White, que M. Fabens lui-même a révélées, resteront comme

un sauvage spécimen de ce caractère américain dont j'ai parlé plus haut (1). On voulait venger la compagnie du transit des récriminations méritées dont elle avait été l'objet à l'occasion d'un assassinat commis par un de ses agens, et resté impuni. On voulait surtout faire table rase de la population et des droits existans pour ouvrir libre carrière aux besoins d'envahissement de la compagnie et à ses arrière-pensées de domination exclusive. Le gouvernement des États-Unis, dont la vraie politique n'est qu'une résultante d'intérêts privés inexorables, n'avait pas hésité à se rendre le complice de ces calculs de forbans, et c'est ainsi que du jour au lendemain, en pleine paix, une ville sans défense et toute livrée au commerce a été anéantie en deux heures, au milieu de circonstances qui ajoutent encore à l'atrocité de cette exécution.

Le mot d'ordre était de se montrer sans pitié : il fut suivi à la lettre. Le *Cyane* avait commencé par tirer toute la journée deux cents coups de canon et quelques bombes; mais aucune maison ne fut atteinte. Pour réparer cette maladresse, on fit descendre l'équipage à quatre heures du soir, chaque homme muni d'une torche ou d'un seau de goudron. M. Fabens s'était mis à la tête de cette glorieuse phalange, et il ne resta bientôt plus de la ville entière et de ce qu'elle contenait qu'un monceau de cendres et de débris calcinés : 10 ou 12 millions de marchandises furent dévorés par cet ouragan de feu; cent cinquante familles, riches la veille, se trouvèrent le lendemain non-seulement ruinées, mais sans asile et sans pain. Les deux tiers des habitans s'étaient réfugiés dans la forêt, sur le bord du San-Juan, d'où ils assistaient, serrés les uns contre les autres, à la destruction de leurs foyers. Pour comble de disgrâce, la

(1) Voici le texte de ces recommandations :

« Bureaux de la ligne du Nicaragua, New-York, le 16 juin 1854.

« *A M. J. W. Fabens, agent consulaire des États-Unis à Grey-Town.*

« M. le capitaine Hollins, commandant de la corvette *Cyane*, part lundi. Vous verrez par ses instructions, que je transcris en marge, qu'il faut espérer que cette attitude ne s'emploiera pas à montrer la moindre pitié pour la ville et la population.

« Si ces misérables sont sévèrement châtiés, nous pourrons prendre possession de la ville, la réédifier pour être le centre de nos affaires, y placer des fonctionnaires à nous, transférer la juridiction, et *vous savez le reste.*

« Il est de la dernière nécessité que la population apprenne à nous craindre. Le châtiment lui servira de leçon. Ensuite vous pourrez vous entendre avec lui pour l'organisation d'un nouveau gouvernement et des fonctionnaires dont il doit se composer. A présent tout dépend de vous et de Hollins. Celui-ci est sûr; il comprend parfaitement l'outrage qui a été commis; il n'hésitera point à en tirer satisfaction.

« J'espère savoir de vous que tout a été bien exécuté.

« Je suis, etc., « J. WHITE. »

saison des pluies débuta la nuit suivante par des cataractes tropicales qui durèrent dix-sept jours consécutifs. Soixante personnes durent rester entassées, pendant ce laps de temps, dans une pauvre cabane de chaume mesurant 30 mètres carrés, le seul édifice qui eût été oublié par les incendiaires. D'autres s'étaient enfuis dans des îles inhabitées, au fond des grands bois, au milieu des tigres et des serpens, moins à craindre pour eux que la vengeance *yankee*. Ce ne fut que longtemps après que cette population dispersée, éprouvée par tant de souffrances, put se bâtir de nouveaux abris auprès des décombres des anciens. L'incendie avait été si intense qu'aujourd'hui encore les débris forment des masses coagulées où les étoffes, les porcelaines, les cristaux et les objets de fer ou de cuivre semblent tordus et vitrifiés par la même fusion, et que, dans l'imagination des victimes, il est devenu non-seulement un lugubre souvenir toujours vivant, mais encore une menace perpétuelle pour l'avenir.

Que faisait le pavillon mosquite en présence de ces terribles représailles de 1848? Il subissait le sort commun, se laissait fouler aux pieds, et n'a formulé depuis aucune protestation. Il y avait cependant des intérêts anglais considérables engagés dans la catastrophe, et le *jack* britannique n'a pas l'habitude de dédaigner le chapitre des réparations pécuniaires; mais il s'agissait des États-Unis et non de la Grèce. Toutes les réclamations des citoyens anglais, appuyés sur les chiffres d'une enquête officielle, ont été repoussées; un ministre de la reine a même eu le courage de déclarer en plein parlement que c'était là un fait de guerre qui ne pouvait donner lieu à aucun règlement d'indemnités, et il n'y a pas longtemps qu'une puissante maison de Liverpool s'est encore écroulée par suite des pertes qu'elle avait subies dans cet inqualifiable guet-apens.

Grey-Town ne s'est jamais relevé de ce désastre. Le paiement de l'indemnité qui lui était due, et que l'enquête officielle avait déterminée, aurait eu ce double résultat de réparer le dommage matériel et de dégager la responsabilité morale du gouvernement de l'Union; le principe même de la dette n'en a pas moins été repoussé par le congrès de Washington, et la France, qui seule avait pris l'initiative d'une honorable réclamation, n'a pas cru devoir insister après ce premier échec. La continuation du transit aurait pu, à la longue, cicatriser encore ces blessures saignantes; mais un an ne s'était pas écoulé que Walker, devenu maître du Nicaragua, mettait la main sur les *steam-boats* de la compagnie américaine pour s'en faire de l'argent, et, ne trouvant personne pour les acheter assez cher, les lançait dans les hasards de ses opérations militaires. La plupart de ces vapeurs se sont perdus dans la guerre nationale. On

en rencontre les charpentes informes dans le San-Juan, supportant quelquefois un îlot de verdure. J'ai failli périr en 1859 sur le dernier d'entre eux, la *Vierge*, surpris au milieu du lac par une explosion de chaudière. Toutes les tentatives faites depuis pour réorganiser le transit n'ont pu aboutir (1). San-Juan-del-Norte est resté ainsi sans communications régulières avec l'intérieur, comme le Nicaragua restait sans commerce, sans revenus publics et sans production. Ses habitans ont encore obtenu du crédit pour remplir leurs magasins; mais depuis quatre ans ils attendent en vain des consommateurs, du numéraire, et le riche fret de retour des produits indigènes. Le mouvement du port s'en est ressenti. A peine un trois-mâts génois, espagnol ou américain, vient-il de loin en loin le visiter. Je n'y ai vu qu'un bâtiment de 150 tonneaux, l'*Annetina*, qui, depuis 1842, apporte chaque année à Grey-Town un chargement de vins, de liqueurs, de conserves et d'étoffes anglaises, et s'en retourne frété de cuirs secs, d'écailles de tortue et de bois de Brésil, à défaut de surons d'indigo. Quant au pavillon français, il serait complétement inconnu dans ces parages, y compris les côtes néo-grenadines, quoique nous ayons une station des Antilles à trois cents lieues de là, si une maison de Bordeaux, mieux inspirée que ses rivales, — MM. Jules Hue et Cᵉ, — n'expédiait chaque année à Aspinwall quatre navires chargés de produits du midi très appréciés sur ces marchés lointains, et ne prouvait ainsi tout ce que notre commerce gagnerait à des relations suivies avec l'Amérique centrale.

Telle est l'histoire d'hier de ce coin de terre si merveilleusement doté par la nature et si profondément troublé par les passions humaines. Pourquoi faut-il que l'histoire d'aujourd'hui soit encore un déni de justice et le renversement de tout ce qu'on espérait de la mission de sir William Ouseley? Je ne sais quel génie fatal préside aux conseils des gouvernemens; mais les solutions les plus simples, les plus évidentes, les plus loyales, sont toujours celles qui ont le moins de chances d'être adoptées par la diplomatie. J'ai raconté comment la convention de Cuba, près de Grenade, n'avait toléré l'occupation provisoire de San-Juan-del-Norte que sous la réserve de la question de droit, qui devait être vidée le plus tôt possible. Cette question n'était douteuse pour personne, pas même pour les ministres anglais. C'était bien au Nicaragua qu'appartenait traditionnellement cette porte du fleuve sur l'Atlantique, et du jour où l'on voudrait rentrer dans le

(1) J'ai rapporté moi-même de mon second voyage un traité de transit qui donnait encore à la France ce fructueux privilége jusqu'à l'ouverture du canal interocéanique; mais il ne s'est pas rencontré un seul financier, une seule institution de crédit qui comprît l'importance exceptionnelle de cette opération, et la déchéance est arrivée au bout de six mois, faute d'un cautionnement de 200,000 francs.

droit, on ne pouvait que la restituer au Nicaragua; mais l'Angleterre avait alors des illusions sur l'Amérique centrale: elle n'était pas impatiente d'abandonner ce qu'elle tenait, et elle semblait laisser au temps, ce grand complice des violences impunies, le soin de légitimer son illégitime agression. Peut-être aussi voulait-elle se réserver un point d'appui pour combattre les tendances envahissantes des Américains dans le bassin des Antilles et pour maintenir, au besoin par la force, la neutralité des passages. Quoi qu'il en soit, le vœu de la convention provisoire de Cuba est resté sans effet. Le pavillon mosquite, écartelé du *jack* anglais, flotte encore à Grey-Town. Ce n'est que dans ces derniers temps que, fatiguée de ses luttes avec les États-Unis pour un protectorat sans avantages et sans honneur, l'Angleterre a paru vouloir revenir en arrière, et la nomination de sir William Gore Ouseley comme ministre plénipotentiaire chargé de terminer enfin cet irritant débat a été regardée par l'opinion comme l'annonce officielle de l'esprit nouveau de sa politique dans l'Amérique centrale.

J'ai cru alors, comme tout le monde, que l'acte principal de cette mission devait être un traité de restitution pure et simple de la ville et du territoire de Grey-Town au Nicaragua, sous la réserve d'une déclaration de franchise du port et d'une indemnité plutôt de convenance que d'obligation pour le roi mosquite. J'espérais même que, se plaçant à un point de vue plus élevé encore, la Grande-Bretagne renoncerait à cette ridicule création du royaume mosquite, qui lui a valu tant de sarcasmes de la part des écrivains américains (1), et ferait disparaître de ses cartes la délimitation de fantaisie dans laquelle sont englobées les plus riches provinces nicaraguiennes. Sur ce terrain logique et libéral, toutes les difficultés s'aplanissaient sans qu'il en coûtât rien à sa puissance réelle. Une double satisfaction était donnée aux susceptibilités des États-Unis et aux revendications du Nicaragua. Dix ans de récriminations, de malentendus et de sourdes hostilités se trouvaient effacés d'un trait de plume. Le traité Clayton-Bulwer, dont les Américains ne voulaient plus, à cause même du protectorat mosquite, reprenait du même coup son autorité et sa force (2), et l'Angleterre pouvait avec d'autant plus de raison en réclamer le loyal accomplissement, qu'elle avait commencé par payer d'exemple en sacrifiant deux siècles de prétentions. C'était

(1) Voyez notamment les ouvrages de M. Squier, le promoteur du chemin de fer du Honduras.

(2) L'article 1er du traité porte que les états contractans « renoncent à prendre ou à exercer aucun pouvoir sur les états du Nicaragua, Costa-Rica, la côte des Mosquites, et sur aucune partie de l'Amérique centrale. » Or c'est l'interprétation de cet article qui a jusqu'ici divisé les deux peuples.

en un mot une solution digne de notre temps et de la grandeur britannique, honorable pour le négociateur chargé de la signer, féconde en sympathies et en influence morale pour le gouvernement de la reine Victoria, satisfaisante pour tout le monde, même pour sa majesté George-Frédéric, le pauvre Indien de Bluefield, car le général Martinez avait manifesté sa ferme intention de lui garantir une large indemnité, — de 25 à 30,000 francs de rentes, — en échange d'un titre sans pouvoir et d'un état sans revenu.

Cependant cette solution n'a pas été adoptée. Pourquoi? C'est le secret d'une politique où les intérêts individuels jouent presque toujours un rôle considérable. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en arrivant au Nicaragua, où il était attendu comme un libérateur, sir William Ouseley a trouvé une pétition revêtue de soixante signatures des habitans de Grey-Town, demandant que la ville ne fût pas rendue à sa nationalité territoriale, mais fût déclarée ville libre, et que cette démarche lui a servi de prétexte ou d'occasion pour prendre une attitude qui renverse toutes les espérances hispano-américaines. Est-ce à dire qu'une pareille pétition, émanée d'étrangers, fût un titre concluant contre le Nicaragua? Pour en apprécier la valeur, il faut savoir que l'autorité politique à Grey-Town, exercée nominalement au nom du roi mosquite, réside de fait dans un consul anglais irresponsable, dont le pouvoir s'étend jusqu'à la possession du sol, qu'il loue ou qu'il vend à son gré sans aucun contrôle. J'ignore si cet état de choses est légal, mais il a créé des intérêts qui tendent à se perpétuer. La domination mosquite a d'ailleurs, de tout temps, couvert de son manteau de faciles distributions de terrains qui ne seraient peut-être pas reconnues par une législation régulière. Tout récemment encore, au mois de décembre 1859, le commandant d'un navire de sa majesté britannique s'est fait attribuer, moyennant *vingt livres sterling*, la propriété de huit lieues carrées à l'embouchure du Rio-Monkey, entre San-Juan-del-Norte et Bluefield. Il est tout naturel dès lors que l'élément anglais de ces parages, encouragé dans cette voie par son consul, réclame le maintien d'une situation dont il profite, et comme d'un autre côté les Américains de Grey-Town n'aspirent qu'à fonder leur propre souveraineté sur les ruines de toutes les autres, ils n'ont pas manqué de s'associer à une manifestation qui servait leurs projets. Telle est l'explication de ces soixante signatures obtenues sur cent vingt-cinq chefs de famille.

Sir William Ouseley cependant les a prises au sérieux, sans doute parce que ses instructions étaient formelles, et toute sa conduite au Nicaragua porte l'empreinte d'un parti-pris qu'on ne saurait trop regretter. Il a d'abord présenté au gouvernement du général Martinez

un traité de commerce et de protection calqué sur le traité Cass-Irizarri, c'est-à-dire sur un détestable modèle. Puis, lorsque cette première convention a été amenée à ce point qu'il ne lui manquait plus que la ratification de la reine Victoria, le ministre a fait entendre au président que cette ratification ne serait pas signée, et que par conséquent la protection de l'Angleterre ferait défaut au Nicaragua tant que celui-ci n'aurait pas signé un second traité, dont l'article principal était la reconnaissance de Grey-Town comme ville libre. Ainsi il ne s'agissait plus de restitution au légitime souverain, mais d'une renonciation de ce même souverain à des droits incontestables qu'il avait toujours réservés, même sous la pression de la force. Et on lui demandait cette renonciation, non en faveur d'un allié qui l'aurait défendu contre ses ennemis, mais au profit de ces ennemis eux-mêmes, au profit de ces aventuriers de New-York et de Mobile, contre lesquels il invoquait précisément la protection de l'Angleterre! Il était évident que Grey-Town devenu ville libre, Grey-Town, où l'élément américain dominait déjà les élections et disposait de l'autorité municipale, serait avant un mois un dédoublement de Colon et l'un des quartiers-généraux du flibustérisme, et que, bien loin d'avoir garanti la sécurité du Nicaragua, on aurait ainsi livré sa frontière et son unique issue aux envahisseurs.

Que pouvait répondre le général Martinez à de semblables propositions? C'est une justice à rendre à ces petits gouvernemens espagnols que, dans l'impossibilité où ils sont de lutter à armes égales, ils possèdent du moins au plus haut degré la dignité de la résistance passive. Pour le général Martinez surtout, dont le patriotisme est la grande vertu, cette résistance était un devoir de citoyen et de soldat, et il l'a rempli jusqu'au bout. Sa position pourtant était délicate et pleine de périls, car l'Angleterre d'un côté, les États-Unis de l'autre, pesaient sur ses déterminations de tout le poids de leurs navires de guerre, en permanence dans les deux mers. On lui reprochait surtout comme une folie, presque comme une trahison, la confiance qu'il avait placée un moment dans le patronage de la France, et la vanité de cette confiance étant bien constatée, il ne lui restait plus qu'à subir la loi des circonstances en échange d'une protection plus efficace. Cependant le général savait mieux que personne que du jour où Grey-Town échapperait à la fois à la souveraineté mosquite et à celle du Nicaragua, il tomberait entre les mains des États-Unis, et que du même coup le fleuve et le lac ne s'appartiendraient plus. Mieux valait alors conserver le *statu quo*, qui du moins fermait le passage aux flibustiers et maintenait la paix intérieure. Cette logique brutale des faits a servi de guide à sa politique, et tous les efforts de sir William Ouseley ont échoué devant la patriotique obs-

tination d'un honnête homme, se refusant à livrer l'entrée de son pays aux ennemis acharnés qu'il avait toujours combattus.

Ne serait-ce pas le moment pour le cabinet de Londres de reconnaître enfin qu'il a fait fausse route, qu'il se prépare gratuitement un échec moral au lieu d'un triomphe? Quel intérêt peut avoir pour l'Angleterre l'existence à l'embouchure du San-Juan d'une ville indépendante peuplée en majorité d'Américains, hostile par conséquent à son influence, et faisant cause commune avec Aspinwall, Mobile et la Nouvelle-Orléans? Comment ne voit-on pas que la solution proposée aurait précisément pour effet immédiat de détruire cet équilibre et cette neutralité du canal futur dont le traité Clayton-Bulwer a proclamé le principe? Les Américains, eux, ne s'y trompent pas. Leur enthousiasme pour sir William Ouseley est à la hauteur du service qu'ils en attendent. Le nouveau ministre des États-Unis à Managua, M. Dmitry, aide de tout son pouvoir au succès de son collègue, même en remettant sur le tapis la question des 30 millions (1), si souvent réclamés par son prédécesseur, le général Mirabeau Lamar. N'y a-t-il pas dans cette seule unanimité de tendances et d'action un indice accusateur contre le système suivi? Est-il rationnel que deux diplomaties et deux nationalités s'entendent si bien dans une question où leurs intérêts sont diamétralement opposés? Nous livrons ces réflexions au cabinet anglais. Il y a dix-huit mois que le traité de commerce et de protection reste à l'état de lettre morte faute de la ratification royale; il y a quinze mois que le général Martinez se réfugie dans l'abstention et l'inertie pour échapper à l'alternative du ministre britannique. C'est une situation sans issue, indigne d'une grande nation et des qualités personnelles de sir William Ouseley, mais qui donne la mesure de l'étrange façon dont les affaires américaines sont comprises en Europe, aussi bien, hélas! par la France que par l'Angleterre; peut-être aussi justifie-t-elle à plus d'un égard la tentative sur laquelle je voudrais recueillir ici quelques souvenirs.

FÉLIX BELLY.

(1) C'est le chiffre de l'incroyable indemnité réclamée par les États-Unis aux deux républiques de Costa-Rica et de Nicaragua pour les dommages causés aux citoyens américains établis dans le pays par l'invasion des flibustiers américains et la guerre qui en a été la conséquence.

DE

L'ALIMENTATION PUBLIQUE

LA VIGNE

II.

LES VIGNOBLES DE FRANCE. — LA FABRICATION ET LE COMMERCE DES VINS.

I. *Manuel du Vigneron et Ampélographie,* par M. le comte Odart. — II. *Traité des Cépages,* par M. Bouchardat. — III. *Le Livre du Vigneron,* par M. Monny de Mornay. — IV. *Histoire de la Vigne*, par M. Lavalle, de Dijon. — V. *Ampélographie française,* par M. V. Rendu. — VI. *Travail des Vins,* par M. Maumenée. — VII. *Chimie appliquée à l'œnologie,* par M. Ladrey. — VIII. *Culture de la Vigne et Vinification,* par le Dr J. Guyot.

I.

Si le raisin de treille, à titre d'aliment agréable et salubre (1), mérite tous les soins ingénieux et délicats que lui prodigue la petite culture, le raisin de vignoble, destiné à la préparation du vin et répondant à des besoins plus généraux encore, détermine aussi un ensemble de travaux plus considérable. Que de questions ne soulève pas la viticulture observée sous ce nouvel aspect! Il y a d'abord le choix des climats, la lutte à soutenir contre diverses influences naturelles; il faut ensuite classer les cépages appropriés à la vinification, comme on l'a fait pour les cépages de treille; puis viennent les conditions mêmes de l'industrie vinicole, les agens qu'elle emploie, les travaux de la vendange, la préparation des vins, enfin le

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin.

mouvement commercial dont elle entretient l'activité. C'est en France que nous limiterons nos recherches sur cet ensemble d'opérations, et de la sorte il sera plus aisé d'en tirer des conclusions précises. Ici encore quelques données historiques devront précéder le tableau des faits actuels, mais il suffira d'indiquer celles qui se rattachent étroitement à notre sujet.

Les conditions dans lesquelles s'est faite l'acclimatation de la vigne en France sont généralement peu connues. On fait remonter aux Phocéens les premiers essais de viticulture dans les Gaules. C'est en 600 avant Jésus-Christ, quand ils vinrent fonder la ville de Massilia sur les bords de la Méditerranée, que les Phocéens auraient apporté dans leur nouvelle patrie quelques plants de vigne et propagé autour d'eux les pratiques viticoles des contrées qu'ils avaient parcourues. Comment ensuite la vigne s'est-elle étendue sur notre territoire? Comment surtout se sont produites ces variétés nombreuses si heureusement appropriées à nos sols et à nos climats? La science peut suppléer au silence de l'histoire sur cette question. Puisque toutes les vignes dérivent d'une seule espèce sauvage, spontanément propagée en divers lieux, dans les haies, les terres incultes, le long des forêts, il est bien évident que c'est par la voie des semis et du bouturage, par les procédés de la taille et des cultures, qu'on a pu profiter des résultats d'une expérience séculaire, obtenir et propager, suivant les circonstances locales, les variétés les mieux applicables à la production des vins dans chaque canton. La première période de la viticulture dans notre pays a été marquée par des tâtonnemens et des difficultés que font connaître quelques documens d'histoire locale. C'est par des armes assez étranges qu'on luttait contre certaines influences nées du climat. L'habitude des imprécations publiques et des malédictions contre les insectes et les animaux nuisibles régnait dans toute la France. L'auteur d'un bel ouvrage sur l'histoire et la statistique de la vigne et des grands vins de la Côte-d'Or, M. Lavalle, cite plusieurs exemples de ces imprécations puisés dans les archives de Dijon. Jusqu'aux XVIIe et XVIIIe siècles, cette coutume s'est maintenue; elle caractérise en quelque sorte l'enfance de la viticulture, l'époque où la science n'était pas venue encore révéler les moyens vraiment efficaces de combattre certains fléaux. Plus tard, de célèbres entomologistes, Latreille, Audouin, M. Duméril, devaient étudier quelles étaient, à l'état de larve, de chrysalide et de papillon, les habitudes de la pyrale de la vigne. Un vigneron de La Romanèche (Saône-et-Loire), bon observateur lui-même, Raclet, trouva le secret d'arrêter les ravages de la pyrale, à l'aide d'un simple échaudage à l'eau bouillante qui élève superficiellement la température au point de faire périr

l'insecte sans atteindre au-dessous de l'écorce du cep les organes essentiels de la vitalité de la plante (1).

Je suis loin de prétendre qu'avec le secours de la science on puisse jamais arriver à détruire entièrement une seule des innombrables espèces végétales ou animales localement nuisibles de ces êtres si petits, doués d'une organisation d'autant plus résistante et de facultés de conservation ou de propagation d'autant plus grandes qu'ils sont plus exposés à l'action directe de tous les agens extérieurs, et qu'ils accomplissent un rôle utile en réalité pour limiter le développement parfois exagéré des autres êtres vivans. La présence d'ailleurs et l'action incessante de ces êtres destructeurs partout où les substances organisées vivent, meurent, fermentent et se transforment, sont indispensables au balancement des forces et à l'entretien des harmonies de la nature. Contre des êtres animés si petits, si nombreux, si actifs, l'homme ne peut agir lui-même que très imparfaitement (2); mais enfin les résultats obtenus permettent de compter sur de nouveaux progrès. Avec notre siècle a commencé, pour la culture de la vigne comme pour tant d'autres branches de l'activité industrielle, une période de prospérité croissante où la science s'est donné pour rôle de seconder le travail de l'homme.

Parmi les services spécialement dus à la science, il faut placer les recherches qui ont pour objet la classification des cépages les mieux appropriés à la vinification dans nos principaux crus, et qui doivent être maintenus et propagés à l'aide des boutures et du provignage. Dans chacun de nos principaux centres viticoles, les cépages plus ou moins nombreux peuvent être groupés en deux grandes classes. La première comprend les vignes dont les sarmens déliés, les feuilles étroites, les grappes petites, demandent une culture assidue sur des coteaux bien exposés au soleil, et qui sont destinées à produire en quantités restreintes les vins les plus délicats. Dans la seconde classe se rangent les variétés dont la végétation luxuriante se déploie dans les plaines et présente de fortes tiges, de larges feuilles et des grappes volumineuses. Ces variétés produisent une quantité considérable de vin, dont la valeur totale dépasse souvent, à égale su-

(1) C'est encore ainsi, comme nous l'avons dit ailleurs, qu'on est parvenu à limiter les immenses ravages de l'oïdium. (Voyez la *Revue* du 1er septembre 1856.)

(2) Il en est autrement des animaux plus grands, soit qu'ils disparaissent spontanément de la surface de notre planète, où ne se rencontrent plus les conditions primitives de leur existence, soit que, toujours en butte aux attaques de l'homme, ils soient forcés de lui céder peu à peu le terrain. C'est ainsi que le nombre des animaux féroces diminue toujours à mesure que s'accroît la population humaine, que dans des espaces circonscrits par les mers ils ont même entièrement disparu, comme les loups de la Grande-Bretagne.

perficie, la valeur des récoltes obtenues des fins cépages, qui seuls peuvent donner les grands vins de France (1).

Dans la première classe et au premier rang des meilleurs cépages propres à nos grands vignobles de la région centrale, on doit placer sans hésitation la tribu des *pineaux* (2). Ce nom provient, dit-on, de la forme conique des grappes, qui ressemblent ainsi à des *pommes de pin*. Les quatre variétés principales de cette tribu produisent non-seulement les vins les plus estimés de la Bourgogne, de la Champagne et des localités environnantes, mais encore les bons vins de la Hongrie et de plusieurs contrées de l'Allemagne. On les rencontre sous différentes dénominations dans les départemens d'Indre-et-Loire, du Loiret, de Saône-et-Loire, dans la Franconie et même le banat de Temeswar.

Le *pineau noir*, type fertile de cette tribu, donne de petites grappes irrégulières qui mûrissent en septembre, et dont les grains, d'un violet noir velouté, sont serrés, arrondis, juteux et très sucrés. C'est le raisin qui constitue la base principale des riches cuvées de Chambertin, du Clos-Vougeot, de Coulange, de Volnay et de plusieurs autres crus renommés (3). Ni l'abbé Rozier, ni Chaptal, pas plus que leur devancier le botaniste marseillais Ridel, n'ont décrit le *pineau noir*, du moins avec les caractères distinctifs qui lui appartiennent dans les vignobles les plus renommés de la Bourgogne.

Sous le nom de *pineau gris*, un cépage non moins estimé que le

(1) On pourrait encore classer les nombreuses variétés de la vigne cultivée en plein air suivant l'époque moyenne de l'année où les fruits arrivent à maturité complète. Cette classification relative à nos différentes contrées viticoles aurait même une grande utilité pour l'assortiment des cépages qui doivent concourir à former le bouquet des vins estimés; elle permettrait de faciliter, en les régularisant, les opérations de la vendange et de la vinification. M. le comte Odart a donné, dans son *Ampélographie*, le premier exemple d'un classement des cépages suivant six époques de dix en dix jours de la maturité de leurs fruits, relativement au climat de la Touraine. Les premières notions positives ainsi obtenues seront sans doute étendues aux climats de Paris, de Montpellier et de l'Algérie, grâce au nouvel établissement des collections de vignes dans ces localités. On y peut remarquer que les meilleures variétés de nos vignobles du centre, de l'est et de l'ouest mûrissent pendant les deuxième et troisième époques, tandis que les raisins plus tardifs des quatrième, cinquième et sixième époques ne conviennent guère qu'à nos contrées plus méridionales.

(2) Plusieurs ampélographes ont adopté une orthographe différente du même nom, qu'ils écrivent *pinot*.

(3) En différentes contrées, le *pineau noir* a reçu des synonymes qu'il ne faudrait pas confondre avec des variétés distinctes. On le désigne ordinairement sous les dénominations suivantes : *noirien*, dans la Côte-d'Or; *franc pineau*, dans l'Yonne; *auvernat*, dans le Haut-Rhin, le Loir-et-Cher et l'Orléanais; c'est le *plant noble* d'Indre-et-Loire, le *seau noir* du Jura et de l'Ain, le *schwartz kewner* de l'Alsace, le *noir de Franconie* et le *noir de versith* de la collection de Bude, le *czerna okrugla ranka* de Hongrie et de Smyrne. On l'a parfois, et bien à tort, confondu avec le *tokai*.

précédent fournit le raisin qui entre, en proportions moindres à la vérité, dans la confection du vin des grands crus de la Bourgogne et de la Hongrie. Les vins fameux de Sillery et de Verzenay lui doivent, dit-on, leur doux arome et l'ensemble de leurs précieuses qualités. Sans doute cette excellente variété de raisin a dû contribuer à la légitime renommée de ces deux vins; mais aujourd'hui elle se trouve, par une circonstance bizarre, exclue des cuvées de Sillery. En effet, les récoltes de ce cru de premier ordre étant vendues aux fabricans de vins mousseux, qui examinent attentivement les paniers de raisins au moment où ils sont transvasés, ces fabricans, trompés par les apparences, éliminaient au triage les grappes roses, qu'ils considéraient comme appartenant au noirien ou franc pineau incomplétement mûr, et dépréciaient l'ensemble de la récolte en raison des proportions de ce raisin qu'ils avaient observées. De là est venue, suivant le docteur Guyot, la suppression de cette variété dans les vignobles de Sillery. Les grappes du pineau gris mûrissent en septembre; elles sont courtes et serrées, particulièrement sur les jeunes ceps, et portent des grains arrondis, ovoïdes vers le pédoncule, de couleur gris rose légèrement violacé, contenant un jus sucré de saveur exquise. Cette variété précieuse est assez productive; elle compte en divers lieux de nombreuses dénominations synonymes (1).

La variété analogue au pineau gris que l'on nomme *pineau cendré* complète souvent les cuvées des vins fins de Bourgogne, de Hongrie et d'Allemagne; ses fruits mûrissent en septembre: réunis en petites grappes très courtes, ils présentent des grains serrés, petits, d'une nuance rose pâle, recouverts d'un abondant duvet gris cendré; le jus, très sucré, est d'une délicieuse saveur (2).

Le *pineau blanc*, que caractérise son fruit légèrement doré, tacheté de brun, en grains peu serrés, arrondis, sur des grappes allongées peu volumineuses, est assez productif; il donne un jus doux et sucré qui produit dans les années favorables les vins blancs distingués de la Bourgogne, notamment ceux de Pouilly et de Montrachet (3). De deux autres pineaux, l'un, appelé *chauché gris*, ne donne de bons fruits que dans un sol sec et léger, l'autre, appelé *salles gris*,

(1) On l'appelle aussi bien *burot* que *pinot gris* en Bourgogne, *petit-gris* et *fromentot* en Champagne, *auxois*, *auxerras*, *gris de Dornot* dans la Moselle, *âffumé*, *enfumé* en Lorraine, *cordelier gris* dans l'Allier, *griset*, *muscadet*, *malvoisie*, *auvergnat gris* dans le Loiret et l'Indre-et-Loire, *fauvé* dans le Jura, *malvoisien* dans le Doubs, *grauer klœvner* et *ruhlander* en Allemagne.

(2) On le connaît sous les noms de *sarfeger* en Hongrie et de *grauer tokayer* en Allemagne.

(3) On le nomme dans la Côte-d'Or tantôt *noirien blanc*, tantôt *chardenai* ou *chaudenai*; il est connu dans Saône-et-Loire sous le nom de *yonne*.

ou plutôt *gris de salles*, a le fâcheux privilége d'attirer beaucoup les guêpes. Ce raisin est également estimé dans la Meuse et la Moselle, il constitue la base des crus renommés de Thiaucourt et de Dornot; en Alsace, on s'en sert pour préparer le *vin de paille*, et en soumettant à la cuve le fruit sans attendre que la pellicule fût déprimée, M. le comte Odart a pu en obtenir un excellent vin d'entremets.

Les variétés choisies des pineaux sont admirablement appropriées à la viticulture de nos coteaux; elles donnent des vins légers, suaves et salubres, assez alcooliques cependant pour assurer une longue conservation. Dans le midi, ces plants mûrissent trop vite et donnent en tout cas des vins bien différens de ceux de la Bourgogne : le vin de Constance, près du Cap, par exemple, est fabriqué, assure-t-on, avec le jus des raisins récoltés sur des plants de pineaux venus de la Côte-d'Or. Ce vin, comme chacun sait, est doux, aromatique, liquoreux, mais on ne saurait le boire à longs traits comme nos vins plus coulans de Bourgogne, de Bordeaux et de la Champagne.

Après avoir décrit les caractères et les qualités remarquables des meilleurs cépages composant la tribu qui règne sans rivale dans nos vignobles du centre les mieux situés, il est à propos de parler d'une tout autre tribu introduite dans les cultures des mêmes contrées, parfois favorable aux intérêts du viticulteur, mais souvent en butte aux malédictions des connaisseurs, en ce qu'elle laisse presque toujours planer le doute sur la qualité des vins garantis exempts de tout mélange avec des produits de cépages inférieurs. Il est bon d'en dire un mot, ne fût-ce que pour montrer ce qu'il peut y avoir de vrai, de faux ou d'exagéré dans l'opinion qu'on s'est formée sur ce plant.

Un édit du conseil de la république de Messine en 1338, plusieurs ordonnances des ducs de Bourgogne, une notamment qui date de 1395, et depuis lors les édits des parlemens de Dijon, de Besançon et de Metz ont proscrit l'usage d'un plant de vigne nommé *gamay* (1), cépage qui a été traité de *déloyal* et même d'*infâme* par le duc Philippe le Hardi, surnommé *le prince des bons vins*. Une telle proscription était sage alors que l'on ne connaissait que le *gros* ou *rond gamay*, si rarement cultivé en Bourgogne que le comte Odart n'a pu le rencontrer qu'à Paris; mais, comme le fait remarquer ce savant œnologue, on a depuis obtenu, par la voie des semis, des *gamays* qui ne méritent plus de tels anathèmes. Voici les caractères de la tribu si sévèrement proscrite. Le *gros gamay* ou *gamay*

(1) Dont le nom est dérivé du bourg appelé Gamay, en Bourgogne, où d'abord il fut cultivé.

rond, végétant avec vigueur dans les sols fertiles, offre dans sa jeunesse de longs et très gros sarmens. Ses feuilles à limbes épais sont larges, lisses, luisantes et de couleur vert jaunâtre à leur face supérieure, cotonneuses en dessous, peu découpées, supportées par un robuste pétiole de nuance sensiblement violette; ses grappes nombreuses et grosses portent des grains violet noir, oblongs, remplis d'un jus aqueux, produisant un vin dur, plat, peu agréable, surtout lorsqu'une maladie à laquelle il est sujet, la *brouissure*, rend les fruits rougeâtres et acides. Sa seule qualité est de produire d'énormes récoltes, principalement dans une terre riche; il s'épuise en peu d'années, en raison même de sa production surabondante, et peut compromettre la conservation comme la qualité des vins avec lesquels on l'a mélangé.

Plusieurs variétés de *gamay* bien préférables à celle que nous venons de décrire s'en distinguent par des sarmens moins gros, des feuilles moins larges, plus vertes en dessus, moins cotonneuses en dessous, des grappes moins volumineuses portant des grains plus petits et plus sucrés. On peut citer parmi elles un ancien cépage, le *petit gamay* (1), qui garnit presque exclusivement, au nord de Lyon, les vignobles d'où l'on tire les bons vins d'*ordinaire*, dits de Beaujolais. Le gamay le plus recherché des viticulteurs depuis cinquante ans est connu sous les noms de *Nicolas du Beaujolais* et de *lyonnaise du Jonchay*. Le *gamay de Malain*, du nom d'un bourg de la Bourgogne, analogue au précédent, paraît avoir remplacé dans la Côte-d'Or le gros et détestable gamay. Toutefois la réputation du nouveau cépage tient surtout à la grande abondance de ses produits, car les vignobles parmi lesquels il a été introduit ne sont pas rangés au nombre de ceux qui soutiennent le mieux l'antique renommée des excellens vins de la Bourgogne.

L'un des plus estimés parmi les nouveaux gamays, propagé par M. de Meaux, riche propriétaire de Montbrison, constitue sous divers noms (2) le cépage de ce genre le plus cultivé dans les départemens de la Moselle, de la Meurthe et du Doubs. Ce cépage porte des feuilles régulières, planes, d'un vert foncé à la partie supérieure, non cotonneuses dessous; il fleurit de bonne heure; sa grappe est garnie de grains ovoïdes moins pressés que ceux du gros gamay; ils mûrissent bien plus tôt et plus régulièrement. Le vin qu'il produit s'éclaircit aisément, son goût est assez agréable quand la vendange n'a point été égrappée, mais il est peu alcoolique et dénué d'arome prononcé. Au reste, les meilleurs cépages de la tribu des

(1) Ou *gamay noir* du Beaujolais, — *gamay de Laclère*, Yonne, — *lyonnaise commune*, Allier.

(2) *Gamay de Liverdun éricé noir* et *grosse race*.

gamays ne présentent d'autre avantage, il faut en convenir, que d'assurer d'abondans produits aux viticulteurs; mais les acheteurs ont grandement raison de se défier de ces beaux résultats, car il est rare que l'extrême abondance de la vendange ne soit point obtenue aux dépens de la qualité du vin.

Arrivons aux cépages renommés qui sont particulièrement appropriés au climat de la France méridionale. Dans sa dernière session, tenue à Bordeaux du 19 au 24 septembre 1859, le congrès pomologique n'admit, parmi les cépages particulièrement appropriés à la production des meilleurs vins de la contrée, que trois variétés principales bien distinctes, outre quelques sous-variétés moins dignes d'intérêt sous ce rapport.

Le *carmenet* ou *carbenet* (1), cépage assez productif, porte des grappes de moyenne grosseur, aux grains petits, ovoïdes, serrés, d'un violet noir vers la maturité, qui arrive en septembre ou dans les premiers jours d'octobre; le jus est sucré, doué d'un parfum particulier. Les fleurs ne sont pas sujettes à la coulure, les fruits se forment aisément et ne pourrissent presque jamais. Cette variété a la réputation de produire les vins les plus estimés des environs de Bordeaux (2).

Le congrès proposa de conserver le nom de *sauvignon*, adopté dans la Gironde, la Garonne et les Charentes pour un cépage estimé dont les produits entrent dans les cuvées des vins de Graves, de Château-Carbonnieux et de Sauterne. Les grappes en sont petites, cylindroïdes, courtes; elles portent des grains arrondis, serrés, de moyenne grosseur, dont la nuance jaune verdâtre est relevée par des ponctuations brunes. Cette variété assez productive mûrit en septembre ou octobre. Le cépage *semillon blanc*, très productif, est destiné aux mêmes usages que le précédent; ses grappes sont un peu plus volumineuses; les grains, arrondis, de grosseur moyenne, peu serrés, mûrissent en septembre ou octobre; la nuance en est alors d'un jaune doré. Une sous-variété, nommée *sauvignon jaune*, ne diffère du *sauvignon de la Gironde* que par le goût agréable qui lui est tout particulier. Un cépage de premier ordre pour la fabrication des vins de Bordeaux de deuxième classe est désigné sous le nom de *merlot* (son synonyme supprimé était *vitraille*). C'est une variété

(1) Les synonymes sont : *veronas* à Saumur, *breton* dans les départemens d'Indre-et-Loire, *véron* dans la Nièvre et les Deux-Sèvres, *carmenet du Médoc* et *vuidure de Graves* dans la Gironde, *bouchet* dans les vignobles renommés de Saint-Émilion.

(2) D'après M. Bouchereau, la même tribu comprend le *carbenet* ou *carmenet-sauvignon* du Médoc, *vuidure-sauvignon* de Graves, *bouchet-sauvignon* de Saint-Émilion; l'adjectif *sauvignon* vient de ce que les sarmens et les feuilles de ces variétés ressemblent aux parties correspondantes du *sauvignon blanc*.

très productive, qui mûrit en septembre et donne des grains arrondis d'un beau noir duveteux. On peut encore comprendre dans la série des bons cépages de la Gironde le *verdot* (ou *petit verdot*), qui donne des vins de premier choix, et le *malbeck*, le plus productif de tous, et qui, suivant les observations de M. Bouchardat, aurait mieux résisté que les autres aux attaques de l'oïdium.

Deux cépages remarquables, originaires du midi de la France, et cultivés avec succès, particulièrement dans les départemens de Vaucluse, de l'Hérault et du Gard, ont été désignés par le congrès pomologique tenu à Lyon en 1859 sous la dénomination de *terrets*. Le *terret noir* du Gard est le même que la variété nommée *piquepouille* dans le Var, Vaucluse et les Bouches-du-Rhône; il est très productif; ses grappes, assez volumineuses, mûrissent en septembre. Les grains, ovoïdes, de moyenne grosseur, de couleur violet noir, un peu serrés les uns contre les autres, donnent en abondance un jus doux et parfumé. Les produits de la vendange du *terret* entrent dans la composition des vins distingués de La Nerthe (Vaucluse), et fournissent dans l'Hérault un bon vin de table.

Le *terret bourré* du Gard, de même origine que le précédent, correspond à la variété appelée *piquepouille grise* ou *rose* dans les Pyrénées et la Haute-Garonne. C'est un cépage productif dans les conditions favorables de culture; les fruits mûrissent en septembre ou octobre; ils se présentent en grappes assez grosses, *ailées*, à grains serrés, de grosseur moyenne, dont la coloration, grisâtre d'abord, passe au rouge obscur ou clair vers l'époque de la maturité. Ce raisin est ferme, sucré, doué d'un arome agréable; il entre dans la confection de la blanquette de Limoux. Le vin qu'il produit dans l'Hérault est en général destiné à la fabrication de l'alcool. Cette fabrication, très développée, pourra sans doute, à l'aide de soins particuliers de culture et de vinification, être avantageusement remplacée par la production des vins de table lorsque les nouvelles relations commerciales qui se préparent ouvriront de plus larges débouchés aux vins de France et viendront en aide à cette transformation très désirable.

Un cépage en renom, qui fournit le célèbre vin de Tokai, est connu maintenant sous le nom de *furmint*. Originaire de la Hongrie, il avait reçu pour synonymes les noms de *szigethys szoello*, *zapfner* et *moster traube*. C'est un plant assez productif, dont les raisins mûrissent en octobre; ils se présentent sous la forme de grappes de moyenne grosseur, cylindroïdes, allongées, dont les grains, de volume inégal, sont arrondis, peu serrés; la couleur est d'un blanc jaunâtre ou ambré; les grains contiennent un suc doux de saveur peu prononcée. Le même cépage, cultivé dans les contrées méridio-

nales de la France, sous des expositions convenables, produirait un vin comparable à l'excellent tokai de Hongrie. Déjà de remarquables succès en ce genre ont été obtenus par un de nos savans viticulteurs, M. Cazalis-Allut, correspondant de la Société d'agriculture, qui obtint dans les concours régionaux de hautes récompenses pour son vin connu sous la dénomination de *tokai-princesse*.

Au nombre de nos principaux cépages, il faut encore comprendre les *grenaches* blanc et noir du Roussillon, le *mataro* noir, le *carignane* noir, tous quatre d'origine espagnole; le *malvoisie* blanc jaunâtre, le *muscat* rond et doré de *Rivesaltes*, la *roussane*, qui, avec la variété *marsanne* et le petit *chiraz*, compose les excellentes cuvées de l'Ermitage; le *vionnier* roux, qui concourt à la préparation des vins blancs de Condrieu et rouges de Côte-Rôtie; le *poulsard* noir, dont on obtient dans le Jura seulement de bons vins rouges, blancs et mousseux; le petit *riesling* jaune verdâtre, qui entre dans les meilleures cuvées du Johannisberg; enfin la *folle blanche*, de nuance blanc verdâtre tachée de roux, consacrée presque exclusivement à la fabrication des vins qui produisent les célèbres eaux-de-vie de Cognac dans les Charentes et l'eau-de-vie d'Armagnac dans le Gers.

Toute l'histoire de l'établissement des cépages le mieux appropriés aux divers sols, expositions et climats de la France semble être à recommencer dans nos possessions de l'Algérie : les nombreuses tentatives faites par nos industrieux colons depuis la conquête n'ont en effet, pendant de longues années, abouti qu'à de tristes déceptions. Dans le plus grand nombre des plantations de vigne, le raisin sans doute pouvait facilement mûrir, et cependant la plupart des vins obtenus, rouges ou blancs, étaient en général troubles, dénués presque toujours de la finesse de bouquet qui distinguent nos grands crus de France : tantôt ils restaient longtemps trop sucrés, tantôt l'alcool s'y développait en trop forte proportion, et il n'était pas rare d'en rencontrer qui, loin de s'améliorer en vieillissant, acquéraient une odeur sensiblement putride. De temps à autre toutefois, de meilleurs résultats ranimaient les espérances des colons viticulteurs, et depuis quelques années plusieurs vins de l'Algérie se sont présentés avec avantage sur nos places de commerce. C'est que dans cette contrée, comme dans tout pays où se plaît la vigne, le choix des meilleurs plants à introduire ne peut se faire convenablement, si l'on n'a vérifié, pour chacun de ceux dont on essaie la culture sous des conditions variées de sol et d'exposition, les qualités des vins que l'on en doit obtenir. Plusieurs années se passent donc nécessairement avant que l'on ait obtenu un résultat positif; encore arrive-t-il que les vicissitudes des saisons, les négligences accidentelles dans les soins de la culture, de la vendange et de la

vinification viennent jeter de l'incertitude sur les conclusions à tirer de l'expérience. Bornons-nous à dire, relativement au choix des cépages à introduire en Algérie, que les variétés estimées en Bourgogne, notamment les francs-pineaux ou pineaux noirs, blancs et dorés, et quelques plants tirés de l'Espagne, du Portugal ou du Cap de Bonne-Espérance ont produit aux environs d'Alger et de Médéah, dans les crus d'Aïn-Chellala et d'Ermaly, des vins d'une limpidité parfaite, d'une nuance vineuse irréprochable et d'un bouquet assez suave pour être classés (dans les concours des sociétés d'agriculture et d'horticulture en 1860) au rang des bons vins de table par l'un de nos plus habiles et consciencieux dégustateurs, M. Castéra. Le moyen de réaliser dans un temps peu éloigné l'amélioration générale des vins en Algérie consistera tout d'abord à entreprendre et à mener de front plusieurs expériences comparatives, à cultiver par exemple dans chaque contrée viticole les variétés de vigne qui donnent les meilleurs vins des crus renommés en Bourgogne, en Champagne, à Bordeaux et dans nos départemens du midi. Il conviendrait d'y joindre des plants des principaux cépages d'Espagne et du Portugal, et surtout de pratiquer ces essais de culture, relativement à chacune des variétés, sur une superficie assez large pour obtenir de la vendange une quantité telle de raisin qu'il fût possible d'en former une cuvée à part, sur laquelle on concentrerait les précautions essentielles dans les procédés de fermentation appropriés aux circonstances locales (1).

II.

La culture de la vigne, au point de vue de la fabrication des vins, réunit depuis les temps les plus reculés une partie des avantages remarquables qu'offre de notre temps l'alliance de l'industrie manufacturière avec l'agriculture (2). Avant toutefois de songer à cette

(1) Dans le grand concours national d'agriculture qui vient de se terminer par la distribution des récompenses, les vins d'Algérie présentés par un habile viticulteur, M. Dumas, de Médéah, ont obtenu la grande médaille d'or : on a surtout remarqué ses imitations de madère, de muscat frontignan, même un vin rouge de table rappelant certains produits ordinaires de la Bourgogne, remarquable par sa complète diaphanéité, signe certain d'une facile conservation.

(2) M. Jules Guyot, dans un récent ouvrage intitulé *Culture de la vigne et vinification*, en cite de curieux et positifs exemples, puisés dans ses observations directes et sa pratique personnelle. Voici comment il établit les bases du rendement comparatif à superficie égale de la ferme et du vignoble en Champagne :

Vingt-quatre hectares de terrains défrichés mis en culture de ferme donnent, après douze années d'avances de capitaux et de temps, un produit brut annuel de 5,600 francs (soit 233 francs par hectare), recueilli sur huit parcelles de trois hectares chacune, em-

exploitation si productive, il faut se préoccuper d'un emplacement favorable. Dans nos régions tempérées, la première condition pour obtenir les bons vins de table est de planter la vigne sur des coteaux convenablement insolés, offrant des pentes douces de 8 à 32 degrés (1), où la maturation, moins facile que sous le soleil du midi, puisse s'accomplir. Si la vigne produit alors des raisins moins sucrés que sous une latitude plus chaude, ses fruits plus délicats donneront des vins plus légers, plus agréables, assez alcooliques cependant pour s'éclaircir et se conserver longtemps. Un très ancien proverbe en patois rimé de la Bourgogne démontre que cette utile pratique était dès longtemps en usage parmi les vignerons de ces contrées :

Piante tai vaigne dans le coteau,
Seume ton bié entre tarau,
Po sur tu ne t'en trouverai pas mau (2).

D'après M. Élie de Beaumont, la chaîne des monts de la Côte-d'Or, dirigée de l'est à l'ouest, est limitée par une série de collines en pentes presque régulières entre Sautenay et Dijon, et présente les coteaux où ont été établis les vignobles des grands crus bour-

blavées successivement en froment, avoine, seigle (jachère), orge et prairies artificielles maintenues trois années.

La même superficie plantée en fins cépages (pineaux noirs) donne, au bout de huit années de temps et d'avances, un produit brut annuel, calculé sur une moyenne de douze ans, qui s'élève à 36,000 francs (*), c'est-à-dire à 1,500 francs par hectare, ou six fois et demie environ plus élevé que le produit de l'hectare de ferme dans la même localité. Dans les terres de la Champagne où l'on cultive les gros cépages ou gamays, la vendange vaut encore trois fois plus à égale superficie que la récolte brute de la ferme. Ces résultats, considérés au point de vue des intérêts de la population, offrent encore de plus remarquables différences. En effet, la valeur moyenne de la main-d'œuvre pour la culture et la récolte d'un hectare de ferme atteint à peine 25 francs, tandis que le salaire des ouvriers pour un hectare de vigne en Champagne varie, suivant les crus, de 125 à 400 francs. La culture des vignobles peut donc entretenir une population ouvrière de cinq à seize fois plus nombreuse que la culture des champs.

(1) Ce n'est pas qu'on ne puisse au-delà de telles pentes établir des vignobles productifs tels que ceux que l'on rencontre sur des terrains escarpés où, comme dans les vignobles de Condrieux et de l'Ermitage, non loin des rives du Rhône, il a fallu rendre la culture praticable au moyen de terrasses étagées, mode de culture que l'on retrouve sur une partie des coteaux qui produisent le vin blanc si renommé de Saint-Perray.

(2) « Plante ta vigne sur le coteau, sème ton blé entre fossés, pour sûr tu ne t'en trouveras pas mal. » Semer le blé entre fossés, dans un terrain plan et fertile, ordinairement argileux, tel était alors le mode de culture, dit en billons, remplacé depuis avec de grands avantages par les cultures en terrains unis et assainis à l'aide des méthodes plus récentes et plus efficaces encore du drainage perfectionné.

(*) En tenant compte des *maladies* de la vigne et des intempéries des saisons, on a constaté une récolte moyenne de quinze pièces de vin, contenant chacune deux hectolitres, dont le prix moyen a dépassé 50 francs l'hectolitre.

guignons. Aucun d'eux ne s'étend jusqu'à la plaine, ils sont en général exposés ainsi au sud-est avec quelques différences d'inclinaisons (1). En général, ni le sommet des monts, ni les revers des coteaux n'offrent de crus renommés, pas plus que les plaines qui s'étendent au loin depuis le pied des montagnes; celles-ci, sous un climat assez doux, ont l'avantage de se prêter à la culture des volumineux cépages, très productifs, qui donnent en abondance des vins à bas prix et cependant salubres, pourvu que la fermentation et la clarification aient été dirigées avec des précautions spéciales. En tout cas, on doit éviter ou faire disparaître autant que possible les marais et les grands arbres aux abords des vignobles. Les plus mauvaises expositions enfin se rencontrent sur les pentes en regard du nord, du nord-ouest, de l'ouest et du sud-ouest.

Presque tous les terrains calcaires, granitiques, schisteux, sableux, plus ou moins ferrugineux et magnésiens, conviennent à la vigne; la composition spéciale de ces différens sols exerce sans doute, ainsi que les températures variées de nos climats et de nos diverses expositions, une notable influence sur la qualité des fruits et des vins. Il en résulte des aromes et bouquets différens; mais ces variations elles-mêmes sont en somme favorables aux débouchés des vins de France, car elles augmentent les chances de satisfaire aux goûts non moins divers des consommateurs et de défier la concurrence des vins étrangers. Dans tous les cas, les travaux préparatoires destinés à l'exploitation ultérieure, comme à l'assainissement des terres pendant la longue existence du vignoble, doivent être exécutés avant la plantation du cépage. En creusant des chemins larges, on assurera l'aérage et l'égouttage du sol ainsi que la facilité des transports et la possibilité d'établir des drains aboutissant à des fossés latéraux, si des sous-sols argileux retenaient les eaux et rendaient plus imminentes et plus graves les altérations qui résultent de la coulure et des gelées (2). On ne saurait ajourner après la plantation des

(1) Toutefois le cru des Marcs-d'Or près Dijon est presque complétement situé au nord.

(2) Les anciens connaissaient bien l'utilité de l'égouttage du sol planté en vignes comme moyen d'éviter, dans certaines localités, les effets d'une humidité surabondante : ils avaient ordinairement recours dans ces circonstances à l'usage des fossés empierrés; quant au drainage à l'aide de tubes en poterie placés bout à bout suivant une pente légère ou parallèlement à la superficie des terrains inclinés, est-il applicable aux vignobles? Bien des doutes dans ces derniers temps avaient été émis à cet égard : on craignait que la pénétration des racines dans les joints des tubes n'occasionnât promptement des obstructions, que l'établissement des drains ne fût trop dispendieux dans les terrains irréguliers des vignobles. M. le comte Duchâtel a démontré le premier que ces craintes étaient sans fondement ou tout au moins exagérées : il a drainé en 1852-53 près de 2 hectares de ses vignes du Médoc en creusant les fossés à $1^{m},20$ de profondeur et employant 800 mètres de tubes par hectare. Les effets favorables se sont produits presque aussitôt, et dès l'année suivante le drainage fut étendu, dans son domaine, à

vignes aucun des travaux de terrassement qui dérangeraient alors les progrès continus de la végétation des racines, car les vignes ne donnent leurs meilleurs produits que sur les ceps âgés de sept ou huit ans pourvu que l'on évite les provignages multipliés et que l'on entretienne la végétation sans exciter un développement trop fort par l'excès des fumures.

Sur ce dernier point, plusieurs questions d'un haut intérêt, longtemps controversées, peuvent être aujourd'hui résolues dans le sens des traditions anciennes, mais sous la condition d'éliminer, conformément aux nouvelles données scientifiques, ce que de pareilles croyances offraient de trop absolu. Les vignes, disait-on, ne doivent jamais être fumées, ou du moins elles ne doivent recevoir d'autre engrais que les marcs de raisin, les feuilles et débris des pampres ébourgeonnés, les terres végétales superficielles entraînées tous les ans vers le bas des coteaux par les eaux pluviales, et que chaque année on doit remonter sur les parties dénudées du coteau. Ces pratiques sont en effet excellentes, et ne doivent pas cesser d'être observées soigneusement; mais comment ne pas craindre qu'à la longue elles ne conduisent à l'épuisement du sol, puisque les élémens assimilables, notamment les sels alcalins, les phosphates, les combinaisons azotées, sont extraits de la terre par les racines, s'accumulent en partie dans le suc des fruits, et sont en définitive exportés sous la forme de vins? Voici ce que peut répondre une théorie reposant sur des faits bien constatés. Sur les coteaux fertiles où prospèrent les fins cépages, en Champagne, où un hectare porte 10,000 pieds de vigne, en Bourgogne, où l'hectare compte jusqu'à 20,000 pieds, par conséquent où chaque cep, convenablement espacé, prend une portion de sol égale parfois à un mètre carré de surface sur un mètre de profondeur (1), la végétation puise dans la terre où pénètrent les

70 hectares de vignes. Les lignes des tubes furent établies à 8 et 15 mètres d'écartement : dès lors disparurent tous les signes extérieurs et les inconvéniens d'une humidité surabondante. Cet exemple fut bientôt suivi par M. de Bryas, de 1853 à 1855, dans sa belle propriété du Taillon. Une troisième application heureuse a été faite ensuite par M. Persac de Saumur (Maine-et-Loire), qui a fait coïncider les travaux préparatoires de la plantation du vignoble avec l'établissement du drainage.

(1) Les plants doivent toujours être disposés en lignes, de façon à recevoir plus directement l'air et surtout la lumière indispensables à l'accomplissement des phénomènes de la vie dans toutes les parties vertes des plantes. Dans un grand nombre de terrains peu fertiles, où la culture des fourrages et des céréales serait impossible, les plants délicats de la vigne peuvent encore donner des résultats avantageux; mais alors l'espace entre les ceps doit être agrandi, afin que les racines puissent librement s'étendre et trouver dans un plus grand volume de terre une nourriture suffisante. Nous citerons à ce propos un exemple des plus remarquables, donné dans des conditions très difficiles par un habile viticulteur, M. Cazalis-Allut, de l'Hérault, qui vient d'obtenir la prime d'honneur au dernier concours régional. Sur son exploitation viticole de 160 hectares,

racines et radicelles d'une seule souche les composés salins, ou minéraux et organiques, qui se répartissent entre les tissus; ceux-ci n'en retiennent que la moindre part, encore la plus faible portion seulement passe-t-elle dans le jus : ce n'est donc que cette dernière portion qui se trouve exportée hors du domaine avec le vin livré au commerce. Cette minime quantité se trouve largement compensée par les produits de la désagrégation des fragmens de roches et de matières terreuses que l'action incessante des radicelles a fait dissoudre, en même temps que les organes foliacés absorbaient les combinaisons de carbone et d'azote répandues dans l'air, et les engageaient dans les formations organiques de la plante. Ce sont les phénomènes de cet ordre qui fertilisent par degrés les terres en culture, en augmentant d'année en année les proportions des substances terreuses rendues assimilables et des composés organiques empruntés à l'atmosphère, sous la condition, bien entendu, que la plus grande partie des résidus de la récolte restera sur le terrain (1).

Toutefois, il faut le reconnaître, un tel enrichissement de la superficie ne peut s'obtenir qu'aux dépens du fonds, et, dans tous les cas, quelque peu épuisante que soit une culture, l'entretien indéfini de la fécondité du sol exige impérieusement que l'on rende par des engrais appropriés ce que les produits vendables des récoltes ont enlevé. Il faut encore qu'on ait le soin de rendre à la terre tous les résidus de la taille, de l'ébourgeonnage, de la pression des vendanges, et jusqu'aux premières lies des vins soutirés. Même dans ces conditions favorables, la déperdition du sol n'en serait pas moins

le sol calcaire et ferrugineux contient peu de terre végétale; les pierres dures sont tellement nombreuses qu'on ne peut faire de défoncement. Il a fallu se borner à remuer la couche pierreuse avec la charrue pour atteindre le peu de terre qu'elle recouvre. Des trous de 25 centimètres ont reçu les *crossettes* enracinées mises en rangées parallèles distantes de 3 mètres, les pieds de vigne étant eux-mêmes plantés à $1^{m},10$ d'intervalle les uns des autres. Les façons tous les ans se sont bornées, en guise de labours et de binages usuels, à déplacer les pierres tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre. La culture ainsi dirigée donna en moyenne (au bout de six ans) 50 hectolitres de vin par hectare, valant 500 fr. et laissant un bénéfice net de 300 fr. Les vins du domaine d'Aresquiès n'étaient applicables autrefois qu'à la fabrication de l'alcool : ils ont été améliorés de telle façon par le choix des cépages et les soins de vinification qu'ils entrent aujourd'hui directement dans la consommation. Lorsque des plants de bonnes variétés sont trop vieux, on les renouvelle par le recepage; s'ils sont de qualité inférieure, M. Cazalis les rajeunit par la greffe : il y a réussi même sur des souches âgées de plus d'un siècle.

(1) On supposait autrefois (et cette opinion subsiste chez quelques viticulteurs) que toujours et pour tous les terrains les fumures étaient nuisibles dans les vignobles. La célèbre ordonnance de Philippe le Hardi prouve qu'en 1395 la prohibition absolue des fumures et l'exclusion des plants de gamay semblaient les seuls moyens de rendre aux vignobles de la Bourgogne leur antique renommée et à ses vins leur vertu bienfaisante.

réelle, si l'on ne s'appliquait à réparer tous les ans les pertes qu'il éprouve. On atteindra sans peine un tel but en proportionnant les doses d'engrais aux quantités de vins obtenues, à la végétation des vignes et à la nature du sol. Il ne faut pas oublier surtout que les terres crayeuses ou calcaires hâtent la décomposition des engrais organiques et sont peu abondantes en substances salines, tandis que les sols argileux offrent des conditions précisément contraires.

Si parfois on emploie d'abondantes et actives fumures qui répandent au loin l'excès de leurs émanations ammoniacales et sulfurées, comme cela se remarque dans les vignobles d'Argenteuil, aux environs de Paris (1), ce n'est pas, tant s'en faut, que l'on espère améliorer ainsi le vin : c'est uniquement en vue d'accroître la production des gros plants, au point d'obtenir de cinq à dix fois plus de vin que n'en donneraient les fins cépages sur les crus renommés. C'est aussi parce que, dans ces localités, ni la température moyenne du climat, ni l'exposition, ne permettraient d'y produire des vins fins (2), tandis que, d'un autre côté, la proximité de la capitale facilite les débouchés des vins communs. D'ailleurs les petits vins ainsi obtenus présentent encore l'avantage de rehausser par leur acidité la saveur un peu fade des gros vins du midi, avec lesquels on les coupe à dessein.

Ce ne sont pas seulement les fumures trop abondantes qui pourraient, en développant outre mesure la production du raisin dans les bons vignobles, rendre le jus plus aqueux, amoindrir l'arome du fruit, et altérer par suite le bouquet du vin : on aurait à redouter de semblables effets de la part des plants trop jeunes ou trop souvent renouvelés par le provignage (3). Il faut craindre enfin tout ce qui peut porter vers les organes de la fructification une séve trop abondante, trop aqueuse (4). Le bon entretien des vignes sans provigna-

(1) Ces engrais infects résultent de l'accumulation des boues de la ville de Paris qui séjournent durant deux années en tas considérables aux abords des champs de vignes sur le territoire de la commune d'Argenteuil. Ce n'est qu'après les plus rapides dégagemens des vapeurs nauséabondes si désagréables aux propriétaires voisins que l'on peut répandre l'engrais sans avoir à craindre une action trop vive, qui serait nuisible à la végétation. Les fumiers de ferme conviennent bien mieux dans les terres à vigne de la Champagne. Dans la plupart des vignobles, les engrais à décomposition lente tels que les débris des tissus de laine ou de soie, les râpures de corne, les os en poudre, sont préférables encore. On y ajoute avec profit les cendres des foyers, qui fournissent des sels alcalins utiles à la plante.

(2) Nous devons dire cependant que, par des cultures expérimentales sur un des coteaux d'Argenteuil bien exposés, M. J. Guyot, après avoir substitué au gamay des plants fins de pineaux, a pu obtenir des vins comparables à ceux de plusieurs de nos crus renommés.

(3) Dans la Côte-d'Or, on entretient les cépages en se bornant à provigner en proportion des pertes qu'éprouvent les ceps par vétusté ou par suite des intempéries des saisons.

(4) Le grand vin du Clos-Vougeot par exemple se prépare exclusivement avec des raisins de très vieux ceps.

ges exagérés, le renouvellement par le recepage des ceps, les soins donnés à la taille, qui prépare la formation du bois d'une année à l'autre pour les sarmens à fruit, enfin l'ébourgeonnage, qui enlève toutes les pousses inutiles, permettent de limiter au strict nécessaire la végétation que la séve ascendante doit entretenir, et proportionnent ainsi la production des feuilles, rameaux, fleurs et fruits à la quantité de nourriture que le sol peut fournir, sans qu'il soit besoin d'engrais actifs en trop fortes doses.

M. Lavalle cite de nombreux proverbes qui ont cours parmi les vignerons de la Côte-d'Or sur l'époque à choisir pour la taille de la vigne, sur l'émondage, etc. Ces préceptes sont toujours vrais; cependant on ne les doit appliquer qu'en tenant compte des circonstances locales. C'est ainsi que l'effeuillage, généralement utile pour hâter les progrès de la maturation au moment où le raisin commence à *tourner*, a bien plus d'importance dans les terrains plus ou moins argileux et humides que dans les sols sableux ou arides. Pour ces derniers, et surtout aux expositions chaudes, il convient de laisser sur les sarmens assez de feuilles pour abriter les fruits contre les ardeurs du soleil; cette précaution est utile surtout dans les vignes à fruits rouges du Médoc. Non loin de là, les vignes à raisin blanc, les *graves* et les *sauternes*, peuvent au contraire profiter d'une forte insolation, car les fruits en deviennent plus sucrés et le vin plus alcoolique et d'une conservation plus longue, bien qu'il ne soit jamais pourvu des fortes proportions de tanin qui assurent la conservation du vin rouge.

Lorsqu'une vigne est *usée*, que le produit s'est considérablement amoindri, on ne peut replanter un cépage dans le même terrain qu'après une fumure, des labours et des cultures successives en céréales, prairies ou sainfoin durant plusieurs années. Ces replantations exigent parfois des approvisionnemens de boutures que l'on peut aisément se procurer en suivant la méthode économique recommandée par M. J. Guyot : elle consiste à mettre en réserve sur son domaine ou à se procurer, en les achetant dans de bons vignobles, des sarmens de fins cépages qui chaque année, de décembre à mars, tombent sous la serpette à l'époque de la taille des vignes. Ces sarmens, enfouis en couches de 12 centimètres d'épaisseur environ dans des fosses plus ou moins longues et de 40 ou 50 centimètres de profondeur, puis recouverts de terre légèrement foulée, s'y conservent à l'abri des intempéries des saisons, et se trouvent favorablement disposés pour la plantation des vignobles ou des pépinières (1). On a donc tout le temps de préparer le sol et d'effec-

(1) L'humidité acquise sous terre assouplit l'écorce et facilite les développemens ulté-

tuer la plantation depuis les premiers jours d'avril jusqu'à la fin de mai et même au-delà. M. Guyot a établi suivant ce procédé des pépinières contenant plus de deux millions de boutures qui ont produit des plants d'une rare beauté. C'est évidemment un des meilleurs moyens de suppléer au provignage et de réaliser à peu de frais l'extension des meilleurs cépages soit en France, soit dans notre grande colonie algérienne, soit même en Corse (1).

Pour rendre le plus profitable possible l'extension de la vigne dans toutes nos régions qui offrent des circonstances naturelles favorables, il est certaines garanties inconnues aux époques anciennes de la viticulture, mais qui lui sont offertes de nos jours. Contre les fléaux accidentels, rien ne semble préférable au système des assurances : on a ainsi la certitude d'éviter à jamais la ruine de quelques cultivateurs sans imposer de notables sacrifices à l'ensemble des vignerons assurés. Il était plus difficile de se garantir des désastres périodiques, tels que les gelées printanières ou automnales, les pluies trop persistantes, etc. Contre ces causes générales, les assurances sont impuissantes, car le taux en serait trop élevé. Heureusement des procédés nouveaux, garantis déjà par de suffisantes épreuves, peuvent préserver les vignobles à fins cépages des terribles chances dont ils sont tous les ans menacés : ce sont des abris analogues à ceux qui assurent constamment les treilles et contre-espaliers de Thomery et de Fontainebleau contre les intempéries des saisons. De minces planchettes sont en Alsace inclinées au-dessus des ceps de vigne. Des abris moins dispendieux ont été construits mécaniquement et employés avec succès par M. J. Guyot sur de grandes surfaces de vignes. Ce sont d'étroites bandes de paillassons qui se déroulent comme de légères toitures au-dessus des cordons de vignes. Ce genre d'abri exige, il est vrai, que les ceps alignés soient palissés sur des fils de fer ou de longues lattes transversales; mais il faut remarquer que ce mode de palissage, conseillé par André Michaux

rieurs des racines sur les parties souterraines, de même sans doute que l'écorçage de cette portion des boutures, conseillé récemment et pratiqué avec succès.

(1) Par suite d'une fâcheuse négligence dans le choix des cépages, la culture des vignobles et la fabrication du vin, la Corse ne fournit en général que des vins peu estimés, ne se conservant pas mieux que les produits similaires de l'Algérie, de la Toscane et de plusieurs régions de l'Italie. Quelques vignobles cependant, entretenus dans des conditions meilleures, restent comme les indices de ce que la France pourrait obtenir de cette île, remarquable déjà par tant d'autres productions, ses fruits, ses bois, ses marbres, ses houilles, ses mines de fer, etc. Au premier rang des vins de la Corse, et comme le meilleur de tous, on cite le vin de *Tallano,* d'un vignoble auprès de Sartène. Plusieurs autres crus se font remarquer aux environs de Bastia, d'Ajaccio, de Calvi et de Corte. Le commerce tire encore de cette île quelques bons vins analogues au madère et aux vins de liqueur, notamment le *malaga* et le *muscat du Cap-Corse.*

et plusieurs viticulteurs distingués, est lui-même des plus favorables à la végétation de la vigne, aux nombreuses façons qu'on lui donne et à la maturation du raisin.

A l'époque sans doute prochaine où l'on aura généralement adopté les moyens économiques de garantir les vignobles contre des chances multiples de ruine, on pourra facilement admettre le calcul suivant: 1 hectare coûtant en moyenne 4,750 francs pour frais de culture, le capital déboursé, en portant l'acquisition à 1,000 fr., sera d'environ 6,000 fr. à la fin de la septième année (déduction faite des récoltes obtenues dans les trois précédentes années); il laissera un revenu net, moyen de 1,000 francs, ou de 17 pour 100 du capital. Le bénéfice serait double si la culture exclusive en fins cépages produisait des vins d'une valeur commerciale de 50 francs l'hectolitre, car 80 hectolitres à l'hectare, représentant 4,000 francs, auraient coûté la huitième année, intérêts et frais de culture et d'abris spéciaux, 2,000 fr., laissant un bénéfice net de 2,000 francs. Dans les localités favorablement situées, la valeur de nos vins dépassera généralement ce taux, à dater surtout du moment où le traité de commerce avec l'Angleterre exercera son heureuse influence.

III.

Après le choix du cépage, les soins de la culture, viennent les préoccupations qui touchent à l'avenir des récoltes, et une première question se présente. On s'est demandé si le climat de la France n'avait pas subi de graves variations, si l'époque de la vendange n'avait pas changé depuis quelques siècles et ne devait pas changer encore. On a pu répondre à cette question par des renseignemens précis tirés des archives de nos communes. A partir de l'année 1336, on voit les vendanges pratiquées à des époques variables, mais qui correspondent néanmoins assez généralement aux époques actuelles. Il n'y a guère d'exception que pour une seule contrée viticole. On a remarqué un retard assez notable depuis plus de cinquante ans dans les époques de la vendange du territoire de Dijon. Or ce retard coïncide avec le temps néfaste où l'on a successivement arraché les fins cépages de *pineaux* pour les remplacer par les plants grossiers de *gamay*, dont les raisins, plus volumineux, mais moins sucrés, mûrissent six ou huit jours plus tard. On ne remarque de semblables différences que dans les vignobles de plusieurs communes où cette fâcheuse pratique s'est introduite. Il reste établi en définitive que, sauf dans quelques cultures soumises à des conditions exceptionnellement défavorables, les époques de maturité sont demeurées les mêmes qu'autrefois.

On n'était pas libre au reste anciennement de choisir l'époque de la récolte : des ordonnances et des règlemens, rigoureusement exécutés, déterminaient en chaque lieu le jour où devait s'ouvrir pour tous le ban des vendanges. Ce n'est que depuis 1832, dans la commune de Dijon, et un peu plus tard sur d'autres territoires, que la suppression du ban des vendanges a laissé chacun maître de choisir à son gré le moment où la cueille doit être faite (1). On reconnaît à certains signes la maturité du raisin, et, ainsi que l'ont conseillé M. Morelot et M. de Verguette-Lamothe, il faut saisir ce moment pour faire la vendange, sans s'inquiéter s'il reste dans le vignoble çà et là quelques grappes incomplétement mûres. Durant les années où la maturité se fait trop attendre, les premières gelées déterminent la chute des feuilles. Dès ce moment les fruits ne peuvent que subir des altérations sur le cep; il faut se hâter de les cueillir. La même obligation se présente lorsque des altérations semblables commencent à se manifester par l'effet de pluies automnales trop prolongées.

L'époque des vendanges est attendue avec impatience par les populations. C'est comme un jour de fête qui se lève pour la contrée. Les travailleurs des environs y trouvent une occupation relativement lucrative. Il faut faire en sorte de se procurer un assez grand nombre de vendangeurs pour effectuer en un jour la récolte d'une cuvée. C'est une condition nécessaire pour la régularité des fermentations, qui doivent se succéder et non être interverties; encore doit-on parfois éviter les rosées du matin pour les raisins à vins rouges, profiter au contraire de ce moment de la journée pour récolter les raisins destinés à la confection des vins mousseux ou des différens vins blancs, car alors le jus, plus facile à extraire, se clarifiera plus facilement aussi. La récolte se fait en quelque sorte méthodiquement. Les ouvriers, rangés en ligne, coupent chaque grappe, évitant d'égrener le raisin, ou recueillant dans le panier placé sous le sarment les grains qu'un excès de maturité fait tomber spontanément. Cette précaution a souvent une réelle importance, elle évite une déperdition notable. Des ouvriers spéciaux échangent contre des paniers vides les paniers pleins qu'ils vont vider dans de grandes hottes posées de distance en distance; celles-ci sont portées au fur et à mesure qu'elles sont remplies dans des cuves ovales dites *balonges*, que des voitures font circuler sans cesse de la vigne au pressoir.

(1) Le ban des vendanges est également supprimé dans les crus du Médoc, où l'on observe de si bonnes pratiques de viticulture et d'œnologie; mais cette fixation de l'époque des vendanges par l'autorité, sur l'avis de vignerons experts, existe encore dans beaucoup de communes de France, dans la Champagne notamment. Choisie souvent à temps utile pour le raisin noir, elle est parfois trop hâtive pour les raisins blancs, qu'un certain excès de maturité améliore.

Les précautions varient suivant la qualité des vins qu'on veut obtenir. Quand on récolte les raisins noirs destinés à la fabrication du vin blanc mousseux de la Champagne, on s'applique surtout à préserver le raisin de tout écrasage avant l'arrivée au pressoir, car on courrait le risque de faire dissoudre dans le jus, par la plus légère fermentation, les matières colorantes renfermées dans le tissu sous la pellicule du fruit. Le jus dès lors, plus ou moins coloré, ne pourrait donner ces vins blancs que l'on cherche à obtenir d'un premier foulage.

Reste à produire la fermentation, et cela en temps utile. Le seul moyen d'éviter que la fermentation commence trop tôt (c'est-à-dire avant que tous les raisins soient réunis dans chaque cuve) consiste à conserver les fruits intacts pendant la vendange et le transport. On fait usage de paniers larges, peu profonds, à anses élevées (1), afin que les grappes ne puissent y être accumulées en grande masse. A l'aide de ces précautions, les négocians-manufacturiers en Champagne, qui achètent les récoltes sur pied et surveillent attentivement les vendanges, peuvent faire transporter dans leurs ateliers (dits *vendangeoirs* ou *pressoirs*) les produits en raisin noir récoltés à plusieurs lieues (10 ou 30 kilomètres), et obtenir encore des vins d'une nuance blanche irréprochable (2), sous la condition toutefois que des soins particuliers seront donnés aux opérations d'égrappage, d'écrasage des grains, de pressurage, et au traitement des jus. Nous ne saurions toutefois faire bien comprendre le but et les résultats de ces opérations successives sans exposer succinctement d'abord les phénomènes qui se manifestent spontanément durant les fermentations spéciales du jus, soit qu'on le maintienne en contact avec les rafles et les pellicules du fruit lorsqu'il s'agit de fabriquer des vins rouges, — soit qu'on le sépare au contraire de ces enveloppes et grappes égrenées lorsqu'on veut préparer des vins blancs mousseux.

Le principe général des différentes fermentations qui s'emparent de tous les corps organisés du règne animal ou végétal au moment où la vie s'éteint en eux réside dans l'activité que le contact de l'oxygène contenu dans l'air atmosphérique imprime aux fermens inertes

(1) Les paniers de cette sorte préférés en Champagne ont environ 45 centimètres de diamètre et 11 centimètres de profondeur; l'anse de ces paniers s'élève de 33 centimètres au-dessus des bords.

(2) Ce n'est pas une blancheur semblable à celle des vins que l'on prépare exclusivement avec des raisins blancs : on sait que le meilleur vin blanc mousseux de Champagne, fabriqué avec des *pineaux* noirs, offre toujours une très faible teinte fauve; mais ces vins doivent être exempts de coloration rouge ou rose, sous peine d'être classés parmi les vins mousseux rosés, qui souvent ont une valeur moindre et trouvent de moins faciles débouchés.

jusque-là. Ces fermens, organisés eux-mêmes, accomplissent une fonction providentielle en faisant éprouver à tous les corps ou produits complexes de l'organisme des transformations diverses, qui finalement les réduisent en vapeurs, gaz et résidus minéraux désagrégés, déblayant ainsi chaque jour le terrain pour des formations nouvelles, obéissant, dans de continuelles alternatives de développement des germes, de destruction apparente et d'assimilation nouvelle, aux lois primordiales qui maintiennent les grandes harmonies de la nature, et renouvellent les êtres vivans à la surface du globe.

En dirigeant et surtout en arrêtant à point plusieurs transmutations spontanées de ce genre, on peut en tirer parti dans la préparation d'un assez grand nombre de nos substances alimentaires. C'est par exemple en transformant les sucres du raisin, de l'orge germée, des pommes, que nous savons fabriquer les différens vins, la bière, les cidres, plusieurs autres boissons alcooliques et gazeuses, l'eau-de-vie et l'alcool; c'est en dépassant un peu, souvent à dessein, le terme normal de cette fermentation particulière et en faisant intervenir l'oxygène de l'air, que nous produisons à volonté des condimens acides, tels que le vinaigre. On voit que la connaissance des fermens et de leur mode d'action nous intéresse à divers titres. Les premières observations expérimentales sur cette partie de la physiologie contemporaine sont dues à Cagniard-Latour, ingénieux physicien, récemment enlevé à la science. En examinant sous le microscope la levûre de bière qui se dépose pendant la fermentation active du moût d'orge, Cagniard-Latour reconnut que cette matière pâteuse, grisâtre, se compose de granules minimes, se reproduisant par de plus petits bourgeons arrondis, adhérens en chapelets ramifiés. Chaque granule est un très petit végétal complet. Plusieurs notions positives nouvelles ont confirmé ces premières données en les complétant. Cherchant moi-même à vérifier par l'analyse chimique si les lois générales que j'avais découvertes relativement à la composition des plantes et de leurs organes s'y pouvaient appliquer, je suis parvenu à reconnaître en effet que, comme tous ces organismes jeunes, et dans des proportions analogues, la levûre de bière contient de la cellulose formant ses enveloppes globuliformes, et que toute la cavité est remplie de substances azotées, grasses, amylacées, minérales (phosphates, soufre et silice). De là l'explication de ce fait, jusqu'alors incompris : la multiplication des globules coïncidant avec l'accroissement d'activité de la levûre dans le moût d'orge, — la diminution coïncidant aussi avec une perte totale de vitalité de cette substance dans les solutions aqueuses de sucre pur. L'explication est des plus simples : dans le moût d'orge, la levûre, tout en réagissant sur la matière sucrée (glucose), trouve ce qui est indis-

pensable à sa propre alimentation, notamment les composés minéraux et organiques azotés. Ces conditions normales favorisent sa végétation et sa reproduction; mais lorsqu'elle est placée dans de l'eau sucrée sans les autres alimens assimilables aux corpuscules qui font partie intégrante de son organisation, elle ne peut que dépérir après avoir excité la transformation du sucre en alcool et gaz acide carbonique. Tel est effectivement le résultat final dans ce cas (1).

M. Pasteur, le savant directeur des études scientifiques à l'École normale, a depuis constaté expérimentalement que les composés ammoniacaux dissous dans l'eau sucrée avec du phosphate de chaux pouvaient suffire à la nutrition et à la reproduction de la levûre. Un professeur distingué, M. Berthelot, vient d'annoncer que ce n'est pas la levûre tout entière qui possède la propriété de transformer le sucre en alcool et en gaz carbonique, mais que cette propriété remarquable réside dans un principe soluble sécrété par la levûre : les réactions spéciales de plusieurs autres fermens reposeraient sur une base semblable.

On connaît en somme aujourd'hui d'une manière bien plus précise qu'autrefois les principes de la fermentation alcoolique, les circonstances qui la favorisent et celles qui l'entravent. Les germes latens de la levûre particulière qui se produit dans le raisin dès que le jus s'écoule librement des cellules où il était renfermé respirent, s'animent, commencent à réagir sur la substance sucrée, à déterminer peu à peu la transformation en alcool, qui demeure dans le liquide, et en gaz, qui s'exhale; la température s'élève graduellement, et la réaction n'en est que plus active. Cependant, soit que la température s'élève trop, soit qu'au contraire elle s'abaisse au-dessous d'un certain terme, deux accidens fâcheux sont imminens : dans le premier cas, en présence de l'air, une autre fermentation se développe, produisant en abondance l'acide acétique; le vin bientôt serait partiellement changé en vinaigre. Dans le second cas, la fermentation, interrompue brusquement par un abaissement subit de température, laisse le ferment se précipiter et s'engourdir au fond de la cuve. Il devient difficile alors de ranimer dans toute la masse une fermentation régulière. Quels sont donc les moyens de régula-

(1) Dans un grand nombre de réactions spontanées et plus complexes sur les matières végétales et animales, les fermentations acides, putrides ou ammoniacales, sont activées par des fermens organisés : ces êtres microscopiques, c'est-à-dire isolément invisibles à l'œil nu, séminules des diverses végétations cryptogamiques, comprennent des milliers d'espèces distinctes susceptibles de se développer au sein d'une foule de substances organiques solides ou liquides, et d'exercer des influences funestes à l'hygiène publique lorsque, à défaut des soins dont les populations en général ignorent l'importance, ces substances s'accumulent, s'altèrent, fermentent et exercent spontanément autour de nous leur action délétère.

riser dans les cuves cette fermentation alcoolique? Déjà nous avons vu que l'écrasage non interrompu, au fur et à mesure de l'arrivée de la vendange aux ateliers qui précèdent les cuves et presses, constituait un des meilleurs procédés en usage pour préparer dans chaque cuve en bois, ou citerne en solide maçonnerie ouverte ou voûtée, une fermentation régulière (1), de beaucoup préférable au foulage opéré par des hommes entièrement ou à demi-nus, qui écrasent très incomplétement sous leurs pieds les raisins dont on a directement rempli les cuves.

Lorsque les grappes sont simplement pressées par leur propre poids, il s'en écoule spontanément une partie du jus le plus sucré provenant des grains les plus mûrs. On pourrait soutirer à part ce premier jus, qui produirait un vin délicat, mais peu coloré. C'est ainsi que les anciens préparaient une délicieuse liqueur vierge avant le foulage du raisin. Nous nous garderons bien de recommander cette méthode, car elle donne un premier produit trop doux, dépourvu de bouquet prononcé, et laisse un résidu dans lequel les substances astringentes et colorées surabondent. En supposant le cas le plus général qui se présente lorsqu'on a réuni l'ensemble des grains partiellement écrasés et des rafles dans la cuve, non-seulement le ferment se développe et provoque cette effervescence, signe certain de la production simultanée de l'alcool et du gaz acide carbonique, mais encore l'eau et les acides naturels du raisin, pénétrant dans les tissus sous les enveloppes des grains, y font dissoudre par degrés les matières colorantes, une certaine quantité de tanin et diverses essences. En même temps, réagissant sur les tissus plus résistans de la rafle et des pépins, le liquide acidulé en extrait plusieurs principes sapides, notamment encore du tanin, et y laisse engagée à sa place une certaine dose du moût déjà faiblement alcoolique. Le cuvage du moût en contact avec les pellicules, les pépins et les rafles a donc pour but et pour résultat de multiplier dans le vin les prin-

(1) En Bourgogne, les cuves sont en bois, de forme conique, posées sur leur plus large base, afin que l'on puisse resserrer facilement les cercles en bois ou en fer; elles ont une contenance qui varie de 15 à 50 hectolitres. Les grandes citernes en maçonnerie, cimentées à la chaux, sont principalement en usage dans le midi de la France. Des poutrelles transversales à la partie supérieure supportent un plancher mobile sur lequel on jette le raisin. Des hommes piétinent avec leurs sabots en bois sur les grappes, puis, soulevant quelques planches, font tomber dans la citerne tout ce qui ne s'y est pas spontanément écoulé. On abrége le transport au moyen d'un chemin en pente douce qui permet aux voitures de monter facilement au niveau des bords, lors même qu'ils s'élèvent plus ou moins au-dessus du sol. Dans toutes les régions viticoles, lorsque la vendange tardive ne peut se faire que par un temps froid, la fermentation serait trop longtemps arrêtée, si l'on n'avait la précaution de récolter le raisin le plus possible après la rosée du matin, et mieux encore d'échauffer le cellier à 16 ou 20 degrés, et d'y étendre les grappes afin qu'elles prennent la température ambiante avant d'être écrasées.

cipes colorans, sapides, aromatiques et astringens. Il convient à la fabrication des vins rouges ordinaires et des vins fins les plus estimés, les plus salubres, et dont il se fait la plus grande consommation.

Dès que, dans les moûts ainsi préparés, la fermentation commence, on voit peu à peu se produire l'effervescence due à l'acide carbonique gazeux qui se dégage, et qui amène à la superficie une partie des pellicules du raisin. Ainsi se forme l'espèce d'écume que les vignerons désignent sous le nom de *chapeau*. C'est alors, en vue de répartir dans la masse cette écume et d'achever l'écrasage des grains amollis par la fermentation, qu'un second foulage, dans beaucoup de localités encore, est opéré par des hommes qui de nouveau descendent tout nus dans la cuve, et tous les ans il arrive que plus d'un ouvrier fouleur (*calcator*), respirant au milieu d'un air chargé de gaz acide carbonique, tombe sous le coup d'une asphyxie mortelle, s'il n'est secouru à temps. On ne saurait trop prémunir par de sages conseils les vignerons contre les dangers d'une semblable méthode, que l'écrasage préalable remplace d'ailleurs avec avantage au point de vue de la régularité de la fermentation et de la qualité du vin. En tout cas, il importe de refouler le *chapeau* dans l'intérieur de la cuve, afin de l'immerger complétement sans attendre que le contact de l'air ait développé, sur la superficie considérable que présente cette masse spongieuse, des fermens acides et putrides, et même des végétations cryptogamiques ou moisissures à odeur nauséabonde (1).

L'époque la plus convenable pour le décuvage ou le soutirage du vin laisse encore quelques doutes dans l'esprit des œnologues; cependant on s'accorde assez généralement à choisir le moment où la fermentation vive, ayant à peu près complétement cessé, permet au *chapeau* de s'affaisser spontanément et au vin de s'éclaircir. Ces phénomènes offrent des indications plus certaines que l'avis des paysans dégustateurs ou la diminution de la densité du vin jusqu'à

(1) Parfois il arrive que, sous l'influence d'une température douce et humide, ces altérations se sont inopinément produites; il faut se garder alors de refouler la masse écumeuse dans la cuve et se hâter soit d'enlever toute la partie superficielle atteinte, si la fermentation est encore peu avancée, soit de soutirer le vin éclairci, qui doit achever sa fermentation alcoolique dans des tonneaux ou des foudres, sauf à séparer du marc la superficie altérée avant de porter le surplus au pressoir. L'emploi des cuves closes, ou mieux des grilles en bois à larges ouvertures qui maintiennent toutes les rafles immergées, permet d'éviter ces accidens de fabrication. M. Maumenée, dans son remarquable ouvrage sur le travail des vins, conseille un moyen simple et facile de répartir les rafles et pellicules dans toute la masse de la vendange préalablement écrasée : il dispose, à mesure que la cuve s'emplit, à chaque cinquième de sa hauteur, un filet fixé à des crochets renversés : le marc est ainsi retenu et convenablement espacé; ne pouvant monter en écume, il offre une grande surface à l'action du liquide, qui peut aisément dissoudre les substances utiles à la coloration et à l'astringence du vin.

zéro à l'aréomètre (1). Trois procédés sont en usage pour décuver, c'est-à-dire soutirer le vin en laissant le marc dans la cuve : le plus simple consiste à enfoncer au travers du *chapeau* un panier dans lequel un ouvrier puise le vin et le verse par-dessus les bords sur une bavette en tôle ou en bois inclinée vers une plus petite cuve ou balonge. Ailleurs on écarte des parois le *chapeau* à l'aide d'une claie, puis un siphon introduit dans le liquide permet de le faire écouler au dehors. Là manœuvre est plus facile encore lorsque l'on a préalablement adapté un gros robinet près du fond de la cuve et fixé devant l'ouverture intérieure de ce tube une grille ou plaque percée de trous ou même un petit fagot de sarmens qui arrêtent au passage les rafles, pellicules ou pépins susceptibles d'engorger le robinet. Ce dernier moyen est le seul que l'on puisse employer lorsque la première fermentation du raisin ou le cuvage s'opère dans des cuves closes, des citernes voûtées, ou des *foudres*, énormes tonneaux primitivement construits en Allemagne.

Dès que le marc est bien égoutté, on se hâte de le porter au pressoir, afin d'en faire écouler le plus rapidement possible le vin qu'on en peut extraire, et d'éviter ainsi les altérations spontanées qui ne tarderaient guère à s'y manifester. Les presses naguère encore en usage dans la plupart des vignobles fonctionnaient au moyen de vis en bois d'orme dont les cannelures en hélice étaient constamment lubréfiées avec du savon vert. Malgré la bonne qualité du bois, les variations occasionnées par les alternatives de la sécheresse, qui le contractait, et de l'humidité, qui le faisait gonfler, laissaient trop d'intervalles entre l'écrou et la vis ou resserraient trop fortement l'espace : tantôt les cannelures étaient brisées partiellement, tantôt on ne pouvait que très difficilement faire tourner la vis. Généralement aujourd'hui, en Bourgogne comme en Champagne, et d'année en année dans le midi, les vis en bois sont remplacées par des vis en fer, beaucoup plus résistantes, plus faciles à mouvoir, et d'un effet plus puissant. Au bout d'une heure, le marc soumis à la pression ne laissant plus guère écouler de liquide, on desserre la vis pour étendre sous la presse les portions latérales du bloc de marc, moins complétement exprimées que les parties centrales. Le marc subit durant trois heures une deuxième pression, plus énergique, qui en

(1) Chacun sait que la plupart des vins de table sont plus légers que l'eau, puisqu'ils y surnagent lorsqu'on les a versés très doucement. Le jus du raisin est au contraire plus lourd que l'eau en raison du sucre qu'il renferme. On conçoit sans peine que le sucre, en se transformant en alcool, comparativement très léger, allége de plus en plus le liquide devenu vineux. C'est au moment où, la densité du vin étant égale à celle de l'eau, l'aréomètre ou œnomètre y descend à 0°, que plusieurs œnologues conseillent de procéder au décuvage.

fait sortir le vin de deuxième pressurage. Deux autres opérations semblables font sortir du marc les liquides de troisième et de quatrième pressurage. Tous ces liquides, de plus en plus astringens, sont successivement réunis au vin de soutirage, qui forme un peu plus des deux tiers du volume total.

Dans les tonneaux remplis aux deux tiers ou aux trois quarts avec le vin soutiré, puis complétement à l'aide des liquides écoulés sous la presse, la fermentation, excitée de nouveau par le ferment remis en suspension, reprend et continue plus ou moins longtemps. Elle dégage des volumes de gaz acide carbonique proportionnés aux quantités d'alcool qu'engendre le dédoublement de la matière sucrée en ces deux produits. On doit donc s'abstenir de fermer hermétiquement les tonneaux durant quelques jours; autrement le gaz, en s'accumulant d'heure en heure, déterminerait une pression intérieure telle que l'explosion pourrait s'ensuivre par la rupture des cercles ou la projection des douves de fond.

Il est facile d'éviter de pareils accidens en laissant la bonde ouverte, puis, lorsque le mouvement se ralentit, en la recouvrant avec une toile ou deux feuilles de vigne maintenues en place à l'aide d'un caillou. L'application de la bonde de sûreté serait bien justifiée dans ce cas, puisqu'elle offrirait toute garantie et dispenserait de la surveillance pour reconnaître le moment où cesse la fermentation. C'est à ce moment que l'on doit fermer la bonde; encore pratique-t-on souvent à l'aide du foret une petite ouverture que l'on remplit incomplétement à dessein avec une cheville de bois posée très légèrement. On abandonne alors le vin en tonneau aux très lentes fermentations spontanées, qui par degrés déterminent de nouvelles productions d'alcool et d'acide, la précipitation d'une partie des matières colorantes azotées et salines, notamment du tartre (bitartrate de potasse), en même temps que l'éther œnantique à odeur vineuse (1) se développe, que le tanin se change partiellement en acide gallique et amoindrit l'astringencé, que certains composés très volatils s'échappent par une imperceptible exhalation au travers des parois ligneuses (2), dégageant les essences plus stables et le bouquet, ainsi graduellement affiné, des bons vins.

Au bout de six mois environ, vers les premiers jours de mars, le vin, laissé en repos jusqu'à cette époque, doit être soutiré au clair et transvasé immédiatement dans un autre tonneau : c'est ainsi qu'on

(1) Découvert par MM. Liebig et Pelouze; son nom, dérivé de deux mots grecs signifiant vin et fleur, annonce que cet éther entre pour sa part dans le bouquet des vins.

(2) On ne peut se refuser à croire qu'il en soit ainsi en considérant que la finesse de l'arome des vins comme des excellentes eaux-de-vie de la Charente ne saurait s'acquérir en bouteilles à parois imperméables qu'après un assez long séjour dans des tonneaux.

isole la lie déposée dans le premier tonneau. Après cette première clarification spontanée, les soins indispensables consistent à clarifier artificiellement le vin tous les ans, en hiver ou avant l'arrivée des premières journées douces du printemps. On fait usage pour cette clarification, dans chaque pièce de vin contenant environ 225 litres, de quatre ou cinq blancs d'œufs ou d'un volume presque double de sang frais de bœuf ou de mouton (1). Dans les deux cas, on bat fortement le mélange avec un faisceau d'une douzaine de menues baguettes en bois ou en gros fil de fer, et même avec une fourchette de table. On remplace souvent les œufs ou le sang par 20 grammes environ de gélatine ou de colle de Flandre préalablement dissoute dans 2 décilitres d'eau chaude. Parfois encore il arrive que la clarification spontanée des vins est lente, difficile, et demeure incomplète; alors il faut recourir à certains agens énergiques de clarification, le plâtre ou l'alun, sur lesquels on ne saurait trop appeler l'attention des fabricans et des consommateurs, car de semblables pratiques ne peuvent tendre qu'à déprécier les vins de France. Heureusement nous sommes en mesure de démontrer par des faits bien constatés les causes de ces altérations accidentelles et les moyens de se passer d'agens chimiques insalubres. Indiquons d'abord en quelques mots les circonstances naturelles qui prédisposent les moûts à subir ces altérations.

C'est principalement dans les contrées méridionales de la France, en Italie et en Espagne, là où les robustes ceps de vignes, isolés ou soutenus en hutins par des perches ou maintenus en cordons entre des arbres, mûrissent inégalement leurs fruits, que la méthode du plâtrage des moûts est adoptée. La cause principale de la difficulté que l'on éprouve dans ce cas pour clarifier les vins dépend surtout de l'excès de maturité d'une partie de la vendange. Les raisins en cet état commencent à se désagréger, ils éprouvent même un commencement de pourriture; leurs tissus, partiellement réduits en pulpes brunies et d'une extrême ténuité, restent indéfiniment en suspension dans le vin. A une époque très reculée déjà, alors que les anciens employaient le plâtre pour clore de grands vases vinaires, l'on avait observé que dans ces conditions le liquide était devenu spontanément limpide. De là sans doute est née la méthode d'ajouter de fortes doses et jusqu'à 1 kilogramme de plâtre pulvérisé par hectolitre de jus sur la vendange en fermentation. L'effet qu'on en attend est assuré : sous cette influence, la fermentation se modère, les matières organiques en fines particules sont contractées et se pré-

(1) Ce sang a dû être primitivement battu au moment même où l'on a saigné l'animal, afin de lui enlever la fibrine, qui autrement le ferait prendre en caillots.

cipitent au fond des cuves; on peut aisément obtenir des vins d'une limpidité parfaite et d'une belle teinte rouge vineuse. Il vaudrait mieux pourtant prendre plus de peine et arriver par une autre voie au principal résultat désiré, car voici ce que produit en définitive cette défectueuse méthode. Le plâtre ou sulfate de chaux se dissout dans le liquide en assez grandes proportions (3 ou 4 kilogrammes pour 1,000 litres). Une partie, réagissant sur le bitartrate de potasse, se transforme entièrement en sulfate de potasse, de telle sorte qu'au lieu d'un sel acidulé rafraîchissant, de saveur agréable, il ne reste dans le vin, après cette réaction, outre du sulfate et du tartrate de chaux, qu'un sel factice, le sulfate de potasse, amer et purgatif, auquel les médecins ont même renoncé dans leur pratique habituelle, parce que son action purgative n'était pas sans inconvénient : on lui préfère d'autres purgatifs plus doux, le *sel d'Epsom* (sulfate de magnésie) par exemple.

Bien certainement un vin qui ne contient presque plus de tartre naturel et qui renferme en quantités considérables du sulfate de potasse amer et purgatif, sans compter parfois l'excès du sulfate de chaux que l'on considère à juste titre comme insalubre dans les eaux potables, ne saurait être assimilé aux vins naturels qui en Bourgogne, en Champagne, dans le Bordelais et chez quelques viticulteurs progressifs du midi, sont exempts d'un pareil mélange (1). Dans plusieurs enquêtes sur ce point, tout en faisant valoir les résultats avantageux du plâtrage, qui facilite la clarification des vins et en assure la conservation même durant les voyages, on ajoutait que jamais chez les propriétaires qui ont adopté cette méthode on n'avait remarqué une influence défavorable au point de vue hygiénique. En outre les marchands expéditeurs de ces vins, loin de se plaindre de l'application du plâtre dans les cuves, exigeaient que les vins dont ils devaient prendre livraison eussent été plâtrés. Tout ceci était et se trouve encore parfaitement exact, mais ce n'est qu'une face de la question. Des améliorations ont été projetées, réalisées même avec succès. Si les propriétaires de vignobles dans le midi ne se plaignent pas de l'insalubrité des vins plâtrés, c'est qu'en général ils n'en font point usage, puisqu'ils les réservent pour l'exportation, se conformant ainsi au désir des expéditeurs (2). Quant

(1) On a essayé l'année dernière avec succès, paraît-il, de substituer au plâtre, dans les cuvées, le sel marin, doué également de vertus antiseptiques et exempt des propriétés insalubres des sulfates de chaux et de potasse; mais on ne saurait avoir la certitude que cette addition fût elle-même d'une parfaite innocuité. Le vin clarifié de la sorte ne serait plus en tout cas le délicieux et irréprochable breuvage assimilable aux grands crus de France.

(2) Ce fait, signalé à l'attention de la Société centrale d'agriculture de France et au

aux consommateurs étrangers, l'absence de plaintes de leur part dépendait de ce qu'ils ignoraient souvent l'application du sulfate de chaux aux vins qu'ils avaient reçus, et la preuve, c'est qu'aujourd'hui plusieurs imposent la condition formelle d'exclure le plâtrage des vins qui leur seront envoyés. Déjà un assez grand nombre de viticulteurs habiles du Gard et de l'Hérault, parmi lesquels je pourrais citer M. Maigre et M. Cazalis-Allut, ont substitué à la défectueuse méthode du plâtrage des procédés plus naturels de vinification. « Il faut vendanger, dit M. Cazalis-Allut (1), dès que les raisins sont bien noirs, afin de les soustraire à la pourriture, et décuver, si la vendange est logée en cuve ouverte, dès que le chapeau s'est affaissé. Dans des foudres ou des cuves en maçonnerie voûtées, on peut retarder la décuvaison sans nuire à la qualité du vin. » Cette année même (1860), dans un intéressant compte-rendu des progrès de l'agriculture et de la viticulture du département de l'Hérault, M. Cazalis-Allut, expliquant les motifs de la préférence qu'on accorderait aux vins du midi fabriqués d'après ses prescriptions dans les contrées de la France et de l'étranger où l'on est habitué à boire des vins plus légers, tels que ceux de Bordeaux, disait de ces produits de l'industrie méridionale progressive : « Ces vins, moins alcooliques et plus brillans que les vins des raisins trop mûrs, se conservent bien mieux; ils n'ont pas besoin d'une addition d'alcool pour supporter les plus longs voyages sans se détériorer. Obtenus dans d'aussi bonnes conditions, les produits de ces vendanges ne demanderont ni plâtre ni sel pour se bien éclaircir et se conserver. »

Ainsi c'est l'un des plus dignes représentans de la viticulture de l'Hérault qui nous fournit la meilleure réponse aux observations en faveur du plâtrage des vins publiées par quelques savans œnologues dans l'intérêt, mal compris à notre sens, de l'industrie vinicole du midi. Il paraît donc bien acquis que le plâtrage des vins doit être supprimé. C'est dans le choix des fins cépages assortis suivant l'ordre de leur maturité, dans une culture soignée en lignes permettant de donner à la vigne toutes les façons en temps utile, dans la vendange faite à point en éliminant les raisins pourris comme les grappes trop vertes, que se rencontrent les meilleures conditions de succès pour nos vignobles des régions méridionales de la France, de l'île de Corse et de nos possessions algériennes.

Les principes d'œnologie que nous avons exposés relativement à la fabrication des vins rouges ne sont pas tous applicables à la pré-

conseil d'hygiène et de salubrité du département de la Seine, est en outre consigné dans le bel ouvrage publié par M. V. Rendu.

(1) Mémoire inséré au bulletin de la société d'agriculture de l'Hérault.

paration des vins blancs ordinaires ou des vins mousseux. La cause originaire des principales différences qu'on a remarquées réside dans la suppression du cuvage, c'est-à-dire de la fermentation du jus au contact des pellicules et des rafles : il en résulte l'absence presque complète de matière colorante et une diminution très grande du tanin.

L'égrappage, généralement pratiqué pour la confection des vins blancs (1), facilite l'extraction directe du jus sous la presse. Le jus s'écoule spontanément dans une cuve cylindrique de 15, 25 ou 30 hectolitres que l'on remplit aux huit dixièmes de sa capacité. Un premier mouvement de fermentation se prononce, amène à la superficie différens corps en suspension avec les plus actifs globules du ferment; une partie des substances insolubles de même nature tombent au fond de la cuve, et le liquide intermédiaire s'éclaircit. Au bout de vingt-quatre heures, on profite de cette première clarification spontanée, qui a éliminé, sous forme d'écume et de dépôt, une partie de l'excès des matières azotées et du ferment, pour soutirer le moût éclairci dans des tonneaux d'une contenance de 200 ou 300 litres que l'on remplit aux neuf dixièmes. Là, une nouvelle fermentation se développe plus lentement, et la température s'élève moins que dans les cuvées à vin rouge, où l'air interposé dans les pellicules et les rafles active la formation et les effets du ferment. De même, mais plus longtemps que dans la première cuve, le dégagement de l'acide carbonique en nombreuses et très petites bulles amène vers la superficie une partie du ferment et des autres corpuscules en suspension, le surplus se déposant au fond du vase. Il est bon de maintenir les tonneaux dans un local fermé (sauf à renouveler l'air à propos pour la respiration des hommes), où la température puisse être régularisée entre 12 et 18 degrés centigrades. Au bout de dix-huit ou vingt jours, dès que l'on n'entend plus le pétillement du gaz, on remplit presque complétement les tonneaux avec le liquide semblable soutiré de l'un d'eux; on ferme l'ouverture avec une bonde légèrement posée, et mieux avec une bonde hydraulique ou de sûreté, puis on laisse le tout en repos. Une nouvelle et plus lente fermentation se produit; de temps à autre, l'on renouvelle le remplissage des tonneaux, et l'on replace la bonde comme la première fois. Enfin, lorsque la température extérieure, en s'abaissant, a facilité le dépôt, vers le milieu ou la fin de décembre, on soutire le vin au clair dans des tonneaux que l'on remplit entièrement. C'est deux mois plus tard seulement que l'on procède à une première clarifi-

(1) On frotte tout simplement les grappes sur un grillage étamé où les fruits entrent dans chaque maille que la grappe ne peut traverser : les grains ainsi détachés roulent directement vers le pressoir sur un plan incliné ou dans une trémie en bois.

cation artificielle, non avec l'albumine, des œufs ou de la gélatine, mais avec de la *colle de poisson* (1).

La théorie de cette sorte de clarification toute spéciale (2) est très curieuse et très facile à comprendre : la matière première aujourd'hui préférée à juste titre sous le nom d'*ichthyocolle* se compose des membranes minces, lavées, superposées et desséchées de la vessie d'un esturgeon (*acipenser huso*). On prépare ces membranes sèches en les divisant par un battage sur une enclume, on les découpe ensuite en fines lanières; immergées dans l'eau douce pendant vingt-quatre heures, on les réduit sous le pilon en une pulpe d'apparence semblable à la pâte de papier. Cette pulpe, délayée dans dix fois son volume de vin blanc, donne un liquide d'aspect mucilagineux, dont 3 ou 4 décilitres, jetés dans le vin, puis vivement agités, suffisent pour produire (comme dans la bière de table) une clarification complète en vingt-quatre ou quarante-huit heures. Ce n'est pas toutefois comme gélatine que cette substance agit, c'est en raison de sa structure en fibrilles organisées, d'une ténuité extrême et d'une grande transparence, qui, délayées dans la masse du vin, s'y détendent et forment un vaste réseau enserrant entre ses mailles tous les corps solides qui en troublaient la transparence, et qu'elles précipitent avec elles au fond du tonneau. C'est une sorte d'action mécanique que les gélatines commerciales les plus diaphanes et les plus pures, mais toujours dépourvues de la moindre trace d'organisation, ne sauraient accomplir.

On peut encore classer dans la catégorie des vins blancs ou jaunâtres les vins mousseux et les vins ordinaires. Rien n'est plus facile que de donner aux divers vins blancs obtenus soit des raisins blancs, soit des raisins noirs pressés sans cuvage, l'apparence et la propriété gazeuse des vins mousseux de Champagne; mais ceux-ci conservent une incontestable supériorité, en raison de la finesse de leur parfum, de leur légèreté, ainsi que de leurs qualités hygiéniques, qui permettent à la plupart des consommateurs de boire à longs traits ces vins pétillans et d'une suavité incomparable (3). Peut-être ne

(1) Quelques vins blancs qui renferment une notable proportion de tanin pourraient être clarifiés une ou deux fois au plus par la gélatine; l'ichthyocolle serait indispensable pour les clarifications ultérieures.

(2) J'ai eu l'occasion de la découvrir en étudiant la rédaction du programme de l'un des concours de la Société d'encouragement.

(3) Les qualités tout exceptionnelles des vins mousseux de la Champagne, un peu variables d'ailleurs suivant les crus et les expositions, s'expliquent par le choix judicieux de fins cépages très soigneusement entretenus, et d'où l'on écarte les gros plants de gamay. L'attention du viticulteur doit se porter encore sur le terroir, sur divers procédés de culture et de vinification, qui exigent des soins extrêmes. Les grands fabricans président eux-mêmes à la composition si importante de leurs cuvées.

sera-t-il pas hors de propos de dire brièvement en quoi consistent les différentes opérations qu'on leur fait subir. Le principe même de cette vinification particulière consiste à retenir dans chaque bouteille, pendant les derniers temps de la fermentation, une quantité de gaz acide carbonique représentant à peu près un cinquième de la quantité totale de ce gaz qui s'est produite durant tout le cours de la vinification. La pression exercée par le gaz avec le secours du bouchon est quadruple de celle de l'air atmosphérique, et elle doit pouvoir maintenir quatre fois le volume de la bouteille, c'est-à-dire quatre fois 8 décilitres, volume qu'occuperait le gaz, s'il était libre, et qu'il occupe si vivement en effet, en produisant une explosion plus ou moins forte, dès que, coupant les ligatures, on laisse sauter le bouchon (1). Une des principales difficultés du problème tient à ce que ce grand volume de gaz, réduit des quatre cinquièmes par la pression, ne se peut produire dans la bouteille que sous la condition de la préexistence ou du développement d'une quantité de ferment naturel suffisante pour troubler le liquide. La production simultanée d'un vin limpide et du gaz qui le rend mousseux serait chose impossible. On résout le problème en coupant le nœud gordien, faute de pouvoir le délier, grâce à l'adresse extrême des ouvriers dégorgeurs, qui peu à peu rassemblent le dépôt de ferment sur la face inférieure du bouchon en tenant la bouteille graduellement et assez longtemps renversée sur des étagères; puis, au moment opportun, prenant une à une chaque bouteille renversée, et retirant à peine d'un millimètre le bouchon au dehors, ils laissent se produire un jet rapide d'une petite quantité de vin qui suffit pour expulser le ferment ainsi accumulé sur une étroite surface. Le bouchon est aussitôt enfoncé vivement, afin d'éviter une perte plus forte du liquide. Quant à la dose de sucre qui doit donner au vin mousseux sa douce saveur, on la peut régler à volonté, car elle dépend de la quantité, introduite dans chaque bouteille, d'un sirop préparé avec volumes égaux de vin et de solution saturée de sucre (2).

Tels sont les principaux moyens de développer la production des bons vins dans nos vignobles; nous n'avons rien dit cependant d'une grave question posée à grand bruit par Chaptal, ranimée récemment avec quelques variantes. Chaptal avait assuré que l'on pouvait améliorer les moûts faibles des raisins incomplétement mûrs par l'addi-

(1) Lorsque le vin, au moment de la mise en bouteilles, ne contient pas la dose suffisante de glucose échappée à la fermentation, ce qu'on reconnaît par un essai d'évaporation jusqu'au sixième de son volume et par la vérification du degré aréométrique, on y fait dissoudre une dose convenable de sucre de canne candi de nuance très légèrement ambrée.

(2) Il faut 620 grammes de sucre pour préparer un litre de ce sirop vineux.

tion du sucre en quantité équivalente à celle que la maturation aurait naturellement produite dans des circonstances plus favorables de température; il assurait qu'en certains cas cette addition avait quadruplé la valeur du vin. C'était beaucoup dire sans doute, et cependant l'on est allé plus loin, en prétendant de nos jours qu'il était facile de doubler, de quadrupler parfois le volume des vins ordinaires, et même des vins fins, dont la qualité même était ainsi améliorée. Il ne s'agissait plus, comme l'avait conseillé Chaptal, de compléter par le sucre brut de canne le sucre de raisin qui manquait dans les moûts faibles, mais bien d'ajouter à la vendange de l'eau sucrée en quantité égale, double ou triple, du volume du jus naturel, car, disait-on, tous les principes sapides et colorans se trouvent, à l'exception de la substance sucrée, en un tel excès dans le raisin venu à maturité, que les deux tiers au moins refusent de s'y dissoudre et restent en pure perte dans le marc pressé. Si donc on mettait ces principes sapides et colorans en présence d'une quantité d'eau sucrée suffisante pour en opérer la dissolution, ils compléteraient tous les élémens nécessaires à la constitution des vins de bonne qualité, et pourraient tripler le produit brut de la vendange.

Le raisonnement était spécieux. Un certain nombre de viticulteurs s'y laissèrent prendre, et l'on vit en 1856 paraître à l'exposition agricole de Paris des vins de quelques crus renommés dont les propriétaires se vantaient d'avoir doublé le volume en améliorant la qualité, espérant sans doute une récompense proportionnée à l'importance du résultat; mais les membres du jury, aidés de l'avis des habiles dégustateurs de Paris, ne pouvaient partager l'illusion des exposans : ils crurent devoir, dans l'intérêt même de ceux-ci, s'abstenir de mentionner leurs produits. Peu de temps après, la question, portée devant les congrès viticoles des propriétaires bourguignons, y fut l'objet de discussions approfondies, et, à la suite d'expériences incontestablement défavorables, il fut décidé, d'une voix unanime, que, dans l'intérêt mieux entendu de la juste renommée de nos grands crus de la Côte-d'Or, tous mélanges d'eau sucrée dans les cuves devaient être rigoureusement proscrits.

IV.

Quand le vin est produit, d'autres questions se présentent, et en première ligne les questions commerciales. Si la classification des treilles et des cépages intéresse les viticulteurs, la classification des vins doit préoccuper surtout les commerçans. Les produits de la Côte-d'Or, de la Gironde, de la Champagne, ont été à ce point de vue l'objet de remarquables études.

Parmi les crus *hors ligne* de la Côte-d'Or, on s'accorde à ranger (1) les *Romanée-Conti* à Vosne, les *Clos-Vougeot* (2), *Chambertin* et *Clos-de-Bèze* à Gevrey. Viennent ensuite par ordre alphabétique les *Clos-de-Tart*, *Musigny* à Chambolle, *Richebourg* à Vosne, *Saint-George* à Nuits, une partie des *Bonnes-Mares* et *Lambrays* à Moreys, *Romanée-Saint-Vivant* à Vosne, et *Corton* à Aloxe, etc. Les vins blancs renommés de la Bourgogne sont moins nombreux et moins variés dans leur bouquet. Le *Montrachet*, venant de la côte moyenne, constitue la seule qualité hors ligne.

Immédiatement après les vins de la Côte-d'Or, parmi les vins de table et au premier rang des vins d'exportation, se placent les grands vins de Bordeaux, remarquables entre tous par leur propriété de résister au-delà des limites ordinaires aux diverses causes d'altérations spontanées. Cette propriété si caractéristique dépend elle-même de la grande quantité de tanin que renferment les raisins, et qui communique aux vins des différens crus de la Gironde leur astringence longtemps persistante. Les substances salines qui s'y rencontrent également en plus fortes proportions, notamment les bitartrates de potasse et de fer, concourent à la saveur acidule et styptique qui caractérise les vins du Bordelais et à leur plus longue conservation (3). Il en résulte encore que ces vins doivent

(1) Nous suivons ici les indications d'un consciencieux écrivain, M. S. Lavalle.

(2) Près du château de Gilly, jadis habitation somptueuse des pères cellériers de l'ordre de Cîteaux, alors détenteurs des principaux vignobles de la Côte-d'Or, où, dit M. L. Leclerc, le congrès des vignerons français fut cordialement et splendidement reçu en 1845 par M. Ouvrard. Les expériences de dégustation eurent lieu sur les vins célèbres de Chambertin, Clos-Vougeot, Montrachet, dans la salle même où jadis les révérends pères s'étaient si souvent réunis.

(3) Les résultats suivans des analyses comparées des vins fins de Bordeaux et de Bourgogne faites par M. Fauré (pour la Gironde) et M. Delarue (pour la Côte-d'Or), analyses que M. de Gasparin a reproduites dans son *Cours d'Agriculture*, donnent une idée plus complète des différences qui existent entre les produits de ces deux grands crus de France; quant aux principales substances que l'analyse immédiate peut facilement extraire, elles sont indiquées dans le tableau suivant :

Composition des vins fins	de la Gironde.	de la Côte-d'Or.
Alcool	9,188	13,480
Tanin	0,112	0,079
Bitartrate de potasse	0,160	0,057
— de fer	0,089	0,006
Sels minéraux	0,025	0,065
Matières colorantes	0,041	0,078
Eau	90,085	86,235
	100	100

La plupart des vins de France, même les vins de Champagne, analysés en Angleterre, offrent des quantités d'alcool plus grandes que celles trouvées dans nos laboratoires. Cela

attendre pour être livrés à la consommation bien au-delà du terme où les autres vins sont potables. C'est que parmi les réactions qui graduellement dégagent l'arome plus agréable et la saveur plus douce des grands vins, il en est une qui, relativement aux vins de la Gironde, exige un temps plus long proportionné aux doses plus fortes de tanin qu'ils recèlent. Or ce principe immédiat en qui réside l'astringence n'abandonne que lentement cette propriété prédominante, à mesure que spontanément, ou sous l'influence d'une *fermentation spéciale*, il se change en acide gallique dont la saveur persiste, et s'ajoute à l'astringence amoindrie des vins de Bordeaux plus ou moins vieux. L'abondance primitive du tanin dans les moûts de la Gironde exerce d'ailleurs pendant toute la durée des fermentations une action antiseptique favorable à la conservation du vin, soit en s'unissant aux substances azotées très altérables, soit en se précipitant avec elles dans les dépôts ou lies au fond des tonneaux.

On ne compte guère que trois grands vins de Bordeaux, provenant des vignes de *Château-Margaux*, *Château-Laffitte* et *Château-Latour;* viennent ensuite les *Haut-Brion*, *Branne-Mouton*, *Pontet-Canet*, *Léoville*, *Château-de-Gruau-Larose*, *Saint-Émilion*, *Pichon-Longueville*, *Cos-d'Estournelle*, etc. On range dans une troisième classe les *Saint-Julien*, *Château-de-Becherelle*, *Château-Carnot*, *Cantenac*, etc. Enfin *Saint-Estephe*, *Pauillac* et quelques autres de *Labarde* et *Margaux*, plusieurs crus inférieurs des mêmes localités, forment une quatrième classe des vins de la Gironde.

Parmi les vins blancs, le cru du *Château-Yquem* tient le premier rang au-dessus des vins, renommés toutefois, de *Sauterne*, *Barsac*, et des *Graves*, *Langon*, *Blanquefort*, etc.

Dans les vignobles moins favorisés des palus, où règnent une humidité constante et une inégale insolation, les vins désignés également sous le nom générique de Bordeaux sont moins généreux et se conservent bien toutefois en raison des proportions de tanin qu'ils recèlent, et dont on doit même longtemps attendre la transformation, qui, par degrés, fait dissiper leur trop forte astringence (1).

tient à ce que, voulant se conformer au goût général des consommateurs, les négocians exigent que les doses voulues soient complétées par les exportateurs à l'aide d'additions convenables d'esprit fin de Montpellier.

(1) La valeur moyenne des grands vins hors ligne du Médoc se trouve comprise entre 2,000 et 6,000 francs le tonneau de 912 litres, soit de 219 à 548 francs l'hectolitre. La plus grande partie de ces vins de première classe se consomment à l'étranger.

Les vins de	2e	classe valent de	1,200 à	1,400	francs le	tonneau.
—	3e	—	800 à	900	—	—
—	4e	—	700 à	800	—	—
—	5e	—	600 à	700	—	—

Si les vins des différens crus de Bourgogne et de Bordeaux occupent à juste titre le premier rang parmi les plus salubres et délicates boissons alimentaires, on peut dire qu'aux vins mousseux de la Champagne est dévolu en Europe et dans le monde entier le premier rôle parmi les vins de luxe le plus généralement appréciés. Les entreprenans touristes de l'Angleterre comptent volontiers au nombre de leurs plus agréables stations dans les régions aimées du continent les célèbres vignobles de la Marne. Ils visitent attentivement et connaissent tous les détours de ces vastes et profondes galeries creusées dans les roches ou les masses crayeuses qui maintiennent les vins délicats de la Champagne en voie de fermentation active ou lente, à l'abri des variations de la température atmosphérique si fréquentes à la superficie du sol et plus préjudiciables encore à la conservation des vins mousseux et légers qu'à la durée des autres vins. Mieux que nous, les étrangers connaissent ces immenses berceaux de caves à embranchemens nombreux, sortes de voies souterraines numérotées comme les rues d'une ville, remplies d'étagères, de piles et de rayons, où les vins se préparent ou se reposent. Ils ont vu ces caves prolongées, superposées parfois, où l'aérage s'opère et la lumière pénètre à l'aide de puits nombreux creusés verticalement, présentant en face de chaque galerie horizontale un plan incliné garni de feuilles métalliques à brillant étamage, sorte de miroir qui reflète dans la longueur des galeries la lumière diffuse naturelle régnant au-dessus du sol. Ils ont vu à Châlons un embranchement spécial du chemin de fer lancer des wagons jusque dans l'intérieur des galeries à niveau creusées sous la colline par MM. Jacquesson, qui, avant ces innovations contemporaines des voies ferrées, avaient reçu dans leur magnifique exploitation la visite de Napoléon Ier.

On ne saurait établir de classification précise parmi les vins mousseux de la Champagne, car aucun de ces vins ne provient d'un seul cru; ils se composent des produits de plusieurs cépages, les meilleurs résultant du mélange des fruits récoltés dans les vignobles le plus favorablement exposés. Ceux des fabricans qui disposent de plusieurs crus renommés dont ils sont partiellement propriétaires ont conquis la première marque dans le commerce; la qualité des vins de Champagne dépend des proportions plus ou moins grandes des raisins de qualité supérieure qu'ils ont achetés et mêlés à leurs vendanges pour améliorer tous les ans les cuvées destinées à leur industrie (1). Force nous sera donc de nous borner à signaler ici

(1) De là vient l'habitude de désigner un ou deux vins seulement par le nom des fabricans de premier ordre et de donner aux autres des dénominations rappelant les crus, qui cependant n'ont pas seuls fourni les raisins de ces cuvées. C'est ainsi que l'on éta-

les crus de premier ordre en Champagne. On les désigne sous les noms de *Sillery*, *Verzenay*, ancien vendangeoir de la maréchale de Sillery, *Aï*, *Bouzy*, *Côte-à-bras*, dépendances de l'ancienne abbaye d'Hautvillers, renommée pour ses vins; *Pierry*, *Épernay*, en particulier dans les terres du *Closet* et des *Buissons de Cramant; Avize*, territoire d'une ville de ce nom. Aï, Bouzy, Sillery et Verzenay sont situés dans l'arrondissement de Reims; les autres vignobles, Pierry, Épernay, Avize, sont sur le territoire de l'arrondissement d'Épernay (1).

Dans les vins rouges que fournit la Champagne, on ne saurait trouver le fin bouquet que relève et semble accroître le dégagement du gaz acidule. La légèreté même du vin blanc mousseux, qui assure une incontestable supériorité aux crus de la Champagne, ne peut compter comme une qualité utile relativement aux vins rouges. Ceux-ci n'entrent donc pour rien dans les élémens de la renommée de ces grands vignobles, et cependant, à l'aide d'un cuvage modéré convenablement et bien approprié à l'extraction des substances colorantes, astringentes et salines, on prépare avec les fruits bien mûrs du pineau noir les bons vins rouges de Bouzy, Saint-Thierry, Verzy, Verzenay, Cumières et Mailly.

C'est aux mêmes soins que sont dus, dans les vignobles de l'Orléanais, des vins de table légers, agréables, très salubres, assez faciles à conserver dans cette région à l'aide d'une fermentation spéciale activée par l'air chaud des *vinaigreries*, mais qui ne se prêtent guère à de longs transports. De cette difficulté même est née la pratique ancienne de transformer en vinaigre la quantité des vins qui excède la consommation locale (2).

blit assez ordinairement dans le commerce la classification suivante entre les vins mousseux, dont la valeur est graduellement décroissante, depuis 6 francs ou 5 francs la bouteille de huit décilitres jusqu'à 3 francs ou 2 francs 50 centimes : *Moët et Chandon, veuve Cliquot, Avize rosé, fleur de Sillery, Sillery supérieur, Sillery mousseux, tisane de Sillery*. Chacun connaît aussi les grandes industries viticoles de MM. de Montebello de Mareuil-sur-Ay, Jacquesson de Châlons, Mumm de Reims, Rœderer, etc.

(1) La fabrication des vins mousseux dans le département de la Marne a suffi en 1859 pour remplir 35,648,124 bouteilles; dans le cours de la même année, 8,265,395 bouteilles ont été expédiées à l'étranger, et 3,039,621 bouteilles sont entrées dans la consommation intérieure de la France.

(2) La juste renommée des vinaigres d'Orléans a longtemps contribué au remarquable succès de cette utile industrie. Malheureusement d'autres branches d'exploitation moins recommandables au point de vue de l'alimentation des hommes, parfois même dangereuses pour l'hygiène publique, ont envahi le marché, et menacent en ce moment d'une désastreuse concurrence la fabrication du vinaigre de vin. C'est que toutes les boissons plus ou moins faiblement alcooliques qui tournent à l'aigre peuvent être converties en *liquides acides* appelés *vinaigres*. D'autres industries, développées à la suite des fabrications des faux vinaigres avec les diverses boissons aigries, ont eu pour objet d'accroître la force de ces faibles acides. On y est parvenu en carbonisant en vases clos les menus

Pour terminer l'énumération des vins de France, nous dirons quelques mots seulement des autres crus plus ou moins renommés.

Dans les Basses-Pyrénées, on distingue le vin célèbre de *Jurançon* rouge et blanc, d'une saveur relevée et d'un fin bouquet.

Les vins de Saône-et-Loire sont remarquables par leur résistance aux altérations durant les voyages. Quelques-uns des crus sont célèbres sous les noms de *Thorins* et de *Moulin-à-Vent*. Le département du Rhône donne des produits analogues à ceux de Saône-et-Loire, outre ses vins, riches de saveur et de parfum, dits *Côte-Rotie* et *Condrieu*. Les *Saint-Perray* blancs et rouges offrent les types des meilleurs vins de l'Ardèche. Le *Saint-Perray* mousseux est, dit-on, le champagne du midi de la France. Dans l'industrieux département du Gard, où la production viticole est abondante, on compte les crus renommés de *Lirac*, *Tavel*, *Saint-Geniès*, *Saint-Laurent*, *Beaucaire*. Parmi les produits estimés sur la rive gauche de la Dordogne, on cite surtout les vins de *Bergerac*. Les Charentes, qui donnent les premières eaux-de-vie du monde, n'ont aucun vin en renom. Les vins du Lot, alcooliques et d'une coloration intense, sont achetés surtout pour relever la nuance et le goût des petits vins. Dans le Tarn, on prépare de bons vins de table, notamment ceux d'*Alby* et de *Gaillac*, qui rivalisent pour l'exportation avec les produits des crus secondaires de la Bourgogne. Le Gers extrait de ses vins les eaux-de-vie désignées sous le nom d'*Armagnac*. Dans le Jura se rencontrent les vins d'*Arbois* et de *Château-Chalons*. L'Hérault, grâce à une impulsion active, est en train de développer sa production viticole en consacrant aux vins de table et d'exportation les crus abandonnés à l'industrie peu lucrative de la distillation. Depuis longtemps d'ailleurs, les célèbres *muscats de Frontignan* et le vin de *Lunel* règnent au premier rang parmi les vins de dessert. Ils rencontrent de dignes émules dans les vins de liqueur que produisent les Pyrénées-Orientales sous les noms de *grenaches*, *malvoisie* et de *rivesaltes*. Nos vins du Roussillon, de Rhodez et de Conflans s'exportent facilement en Suisse et en Allemagne. On ne les connaît guère à Paris que dans les vins mélangés obtenus par des coupages avec

bois par une température élevée jusqu'au rouge; l'acide acétique, facilement obtenu ainsi, épuré jusqu'à ce qu'il devînt complétement incolore et sept ou huit fois plus fort que le vinaigre d'Orléans, fut d'abord mélangé aux faibles acides de la bière, du cidre, etc. Ce n'est pas tout : l'acide du bois fut ensuite tout simplement étendu de sept fois son volume d'eau ordinaire, puis on versa des matières gommeuses et sucrées, de l'éther acétique, etc., afin d'en masquer l'âcreté et de l'offrir aux consommateurs sous l'inexacte dénomination de vinaigre. A la fin du concours national qui vient de se clore, le jury, voulant récompenser la loyale préparation du vinaigre véritable d'Orléans et le recommander à l'attention générale dans un intérêt public, vient de décerner la médaille d'or à l'un des plus dignes représentans de cette utile industrie agricole.

divers vins légers. Les produits les meilleurs qu'on rencontre dans cette province, après une très longue fermentation en tonneaux et en bouteilles, deviennent généreux et secs; ils sont alors renommés sous la dénomination de *rancios*.

L'Isère aussi possède un vin justement recherché que l'on désigne sous le nom de *Côte-Saint-André*, et produit des vins durables propres à l'exportation. Parmi les vignes de la Drôme, on cite les nombreux quartiers appelés *mas*, dont l'ensemble constitue le magnifique vignoble de l'Ermitage. Le département de Vaucluse est en possession d'approvisionner la France et l'étranger du vin célèbre de *Château-Neuf-du-Pape*, dont le meilleur provient du vignoble de La Nerthe, et qui figure sur les tables opulentes. Parmi les produits les plus estimés du Gard, on doit compter les vins de *Saint-Gilles*, de *Langlade* et le *Tokai-Princesse*. Les progrès de la vinification dans les Bouches-du-Rhône promettent un plus grand essor aux exportations des produits bien connus de *Saint-Louis* et *Sainte-Marthe*, des vins blancs de La Ciotat, enfin des vins de liqueur qui concourent, avec les raisins desséchés, à développer un commerce déjà très étendu. Le Var, la Loire et la Loire-Inférieure promettent des résultats non moins satisfaisans. Dans le Haut et le Bas-Rhin, on fabrique d'excellens vins dits de *paille* avec des raisins desséchés, suivant une méthode analogue à celle qui produit le vin de Tokai. Quelques vins blancs justement appréciés donnaient lieu autrefois à un commerce d'exportation avec l'Allemagne que raviveront un jour les fécondes relations ouvertes entre la France et tous les peuples commerçans du monde. Déjà en effet, sur plusieurs points, les exportations de nos vins se sont accrues sous l'influence de quelques mesures favorables.

Les importations de vins français dans la Grande-Bretagne se sont depuis quatre mois accrues du double, si on les compare aux importations de 1859. Alors les quantités s'étaient élevées seulement à 1,003,500 litres, tandis qu'en 1860 elles atteignent 2,376,000 litres, et cependant l'attente certaine d'un nouveau dégrèvement au 1er janvier 1861 a nécessairement restreint les commandes aux quantités que les marchands anglais ont la certitude d'écouler avant cette époque (1). Pour se faire une idée de l'importance de cet accroissement dans nos relations commerciales, il suffit de rappeler que, sur les 2,109,647 hectares de vignes cultivés dans soixante-seize de nos départemens, sans y comprendre l'Algérie (2), on récolte,

(1) Pendant la même période, la valeur des objets de l'industrie parisienne expédiés à Londres a signalé un plus grand progrès encore, car elle a dépassé de 3,775,000 fr. la valeur constatée en 1859 par la douane de Paris.

(2) En 1859, le commerce des vins avec les nations étrangères a présenté les résultats suivans : Les quantités importées de diverses contrées du monde en vins ordinaires et de

année commune, au-delà de 45 à 50 millions d'hectolitres de vins. Or les prix du vin en France varient, suivant les crus, les années et les circonstances commerciales, entre 10 et 200 francs, et s'élèvent même jusqu'à 600 francs l'hectolitre; si l'on en estime la valeur moyenne à 25 francs, on trouvera qu'une somme de 1 milliard 250 millions représente l'importance actuelle du commerce intérieur et extérieur en ce genre. Cette importance ne peut manquer de s'accroître, si rien n'entrave la marche ascendante de notre commerce : grâce à de plus larges débouchés pour nos vins de table, à la multiplication de nos voies ferrées, on livrera moins de vins à la distillation, et l'on se préoccupera davantage de développer, en les améliorant, la culture des vignes et la vinification. En voyant à quel degré d'importance est parvenu le commerce extérieur de nos vins malgré de fâcheuses entraves, on peut sans hésiter prévoir le développement considérable que lui vaudra un régime plus libéral. Toutefois, pour qu'un tel progrès se maintienne, la viticulture doit satisfaire à bien des conditions. Nous avons indiqué dans quelle mesure elle peut s'aider de la science pour répondre à toutes les exigences d'une situation nouvelle. Les efforts qui se poursuivent dans toutes nos régions viticoles nous assurent que ces exigences seront satisfaites.

PAYEN, de l'Institut.

liqueur, contenus dans des tonneaux et dans des bouteilles, représentaient 11,446,764 litres, évalués à 7,612,310 francs. Les quantités de vins ordinaires et de liqueur exportées, soit en tonneaux, soit en bouteilles, et provenant, pour un tiers environ, du département de la Gironde, se sont élevées à 161,970,000 litres, représentant une valeur vénale de 186,630,021 francs. Si l'on ajoute les importations aux exportations, on arrive au chiffre de 194,242,331 francs, c'est-à-dire à près de 200 millions de francs, représentant le mouvement commercial auquel ont donné lieu en 1858 les divers vins entre la France et les nations étrangères.

Les exportations, année moyenne, représentent 2 millions d'hectolitres sur une récolte totale de 50 millions (en faisant la part des mauvaises années). 8 millions et demi d'hectolitres étant employés dans les distilleries et les vinaigreries, il en reste pour notre consommation intérieure 37 millions et demi, ce qui représente plus de 100 litres de vin pour chaque habitant de la France, autant que les Portugais en consomment et près de cent fois plus que les Anglais n'en gardent pour leur usage sur les quantités importées par leur commerce. Encore, sur les 330,000 hectolitres des vins consommés dans la Grande-Bretagne, la France ne figure-t-elle que pour 55,000 hectolitres.

LA FANTAISIE

AUX ÉTATS-UNIS

I. *The Potiphar Papers*, illustrated by A. Hoppin, New-York 1854. — II. *Fern Leaves from Fanny Portfolio*, London 1855. — III. *The Autocrat of the Breakfast Table*, Boston 1859.

Il y a des livres sérieux, il y a des livres frivoles : jusque-là nulle difficulté; mais quels sont les uns et quels sont les autres? Ici l'esprit s'embarrasse, et le doute est permis. Un bien gros volume de niaiseries et de lieux-communs, parce qu'on y traite des questions théologiques ou métaphysiques, est-il *ipso jure* dans la première catégorie? Un conte parfaitement chimérique d'ailleurs, mais où la raison s'étonne de trouver une saine et profitable pâture, sera-t-il, sur l'étiquette du sac, rangé dans la seconde? Les sermons de l'abbé Cotin, s'ils ont jamais été recueillis, constituent-ils un ouvrage grave? Et *Micromégas* et *Candide* sont-ils de pures billevesées, bonnes pour des intelligences puériles et des cerveaux vides? Telles sont les réflexions qui nous encouragent à chercher dans la littérature américaine ce que les dernières années ont produit de moins austère, ou, si l'on veut, de plus aventuré, les plaisanteries qui ont le mieux égayé New-York ou déridé Boston, celles qui pourraient nous donner à la fois les meilleurs renseignemens sur la vie qu'on mène aux États-Unis et sur l'esprit qu'on y goûte. Nous nous arrêterons, comme on le pense bien, aux ouvrages qu'une vogue exceptionnelle recommande à notre attention. Ainsi le pseudonyme sous lequel sont publiés les *essays* de Fanny Fern est devenu aujourd'hui populaire; il

abrite et laisse entrevoir la sœur d'un écrivain fort connu de toute l'Amérique, M. N.-P. Willis. Les *Potiphar Papers* avaient atteint déjà, il y a six ans, leur septième édition, et l'*Autocrate du déjeuner* (*The Autocrat of the Breakfast Table*, — singulier titre, bien républicain surtout!) s'était vendu à vingt-deux mille exemplaires lorsqu'il est arrivé en France dans les premiers mois de la présente année. Tant de succès dégagent en quelque sorte notre responsabilité, et nous permettraient au besoin, si quelques esprits dédaigneux nous reprochaient une curiosité poussée trop *bas*, de les renvoyer à frère Jonathan. Nous ne sommes pas tellement engoués de notre supériorité nationale que nous ne devions tenir quelque compte des jugemens qu'il porte et des lauriers qu'il décerne.

D'ailleurs, en étudiant les portraits satiriques dont il a proclamé la ressemblance et les épigrammes qu'il se décoche à lui-même, nous apprenons à le mieux connaître. Il est à la fois le sujet très important et le juge très compétent des tableaux de mœurs que nous voulons examiner à notre tour. Nous saurons donc du même coup comment il vit, comment il lit; et si nous trouvions par hasard trop à dire sur la manière dont il apprécie les œuvres de l'esprit, nous serions fort tentés d'en conclure qu'il y a quelque vice caché dans son état social : *something rotten in Denmark*, comme dit Shakspeare. Tout s'enchaîne et se tient dans l'existence complexe de ces grands organismes qu'on appelle nations. Les divers ressorts qui les meuvent sont solidaires les uns des autres. Une lacune que vous signalez sur un point doit vous avertir qu'une lacune correspondante existe ailleurs. Les subtils Athéniens par exemple, qui battaient des mains aux grossièretés d'Aristophane, dénonçaient ainsi à la postérité perspicace les anomalies de leurs mœurs non épurées. Un peuple plus corrompu, mais plus civilisé, où les femmes auraient joué le rôle qui leur appartient désormais, n'eût pas toléré ces énormités. Elles n'accusent donc pas seulement une infirmité de goût littéraire, mais un vice radical dans l'organisation domestique et publique. L'historien en tient compte et en tire profit tout autant pour le moins que le critique. C'est ainsi que, pour apprécier l'état général du corps humain, un médecin habile pose l'extrémité de ses doigts sur une petite veine où vient battre le flot vermeil qui, tantôt précipité, tantôt ralenti, lui dénonce le mal caché dans les plus inscrutables profondeurs.

Depuis quelques années, nous avons eu sur le compte des Américains bien des renseignemens qu'il serait malaisé de faire concorder ensemble. Mettez seulement la médisance superficielle de mistress Trollope en regard des appréciations sympathiques et hautement favorables de M. Ampère : vous allez vous trouver dans une grande

perplexité. Voulez-vous en sortir? Sollicitez le témoignage, non de l'étranger qui a traversé le pays, — et qui en parle selon le hasard des rencontres, selon l'état de son humeur particulière, selon les préjugés qu'il y apportait, selon l'accueil qu'il y a trouvé, — mais l'habitant lui-même, pour qui rien n'est énigmatique, qui n'en est pas réduit à questionner, à interpréter, à mettre d'accord des renseignemens incomplets avec des impressions plus ou moins trompeuses. Où le voyageur n'a fait que voir, l'indigène a pu savoir; où le premier a rencontré un masque impénétrable, le second n'a pas même besoin de soulever un voile transparent. Le même contraste qui a laissé l'un dans un doute insoluble est pour l'autre l'alliance toute simple, toute naturelle, de deux faits corrélatifs. Son œil exercé en saisit le rapport secret, que mille menus faits épars ont éclairé pour lui d'une lumière toujours plus vive.

Tous nos voyageurs par exemple ont eu à signaler l'un après l'autre cette contradiction flagrante du républicanisme qui s'éprend des distinctions sociales et l'étrange contraste qu'offrent ces fiers *citizens* ébahis devant un titre nobiliaire souvent fort suspect. Il y a là une inconséquence grave et un ridicule bien complet : la première choque notre logique impérieuse, notre impérieux sentiment d'égalité; le second réveille en nous ce besoin de raillerie qui est une des forces et une des faiblesses de l'esprit français. Étonnons-nous donc et rions! Nous nous trouverons parfaitement d'accord en ceci avec l'auteur des *Potiphars Papers*, dont un des meilleurs chapitres (*our best society*) est justement une dénonciation très formelle de cette bévue anti-démocratique. Il faut l'entendre signaler avec amertume l'insolence patricienne de ces jeunes gens qui vont au bal chez un riche négociant, boivent son vin, détériorent ses tapis, rient de son luxe maladroit, et se croient quittes envers eux-mêmes de cette dérogeance moyennant le soin qu'ils ont pris de « ne pas se faire présenter. » Et ils prennent, ajoute-t-il, ces façons de lords tout simplement parce qu'ils portent, en le déshonorant, le nom de quelqu'un qui, certain jour, fut utile à son pays, tandis que Potiphar (le négociant en question) est tout bonnement un honnête homme qui a fait fortune.

Cette brillante jeunesse qui croit se devoir à l'oisiveté la plus absolue se trouve bientôt, par le jeu naturel des choses, reléguée au second plan. La fortune due à l'ancêtre se divise, s'émiette et se fond; de là une triste et avilissante nécessité, celle d'un mariage d'argent. C'est comme « chasseurs de dot » que vous les voyez s'entasser dans les salons éclairés et dorés à outrance que leur ouvre la vanité de M. Potiphar. Ils y étalent leurs grands airs blasés, leur condescendance aristocratique. La plupart sont allés à l'étranger

chercher le droit de mépriser leur pays ; ils ont passé un an ou deux à Paris, un mois ou deux dans le reste de l'Europe : c'en est assez pour qu'ils affectent de déprécier tout ce qui est américain. Les dames sont sujettes à se laisser éblouir par ces merveilleux qui les obsèdent; mais la jeune Amérique s'indigne et proteste.

« Ces élégans Pendennis (1), nous dit l'auteur de *Potiphar,* qui lui sert ici d'interprète, ont eu leurs jours de candeur juvénile, de généreux élan, de noble ambition. Ils avaient lu l'histoire des grands hommes, de leurs conceptions, de leurs luttes, de leurs victoires. Ils honoraient les femmes, ils croyaient en elles. Un sûr instinct les ralliait à ce qu'il faut aimer, et les éloignait de la séduisante apparence, du piége artificieusement tendu, de l'élégance qui ment, de la grâce qui trompe. L'antique croisade contre l'hypocrisie et le mal avait en eux de nouveaux chevaliers. Malheureusement le luxe de Corinthe les a perdus. Ils ne cherchent plus au-delà les rivages âpres et glorieux. Le sourire d'aujourd'hui leur paie les larmes de l'avenir. Ils ont renoncé au culte sévère du Dieu inconnu pour tomber aux pieds des divinités païennes. Le sceau définitif de leur honte est dans ce sourire avec lequel ils parlent de leurs rêves passés et des illusions de leur jeune âge, méfians de toute simplicité, sceptiques à l'endroit des hommes et des mobiles qui les font agir.

« Cette jeunesse, avide de gloire, qui voulait combattre et vaincre, et laisser un souvenir, une trace de son passage, se contente maintenant à moins de frais : boire, manger, dormir le mieux possible, voilà son rêve. Elle est assidue à l'opéra, elle ne manque pas un grand bal, elle se complaît à être qualifiée de « comme il faut, » élégante, aristocratique, dangereuse. — Elle savouré la somptueuse indolence qui l'énerve et les succès qu'elle doit à la réputation d'avoir « mené la bonne vie de Paris. »

« Dès le début, il est aisé de prévoir comment finiront ces brillans insectes. Un « bon mariage » est leur éteignoir, et fait d'eux les annexes de quelque femme opulente. Quand cette chance de salut leur échappe, ils dégénèrent en vieux roués, hommes du monde pour tout de bon, hélas! et en vrais blasés, qui ne jouent plus l'élégante comédie du dédain. Ils ont commencé comme Arthur Pendennis, ils finissent comme le major. »

En face de ces types dénationalisés figure la jeune Amérique. Vous pouvez l'observer aussi dans les salons de M. Potiphar. Elle a d'autres défauts : elle est bruyante, familière; elle se lance, avec toute l'impétuosité du *go-ahead yankee,* dans le tournoyant labyrinthe des valses et des polkas. Le buffet, où elle a puisé une portion notable de cette ardeur parfois incommode, la voit plus fréquemment qu'il ne faudrait revenir à l'assaut. Et si l'auteur des *Potiphar Papers* n'a point calomnié la « meilleure société » de New-York, l'abus des rafraîchissemens met en relief, d'une bien singulière façon, les inconvéniens d'une hospitalité prodigue au-delà de toute prudence.

(1) Allusion au roman bien connu de William Makepeace Thackeray.

Quant à ces belles jeunes filles qui se confient avec une audace tranquille au tourbillon ardent où les entraînent des *partners* respectueux peut-être, mais à coup sûr très peu solides sur leurs jambes, elles étonnent le spectateur désintéressé par l'extrême confiance qu'elles ont dans leurs charmes et la générosité, tout innocente, il le faut croire, qu'elles mettent à les faire admirer. Elles l'étonnent aussi, quand il se hasarde auprès d'elles, par des naïvetés tout à fait imprévues. — « M'adressant à une de ces houris essoufflées qui s'était réfugiée dans une embrasure de croisée, je lui parlai (assez sottement, je l'avoue) de la galerie de Dusseldorf. — Oui, me répondit-elle, il y a de jolis tableaux; mais, grand Dieu! quelle patience il a fallu à M. Dusseldorf pour couvrir tant et tant de toiles (1)! »

Quand l'écrivain à qui nous empruntons ce bel échantillon de causerie résume les impressions que laisse un bal de New-York, sa plaisanterie tourne à l'amertume. Il a compté les regards d'envie jetés par les invités sur ce luxe absurde et sans goût; il a écouté les réflexions que provoque une dépense appelée à faire règle; il s'est rendu compte des effets désastreux qu'entraîne la lutte, toujours plus ardente, des vanités rivales : le mariage devenant par degrés un luxe de moins en moins abordable, la jeunesse conviée à d'ignobles calculs, les bons partis poursuivis par de chastes demoiselles comme le sont par les notabilités du « demi-monde » certaines protections opulentes, la richesse prisée avant tout et par-dessus tout, l'isolement des vieillards dans une société ainsi matérialisée, qui les foule aux pieds comme autant de « non-valeurs » gênantes. Une triste vision s'offre alors à lui : le bal étincelant de mistress Potiphar lui rappelle le tableau où l'un de nos peintres a représenté, non sans quelque arrière-pensée d'allusion, les Romains de la décadence; il croit lire sur les murs tapissés de soie la terrible inscription du festin de Balthasar; il se rappelle les somptuosités au milieu desquelles Venise s'éteignit lentement, et se demande si la jeune république en est déjà, moins d'un siècle après sa fondation, à sentir la gangrène mortelle gagner peu à peu ses parties nobles.

Boston se vante d'être l'Athènes des États-Unis; c'est la ville intelligente, la ville littéraire par excellence. On n'y voit pas les choses aussi en noir. Le dandysme y compte au moins un avocat : c'est cet écrivain dont les *essays*, publiés dans l'*Atlantic-Monthly*, viennent d'être réunis et forment l'un des trois ouvrages que nous avons voulu consulter. A ses yeux, plus ou moins prévenus, le dandy, s'il n'est pas bon à grand'chose, n'est pas cependant bon à rien.

(1) *Potiphar Papers. — Our best Society.*

« Premièrement il met en circulation certaines expressions qui, vaguement significatives, et d'une élasticité presque sans bornes, deviennent pour ainsi dire « les signatures en blanc » distribuées à ses créanciers par l'intelligence en état de banqueroute. Vous leur attribuez telle valeur qui peut vous convenir, et cela n'importe guère, puisque la caisse est vide sur laquelle ces effets sont tirés : excellente affaire pour certains idiots, dont ces locutions si commodes arrivent petit à petit à défrayer tous les entretiens! Pour eux, les choses d'ici-bas se divisent en deux grandes catégories : ce qui n'est pas *fast* est *slow*, ce qui n'est pas *slow* est *fast* (1). Un ami dans le malheur est invariablement *a good deal cut up*. Les incidens ordinaires de la vie sont neuf fois sur dix rangés dans la classe des *bores* (2). Et ces formules algébriques d'un usage si général, si commode pour les esprits paresseux, qui les a inventées, qui en a doté la langue? Un *dandy* très certainement. En second lieu, le *dandy* conserve les traditions de la toilette, et maintient au degré voulu l'importance de l'art des tailleurs. Le dandysme d'ailleurs suppose une certaine énergie, un certain *pluck*, qui fait front à la raillerie, et se bat au besoin pour des bagatelles. Lord Wellington regardait les dandies de son état-major comme ses meilleurs officiers. Alcibiade, « le fils bouclé de Clinias, » était un dandy. Aristote en fut un autre. Marc-Antoine aussi, celui de tous qui joua le plus gros jeu; Pétrarque, sir Humphry Davy, lord Palmerston, purs *dandies!* Les méprisez-vous par hasard? Ne les imitez cependant pas, si la nature vous a créé pour un autre rôle. On naît *dandy* comme on naît poète. Certaines têtes se refusent à porter chapeau, certains cous ne vont à aucune cravate, certaines mâchoires se refusent à toute espèce de faux-cols. »

Après cette profession de foi plus ou moins sincère, M. Wendell Holmes, « l'autocrate du déjeuner, » explique et justifie la formation d'une aristocratie au sein de la grande république.

« Elle n'est point *gratiâ Dei*, elle n'est point *jure divino*, nous dit-il; c'est la supériorité *de facto* d'une couche sociale qui flotte à la surface des flots agités de la vie inférieure, comme cette espèce de pellicule irisée que vous avez pu voir s'épandre sur l'eau dans le voisinage de nos embarcadères, très brillante malgré son origine, qu'elle doit peut-être à quelques substances onctueuses et viles, goudron, suif, cambouis, etc.

« Cette aristocratie se forme, et, en tenant compte du caractère transitoire de toute chose ici-bas, elle se maintient assez bien. Sa base est l'argent, nul doute là-dessus; mais remarquons ceci : l'argent, conservé pendant deux ou trois générations, transforme la race qui le possède. Il la transforme, non-seulement sous le rapport des mœurs ou de la culture intellectuelle, mais en chair et en os littéralement. L'argent procure de l'air et du soleil; à l'air et au soleil, l'enfance s'épanouit tout autrement que dans une arrière-boutique, au fond de quelque ruelle. On a, grâce à l'argent, des résidences rurales où les bonnes influences du beau temps viennent se joindre à des soins

(1) *Fast*, rapide; *slow*, lent : le premier, synonyme de *qui va bien;* le second, synonyme de *qui va mal.*

(2) *Cut up*, entamé; — *bore*, ennui, assommoir.

attentifs, à des prescriptions médicales intelligentes, à une nourriture exquise et substantielle... Quand des poulets de printemps arrivent sur le marché... Pardon, ce n'est pas d'eux que j'ai à vous parler... A mesure que les jeunes filles débutent dans le monde, les plus beaux échantillons de l'espèce, à mérite égal pour tout le reste, attirent naturellement ceux qui peuvent prétendre au luxe d'une belle femme. Par cette première alliance se trouve déjà relevée la génération qui va suivre. Il est clair que de proche en proche certaines familles ont acquis ainsi un type de conformation et de traits supérieur à la moyenne. De là ce fait significatif que les villages d'un comté tout entier vous fourniraient à peine ce que vous trouvez de beaux hommes et de plus belles femmes, à la ville, dans l'enceinte du même salon. Les causes de déchéance, les abus, la déperdition de vie qui atteignent et font dégénérer les classes les plus riches ne doivent pas fermer nos yeux à ce résultat, qui sera plus sensible encore après deux ou trois générations.

« Le côté faible de notre *chryso-aristocratie,* comme le côté faible de notre dandysme économique, c'est que la virilité, la vaillance, lui font faute plus souvent que son luxe et les blasons, moins légitimes encore, qu'elle étale aux panneaux de ses carrosses. La très petite estime accordée par nos gens du nord à l'état militaire est un fait curieux à noter. On exige de nos jeunes gens qu'ils dorent leurs éperons, mais ils n'ont pas à les gagner. Le partage égal des biens met les cadets de nos riches familles au-dessus du besoin qui les pousserait dans la carrière des armes. L'armée perd ainsi un élément qui élèverait son niveau moral, et la classe supérieure de la gent financière oublie que l'héroïsme devrait être une de ses vertus. Je ne crois cependant pas à une aristocratie sans vigueur, à une aristocratie éreintée. On verra peut-être la nôtre montrer son énergie quand le temps sera venu, si ce temps doit venir jamais. »

En attendant, notre *Bostonian* ne fait nulle difficulté d'avouer son penchant pour le *man of family,* l'homme de race, qu'il oppose au *self-made man,* à l'homme fils de ses œuvres. Celui-ci a sa valeur et son mérite; mais il lui manque toujours quelque chose. Il ressemble à ces maisons bâties par le propriétaire lui-même, architecte improvisé; on les admire en raison de leur origine, non pour leur perfection intrinsèque. A mérite égal d'ailleurs, l'homme bien né l'emporte dans l'estime de notre dilettante républicain, qui définit ainsi son idéal : « Quatre ou cinq générations de *gentlemen* et de *gentlewomen;* parmi elles, un membre du conseil de province nommé par le roi, au moins un gouverneur, un ou deux docteurs en théologie, un membre du congrès, ce dernier remontant à l'époque où on portait encore des tiges de bottes ornées de glands. » Il lui veut une galerie de portraits de famille. Il faut que ces portraits soient signés par le peintre à la mode du temps où ils furent faits. Le membre du conseil aura posé devant Smibert, et le grand-oncle négociant aura été peint par Copley en pied, coiffé de velours, assis dans son fauteuil, avec sa robe de chambre à grands ramages.

Une sphère, placée sur son bureau, indique l'étendue de ses opérations. Des lettres, scellées de grands cachets rouges, sont éparses sur ce même bureau. L'une d'elles, bien en vue, porte pour suscription : *To the honourable*, etc. La grand'mère (par le même artiste), modestement magnifique, étale de merveilleuses dentelles sur sa robe de satin brun qui sert de repoussoir à des mains... superlatives : grande, vieille, un peu raide, mais imposante. Après la galerie, la bibliothèque; une de ces bibliothèques comme on n'en trouvera jamais chez un enrichi de la veille; des Elzévirs, chacun portant le nom de la famille, précédé du petit nom latinisé de l'étudiant auquel il servit, avec la mention : *Hic liber est meus* sur le titre; une collection originale des gravures de Hogarth; Pope, l'*editio princeps*, en quinze volumes, Londres 1717; un Barrow *in-folio* sur les rayons inférieurs; en haut, Tillotson en une sombre rangée de petits in-18. L'argenterie doit être vieille aussi, avec une collection de bagues, anneaux de mariage, anneaux de funérailles; les armes de la famille blasonnées de tous côtés, entre autres sur cette tapisserie qu'une grand'tante a brodée. Tout cela n'est bien à sa place que dans une vieille maison meublée de fauteuils à pieds-de-biche, de tables massives en acajou noir, de glaces taillées en biseau, et de grands *cabinets* massifs, aux nombreux tiroirs incrustés d'écaille.

Quelque chose manquera toujours à l'homme fils de ses œuvres, et qui n'hérite pas des richesses intellectuelles accumulées pendant trois ou quatre générations successives : il faut, tout enfant, avoir respiré l'air d'une vieille bibliothèque. Tout homme a peur des livres qui ne les a pas maniés avant de les pouvoir comprendre. « Certainement il n'est pas à supposer que notre cher *didascalos* ait jamais lu la *Polysynopsis* ou consulté le *Castelli Lexicon*, alors que peu à peu il arrivait à la taille de ces formidables in-folio. Il s'en gardait bien; mais leur essence se faisait jour, tandis qu'il les caressait de ses petites mains, à travers leurs enveloppes parcheminées ou maroquinées. Aussi se retrouvera-t-il comme chez lui toutes les fois qu'il aspirera le parfum du cuir de Russie. Jamais un *self-made man* n'a éprouvé cette sensation. » Qu'on puisse posséder tous les avantages énumérés ici et n'être qu'un imbécile ou un personnage de fort petite valeur, personne ne le niera. On ne niera pas davantage que, sans en posséder aucun, tel homme richement doué sera fait pour siéger aux conseils d'en haut et briller à la cour. En ce cas, le remède est simple; que ces deux hommes changent de place. « Nos arrangemens sociaux ont cela d'excellent que les couches diverses dont ils se composent montent ou descendent, selon les lois de leur gravité spécifique, sans en être empêchées par les immuables barrières de la prescription. »

Il nous semble que, dans tout ce que nous venons d'emprunter à ces deux témoignages contradictoires, il est aisé de démêler deux penchans très raisonnables tous deux et nullement inconciliables : l'un, d'une moralité plus rigoureuse et plus exclusive, qui proscrit comme tout à fait chimériques les priviléges de la naissance, et déplore vivement qu'un orgueil déplacé maintienne hors du cadre d'activité sociale une jeunesse digne à tous égards d'y figurer; l'autre, plus indulgent, plus dominé par la curiosité des choses passées, plus acquis aux raffinemens d'une civilisation déjà mûrie, qui avoue naïvement ses préférences élégantes, ses fantaisies aristocratiques, mais sans leur accorder « droit de cité, » sans permettre qu'elles interviennent, autrement qu'à égalité de mérite, dans la répartition des charges et des bénéfices publics.

Il en est de la religion comme de la politique. Nos *essayists* en parlent avec une liberté qui n'exclut pas le respect. C'est une excellente figure que celle du docteur *puseyite* dans les *Potiphar Papers*, et les consultations qu'il donne à mistress Potiphar nous ont remis en mémoire plus d'une scène qui ne se jouait pas à New-York. Ce docteur est jeune, bien mis, recherché, accommodant, bénin, mielleux, parfumé. Mistress Potiphar ne peut s'empêcher de mentionner la perfection avec laquelle « il fait sa raie » et la fine batiste dans laquelle sont taillés ses mouchoirs ourlés à jour. Elle ne fait pas sans quelque arrière-pensée l'éloge de l'élégant ministre à miss Caroline Pettitoes, sa correspondante. Un mariage qui unirait ces deux êtres chers à son cœur n'est pas absolument impossible; mais l'empressement passionné avec lequel mistress Potiphar s'en occupe pourrait donner à penser à M. Potiphar, si l'honnête négociant était plus tourmenté par la jalousie. Ce n'est point là ce qui le préoccupe, et l'orthodoxie du révérend Cream-Cheese lui est plus suspecte que ses fréquentes visites. Il le croit secrètement voué à « la femme vêtue de rouge (1). » Il se méfie de son goût pour le décor religieux, les pompes inusitées, l'appel fait à l'âme par les sens. Mistress Potiphar bien naturellement ne tient aucun compte des scrupules de son mari; elle en a qu'elle veut soumettre au charmant Cream-Cheese. Il s'agit de savoir quelle sera la couleur du velours qui doit recouvrir son *prayer-book*. Le docteur prend la balle au bond, et par une longue série de raisonnemens obscurs que sa voix caressante, ses regards langoureux, ses tendres *dear mistress Potiphar* rendent tout à fait victorieux, il arrive à cette conclusion que le *prayer-book* ne saurait être d'une autre couleur que « bleu pâle. »

(1) *The scarlet woman*, expression consacrée pour désigner la religion catholique, la papauté.

« Quelle jolie religion que la sienne! s'écrie à ce sujet son ouaille enthousiasmée. Il a des mains et des pieds tout à fait patriciens, et non-seulement dans mon salon, mais en chaire, vous ne trouveriez pas un plus parfait *gentleman*. Jamais il n'élève la voix au-dessus du diapason convenable, et ses gestes sont d'un onduleux!... M. Potiphar est obligé de le reconnaître, mais il lui reproche un goût secret pour les flambeaux d'autel et les fleurs artificielles. D'après cela, j'ai commandé chez ma fleuriste le plus beau faisceau d'immortelles qu'on ait pu se procurer, et le jour de saint Valentin je l'ai adressé « au révérend Cream-Cheese de la part de sa reconnaissante *Bleu-pâle,* » ces derniers mots soulignés. Ne pensez-vous pas qu'il devinera l'auteur du cadeau? »

Le carême est cher à la mondaine mistress Potiphar à cause des relations plus fréquentes qu'il lui procure avec cet insinuant pasteur. Elle se sent meilleure auprès de lui et lui sait gré de l'ineffable tristesse avec laquelle il la contemple, tandis que, du haut de la chaire, un autre prédicateur, dans sa brutalité orthodoxe, énumère à grand bruit les anathèmes lancés contre Babylone et ses habitans.

« Je me demande pourquoi ces malheureux s'exposaient à de telles malédictions. Le savez-vous, chère Caroline? Pour nous, rendons grâces au ciel de vivre à une époque où il y a tant d'églises et de si belles, et desservies par des ministres aussi comme il faut que M. Cheese. Et comme cet arrangement est bien entendu, qui fait qu'après deux ou trois mois de dîners en ville, de bals, de soirées sans fin ni trève, pendant lesquels nous ne pouvons aller à l'église qu'une fois par semaine, arrive, quand nous sommes à bout de forces, un temps de halte qui nous permet d'entendre l'office quotidien, et,— comme le dit si heureusement M. Potiphar, — de « balancer notre compte » en songeant à nous réformer, etc.! Nous n'y perdons pas énormément, savez-vous? Cela jette un peu de variété dans l'existence, et après tout on se voit bien aussi souvent qu'en carnaval; seulement on ne danse plus. Mais il serait fort à propos d'emporter à l'église sa lorgnette de spectacle, car, pas plus tard que mercredi dernier, aux prières de neuf heures, j'ai vu Sheena Silke traverser l'église pour gagner le petit banc de famille dans le coin reculé que vous savez. Or elle avait, ce me semble, un chapeau neuf. Pourtant, j'ai eu beau y regarder tout le temps des prières, je n'ai pu savoir au juste s'il était réellement neuf, ou si c'était son ancien chapeau blanc, rajeuni avec quelques fleurs fraîches. Munie de mon binocle, j'aurais su immédiatement à quoi m'en tenir, et n'aurais pas perdu tout l'office. »

Les humoristes américains, on le voit déjà, n'ont rien de trop profond. Leur plaisanterie, très ménagée en ces matières délicates, est plutôt dirigée contre l'imperfection et l'insuffisance des convictions que contre les convictions elles-mêmes. Ils raillent un chrétien ignorant, mondain, léger, qui se contente de pratiques extérieures et se

satisfait de momeries; mais la religion même est toujours respectée par eux. Ils ne sont acceptés qu'à cette condition par les gens qui se piquent de bonne éducation et de savoir-vivre. Une critique de cet ordre ne se fait admettre qu'avec des ménagemens infinis, lorsqu'elle porte sur les ministres du culte, et les remarques de *l'autocrate* à propos des « prédicateurs qui n'entendent jamais de sermons » sont sous ce rapport tout à fait caractéristiques. « Toute profession, dit-il, demande une longue étude... Les gens comme il faut chez nous entendent, bon an, mal an, une centaine de sermons ou de discours sur le dogme. Ils lisent en outre bon nombre d'ouvrages théologiques. Le prêtre, en revanche, entend rarement d'autres sermons que ceux qu'il prêche lui-même, et on s'explique fort bien que tel prédicateur routinier et sans génie tombe peu à peu dans un état de quasi-paganisme, simplement parce qu'il manque d'instruction religieuse. D'un autre côté, tel auditeur doué d'une intelligence active et attentif aux enseignemens successifs d'une série de commentateurs éloquens pourrait à la longue devenir un meilleur théologien que pas un d'eux. » — « Nous sommes tous étudians en théologie, ajoute M. Wendell Holmes, et souvent plus dignes du titre de docteur que ceux qui l'ont reçu après examen dans nos universités... » Et quelle conclusion tire de là ce fier revendicateur de l'érudition laïque? On ne le devinerait jamais. C'est qu'un sermon, même mauvais, profite encore à l'auditeur intelligent, et dès lors forcément inattentif. Ce discours, en lui-même insignifiant, agit *par induction*, pour nous servir d'une expression empruntée au vocabulaire de la science électrique, et en déterminant au sein de l'intelligence des *courans* qui n'étaient point en jeu. Le prédicateur fournit le thème sur lequel l'esprit de l'auditeur brode des fioritures sans nombre; il provoque un appétit qu'il ne saurait satisfaire, et auquel fournit pâture la faculté créatrice cachée au dedans de nous.

Cette foi des Américains en même temps si fière et si humble, si libre et si docile, qui voit si bien toute lacune et la comble avec tant de zèle, est peut-être le lien qui retient en faisceau les forces exubérantes de cette vaste communauté, si laborieuse, si aventureuse, si téméraire. Elle est honnêtement, sincèrement religieuse, et dans le respect qu'elle accorde, non pas à tel ou tel culte, mais à l'idée générale d'un pouvoir suprême, elle trouve le contre-poids de ses instincts matériels si développés et de sa hardiesse spéculative poussée si loin. Cette idée se résume admirablement dans un des récits authentiques qu'a donnés de sa vie un de ces missionnaires méthodistes qui vont de tous côtés, portant librement la parole de vie aux congrégations de leur secte disséminées sur le vaste territoire

de l'Union. Le révérend M. Milburn nous raconte (1) qu'après avoir *exhorté* pendant quelques années, sa santé profondément altérée et une cécité presque complète le réduisirent au rôle de collecteur de quêtes. C'est en cette qualité que, vers l'année 1845, il se trouvait, à peu près sans le sou, à bord d'un bateau à vapeur qui de Cincinnati devait le conduire à Wheeling. Parmi les passagers embarqués avec lui se trouvaient bon nombre de membres du congrès, soit du sénat, soit de la seconde chambre, qui se rendaient à Washington. Ces messieurs causaient, riaient, jouaient sur le pont en fumant leurs *cheroots* et leurs *panatellas*, sans trop s'inquiéter du pauvre jeune *quêteur* qui les guettait d'un œil curieux, attentif à leurs moindres propos, à leurs moindres gestes, espérant s'instruire et s'édifier, mais cruellement désappointé en définitive par la légèreté mondaine de leurs propos, et fort scandalisé d'entendre « jurer et blasphémer » ces « représentans du peuple souverain. »

« Le dimanche matin, poursuit notre missionnaire, quelques passagers, sachant ce que j'étais, vinrent me demander un sermon. Je saisis avec empressement cette occasion de confesser publiquement ce que j'avais sur le cœur. A dix heures, j'avais devant moi trois cents auditeurs attentifs. Jamais je ne m'étais vu à pareille fête, mais je me sentais au cœur une résolution invincible, et, arrivé à la fin de ma harangue, cédant à l'impulsion qui me dominait : « Je vois ici, m'écriai-je, des hommes appelés à représenter le peuple américain, non-seulement comme professant certains principes politiques, mais aussi comme pouvant donner une idée de sa condition morale, intellectuelle et religieuse. Je les ai observés avec soin, et s'il me fallait juger de la nation dont ils sont les délégués par ce que j'ai vu sur ce bateau, je devrais conclure que cette nation se compose de blasphémateurs, de joueurs et de débauchés. Un étranger s'en serait fait cette idée. Il penserait que notre république est à cette heure en pleine décomposition, en pleine décrépitude. Songez de plus à ce que votre exemple a de périlleux pour la jeunesse. Craignons que la contagion de nos vices n'arrive, de proche en proche, jusqu'à ceux qui sont l'espoir de la patrie. Comme citoyen, vous m'avez révolté ; comme ministre du Christ et prédicateur de son saint évangile, je me dois de vous dire que si vous ne luttez contre vos mauvais penchans, et faute d'un repentir sincère, vous serez infailliblement damnés. »

Nous voudrions, avant de passer outre, — et pour bien établir la différence des deux pays, — nous demander et demander à nos lecteurs si jamais ils ont pu concevoir l'idée de rien qui ressemble à la scène ainsi décrite. Elle est doublement inouie pour nous. Nos députés, nos pairs, nos sénateurs, si l'on veut, observent mieux les lois du décorum, et ne se commettraient pas ainsi sous l'œil du pu-

(1) *Ten Years on Preacher Life, chapters of an autobiography.* Ce volume, d'abord publié en Amérique, a été réimprimé à Édimbourg par la maison Ballantyne.

blic; mais ensuite, — et c'est ici le point essentiel, — jamais en France un humble curé de village, un pauvre missionnaire à peu près mendiant n'oserait flageller d'une si vive parole les méfaits de gens qu'il tiendrait pour ses supérieurs. Et s'il s'y hasardait, entraîné par un saint zèle, il serait infailliblement blâmé, réprouvé pour ce « fanatisme » de mauvais goût.

Au missionnaire américain, voulez-vous savoir ce qui arriva? Il s'était retiré dans sa cabine, un peu embarrassé, il l'avoue, de sa vive improvisation, mais tout prêt néanmoins à maintenir le langage qu'il avait cru devoir faire entendre. Pendant qu'il était absorbé dans ses réflexions, on frappe à sa porte. Un passager se présente et lui dit : « Je suis chargé par les membres du congrès qui ont assisté à votre sermon de vous rendre grâces, en leur nom, de la franchise avec laquelle vous leur avez parlé. Ils ont fait entre eux une collecte destinée à votre œuvre, et vous prient d'accepter les cent cinquante dollars renfermés dans cette bourse comme un gage de leur estime et de leur reconnaissance. Je viens également vous demander en leur nom si vous accepteriez la charge de chapelain du congrès. Ils s'engagent, s'il en est ainsi, à vous faire nommer immédiatement. » L'offre fut acceptée après quelques minutes d'hésitation, et quelques jours plus tard M. Milburn recevait effectivement la nomination promise.

Revenons à nos *essayists* et surtout à miss Fanny Fern, dont nous avons peu parlé. Sous ce pseudonyme, et prenant le rôle d'une vieille fille désabusée, miss Willis, — nous ne lui connaissons pas d'autre nom authentique, — s'est fait remarquer dans la presse américaine par l'extrême vivacité de ses petits tableaux de mœurs et de ses boutades satiriques. Elle outre à plaisir la rude franchise qui appartient à son rôle fictif, et frappe à tour de bras sur les ridicules, les travers, les vices de ses compatriotes. Il faut voir de quel ton acariâtre et chagrin elle sermonne les hommes, célibataires ou mariés, leur égoïsme, leur vanité, leur gaucherie, leur avarice. N'allez pas croire cependant qu'elle ait pour son sexe une indulgence à toute épreuve. Elle sait aussi bien que personne combien les belles Américaines abusent de la condescendance, de la courtoisie qu'on leur témoigne : enfans gâtés et capricieux auxquels en définitive on laisse trop d'empire, et dont les fantaisies coûteuses, le luxe absurde, trop peu réprimés, ruinent plus de familles que l'activité de leurs maris n'en saurait enrichir. En tous ces intérieurs rapidement esquissés par Fanny Fern, soit qu'elle donne tort à l'homme, raison à la femme, ou *vice versâ*, la même situation se reproduit sans cesse. La dépense et la recette y sont aux prises. Le mari défend ses dollars comme il peut. Sa femme tourne autour du

coffre-fort, qui ne s'ouvre jamais assez. L'économie de l'un est en lutte avec la vanité de l'autre. La force est d'un côté, mais l'adresse vient à bout de la force. Ce n'est peut-être pas là l'idéal d'un ménage modèle; mais l'idéal n'habite pas plus New-York que Paris, et la réalité se retrouve en Amérique comme en France.

Donc, et pour ne citer qu'un exemple, voici comment les choses se passent (1). M. John Smith a débuté dans la vie comme marchand de comestibles. Il portait alors le tablier blanc et servait la pratique. Levé tôt, couché tard, vivant de peu, gagnant gros, il faisait « sa petite pelote. » Dans la même rue, miss Mary Wood avait un atelier de modes. Assidue à son travail, ses jolies boucles blondes effleuraient sans cesse les belles étoffes qu'elle taillait, plissait, fronçait, ourlait au gré de ses capricieuses clientes. A peine si de temps en temps, les soirs d'été, elle venait s'accouder à sa fenêtre. Si rarement qu'elle y vînt pourtant, John Smith avait remarqué ses joues blanches et rondes, ornées de fossettes, et s'était dit qu'il serait bien temps de procurer quelque repos à ces longs doigts effilés et laborieux dont il admirait de loin les ongles roses taillés en amande. Certain jour, un panier mystérieux alla du magasin de John Smith à l'atelier de Mary Wood. En écartant les feuilles vertes qui recouvraient le contenu, les joues de la jolie modiste prirent tout à coup la teinte rouge des belles fraises qui lui arrivaient ainsi. Un petit billet se dissimulait sous les fruits parfumés. A partir de ce jour, le marchand de lait (qui est aussi à New-York le marchand de fleurs) s'étonna du nombre de bouquets commandés par John Smith, qui, dans chacun de ces bouquets, voulait absolument voir figurer un bouton de rose emblématique. De leur côté, les clientes de miss Mary s'étonnaient de ses fréquentes distractions, et ses ouvrières, la voyant se sourire à elle-même, casser mainte et mainte aiguille, se tromper à tout bout de champ dans le règlement de leurs petits comptes, commençaient à craindre pour sa raison; mais un beau jour elles apprirent qu'un beau costume de mariée qu'elles venaient de parachever serait porté le dimanche suivant par leur maîtresse elle-même, transformée en mistress Smith.

Voilà John et Mary installés dans un petite maison bâtie en briques, simple d'architecture, mais comfortable et commode. Un bon mobilier, accru petit à petit, la décore. Au bout de quelques années, John, tout à fait à son aise, ne veut plus habiter sous un toit qui ne lui appartient point. Il achète la maison dont il était locataire, et, une fois qu'elle est à lui, l'agence, l'aménage de son mieux. On

(1) Voyez le chapitre intitulé *A house in a fashionable square.* — *Fern-Leaves*, seconde série.

y installe le gaz, on y ajoute une salle de bains. Mary est encore jolie; John est encore amoureux et galant. Ils ont deux beaux enfans, fille et garçon, qui grandissent et prospèrent. Et quand John Smith, par un beau dimanche de juin bien *ensoleillé*, mène au temple sa petite femme aux tresses d'or, fraîche et riante sous sa capote bleue, suivi de Katy et de Georgy, brillans de santé dans leurs vêtemens de fête, ne vous semble-t-il pas que voilà un homme parfaitement heureux et bien partagé?

Tout irait à souhait si Mary n'avait, on ne sait où, rencontré mistress John Hunter, une dame pour tout de bon, une oisive, qui chaque jour tue son temps à courir les magasins (*do a shopping*). C'est la grande affaire de ces merveilleuses, qui ont laquais à livrée et déjeunent dans une robe de chambre en soie *couleur de biche*, — notons ces détails pour nos chères lectrices, — *couleur de biche* et doublée de *cerise*, posée sur un jupon brodé, en bonnet de fine dentelle (*cobweb lace cap*), bas de soie, et avec les plus mignonnes pantoufles importées de Paris. Un jour donc qu'elle n'avait rien à faire, — et ces jours-là ne sont point rares dans la vie de ces belles dames, — mistress John Hunter fit à mistress John Smith l'insigne honneur de la venir voir : visite imprévue, un lundi, jour laborieux et néfaste.

— Bon Dieu! pensa la petite bourgeoise après s'être fait répéter par sa grosse servante irlandaise le nom patricien de la terrible visiteuse, un jour de blanchissage!.. La *nursery-maid* est à la cuisine, et j'ai sur les bras, pour toute la journée, mon troisième petit dernier!... Mon col brodé est à tremper... avec les rideaux du salon... Il y a du linge à sécher aux fenêtres de la salle à manger!... Un lundi!... Elle ne sait donc pas que c'est le jour choisi par les maris pour faire faire « un point » à leurs habits endommagés,... et que ce jour-là l'enfant le choisit pour ne pas vouloir faire sa sieste, les quêteurs pour venir vous importuner, le ministre pour sa visite annuelle, les fournisseurs pour leurs petits comptes!

Mistress John Hunter cependant, — tandis que la pauvre mistress Smith passait à la hâte une robe, un châle, un chapeau même, pour masquer le désordre de sa coiffure, — mistress John Hunter se prélassait dans le petit *parlour*, riant à part soi de cet intérieur si bien rangé, si propret, si minutieusement épousseté, brossé, lavé, reprisé. Puis, quand mistress Smith, un peu revenue de son effroi, fut venue se jeter, — en chapeau, disions-nous, et sous prétexte qu'elle « venait justement de rentrer, » — dans les bras de sa noble visiteuse; quand ces dames eurent bavardé tout à leur aise et passé la revue des modes nouvelles, quand mistress Smith, en vraie connaisseuse, eut admiré le chapeau *habillé* de mistress Hun-

ter, celle-ci, par voie d'échange et de bon procédé, lui conseilla en amie « d'insister pour que M. Smith la transplantât, de ce quartier vulgaire et mal peuplé, dans une localité plus aristocratique. » A quoi l'innocente Mary répliqua « qu'elle n'y avait jamais songé, mais qu'en effet... » Et mistress Hunter prit alors la peine de lui donner quelques conseils sur la marche à suivre pour dompter la résistance de son mari, si par hasard ce mari se mettait en tête de dire non à une requête si raisonnable. Il fallait voir comment la petite bourgeoise écoutait la grande dame, et comme elle s'instruisait, et comme elle rougissait *in petto* de se trouver tout à coup mêlée à une conspiration quasi diabolique.

Il s'agissait maintenant non plus d'y renoncer et de faire amende honorable, mais de mener à bien l'entreprise convenue, et de montrer que, si bourgeoise qu'on fût, « on savait s'y prendre. » Hélas! Smith était pour ainsi dire vaincu d'avance dans ce tournoi conjugal. En effet n'était-il pas le père très prévenu, très faible, très orgueilleux, d'une belle jeune fille tout récemment épanouie? Et un jour qu'il faisait remarquer à mistress Mary que « leur fille Kate était une vraie beauté, » la rusée, habile à saisir l'occasion et prenant son attitude la plus tendre, sa voix la plus câline, lui répondit que le temps approchait de marier cette enfant, et qu'on ne la marierait pas convenablement si on ne changeait de résidence. A ce prix seulement, on aurait des relations *un peu distinguées*. Le grand mot était lâché. Peut-être au premier abord, — espérons-le du moins, — le bon sens de l'honnête Smith s'alarma-t-il un peu de ce symptôme inquiétant; mais la vanité paternelle devait reprendre en sous-œuvre l'insinuation si adroitement lancée par une femme dont il n'était pas aisé de se méfier. Marier Katy était le grand point, et la marier à Stubbs, à Jones, à Jenkins, n'était déjà plus, pour le glorieux Smith, une perspective attrayante. Un Smith n'est point un Howard, comme chacun sait; mais de Smith à Stubbs il y a vraiment, — il peut au moins sembler qu'il y ait, — certaines distances à garder.

Tourmenté de cette idée, Smith fit taire ses scrupules bourgeois. La maison de briques fut vendue, et l'heureuse mistress Mary alla s'installer, avec miss Katy, dans le noble *square* dédié à saint Jean. Les tapissiers firent merveille pour le nouveau logement, un peu moins vaste et un peu moins commode que l'ancien. Sofas de velours, fauteuils *antiques, vis-à-vis,* rideaux de damas, glaces, tentures, tapis, que n'entassèrent-ils pas en cette demeure encombrée! Le soleil, cet ennemi dévorant des couleurs, n'y pénétrait plus; on lui en interdisait l'accès par égard pour le flamboyant mobilier dont on s'était entouré. Se mettre à la fenêtre de temps en temps pour respirer l'air pur et admirer la verdure du *square* eût semblé bon

à la mère et à la fille; mais mistress Hunter y avait mis ordre en déclarant *snobbish*, — c'est le superlatif du mot *vulgar*, — cette habitude de venir se mettre en étalage aux croisées donnant sur la rue. On dînait dans une salle à manger obscure, où le gaz était allumé dès midi, et Mary ne vivait plus, inquiète de ses tableaux et de ses statues, que la maladresse d'un domestique pouvait si aisément endommager. Aussi, — lorsqu'elle n'avait pas à craindre une visite de mistress Hunter, — se donnait-elle le soin de les passer elle-même au plumeau, et comme c'était là une tâche assez assujettissante, on entrait le moins possible dans les pièces d'apparat où tout ce luxe était amoncelé; elles ne servaient plus que les dimanches et pour les jours de réception. La plupart du temps en conséquence, la famille se reléguait dans les appartemens du sous-sol, de niveau avec les cuisines.

Justement en face de mistress Smith logeait mistress Vivian Grey, une des reines de l'*uppertendom* (1). Être ou n'être pas invitée chez mistress Grey était le *to be or not to be* de la bourgeoise dépaysée. Mistress Hunter n'y voyait rien de tout à fait impossible. Elle promettait de *patroner* jusque dans cette haute sphère son humble et reconnaissante amie, à une condition cependant : c'est qu'elle aurait un *vrai* cachemire, un cachemire de mille dollars pour le moins, et un valet de pied, Irlandais à la rigueur. Un nègre pourtant vaudrait mieux. Le cachemire acheté, le nègre ajouté au ménage, il semblait que tout fût aplani. Pour se préparer à sa *présentation*, Katy ne jouait plus, ne sautait plus, et marchait à tout petits pas dans un corset bien serré. A plus forte raison n'osait-elle plus manger autrement qu'en cachette, avec sa mère, qui lui ménageait, loin de tous les regards, un *private lunch* substantiel. John Smith cependant, voyant sa maison montée sur un si grand pied et les dépenses augmenter de jour en jour, s'absorbait de plus en plus dans son commerce, dont il fallait, vaille que vaille, grossir les profits, et sur le front blanc et poli de sa gentille petite femme, deux plis commençaient à se fixer, qui, d'un jour à l'autre, si tant d'inquiétudes ne prenaient fin, pourraient bien devenir des rides. Or les soucis au contraire ne faisaient qu'augmenter chaque jour. Le cuisinier français gaspillait les provisions comme s'il eût été chargé d'alimenter toute une colonie de compatriotes émigrans. Le valet de pied nègre déclarait que c'était un déshonneur pour lui de vivre dans une famille où l'usage des rince-bouches n'était pas encore introduit, et la femme de chambre (elle avait servi chez mistress Grey) se plaignait haute-

(1) Ce mot, tout à fait américain, veut être décomposé pour être compris. Il signifie littéralement : *le royaume des dix-d'en-haut*. C'est ce qu'à Vienne, dans la langue des salons, on appellerait *la crème de la crème*.

ment que ses nouveaux maîtres n'eussent pas voiture. De plus l'invitation de mistress Grey n'arrivait pas. On en désespéra tout à fait le jour où le petit Julius Grey, précoce *gentleman* de dix à douze ans, notifia froidement au petit George Smith que « sa maman lui avait défendu de jouer aux billes avec le fils d'un ex-fruitier. »

Pour les débuts de miss Katy dans le monde, — pour son *coming out*, c'est le terme sacramentel, — fut donnée la première grande soirée de mistress Smith. On en parla beaucoup, on en parla trop; les mauvaises langues brodèrent si bien sur ce texte que la petite presse, toujours aux aguets de ces médisances privées, se crut autorisée à publier un récit burlesque de ce qui s'était passé ce soir-là dans Saint-John-Square. Entre autres allusions délicates aux antécédens de M. Smith, il était dit par le malicieux journaliste que les appartemens étaient « enguirlandés de saucisses. » Ce fut là comme le coup de grâce. Personne ne voulut plus prendre au sérieux ces déserteurs d'une caste infime, et la chaleureuse amitié de mistress Hunter, cette amitié si souvent éprouvée, ne tint pas contre le ridicule qui débordait ainsi sur ses protégés. La famille Smith se constitua immédiatement en conseil de guerre. Mistress Mary, repentante et jetant ses bras potelés autour du cou de son mari, le supplia d'acheter une maison de campagne. John Smith fut charmé de fuir les lieux témoins de son désastre plébéien. Peu à peu, — et à mesure que les fruits, les fleurs, le bon air, l'absence de tout souci rongeur leur rendaient la bonne humeur d'autrefois, — père, mère et fille, se rassérénant, en vinrent à pouvoir rire de grand cœur chaque fois que dans leurs causeries intimes revenaient les noms de mistress Hunter et de Saint-John-Square.

Sauf le dénoûment, — et pourquoi le dénoûment lui manquerait-il toujours? — l'histoire de la famille Smith est exactement celle de la société américaine. C'est aussi celle de la littérature en Amérique; celle-ci, malgré tous ses efforts, n'est pas encore parvenue à s'affranchir du joug métropolitain. On voit que ce manque d'originalité lui pèse. Elle fait d'incroyables efforts pour être elle-même, et les airs d'indépendance qu'elle se donne attestent un désir immense d'affranchissement, mais non la réalisation de ce vœu si légitime. On est frappé en lisant les essais de Fanny Fern de tout ce qu'elle doit aux *Sketches* de *Boz* (Dickens). L'auteur des *Potiphar Papers* proclame en toute occasion son enthousiasme pour Thackeray, et la sincérité de cette admiration est attestée par le zèle avec lequel il marche sur les traces de l'auteur de *Pendennis*. Quant à l'*autocrate*, il remonte un peu plus haut; c'est de Burton, de Montaigne et de Charles Lamb qu'il nous semble avoir principalement voulu s'inspirer.

Le cadre choisi par lui est aussi simple que possible. Autour d'une table d'hôte, le hasard a réuni quelques convives parfaitement étrangers les uns aux autres : un doux et pacifique vieillard, un jeune homme irrévérent et bon compagnon, adonné aux cigares et aux calembours, un étudiant en théologie, une jeune et jolie personne, pauvre enfant déclassée par le malheur et tombée tout à coup des hauteurs sociales aux humbles fonctions de maîtresse d'école. La *landlady* et la fille de la *landlady*, jeune fille aux allures décidées, qui lit Byron et cherche un épouseur, complètent, avec un groupe de personnages secondaires où se laisse entrevoir le profil anguleux d'une vieille demoiselle puritaine, ce cercle, au milieu duquel se prélasse et pérore *l'autocrate du déjeuner*. Ce dernier se dérobe au sein d'une personnalité nuageuse. Il n'a ni nom, ni état connu. Son âge (il l'avoue) se rapproche fort de la quarantaine, et lui permet de parler avec une certaine autorité. Cette autorité, il l'exerce pour réprimer les écarts du jeune John, comme on appelle le représentant de la *Young America*, protéger au besoin la placide stupidité du « vieux *gentleman* en face, » railler doucement les prétentions littéraires ou autres qu'affiche la « fille de la *landlady*, » mais surtout pour surveiller de près l'étudiant en théologie, quand il lui semble regarder un peu trop complaisamment la douce et charmante figure de la *school-mistress*.

C'est l'intérêt toujours plus vif que l'*autocrate* accorde à cette modeste et digne enfant (il l'épouse en fin de compte), c'est l'attention chaque jour croissante avec laquelle la *school-mistress* écoute les théories abstraites et les dissertations excentriques de son compagnon de table, qui forment le lien très fragile et très peu nécessaire de ces *essais*, particulièrement ondoyans et divers. Ils touchent au mysticisme par la politique, aux journaux de *sport* par le calembour, aux mathématiques par la poésie, à l'ironie par l'émotion, à la vérité par le paradoxe. Si ce mélange de tous les genres, de tous les tons, de toutes les couleurs, ce kaléidoscope aux images mobiles et brisées, ce salmigondis de vers et de prose, ce tohubohu de théories incohérentes et de maximes sens dessus dessous est précisément ce qui plaît le mieux à nos voisins d'outre-Atlantique, il y a là un symptôme bien curieux à noter. D'où vient en effet qu'un peuple industriel, positif, ennuyé, prend ainsi son plaisir à ces capricieux zigzags d'une pensée presque insaisissable, à ces divagations savantes, à ces *museries* d'un esprit fantasque qui, muni d'un assez gros bagage d'érudition mal digérée, voltige, papillon allemand, autour d'une lampe fumeuse? Après y avoir rêvé, nous ne voyons qu'une explication à ce problème. C'est l'erreur, commune à la vanité privée et à l'amour-propre national, en vertu de laquelle

chaque homme et chaque peuple aspirent plus spécialement aux succès pour lesquels la nature ne semble point les avoir faits, à ceux que l'opinion leur conteste pour ainsi dire d'avance. Complimentez sur son éloquence tel avocat de mine chétive, il vous parlera de ses succès à Cythère. Dites aux Français « qu'ils n'ont pas la tête épique, » vingt Iliades manquées naîtront de cet anathème. Les Américains se sont vu contester les qualités, acquises ou innées, qui constituent la littérature de luxe, celle dont le vulgaire n'a pas la clé, celle qui passionne l'élite des *dilettanti*, et ils ont saisi le premier prétexte à peu près raisonnable qu'on leur ait fourni de protester contre cet humiliant arrêt. — *Ed anch' io son pittore.* « Nous aussi, nous avons nos humoristes ! »

Ce beau titre, il ne faudrait pas s'y tromper, ne serait pas tout à fait gratuitement accordé à l'auteur de *l'Autocrate*. Tout en le plaçant au-dessous de quelques écrivains de son pays, de Hawthorne par exemple et d'Edgar Poë, il faut lui reconnaître des dons précieux, une rare culture d'esprit, et le sentiment très développé des modèles qu'il a choisis. Il a bien l'allure lente, discursive des anciens *essayists*. Il sait comme eux, entant une idée sur une autre idée, enchevêtrant un sujet dans un autre sujet, imiter le vagabondage du rêve et de la causerie. Il sait aussi, quand il vous a égaré dans les régions sublimes de la philosophie transcendentale, vous en faire brusquement redescendre par quelque bouffonnerie sournoisement préparée. Ce ne sont là toutefois que les rubriques de l'humoriste et non pas l'*humour* elle-même. Tous les procédés littéraires du monde, ajoutés l'un à l'autre, ne donnent pas pour résultat un génie original.

Nous voudrions, au moins par un extrait, justifier en même temps que nos éloges les réserves dont ils sont accompagnés. La chose n'est point aisée, car un des mérites de l'écrivain qui nous occupe est justement d'être à peu près intraduisible, tant sa phrase, bien de race, bien saturée de *yankeeism*, se prête peu à nos façons de dire, plus régulières, plus modérées, plus sobres. Nous n'avons la ressource ni de forger le mot qui nous manque, ni de tordre à notre guise celui que nous employons, ni de brouiller tous les vocabulaires spéciaux, ni de mettre en réquisition à toute minute les tropes les plus téméraires. Aussi devons-nous nous prémunir d'avance contre les reproches d'infidélité qui pourraient nous atteindre, et renvoyer à l'original ceux qui voudraient avoir l'idée tout à fait exacte d'un talent réel, mais peu accessible. Cela dit, nous prendrons presque au hasard un chapitre à peu près entier qui, mieux que des pages détachées, donnera une exacte idée de l'écrivain :

« — Vous pensez savoir, dis-je, tout ce qui concerne la *marche?* Vous le pensez, n'est-il pas vrai?... Eh bien! comment supposez-vous que vos jambes tiennent à votre corps? Elles sont en quelque sorte pompées par une paire de ventouses (cavités *cotyloïdes, en forme de coupe*), et tiennent là jusqu'à votre mort, voire quelque temps après. Vous pensez aussi sans doute que vous les mouvez, soit en avant, soit en arrière, au gré de votre vouloir? Tout au contraire, leur rapidité d'action est exactement déterminée par leur longueur, comme celui du pendule. Vous pouvez, par un effort musculaire, altérer un peu cette proportion normale et les faire se mouvoir un peu plus lentement ou un peu plus vite, de même que vous pouvez accélérer pour un temps la marche du pendule; mais votre allure habituelle n'en reste pas moins soumise au même mécanisme que les mouvemens du système solaire.

« Or justement, de même que nous trouvons une règle mathématique pour base de presque tous les mouvemens de notre corps, de même on peut supposer que la pensée a ses récurrences dans des cycles réguliers. Telle ou telle idée revient en nous périodiquement, à intervalles égaux. Cependant assez de suggestions accidentelles se jettent à travers ces cycles pour que la règle échappe à l'observation pratique. Prenez cet axiome pour ce qu'il peut valoir : à tout le moins reconnaîtrez-vous que, si certaines idées particulières ne se représentent pas à nous une fois par jour, une fois par semaine, il ne s'écoule jamais une année sans qu'elles traversent votre esprit. Celle que je vais formuler, par exemple, est sujette à ces retours intermittens. A peine est-elle exprimée par quelqu'un, et aussitôt un sourire d'acquiescement est sur les lèvres de celui ou de ceux qui l'écoutent. Oui, vraiment, ils en ont tous été frappés :

« *Tout à coup la conviction naît en nous, prompte comme l'éclair, que nous nous sommes trouvés précisément dans les mêmes circonstances qu'à la minute actuelle, une ou plusieurs fois déjà.*

« — Certes, dit un des assistans, — personne qui n'ait éprouvé cela.

« La *landlady* déclara qu'elle n'avait aucune idée de ces notions bizarres. On se mettait ces choses-là dans la tête; du moins c'était son avis.

« La *school-mistress,* — non sans quelque hésitation, — dit que ce sentiment lui était familier, et qu'elle ne prenait aucun plaisir à l'éprouver. Il lui faisait croire parfois qu'elle était un revenant.

« Le jeune homme qu'on appelle John se prétendit très au courant de la chose. L'autre jour encore, il venait d'allumer un *cheroot,* quand se fit jour en lui cette effrayante conviction que la même chose lui était arrivée déjà bien des fois dans des circonstances identiques. A ces mots, je le regardai sévèrement, et sa physionomie redevint sérieuse, au moins *de mon côté,* car je le vois de profil seulement, et je sais qu'une moitié de son visage peut ricaner et cligner de l'œil, sans que l'autre ait l'air de s'en douter. »

« — Il y a bien des choses à remarquer là-dessus, repris-je incontinent. *Primò,* il s'agit souvent dans ces *récurrences* d'un état mental qui n'a rien d'extraordinaire et qui a dû se reproduire fréquemment. *Secundò,* l'impres-

sion produite est des plus fugitives, et, du moins après quelque laps de temps, aucun effort de volonté ne peut nous la rendre. *Tertiò,* nous n'aimons pas à nous rappeler ce phénomène, et nous nous sentons incapables de rendre par des paroles ce que nous avons alors ressenti. *Quartò,* j'ai cru m'apercevoir que cette condition par *duplicata* n'était jamais la reproduction d'une seule condition antécédente, mais de plusieurs autres, qu'elle m'était familière et pour ainsi dire habituelle; *quintò,* et finalement, que, dans mes rêves, j'avais perçu les mêmes impressions et acquis des convictions identiques.

« Comment s'expliquer ceci? — Beaucoup d'hypothèses à choisir. La première, à laquelle mademoiselle faisait allusion tout à l'heure, c'est que ces éclairs de mémoire sont de soudaines ressouvenances qui nous rappellent une vie antérieure. A vrai dire, je n'en crois rien, car je me rappelle un pauvre étudiant qui avait, massurait-il, observé ce fait en cirant ses bottes. Or je ne puis penser qu'il eût antérieurement vécu dans un autre monde où l'on fît usage du précieux liquide fabriqué chez Day et Martin (1).

« Nous pouvons encore emprunter une explication à la théorie du docteur Wigan, à savoir que « le cerveau étant un organe double, ses hémisphères travaillent d'accord, comme les deux yeux. » Nous supposerons alors qu'un des hémisphères fait long feu; le petit intervalle entre les perceptions de la moitié la plus active et celles de la moitié la plus lente prend, dans nos calculs imparfaits, des proportions indéfinies, et la perception seconde nous semble la reproduction d'une autre, dont la date exacte nous échappe. Je n'adopte pas non plus cette explication, fondée sur trop de suppositions arbitraires. Il me semble plus à propos d'admettre que la coïncidence des circonstances ou leur récurrence n'a lieu qu'en partie, et que nous confondons ici leur ressemblance avec leur identité. Le rapport de l'état présent avec un des états antérieurs qui nous le fait accepter pour exactement pareil est précisément celui qui existe entre la figure de l'étranger que nous accostons en lui serrant la main et celle de l'ami pour lequel nous l'avons pris.

« Autre remarque à ranger parmi ces idées qui se représentent à nous avec une régularité périodique. Je l'ai moi-même exprimée plusieurs fois; bien souvent aussi je l'ai entendue, et je la rencontre de temps à autre dans mes lectures. Elle figure dans les romans de Bulwer, à ce que je pense, et dans un des ouvrages de M. Olmsted, — pour ceci, j'en suis sûr.

« *Le sens de l'odorat, plus que tout autre intermédiaire, met en action la mémoire, l'imagination, les sentimens passés, les associations de pensées et de faits.*

« Voulez-vous savoir à quelles impressions de ce genre je suis particulièrement accessible? D'abord l'odeur du phosphore. Durant une année ou deux de mon adolescence, je me mêlais assez de chimie, et à la même époque j'avais, tout comme un autre, mes petites passions, mes petites aspirations sentimentales. Avec le temps, ces préoccupations diverses se sont amalgamées dans mes souvenirs, si bien que les fumées orange de l'acide nitrique servent

(1) Les plus célèbres marchands de cirage et de vernis.

de fond à certaines apparitions radieuses et fugitives; une joue qui rougit me rappelle la teinture de tournesol... Hélas!

Soles occidere et redire possunt...

Mais qui me donnera un réactif capable de rendre leur éclat aux roses fanées de l'année mil huit cent...? Ayons pitié d'elles! Ainsi que je vous le disais, le phosphore met le feu à cette traînée de souvenirs; ses lumineuses vapeurs, avec leur odeur pénétrante, me jettent dans une sorte d'extase... Seulement les allumettes chimiques allemandes, — *ohne phosphor geruch*, — ont un peu usé ma sensibilité à cet endroit.

« Le *souci* de même. A l'époque où j'étais encore de dimensions assez réduites pour voyager à cheval, incrusté dans la fourchette paternelle, nous traversions parfois le pont de la bourgade voisine, et là nous faisions halte en face d'un cottage aux murailles basses et brunes, au toit chevelu. Il en sortait une certaine Sally, sœur du brun fermier, brune elle-même, lèvres ombragées d'un léger duvet, voix triste, qui, se penchant sur ses plates-bandes, cueillait ce qu'il lui plaisait d'appeler « un bouquet » pour le donner au « petit garçon. » Sally est maintenant couchée dans le cimetière avec une plaque d'ardoise bleue au-dessus de sa tête; le lichen envahit ce dernier vestige, qui depuis quelques années penche visiblement. Le cottage, les plates-bandes, les bouquets et les sauvageons d'oignon, — le plus monstrueux légume que je connaisse, — alignés comme des grenadiers à la parade, rien de tout cela n'existe plus : mais l'odeur du souci les fait reparaître devant moi... »

« Le « vieux *gentleman* en face » ne faisait pas, je crois, grande attention à mes paroles; mais, tandis que je discourais ainsi sur le sens de l'odorat, il se nichait commodément au fond de son fauteuil, et finit par extraire de sa poche un vaste foulard rouge, vrai *bandanna,* puis, se trémoussant encore un peu du côté opposé, il retira, non sans peine, des profondeurs où elle reposait, une ample tabatière de forme ronde. Je la lui regardais ouvrir, et je l'observais pétrissant la prise accoutumée. Dans le *rappee* humide gisait une fève de Tonka. Je fis de la main ce geste bien connu de toute l'humanité priseuse, et mon cerveau, à l'heure même, répondit à ce stimulant dont je n'avais pas usé depuis tant d'années. »

« O jeunes gens, — qui le fûtes! — papas et grands-papas peut-être de l'ère présente, — quelques-uns avec des crânes qu'un joueur de billard comparerait à ses billes, — d'autres à cheveux noirs argentés, — d'autres à cheveux d'argent rayés de noir, — vous rappelez-vous, à moitié endormis sur ces lignes, ces après-dîners aux *Trois-Frères,* alors que la tabatière au plaid écossais circulait à la ronde, et que le *lundy foot* bien sec se frayait sa voie chatouilleuse dans nos *sensoria* béatifiés!... C'était alors que le chambertin ou le clos-vougeot faisait son entrée, mollement couché dans son berceau d'osier (vrai Moïse sauvé de l'eau)! — Et il était un de vous, — vous ne l'avez pas oublié sans doute, — qui demandait toujours un morceau de glace à mettre dans son vin de Bourgogne : il le faisait tinter contre les parois cris-

tallines du verre en forme de bulle, et il croyait entendre, nous disait-il, les clochettes du troupeau comme il les entendait naguère, lorsqu'aux lueurs du crépuscule le bétail haletant rentrait des pâturages vers la cour de la maison paternelle, ce *home* chéri que ses regards cherchaient à mille lieues de nous, dans la direction où le soleil se couche...

« *Ay de mi!* quelles strophes de belle poésie (je ne les écrirai jamais) frappent à la porte de mon cœur ému, quand j'ouvre certain cabinet de la maison où je suis né! Sur les rayons dont il est garni reposaient d'ordinaire maint et maint paquet de marjolaine et de pouliot, de cataire, de menthe et de lavande. Il y avait aussi des pommes, qu'on laissait là jusqu'à ce que leurs pepins devinssent noirs, époque volontiers devancée par des dents plus blanches que le lait. Là, dans l'obscurité, dormaient des pêches, songeant aux bons rayons de soleil qu'elles avaient perdus jusqu'au moment où, comme « le cœur des saints qui, dans leur angoisse, rêvent du ciel, » elles prenaient « l'odeur de l'haleine angélique. » L'écho parfumé d'une douzaine d'étés défunts plane encore dans les ténèbres de ce recès mystérieux.

« Il m'est quelquefois arrivé de penser que moindre est l'incident qui ébranle cette « chaîne électrique du souvenir » dont Byron a parlé en si beaux vers, et plus énergiquement il agit. Qu'y a-t-il de plus trivial que cet incident si souvent raconté d'un vieux Shakspeare *in-folio* entre les feuillets duquel, en l'ouvrant, on retrouve quelque débris d'un gâteau de Noël demeuré là depuis un siècle et plus? Et voilà qu'en face de cette misérable relique d'une génération éteinte, le monde entier change de face en un clin d'œil! Le vieux George II remonte sur son trône, Pitt l'ancien arrive au pouvoir. Le général Wolfe n'est encore qu'un brillant jeune homme, donnant de belles espérances. De l'autre côté de la Manche, on tire à quatre chevaux le sieur Damiens, et par-delà l'Océan les Indiens assomment à coups de tomahawk, à Fort-William-Henry, une foule d'Hirams, de Jonathans et de Jonas. Tous ces morts, enfouis dans une poussière séculaire, ressuscitent à la fois, tous, jusqu'au cuisinier robuste qui battit et mêla cette pâte épaisse. Notre planète revient sur une centaine des cercles lumineux qu'elle a décrits, et sur le cadran céleste on prend à rebours la précession des équinoxes... Tout cela pour une simple miette de croûte à pâté! »

« — Voilà un pâté dont je vous rends grâces, dit alors le provoquant jeune homme dont j'ai déjà parlé si souvent, le même qu'on appelle John... Il regarda quelques instans le vénérable gâteau qui figurait devant nous, et porta ses mains à ses yeux, visiblement ému, à ce qu'on pouvait croire. — Je me demandais, reprit-il ensuite, en bégayant un peu...

« — Quoi?... que voulez-vous dire? s'écria notre *landlady*.

« — Je me demandais, reprit-il, qui pouvait bien être roi d'Angleterre à l'époque où cet antique pâté fut mis au four,... et je m'attristais en songeant que ce pauvre monarque était mort depuis bien longtemps.

« Notre *landlady* est une personne convenable; elle est pauvre, elle est veuve naturellement, *cela va sans dire* (1). Elle m'a jadis conté son histoire.

(1) En français dans l'original.

C'était comme si un pauvre grain de blé, broyé avec des millions d'autres, eût voulu me signaler son individualité en me faisant part de ses souffrances particulières. Il y avait l'amourette obligée, et la noce après l'amourette, — le début dans la vie, — les déceptions, — les enfans qu'elle avait mis au monde, puis enterrés après les avoir nourris; — la lutte acharnée contre le sort, — le dépouillement graduel; — la vie perdant peu à peu d'abord les joies d'un luxe bien modeste, puis les comforts presque nécessaires; — le découragement, — le changement survenu dans le caractère de celui qui était son appui naturel; — puis la mort arrivant, qui, entre elle et toutes ses espérances ici-bas, tirait comme un grand rideau noir.

« Depuis le jour où elle m'a fait ce récit, je n'ai plus ri de notre hôtesse; en revanche, il m'est arrivé souvent de pleurer sur elle, non pas de ces grosses larmes que nos gouttières déversent à grand bruit sur le terrain du voisin, le *stillicidium* d'un sentiment qui s'affirme et se connaît, mais de ces pleurs qui se glissent muets, par des conduits ignorés, jusqu'à ce qu'ils arrivent aux citernes voisines du cœur, de ces pleurs que nous versons en dedans, sans qu'un seul muscle de notre face ait bougé. — Voilà ceux que m'a souvent arrachés, sans le savoir, notre *landlady*, lorsque les diablotins de notre infernale table d'hôte fouillaient son âme avec leurs pincettes rougies. »

« — Jeune homme, — je pris la parole, — le pâté dont vous parlez avec tant de légèreté n'est point de date si ancienne. En revanche, la courtoisie envers qui nous sert, plus spécialement envers les personnes du sexe le plus faible, est un devoir dont l'origine remonte loin, et qui mérite d'être conservé. Permettez-moi de vous recommander la règle suivante, toutes les fois que vous aurez à traiter avec une femme, un poète, un artiste; — elle n'est pas de mise envers un journaliste ou un homme politique; — je l'ai lue au dos d'un de ces joujoux français où de petites figures de carton se meuvent sous l'action d'un courant de sable fin, et on vous la traduira si vous voulez; mais voici le texte : *Quoiqu'elle soit très solidement montée, il ne faut pas brutaliser la machine*... Maintenant passez-moi, si vous voulez bien, une tranche de pâté. »

On connaît maintenant notre autocrate et on voit, nous ne dirons pas à quelle famille d'esprits il appartient, mais de quels auteurs il s'est inspiré. Sterne a écrit d'après Burton, et de Maistre d'après Sterne. M. Oliver Wendell Holmes aspire à doter la littérature américaine d'un humoriste qu'elle pût opposer à ces immortels causeurs. L'ambition est louable; la tâche était difficile. Nous ne nous chargerions pas, malgré le succès obtenu par *l'Autocrate*, d'établir qu'il a touché le but et mérité la couronne.

Qui sait du reste s'il ne marchait pas sur une route sans issue? L'indépendance réelle de la pensée, son originalité vraie, sont-elles compatibles avec certains états de civilisation, et par exemple avec la condition matérielle et morale où se trouve placé de nos jours

un écrivain de Boston ou de New-York? Le mouvement, le bruit, l'activité dont il est entouré, lui permettent-ils ce recueillement, cet isolement qui laissent s'épanouir librement et pousser dans toute direction ce qu'on pourrait appeler les « végétations » de la pensée? Le tumulte des intérêts, le langage immodéré de la tribune et de la presse politique, les habitudes que le journalisme donne au public lisant, et que ce même public impose plus ou moins à qui veut être lu, tout cela favorise-t-il l'éclosion du rêve, le culte de l'idéal, le développement de la spontanéité littéraire? Aucun des trois ouvrages que nous venons de lire ne nous a permis de résoudre affirmativement cette question délicate. Les *Fern Leaves* et les *Potiphar Papers* portent plus profonde l'empreinte de leur origine démocratique. Ce sont des esquisses rapides, charbonnées sur le mur pour amuser la foule. *The Autocrat* est tout autrement étudié, avec plus de soin, de patience et aussi avec de plus hautes prétentions; mais, il faut bien l'avouer, ce n'est qu'un assez heureux *pasticcio*, une œuvre d'artifice et d'effort : elle ne donne pas des facultés humoristiques chez les Américains une idée aussi favorable que les *Essais* d'Emerson et les romans de Hawthorne, bien qu'elle nous ait plus d'une fois rappelé ces deux écrivains. La vogue qu'elle a obtenue n'en est pas moins significative. Il faut regarder comme un symptôme excellent la popularité acquise à un livre qui n'est ni un roman d'aventures, ni une collection d'anecdotes, ni un excitant scandaleux, ni un brandon de discordes politiques; à un livre dont toutes les conditions de succès sont rigoureusement cherchées dans cette curiosité de la pensée et de la forme qui donne leur prix à un bien petit nombre de chefs-d'œuvre, et dont la tradition, interrompue ailleurs, ne semblait pas devoir se renouer par-delà les mers, chez un peuple sans ruines, sans passé, dénué, disaient ses ennemis, de toute finesse de goût, de tout penchant pour les choses réellement exquises. Ces choses-là, il est beau de les chercher, même au risque de quelques erreurs et de quelques malentendus. Ce n'est point l'enthousiasme à faux, c'est l'indifférence qui les tue en germe. Où on les aime, où on les attend, elles se produisent tôt ou tard.

E.-D. Forgues.

LE ROI OSCAR

ET

LES ROYAUMES-UNIS SOUS SON RÈGNE

II.

LES RAPPORTS EXTÉRIEURS. — LE SCANDINAVISME.

I.

La péninsule scandinave a deux puissans voisins avec lesquels elle doit compter. Par la Norvége, elle est à trente-six heures de l'Angleterre, et par la Suède elle touche à la Russie. Elle ne peut se soustraire à l'influence de ces deux grands états, mais il lui importe et il importe à l'Europe en général, à la France en particulier, que ni l'une ni l'autre n'y obtienne un trop grand ascendant. Tels sont les intérêts extérieurs de la Suède dont le roi Oscar a dû se préoccuper (1).

L'influence anglaise a dans le Nord d'énergiques pionniers, d'autant plus actifs peut-être qu'ils le sont à leur insu, allant en avant au nom du plaisir ou du négoce, non pas en diplomates ni en soldats. Chaque année, la Mer du Nord et la Baltique sont parcourues en tous sens par de riches Anglais que des yachts de plaisance amènent à travers les archipels de la Suède ou dans les *fiords* de la Norvége. De là, les uns, comme lord Dufferin, pénètrent hardiment dans les régions polaires, par pure distraction, pour satisfaire leur

(1) Voyez sur la politique intérieure du roi Oscar la *Revue* du 1er juillet.

humeur aventureuse, et affrontent des mers que la *Reine-Hortense* elle-même a cru devoir éviter; les autres mettent pied à terre dans la péninsule et y rencontrent un *sport* où ils n'ont pas de rivaux. Le jeune attaché du *foreign-office*, le gradué d'Oxford ou de Cambridge, le lord ou le gentilhomme, comptent pour leurs meilleures vacances celles qu'ils peuvent consacrer en Norvége à chasser l'ours ou à pêcher le saumon. On les rencontre dans les environs de Throndhiem, d'Hammerfest et de Tromsoe, et aux approches du Cap-Nord, aussi nombreux que dans les Pyrénées, en Suisse, à Rome ou au Vésuve, mais plus libres, plus amusans et plus barbus; ils ont abdiqué la raideur britannique, ils ne sont plus en vue et se sentent comme chez eux. Ils achètent pour 2 ou 3,000 francs par mois de l'hospitalité norvégienne ou laponne, qui sur ce point n'a plus rien de primitif, le seul droit de pêcher à la ligne sous les piqûres des moustiques dans le Namsendal, le Tana-elv ou l'Alten, ou bien ils attendent que la chasse au poil soit permise, vers la fin d'août, et ils passent des mois d'automne au milieu de profondes solitudes. Aux passages les plus périlleux, ils ont fait établir des hôtelleries et des guides; ils ont sondé ces glaciers et mesuré ces terribles chutes; ils sont descendus, portés dans une barque de caoutchouc, au fond de ces abîmes, et ils y ont écrit fièrement leurs noms sur le roc noir. Puis ils reviennent en Angleterre, familiarisés non-seulement avec les durs exercices et le danger, mais aussi avec une nature particulière, avec un peuple et un pays voisins, dont ils connaissent désormais les ressources, le climat et les mœurs, dont ils ont soulagé la misère et dissipé l'ignorance. A la suite des touristes viennent les industriels et les négocians. Un bon nombre des principales maisons de Suède et de Norvége ont été fondées ou agrandies par des Anglais. Tout le monde connaît encore aujourd'hui à Stockholm la maison Wickers et Ce de Sheffield et d'Amérique. Vous verrez au sud-est de Christiania une ville entière fondée par un Anglais. Tout près de Frédérikstad, sur la rive droite du fiord, un baronet ennuyé de la vie a acheté, il y a dix ans, du gouvernement norvégien la chute de Sarp, une des cinq grandes chutes du pays, une rivale du Voring et du Riukan; on lui a cédé un peu du terrain environnant, à la condition qu'il rebâtirait là une ancienne ville ruinée jadis par les Suédois. Il en a tiré un million de rente. Là s'est établi le premier rail-way norvégien; là se voient aujourd'hui d'une part des roues, des moulins, des viaducs, d'immenses scieries, un nombre énorme d'ouvriers, une ville tout entière, de l'autre des prairies, des fermes, toute une grande exploitation agricole, avec trois cents laboureurs, tout cela fondé en dix années. La ville est encore dans l'enfance; la grand'place entoure une très belle église; elle a d'un côté des boutiques où sont exposés les produits anglais

et l'article de Paris; de l'autre, comme aux États-Unis, les pins de la forêt. Dans la Norvége septentrionale, dans le Finnmark, nul n'était plus influent ni plus connu naguère encore qu'un Anglais, M. Thomas, inspecteur des mines de cuivre de Kaafiord, qui avait pendant vingt années travaillé sans relâche à civiliser ce triste et intéressant pays. Dans ce même Finnmark enfin, les Anglais n'ont pas laissé que de remarquer de très bonne heure toute l'importance de ces golfes profonds que les courans et le *gulfstream* préservent des glaces, et il y a plus de trente ans déjà qu'ils ont essayé pour la première fois d'y établir une factorerie. De ce moment date leur rivalité commerciale dans ces régions lointaines avec d'autres voisins de la Suède. Les mêmes avantages avaient attiré vers les mêmes lieux la convoitise de la Russie.

Les fréquens rapports avec la Russie sont aussi inévitables pour la péninsule scandinave qu'avec l'Angleterre, mais ils sont d'une autre nature. Tandis que l'Anglo-Saxon reconnaît aisément dans le Scandinave un frère, le Russe a trop mêlé ses origines slaves au sang qu'il tient de Rurik pour ne point apparaître à la Scandinavie comme un étranger. D'étranger, il n'est devenu que trop facilement ennemi, grâce à l'ambition de ses souverains, au souvenir des fautes par lesquelles la Suède moderne a suscité elle-même leur grandeur, aux ressentimens qu'ont laissés après elles les violences et les usurpations de la politique moscovite, à l'abîme enfin qu'a creusé entre deux peuples si voisins une entière diversité de vues, d'instincts, de mœurs, d'institutions et d'esprit national, tandis que l'Angleterre, si elle faisait quelquefois blâmer ou même maudire parmi les peuples scandinaves sa politique, savait ravir par certains côtés leur admiration et faire estimer toujours très haut le prix de son alliance, sinon par la sympathie, au moins par l'espérance du profit commun. Il est bien vrai que les Russes ont, eux aussi, d'importantes relations commerciales avec la péninsule. C'est par centaines que les embarcations venues de la Mer-Blanche et d'Arkhangel encombrent les ports norvégiens pour y acheter le hareng. De puissantes maisons russes font en Suède concurrence aux maisons anglaises pour la banque et l'industrie. Le bois et le fer suédois trouvent sur la côte orientale de la Baltique d'excellens débouchés, et le gouvernement russe n'est pas le moins précieux client de la fonderie de canons de M. le baron Vahrendorf (1); mais ces rapports, souvent interrompus par des guerres ouvertes, ont été rarement exempts, ici de pensées d'envahissement politique, là de défiances traditionnelles et profondes, et ils ne porteront tous leurs fruits que lorsque la Rus-

(1) Les trois principales fonderies de Suède avaient expédié, pour le seul compte de la Russie, 426 pièces de gros calibre en 1836, 477 en 1837, 1,000 au moins en 1840, etc.

sie, par des réformes intérieures et une longue modération au dehors, aura réconcilié avec elle les peuples de la péninsule et ceux du continent, qui sont devenus plus que jamais solidaires.

On sait de quel poids, devenu insupportable, l'amitié russe pesait sur la nation et sur la cour de Suède pendant les dernières années du règne de Charles-Jean. Des articles secrets avaient été ajoutés en 1812 au traité d'Abo. L'opinion publique le savait, et, sans les connaître exactement, elle en exagérait l'étendue. On parlait mystérieusement de l'intervention possible d'un corps d'armée russe dans les querelles intérieures de la Suède; on affirmait qu'une pareille intervention avait été offerte par le cabinet de Pétersbourg en 1838, quand des émeutes avaient agité la capitale : si le trouble avait duré, on aurait vu les soldats russes rétablir l'ordre dans les rues de Stockholm. La cour ne démentait pas ces bruits, qui étaient vrais en partie; Charles-Jean était opprimé sous d'anciens engagemens. Au milieu de cette inquiétude générale des esprits, le moindre incident suffisait à faire éclater la passion populaire et à réveiller des haines héréditaires : le Russe n'était plus que le ravisseur de la Finlande et l'ennemi commun de toute liberté. Le mécontentement public se contenait à peine, quand en 1831 un agent du gouvernement provisoire de Pologne, le comte Zalucki, venait implorer inutilement le cabinet de Stockholm, signataire des traités de 1815; quand la même année le tsar devenait parrain d'un prince de Suède; lorsqu'en 1834 le comte Gustave de Löwenhielm, ministre de Suède à Paris, recevait mission d'aller à Pétersbourg représenter Charles-Jean pour l'inauguration de la statue d'Alexandre, au pied d'un monument dont la première pierre avait été rapportée de Pultava et dont les bronzes avaient été fondus avec les canons suédois de Sveaborg ou de Rathan, pris pendant la campagne de Finlande; enfin quand le prince Menchikof venait avec fracas, après maints cadeaux russes distribués à la cour de Stockholm, remercier le roi d'une telle démonstration, qui répugnait au peuple. De sourdes accusations, peut-être d'aveugles calomnies flétrissaient en Suède quiconque était suspect de bon vouloir ou de relations amicales avec la Russie. On prétendait que la légation russe avait mission de ruiner le pays en achetant les consciences. L'aristocratie suédoise, disait-on, était devenue un vaste dépôt de mendicité, et la corruption était habituelle et régulière... Peu s'en fallait que les agens russes ne fussent insultés publiquement dans Stockholm. Un jour un brick venu de Saint-Pétersbourg amène une trentaine de soldats portant divers uniformes russes. Commandés par les deux fils du général Suchtelen, ces soldats traversent la ville et sont passés en revue par Bernadotte chamarré de décorations russes. Le peuple de Stockholm, fort surpris, se demande si c'est d'une prise de possession ou d'une

occupation moscovite qu'il s'agit; il apprend que cette visite est le résultat d'une gracieuseté d'Alexandre, à qui l'administration suédoise a demandé des modèles d'équipement militaire, et il en exprime tout haut son mécontentement. Le 22 août 1833, le navire russe l'*Hercule*, en passant devant la citadelle de Waxholm, qui précède et protége la capitale de la Suède, néglige de répondre à la sommation d'envoyer, selon l'usage, ses papiers à terre. Peu de temps auparavant, un cutter anglais, appartenant à lord Exmouth, avait passé outre en bravant la forteresse, et l'on venait de donner des ordres très sévères. Deux boulets lancés contre le vaisseau russe le forcent à se soumettre. La nouvelle en arrive bientôt à Stockholm; l'idée qu'on a pu, sous un prétexte quelconque, tirer avec des canons suédois contre des Russes excite la joie populaire, que les journaux entretiennent et exaltent, et que la prudence du gouvernement empêche seule de se porter à quelque excès. Tel était, pendant toute la seconde moitié du règne de Charles-Jean, l'état des esprits, plein d'amers souvenirs, plein d'agitation et de passion dans le présent, et de périls pour l'avenir.

Oscar, prince royal, témoin longtemps inquiet et ému de ces haines populaires, avait compris à l'avance toutes les difficultés qu'elles menaçaient de créer à son règne, et s'efforçait, sans préparer de rupture avec un voisin redoutable, de se rapprocher du peuple qu'il était appelé à gouverner un jour. Loin de rechercher les témoignages d'amitié du tsar, il n'était qu'à demi flatté, soit des vases précieux qu'on lui envoyait de Saint-Pétersbourg en 1831, soit de l'ordre de Sainte-Catherine, que recevait, en avril 1832, la princesse royale, soit des tabatières ornées de diamans, des rubans et des plaques qu'on distribuait à son entourage. Un des épisodes de cette triste histoire qui lui furent le plus pénibles, nous le savons, et nous ne le rappelons ici que parce qu'il caractérise l'habileté de la politique russe à envelopper par des alliances de famille des états secondaires et voisins, fut, en 1838, le mariage du duc de Leuchtenberg, frère de la princesse royale de Suède et fils du prince Eugène Beauharnais, avec la grande-duchesse Olga, princesse impériale de Russie. Pendant les dernières années du règne de son père, Oscar, malgré toute sa louable prudence, ne laissa pas que de se mettre quelquefois à l'unisson avec le sentiment populaire. Il pressait activement les travaux de fortifications des côtes orientales de la Suède, et permettait à ses jeunes fils de prendre part aux démonstrations scandinaves, où ne manquait jamais le refrain du chant de Tegner à la gloire de Charles XII : « Hors d'ici, Moscovites! En avant, mes garçons bleus! »

La Russie de son côté, pendant tout le règne de l'empereur Nicolas, ne ménagea pas plus les susceptibilités ombrageuses des peu-

ples du Nord qu'elle ne prit souci des dispositions du continent. Elle comptait sur les agitations de l'Europe et poursuivait en aveugle le cours de ses envahissemens. Les plus dangereux étaient peut-être les plus cachés, c'est-à-dire ceux qu'elle tentait d'achever à l'extrémité septentrionale de la péninsule scandinave, dans le Finnmark et la Laponie norvégienne. Rien de plus curieux que cet épisode peu connu, sinon des diplomates et des hommes d'état, qui a eu pour théâtre la contrée la plus reculée, la plus triste et la plus désolée peut-être de tout le continent européen; rien de plus propre à démontrer cette solidarité des peuples en vertu de laquelle la cause commune de leur indépendance menacée a réuni les intérêts des pauvres pêcheurs de quelques baies du Nord et ceux des plus puissantes nations de la terre; rien qui accuse mieux et les blâmables excès de la politique que le cabinet de Saint-Pétersbourg a trop longtemps pratiquée, et le perpétuel danger du voisinage russe pour les peuples scandinaves, et la nécessité d'une alliance qui autorise les cabinets de l'Occident à surveiller et à sauvegarder au besoin les intérêts de ces peuples.

Ce n'est pas que nous blâmions l'énergie d'un grand empire dont l'action, dépassant ses frontières, va trouver des peuples de race ou de culture inférieure, et s'efforce, par le commerce, par les institutions civiles ou la prédication religieuse, de les élever jusqu'à lui. Une telle action est toujours héroïque et par là bienfaisante; mais nous redoutons l'intempérance usurpatrice et violente d'un grand peuple à qui la Providence a réservé une admirable mission, et qui, mal dirigé par d'ambitieux souverains, s'en détourne pour poursuivre à travers mille hostilités et mille répugnances même un but tout contraire. Au lieu d'être l'ennemie acharnée de l'Europe, la Russie doit être son invincible alliée dans l'œuvre commune de la réédification de l'Orient. N'est-elle pas, suivant les plans d'une sagesse supérieure, l'anneau précieux qui doit unir la vieille Europe et l'Asie? Les mœurs patriarcales de ses tribus devenues chrétiennes ne les destinent-elles pas à attirer elles-mêmes peu à peu les tribus asiatiques, dont elles sont presque sœurs, vers le christianisme et la civilisation, plutôt qu'à venir parmi nous ajouter à nos discordes et à nos guerres la terreur d'un épouvantable fléau? Par plus d'un signe non équivoque, le rôle qu'elle doit remplir a été marqué à la Russie. Ce n'est pas pour rien que sa domination s'étend sur tous ces peuples qui occupent l'immense Sibérie, et que par ce côté elle devient limitrophe de la Chine. Qu'elle étende vers ces dernières frontières de l'Orient les longues files de ses caravanes; une civilisation meilleure marchera infailliblement avec elle, et l'Angleterre et la France seront là, si elle est fidèle à ce beau rôle, ses constantes alliées; mais quand elle cherche à troubler, au profit de sa

seule ambition, l'ordre établi dans le continent européen, elle se nuit à elle-même, et devient à juste titre l'ennemie commune aux yeux des peuples civilisés.

Les habitans du Finnmark sont pauvres, il est vrai, et l'on peut être tenté de se demander s'il ne leur vaudrait pas mieux d'appartenir à la puissante Russie qu'au gouvernement de Suède et de Norvége, qui les protége mal; mais par bonheur d'autres sentimens que celui des intérêts matériels viennent concourir à fixer les affections des hommes. Le pauvre pêcheur d'Hammerfest ou de Tromsoe sait bien qu'il y a autre part un plus chaud soleil, un climat plus doux et des terres plus fertiles; il leur préfère cependant le sol natal, et les régions extrêmes de la Scandinavie ne sont pas celles qui fournissent à l'émigration le plus nombreux contingent. De même il sait fort bien que l'idée de patrie est complexe, et que la communauté des institutions sous un souverain qui lui doit protection en échange de sa fidélité la constitue au moins autant que la communauté du sol. Il distingue fort bien d'ailleurs le despotisme russe, antipathique à sa race, du gouvernement libre et constitutionnel auquel il tient à cœur de rester soumis (1).

Le voisinage de la Russie eût été béni du Finnmark, si elle s'était bornée à un simple échange de relations profitables aux deux pays. Le commerce du Finnmark était jadis affermé à une compagnie de négocians de Bergen. Les prières de toute la population firent abolir ce monopole en 1787; le commerce redevint libre, et presque aussitôt les Russes s'en emparèrent. C'était inévitable: à partir de Throndhiem, la culture de l'orge commence à diminuer d'une manière sensible. A cinquante lieues plus au nord, elle cesse complétement. La population dispersée le long des golfes et sur les côtes de l'Océan-Glacial n'a guère plus d'autres ressources que la chasse et surtout la pêche; mais encore faut-il qu'elle en puisse échanger le butin contre les denrées de première nécessité. Le midi de la Norvége ne produit pas assez de blé pour en fournir à ses provinces septentrionales. Le Danemark et la Suède trouvent plus d'avantage à exporter le leur qu'à l'échanger contre du poisson. Restent donc les provinces septentrionales de la Russie, qui ont besoin de poissons et de fourrures, et qui apportent en échange les farines dont le Finnmark ne peut se passer. Chaque année, de juin à septembre, il arrive en Norvége deux cent cinquante bâtimens russes au moins qui stationnent à Hammerfest et Tromsoe, puis s'en vont dans les innombrables îles voisines de la côte, où ils échangent leurs sacs de

(1) M. Bayard Taylor, l'auteur d'un spirituel *Voyage dans le Finnmark norvégien*, a noté soigneusement avec quelle intelligence et quelle dignité les pauvres paroisses de l'intérieur du Finnmark s'acquittent de leurs devoirs politiques, des élections au *storthing*, etc.

farine contre le poisson, l'huile, les peaux de rennes, de loutres, d'ours et de renards. Quant aux objets de fabrication, les Russes de la Mer-Blanche les tiraient autrefois du Finnmark norvégien, où on les apportait d'Allemagne; mais ils se sont mis à fabriquer eux-mêmes, et au lieu d'acheter, ils vendent désormais. Des deux peuples, les Russes, il faut bien le reconnaître, déploient dans ces rapports le plus de persévérance et de hardiesse. Ils arrivent d'Arkhangel en tournant le Cap-Nord sur de mauvais navires, cousus avec des cordes d'écorce, que l'on croirait incapables de résister au moindre orage. Ils savent en outre profiter habilement et des tarifs de douane qui n'atteignent pas les denrées de première nécessité, et du privilége de traiter directement avec les pêcheurs, sans l'entremise des marchands, pendant une certaine période de l'année au moins. Ils sont plus riches, plus actifs et plus intelligens que les Lapons et les Norvégiens du Finnmark : raison de plus pour les accuser davantage, s'ils ont voulu changer en tyrannie ce qui devait rester une loyale et féconde réciprocité d'échanges. C'est ce qu'ils n'ont pas manqué de faire. Il faut les voir dans le port d'Hammerfest conclure leurs marchés, et l'on reconnaît bientôt lequel des deux contractans commande et lequel forcément obéit. Le pêcheur leur livre son meilleur poisson qu'ils examinent de près, trient avec soin et rejettent pour la moindre cause. Le choix fait, ils remettent leur farine; elle est renfermée dans des sacs d'écorce de bouleau qu'on place dans la balance sans les ouvrir et qui renferment quelquefois, en forme d'appoint, d'étranges ingrédiens... Ils agissent durement et déloyalement, on les déteste et on les méprise; mais ils arrivent comme la moisson de l'année, et il faut bien les accepter. Le gouvernement russe a paru quelquefois autrement inspiré : il a voulu essayer de l'effet des caresses sur la population du Finnmark, il a organisé à Arkhangel des écoles de commerce où il appelait la jeunesse norvégienne et où il s'efforçait de la séduire, il a répandu les insinuations et les promesses; mais ses agens le servaient mal et irritaient les peuples en autorisant les exactions de leurs nationaux, en fermant aux troupeaux de rennes norvégiens les pâturages des hauteurs situés au-delà de la frontière, au risque de priver les leurs du bain de mer sur la côte norvégienne qui leur est nécessaire chaque été, en multipliant enfin les exactions et les mauvais traitemens.

Le gouvernement russe cachait mal d'ailleurs ses véritables projets. Le commerce, qui doit, en les rapprochant, réconcilier et civiliser les peuples, était entre ses mains un instrument secret d'usurpation violente et d'ambition coupable. Depuis plus d'un demi-siècle, au mépris du droit des nations, des conventions et des traités, la Russie travaillait sourdement et sans relâche, non pas seulement à

répandre son influence dans le Finnmark norvégien, mais à l'occuper et à en faire une de ses provinces en dépouillant le roi de Suède. Personne n'ignore quel immense intérêt excitait de ce côté sa convoitise : tandis que ses matelots, dans la Mer-Blanche, sont emprisonnés par les glaces et cloués à terre pendant six mois de l'année, les profonds golfes de la Norvége septentrionale, soit à cause de la violence des courans, soit par l'effet des eaux du *gulfstream* qui les réchauffent, ne gèlent jamais ; si le gouvernement russe, s'en emparant, parvenait à y fonder des établissemens militaires, il commandait la Mer du Nord comme la Baltique et la Mer-Noire. Même pendant la mauvaise saison, il pouvait entretenir et faire mouvoir dans ces ports toujours ouverts des flottes capables d'inquiéter l'Angleterre et la France, et, par le nord et l'ouest comme par l'orient et le sud, il enserrait et maîtrisait le continent européen. Après de longues intrigues, pendant lesquelles le cabinet suédo-norvégien avait eu à souffrir de ses violences et de sa mauvaise foi, il avait cru toucher au but. En 1847, on avait vu paraître dans ces pauvres contrées un agent russe, M. le baron Ungern-Sternberg, qui, préludant avec même imprudence et même hauteur à la mission fameuse du prince Menchikof six ans plus tard à Constantinople, avait déclaré qu'il était temps d'en finir, que le Finnmark était fief de la Russie, et qu'on devait se préparer à l'occupation moscovite.

Les choses en étaient là, et l'Europe était ainsi menacée, soit par l'audacieux coup de main que la Russie tentait dans la Mer-Noire, soit par ses envahissemens silencieusement préparés dans les régions polaires, quand la guerre d'Orient éclata et réunit l'Angleterre et la France dans le commun projet de sauvegarder à la fois Constantinople, la Baltique et le Nord.

L'alliance des deux puissances occidentales contre la Russie devait assurément sourire tout d'abord à la Suède. Par la position géographique, par les traditions d'ancienne amitié, par le génie et par les mœurs, la France était son alliée naturelle. Il avait fallu des complications extraordinaires et terribles pour armer l'une contre l'autre en 1812 les deux nations. Les Suédois voulaient espérer que ces souvenirs étaient effacés, et que nul engagement datant de cette époque ne pesait plus désormais sur eux. Voir la France unie contre la Russie, qu'ils détestaient, à l'Angleterre, leur puissante et redoutable voisine, dont l'amitié, si elle devenait possible et qu'elle fût acceptée, devait être décisive, c'était rencontrer dans le jeu mouvant des circonstances politiques une conjoncture inappréciable, qui semblait autoriser, pourvu qu'on en profitât habilement, les plus magnifiques espérances.

Ainsi raisonnaient les peuples, qui se laissent volontiers conduire par leurs affections. Le roi Oscar, tenu à plus de réflexion et de sang-

froid, tout en accueillant de grand cœur les désirs d'affranchissement et même l'espoir anticipé des conquêtes, voyait, à côté des brillantes perspectives qui semblaient s'ouvrir devant la Scandinavie, les dangers que pouvait recéler l'avenir, et le sentiment qui dominait chez le fils de Bernadotte était celui de la lourde responsabilité qu'il encourait.

Nous ne tenterons pas de refaire en entier l'histoire du traité du 21 novembre 1855 entre les puissances occidentales et la Suède que nous avons déjà esquissée ici (1). Nos informations, devenues plus complètes encore, n'ont fait que confirmer ce que nous avons avancé une première fois : le roi Oscar a montré dans ce grave épisode de son règne une prudence à laquelle s'est ajoutée très vite une hardiesse généreuse, qui s'inspirait des sentimens les plus libéraux; le roi Oscar a, dès la première année de la guerre, offert la coopération de la Suède en échange des subsides et des garanties nécessaires; le roi Oscar a solennellement revendiqué l'indépendance de la Suède et sa liberté d'action; il a replacé son pays dans les voies de sa politique traditionnelle, que le triste épisode de 1812 avait malheureusement interrompue.

La première démonstration du cabinet suédois après la déclaration de guerre fut de proclamer pour les royaumes-unis et pour le Danemark une neutralité armée : acte de prudence nécessaire, alors que les nations occidentales ne lui avaient fait encore aucune offre de secours; mais déjà cette neutralité elle-même, avec les conditions qu'elle comportait, pouvait passer pour un acte hardi envers la Russie, et favorable à la France et à l'Angleterre. L'empereur Nicolas avait demandé que les ports de Suède et de Norvége fussent fermés aux navires des deux puissances occidentales, et il avait émis la prétention que le port de Slitö, situé dans l'île suédoise de Gottland, et qui ne gèle que rarement, restât ouvert à sa flotte comme lieu de refuge exclusivement assuré. Par dépêche du 31 janvier 1854, on expédia de Stockholm à Saint-Pétersbourg un refus formel à ce sujet. Les ports scandinaves, sauf certaines restrictions, offrirent aux flottes alliées des moyens de relâche et de ravitaillement. Il fut décidé que les pilotes royaux ne pourraient refuser de conduire les bâtimens de guerre étrangers, et l'on songea dès février à expédier dans Gottland de dix à onze mille hommes avec quarante canons; bien plus, le roi se rendit, deux mois après, avec le prince royal, dans cette île, et, en remettant à la milice locale de nouveaux drapeaux, il l'engagea, « si quelque ennemi voulait arracher à la mère-patrie cette belle île, perle précieuse dans la couronne de Suède, » à la défendre avec courage. On ne laissa pas que d'être inquiet à Stockholm jus-

(1) Voyez *la Suède avant et après le traité de Paris,* dans la *Revue* du 1er juin 1856.

qu'à ce que la déclaration de neutralité, ainsi conçue, fût entièrement acceptée par la Russie; pendant toute la première moitié de février 1854, des bruits sinistres alarmaient les Suédois : des voyageurs assuraient que le tsar était fort irrité, qu'il faisait scier la glace dans le golfe de Finlande, qu'il voulait s'emparer de Gottland dès que la Baltique serait navigable, et l'on était déjà résolu, s'il en était ainsi, à faire décidément cause commune avec la France et l'Angleterre.

Dès le commencement de la guerre, les cabinets alliés avaient fait parvenir au roi Oscar des paroles qui l'encourageaient à soutenir avec énergie ses droits, à conserver ses positions actuelles, à reprendre même celles que la Suède avait occupées autrefois. On lui promettait vaguement d'être avec lui. Dès avril 1854 et non pas dès mars 1855, comme on l'a cru longtemps, comme on le croit peut-être encore à Stockholm, le roi laissa entendre que sa neutralité pouvait ne pas être éternelle, qu'il serait en état, s'il le fallait, de mettre sur pied une armée de cent vingt à cent trente mille hommes, dont soixante ou soixante-dix mille pourraient aller combattre au dehors; mais il lui fallait des subsides et des garanties : il fallait que les puissances alliées cessassent de déclarer qu'elles ne prétendaient porter aucune atteinte aux possessions de la Russie, car pour lui le prix de sa coopération devait être la Finlande reconquise. Il fallait que la question d'Orient devînt question européenne, et aux yeux d'Oscar un des signes les plus certains de ce changement eût été la détermination de l'Autriche non-seulement de coopérer avec l'Angleterre et la France pour rétablir l'intégrité de l'empire ottoman, mais aussi de les suivre ultérieurement dans leur grande entreprise pour garantir la sécurité de l'Europe entière contre les envahissemens et la prépondérance de la Russie. Dès juillet, une négociation officielle était entamée, un projet de convention rédigé, et un plan de campagne presque déjà préparé à l'avance. Si l'Autriche se fût déclarée alors pour les puissances occidentales, il est infiniment probable que celles-ci n'eussent pas refusé au roi Oscar les subsides et les garanties qu'il demandait, et la guerre changeait singulièrement d'aspect; mais on se rappelle comment l'Autriche resta sourde et immobile. L'été de 1854 s'écoula. A la rigueur, on aurait pu encore commencer les opérations en Finlande au 15 août ou au 1er septembre, dates extrêmes; mais il aurait fallu que cinquante mille Français fussent alors prêts à débarquer, et que l'alliance suédoise eût été proclamée quelque temps auparavant, afin de permettre au roi Oscar de mobiliser son armée. D'autre part, prendre des quartiers d'hiver dans un pays aussi découvert que la Finlande était impossible; il fallait donc renoncer pour le moment à cette invasion. Les alliés pouvaient du moins signer pendant l'automne la conven-

tion; le roi Oscar, en présence de leur acceptation pure et simple, aurait sans doute passé outre sans attendre plus longtemps le consentement de l'Autriche; l'escadre anglo-française aurait pris les Aland; un corps de soixante mille hommes, appuyé désormais, en cas d'attaque, sur un pays allié, les aurait gardées facilement pendant tout l'hiver, et au 1er mai 1855 Suédois et Norvégiens seraient entrés en campagne avec les Anglais et les Français.

Telles étaient, dès la première année de la guerre, les dispositions du roi Oscar. On ne pouvait assurément les accuser ni d'être timides à l'excès ni d'être téméraires. Ce ne fut pas sa faute si les puissances occidentales ne crurent pas devoir s'avancer aussi vite et aussi loin qu'il le proposait. Lorsque, Bomarsund une fois prise, en août 1854, on lui proposa d'occuper les Aland, sans que l'alliance eût été préalablement conclue avec lui, il eut bien raison de refuser, en alléguant précisément le même motif qui empêchait les alliés de garder eux-mêmes ces îles : la difficulté de les défendre.

Il n'est pas nécessaire d'aller plus loin dans l'histoire des négociations qui amenèrent le traité de novembre 1855, d'énumérer toutes les missions particulières, toutes les interventions personnelles qui conduisirent dans le secret ces négociations. Ces détails d'une assez curieuse histoire diplomatique n'ajouteraient rien à la démonstration, qui nous importe seule ici, de la conduite parfaite du roi Oscar dans des circonstances si critiques pour son pays. Ne s'exagérant pas les forces dont il pouvait disposer, il a été prudent, et n'a pas voulu conclure une alliance offensive sans de fortes garanties. Nul ne peut l'en blâmer. Confiant dans le courage et dans le patriotisme des Suédois, il n'a pas dédaigné non plus en leur nom les grandes espérances, et c'est de quoi répondre à tous ceux qui le disaient encore enveloppé dans les liens de la politique de 1812, particulièrement aux journaux semi-officiels de la Suède même, qui, croyant lui plaire, tant ils ignoraient ses démarches, tant il se montrait, au milieu d'une négociation si importante pour les plus chers intérêts de son pays, réservé et impénétrable, publiaient à l'envi qu'il fallait toujours rester neutre, qu'il n'y avait, à marcher contre la Russie, que des coups à gagner, et que la Suède n'avait plus à tout jamais qu'à tâcher de passer inaperçue parmi ces grands débats. Nous venons de donner, relativement à la conduite du roi Oscar, quelques dates que nous avons lieu de croire tout à fait exactes; que les Suédois les comparent aujourd'hui avec ce qui se disait et s'imprimait chez eux en 1854 et 1855 : ils apprécieront ensuite à leur juste valeur et la publication du sixième volume des *Souvenirs* de M. le colonel Schinckel, et les paroles du roi Oscar à M. Brinck en octobre 1855, et les discussions des états à propos des crédits demandés par le roi, et cent autres circonstances encore.

Il n'a pas tenu au roi Oscar qu'une alliance offensive ne liât désormais la Suède aux puissances occidentales au lieu du traité tout défensif qui fut signé le 21 novembre 1855, et l'on ne doit pas comparer la position de la Suède dans ces graves circonstances à celle de la Sardaigne, qui n'avait rien à perdre et qui jouait presqu'à coup sûr. Il n'a pas tenu au roi Oscar que la Suède ne méritât ou n'obtînt, lors du traité de Paris, des garanties plus solides pour l'avenir. Un écrivain suédois, M. Lallerstedt, aujourd'hui député libéral et actif dans l'ordre des bourgeois, publia à Paris même, un peu avant l'ouverture du congrès de 1856, un intelligent volume intitulé : *La Scandinavie, ses craintes et ses espérances*. La première partie de son titre faisait allusion à des soupçons immérités, nous l'avons vu, contre la politique du cabinet suédois. Elle se fût mieux appliquée à l'anxiété des Suédois et du roi Oscar lui-même quand ils apprirent la prochaine conclusion de la paix quelques mois seulement après la démonstration du 21 novembre 1855. Après des espérances hardies, la Suède concevait des craintes peut-être exagérées. Elle demanda contre le redoutable voisin à l'égard duquel elle s'était compromise des garanties pour l'avenir : la possession des Aland, l'engagement imposé à la Russie de n'élever sur les côtes des golfes de Finlande et de Bothnie aucune nouvelle forteresse outre celles qu'elle y possédait actuellement : Reval, Sveaborg et Cronstadt. On sait que le traité de Paris stipula seulement que la Russie ne referait dans les Aland aucun établissement militaire. Le meilleur résultat pour les royaumes unis fut encore l'engagement pris en 1855 par l'Angleterre et la France « de fournir au roi de Suède et de Norvége des forces navales et militaires suffisantes pour résister désormais aux prétentions ou aux agressions de la Russie. » Ainsi donnée solennellement, en présence de toute l'Europe et sans aucune limite de temps, une telle garantie est pour la Suède et la Norvége une sûreté précieuse dont leur politique, si elle est habile, pourra tirer profit au milieu des complications même les plus fâcheuses de l'Occident. Tout au moins cet épisode, le plus grave de tout le règne d'Oscar, aura-t-il servi à dissiper les nuages qui planaient entre le fils de Bernadotte et ses peuples. L'alliance de la nation et du gouvernement s'est resserrée ; elle est plus que jamais intime aujourd'hui. Si la Norvége paraît ne pas apporter dans ses relations avec le *peuple-frère*, comme on dit dans le Nord, toute la modération désirable, elle est étroitement attachée à la dynastie, que volontiers elle dit sienne et dont elle se montre presque jalouse ; l'hommage dû à la conduite que le roi Oscar a tenue pendant les circonstances critiques de 1854 et de 1855 n'a pu que fortifier cette union. Ce sont là de bonnes conditions pour permettre désormais au gouvernement des royaumes unis une attitude, non pas téméraire, mais indépendante et digne envers

la Russie. Tout le monde y trouvera son intérêt : la Suède et la Norvége pour leur politique extérieure, qui ne sera plus en désaccord avec leurs sentimens, et pour le développement et le jeu de leurs institutions à l'intérieur; les nations occidentales et l'Europe pour l'utilité dont leur est infailliblement une Scandinavie forte et respectée; la Russie en particulier, la Russie elle-même, que des tentations dangereuses ne détourneront plus de sa vraie carrière : les réformes intérieures et une intervention loyale dans l'extrême Orient. Bien plus, à l'œuvre décisive et personnelle du roi Oscar la mémoire de Bernadotte elle-même aura gagné. S'il y a du vrai dans le langage de ceux qui reprochent à Bernadotte d'avoir songé principalement aux intérêts de sa dynastie, on est obligé de reconnaître qu'à ces intérêts particuliers les intérêts généraux du pays qui l'avaient adoptée étaient bien intimement unis. S'il a pris pour sauvegarder la cause qui lui était confiée un mauvais expédient et qu'il se soit trompé de route, eh bien! son fils, en rendant à son pays l'alliance occidentale, l'alliance française, a réparé cette faute aussi complétement qu'il était en son pouvoir. Le père a fondé la dynastie à laquelle se rattachaient les destinées nouvelles de la Suède et de la Norvége; le fils a renoué la tradition d'une politique à laquelle se rattachent les plus glorieux souvenirs et les plus chères sympathies du nord scandinave.

II.

Les rapports avec l'Allemagne ne sauraient être pour le cabinet de Stockholm de la même nature que ceux avec la France et l'Angleterre ou ceux avec la Russie. N'ayant plus la Poméranie et Rügen, qui, promises au Danemark en 1814, ont été bientôt après données à la Prusse, il n'est plus forcément engagé dans les guerres du continent, et tout récemment la guerre dirigée contre les états italiens de l'empire d'Autriche n'a exigé de lui aucune résolution qui engageât ses intérêts ou son honneur. La Suède n'aura plus peut-être les occasions de montrer au monde un Gustave-Adolphe, mais elle n'aura pas sans doute à souffrir des fautes d'un nouveau Charles XII. L'Allemagne, par sa position géographique, est séparée d'elle, et les deux pays peuvent n'avoir de rapports directs que ceux qui intéressent la civilisation générale, l'industrie, le commerce et la littérature. Indirectement toutefois leurs relations peuvent devenir hostiles, tant que l'Allemagne n'aura pas renoncé à ses projets d'envahissemens contre le Danemark, tant que la cour de Suède croira de son devoir et de son intérêt de ne déserter nulle part la cause du *scandinavisme*.

Le mouvement qui porte les différens membres de la race scandinave à se rapprocher et à s'unir date, comme on sait, du commencement du XIXe siècle. Après les grandes guerres de l'empire, chaque peuple, sentant plus profondément que jamais le prix de son indépendance reconquise, et voulant respecter celle des autres peuples après avoir fait respecter la sienne, au lieu de songer, comme autrefois, aux imitations en littérature, aux envahissemens et aux usurpations en politique, prétendit vivre de sa vie propre, retrouver ses origines, raviver ses souvenirs, demander des inspirations à son seul génie et y conformer ses institutions morales ou politiques. Au milieu de ce mouvement vers l'indépendance qui agitait les peuples et pendant ce retour sur eux-mêmes, les nationalités se reconnurent, et celles qui avaient été morcelées ou divisées, oubliant leurs anciennes haines ou détestant la contrainte, s'efforcèrent de se réunir. Les Scandinaves ne restèrent pas en dehors de l'entraînement général. Bien qu'ils eussent été éloignés les uns des autres pendant plusieurs siècles par des antipathies et des dédains mutuels, bien qu'ils eussent parfois et tour à tour accepté des souverains qui n'étaient point de leur race, cependant nulle domination étrangère n'avait finalement subsisté au milieu d'eux; ils restaient rapprochés les uns des autres par la position géographique, par la langue et par la religion. Ils se rappelaient sans beaucoup de peine qu'ils avaient eu autrefois aussi mêmes origines, même histoire et mêmes dieux. Isolés comme ils l'étaient à présent à une extrémité de l'Europe, entre plusieurs redoutables voisins, qui les avaient dépouillés de leur ancienne puissance, ne feraient-ils point sagement de mettre en commun tout ce qui leur restait de force intellectuelle et morale en attendant mieux encore? Ainsi naquit un scandinavisme idéaliste, sentimental et littéraire. Il semblait inoffensif, ne parlait que de réconciliation et ne chantait qu'hymnes de fête. Bientôt cependant il sortit des régions de la poésie, de l'archéologie et de l'histoire, pour s'aventurer dans le domaine économique et administratif; il souhaita des réformes douanières, commerciales et financières; bien plus, il afficha au dehors des sympathies et des répugnances, maudissant tantôt l'Allemagne et tantôt la Russie, et faisant de la sorte invasion dans le cercle des idées politiques. Cessant dès lors d'être purement théorique, il commença de hâter de ses vœux l'accomplissement d'une union pratique et réelle entre les trois peuples scandinaves, et ouvrit, à partir de ce jour, une nouvelle arène où comparurent d'une part les intérêts dynastiques et d'autre part les intérêts des peuples.

Cette dernière distinction nous aidera à suivre le développement et les vicissitudes du scandinavisme sous le roi Oscar, et à en saisir le sens. C'est encore un épisode intéressant de son règne; s'il nous a semblé réservé et presque timide dans les affaires intérieures, mais

sage et hardi dans une grave complication extérieure, on le verra ici prendre, avec une initiative presque téméraire, la tête du mouvement qui agitait le nord scandinave.

Ce n'était pas cependant que le roi Oscar se fût montré tout d'abord favorable au scandinavisme. Au contraire, quatre mois à peine après son avénement, pendant l'été de 1844, il avait mis obstacle à un voyage projeté par les étudians d'Upsal à Copenhague. A la même époque le cabinet suédois avait paru à M. de Bacourt, envoyé en mission temporaire, assez froid sur la question de la succession danoise. On pouvait craindre dès lors un démembrement du Danemark. La Prusse, disait-on au baron d'Ihre, ministre des affaires étrangères à Stockholm, abandonnerait peut-être pour le Slesvig-Holstein les îles danoises à la Russie, qui, à son tour, désintéresserait l'Angleterre par Bornholm ou peut-être même par Gottland; ne fallait-il pas que la Suède conclût au plus tôt avec le Danemark un traité défensif, que confirmeraient les grandes puissances? — Et M. d'Ihre répondait que le cabinet de Stockholm n'avait encore reçu aucune communication à ce sujet; qu'il croyait savoir qu'il y avait eu en effet récemment des conférences à Vienne sous la présidence de M. de Metternich, mais qu'officiellement il n'en avait rien su, et qu'il resterait sur la réserve. — C'était, il faut l'avouer, beaucoup de quiétude dans un moment déjà bien périlleux pour le Danemark. Le prince Frédéric de Hesse, candidat à la couronne danoise, venait d'épouser la grande-duchesse Alexandra de Russie, et on avait quelques raisons de croire que le roi Oscar inclinait pour ce prétendant. Évidemment, pendant les quatre premières années de son règne, Oscar ne résistait pas encore ouvertement à la double influence de la Russie et de la Prusse. Il eût accueilli le candidat de la première, et, quant à la seconde, il avait des sympathies pour le roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV, dont il appréciait les grandes qualités, et dont le règne, ouvert peu de temps avant le sien, débutait par des mesures libérales.

Mais en 1848 la Prusse, entraînée par la démagogie allemande, attaqua ouvertement le Danemark. Oscar n'hésita point : un corps suédo-norvégien se mit en campagne, et le scandinavisme reçut une première et solennelle consécration. Nul n'y pouvait redire assurément; ce n'était pas un résultat excessif ni regrettable que cette alliance défensive entre deux peuples voisins et frères, et, dans ces limites, c'étaient les intérêts des peuples que la dynastie suédoise prenait l'engagement de sauvegarder et de défendre. L'Europe le reconnut; lorsqu'à la suite de la guerre, les grandes puissances s'accordèrent à régler enfin, par le traité de Londres de 1852, la question difficile et périlleuse de la succession danoise, la Suède leur fut adjointe comme signataire et garante du traité. L'arrangement

de 1852 était la combinaison la plus funeste pour le Danemark, nous l'avons pensé dès cette époque; en l'acceptant, la Suède servait bien mal la cause du scandinavisme, à moins que celui-ci n'espérât son plus prompt triomphe que du malheur extrême de l'un des membres de la famille scandinave. Cependant la Suède, pas plus que l'Angleterre et la France, occupées en 1852 de bien autres débats, n'était alors maîtresse des circonstances, et l'accord par lequel l'Europe a réglé si malheureusement les affaires danoises a été dicté par ce qu'on a appelé la *nécessité européenne*, dont le vrai nom était peut-être nécessité ou volonté prussienne et russe.

La guerre d'Orient, et la bonne conduite du roi Oscar en présence des complications qu'elle pouvait entraîner dans l'avenir, achevèrent de briser les attaches extérieures qui retenaient encore sa politique, et son attitude envers le scandinavisme fut dès lors plus décidée et plus hardie qu'elle n'avait jamais été. En même temps que la vice-royauté confiée au prince royal flattait les Norvégiens, et, grâce aux qualités du jeune prince, conquérait leur dévouement à l'héritier de la double couronne, le roi lui-même se laissait aller à des démonstrations fort significatives. En juin 1856, les étudians de Christiania et de Copenhague venant rendre visite à ceux d'Upsal, Oscar prit sur lui d'imprimer à la fête sa complète signification. Il reçut les étudians à leur arrivée à Stockholm, il les reçut encore à leur retour d'Upsal, leur offrit dans un château royal un banquet, et, dans ces diverses occasions, leur adressa jusqu'à cinq harangues. « Ces réunions, leur dit le roi Oscar, ont un autre sens que celui du moment. Un jour cette jeunesse dirigera les affaires de la patrie... Jeunesse, avenir, se confondent ensemble dans notre pensée; ils s'appartiennent l'un à l'autre. Sur tous deux brille aujourd'hui le soleil levant d'une étroite fraternité. Ses rayons illuminent les vieilles montagnes de la Scandinavie, ses obscures forêts, ses lacs resplendissans, ses joyeux champs de fleurs. Plus de discordes et plus de haines! Nos poètes chantent les mêmes hymnes, nos épées sont tirées pour la même défense..... Je propose un toast au roi et au peuple de Danemark; peuple et roi sont aujourd'hui inséparables dans nos hommages!... » Pendant qu'Oscar parlait ainsi, les orateurs scandinaves, s'autorisant de ses harangues ou répondant à ses paroles, s'exprimaient à peu près en ces termes : « Le temps est venu où l'idée scandinave doit sortir des limbes pour devenir une réalité. Les sentimens actuels qu'échangent entre eux les peuples scandinaves ne suffisent pas. Peu s'en est fallu que, dans la récente guerre des nations occidentales contre la Russie, le Danemark ne se vît entraîné dans une résolution contraire aux sympathies du peuple, et les autres membres de la famille scandinave étaient impuissans à le retenir en l'affranchissant de toute contrainte. En 1848,

un corps d'armée suédo-norvégien est venu au secours du Danemark, envahi par la Prusse; mais la guerre n'eût pas même commencé du côté de l'Allemagne sans aucun doute, si l'on eût appris sur la rive droite de l'Eyder que les Danois fissent désormais partie intégrante d'une Scandinavie fortement unie. Il faut donc que la pensée de l'unité scandinave rencontre enfin son accomplissement; il faut qu'elle sorte de l'ombre stérile des idées particulières, du domaine des efforts littéraires et des sympathies affectueuses, pour prendre une forme et un corps; il faut qu'elle soit inscrite dans les lois et dans les conventions mutuelles, qu'elle se fasse reconnaître au dehors par les autres nations de l'Europe. Elle doit, en un mot, nous conduire à une *alliance politique*. Jamais, pour une telle alliance, le moment ne pourra être plus favorable, puisque les deux rois, Oscar et Frédéric VII, sont liés aujourd'hui par une intime et réciproque amitié, par une entière conformité de sentimens et de vues sur tout ce qui concerne les intérêts du Nord. Toutefois il faut faire un pas de plus; cette alliance elle-même ne serait pas complétement sûre pour l'avenir : nul ne peut savoir de quels conseils s'entoureraient leurs successeurs, et à quelles inspirations ils pourraient obéir. L'union politique serait toujours en péril. Il faut de toute nécessité la garantir par l'*unité dynastique*. »

Ces dernières paroles, dont l'impression se confondait avec celle que produisaient les paroles royales, apportaient un élément nouveau dans la question scandinave et empruntaient une gravité particulière de l'état présent et des malheurs du Danemark. L'affaire de la vente des domaines situés dans les duchés allemands, que le gouvernement danois voulait ranger dans la catégorie des affaires communes à toute la monarchie, venait de réveiller le perpétuel esprit d'hostilité qui animait l'Allemagne contre les Danois. Poussée en avant par les états secondaires, qu'elle ne voulait pas voir prendre à sa place un rôle auquel s'attachait un grand prestige de popularité, la Prusse multipliait auprès du cabinet danois ses remontrances et bientôt ses menaces. A l'intérieur, la situation n'était pas moins difficile : de déplorables intrigues, des tiraillemens funestes dans les hautes régions du pouvoir entre le parti constitutionnel et un parti décidément, quoique secrètement absolutiste; des efforts redoublés de ce dernier parti pour faire abdiquer le roi Frédéric VII, dans l'espoir d'arriver prochainement, sous le règne de l'héritier désigné en 1852 par l'Europe, à renverser la constitution de 1849, à laquelle ce prince n'a pas encore aujourd'hui prêté serment; un profond désespoir enfin du parti national en présence du misérable avenir que la diplomatie, à moins qu'elle ne se ravisât, avait préparé au pays.

C'est au milieu de ces tristes circonstances, — le roi de Danemark pouvant cesser bientôt de régner et ne laissant pas d'héritier direct;

l'héritier présomptif, son oncle, étant fort âgé; la maison d'Oldenbourg, désormais éteinte, devant être remplacée par le duc de Glücksbourg, que la seule diplomatie avait rapproché du trône, que la nation danoise regardait avec raison comme un prince allemand et non scandinave, attaché par sa naissance, par son éducation, par ses alliances de famille, par ses sympathies, à la Russie et à l'Allemagne beaucoup plus qu'aux puissances occidentales, à l'absolutisme beaucoup plus qu'aux idées libérales et constitutionnelles; — c'est au milieu de cette anarchie qu'on vit paraître à Copenhague, deux mois après la réception des étudians scandinaves à Stockholm, en septembre 1856, le prince Charles de Suède, aujourd'hui Charles XV, alors prince royal. Aussitôt les démonstrations scandinaves éclatèrent de nouveau. Le 16 au soir, jour de l'arrivée du prince, une promenade aux flambeaux eut lieu en son honneur. Aux discours de la députation il répondit par une harangue qu'il termina ainsi : « Dans quelques instans, ces flambeaux vont s'éteindre; mais en moi ne s'éteindra jamais le reflet de leur lumière... Jamais le souvenir de cette soirée ne s'effacera de mon cœur. » Le roi Frédéric VII avait assisté à cette fête. Quand il se fut retiré, les acclamations et les chants redoublèrent pendant que les torches étaient réunies en faisceau, et jusqu'à ce que les flammes eussent consumé le bûcher. Le lendemain, une grande représentation de gala eut lieu au théâtre royal. Il y eut neuf hourras pour le roi de Danemark, neuf hourras pour le prince de Suède, en présence du prince Christian de Glücksbourg, silencieusement assis de l'autre côté du roi, pendant qu'on disait dans le public : « Voici le roi entre les deux prétendans! » Bien plus, les manœuvres militaires d'automne devant se terminer le 20 septembre par un simulacre de bataille, le roi, par galanterie, remit son commandement de l'un des deux corps qui devaient combattre au prince royal de Suède; le prince de Danemark commandait l'autre. Le programme, arrêté d'avance, assurait la victoire au premier, et les *scandinavistes* ne manquèrent pas, comme on pense, d'ajouter leurs commentaires et leurs présages à la situation déjà embarrassante des deux rivaux. Ils faisaient mieux encore, et un de leurs journaux, dépassant toute convenance, s'avisa, dans un article intitulé *les Deux Princes*, de proposer aux regards et aux sympathies du public deux portraits dont l'un trahissait un reflet visible de la dernière fête scandinave, et dont l'autre semblait reproduire les ombres au milieu desquelles elle avait brillé.

De telles démonstrations devaient attirer nécessairement des représailles de la part du cabinet danois, moins ardent scandinaviste que les étudians de Copenhague et que le prince royal de Suède, vice-roi de Norvége. Ces représailles en suscitèrent d'autres, et donnèrent ainsi lieu à une petite comédie diplomatique. M. de Scheele,

ministre des affaires étrangères du Danemark, adressa, en date du 28 février 1857, à la cour de Stockholm, mais en même temps à celles de Londres, de Paris et de Pétersbourg (non pas à celles de Vienne et de Berlin, les pamphlétaires allemands rendaient ici cette démarche superflue), une dépêche circulaire destinée à détruire, s'il était possible, aussi bien dans la première de ces cours que dans les autres, l'effet de la double campagne que le scandinavisme avait faite pendant l'été et l'automne de 1856 à Stockholm et à Copenhague. M. de Scheele avait été pourtant l'objet d'attentions très particulières de la part du prince royal de Suède, qu'on avait vu lui remettre son propre ruban bleu de Séraphin, le même que cette altesse royale avait autrefois reçu du roi Charles-Jean, son grand-père. La dépêche danoise n'en répudiait pas moins les ménagemens et les délicatesses; elle commençait par qualifier assez ironiquement, en termes généraux, les plans et les espérances du scandinavisme, et elle se permettait d'ajouter : « Nous avons tout lieu de croire que les vues du gouvernement danois à ce sujet sont entièrement partagées par le gouvernement de sa majesté le roi de Suède et de Norvége... Aussi l'idée scandinave ne nous paraît-elle pas le moins du monde dangereuse, tant que l'intervention de quelque influence du dehors ne viendra pas lui donner l'intensité et la force intérieure qui lui manquent... Nous ne voulons pas examiner, ajoutait-on plus bas, si réellement la conduite observée par les gouvernemens du Nord a été, dans les récentes occasions, la mieux appropriée aux circonstances, et celle qu'on aurait dû préférer, s'il avait été possible de mesurer d'avance les proportions que prendrait l'agitation scandinave. » A ces paroles aigres-douces, le cabinet de Stockholm, piqué, répondit qu'il aurait laissé passer inaperçue « cette pièce diplomatique, nullement motivée par un acte quelconque du gouvernement de sa majesté suédoise, et renfermant une longue dissertation sur une question réservée jusqu'ici au domaine de la discussion littéraire, » si ce document n'avait été livré à la publicité, « non sans dessein, » et n'était devenu « le sujet d'une polémique générale. » Et la seule réponse qu'on lui accordait consistait dans ces lignes fort sèches : « Le roi ne reconnaît à qui que ce soit le droit de jeter d'une manière officielle, dans une lettre adressée aux agens d'une puissance étrangère, un blâme direct ou indirect sur les actes de son gouvernement. » La pièce finissait malicieusement par l'expression renouvelée de l'intérêt que le roi de Suède et de Norvége portait à la nation danoise et de sa volonté de resserrer encore, s'il était possible, les liens qui l'unissaient... à sa majesté le roi de Danemark. Les agens suédois devaient donner lecture de cette circulaire aux chefs des cabinets étrangers « sans y ajouter aucune réflexion ultérieure. »

De la part du public danois tout au moins, les réflexions ne manquèrent pas. Les dernières démarches du prince royal de Suède avaient remis en mémoire les harangues et le banquet du roi Oscar. On avait commenté cette désignation d'une seule patrie dans l'avenir, cette annonce d'un soleil levant qui illuminait toute la Scandinavie, ces hommages au peuple de Danemark; on avait enfin rapproché de ces expressions les paroles de M. Ploug que nous avons citées sur la nécessité d'une alliance politique et d'une union dynastique, et l'on s'était demandé si le dernier discours était destiné à paraphraser et à développer tous les autres. En un mot, l'opinion avait cru apercevoir des intérêts dynastiques primant dans la question scandinave les intérêts des peuples, et l'on avait vu se produire, non-seulement dans le cabinet, mais encore chez le peuple danois, une réaction subite. Est-ce à dire que cette réaction dût être durable, et que le roi Oscar fût fort à blâmer? Nous ne le pensons point. Quiconque est dévoué doit s'offrir, et s'il s'offre au moment le plus périlleux, il doit cesser d'être suspect.

On a cru que le roi Oscar et le prince Charles travaillaient exclusivement en 1856 pour l'intérêt de leur seule ambition, « croyant la poire mûre, » comme disaient sans façon les brochures allemandes, et voulant la cueillir. Qui sait s'il n'y avait pas au contraire dans leur conduite plus de prudence inspirée par la crainte que d'audace puisée dans l'extrême confiance et dans les vues égoïstes? En juin et en septembre 1856, on était au lendemain de la guerre d'Orient, au lendemain du traité défensif conclu par la Suède et la Norvége avec les puissances occidentales. Il était bien permis de se demander si la position de la Scandinavie était fort rassurante. La Russie se recueillait, à la bonne heure; mais si le recueillement ne lui portait pas bon conseil et qu'au sortir de sa méditation intérieure elle sentît encore au vif le mécontentement que lui avait causé ce qu'elle appelait la défection du roi Oscar, on pouvait bien conserver quelques inquiétudes sur le peu de précision de la garantie occidentale... Quoi qu'il en soit, il n'y avait rien d'étonnant à ce que le roi Oscar essayât d'élargir après coup la base du traité de 1855 et d'y faire entrer, grâce à la solidarité des états du Nord mieux que jamais cimentée, la monarchie danoise elle-même. C'était un nouvel hommage à la nécessité du scandinavisme; il ne dépendait pas du roi de Suède que cette nécessité fût moins impérieuse et moins manifeste. En face de la Russie et, le cas échéant, en face de l'Angleterre ou de toute autre puissance ennemie, la Suède et la Norvége ont besoin de l'alliance intime du Danemark, qui, avec elles, tient les clés du Sund et celles de la Baltique.

Et le Danemark, n'a-t-il pas besoin aussi de demander des secours au scandinavisme? L'Allemagne, qui se sent mal à l'aise chez elle,

souffre impatiemment son indépendance et voudrait l'absorber. L'esprit public allemand se tourne vers cette conquête avec convoitise. Les gouvernemens, pour se faire bien venir, ne voient rien de mieux à tenter que de satisfaire cette passion et de détourner de ce côté l'ardeur populaire. La Prusse, qui, par sa position géographique, est en contact immédiat avec les états danois, ne veut pas laisser aux états secondaires de la confédération, à la tête desquels se place le Hanovre, le mérite de déployer contre l'ennemi désigné le plus d'activité véhémente et jalouse; elle voudrait d'ailleurs devenir puissance maritime, et les ports excellens du Slesvig avec les côtes voisines lui permettraient d'abriter des navires et lui fourniraient des matelots : elle est donc doublement intéressée à persécuter le Danemark pour le compte de l'Allemagne et pour son propre compte. De son côté cependant, l'Autriche, comme puissance allemande, ne pense pas le moins du monde à s'effacer dans cette question et à céder le beau rôle à la Prusse, de sorte qu'elle intervient aussi dans ce véritable *steeple-chase* de popularité. Les absurdes obligations du *helstat* imposées en 1852 au Danemark fournissent aux efforts réunis de toute l'Allemagne trop d'occasions d'intervenir dans les affaires danoises, et la diète germanique se pose incessamment en protectrice des duchés allemands de Lauenbourg et de Holstein; mais l'organisation des rapports entre ces duchés et le reste de la monarchie danoise n'est que le prétexte et non le but de l'intervention allemande : elle en veut au Slesvig, qu'il s'agit, en le rattachant illégalement au Holstein, de ravir au Danemark. Là est le nœud de la question; si une fois le Slesvig était détaché des états purement danois, ne fût-ce qu'administrativement, l'influence germanique envahirait même le Jutland, et le Danemark serait entièrement perdu. D'ailleurs il n'est pas question seulement de liens administratifs et d'influence politique ou morale; c'est par les armes que l'Allemagne prétend agir, et les Danois sont perpétuellement sous le coup d'une seconde guerre contre la confédération allemande, après celle qu'ils ont soutenue en 1848 avec tant de courage et de succès malgré l'infériorité du nombre.

En de telles circonstances, on comprend avec quelle anxiété ils cherchent aux quatre points de l'horizon qui pourrait les secourir. S'ils voient la France, dont ils savent que le gouvernement et l'opinion leur sont sympathiques, donner à l'Allemagne par quelque côté de très graves inquiétudes, ils se rassurent; mais s'ils imaginent que, dans des vues d'agrandissement personnel elle puisse être tentée de chercher de quoi flatter quelque puissance allemande qui leur soit voisine et de quoi lui offrir à l'occasion des compensations acceptables, ils tremblent. Ils savent que l'Angleterre aussi leur témoigne diplomatiquement du bon vouloir; mais ils réfléchissent que

dans le cas d'une rupture avec la France par exemple, elle n'aurait pas d'alliée plus précieuse comme puissance militaire continentale que la Prusse elle-même, leur ennemie. La Russie, en échange de sa protection déclarée, exigerait, à ce qu'ils pensent, le retour vers l'absolutisme, et peut-être même à ce prix ne risquerait-elle pas une guerre compromettante pour les intérêts d'un si petit état. La doctrine de l'ancienne politique de soutenir généreusement les médiocres puissances ne leur paraît plus jouir d'un grand crédit au milieu des transformations actuelles, et ils se disent avec inquiétude qu'une *annexion* du Danemark à l'Allemagne, qui amènerait probablement une scission entre les deux moitiés septentrionale et méridionale du corps germanique, cette seconde moitié voulant former contre-poids, pourrait bien après tout n'être pas mal vue d'une politique européenne devenue fantasque et aventureuse.

De telles craintes sont extrêmes assurément, et la seule issue qui se présente aux yeux des Danois n'est point si peu rassurante qu'ils ne doivent reprendre courage et bon espoir. Un principe surnage au milieu des alertes de la diplomatie, celui du respect des nationalités. Au nom de ce principe, et s'il veut l'invoquer résolûment, le Danemark aura d'abord les sympathies déclarées du peuple anglais, qui entraîneront le cabinet de Londres; il aura probablement ensuite l'assentiment du gouvernement français, à la politique duquel ce principe ne paraîtrait pas devoir déplaire. Néanmoins, pour qu'il acquière le droit d'invoquer du secours à ce titre, il faut nécessairement qu'il se rapproche des autres membres de la famille scandinave le plus étroitement possible, afin que l'Europe sache bien qu'elle a affaire, non pas à une réunion éphémère d'élémens opposés qui se sépareront d'un moment à l'autre, mais à un groupe homogène qu'il vaut la peine de fortifier et de compter dans la balance. Il ne suffit donc pas que de temps en temps, quand le péril se fait plus imminent du côté de l'Allemagne ou du côté de la Russie, les trois états scandinaves fassent un traité en commun, sauf à le rompre et à se séparer après le danger. Une alliance intime et durable est absolument nécessaire, tout au moins un rapprochement comme celui de la Norvége et de la Suède, qui, s'il est sujet pour les deux états à quelques difficultés intérieures, offre au dehors une union compacte.

L'alliance que nous souhaitons peut-elle exister, peut-elle naître sans l'unité dynastique? Oui, à trois conditions : c'est que le souverain du Danemark n'ait personnellement ni alliances ni sympathies contraires à celles dont s'inspirent et la partie purement danoise de ses peuples et tout le reste de la nationalité scandinave, qu'il soit en état d'imposer à son cabinet les sentimens dont il serait animé; c'est enfin que le gouvernement danois ne soit plus courbé sous la nécessité déplorable de rester à moitié allemand et à moitié

absolutiste en vue de ses relations avec la partie de ses états qui n'est pas scandinave, et à laquelle il ne saurait imposer le gouvernement constitutionnel. Que M. le duc de Glücksbourg opère un jour tous ces miracles, s'il le peut, et le Danemark, redevenu un royaume homogène et purement scandinave, réalisera, par une simple alliance offensive et défensive avec la Suède et la Norvége, celle des formes du scandinavisme qui sacrifierait au salut général le moins de scrupules et le moins d'affections particulières; mais si l'on persiste à maudire l'arrangement de 1852 et à le croire irrémédiable, il faut donc se résoudre à invoquer quelque remède extérieur. Le plus naturel est d'en appeler de la diplomatie de 1852, qui a évidemment cédé à des influences hostiles au Danemark, à la diplomatie de 1860, qui s'inspirera des vues plus libérales de l'Occident. Seulement les difficultés sont grandes. La question de la succession au trône de Danemark se posera alors de nouveau. Comment la résoudre? Est-ce M. le duc de Glücksbourg qui acceptera ou qui sera accepté? Est-ce M. le prince Frédéric de Hesse qu'on ira rétablir dans ses anciens droits? Évidemment tout cela n'est pas possible. Nous ne disons point que la réunion du Danemark à la Suède et à la Norvége sous un seul et même roi ne soit pas une extrémité à laquelle puissent répugner avec raison les Danois. Un peuple qui sent sa dignité ne se voit pas sans chagrin privé de l'avantage et de l'honneur d'avoir un souverain particulier, qui le représente seul dans les cours étrangères et qui soit le symbole vivant de sa personnalité. En dépit de tous les raisonnemens, le Danemark, état souverain, et dont la partie scandinave est si intelligente et si vivace sous le malheur qui l'opprime, n'abdiquera qu'à la dernière extrémité, nous le savons bien, une partie de ses droits pour conserver l'autre. D'autre part, la diplomatie consentira-t-elle à un remaniement fondamental du Nord? Permettra-t-elle par exemple que M. le duc de Glücksbourg devienne prince souverain d'Allemagne avec les duchés de Holstein et de Lauenbourg, et que la monarchie de Danemark, y compris le Slesvig, soit définitivement et librement détachée pour entrer désormais dans l'orbite de la nationalité scandinave? On peut en douter; la diplomatie ne défait pas facilement ses trames. Alors quel remède? Les patriotes danois croient-ils qu'il suffirait pour sauver leur pays d'y incorporer le Slesvig en laissant subsister l'union *personnelle* des duchés allemands? Espèrent-ils que cela les garantirait de quelque obscur coup d'état, venant un de ces jours rétablir chez eux l'absolutisme? S'estiment-ils fort à l'abri d'un pareil danger? Ne pensent-ils pas que l'absolutisme rétabli équivaudrait à l'annexion pleine et entière dans la confédération allemande? Imaginent-ils quelque issue enfin, et peuvent-ils reprocher bien longtemps au roi Oscar de s'être offert à eux? L'exem-

ple de la Norvége est-il si fort à dédaigner? N'a-t-elle pas réservé largement son indépendance et sa dignité intérieures dans l'union avec la Suède? Ne s'est-elle pas ouvert une large carrière de liberté? Le Danemark, qui entrerait de plus haut que n'a fait la Norvége dans une telle alliance, n'en saurait-il pas tirer un profit égal et probablement supérieur encore? Après ce que nous avons dit des résultats actuels du traité de Kiel et de la convention de Moss pour la Suède (1), n'est-il pas permis de se demander qui donc serait mieux servi après tout dans une combinaison pareille, de la Suède ou du Danemark?

La presse allemande et même la presse danoise ont cru dans ces derniers temps à un refroidissement sensible entre les cabinets de Stockholm et de Copenhague. Nous n'en voulons rien croire, persuadé comme nous le sommes que Charles XV, suivant l'exemple de son père, ne reniera pas les devoirs où pourrait l'engager le scandinavisme, et que les états du Nord, si abaissés et si humiliés naguère encore, n'ont d'asile que dans le mouvement nouveau qui entraîne les peuples vers ces grandes et naturelles alliances que conseille la voix fraternelle des nationalités. « Oubliez vos anciennes haines et vos vieux préjugés, disait Napoléon au plénipotentiaire de Suède en 1810, alors qu'il était question de réunir les trois couronnes sur la tête du roi de Danemark et de Norvége; unissez-vous, et tous vos malheurs seront réparés. » Ces paroles, où respirait, en planant au-dessus des circonstances et des nécessités du moment, le bon sens du génie politique, exprimaient l'intérêt permanent et durable des états du Nord, et doivent encore aujourd'hui être pour eux un oracle. Quant aux souverains de la Suède, en continuant à s'offrir contre les dangers communs, ils n'ont qu'à contribuer de toutes leurs forces à mériter la confiance, à faire naître les sympathies mutuelles, à favoriser dans le sens le plus libéral le rapprochement des institutions et des mœurs, afin que l'unité dynastique, s'il est bon qu'elle se réalise un jour, ne soit que le couronnement naturel de l'unité nationale, et que, loin de soupçonner leur ambition, les peuples n'aient qu'à bénir leur patriotisme.

Le règne effectif d'Oscar Ier a été court, puisque, monté sur le trône le 8 mars 1844, il était obligé dès le 25 septembre 1857 d'abandonner les affaires et de laisser la régence au prince Charles, son fils aîné. Il avait reçu déjà en 1852, par la mort de son second fils, le prince Gustave, qu'il chérissait, un coup terrible dont il ne s'était jamais relevé entièrement. La guerre d'Orient était venue ensuite tendre à l'excès toutes les forces de son esprit par l'inquié-

(1) Dans la première partie de cette étude; voyez la *Revue* du 1er juillet.

tude d'un redoutable avenir, raviver toutes les émotions de son cœur par le souvenir de 1812 et de son père, par les suggestions de ses fils, dont il tenait le sort futur entre ses mains, par les soupçons injustes d'une partie de ses sujets, dont il voulait conserver l'estime sans trahir imprudemment leurs intérêts. Roi constitutionnel et scrupuleux observateur de la réserve que les lois de son pays lui imposaient dans les affaires intérieures, il se retrouvait, en face de la grande question de la guerre ou de la paix, à peu près seul responsable, et il sentait tout le poids de cette responsabilité. Toutes les dépêches importantes étaient conçues par lui; à lui seul aboutissaient tous les fils d'une négociation qui devait rester longtemps secrète, et dans laquelle M. le baron de Manderström était son seul collaborateur et son seul confident. Le travail assidu, le travail des nuits, s'ajoutait ainsi trop souvent à son inquiétude et à ses scrupules. Il n'eut le temps, après ce principal épisode de son règne, que de désigner, comme nous l'avons vu, aux différens membres de la famille scandinave le chemin qu'ils avaient à suivre. Dès l'année suivante, la cruelle maladie dont il portait le germe, dont il avait déjà ressenti les atteintes, augmentée par une blessure morale et par un effort intellectuel que le secret et l'attente avaient envenimé, s'empara de son esprit comme de son corps. Il dut déposer le fardeau des affaires, et le 8 juillet 1859 il s'éteignit, n'offrant plus déjà que l'ombre de lui-même, mais entouré de respect et de reconnaissance, et presque également pleuré de sa famille et de ses peuples. « Au moment où s'éteint ma vie mortelle, disait l'éloquent adieu de son testament, que ces feuilles reçoivent et conservent l'expression de ma gratitude pour l'affection douce et profonde dont une épouse chérie m'a sans cesse entouré, pour le bonheur et l'éclat que ses rares vertus et sa haute intelligence ont répandus sur la famille royale et sur le royaume, pour la soumission et la confiance que mes chers enfans m'ont toujours témoignées, pour le zèle patriotique avec lequel mes fils m'ont assisté dans les soins du gouvernement, pour la fidélité loyale avec laquelle tous les serviteurs de l'état ont accompli leurs missions et satisfait à leurs devoirs, enfin pour l'affection et l'amour que je n'ai cessé de rencontrer chez mes peuples! Que la grâce et la bénédiction du Très-Haut reposent sur les deux royaumes et sur la famille royale! C'est l'expression de ma dernière prière, c'est l'expression de mon dernier soupir! »

Le fils de Bernadotte appartenait à cette génération, de citoyens ou de rois, qui a vu sortir de l'ancien régime l'ordre nouveau, qui a dû à cet ordre nouveau toutes ses idées, toute son élévation et toute sa grandeur, qui, au lieu de demander à la liberté politique, noble base du jeune édifice, tous les droits, en a accepté avant tout et de préférence tous les devoirs, qui a confondu ensemble dans un

commun dévouement à la chose publique les peuples et les rois; qui a vu cependant la liberté courir de téméraires aventures, subir de funestes échecs, et qui n'a pas désespéré de son avenir, le croyant immortel, au prix de l'expiation et du dévouement. Ainsi s'expliquent les qualités personnelles du roi Oscar. Il avait une instruction à la fois profonde et variée, en science militaire, en marine, en législation; il laisse, comme on sait, un livre, *Des Peines et des Prisons*, où se rencontrent des pages éloquentes sur le droit de grâce royal et sur la peine de mort. Ainsi s'explique l'éducation qu'il a donnée à ses fils. Celui qu'il a perdu le 24 septembre 1852, le prince Gustave, s'annonçait comme un protecteur éclairé des lettres et des arts; il a laissé toute une œuvre de musique religieuse empreinte d'une grande élévation d'âme et d'une tristesse profonde. L'aîné, aujourd'hui Charles XV, s'est distingué à la fois par des travaux de géographie et de statistique et par quelques compositions littéraires qui trahissent en même temps une étude enthousiaste du grand passé du Nord et une préoccupation très louable de son présent et de son avenir. Le prince Oscar-Frédéric, frère du nouveau roi, a publié un poème où se reflètent les espérances que la Suède avait un instant conçues en 1854 et 1855, et où les glorieux souvenirs de la flotte, à la tête de laquelle le prince est placé, apparaissent comme une ardente aspiration vers une carrière nouvelle.

Le prince Auguste, avec les deux jeunes fils du prince Oscar-Frédéric, achèvent de promettre à la dynastie de Bernadotte une longue possession des deux couronnes de Suède et de Norvége. Cette dynastie est déjà parvenue à la quatrième génération, et chacune de ces générations est représentée encore aujourd'hui dans la maison royale, puisque la veuve de Bernadotte, survivant à son mari, à son fils, à l'un de ses petits-fils, voit grandir ses arrière-petits-enfans. La Suède était donc bien inspirée quand elle demandait à la famille du prince de Ponte-Corvo d'assurer à un trône devenu vacant un lendemain et une longue durée. Après une mutuelle adoption, peuple et roi ont conclu une intime et durable alliance, et si Oscar Ier nous a offert l'exemple d'un honnête homme assis sur le trône, ce spectacle ne s'est pas séparé pour nous de celui de deux nobles nations avançant chaque jour dans la voie du progrès social et moral. Cette union et ce progrès réalisaient les désirs du roi Oscar, ils étaient sa récompense; il faut lui faire hommage, alors même que son influence personnelle n'intervient pas, de tout ce qui s'est fait de bien pendant son règne, et son respect scrupuleux de la liberté est devenu pour la famille souveraine de Suède et de Norvége le fondement le plus sûr et le plus inébranlable.

A. Geffroy.

LA RÉFORME

ET

LES RÉFORMATEURS EN ESPAGNE

I. *Historia de los Protestantes Españoles y de su persecucion por Felipe II,* obra escrita por Adolfo de Castro; 1 vol. Cadiz 1851. — II. *History of the progress and suppression of the Reformation in Spain,* by Thomas M'Crie, D.-D. a new edition, Edinburgh and London 1860.

« Dites la vérité dans son amertume, — *dezid la verdad aunque amargue,* — » c'est un mot d'un réformateur espagnol qu'on se rappelle involontairement chaque fois qu'on interroge les travaux récens publiés en Espagne sur l'histoire même de la Péninsule. S'il est en réalité un sujet qu'il importe de traiter sans faiblesse, c'est le passé de la nation que Charles-Quint et Philippe II soumirent à de si cruelles expériences. Parmi les époques de cette histoire dont quelques parties commencent seulement à sortir des ténèbres, on peut citer tout le XVIe siècle. Du mouvement de libre pensée qui se produisit alors dans le domaine des choses religieuses, on ne connaît guère que la fin sanglante; on ignore l'énergique persistance qui précéda la crise suprême, les conquêtes durables qui suivirent et compensèrent le tragique dénoûment. Il y a là un spectacle sur lequel l'attention semble se reporter aujourd'hui, et le livre estimable de M. Adolfo de Castro sur l'histoire des protestans d'Espagne (1), les recherches plus intéressantes encore de M. M'Crie, nous invitent à préciser, d'après les écrits des réformateurs eux-mêmes, quel fut leur véri-

(1) On doit toutefois reprocher à M. A. de Castro quelques lacunes et une certaine timidité d'exposition. L'ouvrage de M'Crie, publié il y a quelques années déjà et réimprimé aujourd'hui par le fils de l'auteur, est bien plus complet et plus satisfaisant dans son ensemble.

table rôle, quels services ils rendirent au pays, quels obstacles les firent échouer. Les origines de la réforme en Espagne, les progrès et la fin de ce mouvement hardi, l'histoire de ses principaux chefs, seront tour à tour l'objet de cette étude. On y trouvera la preuve, nous l'espérons, que la victoire de l'inquisition a été toute matérielle, et que la tentative des réformateurs espagnols n'a pas été entièrement stérile. L'inquisition n'a fait en définitive qu'exclure par la terreur l'esprit de réforme du domaine religieux; elle n'a pu empêcher le mouvement de libre pensée que représentent hors du pays les réformés espagnols échappés au supplice, et qu'on peut suivre en Espagne même, dans la littérature, jusqu'à l'avénement de Philippe IV, c'est-à-dire jusqu'au moment où s'éteint la forte race du XVIe siècle.

I.

La contagion s'était manifestée de bonne heure : elle vint d'abord de l'Italie. C'est là en effet que les écrivains connus sous le nom d'humanistes, qui inaugurèrent en Espagne la renaissance des lettres, cherchèrent dès la fin du XVe siècle leurs inspirations. Antonio de Lebrixa est le représentant le plus remarquable de cette classe de penseurs et d'érudits. A leur approche, la vieille scolastique frémit. Le célèbre savant Louis Vivès raconte qu'à Valence, sa patrie, son vieux maître, dévoué à la routine de l'école, faisait déclamer ses élèves contre les novateurs; lui-même avoue qu'il avait composé contre Antonio de Lebrixa des déclamations détestables et vivement applaudies. Des succès de ce genre ne pouvaient séduire un homme tel que Vivès, l'esprit le plus judicieux de son temps. De bonne heure il quitta l'Espagne, et profita si bien de son séjour dans les universités du nord, qu'il ne tarda point à prendre rang lui-même parmi les plus illustres humanistes; il figura, malgré sa jeunesse, entre Érasme et Budée, dans ce glorieux triumvirat du XVIe siècle, où il brilla par le jugement autant que ses deux rivaux par l'éloquence et l'invention. Vivès devina mieux que nul autre le rôle souverain qui était réservé à l'érudition, c'est-à-dire au savoir joint à l'esprit de libre recherche. Il est un de ses écrits surtout qui atteste combien ce génie étendu et pénétrant comprenait l'état et les tendances de son époque : c'est le *Traité des causes de la décadence des études*, son chef-d'œuvre peut-être. Dès le début de sa carrière, il s'était fait connaître par son *Commentaire sur la Cité de Dieu* de saint Augustin. La préface de cette œuvre est un modèle de bon sens et de fine raillerie. On y voit mise à nu l'ignorance prétentieuse de la scolastique monacale; les franciscains et les dominicains y sont vigoureusement raillés : on bat avec leurs propres armes ces infatigables ergoteurs, on les confond avec

des citations empruntées à leurs propres ouvrages : jamais Érasme n'a porté de tels coups. Vivès aimait et vénérait comme un maître l'auteur de l'*Éloge de la Folie;* nul plus que lui ne contribua à répandre ses écrits en Espagne. Cette propagande ne dura guère cependant. Les moines détestaient Érasme, ils abhorraient Vivès. Ce dernier était plus particulièrement l'objet de la haine des ordres mendians, les dominicains et les franciscains, dont il avait démasqué la crasse ignorance et l'insatiable avidité. Vaincus un moment, les moines ressaisirent le sceptre de la scolastique et rentrèrent dans les chaires des universités. Quant aux jésuites, ils n'avaient pas attendu, pour mettre Érasme et Vivès hors de leurs bibliothèques, que le saint-office eût interdit la lecture de leurs écrits; ils les rangeaient parmi les suspects : *autores de sospechosa doctrina*, dit le père Mariana dans une lettre inédite à don Gaspar de Quiroga, inquisiteur général et archevêque de Tolède.

Plus libéral et plus instruit que le clergé régulier, le clergé séculier en vint à s'indigner de ces rancunes monacales. On a conservé d'un chanoine de Salamanque un mot qui est passé en proverbe : *Quien dice mal de Erasmo, ó es fraile, ó es asno.* Il n'en est pas moins vrai que les moines, insensibles à ces épigrammes, eurent raison des humanistes en proscrivant leurs écrits. Telle est la ténacité des préjugés qu'à la fin du siècle dernier, lorsque la munificence d'un prélat ami des lettres permit enfin de donner une édition des œuvres de Vivès, les *Commentaires sur la Cité de Dieu* furent exclus de la collection. « Notre temps, disait Vivès, ne manque pas de vils parasites et d'insignes flagorneurs, dont les douces flatteries fomentent des énormités : *blandis adulationibus facinora fovent.* » Ces courtisans sans vergogne, instigateurs de tant de crimes et de tant de sottises, n'étaient autres que les moines; ils avaient l'oreille des rois, qu'ils gouvernaient par la confession, et diriger la conscience des princes, c'était exercer la puissance suprême.

Vivès n'était pas uniquement un homme d'étude, un humaniste : c'était aussi un penseur, un politique, un publiciste éminent. Un autre enfant de Valence, Federico Furió Sériol, était de la même école. Comme Vivès, il quitta Valence de bonne heure; il alla continuer ses études à Paris, et les acheva à Louvain. Dépassant Érasme, il soutint contre les théologiens catholiques une thèse tout à fait protestante, la convenance et la nécessité des traductions de la Bible en langue vulgaire. Ce qu'il avait publiquement soutenu, il l'imprima, et pour avoir osé écrire ce qu'il pensait, Sériol fut en danger de perdre la vie. Il ne se sauva que par la protection spéciale de Charles-Quint. Son génie politique plaisait à l'empereur, qui l'estimait aussi pour son caractère droit et ferme. Il l'envoya

auprès de son fils comme un conseiller dont les lumières pouvaient éclairer sa conduite. En effet, l'influence de Sériol ne contribua pas médiocrement à la pacification des premiers troubles des Pays-Bas. Son crédit se maintint tant qu'il vécut; mais après sa mort l'inquisition lui fit son procès, et Philippe II n'y trouva point à redire.

Vivès et Sériol appartiennent à la réforme, sinon par leur profession de foi, du moins par leurs idées libérales et hardies, leurs tendances avouées et leurs théories politiques. Ils ne séparent point l'ordre social de l'ordre religieux; ils veulent un gouvernement animé de l'esprit véritablement chrétien, conforme à l'Évangile. L'un et l'autre ont recours à la logique et à l'exposition savante, à la méthode sévère d'argumentation qu'ils ont puisée, non pas dans l'arsenal de la scolastique, mais dans l'étude de l'antiquité, la méditation des saintes Écritures, et surtout dans leurs convictions intimes. Là est le secret de leur force. La critique des humanistes ne suffisait point cependant pour régénérer l'Espagne. Telle était du moins l'opinion des réformateurs religieux qui leur succédèrent, et dont les tentatives datent de la même époque que le grand mouvement qui éclata en Allemagne. De la période de satire et d'ironie, l'idée de réforme entra avec ces hommes hardis dans sa période militante.

Dès l'année 1521, Léon X s'effrayait du nombre considérable d'écrits luthériens qui circulaient en Espagne. Averti à temps, le saint-office redoubla de vigilance, et commença d'établir le cordon sanitaire qui devait préserver la Péninsule. La surveillance s'étendit sur la frontière des Pyrénées et sur les côtes des deux mers. Tout fut vain. Ce fut l'entourage même de Charles-Quint qui s'imprégna d'abord des doctrines réformées. Les Espagnols qui étaient dans la suite de l'empereur entendirent Luther à la diète de Worms : ils frayèrent avec les principaux réformateurs. Mélancthon surtout savait les séduire par les charmes de son esprit, par l'aménité de ses manières. Il eut bientôt gagné des disciples, au premier rang desquels figurent deux hommes également remarquables par leurs talens et leur position : Alfonso Valdès et Viruès. Le premier était secrétaire du chancelier de l'empereur; le second, savant bénédictin, remplissait auprès de ce dernier les fonctions de confesseur et de prédicateur ordinaire. Ils eurent plus tard des comptes à rendre à l'inquisition. Alfonso Valdès se préserva par la fuite; Viruès fut condamné à faire une abjuration solennelle, suivie d'un emprisonnement de plusieurs années. La protection impériale ne put le soustraire à cette humiliation.

Ainsi les premiers symptômes de ce mal contagieux, qui devait un jour éclater en Espagne, se manifestaient dans l'entourage même de l'empereur, chez les hommes qui avaient mission de diriger sa

conscience et de combattre l'hérésie. Viruès eut des successeurs, qui subirent comme lui l'influence des idées nouvelles. Cette circonstance a pu faire soupçonner que les convictions religieuses de Charles-Quint avaient été ébranlées, sinon transformées; mais un pareil soupçon tombe devant sa conduite, notamment devant les mesures atroces qu'il prit dans les Pays-Bas pour contenir le torrent de l'hérésie. Rien n'est plus connu que ces terribles édits qui condamnaient les coupables et les suspects à périr par le feu : les femmes étaient enterrées vives. C'était une loi draconienne avec des raffinemens de supplices qu'aurait pu envier l'inquisition. Ces mesures étaient tellement atroces que Philippe II lui-même crut devoir les adoucir, et les adoucit en effet (*moderó*, dit son biographe Cabrera) dès la seconde année de son règne par un autre édit publié le 28 avril 1556.

On trouve quelques détails bien significatifs sur l'attitude de Charles-Quint vis-à-vis des réformateurs dans l'ouvrage d'un disciple de Mélancthon dédié à ce réformateur (1); l'auteur était un Espagnol fort connu de son temps sous les trois noms de Dryander, Quercetanus, Du Chesne, qui traduisent en grec, en latin et en français son véritable nom de famille : Enzinas. Francisco de Enzinas, né à Burgos, avait accompagné à l'université de Louvain deux frères plus âgés que lui. Le cadet devint professeur en médecine à l'université de Marbourg. L'aîné, nommé Jayme, se rendit à Rome après avoir publié un catéchisme conforme à la foi évangélique. Dégoûté de l'effrayante corruption qu'il trouva dans la capitale du monde chrétien, il allait rejoindre son jeune frère, lorsqu'il fut dénoncé comme hérétique à l'inquisition. Il comparut devant une assemblée d'évêques et de cardinaux, persista dans sa croyance, et fut condamné à être brûlé vif. Il périt sur le bûcher en 1546. Ce fait suffirait, à défaut de tant d'autres, pour mettre à néant l'assertion erronée de Jacques Balmès, qui affirme résolûment que l'inquisition de Rome n'a jamais fait mourir un seul condamné.

Le plus jeune des trois frères Enzinas, Francisco, arrêté sous l'inculpation d'hérésie, en fut quitte pour quelques années de prison. Il a raconté lui-même naïvement et en grand détail l'histoire de sa captivité. Son crime était d'avoir publié une traduction du Nouveau-Testament en langue espagnole. Cette traduction était dédiée à l'empereur Charles-Quint. Le confesseur du monarque, Pedro de Soto, un dominicain fanatique, parut peu sensible à cet hommage, et ce fut lui qui provoqua contre Francisco de Enzinas des mesures de rigueur. Le récit de l'audience où Enzinas présenta sa traduction

(1) *Histoire de l'Estat dv Pais Bas et de la Religion d'Espagne*, par François Du Chesne. — François Perrin, in-12, M.D.LVIII.

des Évangiles à Charles-Quint montre combien était profonde l'ignorance de ce prince, dont la vie se passa au milieu des controverses théologiques. Les aveux mêmes de Charles-Quint, recueillis par l'historien Sandoval, prouvent qu'il n'alla jamais, en fait d'études, au-delà des élémens de la grammaire, et qu'il était encore enfant quand on l'arracha aux leçons de ses maîtres pour l'appliquer aux affaires. C'est pour cette raison qu'il fermait l'oreille aux propositions des hérétiques, craignant de se laisser séduire par leurs doctrines et de n'être pas en état de réfuter leurs argumens. A la diète d'Augsbourg, il avait d'abord refusé d'entendre lire la confession des luthériens; puis, par une inconséquence singulière, il fit traduire cette même confession en latin et en français pour la répandre par toute l'Europe. C'est ainsi que les doctrines luthériennes, mitigées il est vrai, mais réduites en symbole, avaient pu pénétrer en Espagne, non sans y produire une certaine agitation. L'habitude de Charles-Quint dans les affaires de religion était d'ailleurs de suivre aveuglément les maximes des moines ou prélats, ses conseillers. Enzinas nous en cite l'exemple suivant.

Francisco de San-Roman appartenait à une riche famille de commerçans de Burgos. Une question d'intérêt l'ayant amené à Brême, il eut occasion d'entendre prêcher un ministre de la religion, ancien prieur des augustins d'Anvers. Touché de ses paroles, il eut plusieurs conférences avec le prédicateur, et bientôt, oubliant l'objet de son voyage, il se mit à lire et à commenter l'Écriture. Il composa des catéchismes et autres traités religieux, écrivit trois lettres à l'empereur touchant les choses de la religion et la pacification de ses états; puis, avec l'enthousiasme d'un néophyte, il adressa des exhortations pressantes aux Espagnols qui résidaient à Anvers. Ceux-ci le dénoncèrent aux autorités ecclésiastiques, après quoi ils lui persuadèrent de venir les rejoindre. A peine San-Roman était-il arrivé à Anvers que les moines s'emparèrent de sa personne, le soumirent à un interrogatoire sévère, brûlèrent tous ses livres protestans, même le Nouveau-Testament. Quand il eut avoué tout ce qu'on désirait de lui, on le relégua dans une tour solitaire à six lieues d'Anvers, où il passa six mois. Remis en liberté, il ne s'arrêta qu'une vingtaine de jours à Anvers, et sans écouter les conseils d'Enzinas, son compatriote et son ami, il se rendit à Ratisbonne, où se tenait alors la diète (1541). Triomphant de tous les obstacles, il se présenta trois fois à l'empereur, l'engagea à établir dans tout l'empire la vraie religion, celle des protestans, et à veiller au service de Dieu et à la paix de ses états. L'empereur l'écoutait patiemment, lui répondait avec douceur que ces affaires le préoccupaient fort, et qu'il verrait à les terminer de son mieux. La quatrième fois que San-Roman se présenta, les Espagnols se saisirent de lui, et ils allaient le préci-

piter dans le Danube, si l'empereur ne leur eût dit qu'il fallait garder cet homme pour lui faire son procès suivant les lois de l'empire. On dit qu'il fut chargé de chaînes et mis dans une basse-fosse, où il demeura jusqu'à ce que l'empereur revînt d'Afrique. D'autres prétendent, et cette version est la plus accréditée, que le prisonnier, lié sur un chariot, fut traîné à la suite de Charles-Quint, et qu'il le suivit ainsi jusqu'en Afrique, d'où il fut ramené en Espagne après la désastreuse expédition d'Alger. Livré immédiatement à l'inquisition de Valladolid, après quelques mois de tortures il fut condamné à périr par le feu. Le lieu du supplice était hors de la ville, et il fallait pour s'y rendre passer devant une grande croix. Sommé de l'adorer, le condamné refusa. Alors le peuple s'imagina qu'une vertu divine était dans cette croix, puisqu'elle avait repoussé les adorations d'un hérétique; d'un mouvement unanime il se précipita sur elle et la réduisit en menus morceaux, qu'on se partagea comme les débris d'une précieuse relique. San-Roman refusa d'abjurer et fut brûlé vif. Des archers de la garde impériale recueillirent les cendres du corps; l'ambassadeur du roi d'Angleterre, présent à la cérémonie, partageait les convictions du condamné; il le considéra comme un martyr, et fit chercher parmi ses restes quelques parcelles d'os. Tout cela ne put se faire si secrètement que les inquisiteurs n'en fussent instruits; le bruit en arriva jusqu'à l'empereur, qui en fut grièvement offensé. Par son ordre, les archers furent mis en prison, et l'ambassadeur dut s'absenter de la cour pour quelque temps. C'est la première et la dernière fois peut-être que les spectateurs de ces fêtes sanglantes ressentirent un mouvement de commisération et le firent éclater. C'était aussi la première fois que l'inquisition condamnait un Espagnol au bûcher pour crime d'hérésie luthérienne.

Sous le règne de Charles-Quint, on le voit par ces récits d'Enzinas, la réforme avait pénétré en Espagne sans y être ouvertement prêchée; mais dès cette époque les réformateurs espagnols se préparaient à remplir leur mission. L'université d'Alcalá, célèbre dans toute l'Europe, était alors un centre d'instruction où l'on respirait un air de liberté et d'indépendance. Il s'y trouvait un fervent admirateur d'Érasme, Juan Vergara. Les moines le dénoncèrent, et l'inquisition fit instruire son procès. Toutefois l'archevêque de Tolède, Fonseca, obtint la délivrance du prisonnier, mais ce ne fut qu'à la suite de nombreuses démarches, et non sans s'exposer lui-même. Vergara était le disciple du prélat, et le soupçon d'hérésie qui l'avait atteint pouvait retomber sur le maître. La juridiction du saint-office était dès lors toute-puissante, et l'on était bien loin de l'époque où l'archevêque de Tolède pouvait de sa propre autorité assembler les théologiens et les canonistes pour juger des propositions hérétiques.

— Vers la même époque, c'est-à-dire quelques années seulement après la confession d'Augsbourg, vivait à Alcalá le docteur Mateo Pascual, savant théologien, hébraïsant distingué, profondément versé dans la connaissance des Écritures. La lecture de la Bible était alors une mauvaise recommandation. Dans les universités, où la tradition de l'enseignement scolastique régnait encore à côté des méthodes et des principes introduits par la renaissance, on appréciait surtout les dialecticiens, les disputeurs subtils, et par dérision l'on appelait *biblistes* les théologiens qui préféraient la méditation des textes sacrés aux arguties de saint Thomas et de Duns Scot. Bibliste pouvait devenir synonyme d'hérétique. Un jour que Mateo Pascual défendait devant un grand concours d'auditeurs une thèse de théologie, il s'échauffa dans la dispute, et battit pleinement son adversaire; mais celui-ci, reprenant avec malice ce que le docteur avait dit, l'exposa à sa manière, ajoutant comme conclusion que, si les choses étaient telles, il s'ensuivait qu'il n'y avait point de purgatoire. « Et puis? » reprit Pascual, attendant sans doute la suite de ces conclusions. Pour ce seul mot, dont le sens pouvait paraître ambigu, il fut incontinent arraché de sa chaire, traduit devant le tribunal du saint-office et mené en prison. Il y passa des années, tandis qu'on instruisait sa cause. Finalement, n'osant le condamner au feu sur un seul mot, l'inquisition le relâcha, non sans avoir confisqué tous ses biens.

Un nouvel épisode peut servir à caractériser cette période des premières manifestations réformistes en Espagne. Pedro de Lerma, né à Burgos, appartenait à l'une des grandes familles de la Péninsule. Il avait suivi par vocation la carrière ecclésiastique. Docteur de Sorbonne, chancelier de l'université d'Alcalá, chanoine et prédicateur ordinaire de la cathédrale de Burgos, il jouissait d'un revenu considérable; sa réputation s'étendait par toute l'Espagne. Dès sa jeunesse, il avait pris l'habitude de lire et de méditer l'Écriture, et il s'était insensiblement dégoûté des sophismes captieux et des arguties scolastiques. Dans sa vieillesse, il lut les écrits d'Érasme; cette lecture acheva de le détacher de la vieille théologie de l'école. Sa prédication se ressentit de cette double influence; elle prit un caractère qu'on ne connaissait point dans les églises catholiques. Les moines dénoncèrent le prédicateur à l'inquisition. Pedro de Lerma, à l'âge de soixante-dix ans, fut jeté brusquement en prison. L'inculpé récusa hardiment le tribunal, et déclara qu'il ne consentirait jamais à disputer avec des juges ignorans et passionnés. Il les engagea à mander quelque théologien étranger qui pût entendre ses raisons et reconnaître son innocence. Les inquisiteurs, qui faisaient soutenir leur infaillibilité dans les écoles, accusèrent Pedro de Lerma d'avoir proféré un blasphème. Finalement ils le contraignirent à se dédire publiquement, dans toutes les grandes villes

d'Espagne où il avait prêché, de onze propositions qualifiées hérétiques, malsonnantes, scandaleuses, exécrables. Après cette humiliante palinodie, il fut rendu à la liberté. C'était en 1537. Pedro de Lerma se retira à Burgos, où le vit Enzinas, son neveu, qui rapporte longuement cette histoire. Le vieil athlète ne put dévorer son chagrin, et il résolut d'aller finir ses jours loin de sa patrie. Il s'embarqua pour la Flandre, et de là se rendit à Paris, où il reçut les honneurs qui étaient dus à sa réputation et à son grand âge : il était le doyen des théologiens de Sorbonne. Il mourut à Paris au mois d'août de l'année 1541. Pedro de Lerma peut être considéré comme le premier réformateur de l'Espagne, d'autant que le caractère de sa prédication se retrouve tout entier dans ses successeurs. Aucun d'eux ne se dit luthérien; ils prêchent tous la doctrine évangélique, comme aux temps primitifs de l'église; ils déclarent unanimement que leur foi tout entière repose sur la connaissance des Écritures, et que c'est de la Bible qu'ils tirent tout leur savoir. De même San-Roman, quand il fut arrêté à Anvers, s'écriait : « Je ne suis point luthérien, mais je fais profession de la sagesse éternelle et de la doctrine du fils de Dieu. »

Que conclure de tous ces exemples? Que les inquisiteurs et les moines, sous le prétexte de confirmer la foi et d'entretenir l'unité de l'église en maintenant le dogme inaltérable, élevaient leur propre autorité au-dessus de celle des Écritures. C'est en vain que les chrétiens sincères s'efforçaient, en remontant à la source de la religion, c'est-à-dire à l'Évangile, de ramener les temps de la primitive église et cette liberté sans licence que pratiquait saint Paul, quand il disait en face à saint Pierre « qu'il ne marchait pas droitement selon l'Évangile, » parce qu'en s'écartant des païens convertis il semait la division dans la communauté naissante. L'inquisition redoutait à l'égal du diable cet esprit d'examen et de critique, né de la renaissance, qui déjà pénétrait de tous côtés dans les vieilles institutions. La logique de leur principe, autant que la nécessité, forçait les défenseurs de la politique romaine de repousser, de poursuivre cette curiosité dangereuse, dont on ne prévoyait que trop les effets. Au point de vue de l'autorité infaillible, la violence et la force étaient des argumens péremptoires bien plus efficaces que les disputes, car la dispute laisse toujours à l'adversaire la liberté de recommencer l'attaque, tandis que l'inquisition argumentait de telle façon qu'on ne pouvait jamais lui répondre. Bientôt cependant il ne lui suffit plus d'ôter la parole à ses adversaires, c'est à leur vie même qu'elle s'attaqua. La période des persécutions suivit la période militante, comme celle-ci avait succédé au mouvement satirique représenté par les humanistes.

Dans un codicille dicté douze jours avant sa mort, Charles-Quint

recommandait à son fils d'écraser les hérétiques, de les châtier d'une façon éclatante, sans égard pour la qualité des coupables, et de poursuivre contre eux une guerre d'extermination sans trève ni merci. Pour assurer la prospérité du royaume et son propre repos, il lui recommandait encore de protéger l'inquisition pour tout le bien qu'elle avait fait et tous les services qu'elle devait rendre encore. Telle est en substance la dernière pensée politique du plus puissant monarque qui ait existé depuis Charlemagne. Les lettres qu'il écrivait à sa fille, alors régente d'Espagne, les messages fréquens qu'il adressait à l'inquisiteur général et au président du conseil de Castille sont empreints du même esprit. Ses volontés furent ponctuellement exécutées. Son successeur inaugura un nouveau système de gouvernement. Charles-Quint avait passé sa vie à courir l'Europe, et l'on a vu comment le résultat de ses courses fut de propager malgré lui les doctrines qu'il détestait. Quand il mourut, le mal était fait, et ce fut pour le couper à sa racine que Philippe II s'enferma en Espagne pour ne jamais plus en sortir, et enferma l'Espagne avec lui. A ce prix, il la sauva de la contagion, en usant largement du fer et du feu. Un mot de lui le peint tout entier : « Je perdrais mes états et cent fois la vie, si j'avais cent vies, plutôt que de consentir à régner sur des hérétiques. »

Le protestantisme espagnol ne s'en fortifiait pas moins hors de l'Espagne. Des prosélytes de la doctrine évangélique, isolés ou réunis, travaillaient à Naples, à Francfort, à Genève, dans les villes protestantes de l'Allemagne et des Pays-Bas, à la propagation de la religion réformée. Une véritable correspondance littéraire s'établit régulièrement entre les protestans de la Péninsule et leurs coreligionnaires expatriés. Médina-del-Campo et Séville devinrent les deux principaux centres de la propagande religieuse; les ouvrages de religion, en latin ou en espagnol, se vendaient à vil prix, et n'en circulaient que mieux. Quand la surveillance de l'inquisition eut rendu plus difficile l'introduction des livres suspects, les ouvrages destinés aux protestans espagnols furent déposés à Lyon, d'où ils pénétraient en Espagne par les frontières de l'Aragon et de la Navarre. En 1557, un homme intelligent autant qu'intrépide, Julian Hernandez, plus connu sous le nom de Julianillo ou Julien le Petit, partit de Genève, où il était correcteur d'imprimerie, et introduisit en Espagne des tonneaux à double fond qui contenaient une petite quantité de vin de France et un très grand nombre de livres protestans, parmi lesquels plusieurs exemplaires de la traduction espagnole du Nouveau-Testament du docteur Juan Perez. Ces livres furent laissés en dépôt dans un couvent dont les moines partageaient pour la plupart les doctrines de la réforme. Un traître dénonça la contrebande, et l'inquisition fit arrêter d'un seul coup huit cents personnes. Comment

la réforme avait-elle fait tant de progrès? C'est ce qu'il faut expliquer brièvement.

En 1530 vivait à Séville un jeune homme de Lebrixa dont la vie était loin d'être exemplaire. Par un changement subit dans sa conduite, il renonça aux plaisirs mondains, et il se mit à lire et méditer la Bible avec ardeur. Rodrigo de Valer (c'était son nom) reconnut bientôt l'ignorance de ceux qui avaient charge d'âmes, et il reprocha hautement au clergé son incurie et ses vices. Dénoncé à l'inquisition, il échappa au supplice, parce qu'on le crut fou. Toutefois ses biens furent confisqués, et on le força d'assister tous les dimanches, revêtu d'un *san benito*, à l'office de l'église San-Salvador. Rodrigo était fort attentif au sermon : quand le prédicateur ne raisonnait pas à son goût, il ne se gênait pas pour le contredire et le redresser. Sa propagande pouvait devenir dangereuse, l'inquisition en fut alarmée; elle l'éloigna de Séville et l'envoya dans un couvent de San-Lucar, où il mourut âgé de cinquante ans. Longtemps après sa mort, on montrait encore dans la cathédrale de Séville son habit de pénitence, un grand *san benito*, au-dessous duquel on lisait en grosses lettres « Rodrigo de Valer, apostat et faux apôtre. » Les protestans espagnols en firent une espèce de prophète, un inspiré. Inspiré ou non, Rodrigo de Valer peut être considéré comme le premier promoteur de la doctrine évangélique en Espagne. C'est lui qui professa le premier en public, en dehors de toute influence étrangère, le christianisme selon l'Évangile; c'est lui qui instruisit ou du moins qui prépara à l'instruction religieuse le docteur Juan Gil ou Egidius, un autre chef de la réformation espagnole.

Juan Gil était chanoine magistral de la cathédrale de Séville. Sa réputation de savoir lui avait valu cette dignité, où il avait été promu par élection, contre la coutume du chapitre, qui nommait au concours. Élevé dans les disputes de l'école, où il excellait, Egidius entendait peu la prédication. Rodrigo de Valer devina sous le disputeur scolastique le grand prédicateur; il le vit, eut avec lui de fréquens entretiens, lui conseilla de puiser dans l'étude des livres saints l'inspiration qu'il cherchait en vain dans ses auteurs. Bientôt Egidius prêcha comme on ne prêchait plus en Espagne, avec simplicité, avec onction, et son succès fut grand. Charles-Quint l'appelait à l'évêché de Tortose en 1550. C'était après Tolède le siége le plus riche de l'Espagne. Cette marque de haute faveur causa la perte d'Egidius. Sa nomination irrégulière comme prédicateur lui avait déjà fait beaucoup d'ennemis; quand ils le virent comblé d'honneurs, leur haine éclata. Il fut accusé de propager des doctrines suspectes, et l'on n'oublia pas de représenter au saint-office qu'en 1545, lors de la condamnation de Rodrigo de Valer, Juan Gil avait intercédé pour l'accusé. Jeté en prison, Egidius écrivit

son apologie; mais cette pièce tourna contre lui, car on y surprit des propositions hétérodoxes. Cependant le prédicateur de Séville avait à la cour des amis qui travaillaient à le sauver. L'empereur lui-même intervint, ainsi que le chapitre de la cathédrale, particulièrement intéressé à obtenir un jugement favorable, puisque l'accusé était un de ses membres. Il n'en fallut pas moins se résigner à une rétractation publique, qui eut lieu dans la cathédrale de Séville le dimanche 21 août 1552. Egidius fut condamné au silence. La confession, la prédication, la discussion en public lui furent interdites durant dix ans. Il passa trois années dans les prisons du saint-office, au château de Triana, et mourut peu de temps après avoir recouvré sa liberté, en 1556. En 1560, l'inquisition intenta de nouveau un procès à sa mémoire : ses restes exhumés furent brûlés avec son effigie, et son nom fut déclaré infâme. Pareille chose se reproduisit bien des fois sous Philippe II, en cela bien différent de son père, car celui-ci n'allait point jusqu'à troubler les cendres des morts. En 1547, quand il entra à Wittemberg après capitulation, comme on le pressait de faire déterrer le cadavre de Luther et de jeter ses restes au vent : « Non, dit-il, je fais la guerre aux vivans, et non pas aux morts. Laissons ses os reposer en paix : il a déjà trouvé son juge. »

Egidius avait eu pour condisciple à l'université d'Alcalá (1) Constantino Ponce de la Fuente, célèbre par son savoir et par son esprit caustique. Chapelain de Charles-Quint et l'un de ses prédicateurs ordinaires, Constantino suivit l'empereur en Allemagne. A son retour, il fut nommé prédicateur de la cathédrale de Séville, place laissée vacante par la mort d'Egidius, qu'il s'efforça d'imiter. Quelques précautions qu'il prît, il ne put échapper à la surveillance des jésuites non plus qu'à celle des dominicains. Il fut mandé devant l'inquisition: mais celle-ci hésitait à procéder sur de simples soupçons contre un homme populaire et qui jouissait de quelque crédit à la cour. Constantino fut obligé de renouveler bien des fois ses visites au saint-office, qui siégeait alors dans un château-fort du faubourg de Triana. Comme il sortait un jour d'un interrogatoire, ses amis lui demandèrent ce que lui voulaient les inquisiteurs : « Ils veulent me brûler, mais ils me trouvent encore trop vert. » Ce que les délateurs n'avaient pu faire, le hasard le fit. Constantino avait déposé ses livres suspects et la plupart de ses écrits dans la maison d'une riche

(1) On a vu que les principaux réformateurs espagnols étaient sortis de cette université célèbre, fondée par le cardinal Ximenès de Cisneros en 1499. Quinze ans après sa fondation, elle publiait sous les auspices du fondateur la première bible polyglotte, connue sous le nom de bible d'Alcalá. Hellénistes et hébraïsans accouraient à l'envi vers ce centre des études orientales, d'où devait sortir Benito Arias Montano, le plus illustre des orientalistes espagnols, l'éditeur de la bible polyglotte d'Anvers, publiée moins de soixante ans après celle du cardinal Ximenès.

dame de Séville attachée aux idées nouvelles. Un domestique infidèle dénonça cette dame, dont le fils, surpris par une visite des familiers du saint-office, livra lui-même les écrits de Constantino. C'était plus qu'il n'en fallait pour le perdre. Conduit dans les cellules de l'inquisition, il avoua que ses doctrines étaient conformes à ce qu'il avait écrit; mais ses aveux ne compromirent personne. On rapporte que Charles-Quint, en apprenant son arrestation, s'écria : « Si Constantin est hérétique, il est grand hérétique. » Et en effet, ajoute naïvement Sandoval, les juges qui le condamnèrent l'ont reconnu tel. Enfermé dans un cachot infect, privé d'air et de lumière, Constantino succomba, et les inquisiteurs répandirent le bruit qu'il avait lui-même mis fin à ses jours.

L'église de Séville n'en était pas moins constituée, grâce aux efforts d'Egidius, de Constantino et d'un autre élève de l'université d'Alcalá, le docteur Vargas. Un second foyer principal de propagande réformiste existait à Valladolid, et les deux églises communiquaient entre elles. Il n'est pas étonnant que le protestantisme ait pris consistance dans deux villes aussi considérables que Séville et Valladolid. Séville était le grand entrepôt du commerce des deux mondes, le rendez-vous de tous les peuples. Valladolid jouissait de tous les avantages d'une capitale sans en avoir le titre : les rois d'Espagne y résidaient de préférence. Ce furent les deux centres de la réforme, et c'est là qu'il faut étudier le protestantisme espagnol dans ce que nous avons appelé la période des persécutions.

L'inquisiteur général, au commencement du règne de Philippe II, était Fernando de Valdès, archevêque de Séville. Sans se laisser toucher par les avis multipliés de Charles-Quint, Valdès resta fidèle à la méthode qui lui était propre; il temporisa, procéda avec lenteur. On put croire, pendant qu'il préparait la ruine de l'hérésie, que l'inquisition était endormie, et jamais elle ne fut plus vigilante. Le grand-inquisiteur envoya partout ses émissaires, multiplia ses espions, attendit patiemment les dénonciations volontaires, les rapports des délateurs, et quand il fut sûr de sa proie, il frappa un coup décisif : les hérétiques furent arrêtés le même jour dans plusieurs endroits à la fois. De même au XIVe siècle, lors du grand massacre des Juifs, le signal fut donné instantanément, et l'exécution simultanée dans toutes les villes du royaume. On traîna les procédures en longueur, non-seulement à cause du grand nombre des inculpés, mais encore dans l'espoir que les tortures amèneraient des aveux plus complets et révéleraient des complices. Enfin, quand les procès furent instruits, on songea à préparer le *triomphe*. C'était le nom de la cérémonie que l'inquisition célébrait avec grand apparat avant de livrer les coupables au bras séculier; c'était aussi ce qu'on appelait un *acte de foi*, non sans raison, observe un réforma-

teur espagnol, car c'est dans cet acte que chacun montre au public accouru à la fête le vrai fondement de ses croyances, les uns en niant leur foi, les autres en lui rendant témoignage.

C'est le 21 mai 1559 que fut célébré à Valladolid le premier acte de foi en l'honneur des protestans. La régente d'Espagne, en l'absence de Philippe II, présidait la cérémonie. Elle était accompagnée du jeune prince don Carlos et de tout ce que la cour avait de plus brillant. Les accusés étaient au nombre de trente. Deux surtout méritent quelque attention, Augustin Caçalla et le bachelier Herrezuelo. Le premier était de race juive, chanoine de Salamanque et ancien prédicateur de Charles-Quint. Son séjour en Allemagne l'avait converti à la religion réformée. De retour en Espagne, il se livra à une propagande très active : il pouvait passer pour le chef des protestans de la Vieille-Castille. Le cœur lui faillit en face de la mort. Il abjura, se rétracta, et obtint, à force de pusillanimité, qu'on l'étranglât avant de le livrer aux flammes. Bien différente fut la fin du bachelier Herrezuelo. Il refusa de se rétracter, et sa contenance plus que sévère montra à sa jeune femme, doña Leonor de Cisneros, tout le mécontentement que lui causait sa faiblesse. Celle-ci n'avait que vingt-quatre ans. Arrêtée en même temps que son mari, mais séparée de lui, elle s'était laissé persuader de ne pas mourir. Soumise à une pénitence humiliante, elle puisa cependant des forces dans l'exemple de son mari; elle mourut neuf ans après lui, et du même supplice. La fermeté d'Herrezuelo passa en proverbe; on disait en Castille, pour désigner un homme entêté : *Porfiado y cabezudo como Herrezuelo.* Les autres accusés furent condamnés, les uns au bûcher, les autres à une prison perpétuelle, quelques-uns à des pénitences ridicules ou odieuses, tous à la perte de leurs biens au profit du saint-office. Ce tribunal faisait parfois grâce de la vie, mais il ne cédait jamais sur le chapitre de la confiscation. Philippe II, protecteur constant de l'inquisition, avait remis en vigueur une loi de Ferdinand le Catholique, par laquelle les délateurs avaient droit au quart des biens des accusés. Dans ce même acte de foi, on brûla les restes exhumés de doña Leonora de Vibero, mère d'Augustin Caçalla, convaincue d'avoir favorisé les hérétiques. Sa maison, rendez-vous des religionnaires, fut rasée, et sur les ruines fut dressée une pierre monumentale qui est restée debout jusqu'en 1809. A cette époque, un général français la fit abattre et la laissa sur place, comme pour faire honte au peuple qui avait respecté près de trois siècles ce monument du fanatisme (1). Le premier auto-da-fé de Val-

(1) Ce monument, relevé par Ferdinand VII, a disparu sous la régence d'Espartero; la rue, qui s'appelait « Calle del Rotulo de Cazalla, » échangea en même temps son nom contre celui de « Calle del Doctor Cazalla. »

ladolid, dont il existe de nombreuses relations, n'était cependant que le prélude d'une fête plus solennelle.

Philippe II, averti des dissensions qui menaçaient l'unité religieuse de l'Espagne, se hâta de quitter les Pays-Bas. Débarqué au milieu d'un naufrage, il se rendit immédiatement à Valladolid, y entra sans cérémonie, et assista dès le lendemain 8 octobre 1559 à un acte de foi, préparé pour lui faire fête. Les accusés étaient au nombre de quarante, parmi lesquels beaucoup de femmes. Le sermon de la foi fut prêché par don Juan Manuel, évêque de Zamora, du sang royal de Castille. Dans le premier acte de foi, l'on avait remarqué l'audace de l'inquisiteur Francisco Vaca, qui avait exigé de la régente et du prince des Asturies le serment de protéger, de défendre l'inquisition. Au commencement de la cérémonie, l'inquisiteur général, archevêque de Séville, cria au roi : *Domine, adjuva nos.* Aussitôt Philippe se leva, tira son épée, et le grand-inquisiteur lut une formule de serment par laquelle le monarque assurait « toute la faveur nécessaire au saint-office de l'inquisition et à ses ministres contre les hérétiques et les apostats, contre ceux qui pourraient les protéger et les défendre, contre toute personne qui, directement ou indirectement, empêcherait l'exécution des décrets du saint-office. » Le roi dit : « Je le jure. » On sait qu'il tint son serment.

Parmi les accusés figurait au premier rang don Carlos de Sesse, noble véronais, d'autres disent florentin, distingué par Charles-Quint à cause de ses talens, et allié par sa femme aux plus nobles maisons d'Espagne. Ni tortures, ni menaces n'avaient pu ébranler ses convictions. La veille de sa mort, il avait rédigé une profession de foi digne d'un martyr. Llorente, qui l'a lue, affirme qu'il est impossible de rien voir de plus énergique. Don Carlos de Sesse fut condamné à être brûlé vif; en allant au bûcher, il passa devant le roi, et s'arrêtant : « Comment osez-vous me faire brûler? » Et le roi : « Si mon fils était aussi mauvais que vous, je porterais moi-même le bois au bûcher. » Et il lui fit mettre un bâillon. Arrivé sur le lieu du supplice, quand le bâillon lui fut ôté, le condamné eut encore la force de dire : « Mettez vite le feu; si j'en avais le temps, je vous démontrerais que vous courez à votre perte, à moins de faire comme moi. »

L'historien Cabrera rapporte que non-seulement Philippe II assista lui-même au supplice, mais que les gardes-du-corps prêtèrent leur aide aux exécuteurs du saint-office. Douze personnes furent livrées aux flammes; les autres eurent la vie sauve moyennant la perte de leurs biens et quelques pénitences plus ou moins rigoureuses. Ainsi furent assurées les choses de la religion, suivant l'expression de Herrera. Après l'acte de foi d'octobre 1559, Philippe quitta Valladolid pour aller présider les cortès à Tolède; mais il célébra

auparavant son mariage à Guadalaxara avec Élisabeth de Valois. A Tolède, l'inquisition trouva plaisant de donner une nouvelle représentation tragique à la cour et aux cortès. Dans ce troisième acte de foi périrent un jeune protestant d'Augsbourg et quelques hérétiques des Pays-Bas. Des archers de la garde, des gentilshommes du palais, figurèrent comme accusés dans la cérémonie. Des grands d'Espagne suspects d'adhérer en secret à la doctrine évangélique n'échappèrent aux poursuites du saint-office qu'en donnant quelques onces de leur sang pour être brûlé en signe de satisfaction.

A Valladolid, la répression avait été terrible; toutefois l'hérésie ne fut point immédiatement extirpée. Caçalla avait fait des prosélytes, bien qu'il eût déclaré jusqu'à la fin qu'il n'avait jamais dogmatisé. Plus de vingt ans après sa mort, des disciples courageux lui donnèrent un éclatant démenti. Je n'en veux d'autre preuve qu'un horrible épisode. Sous le pontificat de Grégoire XIII, en 1581 ou 1582, un gentilhomme de Valladolid dénonça ses deux filles à l'inquisition comme hérétiques. L'inquisition les menaça de les condamner au feu; le père demanda la permission de les emmener pour les faire instruire dans sa maison. Les convertisseurs se présentèrent en foule; mais les jeunes filles, instruites et versées dans la lecture de la Bible, tinrent ferme contre les argumens. Il fallut renoncer à rien obtenir par la discussion; le père jugea le moment venu d'exécuter un projet qu'il avait conçu depuis longtemps. Se constituant de sa propre autorité le juge de sa famille, il condamna ses filles à mort, à la mort des relaps et des hérétiques, et lui-même fut le bourreau. Il dressa un bûcher dans la cour de sa maison, y fit monter les victimes, y mit le feu, et pas un cri ne s'éleva contre ce fanatique! L'hérésie dans ce temps-là, c'était le déshonneur, l'infamie, la plus affreuse calamité qui pût atteindre une famille. Il faut bien connaître l'Espagne, il faut être né en Espagne pour comprendre le sens du mot *herege*, hérétique : il n'y a rien au-delà. Après avoir raconté cette horrible histoire, un réformateur espagnol se contente de faire cette simple réflexion : « Il ne faut pas trop s'en étonner, car le Seigneur, dans saint Luc, nous a prévenus qu'il en devait être ainsi. Vous serez, dit-il, livrés même par vos pères, par vos frères, par vos parens et vos amis, et ils vous tueront, et à cause de moi vous serez détestés de tous. »

Comme à Valladolid, il y eut à Séville deux grands *triomphes*, l'un en septembre 1559, l'autre en décembre 1560 (1). L'un et l'autre furent célébrés en grande pompe. Comptant sur la présence du roi, le saint-office avait déployé tout son luxe; mais le roi ne put s'y

(1) Dans l'acte de foi du 24 septembre 1559, vingt et un condamnés furent livrés aux flammes, quatre-vingts furent réconciliés, c'est-à-dire soumis à des peines humiliantes. Dans l'acte de foi du 22 décembre 1560, quatorze personnes furent brûlées (dont trois en effigie), et trente-quatre furent réconciliées.

rendre, et il en témoigna ses sincères regrets. Le premier soin des inquisiteurs fut de faire raser la maison d'une dame nommée doña Isabel de Baena, où les coreligionnaires tenaient leurs conférences. Sur un monceau de décombres, une pyramide fut dressée avec une inscription commémorative : *Para eterna infamia de los desatinados hereges* (pour l'éternelle infamie de ces insensés d'hérétiques).

La première victime de l'acte de foi du 24 septembre 1559 était le fils du comte de Bailen, Juan Ponce de Leon. Sa bienfaisance sans faste l'avait rendu populaire. Depuis sa conversion aux doctrines de la réforme, il vivait dans une maison retirée, qu'il ne quittait que pour aller hors de la ville visiter le champ où l'inquisition faisait exécuter ses arrêts. D'un caractère mélancolique, il avait peut-être un pressentiment de sa fin prochaine, et il allait méditer en face de ce *brûloir* (*quemadero*) où lui-même devait monter. Dans les prisons du saint-office, il eut un moment de faiblesse; il céda aux instances d'un confesseur opiniâtre. Par ce fait seul, il était réconcilié à l'église; mais la veille du triomphe il refusa la confession et déclara hautement sa foi. Il mourut par le feu, et dans le procès-verbal de la cérémonie on voit qu'il avait persisté jusqu'au bout dans les opinions luthériennes : *Juan Ponce de Leon, quemado por herege luterano pertinaz.* Raymundo Gonzalez de Montès, écrivain protestant, a consigné l'histoire de Juan Ponce de Leon, qu'il avait personnellement connu, dans le récit qu'il a fait des actes de foi de Séville.

Parmi les condamnés, on remarquait un groupe de quatre femmes, Isabel de Baena, Maria Viruès, Maria Coronel et Maria de Bohorques; celle-ci avait à peine vingt ans. D'une beauté remarquable et d'une rare instruction, elle avait eu pour maître le docteur Egidius. Familière avec les choses les plus difficiles de la religion, possédant les textes de l'Écriture, elle confondait les théologiens qui avaient entrepris de la ramener. Comme elle parlait à merveille, on lui mit un bâillon; mais au dernier moment, quand on lui rendit la parole pour lui laisser la liberté d'abjurer, elle exhorta ses compagnes à persévérer, et elles persistèrent jusqu'à la mort. Avec non moins de constance que Maria de Bohorques mourut une jeune fille, Francisca de Chavez, religieuse du couvent de Santa-Isabel. Comme Maria de Bohorques, elle avait reçu les leçons d'Egidius. Ame intrépide dans un corps frêle, on rapporte que, dans ses réponses, Francisca faisait rougir les inquisiteurs : elle les appelait sans détour « chiens muets » et « race de vipères. » Pour atténuer l'impression que devait produire le spectacle de ces faibles femmes, si fermes devant le bûcher, on les étrangla avant de les livrer aux flammes. C'était un adoucissement au supplice du feu, et l'inquisition en usait souvent même envers les condamnés les plus tenaces, non point par

un sentiment d'humanité, mais pour ôter aux martyrs la gloire de leur constance inaltérable, et persuader à la foule qu'ils mouraient convertis.

Un autre de ces martyrs, Fernando de San-Juan, était le directeur d'un collége de Séville. Chargé d'instruire les enfans dans les principes de la religion, il les initia aux doctrines évangéliques. Dénoncé comme luthérien, il avoua dès le premier jour, et, malgré cet aveu, il fut soumis à d'atroces tortures : un reste de vie lui fut laissé pour attendre le jour du supplice. Sa face n'avait plus rien d'un homme, son corps n'était qu'un cadavre vivant; son âme n'avait jamais fléchi. Trois jours avant sa mort, il eut encore assez d'énergie pour raffermir le courage d'un jeune moine que les tourmens avaient ébranlé. Ils moururent ensemble. Sommé de se rétracter au dernier moment, il répondit qu'il n'en ferait rien; on lui remit le bâillon, et il fut brûlé vif.

Le pasteur de l'église réformée de Séville, Cristobal de Losada, était un médecin que l'amour avait converti à la foi protestante. Le père de la jeune fille qu'il aimait, fermement attaché aux doctrines de la réforme, voulait un gendre qui partageât ses croyances. Soit amour, soit désir de s'instruire, Losada fit des progrès si rapides comme disciple du docteur Egidius, qu'il fut jugé digne de diriger cette église, à laquelle il s'était voué. Il fut arrêté l'un des premiers. Les plus zélés théologiens s'évertuèrent à le ramener, et jusqu'au dernier moment disputèrent avec lui. Losada s'exprimait avec une aisance merveilleuse. La dispute avait commencé en espagnol; les argumentateurs, craignant l'effet de cette prédication, continuèrent l'argumentation en latin. Losada, entraîné par la dispute, se mit à parler dans cette langue avec une élégante facilité. Tous ceux qui pouvaient l'entendre admiraient un homme qui, au seuil de la mort, conservait sa présence d'esprit et se montrait encore excellent humaniste. Losada fut brûlé vif.

Julian Hernandez, natif de Villaverde-de-Campos, avait été élevé en Allemagne. Vivant sans cesse au milieu des hommes les plus instruits, il s'était attaché aux doctrines des réformateurs, et avait conçu le projet de les répandre en Espagne. Il était dévoué, résolu et d'une énergie qui contrastait singulièrement avec sa frêle complexion. Julian passa trois ans dans les prisons du saint-office; il ne parut que dans l'acte de foi de 1560. On avait espéré qu'il ferait des révélations : chaque interrogatoire amenait de nouvelles tortures; mais ce corps chétif était rompu à la souffrance, l'âme restait ferme, et chaque supplice était pour le patient l'occasion d'un nouveau triomphe. Quand de la salle de torture on l'emportait brisé dans son cachot, il avait l'habitude de chanter ce refrain :

Vencidos van los frailes,
Vencidos van,
Corridos van los lobos,
Corridos van,

qu'un vieil auteur français traduit ainsi :

Les cafards, le nez en terre,
Vaincus s'en vont,
Fuyant comme loups grand'erre
Quand chassez sont.

Le jour du supplice, quand il fut au milieu de ses coreligionnaires, dans la cour du saint-office, où les accusés venaient revêtir leur habit de cérémonie, un *san benito* et une tiare de papier (*coroza*), il ranima leur courage par cette courte harangue : « Allons, frères, ayez du cœur; voici l'heure où, soldats de Dieu, nous devons combattre vaillamment et rendre témoignage à l'éternelle vérité. Bientôt chacun de nous, éprouvé à son tour, triomphera dans le ciel. » Un bâillon interrompit son discours. Sur le bûcher, un satellite de l'inquisition lui perça le cœur d'un coup de lance; ainsi cet homme intrépide périt d'un double supplice, par le fer et par le feu.

Parmi les victimes des actes de Séville, nous rencontrons maintenant des moines même. Raimundo Gonzalez de Montès a raconté en grand détail la persécution des hiéronymites de San-Isidro. Ce couvent était devenu un des centres du protestantisme en Espagne. Dès l'année 1557, douze religieux en étaient sortis pour échapper à l'inquisition. Ils s'étaient donné rendez-vous à Genève, où ils se rencontrèrent en effet après avoir couru des risques sans nombre. Le prieur, le vicaire et l'économe de la communauté faisaient partie de cette colonie d'émigrans, à laquelle avait voulu se joindre le prieur de Valle-de-Ecija, autre monastère du même ordre. Lors de la grande persécution de 1559, six ou sept religieux de San-Isidro parvinrent encore à s'évader et allèrent rejoindre leurs frères de Genève. Quant à ceux qui n'eurent point le pouvoir ou la volonté de les suivre, ils furent pour la plupart jetés en prison, condamnés à subir des traitemens cruels et enfin le supplice du feu. Plusieurs années durant, il n'y eut point à Séville d'acte de foi où l'on ne vît figurer quelque religieux de ce monastère. Ainsi s'était glissée jusque dans les rangs de la milice pontificale la contagion de l'hérésie. Presque tous les ordres religieux qui étaient alors en Espagne furent atteints dans quelques-uns de leurs membres. Parmi les dominicains mêmes, la réforme trouva des adhérens. Entre tous se distinguèrent les hiéronymites, si chers à Charles-Quint. Le confesseur et le chapelain qui l'assistaient à ses derniers momens dans le couvent hiéronymite de Yuste étaient deux moines de l'ordre de Saint-Jérôme,

fray Juan de Regla et *fray* Francisco de Villalba. Le premier, accusé de partager les opinions de la réforme, dut s'expliquer devant l'inquisition et rétracter publiquement quelques propositions malsonnantes. La peur du danger qu'il avait couru le rendit féroce; il devint un persécuteur zélé de l'hérésie. Le second, devenu après la mort de Charles-Quint prédicateur de Philippe II, fut arrêté par la suite sous la même inculpation, et n'échappa que par la mort à une condamnation inévitable. Les inquisiteurs fermaient les yeux sur les fautes les plus graves contre les mœurs et la discipline; mais en matière de dogme ils étaient intraitables. De là tant de délations où éclataient les haines monacales et les rancunes théologiques.

Le dernier acte de foi célébré à Séville nous montre en effet ces haines et ces rancunes poursuivant un des chefs de la réforme jusque dans la tombe. Constantino de la Fuente fut brûlé en effigie. Cette effigie était si parfaite qu'elle reproduisait merveilleusement tous les traits de l'original. C'était une statue d'un travail achevé, représentant le célèbre réformateur dans l'attitude qui lui était familière lorsqu'il prêchait dans la cathédrale de Séville. La mort l'avait soustrait au supplice; mais l'inquisition avait fait exhumer ses os pour les livrer aux flammes avec ceux d'Egidius. Ainsi les deux grands promoteurs de la réforme, arrachés à la paix du tombeau, venaient rendre témoignage à la foi qu'ils avaient propagée, et dont on allait consommer la ruine. Le nom de Constantino était toujours populaire : ni les menaces, ni les menées de l'inquisition n'avaient pu rendre sa mémoire odieuse. Le peuple, qui avait si avidement écouté sa parole, lui donna en ce jour de deuil un dernier souvenir. L'impression produite par son image sur la foule fut bien différente de celle qu'on prétendait produire. Tous les regards étaient fixés sur cette chaire où l'on croyait voir en personne, où l'on croyait entendre celui dont la voix était éteinte depuis trois ans. Les inquisiteurs s'inquiétèrent de la curiosité sympathique des assistans. Quand vint le moment de lire la sentence au réformateur trépassé, le tribunal, violant les règles établies, fit enlever la statue de Constantino et ordonna que la sentence fût lue devant les juges. Ceux-ci occupaient une estrade élevée, et le peuple, à cause de la distance, ne pouvait entendre le lecteur. Cette circonstance donna lieu à un grand tumulte, et les inquisiteurs durent céder aux réclamations de la foule. La statue fut remise en évidence à la place qu'elle avait occupée d'abord, et la sentence fut lue du haut de la tribune. La lecture dura une demi-heure. Tous les griefs portaient sur les écrits de Constantino, que l'on s'était empressé de détruire. Quant à sa personne même, l'arrêt se bornait à dire que les choses qui la concernaient étaient si abominables qu'elles ne pouvaient être révélées sans péché. La statue qui avait joué un rôle si considérable

dans la cérémonie, soigneusement gardée dans le palais de l'inquisition, servit à perpétuer le souvenir de ce jour mémorable où la foi catholique remporta à Séville son dernier triomphe sur l'hérésie : c'était le 22 décembre de l'année 1560.

Avant de tirer le rideau sur ces horreurs, il faut ajouter un dernier trait au tableau. Au nombre des victimes de l'inquisition de Séville se trouvait, on l'a vu, une jeune fille, doña Maria de Bohorques. Vaincue par la douleur du tourment, elle eut un moment de faiblesse, et elle avoua qu'elle avait initié sa sœur, doña Juana de Bohorques, aux doctrines de la religion réformée. Doña Juana venait d'épouser don Francisco de Vargas, seigneur de Higuera, représentant d'une illustre maison de l'Andalousie. Quand elle fut arrêtée, elle était enceinte de quelques mois; cette circonstance fit qu'on la traita avec moins de rigueur. Son enfant, né dans la prison, lui fut enlevé au bout de huit jours : on laissa s'écouler une autre semaine, et aussitôt elle fut soumise au régime des autres prévenus. Enfermée dans une étroite cellule, on lui donna pour compagne une jeune fille qui périt plus tard dans les flammes. La jeune femme la consolait et lui prodiguait sur sa natte de roseaux tous les secours qui pouvaient calmer les douleurs produites par la torture. Bientôt doña Juana fut traînée à son tour dans la salle du tourment. Sans pitié pour sa jeunesse, les bourreaux torturèrent ses membres délicats avec une telle barbarie qu'on la rapporta mourante dans sa cellule, où elle reçut de sa compagne les soins affectueux qu'elle-même lui avait donnés; mais la frêle créature n'avait pu résister aux rigueurs du tourment : elle succomba quelques jours après, et le bruit de sa mort se répandit dans la ville, quelques précautions que l'on eût prises pour l'étouffer. Les inquisiteurs craignirent les suites que pouvait entraîner un si triste événement, et ils déclarèrent, dans l'acte de foi, que doña Juana de Bohorques était morte en prison, mais que, son innocence ayant été reconnue après une exacte révision du procès, elle était réhabilitée dans sa réputation.

II.

En définitive, la cause de la réforme en Espagne avait été vaillamment défendue contre l'inquisition. Trois hommes dont le désintéressement ne saurait être mis en doute, Egidius, Constantino et Vargas, avaient fait entendre à l'Espagne de nobles et sévères paroles. Ils agissaient de concert et se partageaient la tâche périlleuse de ramener leurs auditeurs à l'autorité de la conscience. « Prêchant la vertu et la sainteté, dit un contemporain, ils remontaient à la source vive, et le peuple de Séville, en cela le plus heureux de toute l'Espagne, entendit douze ans durant, et non sans fruit, l'Évangile

du Christ dans toute sa pureté. Cette rénovation laborieuse avait fini par produire une abondante moisson. »

L'église de Séville perdit dans Constantino son véritable chef; la mort du pasteur dispersa le troupeau. A partir de ce moment, la cause de la réforme fut frappée en Espagne d'un coup suprême. Dans le reste du pays, les protestans étaient isolés ou ne formaient que des assemblées peu considérables. Séville au contraire comptait un très grand nombre de chrétiens réformés, qui s'attachaient non aux doctrines de Luther, mais à l'enseignement même de l'Évangile. Huit cents personnes de tout rang, de tout âge, furent arrêtées dès les premiers jours de la persécution. Les prisons du saint-office ne pouvaient contenir tous les prévenus : il fallut recourir aux prisons de la ville, aux couvens, aux maisons particulières, aux établissemens publics. « Les inquisiteurs, dit Mac-Crie, étaient comme le pêcheur qui a fait une pêche si abondante que son filet menace de rompre sous le poids. » Condamner tous les inculpés, ce n'était guère possible, et ce pouvait être dangereux. On ne ménagea point les confiscations ni les pénitences, et l'on renvoya, après une longue détention, ceux qui paraissaient moins compromis, non sans les avoir dépouillés. Quant aux personnes que leur nom ou leur mérite personnel mettait en évidence, elles furent condamnées sans merci. A Valladolid, où les disciples de Caçalla imitèrent, sauf quelques exceptions, les faiblesses de leur maître, l'inquisition se montra tout aussi impitoyable qu'à Séville. Une bulle du pape, sollicitée par Philippe II de concert avec l'inquisiteur général, permettait à l'inquisition de faire périr par le fer et par le feu l'hérétique, même repentant, si l'on conservait le moindre doute sur la sincérité de son repentir. C'est ainsi qu'une rétractation, fût-elle sincère, ne préservait pas l'accusé du dernier supplice. Sa vie était à la discrétion des juges de la foi, et ceux-ci, qui vivaient de confiscations, étaient médiocrement enclins à la miséricorde. C'était rendre plus arbitraire encore le pouvoir de Valdès, le grand-inquisiteur d'Espagne. Cependant une bulle du mois de février 1558 vint l'autoriser à citer à son tribunal toute personne suspecte d'hérésie, sans acception de rang ni de dignité : évêque, archevêque, prince, roi ou empereur. A ce dernier trait, on reconnaît la rancune italienne de Paul IV, qui se vengeait à la fois de Charles-Quint et de Philippe II. Celui-ci ne rougissait point de recevoir du pape des ordres non moins humilians pour son père que pour lui-même, et qui mettaient le grand-inquisiteur au-dessus du souverain. Valdès, persécuteur effréné, par ambition autant que par haine, usa largement de ce pouvoir sans limites, et sa lutte contre l'archevêque Carranza mérite d'être racontée ici, comme le dernier et le plus instructif chapitre de l'histoire religieuse que nous avons essayé de retracer.

L'archevêque de Tolède, primat des Espagnes, était après le pape le premier dignitaire de l'église, et l'archevêque de Tolède n'était pas Valdès. Le fanatique cardinal Siliceo (1) venait de mourir, et le grand-inquisiteur, archevêque de Séville, croyait recueillir sa succession. La primatie aurait comblé ses vœux; elle fut conférée à un illustre dominicain, Bartholomé Carranza, de Miranda, une des lumières du concile de Trente. Charles-Quint avait de bonne heure distingué sa haute capacité. En 1542, il le nomma évêque de Cusco; Carranza refusa la mitre. Nommé à l'évêché des Canaries en 1549, c'est encore par un refus qu'il répondit à l'empereur, qui dès lors conçut pour lui une grande estime. Quand l'infant Philippe alla à Londres épouser la reine Marie Tudor, Carranza fut attaché à sa personne. Il se signala en Angleterre par son zèle contre les hérétiques, et la reine nomma Carranza son confesseur. Cet emploi n'empêcha pas le dominicain de continuer à faire brûler des livres, parfois des hommes, avec un zèle de persécution qui lui valut le surnom de « moine noir. » Il méritait doublement ce surnom à cause de son teint olivâtre et de son costume. Avant de passer en Angleterre, sa réputation était solidement établie, non-seulement par l'autorité que lui avaient acquise son savoir et son éloquence, mais encore par la haine qu'il avait fait paraître contre les hérétiques. Chargé par le concile de Trente de dresser le catalogue des livres hétérodoxes ou suspects, il s'acquitta de cette tâche à la satisfaction générale : les ouvrages non répréhensibles furent envoyés au couvent des dominicains de Trente, les autres furent brûlés ou jetés dans l'Adige. Quand le malheureux San-Roman fut brûlé vif à Valladolid pour crime d'hérésie luthérienne, Carranza prêcha le sermon de la foi; tant de titres lui gagnèrent la faveur de Philippe II, et il fut élevé au premier siége épiscopal de l'Espagne. Cette élévation fut la cause de sa ruine. Carranza, averti peut-être par un secret pressentiment, refusa d'abord la dignité qu'on lui offrait : il désigna même trois théologiens d'un grand mérite comme plus dignes que lui de la remplir; mais Philippe II voulut être obéi, fit approuver la nomination par le pape, et le nouvel archevêque reçut ses bulles de confirmation sans les avoir sollicitées. A peine connue de Charles-

(1) Siliceo avait été précepteur de Philippe II. Homme médiocre et de basse extraction, il fut poussé par la faveur à l'archevêché de Tolède. Il avait de fréquens démêlés avec son chapitre; il persécutait les principaux chanoines, les flétrissait publiquement, et allait jusqu'à troubler le repos des morts. En provoquant ces recherches ignominieuses, il prétendait prouver que la plupart des chanoines de Tolède étaient issus de familles juives. Cette circonstance explique une réponse très incisive de Constantino Ponce de la Fuente. Le chapitre de l'église métropolitaine ayant voulu se l'associer, l'illustre théologien déclina cet honneur, non sans ajouter que ses ancêtres dormaient depuis longtemps dans la paix du tombeau, et qu'il n'avait aucune envie de troubler leur sommeil.

Quint, cette nomination provoqua chez le vieil empereur retiré à Yuste un vif mécontentement. Prévenu par son confesseur, Juan de Regla, il avait conçu des doutes sur l'orthodoxie de l'archevêque de Tolède. On assure que, peu de jours avant sa mort, quand le prélat, récemment débarqué en Espagne, vint lui rendre visite, il le regarda sans lui adresser la parole. Ce silence fut considéré comme un blâme de sa conduite. Carranza néanmoins assista l'empereur mourant. Vers la fin de l'agonie, il récita à genoux le psaume *De profundis*, faisant suivre chaque verset de réflexions conformes à la circonstance; puis, se levant, il prit dans ses mains un crucifix, et s'écria : « Voilà celui qui nous a sauvés, tout est pardonné; grâce à lui, il n'y a plus de péché. » Ces paroles ne furent pas du goût de tous les assistans, et sur l'invitation de don Luiz de Avila, *fray* Francisco de Villalba commença une exhortation dans le sens catholique, et dans l'œuvre du salut il fit valoir les propres mérites de l'homme, sans oublier l'intercession des saints. Ainsi (la remarque en a été faite) Charles-Quint, à son lit de mort, put voir les deux religions en présence, et s'il conserva jusqu'à la fin sa pleine intelligence, ce conflit dut profondément troubler son âme et lui rendre l'agonie plus amère.

Les dernières paroles de Carranza à Charles-Quint n'avaient pas été perdues; elles furent rapportées à l'archevêque de Séville, Valdès, par Juan de Regla. Le grand-inquisiteur, ennemi personnel de Carranza, accueillit avidement les dépositions du délateur, et dès lors commença une œuvre d'iniquité qui devait durer près de dix-huit ans. M. Adolfo de Castro a consacré tout un livre de son *Histoire des Protestans espagnols* au récit de la persécution et du procès de Carranza, et il y a mis une impartialité qu'on peut trouver excessive. Deux idées dominent dans ce récit. D'après M. de Castro, Carranza était véritablement un hérétique luthérien; — son procès se prolongea indéfiniment, non par la volonté des inquisiteurs, mais par sa propre faute. De ces deux propositions, la première est plus plausible que la seconde : l'une et l'autre sont d'ailleurs trop absolues, et partant contestables.

L'archevêque de Tolède fut arrêté à Tordelaguna, à une lieue de Salamanque, dans la nuit du 22 août 1559, par les émissaires de l'inquisition. Le célèbre chroniqueur Ambrosio de Moralès a laissé une relation manuscrite de cette arrestation. Le récit de Moralès est simple et émouvant. De Tordelaguna, l'archevêque fut conduit sous bonne escorte à Valladolid et aussitôt enfermé dans les prisons du saint-office. Il y passa quelques années dans le secret le plus absolu. Le grand-inquisiteur Valdès tenait enfin sa proie; il devait être juge dans cette affaire, mais le prévenu le récusa. Le pape autorisa Philippe II à nommer un substitut. Le choix du roi tomba sur l'arche-

vêque de Santiago; mais celui-ci délégua ses pouvoirs à deux conseillers du saint-office. C'étaient deux créatures de Valdès; l'un de ces conseillers, le docteur Diego de Simancas, évêque de Zamora, était l'ennemi particulier de Carranza.

Avant de quitter les Pays-Bas pour aller prendre possession de son siége, l'archevêque de Tolède avait publié à Anvers, en 1558, une exposition de la doctrine chrétienne sous le titre de *Commentaires sur le Catéchisme*, et il l'avait dédiée à Philippe II. Malgré l'approbation donnée à cet ouvrage par des théologiens autorisés et par une commission du concile de Trente, l'inquisition le mit à l'index comme entaché d'hérésie : c'était déclarer l'auteur hérétique et condamner du même coup les approbateurs de son livre. Telle était la crainte qu'inspirait le saint-office, que l'on vit les mêmes théologiens qui avaient appuyé le catéchisme retirer leur approbation et confesser leur erreur. Cette soumission empressée ne put entièrement les sauver de la persécution, et la plupart eurent à subir des pénitences humiliantes. Dans cette lutte entre l'inquisition et l'épiscopat, les évêques faiblirent, et ne firent rien pour maintenir les droits de leur autorité, violés en la personne du primat des Espagnes. Celui-ci languissait dans les cachots de Valladolid, lorsque le concile de Trente, outré de l'audace des inquisiteurs, pressa le pape de remontrer au roi d'Espagne l'iniquité d'un pareil procédé. Pie IV résolut d'évoquer la cause devant un autre tribunal, et transmit des ordres précis au nonce apostolique; mais Philippe II, jaloux de maintenir les priviléges de l'inquisition, obtint que le procès de l'archevêque ne serait point jugé hors de l'Espagne. Pie IV nomma trois juges, dont un avec le titre de légat *a latere*, pour instruire l'affaire sans délai. Les inquisiteurs, qui n'auguraient rien de bon d'un arrêt rendu par ces juges, leur suscitèrent des obstacles infinis, si bien que le procès traîna en longueur. Le pape mourut en 1566. Son successeur, Pie V, était un homme d'un caractère énergique, et de plus un dominicain. A peine monté sur le trône pontifical, il évoqua la cause devant la cour de Rome. Philippe II, poussé par ses conseillers, déclara au nonce apostolique, dans une conférence particulière, que Carranza serait jugé en Espagne et non ailleurs, ou bien qu'il finirait ses jours en prison en attendant la fin de son procès. Le pape insista et menaça Philippe d'excommunication, en même temps qu'il réclamait la destitution de Valdès. Le roi céda, sans toutefois destituer l'inquisiteur. Le 27 avril 1567, Carranza partit de Carthagène, débarqua à Civita-Vecchia le 25 mai, et fut aussitôt conduit à Rome. On lui donna pour prison les appartemens du vieux palais des papes dans le château Saint-Ange. Pie V était indigné contre les inquisiteurs espagnols, et il le témoignait en toute occasion à ceux qui avaient accompagné l'accusé. Ses

dispositions envers ce dernier étaient ouvertement favorables : il se souvenait du zèle avec lequel il avait servi l'église, et comme on le pressait un jour d'interdire la vente du catéchisme incriminé, il répondit en colère que « cet ouvrage n'avait pas été condamné, et que, pour si peu qu'on le poussât, il se sentait très disposé à l'approuver *motu proprio*. »

Cependant il fallait faire traduire en latin les pièces de la procédure pour les juges italiens qui n'entendaient point l'espagnol : ce travail prit beaucoup de temps. Trois ans se passèrent en conférences; l'inquisition d'Espagne envoyait sans cesse des informations et des rapports. Llorente, qui a lu toutes les pièces du procès, a compté plus de vingt-six mille pages d'écriture. Six ans s'écoulèrent sans qu'il fût possible d'obtenir une décision. Pie V mourut le 1er mai 1572, et fut remplacé dans la chaire de saint Pierre par Grégoire XIII. Quelques contemporains prétendent qu'avant sa mort, Pie V avait prononcé une sentence d'absolution; mais cette assertion est dénuée de preuves. Enfin, après quatre années de nouvelles procédures, le 14 avril 1576, Grégoire XIII, suffisamment instruit, à ce qu'il paraît, prononça la sentence définitive. Carranza, seul, tête nue, à genoux devant le pape entouré de ses cardinaux, d'une foule de prélats et de religieux, entendit l'arrêt qui le condamnait à faire une abjuration générale pour s'être entaché des doctrines hérétiques, à rétracter seize propositions malsonnantes contenues dans ses écrits, parmi lesquelles celle-ci : « Le culte des images et des reliques des saints est une institution purement humaine. » Le décret de l'inquisition qui prohibait l'usage de son catéchisme fut confirmé. Suspendu de ses fonctions épiscopales, on lui imposa pour pénitence de passer cinq ans à Orviéto, dans un couvent de son ordre, et de visiter préalablement les sept basiliques de Rome. « Dans l'intention du pape, dit l'inquisiteur Diego de Simancas dans son *autobiographie*, la réclusion et la suspension devaient être à perpétuité; l'âge de l'accusé faisait pressentir qu'il ne vivrait pas au-delà de cinq ans. » Il survécut à peine quelques jours. Transporté dans le couvent de la Minerve, de l'ordre des dominicains, il y mourut épuisé par le chagrin et par les fatigues d'une longue captivité. Simancas prétend qu'après son abjuration, qu'il aurait faite d'un air calme et d'un ton indifférent, le pape lui dit : « A cause de votre longue détention et des services jadis rendus à l'église, la sentence n'a pas été plus rigoureuse; » mais tout ce que dit Simancas n'est point article de foi, et l'on peut justement reprocher à M. de Castro de l'avoir trop fidèlement suivi. Dans le fait, Carranza était déclaré suspect du crime d'hérésie que lui avait imputé l'inquisition; mais l'inquisition l'aurait condamné sans miséricorde à être brûlé vif ou étranglé, tandis que la cour de Rome le condamna seulement à des

peines canoniques et spirituelles, et le déclara absous des censures ecclésiastiques. Si l'absolution était incomplète, c'était enfin une absolution, et ce fait seul condamnait l'iniquité du saint-office.

Carranza mourut le 2 mai 1576, à l'âge de soixante-treize ans. Le pape lui fit de magnifiques funérailles, lui éleva un monument somptueux, et dans une inscription tumulaire il rendit hommage à la pureté de ses mœurs, à sa haute capacité, à son savoir étendu, à son éloquence, à sa charité envers les pauvres; mais ce que l'inscription ne dit point assez, et ce qu'il y eut de plus merveilleux chez cet homme illustre, ce fut sa patience inaltérable. Pendant sa captivité de dix-sept ans, il montra une grande force d'âme; on ne l'entendit jamais se plaindre de l'iniquité de ses juges ni des sourdes menées de ses ennemis. A son lit de mort, au moment de recevoir le saint viatique, il déclara que jamais il n'avait offensé Dieu en matière de foi, que néanmoins il estimait juste la sentence qui avait été prononcée à la suite des raisons et des preuves alléguées contre lui.

Que Carranza fût hérétique, c'est ce que je n'oserais affirmer avec la même assurance que M. de Castro. Il est incontestable que dans ses écrits se trouvaient des propositions analogues à celles des réformateurs allemands; l'auteur déclare lui-même, dès le début de son catéchisme, qu'il veut puiser la doctrine chrétienne aux sources primitives. En cela, il se conformait aux principes professés par l'évêque Prioli, le cardinal Pole, le cardinal Morone, et autres illustres *romanistes*. Il voulait, comme eux, cette réforme mitigée qui devait restituer à la parole écrite l'autorité que lui avait fait perdre la tradition de l'église catholique, sans se séparer toutefois de cette église. Carranza appartient donc à l'histoire de la réforme, non à celle du protestantisme. Il entra pour sa part dans le mouvement de rénovation religieuse, mais non comme les réformateurs de Séville. Ceux-ci appartenaient à une véritable église séparée de la communion catholique : Carranza prétendait rester dans cette communion en corrigeant quelques abus consacrés par le temps, mais qui compromettaient la pureté de la doctrine. Pallavicino, dont on ne récusera pas le témoignage, affirme qu'il n'y avait contre lui que des présomptions et point de preuves certaines. Il ajoute « qu'à sa mort il donna des marques non-seulement d'une foi non corrompue, mais encore d'une dévotion singulière. »

La persécution de l'archevêque Carranza affermit encore le pouvoir sans limites de l'inquisition. Dans ce procès scandaleux, presque tous les théologiens espagnols furent impliqués, notamment ceux qui avaient assisté au concile de Trente. Neuf prélats parmi eux avaient défendu avec une grande force les prérogatives de l'autorité épiscopale. L'inquisition leur fit voir que cette autorité n'était rien à côté de la sienne, et qu'elle était assez puissante non-seule-

ment pour s'attaquer à la première dignité de l'église d'Espagne, mais encore pour ployer le roi à ses volontés et braver impunément les ordres du pape. Ce procès montra combien le sens moral était altéré. On vit des hommes investis de la double autorité du rang et du savoir se ruer à la perte de celui qu'ils avaient naguère aimé, respecté, flatté même, et dont les écrits avaient mérité leurs approbations et leurs éloges. Le célèbre Melchior Cano, l'oracle des théologiens espagnols, se tourna aussi contre Carranza, lui qui avait lutté contre l'archevêque Siliceo, lui qui avait rédigé en 1555 la fameuse consultation de Madrid lors des démêlés de Philippe II avec Paul IV. Et ce n'étaient pas seulement les théologiens et les moines qui s'abaissaient aux délations : le célèbre diplomate et écrivain don Diego Hurtado de Mendoza dénonça Carranza au tribunal du saint-office. Il déposa volontairement contre celui dont il avait peu de temps auparavant accepté une dédicace, et qu'il avait traité en retour de grand orateur, de philosophe accompli, d'excellent théologien. L'archevêque de Tolède avait un mérite trop éclatant pour n'avoir pas beaucoup d'ennemis : il ne fut pas la victime de ses opinions, mais de la haine et de l'envie conjurées. C'est ce qu'a très bien vu un contemporain, un protestant espagnol, qui dit, en parlant incidemment de Carranza, « qu'après avoir été promu au siége de Tolède, il en fut privé à cause de sa religion, ou, ce qui est moins contestable, par suite de la haine que lui portait le grand-inquisiteur, archevêque de Séville. » Selon nous, Raimundo Gonzalez de Montès a deviné le motif véritable des infortunes de Carranza.

Cet épisode termine l'histoire militante de la réformation en Espagne. Après les grands actes de foi de Valladolid et de Séville, la réforme restait vaincue sans espoir de retour; ses partisans isolés ne pouvaient rien espérer de l'avenir. Bientôt l'inquisition triomphante revint à la proie accoutumée, les judaïsans et les Maures. Parfois un protestant figurait sur la liste des *relaps;* mais « c'était, dit M'Crie, comme le grain de raisin ramassé après la vendange. » La moisson avait été coupée en herbe, et tout germe avait péri avec elle. M. de Castro a joint comme appendice à son histoire la biographie de quelques protestans espagnols du XVIIIe et du XIXe siècle. Ces exemples isolés prouvent seulement, à la honte de l'Espagne, que ceux de ses enfans qui ne peuvent se résigner au joug clérical, ni feindre des croyances qu'ils n'ont point, s'expatrient volontiers pour aller vivre en paix ailleurs, dans les pays éclairés où il est permis à chacun d'adorer Dieu à sa manière.

C'est donc au XVIe siècle qu'il faut se placer pour apprécier le vrai caractère du mouvement de réforme religieuse en Espagne. Tous les auteurs catholiques qui ont parlé de cette tentative avortée s'accordent à reconnaître que les doctrines nouvelles avaient gagné

beaucoup de terrain, qu'elles menaçaient d'envahir tout le royaume. Sans doute ils ont exagéré l'importance du mouvement réformiste, afin de faire mieux ressortir les services inestimables que Philippe II et l'inquisition auraient rendus à l'Espagne en la délivrant de l'hérésie; mais, cette réserve faite, on sent, en lisant leurs appréciations, qu'ils ont eu peur; ils ne dissimulent même point qu'ils ont tremblé, et on peut les croire sur parole, car ils ont singulièrement exagéré la grandeur du péril. Illescas, Herrera, Cabrera, Paramo, cet historien complaisant de l'inquisition, tous sont unanimes à constater les progrès sourds et rapides qu'avait déjà faits la réforme, quand elle fut découverte et comprimée. Ils reconnaissent, non sans d'amers regrets, qu'à la tête de ce mouvement étaient des hommes illustres par la naissance, distingués par le talent, par l'autorité légitimement acquise dans l'art de convaincre et de persuader. Ils ont aussi merveilleusement deviné d'où venait le mal; ils en ont découvert la source, montré l'origine. C'est, disent-ils, de l'Allemagne et de la Flandre qu'ont été importées ces idées par ceux-là mêmes qui, chargés de convertir les hérétiques, ont donné dans leurs erreurs. La propagande se faisait en effet par des livres venus de l'étranger, écrits par des expatriés, introduits par des Espagnols initiés aux doctrines de la réforme, commentés dans la chaire ou dans les écoles par des prédicateurs qui avaient suivi Charles-Quint dans les pays du nord, et qui, dès la diète de Worms, dès la confession d'Augsbourg, avaient frayé avec les réformateurs allemands.

Les premiers prosélytes sont d'abord en fort petit nombre, isolés et par cela même moins exposés à la persécution. Toutefois, sous le règne même de Charles-Quint, en dedans et au dehors de l'Espagne, quelques-uns expirent sur le bûcher. Les universités elles-mêmes manifestent des tendances vers les enseignemens des réformateurs; des théologiens éminens, compromis ou suspects, comparaissent devant l'inquisition, et sont forcés de se rétracter, d'abjurer des propositions hérétiques; ils subissent des pénitences humiliantes. Malgré ces répressions, la semence germe, les doctrines évangéliques se propagent, des églises se forment, et pendant douze ans, à Séville, à Tolède, à Valladolid, à Toro, à Logroño, à Palencia, dans la Navarre, en Aragon, sur tous les points de la Péninsule, la religion réformée est enseignée, pratiquée en secret. Ceux qui l'embrassent ne sont ni luthériens, ni calvinistes; ils sont chrétiens au sens rigoureux du mot, ils professent la pure doctrine de l'Évangile. Dégagés de tout élément mondain, sans visées politiques, sans ambition, ils croient en esprit et en vérité, et se proposent uniquement d'opérer une révolution morale, une régénération du peuple espagnol, livré à la superstition, au matérialisme, à l'idolâtrie, aux pratiques mesquines, docile aux caprices du despotisme théo-

cratique, et déjà lancé sur cette pente qui devait l'entraîner dans l'abîme. L'inquisition, qui les extermina, écrivait sur sa bannière ces paroles de saint Jean : « Si je m'élève de la terre, j'emporterai tout avec moi, » et les persécutés répétaient en allant au supplice les mots du même évangéliste : « Vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous connaîtra, et vous serez vraiment libres. » Ainsi les deux partis invoquaient également l'Évangile ; mais ce fut le premier qui triompha. L'inquisition, devenue l'idéal politique de l'Espagne, étouffa le germe de la vérité, le principe de la liberté, raffermit le règne de l'autorité sur la conscience, et à ce prix rétablit le calme et l'uniformité religieuse.

« On ne peut nier, dit Pietro Soave (Fra Paolo Sarpi) dans son *Histoire du Concile de Trente*, que les exécutions successives qui eurent lieu en Espagne n'aient eu pour effet de maintenir ce royaume dans la tranquillité, pendant que partout ailleurs débordait la sédition. » Ce témoignage résume l'opinion générale des historiens espagnols touchant la persécution des partisans de la réforme en Espagne. Ils invoquent à l'envi, — et je parle de nos contemporains, — la raison d'état et l'absolue nécessité de fonder sur l'uniformité de religion l'unité politique, d'où devaient résulter la grandeur et la prospérité de la nation. Ainsi le système inauguré par les rois catholiques, suivi par Charles-Quint, appliqué avec une vigueur inflexible par Philippe II, trouve encore des apologistes, non-seulement officiels, mais désintéressés, d'un patriotisme incontestable sinon très éclairé, et qui ne semblent point comprendre, en relisant l'histoire, que cette politique tant vantée est de tout point irrationnelle, inhumaine, immorale, inique. Loin d'amener la grandeur de l'Espagne, elle a précipité sa ruine. L'Espagne a su se préserver de la contagion hérétique, — on sait comment et à quel prix, — et elle est descendue au dernier rang des nations. La réforme pouvait-elle la sauver en la détachant de Rome? On peut le croire sans trop d'invraisemblance, car la réforme n'était qu'un grand mouvement religieux, compatible avec le développement des facultés de l'intelligence et des instincts de sociabilité, c'est-à-dire avec les conditions mêmes de la civilisation et du progrès. A ce point de vue, douter que la réforme pût convenir à l'Espagne, ce serait douter que le christianisme ait été un élément de civilisation pour les peuples modernes, pour la race occidentale.

Les réformateurs espagnols ne voulaient autre chose que le rétablissement du christianisme primitif, l'application et l'observance des doctrines de l'Évangile : sous ce rapport, ils restèrent dans les principes mêmes de la réformation, qu'un historien moderne (M. Merle d'Aubigné) distingue avec raison des principes du protestantisme, bien que le protestantisme soit une conséquence immé-

diate et inévitable de la réforme. Et en effet, quand un système politique repose sur un système théocratique et en dépend, — c'était le cas du moyen âge, — on ne touche pas aux idées reçues en religion sans ébranler les théories acceptées en politique. Si la réforme avait prévalu en Espagne, elle eût forcément entraîné des mutations dans le gouvernement, une révolution politique et sociale. En rappelant l'Espagne au christianisme pur, les réformateurs espagnols se proposaient d'opérer une transformation morale, capable d'affranchir le peuple de bien des superstitions et aussi de bien des entraves. Ni le courage, ni le talent, ni l'initiative ne leur firent défaut; il leur manqua une condition essentielle au succès de leur entreprise, et qui n'était point en leur pouvoir : les mêmes doctrines dont la propagation fut ailleurs si rapide ne purent prospérer en Espagne faute d'un milieu favorable. Le moral de la nation était profondément altéré, l'instinct religieux avait reçu une direction vicieuse, et ceux qui prétendaient le ramener à la source même de la religion étaient trop faibles pour résister à leurs adversaires, qui s'obstinaient à l'égarer, à le corrompre. Comment ce peuple de laboureurs et de soldats eût-il accueilli une religion idéale, un culte sans images? Prêcher à ces intelligences incultes le salut par la grâce et la justification par la foi, c'était s'exposer à n'être point compris. Ni la tradition, ni le climat, qui transforme les croyances comme il modifie les institutions, ni les habitudes prises depuis des siècles, ni cette indolence si naturelle et si chère aux populations méridionales, n'étaient favorables au succès des nouvelles doctrines, mieux appropriées aux peuples calmes du nord. Comme toute révolution, la réforme ne pouvait réussir qu'en descendant dans les masses, en s'infiltrant, si l'on peut ainsi dire, dans les couches profondes de la société. La race elle-même semblait peu faite pour ces doctrines d'un pur spiritualisme. Pouvait-elle renoncer à ces saints qui l'avaient sauvée dans cent batailles? pouvait-elle fermer ces temples si riches où la religion parlait aux yeux, où l'éclat de l'or et des pierreries séduisait l'imagination, et se priver à jamais de ces cérémonies brillantes qui étaient pour elle autant de fêtes? Entouré de religieux et de prêtres, le peuple s'était accoutumé à cette milice spirituelle, comme à l'armée qui soutenait la gloire nationale : l'une et l'autre l'épuisaient également; mais il croyait que la première était indispensable à la religion, comme l'autre l'était à la politique, et les ordres religieux étaient intéressés à le laisser dans cette croyance. Enfin, pendant huit siècles, l'Espagne avait lutté contre les Maures, contre les infidèles, au nom du catholicisme et à la suite des rois catholiques : devait-elle après la victoire accepter une réforme religieuse, c'est-à-dire confesser que cette même religion n'était point

parfaite, puisqu'il la fallait corriger ou modifier? C'est à quoi ne songèrent point les réformateurs, et leur imprévoyance même atteste leur désintéressement et la pureté de leurs intentions.

Leurs adversaires ont essayé de les flétrir : vaine entreprise. Les hommes qui meurent pour leurs convictions échappent à la calomnie, et cette calomnie, qui devait les perdre de réputation, consacre leur mémoire. Les auteurs catholiques ont insinué que les docteurs de Séville et de Valladolid étaient des hommes vains et mécontens, pleins d'orgueil et de convoitise, novateurs intéressés qui ne cherchaient dans les doctrines nouvelles que les moyens d'arriver à la gloire, aux dignités, aux honneurs. Qui ne connaît cette vieille tactique, qui consiste à juger des intentions afin de mieux condamner les actes? N'a-t-on pas dit d'un très grand esprit de notre siècle qu'il s'était séparé de la communion catholique parce qu'on ne se pressait pas, à son gré, de l'admettre dans le sacré collége? Misérable calomnie, que l'on pourrait rétorquer par le mot de La Bruyère : « Mais quel besoin a Bénigne d'être cardinal? » Les principaux réformateurs espagnols étaient très haut placés par leur mérite personnel, et pour s'élever davantage ils n'avaient nul besoin de recourir aux innovations. Ils savaient que les principes qu'ils professaient pouvaient compromettre leur liberté, leur honneur, leur existence, leurs amis, leur famille; ils les professèrent malgré tout et scellèrent leurs croyances de leur sang. Leur mort est glorieuse, leur réputation reste intacte, et leur souvenir excitera toujours les sympathies de ceux qui dans l'histoire admirent et honorent autre chose que le succès. La suite des événemens n'a-t-elle pas démontré que le bon sens, le droit, la logique étaient du côté de ceux qui ont essayé de faire participer l'Espagne au grand mouvement européen des temps modernes, et non du côté de la politique étroite et injuste qui s'est obstinée à tenir cette nation dans l'isolement où elle a failli périr? Donc il ne faut pas se hâter de condamner, en invoquant la raison d'état et les faits accomplis, les essais infructueux qui pouvaient aboutir à la régénération, au salut de l'Espagne. Toute idée de réforme ne disparut pas d'ailleurs avec les hommes énergiques dont nous venons de raconter l'histoire : l'élément d'opposition qu'ils représentaient pénétra dans la littérature espagnole, où il se retrouve bien au-delà du XVIe siècle. A ce point de vue, les tentatives des réformateurs espagnols doivent nous intéresser, nous toucher beaucoup plus peut-être que les victoires mêmes de Charles-Quint. Il est beau de tenter sans autre appui que de fortes convictions une telle révolution morale, et il est glorieux de succomber dans une entreprise qui laisse de pareilles traces.

J.-M. GUARDIA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juillet 1860.

Nous tous, hommes de rien, qui n'avons aucune influence sur la direction des affaires publiques, nous qui assistons au spectacle de la politique comme un parterre anonyme émaillé de claqueurs, nous, monades obscures, humble poussière du suffrage universel, qui ne prenons la licence de juger les événemens qui se jouent sous nos yeux que parce que nous sommes bien obligés d'en rapporter les conséquences à nos infimes affaires et à nos vils intérêts, nous qui nous permettons tout au plus, dans nos rares audaces, de former au sujet des perspectives de la politique des vœux platoniques, comme don Juan faisait l'aumône, « pour l'amour de l'humanité, » — en nos attentes et en nos déceptions quotidiennes, nous sommes semblables aux amans de Pénélope : nous trouvons chaque matin dénouée la trame que, dans nos rêves bourgeois, nous avions crue terminée la veille. Que de fois n'avons-nous pas été assurés de toucher à la pacification générale et définitive! que de fois n'avons-nous pas vu avec stupéfaction au réveil que tout était à recommencer! Si nous nous livrons en ce moment à ces réflexions mélancoliques, nous avouerons ingénument que c'est par pure précaution oratoire. Il nous semble en effet, malgré les apparences, que nous allons commencer un nouveau songe calmant, et dans la crainte qu'il ne soit brusquement et tôt interrompu, nous tempérons prudemment notre espérance présente par le souvenir opportun de nos récentes mésaventures.

Les apparences sont contraires, disons-nous, à nos châteaux en Espagne de passagère tranquillité. Les soucis politiques nous viennent de deux côtés, de l'Italie et de l'Orient. Qu'arrivera-t-il à Naples? quelles seront les conséquences des déplorables troubles de la Syrie? Certes il y a assez de fermens dans la question italienne pour embraser l'Europe; il y a assez d'élémens de dissolution et de rivalités en Turquie pour produire un violent déchirement

dans l'empire turc et pour brouiller du même coup toutes les puissances entre elles. — Vous prenez bien votre temps, nous dira-t-on, pour rêver de nouveau l'apaisement et pour donner l'essor à vos incorrigibles espérances! — Notre illusion est plus modeste. Nous croyons qu'en Italie et en Orient les choses ne se presseront pas comme on l'avait d'abord redouté : nous croyons que les deux crises nous accorderont encore des délais; nous nous emparons de ces délais possibles et probables; nous enregistrons l'ajournement d'un péril qui avait paru imminent comme un avantage marqué pour la sécurité générale, vis-à-vis duquel on n'a pas le droit de faire le dédaigneux. Voilà tout.

Commençons par l'Italie. Ne vous semble-t-il pas que la révolution italienne manque de tempérament, et qu'elle n'est pas destinée à procéder par ces bonds impétueux qui ont fait à la fois la terreur et l'entraînement irrésistible de la révolution française? On le sait, les appréciations que nous avons portées sur les affaires d'Italie ont été libres de tout préjugé de parti et de routine diplomatique. Nous avons soutenu de nos vœux les plus énergiques l'affranchissement de l'Italie. Nous avons acquis le droit d'être considérés par les Italiens comme des témoins impartiaux. Nous pouvons donc exprimer en toute franchise les pensées que nous inspire l'état présent de l'Italie.

Lorsqu'on parle de la révolution italienne, il faut écarter toute comparaison avec l'objet, le caractère et les ressources de la révolution française. La révolution française était dans son principe un développement purement intérieur de notre histoire : il s'agissait pour nous de la création de nouvelles institutions politiques intérieures; notre existence et notre unité nationale étaient puissamment et glorieusement fondées avant la révolution; c'était même le degré auquel notre unité nationale était parvenue qui rendait mûre, possible et nécessaire la réorganisation de notre régime politique. Il s'en faut que l'Italie soit dans une situation semblable. L'unité nationale n'y existe qu'à l'état d'idée, et cette idée est toute récente; cette idée est loin d'être le résultat naturel de l'histoire de l'Italie : toute cette histoire y est contraire. L'idée unitaire, au lieu d'être le fruit du développement historique de l'Italie, ne s'est produite que comme le moyen d'atteindre une autre fin. Les Italiens qui étaient hier le plus opposés à l'idée unitaire s'y sont convertis non pas directement par une foi véritable dans l'unité, mais indirectement, parce que l'unité leur a paru être le seul moyen pratique d'arriver à l'affranchissement de la domination étrangère, à l'indépendance de l'Italie. Il résulte de cette situation plusieurs conséquences que les Italiens feraient bien d'envisager de sang-froid. L'unité italienne étant une arme de guerre contre l'étranger, le moyen invoqué pour expulser l'Autriche de la péninsule, tout effort pour réaliser l'unité devient pour l'Italie elle-même un péril extérieur, car chaque tentative unitaire est une menace directe contre l'Autriche. Ce n'est même pas là le seul péril extérieur que

rencontre le mouvement unitaire. Les souverainetés que ce mouvement attaque dans la péninsule, celles du roi de Naples et du pape, existent en vertu des traités, et sont étroitement liées au droit public européen. Les coups dirigés contre le roi de Naples et le pape retentissent donc bien au-delà de l'Italie, soulèvent contre l'Italie une multitude d'adversaires redoutables, et créent une commotion européenne. Ces coups mêmes, comment les Italiens peuvent-ils les porter? Il est visible qu'ils n'ont à leur disposition, dans une telle entreprise, ni cet enthousiasme populaire unanime dont l'expansion indomptable emporte les trônes, ni ces ressources concentrées et organisées qui deviennent le formidable instrument d'une dictature révolutionnaire. Quand la révolution française fut obligée de supporter l'assaut de l'Europe, pour s'affermir au dedans et se défendre au dehors, elle eut à son service l'ardeur des masses, les mœurs guerrières de la nation, et la centralisation dont l'ancien régime lui avait légué le génie et les ressorts. Les Italiens n'ont rien de semblable en leur pouvoir : la passion révolutionnaire n'anime pas leurs masses, leurs populations n'ont pas les mœurs militaires, les hommes d'initiative et de commandement leur manquent. Pour l'attaque et pour la défense, ils ont tout à créer en matière d'organisation.

Dans un tel état de choses, il nous semble que, bien loin de presser la chute du roi des Deux-Siciles et la disparition de l'autonomie napolitaine, les hommes les plus intelligens de l'Italie devraient se féliciter des concessions que vient de faire le roi de Naples comme d'une occasion unique qui leur permet, s'ils en savent profiter, de modérer honorablement et sagement la marche de la révolution, et d'ajourner au moins des compromissions dangereuses. C'est surtout le gouvernement piémontais qui est tenu de se rallier à ces conseils modérés. Le gouvernement piémontais porte devant l'Europe la responsabilité de la révolution italienne; il est appelé à profiter des bonnes chances de cette révolution, il est destiné à en subir les mauvaises. Sa position n'a jamais été plus critique. S'il travaille au renversement du roi de Naples, il ne fera que hâter l'heure de ses propres périls. Le mouvement unitaire triompherait alors avant que l'Italie eût pu organiser ses ressources offensives et défensives. Or l'on sait que les mouvemens révolutionnaires, une fois lancés, ont peu de souci des moyens pratiques, et vont sans réflexion où la passion les entraîne. Le roi de Naples renversé, l'annexion des Deux-Siciles accomplie, le Piémont serait immédiatement ramené et poussé par ce mouvement vers l'Autriche. Le Piémont cependant n'aurait pas eu le temps de créer l'armée italienne, nous disons à dessein l'armée italienne, car il est évident que la vieille et solide armée piémontaise n'existe plus. On lui a enlevé ses meilleures troupes avec la brigade de Savoie. Les recrues lombardes, romagnoles, toscanes, parmesanes, modenaises, débordant dans les anciens cadres, n'ont pas pu et ne pourront de longtemps composer une armée homogène et s'inspirer d'un solide esprit militaire. Si

le Piémont, se laissant aller aux entraînemens de la révolution, se heurtait de nouveau à l'Autriche, le résultat du choc ne serait malheureusement pas douteux. Le gouvernement de Turin se flatterait-il d'entraîner encore une fois la France au-delà des Alpes? Ce calcul, s'il existait, serait peu patriotique. Que serait pour l'Italie une indépendance deux fois demandée et deux fois due à une intervention étrangère? Nous savons que bien des Italiens croient avoir acheté le concours perpétuel des armées françaises par la cession de la Savoie et de Nice, et nous regrettons qu'un prétexte ait été donné à une pareille illusion; mais ce n'est qu'une illusion, et il y aurait à s'y complaire une jactance blessante pour la France. Si le gouvernement piémontais se place, par sa connivence avec les tentatives révolutionnaires dont Naples pourrait être l'objet, dans une situation telle qu'il ne puisse plus résister à l'entraînement révolutionnaire et soit forcé d'attaquer l'Autriche, il ne lui sera pas permis de compter sur le concours de la France. Il n'aura suivi la conduite qui l'amènerait à une telle extrémité qu'au mépris des conseils du gouvernement français, et en cédant à des excitations populacières auxquelles il n'aura eu ni le courage ni la force de résister. Comment supposer que le gouvernement français donne dans l'action son concours à une politique qu'il aura d'avance frappée de son blâme? comment admettre qu'une nation comme la France puisse aliéner sa liberté d'action au point de se mettre à la remorque des caprices d'une politique née dans les régions qui échappent aux influences régulières, et accorde jamais au Piémont le pouvoir de la compromettre contre son gré? Le Piémont ne pourrait pas compter davantage, il doit le savoir, sur le concours de l'Angleterre. Sans doute les sympathies individuelles ne lui manqueraient pas parmi les Anglais; des voix éloquentes s'élèveraient en sa faveur dans le parlement : quelque vieil Appius britannique tel que lord Ellenborough s'éprendrait d'un enthousiasme patricien pour les chefs de ses corps-francs; mais jamais, dans les circonstances présentes, lorsque tout est possible en Orient, un gouvernement de la reine n'irait de gaieté de cœur sacrifier à de romanesques sympathies l'utilité pratique de l'alliance de l'Autriche. La marche révolutionnaire conduirait donc le Piémont à une lutte avec l'Autriche. Dans cette lutte, il serait isolé; isolé, il serait menacé d'un sévère échec. Cet échec serait un désastre pour l'indépendance de l'Italie. Qu'auraient gagné le Piémont et l'Italie, si, ayant rendu de nouvelles interventions nécessaires, les puissances intervenantes exécutaient cette fois, les armes à la main, un nouveau traité de Villafranca?

Il n'y a pas, nous en sommes sûrs, d'exagération malveillante à recommander au Piémont et à l'Italie la méditation sérieuse de ces perspectives. Nous savons que l'on répondra au nom du Piémont que nos hypothèses sont extrêmes, et que le nouveau royaume italien, accru de Naples, serait assez sage pour ne point attaquer l'Autriche. Nous répliquerons que, s'il veut faire croire à sa sagesse dans l'avenir, le Piémont fera bien de donner le gage de

sagesse que nous lui demandons dans le présent. La politique du Piémont est loin d'être glorieuse depuis six mois; le second ministère de M. de Cavour est loin de justifier les espérances qui avaient accueilli le retour au pouvoir de cet homme d'état. Le soin de sa réputation, l'intérêt de son crédit en Europe devraient engager M. de Cavour à ne point pousser les choses à l'extrême du côté de Naples. Ceux qui estimaient l'initiative intelligente et courageuse dont le ministre piémontais a fait preuve tant de fois ont peine à comprendre sa politique actuelle. M. de Cavour a laissé passer la session du parlement de Turin sans y avoir organisé un parti véritable de gouvernement, et même sans paraître l'avoir essayé. Les difficultés qui l'entourent sont grandes, nous ne le nions point, et nous-mêmes nous n'avons pas dissimulé la gravité des embarras que lui a créés la cession de la Savoie et de Nice. En dehors de ce parlement nouveau, où il a dédaigné de former un parti de gouvernement, il avait à commencer l'assimilation des provinces récemment annexées. Il ne semble pas que les tentatives accomplies de ce côté aient été heureuses. Les personnes qui reviennent d'Italie rapportent que le Piémont réussit mal dans l'administration des nouvelles provinces, et notamment de la Toscane. On dirait, pour parler sur le ton d'une plaisanterie quasi officielle dont le gouvernement piémontais était l'objet récemment, que la Sardaigne a grand'peine à digérer le fort repas d'annexions qu'elle a fait si allégrement à la fin de l'année dernière. Les collaborateurs appliqués, expérimentés, efficaces, manquent à M. de Cavour. Le ministre piémontais ne semble plus avoir d'autre politique que celle du laisser-aller; il ne contient ni ne dirige l'esprit public, il ne s'associe pas ouvertement à ses manifestations; il suit de loin le courant, comme s'il attendait d'un incident l'inspiration qui semble l'avoir abandonné. On ne saurait expliquer autrement son attitude en présence des expéditions des corps-francs pour la Sicile. On peut avoir une certaine sympathie pour Garibaldi et ses volontaires allant affronter, au nom d'une foi patriotique, des chances et des périls imprévus; il est impossible d'accorder sa confiance ou son estime à un gouvernement qui tolère l'organisation et le départ de telles expéditions. S'il les approuve secrètement, il manque de franchise; s'il les subit malgré lui, il manque de force : triste dilemme qui accuse son honnêteté ou dénonce sa faiblesse! Situation pénible et peu digne, qui ne pourrait se prolonger sans inspirer de sérieuses et légitimes inquiétudes, nous ne dirons pas seulement aux rigoristes du droit public, justement émus d'un spectacle si anarchique et si démoralisant, mais aux plus sincères amis de l'Italie, qui voient avec tristesse le gouvernement abdiqué par ceux à qui il appartient, et devenu le jouet des passions de la multitude, c'est-à-dire en réalité, comme cela arrive toujours lorsque la multitude semble maîtresse, d'une poignée de meneurs ignorés. Un gouvernement déjà si embarrassé de ses dernières acquisitions n'a évidemment rien à gagner à l'annexion de la Sicile et de Naples. Il faut être fort pour pouvoir être modéré; pouvons-

nous croire raisonnablement que l'annexion de Naples donnera au gouvernement du roi Victor-Emmanuel et de M. de Cavour la force qui lui serait nécessaire pour être modéré le jour où le mouvement unitaire aurait triomphé par les voies révolutionnaires dans toute l'Italie?

Nous regardons en conséquence le rétablissement du régime constitutionnel à Naples comme une occasion dont M. de Cavour, s'il consulte son honneur et ses intérêts, l'honneur et les véritables intérêts de l'Italie, devra profiter pour imprimer un temps d'arrêt au mouvement unitaire trop précipité qui expose le Piémont et la péninsule à de si graves dangers. En parlant ainsi, nous avons le sentiment que nous ne cédons à aucune malveillance ni à aucun préjugé contre l'unité italienne. Si cette unité est dans la nature des choses, on l'assurera bien mieux dans l'avenir en attendant loyalement l'épreuve des nouvelles institutions napolitaines, et en ayant la patience de consolider les résultats acquis avant de tenter de nouvelles aventures. Nous ne sommes ni de ceux qui subordonnent les intérêts des peuples aux droits des souverains, ni de ceux qui veulent mesurer l'essor des autres nations aux convenances égoïstes de leur propre pays. Cependant, au nom du roi de Naples et au nom de la France, de sérieuses considérations recommandent les conseils que nous donnons aux politiques italiens. Le roi de Naples est jeune, et personne ne songe à lui imputer la responsabilité de l'absurde et odieux régime que son père lui avait légué; plusieurs de ses oncles sont notoirement dévoués aux idées nationales et libérales : il faut surtout nommer parmi ces princes le comte d'Aquila, que nous avions depuis plusieurs mois signalé comme devant exercer une influence heureuse dans la réforme du gouvernement napolitain, et dont la conduite dans les derniers événemens a confirmé toutes nos prévisions. Une révolution ne serait justifiée à Naples que si le roi et les princes de sa famille, dont il écoute aujourd'hui les conseils, manquaient aux garanties libérales et nationales qui viennent d'être données. C'est une politique non-seulement injuste, mais funeste pour un peuple, que de renverser un gouvernement avant d'avoir épuisé toutes les formes et tous les moyens par lesquels il est possible de rendre l'existence de ce gouvernement compatible avec les droits, les intérêts et les progrès populaires. La sagesse et l'honnêteté conseillent donc de donner franc jeu, comme disent les Anglais, *a fair trial,* à la nouvelle politique du roi de Naples. La France, de son côté, a le droit de demander au Piémont de se prêter avec patience et de bonne foi à cette épreuve. Nous ne réclamons pas ce droit pour la France au nom des services qu'elle a déjà rendus au Piémont, nous l'invoquons au nom même de ceux qu'il attend d'elle encore. Le Piémont doit trouver bon en effet que nous ne négligions rien pour conjurer ou éloigner les périls qu'il affrontera sans crainte, si nous lui tenons compagnie. Si même certaines délicatesses pouvaient être senties de peuple à peuple, nous avertirions les patriotes italiens qu'ils se tromperaient grossièrement, s'ils pensaient flatter la France en poussant un cri brutal de

renversement contre les Bourbons de Naples uniquement parce qu'ils sont Bourbons. Nous n'avons pas de fanatisme dynastique, nous savons que la maison de Bourbon a eu des rejetons dégénérés, et que plusieurs de ces princes n'ont que trop travaillé à la décadence de leur race; mais, Dieu merci! tous les descendans vivans de ce brave, sensé et gai Gascon qui a fondé la maison royale de Bourbon ne démentent point l'esprit et le sang de leur aimable et glorieux ancêtre. La France en outre se rappelle que ces trônes encore occupés par des Bourbons sont comme des souvenirs vivans des anciennes grandeurs de son passé, et les peuples qui sont vraiment ses amis lui feront plaisir de ne pas remplacer sur ces trônes le nom de Bourbon par un autre nom dynastique tant qu'ils pourront concilier leurs intérêts nationaux et leurs droits avec le respect de notre histoire.

De si fortes raisons prescrivent la réserve aux meneurs officiels du mouvement italien à l'endroit de la nouvelle situation napolitaine, que nous espérons que l'épreuve des nouvelles institutions ne sera point troublée à Naples par des incitations piémontaises. Nous croyons que M. de Cavour promet cette réserve, mais en y mettant des conditions d'une raideur exagérée, qui lui sont peut-être imposées à lui-même par ses relations avec la révolution italienne. Cette réserve, suivant le gouvernement piémontais, sera absolue. S'il témoignait une confiance subite et peu justifiée dans les nouvelles dispositions de la cour de Naples, il se perdrait, dit-il, non-seulement aux yeux des Italiens, mais auprès de l'Angleterre et des amis de l'Italie en France. La dernière interpellation de sir Robert Peel et même la réponse de lord John Russell ne viennent guère à l'appui de cette crainte du Piémont; quant à la France, le Piémont est libre sans doute d'y choisir ceux qu'il appelle ses amis, mais il court dans ce choix le danger de n'avoir pas la main heureuse. Jusqu'ici d'ailleurs il n'y a eu d'échangé entre Naples et Turin que quelques communications verbales. D'après ses instructions, M. de Villamarina a dit au roi des Deux-Siciles que l'alliance devait reposer sur une parfaite solidarité de politique, sur la pleine liberté laissée à la Sicile de fixer sa destinée, et sur des efforts énergiques du roi de Naples pour obtenir des réformes à Rome. Le Piémont entend d'ailleurs que l'alliance offensive et défensive contractée entre les deux gouvernemens serait en réalité dirigée contre l'Autriche. C'est sur ces bases que seraient conduites les négociations avec la mission napolitaine attendue à Turin. Le Piémont paraît disposé au surplus à laisser se produire les symptômes par lesquels se révélera l'état politique du royaume de Naples; il se dit décidé à ne pas se donner le tort de rien entraver, et se contentera de ne pas ôter toute espérance au grand parti national, c'est-à-dire au parti unitaire. Toute la question est de savoir s'il pourra se former à Naples un parti libéral et dynastique à la fois, un parti vraiment constitutionnel. Un tel parti ne peut se produire que si les classes moyennes du royaume de Naples sont mûres pour la vie politique. Dans tous les cas, c'est à Naples qu'est en ce moment le nœud de la poli-

tique italienne. On dit les nouveaux ministres du roi de Naples animés de bonnes dispositions; le caractère du ministre des affaires étrangères surtout, M. de Martino, est fait pour inspirer une sérieuse confiance. Que ce cabinet réussisse à créer un parti constitutionnel, et la marche précipitée et périlleuse de la révolution italienne pourra être régularisée et modérée.

L'Orient est venu ajouter d'autres soucis aux anxiétés que cause la question italienne; mais le danger en Orient n'est point précisément du côté où de déplorables événemens ont surtout appelé l'attention publique. La situation anarchique de la montagne de Syrie, les horribles cruautés exercées par les Druses contre les Maronites ont soulevé en Europe un immense cri d'indignation. Il y a là une question d'humanité qui ne laisse place à aucune dissidence politique, à aucune rivalité d'influence entre les grandes puissances qui sont obligées de surveiller sans cesse la Turquie, mais dont la vigilance est si souvent et si malheureusement trompée. Il faut mettre un terme aux boucheries qui ont ensanglanté le Liban, il faut protéger les populations chrétiennes contre le retour de pareilles calamités. Les grandes puissances ont pourvu au premier point en envoyant des vaisseaux de guerre devant Beyrouth. La Porte elle-même s'est hâtée d'expédier sur les lieux son ministre des affaires étrangères, Fuad-Pacha, appuyé de troupes nombreuses. Les cabinets seront d'accord sans doute sur les garanties qu'il faudra chercher pour assurer à l'avenir le bon gouvernement de la montagne de Syrie. Il faut espérer que la triste expérience qui vient de s'accomplir les empêchera de retomber dans des erreurs aussi fatales que celles qu'ils ont commises autrefois en réglant cette difficile question. La responsabilité de la Porte est en effet moins engagée qu'on ne le suppose généralement dans les désordres anarchiques dont la Syrie vient d'être le théâtre. On croit dans le public que les Druses et les Maronites sont sous l'administration directe de la Porte, et on a fait remonter au mauvais gouvernement du sultan la responsabilité des crimes commis. Les Turcs ne sont pas en cette circonstance aussi coupables qu'on le pense. Avant 1840, les populations du Liban, les Druses comme les Maronites, étaient placées sous une administration unique, celle de l'émir Beschir. Cette unité de pouvoir maintenait une paix relative entre ces peuplades ennemies. Après les événemens de 1840, lorsque la Syrie eut été enlevée à la domination énergique de Méhémet-Ali, le vieil émir Beschir, qui avait si longtemps commandé dans le Liban, étant mort, et son autorité n'ayant pu être conservée dans la famille des émirs, les grandes puissances s'occupèrent de constituer une administration spéciale pour les populations de la montagne. Les diplomates qui se chargèrent de régler la question adoptèrent une combinaison logique en apparence, mais viciée par l'ignorance où ils étaient touchant le caractère des hommes et des lieux. Ils crurent assurer la paix entre les Maronites et les Druses en assignant à chacune des deux races et des deux religions une administration distincte et séparée. Malheureusement les auteurs de

ce règlement oublièrent ou ignorèrent que, si les Druses et les Maronites sont séparés par la religion et par la race, ils ne le sont point toujours sur les territoires qu'ils occupent. Dans un grand nombre de villages de la montagne, les populations sont mêlées; la distinction des administrations, au lieu d'y maintenir la paix, devait donc y multiplier les conflits, les causes d'animosité et les luttes. C'est de cet antagonisme, irrité par un système mal conçu et mal adapté, que sont nés les troubles qui viennent d'émouvoir l'Europe. La Porte s'est toujours montrée contraire à ce système, qui ne lui appartient pas, qui est l'œuvre de la diplomatie européenne : elle aurait voulu l'unité d'administration et gouverner directement la montagne par des pachas. C'eût été peut-être une solution préférable. Le tort de la Porte, dans ces derniers temps, est d'avoir pris une sorte de plaisir à laisser éclater les abus et les inconvéniens de la convention de 1845, afin de ramener par l'expérience l'Europe à son opinion. L'expérience a été terrible. Il n'y avait pas dans la montagne, au moment où les Druses ont commencé les massacres, assez de troupes pour intervenir dans la lutte et rétablir l'ordre. Il ne s'y trouvait, comme l'ambassadeur de Turquie en Angleterre en a fourni la preuve à lord John Russell, que quatre cents soldats. Les puissances renonceront sans doute d'un commun accord à la combinaison qui a produit des résultats si lamentables; elles s'entendront sur une question où la politique ne saurait les diviser, où l'humanité les réunit. Aussi cet incident n'est-il point destiné à faire éclater les complications orientales. Les sujets d'alarme, au point de vue politique, sont ailleurs. Ils sont à Constantinople. Les embarras financiers de la Turquie sont devenus un danger imminent pour l'existence de l'empire au sein même de la capitale. Les dilapidations du trésor, les concussions des fonctionnaires, l'appauvrissement des populations, l'absence de contrôle dans les dépenses, ont épuisé les ressources du gouvernement ottoman à tel point que, depuis plusieurs mois, la garnison de Constantinople ne reçoit pas de solde. Le danger d'une situation semblable se révéla par la découverte de la grande conspiration de l'année dernière. Si une insurrection turque venait à éclater à Constantinople, qui peut dire quelles en seraient les conséquences? Quel trouble un tel événement ne jetterait-il pas dans la politique européenne! Il faut désirer que la Turquie trouve dans le crédit occidental des ressources qui lui permettent de sortir de cette crise financière, qui prend les proportions d'une crise politique. Il faut espérer que cette garantie que l'existence de l'empire ottoman a trouvée jusqu'à présent dans le contre-poids que se font les prétentions rivales des puissances européennes, et dans la répugnance qu'elles semblent toutes éprouver en ce moment pour la guerre, maintiendra encore le *statu quo* oriental. Cependant, puisque le temps est aux aventures, puisque les croisés et les troupes franches sont à la mode, qui peut dire que nous ne verrons pas un jour, au milieu de l'Europe stupéfaite et forcée d'applaudir, quelque héroïque aventurier escorté d'une bande de volontaires se précipiter à tra-

vers la dissolution ottomane, et, comme un nouveau Baudouin, entrer à cheval dans Sainte-Sophie?

Si nous avions besoin d'une preuve frappante pour montrer le profit que la France peut retirer pour sa politique extérieure de la continuation de la paix, ce serait l'Allemagne qui aujourd'hui nous la fournirait. Dès que l'Allemagne se croit menacée par une entreprise française, elle s'efforce d'oublier ses divisions : elle s'unit. Dès qu'elle se rassure sur nos intentions, elle se remet à se chamailler, et reprend ses querelles sempiternelles avec elle-même. L'entrevue de Bade nous a procuré la représentation de cette double évolution. A en juger par les coups de plume qu'échangent les organes des petites cours, de la Prusse et du parti de Gotha, il faut reconnaître que l'entrevue de Bade a terriblement réussi, et que l'empereur des Français a complétement rassuré les Allemands, puisqu'ils se disputent de si bon cœur sur le caractère et les résultats de cette fameuse entrevue. Quelle est la politique qui à Bade a fait des concessions? Voilà la question qui s'agite encore. C'est la Prusse qui a cédé, disent les feuilles des cours secondaires; la Prusse a donné des assurances qui permettent d'espérer que l'entente va régner sur toutes les grandes questions de la politique fédérale. Pas du tout, disent les journaux prussiens : les princes allemands se sont groupés à Bade autour du prince-régent non comme des alliés autour d'un allié, mais comme des serviteurs faibles et pusillanimes autour d'un maître puissant. Nous n'interviendrons pas dans ce débat : nous craindrions de faire cesser aux dépens de la France la discorde où se plaisent les journaux allemands. Nous aimons mieux supposer que les défenseurs des états secondaires n'ont pas tort et que les champions de la Prusse ont raison. Cependant, malgré la haute opinion que nous avons du parti de Gotha, nous avouerons qu'il nous semble manquer souvent d'équité et dans les éloges qu'il décerne à la Prusse et dans les invectives dont il accable les petits états. Ce parti met trop de complaisance à représenter la Prusse comme la terre classique et le seul refuge de la liberté, du progrès, des sentimens nationaux en Allemagne, et trop d'affectation à traiter comme une Béotie le reste de la confédération. En vérité, la Prusse n'a pas le droit de revendiquer pour elle le monopole du libéralisme et des institutions constitutionnelles. Les états secondaires, surtout ceux du midi, ont joui de la vie constitutionnelle depuis quarante ans; ils ont traversé bien des crises, mais ils ont fini par en sortir avec des institutions solidement établies. Prenons la Bavière par exemple : deux fois étouffée, de 1837 à 1847, par le ministère ultramontain et absolutiste Abel, de 1850 à 1858 par le ministère réactionnaire von der Pfordten, elle a de ses propres forces brisé ses entraves et rétabli la pureté du régime constitutionnel. C'est la persévérance calme et le courage civique des électeurs, réélisant à deux reprises une chambre deux fois dissoute pour son opposition au ministère von der Pfordten, qui ont enfin fait écrouler ce dernier, et forcé le roi Maximilien à déclarer qu'il voulait vivre en paix

avec son peuple. Le principe constitutionnel domine en Bavière comme dans tous les états secondaires, à l'exception du Hanovre et de la Hesse électorale, où ses développemens sont retardés par une réaction dont on exagère peut-être les effets, et qui en tout cas ne durera pas plus longtemps que les individualités qui se trouvent au pouvoir. Pour compléter le contraste et rendre justice à qui de droit, nous ajouterons que ce que les peuples du sud de l'Allemagne ont conquis à force de persévérance et de courage, la Prusse l'a obtenu un peu par hasard. La constitution de la Prusse date de dix ans; mais sa vie constitutionnelle ne dure que depuis deux ans. Sans le coup d'apoplexie qui est venu frapper le roi, la Prusse se trouverait encore dans les mains du cabinet Manteuffel et du parti de la *Kreuzzeitung*, parti dont les organes occupent d'ailleurs toujours les principaux accès du pouvoir, prêts à le ressaisir, si par hasard le vent venait à tourner dans les régions où se font et se défont les cabinets. Ainsi, que le parti de Gotha soit plus modeste afin d'être plus juste! Puisqu'il tient tant à l'unité, qu'il ne se montre pas si contraire à l'union! Autrement, si la tentative de rapprochement commencée à Bade entre les souverains allemands venait à échouer, on dirait que c'est sa faute, et il faudrait ajourner l'espérance de voir les Allemands unis jusqu'au moment où la France recommencerait à leur faire peur.

La session actuelle du parlement anglais aura été marquée par la plus singulière évolution d'opinion qu'il soit possible de voir dans des assemblées politiques. Lorsque M. Gladstone présenta son budget et le traité de commerce avec la France dans ce discours magnifique qui a été si universellement admiré, le chancelier de l'échiquier parut être le héros et le maître de la situation. Le cabinet anglais n'avait assurément pas en ce moment de membre plus important, et le ministère sembla lui devoir même son existence. L'opposition eut l'air de reculer devant un tel ascendant, et M. Disraeli ne put entraîner qu'une portion de son parti à marquer son dissentiment avec la politique ministérielle. Aujourd'hui, à la fin de la session, le prestige de M. Gladstone s'est évanoui. Le chancelier de l'échiquier est devenu le membre le plus impopulaire du cabinet. Un vote de la chambre des lords, ratifié par l'opinion publique, a mutilé son budget en refusant l'abolition de la taxe sur le papier. M. Gladstone et le petit nombre de membres radicaux qui se groupent maintenant autour de lui ont essayé de soulever à cette occasion un conflit entre la chambre des lords et la chambre des communes sous prétexte que la première, en s'opposant à la suppression d'une taxe, s'arrogeait indirectement le droit de fixer un impôt qui appartient exclusivement à la chambre des communes. Il a échoué dans cette tentative devant une commission des communes nommée pour étudier la légalité constitutionnelle du procédé de la chambre des lords, devant ses propres collègues et devant la chambre des communes. Pour vider la question, lord Palmerston a en effet présenté à la chambre des communes une

série de résolutions vagues et insignifiantes qui rappellent les droits des communes, mais reconnaissent implicitement le droit qu'avaient les lords de maintenir l'impôt sur le papier. Le discours habile du chef du ministère a justifié au point de vue légal la conduite de la chambre des lords, et a décliné toute pensée de conflit. Le discours de M. Gladstone a été moins heureux. M. Gladstone, qui ne pouvait pas voter contre son chef, a pourtant parlé dans un sens contraire et a reproché maladroitement et amèrement à M. Disraeli et à l'opposition de voter pour les résolutions présentées par ord Palmerston, reproche imprévu venant d'un ministre à l'adresse d'un chef d'opposition. Ce discours n'a pas rendu à M. Gladstone sa popularité perdue. Nous avions remarqué, en analysant son remarquable budget, que M. Gladstone semblait s'être étudié à créer une insuffisance de revenus afin de forcer le parlement à réduire les armemens militaires. L'opinion s'est aperçue de cet artifice et n'a pas pardonné à l'éloquent ministre la violence détournée qu'il cherchait à lui faire. Étrange fortune d'un homme si merveilleusement doué, et que l'excès de quelques-unes de ses qualités, l'esprit de système et une subtilité exagérée, ont plus d'une fois paralysé dans sa carrière! Tout le monde l'admire et l'applaudit, et il arrive toujours un moment fatal où personne ne veut plus le suivre dans sa marche capricieuse et inquiétante.

E. FORCADE.

REVUE MUSICALE.

François Wild. — *Sémiramis* à l'Opéra.

Au mois de janvier dernier, il est mort à Vienne un artiste de mérite, un chanteur allemand qui a joui d'une assez grande célébrité pendant les quarante premières années de notre siècle. En effet, François Wild a été avec Haitzinger, avec Forti, Vogl, Staudigl, avec Mme Schroeder-Devrient, qui vient aussi de mourir, Mme Milder-Hauptmann et beaucoup d'autres moins connus, l'un des interprètes les plus applaudis de la nouvelle école de musique dramatique qui s'est élevée en Allemagne depuis la mort de Mozart. Wild, que j'ai entendu dans ma jeunesse à Darmstadt, où il est resté pendant plusieurs années attaché au théâtre grand-ducal, a été mêlé à beaucoup d'événemens intéressans. Il a connu Beethoven, Weber, Spohr, Spontini, Rossini, qui lui a donné des conseils, et sa vie de virtuose, qu'il a racontée lui-même avec une certaine complaisance, se rattache à une époque brillante de l'art musical. Communiquée à un journal de Vienne (*Recensionen*) peu de jours avant sa mort, l'autobiographie de Wild nous a paru renfermer des détails assez piquans pour mériter d'être recueillis.

François Wild est né le 31 décembre 1792 à Nieder-Hollabrun, village de la Basse-Autriche. Resté seul de vingt et un enfans, Wild apprit les pre-

miers élémens de la musique du maître d'école de son village, qui prédit à son jeune élève un bel avenir. A l'âge de sept ans, il fut admis comme enfant de chœur dans le couvent de Neubourg, près de Vienne. Son père, qui exerçait la profession de cabaretier, habitait une terre appartenant à cette riche abbaye. Wild raconte que le maître de chant qui était chargé de les instruire et de leur apprendre à ménager leur respiration leur faisait traverser en courant trois ou quatre fois la salle où ils se réunissaient. Cette singulière leçon de chant ne dut pas contribuer beaucoup à former le futur et célèbre virtuose. En 1804, Wild, ayant atteint l'âge de douze ans, concourut pour une place d'enfant de chœur à la chapelle impériale de Vienne, qui était dirigée par Salieri et Eibler. Dans cette nouvelle position, Wild eut l'occasion d'entendre les meilleurs chanteurs italiens et allemands qu'il y eût alors à Vienne, tels que Crescentini, les deux Sessi, Vogl et Weinmüller, une des plus belles voix de basse qui aient existé, et qui était surtout remarquable dans le rôle de Zarastro de *la Flûte enchantée*. L'exemple de ces virtuoses, l'excellente musique qu'ils étaient chargés d'exécuter, eurent une si bonne influence sur le goût croissant de l'enfant de chœur, qu'on le jugea digne de chanter un solo devant l'empereur Napoléon. Cette épreuve si importante pour Wild eut lieu en 1805, dans la chapelle de Schœnbrunn. Quelques actes d'insubordination, trop sévèrement punis par ses maîtres, contraignirent Wild à quitter la chapelle impériale et à retourner dans son village. Pendant ce temps, la mue s'étant opérée, Wild revint à Vienne et s'engagea comme choriste d'abord au théâtre de Josephstadt, puis à celui de Léopold. Un jour, le premier ténor s'étant trouvé subitement enrhumé, Wild fut prié de chanter à sa place un chant national qui devait figurer sur le programme d'une représentation extraordinaire. La tentative eut un plein succès, et Wild fut vivement applaudi. Hummel, qui dirigeait alors la musique du prince Esterhazy, engagea le jeune ténor pour chanter les solos à la chapelle de la petite cour d'Eisenstadt. Enfin en 1810 Wild, qui était âgé de dix-huit ans, fit ses premiers débuts au théâtre An der Wien par le rôle de Ramiro dans l'opéra *Cendrillon*, de Nicolo. Favorablement accueilli par le public, Wild aborda successivement les principaux rôles de son répertoire, et se fit particulièrement remarquer dans celui de don Juan, qu'il chantait avec beaucoup de vigueur, surtout l'air *fin che dal vino*, que le public lui faisait toujours répéter. C'est pendant la période brillante de 1815 à 1816, où le congrès attirait à Vienne les plus grands artistes de l'Europe, que Wild fit la connaissance de Beethoven, et voici à quelle occasion.

L'empereur d'Autriche François II avait ordonné qu'on organisât un grand concert pour distraire les hôtes illustres qui étaient réunis dans sa capitale. L'empereur avait désigné lui-même les morceaux qu'on devait y exécuter. Wild avait choisi un air de la *Jérusalem délivrée*, opéra de l'abbé Stadler, qu'après la répétition générale l'empereur n'avait pas trouvé de son goût. Wild proposa alors à l'empereur de chanter l'admirable mélodie de Beethoven connue sous le nom d'*Adélaïde*. Ce choix ayant obtenu l'approbation du souverain, Wild chanta avec un très grand succès le chef-d'œuvre que nous venons de nommer. Beethoven fut très sensible à la préférence que le virtuose avait donnée à sa belle inspiration; il désira faire la connaissance de

Wild, l'entendit et conçut même le projet, qu'il n'a pas exécuté, d'écrire un accompagnement d'orchestre pour cette mélodie sublime, qui vaut à elle seule tout un long poème. Beethoven témoigna sa reconnaissance au virtuose en composant pour lui une cantate que Wild chanta à une matinée musicale, accompagné au piano par Beethoven lui-même.

Wild quitta Vienne en 1816; il parcourut une partie de l'Allemagne, et après avoir chanté avec succès à Leipzig, à Berlin, Hambourg, Francfort et dans d'autres villes moins importantes, il fut engagé au théâtre de Darmstadt, qui était l'un des meilleurs de toute la confédération. Il arriva dans cette résidence au mois de novembre 1817, et fut accueilli avec une extrême faveur par le grand-duc et la masse du public. On sait que le grand-duc de Hesse-Darmstadt Louis Ier, qui est mort le 6 avril 1830, avait fait une étude approfondie de la musique. Son théâtre, qui lui coûtait des sommes considérables pour un si petit pays, était le plus beau fleuron de sa couronne, et faisait l'unique occupation de sa vie. Wild raconte d'assez curieuses anecdotes sur la discipline toute militaire avec laquelle ce petit prince traitait les musiciens et les artistes de sa cour. Il présidait lui-même à toutes les répétitions, qui avaient lieu quatre fois par semaine. Le duc, en grand costume, la poitrine chargée de croix et d'ordres militaires, se tenait debout sur le théâtre, un bâton de mesure à la main. Il était expressément défendu, dit Wild, d'étudier un morceau soit au piano, soit avec l'accompagnement du quatuor : il fallait toujours la présence de tout l'orchestre; aussi les répétitions étaient-elles interminables et duraient-elles des mois entiers, même pour les ouvrages connus qui faisaient partie du répertoire. « La mise à l'étude de l'*Olympie* de Spontini, dit Wild, nous valut *quatre-vingts* répétitions avec orchestre et chœurs, ce qui faisait une réunion de deux cents personnes. » Le prince ne permettait pas aux chanteurs la moindre modification à la musique qu'ils étaient chargés d'interpréter. Un jour que Wild répétait *Jean de Paris,* il voulut transposer la romance *le Troubadour,* qui est écrite dans le ton de *mi majeur,* en *mi bémol.* — Si le compositeur, répliqua le duc, avait voulu que cela fût ainsi, il l'aurait marqué. Chantez la romance dans le ton où elle est écrite, ou bien laissez-la de côté. — Le prince mélomane était à la fois chef d'orchestre, régisseur, directeur et maître tout-puissant de son théâtre, où il ne supportait que des sujets humbles et toujours obéissans. Ce régime finit par fatiguer Wild, et en 1824 il rompit son engagement avec le grand-duc de Hesse-Darmstadt et vint à Paris. Le ténor allemand, qui ne possédait aucune des qualités vocales qu'exige la musique de Rossini et de son école, aurait voulu cependant s'essayer au Théâtre-Italien de Paris. Il ne semble pas, d'après l'autobiographie que nous a laissée Wild, qu'il ait pu réaliser son désir, bien que M. Fétis affirme le contraire dans l'article de sa *Biographie universelle des Musiciens* consacré à ce virtuose. Wild dit positivement qu'il n'a jamais chanté une seule fois en public, et que toute son activité d'artiste à Paris s'est bornée à paraître dans quelques salons particuliers. L'administration du Théâtre-Italien aurait bien désiré engager Wild, mais on exigeait qu'il fît un voyage en Italie, pour y étudier pendant une année la langue du pays. Le chanteur allemand trouva la condition un peu dure pour un homme de son âge, et d'après les sages con-

seils de Hummel, qui se trouvait alors à Paris, il résolut de retourner dans son pays. Wild ne rapporta de son séjour dans la capitale de la France que le plaisir d'avoir fait la connaissance de Rossini, et celui d'entendre Donzelli dans *Otello*, qui devait être plus tard l'un de ses meilleurs rôles.

De retour en Allemagne, Wild, après avoir chanté successivement à Strasbourg et à Carlsruhe, où il s'essaya pour la première fois dans le rôle d'*Otello*, qu'il venait d'entendre si bien interprété par Donzelli, fut engagé pour plusieurs années au théâtre de Cassel, en septembre 1825. C'est là que Wild fit la connaissance de Spohr, homme considérable, compositeur d'un vrai mérite, mais dont le goût exclusif et tout allemand n'admettait d'autre expression du génie musical que celle qui provenait du pays de Beethoven et de Mozart. Maître de chapelle et directeur de la musique du grand-duc de Hesse-Cassel, Spohr repoussait du répertoire tous les opéras qui n'étaient pas composés par des musiciens allemands. Cet aveugle patriotisme d'un maître fort estimé a porté malheur à ses propres productions, qui pèchent précisément par le manque de variété et de grâce. Parvenu presque au premier rang des compositeurs dramatiques de son pays, Spohr a été subitement détrôné par l'avénement de Weber, comme le compositeur italien Paër l'a été par l'apparition de Rossini.

Pendant un congé que Wild prit en 1826, il se rendit à Berlin, où il renouvela connaissance avec Spontini, qui occupait la place importante de directeur-général de la musique du roi de Prusse. « Je n'ai pas rencontré dans ma vie, dit Wild, un chef d'orchestre plus imposant et plus obéi que Spontini. » Lorsque ce maître jaloux, susceptible et très irritable apprit que Wild voulait commencer la série de ses représentations par le rôle de Max du *Freyschütz* : « Mon cher Wild, lui dit-il, vous êtes fait pour chanter de *grands ouvrages* et non pas de *petites cochonneries* comme le *Freyschütz*. » Les mots soulignés sont extraits textuellement du récit de Wild. Voilà l'opinion de Spontini sur le chef-d'œuvre dramatique de la nouvelle école allemande, qui avait considérablement affaibli l'importance de l'auteur illustre de *la Vestale* et de *Fernand Cortez !* N'est-ce pas de la même manière que Weber a jugé Beethoven et que Beethoven a jugé Weber, qu'Haydn a apprécié Beethoven comme Michel-Ange a parlé de Raphaël? Si la critique n'existait pas pour faire la police et établir la justice entre ces demi-dieux de l'art qui restent enfermés jalousement dans les limites de leur propre génie, ils s'égorgeraient entre eux.

Après un séjour de cinq années à la cour de Cassel, Wild, malgré les instances que lui fit le grand-duc pour renouveler son engagement, retourna à Vienne. En 1839, il fit un voyage à Saint-Pétersbourg; puis il se rendit à Londres, où se trouvait une compagnie de chanteurs allemands, sous la direction d'un certain Schumann. Il s'y fit particulièrement remarquer dans la *Jessunda* de Spohr. De retour en Allemagne, Wild visita de nouveau plusieurs villes importantes, telles que Berlin, Strelitz dans le duché de Mecklembourg, Pesth en Hongrie, Zurich en Suisse, et il alla terminer sa carrière dramatique à Vienne, où il a chanté pour la dernière fois, en 1845, le rôle d'Abayaldos de *Dom Sébastien* de Donizetti. Wild est mort dans cette ville le 1er janvier 1860, âgé de soixante-huit ans.

Wild était un homme d'une taille moyenne et bien proportionnée, d'une physionomie expressive et intelligente. Sa voix était un franc ténor d'une étendue de deux octaves, du *sol* au-dessous de la portée au *la* supérieur. Dépourvue de flexibilité naturelle, mais d'un timbre chaud et métallique, la voix de Wild avait acquis par le travail et les conseils que lui donna Rossini à Paris quelques notes super-laryngiennes, dites notes de *fausset*, qui permirent à l'artiste de s'étendre jusqu'à l'*ut* supérieur. Jamais cependant ce ténor d'outre-Rhin, dont l'éducation purement vocale avait été très négligée, comme celle de presque tous les chanteurs de son pays, n'aurait pu réussir ni dans la musique fleurie de l'école italienne, ni dans le style tempéré et divin qui caractérise les opéras de Mozart. Wild était avant tout un chanteur dramatique dans le sens un peu restreint qu'on attache de nos jours à ce mot, c'est-à-dire qu'il brillait dans les rôles qui exigent de la vigueur et plus d'éclat de voix que de délicatesse de sentiment. Il avoue lui-même qu'il a fort peu vocalisé dans sa jeunesse, et qu'au sortir de la mue, qui s'est faite très promptement, il a abordé le théâtre et s'est mis à jouer et à chanter d'instinct les rôles qui ont plus tard assuré sa réputation, tels que celui de don Juan, de Licinius dans *la Vestale*, de Florestan dans *Fidelio*, etc. Successivement Wild a ajouté à son répertoire presque toutes les parties de ténor des opéras français qui se jouaient sur tous les théâtres de l'Allemagne, *Richard Cœur-de-Lion* de Grétry, *Joseph* de Méhul, *Jean de Paris* de Boïeldieu, *Joconde* et *Cendrillon* de Nicolo, *Zampa* d'Hérold, où il semble que Wild a été fort remarquable. Ajoutez à ces ouvrages de l'école française les chefs-d'œuvre de Glück, ceux de Weber, *Jessunda* de Spohr, et quelques opéras moins importans des imitateurs de l'auteur du *Freyschütz :* on aura une idée de la variété de rôles et de styles auxquels doivent se prêter la mémoire et l'intelligence d'un chanteur allemand.

Dès le commencement du XVIIIe siècle, alors que Keyser, Handel, Mattheson et quelques autres compositeurs moins célèbres s'essayèrent dans la ville de Hambourg à créer avant l'heure un opéra national qui ne devait naître que cent ans plus tard, les chanteurs de ce grand pays de la musique chorale et instrumentale n'étaient que de mauvais imitateurs des célèbres virtuoses de l'Italie qu'on admirait dans les cours princières, telles que Dresde, Munich, Vienne, Stuttgart et Berlin. Un maître habile, le vieux Hiller, qui avait entendu dans sa jeunesse à Dresde un grand nombre de chanteurs italiens, comme Carestini, Salinbeni, Martinelli et la célèbre Faustina, élève de Marcello et femme de Hasse, fonda à Leipzig, vers 1760, une école de chant d'où est sortie la Marra, qui a émerveillé l'Europe pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle. Goethe aimait à se rappeler que dans sa jeunesse, pendant qu'il étudiait à l'université de Leipzig, il avait eu le plaisir d'entendre chanter à la Marra, dans une visite qu'il fit au vieux Hiller, deux airs d'un opéra de Hasse, *Hélène : Sul terren piagata a morte* et *Par che di giubilo*. La Marra, la Mingotti, élève de Porpora, et de nos jours Mme Sontag sont les trois cantatrices allemandes les plus célèbres qui aient réussi à s'approprier le style et la manière de l'école italienne. Les chanteurs pour qui Mozart a écrit ses principaux chefs-d'œuvre, comme *Don Juan, le Nozze di Figaro, Idomeneo, Cosi fan tutte, la Clemenza di Tito*, étaient presque tous

Italiens ou des élèves de maîtres italiens. Ce n'est guère qu'au commencement de notre siècle, alors que Beethoven, Spohr et surtout Weber dégagèrent le génie national de l'influence toute-puissante des Italiens, que des chanteurs dramatiques animés de l'esprit de ces maîtres s'élevèrent en Allemagne pour interpréter les chefs-d'œuvre de la nouvelle école. *Fidelio* de Beethoven, *Faust* de Spohr et surtout le *Freyschütz* de Weber suscitèrent toute une génération de chanteurs parmi lesquels on remarque la Schroeder-Devrient, la Milder-Hauptmann, Forti, admirable baryton; Vogl, Haitzinger, qu'on a admiré à Paris, Staudigl et le brillant artiste dont nous venons de raconter la longue carrière. Les qualités et les défauts qui distinguaient ces chanteurs de mérites différens, c'est une grande vérité d'expression, plus de vigueur que de grâce, un grand respect pour la pensée du maître, de la passion, de la force, souvent de la naïveté, mais peu de goût et aucune flexibilité vocale. L'art de chanter proprement dit, qui est indépendant de l'application qu'on peut en faire plus tard, cet art précieux et délicat d'assouplir l'organe vocal par des exercices gradués qui en augmentent les ressources et en consolident la durée, est presque ignoré des chanteurs allemands de la nouvelle école. De la voix, l'intelligence de la scène et quelques connaissances musicales, voilà tout ce qu'on exige aujourd'hui en Allemagne, malheureusement aussi en Italie, d'un artiste chargé d'interpréter les divers sentimens qui forment le fond d'un drame lyrique: encore faut-il de la flexibilité, de la souplesse d'accent et de l'élégance dans le style pour rendre les grands et admirables effets du *Freyschütz*, d'*Euryanthe* et d'*Oberon;* mais pour des œuvres comme le *Tannhæuser* et le *Lohengrin,* il n'est besoin que de bons poumons et de nerfs vigoureux. Wild, qui a connu personnellement Mme Milder-Hauptmann, une des grandes cantatrices allemandes de la nouvelle école, pour qui Beethoven a écrit le rôle important de Leonora dans *Fidelio,* assure qu'elle n'était pas plus musicienne que la Catalani, ce bel oiseau du pays de l'aurore. Grande, bien faite, d'une noble prestance, douée d'une magnifique voix de soprano aussi étendue que vibrante et vigoureusement timbrée, la Milder-Hauptmann paraissait destinée par la nature à représenter des personnages héroïques comme Iphigénie, Armide, Médée, Fidelio ou la Vestale. Elle avait peu étudié l'art de chanter proprement dit, mais un instinct dramatique de premier ordre lui révélait des nuances et lui faisait rencontrer des accens qui remuaient la foule. Ce qui peut nous donner une idée du talent de Mme Milder-Hauptmann, qui a quitté le théâtre vers 1836, c'est celui de Mme Schroeder-Devrient, qu'on a entendue à Paris en 1831 avec le fameux ténor Haitzinger, qui acheva sa brillante carrière, hélas! dans une maison de fous à Carlsruhe.

L'artiste dont nous venons de résumer les souvenirs, François Wild, a été en définitive un chanteur de mérite, dont le public a vivement apprécié pendant quarante années la belle voix de ténor, l'intelligence dramatique, la chaleur communicative et le goût relativement plus pur que celui de la plupart de ses compatriotes. Né en Autriche comme Haitzinger, dont la voix splendide et le talent n'étaient pas moins remarquables, François Wild a été, avec la Milder-Hauptmann et la Schroeder-Devrient, l'un des interprètes les plus admirés des chefs-d'œuvre dramatiques de la nouvelle école allemande. A ce titre, le nom de Wild appartient à l'histoire de l'art.

L'événement que le théâtre de l'Opéra préparait à grands frais depuis plusieurs mois, nous voulons parler de l'exhibition de la *Sémiramis* de Rossini, traduite en français pour servir de début à deux cantatrices italiennes, les sœurs Marchisio, a eu lieu le 9 juillet. Cet événement prouvera une fois de plus qu'il n'y a pas de bonnes traductions possibles, et que toute tentative pour approprier à la grande scène lyrique de la France une œuvre musicale qui a été composée dans une langue étrangère ne peut être que malheureuse. Nous avons entendu Rossini dire plusieurs fois devant nous, avec ce grand sens plein de finesse qui caractérise son esprit : « *Sémiramis* ne réussira pas à l'Opéra. J'ai écrit cette partition dans un temps, pour un public et des chanteurs qui ne sont plus. Je m'en lave les mains comme Pilate. » Le grand maestro a tenu parole, en laissant faire de son chef-d'œuvre tout ce que l'on a voulu. Nous n'avons pas à juger la musique de *Sémiramis*, qui est connue de l'Europe entière depuis trente-sept ans. La partition a été mise en quatre actes, avec un ballet pour lequel M. Carafa, un vieil ami de Rossini, a évoqué les souvenirs de sa vieille muse. L'exécution générale de l'œuvre a laissé beaucoup à désirer, et il n'y a eu de remarquable qu'un spectacle magnifique et des décors vraiment babyloniens.

Comme on devait s'y attendre, l'attention du public s'est immédiatement fixée sur les deux cantatrices italiennes, Carlotta et Barbara Marchisio, pour qui cette fête avait été préparée. Ni la première, qui possède une voix de soprano et qui chante le rôle de Sémiramis, l'un des plus redoutables du Théâtre-Italien, ni la seconde, qui chante le rôle d'Arsace, écrit pour un contralto, ne se distinguent tout d'abord par les avantages extérieurs. La peur inséparable d'un début avait tellement paralysé les moyens de Carlotta Marchisio, que, dans l'air et la belle introduction du premier acte, on a eu de la peine à se rendre compte de la nature de sa voix et des qualités réelles de son talent. Dans le fameux duo du second acte, entre Sémiramis et Arsace, les deux sœurs, habituées depuis des années à chanter ensemble, ont été vivement applaudies, et le morceau a dû être recommencé. La représentation s'est terminée avec assez d'ensemble.

Nous nous abstiendrons aujourd'hui de juger le talent de ces deux femmes, qui ont dû faire de si grands efforts pour chanter dans une langue étrangère et devant un public aussi redoutable que celui de Paris. Laissons-les s'acclimater un peu sur les planches de l'Opéra, et donnons-leur le temps nécessaire d'émettre sans trop d'émotion leurs qualités distinctives : notre jugement sera d'autant plus équitable qu'il sera moins précipité; mais nous n'avons pas besoin d'aussi longues méditations pour prédire que la *Sémiramis* de Rossini ne restera pas plus au répertoire de l'Opéra que n'y sont restés *Don Juan*, le *Freyschütz*, *la Flûte enchantée*, et d'autres chefs-d'œuvre étrangers qu'on a voulu y transporter.

P. SCUDO.

V. DE MARS.

LE MARQUIS

DE VILLEMER

SECONDE PARTIE.[1]

VII.

LETTRE DU MARQUIS DE VILLEMER AU DUC D'ALÉRIA.

Polignac, 1er mai 45, par Le Puy (Haute-Loire).

L'adresse que je te donne est un secret que je te confie, et je suis heureux de te le confier. Si par quelque accident imprévu je venais à mourir loin de toi, tu saurais qu'avant tout il faudrait envoyer ici et veiller à ce que l'enfant ne fût pas négligé par les gens à qui je l'ai confié. Ces gens ne me connaissent pas; ils ne savent ni mon nom ni mon pays; ils ignorent même que cet enfant m'appartient. De telles précautions sont nécessaires, je te l'ai dit. M. de G... a conservé des soupçons dont la conséquence serait de douter de la légitimité bien réelle pourtant de sa fille. Cette crainte torturait une malheureuse mère à qui j'avais juré de cacher l'existence de Didier tant que le sort de Laure ne serait pas assuré. Je me suis aperçu plus d'une fois de la curiosité inquiète avec laquelle mes démarches étaient observées. Je n'y saurais donc apporter trop de mystère.

(1) Voyez la livraison du 15 juillet.

Voilà pourquoi j'ai placé mon fils si loin de moi et dans une province où, n'ayant aucune espèce de relations, je risque moins qu'ailleurs d'être trahi par des rencontres fortuites. Les gens à qui j'ai affaire m'offrent toutes les garanties possibles d'honnêteté, de bonté et de discrétion, en ce sens qu'ils s'abstiennent de me questionner et de m'observer. La nourrice est nièce de Joseph, ce bon vieux domestique que nous avons perdu l'an dernier. C'est lui qui me l'avait indiquée; mais elle ne sait pas qui je suis. Elle me connaît sous le nom de *Bernyer*. La femme est jeune, saine et douce, une simple paysanne, mais dans l'aisance. J'aurais craint, en la faisant plus riche, de ne pouvoir détruire les habitudes parcimonieuses de la campagne, qui sont ici, je m'en suis aperçu, encore plus invétérées qu'ailleurs, et je tenais à ce qu'étant élevé dans les vraies conditions du développement rustique, ce pauvre enfant n'eût point à souffrir de l'excès de ces conditions, cet excès ayant précisément pour résultat l'étiolement.

Mes hôtes, car c'est de chez eux que je t'écris, sont fermiers et gardiens de l'enclos où, sur la plate-forme d'un rocher, s'élève une des plus rudes forteresses du moyen âge, le berceau de cette famille dont les derniers représentans ont joué un rôle si malheureux dans les récentes vicissitudes de notre monarchie. Leurs ancêtres en ont joué un non moins fâcheux dans cette province et non moins important aux époques où la féodalité faisait la part des rois très mince. Il n'est pas sans intérêt pour le travail historique dont je m'occupe de recueillir ici des traditions et d'étudier la physionomie du manoir et de la contrée; je n'ai donc pas menti absolument à ma mère en lui disant que j'allais voyager *pour mon instruction*.

Il y a en effet beaucoup à apprendre au cœur même de cette belle France, qu'il n'est pas de mode de visiter, et qui par conséquent cache encore ses sanctuaires de poésie et ses mines de science dans des recoins inabordables. C'est ici un pays sans chemins et sans guides, sans aucune facilité de locomotion, et où il faut conquérir toutes ses découvertes au prix du danger ou de la fatigue. Les gens qui l'habitent ne le connaissent pas plus que les étrangers. La vie purement agricole limite à de courts horizons les notions de chaque localité: il est donc impossible de se renseigner en marchant, à moins de connaître le nom et la position relative de toutes les petites bourgades; sans une carte détaillée que je dois consulter à chaque pas, bien que je vienne ici pour la troisième fois depuis deux ans que Didier existe, je ne pourrais me diriger qu'à vol d'oiseau, chose tout à fait impraticable sur un sol coupé de profonds ravins, traversé en tous sens par de hautes murailles de lave et sillonné de nombreux torrens.

Mais il ne m'est pas nécessaire d'aller loin pour apprécier le caractère étrange et frappant du pays. Rien, mon ami, ne peut te donner l'idée de la beauté pittoresque de ce bassin du Puy, et je ne connais point de site dont le caractère soit plus difficile à décrire. Ce n'est pas la Suisse, c'est moins terrible; ce n'est pas l'Italie, c'est plus beau; c'est la France centrale avec tous ses vésuves éteints revêtus d'une splendide végétation; ce n'est pourtant ni l'Auvergne ni le Limousin que tu connais. Ici point de riche Limagne, arène vaste et tranquille de moissons et de prairies abritées au loin par un horizon de montagnes soudées ensemble; point de plateaux fertiles fermés de fossés naturels. Non, tout est cime et ravin, et la culture ne peut s'emparer que de profondeurs resserrées et de versans rapides. Elle s'en empare, elle se glisse partout, jetant ses frais tapis de verdure, de céréales et de légumineuses avides de la cendre fertilisée des volcans, jusque dans les interstices des coulées de lave qui la raient dans tous les sens. A chaque détour anguleux de ces coulées, on entre dans un désordre nouveau qui semble aussi infranchissable que celui que l'on quitte; mais quand des bords élevés de cette enceinte tourmentée on peut l'embrasser d'un coup d'œil, on y retrouve les vastes proportions et les suaves harmonies qui font qu'un tableau est admirable, et que l'imagination n'y peut rien ajouter.

L'horizon est grandiose. Ce sont d'abord les Cévennes. Dans un lointain brumeux, on distingue le Mézenc avec ses longues pentes et ses brusques coupures, derrière lesquelles se dresse le *Gerbier-de-Joncs*, cône volcanique qui rappelle le Soracte, mais qui, partant d'une base plus imposante, fait un plus grand effet. D'autres montagnes de formes variées, les unes imitant dans leurs formes hémisphériques les ballons vosgiens, les autres plantées en murailles droites, çà et là vigoureusement ébréchées, circonscrivent un espace de ciel aussi vaste que celui de la campagne de Rome, mais profondément creusé en coupe, comme si tous les volcans qui ont labouré cette région eussent été contenus dans un cratère commun d'une dimension fabuleuse.

Au-dessous de cette magnifique ceinture, les détails du tableau se dessinent parfois avec une prodigieuse netteté. On distingue une seconde, une troisième, et par endroits une quatrième enceinte de montagnes également variées de formes, s'abaissant par degrés vers le niveau central des trois rivières qui sillonnent ce que l'on peut appeler la plaine; mais cette plaine n'est qu'une apparence relative : il n'est pas un point du sol qui n'ait été soulevé, tordu ou crevassé par les convulsions géologiques. Des accidens énormes ont jailli du sein de cette vallée, et, dénudés par l'action des eaux, ils

forment aujourd'hui ces dykes monstrueux qu'on trouve déjà en Auvergne, mais qui se présentent ici avec d'autres formes et dans de plus vastes proportions. Ce sont des blocs d'un noir rougeâtre qu'on dirait encore brûlans, et qui, au coucher du soleil, prennent l'aspect de la braise à demi éteinte. Sur leurs vastes plates-formes, taillées à pic et dont les flancs se renflent parfois en forme de tours et de bastions, les habitans bâtirent des temples, puis des forteresses et des églises, enfin des villages et des villes. Le Puy est en partie dressé sur la base d'un de ces dykes, le rocher Corneille, une des masses homogènes les plus compactes et les plus monumentales qui existent, et dont le sommet, jadis consacré aux dieux de la Gaule, puis à ceux de Rome, porte encore les débris d'une citadelle du moyen âge, et domine les coupoles romanes d'une admirable basilique tirée de son flanc.

Cette basilique est elle-même un accident grandiose dans ce grandiose décor naturel. Elle se découpe, noire et puissante, sur les fonds vaporeux des lointains de la campagne, car dans ce tableau, vu d'ensemble, l'horizon des Cévennes se détache seul sur le ciel, et là, je crois, est le secret de son magique aspect. Les détails vus ainsi comme repoussoirs à des perspectives profondes prennent toute l'importance qu'ils ont effectivement, et se trouvent en proportion avec l'importance des masses lointaines. C'est l'isolement de Rome sur son ciel sans bornes qui fait que la grandeur réelle de ses monumens est difficilement appréciable à celui qui en approche. Rome, c'est ici qu'elle devrait être située! C'est ce gigantesque piédestal d'une seule roche qu'il eût fallu à la pensée de Michel-Ange pour lancer dans les airs le dôme magistral de Saint-Pierre.

Mais après tout je me demande pourquoi ce culte de nos esprits pour Rome et pour Saint-Pierre, une ville hideuse couvrant des ruines augustes et croyant avoir tout remplacé et tout compensé par un édifice de dimension inusitée, chef-d'œuvre de science architecturale, je le veux bien, mais non chef-d'œuvre de goût et de sentiment. J'ai ouï dire que le mérite de cette grande chose était précisément de ne point révéler sa hauteur et sa vastitude sans l'aide du raisonnement et de la comparaison, et j'avoue n'avoir rien compris à cela. J'ai toujours cru, moi, que l'art consistait à faire beaucoup avec peu de chose, et que la vraie grandeur n'était pas dans les matériaux qu'elle emploie, mais dans l'effet qu'elle produit. Peu m'importe qu'un être ou un objet soit facilement mesurable, si mon œil ne songe point à le mesurer et si ma pensée se trouve entraînée à le grandir sans mesure. Les temples comme les montagnes n'ont d'imposant que leurs proportions relatives, l'harmonie de leurs rapports avec les besoins de notre imagination. Dans les composi-

tions de la nature, comme dans celles de l'homme, il y a des œuvres de choix qui portent le cachet d'une grande inspiration, d'autres qui ne témoignent que de sa profusion, de sa lassitude ou de son caprice.

Voilà pourquoi je n'ai pas toujours tressailli devant certains objets consacrés par l'admiration générale ou devant certains sites envahis par la vogue. Je n'aime la mer, tu le sais, qu'à travers beaucoup d'arbres ou traversée elle-même par beaucoup de rochers. Je la trouve disproportionnée quand elle s'empare trop des tableaux, de même que je trouve le ciel disproportionné dans les pays trop ouverts. J'ai peut-être en moi un esprit de révolte, comme notre mère m'en accuse. C'est un esprit silencieux, mais entêté, plus fort que moi, et qui repousse tout ce qui veut écraser.

J'aime pourtant les sites terribles; tu me reprochais cela quand nous étions ensemble aux Pyrénées. Les précipices t'exaspéraient contre moi, qui les cherchais toujours, et tu m'entraînais à Biarritz, où la mer reposait tes yeux lassés de cascades et de ravins. Si tu veux bien y réfléchir, tu verras qu'en ceci tu étais plus poète que moi. Tu te plaisais dans la contemplation de ce qui semble infini. Je suis peut-être un artiste et rien de plus. J'ai besoin des choses définies. Je les veux très grandes; mais, pour que je les trouve telles, il faut qu'elles soient grandes d'aspect, et peu m'importe l'espace qu'elles occupent. Il faut que la hardiesse des masses ranime en moi quelque fibre hardie, que la placidité ou la furie des couleurs apaise ou enflamme mon sentiment. Je ne veux pas m'imaginer la nature, pas plus que critiquer ou refaire dans ma pensée les manifestations de l'art; je m'abandonne entièrement à ce que je cherche, et si rien ne s'empare de moi, c'est qu'il n'y a là rien pour moi.

J'erre autant qu'un autre dans mes appréciations, plus qu'un autre peut-être, car j'ai en moi des émotions terribles, ou des lassitudes inouies, ou des attendrissemens puérils, et je ne sais rien combattre quand je suis seul. Tout à ce que j'aime, je ne me fais responsable de rien envers moi-même. C'est pour cela que je me plais souvent à des choses qui n'existent pas beaucoup par elles-mêmes, mais qui suffisent au débordement ou au manque de vie qui se fait en moi.

Ici je suis calme et je me rends compte de tout. La solitude m'est bonne. Elle me prend et me berce. Elle me rappelle nos anciennes amours, son despotisme que j'ai trop subi dans mes jeunes années, mes infidélités raisonnées quand le devoir a parlé plus haut qu'elle, et ces infidélités, elle me les pardonne, que dis-je? elle m'en récompense comme si elle les comprenait. Et pourquoi ne les compren-

drait-elle pas? La solitude n'est-elle pas un être, un grand être multiple, la voix même, le sein même de la nature, qui nous parle et nous étreint? N'est-ce pas la mère commune, l'inépuisable source de tout bien et de toute beauté? Ne la personnifions-nous pas quand nous lui demandons le calme ou l'énergie que la vie factice du milieu social tend toujours à détruire ou à troubler? Certes il y a des heures où, sans être ni peintre, ni écrivain, ni artiste, ni savant, nous étudions et interrogeons la nature avec notre cœur et notre esprit, comme si, de son sourire ou de sa menace, nous attendions l'apaisement ou l'embrasement de nos pensées. C'est pour cela que nous nous plaisons dans certains sites, comme si toutes les apparences inertes nous y révélaient l'âme qui palpite dans tout, et que nous souffrons dans d'autres lieux, comme si tous les esprits cachés dans la matière nous refusaient l'inexorable secret de leur vitalité.

Quoi qu'il en soit de ces rêveries, je me trouve bien ici, et j'y vivrais volontiers si j'étais tenté de choisir un isolement quelconque. C'est un pays dur et riant à la fois, mais où l'âpreté domine et où le sourire se fait prier. Le climat est rude, très froid en hiver, très chaud en été. La vigne mûrit mal et donne un vin très âcre, dont, comme dans tous les pays de mauvais vin, les habitans font excès. Les sommets des Cévennes sont souvent chargés de vapeurs glaciales, et quand le vent les balaie, la pluie se rabat sur les bassins. Dans la saison où nous sommes, c'est un éternel caprice, des combinaisons de nuées fantastiques, des éclipses subites de soleil, et puis des clartés d'une limpidité froide qui ramènent la pensée à ces rêves de la première aube de notre monde, *quand la lumière fut créée*, c'est-à-dire quand l'atmosphère terrestre, dégagée de ses tourmentes, laissa percer les rayons du soleil sur la jeune planète éblouie. L'homme existait-il alors? Hypothèses!... Mais il existait déjà à l'époque où ces terribles laves qui m'environnent ont envahi et bouleversé le sol. On a retrouvé des ossemens humains à l'état fossile au pied d'une montagne voisine, sous les basaltes et les scories, dans une brèche compacte, — les restes d'un vieillard et d'un enfant. L'homme a donc vu ces grands drames de la nature, dont la tradition était si bien perdue qu'il a fallu l'arrêt de la science moderne pour les restituer à l'histoire du globe sur ce point de la France. Chose plus étonnante encore, dans la même couche du sol où l'on trouve des ossemens humains, on trouve ceux des animaux réfugiés aujourd'hui sous les latitudes ardentes. Les tigres, les éléphans auraient été ici les contemporains de l'homme.

Au reste, la multitude de cavernes qui portent les empreintes d'un travail manuel grossier prouve l'existence d'une race sauvage établie sur ce point dès les premiers âges de l'humanité. Si les lieux

élevés que les fluctuations de la mer ont respectés dès le principe doivent être regardés comme les berceaux du genre humain, on peut, sans invraisemblance, imaginer que celui-ci est un des plus authentiques; mais ceci dépasse les limites de ma recherche. Ce qui m'importe, à moi, c'est de retrouver dans les êtres actuels la trace des vicissitudes sociales. Je trouve ici une race très caractérisée qui est en harmonie physique avec le sol qui la porte : maigre, sombre, rude, et comme anguleuse dans ses formes et dans ses instincts; mais je vois en elle surtout la vivante empreinte du régime féodal, un esprit de soumission aveugle en réaction perpétuelle avec un esprit de révolte farouche, une lutte entre la superstition qui accepte tous les abus et les passions violentes que la superstition exalte. Nulle part le joug du prêtre ne s'est fait plus absolu, nulle part la réaction révolutionnaire contre le prêtre n'a été et ne serait peut-être encore plus brutale à un jour donné. Si j'ai pensé à la campagne de Rome en te décrivant le bassin du Puy, qui en diffère si essentiellement, c'est probablement parce que j'ai été frappé d'un certain rapport, non pas le rapport physique de ce temple, qui domine le tableau par sa tournure austère et sa position hardie, autant au moins que celui de Rome domine le désert environnant par la puissance de sa masse, mais un rapport intellectuel et moral dans l'esprit des populations. Sauf la forte différence qui résulte de l'amour du gain et de l'ardeur au travail inhérens aux esprits montagnards, il y a ici de grandes ressemblances avec le peuple des états romains. Le culte passionné des images qui est un reste de l'idolâtrie païenne, la foi stupide aux petits miracles locaux, les vices du cloître, la haine et la vengeance en première ligne, voilà, non pas le paysan velaisien tel qu'il est aujourd'hui, — il s'est beaucoup amendé depuis quarante ans,—mais ce que son histoire locale et ses monumens montrent à chaque pas, à chaque ligne. Son petit cercle de montagnes a protégé les plus insolens brigandages de la féodalité et les plus rapaces dominations du clergé. Il en a souffert, mais il s'y est prêté, et sa dévotion, comme ses mœurs, a conservé l'empreinte des luttes violentes et des croyances barbares du moyen âge. Une divinité de l'antique Égypte, rapportée, dit-on, de la Palestine par saint Louis, est l'idole que la révolution a brisée après des siècles de vénération. On a inauguré une nouvelle *vierge noire,* mais il est avéré qu'elle est apocryphe et qu'elle fait moins de miracles que l'ancienne. Heureusement on a conservé dans le trésor de la cathédrale les cierges que portaient les anges lorsqu'ils descendirent du ciel pour placer eux-mêmes la figure d'Isis sur l'autel. On les montre à la vénération des fidèles. Voilà pour la religion. — Au cabaret, c'est autre chose. Chacun apporte son couteau dans sa gaîne et le pique par la pointe

dans le dessous de la table entre ses jambes, après quoi on cause, on boit, on se contredit, on s'exalte et on s'égorge. Voilà pour les instincts. Ils s'affaiblissent chaque jour, Dieu merci; mais en notre an de grâce 1845 ils ne sont point détruits, et il y a quelque chose de farouche dans les plaisirs. Les femmes en sont exclues, les prêtres leur défendant la danse et même la promenade avec l'autre sexe. Les hommes n'ont donc aucun frein, aucun respect, aucune délicatesse dans leurs relations. Ils repoussent généralement l'autorité directe du prêtre et lui abandonnent la femme, mais ils gardent la passion des guerres de religion; ils se querellent sur le dogme en buvant, et ils se tuent. Voilà pour l'histoire.

Quant aux habitudes, elles sont le résultat de cette vie exaltée et tendue. La rudesse des idées fait celle des mœurs. L'homme qui comprend mal l'esprit des religions comprend mal la vie et se dénature lui-même. Il y a dans le pays, malgré l'aridité d'une grande partie de sa surface, des ressources énormes, des veines d'une fertilité prodigieuse, des pâturages splendides et beaucoup d'ardeur au travail de la terre; mais le paysan, je parle de celui qui possède ce qu'il cultive, car la misère met l'autre hors de cause, ne jouit de rien et semble n'avoir besoin de rien. Sa maison est d'une malpropreté inouie. Le plafond recouvert d'un treillis de lattes sert de réceptacle à tous les alimens en même temps qu'à toutes les guenilles de la maison. On est suffoqué, en y entrant, de l'odeur nauséabonde du lard rance mêlée à celle de toutes les choses immondes qui pendent là en guise de lustres : des chandelles avec des chapelets de saucisses, du linge sale et de vieilles chaussures avec le pain et la viande. La construction de beaucoup de maisons sent elle-même la forteresse ou le campement plus que l'habitation normale. Le logis s'élève sur une haute base et se ramasse sous un toit écrasé où l'on grimpe par des échelles. Dans une de ces habitations où le hasard m'a fait entrer, j'ai vu des images de dévotion encadrées à côté d'images obscènes. C'était, il est vrai, une auberge, un lieu où les femmes honnêtes du pays n'entrent jamais. J'écoutai des paysans qui buvaient. C'était un mélange analogue aux images de la muraille, des discours mêlés de sermens empruntés aux choses sacrées et d'ordures les plus grossières. Nouvelle ressemblance avec le langage du paysan des environs de Rome! Il semble qu'un excès d'engouement pour les formules extérieures des cultes entraîne avec lui une soif de blasphème.

Je te parle là des paysans de la montagne; ceux qui se rapprochent du centre du bassin et de ses villes sont plus civilisés. Au reste, chez les uns comme chez les autres, et comme chez les Romains, à côté des vices que je te signale, je pressens et je vois de

grandes qualités. Ils sont probes et fiers. Rien de servile dans leur accueil et un grand air de franchise dans leur hospitalité. Ils ont certes dans l'âme les âpretés et les beautés de leur terre et de leur ciel. Ceux d'entre eux qui sont croyans sans bigoterie ne doivent pas être religieux et pieux à demi, et ceux qui ont un peu voyagé ou qui ont reçu une certaine notion d'instruction pratique s'expriment avec une netteté sincère, un peu hautaine, qui ne déplaît pas à un homme sans préjugés de race.

Les femmes ont toutes l'air hardi et cordial. Je les crois bonnes et violentes. Elles ne manquent pas tant de beauté que de charme. Leurs têtes, coiffées d'un petit chapeau de feutre noir orné de jais et de plumes, ont, dans la jeunesse, un certain éclat, et dans la vieillesse une austérité assez digne; mais tout cela est trop mâle, les épaules larges et carrées sont en désaccord avec le corps grêle, et le manque absolu de propreté rend leur toilette désagréable à regarder. Dans la montagne, c'est une exhibition de guenilles incolores sur de longues jambes nues et fangeuses, sans préjudice des bijoux d'or, et même de diamans au cou et aux oreilles, contraste e luxe et de misère qui m'a rappelé les mendiantes de Tivoli.

Pourtant les femmes d'ici sont laborieuses. L'art de la dentelle est enseigné par la mère à sa fille. Aussitôt que l'enfant commence à babiller, on lui met une grosse pelote de corne sur les genoux et des paquets de bobines entre les doigts. A l'âge de quinze ou seize ans, elle sait faire les plus merveilleux ouvrages, ou elle est réputée idiote et indigne du pain qu'elle mange; mais dans l'exercice de cet art délicat et charmant, si bien approprié à l'adresse patiente de la femme, une autre tyrannie que celle du clergé pèse sur la Velaisienne : c'est celle du commerçant qui l'exploite. Comme toutes les paysannes du Velay et d'une grande partie de l'Auvergne savent faire ces ouvrages, elles subissent toutes également la loi du bon marché, et on est effrayé de l'exiguïté sordide du salaire. Là, le commerçant ne gagne pas sur le producteur cent pour cent, ce qui est, selon le premier, la loi et la nécessité du commerce; il gagne cinq fois cent pour cent. Il est vrai que les marchands sont punis souvent par où ils pèchent, et qu'en se faisant trop de concurrence, ils se paralysent, comme les paysannes ont paralysé leur travail en faisant toutes le même travail. Ceci est la loi et le châtiment du commerce.

Mais je t'en ai dit assez pour tenir ma promesse et pour te donner une idée générale du pays. Cher frère, tu as exigé une longue lettre, prévoyant que, dans mes heures de solitude et d'insomnie, je songerais trop à moi-même, à ma triste vie, à mon douloureux passé, auprès de cet enfant qui dort là pendant que je t'écris! Il est vrai que sa présence réveille bien des blessures, et que c'est m'avoir rendu service que de me forcer à m'oublier moi-même en généralisant

sant mes impressions. — Pourtant... je trouve là aussi des attendrissemens immenses qui ne sont pas sans douceur. Fermerai-je ma lettre sans te parler de lui? — Tu vois, j'hésite, je crains de te faire sourire. — Tu as la prétention de détester les enfans. Moi, sans éprouver cette répugnance, je redoutais autrefois le contact de ces êtres dont la fragile candeur effrayait ma raison. Aujourd'hui je suis bien changé, et quand tu devrais te moquer de moi, il faut que je t'ouvre mon âme sans réserve. Oui, oui, mon ami, il le faut. Je dois, pour que tu me connaisses tout entier, surmonter la mauvaise honte.

Eh bien! vois-tu, cet enfant, je l'adore, et je sens que tôt ou tard il sera ma vie et mon but. Ce n'est pas seulement le devoir qui m'amène près de lui, ce sont mes entrailles qui crient vers lui quand j'ai passé un certain temps sans le voir. Il est bien ici, il ne manque de rien, il se fortifie, il est aimé. Ses parens adoptifs sont d'excellens êtres, et pour le bien soigner leur cœur est, je le vois, tout à fait d'accord avec leurs intérêts. Ils habitent la partie restée debout et convenablement restaurée du manoir. L'enfant est élevé dans ces ruines, au sommet de ce large rocher, sous un ciel vif, dans un air pur et tonifiant, et par des gens propres et soigneux. La femme a habité Paris; elle a une idée juste de la dose d'énergie et de ménagement qu'il faut appliquer au régime d'un enfant plus délicat, mais tout aussi bien constitué que les siens : je pourrais donc ne m'inquiéter de rien et attendre l'âge où il faudra soigner et former autre chose que le corps. Eh bien! je m'inquiète quand même dès que je suis loin de lui. Son existence m'apparaît souvent alors comme une anxiété et un trouble profond dans ma vie; mais, quand je le vois, tout effroi s'efface et toute amertume est allégée. Que veux-tu que je te dise? je l'aime! Je sens qu'il m'appartient et que je lui appartiens également. Je sens qu'il est moi, oui, moi, beaucoup plus que sa pauvre mère; à mesure que ses traits et ses instincts se dessinent, je cherche vainement en lui quelque chose qui me la rappelle, et ce quelque chose semble ne pas devoir éclore. Contre la loi la plus ordinaire qui fait que les mâles tiennent plus des traits de leur mère que les filles, c'est à son père que celui-ci ressemblera, s'il continue à se développer dans le sens appréciable dès aujourd'hui. Il a déjà mes indolences et mes timidités farouches du premier âge, que ma mère me raconte si souvent, et mes abandons subits, qui lui faisaient, dit-elle, me pardonner et me chérir quand même. Il s'est aperçu cette année de ma présence autour de lui. Il a eu peur d'abord, et maintenant il me sourit et s'efforce de me parler. Son sourire et son bégaiement me font tressaillir, et quand il cherche ma main pour marcher, je ne sais quelle reconnaissance envers lui m'arrache des larmes que je cache avec peine...

Mais c'est assez, je ne veux pas te paraître trop enfant moi-même;

je t'ai dit cela pour que tu ne t'étonnes plus quand je refuse de t'entendre faire des projets pour moi. Va, mon ami, il ne faut me parler ni d'amour ni de mariage. Je n'ai pas assez de bonheur dans l'âme pour en donner à un être qui serait nouveau dans mon existence. Cette existence-là suffira à peine à mes devoirs, je le vois bien à la tendresse que j'ai pour Didier, pour ma mère et pour toi. Avec cette soif d'étude qui m'enfièvre si souvent, quelles heures trouverais-je donc pour charmer les loisirs d'une jeune femme avide de bonheur et de gaieté? Non, non, n'y songeons pas, et si la pensée de cette sorte d'isolement est encore parfois effrayante à mon âge, aide-moi à atteindre le moment où elle sera tout à fait normale. C'est l'affaire de quelques années. Ton affection me les fera paraître moins longues, tu le sais. Conserve-la-moi, indulgente à mes défauts, généreuse envers ma confiance.

P. S. Je présume que ma mère est partie pour Séval avec Mlle de Saint-Geneix, et que tu les auras accompagnées. Si ma mère s'inquiétait de moi, dis-lui que tu as reçu de mes nouvelles, et que je suis toujours en Normandie.

VIII.

Le même jour où le marquis écrivait à son frère, Caroline écrivait à sa sœur et lui esquissait à sa manière le pays où elle se trouvait.

Séval, par Chambon (Creuse), 1er mai 45.

Enfin, ma sœur, nous y voilà! et c'est un paradis terrestre. Le château est vieux et petit, mais bien arrangé pour le comfort et assez pittoresque. Le parc est assez vaste, pas trop bien tenu, et pas à l'anglaise, Dieu merci! riche en beaux vieux arbres couverts de lierre et en herbes folles. Le pays est adorable. Nous sommes en Auvergne en dépit des nouvelles délimitations, mais tout près de l'ancienne limite de La Marche, à une lieue d'une petite ville qui s'appelle Chambon et que nous avons traversée pour arriver au manoir. Cette petite ville est très bien située. On y arrive par une rampe de montagne ou plutôt par la fente d'un ravin assez profond, car de montagne il n'y en a pas, à proprement parler. On quitte de grands plateaux, d'un terrain maigre et humide, couverts de petits arbres et de grands buissons, et on descend dans une gorge longue, sinueuse, qui, par endroits, s'élargit assez pour devenir vallée. Au fond de cette gorge, qui bientôt se ramifie, coulent des rivières de vrai cristal, point navigables et plutôt torrens que rivières, quoiqu'elles ne fassent que filer vite en bouillonnant un peu, et sans menacer personne. Pour moi qui ne connais que nos grandes plaines et nos grandes rivières

plates, je suis très portée à voir ici tout en élévations et en abîmes; mais la marquise, qui a vu les Alpes et les Pyrénées, se moque de moi, et prétend que tout ceci est petit comme un surtout de table. Aussi je me défends de la description enthousiaste avec toi, pour ne pas égarer ton jugement; mais la marquise, qui n'aime pas la nature bien follement, ne viendra pas à bout de m'empêcher d'être ravie de ce que je vois.

C'est un pays d'herbes et de feuilles, un continuel berceau de verdure. La rivière qui descend le ravin s'appelle la *Vouèze*, et puis, mêlée à Chambon avec la *Tarde*, elle devient le *Char*, lequel, au bout de la première vallée, s'appelle le Cher, que tout le monde connaît. Moi je tiens pour le Char; le nom va bien à cette eau qui roule réellement à l'allure d'une voiture bien lancée sur une pente douce, où rien ne la fait cahoter ni bondir déraisonnablement. La route aussi est unie et sablée comme une allée de jardin, et bordée de hêtres magnifiques, à travers lesquels on voit se dérouler des prairies naturelles qui sont en ce moment des tapis de fleurs. Ah! les beaux prés, ma chère Camille! Comme cela ressemble peu à nos prairies artificielles où l'on voit toujours la même plante sur une terre préparée en plates-bandes régulières! Ici on sent qu'on marche sur deux ou trois lits de végétation avec de la mousse, des joncs, des iris, mille espèces de gramens plus jolis les uns que les autres, des ancolies, des myosotis, que sais-je? Il y a de tout, et cela vient tout seul, et cela vient toujours. On ne retourne pas la terre tous les trois ou quatre ans pour mettre les racines en l'air et pour recommencer ce ratissage éternel qu'exigent nos terres paresseuses. Et puis ici on perd du terrain, on cultive mal, à ce qu'il paraît, et dans ces coins abandonnés à eux-mêmes la nature s'en donne à cœur joie de se faire belle et sauvage. Elle vous jette de grandes ronces qui n'en finissent pas et des chardons qui ont l'air de plantes d'Afrique, tant ils étalent de larges et rudes feuilles déchiquetées, d'un port et d'un dessin admirables.

Quand nous avons eu traversé la vallée, je te parle d'hier, nous avons gravi une montée très raide et très escarpée. Le temps était humide, vaporeux, charmant. J'ai demandé à marcher, et à cinq ou six cents pieds de hauteur j'ai vu l'ensemble de ce beau ravin de verdure. Les arbres se pressaient loin déjà sous mes pieds au bord de l'eau, et de distance en distance des moulins rustiques et des écluses remplissaient l'espace de leur bruit cadencé. A tout cela se mêlait le son d'une cornemuse qui était je ne sais où et qui disait à satiété un refrain naïf assez agréable. Un paysan qui marchait devant moi s'est mis à chanter les paroles en suivant et continuant l'air, comme s'il eût voulu aider le ménétrier à en sortir. Ces paroles

sans rime ni raison m'ont semblé si curieuses que je veux te les dire :

Hélas! que les rochers sont durs!
Le soleil ne les fond pas,
Le soleil, *ni même la lune!*
Tout garçon qui veut aimer
Cherche sa peine.

Il y a toujours quelque chose de mystérieux dans les chants du paysan, et la musique, aussi défectueuse que les vers, est mystérieuse aussi, souvent triste et portant à la rêverie. Pour moi qui suis condamnée à rêver au pas de course, puisque ma vie ne m'appartient pas, j'ai été très frappée de ce couplet, et je me suis beaucoup demandé pourquoi *même la lune* ne fondait pas les rochers; cela veut-il dire que, la nuit comme le jour, le chagrin du paysan amoureux est lourd comme sa montagne?

Tout en haut de la côte, qui est convenablement hérissée de ces gros rochers si durs,—la marquise dit qu'ils sont petits comme des grains de sable, mais moi je n'avais jamais vu de si beau sable, — nous sommes entrées dans un chemin encore plus étroit que la route, et après un peu de marche dans des encaissemens de terrains boisés nous nous sommes trouvées à l'entrée du château, qui est tout ombrangée et sans grande apparence; mais sur l'autre face on domine tout le bel enfoncement que nous venions de parcourir. On revoit le talus profond avec ses rochers, ses buissons, la rivière avec ses arbres, ses prés, ses moulins et l'échappée tortueuse où elle fuit entre des rives de plus en plus étroites et encaissées. Il y a dans le parc une source très belle qui en sort pour se laisser tomber en pluie le long du rocher. Le jardin est bien fleuri. Dans la basse-cour, il y a un tas de bêtes qu'on me permet de gouverner. J'ai une chambre délicieuse, bien isolée, au plus beau de la vue; la bibliothèque est la plus grande pièce de la maison. Le salon de la marquise rappelle, pour la disposition et l'ameublement, celui de Paris; mais il est plus grand, plus sonore, et on y respire. Enfin je suis bien, je suis contente, je me sens revivre. Je me lève avec le jour, et jusqu'à l'heure du lever de la marquise, qui, Dieu merci, n'est pas plus matinale ici qu'à Paris, je vais donc m'appartenir d'une manière agréable. Oh! comme je vais marcher, et t'écrire, et penser à toi en liberté! Hélas! si j'avais là seulement un de nos enfans, Lili ou Charlot, comme je le promènerais, comme je lui apprendrais à connaître toutes les choses de la campagne! Mais j'ai beau me prendre d'amour pour tous les beaux marmots que je rencontre, cela ne dure pas. Au bout d'un instant, je les compare aux tiens, et je sens que les tiens n'auront pas de rivaux sérieux dans mon cœur... Et pendant

que je me réjouis d'être aux champs, voilà que je pense que je suis beaucoup plus loin de vous qu'auparavant! Et quand vous reverrai-je?

Hélas! que les rochers sont durs! Mais rien ne sert de lutter contre tous ceux qui encombrent la vie des pauvres gens comme nous. Il faut faire son devoir et s'attacher à la marquise. L'aimer n'est pas difficile. Tous les jours, elle est meilleure pour moi; c'est presque une mère en vérité, et elle a des gâteries qui me font oublier ma position réelle. Nous pensions trouver le marquis ici, où il avait donné rendez-vous à sa mère. Il ne peut tarder d'arriver. Quant au duc, ce sera, je crois, pour la semaine prochaine. Espérons qu'il sera aussi bien pour moi à la campagne qu'il l'était récemment à Paris, et qu'il ne m'obligera plus à faire montre d'esprit...

Une autre fois, Caroline rapportait à sa sœur l'opinion de la marquise sur la vie de campagne.

— Ma chère enfant, me disait-elle tantôt, pour aimer la campagne, il faut aimer bêtement la terre ou déraisonnablement la nature. Il n'y a pas de milieu entre l'abrutissement et l'extravagance. Or vous savez que si j'ai quelque pointe d'excitation et même d'exaltation dans l'esprit, c'est plutôt à propos des choses de la société qu'à propos de ce qui est régi par des lois naturelles, toujours les mêmes. Ces lois-là sont l'œuvre de Dieu, donc elles sont bonnes et belles. L'homme n'y peut rien changer. Son contrôle, son observation, son admiration, même son éloquence descriptive, n'y ajoutent rien du tout. Quand vous vous extasiez sur un pommier en fleurs, je ne trouve pas que vous ayez tort; je trouve au contraire que vous avez trop raison, et que ce n'est pas la peine de louer ce pommier qui ne vous entend pas, qui ne fleurit pas pour vous plaire, et qui ne fleurira ni plus ni moins, si vous ne lui dites rien. Prenez garde que quand vous vous écriez: « Que c'est beau, le printemps! » c'est absolument comme si vous disiez : « Le printemps est le printemps. » Eh bien! oui, il fait chaud en été parce que Dieu a fait le soleil. La rivière est limpide parce que c'est de l'eau courante, et c'est de l'eau courante parce que son lit est incliné. C'est beau parce qu'il y a dans tout cela une grande harmonie ; mais s'il n'y avait pas cette harmonie, tout cela n'existerait pas.

Tu vois d'ici que la marquise n'est point du tout artiste, et qu'elle a des raisonnemens à son service pour ne pas comprendre ce qu'elle ne sent pas; mais en ceci n'est-elle pas comme tout le monde, et ne faisons-nous pas tous comme elle à propos de quelque faculté qui nous manque?

Comme elle me parlait ainsi, assise sur un banc de jardin, et bien fatiguée d'avoir fait de l'*exercice*, c'est-à-dire une centaine de pas dans une allée sablée, un paysan vint à la porte du jardin pour

vendre du poisson à la cuisinière, qui le marchanda. Je reconnus ce paysan pour celui qui marchait devant moi le jour de notre arrivée, et qui chantait la chanson des *rochers durs*. — A quoi pensez-vous? me dit la marquise, qui vit que je l'observais.

— Je pense, lui répondis-je, à regarder ce brave homme-là. Ce n'est plus un pommier ni une rivière, et cela a une physionomie particulière dont je suis frappée.

— Laquelle, voyons?

— Mon Dieu, si je ne craignais pas de dire un mot moderne dont vous avez horreur, je dirais que cet homme a du caractère.

— Qu'en savez-vous? Est-ce parce qu'il s'entête sur le prix de son poisson? Ah! j'y suis, pardon!... Du caractère! vous voyez, le mot a fait calembour dans ma tête! Je ne me souvenais plus que c'était un mot d'auteur... ou de peintre! Une étoffe, un banc, une marmite, ont à présent du caractère, c'est-à-dire qu'une marmite a la tournure d'une marmite, qu'un banc a bien l'air d'un banc, et qu'une étoffe fait l'effet d'une étoffe? Ou bien est-ce le contraire? l'étoffe a-t-elle le caractère d'un nuage, le banc celui d'une table et la marmite celui d'un puits? Jamais je n'admettrai votre mot, je vous en avertis! — Et puis elle me parla des paysans de l'endroit. — Ce ne sont pas de mauvaises gens, dit-elle, pas tant fourbes que patelins. Ils sont avides d'argent, parce qu'ils manquent de tout; mais ils ne se donnent rien avec l'argent qu'ils gagnent. Ils amassent pour acheter, et quand l'heure est venue, ils s'enivrent de la joie d'acquérir, achètent trop, empruntent à tout prix et se ruinent. Ceux qui entendent le mieux leurs intérêts se font usuriers et spéculent sur cette rage de la propriété, bien certains que la terre leur reviendra à bas prix quand leur créancier fera banqueroute. C'est pourquoi quelques paysans montent à la bourgeoisie, tandis que le grand nombre retombe plus bas que jamais. C'est le côté triste des lois naturelles, car ces gens-ci sont gouvernés par un instinct presque aussi fatal et aveugle que celui qui fait fleurir les pommiers. Aussi le paysan ne m'intéresse-t-il guère. J'assiste les estropiés, les veuves, les enfans, les innocens; mais il n'y a pas à se mêler des valides. Ils sont plus têtus que leurs mulets.

— Alors, madame, qu'est-ce qu'il y a d'intéressant ici?

— Rien! On y vient parce que l'air est bon et qu'on y refait un peu sa santé et sa bourse. Et puis c'est l'usage; tout le monde quitte Paris juste au moment où il devient possible. Il faut bien s'en aller quand les autres s'en vont.

Je vis que la marquise s'ennuyait déjà beaucoup, et j'essayai de la distraire en la questionnant. — N'avez-vous pas quelque voisin ridicule à taquiner ici?

— Hélas! non, ma chère, il n'y a plus de ridicules, il n'y a plus

que des vices ou des désastres. Votre mouvement civilisateur, vos chemins de fer vont détruire toute la physionomie de la province. Il n'y aura bientôt plus de provinciaux. Je ne sais pas jusqu'où il faudra aller pour en retrouver la graine. Aujourd'hui déjà un bourgeois de campagne n'est pas plus bourgeois qu'un bourgeois du Marais, et un homme du monde trouve partout des salons qui ne sont pas plus bêtes que ceux de Paris. Ce que j'ai vu à la campagne dans ma jeunesse, on ne le rencontrerait plus nulle part.

— Dites-moi donc ce qu'on y voyait.

— On y voyait des types bien tranchés, des bourgeois qui se préparaient trois ans d'avance pour aller passer, une fois en leur vie, tout un mois à Paris. Ils faisaient leur testament, ma chère! Ceci n'est point une plaisanterie; je vous en citerai vingt qui vivent encore. Mais ce que j'ai vu le plus intimement dans ce temps-là, ce sont les *nobles* de campagne, car on les appelait ainsi et pas autrement. C'étaient de bons petits hobereaux qui avaient été forcés de se passer d'éducation sous le régime révolutionnaire, et qui, comme les seigneurs du moyen âge, se vantaient de savoir tout au plus signer leur nom. Ils ressemblaient un peu à des paysans et nullement à des bourgeois; ils portaient de gros habits, quelquefois des sabots, avec de la poudre par parenthèse, mais ils n'avaient pas l'allure traînante et l'air hypocrite du paysan. Au contraire ils étaient rogues, fanfarons, mécontens de l'empire et en colère du matin au soir, ce qui nous divertissait beaucoup, ma sœur et moi. Nous étions des enfans, sans grand souci des choses politiques, et je me souviens de nos rires étouffés quand nous entendions ces pauvres gentillâtres menacer M. de Buonaparte et jurer que leurs épées n'étaient pas encore rouillées! Dans ce temps-là, on voyait ses voisins moins souvent qu'aujourd'hui, mais on les voyait plus longtemps. Ils faisaient des visites de huit jours, et on se liait bon gré, mal gré, avec des êtres ennuyeux, mais qui vous étaient dévoués à l'occasion. Faute de routes, ils vous arrivaient de huit et dix lieues, montés sur des chevaux de ferme, avec *leur dame* en croupe et quelquefois un enfant devant eux. Il y avait aussi quelques élégans de village qui étaient encore habillés en incroyables en 1810; ceux-ci venaient également à cheval, en bas blancs avec des escarpins, le tout recouvert d'un gros pantalon de drap à pieds qui se boutonnait du haut en bas, et que l'on dépouillait dans l'écurie avant de se présenter au salon. Eh bien! après tout, c'était plus décent que de venir faire des visites du matin en bottes à l'écuyère et en culottes de daim, avec cette forte odeur de cheval dont les femmes ne souffrent plus, le parfum du cigare de ces messieurs leur ayant fait perdre l'odorat. Certes un gentilhomme de campagne d'à présent a l'air plus cultivé que ceux dont je vous parle : il sait un certain nombre de

choses dont tout le monde peut causer ; il lit des journaux, il a fait, ou son éducation, ou plusieurs voyages dans les grands centres ; mais il s'est effacé dans le roulis général qui arrondit tous les cailloux de la même manière. Il n'a plus de ces naïvetés qui semblaient si plaisantes ; il ne demande plus si l'on peut sortir dans les rues, le soir, à Paris, sans danger des brigands, et si les femmes se promènent toutes nues aux Champs-Élysées. Il ne baise plus votre gant avant de vous le présenter, mais aussi il ne le ramasse plus. Il ne méprise plus certaines femmes, il les méprise toutes, et quant aux voleurs, il ne les craint guère. Il n'a pas le sou et ne va à Paris que pour jouer à la bourse ou emprunter aux juifs !

Tu vois, chère Camille, par cet échantillon de nos causeries, que la marquise voit en noir le temps présent, et tu peux aussi te faire une idée de cette vie de *parlage* que tu me dis ne pas concevoir. A propos de tout, elle a une critique motivée toute prête, parfois gaie et bienveillante, parfois chagrine et acerbe. Elle a trop parlé dans sa vie pour être heureuse. Penser à deux, à trois ou à trente continuellement, et sans jamais se recueillir, est, je crois, un grand abus. On ne s'interroge plus soi-même, on affirme toujours, sans quoi, la discussion finissant, la conversation tomberait. Obligée à cet exercice, j'y succomberais au doute ou au dégoût de mes semblables, si je n'avais la grasse matinée pour me ravoir et me retrouver. Bien que Mme de Villemer, par son esprit et sa bonté, jette autant de charme que possible sur ce stérile emploi du temps, il me tarde que le marquis arrive et vienne prendre un peu sa part de cette flânerie oratoire...

Le marquis arriva en effet au bout d'une huitaine, mais soucieux, préoccupé, et Caroline le trouva excessivement froid avec elle. Il se plongea vite dans ses études favorites, et on ne le voyait point paraître avant l'heure du dîner. Cette manière d'être fut d'autant plus sensible à Mlle de Saint-Geneix que le marquis semblait faire plus d'efforts que par le passé pour se tenir ferme dans la discussion avec sa mère, et cela à la grande satisfaction de celle-ci, qui ne craignait au monde que la préoccupation et le silence : si bien que Caroline, ne se voyant plus nécessaire pour donner le coup de fouet à cette causerie, et croyant remarquer qu'elle paralysait le marquis plus qu'elle ne le servait, fut moins assidue à profiter de sa présence et s'autorisa à se retirer le soir de bonne heure.

IX.

Lorsqu'au bout d'une autre semaine le duc arriva à son tour, il fut surpris de cet état de choses. Fort touché de la lettre que son

frère lui avait écrite de Polignac, mais devinant qu'il y avait en lui plus de lutte contre lui-même que de parti-pris, il avait à dessein retardé son apparition, afin de donner à l'isolement et à la liberté de la campagne le temps d'agir sur les deux cœurs qu'il avait cru émouvoir par ses paroles, et qu'il s'attendait à trouver d'accord. Il n'avait pas prévu l'absence de coquetterie ou d'imagination chez Caroline, l'effroi réel, la résistance sérieuse, le combat intérieur chez le marquis. — Qu'est-ce donc? se demanda-t-il en voyant que même la disposition à l'amitié semblait avoir disparu. Est-ce la morale qui a si vite éteint le feu? Mon frère a-t-il fait une tentative inutile? Son redoublement de tristesse est-il crainte ou dépit? Cette fille est-elle prude? Non! Ambitieuse? Non! Le marquis n'aura pas su s'expliquer. Il aura gardé tout son esprit pour ses livres, quand il eût fallu le mettre au service de sa passion naissante.

Le duc ne se pressa pourtant pas de pénétrer la vérité. Il était livré à de grandes irrésolutions. Il avait réussi à connaître l'état des affaires du marquis. Celui-ci n'avait plus que trente mille francs de rente, dont douze mille étaient servis à son frère à titre de pension. Le reste était consacré presque entièrement à l'entretien et au service de sa mère, et lui-même vivait dans la terre qui lui appartenait, sans y faire plus de dépense pour son propre compte que s'il eût été l'hôte discret du manoir.

Le duc était navré de cette situation, qui était son ouvrage, et dont le marquis paraissait ne pas s'occuper. Il avait supporté sa propre déchéance de la façon la plus brillante. Il s'était montré véritablement grand seigneur, et s'il avait perdu beaucoup de compagnons de plaisir, il s'était reconnu plusieurs amis fidèles. Il avait grandi dans l'opinion du monde, et on lui pardonnait d'avoir porté autrefois le trouble et le scandale dans plusieurs familles en voyant qu'il expiait sa vie ardente et sans frein avec courage et fierté. Il avait donc saisi avec esprit le rôle qui lui convenait désormais; mais il y avait un repentir qui troublait son équilibre, et il s'agitait autour de ce repentir avec moins de clairvoyance et de résolution que s'il se fût agi de lui-même. Foncièrement bon dans son manque de raison, il cherchait ce qu'il pourrait faire pour rendre son frère heureux. Tantôt il se persuadait qu'il fallait mettre l'amour dans sa vie de recueillement et de médiocrité, tantôt il pensait à le lancer dans l'ambition, en brusquant ses répugnances et en cherchant de nouveau à lui suggérer l'idée d'un grand mariage.

Ce dernier parti était aussi le rêve de la marquise. Elle l'avait toujours caressé et s'y livrait plus que jamais, croyant que son enthousiasme maternel pour la générosité du marquis serait partagé par quelque héritière accomplie. Elle confia au duc qu'elle était

en pourparlers avec son amie la duchesse de Dunières, pour faire épouser au marquis une Xaintrailles, orpheline très riche et réputée belle, qui s'ennuyait au couvent et se montrait pourtant exigeante sur le mérite et la qualité. D'après tous ses renseignemens, l'affaire était possible; mais il fallait qu'Urbain s'y prêtât, et il ne s'y prêtait pas, disant qu'il ne saurait jamais se marier, si l'occasion ne venait le trouver, et qu'il était l'homme le plus incapable qui fût au monde d'aller voir une femme inconnue avec l'intention de lui plaire.

— Tâchez donc, mon fils, dit la marquise au duc dès le lendemain de son arrivée, de le faire revenir de cette sauvagerie. Moi, j'y perds mon latin!

Le duc tenta l'entreprise, et trouva son frère incertain, nonchalant, ne disant pas non, mais se refusant à toute démarche, et disant qu'il fallait attendre un hasard qui lui ferait rencontrer la personne; que si elle lui plaisait, il tâcherait de savoir *plus tard* si elle n'avait pas d'éloignement pour lui. Il n'y avait rien à faire pour le moment, puisqu'on était à la campagne. Rien ne pressait, il ne se sentait pas plus malheureux que de coutume, et il avait beaucoup à travailler.

La marquise s'impatienta de ces atermoiemens et continua d'écrire, prenant le duc pour secrétaire dans cette affaire, qui n'était pas du ressort de Caroline.

Le duc, voyant clairement que, pendant six grands mois, ce mariage ne pourrait avancer d'un pas, revint à l'idée de distraire provisoirement le marquis par un roman à la campagne. L'héroïne était sous la main, et elle était charmante. Elle souffrait peut-être un peu du refroidissement très visible de M. de Villemer. Le duc s'attacha à savoir la cause de ce refroidissement. Il échoua absolument, le marquis fut impénétrable. Les questions de son frère parurent l'étonner.

Le fait est que jamais l'idée de faire la cour à Mlle de Saint-Geneix n'était entrée dans son esprit. Il s'en fût fait un cas de conscience des plus graves, et il ne transigeait pas avec sa conscience. Il avait subi insensiblement le charme très vif et très réel de Caroline, il s'y était livré sans arrière-pensée; puis son frère, en cherchant à exciter sa jalousie, lui avait fait découvrir un penchant trop prononcé dans cette sympathie sans nom. Il avait horriblement souffert pendant quelques jours. Il s'était demandé s'il était libre, et il s'était vu placé entre une mère qui souhaitait pour lui un grand mariage et un fils auquel il devait les débris de sa fortune. Il avait prévu d'ailleurs une résistance invincible dans les scrupules de fierté de Mlle de Saint-Geneix. Déjà il connaissait assez son carac-

tère pour être certain qu'elle ne consentirait jamais à se placer entre sa mère et lui. Également résolu à ne pas faire la sottise de se rendre inutilement importun et à ne pas commettre la lâcheté de surprendre la bonne foi d'une belle âme, il travailla à se vaincre, et parut s'être miraculeusement vaincu. Il joua son rôle assez bien pour que le duc y fût trompé. Tant de courage et de délicatesse dépassait peut-être la notion que celui-ci avait d'un devoir de ce genre. — Je m'étais abusé, pensa-t-il, mon frère est absorbé par la science de l'histoire. C'est de son livre qu'il faut lui parler.

Dès lors le duc se demanda à quoi il allait employer son imagination pendant six mois d'une vie inactive. Chasser, lire des romans, causer avec sa mère, composer quelques romances, ce n'était pas assez pour un esprit aussi fantaisiste, et naturellement il se mit à penser à Caroline comme à la seule personne qui pût jeter un peu de poésie et d'intrigue dans son cerveau. Il était décidé à passer la moitié de l'année à Séval, et c'était là une très noble résolution pour un homme qui n'aimait la campagne qu'avec un grand train. Il voulait, en vivant sur le pied le plus modeste chez son frère, durant six mois tous les ans, refuser tous les ans six mille francs sur sa pension, et si le marquis repoussait ce sacrifice, il emploierait la somme en réparations et en améliorations au manoir fraternel; mais il fallait une amourette pour couronner toute cette vertu, et là s'arrêtait la vertu du brave duc.

— Comment faire, se disait-il, à présent que je lui ai donné, ainsi qu'à ma mère, ma parole d'honneur de ne pas m'occuper d'*elle*? Il n'y a qu'un moyen, plus simple peut-être que tous les moyens ordinaires et rebattus : c'est d'être aux petits soins, mais avec une apparence de désintéressement absolu; du respect sans galanterie, de l'amitié toute bonne, toute franche, et qui lui inspirera une confiance réelle. Comme avec tout cela il ne m'est point défendu d'avoir de l'esprit, de la grâce, et d'être aussi parfaitement aimable et dévoué que je le serais en montrant mes prétentions, il est fort probable qu'elle y sera sensible, et que d'elle-même elle me relèvera peu à peu de mon serment. Une femme est toujours étonnée qu'au bout de deux ou trois mois d'intimité affectueuse, on ne lui dise pas un mot d'amour. Et puis elle aussi s'ennuiera, puisque les yeux de mon frère ne lui parlent plus... Nous verrons bien. Allons, ce sera très nouveau et très piquant de conquérir un cœur qu'on tient en éveil sans en avoir l'air, et d'assister au désarmement d'une vertu sans paraître l'avoir provoqué. J'ai vu ce manége chez les coquettes et chez les prudes, mais je suis curieux de voir comment Mlle de Saint-Geneix, qui n'est ni coquette ni prude, s'y prendra pour accomplir cette évolution.

Ainsi occupé par une puérilité d'amour-propre, le duc ne s'ennuya plus. Il n'avait jamais aimé la débauche brutale, et ses débordemens avaient toujours conservé un cachet d'élégance. Il avait tant usé et abusé de la vie qu'il était assez usé lui-même pour se contenir sans grand effort. Il l'avait dit, il n'était pas fâché de se refaire une santé et une jeunesse, et même par momens il s'imaginait retrouver peut-être la jeunesse du cœur, dont ses manières et son langage avaient su garder les apparences. De ce que son cerveau travaillait encore à un roman pervers, il concluait qu'il pouvait être encore romanesque.

Il manœuvra si habilement que Mlle de Saint-Geneix eut la modestie d'être complétement dupe de sa feinte loyauté. Voyant qu'il ne cherchait jamais à être seul avec elle, elle ne l'évita plus. Et tandis que, sans la perdre des yeux, il faisait naître de la façon la plus naturelle et la moins prévue en apparence l'occasion de la rencontrer dans ses promenades, il mettait à profit ces rencontres pour paraître ne point désirer de les prolonger, et pour s'éloigner lui-même d'un air de discrétion et avec une nuance de regrets sans trop d'efforts, qui conciliait la politesse aimable avec l'indifférence provoquante.

Il déploya toute cette science sans que Caroline en prît le moindre soupçon. Sa propre franchise ne lui permettait pas de deviner un plan de cette nature. Au bout de huit jours, elle était aussi à l'aise avec lui que si elle n'eût jamais conçu de méfiance, et elle écrivait à Mme Heudebert :

« Le duc est bien changé à son avantage depuis l'événement de famille qui l'a fait rentrer en lui-même, ou bien il n'a jamais mérité les accusations de Mme de D. C'est peut-être cela qui est vrai, car je ne puis croire qu'un homme si exquis de manières et de sentimens ait jamais voulu perdre une femme pour le seul plaisir d'avoir une victime à afficher. Elle prétendait (Mme de D.) qu'il avait agi ainsi avec toutes ses conquêtes par libertinage et vanité. Le libertinage, je ne sais trop ce que c'est dans l'existence d'un homme de haut rang. J'ai vécu avec des gens sages, et je n'ai vu la débauche que chez ces pauvres ouvriers qui perdent la raison dans le vin et battent leurs femmes dans des accès de frénésie mortelle. Si le vice des grands seigneurs consiste à compromettre les femmes du monde, il faut qu'il y ait bien des femmes du monde susceptibles de se laisser compromettre, puisqu'on attribue un si grand nombre de victimes au duc d'Aléria. Moi, je ne le vois point occupé de femmes et je ne l'entends jamais mal parler d'aucune en particulier. Bien au contraire, il loue la vertu et déclare qu'il y croit. Il semble n'avoir jamais rien eu à se reprocher en fait de perfidie, car il établit une

différence bien marquée entre celles qui consentent à se perdre et celles qui n'y consentent pas. Je ne sais s'il en impose, mais il a l'air d'avoir aimé avec respect et sincérité. Ni sa mère ni son frère n'ont l'air d'en douter, et moi j'aime à croire que c'est une nature sincère, mais inconstante, qu'il a fallu être bien crédule ou bien vaine pour espérer de fixer. Qu'il ait été libéral avec excès, joueur, oublieux de ses devoirs de famille, enivré de luxe et d'enfantillages indignes d'un homme sérieux, cela je n'en doute pas, et c'est là que je vois sa faiblesse de jugement et sa vanité; mais ce sont les défauts et les malheurs de l'éducation et d'une vie trop privilégiée au début. Ces gens-là n'ont pas été avertis du devoir par la nécessité, et on leur a enseigné tout ce qu'il y a de plus contraire à l'économie et à la prévision. Est-ce que notre pauvre père ne s'est pas ruiné, lui aussi, et qui oserait dire qu'il y eut de sa faute? Quant à de la fatuité, j'ai beau en chercher chez le duc, je n'en vois pas la moindre trace. Il est aussi simple ici qu'un bon hobereau de campagne. Il s'habille d'une vareuse de trente francs et gagne tous les cœurs par sa bonhomie et sa simplicité. Jamais il ne fait allusion à ses triomphes passés, et jamais il ne se targue d'aucun de ses avantages, qui sont cependant réels, car il a un esprit charmant; il est toujours très beau, il chante à ravir, il compose même un peu : ce n'est pas bon, mais cela a une certaine élégance. Il cause à merveille, sans beaucoup de fonds, car il n'a lu ou retenu que des choses frivoles; mais il en convient avec candeur, et les choses sérieuses sont loin de lui déplaire, car il interroge son frère à tout propos et l'écoute avec intelligence et respect.

« Quant à celui-ci, c'est toujours le même miroir sans tache, l'exemple de toutes les vertus, de toutes les bontés, et la modestie en personne. Il est très occupé d'un grand travail historique dont son frère dit merveilles, et cela ne m'étonne pas. La nature serait bien illogique, si elle lui avait refusé la faculté d'exprimer le monde d'idées fortes et de sentimens vrais dont elle a doué son âme. Il y a en lui comme un recueillement religieux de son œuvre qui le rend plus réservé avec moi et plus expansif avec sa mère et son frère qu'il ne l'était précédemment. Je m'en réjouis pour eux, et quant à moi, je ne m'en formalise pas; il est bien naturel qu'il n'attende de moi aucune lumière sur de si graves sujets, et qu'il soit porté à interroger des personnes plus mûres et plus versées dans la science des faits humains. A Paris, il m'avait témoigné beaucoup d'intérêt, surtout le jour où son frère crut pouvoir se permettre de me taquiner; mais de ce qu'il ne m'a plus témoigné cet intérêt particulier, je n'en conclus pas qu'il ait cessé d'exister, et qu'il ne dût pas se réveiller dans l'occasion. Une occasion de ce genre ne se présentera plus, puisque

le duc est si parfaitement amendé ; mais je n'en suis pas moins reconnaissante d'avoir pu compter sur une protection aussi précieuse. »

On voit que si Caroline s'affectait intérieurement du changement de manières de M. de Villemer, c'était à son insu et sans vouloir s'arrêter à une vague blessure. L'amour-propre de la femme n'y était pour rien. Elle sentait bien n'avoir pas démérité de son estime, et comme elle n'attendait et ne désirait rien de plus, elle mettait tout sur le compte d'une préoccupation respectable.

Néanmoins, elle eut beau s'en défendre, elle sentit qu'elle s'ennuyait. Elle se garda bien de l'écrire à sa sœur, qui n'eût pas su lui donner du courage, qui lui écrivait des lettres tendres, mais remplies de condoléances et de plaintes sur son sacrifice et son éloignement. Caroline ménageait cette âme douce et craintive qu'elle s'était habituée à chérir maternellement, et qu'elle s'efforçait de soutenir en se montrant toujours aussi également forte et tranquille qu'elle l'était dans l'acception générale de son caractère ; mais elle avait des heures de profonde lassitude où l'effroi de l'isolement lui serrait le cœur. Quoiqu'elle fût plus captive et plus assujettie, durant une partie de la journée, qu'elle ne l'avait été dans sa famille, elle avait ses matinées et la dernière heure du soir pour savourer l'austérité de la solitude et pour interroger sa propre destinée, liberté dangereuse qui ne lui avait jamais été permise lorsqu'elle avait eu quatre enfans et un ménage nécessiteux sur les bras. Elle se réfugiait dans la poésie des contemplations et y trouvait une douceur enchanteresse par momens ; par momens aussi, une amertume sans cause et sans but lui rendait la nature ennemie, la marche fatigante et le sommeil accablant.

Elle se débattait avec courage, mais ces accès de mélancolie n'échappèrent point à l'œil attentif du duc d'Aléria. Il remarquait, en de certains jours, une nuance bleuâtre qui semblait creuser son orbite et une certaine résistance involontaire dans les muscles du sourire. Il pensa que l'heure approchait, et il appuya sur le système qu'il avait adopté. Il fut plus prévenant et plus attentif, et lorsqu'il la vit reconnaissante, il se hâta de lui rappeler délicatement que l'amour n'y était pour rien. Ce grand jeu fut encore en pure perte. Caroline était trop simple pour que l'habileté n'échouât pas auprès d'elle. Quand le duc l'entourait d'attentions délicates et charmantes, elle croyait à son amitié, et quand il s'efforçait de la piquer par des restrictions, elle se réjouissait d'autant mieux qu'il n'y eût là que de l'amitié. L'amour-propre ne permit pas au duc de voir clair dans la seconde phase de son entreprise. La confiance était venue ; mais en réalité Caroline pouvait ouvrir les yeux sans autre douleur qu'un profond étonnement et une dédaigneuse pitié. Le duc espé-

rait chaque matin voir naître le dépit ou l'impatience. Il ne pouvait constater qu'un peu de tristesse dont il s'attribuait naïvement la cause et qui le réjouissait doucettement, mais qui ne le satisfaisait pas. Je l'aurais crue plus vive, pensait-il; il y a dans son chagrin un peu d'inertie et plus de douceur que de chaleur.

Peu à peu cette douceur le charma. Il n'avait jamais rien vu de pareil à cette résignation supposée. Il y voyait une modestie intérieure, un découragement de plaire, une soumission tendre qui l'émurent. Elle est bonne avant tout, se dit-il encore, bonne comme un ange. On serait bien heureux avec cette femme-là, elle serait si reconnaissante et si peu querelleuse! Vraiment elle ne sait ce que c'est que de faire souffrir, elle garde tout pour elle-même.

A force de guetter sa proie, le duc se sentit fasciné, et l'attendrissement le gagna. Il fut forcé de reconnaître qu'il se troublait auprès d'elle et que sa propre cruauté le gênait beaucoup. Au bout d'un mois, il commençait à perdre patience et à se dire qu'il fallait hâter le dénoûment; mais cela lui apparut tout à coup extrêmement difficile. Caroline avait encore trop de vertu pour lui permettre de manquer à sa parole, et, en brusquant tout, il pouvait tout perdre.

Un jour, en entrant chez sa mère :

— Je viens, dit-il, de m'amuser beaucoup en montant un poulain de votre ferme. Cela ressemble à un sanglier et trottine de même. Il a du feu, des jambes, et c'est très doux. Mlle de Saint-Geneix pourrait le monter, si par hasard elle aimait l'équitation.

— Je l'aime beaucoup, répondit-elle; mon père tenait à cela, et je n'avais pas de chagrin à le contenter.

— Alors vous êtes excellente écuyère, je parie?

— Non, j'ai de l'aplomb et la main légère, comme toutes les femmes.

— Comme toutes les femmes qui montent bien, car en général les femmes sont nerveuses et veulent mener les hommes et les chevaux de la même façon; mais ce n'est pas là votre caractère!

— En fait de gens, je n'en sais rien. Je n'ai jamais essayé de mener personne.

— Oh! vous essaierez bien quelque jour?

— Ce n'est pas probable.

— Non, dit la marquise, ce n'est pas probable. Elle ne veut pas se marier, et, dans sa position, elle a grandement raison.

— Oh! certes, reprit le duc; le mariage sans fortune doit être un enfer!

Il regarda Caroline pour voir si elle serait émue d'une pareille déclaration. Elle resta impassible, elle avait renoncé au mariage sincèrement et sans retour.

Le duc, voulant juger si elle se cuirassait contre l'idée d'une faute sans réparation, ajouta, pour ne rien compromettre trop gravement : — Oui, ce doit être l'enfer, à moins d'une grande passion qui donne l'héroïsme de tout subir.

Caroline resta tout aussi calme et comme étrangère à la question. — Ah! mon fils, dit la marquise, quelle niaiserie nous contez-vous là? Vous avez des jours où vous parlez comme un enfant!

— Mais vous savez bien que je suis très enfant, dit le duc, et j'espère l'être encore longtemps.

— C'est l'être beaucoup trop que de mettre une chance de bonheur dans la misère, dit la marquise, qui avait besoin de discuter. Il n'y en a pas, la misère tue tout, même l'amour.

— Est-ce votre opinion, mademoiselle de Saint-Geneix? reprit le duc.

— Oh! je n'ai pas d'opinion là-dessus, répondit-elle. Je ne sais rien de la vie, passé une certaine limite; mais je serais portée à croire ici madame votre mère plutôt que vous. Je l'ai connue, la misère, et si j'ai souffert, c'est en la sentant peser sur ceux que j'aimais. Il ne faut donc pas compliquer ni étendre sa vie quand elle est déjà si difficile. C'est chercher le désespoir.

— Mon Dieu! tout est relatif, dit le duc. Ce qui est la misère pour les uns est l'opulence pour les autres. Est-ce que vous ne seriez pas très riche avec douze mille livres de rente?

— Oh! certes, répondit Caroline sans se rappeler et peut-être même sans savoir que c'était justement le chiffre de la pension de son interlocuteur.

— Eh bien! reprit le duc, qui voulait d'un mot décocher une espérance afin de pouvoir la retirer avec un autre mot, — toujours histoire d'agiter ce cœur placide ou craintif, — si quelqu'un vous offrait une petite existence comme celle-là avec un amour vrai?

— Je ne pourrais pas l'accepter, répondit Caroline; j'ai quatre enfans à nourrir et à élever, aucun mari n'accepterait ce passé-là!

— Elle est charmante! s'écria la marquise, elle parle de son passé comme une veuve!

— Ah! je n'ai pas parlé de la veuve, ma pauvre sœur! Avec moi et une vieille bonne qui nous est attachée, et qui partagera le dernier morceau de pain de la maison, nous sommes sept, ni plus ni moins. Voyez-vous d'ici le jeune homme à marier avec ses douze mille livres de rente? Je crois décidément qu'il ferait une mauvaise affaire!

Caroline parlait toujours de sa situation avec une gaieté sans affectation qui montrait la sincérité de son âme. — Eh bien! au fait vous avez raison, dit le duc, vous vous tirerez mieux de la vie toute

seule avec ce beau courage et cette vaillance d'esprit. Je crois que vous et moi nous sommes les seules personnes vraiment philosophes qu'il y ait. Je regarde la pauvreté comme rien quand on n'est responsable que de son propre contentement, et je dois dire que je n'ai jamais été aussi heureux que je le suis.

— Tant mieux, mon fils, dit la marquise avec une nuance imperceptible de reproche que le duc sentit aussitôt, car il se hâta d'ajouter :

— Je serai complétement heureux le jour où mon frère fera le mariage en question, et il le fera, n'est-ce pas, chère maman?

Caroline fit un mouvement pour regarder la pendule. — Non, non! elle va bien, dit la marquise. Il n'y a pas de secrets pour vous désormais, chère petite, et vous devez apprendre que j'ai reçu de bonnes nouvelles aujourd'hui relativement à un grand projet que j'ai pour mon fils. Si je ne me suis pas servie de votre belle main pour traiter la chose, c'est pour de tout autres raisons que la méfiance. Tenez, lisez-nous cette lettre que mon fils aîné ne connaît pas.

Caroline eût voulu s'abstenir de regarder aussi avant dans les secrets de la famille et dans ceux du marquis particulièrement. Elle hésita : — M. le marquis n'est pas ici, dit-elle; j'ignore s'il approuverait, pour son compte, toute la confiance dont vous m'honorez...

— Oui certes, répondit la marquise. Si j'en doutais, je ne vous prierais pas de lire. Allons, très chère!

Il n'y avait pas trop à répliquer avec la marquise. Caroline lut ce qui suit :

« Oui, chère amie, il faut que cela réussisse, et cela réussira. Il est vrai que la fortune de Mlle de X... s'élève à quatre millions tout au moins, mais elle le sait et n'en est pas plus fière. Au contraire, après une nouvelle tentative de ma part, elle m'a dit, pas plus tard que ce matin : « Vous avez raison, chère marraine, j'ai le droit et le pouvoir d'enrichir un homme de vrai mérite. Tout ce que vous me dites du fils de votre amie me donne une grande idée de lui. Laissez-moi achever mon deuil au couvent, et je consens à le voir chez vous l'automne prochain. »

« Il est bien entendu que, dans tout cela, je n'ai nommé personne; mais l'histoire de vos deux fils et la vôtre sont assez connues pour que ma chère Diane ait deviné. Je n'ai pas cru devoir m'abstenir de faire valoir à l'occasion la belle conduite du marquis. Le duc son frère l'a proclamée lui-même en tous lieux avec une sensibilité qui lui fait honneur. Ne prolongez donc pas trop avant dans la mauvaise saison votre retraite à Séval. Il ne faut pas que Diane voie trop de monde avant l'entrevue. Le monde ôte toujours, même aux âmes les plus candides, cette première fraîcheur de croyance et de

générosité que j'admire et que j'entretiens de mon mieux chez ma noble filleule. Vous continuerez mon ouvrage quand elle sera votre fille, ma digne amie! C'est le plus ardent de mes vœux de voir votre cher fils recouvrer la place qui lui est due dans le monde. Il est beau à lui de l'avoir perdue sans sourciller, et ce qu'une personne de race peut faire de plus beau, c'est de la lui rendre. C'est un devoir pour les filles des preux de donner ces grands exemples de fierté d'âme à messieurs les parvenus du jour, et comme je suis une de ces filles-là, je tiens à réussir, et j'y mets tout mon cœur, toute ma religion, tout mon dévouement pour vous.

« Dsse DE DUNIÈRES, née DE FONTARQUES. »

Le duc eût pu regarder Caroline après la lecture de cette lettre, où sa voix n'avait pas faibli; il n'eût pas surpris en elle le moindre effort, le moindre sentiment personnel qui ne fût en harmonie avec la satisfaction qu'il éprouvait lui-même; mais il ne songea nullement à l'observer. En présence d'un fait de famille aussi important, la pauvre Caroline n'était dans sa vie qu'une pensée accidentelle bien secondaire, et il se fût fait un reproche de se rappeler qu'elle existait lorsqu'il voyait dans l'avenir de son frère l'action d'une providence réparatrice du mal qu'il avait causé. — Oui! s'écria-t-il en baisant avec joie les mains de sa mère, oui, vous redeviendrez heureuse, et je cesserai de rougir. Mon frère sera l'homme, le chef de la famille! Le monde entier connaîtra son éclatant mérite, car sans la fortune, aux yeux de la plupart, le talent et la vertu ne suffisent pas. Il aura donc tout pour lui, ce cher frère! gloire, honneur, crédit, puissance, et tout cela en dépit des petits beaux de la cour citoyenne, et sans plier d'une ligne devant les prétendues nécessités de la politique! Ma mère, vous avez montré cette lettre à Urbain?

— Oui, mon fils, à coup sûr.

— Et il est satisfait? Les choses en aussi bonne voie, la personne prévenue en sa faveur, acceptant d'avance, et ne demandant qu'à le voir...

— Oui, mon ami, il a promis de se laisser présenter.

— Victoire! s'écria le duc. Alors soyons gais, faisons des folies! J'ai envie de sauter au plafond, j'ai envie d'embrasser... n'importe qui! Permettez-vous que j'aille embrasser mon frère, chère maman?

— Oui, mais ne le félicitez pas trop; il s'effarouche de tout ce qui est nouveau, vous savez?

— Oh! soyez tranquille, je le connais.

Et le duc, encore fort agile malgré un peu d'embonpoint et quelques avaries dans les articulations, sortit en gambadant comme un jeune écolier.

X.

Il trouva le marquis plongé dans son travail. — Je te dérange? Tant pis! s'écria-t-il. Il faut que je te serre dans mes bras; ma mère vient de me lire la lettre de la duchesse de Dunières.

— Mais, mon ami, ce n'est pas fait, ce mariage, répondit le marquis en recevant l'étreinte fraternelle.

— C'est fait si tu le veux, et tu ne peux pas ne pas le vouloir.

— Mon ami, j'aurais peut-être beau vouloir; il faut être charmant pour soutenir la brillante réputation que m'a faite, beaucoup trop à tes dépens selon moi, cette vieille duchesse.

— La duchesse a bien fait, elle n'en a pas assez dit. J'ai envie d'aller la trouver pour qu'elle sache bien tout. Il croit n'être pas charmant! voyez un peu comme il se connaît!

— Je me connais trop, reprit M. de Villemer, je ne m'abuse pas.

— Mais, que diable! te prends-tu pour un ours? Tu avais bien séduit Mme de G..., la personne la plus réservée qui fût au monde.

— Ah! je t'en supplie, ne me parle pas d'elle; tu me rappelles tout ce que j'ai souffert avant de pouvoir lui donner confiance en moi, tout ce que j'ai souffert ensuite pour que cette confiance ne fût pas à chaque instant reprise... Vois-tu,... ajouta le marquis, s'oubliant un peu, les gens passionnés n'ont pas d'esprit! Tu ne sais pas cela, toi, qui inspirais l'engouement à première vue, et qui d'ailleurs ne cherchais pas un amour exclusif pour toute la vie. Je ne sais dire à une femme qu'un seul mot : *j'aime*, et si elle ne comprend pas que toute mon âme est dans ce mot-là, je ne pourrai jamais en ajouter un autre.

— Eh bien! tu aimeras Diane de Xaintrailles, et elle le comprendra, ton mot suprême!

— Mais si je ne l'aime pas, moi?

— Mais, mon cher, elle est charmante! Je l'ai vue toute petite, c'était un vrai chérubin!

— Tout le monde la dit charmante; mais si elle ne me plaît pas? Ne dis pas qu'il n'est pas nécessaire d'adorer sa femme, qu'il suffit de l'estimer et de la savoir agréable. Je ne veux pas discuter là-dessus, c'est inutile. Ne voyons que la question de se faire agréer. Si je n'aime pas, je ne saurai pas me faire aimer, et dès lors je n'épouserai pas.

— On dirait vraiment que tu comptes là-dessus! s'écria le duc avec un vrai chagrin. Ah! ma pauvre mère qui est si heureuse de son espérance! Et moi qui me croyais absous par la destinée! Urbain, il faut donc que nous soyons maudits tous les trois?

— Non! répondit le marquis ému; ne désespérons pas. Je travaille à modifier mon farouche caractère. Sur l'honneur, j'y travaille de tout mon pouvoir; je veux mettre fin à cette existence agitée, stérile! Donnez-moi l'été pour triompher de mes souvenirs, de mes doutes, de mes appréhensions; vrai! je veux vous rendre heureux, et Dieu viendra peut-être à mon secours.

— Merci, frère, tu es le meilleur des êtres! répondit le duc en l'embrassant encore. Et comme le marquis était ébranlé, il l'emmena promener pour le distraire de son travail et pour le maintenir dans ses bonnes dispositions.

Il fit alors ce qu'Urbain avait fait pour le conquérir le jour de leur première effusion. Il se fit faible et souffrant de cœur pour ramener chez lui la force et la volonté. Il exprima vivement ses remords et le besoin qu'il avait d'un appui moral. — Deux malheureux ne peuvent rien l'un pour l'autre, lui dit-il; ta mélancolie a en moi son contre-coup fatal; elle m'accable. Le jour où je te verrai heureux, l'énergie véritable, la joie de vivre me reviendront.

Urbain touché renouvela sa promesse, et comme elle lui coûtait infiniment, il s'efforça de s'en distraire en ramenant la gaieté dans le babil de son frère; ce ne fut pas long, et le duc ne se fit guère prier pour revenir à ses grandes préoccupations favorites.

— Tiens! lui dit-il en le voyant sourire, tu me porteras bonheur dans tout! Je me rappelle maintenant que depuis quelques jours j'avais une assez vive contrariété; cela me rendait maussade, maladroit; je ne voyais plus clair dans mon esprit. J'étais bête à faire peur. Je suis sûr que maintenant je vais recouvrer mes facultés.

— Encore quelque histoire de femme? dit le marquis, maîtrisant une vague et soudaine inquiétude.

— Et que veux-tu que ce soit? Cette petite de Saint-Geneix m'occupe peut-être plus qu'il ne faudrait!

— C'est ce qu'il ne faut pas, répliqua vivement le marquis. Ne l'as-tu pas juré à ma mère?... Elle me l'a dit... Aurais-tu trompé ma mère?

— Non, pas du tout; mais je voudrais bien être forcé de la tromper!...

— Forcé! Je ne t'entends point.

— Mon Dieu! voilà où j'en suis! — Et le duc raconta à son frère comme quoi il lui avait menti d'abord en se disant amoureux de Caroline, dans la louable intention de le rendre amoureux d'elle, comme quoi, voyant qu'il n'y avait pas réussi, il avait conçu le plan de se faire aimer sans aimer lui-même, et comme quoi enfin il était devenu amoureux tout de bon sans certitude d'être payé de retour. Pourtant il ajouta qu'il comptait sur la victoire pour peu qu'il eût le

courage de ne pas se déclarer, et il raconta tout cela dans des termes si délicats ou si ambigus qu'il ne fut pas permis au marquis de lui faire la morale sans se montrer ridicule. Puis, quand celui-ci, revenu de sa stupeur, essaya de lui parler du repos de leur mère, de la dignité de leur intérieur, n'osant, dans son trouble, articuler quoi que ce soit sur le respect dû à Caroline, le duc, craignant tout à coup que son frère ne se fît un devoir de l'avertir, jura qu'il ne ferait rien pour la séduire, mais que si d'elle-même elle se jetait vaillamment dans ses bras à un moment donné, sans conditions et sans calcul, il était capable de l'épouser. Était-il sincère cette fois? Oui, probablement, comme il l'avait toujours été lorsque le désir lui avait fait paraître possible tout ce que la passion lui avait ensuite fait éluder.

Comme il parlait avec une certaine conviction, le marquis n'osa se prononcer contre cette récidive inattendue de son étrange projet. Il savait que leur mère ne comptait pas pouvoir faire faire un bon mariage à celui de ses fils qui n'offrait plus la garantie du caractère, et le duc lui prouvait par des raisonnemens assez serrés que celui-là seul était le maître de son avenir qui n'avait plus d'ambition permise. — Tu vois, lui dit-il en terminant, que tout ceci est très sérieux. J'ai voulu encore une fois tendre un piége, je le confesse, mais en me réservant de n'en pas profiter, ce qui n'était qu'un jeu sans conséquence. Je me suis pris dans mes propres filets, et j'en souffre beaucoup; je ne te demande pas de m'assister, mais je te défends au nom de l'amitié d'influencer personne autour de nous, car si tu effraies Mlle de Saint-Geneix, tu m'exaspéreras peut-être, et je ne réponds plus de rien; ou si tu parviens à me faire renoncer à elle, c'est elle qui, exaspérée, fera peut-être quelque folie qui la perdra dans l'esprit de ma mère. Puisque les choses en sont à ce point qu'elles ne peuvent se dénouer que par l'imprévu, ne t'en mêle pas, et sois certain que je me conduirai, n'importe dans quelle hypothèse, de manière à rassurer ta délicatesse et à ne troubler ni la vie de notre mère, ni les convenances de l'hospitalité que tu m'accordes.

XI.

Pendant cet entretien pénible pour le marquis, Caroline avait avec la marquise une causerie qui, sans la troubler autant, ne l'égaya point. La marquise, toute à son projet, laissa voir à sa jeune confidente un fonds d'ambition de famille que celle-ci ne soupçonnait pas. Ce qu'elle avait aimé et admiré dans la marquise, c'était ce désintéressement chevaleresque, cette résignation à la perte de

l'opulence et au fait accompli, dont elle avait été si frappée; mais il lui fallut en rabattre et reconnaître que toute cette philosophie magnanime était un beau costume bien porté. La marquise n'était point hypocrite pour cela; une personne aussi communicative n'avait pas de préméditation : elle cédait à l'empire du moment et ne se croyait pas illogique en disant qu'elle aimerait mieux mourir de faim que de voir un de ses fils faire une bassesse pour s'enrichir, mais que mourir de faim était fort dur, que son état présent était une vie de privations, celle du marquis un purgatoire, enfin que l'on ne peut pas être heureux quand, avec beaucoup d'honneur et l'orgueil d'une conscience sans tache, on n'a pas au moins deux cent mille livres de rente.

Caroline crut pouvoir faire quelques objections générales que la marquise repoussa vivement. — Ne faut-il pas, dit-elle, que les fils des grandes familles priment toutes les autres classes de la société? C'est une religion que vous devriez avoir, vous qui êtes bien née. Vous devriez comprendre que les gens de qualité ont des besoins légitimes, obligatoires peut-être, de libéralité très large, et que, plus ces personnes-là sont haut placées, plus il leur est commandé d'avoir une fortune au niveau de leur élévation naturelle. Je souffre amèrement, je vous le déclare, quand je vois le marquis compter avec ses fermiers lui-même, se préoccuper de certains gaspillages inévitables, descendre même au besoin aux détails de ma cuisine. Pour qui connaît notre détresse, c'est admirable à lui de se tourmenter ainsi pour que je ne manque de rien; mais pour ceux qui ne s'en font point une idée juste, nous passons certainement pour des avares, et nous tombons au niveau de la petite bourgeoisie!

— Puisque vous souffrez tant, dit Caroline, de ce que je regardais comme une vie aisée, très honorable, très glorieuse même, Dieu veuille que ce mariage réussisse, car il vous faudrait refaire provision de courage en cas d'obstacle. Cependant s'il m'était permis d'avoir une opinion...

— Il faut toujours avoir des opinions. Parlez, ma chère enfant.

— Eh bien! je dirai que le plus sage et le plus sûr serait d'accepter le présent comme très supportable sans pour cela renoncer au mariage en question.

— Et qu'importent les déceptions, ma pauvre petite? Vous les craignez pour moi? Elles ne tuent pas, et les espérances font vivre. Mais pourquoi doutez-vous du succès des miennes?

— Oh! je ne doute pas, répondit Caroline; pourquoi douterais-je, si Mlle de Xaintrailles est aussi parfaite qu'on le dit?

— Elle est parfaite, vous le voyez bien, puisqu'elle se prononce pour le mérite en se contentant de sa propre richesse.

Cela ne me paraît pas très difficile, pensa Caroline; mais elle ne voulut rien ajouter, et la marquise reprit : — D'ailleurs une Xaintrailles! songez-vous, ma belle, au prestige d'un pareil nom? Ne voyez-vous pas qu'une personne de ce sang-là, quand elle est grande, ne peut pas l'être à demi? Tenez! vous n'êtes pas assez convaincue de l'excellence qui nous vient de la race, j'ai cru m'en apercevoir quelquefois. Vous avez peut-être un peu trop philosophé là-dessus! Méfiez-vous de ces préjugés nouveaux et des prétentions de messieurs les parvenus! Ils auront beau dire et beau faire, un homme de rien ne sera jamais vraiment noble de cœur; une tache originelle de prévoyance et de parcimonie étouffera toujours son élan. Vous ne le verrez jamais sacrifier sa fortune et sa vie pour une idée, pour sa religion, pour son prince, pour son nom... Il pourra faire des actions d'éclat par amour de la gloire; mais ce sera toujours dans un intérêt personnel, n'en soyez point la dupe.

Caroline se sentit blessée de l'enivrement que la marquise professait pour le patriciat. Elle trouva moyen de changer de conversation; mais durant le dîner elle fut préoccupée de cette idée, que sa vieille amie, sa tendre mère adoptive, la reléguait sans façon dans les races secondaires. Elle avait cru pouvoir parler ainsi devant une fille de gentilhomme, adepte par esprit de corps de la doctrine des bons principes; mais Caroline se disait avec raison que sa noblesse était mince, contestable peut-être. Ses ancêtres, anciens échevins de province, avaient été anoblis sous Louis XIV; son père prenait sans grande vanité le titre de chevalier. Elle voyait donc bien que le dédain de la marquise pour les classes inférieures était une question du plus au moins, et qu'une fille pauvre et de petite noblesse était à ses yeux deux fois son inférieure à tous égards.

Cette découverte n'éveillait pas une sotte susceptibilité chez Mlle de Saint-Geneix, mais son équité naturelle se révoltait contre une pareille injustice si solennellement imposée comme un devoir à sa conviction. — Eh quoi! se disait-elle, ma vie de misère, de dévouement, de courage et de gaieté quand même, mon renoncement volontaire à toutes les joies de la vie, ne seraient rien auprès de l'héroïsme d'une Xaintrailles qui admet l'idée de se contenter de deux cent mille livres de rente pour épouser un homme accompli! C'est parce qu'elle est une Xaintrailles que son choix est sublime, et, parce que je ne suis qu'une Saint-Geneix, mon immolation est une chose vulgaire et obligatoire!

Caroline écarta ces pensées d'un juste orgueil froissé, mais elles creusèrent en passant un léger sillon sur sa figure expressive. La beauté fraîche et vraie ne peut rien cacher. Le duc s'empara de cet indice et s'attribua ce chagrin secret. Son erreur augmenta quand

il vit qu'en dépit de ses efforts pour se soutenir au diapason de son enjouement ordinaire, Mlle de Saint-Geneix était de plus en plus préoccupée. La vraie cause était celle-ci : Caroline avait, absolument comme à l'ordinaire, adressé la parole au marquis pour des questions de détail intérieur, et lui, ordinairement si poli, l'avait fait répéter. Elle pensa qu'il était préoccupé lui-même ; mais deux ou trois fois elle rencontra son regard froid, hautain, presque méprisant. Glacée de surprise et de terreur, elle devint tout à fait morne, et fut forcée d'attribuer son état moral à une migraine.

Le duc eut un vague soupçon de la vérité en ce qui concernait son frère ; mais ce soupçon se dissipa lorsqu'il vit celui-ci reprendre tout à coup sa gaieté. Il ne devina pas les alternatives d'abattement et de réaction par lesquelles passait cette âme troublée, et, croyant pouvoir s'occuper impunément de Caroline : — Vous souffrez, lui dit-il; je vois que vous souffrez beaucoup ! Maman, prenez-y garde, depuis quelque temps Mlle de Saint-Geneix est souvent pâle.

— Vous croyez? répondit la marquise en regardant Caroline avec intérêt. Êtes-vous indisposée, chère petite? Ne me le cachez pas!

— Je me porte à merveille, répondit Caroline. Aujourd'hui j'ai un peu le grand air et le soleil dans la tête; mais ce n'est rien du tout.

— Eh bien! si fait, c'est quelque chose, reprit la marquise en l'examinant, et le duc a raison. Vous êtes très changée. Il faut prendre le frais tout de suite, ou vous retirer chez vous peut-être. Il fait trop chaud ici. J'attends toute une bande de voisins ce soir. Je n'ai pas besoin de vous, je vous donne *campo*.

— Savez-vous ce qui vous remettrait? dit le duc à la pauvre Caroline, vivement contrariée de l'attention dont elle était l'objet; vous devriez monter à cheval. Ce petit quadrupède rustique dont je vous ai parlé tantôt a bon caractère et des jambes parfaites. Voulez-vous en essayer?

— Toute seule? dit la marquise. Un cheval non dressé?

— Je suis sûr que Mlle Caroline s'amuserait, dit le duc. Elle est brave, elle n'a peur de rien, je sais cela. D'ailleurs je la surveillerai, je réponds d'elle.

Il insista tellement que la marquise demanda à Caroline si réellement cette course à cheval serait de son goût.

— Oui, répondit-elle, entraînée par le besoin de secouer l'oppression dont elle se sentait navrée. Je suis assez enfant pour que cela m'amuse; mais un autre jour vaudrait mieux. Je ne voudrais pas me donner en spectacle aux personnes que vous attendez, d'autant plus que mon début sera probablement très gauche.

— Eh bien! vous irez dans le parc, dit la marquise : il est assez

profond en ombrages pour qu'on n'y voie pas votre premier essai; mais je veux que quelqu'un vous suive à cheval : le vieux André par exemple. Il est bon écuyer, et il a un cheval sage contre lequel vous pourrez changer le vôtre, s'il est trop fou.

— Oui, oui, c'est cela! dit le duc. André sur la vieille Blanche, c'est parfait. Moi, je surveillerai le départ, et tout ira bien.

— Mais une selle de femme? dit à son tour le marquis, indifférent en apparence à ce projet hippique.

— Il y en a une, je l'ai vue à la sellerie, répondit vivement le duc, je cours commander tout cela.

— Et une robe d'amazone? dit la marquise.

— La première jupe longue suffira, dit Caroline, portée tout à coup à braver l'air malveillant du marquis et à se soustraire à sa présence. La marquise l'autorisa à faire ses préparatifs, et appuyée sur son second fils, elle alla au-devant des visites qui arrivaient.

Quand Mlle de Saint-Geneix descendit l'escalier tournant de la tourelle qui attenait à son appartement, elle trouva le cheval tout sellé, tenu par le duc en personne, devant la petite porte à ogive qui donnait sur le préau. André était là aussi, monté sur une vieille porteuse de choux d'une maigreur proverbiale et très misérablement équipée, car l'écurie était en complet désarroi. On ne pouvait plus se permettre que le nécessaire, et le nécessaire même, on n'avait pu encore l'organiser. Le marquis, gêné au-delà de ce qu'il voulait avouer, s'était retranché sur son imprévoyance, et le duc, devinant la vérité, avait déclaré que, pour son compte, il aimait mieux chasser à pied pour combattre son embonpoint.

Équiper le Jacquet (c'était le nom du poulain de ferme élevé depuis douze heures à la dignité de cheval de selle) n'avait pas été une petite affaire, et André, éperdu de cette fantaisie, n'aurait pas été prompt à trouver la selle de femme et à la mettre en état de service. Le duc avait tout fait lui-même en un quart d'heure, avec une prestesse et une habileté émérites; il était en nage, et Caroline fut assez confuse de le voir lui tenir le pied pour la mettre en selle, arranger la gourmette et resserrer les sangles comme un jockey de profession, riant du désaccord de toutes ces choses, et en prenant son parti gaiement, avec mille attentions d'une prudence fraternelle.

Quand Mlle de Saint-Geneix, après l'avoir cordialement remercié, lança sa monture au trot, en le suppliant de ne plus s'inquiéter d'elle, le duc renvoya André, sauta lestement sur la porteuse de choux, lui mit les éperons dans le ventre, et suivit résolûment Caroline sous les ombrages du parc.

— Comment, c'est vous? lui dit-elle en s'arrêtant après la première pointe; vous, monsieur le duc, monté là-dessus et prenant la

peine de m'escorter! Non, ce n'est pas possible, je ne le souffrirai pas, retournons.

— Ah çà! lui répondit-il, est-ce que vous avez peur de vous trouver seule avec moi à présent? Ne nous sommes-nous jamais rencontrés dans ces allées à toute heure, et vous ai-je importunée de mon éloquence?

— Mais non, certes! dit Caroline avec une confiance entière. Je n'ai pas de ces grimaces-là, vous le savez bien; mais cette monture, c'est un supplice pour vous.

— Êtes-vous bien sur la vôtre?

— Parfaitement.

— En ce cas, tout est pour le mieux. Moi, cela me plaît beaucoup d'équiter la blanche. Voyons! n'ai-je pas aussi bonne façon que sur une bête de sang? A bas les préjugés, et amusons-nous à courir!

— Mais si cette bête manque de jambes?

— Bah! elle en aura. Et si elle me casse le cou, je serai très heureux que ce soit à votre service.

Le duc lança cette flatterie d'un ton de gaieté qui ne pouvait alarmer Caroline. Ils partirent au galop et firent le tour du parc avec beaucoup de vaillance. Jacquet était excellent et sans aucun caprice; d'ailleurs Mlle de Saint-Geneix connaissait très bien l'équitation, et le duc remarqua qu'elle était aussi gracieuse qu'habile et de sang-froid. Elle s'était improvisé une jupe longue en défaisant lestement un ourlet; elle avait jeté sur ses épaules une casaque de basin blanc, et un petit chapeau de paille de jardin sur ses blonds cheveux déroulés par la course lui seyait à merveille. Animée par le plaisir du galop, elle était si remarquablement belle que le duc, en suivant de l'œil l'élégance de son corsage et le brillant sourire de sa bouche candide, se sentit venir des éblouissemens. Diable de parole d'honneur que je me suis laissé arracher sans méfiance! se dit-il. Qui m'eût assuré que j'aurais tant de peine à te tenir? — Mais il fallait que Caroline se livrât la première, et le duc lui fit faire en vain un nouveau tour de parc au pas, pour laisser souffler les chevaux; elle causa avec une liberté d'esprit et une bienveillance générale qui n'admettaient l'idée d'aucune souffrance exaltée.

— Ah! c'est comme cela? pensa-t-il au moment de recommencer le temps de galop. Tu crois que je vais me disloquer les jointures sur cette bête de l'Apocalypse pour causer ni plus ni moins que sous l'œil maternel? A d'autres! Je vais contrister ta tranquille gratitude par une retraite qui te donnera à réfléchir.

— Ma chère amie, dit-il à Caroline, — il se permettait quelquefois ce mot-là d'un ton de bonhomie aimable, — vous voilà bien sûre de Jacquet, n'est-ce pas?

— Parfaitement sûre.

— Il n'a pas le moindre caprice? il ne gagne pas à la main?

— Pas du tout.

— Eh bien! si vous le permettez, je vous abandonnerai à vous-même, et je vous enverrai André à ma place.

— Faites, faites! répondit vivement Caroline, et même n'envoyez personne. Je ferai encore un tour, et je reconduirai l'animal à André. Vrai! je serai charmée de courir seule, et je souffrais de vous voir si affreusement secoué.

— Oh! ce n'est pas cela, répondit le duc résolu à forcer le trait. Je ne suis pas encore d'âge à redouter un cheval dur; mais je me souviens que Mme d'Arglade arrive ce soir.

— Mais non! demain.

— Ce n'est pas sûr, dit le duc avec intention.

— Ah! peut-être êtes-vous mieux informé que moi.

— Peut-être, chère amie! Mme d'Arglade... Enfin, suffit...

— Ah! vrai? répondit Caroline en riant. Je ne savais pas. Allez vite alors; je me sauve, et je vous remercie encore un million de fois de votre complaisance pour moi.

Elle allait lancer son cheval, le duc la retint. — Ce n'est pas poli au moins, lui dit-il, ce que je fais là!

— C'est mieux que poli, c'est très aimable.

— Ah! vous aviez assez de ma compagnie?

— Ce n'est pas là ce que je veux dire. Je dis que votre impolitesse est une preuve de confiance, et que je vous en sais gré.

— La trouvez-vous jolie, Mme d'Arglade?

— Très jolie.

— Quel âge a-t-elle au juste?

— Mon âge à peu de chose près. Nous avons été ensemble au couvent.

— Je le sais. Vous étiez grandes amies?

— Non, pas beaucoup; mais depuis elle m'a témoigné beaucoup d'intérêt dans mes malheurs.

— Oui, c'est elle qui vous a fait venir ici. Pourquoi vous détestiez-vous au couvent?

— Nous ne nous détestions pas; nous n'étions pas liées, voilà tout.

— Et à présent?

— A présent elle est bonne pour moi, et je l'aime par conséquent.

— Vous aimez donc ceux qui sont bons pour vous?

— N'est-ce pas naturel?

— Alors vous m'aimez un peu, car il me semble que je ne suis pas mauvais avec vous, moi!

— Certainement, vous êtes excellent, et je vous aime bien.

— Comme elle vous dit cela! J'aime bien ma bonne, mais j'aime encore mieux aller à dada! Ah çà! dites-moi, vous ne comptez pas me desservir auprès de votre petite amie d'Arglade?

— Vous desservir! voilà des mots de votre vocabulaire qui n'entrent pas dans le mien.

— Oui, c'est vrai, pardon. C'est que,... voyez-vous, elle est soupçonneuse, elle pourra bien vous questionner. Vous ne manquerez pas de lui dire que je ne vous ai jamais fait la cour?

— Oh! pour cela, comptez sur la vérité, répondit Caroline en partant. — Et le duc l'entendit rire en prenant le galop.

— Allons, se dit-il, j'ai menti, et c'est peine perdue. J'ai fait une fière école, moi!... Elle n'aime personne,... ou elle a quelque part un petit amoureux en réserve pour le jour où l'on aura mille écus pour monter le ménage. Pauvre fille! si je les avais, je les lui donnerais bien!... C'est égal, j'ai été ridicule. Elle s'en est peut-être aperçue. Peut-être rit-elle de moi avec son ami de cœur en lui écrivant en cachette, car elle écrit beaucoup. Si je le croyais!... Mais j'ai donné ma parole d'honneur.

Le duc s'éloigna, essayant de se moquer de lui-même, mais piqué au jeu et presque chagrin.

Comme il quittait le couvert, il vit un homme s'y glisser avec précaution. La nuit était venue; il ne put distinguer rien de cet homme que son mouvement furtif pour pénétrer dans le fourré. — Tiens, tiens! pensa-t-il, c'est peut-être l'amoureux en question qui vient faire une visite mystérieuse! Ma foi! j'en aurai le cœur net. Je saurai ce que c'est!... — Il descendit de cheval, donna un grand coup de cravache à la Blanche, qui ne se fit pas prier pour prendre le chemin de son écurie, et se glissa sous les arbres dans la direction que Caroline avait suivie. Retrouver l'homme dans les taillis, ce n'était guère possible, et c'était risquer d'ailleurs de lui donner l'éveil. Marcher sans bruit dans l'ombre, le long d'une allée, et voir comment se rencontreraient et s'aborderaient les deux personnages, c'était beaucoup plus sûr.

Caroline ne pensait déjà plus à lui. Après s'être convenablement éloignée pour ne pas entendre des confidences peu convenables et qui l'avaient étonnée de la part d'un homme si bien élevé, elle avait mis le petit cheval au pas, ne se fiant pas trop aux branches qu'elle pouvait rencontrer dans l'obscurité, et se sentant plus portée à rêver qu'à courir. Une grande anxiété pesait sur son esprit. L'attitude du marquis avec elle était inexplicable, presque offensante. Elle en cherchait la cause jusque dans les plus secrets replis de sa conscience, et, n'y trouvant rien à reprendre, elle se reprocha d'y tant songer. Il était peut-être sujet à quelques bizarreries, comme les gens absorbés

par un grand travail, et quand après tout elle lui serait devenue antipathique, n'allait-il pas se marier, et la joie de la marquise ne serait-elle pas assez complète pour que la pauvre demoiselle de compagnie pût sans ingratitude se retirer?

Comme elle songeait à son avenir, se promettant d'en parler à Mme d'Arglade, qui l'aiderait peut-être à trouver un autre emploi, elle sentit arrêter brusquement son cheval et vit auprès d'elle un homme dont le mouvement l'effraya.

— Est-ce vous, André? dit-elle en sentant que son cheval semblait céder à une main connue. Et comme on ne répondait pas et qu'elle ne distinguait aucun costume particulier : — Est-ce vous, monsieur le duc? ajouta-t-elle avec inquiétude. Pourquoi m'arrêtez-vous?

Elle ne reçut pas de réponse; l'homme avait disparu, le cheval était libre. Elle eut peur, une peur vague, mais réelle, n'osa se retourner, poussa Jacquet en avant, et rentra au galop sans voir personne.

Le duc était à dix pas de là quand eut lieu cette rencontre singulière. Il ne vit rien, mais il entendit la voix effrayée de Mlle de Saint-Geneix au moment où le cheval s'arrêtait tout d'un coup. Il se hâta, et, se trouvant face à face avec l'inconnu, il le saisit au collet en lui disant : — Qui êtes-vous?

L'inconnu se débattit vigoureusement pour se soustraire à l'examen; mais le duc était d'une force herculéenne, et il amena bon gré, mal gré, son adversaire hors du couvert, au milieu de l'allée. Là, sa surprise fut inexprimable lorsqu'il reconnut son frère.

— Mon Dieu! Urbain, s'écria-t-il, ne t'ai-je pas frappé? Il me semble que non... Mais pourquoi donc ne me répondais-tu pas?

— Je ne sais pas, répondit M. de Villemer fort ému. Je ne reconnaissais pas ta voix!... M'as-tu parlé? Pour qui me prenais-tu donc?

— Eh! ma foi, pour un voleur, tout bonnement! N'as-tu pas effrayé Mlle de Saint-Geneix tout à l'heure?

— J'ai peut-être effrayé son cheval sans le vouloir. Où est-elle?

— Parbleu, elle se sauve, elle a peur; ne l'entends-tu pas galoper vers la maison?

— Pourquoi donc avoir peur de moi? reprit le marquis avec une singulière amertume; je ne voulais point l'offenser... Et, las de feindre, il ajouta : Je voulais lui parler seulement!...

— De qui? de moi?

— Oui, peut-être. J'aurais voulu savoir si elle t'aimait.

— Et pourquoi ne lui as-tu point parlé?

— Je ne sais pas; je n'ai pas pu lui dire un mot.

— Souffres-tu?

— Oui, je suis malade, très malade aujourd'hui.

— Rentrons, frère, dit le duc. Je sens que tu as la fièvre, et la rosée tombe.

— N'importe, dit le marquis en s'asseyant sur une souche au bord de l'allée. Je voudrais être mort!

— Urbain! s'écria le duc, frappé enfin d'une vive lumière, c'est toi qui aimes Mlle de Saint-Geneix...

— Moi l'aimer? N'est-elle pas,... ne doit-elle pas être ta maîtresse?

— Jamais, puisque tu l'aimes! Pour moi, ce n'était qu'un caprice: le désœuvrement, l'amour-propre; mais, aussi vrai que je suis le fils de mon père, elle n'a pas pour moi le moindre penchant, elle n'a pas seulement compris mes finesses; elle est aussi pure, aussi libre, aussi fière que le jour où elle est entrée chez nous.

— Pourquoi la laissais-tu seule dans ce bois après l'y avoir entraînée?

— Ah! tu me soupçonnes après le serment que je viens de te faire! Est-ce que l'amour te rend fou, dis?

— Tu t'es joué de ta parole à propos de cette jeune fille. Pour toi, en fait de galanterie, les sermens ne comptent pas, je le sais... Sans cela, pourriez-vous persuader tant de femmes, vous autres hommes à bonnes fortunes? Est-ce que vous ne savez pas éluder tous les engagemens? Était-elle loyale, cette tactique absurde, savante peut-être, — que sais-je de tous ces jeux-là? — pour l'amener dans tes bras par la fascination, par le dépit, par tous les côtés faibles ou mauvais de la nature humaine chez la femme? Est-ce que tu respectes quelque chose, toi? La vertu n'est-elle pas à tes yeux une infirmité dont il faut guérir une pauvre niaise sans secours et sans expérience? L'abîme où tu voulais la voir se jeter d'elle-même n'est-il pas, selon toi, l'état rationnel, heureux ou fatal de la fille sans dot et sans aïeux? Voyons, ne t'es-tu pas moqué de moi, ce matin encore, en voulant me persuader que tu l'épouserais? Et voilà qu'à l'instant même tu me dis : C'est toi seul qui l'aimes! pour moi, ce n'était qu'une fantaisie; le désœuvrement, la vanité... Tenez, elle est effroyable, votre vanité de libertin! Elle fait tomber dans la boue tout ce qui vous approche! Vos regards souillent une femme, et c'est déjà trop pour moi que celle-ci ait subi l'outrage de tes pensées. Je ne l'aime plus.

Ayant ainsi parlé à son frère pour la première fois de sa vie, le marquis se leva et s'éloigna de lui rapidement avec une sorte de haine sombre et de malédiction sans appel.

Le duc, hors de lui, se leva aussi pour lui demander réparation. Il fit même quelques pas pour le suivre, s'arrêta brusquement, et retourna se jeter à la place que son frère venait de quitter. Il était en proie à un combat effrayant; irrité, furieux, il sentait que la personne du marquis lui était sacrée; il ne se rendait pas bien compte

de ses propres torts, et ne se sentait pas moins écrasé, malgré lui, par le langage de la vérité. Il tordait ses mains convulsives, et de grosses larmes de rage et de douleur coulaient sur ses joues.

André vint le chercher de la part de sa mère. Les visiteurs étaient partis, mais Mme d'Arglade était arrivée. On s'étonnait de ne le point voir. La marquise, sachant qu'il avait enfourché la Blanche, craignait que cette malheureuse bête ne se fût écrasée sous lui.

Il suivit machinalement le domestique, et au moment de rentrer:

— Où est M. le marquis? lui dit-il.

— Dans sa chambre, monsieur le duc. Je l'ai vu rentrer.

— Et Mlle de Saint-Geneix?

— Elle est rentrée aussi chez elle; mais Mme la marquise lui a fait savoir l'arrivée de Mme d'Arglade, et sans doute elle va descendre.

— C'est bien. Allez dire à M. le marquis que je désire lui parler. Dans dix minutes, je monterai chez lui.

XII.

Mme d'Arglade était mariée à un grand fonctionnaire de province. C'est dans le midi qu'elle s'était fait présenter chez la marquise de Villemer, alors que celle-ci résidait l'été dans une terre considérable, vendue depuis pour liquider les dettes de son fils aîné. Mme d'Arglade avait cette nuance particulière d'ambition étroite et persévérante dont quelques femmes d'employés, petits ou grands, sont des spécimens assez remarquables. Parvenir pour briller et briller pour parvenir, c'était la seule pensée, le seul rêve, la seule faculté, le seul principe de cette petite femme. Riche et sans aïeux, elle avait apporté sa dot à un noble ruiné pour servir de cautionnement à une place de finance et pour mettre de l'éclat dans sa maison, ayant fort bien compris que, dans cette condition d'existence, le meilleur moyen d'acquérir une grande fortune, c'était de commencer par en avoir une convenable et de la dépenser largement. Replète, active, jolie, froide et adroite, elle regardait une certaine dose de coquetterie comme un devoir de sa position, et se targuait intérieurement de la haute science qui consiste à promettre des yeux et jamais de la plume ni des lèvres, à faire naître des velléités et jamais des attachemens, enfin à emporter les positions par surprise, sans avoir l'air d'y tenir, et en ne descendant jamais à solliciter. Pour se trouver toujours bien appuyée dans l'occasion par des amis utiles, elle en prenait partout, voyait, accueillait tout le monde sans grand choix, par bonté ou légèreté bien jouée, enfin pénétrait habilement dans les maisons les plus rigides, et savait s'y rendre nécessaire en peu de temps.

C'est ainsi que Mme d'Arglade s'était faufilée presque dans l'intimité de Mme de Villemer, en dépit des préventions de la noble dame contre son origine, sa position et les fonctions de son mari; mais Léonie d'Arglade affichait une absence complète d'opinions politiques, et finement elle allait demandant pardon à tout le monde de sa nullité, de son incapacité sous ce rapport, ce qui était le moyen de ne choquer personne et de faire oublier le zèle obligé de son mari pour la cause qu'il servait. Elle était gaie, étourdie, parfois bête, en riant d'elle-même aux éclats, mais riant intérieurement de la simplicité des autres, et réussissant à passer pour l'enfant la plus naïve, la plus désintéressée de la terre, lorsque toutes ses démarches étaient calculées et tous ses abandons prémédités.

Elle avait fort bien compris qu'un certain monde, quelque divisé d'opinions qu'il soit, se tient toujours par quelque indissoluble lien de parenté ou de convenance, et que dans l'occasion toutes les nuances se rapprochent par esprit de caste ou de corps. Elle savait donc bien qu'il lui fallait des relations avec le faubourg Saint-Germain, où son mari était fort peu admis, et, grâce à Mme de Villemer, dont elle avait adroitement capté la bienveillance par son babil et son infatigable *serviabilité*, elle avait pris pied dans quelques salons, où elle plaisait et passait pour une aimable enfant sans conséquence.

Cette enfant avait vingt-huit ans déjà et n'en paraissait pas avoir plus de vingt-deux ou vingt-trois, bien qu'elle fût un peu fatiguée par les bals; elle avait su conserver tant de pétulance et de naïveté qu'on ne la voyait pas trop engraisser. Elle montrait en riant de petites dents éblouissantes, blaisait en parlant, et semblait ivre de chiffons et de plaisirs. Enfin personne ne se méfiait d'elle, et il n'y avait peut-être pas à la redouter, vu que son premier intérêt était de se montrer bonne et de se rendre inoffensive; mais il y avait à se préserver beaucoup, si l'on ne voulait pas se trouver bientôt engagé vis-à-vis d'elle.

C'est ainsi que, sans y prendre garde et tout en jurant qu'elle ne ferait jamais aucune démarche auprès des ministres du roi-citoyen, Mme de Villemer s'était trouvée entraînée à agir plus ou moins directement pour la retirer de sa province. Grâce à elle et au duc d'Aléria, M. d'Arglade venait d'être nommé à Paris, et sa femme avait écrit à la marquise : « Chère madame, je vous dois la vie, vous êtes mon ange tutélaire. Je quitte le midi, et je ne ferai que toucher barres à Paris, car avant de m'y installer, avant de me réjouir et de m'amuser, avant tout enfin, je veux aller vous remercier, me prosterner devant vous vingt-quatre heures à Séval, et pendant ces vingt-quatre heures vous dire que je vous aime et vous bénis.

« Je serai chez vous le 10 juin. Dites à M. le duc que ce sera le

9 ou le 11, et qu'en attendant je le remercie d'avoir été si bon pour mon mari, qui va lui écrire de son côté. »

Cette incertitude prétendue du jour de son arrivée était, de la part de Mme d'Arglade, l'acceptation gracieuse d'une plaisanterie que le duc lui avait souvent faite sur l'ignorance où elle paraissait toujours être des jours et des heures. Le duc, tout madré qu'il était en fait de femmes, était complétement dupe de Léonie; il la croyait éventée et avait coutume de lui parler ainsi : — C'est cela! Vous venez voir ma mère aujourd'hui lundi, mardi ou dimanche, septième, sixième ou cinquième jour du mois de novembre, septembre ou décembre, avec votre robe bleue, grise ou rose, et vous allez nous faire l'honneur de souper, dîner ou déjeuner avec nous, avec eux ou avec les autres.

Le duc n'était point épris d'elle. Elle l'amusait, et sa manière d'être avec elle, toute remplie de caquets et de facéties, ne cachait qu'un tâtonnement décousu dont Mme d'Arglade avait l'air de ne pas s'apercevoir et dont elle savait fort bien se garer.

En l'abordant, le duc était encore bien soucieux, et l'altération de ses traits frappa la marquise : — Mon Dieu! s'écria-t-elle, il y a eu un accident!

— Aucun, chère maman. Rassurez-vous, tout s'est fort bien passé, j'ai eu un peu froid, voilà tout.

Il avait froid en effet, bien qu'il eût encore au front la sueur de la colère et du chagrin. Il s'approcha du feu qui brûlait le soir, en toute saison, dans le salon de la marquise; mais au bout de peu d'instans l'habitude de se vaincre, qui est toute la science du monde, et le feu d'artifices des paroles et des rires de Léonie dissipèrent son amertume.

Mlle de Saint-Geneix vint embrasser son ancienne compagne de couvent. — Ah! mais vous êtes pâle aussi, dit la marquise à Caroline. Vous me cachez quelque chose! Il y a eu un accident, j'en réponds, avec ces maudites bêtes!

— Non, madame, répondit Caroline, aucun, je vous le jure, et pour vous rassurer, je veux tout vous dire : j'ai eu très peur.

— Vraiment? De quoi donc? dit le duc : ce n'est pas de votre cheval au moins?

— C'est peut-être de vous, monsieur le duc! Voyons, est-ce vous qui, pour vous moquer, avez arrêté ce cheval, pendant que j'étais seule, au pas, dans l'allée verte?

— Eh bien! oui, c'est moi, répondit le duc, j'ai voulu voir si vous étiez aussi brave que vous le paraissiez.

— Je ne l'ai pas été du tout! Je me suis sauvée comme une poule.

— Mais vous n'avez pas crié, et vous n'avez pas perdu la tête, c'est quelque chose!

On raconta à Mme d'Arglade la partie d'équitation. Elle eut l'air, comme de coutume, d'écouter fort peu ce qu'on lui disait; mais elle n'en perdit rien, et se demanda tout chaud si le duc avait séduit ou voulait séduire Caroline, et si cette combinaison pourrait un jour ou l'autre lui servir à quelque chose. Le duc laissa les femmes ensemble et monta chez son frère.

Le motif pour lequel Caroline et Léonie ne s'étaient pas liées au couvent, c'était la différence de leur âge. Quatre ans établissent une distance très sensible dans l'adolescence. Caroline n'avait pas voulu dire le vrai motif au duc, dans la crainte de paraître vouloir vieillir sa compagne, sachant bien d'ailleurs que c'est jouer un mauvais tour à la plupart des jolies femmes que de se rappeler leur âge trop fidèlement. Il est même à noter que tout le temps que demeura Mme d'Arglade à Séval, elle se fit passer pour la plus jeune, et que Caroline accepta en bonne fille cette erreur de mémoire sans la démentir.

Caroline connaissait donc en réalité fort peu sa protectrice, elle ne l'avait jamais revue depuis qu'enfant, sur les bancs de la *petite classe*, elle avait vu sortir de couvent Mlle Léonie Lecomte, laquelle, ivre d'épouser un gentilhomme, n'avait regretté personne, mais, adroite déjà et calculée, avait fait de tendres adieux à tout le monde. A cette époque, Caroline et Camille de Saint-Geneix, filles nobles et dans l'aisance, pouvaient être bonnes un jour à retrouver. Elle leur écrivit donc d'une façon très compatissante, lorsqu'elle apprit la mort de leur père. En lui répondant, Caroline ne lui cacha pas qu'elle restait non-seulement orpheline, mais ruinée... Mme d'Arglade se garda bien de délaisser son amie dans le malheur. D'autres compagnes de couvent qu'elle voyait davantage lui dirent que les Saint-Geneix étaient ravissantes, et que certainement, avec ses talens et sa beauté, Caroline ferait un bon mariage quand même. Propos de jeunes femmes sans expérience! Léonie pensa bien qu'elles se trompaient, mais elle pouvait essayer de marier Caroline, et de se trouver par là immiscée dans des questions de confiance et dans des pourparlers d'intimité avec diverses familles. Elle ne songeait dès lors qu'à se faire beaucoup d'aboutissans, à étendre partout ses relations, à obtenir des confidences en ayant l'air d'en faire. Elle voulut attirer Caroline chez elle, dans sa province, lui offrant avec grâce et délicatesse un asile et une famille. Caroline fut touchée de tant de bonté, répondit qu'elle ne quittait pas sa sœur et ne désirait point se marier, mais que si elle se trouvait un jour dans une situation trop pénible, elle aurait recours au généreux cœur de Léonie pour qu'elle lui cherchât un petit emploi.

Dès lors Léonie, toujours pleine de promesses et d'éloges, reconnut que Caroline n'entendait pas la vie de ressources, et cessa

de s'occuper d'elle jusqu'au jour où d'anciennes amies, qui peut-être plaignaient Caroline plus sincèrement, firent savoir à Léonie qu'elle cherchait une place d'institutrice dans une famille sérieuse ou de lectrice chez quelque vieille dame intelligente. Léonie aimait à protéger, elle avait toujours quelque chose à demander pour quelqu'un ; c'était l'occasion de se faire voir et de plaire. Se trouvant à Paris dans ce moment-là, elle se hâta plus que les autres, et tout en cherchant, elle tomba sur la marquise de Villemer, qui renvoyait précisément sa lectrice. Elle en voulait une vieille à cause de M. le duc, qui aimait trop les jeunes. Mme d'Arglade fit ressortir les inconvéniens de l'âge qui avaient rendu Esther acariâtre. Elle diminua de beaucoup aussi la jeunesse et la beauté de Caroline. C'était une fille d'une trentaine d'années, assez bien *autrefois*, mais qui avait souffert et qui devait être fanée. Puis elle écrivit à Caroline pour lui dépeindre la marquise, pour l'engager à se présenter vite et pour lui offrir de partager son pied-à-terre à Paris. On a vu que Caroline la trouva partie, se présenta elle-même à la marquise, l'étonna par sa beauté, la charma par sa franchise, et fit par l'ascendant et le charme de son aspect plus que Léonie n'avait espéré pour elle.

En voyant Léonie grasse, pimpante et dégourdie, mais ayant conservé ses mines de petite fille et même exagéré son blaisement enfantin, Caroline fut étonnée, et se demanda de prime abord si tout cela n'était pas affecté ; mais elle en prit vite son parti avec bienveillance et partagea l'erreur de tout le monde. Mme d'Arglade fut charmante pour elle, d'autant plus qu'elle avait déjà questionné la marquise sur son compte, et qu'elle la savait bien ancrée dans les bonnes grâces de la vieille dame. Mme de Villemer la déclarait parfaite de tous points, vive et sage, franche et douce, d'une intelligence hors ligne et du plus noble caractère. Elle avait chaudement remercié Mme d'Arglade de lui avoir procuré cette *perle d'Orient*, et Mme d'Arglade s'était dit : « A la bonne heure! je vois que Caroline pourra m'être utile; elle l'est déjà. On fait donc bien de ne dédaigner et de ne négliger personne. » Et elle l'accablait de caresses et de flatteries qui semblaient aussi ingénues que des effusions de pensionnaire.

Au moment de se rendre chez son frère, le duc, qui était résolu à provoquer un raccommodement, marcha pendant cinq minutes dans le préau. Il lui revenait des bouffées de colère, et il craignait de n'être pas maître de lui, si le marquis renouvelait la semonce. Enfin il se décida, monta, traversa un long vestibule, entendant son sang battre si fort dans ses tempes, qu'il couvrait pour lui le bruit de ses pas.

Urbain était seul au fond de la bibliothèque, pièce longue et d'un

style ogival, à voûtes élancées, qu'éclairait faiblement sa petite lampe. Il ne lisait pas; mais, entendant venir le duc, il avait placé un livre devant lui, rougissant de paraître hors d'état de travailler.

Le duc s'arrêta pour le regarder avant de lui adresser la parole. Sa pâleur mate et ses yeux creusés par la douleur l'émurent profondément. Il allait lui tendre la main, lorsque le marquis se leva et lui dit d'un ton grave : — Mon frère, je vous ai beaucoup offensé il y a une heure. J'ai été injuste probablement, et dans tous les cas je n'avais pas le droit de remontrance envers vous, moi qui, n'ayant aimé qu'une femme en ma vie, me suis rendu coupable de sa perte et de sa mort. Je reconnais donc l'absurdité, la dureté, la vanité de mes paroles, et je vous en demande sincèrement pardon.

— Eh bien! je t'en remercie de toute mon âme, répondit Gaëtan en lui serrant les deux mains, tu me rends grand service, car j'étais résolu à te faire des excuses. Si je sais de quoi par exemple, je veux que le diable m'emporte! Mais je me suis dit qu'en luttant avec toi sous ces arbres je t'avais excité les nerfs. Je t'ai fait du mal peut-être, j'ai la main dure... Pourquoi ne me parlais-tu pas?... Et puis,... et puis... Tiens, je t'avais fait bien souffrir, et peut-être depuis longtemps, sans le savoir; mais je ne pouvais pas deviner... J'aurais pourtant dû deviner cela, et de cela je te demande sincèrement pardon, moi aussi, mon pauvre frère!... Ah! pourquoi as-tu manqué de confiance en moi après ce que nous nous étions juré?

— Avoir confiance en toi! reprit le marquis; eh! ne vois-tu pas que c'est mon plus grand besoin, ma soif la plus vive, et que ma colère n'était que du chagrin?... Je la pleurais, cette confiance remise en question, je la pleurais avec des larmes de sang! Rends-la-moi, je ne peux plus m'en passer.

— Que faut-il faire? Voyons, dis!... Je suis toujours prêt à l'épreuve du fer et du feu! Il n'y a que l'épreuve de l'eau dont je te prie de me dispenser. S'il fallait en boire!...

— Ah! tu ris toujours, tu vois bien!.

— Je ris, je ris,... parce que c'est ma manière d'être content, à moi, et du moment que tu m'aimes toujours, le reste n'est rien. Et puis qu'est-ce qu'il y a donc de si grave?... Tu aimes cette charmante fille? Tu n'as pas tort. Tu veux que je ne lui parle plus, que je ne la rencontre jamais, que je ne la regarde pas? C'est fait, c'est juré, et si cela ne suffit pas, je pars demain, tout de suite, si tu veux, sur la Blanche. Je ne vois pas ce que je peux faire de pis!

— Non, non, ne pars pas, ne m'abandonne pas!... Ne vois-tu pas, Gaëtan, que je me meurs?

— Ah! grand Dieu! que dis-tu donc là? s'écria le duc en soulevant l'abat-jour de la lampe et en regardant son frère au visage;

puis il se jeta sur ses mains, et, ne trouvant pas le pouls assez vite, il tâta avec les deux siennes la poitrine de son frère, et sentit les battemens désordonnés et irréguliers du cœur malade.

Cette affection avait gravement menacé la vie du marquis dans sa première jeunesse. Elle avait disparu, laissant une complexion délicate, de grands malaises nerveux, des réactions de force un peu brusques, mais en somme une existence aussi assurée que cent autres plus énergiques en apparence et réellement moins bien trempées, moins soutenues par une volonté saine et une puissance d'élite. Cette fois cependant le mal ancien avait reparu, et même avec assez de violence pour justifier la terreur de Gaëtan et pour produire par momens chez son frère les accablemens et les sensations de l'agonie.

— Pas un mot à ma mère! dit le marquis en se levant et en allant ouvrir la fenêtre. Ce n'est pas demain que je dois succomber; j'ai encore des forces, je ne m'abandonne pas. Où vas-tu?

— Parbleu! je monte à cheval, je cours chercher un médecin...

— Où? qui? Il n'y en a point ici qui connaisse assez mon organisation pour ne pas risquer de me tuer s'il m'entreprend au nom de sa logique. Garde-toi bien, si je faiblis, de m'abandonner à ces Esculapes de village, et rappelle-toi que la saignée m'emportera comme le vent emporte une feuille à l'automne. J'ai été assez médicamenté, il y a dix ans, pour savoir ce qu'il me faut, et je me soigne. Tiens, n'en doute pas, ajouta-t-il en montrant au duc des poudres dosées dans un tiroir de son bureau. Voici des calmans et des excitans dont je sais varier l'emploi; je connais parfaitement mon mal et le traitement. Sois sûr que si je peux guérir, je guérirai, et que je ferai pour cela tout ce que doit faire un homme qui connaît l'étendue de ses devoirs. Calme-toi. J'ai dû te dire ce dont je suis menacé pour que tu me pardonnes bien dans ton cœur une fureur toute fébrile. Garde-moi le secret; il ne faut pas alarmer inutilement notre pauvre mère. Si le moment de la préparer arrive..., je le sentirai, et je t'avertirai. Jusque-là, du calme, je t'en supplie!

— Du calme! c'est à toi qu'il en faut, reprit le duc, et te voilà justement aux prises avec la passion! C'est la passion qui a réveillé ce pauvre cœur au physique en même temps qu'au moral. C'est de l'amour, c'est du bonheur, de l'ivresse ou du sentiment qu'il te faut! Eh bien! rien n'est perdu alors... Dis, tu veux qu'elle t'aime, cette fille? Elle t'aimera. Qu'est-ce que je dis? Elle t'aime, elle t'a toujours aimé..., dès le premier jour. A présent je me rappelle tout. Je vois clair. C'est toi...

— Laisse, laisse! dit le marquis en retombant sur son fauteuil; je ne peux pas t'entendre...; cela m'étouffe.

Mais après un instant de silence, durant lequel le duc l'observait

avec inquiétude, il parut mieux et dit avec un sourire où sa figure mobile retrouva tout le charme de la jeunesse :

— C'est pourtant vrai ce que tu disais là! C'est peut-être l'amour! ce n'est peut-être pas autre chose! Tu m'as bercé d'une illusion, et je m'y suis laissé aller comme un enfant. Tâte mon cœur à présent; il est rafraîchi. Le rêve a passé là comme une brise.

— Puisque tu te sens mieux, lui dit le duc après s'être assuré qu'il y avait réellement du calme, tu devrais en profiter pour tâcher de dormir. Tu veilles que c'est effrayant! Le matin, quand je pars pour la chasse, je vois souvent ta lampe qui brûle encore.

— Et pourtant, depuis bien des nuits, je ne travaille plus!

— Eh bien! si c'est l'insomnie, tu ne veilleras plus seul, je t'en réponds! Voyons, tu vas te coucher, t'étendre sur ton lit.

— C'est impossible.

— Ah! oui, tu étouffes. Eh bien! tu t'assoiras et tu sommeilleras. Je resterai près de toi. Je te parlerai d'*elle* jusqu'à ce que tu ne m'entendes plus.

Le duc conduisit son frère dans sa chambre, l'installa sur un grand fauteuil, le soigna comme une mère eût soigné son enfant, et s'assit près de lui, tenant sa main dans les siennes. Là, toute la bonté de sa nature reparaissait, et Urbain lui dit pour le remercier :

— J'ai été odieux ce soir! Dis-moi bien que tu me pardonnes.

— Je fais mieux : je t'aime, répondit Gaëtan, et je ne suis pas le seul. Elle aussi pense à toi à l'heure qu'il est.

— Mon Dieu! tu mens, tu me berces avec une chanson du ciel; mais tu mens. Elle n'aime personne, elle ne m'aimera jamais!

— Veux-tu que j'aille la chercher en lui disant que tu es malade sérieusement? Je parie que dans cinq minutes elle est ici!

— C'est possible, répondit le marquis avec une douceur languissante. Elle est pleine de charité, de dévoument; mais ce serait pire pour moi de constater la pitié... et rien de plus!

— Bah! tu n'y entends rien! La pitié, c'est le commencement de l'amour. Il faut bien que tout commence par quelque chose qui n'est pas encore le milieu ni la fin. Si tu voulais te laisser guider par moi, dans huit jours, vois-tu...

— Ah! voilà où tu me fais plus que du mal. S'il était aussi facile que tu crois de se faire aimer d'elle, je ne le souhaiterais plus si ardemment.

— Eh bien! l'illusion serait dissipée. Tu redeviendrais calme. Ce serait déjà quelque chose.

— Ce serait ma fin, Gaëtan! reprit le marquis en s'animant et en retrouvant de la force dans la voix. Ah! que je suis malheureux que tu ne puisses pas me comprendre! Mais il y a là un abîme qui nous

sépare. Prends-y garde, mon pauvre ami! avec une imprudence, avec une légèreté, avec une erreur de ton dévouement, tu peux me tuer aussi vite que si tu prenais un pistolet pour me faire sauter la tête.

Le duc était fort embarrassé. Il trouvait la situation simple entre deux êtres plus ou moins portés l'un vers l'autre et séparés seulement par des scrupules qui avaient peu d'importance à ses yeux; mais, selon lui, le marquis compliquait cette situation par des délicatesses bizarres. Si Mlle de Saint-Geneix s'abandonnait sans passion, il sentait la sienne s'éteindre, et, en perdant cette passion qui le tuait, il se sentait foudroyé plus vite. C'était une impasse qui désespérait le duc, et où il lui fallait pourtant bien suivre et respecter la pensée et la volonté de son frère. En causant encore avec lui et en tâtant avec précaution toutes les fibres de son âme, il en vint à reconnaître que la seule joie possible à lui donner était de l'aider à deviner l'affection de Caroline et à lui en faire espérer le progrès patient et délicat. Tant que son imagination se promenait dans ce jardin des premières émotions romanesques et pures, le marquis se berçait d'idées suaves et de jouissances exquises. Dès qu'on lui faisait entrevoir l'heure où il faudrait prendre un parti et risquer un aveu, il avait comme un sombre pressentiment de quelque désastre inévitable, et par malheur pour lui il ne se trompait pas. Caroline devait refuser et fuir, ou, si elle acceptait sa main, car l'honneur du marquis n'admettait pas l'idée de la séduire, la vieille mère devait se désespérer, succomber peut-être à la perte de ses illusions.

Le duc était plongé dans ces réflexions, car Urbain commençait à s'assoupir après lui avoir fait jurer qu'il le quitterait pour se reposer lui-même dès qu'il le verrait endormi. Gaëtan s'irritait de ne point trouver le moyen de le servir véritablement. Il aurait voulu avertir Caroline, faire appel à sa bonté, à son estime, lui dire de gouverner doucement le moral de ce malade, de lui épargner la vue de l'avenir, quel qu'il dût être, de le bercer d'espoirs vagues et de poétiques rêveries; mais c'était lancer la pauvre fille sur une pente bien dangereuse, et elle n'était point assez enfant pour ne pas comprendre qu'elle y risquait sa réputation et probablement son propre repos.

La destinée, qui est très active dans les drames de ce genre, parce que son action rencontre toujours des âmes prédisposées à la subir, fit ce que le duc n'osait faire.

GEORGE SAND.

(*La troisième partie au prochain n°.*)

ÉTUDES MORALES

LE SALAIRE

ET

LE TRAVAIL DES FEMMES

II.

LES FEMMES DANS LES FILATURES.

Dans la fabrication des étoffes de soie (1), la manufacture est l'exception; pour les autres matières textiles, le coton, la laine, le lin et le chanvre, elle est au contraire la règle. Il y a quelques années, nous avions très peu de tissages mécaniques et nous n'avions pour ainsi dire pas de filatures. Aujourd'hui la France a pris définitivement et glorieusement sa place parmi les pays de grande industrie, et il y a lieu de prévoir que, dans un temps peu éloigné, une activité nouvelle sera imprimée à la fabrication nationale. C'est là un grand fait économique, en même temps un grand fait moral, qui a changé la position des ouvriers vis-à-vis de l'état, les rapports des ouvriers avec leurs patrons, et surtout des divers membres de la famille de l'ouvrier entre eux. Une des principales conséquences de cette situation nouvelle a été la part considérable faite au travail des femmes dans les manufactures. Quand Colbert résolut de venir au secours de l'agriculture en lui fournissant, au moyen d'un travail

(1) Voyez la *Revue* du 15 février.

supplémentaire, une véritable augmentation de revenus, il voulut du même coup réglementer l'industrie, réunir les travailleuses dans des ateliers : sa toute-puissance y échoua. Ce pays-ci, qui aime à être administré en tout et partout, fait cependant une exception pour les détails intimes de la vie; il n'y veut point être gêné, il tient à se sentir indépendant entre quatre murailles. Ce qui avait été impossible à Colbert, même avec l'appui du grand roi, un monarque bien autrement puissant l'a réalisé. La vapeur, dès son apparition dans le monde de l'industrie, a brisé tous les rouets, toutes les quenouilles, et il a bien fallu que fileuses et tisseuses, privées de leur antique gagne-pain, s'en vinssent réclamer une place à l'ombre du haut-fourneau de l'usine. Les mères ont déserté le foyer et le berceau, les jeunes filles et les petits enfans eux-mêmes sont accourus offrir leurs bras débiles. Des villages entiers où naguère retentissaient le bruit du marteau, le ronflement des bobines, les cris joyeux de l'enfance, sont aujourd'hui déserts et silencieux, tandis que de vastes édifices de briques rouges, surmontés d'une immense cheminée au panache ondoyant, engloutissent dans leurs flancs, depuis l'aube du jour jusqu'à la tombée de la nuit, des milliers de créatures vivantes. Là tout ce qui constitue l'individu disparaît; on oublie ses affaires, on fait trève à ses inquiétudes : toutes les volontés se courbent devant cette trinité suprême, le règlement, le patron, le moteur. Chaque matin avant le lever du soleil, père, mère et enfans partent pour la fabrique; la dispersion commence au seuil même de la maison. Il est déjà nuit quand ils rentrent au domicile commun, accablés par treize heures et demie de fatigue. Le salaire des enfans, quelque minime qu'il soit, leur donne une sorte d'indépendance dont ils sont très prompts à se prévaloir, et le père, absorbé par son travail, tenu loin d'eux dans une autre manufacture, ne peut ni les gouverner, ni les protéger. Ils ont, comme lui, leur atelier, leur patron, leurs compagnons et leur tâche. En signant le contrat d'apprentissage de ses enfans, le père a signé son abdication.

Le mal est si grand que certains esprits plus généreux que sensés, et pour ainsi dire à bout de ressources dans leurs tentatives de régénération morale, se sont mis à souhaiter ouvertement le retour aux anciennes méthodes, dans l'espoir de revenir aussi aux anciennes mœurs : transformation deux fois impossible. On ne recommencera pas la petite industrie, on ne retrouvera pas l'ouvrier d'autrefois. C'est un monde détruit, une race perdue. Ni l'industrie, ni les mœurs ne peuvent reculer. L'isolement sera maintenu là où il subsiste, pour le tissage de la soie et pour lui seul, parce que dans cette fabrication exceptionnelle l'intérêt du commerce est d'accord avec les vœux des moralistes; mais dès que le travail n'a plus besoin

de l'application constante d'un artiste, dès que la consommation peut s'étendre dans une proportion indéfinie, l'industrie, forcée d'obéir à la loi du bon marché, est condamnée à n'employer le tissage à domicile que comme auxiliaire du tissage mécanique, à remplacer sans cesse les bras par des machines, à simplifier de plus en plus les machines pour diminuer le nombre des bras. On pouvait à la rigueur s'obstiner encore aux anciens procédés quand on travaillait à l'abri des lois prohibitives; il était permis alors de tenter des essais, de réfléchir longuement avant d'adopter une machine nouvelle : à présent que le démon de la concurrence est absolument déchaîné et qu'il faut courir sans relâche, les chefs d'industrie ne doivent plus compter que sur la promptitude de leur décision et la sûreté de leur coup d'œil. Ils seraient perdus au moindre tâtonnement.

Et quand même on pourrait éteindre ces fournaises, arrêter ces chutes d'eau, disperser ces métiers, renvoyer tout ce peuple dans ses demeures, qu'y gagnerait-on? La révolution est faite jusqu'au fond des âmes. Non-seulement nous n'avons plus que du travail de fabrique à offrir aux ouvriers, mais nous n'avons plus que des ouvriers de fabrique. Entre ce que les ouvriers étaient et ce qu'ils sont devenus, il y a la même différence qu'entre un conscrit de vingt ans et le soldat qui revient après sept ans de service reprendre l'habit et les occupations du paysan sans en reprendre jamais l'esprit. Quand on explique aux ouvriers de Lyon qu'ils pourraient gagner le même salaire et vivre à moins de frais en transportant leurs métiers dans la banlieue, ils se montrent aussi étonnés ou pour mieux dire aussi indignés que si on leur parlait d'aller en exil. On a constaté à Lille des faits peut-être plus significatifs : les ouvriers lillois refusent d'aller à Roubaix, où le travail est mieux payé et la vie moins chère, parce que Lille est la capitale, et qu'il leur faut désormais des estaminets, des théâtres, des bals publics. On réussirait bien moins encore à les ramener à l'état de campagnards, à leur mettre le manche de la charrue dans la main. Pour se plaire à la vie des champs, quand on n'a pas une âme d'élite, il faut ne l'avoir jamais quittée. Envisageons donc en face le nouvel état social que la vapeur nous a fait. La vapeur ne reculera pas; c'est à nous de chercher avec elle des accommodemens, et de restaurer ce que nous pourrons de la vie de famille à l'ombre de la fabrique.

Ce n'est pas seulement parmi les populations de nos manufactures que les liens de la famille sont relâchés : il importe grandement de ne pas l'oublier, si l'on veut être juste; mais tandis que le relâchement vient ailleurs de la faute des hommes, il découle ici de la situation exceptionnelle que les manufactures font aux ouvriers, et principalement aux femmes. Quand les conditions matérielles du

travail séparent forcément tous les membres de la famille pendant la journée, et quand le domicile où ils se rencontrent quelques heures pour prendre un peu de repos est malpropre, insuffisant, presque inhabitable, il faut une grande vertu pour résister à ces deux causes de trouble intérieur. Les désordres produits par cette situation anomale des femmes doivent être constatés avec une sympathie profonde pour ceux qui en souffrent et un désir ardent d'y porter remède. C'est en même temps le plus grand malheur des ouvriers et la cause de tous leurs autres malheurs. En énumérant les principales professions de la filature, nous verrons quelques occasions de danger, quelques états insalubres ou fatigans à l'excès; mais nous pouvons dire à l'avance que le mal n'est pas dans la manufacture elle-même; il est à côté. Les professions insalubres sont en petit nombre, et n'occupent qu'un personnel restreint; les dangers que présente le voisinage des machines peuvent être évités par des précautions très simples et très connues. On peut dire que la manufacture, sous la main d'un patron honnête homme, est bienfaisante pour les corps : c'est pour les âmes qu'elle est un danger.

I.

Il n'est personne qui n'ait vu filer au rouet ou à la quenouille. L'ouvrière prend du coton bien propre : s'il ne l'était pas, s'il contenait de la poussière et des débris de bois ou d'écorce, il faudrait le battre et l'éplucher avec soin; elle l'ouvre un peu, pour diminuer la cohésion et le tassement des fibres; elle le dispose autour de la quenouille de manière à former ce qu'on appelle une poupée. Cela fait, elle prend dans la masse une pincée de fibres qu'elle étend dans le sens de la longueur, sans toutefois les séparer du reste; puis elle les presse et les arrondit sous ses doigts. Le fil se forme et s'amincit sous cette pression répétée. L'ouvrière l'étire, l'attache au fuseau qu'elle fait tourner rapidement; ce mouvement de rotation tord le fil et lui donne de la force; elle l'enroule alors sur le fuseau, et l'opération continue jusqu'à ce que la quenouille soit nue et le fuseau chargé. Voilà ce qu'on appelle filer à la main. La filature mécanique ne fait pas autre chose : sa tâche est de nettoyer, battre, ouvrir le coton, de l'étendre dans le sens de la longueur pour transformer en nappe et en ruban cette masse floconneuse, de l'étirer, l'amincir, la tordre, et finalement de l'enrouler sur une broche pour la livrer ensuite au tissage. Si le nombre des machines qui composent ce qu'on appelle un assortiment de filature est considérable, c'est que plusieurs machines recommencent le même travail sur le même fil, qu'elles conduisent peu à peu au degré de

finesse et de cohésion voulu. Tout semble uni et confondu sous la main de la fileuse, tout est divisé à l'excès dans la manufacture.

Quand la balle de coton arrive à la fabrique, elle ne contient qu'un coton emmêlé, sale, rempli de débris de toute sorte; on commence par l'éplucher et le battre. Cette besogne se fait quelquefois à la main, le plus souvent à l'aide de machines qui ont reçu le nom de *loups*. Cette première opération s'appelle le *louvetage*. On livre successivement la matière ainsi préparée à deux machines, le batteur-éplucheur et le batteur-étaleur, qui recommencent à peu près le même travail et rendent le coton sous la forme de ouate. Les élémens de cette ouate sont floconneux; ils ressemblent moins à des fils qu'à une sorte de duvet. Pour commencer à les étendre dans le sens de la longueur et imprimer aux fibres une direction parallèle, on a recours à la machine à carder. Cette opération donne au coton l'aspect d'un large ruban assez épais et n'offrant que peu de consistance; on fait passer ce ruban par divers appareils mécaniques qui l'étirent sans le tordre, par le *rota-frotteur*, qui l'étire en le frottant, par le *banc à broches*, qui l'étire en le tordant, puis par une machine de doublage, qui réunit plusieurs rubans en un seul. Une nouvelle machine prend ces rubans tous ensemble et les presse, les condense, pour leur donner plus de corps sous un moindre volume : c'est une opération analogue au *laminage* des métaux, et qui porte en effet le même nom. Ce n'est qu'à la suite du laminage que le coton est disposé sur la *mull-jenny* ou machine à filer. On comprend que toutes ces machines, si différentes de formes et de noms, ne remplissent en réalité que deux fonctions : les unes épluchent et battent la matière textile, les autres l'étendent et la tordent. On dit que la *mull-jenny* est la fileuse, que c'est elle qui file le coton; il serait plus juste de dire qu'elle achève de le filer, qu'elle termine l'étirage et la torsion. Au lieu de cette fournaise ardente, de cette machine à vapeur toujours haletante, de ces monstres de fer dont les dents mordent le coton, dont les cylindres le pressent, dont les broches le tordent, on avait autrefois deux appareils bien simples : une claie d'osier et une baguette pour le battage et l'épluchage, un rouet ou une quenouille pour tout le reste; mais avec un bon métier et un garçon de quinze ans pour *rattacheur*, un ouvrier fait dans sa journée la besogne de quatre cents fileuses.

Il y a trois ateliers dans une filature : l'atelier de l'*épluchage* et du *louvetage*, l'atelier des *préparations*, comprenant la carderie, les étirages et le doublage, enfin l'atelier de la *filature* proprement dit. Le premier est le moins sain et le moins propre. Les machines y sont peu compliquées et en petit nombre; mais la poussière et le duvet qui s'échappent du coton épaississent l'air, couvrent les vêtemens, entrent dans les poumons et causent souvent des maladies sé-

rieuses. Dans cet atelier, où il ne s'agit que d'étendre le coton avec la main et de le présenter aux machines, on emploie presque exclusivement des femmes. Si le bâtiment a été construit spécialement pour cette destination, et que l'espace soit suffisant, on remédie en grande partie aux inconvéniens du battage et de l'épluchage par une forte ventilation qui appelle au dehors la poussière et les détritus du coton; mais il est beaucoup de centres industriels où les manufactures se sont établies dans des édifices dont la destination primitive était tout autre. Quelquefois aussi elles ont pris des accroissemens successifs qui ont obligé le fabricant à entasser les machines et les travailleurs. Le sol est humide, les parois de l'atelier noires et encrassées, les fenêtres étroites et peu nombreuses. Les simples visiteurs ne peuvent respirer dans ces tristes salles, et les éplucheuses, qui doivent y passer douze heures par jour, résistent avec peine à cette atmosphère chargée de poussière et de débris végétaux.

L'atelier des *préparations* est aussi un atelier de femmes. Les soigneuses de carderie et en général les *femmes de préparation* sont dans de bien meilleures conditions que les *éplucheuses*. Elles n'ont d'autre occupation que de présenter à la carde le coton monté sur des cylindres, de surveiller la marche de la machine, de rattacher les nattes qui se sont rompues; ce travail demande plus de soin et d'attention qu'il n'impose de fatigue. Dans les grands établissemens construits et dirigés avec intelligence, l'air et l'espace ne manquent pas, l'atelier est propre, et l'ouvrière ne subit d'autre inconvénient que celui d'une température élevée sans être énervante (18 ou 20 degrés de température sèche). Les cardes, en assez peu de temps, se remplissent de bourre, les dents s'émoussent: il faut les débourrer et les aiguiser; mais le débourrage, opération très malsaine, est fait presque partout par des hommes, et l'aiguisage a cessé d'être dangereux depuis qu'il se fait à la mécanique. Le métier de *soigneuse de carderie* serait donc en somme un métier très doux, s'il était partout exercé dans des conditions normales; mais il faut ici encore signaler un grand nombre d'établissemens où rien n'a été fait pour l'hygiène du travailleur. Le nombre des machines est si grand qu'on peut à peine circuler; les femmes suspendent le long des murailles les vêtemens que la chaleur les oblige de quitter, ce qui obstrue encore le passage, offense la vue et aggrave l'insalubrité du local. Malgré les recommandations pressantes de l'autorité, les engrenages qui donnent le mouvement à la machine ne sont pas toujours enveloppés de boîtes; les vêtemens, les membres, peuvent être saisis, et pour éviter des accidens terribles, les ouvrières sont obligées à une attention perpétuelle sur elles-mêmes.

Le troisième atelier de la fabrique, celui qui renferme les mé-

tiers à filer, semble un palais quand on le compare aux deux autres. Chaque métier comprend deux parties, l'une composée de cylindres tournant avec des vitesses inégales, entre lesquels le coton est laminé ou étiré une dernière fois, l'autre d'un chariot qui parcourt incessamment, par un mouvement de va-et-vient, un espace d'environ 1 mètre 20 centimètres, emportant et ramenant avec lui les broches sur lesquelles s'enroulent les fils, et qui tournent avec rapidité pour achever la torsion. Quand le chariot s'écarte des cylindres, il fournit le champ nécessaire à l'étirage du fil; quand il s'en rapproche, il renvide le fil, c'est-à-dire que, le mouvement de rotation ayant lieu en sens inverse pendant ce retour, le fil déjà fait s'enroule à la partie inférieure de la broche. Le chariot est plus ou moins long suivant le nombre des broches, qui varie de cinq cents à douze cents; mais l'espace nécessaire au développement du chariot, même le plus petit, et à son mouvement de va-et-vient est considérable, de sorte qu'il y a toujours un petit nombre d'ouvriers dans une vaste pièce.

Il y a peu d'années encore, quand le chariot avait glissé sur ses rails, le fileur le ramenait vers la partie immobile du métier en le poussant avec le genou, opération fatigante et qui finissait presque infailliblement par amener une tuméfaction du genou et une déviation de la taille. Aujourd'hui on emploie presque partout des renvideurs mécaniques (*mull-jenny selfacting*) qui avancent et reculent tout seuls. Le fileur n'est plus qu'un surveillant, et il peut aisément conduire deux métiers, c'est-à-dire quelquefois plus de deux mille broches. Ainsi transformé, ce travail a cessé d'être pénible; mais comme il exige de la présence d'esprit et beaucoup d'activité, on continue de le confier à des hommes. Les fileurs ont un travail aisé, une bonne paie, une indépendance relative; ils sont en quelque sorte les aristocrates de la filature. Chacun d'eux a près de lui, sous sa direction immédiate, un ou deux *rattacheurs*, qu'il paie ordinairement lui-même, mais à des prix fixés par le patron. Ce sont des enfans ou de très jeunes gens dont la besogne consiste à rattacher les fils qui se cassent pendant l'étirage. A Roubaix et dans quelques autres centres industriels de plus en plus rares, l'office de rattacheur est rempli par de très jeunes filles, ce qui constitue la pire espèce d'atelier mixte, parce que le fileur a nécessairement la direction de l'ouvrage et presque toujours le droit de renvoi. Ce n'est pas seulement un compagnon; c'est un maître.

Il ne nous reste plus à visiter dans la filature qu'un seul atelier, et celui-ci n'occupe que des femmes. Nous ne l'avons pas signalé encore, parce qu'il ne dépend pas du moteur mécanique; c'est l'atelier du *dévidage* et de l'*empaquetage*. On y apporte dans de grands paniers les broches couvertes du fil destiné à être dévidé; on forme de ce fil

des paquets ou écheveaux que l'on pèse avec soin. L'unité de poids est 500 grammes, l'unité de mesure est 1,000 mètres. L'écheveau est divisé par longueurs de 1,000 mètres qu'on nomme échevettes. C'est le rapport du poids à la longueur qui détermine le degré de finesse ou le *numéro* du coton. Le numéro 1 se donne au coton dont une seule échevette pèse 500 grammes; le numéro 100 comprend pour le même poids cent échevettes de 1,000 mètres.

Entre une filature de coton et une filature de lin, de chanvre ou de laine, il y a d'inévitables différences; mais le travail des femmes demeure à peu près le même : ce sont toujours des éplucheuses, des soigneuses de carderie et de préparation, des rattacheuses et des empaqueteuses. La laine exige diverses opérations de désuintage, de graissage et de dégraissage; cependant elle produit moins de poussière que le coton, elle contient moins de corps étrangers, et n'a point au même degré l'inconvénient de charger et d'empester l'atmosphère, d'adhérer aux cheveux et aux vêtemens. L'odeur de l'huile qu'on ajoute à la laine pour la lubréfier et faciliter le cardage et le peignage n'est désagréable que pour les étrangers. En général, le filage de la laine est moins pénible et moins pernicieux que celui du coton. Plusieurs filatures de laine sont remarquables par leur propreté et leur élégance. Au contraire, les préparations du chanvre, du lin, surtout des étoupes, dégagent une poussière abondante et malsaine. On ne peut les carder et les filer qu'à une température élevée et avec addition d'eau. Rien n'est plus douloureux à voir qu'une filature de lin mal entretenue. L'eau couvre le parquet pavé de briques; l'odeur du lin et une température qui dépasse quelquefois 25 degrés répandent dans tout l'atelier une puanteur intolérable. La plupart des ouvrières, obligées de quitter la plus grande partie de leurs vêtemens, sont là, dans cette atmosphère empestée, emprisonnées entre des machines, serrées les unes contre les autres, le corps en transpiration, les pieds nus, ayant de l'eau jusqu'à la cheville; et lorsqu'après une journée de douze heures de travail effectif, c'est-à-dire en réalité après une journée de treize heures et demie, elles quittent l'atelier pour rentrer chez elles, les haillons dont elles se couvrent les protégent à peine contre le froid et l'humidité. Que deviennent-elles, si la pluie tombe à torrens, s'il leur faut faire un long chemin dans la fange et l'obscurité? Qui les reçoit au seuil de leur demeure? Y trouvent-elles une famille, du feu, des alimens? Tristes questions qu'il est impossible de se poser sans une émotion douloureuse.

Il est de grands établissemens qui renferment à la fois une filature et un tissage mécanique; cependant ces deux industries sont ordinairement séparées. Les tissages présentent moins de complication que les filatures; ils n'emploient pas ce grand nombre de

métiers qui travaillent successivement la même matière. Les opérations du tissage sont au nombre de quatre : le dévidage, l'ourdissage des chaînes, le *parage* ou encollage, enfin le tissage proprement dit. Le dévidage et le bobinage, qui occupent un grand nombre de travailleurs, sont confiés à des enfans, à des femmes, à des vieillards, et se font presque toujours à domicile. A l'intérieur de la manufacture, l'ourdissage du coton, du lin, de la laine, s'opère à la mécanique. L'encollage, qui a pour but d'égaliser les fils et d'en faciliter le mouvement dans le tissage, est fait par des hommes dans des salles chauffées à une température de 37 ou 40 degrés. Dans l'atelier du tissage, il y a toujours un nombre considérable de métiers : un seul cheval de force suffit pour mettre en mouvement dix métiers avec tous les appareils de préparation nécessaires. Le *taquet*, qui chasse incessamment la navette, le *battant*, qui frappe la trame cent vingt fois, ou même, dans les métiers à grande vitesse, cent quarante fois par minute, les vibrations que ces chocs réitérés impriment à toutes les parties du métier, produisent un vacarme assourdissant que la voix de l'homme a peine à couvrir. La vapeur fait tout dans le tissage; elle lance la navette, la ramène et la lance encore; elle enroule le tissu sur le cylindre à mesure qu'il est formé; elle arrête même le métier chaque fois qu'un fil se casse. L'ouvrier ne fait que rattacher les fils brisés et remettre ensuite la courroie sur la poulie pour que la machine reprenne sa marche. Il est vrai que cette simple besogne le laisse rarement en repos, et c'est de la rapidité avec laquelle il la remplit que dépend l'importance de son salaire. Un ouvrier adroit et actif gagne deux ou trois fois plus qu'un ouvrier indolent ou maladroit. L'habileté de l'ouvrier profite également au patron, dont les frais fixes sont invariables, quelle que soit la besogne faite. En général, un tisserand à la mécanique gouverne deux métiers, avec lesquels il fait autant de besogne que cinq tisserands à bras. Ce travail, qui n'exige que de la dextérité, de l'attention, et peu de force, convient aussi bien aux femmes qu'aux hommes; elles tissent aussi vite, et gagnent par conséquent d'aussi bons salaires, parce que tout ce travail se fait à la tâche. De tous les métiers auxquels peuvent se livrer les femmes, le tissage est le plus productif, et comme les hommes en France le recherchent aussi beaucoup, tous nos ateliers de tissage presque sans exception sont des ateliers mixtes.

Nous ne parlerons pas des fabriques de drap, parce que les femmes n'y ont pas d'attributions particulières. Le tissage de la laine, principalement confié à des hommes, se fait presque partout à bras et à domicile. Ce sont des hommes encore que l'on emploie pour *apprêter* le drap, c'est-à-dire le fouler, l'ouvrir avec des brosses de chardon, le tondre, le presser et le décatir. Il nous reste pour-

tant à signaler dans l'industrie des matières textiles quelques grands ateliers de femmes. Les étoffes les mieux faites contiennent une certaine quantité de nœuds; les draps les plus soignés ont été entamés par places en passant sous la machine tondeuse. Il faut arracher les nœuds avec de petites pinces, réparer les coupures au moyen de reprises; cette besogne occupe deux corps d'état différens. Les premières ouvrières s'appellent *énoueuses*, *épinceteuses*, *nopeuses*, suivant les pays; les secondes, qui remplissent une tâche difficile et importante, s'appellent des *rentrayeuses*. Quelques patrons ont chez eux un atelier de nopeuses; on en rencontre toujours un dans les fabriques de drap; ailleurs on confie l'étoffe à des femmes qui l'emportent chez elles pour l'énouer ou l'épinceter. Cette opération fatigue gravement la vue, et peut même passer pour dangereuse. Dans les indiennages, l'impression de seconde main est faite par des femmes; comme il s'agit surtout d'appliquer la planche sur l'étoffe avec précision, pour que la seconde impression se raccorde bien avec la première, elles sont pour le moins aussi propres que les hommes à ce genre de travail. On les emploie aussi en grand nombre dans les ateliers d'apprêteurs, par exemple pour les articles de Saint-Quentin. L'industrie des apprêts consiste à donner aux étoffes certaines apparences au moyen d'un lavage fait à la presse avec divers liquides. Les ouvrières qui font ce qu'on appelle l'apprêt écossais passent douze heures par jour dans des ateliers chauffés à 40 degrés centigrades. Elles supportent assez bien cette température excessive, mais le passage du chaud au froid, lorsqu'elles sortent de l'atelier sans se couvrir suffisamment, engendre un grand nombre de fluxions de poitrine. Tous les fabricans s'accordent à dire qu'on a la plus grande peine du monde à leur faire prendre les précautions les plus indispensables. Dans toutes les professions, les ouvriers dédaignent les soins hygiéniques; il faut presque toujours penser pour eux à leur santé et quelquefois les contraindre à en prendre soin. On a beau leur répéter qu'en perdant leur vigueur ils perdent leur pain; ils ne le savent que trop, et pourtant ils ne consentent jamais à prévoir la maladie ni la vieillesse.

De toutes ces professions, il en est infiniment peu qui soient insalubres par elles-mêmes. Les éplucheuses de coton, les soigneuses de carderie dans les filatures de chanvre, quelques catégories d'apprêteuses sont placées assez fréquemment dans des conditions délétères; cela ne fait que trois corps d'état sur plus de vingt, et ces corps d'état n'emploient qu'un personnel restreint (1). Les dévideuses et bobineuses, les nopeuses, les empaqueteuses, les rentrayeuses se

(1) Nous ne parlons ici que de l'industrie des matières textiles. En dehors de cette industrie, il est d'autres professions qui exercent une influence déplorable sur la santé des femmes. A Baccarat par exemple, les tailleuses de cristal se tiennent toute la jour-

livrent à une besogne essentiellement féminine, qui n'exige aucune dépense de force, et dont l'analogie avec les travaux connus sous le nom d'ouvrages de femme est évidente. Les soigneuses de carderie mènent une vie tranquille à côté des métiers dont elles ont la surveillance, et si les tisseuses ont à déployer un peu plus d'énergie, elles gagnent en revanche de très forts salaires.

Qu'on suppose à présent une fabrique construite tout exprès pour cette destination, comme il en existe un bon nombre dans la vallée de Rouen, aux environs de Lille et de Roubaix, à Dornach et dans tous les grands centres industriels. On a devant soi un vaste bâtiment de briques rouges à trois étages, percé d'immenses fenêtres qui s'allument le soir et éclairent au loin la campagne, tandis que le sifflement de la vapeur et le bruit assourdissant des métiers contrastent avec le silence solennel de la nuit. La cheminée de l'usine s'élance dans l'air à quelques mètres de la fabrique, comme une colonne de basalte couronnée de flamme et de fumée. Tout auprès, un ruisseau roule impétueusement ses flots troublés; au loin, des arbres, des prairies, un tranquille et frais paysage. Si l'on pénètre dans les ateliers, l'élégance des machines, les vastes espaces qui les séparent, l'air et la lumière versés à flots et de tous côtés à la fois, une propreté recherchée, rassurent l'esprit sur le sort des travailleuses, et donnent plutôt l'idée d'une activité féconde et bien réglée que d'un travail fatigant et dangereux. Les salles sont drainées, ventilées, chauffées par les appareils les plus nouveaux et les plus coûteux; des stores s'opposent au rayonnement direct du soleil. Chaque ouvrière a son armoire fermant à clé, où elle range le matin ses vêtemens et le panier qui contient son repas. En arrivant à l'atelier, elle échange sa robe contre un sarrau à manches qui l'enveloppe tout entière, et la préserve à la fois de la malpropreté et des accidens. Des robinets sont disposés de distance en distance et versent de l'eau à volonté. A l'heure du repas, elle peut se promener dans une cour ombragée d'arbres ou trouver un abri commode sous un vaste hangar. Une petite pharmacie est rangée sur des tablettes à côté du bureau du contre-maître. Un peu plus loin s'ouvre la salle d'école pour les enfans de la fabrique. Tout cet ensemble présente une beauté véritable, parce que tout y est utile et bien ordonné, et qu'on y respecte partout la dignité du travailleur. Ceux qui ont visité les magnifiques ateliers de Wesserling, qui sont entrés à Reims dans les fabriques de M. Saintis, de M. Fossin, de M. Villeminot, de M. Gilbert, ou dans la petite, mais admirable filature de M. La Chapelle, aux Capucins, qui ont vu à Sedan, au Dijonval, la

née penchées sur leur roue et ont constamment les mains dans l'eau; mais en dépit de ces exceptions, heureusement très rares, l'immense majorité des ouvrières n'a pas lieu de se plaindre des conditions hygiéniques que la manufacture lui impose.

fabrique de drap de M. David Bacot, qui ont parcouru les nouveaux établissemens de Mulhouse et de Dornach, la filature fondée à Roubaix par M. Motte-Bossut, et que les ouvriers appellent le Monstre à cause de ses proportions inusitées, ou encore la Chartreuse de Strasbourg, qui réunit une filature et un tissage, et que l'on peut justement citer comme un modèle de parfaite installation hygiénique, ceux-là n'accuseront pas le tableau que nous venons de tracer d'être embelli à plaisir (1).

Indépendamment des considérations morales qu'il importe de ne jamais oublier, l'hygiène est toujours meilleure dans les établissemens placés loin des villes. Ce qui mine à la longue la santé des travailleurs, c'est moins la fatigue que l'air vicié des ateliers, et de plus il arrive trop souvent que l'air est encore moins respirable dans leurs logemens qu'à la fabrique. C'est presque un bonheur pour eux d'avoir une longue traite à faire pour se rendre de la manufacture à leur domicile; c'est un surcroît de fatigue, mais c'est un bain d'air salubre et vivifiant. M. Alcan, professeur au Conservatoire des Arts et Métiers, a constaté que les ouvriers qui demeurent au loin dans la campagne ont le teint plus coloré et sont plus vigoureux que les autres. Le terrain coûte moins cher hors des villes, et la fabrique peut s'étendre indéfiniment : rien n'empêche donc de s'en tenir au rez-de-chaussée et de supprimer les étages supérieurs. C'est un bénéfice pour le fabricant, dont la surveillance est rendue plus facile, dont tous les aménagemens sont améliorés. L'uniformité de la température et les moindres vibrations de la machine exercent également une action favorable sur la qualité des produits. Pour l'ouvrier, c'est une source considérable de bien-être parce que les salles du rez-de-chaussée, que rien ne surcharge, ont une hauteur beaucoup plus grande et peuvent être mieux ventilées.

D'autres améliorations ont été introduites dans le travail en fabrique. Avant l'invention du peignage mécanique, des apprentis appelés *macteurs* mâchaient constamment la laine pour arracher les

(1) Dans un établissement déjà mentionné, mais dont le cadre de cette étude nous interdit de parler en détail, à la cristallerie de Baccarat, il y a un atelier où l'on prépare le minium, et qui a fait longtemps le désespoir des directeurs. Rien ne leur a coûté pour l'assainissement de ce service : les maladies étaient fréquentes et atroces, la mortalité effrayante. A force de soins, d'argent, de persévérance, ils ont vaincu une difficulté qui paraissait invincible. Le mode de fabrication a été changé, les heures de travail réduites, le personnel doublé, de telle sorte que chaque ouvrier passe alternativement huit jours à l'atelier et huit jours au travail des champs. Les chefs de la maison ont voulu régler eux-mêmes tous les détails de la nourriture et se sont chargés de la fournir. Enfin ils ont jeté bas murailles et fourneaux et reconstruit l'atelier dans des proportions plus vastes et dans d'admirables conditions d'aération. Cet atelier, qu'on ne songe point à montrer aux visiteurs, honore autant la cristallerie de Baccarat que ses magnifiques produits, qui font l'admiration du monde.

nœuds avec leurs dents. Les ouvriers employés au peignage du lin et de la laine absorbaient des émanations délétères qui produisaient en peu de temps les plus graves désordres dans l'appareil respiratoire. Le tondage des draps se faisait avec d'immenses ciseaux, nommés *forces;* c'était un travail très pénible, qui réclamait des hommes d'une vigueur particulière; au bout de quelques années, ils étaient hors de service. Le tondage est aujourd'hui une des opérations les plus simples de la fabrique. Les exemples de transformations analogues sont innombrables. Ainsi dans les professions dangereuses la nature peut être vaincue à force de soins et d'habileté; dans les autres, qui sont incomparablement les plus nombreuses, le mal ne vient pas du travail lui-même, mais d'une mauvaise installation et d'un outillage imparfait. Il est donc possible, il est nécessaire de le vaincre. Tout fabricant qui négligerait de telles réformes n'encourrait pas seulement une juste réprobation, il compromettrait encore sérieusement son industrie. Les plus récalcitrans seront emportés malgré eux dans le mouvement général. Personne ne répéterait aujourd'hui cette réponse que M. Villermé eut une fois la douleur d'entendre : « Je fais de l'industrie et non de la philanthropie. » N'oublions pas cependant qu'il reste énormément à faire. Dans un trop grand nombre d'ateliers, tout a été sacrifié à une économie sordide. Comme il y a des ouvriers nomades qui sont le fléau des ateliers, on rencontre aussi des patrons nomades, sorte d'aventuriers de l'industrie, qui entreprennent de faire fortune en dix ou quinze années, coûte que coûte, pour se retirer ensuite des affaires et jouir en paix de leurs bénéfices. Ce n'est pas de ceux-là qu'on peut attendre l'amélioration de la fabrication nationale ou les réformes favorables au sort du travailleur. Quand on a quelque habitude des choses de l'industrie, on devine les ateliers après quinze minutes de conversation avec le patron, comme on connaît le patron, sans l'avoir vu, après avoir parcouru ses ateliers.

II.

Pour bien connaître les conditions du travail des femmes dans les villes de fabrique, c'est hors de la manufacture qu'il faut maintenant se placer. On touche ainsi à la question des salaires et aux considérations morales qu'elle soulève.

C'est l'homme qui fait sa destinée bien plus que les circonstances. Quand l'industrie d'un pays l'emporte sur celle d'un autre, et qu'on cherche la cause de cette supériorité, on dit : c'est la houille, ou la matière première, ou l'outillage, ou la loi. On serait plus près de la vérité en disant : c'est l'homme. L'homme peut vaincre même la

mort, et la preuve, c'est qu'on a fait une loi en Angleterre qui en un an a réduit la mortalité dans les logemens d'ouvriers à 7 sur 1,000, tandis qu'elle était de 22 sur 1,000 pour la capitale entière, de 40 sur 1,000 pour la paroisse de Kensington (1). M. Villermé raconte que toutes les villes de fabrique souffraient du chômage du lundi; la place de Sedan seule réussit à l'abolir. Cependant les ouvriers étaient les mêmes à Mulhouse, à Saint-Quentin, à Sedan; mais à Sedan les maîtres avaient su vouloir dans une cause juste. De même, pour la bonne condition de l'ouvrier dans l'intérieur de la fabrique, il suffit que le maître veuille; avec le temps, il est certain de réussir.

Cependant il est une autre volonté qui importe plus au bien-être de l'ouvrier que celle du patron, et c'est la volonté de l'ouvrier lui-même. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter les yeux sur la feuille des salaires dans une fabrique. Un ouvrier attentif, habile, fait nécessairement en un temps donné bien plus d'ouvrage qu'un travailleur ordinaire. Cette simple observation a de l'importance, parce qu'elle peut devenir un argument contre les journées trop prolongées; il est toujours avantageux pour l'industrie de produire beaucoup en peu de temps, à cause du prix considérable des forces motrices. Voici des chiffres relevés sur les livres d'un tissage mécanique à Saint-Quentin. Un ouvrier tisseur, en douze jours, avait gagné 54 fr. 70 cent.; un autre, pour le même temps, dans les mêmes conditions de santé et de travail, 25 francs. Le mari et la femme, conduisant ensemble six métiers mécaniques, avaient gagné 84 fr. en douze jours; un père de famille, avec son fils âgé de quatorze ans et sa fille âgée de seize ans, avaient gagné en douze jours 87 fr. 50 cent.; le salaire de la fille était le plus élevé, il montait à 33 fr. 95 cent. La plupart de ses compagnes, en donnant le même temps à l'atelier, arrivaient difficilement à 18 francs. Il est juste de reconnaître qu'il y a, dans un même atelier, des genres d'ouvrages plus avantageux les uns que les autres; mais cette circonstance ne saurait en aucun cas motiver des écarts aussi considérables. Des différences analogues ont été constatées dans un grand nombre d'ateliers, à Mulhouse et à Reims. Il ne faut pas les attribuer à la supériorité de la vigueur physique chez les ouvriers les mieux payés, puisque les femmes gagnent autant que les hommes; non, c'est la force de la volonté, plus que toute autre cause, qui fait le bon ouvrier.

On peut faire des observations analogues de peuple à peuple. En général, l'ouvrier anglais est plus fort que l'ouvrier français, peut-être parce qu'il est mieux nourri; en revanche, l'ouvrier français est plus ingénieux et plus adroit. La supériorité de force peut don-

(1) *Common lodging-houses act*, 1851.

ner l'avantage à l'ouvrier anglais pour les grands travaux de construction; mais pourquoi gagne-t-il de meilleures journées dans un atelier de tissage, où la force musculaire ne compte pour rien? Il faut répondre simplement que c'est parce qu'il le veut, et il faut se hâter d'apprendre à nos hommes à vouloir, ne fût-ce que par patriotisme, car la race supérieure est toujours celle qui sait vouloir.

Ce n'est pas seulement par la direction du travail que le sort de l'ouvrier dépend de lui-même, c'est bien plus encore par le gouvernement de sa propre vie. La misère est certainement affreuse dans la plupart des centres industriels. Le nombre des ouvriers qui sont convenablement logés et nourris, qui peuvent donner quelque éducation à leurs enfans et les soigner dans leurs maladies, est déplorablement restreint. On en devrait conclure que le travail est rare, que les salaires sont minimes; nullement : presque partout on demande des bras, et si la main-d'œuvre n'est pas payée à un très haut prix, on peut dire au moins que les salaires n'ont pas cessé de s'accroître depuis dix ans, qu'ils sont constamment plus élevés dans la grande industrie que dans la petite. D'où vient donc l'état de malaise de la plupart des ouvriers? On est bien forcé de s'avouer qu'il vient d'eux-mêmes.

Pour rendre la démonstration évidente, il faudrait pouvoir faire connaître en détail le taux des salaires, tâche en vérité presque impossible, puisque, indépendamment des fluctuations occasionnées par la situation générale de l'industrie, ils varient pour chaque place, pour chaque corps d'état, et en quelque sorte pour chaque ouvrier. Quelques chiffres pris au hasard suffiront pour montrer qu'un ouvrier laborieux peut aisément gagner sa vie et celle de sa famille. On cite à Saint-Quentin des tisserands qui gagnent des journées de 6 ou 7 francs. Ce n'est point exagérer que de porter à 4 francs la moyenne du salaire d'un ouvrier tisseur et d'un ouvrier fileur dans la plupart des centres industriels. A Mulhouse, où le taux n'est pas très élevé, on l'évalue à 3 fr. 75 cent. Dans la fabrique de drap de Sedan, les tondeurs chargés de deux machines, les presseurs, les foulons et les décatisseurs gagnent 3 francs. Les femmes mêmes, si maltraitées dans l'industrie privée, trouvent des ressources très supérieures dans les manufactures. La moyenne de la journée d'une tisseuse est de 3 fr. 50 cent.; il y en a qui gagnent 5 fr. et même 6 fr., et les bénéfices obtenus dans ce corps d'état tendent à faire hausser le salaire dans presque tous les autres. Ainsi les ourdisseuses peuvent ourdir jusqu'à deux chaînes par jour; on leur paie à Elbeuf 1 fr. 75 cent. ou 2 fr. par chaîne, ce qui porte leurs journées à 3 fr. et à 4 fr. Les rentrayeuses gagnent en général 2 fr. pour des journées de dix heures. Quand la journée est prolongée, ce qui arrive

fréquemment en hiver, parce que l'étoffe est plus défectueuse à cause de la diminution de la lumière et demande un plus grand nombre de reprises, on leur paie chaque heure supplémentaire à raison de 15 centimes à Elbeuf, et de 20 centimes à Sedan. Dans cette dernière ville, l'usage est de compter les salaires par heure; le minimum est de 15 centimes; les salaires de 20 centimes pour les femmes, de 25 centimes pour les hommes, sont très communs; ce sont en quelque sorte les prix courans. Une journée de douze heures à 20 centimes représente 2 fr. 40 cent. Le minimum de la journée pour les femmes de préparation et les soigneuses de carderie est de 1 fr. 15 cent. à Mulhouse, 1 fr. 25 cent. à Lille, 1 fr. 40 cent. à Reims, 1 fr. 50 cent. à Sedan et à Déville, près Rouen. Dans toutes ces villes, le salaire des femmes peut s'élever jusqu'à 1 fr. 75 cent. ou 2 fr. Il en est de même des nopeuses ou épinceteuses et des rentreuses ou imprimeuses de seconde main dans les indiennages de Mulhouse. Le salaire n'est vraiment déplorable que pour l'ouvrage fait à domicile par quelques pauvres femmes qui n'appartiennent à aucun corps d'état proprement dit; les couturières de sacs à Amiens, les couturières de tricot à Troyes, les sarrautières (couturières de sarraux) à Lille, les bobineuses dans plusieurs villes de fabrique ne gagnent que 5 centimes pour le travail d'une heure.

Le bobinage est ordinairement abandonné aux jeunes enfans, aux vieillards et aux infirmes; il ne serait donc pas juste de le faire entrer en ligne de compte. Cette remarque faite, ceux qui savent quel est le prix courant du travail manuel en France conviendront facilement que les salaires sont plus élevés dans la grande industrie que dans la petite. L'administration a fait faire des recherches sur les salaires dans la ville d'Amiens au mois de mars de la présente année 1860; il en résulte que les brodeuses, les couturières de robes et les culottières gagnent en moyenne 1 fr. 25 cent. par journée; les dentelières et les modistes 1 franc, les giletières et les lingères 75 cent. Les femmes employées aux manufactures dans la même ville gagnent en moyenne 1 franc dans les filatures de coton, 1 fr. 25 cent. dans les filatures de laine, 1 fr. 10 cent. dans les filatures de soie, 1 fr. 50 cent. dans les filatures de lin. Les tisseuses gagnent un peu plus. Ces salaires sont évidemment très inférieurs à ceux que paie ailleurs la grande industrie; la ville d'Amiens subissait une crise assez grave à l'époque où ces recherches ont eu lieu, et les salaires y sont en tout temps tenus assez bas. Tels qu'ils sont néanmoins, ils l'emportent encore sur les salaires de l'industrie privée. La différence serait beaucoup plus sensible, si l'on faisait la même comparaison à Lille, à Saint-Quentin, à Rouen, à Mulhouse.

Quand on demande aux fabricans si l'élévation des salaires a une

influence favorable sur la moralité des ouvriers, ils répondent presque tous que le contraire est précisément vrai, et que les ouvriers les mieux payés sont aussi les plus adonnés à l'ivrognerie. Cette opinion, qui a quelque chose de révoltant, est générale, mais seulement dans les centres industriels où la destruction de la vie de famille est un fait presque accompli. On n'entendra soutenir rien de semblable à Wesserling, à Sedan, à Mulhouse. Ici, l'ouvrier qui voit augmenter ses ressources songe d'abord au bien-être de ceux qu'il aime; il prend de loin ses mesures pour racheter son fils du service militaire; il met de l'argent en réserve pour la maladie, pour la vieillesse. Jamais l'augmentation des salaires ne sera un danger pour les mœurs dans une ville où il y a des mœurs; mais quand l'ouvrier manque de force morale, ce qui devrait améliorer sa situation ne fait au contraire que l'empirer. Les habitudes de dissipation et d'ivrognerie sont telles dans plusieurs villes de fabrique, et elles entraînent une telle misère, que l'ouvrier est absolument incapable de songer à l'avenir. Le jour de paie, on lui donne en bloc l'argent de sa semaine ou de sa quinzaine. Il n'attend même pas le lendemain; si c'est un samedi, il se jette le soir dans les cabarets; il y reste le dimanche, quelquefois encore le lundi. Après la paie, tous ces repaires de la débauche regorgent de buveurs. Les cartes, quelque jeu de quilles leur servent à tuer le temps entre deux bouteilles. La pipe ne quitte pas leurs lèvres; l'atmosphère s'épaissit et devient à peine respirable. Parmi les chocs des verres, on distingue des cris inarticulés, des chansons obscènes, des propos licencieux, des provocations. Chaque pays a ses coutumes : à Lille, à Mulhouse, on chante; à Rouen, on boit sérieusement, solitairement, jusqu'à ce qu'on soit appesanti et abêti. L'argent s'épuise vite. Bientôt il ne reste plus que les deux tiers ou la moitié de ce salaire si péniblement gagné. Il faudra manger pourtant. Que deviendra la femme pendant la quinzaine qui va suivre? Elle est là, à la porte, toute pâle et gémissante, songeant au propriétaire qui menace, aux enfans qui ont faim. Vers le soir, on voit stationner devant les cabarets des troupeaux de ces malheureuses qui essaient de saisir leur mari si elles peuvent l'entrevoir, ou qui attendent l'ivrogne pour le soutenir quand le cabaretier le chassera, ou qu'un invincible besoin de sommeil le ramènera chez lui. A Saint-Quentin, plusieurs détaillans ont été pris pour ces femmes d'une étrange pitié; elles enduraient le froid et la pluie pendant des heures : ils leur ont fait contruire une sorte de hangar devant la maison. Ils y ont même mis des bancs. La salle où les femmes viennent pleurer fait désormais partie de leurs bouges.

A Saint-Quentin, la perte occasionnée par le chômage du lundi est toujours prévue dans les calculs des fabricans : il n'y a point en

effet ces jours-là dans les ateliers assez de bras, par conséquent assez de travail réalisé pour compenser les frais fixes. Ainsi la débauche des ouvriers compromet les intérêts de l'industrie en même temps qu'elle les ruine, eux et leurs familles. Beaucoup prolongent leur chômage volontaire jusqu'au mardi et même jusqu'au mercredi. Quand ce sont des fileurs, ils condamnent du même coup à l'oisiveté les rattacheurs, qui ne peuvent travailler qu'avec eux et sur le même métier; quelquefois ils les emmènent malgré leur jeunesse pour les initier aux mystères du cabaret et leur donner les premières leçons du vice. Il se consomme à Amiens 80,000 petits verres d'eau-de-vie par jour; on a calculé que c'était une valeur de 4,000 francs, représentant 3,500 kilos de viande ou 12,121 kilos de pain. A Rouen, le cidre ayant manqué ces dernières années et le vin étant hors de prix, les ouvriers ont bu de l'eau-de-vie. C'est le plus souvent de l'eau-de-vie de grain, dans laquelle on met des substances pimentées; ils appellent cette boisson *la cruelle*. Il s'est débité à Rouen dans l'espace d'une année cinq millions de litres d'eau-de-vie, outre le cidre, le vin et la bière. Les médecins des pauvres et ceux des hôpitaux sont unanimes à constater les dangereux effets d'une excessive consommation de l'alcool sur la santé publique; ils signalent des troubles digestifs, la dyspepsie, les engorgemens du foie, l'hypertrophie du cœur, et dans le système nerveux des désordres d'autant plus graves qu'ils sont héréditaires, une tendance à l'imbécillité ou à la démence, un tremblement général des membres, le *delirium tremens*. Rien n'est plus lamentable que cet abâtardissement de la race dans plusieurs grands centres industriels. L'opium ne fait pas plus de ravages en Chine. A l'exemple de leurs pères, les apprentis s'adonnent à l'ivrognerie; on les voit dès l'âge de douze ou treize ans entrer par troupes dans les cabarets, la pipe à la bouche, et se faire servir une *tournée* sur le comptoir. Le maire de Douai a pris un arrêté pour défendre aux enfans de fumer; à Lille, il est interdit aux cabaretiers de leur servir à boire, à moins qu'ils ne soient accompagnés par un parent. Il en résulte que le premier libertin venu leur sert de chaperon dans les cabarets et boit à leur écot. Ces habitudes font un contraste navrant avec l'aspect débile de ces enfans; conçus dans l'ivresse, ils naissent peu viables, et ceux qui survivent sont accablés d'infirmités dès le berceau. La mortalité est effrayante parmi eux. On entend souvent une mère vous dire : Il me reste quatre enfans sur douze, ou quinze, ou dix-huit que j'avais, car les naissances sont nombreuses, quoique le chiffre de la population soit stationnaire! Il n'est pas rare de trouver dans les villes industrielles de cette partie de la France une femme qui a eu dix-huit enfans. Presque partout, si on assiste à la sortie de la fabrique, on

reste consterné du nombre d'enfans estropiés ou contrefaits. Les conseils de recrutement n'arrivent point à parfaire le contingent; parmi les jeunes hommes qui attendent leur tour pour tirer au sort, un grand nombre ne possède pas la taille réglementaire, quoiqu'on l'ait si fort abaissée; on leur donnerait quatorze ans. La faim, le manque de soins pendant la première enfance, un travail trop hâtif, les retiennent toute leur vie dans un état de malaise et de faiblesse. Toutes ces hideuses conséquences viennent de la misère; mais la misère, quelle en est la cause? Est-ce l'abaissement des salaires? est-ce le chômage? est-ce une épidémie? Tous ces fléaux ne sont rien devant le fléau de la débauche : voilà le minotaure qui tue les mauvais ouvriers et les poursuit jusqu'à la dernière génération, qui les condamne au mépris des ouvriers honnêtes, au besoin, à l'humiliation, au crime, qui transforme des femmes laborieuses et dévouées en véritables martyres et fait de la maternité un supplice.

On lutte partout contre ces habitudes funestes. Tantôt on paie par quinzaine pour diminuer au moins les occasions de chute : entreprise difficile à réaliser, parce que les ouvriers ne s'y prêtent pas; ils sont pressés de jouir et s'offrent de préférence dans les fabriques qui ne les font pas trop attendre. Un autre inconvénient de différer la paie, c'est que le travail de la première semaine s'en ressent; l'ouvrier ne veut pas s'exténuer pour un salaire lointain; l'énergie ne se réveille qu'au dernier moment, pour rattraper le temps perdu. M. Motte-Bossut, à Roubaix, et quelques autres fabricans ont imaginé de payer leurs ouvriers le mercredi pour que la possession d'une certaine somme ne coïncide point avec le repos légitime du dimanche. D'autres ne font la paie que le lundi, et l'ouvrier absent est obligé d'attendre jusqu'à la paie suivante. Quelquefois aussi on a recours à des amendes; très souvent, après deux absences du lundi non motivées, l'exclusion de l'atelier est prononcée. Ce sont des mesures excellentes, mais qui ne peuvent avoir un peu d'efficacité qu'à la condition d'être générales. Elles font quelque bien, elles retiennent quelques âmes chancelantes; mais peut-on en attendre une guérison complète? On ne refait pas les âmes avec un article de règlement. Tous ceux qui ont essayé de lutter contre le démon de l'ivrognerie savent avec quelle violence il s'empare des malheureux qui se donnent à lui. Le vice en peu de temps devient passion, et la passion frénésie. Le corps ne peut plus se passer de ce poison, l'esprit s'éteint et s'abrutit; s'il reste assez de vie intellectuelle pour qu'il y ait quelque place au remords, on l'étouffe dans l'ivresse.

Quelques administrations locales ont tourné contre ce grand ennemi du travail et des mœurs toutes les armes que la loi met entre leurs mains. Elles ont fermé les établissemens les plus mal famés,

multiplié les agens de surveillance, déployé une juste sévérité contre les délinquans de toute sorte. Il ne faut pas croire en effet que tout cabaretier soit un honnête commerçant qui attende paisiblement derrière son comptoir que les ivrognes viennent lui apporter l'argent de leur famille. Un cabaretier qui sait son métier à fond et qui est pressé de se retirer des affaires en revendrait à un usurier et à une courtisane dans l'art d'allumer la passion et de faciliter « à ses cliens » les moyens de se ruiner et de s'empoisonner. Cependant on ne lui applique pas l'article 334 du code pénal sur l'excitation à la débauche, on ne traite pas les dettes de cabaret comme les dettes de jeu. La mesure même qui semble la plus facile, et qui est en même temps la plus indispensable, celle qui consiste à forcer les détaillans de fermer leur établissement de bonne heure, rencontre souvent des difficultés presque insurmontables. A Lille, on a essayé une fois de faire fermer les cabarets à neuf heures du soir; mais les ouvriers ont réclamé sous prétexte que les cafés restaient ouverts jusqu'à minuit, et ils ont obtenu l'égalité devant la débauche. C'est à peine si on peut sortir d'une grande manufacture sans avoir presque aussitôt la vue blessée par une de ces cantines où tant d'ouvriers vont perdre leur santé et leur conscience : elles sont ainsi embusquées, entre l'atelier et la famille, entre le travail et le bonheur, pour appeler le vicieux, pour tenter le faible. Ce n'est pas une bien forte digue contre un pareil torrent que quelques règlemens municipaux et quelques sergens de ville. Quand même il y aurait une coalition de toutes les municipalités de France pour clôturer les cabarets au moment où les fabriques éteignent leurs feux, quand même tous les patrons feraient à l'ivrognerie une guerre à mort, on ne la vaincra pas, si on ne porte le remède jusque dans les cœurs.

Le libertinage est à la fois la suite et la cause de l'ivrognerie. On ne détruira jamais l'un sans l'autre, parce qu'il n'y a qu'un remède pour tous deux, c'est d'apprendre aux ouvriers à être heureux dans leur famille et de leur en fournir les moyens. De toutes jeunes filles sont entassées dans un atelier avec des enfans ou des femmes d'un certain âge, la plupart sans moralité. Qui veille sur elles? Un contremaître, chargé seulement de diriger et d'activer leur travail; le reste ne le regarde pas. Si la fillette est jolie et le contre-maître libertin, il abuse, pour la mettre à mal, de l'autorité qu'il a sur elle. Le patron ferme les yeux, pourvu qu'il ne se passe rien de compromettant à l'intérieur de l'atelier. Les jeunes ouvrières qui ne retrouvent le soir qu'un père abruti par l'ivresse, une mère sans conduite et sans principes, ont-elles une chance, une seule, d'échapper à la corruption? Loin de surveiller leurs filles et de leur enseigner les lois de l'honnêteté, il y a des mères qui leur conseillent de chercher

un amant, parce qu'elles espèrent tirer de là pour elles-mêmes quelque honteux profit. Si l'affaire tarde trop, on leur fait des reproches : « Tu ne feras donc rien pour les tiens? » Ces jeunes filles ont des enfans à seize ans, même avant cet âge. A Lille, dans les maisons les plus honnêtes, on préfère pour nourrice une fille-mère : un mari, une famille sont un embarras pour les maîtres! On n'en est pas moins austère et moins digne pour son propre compte. La pauvre fille, qui n'a jamais entendu parler du devoir, qui est entourée de mauvais exemples, que ses compagnes d'atelier raillent impitoyablement jusqu'à ce qu'elle ait trouvé un amant comme les autres, ne se défend pas, croit à peine mal faire. Sa faute est pour elle à l'atelier un sujet d'orgueil. Quand son amant est généreux et peut lui donner quelque bagatelle, elle étale le dimanche ses brillantes toilettes, elle excite l'envie et l'émulation de toutes les autres.

Les filles sont plus précoces que les garçons. En sortant de l'atelier le soir, quand les garçons et les filles se trouvent réunis dans les escaliers, dans les cours, dans les rues avoisinantes, ce sont quelquefois les filles qui provoquent leurs compagnons, qui les raillent de leur gaucherie, qui les poursuivent de propos obscènes. Ces leçons ne tardent pas malheureusement à devenir inutiles. Les chefs de quelques grandes maisons ont établi des issues différentes pour les deux sexes et des heures différentes de sortie. A Baccarat, la séparation est complète entre les tailleurs et les tailleuses. Il n'y a d'autre communication d'un atelier à l'autre qu'une porte dont les directeurs portent toujours la clé sur eux. Ces précautions sont négligées presque partout, soit comme inutiles, soit comme impuissantes. Dans un très grand nombre de manufactures, les femmes et les hommes travaillent ensemble, par exemple dans les tissages mécaniques. Un métier à tisser n'a guère plus de largeur que ce qu'on appelle le lé de l'étoffe, de sorte qu'ouvriers et ouvrières passent littéralement douze heures par jour côte à côte. Il en est de même dans les indiennages et en général dans tous les ateliers d'impression sur étoffe.

On cite des filles qui ne se connaissent pas de domicile, et qui, lorsqu'un amant les quitte, sont obligées de s'offrir sur-le-champ à un autre pour ne pas dormir à la belle étoile. Un enfant venu, il arrive très souvent que le père le laisse à leur charge. Elles ne s'en étonnent pas, elles n'en murmurent pas. Quand elles ne le portent pas aux enfans-trouvés, elles le donnent à des gardeuses pour le nourrir au *petit pot*, c'est-à-dire avec du lait de chèvre ou de vache, coutume très meurtrière. A Amiens et dans quelques autres villes, le bureau de bienfaisance donne 7 francs par mois pendant le temps

de l'allaitement aux filles-mères qui nourrissent elles-mêmes. Les femmes mariées n'ont pas droit à ce secours, et pourtant il y en a que leurs maris traitent comme si elles n'étaient que leurs maîtresses. Ils les quittent quand elles ont des enfans et vont vivre en célibataires dans une autre ville. S'ils reviennent un an, deux ans après, la femme les reçoit, et il n'en est pas autre chose.

La Société de Saint-François-Régis est une association entre catholiques pour faciliter le mariage de personnes qui vivent en concubinage; elle se charge de tous les frais et de toutes les démarches; en un mot, elle rend le mariage si facile que les époux n'ont qu'à donner leur consentement. Quand on interroge les présidens des diverses succursales de la société, ils vous disent qu'il y a presque toujours un ou plusieurs enfans naturels au moment où le mariage s'accomplit, qu'ils ne sont pas tous du même père, qu'au jour du mariage la mère vient à déclarer des enfans que le futur mari ne connaissait pas. Chose étrange, il arrive fréquemment que ces femmes, qui ont eu plusieurs amans avant le mariage, restent fidèles à leur mari. C'est du moins le témoignage que rendent les personnes compétentes presque partout, excepté à Rouen, où l'on cite de nombreux exemples de femmes et de maris qui se séparent pour aller faire un nouveau ménage chacun de son côté. Quel qu'ait été le libertinage des femmes pendant leur jeunesse, elles se conduisent beaucoup mieux que leurs maris. D'abord elles sont encore sobres dans presque toutes les villes manufacturières. Si les mœurs continuent à se dégrader et la misère à augmenter, il est malheureusement certain que les femmes se livreront, comme les hommes, à l'ivrognerie. En Angleterre, où la vie de fabrique est plus ancienne et a déjà produit toutes ses conséquences extrêmes, les débits de gin reçoivent plus de femmes que d'hommes. A Rouen et à Lille, l'ivrognerie commence à faire des ravages parmi les femmes. Le président d'une société de bienfaisance de Lille estime qu'il faut porter à vingt-cinq pour cent parmi les hommes, à douze pour cent parmi les femmes, le nombre des personnes adonnées à l'ivrognerie. Les femmes ont dans le quartier Saint-Sauveur des cabarets qui ne sont qu'à elles; elles y forment des sociétés où l'on consomme beaucoup de café et encore plus d'eau-de-vie de genièvre. La nécessité d'abandonner de petits enfans au berceau en partant pour la fabrique a introduit parmi elles une coutume que l'on trouve aussi à Leeds et à Manchester; elles font prendre à l'enfant de la thériaque, qu'elles appellent un *dormant*, et qui a en effet une vertu stupéfiante. C'est grâce à cette drogue que les gardeuses parviennent à tenir dans la même chambre un si grand nombre de marmots. Ces petites créatures n'échappent même pas le dimanche à ce traitement

barbare. M. Villermé a constaté en 1840 que la vente de la thériaque augmentait le samedi chez les pharmaciens du quartier Saint-Sauveur. Les mères voulaient être libres d'aller s'empoisonner dans les cabarets, et elles achetaient cette liberté en empoisonnant d'abord leurs enfans.

A Rouen, on suit une autre méthode. Les petits détaillans de légumes et de menus comestibles prennent une licence, ont dans un coin un baril d'eau-de-vie de grain ou de pommes de terre; les femmes, en allant à la provision, achètent pour quelques sous de cette eau-de-vie. Elles la boivent chez elles, d'abord peut-être pour s'étourdir sur leur misère ou pour tromper la faim; peu à peu elles en deviennent avides, plus avides que les hommes, car elles sont extrêmes en tout. On dit qu'à Londres l'habitude du gin est tellement invétérée chez certaines femmes que lorsqu'elles cessent d'en boire, leurs enfans ne reconnaissent plus leur lait et ne veulent plus prendre le sein. Un inspecteur de police déposa, dans l'enquête de 1834, que des mères menaient avec elles de petits enfans au cabaret, et les battaient quand ils refusaient de boire. A Rouen, un médecin des pauvres, M. Leroy, a vu des mères frotter avec de l'eau-de-vie les lèvres de leur nourrisson, leur en verser quelques gouttes dans la bouche, les préparer, les dresser à l'ivrognerie.

Grâce à Dieu, ces exemples sont rares, et il est permis de dire que les femmes des manufactures ont conservé cette qualité précieuse de leur sexe, la sobriété. A Saint-Quentin notamment, où la dépravation des femmes dans un autre genre est poussée à ses extrêmes limites, elles ne boivent jamais que de l'eau. Il en résulte que, si elles gagnent un salaire, il entre tout entier dans le ménage, tandis que le mari apporte à peine la moitié du sien. Quand elles ont beaucoup d'enfans, il leur faut bien rester à la maison et se contenter des faibles ressources du bobinage ou de l'épincetage; celles qui peuvent sortir préfèrent encore se rendre à l'atelier pour ne pas manquer trop souvent de pain. Elles se lèvent avant leur mari pour préparer quelques alimens, elles travaillent à l'atelier aussi longtemps que lui : quand elles rentrent, épuisées comme lui de fatigue, elles ont encore à préparer le dîner, à coucher les enfans, à soigner le ménage, à rapiécer quelques haillons. Certes elles font peu de chose comme ménagères après une absence de treize heures et demie : ce peu, dans de telles circonstances, est un grand surcroît de fatigue. Pendant que le mari se donne toutes les semaines, au moins toutes les quinzaines, un jour ou deux d'orgie et de plaisir, la femme reste à l'atelier ou dans la maison, toujours occupée, toujours en face de sa misère. Il lui laisse tous les soucis, les créanciers à implorer, le propriétaire à attendrir; quelquefois il la bat en rentrant. Un

mari ivrogne, des enfans malades, rarement un jour de repos, jamais un moment de plaisir : quelle destinée! Ce ne sont pas là des exceptions.

III.

Il nous reste à suivre les ouvrières dans les logemens où elles élèvent leur famille, et où elles viennent chercher le repos après une longue journée de travail, pendant que leurs maris courent s'enivrer au cabaret. Plaçons-nous d'abord dans la plus importante de nos villes industrielles du département du Nord.

On se souvient encore de l'émotion produite par M. Blanqui, il y a plusieurs années, lorsqu'il décrivit les caves où croupissaient, c'est le mot, plus de trois mille ménages d'ouvriers à Lille. On cria de toutes parts à l'exagération. Il n'exagérait pas; seulement il avait le courage de dire ce que d'autres n'avaient pas même le courage de croire. Depuis, on s'est acharné avec un zèle admirable à la destruction de ces caves. Sur trois mille six cents, plus de trois mille ont été comblées. Celles qui restent ne servent pas toutes d'habitation; on en voit plusieurs sur la grande place, qui sont des magasins ou des cafés assez comfortables. Il y a pourtant encore à Lille et à Douai quelques centaines d'échantillons des caves décrites par M. Blanqui. Un soupirail sur la rue fermé le soir par une trappe (une *planque*), quinze ou vingt marches de pierre en mauvais état, et au fond une cave pareille à toutes les caves, c'est-à-dire une cage de pierre voûtée, n'ayant pour sol qu'un *terri*, éclairée seulement par le soupirail, et mesurant ordinairement quatre mètres sur cinq, telle est une cave de Lille. On entend dire souvent que ces caves sont à tort regardées comme inhabitables, que les ouvriers s'y plaisent, qu'elles sont fraîches en été, chaudes en hiver : cela peut être vrai de nos sous-sols parisiens, vastes, aérés, bien bâtis, bien planchéiés, où l'on ne couche que rarement; pour les caves de Lille, ceux qui les défendent, fussent-ils Lillois, ne les ont pas vues. Il en reste une au numéro 40 de la rue des Étaques, de cette rue que M. Blanqui a rendue si célèbre. L'échelle appliquée sur le mur est si roide et en si mauvais état, qu'on fera bien de la descendre très lentement. Il y a tout juste assez de jour pour lire au bas de l'escalier; on n'y lirait pas longtemps sans compromettre ses yeux : le travail de couture est donc dangereux à cette place; un pas plus loin, il est impossible, et le fond de la cave est entièrement obscur. Le sol est humide et inégal, les murs sont noircis par le temps et la malpropreté. On respire un air épais, qui ne peut jamais être renouvelé, parce qu'il n'y a d'autre ouverture que le soupirail. L'espace de trois

mètres sur quatre est singulièrement rétréci par une quantité d'ordures de toute sorte. Il est facile de voir qu'on ne marche jamais dans ce souterrain; on se couche, on dort à la place où l'on est tombé. Le mobilier se compose d'un très petit poêle en fonte dont le dessus est disposé de manière à servir de chaudron, de trois vases en terre, d'un escabeau et d'un bois de lit sans literie. Il n'y a ni paille ni couverture. La femme qui loge au fond de cette cave n'en sort jamais, elle a soixante-trois ans; le mari n'est pas ouvrier; ils ont deux filles, dont l'aînée a vingt-deux ans. Ces quatre personnes demeurent ensemble et n'ont pas d'autre domicile.

Cette cave est une des plus misérables, d'abord par l'extrême malpropreté et l'extrême dénûment de ceux qui l'habitent, ensuite par ses dimensions; la plupart des caves ont un ou deux mètres de plus. Ces souterrains servent de logement à toute une famille; par conséquent, le père, la mère, les enfans couchent dans le même local et trop souvent, quel que soit leur âge, dans le même lit. Le plus grand nombre de ces malheureux ne trouvent plus aucun inconvénient à la confusion des sexes. S'il en résulte un inceste, ils ne le cachent pas, ils n'en rougissent pas; à peine savent-ils que le reste des hommes ont d'autres mœurs. Quelques caves sont partagées en deux par une arcade, ce qui permettrait une séparation qu'en général les habitans de ces logis souterrains n'établissent pas. Il est vrai que la plupart du temps l'arrière-cave est entièrement obscure; l'air y est plus rare, l'odeur plus infecte. Dans quelques-unes, l'eau ruisselle sur les murs; d'autres sont voisines d'un égout et empestées de vapeurs méphitiques, surtout en été.

La commission des logemens insalubres, qui fonctionne à Lille avec une louable énergie, a marqué plusieurs de ces caves pour être détruites; mais on est bien obligé de les tolérer provisoirement, parce que les familles qui les habitent ne sauraient où se loger. L'avantage ne serait pas fort grand pour elles, si, en quittant leurs maisons souterraines, elles étaient contraintes de se réfugier dans les anciennes *courettes* de Lille. Ces courettes sont des labyrinthes formés de longues ruelles qui débouchent les unes dans les autres et sont toutes bordées de vieilles et chétives maisons, mal bâties, mal élevées, mal fermées, où les familles d'ouvriers s'entassent. On ne peut passer qu'un à un dans ces ruelles, on y marche dans les immondices. Toutes les maisons y répandent une odeur infecte à cause des lieux d'aisance placés au bas des escaliers, et qui pour la plupart ne ferment pas. Un ménage occupe rarement plus d'une seule chambre, et on la lui fait payer de 1 fr. 25 cent. à 2 fr. par semaine. Les fenêtres sont en nombre insuffisant et ne donnent passage qu'à un air déjà vicié. Dans beaucoup de maisons, elles ne sont

pas faites pour s'ouvrir. L'état des murs, des châssis, des planchers, atteste l'incurie des propriétaires. Les cheminées, quand il y en a, sont hors de service ; c'est toujours sur un poêle de fonte qu'on prépare les alimens de la famille. Ici, comme dans les caves, on est frappé du petit nombre des lits; il est rare que le même ménage en ait deux. La charité, qui est très active à Lille, distribue beaucoup d'objets de literie. L'aumône annuelle de l'administration du cercle lillois consiste en lits de fer; le bureau de bienfaisance en a donné 3,500 en quatre ans. Les familles qui les reçoivent ne les utilisent pas toujours; quelquefois elles les vendent, très souvent elles sont obligées d'y renoncer à cause de l'insuffisance du local.

Il n'y a pas de grandes différences entre les *courettes* de Lille, les *forts* de Roubaix, les *couvens* de Saint-Quentin : partout le même entassement de personnes, la même insalubrité. A Roubaix, où la ville est ouverte, l'espace ne manque pas. Tout est neuf, puisque la ville vient de sortir de terre. On n'a pas, comme à Lille, la double excuse d'une ville fortifiée où l'espace est circonscrit, où l'on ne peut abattre que pour rebâtir. De plus, les logemens ne suffisent plus au nombre toujours croissant des ouvriers, ce qui est pour les propriétaires une garantie contre les non-valeurs. Tout récemment un manufacturier qui manquait de bras embaucha à grand'peine quelques ouvrières à Lille; il les paya bien, leur donna un travail avantageux dans un atelier très supérieur, pour les conditions hygiéniques, à celui qu'elles quittaient; cependant, arrivées le samedi, elles réclamèrent leurs livrets le jeudi : elles n'avaient pas trouvé à se loger, et avaient passé ces quatre jours sous une porte cochère. Affluence de locataires, abondance de terrains, dans de telles conditions, n'est-il pas inexplicable que les logemens d'ouvriers soient aussi mauvais et aussi chers à Roubaix qu'à Lille? Les anciens *forts*, c'est le nom des courettes de Roubaix, sont placés à plusieurs kilomètres des filatures. Ils n'en sont pas plus sains pour cela, parce que les maisons sont mal construites, serrées les unes contre les autres. Les terrains qui séparent les rangées de maisons ne sont pas même nivelés. Dans plusieurs forts, il n'y a pas de ruisseaux pour l'écoulement des eaux ménagères: elles croupissent dans des puits sans fin jusqu'à ce que le soleil les dessèche. Au fort Frasé, qui contient cent maisons, il y a beaucoup de terrain perdu; rien ne serait plus facile que de transformer ces déserts en places plantées d'arbres, en jardinets, ce qui embellirait et assainirait en même temps les logemens. On ne paraît pas y songer. Voici, au hasard, la description de quelques logemens. Dans le fort Wattel, un logement au premier; on monte par une échelle et une trappe sans porte. Superficie, 2 mètres 50 centimètres sur 3 mètres; une seule fenêtre étroite et basse; les murailles ne

sont ni blanchies ni crépies. Ce local est habité par quatre personnes, le père, la mère et deux enfans de sexe différens, l'un de dix ans, l'autre de dix-sept. Il coûte 1 franc par semaine. Dans la cour d'Halluin, au fort Frasé, on remarque une maison plus haute que les autres, dont le rez-de-chaussée est fort bizarre. La maison est plus longue que large; elle n'a que deux fenêtres, l'une devant, l'autre derrière; cependant elle est divisée en trois logemens dans le sens de la profondeur. Le logement du milieu serait donc complétement obscur, s'il était séparé des deux autres par des cloisons opaques; mais il n'est fermé que par deux vitrages qui remplissent absolument tout l'espace, et lui donnent l'aspect d'une cage de verre. Il en résulte que le ménage placé dans ce logement n'a pas d'air, et qu'aucun des ménages n'a de chez-soi, car il est impossible à chacune des trois familles de dérober un seul de ses mouvemens aux deux autres. Le propriétaire est un maître vitrier, ce qui explique ce mode de fermeture, assez peu économique d'ailleurs. Un de ces logemens est loué 5 francs par mois; la femme qui l'habite a cinq enfans en bas âge. On a pratiqué dans un angle de la chambre une espèce de cage ou de soupente à laquelle on parvient par un petit escalier tournant aussi raide qu'une échelle. Cette cage peut tenir un lit; la locataire l'a sous-louée, pour 75 centimes par semaine, à une *piqûrière* abandonnée par son amant avec un enfant de quelques semaines sur les bras. Outre le lit, la soupente contient une chaise sur laquelle on met en hiver une terrine remplie de charbon allumé: un trou pratiqué dans le plafond, immédiatement au-dessus, livre passage à la vapeur. L'enfant est placé sur le lit, où il reste seul tout le jour; la mère vient l'allaiter à midi. Il n'y a et il ne peut y avoir aucun autre meuble dans ce petit réduit, où l'on n'entre qu'en rampant. Une robe et un bonnet, avec un petit paquet pouvant contenir au plus une chemise, sont placés sur une tablette; au-dessous est un vieux parapluie de soie, objet de grand luxe, débris d'une opulence perdue. Presque tous les habitans de cette cour sont sujets à la fièvre; s'il survenait une épidémie, toute cette population serait emportée. Il n'y a pas deux années cependant que la cour d'Halluin a été bâtie. On construit en ce moment plusieurs rangées de maisons d'ouvriers dans la ville même de Roubaix, près du canal. Ces maisons ne sont ni drainées, ni suffisamment espacées; le plan en est défectueux sous tous les rapports; elles n'ont point de cour séparée, aucune dépendance; les pièces sont trop petites; l'escalier n'ayant pas de cage, les habitans du rez-de-chaussée sont forcés de livrer passage à ceux de l'étage supérieur. On trouve à Roubaix, comme partout, des hommes de cœur à la tête de l'industrie; il est fâcheux qu'ils n'aient pas compris l'importance capitale des logemens d'ou-

vriers, et qu'ils en aient abandonné la construction à de simples spéculateurs.

A Amiens, à Saint-Quentin, c'est à peine si les logemens sont moins tristes et moins insalubres qu'à Roubaix et à Lille. A Saint-Quentin cependant on trouve encore quelques traces de la propreté flamande. Les plus pauvres s'efforcent de se procurer une de ces pendules grossières qui ornent les chaumières de paysans; s'ils ont quelques sous, ils achètent une image pour décorer leur chambre. A Amiens, le goût de la propreté est déjà moins général; on sent une tristesse plus morne; le fond du caractère paraît être l'apathie. Il n'est pas rare de trouver des ouvriers qui habitent la même chambre depuis un grand nombre d'années; ce n'est pas qu'ils y soient bien, c'est tout simplement qu'ils y sont, et qu'ils n'ont pas l'idée d'aller chercher ailleurs. La cité Damisse, récemment créée sur une hauteur, en très bon air, leur donnerait des logemens incomparablement plus spacieux et mieux appropriés pour le même prix; mais il faudrait se mouvoir, ils restent dans leurs vieux quartiers, à Saint-Germain, à Saint-Leu. L'exemple le plus frappant de cette résignation paresseuse est celui de deux vieillards qui habitent une petite maisonnette rue du Milieu, dans la paroisse Saint-Germain. Le mari a quatre-vingt-trois ans, et la femme quatre-vingt-deux; ils sont mariés depuis soixante-trois ans, et en voilà cinquante-sept qu'ils habitent ce logement, où la fumée les étouffe dès qu'ils font un peu de feu, où le vent siffle à travers les ais mal joints de la porte, où l'eau du ruisseau les poursuit et les inonde.

Amiens est pourtant une belle ville, une ville riante, qui a de beaux boulevards, de vastes rues bien bâties, une promenade magnifique, une des plus belles cathédrales du monde. Il ne tient qu'à ses habitans de croire que la misère n'existe pas, que tous les ouvriers ont du pain et du feu, et qu'aucun vieillard ne manque d'une botte de paille pour reposer la nuit ses membres fatigués. Le contraste est peut-être encore plus marqué à Reims, parce que l'industrie y est beaucoup plus vivante. Cette cathédrale merveilleuse, ces galeries en plein vent qui rappellent les ponts couverts de Lucerne, cette montagne de Reims, si chère aux épicuriens, qui étale à l'horizon ses rians coteaux couronnés de pampres, ces ateliers bien aérés, bien outillés, d'où sortent incessamment des montagnes de coton filé, des monceaux de flanelle, des avalanches de draps et de lainages, laissent à peine soupçonner toute la misère qui se cache à deux pas : ces maisons bâties au pied des anciens remparts et dont le sol disparaît l'hiver sous les eaux de pluie, ces logemens de la cour Fructus, de la cour Saint-Joseph, de la place Saint-Nicaise, du cimetière de la Madeleine, de la rue du Barbâtre, plus dépouillés et plus tristes

que des cachots; ces longues files de chambres garnies où l'eau tombe goutte à goutte par les toits effondrés, où manquent l'espace, l'air et le jour, enfouies dans des caves, perchées dans des greniers, entassées, serrées, pressées les unes contre les autres, étouffées dans d'humides et obscurs couloirs, séjour affreux de la faim, de la maladie et de la débauche. Dans la cour n° 136 sur le boulevard Cérès, on peut voir encore sous un escalier une soupente de 2 mètres de long sur 1 mètre 1/2 de large. Il est impossible de s'y tenir debout, même sous la partie la plus élevée de l'escalier; il n'y a point de fenêtre, et pour avoir un peu d'air et de jour on est contraint de laisser la porte ouverte : ce n'est plus aujourd'hui qu'un fournil; mais le docteur Maldan y a soigné une femme paralytique qui a vécu dans ce trou, si cela peut s'appeler vivre, pendant deux ans et demi.

Toutes les villes industrielles offrent le même spectacle. A Thann, dans le faubourg Kattenbach, un logement de deux pièces étroites qui abrite le père, la mère, la fille et le gendre avec quatre enfans n'a d'autre entrée qu'une étable à porcs, où le propriétaire entretient de superbes échantillons de la famille porcine côte à côte avec les locataires. Tout près de là, une chambre assez vaste et assez bien éclairée servait de logement à neuf personnes en 1855, lorsque le choléra éclata; le fléau fit sept victimes en deux jours. Toute cette population était moissonnée comme des épis de blé par la serpe du faucheur; quand la mort entrait dans une maison, on ne pouvait plus être sauvé que par un miracle. Laissons de côté Mulhouse, que M. Villermé a vue encore si misérable en 1840, mais qu'il ne reconnaîtrait plus aujourd'hui, et à laquelle nous devrons peut-être un jour la régénération de nos mœurs industrielles; traversons toute la France. Elbeuf, dont la prospérité industrielle est si grande, devrait avoir des logemens salubres; c'est une ville toute neuve, et qui peut s'étendre aisément sur les coteaux qui l'avoisinent. On trouve en effet jusqu'à mi-côte, le long d'un petit chemin bordé de rians arbustes, quelques maisonnettes bâties sans soin et sans intelligence par de petits spéculateurs à peine moins misérables que les locataires qu'ils y recueillent. On monte deux ou trois marches formées de quelques pierres non taillées, et l'on se trouve dans une petite chambre éclairée par une étroite fenêtre et dont les quatre murs de terre n'ont jamais été ni blanchis ni crépis. Quelques madriers à demi pourris, posés de champ sur le sol, simulent un plancher. Sur le bord du chemin, une vieille femme loue 65 centimes par semaine une hutte de terre qui est littéralement nue : ni lit, ni chaise, ni table; on en demeure confondu. Elle couche sur un peu de paille trop rarement renouvelée, tandis que son fils, qui est manœuvre sur le

port, dort le soir sur la terre humide sans paille ni couverture. A quelques pas de là, en arrière du chemin, un trameur âgé de soixante ans habite une sorte de hutte ou de guérite, car on ne sait quel nom lui donner, dont la malpropreté fait soulever le cœur. Elle n'a que la longueur d'un homme, et 1 mètre 25 centimètres environ de largeur. Il y demeure jour et nuit depuis vingt ans. Aujourd'hui il est presque idiot, et refuse d'aller occuper un logement meilleur qu'on lui propose.

La misère n'est pas moins horrible et surtout elle est beaucoup plus générale à Rouen. On ne peut se faire une idée de la malpropreté de certaines maisons à moins de l'avoir vue. Les pauvres gens alimentent leur feu avec des débris de pommes qui ont servi à faire de la boisson, et qu'on leur donne pour rien; ils en ont des quantités dans un coin de leur chambre; une végétation hybride sort de ces amas de matière végétale en putréfaction. Quelquefois les propriétaires mal payés négligent les réparations les plus urgentes. Dans une mansarde de la rue des Matelas, le plancher, entièrement pourri, tremble sous les pas des visiteurs; à deux pieds de la porte est un trou plus large que le corps d'un homme. Les deux malheureuses qui habitent là sont obligées de vous crier de prendre garde, car elles n'ont pas un meuble à placer en travers de ce trou, pas un bout de planche. Il n'y a chez elles que leur rouet, deux chaises basses et les restes d'un bois de lit sans paillasse. Sur une petite place perdue à l'extrémité de la rue des Canettes, et dont les maisons en bois paraissent toutes sur le point de s'écrouler, un tisseur de bretelles est allé se loger avec sa famille dans un étroit espace destiné évidemment à servir de grenier. Le logement a 2 mètres 30 centimètres sur 4 mètres 95 centimètres, si on mesure le plancher; mais une saillie, nécessitée par les tuyaux de cheminée des étages inférieurs, en encombre la meilleure moitié, et le reste est tellement rapproché du toit, qu'on ne peut faire trois pas en se tenant debout. Quand le mari, la femme et les quatre enfans se trouvent réunis, il est clair qu'ils ne sauraient se mouvoir.

Les maisons d'ouvriers, pour quelques-uns des propriétaires, sont d'un revenu très médiocre à cause des non-valeurs. Un loyer de 1 franc par semaine est une charge écrasante pour des gens qui ne sont pas toujours assurés d'avoir du pain, et il n'y a pas de saisie possible à cause de l'absence presque complète de mobilier. Le lit même, le lit que la loi ne permet pas de saisir, manque dans un grand nombre de ménages. Cependant à Reims, à Saint-Quentin, à Lille, à Roubaix, on trouve que c'est faire un bon placement que d'acheter ou de construire des maisons d'ouvriers. On arrive quelquefois à tirer 10 et 15 pour 100 de son argent; mais c'est toute une

administration, et, quand il s'agit de beaucoup de logemens, une administration assez compliquée. Les grands propriétaires ont assez souvent recours à un gérant, c'est le système qui prévaut à Saint-Quentin, ou à un principal locataire, ce qui se pratique assez communément à Reims. Il y a de pauvres femmes qui ont eu la malheureuse idée de prendre à bail une cour entière, et qui, en faisant toute l'année l'ingrat et dur métier de collecteur d'impôt, arrivent péniblement à payer leur propre redevance. Quelques propriétaires se chargent eux-mêmes de leurs recouvremens, et n'exercent pas d'autre profession. A peine une tournée est-elle finie, qu'il faut en commencer une nouvelle, car on comprend bien que tous les loyers ne sont pas payés à première réquisition, et qu'il faut revenir quelquefois le lundi, le mardi et même le mercredi. Un propriétaire qui veut à toute force être payé ne souffre pas d'arrérage; on peut à la rigueur trouver 1 fr. ou 1 fr. 50 cent., mais 5, 6 ou 7 francs à la fois, cela deviendrait impossible. La mère de famille qui le lundi ne peut pas donner un à-compte est obligée de vider les lieux avec ses enfans et d'aller frapper à une autre porte. Quand il n'y a nulle part de logement vacant, les locataires expulsés refusent de déguerpir, et il est assez difficile de les y contraindre. Le moyen de rigueur consiste à enlever la porte, ou le châssis de la fenêtre. On citait à Lille, il y a quelques années, un propriétaire qui partait le matin de chez lui en traînant une petite charrette à bras. Quand un locataire ne le payait pas, il prenait lui-même sa porte ou sa fenêtre et la mettait sur la charrette. Ce galant homme voiturait parfois une très lourde charge à la fin de sa journée, et pourtant il n'est pas mort millionnaire.

Pour se faire une idée de ces intérieurs, il faut les voir sous leur double aspect, c'est-à-dire avant et après la fermeture de l'atelier. Pendant le jour, il n'y a pas d'hommes dans les maisons d'ouvriers, on n'y rencontre que des femmes et des enfans, quelquefois un vieillard ou un malade, plus rarement un ouvrier chargé d'un travail de nuit et obligé de dormir tout le jour. Dans quelques villes, les femmes, qui ont été pour ainsi dire élevées dans la fabrique, ne connaissent pas d'autre situation : elles se marient, elles ont des enfans; mais ni les soins du ménage, ni les soucis de la maternité ne les détournent de la carrière qu'elles ont embrassée. Elles quittent donc leur domicile, et sont étrangères à leurs enfans pendant toute la journée, quelquefois pendant une partie de la nuit. En 1836, la journée de travail était de quinze heures à Mulhouse, à Dornach, à Lille, de seize heures à Bischwiller; un rapport fait en 1837 à la société industrielle de Mulhouse constate que la journée de travail allait jusqu'à dix-sept heures dans plusieurs manufactures françaises.

Aujourd'hui la loi limite la journée de travail effectif pour les adultes à douze heures. En y comprenant une heure et demie de repos, cela fait pour la mère de famille treize heures et demie d'absence. Encore faut-il supposer que son domicile est situé près de l'atelier, ce qui est fort rare; la plupart du temps il y a lieu de compter une heure de plus pour l'aller et le retour: c'est donc en tout quatorze ou quinze heures d'absence pour la mère et de solitude pour les enfans. Il est clair que dans ces conditions la chambre est abandonnée; elle n'est ni lavée, ni balayée, ni mise en ordre. On ne saurait le reprocher à cette malheureuse, qui, au moment de son retour, trouve à peine la force et le temps de faire le souper de la famille et de coucher les enfans.

Ainsi la femme occupée dans la manufacture ne peut plus être la providence du logis; la nécessité inflexible la prive du bonheur de donner à sa famille ces tendres soins que rien ne supplée, et qui créent ailleurs des liens si puissans par la vertu du sacrifice et de la reconnaissance. Il faut qu'elle renonce à son rôle de confidente, de conseillère et de consolatrice; elle est à la fois épuisée par le travail matériel, anéantie par l'impuissance de joindre à ses efforts tout ce qui en fait la grâce. Rien n'attend l'ouvrier dans sa demeure qu'une malpropreté repoussante, une nourriture insuffisante et malsaine, des enfans souffreteux qu'il ne connaît même pas, une femme dont le travail et la misère ont fait une esclave. Ce n'est rien pourtant que ces tristes soirées; c'est la journée qui est le grand, le vrai malheur. Que deviennent les enfans pendant ces quinze heures? Sans doute il y a la crèche, l'asile et l'école, institutions bienfaisantes qui ne remplacent pas la famille, car rien ne la remplace, mais qui au moins épargnent à l'enfant le malheur d'un abandon absolu. Rien n'est plus attrayant pour un observateur superficiel que la visite d'une crèche; cependant qu'est-ce que cette vie qui commence là pour se continuer dans un atelier et finir dans un hospice? C'est la vie en commun depuis le premier jusqu'au dernier jour. Supposez-la parfaite dans son espèce : une crèche admirablement tenue, un asile attrayant, une école ni trop indulgente ni trop sévère, un atelier vaste, bien aéré, où la tâche est fatigante sans être écrasante, un hospice où rien ne manque de ce qui est nécessaire et dans lequel la vieillesse trouve même un peu de superflu : est-ce donc là vraiment la vie d'un homme? est-ce là surtout la vie d'une femme? Quoi! pas une heure dans ces longues années pour les affections intimes! Pas une joie pour cette jeunesse! pas un seul souvenir que cette femme arrivée au seuil de la vie puisse adorer dans son cœur et cacher au reste du monde! Peut-être le corps se trouvera-t-il bien de cette vie commune; mais est-ce pour cela que notre âme est

faite? Qui donc parmi ceux qui rêvent un pareil idéal pour les ouvriers voudrait se contenter de passer ainsi sa vie dans une prison comfortable? Et d'ailleurs ce triste rêve peut-il se réaliser toujours? Voilà bien la crèche et l'asile, et l'atelier et l'hospice. Mais tenez-vous à la porte de cette crèche, et vous verrez plus d'une mère contrainte d'emporter son nourrisson. Comptez les places dans l'asile, et comparez-les au nombre des enfans dont l'âge varie de deux à cinq ans. Ouvrez les registres de l'hospice; vous frémirez en voyant combien il y a de candidats pour chaque lit, combien de surnuméraires attendent que la mort leur fasse une place! L'hospice pourtant n'est pas un lieu de délices, la crèche n'est pas toujours souriante, et c'est un étrange bonheur pour une mère que d'obtenir la permission de se priver huit heures par jour de son enfant!

La vérité est que l'atelier ouvre à six heures, et la crèche, l'asile, ou l'école seulement à huit, que beaucoup de villes n'ont pas de crèches ou n'ont que des crèches en nombre insuffisant, qu'il faut encore payer presque partout une petite somme, et elle a beau se faire petite : il y a des mères qui ne peuvent pas la payer, même en se privant de pain. Dans cet asile gratuit, il faut pourtant que l'enfant apporte le matin son panier, car on ne le gardera pas mourant de faim sur ce banc. Pour l'école, c'est une autre difficulté : le maître a son règlement qui l'oblige à garder les enfans cinq heures par jour; ce n'est pas trop pour l'étude, c'est bien long pour les parens, qui voient un enfant de sept ou huit ans déjà capable de dévider pendant trois ou quatre heures, de gagner trois sous, de payer son pain! Il ne faut pas s'étonner de trouver tant d'enfans errans, à demi nus, dans les *forts*, dans les *courettes*, au milieu d'immondes ruisseaux : c'est que leurs parens ne sont pas assez riches pour les emprisonner dans les asiles. Ils sont aussi orphelins que si leur père et leur mère étaient morts, aussi abandonnés dans les rues d'une ville que dans un désert. En ouvrant au hasard une chambre d'ouvrier (on ne ferme jamais ces chambres à clé, il n'y a rien à voler), on rencontre quelquefois trois ou quatre marmots, confiés à la garde d'une fille de sept ans. Ils se tiennent debout tout le jour autour du poêle éteint, immobiles, mornes. Leur faiblesse, plutôt que l'ordre de la mère, les retient à la maison. La première pensée qui vient en les voyant, c'est qu'ils n'ont jamais souri; la seconde, c'est qu'ils souffrent de la faim.

Il arrive assez souvent qu'une ouvrière mariée quitte la manufacture, surtout lorsque sa famille commence à devenir nombreuse. Elle rentre alors dans sa condition normale, car il est incontestable que les femmes sont faites pour vivre dans leur ménage, et qu'un état social qui les arrache à leur mari, à leurs enfans, à leur intérieur pour les faire vivre toute la journée mêlées avec d'autres femmes,

ou, ce qui est bien pire, mêlées avec des hommes, est un état social mal organisé, qui, pour ainsi dire, ne permet pas aux femmes d'être des femmes, et ne peut subsister longtemps sans entraîner à sa suite les plus grands désordres. On voudrait pouvoir dire que le retour de la mère de famille dans son ménage change la condition de tout ce qui l'entoure, qu'elle conserve chez elle les habitudes laborieuses acquises dans la manufacture, qu'elle soigne ses enfans avec vigilance, les tient propres, répare leurs habits, qu'elle met de l'ordre dans la chambre commune, qu'elle parvient à force d'activité et d'économie à tirer bon parti de ses pauvres ressources, et que le mari, trouvant plus de soins et de comfort dans son intérieur, y prend aussi plus de plaisir, et abandonne le cabaret pour sa propre maison. Une femme énergique et dévouée peut faire en ce genre de véritables miracles, et ceux qui douteraient de l'influence exercée sur la destinée de chacun de nous par notre caractère n'ont qu'à se donner le spectacle de deux familles ayant des ressources égales, des besoins égaux, et dont l'une vit dans une sorte d'aisance, grâce à l'habileté infatigable de la ménagère, tandis que l'autre reste plongée dans l'indigence. Il est douloureux de constater que la plupart des femmes qui prennent la résolution de se consacrer uniquement à leur famille manquent de toutes les qualités nécessaires à ce nouveau rôle. Ouvrières laborieuses à l'atelier, où le règlement les soutenait, elles se perdent dans le détail de leurs occupations domestiques. Elles savent à peine allumer du feu, et n'ont pas la moindre idée de la cuisine. Elles n'ont jamais tenu une aiguille, même dans leur plus tendre enfance; on leur a appris à dévider dès qu'elles ont pu tenir un peloton dans leurs doigts, ensuite à surveiller une machine de carderie; hors de là, elles ne savent rien. Elles laissent leurs enfans errer dans les courettes, parce qu'elles se souviennent d'avoir été elles-mêmes abandonnées à la grâce de Dieu. Ils travailleront assez quand ils seront en fabrique, il faut leur laisser du bon temps maintenant. Les pauvres femmes ne savent pas combien un peu d'éducation changerait l'avenir de leurs fils et de leurs filles, ou, si elles le savent, l'entreprise leur paraît si lourde qu'elles n'ont pas le courage de la tenter. Elles ne songent qu'au pain de la journée et à la crainte d'être battues. Le jour de paie, elles errent aux abords de la manufacture, suivent de loin leurs maris, qui se rendent aux cabarets, restent à la porte, et calculent tristement que, si l'orgie se prolonge, il ne restera rien pour les besoins de la famille. Leur demeure est à peine plus propre que par le passé; l'insigne malpropreté est un ennemi avec lequel elles ont vécu depuis leur enfance, et qu'elles désespèrent de vaincre. Elles ont toutes appris quelque métier, mais des métiers qui rapportent un sou pour une heure de travail. Les

plus courageuses s'y obstinent; elles font des journées de douze heures tout en suffisant à leur tâche; le grand nombre se désespère, travaille rarement et languissamment. Arrivées à ce point, elles tournent leurs espérances du côté de la mendicité, et c'est un penchant que développent chez elles une foule d'institutions charitables qui méritent des éloges pour le bien qu'elles veulent faire, mais qui, avec des intentions excellentes, ne font trop souvent que du mal.

Il y a sans doute des compensations au triste tableau que nous venons de dérouler. A côté des parties gangrenées, il y en a de saines et de vigoureuses. Nous n'avons montré que le mal. Quand nous chercherons le remède, nous constaterons avec une joie profonde qu'il y a en grand nombre, dans nos principaux centres manufacturiers, des ouvriers à la fois habiles et économes, intelligens et réservés, sûrs d'eux-mêmes, inaccessibles au découragement et à l'envie. Nous montrerons avec quelle généreuse et loyale ardeur beaucoup de nos chefs d'industrie aident leurs ouvriers à conquérir le premier, le plus doux, le plus nécessaire de tous les biens, l'indépendance. Ne nous faisons pas cependant de lâches illusions. Le très grand nombre des travailleurs souffre de privations qu'on ne peut connaître, qu'on ne peut même imaginer quand on n'a pas vu les choses de ses propres yeux. Nos descriptions ne sont jamais ni assez fidèles ni assez complètes. On est retenu par mille considérations : on craint de blesser ceux qui souffrent, on ne veut pas les irriter. Notre société a beau être généreuse et libérale, elle n'aime pas qu'on lui montre ses plaies. Il faut pourtant qu'elle apprenne à connaître la pire de toutes les misères, celle qui subsiste malgré le travail. Elle a le devoir de la connaître, puisqu'elle est strictement tenue d'employer toutes ses forces et tout son cœur à la guérir.

Oui, alors même que les ateliers marchent et que les patrons paient de bons salaires, plus de la moitié des femmes d'ouvriers sont dans la gêne; elles n'ont ni pain ni vêtement pour leurs enfans; elles sont logées dans des chambres plus étroites et plus nues que les cachots; si un de leurs enfans tombe malade, elles ne peuvent ni lui acheter des médicamens, ni lui donner un lit, ni lui faire un peu de feu. Les médecins des pauvres avouent que dans la moitié des maladies le meilleur remède serait une bonne alimentation, mais ils ne peuvent pas le dire à la famille des malades; ils ne l'osent pas. Voilà quel est l'état de la moitié de nos villes manufacturières en pleine paix, en pleine prospérité de l'industrie. Retournez dans ces ruelles infectes quand la crise a sévi, et vous ne les reconnaîtrez plus; vous n'y rencontrerez plus que des spectres. Vous verrez une transformation qui vous fera horreur, car, s'il y a quelque chose de plus affreux que le

travail sans pain, c'est le besoin, la capacité et la volonté de travailler sans le travail.

Eh bien! toute cette misère n'est rien, ce manque de pain, ces haillons, ces chambres nues, ces cachots humides, ces maladies repoussantes ne sont rien quand on les compare à la lèpre qui dévore les âmes. Ces pères dont les enfans meurent de faim passent leurs nuits en orgie dans les cabarets; ces mères deviennent indifférentes aux vices de leurs filles; elles sont les confidentes et les conseillères de la prostitution; ni le père ni la mère ne tentent un effort pour arracher leurs enfans innocens au gouffre qui les a eux-mêmes engloutis! Et nous resterions impassibles devant cette corruption et cette misère! Et nous n'emploierions pas à lutter contre elles tout ce que Dieu a mis en nous de passion et d'intelligence! Nous attendrions froidement que le mal soit à son comble sans nous sentir la conscience troublée et les entrailles émues! Nous nous croirions quittes envers Dieu, envers l'humanité, pour quelque aumône ou quelque article de règlement, comme s'il ne s'agissait pas du plus pressant de tous les intérêts, du plus grand de tous les devoirs! Le mal qui nous travaille est de ceux qu'on ne peut guérir qu'en y mettant tout son cœur. Jetons les yeux sur les populations laborieuses qui, au milieu des progrès de la débauche et de la misère, ont su se conserver pures et vaillantes: d'où vient qu'elles ne connaissent ni la vieillesse abandonnée, ni l'âge mûr abruti par les excès, ni l'enfance souillée et corrompue par le vice des pères? C'est qu'elles ont conservé intacte la plus nécessaire et la plus sainte des institutions, le mariage. Partout où il y a des mœurs, il y a du bonheur. Ce n'est ni la vie à bon marché, ni la sportule, ni la loi agraire, ni le droit au travail, qui peuvent éteindre le paupérisme; c'est le retour à la vie de famille et aux vertus de la famille. Nous essaierons de le démontrer.

JULES SIMON.

LA QUESTION

DE L'ISTHME AMÉRICAIN

ÉPISODE DE L'HISTOIRE DE NOTRE TEMPS.

II.

COSTA-RICA ET LE PRÉSIDENT MORA.

V. — LE SARAPIQUI ET LA FORÊT VIERGE.

Je me faisais une fête de remonter le San-Juan et de pénétrer à pleines voiles dans les régions inconnues que je peuplais déjà des créations d'une ère nouvelle. J'avais appris à Grey-Town (1) ce qu'il m'importait le plus de savoir : le traité Cass-Irizarri n'était pas encore voté par le congrès, et on ne parlait pour le moment d'aucun contrat nouveau de canalisation. Rassuré ainsi sur l'opportunité de mon arrivée, mais sentant que d'heure en heure un incident fortuit pouvait tout compromettre, il me tardait d'agir. J'avais écrit aux deux présidens de Costa-Rica et de Nicaragua pour les prier d'ajourner toute solution qui engagerait l'avenir. Mon itinéraire était tracé d'avance : c'était dans la capitale du Costa-Rica, c'était à San-José que je me rendrais d'abord en remontant un affluent du San-Juan nommé le Sarapiqui. Je pressai les préparatifs du départ, et le 21 mars je m'embarquai dans une pirogue indienne creusée, comme toutes ses pareilles, dans un tronc d'arbre. Cette embarcation, toute primitive qu'elle fût, avait été aménagée avec un certain comfort. Elle était recouverte en partie d'un berceau impénétrable au soleil.

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet.

J'étais muni de tout l'appareil indispensable au voyageur : un thermomètre, une boussole, un portefeuille, une paire de *revolvers*, une lorgnette, un éventail en feuilles de palmier et deux ou trois cartes du pays. Je dis adieu à mes nouveaux amis, je me glissai sous mon réduit cintré, et quelques coups de pagaies me jetèrent au large.

Il était six heures du matin, un peu de brume voilait l'horizon; mais l'air était doux, et le thermomètre marquait 20 degrés Réaumur, ce qui dut être jadis la température du paradis terrestre. La pirogue, manœuvrée par quatre vigoureux Mosquites, traversa d'abord les nombreux îlots de roseaux, de nénufars et de cannes sauvages qui obstruent l'entrée du San-Juan, et tout à coup elle se trouva dans le lit du fleuve. Ce grand *desaguadero* (1) était alors à son plus bas étiage, et cette partie de son cours est la plus encombrée de sables et de vase. Il me semblait cependant, à en juger par la profondeur où pénétraient les perches dont se servaient les rameurs, qu'il avait encore en moyenne de quatre à cinq pieds d'eau en dehors du courant, évité à dessein. Quant à sa physionomie générale, qu'on se figure une nappe d'eau large comme la Seine en face du Louvre, mais coulant à pleins bords entre deux murailles d'épaisses forêts. Pas la moindre trace de rivage, pas la moindre échappée ouvrant sur un second plan; un simple rideau de verdure compacte laissant traîner dans l'eau ses lianes serrées comme des filets et ses panaches fatigués de leur grandeur. Au sommet surgissaient des feuillages nouveaux pour mes yeux, dont l'un me frappa par son vaste développement circulaire; c'était le papayer. L'ornement le plus saillant et le plus pittoresque des deux rives consistait en des milliers de palmiers sans tiges qui, presque du niveau du fleuve, épanouissaient en marabouts des bouquets de palmes de vingt ou trente pieds de long, dont le vert tendre mêlé de rouge tranchait sur le fond plus uniforme et plus sombre du massif.

Le cours du San-Juan est très sinueux; la perspective changeait à chaque coup de pagaie. Des îles nombreuses divisaient les eaux, tantôt couvertes d'arbres, tantôt s'arrondissant en collines tapissées de joncs assez touffus pour figurer des croupes de velours vert. Parfois un tronc renversé barrait le chemin, n'attendant que les premières crues pour être emporté. Des bouquets de fleurs énormes, presque toujours disposées en régimes, se penchaient jusqu'à nous pour être cueillies à coup de *machete*. Quelques oiseaux rasaient les flots, mais ne chantaient pas; tout était silence, calme profond, voûtes ombreuses et verdure sans fin. Et perdu dans ces solitudes sans écho, je songeais involontairement à ces poétiques allégories du bonheur

(1) C'est le nom que lui donnent les anciennes cartes espagnoles. Ce mot signifie épanchement, exutoire, et indique nettement le rôle que joue le San-Juan à l'égard du lac de Nicaragua.

humain, où de jeunes groupes laissent glisser leur barque muette le long des rives d'un fleuve enchanté.

De loin en loin, une cabane isolée fumait sur le bord, à peine visible au milieu d'un fouillis de végétation. A midi, on s'arrêta devant une de ces cabanes; c'était l'heure du déjeuner des rameurs. Je voulus en profiter pour visiter l'habitation, et comme je gravissais avec peine un talus glissant, une voix me dit en français : — Donnez-moi la main, je vous aiderai. — Je levai la tête ; un jeune homme légèrement vêtu, à la mode américaine, souriait de mon étonnement. J'entrai avec lui dans sa retraite : elle était bâtie à l'indienne et consistait en un toit de feuilles de palmier supporté par des troncs d'arbres avec un treillis de cannes pour entourage. On l'avait partagée dans toute sa longueur par un rideau de roseaux derrière lequel se cachaient trois lits à moustiquaires formés de peaux tendues, une malle pour serrer le linge et quelques ustensiles de cuisine ou de travail. Ces trois lits, dont l'un était placé à part dans un coin de ce gynécée, supposaient plusieurs habitans. Il y avait en effet, assis sur un banc, un personnage muet qui ne m'intéressa pas, puis dehors, sous la galerie ouverte de l'habitation, une jeune mulâtresse, d'une riche carnation florentine, dont la chemisette de mousseline blanche, descendant à peine jusqu'à la ceinture, ne cachait pas plus le beau sein que les épaules, et dont les yeux noirs, curieux et surpris, unissaient l'expression de la bonté à l'éclat sympathique du regard.

J'interrogeai le nouveau Robinson. Il était venu un jour du fond de la Bretagne chercher fortune à San-Juan-del-Norte, et ne la trouvant point aussi facilement qu'il le désirait, il s'était installé trois ans auparavant sur ce cap ignoré. Son but était d'abord de vendre aux vapeurs du transit les produits de son exploitation et de sa chasse; mais cette source de bénéfice lui avait été enlevée par les événemens, et tout son commerce consistait à vendre des bananes aux Indiens des *bongos* qui sillonnaient le fleuve. Il ne se plaignait pas cependant : le pays lui plaisait; il y avait toujours joui d'une inaltérable santé, et il attendait patiemment une circulation plus active qui lui permît de gagner un peu d'argent.

— Que mangez-vous? lui demandai-je.

— Des bananes, des sapotes, du poisson et des *tortillas* pour pain.

Je voyais dans un coin le rouleau de pierre des tortillas posé sur sa meule.

— Jamais de viande?

— Quelquefois, lorsque je vais tuer des chevreuils, des agoutis ou des cochons sauvages dans la montagne.

— Mais ne rencontrez-vous pas des serpens?

— Oh! très souvent. Je leur casse les reins avec une baguette, et tout est dit. J'en ai quelquefois rencontré de gros comme ceci, — et il me montrait l'un des piliers de son chalet mesurant bien de trois à quatre pouces de diamètre; — mais plus ils sont gros, plus ils sont indolens. Je crains bien davantage les petites couleuvres, qu'on ne voit pas dans l'herbe, et dont le venin est d'ailleurs beaucoup plus actif.

Tout cela était dit dans un français bretonnant où le castillan se faisait jour par quelques endroits. Pendant ce temps, la mulâtresse se leva et alla chercher une jolie petite fille toute nue, âgée de douze à quinze mois, et blanche comme une Irlandaise. C'était le fruit de son union avec l'étranger. Elle la portait à la mode du pays, c'est-à-dire à cheval sur son flanc. L'enfant regardait de ses grands yeux bleus, un peu effrayés, l'inconnu qui troublait ses petites idées sur l'étendue du monde des vivans. Je lui mis une pièce de monnaie dans la main. Il n'en fallut pas davantage pour dissiper ses défiances instinctives, et, la mère s'inspirant des joies lumineuses de sa fille, je ne fus bientôt plus un étranger pour personne. Pour le brave Breton, j'étais le seul compatriote qui l'eût visité depuis trois ans.

Je fis le tour de son établissement agricole. Il se composait d'une centaine de bouquets de bananiers toujours chargés de régimes, dont l'enceinte avait pour unique barrière le San-Juan et la forêt. Un énorme sapotier de 30 mètres de jet avant la première branche ombrageait la maison et la bananerie comme un gigantesque parasol. Pas la moindre trace de culture potagère ou florale. Mon hôte avait pris la vie indienne au sérieux. Le meuble le plus intéressant de son domaine était un hamac à franges rouges, suspendu entre deux piliers de la galerie, et d'où le regard embrassait sans fatigue l'éternel panorama des grands arbres et du grand fleuve.

Deux heures après cette rencontre, nous arrivions à la fameuse bifurcation qui donne naissance au Rio-Colorado. Un banc de sable presque à fleur d'eau formait la pointe du delta. Ce banc, qui se déplace et change de forme chaque année, n'est pas sans influence sur le volume d'eau qu'absorbe le Colorado au détriment de l'autre issue. C'est du reste un admirable spectacle que ce dédoublement d'un majestueux bassin qui n'a pas moins de 600 mètres de large, et dont les deux branches se développent à droite et à gauche à travers deux avenues de forêts d'une égale magnificence. Le San-Juan prend alors un caractère grandiose qu'il ne quitte plus jusqu'au rapide de Castillo. Ses rives s'étaient progressivement élevées; parfois j'entrevoyais des collines lointaines au-dessus de leurs impénétrables murailles. Je crus même distinguer sur ma gauche la silhouette bleuâtre de la sierra costa-ricaine. Plus nous avancions, plus la végétation devenait vigoureuse. Toutes

les formes possibles de charmilles, de massifs, de vallées profondes, accentuées au soleil par des reliefs puissans, étaient épuisées par ces bordures enchanteresses. Quelquefois l'horizon s'élargissait tout à coup et me rappelait, par l'ampleur des contours, les baies de Thérapia et de Beïcos dans le Bosphore. Un moment après, rapprochés de la terre par les exigences de la remonte, nous passions sous d'immenses arches de cent pieds de haut dont les courtines de lianes brochées de fleurs jaunes et rouges retombaient jusqu'à nous avec une incomparable majesté. Dans un pareil milieu, tout s'éclaire, tout se colore. Nous rencontrâmes deux ou trois habitations placées sur des berges de douze ou quinze pieds, et d'un effet ravissant. L'une d'elles était blanchie à la chaux et entourée d'une galerie peinte en vert, dont la couleur ressortait heureusement sur le vert plus tendre d'un bois de bananiers. Une voile latine, déjà gonflée par la brise, semblait attendre au bas d'un escalier qui descendait au fleuve. Une femme vêtue de blanc traversa la galerie, s'arrêta un instant à nous regarder, et disparut derrière un bosquet. — Voilà la vie heureuse, pensai-je, la vie à peu de frais, sans aucune des complexités de notre civilisation, la vie qui ignore les infirmités et les déceptions d'un ordre factice, telle en un mot que ceux qui l'ont goûtée ne peuvent plus rentrer dans le cadre étroit des sociétés européennes.

A six heures, la nuit était venue sans crépuscule. J'avais écarté les toiles goudronnées de ma tente, et je me laissais aller, à demi couché sur mon divan, aux vagues rêveries de la première heure nocturne. En face de moi, sur le fond d'opale du ciel, se dessinait vivement la Croix du Sud, que j'avais prise en amitié, et que je regardais comme mon labarum depuis que je l'avais vue monter sur mon horizon. Peu à peu mes idées se troublèrent, et je m'endormis. Quand je me réveillai, la pirogue était immobile, et je me sentais plongé dans une profonde obscurité. J'étendis les bras pour soulever la capote; elle était mouillée. Il était tombé pendant mon sommeil une de ces ondées fugitives, assez fréquentes dans la région arrosée par le San-Juan. On s'était empressé de me calfeutrer dans mon refuge, et pendant le grain le bateau était arrivé à la station qu'il devait occuper la nuit. Je regardai autour de moi. Nous étions amarrés à un tronc d'arbre, dans un passage étroit dont je pouvais, me semblait-il, toucher de la main les deux rivages. Des milliers de lucioles scintillaient dans le feuillage noir; mais je ne sentis pas un seul de ces terribles moustiques dont on m'avait épouvanté. Du reste, pas un bruit dans l'air, si ce n'est un cri d'oiseau que je n'avais jamais entendu, auquel répondait un cri pareil à de grandes distances. Mes braves rameurs méritaient bien un peu de repos après quinze heures d'un travail continu. Je les vis se faire une

tente de la voile du bord en l'étayant de leurs pagaies, et, quelques minutes après, tout rentra dans un profond silence.

Le lendemain, à cinq heures et demie du matin, nous sortions de cette passe resserrée, qui n'était séparée du lit du fleuve que par une île. Je trouvai le San-Juan plus splendide encore que la veille, et les cimes des arbres plus fières, quoiqu'elles fussent voilées de vapeurs. A peine avions-nous fait 2 ou 300 mètres, que la voix du patron me cria : « Sarapiqui! » Deux issues s'ouvraient devant nous avec des contours d'une indicible beauté. L'une de ces issues, le Sarapiqui, semblait non pas descendre dans le fleuve dont il est un des principaux affluens, mais lui emprunter au contraire ses pleines eaux, qui allaient se perdre dans un lointain vaporeux. L'autre s'arrondissait à droite comme un lac mystérieux caché par des entassemens de forêts. Le rivage qui faisait face au Sarapiqui s'élevait en amphithéâtre, et dominait toute la scène de ses lumineuses hauteurs que le soleil commençait à dorer. Des milliers d'oiseaux chanteurs se répondaient d'une rive à l'autre. Je ne crois pas qu'il y ait rien au monde de comparable à ce magnifique confluent, si ce n'est peut-être celui du San-Carlos, à quinze lieues au-dessus.

J'ai dit que les eaux du fleuve paraissaient immobiles. Lorsque la pirogue s'arrêtait, elle tournait longuement sur elle-même, et ne se laissait ensuite aller à la dérive qu'avec une extrême lenteur. En réalité, le San-Juan n'a presque pas de courant, en dehors des rapides, dans la saison sèche. J'ai retrouvé cette sorte d'immobilité à tous les niveaux échelonnés de ses quarante-cinq lieues de parcours. On dirait les biefs dormans d'un canal à écluses. C'est une observation que je consigne en passant, et dont il y aurait à tirer quelques conclusions rationnelles, sinon techniques, contre les systèmes compliqués de canalisation auxquels ce beau fleuve a été soumis par les ingénieurs, en vertu de la vieille loi de Procuste.

Le Sarapiqui est une délicieuse rivière, coulant à pleins bords entre deux barrières vertes de 30 mètres de haut; seulement il est moins profond, moins large et moins grandiose que le San-Juan. On ne voit jamais devant soi plus loin que deux cents pas, et l'effet d'optique produit par les arbres qui surplombent le fleuve et l'enfermement fait croire qu'au-delà on va tomber dans un précipice. Nous trouvions à chaque pas des troncs renversés et même des îlots entiers détachés du bord avec leur végétation toujours puissante. Les deux rives semblaient minées par des voûtes impénétrables au soleil et de fraîches grottes de verdure. Je compris alors une histoire de serpent noir qui m'avait fait frissonner en Europe, et qui était rivée dans mon imagination au nom même du Sarapiqui. Une pirogue comme la mienne, montée par quatre nègres, passait sous ces voûtes

ombreuses. Elle conduisait un Français épris de ces magnifiques paysages et désirant les observer de près; mais si les fleurs ont des épines, cette splendide nature a le serpent noir, sans compter les caïmans. Un de ces reptiles, espèce de trigonocéphale dont la morsure tue en une heure ou deux, tomba d'une branche dans le canot du voyageur. Les quatre nègres se jetèrent aussitôt dans le fleuve; quant au Français, il ouvrit tranquillement une boîte placée près de lui, et lorsque le serpent se dressa sur sa queue pour l'attaquer, il lui fit sauter la cervelle d'un coup de pistolet.

Cette bizarre aventure, dont j'ai connu le héros, m'avait inspiré une vague appréhension pour les berceaux sous lesquels nous nous engagions, car je n'étais pas assez sûr de mon adresse pour sortir victorieux d'un semblable duel. Toutefois, à mesure que le jour s'écoulait, ces refuges donnaient une fraîcheur de plus en plus précieuse, et je ne songeais qu'à en jouir. En passant ainsi sous un grand ceïba, dont l'envergure couvrait la moitié de la rivière, j'attirai avec force plusieurs lianes qui pendaient jusqu'à l'eau. C'étaient de véritables cordages de toutes les dimensions, depuis la ficelle ordinaire jusqu'au câble des navires, et qui certainement seront utilisés un jour dans l'industrie, ne fût-ce que pour les mille combinaisons de la vannerie. Il en tomba, non un serpent noir, mais un petit être qui me parut aussi intéressant et moins dangereux. C'était une espèce de sauterelle taillée en triangle isocèle, avec deux gros yeux ronds placés aux deux angles égaux. La bouche occupait le milieu du petit côté du triangle, et sous les grands côtés se cachaient les ailes. Ce qui faisait de cette figure de géométrie un problème pour mon ignorance, c'est qu'elle portait au sommet un véritable dôme vert, terminé par une pointe d'aiguille et orné de six bandes roses qui descendaient vers les angles. Le tout pouvait mesurer un centimètre carré, et ressemblait assez à une grosse épine de rose moussue marchant sur six pattes, la pointe en l'air. Je laisse aux naturalistes à décider si cette petite coupole verte à rubans roses était aussi un réservoir de venin.

Je n'avais pas encore rencontré de crocodiles, quoique toutes les rivières de l'Amérique centrale en soient infestées. J'ai appris depuis que la présence de l'homme est plus redoutable aux animaux féroces qu'ils ne le sont eux-mêmes pour nous. Quand on m'en signalait un à perte de vue, le bruit des pagaies l'avait déjà fait disparaître. En revanche, de grands iguanes gris, race inoffensive s'il en fut, se promenaient gravement sur les plages sablonneuses, ou sommeillaient allongés sur une branche, à quatre-vingts pieds du sol. Il en résulta une chasse fructueuse qui me fit perdre une demi-journée. On en tua trois, et après la chasse vint la récolte des fruits de la forêt. Des faisceaux de bananiers couronnaient le sommet d'un talus.

Deux Mosquites grimpèrent comme des singes jusqu'à leurs tiges herbacées, abattirent les plus mûrs de deux ou trois coups de *machete*, et revinrent à travers les hautes herbes, qui les engloutissaient tout entiers, avec une charge de cette pulpe délicieuse que la Providence prodigue si libéralement à ces heureux climats.

— Señor, me dit alors le patron, qui venait de s'arrêter sous un abri choisi, c'est ici que nous passons la nuit.

Il était à peine trois heures, et il me semblait que nous pouvions faire encore un peu de chemin.

— C'est vrai, reprit-il, mais il y a beaucoup d'arbres dans la rivière, et il serait imprudent d'y rester trop tard.

Le patron ne disait pas que lui et ses hommes voulaient manger avec un assaisonnement de bananes les iguanes qu'ils avaient tués, et que la perspective d'un bon dîner les séduisait plus que l'avantage d'arriver le soir même à notre destination. L'événement prouva que c'était un mauvais calcul, mais on ne gagne rien à discuter avec des sensations. Je sautai à terre et j'examinai le campement. Il se composait exclusivement d'un large tronc pourri et vaseux sur lequel les dernières crues avaient laissé une couche de sable, de ce même sable noir que j'avais déjà remarqué dans les rues de Grey-Town, et qui pourrait bien être le sous-sol du delta. En un clin d'œil, les abords de ce pied-à-terre furent débarrassés de leurs plantureuses broussailles. Je compris alors toute l'utilité de cet instrument unique et universel que les Indiens appellent *machete*, et qui remplace un arsenal (1). Dix coups suffirent pour frayer une route jusque sur la berge, abattre un arbre, construire un foyer et le garnir d'une charge de bois. Une grosse marmite en fonte fut placée sur le feu, et deux *sambos* (métis de nègre et d'Indien) se mirent à préparer les iguanes, qui avaient bien 1 mètre 1/2 de long. Les trois sauriens furent jetés d'abord sur le foyer flambant, ce qui leur tendit la peau et permit de leur enlever tout l'épiderme en les raclant; puis on retrancha la tête et le bout des pattes, jugés peu savoureux; on leur ouvrit le ventre pour les vider et les laver au courant de la rivière. Le corps, ainsi nettoyé, fut coupé en morceaux et jeté dans la marmite, en compagnie d'un quartier de graisse brute emprunté à je ne sais quel viscère de cochon ou de vache. L'une des trois victimes était une femelle qui portait vingt-sept œufs blancs de la grosseur d'un œuf de pigeon. Ils firent partie de l'assaisonnement, et se

(1) Ces *machetes*, qui ont un caractère si primitif, et sans lesquelles l'Indien de toute l'Amérique ne saurait faire un pas, se fabriquent en Angleterre, en Allemagne et aux États-Unis, de même que les calottes turques viennent d'Orléans. Les *machetes* anglaises sont les plus estimées; elles sont reconnaissables aux initiales V. R. surmontées de la couronne britannique. En général, la coupe en est excellente et entaille les bois les plus durs.

confondirent dans le ragoût de bananes dont la marmite fut remplie jusqu'au bord.

J'ignore quel peut être le mérite culinaire de ce plat indien, dont l'origine doit se perdre dans les temps légendaires du Nouveau-Monde. L'envie ne me vint pas d'y goûter. En d'autres occasions, j'ai trouvé à la chair de l'iguane une grande analogie de goût et de couleur avec celle du lapin sauvage. Ce jour-là, j'aurais mieux aimé me faire une friture de petits poissons, vrais goujons de Seine, qui grouillaient à mes pieds en telle quantité et avec tant de confiance, qu'on aurait pu les pêcher simplement avec une assiette; mais il me manquait deux choses essentielles pour profiter de cette bonne fortune : du beurre et une poêle à frire. J'avais, dans mon inexpérience de civilisé, refusé de me charger de ces deux élémens indispensables de toute cuisine de voyage. Pour comble de mésaventure, lorsque je voulus remplacer la friture absente par du homard en conserve, je ne découvris qu'un horrible mélange qui ne pouvait figurer qu'au bout d'une ligne en guise d'appât. Il paraît que passé 22 degrés Réaumur les conserves ne se conservent plus. Heureusement il me restait du pain, du vin et du sucre. Je fis honneur à ce frugal repas, et j'allai me coucher dans le bateau.

Je fus réveillé au petit jour par un pittoresque remue-ménage. La rivière avait crû de trois ou quatre pieds pendant la nuit. Le campement avait disparu. La pirogue, entraînée à la dérive, n'avait été arrêtée que par des entrelacemens de troncs et de branches qui la retenaient prisonnière. Le Sarapiqui, enflé outre mesure, roulait ses eaux limoneuses sans fracas, mais avec une force qui devait briser toutes les résistances et rendre la remonte singulièrement laborieuse. Aussi l'équipage paraissait-il très soucieux, et le patron n'en était plus à se repentir de son accès de gourmandise de la veille.

— Quand arriverons-nous maintenant? lui demandai-je.

— *Quién sabe!* me répondit-il avec la résignation ordinaire de sa race. Sans la pluie, nous étions au Muelle de bonne heure; maintenant c'est la rivière qui est notre maître.

Je fis au patron et aux rameurs une distribution d'eau-de-vie de France, puis l'embarcation s'ébranla. Alors commença pour ces rudes jouteurs une lutte acharnée qui dura plusieurs heures. Il fallait longer le rivage, s'accrocher aux branches du chemin, passer entre les troncs les plus avancés, se faire un point d'appui de leurs racines, et naviguer en zigzag pour échapper au courant. J'avais complétement oublié l'histoire du serpent noir. Cette navigation sous des tunnels de feuillages me semblait au contraire pleine de saveur et d'originalité. La *machete* avait quelquefois fort à faire pour abattre les obstacles qui entravaient notre marche. Il ne manquait pas même

à l'aventure le piquant du danger, car notre rapprochement forcé des hautes herbes jeta l'alarme chez leurs hôtes cachés, plusieurs serpens s'élancèrent de ces profondeurs vaseuses et s'enfuirent vers les hauteurs de la berge. L'un d'eux, plus hardi ou dérangé par la pagaie, voulut sauter dans le canot. Un coup de fusil, chargé à petits plombs et tiré par un de mes hommes, lui broya la tête presque au vol. Il tomba; je voulus le saisir, le flot rapide l'emportait déjà. Il avait cinq pieds de long, la grosseur d'un bras d'enfant, le ventre jaune clair, et la croupe noire et grise d'une espèce très commune des porte-lances. Tout cela s'était fait en un clin d'œil. Je n'avais pas eu le temps, avec ces admirables tireurs, de songer à ma boîte de pistolets.

Nous marchions ainsi depuis six heures du matin, à travers des merveilles de végétation tropicale, rendues plus saisissantes par la tranquille majesté du fleuve débordant, quand à midi environ, au moment où le soleil me reléguait sous ma tente, l'appel du patron m'avertit qu'il se passait quelque chose d'extraordinaire. Nous avions deux rivières devant nous : l'une à gauche, trouble, gonflée, menaçante et chargée de vase jaunâtre, le Sucio, un affluent du Sarapiqui; l'autre, le Sarapiqui supérieur, calme, presque limpide et complétement dépouillé de ses allures torrentielles. C'était du Sucio (1) que nous était venue la marée montante qui nous avait surpris, par suite des pluies tombées dans la montagne. En examinant la couleur limoneuse des eaux de ce fleuve, évidemment chargées de ce sable à grains fins que j'avais retrouvé partout, il me vint à l'idée qu'il pouvait bien être le principal auteur des atterrissemens du Bas-San-Juan et des désordres récens de son port. Je me promis, si j'atteignais jamais le but de mes efforts, de faire étudier le régime de ses eaux, dont le cours doit être barré par de nombreux rapides, et dans le cas où j'aurais deviné juste, de couper le mal dans sa racine, comme on l'a fait en France pour la Durance.

Une fois que nous eûmes franchi le Sucio, la navigation redevint régulière, comme la veille. Seulement la rivière était plus étroite et plus encaissée. Les berges à pic, s'élevant progressivement jusqu'à plus de 10 mètres, laissaient lire dans leurs déchirures le secret de leur fécondité. Ce n'était qu'une couche de terre végétale d'un rouge de sang, d'un jaune d'ocre ou d'un noir fauve, sans aucun mélange de gravier ni de roches. Avec ces prodigieux blocs d'argile de vingt ou trente pieds de profondeur, on pourrait rajeunir une partie du sol appauvri de l'Europe, si besoigneux d'engrais. Je ne parle pas des services que cette terre rendrait à l'industrie dans un pays où l'on fait venir les briques des États-Unis à raison de 12 fr. le cent,

(1) *Sucio* veut dire sale. Le nom est significatif.

sans compter le transport dans l'intérieur, où l'art céramique se réduit à quelques amphores indiennes fabriquées de temps immémorial par les femmes de Massaya. On ne peut, quoi qu'on fasse, séparer l'œuvre complet du canal des nombreuses créations qui s'y rattachent impérieusement. Du jour où cette grande opération aura donné lieu à un premier effort, fût-ce avec des ressources très limitées, il en sortira une société nouvelle, vivant, dès le lendemain de sa naissance, de ses propres exploitations, et trouvant peut-être dans l'imprévu de ces exploitations la source puissante et la garantie matérielle du capital nécessaire.

Depuis le point de réunion du Sarapiqui au San-Juan, je n'avais aperçu ni maison, ni cabane, ni éclaircie, rien qui révélât la présence de l'homme. On n'aurait pu désirer une solitude plus absolue. Aucun indice ne faisait même présager que je dusse de si tôt entendre un bruit humain autre que celui de mes compagnons de route, et je me perdais dans la contemplation de ces deux bordures d'arbres, dont la hauteur, ajoutée à celle du plateau qui les supportait, me semblait vertigineuse, lorsqu'au moment où j'y pensais le moins je vis sur ma droite des branches fraîchement coupées, un taillis ouvert, une place dégagée au sommet de la berge, et finalement un toit de palmes. Je me crus en présence de la hutte d'un bûcheron; mais le bouillonnement d'un rapide voisin me prouvait que le voyage par eau s'arrêtait là. J'étais au Muelle, la station et le port du Sarapiqui, le bureau de douane de Costa-Rica du côté de l'Atlantique et le siége d'une espèce de commandement civil et militaire, à la vérité sans soldats.

Le débarcadère se composait d'un escalier taillé en pleine terre noire conduisant à une plate-forme élevée de vingt-cinq pieds environ. Il pleuvait depuis une demi-heure. Je m'armai de mon parapluie et d'un portefeuille qui contenait quelques lettres de recommandation, et je gravis les marches étroites et glissantes de cette échelle d'argile. Au sommet se trouvait un grand *rancho*, invisible d'en bas, où cinq ou six hommes blonds et robustes travaillaient à l'abri. Je me fis conduire par l'un d'eux auprès du commandant de la station, pour lequel j'avais une lettre de Paris. C'était un homme jeune encore, tête nue, figure espagnole, portant des lunettes d'or, mais simplement vêtu. Pendant qu'il lisait la lettre, je jetai un coup d'œil dans son habitation. Elle était entièrement vide : pas un meuble, pas un hamac, pas même un escabeau; le sol nu, sans autre abri que le toit; seulement une moitié de la case était fermée par des traverses de roseaux à claire-voie, et au-dessus un plancher, aussi à claire-voie, servait de refuge pour la nuit et laissait entrevoir une forme de lit garni d'une moustiquaire. Il s'y trouvait une femme assez jolie, vêtue d'une robe à l'européenne, qui avait fermé son corsage

à mon entrée, et dont la surprise paraissait égaler ma curiosité.

J'appris alors qu'il me devenait difficile de continuer mon voyage. La station était dépourvue pour le moment de moyens de transport. Tout ce que pouvait faire le commandant, c'était de mettre à ma disposition un cheval et une vieille selle anglaise que je voyais suspendue à une traverse; mais il n'avait pas de mulets pour mes bagages, et surtout pas d'*arriero* pour m'accompagner. Il ne s'agissait du reste que d'attendre un peu, car les montures que j'avais demandées par le courrier arriveraient probablement le lendemain, à moins que le conducteur ne mît, ce qui était dans les habitudes du pays, cinq jours à faire les vingt ou vingt-cinq lieues qui nous séparaient de San-José.

J'étais donc condamné, en dépit de mon impatience, à séjourner un temps plus ou moins long dans cette station sauvage. J'en eus bien vite pris mon parti. Le commandant ne tarda pas à venir me rejoindre sous un hangar où je m'étais réfugié. Il paraissait intelligent, curieux et actif, et s'occupait de plantations et de cultures forestières, à défaut d'autres devoirs. La route de Costa-Rica par le Sarapiqui et par les montagnes du nord présente de telles difficultés qu'elle n'a jamais été une route commerciale. C'est par Punta-Arenas, sur le Pacifique, dans le beau golfe de Nicoya, que les exportations d'Europe pénètrent dans l'intérieur de la république, et que les produits indigènes, dont le café est le principal, se dirigent vers l'Europe en doublant le cap Horn. Il ne passe au Muelle que la correspondance de chaque quinzaine, apportée par les *steamers* de la malle royale anglaise, et quelques marchandises de petit échantillon, évaluées en poids par le commandant lui-même à environ cent tonnes par an, et qui figurent dans le relevé des douanes de 1857 pour 5,500 piastres (27,500 francs). Quant aux voyageurs, ils prennent tantôt l'une, tantôt l'autre voie, car il faut plus que du courage pour se hasarder, surtout dans la saison des pluies, à traverser les fondrières et les précipices qui mènent aux plateaux de Costa-Rica. Je ne sais si ces difficultés seront un jour vaincues, et si la république pourra épargner à son commerce extérieur les quatre cinquièmes du chemin qu'il parcourt aujourd'hui, en remplaçant Punta-Arenas par San-Juan-del-Norte, et le Pacifique par l'Atlantique; mais je doute que la construction hardie d'une route carrossable à travers des montagnes abruptes de six ou sept mille pieds d'élévation puisse s'accomplir en dehors des travaux du canal. Concédée plusieurs fois avec de grands avantages, et notamment au colonel George Cauty, cette entreprise a toujours échoué. C'est la destinée des petits états centro-américains de ne voir sortir leur prospérité intérieure que de la satisfaction des intérêts universels. Le canal doit être pour eux ce que la découverte de l'or fut pour la Californie, le moteur de leur

vitalité, l'attrait des bras et des capitaux, l'ébranlement de toutes les forces de la civilisation accourues à leur secours.

Le poste du Muelle n'avait pas, comme on le voit, une importance excessive. Les fonctions du commandant consistaient à délivrer des laisser-passer aux cent tonnes de marchandises qu'il avait l'occasion d'enregistrer dans le courant d'une année, et, sur le vu de cette pièce, le paiement des droits de douane se faisait à San-José même. Le plus modeste commis, le plus infime officier aurait largement suffi à cette besogne, qui ne représentait pas en bloc deux heures de travail par an; mais c'est une des plaies des républiques issues de l'ancienne domination espagnole que cette prodigalité de grades et de titres sonores appliqués aux plus humbles emplois ou rémunérant les plus minces services. Le gouvernement de Costa-Rica est peut-être celui qui a le mieux résisté à cette infirmité originelle, car naguère il ne comptait, je crois, que deux généraux en activité, tandis que ceux de la Colombie et du Mexique ne comptent plus les leurs. Toutefois l'exemple du commandant du poste de Sarapiqui prouve que ce gouvernement est encore loin de la perfection sous ce rapport, tout en méritant de grands éloges pour l'ensemble de son organisation militaire et civile.

Mon installation temporaire fut des plus simples. Le mobilier de l'établissement, où me conduisit le commandant de la station, et qui était occupé par les travailleurs que j'avais vus en arrivant, se composait d'une armoire, d'une table longue munie de ses deux bancs et de six lits rangés, trois par trois, sur les deux grands côtés du hangar; on m'en réserva le meilleur. Ces lits n'étaient vraiment que des tables, dont les quatre pieds prolongés supportaient les quatre cordes tendues de la moustiquaire. Autour de ce *rancho*, un vaste espace presque carré avait été dépouillé d'arbres et divisé en plusieurs enclos fermés par des barrières. Ces enclos séparaient des cultures diverses, cacao, café, bananiers, goyaviers, ignames et même légumes d'Europe. Les barrières, dont les traverses étaient attachées avec des lianes, n'avaient d'autre utilité que de soustraire les jeunes pousses des végétaux aux ravages d'une vache qui broutait dans la clairière et d'une douzaine de porcs qu'on engraissait avec du maïs. La vue de cette vache fit naître en moi un caprice de sybarite. J'avais déjà remarqué que les habitans du hangar buvaient beaucoup de café en mangeant du riz cuit à la graisse et mélangé de viande séchée au soleil. Lait et café me promettaient un déjeuner parisien. Je ne pouvais mieux désirer à deux mille lieues des côtes de France.

Quant à mes hôtes, qui me laissaient disposer de leur domicile avec une bonhomie toute biblique, c'étaient de vrais ouvriers d'outre-

Rhin, peu fastueux, peu communicatifs, émigrans de Hambourg jetés par la fortune sur une plage qu'ils connaissaient à peine de nom. L'un de ces philosophes errans, né à Zurich, avait gagné un peu d'argent dans la Louisiane, en abattant des arbres précieux pour l'exportation. Puis un beau jour il avait lu dans les journaux des États-Unis que le général William Walker, devenu président du Nicaragua par une élection régulière, offrait deux cent cinquante acres de terre à tous ceux qui viendraient s'établir comme colons sur son territoire. Il s'était embarqué pour Grenade; mais, une fois arrivé, on lui avait mis un fusil en main, et il avait fallu, de gré ou de force, défendre pendant dix-neuf jours la capitale du Nicaragua contre les alliés réunis pour la reprendre. Alors s'était passée sous ses yeux cette affreuse destruction d'une ville entière par les ordres de l'envahisseur forcé de l'abandonner. Walker n'avait pas plus épargné les propriétés de ses amis que celles de ses ennemis. La maison même du père Vijil, son ambassadeur à Washington et son plus ardent admirateur, avait été livrée aux flammes. Les églises, les monumens publics, tous les souvenirs précieux que respecte la guerre avaient subi le même sort, et de cette cité de vingt mille âmes qui passait pour l'honneur du Nicaragua, et que ses habitans avaient été forcés de fuir à la hâte, il n'était resté, au bout de quelques heures, qu'un monceau de cendres et de ruines. — J'ai compris alors, me disait le Zurichois, que ce chef si populaire chez les Américains n'était qu'un bandit impitoyable. Je l'avais vu ordonner froidement l'exécution d'une trentaine de ses hommes sans conseil de guerre et sans jugement, par cela seul qu'ils étaient soupçonnés de vouloir déserter. Je savais d'ailleurs, depuis que j'étais dans le pays, qu'il s'était nommé lui-même président de la république. Aucun habitant n'avait pris part à cette prétendue élection. Les soldats mêmes de son armée n'avaient pas été consultés. Le Nicaragua tout entier s'était soulevé contre Walker depuis qu'on avait vu ses partisans faire leur unique tâche de la destruction et de l'assassinat. La ville de Léon elle-même, qui lui était d'abord très dévouée, avait fait cause commune avec Grenade après le meurtre du général Salazar. Nous avions certainement plus de courage personnel que les soldats de l'armée nationale, mais nous faisions un métier qui ne nous convenait pas. Nous étions venus chercher des terres et non des armes. Walker ne voulait point en donner; j'ai déserté, au risque d'être fusillé, et je suis venu sans m'arrêter jusqu'ici, où les Costa-Ricains non-seulement ne m'ont pas fait de mal, mais m'ont donné les terres que je cherchais.

— Et combien vous coûtent ces terres?

— Oh! presque rien : une piastre par cent mètres carrés. Encore ai-je six ans de délai pour les payer.

— Êtes-vous établi ici depuis longtemps?

— Depuis six mois environ. Nous n'étions d'abord que trois compatriotes, puis il en est venu deux autres, et nous avons fini par nous adjoindre deux nègres que nous payons douze piastres par mois en les nourrissant comme nous.

De questions en questions, mon interlocuteur se mit à me raconter l'histoire entière des commencemens de ce qu'il appelait sa plantation. Les trois associés avaient d'abord abattu à coups de hache des centaines d'arbres énormes, presque tous durs comme du fer, dont je voyais quelques troncs de cent vingt pieds de long et de cinq pieds de diamètre couchés dans la savane. Puis ils s'étaient bâti à la hâte cette maison qui les abritait, simple toit de chaume supporté par des piliers, et ils avaient ensuite pourvu au plus pressé en plantant quinze cents pieds de bananiers. Plus tard, il leur était venu un quatrième compagnon, menuisier de son état. Celui-là avait confectionné successivement l'armoire qui contenait les provisions et un peu de vaisselle, la table et les bancs qui servaient aux repas de la communauté, plusieurs autres ustensiles indispensables, enfin les six lits de planches. Or celui que je devais occuper n'était en place que depuis trois jours. On le destinait aux étrangers et aux voyageurs, et j'étais arrivé juste à temps pour en profiter le premier.

— Du moins, repris-je, la terre répond-elle à toutes vos espérances?

— Jugez-en vous-même. Voilà une plantation de bananiers; elle n'a que deux mois, et, à la fin de l'année, elle portera des régimes de quatre-vingts à deux cents bananes, de cette belle espèce d'un pied de long qui est à mes yeux le meilleur fruit de l'Amérique. Désormais quinze familles entières pourront vivre, de générations en générations, avec ce seul produit de quelques jours de travail. Nous avons planté des pommes de terre, des ignames, des haricots verts et des haricots noirs, le plat national, et tout est sorti à la fois. Nous espérons même avoir des ignames de la grosse espèce, qui pèsent de soixante à cent livres. Nos goyaviers croissent de six pouces par jour. Nous allons semer du café, et dans trois ans nous aurons une première récolte. Notre cacao se fera un peu plus attendre, mais une fois qu'il sera en plein produit, il n'y aura plus qu'à le recueillir comme les bananes. Rien n'est comparable à la fécondité de cette terre. J'ai creusé des trous de quinze pieds, et j'ai toujours trouvé le même sol, composé de détritus végétaux accumulés depuis des siècles, et dont la couche s'épaissit chaque année.

— Et qu'espérez-vous faire dans l'avenir sur un terrain si propre à toute espèce de culture?

— Oh! bien des choses. Le plus important, c'est d'avoir une maison propre, un peu comfortable, où les voyageurs puissent loger. Je

vais la bâtir sur cet emplacement déjà déblayé, — et il me montrait le point le plus saillant du plateau, — mon compagnon le menuisier fera les meubles, et j'irai acheter à San-José les matelas, le linge et tous les accessoires d'une auberge bien tenue. Presque tous les Costa-Ricains qui reviennent d'Europe passent par ici, et ils seront heureux de trouver un bon lit et un dîner passable là où ils n'ont rencontré jusqu'à présent que des moustiques.

— Oui; mais quand vous en serez là, il faudra faire venir de Zurich une belle et bonne fille, qui sera votre femme et qui vous aidera à mener de front votre auberge et votre plantation.

— Oh! j'irai bien la chercher moi-même; j'y ai déjà songé.

Et il n'ajouta plus un mot. J'avais touché la corde secrète qui nous émeut tous et qui vibre avec d'autant plus de force que la solitude est plus profonde. Nous nous promenions alors sur les bords du Sarapiqui, à côté des troncs d'arbres d'un jaune d'or ou d'un rouge carmin dont les meubles de l'habitation étaient faits, et qui attendaient, couchés dans la vase, qu'une main industrieuse les utilisât ou que le commerce les fît connaître à l'Europe. J'avais obtenu de la complaisance du commandant et de celle de mes hôtes une liste approximative de ces riches essences avec des échantillons à l'appui. En présence de cette puissante nature, qui serait encore inviolée sans la hache d'un ancien soldat de Walker, et qui devra peut-être au rêve inavoué d'un émigrant suisse son exploitation future, je ne pouvais me défendre de cette réflexion, que l'étranger seul apprécie ces admirables élémens de civilisation et puise dans sa vitalité propre la volonté et le courage de les mettre en œuvre. L'indigène ne sent aucun des besoins qui servent d'aiguillon à la vie active. L'étranger seul s'aperçoit que les routes sont des abîmes, et que la production périt faute de débouchés abordables. Ceci explique comment Walker, arrivant après des guerres civiles énervantes où les deux partis avaient fait preuve d'une égale impéritie, put rencontrer au Nicaragua des partisans sincères. Beaucoup d'esprits sérieux étaient persuadés, beaucoup le sont encore, que la race hispano-américaine est absolument incapable de se gouverner elle-même et d'empêcher sa propre dissolution. Un homme se présentait, appartenant à une franc-maçonnerie laborieuse et opiniâtre qui a défriché un continent en un demi-siècle, et qui vient d'improviser en Californie une société complète, aussi exigeante et aussi raffinée que les plus vieilles sociétés de l'Europe. Cet homme amenait avec lui de hardis pionniers, et il annonçait, dans des prospectus retentissans, qu'il allait renouveler la face de l'Amérique centrale. Il était naturel qu'on le crût, et cette croyance fut le secret des adhésions tacites des premiers jours et du concours qu'il obtint de quelques caractères entreprenans, de quelques personnages connus, tels que le

général Jerès et le père Vijil; mais quand, au lieu du civilisateur, ce fut l'incendiaire et l'assassin qui se révéla, quand on vit cet homme répondre à la résignation du pays par la ruine des habitans et se jouer de la vie humaine avec le dédain d'un sultan d'Asie, on comprit que le prétendu régénérateur n'était qu'un pirate ambitieux, aussi dépourvu d'intelligence que d'entrailles, et la réaction qui se produisit sous l'impulsion vigoureuse de Costa-Rica sauva la nationalité espagnole. Il n'en est pas moins vrai que si Walker avait eu l'habileté la plus vulgaire et le moindre esprit de conduite, s'il avait seulement respecté les personnes et les propriétés, une partie de l'Amérique centrale tombait infailliblement entre ses mains, tant on était fatigué de l'anarchie.

VI. — LE PLATEAU DE COSTA-RICA.

Lorsqu'après quarante-huit heures d'attente, il me fut enfin permis de partir, j'appris ce qu'était la route de San-José par les montagnes qu'il faut gravir depuis le Muelle. Trois jours de pluie avaient détrempé les terres. J'eus à me prémunir, dès le premier pas, contre des escaliers de fondrières entrecoupés de racines énormes, de roches glissantes, et obstrués par une végétation si compacte qu'il fallait quelquefois se frayer un passage à coups de *machete*. Heureusement l'instinct de ma mule valait mieux que toutes mes précautions. Je m'y abandonnai sans réserve, et je ne tardai pas à me laisser gagner par le milieu si nouveau que je traversais. La nature tropicale me donnait là un échantillon de ses audaces et de son éternelle fécondité. A côté d'arbres géans droits et lisses comme des mâts, d'autres arbres gisaient renversés par leur propre poids, tombés d'hier, destinés à servir d'inépuisable aliment à une séve inépuisable : merveilleuse multiplication qui s'exalte de sa propre exubérance, et qui fait du sol de ces contrées un entassement séculaire de vie végétale et animale. J'aspirais surtout comme une idéale volupté cette atmosphère particulière aux forêts vierges, qui se compose de fraîcheurs éthérées et de senteurs aromatiques. De temps en temps, un bruit de flots orageux troublait l'immense solitude : c'était le Sarapiqui, devenu cataracte, dont le cours se précipitait sur notre gauche, contrairement aux indications de mes cartes. Quelquefois même nous l'apercevions tout à coup à travers le feuillage du haut d'une falaise à pic; puis le torrent s'écartait de notre chemin en suivant ses capricieuses sinuosités, et la forêt redevenait silencieuse comme auparavant, fraîche et inaccessible comme toujours.

Il y avait deux heures que nous marchions ainsi, montant et descendant des pentes escarpées au fond desquelles il fallait franchir un ruisseau débordé, quand une clairière ouverte nous annonça une

habitation. La clairière occupait le sommet d'un large mamelon, et les troncs abattus dont elle était jonchée la faisaient ressembler à un champ de bataille abandonné. Du reste, la pelouse verte réjouissait la vue par cela seul qu'elle était unie et sans précipices. Au moment où j'allais demander à qui appartenait ce défrichement, le maître se montra, sortant d'une cabane voilée par la fumée, où une demi-douzaine d'Indiens paraissaient travailler sous ses ordres. Il avait entendu le bruit de nos montures, et il tenait une lettre à la main, sans doute à destination de San-José. Il échangea d'abord quelques mots avec mon guide en lui remettant la lettre en question, puis, se tournant de mon côté, il me demanda en espagnol si je voulais prendre une tasse de lait. Comme il m'assura qu'il avait aussi du café, je me laissai conduire à une seconde cabane plus éloignée, qui semblait être sa demeure personnelle. Celle-ci était bâtie en tiges de bananiers à claire-voie et divisée en plusieurs compartimens, dans l'un desquels j'aperçus un lit de sangles en fer. Le propriétaire me présenta un de ces fauteuils à dossier renversé fabriqués aux États-Unis, dont le balancement convient si bien aux habitudes de laisser-aller des pays chauds. Je savais déjà par ce détail et par le comfort relatif de son habitation que j'avais affaire à un Américain. J'avais surtout remarqué une petite bibliothèque de livres anglais, qu'on eût vainement cherchée dans le mobilier d'un Indo-Espagnol. Lorsque le café eut été servi, le jeune homme se leva, — car il était jeune encore et d'une belle figure, — et, se dirigeant vers l'entrée de sa chambre à coucher, il laissa tomber en guise de store, pour fermer cette ouverture, le drapeau étoilé de l'Union américaine. — Voilà ma patrie, me dit-il fièrement.

— J'avais deviné un Américain du Nord, répondis-je, au courage et à la résolution que suppose une pareille plantation.

— C'est vrai. Il n'y a que les citoyens des États-Unis et les peuples d'Europe qui sachent ce que vaut le travail.

— Et depuis combien de temps êtes-vous ici?

— Depuis bientôt deux ans. J'ai dix mille pieds de bananiers, vingt acres plantés de cacao, plusieurs autres cultures commencées, et dans trois ans je serai à la tête d'une magnifique *hacienda*. — Puis, m'interrogeant sur l'Europe, que je venais de quitter, le *Yankee* me demanda si le commerce ne s'était pas un peu relevé de la dernière crise. C'est tout ce qui l'intéressait et tout ce qui intéresse en général les Nord-Américains, les premiers marchands du monde. Je satisfis de mon mieux sa curiosité, et quand je le quittai pour continuer ma route, il me serra cordialement les mains et me souhaita un bon voyage en me traitant d'*ami*, selon la naïve formule de l'idiome castillan.

On compte cinq ou six stations du Muelle à San-José. Nous étions

arrivés à midi à la première de ces stations, la *Virgen*, située à quatre lieues seulement de la colonie allemande, et j'aurais bien voulu aller coucher le même jour à San-Miguel, cinq lieues plus loin. Au premier mot que j'en touchai à mon guide, il se récria sur l'impossibilité de passer le Sarapiqui sans courir le risque d'être entraîné par les grandes eaux. On m'avait parlé en effet de ces passages de la rivière dans le voisinage de ses sources comme d'un péril sérieux. Je me résignai. Le guide insistait d'ailleurs sur ce point, que j'étais l'ami d'un homme considéré qui s'était fié à lui pour m'amener sain et sauf à San-José de Costa-Rica, et il y aurait eu ingratitude à ne pas se rendre à une si bonne raison, appuyée d'une lettre de M. Léonce de Vars à son *querido* Ramon Alvarado. Ramon Alvarado! Mon guide descendait-il de ce George de Alvarado qui, en 1530, commença la conquête du pays sur les populations indigènes voisines de la baie de Salinas? Sa mise et sa profession n'annonçaient point une illustre origine; mais ces indices ne prouvaient à la rigueur que l'instabilité de la fortune. Je devais rencontrer quelques jours plus tard, dans des conditions diverses, les plus grands noms de l'époque des *conquistadores*, les Herrera les Gutierrès, les Espinosa, les Gonzalès, les Bonilla et tant d'au tres. Dans tous les cas, don Ramon n'était pas un guide ordinaire : propriétaire et largement à son aise, comme tous les Costa-Ricains, il jouissait d'une réputation d'intégrité et de prudence qui lui faisait confier les missions les plus délicates, et il était aussi connu dans sa modeste position que s'il eût occupé l'une des premières magistratures du pays.

Ce n'est qu'à partir de San-Miguel, la seconde station ou plutôt le second *rancho*, que commence véritablement l'ascension des montagnes. J'étais loin de soupçonner toutes les difficultés de cette escalade. Une pente raide, abrupte, lézardée, traversée d'obstacles de tout genre, contournait successivement les mamelons en gradins de la sierra, séparés les uns des autres par des ravins au fond desquels s'engouffraient des torrens plus ou moins dangereux. Nous ne marchions pas, comme en Europe, sur un sol compact, avec le roc pour point d'appui. L'épaisse couche d'humus des bords du Sarapiqui remontait avec nous, et la pierre ne se montrait que sous la forme de roches arrondies et sans cohésion entre elles, comme celles que j'avais remarquées dans les rapides de la rivière, comme celles que j'ai retrouvées depuis dans les trop fameux rapides du San-Juan. Aussi, quand une descente succédait à une montée, il arrivait quelquefois que ma mule se contentait d'arc-bouter ses deux pieds de devant et de se laisser glisser jusqu'en bas comme sur de la glace. J'avoue que je n'eus pas toujours le courage de tenter cette aventure de montagne russe. Il me restait alors la ressource de glisser moi-

même d'un arbre à l'autre en me retenant aux branches et aux lianes, ou d'en appeler à la complaisance de Ramon pour me tirer sans meurtrissure de ces rudes défilés.

La première fois qu'après une ascension laborieuse je rencontrai dans l'angle d'un ravin les eaux mugissantes d'un torrent qui se cachait sous une voûte impénétrable de végétation, je demandai à mon guide quel était le nom de ce fleuve mystérieux. — *El rio Sarapiqui*, me répondit-il. Deux heures après, nouvelle rivière ou plutôt nouvelle cataracte encaissée dans des berges à pic et tellement périlleuse à franchir qu'on avait dû la pourvoir d'un large pont en bois pour les bêtes et pour les gens. — Et celui-ci, comment l'appelez-vous? — *El rio Sarapiqui*. Or nous traversâmes ainsi cinq ou six affluens, toujours décorés du même nom, et qui doivent être en effet les sources rayonnantes de la belle et pittoresque rivière qui coule au Muelle. Malheureusement presque partout les ponts s'étaient écroulés, et ce n'était pas sans hésitation qu'au fracas du fleuve naissant, dont l'écume blanchissait de chute en chute, ma mule se hasardait à poser le pied sur une roche humide ou dans la vase profonde. Un seul faux pas, et nous roulions dans l'abîme, comme cela était arrivé à d'autres voyageurs. Mon guide m'avoua plus tard qu'il avait eu peur un moment. J'en fus quitte pour un bain de pieds à cheval que la hauteur de l'eau rendait inévitable.

A mesure que j'avançais dans cette pérégrination pleine de surprises, j'étais amplement dédommagé de la fatigue par des perspectives de plus en plus grandioses. Le chemin, d'abord sentier tracé par le hasard, avait fini par se dérouler régulièrement sur le flanc des collines qui montaient comme autant d'échelons jusqu'aux plateaux supérieurs. J'avais alors d'un côté la montagne qui nous couvrait de ses coupoles étagées, de l'autre un précipice presque vertical dont les profondeurs se perdaient dans l'éternelle nuit de la forêt. Entre ces deux rives également ombreuses, le regard ne pouvait guère pénétrer à plus de cinquante pas; mais quand par hasard le rideau s'écartait et que la route s'ouvrait sur l'amphithéâtre de dix lieues d'envergure dont nous venions de parcourir les méandres, les mamelons superposés disparaissaient, les végétaux géans qui les tapissaient n'étaient plus visibles; il n'y avait à nos pieds qu'un immense manteau de velours vert à grands plis, étalé jusqu'aux limites de l'horizon avec une opulence de contours et une intensité de couleur qui seuls accusaient les puissans reliefs de la vaste enceinte sous la lumière irisée et mouvante dont ils étaient baignés.

J'étais arrivé ainsi vers la fin du troisième jour jusqu'à un délicieux ruisseau nommé la Paz, qui doit être le premier affluent du Sarapiqui en pleine montagne, lorsqu'au détour du ravin mon guide s'arrêta devant une autre caravane composée de trois mules et de

deux personnes. C'était notre première rencontre autre que celle du courrier. Le chef de cette caravane m'annonça qu'il était chargé pour moi d'une lettre du président Mora, qui m'offrait deux mules pour les besoins de mon voyage. On comprend que je n'ouvris pas sans quelque émotion la dépêche où j'allais trouver un premier indice des dispositions du gouvernement costa-ricain relativement aux projets qui m'amenaient dans l'Amérique centrale. Le président de Costa-Rica y prenait dès le premier mot un ton de courtoisie affectueuse auquel la langue espagnole se prête à ravir. Il se félicitait de recevoir un publiciste qui avait défendu l'indépendance de son pays, et m'assurait de l'empressement qu'il mettrait à seconder mes projets. Ces projets, don Juan Rafaël Mora les connaissait depuis plus de six mois par une communication que je lui en avais faite à la date du 15 septembre 1857, et ma dernière lettre de San-Juan-del-Norte, à laquelle la sienne répondait, les lui avait explicitement rappelés. Notre position réciproque était donc déterminée avec une entière franchise. Le président me traitait en ami, comme je l'étais en effet, de sa personne et de son pays. Il comblait mes espérances par la promesse d'un concours sur lequel j'avais compté, et justifiait toute la stratégie de mon itinéraire en me donnant son patronage pour point d'appui auprès du gouvernement du Nicaragua.

Cette preuve d'estime du chef de la république eut pour effet immédiat d'inspirer à Ramon une haute idée de mon importance. Il n'en devint pas plus obséquieux, car la nature costa-ricaine est essentiellement libre et noble ; mais il tint désormais plus de compte de mon irrésistible besoin d'aller vite, et je dus à ses nouvelles dispositions de coucher ce soir-là au dernier relais de la montée, à deux lieues seulement du point culminant, au lieu de m'arrêter au *rancho* de la Paz, comme l'avait décidé d'abord sans me consulter mon trop prudent conducteur.

J'avais passé les deux nuits précédentes sur le lit national du Centre-Amérique, ce lit dont se sert même l'ancien président du Nicaragua, le général Martinez : une peau de bœuf tendue sur un cadre; je dus passer celle-ci sur un tronc d'arbre à peine équarri, triste couchette pour un voyageur fatigué. L'habitation était en rapport avec le mobilier. La forêt entrait de tous côtés dans le *rancho* comme s'il n'avait pas existé, et à travers la toiture dépouillée de palmes je voyais courir les blanches vapeurs condensées par ces hautes cimes. Je fus cependant assez satisfait d'abord de mon nouveau gîte. Mes deux guides et leurs *muchachos* luttaient d'ailleurs de complaisance et d'attention pour changer l'ajoupa en palais. On avait déchargé les mules et allumé un grand feu entre quatre pierres au centre même de l'édifice. Il faisait le temps le plus frais que j'eusse encore remarqué sous ces latitudes, 17 degrés Réaumur, descendus

dans la nuit à 15 degrés sous l'influence d'une pluie fine et pénétrante. L'envoyé du gouvernement avait apporté quelques provisions de San-José, entre autres un poulet rôti et des petits pains de maïs enveloppés d'une croûte de froment qui me parurent exquis. Tout le monde se plaça autour du feu sur des peaux de bœufs déroulées. Je vidai ma dernière bouteille de cognac dans les tasses de coco de mes compagnons. Ramon fit du café dans une vieille bouilloire, le sucra avec des fragmens d'un bloc de mélasse couleur chocolat, et quand la calebasse, pleine de ce breuvage alpestre, eut été épuisée, chacun s'endormit dans son berceau de cuir, sans souci de la pluie et des vapeurs, à la lueur intermittente des dernières flammes du foyer.

Malheureusement je ne pus en faire autant sur mon tronc d'arbre. Le dur contact du bois n'était pas du tout amorti par une double couverture, et ma philosophie fut impuissante à bercer mes membres endoloris et mes nerfs irrités. Il me fallut donc attendre le jour avec une impatience augmentée par les bruits discordans du dehors, que dominait de loin en loin le sourd grondement d'un singe nommé, je crois, le *kongo*, qui rugit comme un lion. Or, de tous les inconvéniens d'un pareil voyage, l'insomnie est le seul auquel on ne s'habitue pas, le seul qui devienne à la longue intolérable. Si j'ai un conseil à donner aux explorateurs futurs de l'Amérique centrale, c'est de ne pas s'embarquer sans un lit portatif, ou du moins sans un bon hamac muni de sa moustiquaire. Par cela seul qu'ils auront passé une nuit en paix, ils trouveront le lendemain les haricots noirs savoureux, les tortillas de maïs délicieuses et le café à la mélasse parfumé. Faute d'avoir pris cette utile précaution, j'étais d'assez mauvaise humeur le matin du jour où j'allais enfin rencontrer une existence sociale, des cités et un gouvernement, où j'allais presque découvrir un petit monde à peu près inconnu en Europe.

Deux heures après avoir quitté ce *rancho* primitif, type de la *posada* centro-américaine, j'atteignais le point culminant de la montée, le col qui débouchait au sud sur le plateau de Costa-Rica. Il y avait là de vastes éclaircies de bois, au centre desquelles un grand bâtiment fermé, appartenant au gouvernement, servait à la fois de magasin pour des outils et des matériaux et de refuge aux ouvriers qui travaillaient à l'établissement de la route. A cette hauteur de huit mille pieds, dit-on, l'horizon s'élargissait sensiblement, mais ne laissait encore voir qu'une enceinte de collines dominée par des pitons volcaniques. La pluie avait cessé; le chemin que nous suivions était devenu presque carrossable; la descente commença. Tout à coup Ramon me cria d'arrêter, et me montrant au loin, à ma droite, une ligne bleue qui se fondait avec le ciel : — Voilà Punta-Arenas, me dit-il.

Je fus littéralement ébloui. Une large échancrure venait de s'ouvrir dans l'enceinte, et j'embrassais d'un coup d'œil, grâce à l'admirable transparence de l'air, une vallée circulaire de trente ou quarante lieues de diamètre, inondée de lumière, marquetée de cultures, semée de villes et d'*haciendas*, fermée au sud par une barrière de montagnes et à l'ouest par une ceinture de mer à reflets d'argent. C'était la jeune république de Costa-Rica qui se révélait, sinon tout entière, du moins dans sa partie populeuse et active. Ce plateau légèrement creusé contenait les quatre villes principales : San-José, Cartago, Alajuela et Heredia, et cent villages. Une ramification des Cordillères séparait au midi la république d'immenses régions qui font partie de son domaine, mais ne sont habitées que par des tribus indiennes. Et cette mer lointaine, où le guide m'indiquait Punta-Arenas, c'était l'Océan-Pacifique, le Grand-Océan, le théâtre futur des plus glorieuses conquêtes de la civilisation. A une distance d'au moins vingt-cinq lieues à vol d'oiseau, je distinguais aussi nettement le beau golfe de Nicoya qu'on distingue le dôme miroitant des Invalides, un jour de soleil, des hauteurs de Saint-Cloud, et je regrettais de ne pouvoir escalader l'un des deux volcans qui se dressaient à ma droite et à ma gauche, le *Barba* et *los Votos*, dont les cônes blindés de forêts éternelles jugées inaccessibles eussent été de merveilleux belvédères.

Ce spectacle inattendu, cet Océan, ces Cordillères, ce berceau d'un peuple modèle, ces grands noms et ces grandes choses, m'avaient jeté dans une profonde rêverie. J'en fus tiré à un coude du chemin par un bruit confus de voix étrangères. Plusieurs femmes sorties d'une maison voisine expliquaient à mon avant-garde que deux officiers supérieurs, envoyés à ma rencontre par le président, m'attendaient à l'*hacienda* voisine d'un membre du congrès. Je fus abordé en effet, cinq cents pas plus loin, par une nouvelle escorte, dont le chef, le colonel don Pedro Barillier, ancien capitaine de zouaves au service de Costa-Rica, me remit une lettre du ministre des affaires extérieures. Il était accompagné d'un jeune homme de bonne mine, le fils du vice-président de la république, M. Escalante. Tous deux portaient un élégant costume militaire ressemblant beaucoup à celui de nos officiers supérieurs d'état-major. Le colonel Barillier m'offrit son cheval, en monta un autre qu'il avait amené, et nous commençâmes à descendre la montagne, par une route large et poudreuse, un peu plus vite que je ne l'avais fait jusqu'alors.

Nous laissâmes bientôt derrière nous les grands bois dont les ombrages ne m'avaient pas quitté depuis San-Juan-del-Norte, pour entrer dans un pays ouvert, trop ouvert même à mon gré, où chaque conquête du travail s'annonçait par un abatis de troncs noircis par le feu. A cette limite incertaine commençait la zone des cultures et

des habitations d'abord clair-semées, plus nombreuses ensuite et plus riches à mesure que nous approchions de la première ville, Alajuela. Je n'avais aucune notion de ce que pouvait être une ville du Centre-Amérique; mais les *haciendas* et les maisons de cultivateurs que j'avais rencontrées m'avaient paru plus comfortables à l'intérieur que ne le sont les chaumières de nos paysans, et je m'attendais à des constructions d'une certaine apparence, sinon au luxe de nos cités d'Europe. Je ne fus tiré de mon erreur qu'en me trouvant sans le savoir au milieu même d'Alajuela. Ses rues, tirées au cordeau, ressemblaient à celles d'un camp de baraques blanchies à la chaux; seulement les habitations costa-ricaines, formées d'un simple rez-de-chaussée, étaient bâties en terre et non en bois, avec des fenêtres sans vitres et de larges portes exhaussées d'un perron. Un voyageur du XVIIe siècle, Thomas Gage, raconte qu'il éprouva la même déception en entrant pour la première fois dans Guatemala, qui était alors la capitale de la vice-royauté de ce nom, et qui est encore la ville la plus importante de l'Amérique centrale. Une compensation bien inattendue me fit oublier ce petit mécompte. Toutes les maisons d'Alajuela étaient pavoisées de drapeaux costa-ricains mêlés à quelques drapeaux français confectionnés à la hâte, et l'air de fête de la population, groupée sur le seuil de ses demeures, souvent garnies de feuillages, ne me laissait aucun doute sur l'accueil qui m'était réservé.

Je mis pied à terre devant l'unique hôtel d'Alajuela, et j'entrai avec les deux officiers dans le petit salon de l'établissement. Presque aussitôt on annonça le gouverneur, puis le conseil de la ville, le général qui la commandait, enfin toutes les autorités civiles et militaires. Le gouverneur, en habit noir, était un homme de cinquante ans qu'on eût pris pour le maire d'un de nos chefs-lieux d'arrondissement. Il m'exprima en termes touchans toute la sympathie que j'avais inspirée à ses compatriotes par la défense que j'avais prise, comme publiciste, de leurs intérêts. Dans cette entrevue pleine d'effusion, je remarquai pour la première fois ce mélange de modestie, de dignité et de bonté qui fait le fond du caractère des Costa-Ricains. On invoquait à tout propos la France comme la grande réparatrice des iniquités de la force, comme l'étoile du matin des peuples opprimés, comme la sœur aînée des races latines, comme le palladium du droit des nationalités dans les deux mondes. On me priait, on me suppliait, en me serrant les deux mains, de dire à mon pays, à l'Europe, si éloignée et si indifférente, combien l'Amérique centrale avait besoin de son intervention. Le colonel Barillier, qui voulait bien me servir d'interprète, en était ému jusqu'aux larmes. Je n'avais pas, quant à moi, à me défendre du crédit qu'on me supposait; on ne discute pas avec l'attendrissement. La cause était juste, je

promis tout, car je croyais pouvoir tout tenir, et j'étais loin de supposer que je serais écarté des sphères officielles le jour même où j'apporterais un traité glorieux pour la France, avec les preuves matérielles d'une véritable conquête pour ses intérêts et pour son influence morale.

Lorsque, retiré le soir dans ma chambre, je repassai les incidens si inattendus de cette journée, je fus épouvanté à l'idée que le gouvernement costa-ricain se faisait peut-être illusion en me prêtant une mission diplomatique. Une phrase du journal ministériel, la ville si subitement pavoisée, quelques *señor ministro* que j'avais entendus, d'autres circonstances d'abord inaperçues, me faisaient craindre un malentendu sur ma position. Je n'hésitai pas. J'écrivis à l'instant même au président Mora que je n'étais qu'un simple particulier, que je n'avais aucun titre officiel, que je n'avais droit à aucun témoignage public. En voyant partir le lendemain matin le courrier extraordinaire qui devait lui remettre ma lettre deux heures après, je me sentis soulagé d'un grand poids. Je ne voulais pas que mon silence pût donner lieu à de fausses interprétations, et j'eus soin de renouveler six semaines plus tard, au début des conférences de Rivas, cette déclaration en termes très explicites.

Je devais arriver ce jour-là à San-José, qui n'est qu'à cinq ou six lieues d'Alajuela. En remontant à cheval, je retrouvai mon escorte augmentée de toutes les autorités de la ville. Le gouverneur tenait à m'accompagner jusqu'à moitié chemin, et son insistance affectueuse ne me permit pas de m'opposer à cet acte de courtoisie excessive. Il n'y avait que deux uniformes dans la cavalcade, ceux des officiers supérieurs envoyés par le président. Le général lui-même portait un habit noir comme les autres, et sa physionomie, pleine de bonté, n'annonçait rien de militaire. J'ai su depuis que ces commandans de province ne sont que des généraux de milice, sans solde comme sans service actif, négocians pour la plupart ou grands propriétaires, et ne ressemblant en rien à nos autorités divisionnaires. Les chefs mêmes de l'armée active de Costa-Rica ne portent point d'uniforme : c'est un luxe réservé aux aides-de-camp du président et à quelques officiers détachés, car si la république compte assez sur le patriotisme de ses enfans pour en faire du jour au lendemain, à l'appel du salut public, des soldats et des généraux, elle est trop pauvre ou plutôt elle est trop sage pour les habiller, et elle n'exige d'eux que du dévouement.

Il faisait un temps merveilleux, le temps normal du plateau costa-ricain, oscillant de 18 à 22 degrés Réaumur, selon l'heure de la journée. Les chevaux n'avaient pas les allures coquettes des chevaux de parade, mais ils ne manquaient ni de feu ni de sang, et nous marchions d'un bon pas sur une route unie de la largeur de nos routes

départementales. On me montra tout à coup à ma droite une belle propriété plantée de caféiers, précédée d'une maison carrée, à un étage, dont la galerie supérieure, peinte en vert, faisait saillie autour de ses murs blancs. C'était là que demeurait le plus riche citoyen de Costa-Rica, M. Vicente Aguilar, ancien vice-président, à qui la voix publique attribuait dix millions de fortune territoriale. Le bruit des chevaux l'avait attiré sur le seuil; je crus devoir lui faire une visite. Il nous reçut dans un grand salon carré sur lequel s'ouvraient toutes les pièces de l'appartement supérieur. Je vis un homme très simple, très modeste, presque timide, qui paraissait confus de mon attention, et qui épuisa les formules de remerciemens. L'ameublement du salon ne se composait que d'une table ronde placée au milieu et de fauteuils en rotin renversés à l'américaine; mais les portes et les fenêtres, largement ouvertes sur la galerie, laissaient circuler librement l'air balsamique de la plantation. Je me levai au bout de quelques minutes pour prendre congé de mon hôte. Je n'eus plus dès lors occasion de le revoir. Seulement, lorsqu'en parcourant le pays dans tous les sens, j'ai demandé à qui appartenaient les riches cultures et les belles vallées qui réjouissaient mes yeux, j'ai souvent entendu cette réponse uniforme qu'on dirait empruntée à un conte de Perrault : — C'est à don Vicente Aguilar.

Au moment où j'allais franchir la barrière de son enclos, un cavalier couvert d'un *poncho* péruvien à raies blanches et d'un large chapeau de paille se présenta pour entrer. Je le reconnus tout de suite, car je l'attendais. M. Léonce de Vars était le seul Français, ou plutôt le seul habitant de Costa-Rica que je connusse, pour l'avoir vu deux ou trois fois à Paris. Je le savais riche, parfaitement hospitalier, et j'avais beaucoup espéré de son concours pour le succès de mes démarches. C'était un précieux auxiliaire qu'un homme de cette valeur, considéré, indépendant, recherché par les deux partis qui divisent la petite république, initié par un séjour de trente années à toutes les affaires du pays, et comprenant de plus, en sa qualité de Français, ce qu'il ne fallait pas demander à un pur Centro-Américain, les exigences et les rouages compliqués de notre civilisation. Sa rencontre, à la veille d'une première négociation, inaugurait bien ma campagne extra-diplomatique. Il connaissait mes projets depuis Paris, et il les avait vivement encouragés. Il venait m'offrir ses services, se mettre à ma disposition, et commença par m'emmener à son *hacienda*, *las Animas*, où sa famille était réunie.

Nous courions alors, par un soleil assez chaud, sur un chemin sablonneux que bordaient de chaque côté de jolies *haciendas* ou de simples maisons blanches pleines d'enfans et de femmes. Les enfans étaient presque nus, les femmes n'avaient d'autres vêtemens qu'une chemisette largement échancrée et une jupe blanche. De pe-

tites caravanes à cheval nous croisaient de temps en temps, allant d'un trot égal au marché d'Alajuela, qui se tient le lundi. Des chariots traînés par des bœufs portaient des sacs de riz, de cacao ou de café. Ces chariots étaient très petits, de la forme la plus rudimentaire, et montés sur deux roues formées d'une seule pièce avec un renflement conique au milieu. Je ne devais pas rencontrer d'autre véhicule roulant dans l'Amérique centrale, à l'exception de quelques voitures particulières à San-José et des omnibus du chemin de fer anglais de Punta-Arenas et du transit américain de San-Juan-del-Sur. Les conducteurs de ces équipages primitifs, comme les cavaliers qui laissaient après eux une poussière noirâtre, ne ressemblaient en rien aux paysans de nos campagnes. Uniformément vêtus d'un pantalon blanc, d'une chemise et d'un chapeau de paille, les pieds nus dans leurs étriers, ou chaussés seulement de vieux éperons espagnols, ils donnaient tous l'idée d'une race libre, polie sans obséquiosité et pleinement à son aise. Pas un seul de ces campagnards ne marchait à pied. Tous saluaient l'étranger avec une simplicité digne. De pauvres, de mendians, de ces déshérités si communs sur nos grandes routes à l'approche des villes, je n'en voyais nulle trace. La jeune république ne connaît pas même de nom cette plaie du paupérisme qui nous dévore. Un seul mendiant m'a tendu son bras mutilé dans les rues de San-José. C'était un soldat de la dernière guerre à qui tout travail était désormais interdit, et qui recevait en échange dans chaque maison un accueil fraternel dont il n'usait qu'avec réserve.

Quant aux femmes, le contraste qu'elles offraient avec nos paysannes était plus saisissant encore. La couleur de leur teint, variant du bronze florentin à la pâleur mate du sang espagnol, ne comportait pas cette beauté particulière qui résulte chez nous de la fraîcheur et de la transparence du tissu; mais combien cette imperfection, si imperfection il y a, était généreusement compensée par l'élégance de la taille, la richesse des épaules et la pureté marmoréenne des attaches des bras! Leurs traits, toujours réguliers, toujours animés par de beaux yeux noirs et encadrés dans une opulente chevelure, plaisaient assez par la bienveillance qu'ils respiraient pour qu'on ne leur demandât pas plus de finesse.

Je cherchais cependant San-José de tous mes yeux. Je ne l'avais distingué, des hauteurs de la sierra, en descendant le col de Barba, que par la saillie de sa cathédrale, comme j'avais deviné l'emplacement d'Heredia, sur ma gauche, à la masse architecturale d'une belle église; mais si le premier aspect d'Alajuela m'avait frappé par son étrangeté, la physionomie de San-José devait bien autrement démentir toutes mes suppositions. Nous ne pouvons nous imaginer en France une capitale sans monumens, sans une population active,

sans un ensemble de maisons vivantes, bâties en pierre ou en briques, sans le bruit des voitures sur le pavé et des mille voix de la rue; quoique j'eusse éprouvé déja quelques déceptions sous ce rapport, je me promettais toujours pour San-José une espèce de revanche. On m'avait tant répété que c'était une ville de vingt mille âmes, riche, prospère, connaissant le luxe et pleine de ressources, que je m'en étais fait d'avance un tableau de fantaisie digne de son beau ciel. Qu'on juge de mon désenchantement en retrouvant à San-José les toits rouges, les maisons basses, presque le camp de baraques d'Alajuela, sans un seul arbre. Il était à peu près midi. Les rues s'allongeaient en ligne droite, désertes et silencieuses. Arrivé devant une place nue, je remarquai une église dont la façade me rappela le style rococo du XVIIIe siècle, puis, derrière cette église, un édifice à un étage, d'une architecture presque italienne, que surmontait un drapeau tricolore (1). Plusieurs groupes étaient arrêtés devant cet édifice. Ils s'effacèrent pour nous laisser passer. Un factionnaire pieds nus, placé sous le cintre de la porte d'entrée, nous présenta les armes. J'avais devant les yeux le palais national, le siége du gouvernement et du congrès de Costa-Rica, le seul véritable monument de San-José et l'une des œuvres les plus remarquables de l'administration de M. Mora.

Un quart d'heure après, je recevais une nouvelle lettre du ministre des affaires étrangères me félicitant, au nom du président, de l'heureuse issue de mon voyage. Le ministre lui-même, don Nazario Toledo, l'un des signataires futurs de la convention de Rivas, ne tarda point à se présenter. Il venait s'entendre avec moi sur les dispositions à prendre pour la conduite secrète des conférences. C'était le lendemain que je devais, dans une première audience, exposer mes vues au président Mora. J'étais entré de plain-pied dans cette carrière nouvelle qui m'a souri un moment, et qui serait la plus belle de toutes, si la loi morale gouvernait le monde.

VII. — LE PRÉSIDENT MORA.

En abordant cette partie de mon récit, je suis obligé de revenir un peu en arrière dans la filiation d'idées dont la convention de Rivas n'a été que la formule diplomatique. Me pardonnera-t-on une excursion assez longue dans le domaine personnel? Qu'on veuille bien le remarquer du moins, les souvenirs que je recueille ici touchent à des questions d'intérêt général, soit qu'on n'y cherche que des données exactes sur l'état du Centre-Amérique, soit qu'on se préoccupe des rapports de cette fraction du Nouveau-Monde avec

(1) Le drapeau costa-ricain est formé de cinq bandes horizontales rappelant les couleurs françaises, le rouge au milieu, le bleu sur les bords.

l'Europe. L'issue rapide des négociations que j'entamais à San-José, en 1858, serait d'ailleurs difficilement comprise, si l'on ignorait les circonstances et les travaux qui avaient précédé la conception définitive du projet et les combinaisons politiques et économiques qui devaient être la seule habileté et le seul prestige du négociateur.

Quelques mots suffiront pour préciser ma position vis-à-vis des hommes que j'allais entretenir d'un plan dont l'exécution me paraissait devoir appeler l'Amérique centrale à une vie nouvelle. Publiciste à une époque de pleine liberté pour la presse, j'avais continué avec ardeur sous un nouveau régime une tâche dont je ne prévoyais pas les difficultés. Fatigué enfin de luttes douloureuses sur lesquelles il est inutile d'insister, je cherchais un nouveau but à mes efforts. Ne pouvais-je poursuivre hors de mon pays quelque entreprise utile et en harmonie complète avec mes aspirations? L'étude des questions étrangères, notamment des questions américaines, m'avait longtemps préoccupé. L'Amérique présentait à l'époque dont je parle (1854-55) un spectacle saisissant et bien propre à faire réfléchir sur les dangers des pouvoirs sans frein en bas comme en haut. Les États-Unis venaient d'accomplir la révolution intérieure qui porta la démocratie à la présidence dans la personne de M. Franklin Pierce, l'homme du bombardement de Grey-Town. Le flibustérisme fermentait d'un bout à l'autre de la grande république. Rien ne surnageait plus des traditions d'un glorieux passé, si ce n'est quelques noms whigs oubliés par la mort, mais impuissans contre l'esprit nouveau. Cuba, l'Amérique centrale, Saint-Domingue, les îles Sandwich même, étaient tour à tour menacés. Le droit de la force prenait possession des conseils supérieurs après avoir passionné les multitudes. Plusieurs événemens se produisaient alors coup sur coup dans l'ancien et dans le Nouveau-Monde, qui devaient appeler l'attention de l'Europe sur l'Amérique centrale, Nous touchions à la fin de 1854. M. de Lesseps venait d'obtenir du pacha d'Égypte le firman de concession de Suez. Presque en même temps on annonçait l'ouverture du chemin de fer de Panama, et l'année suivante Walker était maître du Nicaragua. La renaissance inattendue du bosphore africain se liait si intimement à la formule générale des relations directes de peuple à peuple et de la fusion des intérêts par la liberté commerciale, que j'en conclus immédiatement à la coupure parallèle de l'isthme américain, et que je présentai dès le premier jour ces deux grandes entreprises comme solidaires. Or, en soulevant ce dernier problème, j'ébranlais sans le savoir tout un monde latent de penseurs en expectative, de théoriciens, de voyageurs, de chercheurs intéressés ou désintéressés. C'est un des priviléges de la presse d'attirer à soi comme par enchantement, chaque

fois qu'elle fait vibrer une corde sonore, les documens, les publications, les hommes spéciaux, tout un contingent de lumières isolées qui se trouvent tout à coup réunies sous sa main, au grand avantage du public et des solutions désirées. J'eus ainsi l'occasion de tout consulter, de tout approfondir, d'épuiser les précédens, d'aborder successivement toutes les faces de l'opération, d'entrer aussi avant que possible dans cette étude prestigieuse où la passion saisit les plus froids. A mesure que je me plongeais dans cet infini, suivant en même temps les progrès de l'invasion flibustière et témoin de l'indifférence avec laquelle l'Europe laissait s'accomplir au Nicaragua l'égorgement d'une nation, une pensée se dessinait, grandissait, s'affermissait dans mon esprit de manière à devenir un axiome, à savoir que l'œuvre du canal seule pouvait vaincre cette indifférence, qu'il fallait un intérêt d'un ordre supérieur, tel que la création d'un nouveau bosphore, pour attirer l'attention sur ce coin du monde, et que la délivrance de l'Amérique espagnole, le salut d'une race, d'une nationalité, d'une religion, d'une civilisation plus morale que celle des États-Unis, étaient subordonnés au percement de l'isthme américain. C'est ainsi que, malgré moi et par la force des choses, le problème politique s'est trouvé soudé au problème industriel. J'ai voulu plus tard les disjoindre pour échapper aux rivalités nationales. J'ai voulu faire de la création du canal, par le texte même de la convention de Rivas, un terrain neutre, une affaire privée, où tous les concours fussent admis *sans distinction de nationalités*. Vains efforts! les États-Unis ne m'ont jamais pardonné d'avoir provoqué une intervention de l'Europe dans les Amériques, et le débordement d'outrages et de calomnies de leurs journaux a rendu presque impossible l'entente loyale que j'avais préparée, sur les bases du traité Clayton-Bulwer, entre toutes les grandes nations commerçantes du globe.

Jusque-là cependant mon impuissance financière me semblait un empêchement radical, lorsqu'un incident fortuit vint ajouter une garantie matérielle à tous les élémens moraux que je possédais déjà. Il y avait alors à Paris, en pleine faveur auprès du public, une banque de crédit industriel, disparue depuis dans un orage, qui, examinée théoriquement, présentait de grandes conditions de stabilité, et disposait, par le jeu même de son institution, de l'immense marché de nos provinces. Cette banque avait prouvé sa puissance par plusieurs grandes créations en Espagne et en Portugal, créations qui ont survécu à sa chute, et elle avait semé la France de caisses d'escompte qui fonctionnent encore. Je fus mis en rapport avec le chef et l'organisateur de ce rouage financier, et lui proposai de devenir le pivot et le garant de l'entreprise que je méditais. J'avais apporté un dossier suffisant de documens et de cartes. Je m'appuyais

d'ailleurs, au point de vue technique comme au point de vue de la spéculation, sur l'autorité du prince Louis Napoléon, auteur, comme on le sait, d'un premier projet de canal interocéanique. Le banquier fut séduit par le caractère exceptionnel d'une telle œuvre. Il signa l'engagement que je lui demandais de constituer une société internationale à un capital déterminé, dans le cas où j'obtiendrais la concession du canal, et il me donna ainsi, du moins je le croyais alors et tout le monde le croyait comme moi, la sécurité financière qui me manquait. Ce n'est pas, il est vrai, sous cette égide que je me suis mis en route pour l'Amérique centrale. Des catastrophes et des déceptions de tout genre me forcèrent, six mois après, de chercher un autre appui réputé plus solide; mais du jour de cet engagement, qui porte la date du 8 août 1857, la question était résolue dans ma pensée avec toutes ses conséquences. Dès le lendemain, le traité de concession était rédigé tel qu'il a été adopté à Rivas. Quinze jours plus tard, je le soumettais, avec l'opération entière, à l'approbation du bureau de la société d'économie politique, et c'est à la suite de ces adhésions et de ces préparatifs que je me croyais autorisé à écrire une première fois au président Mora, le 7 septembre suivant, pour lui faire connaître des combinaisons qui devaient singulièrement l'intéresser, puisqu'il ne s'agissait de rien moins que du salut, de l'indépendance et de la prospérité de son pays.

Il y a loin, comme on le voit, de cet ensemble de travaux, de mesures, de précautions prises et de concours obtenus, à ce qu'on appelle vulgairement une aventure. Tout avait été longuement étudié, minutieusement préparé et calculé. L'œuvre projetée a réussi par ses moyens propres, par sa force intrinsèque, par sa double concordance avec l'esprit du siècle et avec les besoins immédiats de l'Amérique centrale. J'ai pu me faire illusion sur la stabilité et la puissance réelle de mes auxiliaires. Je les ai pris pour ce qu'ils étaient aux yeux de tous au moment de mon contrat avec eux, et si l'événement m'a infligé au retour de cruels démentis, on ne saurait m'en rendre responsable. Je ne pouvais soupçonner à deux mille lieues de distance les changemens qui devaient affaiblir l'autorité de ma parole.

J'arrivais donc à l'heure décisive avec une situation nette, un but déterminé, un projet de traité *où tout avait été prévu* (1), et j'allais me trouver en présence de l'homme qui, dans toute l'Amérique peut-être, devait le mieux comprendre la valeur de cette entreprise. C'est cet homme que je voudrais maintenant faire connaître. L'énergique et généreux caractère de M. Mora s'était d'abord révélé dans sa vie privée. Resté orphelin de bonne heure, avec une nombreuse famille,

(1) C'est le témoignage que lui a rendu dans le *Journal des Débats*, en 1859, M. Michel Chevalier.

sans fortune, il avait pris dès le premier jour les rênes de ce petit gouvernement domestique, et il avait déclaré à ses frères et sœurs, dont il n'était pas l'aîné, qu'il se chargeait de leur avenir. Il fallait avant tout payer les dettes paternelles, il les paya. Ses sœurs étaient en âge de songer à un établissement, il leur ouvrit les portes des premières familles du pays, et, s'associant ses deux frères, qui reconnaissaient sa supériorité, il commença courageusement, à l'âge de dix-huit ans, l'édifice d'une fortune dont le chiffre s'est élevé à plusieurs millions et dont la source témoigne de son esprit créateur. Le petit territoire habité de Costa-Rica, simple province de la fédération centro-américaine, n'exportait point alors comme aujourd'hui cent mille quintaux de café par an. Ses terres en friche attendaient des bras et une impulsion vigoureuse. M. Mora se fit planteur de caféiers, améliora les anciennes cultures, ouvrit de nouveaux débouchés à l'exportation, doubla en dix ans la production de son pays, et devint ainsi son bienfaiteur avant d'être son chef politique. C'est à la popularité acquise dans ces travaux qu'il dut plus tard son élection à la présidence. Les épreuves cependant ne lui avaient pas été épargnées dans cette première période de son activité. La révolution française de 1848 lui avait fait perdre 1,500,000 francs par la baisse imprévue des cafés à Londres. Il fallait couvrir cet énorme déficit. M. Mora n'hésita point à vendre successivement toutes les plantations qu'il avait créées, et lorsque ce sacrifice fut consommé et que l'honneur fut satisfait, il racheta d'immenses espaces vides, les planta de cannes à sucre, construisit des barrages et des aqueducs, organisa de vastes moulins d'extraction, et recommença ainsi pour une nouvelle industrie ce qu'il avait fait avec tant de succès pour le café, sans que ni les soins du gouvernement ni ceux de son commerce, car tous les Costa-Ricains sont négocians, pussent le détourner un moment de son but. Voilà l'homme qui allait décider de l'opportunité et du mérite de mes desseins. Je ne pouvais désirer une intelligence plus haute, un patriotisme plus résolu, un plus heureux mélange de hardiesse et de fermeté. Les grandes causes sont gagnées quand elles ne dépendent que de pareils arbitres.

Ma première audience était donc fixée au lendemain à une heure. A l'heure dite, je me rendis avec M. de Vars au palais de la présidence, dont la disposition intérieure mérite une courte description. Qu'on imagine une enceinte carrée et pavée de béton, autour de laquelle régnait une double galerie. Au fond de cette cour élégante, moitié arabe, moitié italienne, un escalier en hémicycle de dix marches conduisait à une porte sculptée à deux battans : c'était l'entrée d'honneur de la salle du congrès, qui occupait tout le fond du palais. Sur le seuil même de la cour, deux larges escaliers en bois de forme monumentale montaient de chaque côté à la galerie supé-

rieure, sur laquelle s'ouvraient tous les ministères et toutes les administrations, y compris la cour suprême de justice et le tribunal de première instance. Rien de plus simple et de plus commode que cette distribution. Le chef du gouvernement avait ainsi sous la main tous les rouages nécessaires à l'exercice de son pouvoir; ses trois ministres venaient tour à tour conférer avec lui, selon les nécessités du service. Pas une minute n'était perdue en échanges de communications écrites, pas une issue n'était ouverte à la bureaucratie, ce ver rongeur des sociétés européennes. Toute affaire purement administrative était examinée, décidée et expédiée séance tenante.

Le président n'occupait qu'une seule pièce du palais, celle du milieu, dont la large fenêtre cintrée, à balcon vénitien, surplombait la porte d'entrée. Ce fut là qu'on nous conduisit avec un cérémonial très empressé, mais très modeste. M. Mora paraissait à peine âgé de trente-six ans. De petite taille, la figure pleine, fraîche et agréable, l'air très doux et presque timide, il portait un simple habit noir, sans aucune marque distinctive, quoiqu'il fût revêtu de la dignité espagnole de capitaine-général, dernier reste des traditions de la conquête. L'exposé de mes projets, que M. de Vars traduisit avec une remarquable clarté au président, remplit cette première audience. Je rappelai au président la lettre que je lui avais adressée six mois auparavant, dans l'espoir, légitime alors, d'une prompte réalisation; j'indiquai les obstacles qui l'avaient empêchée, et les nouveaux engagemens qu'il avait fallu prendre depuis cette époque. Plein de confiance cette fois, je venais lui faire connaître l'ensemble des desseins que m'avait inspirés mon dévouement à son pays, et lui demander son concours pour la réalisation d'une entreprise qui ajouterait à sa gloire.

Cette entreprise, M. Mora la connaissait mieux que personne : c'était celle à laquelle le prince Louis-Napoléon avait voulu attacher son nom en 1846. Il ne m'était pas permis de douter de tout l'intérêt que prendrait l'empereur Napoléon III à une œuvre qui continuait la sienne; j'en avais pour preuve l'encouragement qu'il avait donné à Londres en 1853 à une compagnie anglaise qui se proposait d'unir les deux Océans par l'Atrato (1). La tentative n'avait pas abouti. Les études des ingénieurs avaient confirmé l'impraticabilité

(1) Voici les paroles prononcées à cette occasion, en réponse à une députation présidée par M. Charles Fox : « J'ai appris, messieurs, avec le plus vif intérêt la nouvelle de la formation d'une compagnie importante pour la réunion des deux Océans. Je ne doute pas que vous ne réussissiez dans cette entreprise, qui doit rendre de si grands services au commerce du monde entier, puisque la compagnie compte à sa tête des hommes si distingués. J'apprécie depuis longtemps tous les avantages de la réunion des deux mers, car, étant en Angleterre, j'ai tâché d'attirer sur ce sujet l'attention des hommes de science. Vous pouvez donc être assurés, messieurs, que vous trouverez en moi tout l'appui que méritent de si nobles efforts. »

de ce passage, déjà condamné par les plus grandes autorités (1). Le tracé du Nicaragua au contraire s'était fortifié depuis 1846 de toutes les impossibilités reconnues à Panama, à Tehuantepec et au Darien, et Napoléon III ne pouvait abandonner une telle conception au moment où l'épreuve du temps et des travaux ultérieurs justifiaient ses calculs et ses prévisions. Il est vrai que j'apportais au plan de 1846 des modifications de tracé qui lui enlevaient une partie de son ampleur primitive; mais ces modifications s'expliquaient par des nécessités de position et de nouvelles conditions politiques dont j'étais obligé de tenir compte. Arrivant dans un pays bouleversé par la guerre civile, par l'invasion étrangère, et désirant mettre un terme à ses divisions intestines pour grouper toutes ses forces contre l'ennemi commun, j'avais dû chercher dans l'œuvre même du canal une solution aux difficultés pendantes et le point de départ d'une confédération nouvelle de tous les états centro-américains. Or tous ces avantages s'offraient dans un tracé plus court, plus direct et peut-être plus économique que celui du prince Louis-Napoléon, si la science, ultérieurement consultée, le reconnaissait praticable, celui de la Sapoa à Salinas, et dans l'association du gouvernement de Costa-Rica à celui du Nicaragua pour la concession d'un privilége qui les intéressait également et qui leur donnait une frontière naturelle. Tel était l'esprit général de la convention que j'avais préparée. Elle ne tranchait aucune question technique; elle laissait aux hommes spéciaux le rôle et la décision qui leur appartenaient. Elle ne manifestait qu'une préférence pour la coupure directe de Salinas; mais cette coupure, indiquée par plusieurs explorateurs, répondait si heureusement aux besoins d'union, de solidarité et de régénération de la famille centro-américaine, indépendamment de ses autres mérites, qu'elle m'avait paru la combinaison la plus désirable à tous les points de vue. L'avenir n'en restait pas moins au tracé plus grandiose qui portait sur les cartes espagnoles le nom de *Canale Napoleone*. Il y avait place pour bien d'autres réalisations dans les éventualités prévues de cette immense affaire. L'essentiel était de lui donner au début une base indiscutable, d'en faire, si c'était possible, le ciment des états divisés de l'Amérique centrale, et d'effacer, à force de concorde et de témoignages pacifiques, les funestes préventions européennes contre les nationalités de race latine du Nouveau-Monde.

Il ne fallait pas en effet se dissimuler que l'indifférence de l'Europe, et notamment de la France, en présence des invasions dont ces nationalités étaient menacées, avait surtout pour origine et pour excuse le spectacle permanent d'anarchie et de révolutions inté-

(1) En tête desquelles il faut placer M. Michel Chevalier, dont la *Revue* a publié elle-même le remarquable travail sur la question dans son numéro du 1er janvier 1844.

rieures qu'elles donnaient depuis trente années. Discréditées par leurs propres excès, elles ne pouvaient attendre ni considération, ni patronage, ni concours financier, tant qu'elles n'auraient pas fourni des garanties suffisantes d'ordre, de sécurité et de bonne administration. Costa-Rica, il est vrai, comme le Chili, comme plus récemment Guatemala et la république argentine, avait vaincu ces préventions par sa prudente conduite, et commençait à jouir d'un crédit personnel. L'opinion avait même suivi avec admiration la lutte généreuse et héroïque du président Mora contre les bandes de Walker, si heureusement couronnée par la capitulation de Rivas; mais la situation particulière du Nicaragua n'inspirait aucune confiance. Elle ne laissait présager que de nouvelles rivalités de partis et la renaissance de ces questions de limites qui semblaient devoir éterniser l'état de guerre. N'y avait-il pas eu cependant assez de sang répandu? Le moment n'était-il pas venu d'en finir avec ce génie étroit et jaloux, plus digne de peuplades sauvages que de nations civilisées? L'avénement du général Martinez à la présidence du Nicaragua s'offrait à mes yeux comme une occasion providentielle. On pouvait espérer qu'il ferait tous ses efforts pour épargner à son pays de nouveaux déchiremens. Le traité de canal que j'apportais deviendrait alors la charte d'alliance des deux peuples, la solution rationnelle des frontières contestées, le lien de leurs intérêts communs, le premier anneau de la confédération future; le retentissement universel qui serait acquis à un pareil acte leur attirerait plus sûrement l'attention et le protectorat de l'Europe que vingt ans d'efforts isolés et de manifestations intérieures : c'était le privilége exceptionnel de cette grande question de la jonction des deux Océans, qu'après avoir passionné depuis trois siècles les esprits les plus éminens, elle devait, du jour où elle se présenterait de nouveau, appuyée sur un contrat solennel en harmonie avec les besoins de la civilisation, prendre une place à part dans les préoccupations générales. L'exemple du canal de Suez donnait la mesure de la puissance de séduction attachée aux tentatives de ce genre. Il était en outre permis de compter sur le concours de la presse indépendante de l'Europe entière. Il suffisait, pour l'obtenir et s'assurer ainsi la puissante approbation de l'opinion publique, de donner une large satisfaction à tous les intérêts légitimes; or c'était là précisément le terrain conciliateur sur lequel je m'étais placé. Je n'avais songé, en rédigeant le traité de concession, qu'à formuler un idéal de justice, de liberté économique et de solidarité internationales. L'assentiment que j'avais reçu du bureau de la société d'économie de Paris, et la lettre de recommandation de ses membres (1) me prouvaient que j'avais atteint le but.

(1) Voici quelques passages de cette lettre, en date du 28 août 1857, qui portait les

A mesure que je développais ainsi, devant le président et son ministre, l'économie générale de mes projets et le secret de mes espérances, je lisais dans la physionomie expressive de M. Mora la vive satisfaction qu'il éprouvait. Passant ensuite à la lecture du traité, dont j'accompagnai chaque article d'un rapide commentaire, je détaillai toutes les solutions politiques et économiques qu'il renfermait : le règlement définitif des limites, l'association des deux états pour l'œuvre commune, une source de revenus qui rétablissait leur crédit, le partage égal des bénéfices et des charges, l'égalité des pavillons, la franchise des ports, l'abaissement continu des tarifs de péage, la réduction des droits de douane et la suppression des monopoles. Je vis à l'impression générale des assistans que la cause était gagnée. Ces principes de progrès qui pénètrent si difficilement dans la pratique de ce côté-ci de l'Océan font partie en Amérique de la conscience universelle, et M. Mora, mieux que tout autre, en pouvait comprendre les fécondes conséquences. Les vicissitudes de sa jeunesse l'avaient amené à Valparaiso, au début de la prospérité de cette capitale maritime du Chili. Il en était revenu frappé de ce qu'il y avait d'élémens de grandeur et de force pour un peuple naissant dans le commerce international protégé par la liberté, et le chef du gouvernement costa-ricain n'avait jamais oublié ces premières impressions. Rien ne pouvait donc mieux répondre à ses tendances personnelles, à son patriotisme, à son expérience d'administrateur et de négociant que la haute initiative à laquelle je le conviais. Deux détails significatifs feront comprendre avec quelle largeur de vues le président costa-ricain envisageait la question du canal. L'article 13 de la convention projetée, en disposant que le canal serait ouvert au même titre à tous les pavillons, et qu'une taxe uniforme frapperait également toutes les marchandises sans acception de provenance, favorisait en réalité le pavillon des États-Unis, qui jouit de l'avantage énorme de la proximité. Je crus devoir en faire l'observation au président en lui rappelant que le projet du prince Louis-Napoléon établissait un tarif différentiel de 12 francs 50 centimes par tonne pour les navires d'Europe et de 25 fr. pour ceux des États-Unis. « Qu'importe la distance? répondit M. Mora, nous n'avons point à nous en occuper, la loi doit être

signatures de MM. Passy, Michel Chevalier, Ch. Dunoyer, Joseph Garnier : « Nous avons tout d'abord été frappés de la grandeur de cette entreprise, qui intéresse à un si haut degré l'avenir de la civilisation. Nous avons vu ensuite avec une grande satisfaction que le projet dont vous poursuivez l'exécution repose sur les bases les plus libérales et les plus avantageuses pour le commerce de tous les pays... Persuadés que dans cette importante affaire les principes de l'économie politique et la doctrine de la liberté du commerce auront en vous un zélé défenseur, nous prions, par ces présentes, tous ceux de nos amis et correspondans que vous pourrez rencontrer de vous donner l'aide et l'appui qui seront en leur pouvoir, etc. »

la même pour tous, dût-elle prêter des armes à nos ennemis. » L'article 21 enlevait à la république une partie de ses ressources financières, en supprimant les monopoles du tabac, de l'eau-de-vie indigène et des liqueurs étrangères, qui constituent, avec les douanes et le timbre, les seuls élémens du revenu public. M. Mora n'hésita point à l'approuver comme un progrès désirable pour le commerce et l'agriculture de son pays, en déclarant qu'il en ferait le sacrifice avec bonheur le jour où la participation de la république aux produits du canal lui permettrait de compter sur un équivalent.

A partir de cette première audience, il ne restait plus que des questions de détail à examiner. Ce fut l'objet des conférences suivantes. Elles me permirent de toucher successivement à tous les intérêts du pays, à la réforme monétaire, à l'exploitation des mines, à l'émigration européenne, aux concessions industrielles, et sur tous ces points je retrouvai le même esprit, facilement accessible aux plus larges solutions. Une dernière difficulté me préoccupait. Dans la première conception de mon voyage, je devais obtenir du président de Costa-Rica qu'il voulût bien déléguer son ministre des affaires étrangères, muni de pouvoirs illimités, pour venir à Rivas signer avec celui du Nicaragua le traité de concession du canal; mais depuis cette première entrevue avec le président Mora, mon ambition avait grandi. Ce n'était plus le ministre qui me semblait devoir consacrer cette grande réconciliation des deux peuples, cet appel solennel à la bienveillance et aux capitaux de l'Europe; c'était le président lui-même. MM. Mora et Martinez avaient tout à gagner à se retrouver à Rivas, où ils avaient combattu ensemble, pour y sceller de leur main le gage de leur union future. Un pareil spectacle était de nature à frapper les imaginations; le contrat à intervenir y puiserait une autorité exceptionnelle, et bien des dissentimens grossis par l'éloignement s'effaceraient dans ce contact immédiat. Je fis valoir de mon mieux ces considérations. C'était chose grave toutefois pour le président Mora que de quitter son gouvernement, son pays, ses affaires, et de se transporter sur un territoire presque ennemi, au risque d'échouer dans ses desseins. Il accepta cependant, et une semaine s'était à peine écoulée depuis mon arrivée à San-José, que le projet de traité était adopté, un préambule rédigé, et que le chef populaire de la jeune république de Costa-Rica consentait, sur ma demande, à venir au Nicaragua pour y signer, de concert avec le général Martinez, la convention internationale de Rivas.

FÉLIX BELLY.

LES

NOUVELLES THÉORIES

SUR LE DÉLUGE

I. *Révolutions de la mer, déluges périodiques*, par M. J. Adhémar; 2e édition, Paris 1860. — II. *Courans et Révolutions de l'atmosphère et de la mer*, par M. Félix Julien; Paris 1860. — III. *Périodicité des grands déluges*, par M. H. Le Hon; Paris 1858. — IV. *Affaissement du sol et Envasement des fleuves survenus dans les temps historiques*, par M. A. de Laveleye, 1859. — V. *Le Déluge*, par M. F. Klee; Paris 1847. — VI. *Géologie pratique de la Louisiane*, par R. Thomassy; Paris 1860. — VII. *De la Cosmogonie de Moïse*, par M. Marcel de Serres; 3e édition, Paris 1860.

Le globe a subi de nombreuses et vastes révolutions dont les géologistes s'efforcent de faire l'histoire en interrogeant les traces qu'elles ont laissées et les vestiges des animaux qui en furent les témoins. Depuis soixante ans, l'étude des couches de l'écorce terrestre a jeté plus de lumière sur ce grand sujet que vingt siècles de spéculations philosophiques; mais si la science a singulièrement étendu le champ de nos connaissances et satisfait sur bien des points notre curiosité, elle n'a encore rien découvert des causes qui ont donné naissance à de si profonds changemens. Elle ignore les combinaisons de forces et les concours d'effets qui ont imposé aux climats ces vicissitudes qu'accusent les différences de faunes et de flores dont les restes nous sont rendus à l'état fossile; elle ne s'explique qu'imparfaitement les exhaussemens et les submersions successifs de continens qui, à différentes époques, ont modifié le relief de notre planète.

On n'est pas éclairé davantage sur la date et la durée de ces immenses révolutions : on s'aperçoit bien qu'il a fallu pour les accomplir un temps fort long, on reconnaît que de nombreuses générations d'êtres se sont succédé; mais il manque un étalon chronologique. On entasse des milliers, des myriades d'années pour n'arriver qu'à des évaluations vagues et flottantes. On s'efforce de tirer des inductions du temps que mettent, depuis un petit nombre de siècles, les dépôts d'alluvions à s'élever de quelques centimètres, les côtes de divers pays à grandir d'une certaine hauteur; mais on n'est point assuré que les causes qui agissent aujourd'hui agissaient seules dans le principe, ou que d'autres, aujourd'hui inconnues, ne se produisaient point alors. Ces causes fussent-elles demeurées les mêmes (ce que la science est conduite à supposer, tant par l'étude des faits que par la considération de la permanence des lois de la nature), ne doit-on point admettre que l'intensité en a singulièrement décru, et les mesures actuelles sont-elles applicables aux périodes passées? N'ignore-t-on pas ce que furent à chaque époque la masse des matières terreuses en suspension dans les eaux, la rapidité et les directions des courans, le chiffre des animaux marins ou fluviatiles dont les dépouilles, en se décomposant, ont donné naissance à des accumulations de calcaire que nous mesurons à peine, l'énergie des volcans qui versaient leur lave sur le sol, et l'action qu'exerçaient sur la vie animale des climats dont rien n'indique exactement la durée?

Tout encore est mystère et ténèbres. Cependant on aspire plus que jamais à sortir de ces incertitudes. La curiosité s'impatiente de voir que la géologie reste muette, et elle fait appel à d'autres sciences, à l'astronomie, à la physique générale, à la météorologie, à l'hydrographie, pour avoir des réponses plus catégoriques et des données moins confuses. Cette impatience, nous en trouvons les symptômes dans les nombreuses publications faites depuis quelques années sur le déluge considéré comme phénomène cosmique, comme le résultat des causes générales qui régissent l'univers. Plusieurs de ces ouvrages dénotent du savoir et une assez grande originalité de vues; les opinions qui y sont développées ont quelque chose de spécieux et de séduisant. Je vais essayer d'exposer les idées que ces livres ont mises en circulation, non pour les juger (une sentence en dernier ressort n'est pas encore possible), mais afin de montrer dans quelle voie la question des cataclysmes, une des plus importantes de la géologie, tend aujourd'hui à entrer. Je veux aussi rechercher la part que l'histoire réclame dans le contrôle de ces théories, qui intéressent toute l'humanité, car il ne s'agit pas seulement du passé de notre globe, mais de l'avenir qui lui est réservé.

I.

La tradition du déluge est si ancienne, si universelle, elle a été consacrée par des autorités si respectables, qu'il paraît difficile de n'y voir qu'une invention de la crédulité naïve des premiers âges. Sans doute des circonstances fabuleuses entourent la plupart des récits où elle est consignée, mais sous cette enveloppe mythique il est impossible qu'il ne se cache pas un fait réel et positif, qui a laissé sa trace dans le souvenir des hommes et s'y est gravé en caractères ineffaçables. Non-seulement la Genèse, les mythologies de l'Inde, de la Chaldée, de la Perse, de la Grèce, les annales de la Chine, les poèmes de l'Edda, les traditions des populations d'origine celtique, font mention d'un déluge; mais on a rencontré chez la plupart des tribus du Nouveau-Monde et chez presque tous les insulaires de la Polynésie le souvenir d'un cataclysme qui aurait anéanti le genre humain, à l'exception d'un petit nombre d'individus. On a voulu, il est vrai, expliquer par autant d'inondations partielles, par des débordemens de fleuves et de lacs, des ras de marée de dates diverses, ces antiques traditions. La multiplicité de ces récits, et surtout la ressemblance qu'offrent entre eux les mythes qui s'y rattachent, prouvent cependant qu'il s'agit ici d'une seule et même catastrophe. Le caractère local qu'a revêtu chaque légende ne saurait être opposé à l'unité du déluge, puisque toute tradition mythique, une fois importée dans un pays auquel elle était étrangère, y prend nécessairement ce caractère. C'est ce qu'a mis hors de doute l'étude comparée des religions anciennes. Chaque peuple rapporte à sa patrie des faits dont il ignore le théâtre, et circonscrit dans les lieux qu'il habite l'expression poétique de phénomènes communs à toute la terre. Il est vrai que, sauf le passage de Platon sur l'Atlantide, tenu par quelques érudits pour d'origine égyptienne, on ne trouve pas en Égypte d'allusion directe à la tradition d'un cataclysme : les textes hiéroglyphiques sont muets à cet égard; mais si la notion du déluge était simplement née du souvenir d'inondations périodiques dues à des débordemens de fleuve, quelle contrée devrait en garder plus le souvenir que le pays où le Nil déborde annuellement, et règle par la crue de ses eaux le cours de la vie agricole et civile?

Il ne semble donc ni raisonnable ni légitime de repousser l'authenticité du déluge, et le récit de la Bible est un témoignage sérieux qui fait partie des plus vieilles archives de l'humanité. Ceci posé, la difficulté historique commence. Quel a été ce cataclysme? Faut-il y reconnaître une inondation universelle qui fit périr tous les êtres animés, sauf ceux que la prévoyance de Noé sut dérober à la des-

truction? Doit-on prendre les expressions de la Genèse à la lettre, ou s'agit-il simplement d'une irruption des eaux dans la partie de la terre alors habitée? Si l'on s'en tient à l'esprit du récit biblique, on adoptera cette dernière supposition. Aucune allusion n'est faite par l'écrivain sacré à un déplacement des mers, à une transformation du relief terrestre. Les premiers chapitres montrent l'Assyrie existant déjà, et l'Euphrate l'arrosant de ses eaux. C'est là que paraît avoir habité Noé, car c'est sur le mont Ararat, en Arménie, que l'arche s'arrête. Les sources du grand abîme jaillissent, et la pluie tombe par torrens sur le sol quarante jours et quarante nuits; puis, au bout d'une année, les eaux étant revenues à leur niveau primitif et la terre s'étant séchée, Noé sort de l'arche avec les siens. Ces mots : « toute la terre, » dont se sert la Genèse, n'ont qu'un sens indéterminé, et peuvent ne pas s'appliquer à tout le globe. Il n'est certainement question que de la terre connue par Noé. De même, après la catastrophe qui ruina Sodome et Gomorrhe, la terre est représentée comme devenue vide d'habitans, et c'est alors que les filles de Loth ont recours à l'inceste afin de perpétuer leur postérité.

Ce que je dis ici de la Bible peut s'appliquer aux autres traditions conservées ailleurs. On n'en saurait induire l'universalité du cataclysme. On y voit le plus souvent reparaître des circonstances analogues à celles que présente la Genèse, l'histoire de l'arche et de la colombe. La légende de Xisuthrus, conservée par l'annaliste Bérose, montre qu'en Chaldée la tradition du déluge avait été transmise sous une forme à peu près identique : Babylone, qui existait déjà avant la catastrophe, avait été reconstruite, et c'était de l'Arménie que Noé avait tiré le bitume dont il enduisit l'arche. Ainsi les sources de bitume qui se rencontrent dans la région du Caucase datent d'avant le déluge, et cette circonstance prouve que l'état du sol a été peu modifié.

On sait aujourd'hui que les races qui ont peuplé l'Europe sont venues de l'Asie, et lors même que la légende de Deucalion ne s'offrirait pas déjà sous des traits visiblement empruntés à celle du patriarche dont parle la Genèse, on serait en droit de supposer que nous n'avons là qu'un souvenir apporté de la Chaldée. Les Aryas, venus du voisinage de l'Iran, sont allés s'établir sur les bords du Gange; la langue et la mythologie des Scandinaves accusent une origine orientale; enfin les derniers travaux de l'ethnologie ont fait retrouver en Asie le berceau des tribus indiennes de l'Amérique, émigrées par le nord-est.

La diffusion de la tradition du déluge ne prouve donc qu'une chose, c'est l'établissement en plusieurs régions du globe des descendans de ceux qui avaient été témoins de la terrible catastrophe.

Cette tradition n'est pas d'ailleurs la seule des anciens âges qui ait rayonné de l'Asie occidentale en diverses directions. Plus on scrute, plus on analyse les mythes des Védas et de la Grèce, plus on reconnaît, dispersés en une foule de lieux, les élémens de cette histoire primitive transformés en légendes locales, défigurés par l'imagination et la poésie. Lors même cependant que la Bible ne ferait mention que d'un cataclysme local et circonscrit, il resterait à s'expliquer à quelle cause il était dû, car les termes des récits hébreu et chaldéen montrent qu'il fut encore assez étendu. On s'est donc adressé à la science pour savoir ce qu'il faut penser du déluge de Noé, afin d'en déterminer l'origine et les limites. Or l'examen des couches terrestres prouve que la terre a subi en une foule de points de sa surface divers cataclysmes. A différentes époques ont eu lieu de vastes submersions de continens, et plusieurs ont amené la destruction d'un grand nombre d'animaux. La difficulté est seulement de distinguer les vestiges qui se rapportent aux plus récentes. Longtemps on a désigné par l'appellation générique de *diluvium* toutes les alluvions qui appartiennent à l'âge géologique auquel succéda la période contemporaine, terrains formés de sable, de gravier, de cailloux roulés, disposés souvent par couches d'une manière irrégulière, et offrant des profondeurs fort inégales. Ce *diluvium* se rencontre dans toutes les parties du monde, et on le regardait d'abord comme déposé par le dernier cataclysme; mais depuis qu'on a mieux étudié ces antiques alluvions, on y a reconnu des terrains d'âges différens, formés dans des conditions diverses, et l'on s'est pris à douter qu'ils eussent une origine commune. Aussi les appelle-t-on simplement aujourd'hui *terrains quaternaires* ou *pleistocènes*. On n'est pas plus édifié sur l'âge relatif des cavernes où de vastes courans paraissent avoir accumulé des débris d'animaux qui s'y trouvent associés et confondus, sans qu'il soit encore possible de décider si ces animaux ont été contemporains. Les brèches ou filons formés d'une sorte de ciment dans lequel sont engagés des fragmens de roche et des fossiles donnent lieu aux mêmes incertitudes. Bien des théories ont été proposées sur l'âge respectif de ces brèches osseuses et de ces grottes. Tout ce qu'il est possible d'affirmer, c'est qu'elles appartiennent les unes et les autres à l'époque quaternaire.

Ainsi, hors les traits généraux qui permettent de rapporter à une même période l'ensemble des dépôts produits après les terrains tertiaires les plus modernes, les géologistes ne s'entendent pas sur la succession des causes qui en ont amené la formation, encore moins sur la chronologie des divers dépôts. La science, en définitive, ne dit rien de positif touchant la date du dernier déluge, de celui qu'on peut appeler *historique*. On en a cherché la cause dans le soulève-

ment d'un système de montagnes assez récent et assez étendu pour avoir produit un nouveau mode de distribution des mers, par exemple celui des Andes; mais ce soulèvement a-t-il été assez brusque pour donner naissance à un cataclysme subit tel que celui qui est décrit dans la Bible? C'est là une autre question en litige. Les choses en sont venues à ce point que bien des géologistes doutent de la réalité des grands cataclysmes. Ils ne voient que des inondations plus ou moins locales; ils font observer qu'au lieu d'avoir été marquée par des catastrophes violentes, par des soulèvemens de montagnes et des agitations de la mer, la séparation des grandes périodes géologiques coïncide avec des époques de calme, avec l'absence la plus complète de tous ces phénomènes terribles qu'on se représentait comme le passage de l'une à l'autre création.

Convaincus de la réalité du déluge, plusieurs auteurs, suivant l'exemple que leur avaient donné quelques penseurs hardis du siècle dernier, ont cherché, en dehors des révolutions du sol, une cause d'un ordre général, un fait cosmique qui pût expliquer le phénomène, pour y subordonner ensuite les données tirées de la géologie. Le célèbre astronome J.-W. Herschel avait déjà soutenu que les révolutions géologiques doivent plutôt être attribuées aux effets nécessaires et réguliers de causes à la fois puissantes et étendues qu'à une suite de convulsions et de catastrophes qui ne seraient réglées par aucune loi et ne découleraient d'aucun principe fixe.

Entre les diverses hypothèses qui se sont offertes à l'esprit, deux surtout ont trouvé faveur; l'une recourt à un déplacement de l'axe terrestre produit par l'intervention d'une comète, l'autre à une alternance dans la distribution de chaleur des deux hémisphères. Un ingénieur des mines, M. de Boucheporn, a émis l'opinion (1) que notre globe, par suite de chocs multipliés de comètes qui étaient venues le rencontrer, avait vu son axe de rotation subir des déplacemens qui changèrent à son tour la position de l'équateur et produisirent des altérations dans la forme du relief terrestre. De là les grandes révolutions géologiques. Un premier déplacement porta, suivant M. de Boucheporn, le pôle nord sur les côtes des États-Unis, un second en quelque endroit de la Baltique ou du littoral de la Pologne; un troisième enfin occasionna la fonte et la dispersion des glaces qui s'étaient accumulées par suite de l'établissement du pôle boréal au voisinage du 55e degré de latitude, et telle aurait été la cause du dernier déluge. Si les comètes, malgré leur constitution vaporeuse et leur forme changeante, pouvaient avoir une telle puissance, il n'en résulterait pas que l'hypothèse en ques-

(1) *Études sur l'histoire de la Terre*, 1844.

tion, contredite d'ailleurs par une foule de données géologiques, pût être admise, car, ainsi qu'on l'a judicieusement objecté à M. de Boucheporn, la terre n'a pas qu'un mouvement de translation, elle a aussi un mouvement de rotation, et ce dernier, le choc des comètes ne pouvait nullement en changer l'axe. Supposons que l'on frappe avec force une toupie pendant qu'elle tourne, on réussira à faire osciller son axe, on la renversera même, elle labourera le sol avec violence, mais elle ne tournera pas pour cela autour d'une autre ligne; on aura altéré la verticalité de son axe primitif, mais ce sera toujours le même axe et les mêmes cercles de rotation. Pour changer d'axe de rotation, la terre eût dû auparavant changer de forme, tandis que, selon M. de Boucheporn, ses dépressions sont nées de nouveaux cercles de rotation. Il est vrai que, pour se tirer de la difficulté, l'ingénieux théoricien prétend que la comète demeura collée à notre globe jusqu'à ce que l'axe nouveau fût établi, sans se soucier de savoir ce qu'elle devint après.

M. Frédéric Klee, savant danois, ne s'est pas contenté d'une inclinaison de l'axe, il admet un déplacement de tout un quart de circonférence. Selon lui, l'ancien équateur faisait un angle droit avec le plan de notre équateur actuel, et le pôle boréal occupait un point marqué par l'intersection de ce dernier plan avec le méridien de l'île de Fer. Puis, ce renversement admis entre les pôles et l'équateur, il en déduit par les effets de la force centrifuge les débordemens de la mer, la submersion des anciens continens, le soulèvement du sol et la formation des chaînes de montagnes dans les zones équatoriales les plus exposées à l'action de la force expansive qui rayonne du centre de la terre. De là le mode de groupement des hauts plateaux de l'Amérique et de l'Asie sur le grand cercle qui représente la position primitive de l'équateur terrestre; mais, continue M. Klee, à partir du moment où s'est opéré ce changement de position de l'axe, les mêmes effets de la force expansive ont dû se produire dans une direction normale à la première, autrement dit sur la ligne de notre équateur actuel, et voilà pourquoi les principales chaînes de volcans courent du nord au sud et de l'est à l'ouest. A la rencontre des deux équateurs, au centre même de l'Amérique, l'écorce terrestre ayant subi une double tension, on s'explique l'immense brèche transversale, longue de plus de deux cents milles, hérissée de volcans, qui, M. de Humboldt l'a montré, partage les Andes, relie les deux Océans et semble encore se prolonger à l'ouest en rejoignant par une longue chaîne d'îles d'origine volcanique l'archipel des îles Hawaï ou Sandwich.

On peut opposer à la théorie de M. Klee les mêmes objections qu'aux hypothèses de M. de Boucheporn. Elle est tout aussi hasar-

dée, tout aussi invraisemblable. Le savant danois n'a pas fait preuve de plus de critique dans les témoignages qu'il a prétendu emprunter à la tradition, et il s'efforce vainement de retrouver en Égypte des mythes rappelant les différentes phases de son roman géologique, de ressusciter la vieille fable de l'Atlantide, sur la réalité de laquelle on n'est pas plus édifié que sur celle d'Her l'Arménien. Le livre de M. Klee a été traduit en français, après l'avoir été en allemand; il annonce des connaissances fort étendues, mais plus d'imagination que de jugement. Telle est l'opinion de la majorité des hommes compétens à son endroit. L'observation a d'ailleurs constaté que le choc des comètes ne saurait avoir aucun des effets considérables que lui supposent MM. de Boucheporn et Klee. La comète qui en 1767 et 1768 traversa le système des satellites de Jupiter ne produisit pas la moindre perturbation dans les mouvemens bien connus de ces petits corps.

Le choc d'une comète doit donc être abandonné comme une hypothèse gratuite, et si d'ailleurs il pouvait rendre compte des révolutions primitives, comment expliquerait-il ce que la tradition dépeint comme ayant eu le caractère d'une longue et violente inondation? C'est M. de Boucheporn lui-même qui s'est chargé de soulever l'objection. « Le déluge universel, écrit-il, peut-il être en réalité considéré comme un effet du choc? La difficulté de cette question n'est pas dans le déplacement des eaux; ce déplacement est la plus claire des conséquences, et il doit y en avoir eu réellement deux, l'un éphémère, dû à la vitesse acquise de ce mobile dans le changement brusque de rapidité; l'autre permanent, résultat de la variation de courbure s'il y a déplacement de l'équateur. Mais la difficulté principale porte ici sur le point de savoir comment aucun être humain, aucun animal terrestre (et ajoutons en passant l'arche du bon Noé), auraient pu résister à la secousse qu'une semblable rencontre devait produire, car la brusque augmentation ou diminution de la vitesse dans la partie solide du globe aurait dû lancer comme des projectiles tous les corps mobiles qu'il supportait. »

Dans les deux systèmes de Boucheporn et de Klee, on voit que c'est à un déplacement des axes que l'on rapporte les révolutions terrestres. Si l'axe terrestre ne change pas sensiblement, il n'en est pas de même de l'inclinaison de cet axe par rapport à l'écliptique (1); mais

(1) On sait que l'*écliptique* est la courbe elliptique que le soleil paraît décrire en une année, et que la terre décrit réellement dans cette même période. L'écliptique est inclinée obliquement sur l'équateur qu'elle coupe en deux points diamétralement opposés appelés *équinoxes*. On nomme *solstices* les deux points de l'écliptique les plus éloignés de l'équateur.

ce dernier mouvement est tellement lent qu'il ne paraît pas pouvoir rendre compte des révolutions nombreuses accusées par l'étude de l'écorce terrestre, et d'ailleurs les effets ne pourraient s'en faire sentir qu'à la suite d'immenses périodes, ce qui exclurait l'idée d'une grande catastrophe telle que le déluge. Nous verrons cependant tout à l'heure le rôle qu'on lui a fait jouer.

Une autre difficulté se présente pour une inondation aussi rapide et aussi étendue. Comment la masse d'eau qu'elle suppose a-t-elle disparu? On veut bien admettre qu'une partie se soit précipitée dans l'intérieur du globe par quelques larges fissures; mais pourquoi la totalité de la nappe liquide n'a-t-elle pas suivi la même voie? On dira encore que l'abaissement du niveau des mers résulte de l'affaissement d'immenses cavernes en raison de la rupture des piliers qui en soutenaient les voûtes; comment alors plusieurs cataclysmes s'étaient-ils répétés à des époques antérieures? Un professeur de mathématiques, M. Adhémar, a cru pouvoir résoudre toutes ces difficultés en admettant un déplacement de la masse liquide par suite de la fusion des glaces qui s'accumulent tour à tour à l'un ou à l'autre pôle, et cette accumulation, il la déduit du mouvement même de notre planète. Ses idées passèrent d'abord en France assez inaperçues, mais elles rencontrèrent au dehors d'habiles défenseurs et occupèrent quelques sociétés savantes. M. Adhémar ne trouva rien dans ce qu'on lui objecta qui pût ébranler sa conviction, et dix-huit ans plus tard, c'est-à-dire cette année même, il vient de reproduire sa théorie, fortifiée de considérations nouvelles qui appellent un examen sérieux.

Pendant que la terre se meut autour du soleil, son axe de rotation, en se déplaçant, ne demeure pas rigoureusement parallèle à lui-même. Sa direction est sans doute sensiblement la même tout le cours d'une année; mais si l'on compare les positions que cet axe a occupées à deux époques éloignées l'une de l'autre d'un laps de temps assez notable, on s'aperçoit que sa direction a réellement changé. L'observation a démontré que le plan de l'équateur céleste mené par le centre de la terre perpendiculairement à la ligne des pôles change peu à peu de direction, et déplace par conséquent la ligne des équinoxes, qui est l'intersection de ce plan avec le plan de l'écliptique. Du changement lent et progressif de la direction de la ligne des équinoxes dépendent les époques auxquelles commencent les diverses saisons de l'année. Par exemple, l'équinoxe de printemps est chaque année en avant d'une certaine quantité sur l'époque à laquelle il serait arrivé, si l'axe de la terre n'éprouvait pas son changement continuel de direction. C'est pour cela que le mouvement de révolution de cet axe autour de la perpendiculaire au plan

de l'écliptique a été appelé *précession des équinoxes*. L'altération du parallélisme des plans de rotation de la terre est due à la force qui tend sans cesse à ramener vers l'écliptique le plan de l'équateur. M. Adhémar explique comment cette force est produite par l'inégale attraction que le soleil exerce sur la partie renflée de la sphère terrestre. La double influence à laquelle se trouve alors soumis l'axe de notre planète l'oblige à s'incliner et à décrire une surface conique autour de la perpendiculaire au plan de l'écliptique; de ce mouvement naît le déplacement des équinoxes.

L'astronomie a établi que l'angle qui représente cette rétrogradation annuelle n'est que d'un peu plus de 50 secondes, et qu'ainsi le nombre nécessaire pour une révolution totale, abstraction faite de toute autre influence, est de près de vingt-cinq mille neuf cents ans; mais il faut tenir compte du changement de position du grand axe de l'orbite terrestre. Ce grand axe, appelé aussi ligne des apsides, se meut lentement à son tour, ce qui donne au périgée, point où le soleil est le plus voisin de la terre, un déplacement évalué à un peu plus de 11 secondes par année. De ce déplacement, combiné avec la précession des équinoxes, résultent des variations dans la durée respective des saisons. Par conséquent, dans la succession des siècles qui nous ont précédés, la disposition de l'orbite terrestre a été sensiblement différente de ce qu'elle est actuellement. Ainsi, en l'an 1250 de notre ère, le grand axe coïncidait avec la ligne qui joint les solstices, et le périgée avait la même longitude que le solstice d'hiver. En se reportant plus loin encore, et admettant toujours la même vitesse du périgée solaire par rapport à l'équinoxe de printemps, on trouve que le périgée coïncidait avec l'équinoxe d'automne vers l'an 4000 avant Jésus-Christ. A cette époque, les durées réunies du printemps et de l'été formaient une somme égale à celle des durées de l'automne et de l'hiver.

M. Adhémar, par un calcul fort simple, arrive à assigner vingt et un mille ans au laps nécessaire pour que les saisons se retrouvent dans le même rapport avec l'orbite terrestre. Il faut donc la moitié de cet intervalle pour que les saisons soient dans un rapport inverse avec le même orbite, c'est-à-dire que si le périgée a lieu par exemple au solstice d'hiver, il s'écoulera dix mille cinq cents ans avant qu'il ait lieu au solstice d'été; de même, s'il a lieu à l'équinoxe d'automne, dix mille cinq cents ans devront se passer avant qu'il ait lieu à l'équinoxe de printemps. Or tout le monde sait que les saisons sont marquées par les temps qui s'écoulent d'un équinoxe à un solstice ou d'un solstice à un équinoxe. De plus, durant deux saisons, celles qui précèdent et suivent immédiatement le périgée, il s'écoule moins de jours que pendant les deux autres, à raison de

l'excentricité de l'orbite solaire et de la loi de proportionnalité des aires parcourues au temps mis à les parcourir. Donc, suivant que le périgée aura lieu au solstice d'hiver ou à celui d'été, ce sera la somme des jours de l'été et du printemps, ou celle des jours de l'automne et de l'hiver qui l'emportera sur l'autre. Par conséquent, les variations de durée totale des saisons sont liées à la précession des équinoxes et au déplacement du grand axe de notre orbite. Or, dans la position et la forme qu'offre aujourd'hui l'orbite terrestre, la durée totale du printemps et de l'été surpasse de près de huit jours la durée totale de l'automne et de l'hiver. On voit qu'il n'en fut pas toujours ainsi, et c'est seulement en se reportant en arrière, à des époques séparées les unes des autres de vingt et un mille ans, qu'on retrouvera exactement le même fait.

Cette inégalité entre les sommes de deux saisons consécutives a lieu pour l'hémisphère boréal; mais, dans l'hémisphère austral, le rapport n'est plus le même, puisque l'hiver et l'automne y correspondent en réalité à l'été et au printemps. Si le globe ne doit sa chaleur qu'à celle qu'il reçoit directement du soleil, il faut que l'hémisphère austral soit moins chaud que le boréal, puisque les saisons qui représentent le printemps et l'été comprennent une période de temps plus courte que les époques de l'année équivalentes dans notre hémisphère, et que la somme des temps durant lesquels les jours dépassent en longueur les nuits est inférieure pour l'hémisphère méridional à ce qu'elle est pour l'hémisphère opposé. Les relations entre les quantités totales de chaleur reçues au bout de l'année par les deux hémisphères doivent donc varier en raison de la précession des équinoxes et du déplacement du grand axe de l'orbite terrestre : c'est dans ces variations que M. Adhémar voit la cause des révolutions qu'a traversées notre globe.

Sans doute on faisait déjà jouer à la température un rôle considérable dans ces révolutions. Un des plus savans géologistes de nos jours, M. Élie de Beaumont, avait dès 1829 émis l'opinion qu'elles sont dues au refroidissement de la terre; mais cette intervention du calorique était rapportée à l'action du feu central et non aux rayons solaires. L'auteur de la nouvelle théorie ne se préoccupe pas de ce foyer intérieur, dont il limite singulièrement les effets. Pour lui, presque tout tient à la différence qui existe entre les quantités de chaleur respectives reçues par les deux hémisphères. Cette différence n'était point restée inaperçue avant lui; mais on admettait une compensation : quelle que fût l'ellipticité de l'orbite terrestre, assurait-on, la proximité du soleil compensait exactement l'effet de la plus grande rapidité du mouvement de notre planète. C'est là un théorème auquel M. Adhémar refuse de souscrire. De ce que les deux

hémisphères reçoivent annuellement la même somme de chaleur, on ne saurait conclure, selon lui, que leur température demeure la même, car il faut tenir compte du refroidissement déterminé par le rayonnement. L'hémisphère austral, dans lequel la durée totale de l'hiver dépasse de cent soixante-huit heures celle de l'été, doit subir par le seul fait de l'irradiation une perte et conséquemment un refroidissement bien plus considérable que celui qui résulte de l'abaissement de température dans notre hémisphère, et déjà Humboldt avait remarqué que la température d'un lieu ne dépend pas seulement de la quantité de chaleur qui lui est envoyée par le soleil, mais encore de celle qu'il laisse échapper par le rayonnement. M. Adhémar, prenant pour unité la chaleur émise par le soleil dans l'espace d'une heure, trouve à la fin de l'année que l'excès du calorique accumulé au pôle boréal est égal à la perte éprouvée par le pôle opposé, et que la différence totale d'un hémisphère à l'autre peut être exprimée par trois cent trente-six fois la quantité moyenne de chaleur que la terre reçoit du soleil en une heure. Ce nombre est ainsi égal à deux fois les cent soixante-huit heures qui composent l'excès de la durée de l'hiver dans l'hémisphère austral.

C'est aux physiciens de vérifier par de nouvelles observations le principe sur lequel repose cette théorie. Voyons provisoirement quelles conséquences on en peut tirer. Il est clair que tous les dix mille cinq cents ans, le grand axe de notre orbite ayant effectué une demi-révolution, la constitution climatologique des deux hémisphères sera notablement modifiée, car en moyenne pendant les hivers de la région polaire antarctique, étant considéré l'état où se trouve le globe aujourd'hui, il se forme plus de glace que dans l'autre région polaire : cette différence répétée durant plusieurs milliers d'années finira par produire une inégalité considérable. L'accumulation des glaces s'accélérera encore à raison du refroidissement causé dans l'atmosphère par le rayonnement, et il en résultera un déplacement du centre de gravité de la terre. C'est par un tel déplacement que M. Adhémar explique l'inégale distribution des eaux dans les deux hémisphères. Et qu'on ne dise pas d'abord que l'équilibre doit résulter de ce que la mer australe, plus étendue que la boréale, est par compensation moins profonde. Les sondages prouvent le contraire, et d'après les nombreux calculs du mathématicien français, un excès de profondeur doit nécessairement exister pour l'Océan dans l'hémisphère sud. Le monde austral est donc plus couvert d'eau que le nôtre, et cela s'explique naturellement, si l'on admet qu'il a été submergé, tandis que les terres boréales inondées à une époque antérieure sont actuellement sorties des eaux. En effet, il est à noter qu'on ne rencontre au-delà de l'équateur aucun lac profond, ni d'au-

tres amas d'eau que des *schotts* ou marais produits par des pluies. Tous les grands lacs, la Mer-Caspienne, la mer d'Aral, le lac Baïkal, les lacs de la Suède, de la Russie, de la Finlande, de la Suisse et du nord de l'Italie, la chaîne des lacs des États-Unis et de la Nouvelle-Grande-Bretagne, appartiennent à notre hémisphère. Ce sont autant de relais de la mer, de témoins d'une ancienne submersion, restés là comme les flaques d'eau et les étangs après une grande inondation. Concevons un continent envahi par une masse d'eau considérable : toutes les parties seront successivement submergées; les sommets des montagnes formeront des îles où leurs chaînes s'avanceront en pointe au-dessus de la surface liquide avec l'apparence de caps; les vallées intermédiaires seront transformées en golfes. Que les eaux viennent maintenant à baisser, on verra d'abord augmenter le nombre et l'étendue des îles, puis des langues de terre les joindre entre elles et les changer en péninsules, en continens; bientôt il n'y aura plus de submergés que les lieux bas, les vallées profondes, qui constitueront autant de lacs. Ces lacs s'évaporeront graduellement à leur tour, si la condensation des vapeurs ou le déversement de quelques rivières n'y entretient pas le niveau des eaux. Or c'est précisément ce qui semble s'être passé pour notre hémisphère.

Plus le niveau de la masse liquide aura baissé, ou, ce qui revient au même, moins les mers subsistantes seront profondes, plus il y aura de lacs, et réciproquement l'abondance de ces lacs est dans notre hémisphère l'indice de la moindre profondeur des mers. Jetons les yeux au contraire sur l'hémisphère austral, tout y offre l'aspect d'une terre submergée. On ne voit paraître au-dessus de l'eau que des plateaux, des crêtes ou des sommets de montagnes. L'absence des lacs, la rareté des îles à mesure que l'on s'approche du pôle, prouvent la grande profondeur des mers. Les îles de la Mer du Sud sont les sommets de montagnes sous-marines. La terminaison en pointe de l'Amérique méridionale, de l'Afrique, des Indes-Orientales, la Mer-Rouge, les golfes d'Arabie, de Bengale, de Siam, qui ont tous leurs ouvertures dirigées vers le sud, donnent parfaitement l'idée d'une terre submergée, dont les parties élevées sont restées seules au-dessus de l'eau.

Sans doute on peut s'expliquer la formation de quelques lacs par les eaux des fleuves qui s'y versent; mais pourquoi en existe-t-il, comme le lac Soun, le lac Tchan, le lac Oubinsk, qui n'ont pas d'affluens? Pourquoi certains lacs, comme le grand lac salé d'Utah, sont-ils situés à une altitude de plus de 1,200 mètres? Si ces lacs ne sont pas les restes d'un ancien déluge, s'ils sont nés simplement à la suite d'un soulèvement violent, comment leurs eaux ne se sont-elles pas déversées? En outre, leur salure si fréquente n'est-elle pas

un nouvel indice d'une origine marine? La salure des sables du Sahara et du Gobi, des sables et du limon de la Mer-Caspienne, de la Mer-Morte, les efflorescences salines des plaines de l'Euphrate et des immenses *llanos* et pampas de l'Amérique du Sud, viennent encore à l'appui du séjour récent des mers dans notre hémisphère ou dans les parties émergées de l'hémisphère opposé. Peut-être a-t-on poussé un peu loin la considération des lacs en faveur de l'hypothèse de M. Adhémar; plusieurs de ces grands réservoirs liquides sont évidemment des cratères d'effondrement; ils sont dus à des affaissemens et à des actions volcaniques dont il est possible qu'on ait exagéré les effets, mais dont on ne saurait méconnaître l'intervention. Quoi qu'il en soit, il est certain que l'hémisphère austral a bien l'aspect d'une terre inondée; mais comment l'immense nappe d'eau qui le recouvre ne vient-elle pas se répandre sur les continens de l'hémisphère opposé? La cause, suivant M. Adhémar, en est due à l'attraction. « En effet, écrit-il, les eaux, par leur fluidité, obéissent toujours aux lois de la pesanteur; elles coulent sans interruption jusqu'à ce qu'elles soient arrivées au point le plus bas de la surface sur laquelle elles se meuvent. Or le point le plus bas sur une sphère est celui qui est le plus près du centre de gravité, ou, ce qui revient au même, dont le centre de gravité s'est le plus approché. Il doit donc exister une force qui attire le centre de gravité de la sphère fluide vers le pôle austral, et si cette force venait à se déplacer dans son mode d'action, il en résulterait un déplacement des eaux, un déluge. »

Une fois le principe établi, le mathématicien français a dû chercher la cause de cette attraction exercée par le pôle austral, et il la trouve dans l'énorme accumulation de glaces qui a lieu tout alentour. Jusqu'à présent, on avait cru pouvoir expliquer l'abondance de la glacière australe par la plus grande étendue des eaux dans l'hémisphère où elle se produit. M. Adhémar soutient qu'on a pris l'effet pour la cause, car autrement on ne saurait s'expliquer comment le centre de gravité d'une pareille masse liquide se tient à une si grande distance du centre de gravité de la terre; on ne s'expliquerait pas davantage pourquoi cette masse s'est plusieurs fois déplacée aux anciennes époques géologiques. Si l'on répond que ce sont là les effets des soulèvemens accusés par la direction des différens systèmes de montagnes, l'auteur de la nouvelle théorie demande quelle est la puissance qui maintient un poids aussi considérable au-dessus de l'immense cavité qui a dû se former en dessous; mais M. Adhémar ne tient pas compte des changemens chimiques qui ont dû s'opérer dans la constitution des roches et des retraits, et des tassemens qui en ont pu résulter. Suivant une opinion proposée

par M. Boussingault, certains tremblemens de terre peuvent tenir à de pareils phénomènes, et l'état de solidité rigide ou de ramollissement des matières volcaniques contenues dans le sol a nécessairement influé sur les formes prises successivement par le relief (1).

M. Adhémar n'en repousse pas moins le rôle qu'on prête à l'action plutonienne, et, par d'autres motifs qu'il serait trop long d'exposer, il rejette les hypothèses accréditées, se livre à des évaluations approximatives sur l'étendue des glaces de l'hémisphère austral, afin de savoir si elles comportent une puissance d'attraction suffisante pour retenir les eaux dans leur emplacement actuel. Il interroge tous les voyages au pôle austral, et met en regard les dimensions de cette glacière et celles de la glacière boréale. En comparant le diamètre des coupoles de glaces des deux pôles, il trouve pour la calotte australe une longueur de mille lieues, tandis que l'autre atteint à peine cinq cents lieues en moyenne. Des calculs analogues lui font en outre assigner une épaisseur de près de vingt lieues à la première, chiffre prodigieux qu'il n'affirme pas, et dont M. Le Hon montre que nous devons beaucoup rabattre; mais, sans nous tenir strictement à cette évaluation, disons qu'un fait paraît probable : c'est qu'il y a dans le voisinage du pôle antarctique une glacière qui exerce sur les eaux liquides une attraction sensible. Cette glacière est le résultat d'une longue et persistante action du froid, moins longue cependant qu'on ne serait tout d'abord tenté de le supposer, car M. Adhémar prouve que dans les Alpes, à une latitude de 45 degrés, il existe tel lieu où il pourrait se former en dix mille cinq cents ans, si les fontes périodiques ne se produisaient, une couche de glace ayant plus de onze lieues d'épaisseur.

Ceci posé, on comprend maintenant quelle influence la chaleur respective des deux hémisphères peut exercer sur la position des mers et combien l'accroissement calorifique de l'hémisphère austral, joint à la diminution correspondante du nôtre, tend à en changer la distribution. Qu'il se forme à notre pôle une glacière analogue à celle qui se trouve actuellement au pôle contraire, le centre de gravité du globe sera déplacé, et un déluge aura infailliblement lieu. Or, si les choses se passent ainsi, le cataclysme dont la tradition nous a gardé le souvenir et qui a précédé la distribution actuelle des eaux aurait été la conséquence du transport de la calotte de glace du pôle boréal au pôle austral. — Il faut remarquer cependant, dit M. Adhémar, que le mouvement subit des eaux doit coïncider avec

(1) Les corps diminuent en général de volume en raison de la chaleur qu'ils perdent; il en résulte que le noyau liquide (de la terre) a dû diminuer plus que son écorce, ou, en d'autres termes, que celle-ci, devenant trop grande pour celui-là, a dû se bosseler. (J.-J. d'Omalius d'Halloy, *Abrégé de Géologie*, p. 420.)

l'époque du passage du centre de gravité d'un hémisphère à l'autre, et non avec celle où ce centre de gravité serait le plus éloigné du centre de la terre. Or le passage est naturellement déterminé par la fonte des glaces de l'un des deux hémisphères avant le moment où la masse de celles qui sont dans l'hémisphère opposé a pu acquérir son maximum de volume. Nous avons souvent l'occasion d'observer que le moment des débâcles ne coïncide point avec le moment des plus grandes chaleurs de l'année; il n'y a donc pas de raison pour que la débâcle d'un pôle coïncide avec le moment de la plus grande chaleur de l'hémisphère correspondant. Ces variations d'état calorifique sont liées, d'après ce qu'on vient de voir, aux changemens de position du périhélie (1) et de la durée respective des saisons. Il y a onze mille quatre-vingt-quatorze ans, la somme des heures de nuit de notre hémisphère avait atteint son maximum et commençait à diminuer. Ce serait donc plus tard seulement qu'aurait eu lieu le déluge. M. Adhémar admet que cet événement ne date que de quatre mille ans, mais il s'arrête ici à une époque visiblement trop rapprochée. Les civilisations égyptienne et chinoise remontent au moins à trois ou quatre mille ans avant notre ère, et c'est de près de six mille ans qu'il faut reculer pour arriver à une date probable. Ce serait donc environ cinq mille quatre-vingt-quatorze ans après que notre hémisphère avait commencé à se réchauffer que la catastrophe aurait eu lieu, date à laquelle s'arrêtait déjà Cuvier. Cette période a été nécessaire pour déterminer le ramollissement, puis la débâcle des glaces boréales. Le phénomène inverse s'était produit dans la période précédente de dix mille cinq cents ans, et des déluges alternatifs du nord au sud et du sud au nord ont dû marquer de même les âges antérieurs.

II.

C'est maintenant à la géologie de nous dire si une semblable théorie s'accorde avec l'étude des couches du globe. Après s'être laissé conduire par des considérations purement mathématiques, l'auteur s'est ensuite appuyé sur des argumens que lui a fournis l'état de l'écorce terrestre; des savans sont venus à son aide. Faisons connaître le résultat de leurs recherches.

L'avantage de la théorie de M. Adhémar serait de nous fournir un moyen d'établir d'une manière plus rigoureuse la chronologie des événemens, car cette chronologie est la pierre d'achoppement

(1) Le *périhélie* est la même chose que le *périgée*, c'est-à-dire le point de la plus petite distance de la terre ou d'une autre planète au soleil; le mot *périhélie* s'emploie quand on veut rappeler que ce n'est pas le soleil, mais la terre qui se meut.

des géologistes. La direction suivant laquelle les terrains de transport ont été charriés permettrait de reconnaître à quelle période il faut en rapporter le dépôt. Au moment où se produisit l'avant-dernier cataclysme, notre hémisphère était chargé d'une calotte de glace qui du pôle s'étendait jusqu'au-delà du 70e degré; la presque totalité de nos continens devait être submergée; dans l'hémisphère austral au contraire, les continens étaient à sec. Durant plusieurs milliers d'années avant et après l'époque où la glacière arctique atteignait son maximum, le mouvement des eaux a dû être insensible, et cet état tranquille a laissé se former les couches de sédimens produites pendant le dernier séjour de la mer au-dessus de nos continens. Dès que la somme des heures de nuit de notre hémisphère est venue à décroître, il en est résulté une diminution de froid; les limites de la glacière boréale se sont resserrées, tandis que celles de la calotte australe ont pris de l'extension. Par ce double effet, le centre de gravité placé d'abord sur le rayon qui aboutit au pôle arctique s'est rapproché du centre de la terre, et la masse fluide a dû commencer à prendre un mouvement de translation plus rapide. Ce mouvement s'est sans doute manifesté d'abord par des courans sous-marins dirigés du nord au sud. De là les dépôts de sables et de cailloux roulés qui couvrent un grand nombre de points de notre hémisphère. Lorsque l'augmentation de chaleur eut suffisamment ramolli les glaces du pôle nord, la débâcle se produisit; le centre de gravité se déplaçant brusquement, l'équilibre des mers fut rompu, et la masse des eaux passant avec violence au-dessus des continens engendra le déluge dont la tradition nous a transmis le souvenir.

Ainsi dans cette théorie, l'irruption des eaux jouant le rôle principal, il n'est pas nécessaire de supposer de grands changemens dans le relief terrestre; l'Océan a dû périodiquement recouvrir dans notre hémisphère les mêmes contrées basses, sauf quelques modifications relatives à la configuration des rivages, quelques affaissemens ou exhaussemens locaux. Mais pourquoi, se demandera-t-on, les terrains n'offrent-ils pas dans les couches successives plus d'uniformité? Pourquoi, s'il s'est simplement opéré des dépôts à la suite de l'irruption des mers, tous les dix mille cinq cents ans, l'étendue et la puissance de ces couches qu'on devrait trouver plus régulièrement superposées s'offrent-elles avec tant de diversité? Pour se rendre compte de la variété des roches, il faut nécessairement avoir recours à des actions ignées très énergiques, et l'on ne saurait faire dater le phénomène en quelque sorte régulier des déluges que du moment où notre globe présentait déjà un relief analogue à celui qu'il possède aujourd'hui. Antérieurement l'écorce terrestre s'était, pour ainsi dire, bosselée et ridée sur une grande échelle.

Tenons-nous-en donc aux dernières révolutions. Parmi les terrains connus jadis sous le nom de *diluvium*, il en est un qui offre une assez frappante unité d'origine et qui est désigné sous le nom de *diluvium du nord*. Il est caractérisé par les blocs erratiques répandus dans les plaines de l'Allemagne, de la Pologne et de la Russie, blocs étrangers au sol de ces pays et qui paraissent arrachés aux montagnes de la Suède et de la Finlande. L'Amérique septentrionale présente également des fragmens de rochers qui selon toute apparence ont été apportés des régions polaires. Enfin les plaines de la Lombardie sont couvertes d'un nombre prodigieux de ces débris de toute grandeur, qui doivent évidemment leur origine aux montagnes de la Suisse. Les masses erratiques recouvrent de vastes contrées, et présentent même jusqu'à 60 mètres d'épaisseur; elles affectent parfois la forme de collines allongées dans la direction du nord au sud; d'autres constituent de vastes plaines presque horizontales. Des fragmens de rochers erratiques se trouvent disséminés à la surface et dans l'épaisseur de ces dépôts, où ils se sont enfoncés à des profondeurs diverses. Tantôt ils sont plus ou moins inclinés, tantôt ils sont verticaux, comme s'ils fussent tombés soudainement pour s'enfoncer dans l'argile. La nature des rochers erratiques indique d'une manière incontestable les points d'où ils ont été arrachés; la multiplicité et les dimensions de ces débris prouvent que la force qui les a transportés devait avoir une incroyable énergie.

La route qu'ont parcourue les blocs erratiques est visiblement tracée par la ligne qui joint leur place actuelle à celle que marque le lieu de leur origine. Les débris qui recouvrent la Lombardie appartenant aux Alpes et ceux qu'on rencontre dans le nord de l'Allemagne étant de même nature que les rochers de la Suède, il est donc évident qu'ils se sont avancés du nord au sud. Les géologistes expliquent le transport de ces masses ou par l'ancienne extension des glaciers ou par de vastes courans d'eau charriant d'immenses glaçons qui les ont enveloppées, ainsi que cela s'observe encore lors des débâcles de glace dans le nord de l'Europe et de l'Amérique pour des masses pierreuses d'une grandeur beaucoup moindre. En effet, ces rochers présentent des traces d'usure, des stries et des sillons qui ont parfois une profondeur de 50 ou 60 centimètres, et qui ne peuvent avoir d'autre origine que l'action des glaces ou celle de courans charriant des glaçons et de la terre. Or il est à noter que ces stries et ces sillons ont presque tous une direction commune allant du nord-est au sud-est. Tout donne donc à penser que nous avons là les témoins de la grande débâcle qui s'est opérée du nord au sud : en Finlande par exemple, les monticules granitiques dont la surface est sillonnée et cannelée sont précisément ceux au-dessus

desquels a dû passer le torrent. Sur les montagnes plus élevées, le côté opposé au nord-est n'offre pas de trace de cannelure, nouvelle preuve de la direction prise par l'immense torrent. C'est lui qui doit avoir arrondi ces collines granitiques constituant aujourd'hui de véritables dômes dont le grand axe est parallèle à la direction moyenne des sillons.

Dans l'hémisphère austral, on rencontre aussi des blocs erratiques; comme pour notre hémisphère, ils deviennent de plus en plus rares à mesure qu'on approche des tropiques, et finissent par disparaître après le 35e parallèle. Chose remarquable, la direction suivant laquelle ces blocs ont été transportés est inverse de celle qui se présente dans le continent européen; ils arrivaient des contrées situées au sud-ouest. On aurait donc là les vestiges de l'avant-dernier déluge, de celui qui serait dû au réchauffement de l'hémisphère austral, à la rupture de la calotte de glace arctique, pareille à celle qui enveloppe actuellement le pôle antarctique.

Voilà un premier ensemble de faits qui semble démontrer un double réchauffement des deux contrées polaires opéré à une époque peu ancienne; mais il n'y a point encore là une preuve péremptoire de deux déluges successifs. Un géologiste belge, M. Le Hon, s'est chargé de compléter la démonstration que M. Adhémar demande à l'étude comparative des couches terrestres. Les terrains tertiaires, fait-il remarquer, si étendus en Europe, se trouvent presque constamment dans les contrées basses; c'est sur les parties les plus élevées qu'ils font défaut. Or, comme ils sont un irrécusable témoignage de la présence des eaux marines, il faut, ou qu'ils aient été soulevés, ou que la mer se soit jadis répandue au-dessus de leur niveau actuel. La première supposition est invraisemblable : comment admettre que de si vastes espaces placés dans toutes les directions, souvent situés dans des contrées dépourvues de montagnes et de toutes traces volcaniques, aient été brusquement ou même lentement exhaussés? Il faut donc y voir un grand terrain émergé. D'ailleurs, ajoute le professeur de Bruxelles, puisqu'on reconnaît plusieurs âges dans les terrains tertiaires, on devrait supposer, si l'on s'en tenait au système des soulèvemens, une succession d'élévations et d'abaissemens, d'oscillations qui n'auraient pu se produire dans les mêmes conditions et les mêmes limites.

Ainsi, d'après M. Le Hon, il faut simplement rechercher dans les dépôts tertiaires l'indication du passage des eaux qui s'est accompli à diverses époques. Toutefois on ne doit point oublier de tenir compte des immenses dénudations qu'ont déterminées en certains lieux les flots qui les ont désolés. De vastes étendues de sol ont été enlevées; des couches d'abord épaisses n'ont pu laisser que de faibles lam-

beaux : de là résulte la disparition d'une partie des dépôts dont la présence serait indispensable pour mesurer l'ancienne extension des eaux. Ces dénudations ont été signalées par un grand nombre de géologistes; aussi est-il impossible de ne pas faire entrer en considération la puissance d'érosion quand on cherche à reconstruire la carte de la terre aux différentes phases de la période tertiaire. M. Le Hon s'appuie de l'opinion de Beudant, d'Alcide d'Orbigny, du paléontologiste Pictet, de M. Hébert, afin d'établir que le sol porte l'empreinte d'une action diluvienne trop étendue et trop violente pour pouvoir être expliquée par des causes semblables à celles qui agissent de nos jours. Cela posé, en tenant compte de la variation de hauteurs de la mer au-dessus des terres, qui s'opère suivant la latitude, puisque la masse fluide va en décroissant du pôle à l'équateur, il cherche à estimer les limites des rivages aux différens cataclysmes datant de la période tertiaire, suivant tour à tour l'action du départ des eaux de notre hémisphère et celle du retour des eaux venues de l'hémisphère opposé. Les mers recouvrent des contrées mises à sec depuis dix mille ans, où se sont développées une faune et une flore nouvelles; elles noient animaux et plantes, dont elles roulent et poussent les débris, en les mêlant à des fragmens de roches, balayant la vase des lacs et la transportant au loin.

Durant la période d'émergement de l'Europe, qui a précédé ce qu'on pourrait appeler la dernière mer boréale, période de dix mille cinq cents ans comme les autres, une faune colossale se répandit sur les terres de tout l'hémisphère nord et de l'Amérique du Sud. Je laisse parler M. Le Hon : « L'homme n'existe pas encore, et les mammifères, arrivés à leur plus haut degré de développement, remplacent les gigantesques reptiles des époques secondaires, et règnent sur le globe en dominateurs. Nos contrées sont occupées par les éléphans, les mastodontes, les rhinocéros, les hippopotames, les dinothériums, les singes, les carnassiers du genre *felis*, l'hyène, l'ours des cavernes, le grand cerf à bois gigantesques, le bœuf, le cheval, etc. Le continent américain est habité par l'étrange famille des mégathérides aux formes plus massives que l'éléphant, les tatous monstrueux et leur redoutable ennemi, le tigre à canines en poignard de neuf pouces de longueur. Les plaines de l'Inde nourrissent le grand sivathérium aux quatre cornes, et la tortue colossale si bien nommée *colossochelys atlas*. Enfin au nord de la chaîne du Thian-chan, sur les versans des monts Altaï, sur les plateaux et les plaines de l'Asie centrale, errent d'innombrables troupeaux d'éléphans couverts de laine, ainsi que le rhinocéros du nord, également pourvu d'une épaisse fourrure. » La mer, qui détruisit cette faune, a laissé de vastes dépôts dans la Campine, d'où le nom de mer cam-

pinienne que lui donne M. Le Hon; le même savant en retrouve le lit dans des sables de la Flandre, les landes de la Gascogne, les alluvions de la Bresse; le terrain pampéen de l'Amérique du Sud nous indiquerait aussi le passage des eaux qui vinrent inonder notre continent.

Dans cet exposé, le géologiste belge dérange un peu les divisions qu'on a récemment établies pour la faune quaternaire (1); mais il faut convenir que l'hypothèse qu'il soutient cadre assez bien avec la distinction de deux périodes, l'une chaude et l'autre glaciale, pendant ce dernier âge géologique. Toutefois on doit se demander pourquoi, après le dernier déluge, lorsque notre hémisphère commença à se réchauffer, les animaux des contrées tropicales, qui avaient émigré vers le sud au retour de la période froide, ne sont pas revenus, pourquoi on n'a point vu reparaître dans la zone tempérée la flore tropicale qui s'y était développée bien avant le cataclysme. Il semble alors difficile de se rendre compte de ces phénomènes sans admettre une diminution de l'action du foyer central. Les lignes isothermes ne se retrouvant plus dans le passé géologique ce qu'elles ont été depuis les temps historiques, comment n'attribuer les alternances de température qu'à la fonte et à l'accumulation successives des glaces des deux pôles?

A en juger d'ailleurs par les fossiles qu'elle présente, la période quaternaire annonce plus la prédominance des eaux douces que celle des eaux marines. Aussi bien des géologistes ne veulent reconnaître dans le diluvium que les effets d'inondations partielles dues au gonflement des grands fleuves, à l'abondance des pluies ou à la rupture fréquente des digues des étangs et des lacs. M. Marcel de Serres lui-même, qui a dans la Bible une foi si aveugle qu'il y retrouve en germe toutes les découvertes modernes, et qui ne se montre pas difficile sur l'art de plier le texte hébreu aux exigences des idées nouvelles, ne voit rien de commun entre les dépôts diluviens et le déluge de Noé. M. Le Hon s'explique l'absence des animaux marins en admettant que les mollusques apportés de l'Océan n'ont pas vécu dans ces mers improvisées, tant à raison de la nature limoneuse des ondes que de l'abondance des glaçons, ou parce qu'ils ont été balayés par les courans. Le célèbre dépôt dit *limon hesbayen*, le *loess* du Rhin, n'offrent aucune trace d'animaux marins. D'après M. Le Hon, ces limons ont été progressivement déposés par les glaces au moment de la fonte; ils sont le dernier effet du déluge qui précéda celui de Noé et datent de quatorze mille cinq cents ans. Ces ré-

(1) Voyez sur les idées de M. Lartet mon étude sur *la Géographie des Animaux*, *Revue* du 1er novembre 1859.

ponses pourront bien ne pas sembler satisfaisantes, et là se trouve certainement une des plus graves objections qui puissent être faites à la théorie de M. Adhémar.

Sans entrer dans des distinctions sur les diverses successions des faunes de l'âge quaternaire, M. Le Hon fait remarquer que le transport de restes d'animaux loin des lieux où ils ont vécu peut conduire à de fausses inductions sur le climat et la physionomie du règne animal ou végétal des contrées qui renferment aujourd'hui ces restes. Les eaux ont porté souvent à de grandes distances les coquilles et les ossemens qu'elles avaient submergés, et il explique par cette cause la distribution des fossiles observée en Europe. Si l'on jette les yeux sur une carte orographique de cette partie du monde, on verra que la chaîne de l'Apennin s'infléchit vers l'ouest au nord de Florence et enveloppe le val d'Arno supérieur. Un courant océanique qui viendrait du sud et passerait sur le Sahara s'engouffrerait entre l'Atlas et la Sardaigne d'un côté, la Sicile de l'autre, et, balayant les terres basses de l'Italie occidentale, il roulerait vers le nord tous les animaux qu'il aurait submergés. C'est donc dans le val d'Arno, barrière infranchissable des Apennins, que viendrait s'accumuler le vaste ossuaire. Une autre branche du courant porterait dans la vallée du Pô les débris roulés entre l'Italie et la Dalmatie, et ces débris joncheraient les plaines de la Lombardie. Or c'est précisément ce qui s'observe. Par un phénomène analogue, les eaux venues du sud coururent sur les vastes plaines de l'Inde et accumulèrent les animaux contre les monts Siwalik, qui forment les contre-forts méridionaux de la chaîne de l'Himalaya. Au nord de cette chaîne, on ne signale point d'ossemens; les innombrables éléphans laineux et les rhinocéros qui peuplaient l'Asie centrale ont été transportés jusque dans la Mer-Glaciale, et leurs ossemens couvrent le nord de la Sibérie.

Voilà ce qu'a produit, d'après M. Le Hon, l'avant-dernier cataclysme. Que de vastes étendues du sol, actuellement émergées, aient été à une époque plus ancienne recouvertes par l'Océan, c'est ce qu'il est difficile de nier. Récemment M. Thomassy vient de montrer à l'embouchure du Mississipi et près de la Rivière-Rouge de semblables alternances. Le même observateur signale aussi des amas de lignites dans les couches supérieures du bassin du fleuve, circonstance qui rappelle ce qu'on remarque en Europe pour d'anciennes tourbières, dans une partie des anciennes forêts souterraines, dans certains *braunkohles* des Allemands. Ce sont des végétaux noyés par le retour de la mer et demeurés sous le sable qu'elle a déposé. De ce phénomène local à une subversion totale de nos continens, la distance est grande toutefois, et de nouvelles obser-

vations sont nécessaires pour établir la généralité du phénomène.

Enfin voici une dernière difficulté. Pourquoi, si le maximum d'altitude des océans existe aujourd'hui sur l'hémisphère austral, y rencontre-t-on cependant des terrains tertiaires appartenant à l'époque qui a précédé les deux derniers déluges? M. Le Hon ne peut résoudre la question qu'en recourant à l'hypothèse des soulèvemens qu'il avait combattue. Sans doute il cherche à restreindre l'intervention de ce phénomène, il repousse surtout l'idée qu'il ait pu en résulter de vastes cataclysmes; mais on doit d'abord se demander si ces inondations universelles se sont réellement produites, et ensuite si nous connaissons assez les circonstances de ces déluges, au cas où ils auraient eu lieu, pour discuter la direction que des soulèvemens auraient imprimée aux eaux.

Je ne veux pas m'arrêter à ces difficultés, et je laisse aux géologistes le soin de les faire valoir. Si les terrains tertiaires des Alpes, des Carpathes et de certaines parties élevées de l'Amérique méridionale sont un embarras pour la nouvelle théorie, elle trouve d'un autre côté, dans l'étude des cavernes à ossemens, des faits favorables à sa cause. Les couches successives et alternantes d'ossemens et de stalagmites qu'on y a signalées s'expliquent tout naturellement par le creusement des roches, le transport périodique de matières limoneuses et de débris d'animaux. Tous les dix mille cinq cents ans, il doit se produire un phénomène de ce genre; la vase et les débris d'animaux apportés sont recouverts pendant la période de tranquillité d'une couche de stalagmites. M. Claussen compta dans une caverne du Brésil jusqu'à sept couches d'ossemens séparées par autant de couches de stalagmites, ce qui ferait remonter l'origine de ces dépôts à plus de cinquante mille ans. Un des grands explorateurs des cavernes du midi de la France, M. Marcel de Serres, à qui l'on doit d'intéressans travaux sur la période quaternaire, avait déjà noté que le remplissage des cavernes ossifères a dû s'opérer graduellement à des intervalles plus ou moins éloignés.

Outre les vues que présente la géologie, M. Adhémar produit encore à l'appui de sa théorie des considérations empruntées aux derniers travaux du savant Américain F. Maury sur les mouvemens de l'atmosphère et des mers. Un officier de la marine française, M. Félix Julien, dans un ouvrage curieux intitulé : *Courans et révolutions de l'atmosphère et de la mer*, s'est chargé de mettre en évidence ces résultats scientifiques. — Si l'on conçoit un bassin allongé, comme serait par exemple une baignoire remplie d'eau, et si l'on agite la main de manière à établir un mouvement parallèle à l'une des parois de la baignoire, on déterminera immédiatement dans un sens inverse un contre-courant parallèle à la paroi opposée; de même, si dans un pa-

reil bassin on produit le courant sur les couches supérieures du liquide, le contre-courant s'établira en sens contraire entre les couches inférieures. Appliquons cette donnée à la mer et supposons pour un instant le soleil immobile au-dessus de l'équateur. Les couches d'eau situées au-dessous du soleil s'échaufferont progressivement en raison inverse de leur profondeur. Les molécules de la surface, plus directement exposées aux rayons solaires, seront réduites en vapeurs; puis, aspirées sous forme de nuages, elles s'élèveront dans l'atmosphère jusqu'à ce qu'elles rencontrent des couches d'égale pesanteur; alors l'eau vaporisée sera immédiatement remplacée par des molécules liquides moins échauffées qui formeront une couche d'eau chaude à la surface de la mer. Il se superposera donc au-dessous du soleil quatre couches disposées de bas en haut dans l'ordre suivant : une couche d'eau froide, une couche d'eau chaude, une couche d'air humide contenant les nuages, enfin une couche plus légère d'air sec. Les eaux chaudes, attirées vers le pôle par le vide que détermine la condensation des vapeurs, se refroidiront au contact des glaces, dont elles feront fondre le pourtour; rendues plus pesantes par ce refroidissement, elles formeront au-dessous du courant d'eau chaude un contre-courant d'eau froide qui, partant du pôle, viendra remplir le vide que produit dans les mers équatoriales l'ascension des molécules échauffées par le soleil. Le courant d'air humide qui contient les nuages et constitue la couche inférieure de l'atmosphère sera également attiré vers le pôle, où il se débarrassera des vapeurs aspirées dans la zone torride, puis, devenu plus léger à raison de la précipitation sur le pôle des molécules aqueuses dont il était chargé, il s'élèvera dans les couches supérieures de l'atmosphère et se transformera ainsi en un contre-courant de vents secs, qui viendront vers l'équateur aspirer de nouvelles vapeurs pour les transporter encore vers les pôles.

Le mouvement dont ces courans sont animés ne se fait pas sentir dans toute la profondeur des mers. Entre la partie solide du globe qui constitue le fond de l'Océan et le courant des eaux froides, il existe une couche immobile que le lieutenant Maury nomme les *eaux bleues*. C'est là que viennent tranquillement se déposer tous les coquillages, toutes les matières calcaires entraînées par les courans supérieurs, ainsi que les détritus arrachés par les fleuves et les rivières à la surface des continens; or ce sont ces dépôts, remarque M. Adhémar, qui formeront plus tard les couches géologiques, lorsque les eaux qui les couvrent actuellement seront transportées sur l'hémisphère opposé. Il y a de même au-dessus des vents secs qui reviennent du pôle une couche d'air immobile très élevée qui ne participe point à l'agitation des courans.

Le globe se trouve donc environné de six couches d'eau et d'air, à savoir : la couche de mer immobile, autrement dit les *eaux bleues*; les courans d'eau froide résultant de la fonte des glaces polaires, et qui se rendent sous l'équateur pour combler le vide fait par l'évaporation; les courans d'eau chaude marchant en sens inverse, attirés par les vides que la condensation produit aux pôles; les courans d'air humide qui vont décharger vers les pôles les vapeurs aspirées en traversant les zones équatoriales; les courans secs de retour formés par ces vents dépouillés de leurs vapeurs; la couche d'air supérieur qui échappe à l'agitation des courans. Le mouvement de rotation de la terre et les variations qui en résultent dans la chaleur solaire font dévier les quatre courans dans le sens du méridien. La chaleur extrême qu'envoie le soleil sur la zone torride dilate les couches d'air au-dessous desquelles le méridien vient successivement se placer et détermine ainsi un flot atmosphérique qui se meut dans le sens du mouvement apparent, c'est-à-dire d'orient en occident. Les masses d'air qui se précipitent pour remplir le vide produit par cette dilatation forment un courant perpétuel connu sous le nom de *vents alizés* (1). Or, lorsque le courant froid et sec venant du pôle austral est rencontré par le vent alizé, les deux vents se composent en un seul, qui coupe l'équateur suivant un angle de 45 degrés. Ce courant se relève ensuite dans les couches supérieures de l'atmosphère, transformé en vent humide par son passage à travers la masse de vapeurs rassemblées au-dessus de la zone équatoriale; mais là, soustrait à l'influence du vent alizé, il n'obéit plus qu'à l'attraction du pôle combinée avec la rotation. Sortant de la zone torride, le courant d'air se refroidit, devient plus lourd, et, se rapprochant des couches inférieures de l'atmosphère, il se dirige vers le pôle en passant au-dessus de nos continens, sur lesquels il verse une partie des eaux dont il est saturé.

Ce qui vient d'être dit s'applique à tous les points de la surface du globe. La terre est donc enveloppée par l'atmosphère comme par un immense filet, formé de deux systèmes de lignes à double courbure, dont les unes sont les courans qui vont du pôle austral au pôle boréal, tandis que les autres partent de ce dernier pôle pour aller au pôle opposé. Or un premier effet du changement de l'état calorifique des deux hémisphères, supposé par M. Adhémar, c'est d'opérer la translation de la sphère atmosphérique et de la sphère fluide qui les enveloppent, et si, par exemple, les courans d'eaux chaudes et de nuages attirés par l'un des pôles sont plus considérables que les con-

(1) Voyez, sur la théorie des vents et les dernières découvertes de la météorologie, l'étude de M. A. Laugel, *Revue* du 1er juillet 1860.

tre-courans d'eaux froides qui en reviennent, il est clair que toute la sphère humide doit participer à ce mouvement de translation et s'avancer vers le pôle en question, tandis que, dans le cas contraire, elle s'en éloignera. D'après les données recueillies par M. Julien, les masses tièdes du *gulf-stream* et du flot équatorial dépassent de beaucoup la quantité d'eau froide qui revient du nord par un courant à la surface. Au contraire, dans l'hémisphère sud, c'est le flot antarctique qui pénètre et refoule devant lui les eaux sur-échauffées des zones tropicales. C'est surtout à l'orient, où le vaste flot polaire se déroule entre l'Afrique et l'Australie, que les effets de la pression qu'il exerce sur les eaux chaudes et dilatées de l'Océan-Indien deviennent manifestes. Dans cette mer intertropicale, fermée au nord par des contrées brûlantes, la température s'élève au-dessus des limites connues dans la mer des Antilles et dans le golfe du Mexique. Le thermomètre centigrade y marque quelquefois plus de 30 degrés, et l'évaporation annuelle n'est pas évaluée à moins d'une vingtaine de pieds environ. Tout concourt donc à favoriser sur ce point la puissance des courans équatoriaux qui semblent destinés à se répandre dans diverses directions à la surface de l'Océan; mais telle est la puissance du flot venu du pôle antarctique, que ces courans refoulés et comprimés ne peuvent se frayer un passage qu'en suivant les rivages des continens asiatique et africain.

On peut se demander comment ce retour graduel des eaux vers l'hémisphère boréal ne détermine pas une élévation sensible du niveau de nos mers. M. Adhémar explique ce fait par la transformation en glace du surplus des eaux chaudes affluentes sur les contre-courans d'eaux froides qui retournent vers l'équateur. A ses yeux toutefois, le mouvement de translation de l'Océan ne s'en produit pas moins, et celui de l'atmosphère le rend manifeste, car c'est par une plus grande quantité de vapeurs et de pluie qu'il doit commencer, et en effet il tombe une plus grande quantité de pluie dans la partie du globe qui est au nord de l'équateur que dans les régions situées au sud. L'étendue atmosphérique attirée par les glaces polaires entraîne nécessairement des masses considérables de vapeurs qu'ont aspirées des couches de vent sec au moment de leur passage au-dessus des mers équatoriales. La prédominance de l'humidité inondant les zones septentrionales du globe sous la forme de brouillards, de pluie et de neige, a dû rendre peu à peu ces contrées inhabitables antérieurement à l'avant-dernier déluge, et forcer les êtres qui y vivaient à se rapprocher des climats intertropicaux.

Tel est l'ensemble des faits sur lesquels le mathématicien français établit son ingénieuse théorie. On a vu, par quelques-unes des réflexions consignées plus haut, qu'elle ne résout pas toutes les ques-

tions géologiques, et que plusieurs objections tirées de l'étude de la paléontologie peuvent y être faites; mais tant d'obscurités s'attachent encore à la chronologie des faunes des dernières époques, que cela ne saurait constituer pour M. Adhémar une fin de non-recevoir absolue. D'ailleurs il produit en outre, à l'appui de ses idées, deux faits curieux qui lui sont fournis par l'astronomie.

L'inégale épaisseur des deux calottes de glace qui, d'après son système, recouvrent les pôles doit déterminer un léger renflement au pôle antarctique, et il serait possible de constater cette inégalité pendant une éclipse de lune, en mesurant la longueur de l'ombre projetée par la terre. Lorsque le soleil est dans le plan de l'équateur, la ligne suivant laquelle ses rayons touchent la terre passe alors par le pôle, et l'ombre accusée sur la lune par la glacière australe doit atteindre son maximum. Or Képler, observant une éclipse de lune toute semblable à celle qu'avait relatée Tycho-Brahé en l'année 1588, éclipse totale et quasi centrale, trouva que la durée de l'obscurité totale avait été plus courte que ne l'indiquait le calcul, et que le reste de la durée de l'éclipse, avant comme après cette obscurité, fut encore plus court, comme si le diamètre de la terre eût été moindre à l'équateur qu'aux pôles. Un pareil fait s'expliquerait aisément par la présence de la calotte de glace; mais il faudrait admettre que l'aplatissement de la terre vers ses pôles n'est vrai que de sa partie solide, et abstraction faite des deux coupoles glacées qui la surmontent. M. Adhémar estime approximativement la saillie totale qui en résulte à cinquante ou soixante lieues.

Voici maintenant le second fait. L'astronome Maraldi avait jadis constaté aux pôles de la planète Mars des tâches lumineuses qu'il supposait dues à des amas de neige. Le célèbre Herschel les étudia avec un soin particulier. Le centre de ces deux taches ne lui parut pas exactement placé aux pôles de rotation. La déviation lui sembla plus grande pour la tache boréale que pour celle du pôle sud. Les changemens observés dans les grandeurs absolues confirmèrent l'idée qu'on avait là sous les yeux des amas de neige et de glace. Si en 1781, par exemple, la tache sud parut extrêmement étendue, ce fut après un long hiver de l'hémisphère austral, après une période de douze mois durant laquelle le pôle correspondant avait été entièrement privé de la vue du soleil. Si au contraire, en 1783, la même tache se montra très petite, c'est que depuis huit mois le soleil dardait ses rayons d'une manière continue sur le pôle sud de Mars. La tache boréale présenta aussi des variations de grandeur absolue, étroitement liées à la position du soleil relativement à l'équateur de la planète. Cette différence manifeste entre les deux glacières de Mars, ajoute M. Adhémar, a pu se produire en douze mois, qui forment à

peu près la demi-année de cette planète. Quelle ne doit pas être, après dix mille cinq cents ans, la différence des glaces accumulées sur les pôles de la terre! Mais il est à noter que, Mars ayant une rotation plus rapide que notre globe, son aplatissement doit être plus grand, que cet aplatissement doit déterminer une précession des équinoxes s'opérant dans un temps plus court, et dès lors, d'après le principe admis ci-dessus, une plus grande inégalité entre les deux glacières polaires : d'où il résulterait que le phénomène des déluges périodiques s'accomplirait également pour la planète Mars, mais dans des laps de temps beaucoup moins distans les uns des autres. — Ces deux données astronomiques, et la seconde en particulier, militent beaucoup en faveur de la théorie proposée; c'est à l'observation de les compléter.

III.

Les conséquences de tout ce système se tirent d'elles-mêmes. Si les vues de M. Adhémar sont exactes, il est évident que nous marchons à un nouveau cataclysme, malgré la promesse faite par Dieu à Noé qu'il n'y aura plus de déluge sur la terre. La calotte de glace qui environne le pôle boréal va en augmentant, et déjà, depuis l'année 1250, la somme des heures de nuit a dépassé celle des heures de jour. Tandis que notre atmosphère se refroidit, la coupole australe tend à se resserrer, et les eaux qui couvrent l'autre hémisphère s'élanceront dans quatre ou cinq mille ans sur les continens que nous occupons, baignés par des mers de plus en plus hautes.

Examinons maintenant si la marche constatée des faits vient confirmer une si triste prévision, si l'on peut déjà induire des observations recueillies que tout se passe comme le mathématicien français le conçoit. D'abord les glaces de l'hémisphère austral vont-elles en diminuant d'étendue? Dans son premier voyage, le capitaine Cook, après avoir contourné l'infranchissable barrière de glace qui s'étendait alors jusqu'à la hauteur du 60e degré de latitude sud, affirmait qu'il était impossible de pénétrer plus avant dans les régions polaires. Soixante années plus tard cependant, Ross et Dumont-d'Urville réussissaient à atteindre les environs du 65e parallèle et découvraient les terres Victoria, Adélie et Louis-Philippe. Il y a tant de causes locales et accidentelles qui peuvent déranger la disposition des banquises, qu'on ne saurait invoquer cette circonstance comme un argument décisif; mais, dit M. F. Julien, en remontant les régions polaires, on acquiert la preuve du développement des glaces bo-

réales. Dans le récit des dernières expéditions envoyées à la recherche de Franklin, on a signalé des traces de culture et d'habitation dans des lieux désolés d'où la vie semble à jamais proscrite, et où le sol a déjà disparu sous un épais manteau de neiges éternelles. Quand Houghby découvrit le Spitzberg au XVIe siècle, les traditions scandinaves faisaient mention de vastes terres désertes qui s'étendaient du Groënland à la Russie septentrionale. Lors du voyage du prince Napoléon dans les mers du Nord, il fut constaté que depuis plus de deux siècles le climat des régions arctiques a subi un abaissement considérable de température. Un tronc d'arbre trouvé dans une fouille faite au Groënland déposa de l'existence d'une végétation assez vigoureuse là où maintenant on ne voit plus ni arbre, ni arbuste. L'Islande devient de plus en plus inhabitable, tandis qu'au commencement du Xe siècle cette île était encore très peuplée; les glaces ont actuellement chassé les habitans, surtout de la partie nord-est, et une banquise, que l'on sait ne pas avoir toujours existé, la sépare du Groënland. D'autre part, M. Adhémar produit des témoignages nombreux qui prouvent un envahissement opéré depuis deux siècles et plus par les glaciers en des localités et des passages des montagnes de la Suisse rendus aujourd'hui inaccessibles par les frimas. Un médecin français, M. Fuster, a écrit, il y a quinze ans, un ouvrage sur le climat de la France, dans lequel il prétend établir que la température de notre pays était beaucoup plus rigoureuse autrefois qu'elle ne l'est de nos jours, que cette température s'est graduellement réchauffée jusqu'au XIIe siècle, et que depuis cette époque elle se refroidit de nouveau. M. Adhémar s'arme de ces assertions, qui ont été, il est vrai, fortement contestées, pour appuyer sa thèse, et il fait surtout remarquer la curieuse coïncidence des dates.

A coup sûr, ce sont là des argumens spécieux; mais ils ont besoin d'être contrôlés. Il faut dégager ce qui peut tenir à des causes locales du fait général que l'on veut établir. Tous les témoignages sont loin d'être concordans. Les recherches entreprises depuis peu sur les plus anciens dépôts de l'âge historique qui existent en Scandinavie prouvent au contraire que la température ne s'est pas modifiée. Les mollusques terrestres et fluviatiles mêlés aux amas de débris se rapportant à la plus ancienne présence de l'homme sur ce continent, et qui sont connus sous le nom de *kjoekkenmoedding*, ne présentent que les mêmes espèces actuellement existantes, et la succession des essences dont les troncs et les branches se retrouvent dans les marais tourbeux tient uniquement au dépouillement graduel du sol, aux modifications subies par le terreau. Les mammifères dont on découvre les ossemens dans les *kjoekkenmoedding* appartiennent

tous à des contrées froides, et n'indiquent pas de révolutions climatologiques (1).

La question de l'abaissement de la température demande donc, comme celle de l'invasion des glaces, une nouvelle et plus sévère vérification; mais cet abaissement, s'il se produit, ne doit-on pas le regarder comme graduel et ne pouvant dès lors engendrer des catastrophes subites telles que les déluges? L'invasion des glaces et celle des eaux ne s'opéreraient-elles pas lentement? M. Adhémar, tout en admettant une action progressive et une marche continue, croit cependant qu'il se produira finalement une vaste débâcle qui apportera un brusque bouleversement; il se fonde sur les faits observés lors de la dissolution des grandes masses de glace dans les régions montagneuses. Il suppose que les vapeurs apportées par les courans d'eaux chaudes et de vents humides verseront un jour sur les glaces australes une quantité considérable de pluie qui se gèlera en pénétrant dans les couches inférieures, crevassées par l'élévation de la température produite depuis plusieurs siècles. Ces eaux congelées agiront comme des coins et feront éclater la masse entière, dont les fragmens, surnageant aussitôt, seront entraînés avec les mers environnantes sur les continens que nous habitons.

L'ensemble des considérations réunies par l'auteur de la nouvelle théorie à l'appui de cette idée ne convaincra point tous les esprits. On peut encore supposer que des ruptures partielles s'opéreront à diverses époques; cependant il faut bien admettre une débâcle principale, et dès lors de véritables destructions à des intervalles de dix mille cinq cents ans. M. Adhémar, comme on le voit, est ainsi ramené par l'étude des changemens de position de l'orbite terrestre à la théorie des âges. Cette théorie remonte à la plus haute antiquité; elle a trouvé dans l'Inde sa forme la plus logique et la mieux définie. Selon les Hindous, les mondes se succèdent dans une perpétuelle alternative de destructions et de renouvellemens. Quatre périodes ou *yougas* embrassent l'ordre chronologique des choses, et dans chacun de ces *yougas* le mal augmente à mesure que le bien diminue. La durée de la vie humaine décroît proportionnellement. Les quatre *yougas* forment un total de quatre millions trois cent vingt mille années humaines ou douze mille années divines, ensemble qui constitue un âge divin ou *mahayouga*, dont il faut soixante et onze plus un *satya-ouga*, ou âge de justice et de félicité, pour faire un *manwantara*; mille de ces périodes font un *calpa*, ou jour de Brahma; chaque *calpa* est terminé par un déluge universel, à la

(1) Voyez à ce sujet le curieux travail de M. A. Morlot, intitulé *Études Géologico-Archéologiques en Danemark et en Suisse*, dans le tome VI du *Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences naturelles* (Lausanne 1860).

suite duquel s'opère une nouvelle création. Les *manwantaras* sont séparés par des cataclysmes ou des embrasemens. Chez les Perses, les Étrusques, les Scandinaves, on retrouve aussi la théorie des âges, et elle apparaît dès les premiers temps de la Grèce, ainsi qu'en fait foi un des poèmes d'Hésiode. L'école stoïcienne l'avait adoptée comme base de sa cosmologie. Selon les philosophes du Portique, qui ne faisaient peut-être que reproduire les idées présentées dans le *Timée* de Platon, le genre humain a subi et subira encore plusieurs destructions successives par l'eau et par le feu. Les cataclysmes anéantissent l'espèce humaine, ainsi que toutes les productions animales et végétales; les conflagrations amènent la dissolution du globe même.

Sans donner à sa théorie cette forme à la fois religieuse et systématique, M. Adhémar présente de même les créatures comme destinées à disparaître périodiquement par l'irruption des océans. Quoiqu'il ramène les choses à un phénomène normal et nécessaire, il n'a pu cependant empêcher certains esprits d'y reconnaître les vieilles spéculations de la philosophie antique et de chercher dans son livre la confirmation de leurs espérances et de leurs craintes. Le prochain déluge qu'il annonce a été regardé comme la fin du monde prédite depuis plus de dix-huit siècles. On a rapproché quelques-unes de ses paroles de passages de l'Évangile, sans faire attention que les epîtres de saint Pierre disent positivement que la terre est destinée à périr par le feu. Le tableau que tracent les évangélistes de la fin des temps se rapporte évidemment en partie à la ruine de Jérusalem par les Romains, ruine que les premiers chrétiens regardaient comme un présage de la prochaine fin du monde. Les néophytes peignaient, ainsi que le fit saint Jean dans l'Apocalypse, sous les couleurs d'une catastrophe terrible la destruction de l'ancien état politique, tandis que plusieurs se représentaient réellement cette destruction comme inséparable de la rénovation du monde physique. Il n'y a rien à tirer de l'Écriture pour justifier une théorie dont la nature est purement scientifique. M. Adhémar ne vient pas nous effrayer, mais nous instruire; il interroge seulement des souvenirs entourés de merveilleux en vue d'éclairer ce qui s'est passé réellement. Sa doctrine appelle l'attention, et il est heureux qu'elle se soit produite.

Si elle n'a rien de fondé, les faits l'auront promptement renversée; si au contraire la marche des événemens la confirme, elle deviendra un grand et salutaire enseignement, en même temps qu'elle sera une sinistre prophétie. Sera-t-il en effet possible d'échapper à la fatale catastrophe? Les hommes en seront-ils réduits à construire des arches, et devront-ils y loger tous les animaux qu'ils

voudront garder pour la terre nouvelle? Les *Leviathan*, les *Great-Eastern* seraient-ils les symptômes du besoin qu'éprouveront nos descendans, et l'homme se verra-t-il contraint, comme une partie de la population de la Chine, de vivre sur des bateaux? Malheureusement la Bible, qui a raconté toutes les circonstances de l'ivresse de Noé, ne dit rien des faits bien autrement intéressans qui précédèrent et suivirent la terrible inondation. Faut-il croire que ce patriarche et les siens ne furent pas les seuls qui échappèrent au déluge, et que sur des plateaux élevés, sur des cimes inaccessibles, d'autres humains purent trouver leur salut, ainsi que le veut la tradition grecque? Cuvier n'était pas éloigné de le penser, et M. Le Hon, comme M. Klee, est aussi porté à l'admettre. Certains auteurs prétendent que les nègres et les Papous datent d'avant le déluge, et qu'ils n'ont point été compris dans les victimes du cataclysme. La faune et la flore particulière de l'Australie, de Madagascar et d'une partie du Brésil tiendraient-elles à ce que, demeurés émergés lors du dernier déluge, ces continens ont gardé l'empreinte des créations de l'âge précédent?

Il est fort difficile de répondre à ces questions. L'existence des races antédiluviennes est loin d'être démontrée. On a découvert, il est vrai, dans les terrains quaternaires de la Picardie, de l'Angleterre, dans les tourbières (*skovmose*) du Danemark et tout récemment dans les sablières de Grenelle, des silex taillés d'une époque extrêmement reculée. M. Lartet a constaté que des ossemens d'espèces éteintes, engagées dans des dépôts anciens, portaient la trace du travail de l'homme; on a déterré à l'extrémité du Léman, au cône de La Tinière, des fragmens de poteries grossières, des ossemens concassés d'animaux, qui, à en croire la profondeur et la nature des couches, doivent dater de plus de quatre mille ans. Ces faits toutefois ne reportent point avec certitude notre espèce au-delà du déluge, et, comme nous le disions dans une précédente étude (1), des animaux aujourd'hui éteints ont pu vivre dans les temps historiques. Si les hommes avaient été nombreux sur la terre au moment du dernier cataclysme, leurs ossemens se retrouveraient, comme ceux des mammifères et des reptiles noyés par l'irruption des eaux. Or il est incontestable que ces fossiles humains, les tînt-on pour des témoins authentiques du cataclysme, ne se rencontrent qu'en très petit nombre.

L'Europe était certainement peuplée à l'époque de la migration des races indo-européennes, et, à en juger par la forme des crânes découverts dans les *kjokkenmoedding*, elle était habitée par une

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre 1859, p. 118.

race finnoise qui ne connaissait ni l'usage du fer ni celui du bronze. On a même trouvé dans les cavernes de la Belgique des crânes qui paraissent appartenir à la race nègre. Si vraiment ces crânes n'ont pas été apportés de loin par les eaux, il faudrait admettre qu'ils datent de l'époque où l'Europe jouissait du climat des tropiques. Tout cela nous fait remonter bien haut, mais ne permet pas cependant d'affirmer que ces races primitives existassent au moment où les flots du déluge vinrent recouvrir leur patrie. La migration indo-européenne ne saurait être beaucoup plus ancienne que l'an 3000 avant notre ère, et de là au déluge il reste encore un intervalle suffisant pour la durée de ce que l'on a nommé l'âge de pierre, cette période de la vie sauvage où l'homme ignorait l'usage des métaux. Quant aux Nephilim, aux Bene-Elohim, aux Gibirim, dont parle la Genèse, et qui furent anéantis par le cataclysme, nous ignorons si leur existence appartient au mythe ou à la réalité, et s'il faut y voir les frères des Titans de la tradition de l'Atlantide. Peut-être, circonscrits dans l'Asie occidentale, ces peuples brûlaient-ils leurs morts, et le petit nombre de ceux qui subsistaient au moment du déluge n'a pu conséquemment laisser que peu de traces.

Ainsi, à cette heure, l'opinion qui admet la submersion d'une vaste terre habitée demeure encore la moins vraisemblable. Si le globe a été inondé complétement, et l'on a vu plus haut qu'on n'est pas en droit de le supposer d'après les témoignages historiques, la grande majorité des terres recouvertes par les eaux n'avait pas d'habitans; il est à noter en effet que les ossemens humains accumulés dans les cavernes appartiennent tous à l'époque la moins ancienne. C'est ce qu'a récemment observé M. Anca dans les curieuses grottes explorées par lui en Sicile. Ces grottes renferment des débris de diverses espèces d'animaux éteintes; mais les vestiges du travail humain n'apparaissent qu'avec les espèces contemporaines. L'accumulation de ces restes s'explique d'autant plus naturellement que la Bible nous montre dans les cavernes les plus anciens lieux de sépulture. Certaines alluvions ont offert aussi des ossemens humains, mais on sait aujourd'hui, par le travail de M. Thomassy, que les atterrissemens de quelques fleuves marchent avec beaucoup plus de rapidité qu'on ne l'avait d'abord supposé, en sorte que notre chronomètre n'a pas la rigueur qui lui était attribuée. D'ailleurs, ce qui s'est passé jadis pour le déluge ne saurait complétement éclairer la manière dont le prochain cataclysme se prépare; ce ne sont plus les eaux du nord, mais celles du sud dont nous aurons à redouter l'irruption, et rien ne peut faire estimer à quel niveau elles doivent atteindre.

De quelque façon que la catastrophe s'accomplisse, il est certain,

si elle a lieu, qu'on verra périr la plus grande partie des monumens de notre civilisation, ou plutôt d'une civilisation qui aura bien dépassé celle dont nous jouissons actuellement. D'ici à deux ou trois mille ans, la race blanche aura conquis par sa supériorité morale et intellectuelle toutes les contrées où règne encore la barbarie; l'art, triomphant de la nature, aura rendu habitables des régions maintenant désertes ou délaissées; l'agriculture aura subi d'immenses perfectionnemens et multiplié les substances alimentaires, grâce au concours de la chimie; la médecine, fondée sur une physiologie plus avancée, sera sortie des ténèbres où elle trébuche depuis des siècles; des échanges incessans d'idées et de produits auront décuplé les forces économiques et découvert les moyens de suffire à presque tous nos besoins. Faut-il donc qu'arrivé à une telle hauteur, l'édifice élevé par notre génie s'écroule tout à coup, et que le moment de la chute de notre demeure soit précisément celui où elle apparaîtra plus splendide, plus comfortable que jamais? Hélas! n'est-ce pas la commune destinée de toutes choses, même des plus belles? Les progrès accomplis par l'homme trouveront nécessairement des limites dans celles de la planète qu'il habite. L'idée d'un terme à tant de conquêtes se présente de soi-même à l'imagination. Les géologistes qui admettent l'action du feu central sont également conduits à supposer que la terre perdra, par la suite des âges, la chaleur qui y entretient la vie, et qu'elle se glacera comme de vieillesse après avoir duré des myriades d'années. Le soleil à son tour est-il éternel, et notre système planétaire n'a-t-il à redouter aucune perturbation qui en dérange l'admirable harmonie? Il est difficile de ne pas le croire. Le monde finira, et, avec lui, les œuvres que l'humanité y a déposées; la logique nous contraint à le supposer, puisque la science comme la tradition nous disent qu'il a eu un commencement. Sa forme actuelle ne saurait être perpétuelle, et qu'on s'adresse à l'eau, au feu, ou à quelque autre agent de destruction, il faut toujours revenir à la pensée de l'incessante transformation des choses accomplie par l'éternelle loi de Dieu. C'est ce que saint Pierre, dans son naïf langage, écrivait de Babylone : « Toute chair est comme l'herbe et toute la gloire de l'homme est comme la fleur de l'herbe; l'herbe se sèche et la fleur tombe, mais la parole du Seigneur demeure éternellement. »

ALFRED MAURY.

UN

ROMANCIER PESSIMISTE

EN AMÉRIQUE

NATHANIEL HAWTHORNE.

Transformation, or the Romance de Monte-Beni, by Nathaniel Hawthorne; 3 vol. in-8°, London, Smith, Elder and Co, 1860.

Les jours de fête solennelle de la critique deviennent rares, et il semble qu'un décret providentiel ait décidé qu'à l'avenir ils deviendraient plus rares encore. Son travail et ses recherches ne restent pas tout à fait sans récompense cependant, mais le plus souvent il lui faut se contenter de petits bonheurs et de plaisirs modestes : ingénieux essais, récits aimables, poésies méritantes. Ce n'est qu'à de bien longs intervalles qu'il lui est donné de goûter ce grand et sympathique bonheur, le meilleur que puisse goûter un esprit voué à l'étude, de recommander au public une belle œuvre encore inconnue, un talent original qui tente des voies nouvelles, un homme de génie qui a découvert et exploré quelque nouvelle localité de l'âme et du cœur. Bien venu soit donc cet explorateur, de quelque contrée qu'il nous arrive, et la localité qu'il a découverte et visitée fût-elle une caverne ou un cimetière abandonné! Bien venu soit le vrai talent sous quelque forme qu'il se présente, et à quelque sujet qu'il s'applique! Si le talent a toujours été le don le plus rare parmi ceux qui ont été départis à l'homme, jamais la nature ne s'en est montré plus avare qu'à l'heure où nous vivons. Comment ce don ne serait-il pas rare entre tous, et comment la nature ne s'en montrerait-elle pas avare? La nature s'affaiblit elle-même en quelque sorte toutes

les fois qu'elle l'octroie aux hommes; c'est une partie d'elle-même qu'elle abandonne, une parcelle de sa vie qu'elle détache, une force qu'elle se retranche. Un homme d'un vrai talent est dans toute la vérité de l'expression un fils de la vie, un enfant de la nature, dans les veines duquel chante cette musique du sang dont parle un grand dramaturge espagnol, qui retentit à travers toutes les générations d'une même race. Il est identifié par les liens de l'âme et du cœur à ces parens invisibles dont il entend en lui chanter les voix mystérieuses, si bien identifié que, lorsqu'il croit n'expliquer que ses sentimens, il dévoile en réalité les secrets de la vie, et que, lorsqu'il croit n'exposer que ses pensées, il dévoile les mystères de la nature. Le critique qui sait en quoi consiste le vrai talent et quelle est son illustre origine ne saurait donc s'étonner que ce don soit si rare; aussi, lorsqu'il aperçoit quelque part le rayon merveilleux qui annonce le talent ou le génie, il se hâte d'y courir, car il sait que pénétrer dans l'âme d'un homme de talent, c'est pénétrer dans les retraites de la nature. Il abandonne joyeusement sa férule et ses balances esthétiques, il jette bas sa robe de professeur, et consent à redevenir un moment écolier ignorant et enfant naïf. Il part, non avec la pensée qu'il va remplir une tâche, mais avec la certitude qu'il va éprouver un plaisir et recevoir une leçon. Que vais-je apprendre de nouveau? se dit-il avant d'entreprendre le voyage, et non pas quel arrêt vais-je prononcer, ou quelle récompense vais-je décerner? Il sait que pour les hommes réellement doués les arrêts de la justice ordinaire équivalent à l'injustice, et que les seules récompenses qui conviennent à leur mérite, c'est avant tout de les comprendre, et puis, si l'on peut, de les aimer.

C'est une de ces rares fêtes de la critique à laquelle nous a conviés plus d'une fois l'Américain Nathaniel Hawthorne. Avec lui, nous avons affaire à l'un de ces hommes qui ne se soucient pas d'être jugés, qui, je le crois, ne se soucient pas beaucoup plus d'être aimés, mais qui demandent avant tout à être compris et interprétés. Peu lui importe sans doute votre sympathie ou même votre admiration : la grande récompense qu'il réclame de votre justice pour les peines qu'il a prises, pour les labeurs qu'il a accomplis, c'est l'intelligence de ses œuvres. Si vous lui disiez que vous l'admirez, votre louange le trouverait froid et peut-être le laisserait sans réponse, à moins qu'il ne préférât toutefois vous conseiller de garder votre admiration pour les choses vraiment admirables, c'est-à-dire saines, simples et robustes. Si vous lui disiez que vous l'aimez, il vous demanderait probablement du droit de quel malheur ou de quelle infirmité, et par quelle perversité du cœur vous portez affection à des œuvres qui ne racontent que les maladies des sentimens humains, le stoïcisme des âmes désenchantées et vaincues, et qui semblent faites pour vous

inspirer le désir de ne rien aimer, de ne rien désirer. Gardez donc votre admiration et votre amour, mais comprenez, si cela vous est possible; l'homme et les œuvres en valent la peine. Il y a maintenant huit ans que, pour la première fois, je fis connaissance avec les œuvres d'Hawthorne à propos de cet étrange roman, *the Blithedale Romance*, où il racontait les désappointemens et les mécomptes de sa vie d'utopiste et de réformateur, et depuis cette époque il n'avait plus donné de ses nouvelles au public lettré de l'Europe (1). J'avais examiné alors avec une curiosité craintive, antipathique, mais réelle, ces fleurs de cimetière dont il aime à composer ses bouquets littéraires, et j'avais noté les impressions, assez semblables à un frisson nerveux ou mieux encore à ce frisson moral qui s'appelle pressentiment, que j'avais éprouvées en les respirant et en les contemplant. Une occasion nouvelle, offerte par l'auteur lui-même, vient de me donner le prétexte de vérifier et de contrôler mes anciennes impressions, et je ne les ai pas trouvées trompeuses. J'ai ressenti la même curiosité d'esprit, la même antipathie de cœur, les mêmes frissons de l'âme, devant ces fleurs bizarres dont il n'est aucune qui ne contienne un ver rongeur ou un parfum empoisonné. Seulement, en ressentant pour la seconde fois ces anciennes sensations, je les ai trouvées plus vives, plus âcres, plus pénétrantes. Loin de s'affaiblir après cette seconde lecture, mon estime pour Hawthorne a grandi et s'est fortifiée. Grâce à l'intervalle qui s'est écoulé entre les deux lectures, l'expérience m'a permis de reconnaître pour vrai ce que j'avais pressenti, et pour exact ce que j'avais soupçonné. Je n'avais pas trop dit, et je suis contraint d'avouer au contraire que je n'avais pas dit assez. Hawthorne est certainement le moins aimable des hommes de génie; cependant il mérite à beaucoup d'égards ce titre illustre, et nous le lui accordons sans nous faire prier.

C'est, dis-je, le moins aimable des hommes de génie, et cependant il force l'esprit rebelle à le saluer et à lui rendre la justice qui lui est due. Il n'est pas rare de rencontrer dans la vie des personnages désagréables auxquels on ne peut refuser son estime ou son respect; nous les supportons, et même quelquefois nous les aimons par sympathie pour les vertus et les rayons d'intelligence qu'il a plu au Tout-Puissant d'allier au mélange insupportable ou indéchiffrable qui compose leur nature. Tout en les haïssant, nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître ces marques de haute vie morale qui commandent le respect même chez les êtres odieux. Mais ce phénomène est beaucoup plus rare dans les pures régions de l'intelligence et de l'art. Là nous ne sommes plus obligés, comme dans

(1) Voyez *Un Roman socialiste en Amérique*, *Revue* du 1er décembre 1852.

la vie ordinaire, de poursuivre péniblement à travers un labyrinthe de chair et de sang les traces de la vérité et de la beauté; on peut être partial sans scrupule, et même injuste sans iniquité. Nous allons droit aux œuvres qui ont une affinité avec notre âme, à la lumière qui a des affinités avec le rayon qui brille en nous. Là l'amour, la haine, l'indifférence, sont déterminés par des motifs tout intellectuels, tout moraux, qui n'ont rien de passionné, et qui n'en sont que plus absolus et moins soumis aux hésitations du jugement. Dans les régions de l'art, ce que nous n'aimons pas, c'est ce que nous ne comprenons pas; ce qui nous laisse indifférens, c'est ce qui n'a aucune affinité avec notre nature. Nous refusons aux grands artistes et aux grands poètes le bénéfice que nous accordons dans la vie ordinaire aux hommes les plus vulgaires. Dire d'un homme que nous ne l'aimons pas, mais que nous l'estimons, c'est dire quelque chose; dire d'un artiste qu'il nous est antipathique, mais que nous lui reconnaissons un certain mérite, c'est ne rien dire du tout, car c'est réserver son jugement. Dans la littérature et dans l'art, la chose qui nous paraît digne d'amour est donc en même temps la chose qui nous paraît vraie et belle. La justice littéraire, on le voit, est plus difficile que la justice sociale, et en règle générale on peut affirmer qu'il n'y a que les esprits et les cœurs de même ordre qui se rendent justice entre eux. Nous ne rendons jamais justice par conséquent, quelle que soit notre impartialité, aux œuvres et aux hommes qui n'ont pas un rapport bien direct avec notre propre nature (1).

Il n'en est pas ainsi avec Hawthorne. Il force l'attention récalcitrante à l'écouter; il s'impose à l'imagination qui voudrait se détourner des spectacles qu'il lui présente, et semble lui jeter le défi de ne pas se complaire à ses fantaisies lugubres et à ses révélations de secrets sinistres. Il ne s'insinue pas par des flatteries et des caresses dans l'esprit du lecteur, il lui fait positivement violence; il force les portes de l'âme qui se ferment devant lui. Jamais amuseur public, jamais ménétrier poétique ne s'est présenté avec un visage si peu avenant et de tels airs de trouble-fête. Il s'introduit chez ses lecteurs à peu près comme le vieux Knox chez les femmes de Marie Stuart, pour découvrir la tête de mort cachée derrière le visage en fleurs, et proposer quelque savante et instructive leçon d'anatomie

(1) Cette remarque ne doit porter que sur les œuvres tout à fait supérieures et sur les hommes hors ligne. Notre antipathie contre certaines œuvres et certains hommes est d'autant plus grande que ces œuvres ou ces hommes expriment plus fortement les formes d'esprit qui sont contraires à la nôtre. Il faut une grandeur réelle pour avoir droit à l'injustice intellectuelle. Un Goethe choque un chrétien comme un ennemi déclaré, un Rubens choque un idéaliste comme un persiflage incarné de ses pensées; mais rien n'est plus facile que de rendre justice aux petits hommes qui ne sont pas de notre parti et aux petites œuvres qui ont été conçues hors de la sphère où nous respirons.

sur le squelette humain. Vous faites la grimace et vous l'écoutez d'abord avec antipathie, puis avec intérêt, et à la fin de la séance vous le priez de revenir un autre soir. Il n'imite pas ces artistes et ces poètes qui vous présentent traîtreusement leurs poisons dans votre breuvage préféré, car il n'a en lui aucune des sournoiseries homicides de l'empoisonneur poétique; il est de trop bonne race puritaine et anglo-saxonne pour pratiquer cet art de la trahison littéraire; il joue franc jeu, *fair play*, avec ses lecteurs. Savant toxicologiste, il vous présente ses drogues dans de petits vases soigneusement étiquetés, qui laissent voir le liquide meurtrier, et il vous demande avec candeur si vous voulez en connaître par expérience le parfum, la saveur et les ravages particuliers que chacune d'elles exerce sur l'esprit et le système nerveux. Voici le poison du remords, qui possède la propriété de teindre toutes choses en noir aux yeux de l'âme et d'envelopper l'univers d'un crêpe funèbre; le poison de l'égoïsme, qui vous donne la propriété de pénétrer les pensées les plus subtiles de ceux qui vous entourent et qui vous mord le cœur comme les fines dents d'un reptile; le poison de la pauvreté, qui donne à l'âme toute sorte de petits tremblemens nerveux, de petites appréhensions bizarres, de petites timidités bienfaisantes, lesquelles, en paralysant en vous les forces qui font désirer le bonheur, vous empêchent de sentir le lourd fardeau de votre infortune; le poison de l'orgueil, qui vous fait croire à l'existence d'un mur de glace entre vous et les hommes. Vous résistez, et vous répondez que si le savant chimiste vous eût insinué ses drogues sans vous prévenir dans votre potage ou votre café, vous seriez peut-être content d'avoir fait l'expérience; cependant vous tentez l'épreuve malgré tout, et vous le remerciez, quoiqu'il vous ait rendu sombre pour tout un jour. Hawthorne présente ce spectacle assez curieux et fort rare d'un homme qui sait se faire écouter sans posséder aucune force de persuasion, aucun don de flatterie poétique, tout simplement par la seule puissance d'un talent réel dépourvu d'artifice. Il n'inspirera pas de tendresse à ses lecteurs, à l'exception peut-être de quelques cœurs aigris ou de quelques parias du sentiment; mais aucun ne fera connaissance avec ses œuvres sans emporter la certitude qu'il s'est approché d'un homme rare et singulier, et sans lui rendre la justice qui lui est due.

Cette violence positive qu'il exerce sur l'imagination du lecteur contemporain, il l'exercera encore après sa mort, je le crois, sur le jugement de la postérité. Hawthorne ne sera pas plus populaire auprès des générations qui nous suivront qu'il ne l'est aujourd'hui parmi ses contemporains, car les cœurs ne se livrent pas à qui ne possède pas la tendresse, et cependant son nom ne sera pas oublié. Lorsque notre génération aura disparu, il s'écoulera un bien long

temps encore avant que quelques-unes de ses œuvres soient tombées dans ce gouffre de l'oubli, qui finit par engloutir toute chose. Aucune de ses œuvres n'est marquée du signe de l'immortalité absolue, mais il en est plusieurs qui sont assurées d'une longévité séculaire. Il se trouvera dans chaque génération une cinquantaine de ces véritables connaisseurs en littérature qui savent que l'oubli qui atteint certaines œuvres n'est pas une condamnation, car l'oubli atteint inévitablement, dans un temps plus ou moins long, toutes les œuvres qui ne sont pas l'expression des sentimens familiers à la grande majorité des hommes, et qui ne sont pas assez impersonnelles pour être comprises facilement de tous. Les intelligences sœurs de celles qui aujourd'hui se plaisent à lire l'*Anatomie de la mélancolie*, les drames du vieux Webster ou *le Baron de Fœneste*; les intelligences qui ont pénétré la surface banale et menteuse des sentimens humains, à laquelle s'arrêtent pour leur bonheur la plupart des hommes, et celles-là aussi qui aiment à trouver dans la lecture des vieux livres la preuve qu'il y eut autrefois dans le monde un homme original, exceptionnellement doué, d'une vue perçante que ne pouvaient abuser les illusions du monde, rechercheront et liront avec curiosité les *Mosses from an old Manse* et le *Blithedale Romance*. De temps à autre, un critique ingénieux et savant citera son nom dans les *revues* de l'avenir, ou mettra en lumière quelque passage de ses écrits qui feront tressaillir le lecteur de surprise, voire d'admiration. Peut-être même, deux fois par siècle, l'exhumera-t-on et lui fera-t-on subir les honneurs d'une de ces résurrections si à la mode de notre temps. Ainsi remis en lumière, on le réimprimera dans les collections elzéviriennes d'auteurs rares et curieux, à l'usage des connaisseurs et des esprits blasés pour lesquels les littératures classiques ont perdu une partie de leur saveur. Cela durera ainsi un certain nombre de siècles après lesquels le lugubre Hawthorne sera plus oublié que la doctrine des *éons*, et rentrera pour toujours dans cet abîme du néant d'où il était sorti pour conquérir une célébrité d'un instant, dire quelques vérités déplaisantes à une humanité distraite et affairée, procurer aux voluptueux littéraires quelques minutes de plaisir morbide, et aux consciences délicates quelques minutes de recueillement amer. Parmi toutes les leçons qu'il a données à la vanité et à l'orgueil humains, Hawthorne a oublié celle-là; ce n'est pas cependant la moins frappante et la moins instructive de toutes.

Peut-être êtes-vous étonné de me voir décerner l'épithète d'antipathique à cet écrivain pour lequel je professe cependant la plus grande estime. Son amertume et sa misanthropie, me direz-vous, ne peuvent pas être une raison suffisante d'antipathie. L'histoire lit-

téraire abonde en exemples de poètes et d'écrivains moroses, mélancoliques, désespérés, violens et même haineux, qui s'emparent invinciblement de la sympathie du lecteur, bien plus, qui échauffent, élèvent son cœur, et remplissent son âme d'enthousiasme : un Byron, un Shelley, un Rousseau. Ils n'ont que des paroles de tristesse ou de rancune, et cependant nos oreilles boivent ces paroles avec avidité, et, phénomène étrange, il arrive parfois qu'après les avoir écoutés, loin de nous sentir assombris et malades, nous nous sentons capables des plus nobles mouvemens et des aspirations les plus généreuses. Dans leur désespoir, nous puisons la force du courage, et dans leur haine la force de l'amour. Savez-vous pourquoi? C'est que leur désespoir et leurs amertumes sont passionnés, et que rien n'est irrémédiable tant que la passion existe et soutient l'âme, c'est que nous sentons que leurs querelles avec l'humanité ne sont que des querelles d'amant, et que, pour vifs que soient les reproches, ils ne sont pas le prélude ni la signification d'une rupture. De grands moralistes et de grands saints se sont plu à leur tour à humilier la nature humaine, à étaler sous nos yeux le squelette que nous deviendrons un jour, à nous déclarer que nous n'étions que pourriture et cendre, et cependant leurs paroles ne laissent en nous aucun abattement, et nous les accueillons comme des promesses de résurrection et de vie spirituelle. Avec Hawthorne, nous n'avons aucune de ces compensations : il n'y a chez lui rien qui grandisse le cœur, qui inspire l'enthousiasme et l'espérance. Il nous afflige et ne sait pas nous consoler, il nous alarme et ne daigne pas nous rassurer. Il est cruel froidement et à son insu, comme le médecin qui condamnerait son patient et lui déclarerait à la face qu'il n'a pas chance de guérir. Nos misères nous apparaissent comme irrévocables; notre âme nous apparaît comme le lieu d'élection du péché. Le seul remède, c'est la mort, la mort sans rêves et sans lendemain. D'autres moralistes ont cru sans doute être bien amers en comparant nos vices à des scorpions et à des vipères; mais qu'est-ce que leur amertume éloquente et *enragée* auprès de l'amertume du pacifique Hawthorne, qui, d'un air tranquille et un sourire glacé sur les lèvres, vient nous dire que nos vertus sont de gentilles couleuvres qu'il serait dangereux de croire inoffensives, car dans leur longue fréquentation avec les autres reptiles qui peuplent la caverne du cœur, elles ont sans doute ramassé trop de poison pour qu'il ne soit pas dangereux de les toucher sans précaution? C'est donc en vain que nous croyons à la puissance du bien : la lutte contre le mal est chimérique, insensée et inutile; c'est un acte de donquichottisme, un passe-temps qui peut tenter des enfans, mais devant lequel le sage sourit et auquel il ne s'arrête pas. Dans une de ses petites nouvelles, *Earth's Holocaust*, il a exprimé sous une forme railleuse l'impuis-

sance du bien en ce monde et la condamnation de ces désirs de perfectionnement qui soulèvent si puissamment le cœur de l'homme et lui font accomplir tant de prodiges. La race humaine, dans un jour d'enthousiasme, s'est décidée à une nuit du 4 août universelle. On choisit pour l'emplacement de l'holocauste qui doit dévorer tous les préjugés et tous les vices la plus large savane de l'Amérique. Là successivement sont jetés au feu tous les engins de vanité, de haine et d'orgueil qui maintiennent en ce monde la domination du mal, tous les emblèmes de fanatisme et de superstition, tous les instrumens de tyrannie et de destruction : sceptres et couronnes, titres nobiliaires, parchemins généalogiques, crosses et mitres, vêtemens sacerdotaux, bijoux et objets d'art, toilettes, colifichets, instrumens de plaisir, livres et journaux. Rien n'est oublié de ce qui perpétue les vices parmi les hommes, et les disciples de la tempérance ont le bonheur de voir flamber jusqu'à la dernière goutte la provision de spiritueux et de breuvages que la race humaine conservait précieusement dans ses celliers et dans ses caves à la seule fin de troubler sa raison et de pervertir ses instincts. L'holocauste est maintenant consommé, les hommes sont revenus à l'état de nature : qu'est-ce qui pourrait les empêcher d'être bons? — Il vous reste encore un dernier sacrifice à accomplir, crie aux hommes penchés sur le bord de la fournaise un personnage ironique, que vous prendrez, si vous voulez, pour Satan lui-même, et que nous aimons mieux prendre pour quelque philosophe désenchanté qui n'a eu à jeter dans le brasier rien de ce qui faisait l'orgueil des autres : c'est d'y jeter votre propre cœur; rien ne sera fait tant que vous n'aurez pas détruit cet arsenal de tous les vices et de tous les péchés. Des cendres de cet universel holocauste, le mal va donc renaître comme le phénix, plus jeune et plus charmant, avec un plumage tout neuf et un ramage à faire pâmer d'admiration la cour infernale. Les hommes ont cru qu'ils obéissaient à une inspiration divine, les pauvres dupes! et ils n'ont pas vu qu'ils étaient le jouet du diable, qui sentait le besoin de renouveler ses engins de damnation. Les vieilles machines de destruction morale étaient hors de service, elles grinçaient et se rouillaient, et il était bon de renouveler le matériel de l'enfer. On pourra maintenant fabriquer des machines sur de nouveaux modèles, et sans doute tout ira mieux. — *Amen!* répond tranquillement M. Hawthorne sur un ton qui semble dire : Je m'y attendais. — Comprenez-vous maintenant l'espèce d'antipathie voisine de la terreur qu'inspirent les écrits d'Hawthorne, antipathie remarquable par ce fait que le lecteur la ressent sans pouvoir s'en délivrer, et qu'elle agit sur lui comme une sorte de fascination déplaisante. L'esprit d'Hawthorne semble doué de la puissance que l'imagination populaire accorde au regard

du fabuleux basilic : celui sur qui se fixe ce regard ne peut faire un pas ni proférer un cri; ses pieds sont cloués au sol, son sang est glacé, sa langue paralysée.

Cette impression de froid et de tristesse est d'autant plus puissante, que l'amertume d'Hawthorne est sans mélange, et que sa mauvaise opinion de l'homme est sans compensation. Hawthorne est un pessimiste déterminé et convaincu. Les modernes hégéliens vous apprendront, si vous y tenez, que le mal n'est qu'une forme inférieure du bien; mais lui, Hawthorne, va beaucoup plus loin, et retournerait ainsi la proposition : le bien accompli par l'homme n'est qu'une forme supérieure du mal. Les grands sentimens optimistes, la foi, l'espérance, la charité, n'existent pas chez lui, ou plutôt, ce qui est pis, ils n'y existent qu'à l'état de fantômes. L'impitoyable analyse a tué en lui la fibre sympathique. Quand il sort de la sombre caverne du cœur humain, il passe dans une sorte de région vague et abstraite, éclairée par un soleil glacé sous lequel on voit les bons instincts et les nobles sentimens se traîner grelottans, hâves et débiles comme des malades et des vieillards qui cherchent avec avidité les rayons du pâle soleil de novembre. Mais que cette lumière est peu faite pour échauffer, et que ces sentimens paraissent vieux! Ils vont mourir sans doute, et leurs jours sont comptés. On s'écarte en les voyant passer, moins par respect que par un mouvement de tristesse involontaire. Eh quoi! ce sont là ces grands sentimens, orgueil légitime de l'homme, vers lesquels nous allons, dans nos momens de doute et de détresse, pour trouver appui et consolation! Ce sont eux vraiment qui auraient besoin d'être soutenus et consolés. Si vous allez demander des consolations à la religion, peut-être bien sortirez-vous de chez elle avec un surcroît de désespoir. Ce n'est pas précisément la bonne nourrice que vous imaginiez; c'est une vieille fille, sèche, acariâtre, sans amour, qui trouvera moyen de vous blesser cruellement. L'entendez-vous dire de sa voix à la fois aigre et doucereuse : « Te voilà donc, enfant pervers, être né du péché? Va, va, sois sans inquiétude, et repose-toi sur la justice de Dieu; quand nous aurons quitté cette vallée de larmes, nous serons tous damnés. » Quel accueil cordial! Vous ferez bien, si vous êtes sages, de ne pas vous fier à l'espérance; c'est une folle assez aimable en apparence, très dangereuse en réalité, qui vous entraînera avec elle, non pas à la poursuite des papillons dans les blés, mais à la poursuite des feux follets dans les cimetières jusqu'à ce que vous soyez tombé dans quelque fosse creusée d'avance par un fossoyeur prévoyant et laborieux qui n'aime pas à être pris au dépourvu par les morts qu'on n'attendait pas. N'approchez pas de l'amitié, elle est lunatique, et elle a la déplorable habitude de mordre; ses morsures sont en général sans danger, cependant on en a vu qui

avaient déterminé des cas d'hydrophobie. Voici la clémence. Mon Dieu! qu'elle est faible! elle n'a que le souffle, et sans doute elle aura expiré avant d'avoir eu le temps de prononcer les paroles de pardon qui furent autrefois familières à ses lèvres. La résignation est assise dans un coin; elle est très résignée en effet; elle ne pense plus; rien ne peut l'émouvoir, elle a perdu le souvenir du bien et du mal passés et la conscience du bien et du mal présens. Voilà sous quelles images de décrépitude les grands sentimens se présentent chez Hawthorne. Quant à la lumière sous laquelle ils se meuvent, c'est une lumière froide et menteuse qui montre les objets sans les échauffer, qui dessine les formes et éteint les couleurs, lumière sans rayonnement comme celle de la lune, qui, dit-on, est un astre mort, et à la clarté de laquelle se plaisent les fantômes de l'intelligence et de l'imagination. Cette lumière, vous la connaissez; appelez-la du nom qu'il vous plaira, philanthropie sans charité, idéalisme sans certitude, utopie sans confiance, mysticisme sans amour, devises flatteuses ingénieusement inventées pour dissimuler le vide de l'âme, jolies épitaphes qu'on aime à poser sur la tombe de la foi pour diminuer ainsi l'horreur de la catastrophe qui nous a frappés.

Ce vague idéalisme, cet incertain mysticisme, cette philanthropie démocratique, sont impuissans à remplacer l'amour dans les écrits d'Hawthorne. Jamais les vœux qu'il fait pour le bonheur et le perfectionnement de ses semblables ne s'envoleront de terre, car il leur manque la chaleur et les ailes. L'être des êtres, de quelque nom qu'on l'appelle, ne les entendra pas, car ces vœux ne contiennent ni une prière ni une malédiction passionnée. Les vœux d'Hawthorne pour le bonheur de ses semblables font presque l'effet d'une politesse obligée envers le genre humain. Dénués d'amour, ses écrits sont également dénués de haine. La misanthropie d'Hawthorne n'est à aucun degré agressive et belliqueuse; on sent qu'elle n'est pas chez lui un mouvement de l'âme, mais un état moral habituel auquel elle a fini par prendre goût, comme les pieux bouddhistes prennent goût au *nirvâna*. Il n'éclate pas, il n'a pas d'emportemens ni de colères, et cependant on préférerait de bon cœur les injures les plus violentes à ces paroles de tranquille politesse qu'il chuchote à votre oreille et pour vous seul. Il prend un air mystérieux pour vous dire ce que les autres hommes disent tout haut et avec indifférence, et en vérité on le remercie de sa réserve, car nul ne serait bien aise qu'on entendît les complimens qu'il vous fait tout bas. Ses formules de politesse sont si originales, et il a une manière si exceptionnelle de vous demander des nouvelles de votre santé, de vos études et des êtres qui vous sont chers, qu'on lui sait gré d'être discret. Par exemple, il vous demandera comment se porte le serpent que vous avez dans le cœur; engraisse-t-il et fait-il des

petits? Il poussera la charité jusqu'à vous dire que vous devez vous estimer bien heureux, car il y a des serpens plus gros que le vôtre, et qui sont encore plus prolifiques. Vos études de philosophie vous profitent, on le voit; votre dernier écrit était excellent, on y sentait un progrès dans le desséchement de votre âme qui fait honneur à votre application. Vous êtes vraiment un nouvel Hercule; comme vous avez travaillé à dessécher en vous ces marécages de la foi, si féconds en hydres et en dragons! Voilà que maintenant ils ont un air de steppes russes, on peut s'y promener sans craindre les fondrières; encore quelques coups de hache, et les derniers ombrages étant tombés, vous aurez le bonheur de recevoir d'aplomb sur la tête, et sans en perdre un seul rayon, la lourde lumière du jour! — Ne trouvez-vous pas qu'Hawthorne a raison de parler bas, et de vous chuchoter à l'oreille ces étranges complimens? Notez encore une fois qu'il n'a pas la moindre envie de vous offenser, et que jamais chez lui on ne surprend une de ces intentions agressives qu'on surprend chez un Swift ou un Voltaire. Cette absence de haine, pour qui sait comprendre, est peut-être encore plus blessante que l'absence d'amour.

J'ai dit que l'amertume d'Hawthorne était sans mélange et sans compensation d'aucune espèce. D'autres misanthropes par exemple ont connu le rire; Hawthorne l'ignore absolument. Jamais il n'a un rayon de cette lumière profonde qui répand sur les œuvres les plus sombres un air de santé, et qui donne un air de fête au cachot où l'âme est renfermée. Je ne sais qui a pu confondre assez aveuglément les qualités du génie humain et perdre assez complétement le sentiment des nuances pour dire qu'Hawthorne était un *humoriste*. Hawthorne a de l'esprit (*wit*) et de la fantaisie; il n'a à aucun degré cet épanouissement joyeux du cœur, cette cordialité intellectuelle, cette expansion inattendue de sympathie, ces boutades amicales, mélange complexe de bonne humeur et de colère que les Anglais décorent du nom d'*humour*. L'âme d'un humoriste est semblable à ces temps que le thermomètre qualifie de variables, et pendant lesquels, selon le proverbe populaire, le diable bat sa femme; l'âme d'Hawthorne est à la misanthropie fixe. Jamais le mépris tranquille ne fut la substance de l'*humour;* les humoristes ont des querelles de ménage avec l'humanité, mais l'amour, un amour chaud, inaltérable des hommes, est le fond de leur esprit. Donc Hawthorne ne rit pas. Quelquefois il essaie de sourire, mais son sourire est si triste qu'il nous afflige plus profondément encore que son amertume; on devine que ce sourire lui a coûté trop d'efforts. L'habitude des sentimens tristes semble l'avoir rendu impuissant à exprimer les sentimens heureux du cœur et les fêtes de la nature. Dans toutes ses œuvres, je n'ai rencontré qu'un seul vrai rayon de printemps, la

petite nouvelle intitulée *David Swan*. Jamais la douce joie, jamais même l'aimable abandon ne viennent une minute éclairer cette physionomie taciturne que lui donnent ses portraits et entr'ouvrir ces lèvres qui, paraît-il, aiment à rester muettes, même dans l'intimité et la société de ses amis les plus chers. Nous n'avons aucune peine à croire qu'Hawthorne mérite le compliment que lui adressa Emerson à la fin d'une soirée où il s'était entretenu obstinément avec ses chimères lugubres et n'avait pas pris part aux conversations de ses amis du cénacle *transcendentaliste : Hawthorne rides well his horse of night;* Hawthorne chevauche bien son cheval nocturne.

Le talent d'Hawthorne présente une énigme indéchiffrable en apparence, mais qui, avec un peu d'attention, peut se résoudre assez facilement. Tous les caractères de ce talent sont ceux des époques les plus avancées. Il a l'amour morbide des singularités qui distingue les esprits blasés, le goût intelligent des raretés qui distingue les collectionneurs de race. Il a les bizarreries et les caprices de tous ces types des sociétés ennuyées en quête de sensations nouvelles. C'est un casuiste, un amateur de curiosités, un horticulteur de plantes excentriques. Il ne traduit que les sentimens des âmes en ruines, les scrupules des consciences raffinées qui ont dépassé les limites les plus extrêmes de la civilisation. Il n'a rien de vigoureux, de populaire, et je dirai volontiers de plébéien. — Quoi! se demande-t-on d'abord avec étonnement, c'est la jeune et démocratique Amérique qui nous envoie ces fleurs étranges qui ne poussent que dans les sociétés où se sont accumulées les ruines, et que nous aurions crues particulières aux vieilles civilisations! — L'étonnement cesse cependant quand on se rappelle à quelle race et à quelle société appartient Hawthorne. Hawthorne appartient à la *vieille* Amérique, et non à la nouvelle, à l'Amérique des puritains et des fondateurs de la république. Tout démocrate qu'il soit et tout socialiste qu'il ait été, Hawthorne est de race aristocratique, il a des ancêtres et une généalogie : il est un des derniers descendans de ces austères et vigoureux pharisiens, grands brûleurs de sorcières, grands fouetteurs de quakers, grands traqueurs d'hérétiques et de libertins, qui « posèrent sur le roc les fondemens de la Nouvelle-Angleterre. » Dans la préface d'un de ses romans, M. Hawthorne a raconté leur histoire, et s'est plu à engager avec eux un dialogue à travers le gouffre du temps. Il a représenté ces ancêtres regardant avec mépris ce dernier-né de leur forte race et se disant : Quel est donc ce ménétrier, ce joueur de violon, ce baladin? et qu'est-ce que cette manière d'adorer et de servir Dieu en ce monde? « Mais, ajoute M. Hawthorne, qu'ils me maudissent tant qu'ils voudront, et qu'ils pensent de moi ce qui leur plaira : quelques-uns des traits les plus vigoureux de leur caractère ont passé en moi et se sont mêlés à ma

personnalité. » Rien n'est plus exact. Cet amour morbide des cas de conscience, cette tournure d'esprit taciturne et méprisante, cette habitude de voir le péché partout et l'enfer toujours béant, ce regard sombre promené sur un monde damné et sur une nature vêtue de deuil, ces conversations solitaires de l'imagination avec la conscience, cette analyse impitoyable résultant d'un perpétuel examen de soi-même et des tortures d'un cœur fermé devant les hommes, toujours ouvert devant Dieu, tous ces traits de la nature puritaine ont passé dans M. Hawthorne, ou, pour mieux dire, ont *filtré* en lui à travers une longue série de générations. Si nous ne les reconnaissons pas tout d'abord, il ne faut pas s'en étonner, l'âme des Hawthorne s'est nécessairement modifiée avec chacun des *avatars* qu'elle a traversés, mais la substance est restée la même. A chaque génération, elle a perdu quelque chose : une fois l'ardeur religieuse, une autre fois l'âpreté politique, une autre fois encore la ferveur de la haine. Tout ce qui était de la grâce a disparu, tout ce qui était de la nature est resté. Les visions qui hantent l'esprit d'Hawthorne sont les mêmes que ses ancêtres ont connues; seulement les fantômes ont suivi les modes du temps et renouvelé leur garde-robe sinistre. Jadis ils avaient un suaire chrétien, maintenant ils ont des toges philosophiques. Les ancêtres de Hawthorne savaient d'où sortaient ces visions, car ils savaient qu'ils étaient assiégés par deux puissances ennemies, Satan et le Christ, qui se disputaient leurs cœurs comme une forteresse; ils étaient habiles à distinguer les visions qui venaient du ciel et celles qui venaient de l'enfer. Les visions de Hawthorne ne viennent au contraire ni du ciel ni de l'enfer; ces deux mots ont perdu pour lui toute signification : le ciel est remplacé par la chambre noire de l'imagination et l'enfer par la caverne du cœur. Ses livres sont donc le résultat extrême d'une vieille civilisation, ou, si vous aimez mieux, le résidu chimique de substances autrefois pures et salubres, corrompues dans le cours des siècles par de trop fréquentes et trop imprudentes combinaisons, par l'association délétère de certains élémens qui leur étaient hostiles. Dans ces petites urnes littéraires sont contenues la cendre et la terre du puritanisme. La vie divine qui animait le puritanisme a disparu, et nous en touchons la substance terrestre en dissolution.

Le rayon divin étant éteint, c'est pour ainsi dire dans la nuit, à tâtons et par la seule faculté du toucher, qu'il nous est permis de retrouver chez Hawthorne les traits de la physionomie puritaine; mais quiconque a vu à l'œuvre dans la littérature et dans l'histoire le génie puritain reconnaîtra sans peine ses habitudes de pensée et même ses méthodes d'action : par exemple cette franchise à la fois brutale et loyale qui ne fait aucun effort pour dissimuler les sentimens intérieurs, pour aplanir les rides d'un front trop soucieux et

recouvrir sous un sourire les plis que le mépris imprime aux lèvres. Hawthorne se présente devant son lecteur comme les anciens puritains se présentaient devant leurs ennemis, et lui explique ce qu'il est dès les premières lignes de ses livres. Mais le trait le plus marqué de la nature puritaine qu'il ait en lui est peut-être l'aisance avec laquelle il manie cette vieille forme littéraire qui s'appelle l'allégorie. L'allégorie est la forme préférée de son génie, et ce fut, si on y regarde bien, la forme favorite de l'imagination puritaine. Cette préférence, qui paraît singulière au premier abord, résultait naturellement des habitudes morales des anciens puritains, des perpétuelles conversations qu'ils entretenaient avec eux-mêmes, des hallucinations intérieures auxquelles les soumettait un incessant examen de conscience, de l'opiniâtreté énergique d'une force de résolution que le monde n'avait jamais connue avant eux, qu'il n'a plus connue depuis eux, et qui ramenait toutes leurs pensées à une préoccupation fixe et inébranlable. Ces âmes exclusives et altières, toutes frémissantes de haine et de justice, rejetaient en dehors d'elles-mêmes les obsessions auxquelles elles étaient en proie avec une vigueur égale au tourment qu'elles ressentaient. Il ne faut pas s'étonner si ces obsessions abstraites devenaient facilement des personnages vivans; elles s'étaient nourries de la chair et du sang du cœur, elles s'étaient abreuvées des larmes qu'elles avaient fait couler, elles s'étaient échauffées au feu des fièvres qu'elles avaient allumées. Dans sa solitude morale apparente, le puritain vivait entouré par le fait de la plus singulière compagnie qui se puisse imaginer; le péché, la mort, la justice, la foi, le désespoir, n'étaient pas les personnages abstraits que leur nom présente à votre pensée, mais des *gentlemen* aimables ou pervers, des princes puissans, des dames artificieuses ou vouées au bien. Telle est la raison de la préférence que les puritains donnèrent à l'allégorie, ou, pour mieux parler, de la nécessité impérieuse, fatale, qui les contraignit à l'employer, et en même temps la raison de la vigueur et de la vie qu'ils surent imprimer à cette vieille forme littéraire. Elle était étiquetée et classée depuis longtemps dans les livres de rhétorique pour les besoins des oisifs et des pédans; ils la retrouvèrent là où l'on trouve toutes les grandes choses, dans la nature et dans la contemplation du monde, et la recréèrent pour les besoins de leur cœur.

Leur maladif et mélancolique descendant a hérité du même don. Il sait, comme eux, animer les abstractions et surprendre les secrets les plus cachés de la vie intérieure. Tout psychologue est forcément un égoïste; mais on peut dire en toute vérité que l'égoïsme d'Hawthorne est héroïque et désintéressé. Aucun des mouvemens de son *moi* ne lui échappe, même dans ces momens où, à l'inverse de Galatée, ce *moi* désirerait fuir et n'être pas observé auparavant. Cette

méthode d'extrême égoïsme, ce procédé d'excessive *personnalité*, ne nuisent en rien cependant à l'*impersonnalité* des caractères qu'il dessine et des héros qu'il met en scène. En exprimant son individualité, Hawthorne exprime la nature humaine générale. Ses petites nouvelles surtout ont l'air de confessions que notre âme se fait à elle-même : ce sont autant de petits soufflets que l'auteur nous applique sur le visage. Vous jureriez qu'elles se rapportent toutes personnellement à vous, si bien que vous auriez envie de dire à l'auteur : « Comment savez-vous cela, et de qui le tenez-vous? » A force d'être lui, Hawthorne réussit à être nous. C'est que son observation de lui-même est sincère et sérieuse, c'est que cet égoïsme devient humble à force de véracité, et que la véracité lui donnant contre lui-même la force que nous ne possédons généralement que contre les autres, — c'est-à-dire la force d'être impitoyable, — il nous accuse en s'accusant. Donnez à cet égoïsme un grain de légèreté, de vanité ou d'hypocrisie, et tout aussitôt il nous paraîtra insupportable, et nous nous insurgerons à bon droit contre cette personnalité audacieuse; mais comme il se présente à nous, désarmé contre lui-même, c'est lui qui nous fait trembler. Telle est la force que possède la véracité, même lorsqu'elle est déplaisante.

Ici se présente une question qui a beaucoup tourmenté certains critiques anglais, et qu'aucun d'eux n'a pu résoudre d'une manière satisfaisante : les écrits d'Hawthorne sont-ils immoraux? Je conçois qu'on se pose cette question, et cependant qu'on hésite à la résoudre. Il n'y a pas dans les écrits d'Hawthorne le plus petit mot contre les mœurs et contre la vertu, pas même contre ce qu'on peut nommer la vertu *officielle*, qui a certainement son prix et qui tient utilement sa place dans le gouvernement des sociétés, qui même est nécessaire à l'éducation de l'âme, comme les académies et les têtes d'expression sont nécessaires pour les études du dessin, mais qui en somme est beaucoup moins respectable que la vertu vraie, et a eu plus d'une fois l'honneur d'être le point de mire des plus grands écrivains. Jamais il ne se permet une plaisanterie : pas une gaieté licencieuse à la française, pas un trait cynique à l'anglaise. Toutes ses pages sont scrupuleusement décentes; on y chercherait en vain une amorce sensuelle ou une étourderie paradoxale, et néanmoins, pendant que nous le lisons, nous nous sentons en proie à une impression équivoque dont nous ne pouvons nous débarrasser. La vérité est que Hawthorne transporte l'âme du lecteur dans une autre atmosphère que celle où elle est habituée à respirer; il la fait descendre dans ses profondeurs, dans ses souterrains et ses caves, et la force de respirer les exhalaisons et les gaz qui y sont contenus. L'âme est pour ainsi dire semblable à ces animaux élémentaires qui ouvrent leur coquille pour vivre, ou encore mieux aux plantes qui

ignorent leurs racines. Elle ne respire et ne peut respirer qu'à la surface d'elle-même. Si elle veut vivre libre et heureuse, il faut qu'elle consente à ne pas s'interroger d'une manière trop pressante et trop fréquente. Elle ignorera l'alchimie souterraine par laquelle sont préparés les sucs qui la nourrissent, elle n'assistera pas au travail laborieux par lequel la nature la conserve et l'entretient; mais elle jouira de tout naïvement et avec confiance. Elle ne saura pas, mais elle vivra, et elle vivra précisément parce qu'elle ne saura pas. Si elle veut se connaître et se creuser elle-même, aussitôt tout changera. La malfaisante analyse lui apprendra que les poisons transformés par un art subtil et savant entraient dans la composition des sucs qui la nourrissaient, la dépouillera de toute joie et de tout bonheur. Voulez-vous vivre heureux, ne suivez pas les conseils du sombre Hawthorne, et vivez à la surface de vous-même; alors de vos pensées vous n'aurez que la lumière, de vos sentimens vous n'aurez que le parfum; vous ignorerez la tristesse, parce que vous n'aurez jamais parcouru les galeries souterraines de l'âme, et que vous n'aurez jamais connu que la nature morale extérieure, où, comme dans la nature visible, tout est grâce et sourire. Tous les élémens travailleront pour vous, et vous serez semblable à la plante décrite par le poète :

Quam mulcent auræ, firmat sol, educat imber.

Mais si vous voulez pénétrer dans les profondeurs de vous-même, l'âme n'y trouvera plus l'atmosphère dans laquelle elle est habituée à respirer, l'air lui manquera, et avec l'air, la santé, la joie et l'amour. Répétez donc, si vous êtes sage, le souhait désespéré de ce Faust qui avait vécu dans la science comme dans une prison, et dites avec lui : « Ah! si je pouvais vivre, spontanément vivre comme les plantes et comme les arbres! » Laissez à la nature son alchimie; les secrets de la vie ne sont pas la vie elle-même, et connaître les élémens qui entrent dans la composition de la vie n'est pas la même chose que de vivre. Le but de l'homme, c'est de vivre, comme le but de la nature est de préparer et de former la vie.

Il y a donc dans l'abus de l'analyse une véritable immoralité, immoralité en un double sens, parce que cet abus est une usurpation illicite des pouvoirs qui n'ont pas été donnés à l'homme, une curiosité illégitime de secrets qui lui ont été cachés, et surtout parce que cet abus force l'âme à respirer en quelque sorte *au-dessous* d'elle-même, dans une atmosphère pour laquelle elle n'est pas faite. Voilà l'immoralité dont nous avons vaguement conscience pendant que nous lisons les écrits d'Hawthorne. Il y a encore une immoralité d'un autre genre, qui ne regarde plus cette fois la vie individuelle, mais la vie sociale. Tout ce qu'Hawthorne nous raconte et nous ap-

prend est vrai, mais en fin de compte nous nous demandons s'il ne vaudrait pas mieux l'ignorer. Qu'adviendrait-il si tous les hommes possédaient ce don de se pénétrer les uns les autres, ou si seulement ce don fatal était départi à un trop grand nombre d'hommes? Les rapports des hommes entre eux n'auraient plus aucune sécurité, ni aucune confiance, et la société, qui n'est établie que sur les *aveux* de l'âme humaine, deviendrait, sinon impossible, au moins très difficile. Ce serait une grande erreur en effet que de croire que la société repose sur des secrets moraux bien profonds et sur des notions métaphysiques très ésotériques; lois, institutions civiles, gouvernement politique, tout cela repose sur des notions morales très élémentaires et très peu raffinées, très substantielles et très peu profondes, et quiconque veut trop subtiliser les fausse, les pervertit infailliblement, parfois même les dissout. Il n'y a pas de secrets au fond de la société, qui, bien loin d'être établie sur les profondeurs de l'âme, n'est établie positivement que sur ses *aveux*. Hawthorne n'attaque pas ces aveux, et ne les regarde pas comme une hypocrisie nécessaire, ainsi que l'ont fait tant de grands esprits misanthropiques; il est trop subtil pour ne pas savoir que ces aveux sont sincères et d'ailleurs parfaitement légitimes, car l'âme n'a jamais fait que les aveux qu'elle pouvait faire sans honte et ceux qui importaient à sa moralité et à son bonheur. Il n'attaque donc aucun de ces aveux devenus faits que nous nommons institutions, mais il les regarde d'un œil indifférent et passe outre; aussitôt la société tout entière, avec ses coutumes et ses mœurs extérieures, disparaît, et nous assistons au spectacle curieux, mais désespérant, des âmes se mouvant en vertu des motifs d'action égoïstes de leur nature propre, et non plus en vertu des motifs d'action convenus et recommandés par la morale sociale.

Voilà, si je ne me trompe, en quoi consiste l'immoralité des écrits de Hawthorne. Il n'y a rien là qui ressemble à ce que les hommes appellent généralement immoralité. Hawthorne est trop profond pour être immoral dans le sens ordinaire du mot. La profondeur exclut nécessairement l'immoralité, qui est toujours une de ces trois choses : légèreté et frivolité d'esprit et de cœur, parti pris audacieux d'attaque aux sentimens les plus sacrés, préférence volontaire, de libre choix, donnée au vice sur la vertu. La profondeur d'esprit ne peut s'accommoder d'aucune de ces trois choses; aussi, quand nous parlons de l'immoralité des écrits d'Hawthorne, faut-il entendre ce mot dans le sens très spécial et très exceptionnel que nous lui avons donné. Nos réserves une fois faites, la psychologie pessimiste d'Hawthorne est, malgré tout, un hommage rendu à la nature humaine. Cette psychologie ne donne pas de l'âme une idée grande et noble, mais elle n'en donne pas une idée ignoble et mes-

quine. Quand on sort de la lecture d'Hawthorne, on éprouve pour l'âme cette estime particulière, cette opinion rare et cette déférence marquée que nous éprouvons dans le monde pour certaines personnes que nous distinguons sans les aimer, et que notre esprit trie du commun des mortels. Elle nous apparaît maladive, sujette à toute sorte de rhumatismes moraux et de névralgies spirituelles, mais intéressante par cela même. Hawthorne a fait une découverte psychologique assez importante, c'est que la sensibilité est la fonction dominante de l'âme, celle qui commande toutes les autres fonctions et domine tous les organes moraux. L'état nerveux est l'état permanent de l'âme; sa sensibilité défie toute comparaison. Un rien la blesse et la trouble; l'appréhension la plus légère détruit tout son calme et tout son bonheur; un reproche indifférent la remplit de tristesse; l'ombre d'une pensée coupable ternit sa candeur; la fantasmagorie d'un mauvais rêve la torture comme un malheur réel. Les variations inappréciables de l'atmosphère morale qui l'entourent la font vibrer comme l'aiguille aimantée. En contemplant cette sensibilité excessive, on apprécie l'avantage d'avoir un corps, et l'on n'a plus envie de le traiter de guenille et de vêtement incommode. Ce corps n'est plus un embarras, c'est une protection et un rempart pour l'âme. On se sent heureux et rassuré en pensant que nos sentimens, nos idées et nos impressions auront à traverser l'épaisseur de notre chair, et n'arriveront à l'âme qu'émoussés en quelque sorte, et après avoir perdu dans le trajet leur première vivacité. En même temps on l'absout en partie de toutes les fautes et de tous les vices dont on s'était trop hâté de l'accuser. Comment cette substance fine, délicate et susceptible pourrait-elle résister à la maladie et au désordre? Point n'est besoin de lourds péchés pour l'écraser et la tuer; une piqûre suffit, une légère infiltration, un grain de poussière, et tout est fini. Quand donc nous disons que l'âme est malade, gardons-nous de croire qu'elle est en proie à quelque infirmité hideuse, à quelque remords accablant, à quelque habitude de crime et de péché. Si Hawthorne ne nous avait montré que les monstres bien connus du péché et du remords, il n'aurait fait aucune découverte, et aurait répété sous une forme plus ou moins heureuse ce que les psychologues ont constaté depuis que les hommes ont commencé à penser. Sa découverte consiste en ceci : qu'il n'y a pas de petites choses pour l'âme, parce qu'elle ne juge pas les choses d'après leurs proportions matérielles ou leur volume, et qu'elle les conçoit beaucoup moins d'après leur expression extérieure que d'après leur essence pure. Ainsi, comme elle ne conçoit pas le crime d'après l'acte extérieur qui le manifeste, mais d'après l'idée dont cet acte n'est que la représentation, la pensée du crime équivaut pour elle au crime lui-même. Il fait donc passer sur l'âme des ombres légères, et ces

ombres l'enveloppent comme des ténèbres réelles; il l'assiége de craintes, et ces craintes équivalent à la réalité du péril et du danger.

Nous n'avons pas à nous occuper en détail de chacun des écrits d'Hawthorne. Nous avons accompli cette tâche autrefois pour les lecteurs de la *Revue* (1), et nous avions été précédé dans cette voie par un spirituel critique (2). Le but que nous nous sommes proposé aujourd'hui en reprenant pour la seconde fois les écrits d'Hawthorne a été non de les faire connaître, mais de les faire comprendre et sentir. Nous avons voulu en faire non plus une analyse et une dissection, mais pour ainsi dire une distillation; nous avons voulu en extraire l'essence et l'arome, c'est-à-dire ce qui en est le principe et l'âme. Si nous réussissons à imprégner l'esprit de notre lecteur de ce parfum énervant et à lui faire apprécier la saveur particulière de cette liqueur amère, si, en un mot, nous lui procurons la *sensation* exacte de ce talent original, notre but aura été atteint.

Malgré notre estime et même notre admiration pour le talent d'Hawthorne, il s'en faut de beaucoup que tous ses écrits aient pour nous la même valeur. Le talent d'Hawthorne est très inégal, et cette inégalité a un caractère qui mérite d'être signalé. Ce talent n'est pas inégal dans son allure, car il marche toujours du même pas, au petit trot, avec une sorte de vivacité froide et sûre d'elle-même : ce qui est inégal en lui, c'est sa physionomie, qui est variable comme la beauté de ces visages qui ont leurs jours, comme on dit vulgairement. Il y a donc des pages entières où cette physionomie est insupportable et même ennuyeuse à regarder, et où le charme de tristesse qui l'anime a disparu.

Nous n'aimons pas beaucoup Hawthorne par exemple dans les écrits où l'allégorie est intellectuelle ou esthétique plutôt que morale, lorsqu'elle est une allégorie de la pensée plutôt qu'une allégorie du cœur. Alors il est non-seulement froid, mais compassé, d'une subtilité sèche et légèrement artificiel. Nous ne l'aimons pas davantage lorsqu'il essaie d'exprimer des sentimens relativement heureux; je dis relativement, car le bonheur n'est jamais chez lui qu'une nuance éteinte composée de deux couleurs tristes, au lieu d'être ce qu'elle est pour tout le monde, une couleur absolument gaie, opposée d'une manière tranchée à une couleur absolument sombre. Ainsi nous verrions disparaître sans regret celui de ses romans qui est intitulé *la Maison aux sept pignons* (*the House of the seven gables*). De ce roman nous n'aimons que la première partie, où il a fait résonner la gamme qui lui est particulière, celle du malheur et de l'abandon. Comme il a bien décrit les petits tremblemens de l'âme de la vieille miss Hepzibah Pyncheon, noble fille d'Amérique autant que fille

(1) Voyez la livraison du 1er décembre 1852.
(2) M. Forgues, *Revue* du 15 avril 1852.

d'Amérique peut être noble, obligée d'ouvrir pour vivre, sur ses derniers jours, une petite boutique d'épicerie et de mercerie! Hawthorne a réussi admirablement à nous faire comprendre le sentiment de profonde déchéance qui remplit l'âme de cette descendante des puritains, de cette *gentlewoman* du pays des *Yankees*. Jamais dans les pays aristocratiques roi dépouillé de son royaume, grand seigneur ruiné n'ont été aussi cruellement tourmentés par ce sentiment amer qui semblerait ne devoir être qu'une illusion maladive dans un pays de démocratie, mais qui, au lieu d'y être affaibli, y est au contraire doublé par l'égalité des rangs, car, ainsi que le remarque finement M. Hawthorne, dans les pays de démocratie le rang n'a pas d'*existence spirituelle* qui survive à la fortune. Miss Hepzibah Pyncheon, dépouillée de sa fortune, n'est plus une *lady*, mais une *pauvre femme*, l'égale et même l'inférieure des commères plus ou moins cossues du quartier qui viendront achalander sa boutique, leur égale ou leur inférieure selon que les vêtemens de ces commères seront plus ou moins râpés, d'étoffe plus ou moins fine; une nuance de plus ou de moins dans la qualité du vêtement déterminera l'égalité ou l'inégalité. Oh! vanité du monde! c'était bien la peine vraiment de descendre du colonel Pyncheon, ce solide pharisien au cœur rapace et cruel, qui fit jadis brûler le pauvre rêveur Mathew Maule, comme coupable de sorcellerie, pour s'emparer de ses biens! La malédiction que la victime lança de son bûcher a été reçue, paraît-il, et enregistrée dans le ciel. Comme l'esprit d'Hawthorne est à l'aise, *at home*, dans la compagnie de ces sentimens douloureux! L'imagination, cette faculté sans pitié qui tire son plaisir de la contemplation des plus grandes douleurs aussi bien que des plus grandes joies, suit avec une curiosité voluptueuse et cruelle les mouvemens de cette pauvre créature écrasée sous le fardeau de sa déchéance; mais dès que l'arrivée de Phœbé fait entrer dans la vieille maison un rayon de jeunesse et de printemps, l'intérêt commence à languir, et l'imagination désappointée du lecteur dirait volontiers à l'écrivain : Éteignez ce rayon, chassez ce printemps, rendez-nous la solitude, et parlez-nous encore des tremblemens et des terreurs qui s'emparent des âmes abandonnées.

En vérité, malgré l'admiration que mérite le récit intitulé *the Scarlet Letter* (*la Lettre rouge*), je ne crois pas qu'Hawthorne soit né pour le long roman. Les sentimens qu'il affectionne, qu'il décrit de préférence et qu'il connaît à fond, la solitude, l'abandon, l'ennui méditatif, excluent forcément le mouvement, le bruit, la vie. Or un roman doit être un petit monde en miniature dès qu'il dépasse les limites d'une simple nouvelle, ou d'une étude psychologique qui se donne pour telle. Livrés à eux-mêmes et en quelque sorte séquestrés de la foule, ses personnages ne font rien que *rêver lugubrement*

(*brood*) et se nourrir de leur tristesse. Protégés par cette barrière que le malheur élève entre ceux qu'il a touchés et le reste des hommes, ils voient leurs semblables s'écarter d'eux avec une crainte respectueuse. Le drame est tout intérieur et reste pour ainsi dire invisible. Il ne se traduit pas en actes extérieurs, en faits passionnés, en aventures; il se joue entre trois ou quatre personnages, également tristes, blessés et muets, qui se regardent douloureusement en hochant la tête, poussent des soupirs qui contiennent tout un monde de chagrins, et s'éloignent emportant avec eux le secret qui les ronge. Il en résulte que les romans d'Hawthorne ne donnent jamais l'idée de la vie, et qu'ils ne réveillent que l'idée de la mort et de la destruction. Tel est le singulier spectacle que présente en particulier le roman intitulé *la Lettre rouge*, livre tout à fait noir, sans précédent même dans la sombre littérature anglaise.

Lorsque le roman commence, le drame passionné est accompli, les sentimens orageux et expansifs ont fait leur œuvre, et se sont retirés laissant désormais la place libre aux sentimens concentrés, qui vivent de solitude et de silence. On assiste à la destruction lente de trois cœurs diversement, mais également blessés. Chacun de ces trois cœurs est en proie à un sentiment exclusif, qui absorbe tous les autres : chez Esther, la femme adultère, condamnée par le tribunal puritain à porter éternellement la lettre rouge infamante qui la désigne à la honte, le souvenir de la faute commise; chez le jeune ministre, son complice, le remords; chez le mari outragé, le sentiment de l'outrage et le désir irrésistible de connaître l'offenseur. Le roman se compose de la description de cette triple agonie, et le spectacle est effrayant de vérité et d'horreur. On suit ligne par ligne, — les lignes ici marquent les minutes, les pas du temps vers un terme inévitable et fatal, — l'écroulement lent, continu de ces trois cœurs sous le labeur incessant de la mort, dont il semble qu'on entend résonner la pioche. Une musique de sanglots et de plaintes accompagne et encourage ce travail de la mort, laquelle dans le roman apparaît avec une physionomie particulière digne d'être remarquée. Ici la mort n'a rien d'ironique ni de macabre, elle n'a pas de caprices bouffons, et ne supporterait pas la moindre plaisanterie lugubre. Non, c'est une grave matrone puritaine, sérieuse, appliquée, laborieuse, une mort tout à fait *earnest*, âpre à la besogne, et qui fait son œuvre en conscience. Elle aussi sait le prix du temps : *time is decay*; elle ne se donne pas une minute de repos, et ne permet aux cœurs qu'elle détruit ni trève ni pitié. La vie est cependant représentée dans ce livre, mais sous une forme en harmonie parfaite avec la pensée de l'auteur. Elle est représentée par Pearl, l'enfant de l'adultère, petite créature vive comme le désir défendu qui lui a donné naissance, charmante comme le plaisir partagé, irrésistible

comme la tentation. Petite flamme douteuse, on ne saurait dire au juste où elle s'est allumée, si elle tient plus de Dieu que du diable, si elle est un feu follet de cimetière ou un météore céleste. Quoi qu'il en soit, c'est elle seule qui illumine le récit, et qui réconcilie l'imagination avec la nature et le monde. Lisez ce livre, si l'expérience de la vie vous rend propre à le sentir, il en vaut la peine, et dans le cas où cette navrante lecture vous effraierait, rassurez-vous par cette pensée qu'il n'existe pas un second *Scarlet Letter* dans toutes les littératures, et que vous ne courrez pas risque de rencontrer de nouveau une telle condensation de tristesse. C'est une impression bonne à éprouver une fois pour savoir jusqu'où l'art peut pousser l'expression de la douleur morale, de même que ce livre est un tour de force bon à exécuter une fois, mais qu'il faudrait bien se garder de recommencer. Le livre est exceptionnel, mais il est beau, et quiconque l'a lu n'oubliera jamais l'effroyable scène où le ministre, haletant sous le remords, est ramassé la nuit sur la place publique où fut étalée la honte d'Esther, ni le tutoiement révélateur par lequel l'auteur insinue le secret dans l'esprit du lecteur lorsque Esther plaide devant le conseil des puritains pour qu'on ne lui enlève pas son enfant, sa punition incarnée et la vivante espérance de sa réconciliation avec Dieu.

Je n'ose recommander le *Blithedale Romance*, et pourtant de tous les romans de l'auteur c'est celui que je préfère. Dans ce livre, Hawthorne a résumé toutes les expériences de sa vie de rêveur et d'utopiste, et raconté les souvenirs de son séjour à l'association fouriériste de *Brook farm*, qu'il contribua à fonder et probablement aussi à dissoudre. Les noms des personnages du roman sont des pseudonymes qui cachent des personnages bien connus, le docteur George Ripley et sa femme, Henri Channing, Marguerite Fuller, Hawthorne lui-même. Ce roman est un des livres les plus remarquables qui aient paru depuis dix ans. Hawthorne y a peint une race humaine particulière, la race des utopistes et des rêveurs de réformes sociales, race équivoque, peu connue et généralement mal appréciée, race à part, ni grande ni petite, et pour laquelle semble avoir été trouvée la qualification d'excentrique. Excentriques en effet sont tous ces personnages, dont le cœur est endurci contre l'expérience et dont le cerveau en ébullition fume comme une bouilloire. Par malheur, ce roman, qui porte toutes les marques des beaux livres et qui en a le mérite distinctif, celui de faire connaître au lecteur un coin particulier de la vie humaine, une race d'hommes inconnue, celui en un mot d'avoir quelque chose de nouveau et d'important à dire, est condamné forcément à un oubli prochain. C'est un livre trop particulier à notre temps, et qui ne sera plus com-

pris de personne lorsque les folies qui nous étaient propres seront allées rejoindre dans le néant les billevesées des temps passés. La société d'hommes et de femmes qu'il a décrite est trop exceptionnelle, trop éloignée de la manière de vivre et de penser de la commune humanité, pour intéresser vivement un bien grand nombre de lecteurs. Avec cette société, on entre dans une sorte de région intermédiaire dont les habitans n'appartiennent ni à la grande, ni à la basse humanité. Leurs méthodes de pensée, leurs passions, leurs motifs d'action, diffèrent entièrement de ceux des autres hommes; aussi les personnages du *Blithedale Romance* n'excitent-ils jamais la sympathie, et le lecteur hésite-t-il à les reconnaître pour ses frères. Ils éveillent la curiosité, mais une curiosité pénible, et encore ne l'éveillent-ils que chez les esprits avides d'instruction et qui n'ont peur de rien. Ainsi le cœur les repousse, et la pensée ne les comprend qu'avec effort. Le public d'un tel livre doit être naturellement fort restreint. Le *Blithedale Romance* est fait pour être compris et senti par une centaine de personnes seulement parmi les générations actuellement vivantes. C'est un diamant, mais un diamant dont les lapidaires et les connaisseurs en pierres précieuses eux-mêmes pourront ne pas comprendre toute la valeur, et qui est destiné à être enfoui de nouveau sous l'épaisse couche de l'oubli d'ici à quelque vingt années. Mais tous ceux qui pour leur malheur et leur instruction ont pratiqué et vu de près des utopistes, des amans de chimères, et ce qu'on peut nommer d'un seul mot des *âmes alexandrines*, reconnaîtront la main d'un maître dans les portraits d'Hollingsworth, de Zénobie, de Miles Coverdale. Les voilà bien tels qu'ils sont et que vous les avez connus, rêveurs sans poésie, philanthropes sans amour, politiques sans esprit d'invention, cœurs agités et sans passion, cerveaux tyrannisés. Ils ont été saisis et décrits avec une finesse rusée et une souplesse de talent vraiment admirables, et cependant la moralité qui sort de cette œuvre est équivoque et douteuse. Pour ceux qui ont connu de telles âmes, cette lecture est pénible comme un souvenir douloureux qu'on aime à écarter, et on ne sait aucun gré à l'auteur de l'avoir réveillé. Quant à ceux qui n'ont pas connu de telles âmes, cette lecture ne leur sera d'aucun profit et ne les prémunira contre aucun danger, car ils ne comprendront pas.

Là où éclate, selon moi, tout le talent d'Hawthorne, là où il est vraiment lui-même, c'est dans les petits contes, dans les tableaux rapides, dans les allégories morales, courtes et concises. Voilà le genre où il triomphe, et qui est le mieux en rapport avec la nature de son talent. Les secrets dont il se plaît à nous entretenir sont trop douloureux pour qu'il soit salutaire à l'esprit de les poursuivre à travers cinq ou six cents pages. Personne, j'imagine, n'aimerait à boire des larmes à pleine coupe. C'est une vraie débauche que de prendre la

tristesse à d'aussi larges doses, et le lecteur, après avoir absorbé un roman d'Hawthorne, peut être accusé d'une orgie de ce genre. Toutefois il n'est pas de curieux, pas de savant en chimie morale, pas de toxicologiste spirituel épris de son art, qui refusât de boire quelques gouttes d'essence de larmes, si on les lui présentait. C'est là le mérite particulier des petits contes d'Hawthorne. Ce qu'il veut nous apprendre y est rapidement dit, et l'esprit n'a pas à redouter de perdre sa santé et sa joie à écouter trop longtemps ses paroles de désenchantement. On avale au contraire l'amère leçon comme une médecine, et si le cœur n'en demande pas davantage, on pose le livre et on ne renouvelle la dose qu'à ses heures. Cependant, quelle que soit la valeur des contes d'Hawthorne, je ne les recommande pas tous également; il y faudrait faire un choix. La moitié seulement des *Twice told tales* (*Contes deux fois dits*) et du volume intitulé *Snow image* (*Image de neige*) vaut la peine d'être conservée, car dans ces contes le talent n'est pas arrivé à sa maturité : il s'essaie, tâtonne. La série de contes intitulée *les Mousses du vieux Presbytère* mérite au contraire de rester presque tout entière; un rayon de véritable génie a touché quelques-unes de ces allégories : *la Fille de Rappaccini*, *la Marque de naissance*, *le Jeune Goodman Brown*, *Égoïsme ou le Serpent du cœur*, *le Banquet de Noël*, *l'Artiste du beau*, etc.

Le dernier roman d'Hawthorne, *Transformation, or the Romance of Monte Beni*, est comme toujours une allégorie du cœur, un drame psychologique déterminé par des circonstances extérieures qui ne jouent dans le livre qu'un rôle secondaire. Le lieu où se passe la scène est l'Italie, mais le choix du lieu est tout à fait arbitraire, et le drame aurait pu se passer tout aussi bien dans une autre région, car il est de tous les temps et de tous les pays. Je ne vois d'autre raison déterminante à ce choix que la résolution prise par l'auteur d'utiliser les notes de son voyage, le désir de communiquer à ses compatriotes les impressions esthétiques qu'il a ressenties sur cette terre classique des arts. Hawthorne a voulu encadrer dans une bordure de fleurs italiennes une de ces sombres histoires qui lui sont familières, et peupler les paysages qu'il avait admirés d'une société de son choix. L'unité de l'œuvre et l'intérêt qu'elle devait inspirer ont souffert nécessairement de cette combinaison. Le roman est double en quelque sorte; il contient un roman esthétique et un roman psychologique qui se nuisent mutuellement, et qui se disputent, comme deux rivaux, l'attention du lecteur. Il rentre dans la classe de ces livres hybrides, à prétentions contraires, dont *Corinne* est le prototype, et dans lesquels l'auteur dépense en pure perte, pour marier deux genres opposés, une somme de talent qui aurait été plus que suffisante pour écrire deux beaux livres appartenant à cha-

cun de ces deux genres artificiellement rapprochés. La critique a mainte fois fait ressortir la fausseté du roman historique; mais qu'est-ce que cette fausseté à côté de celle qui distingue le roman esthétique? « J'ai lu *Corinne* à deux reprises, disait un jour devant nous une femme d'esprit, et cependant je puis dire que je ne l'ai lu qu'une seule fois. Lorsque j'ai voulu lire le roman, j'ai passé par-dessus toutes les descriptions et toutes les réflexions de l'auteur; plus tard, j'ai lu ces descriptions, et j'ai laissé le roman de côté. » Ces paroles indiquent l'écueil véritable de ces sortes de livres, et il n'y a pas à s'étonner qu'Hawthorne, ayant rencontré les mêmes obstacles que Mme de Staël, ne les ait pas mieux évités.

En règle générale, ce genre n'est supportable que lorsque la sensation esthétique est le sujet même du récit, comme dans le *Don Juan* d'Hoffmann. L'œuvre d'art qui produit cette sensation n'est plus simplement un modèle de beauté livré à une admiration passive, elle subit un *avatar* fantastique, et devient en quelque sorte un personnage vivant qui sollicite notre tendresse ou notre pitié. L'âme de l'œuvre parle distinctement à l'oreille du spectateur, le spectateur lui répond, et ce double dialogue engendre l'hallucination poétique, l'illusion de la réalité. Dans ce cas particulier, la sensation produite par une œuvre d'art doit avoir perdu, absolument perdu ce qui caractérise généralement ces sortes de sensations; elle ne doit avoir rien de critique. L'admiration intelligente n'y suffit pas, il y faut la passion, c'est-à-dire l'abandon et l'oubli de soi. C'est dire que la sensation doit être assez forte pour dépasser les limites ordinaires où s'arrêtent les émotions même les plus extrêmes de l'art, et rejoindre les sensations les plus exceptionnelles, les plus poignantes, les plus ardentes de la vie. Il faut que cette œuvre ait ébranlé tout votre être, vous ait rempli d'amour comme une femme, de haine comme un ennemi, de terreur comme une fatalité persécutrice. Si les impressions ressenties ne sont pas capables d'accomplir de tels miracles, que viennent-elles faire dans le roman? Je ne connais pas de déceptions plus cruelles que celles que vous ménagent les histoires à prétentions esthétiques. Vous sortez pour accompagner deux amans dans leur promenade, comptant bien qu'ils vont causer de leur amour et vous associer à leur ivresse; point du tout, ils vous mènent devant un arc de triomphe et se mettent à prendre des notes comme des Anglais en voyage. Vous suivez une femme qui se rend au confessionnal; l'auteur vous arrête respectueusement à la porte, et vous prie de lire, en attendant le retour de la belle pénitente, une notice historique pleine d'intérêt sur l'église où elle est entrée. Pour tout dire, le lecteur a l'air d'un être indiscret qu'on soupçonne de vouloir se mêler des choses qui ne le regardent pas, et dont on déjoue la curiosité par les conversations les plus générales qu'on peut trou-

ver. Le lecteur sent vivement ce reproche indirect, s'avoue mentalement sa faute et se promet de n'y plus revenir. Il pose le livre et n'y revient plus, s'il a de l'esprit et s'il est exempt de pédantisme; il y revient infatigablement, s'il a une nuance de pédantisme, sans s'étonner un seul instant de rencontrer des professeurs d'archéologie et d'éloquence là où il espérait trouver des amis. Ainsi tous les goûts sont satisfaits, et tout est pour le mieux dans le plus faux des genres littéraires possibles. Telle est mon humble opinion sur le roman esthétique; je la donne sans avoir le moins du monde l'impertinente prétention de vouloir l'imposer à personne. Si donc les romans esthétiques vous plaisent, vous pouvez à votre aise continuer à pratiquer ce plaisir, dans lequel je n'éprouverai jamais le désir de vous troubler, et je vous prie de ne pas m'en vouloir.

Cependant les impressions d'un penseur éminent sur les arts, la nature et la religion auront toujours un très grand intérêt, et l'opinion que nous avons exprimée, portant exclusivement sur le genre dans lequel ces impressions se présentent, n'enlève rien à leur mérite. Les observations et les pensées d'Hawthorne sur l'Italie, les arts italiens, l'art en général, sont telles qu'on pouvait les attendre de son esprit fin et subtil. Il pénètre les surfaces et va chercher l'âme cachée des choses, mais un peu à l'aventure, et avec une hésitation qui indique que l'auteur n'est pas absolument sûr de lui-même. Il s'écoute parler, propose ses opinions sans hardiesse, à demi-voix, et tout à coup s'interrompt comme s'il craignait de s'être trop avancé, et qu'il redoutât le jugement de ceux auxquels il s'adresse. On sent dans ses opinions, comme dans celles de tous ses compatriotes sur les arts, une certaine faiblesse intrinsèque qui résulte d'une lacune première dans l'éducation, lacune que les circonstances historiques de l'Amérique ont creusée, et que les esprits les mieux doués de ce pays auront longtemps de la peine à combler. Ce n'est ni la profondeur ni la finesse d'esprit qui manquent à Hawthorne pour comprendre exactement certaines grandes choses, c'est l'habitude. Ni l'esprit, ni même le génie, ne valent l'habitude que donne l'éducation pour connaître la valeur des grandes œuvres d'art. Rien ne peut remplacer cette éducation première, pas même la sensibilité la plus exquise. Un enfant de l'Europe, d'un jugement ordinaire, d'une âme sans grande portée, d'une sensibilité sans finesse, battra Hawthorne sur ce terrain. Je ne veux pas dire qu'il comprendra mieux que lui l'essence et le but de l'art; il ne les comprendra pas du tout peut-être, mais il se trompera moins sur les produits de l'art, et ne tombera pas dans les mêmes erreurs de détail. Après avoir écouté avec curiosité, avec admiration peut-être les opinions esthétiques de Hawthorne sur l'art en général, il reprendra tout son avantage dès qu'on passera aux applications particulières

et à l'appréciation pratique des œuvres. Il s'étonnera que les noms des peintres cités par Hawthorne soient des noms de troisième et de quatrième ordre, celui de Guide par exemple. « Vous vous laissez tromper, lui dira-t-il, par des procédés et des artifices, et vous êtes victime de votre sensibilité. Vous admirez Guide : voulez-vous en savoir la raison? C'est qu'il donne à votre sensibilité des émotions qui ne la déroutent pas trop et qui la flattent sans la surprendre beaucoup, des émotions qui ne sont pas trop éloignées de celles qui lui sont familières. Vous l'admirez, parce qu'il vous engage à l'admirer d'un ton insinuant, câlin, qui sent le flatteur et le courtisan. Toutes ses têtes se penchent vers vous avec les sourires les plus encourageans et implorent votre sympathie et votre pitié. Vous les leur accordez, et cela est fort bien; mais recherchez pourquoi, et vous verrez que c'est non parce qu'elles vous paraissent grandes, mais parce qu'elles vous paraissent *aimables*. Guide n'exprime pas la beauté, mais la *gentillesse*, et c'est par là qu'il produit sur votre sensibilité une impression immédiate. Malgré vous, en entrant dans ce monde nouveau de l'art, votre cœur et votre esprit s'accrochent aux œuvres qui leur rappellent les émotions qui leur sont familières. Votre esprit et votre cœur ont besoin, pour sentir les arts, de se faire de nouvelles habitudes. J'ai aimé comme vous Guide ou tel autre peintre du même ordre, parce qu'il me rappelait à mon insu des émotions que je venais d'éprouver avant d'entrer dans la galerie de peinture, que j'allais retrouver en la quittant. J'aimais la tristesse gracieuse de cette Vierge, parce qu'elle ne m'emportait pas trop loin de la tristesse que je contemplais sur le visage de ma mère; j'aimais le sourire de cette sainte, parce qu'il me rappelait le sourire de ma sœur ou de quelque objet de mes premiers rêves. Le charme a cessé bien vite, car je n'ai pas tardé à m'apercevoir que l'amabilité d'une peinture ne vaut pas l'amabilité d'êtres réels, et je suis allé aux œuvres qui pouvaient me donner des émotions exceptionnelles et idéales. Guide et ses pareils ont leur mérite cependant, mérite qui consiste dans leurs défauts mêmes, dans leur peu d'élévation; ce sont des initiateurs, ils vous ouvrent les portes de l'art et vous font pénétrer pas à pas dans les splendeurs de son palais; par les émotions moyennes qu'ils vous procurent, ils vous préparent à ressentir des émotions plus grandes. Votre opinion sur la faiblesse cérébrale et le vide d'esprit que laisse une promenade prolongée dans une galerie de peinture est aussi fort légère. Vous en concluez presque que la peinture est un art artificiel qui n'a rien d'humain; mais j'ai remarqué que cette fatigue cérébrale, qui est réelle, tient beaucoup à deux causes principales : 1° la diversité des sujets et des styles qui se heurtent dans une même galerie, 2° la curiosité banale et hâtive, je dirais presque impudente, du promeneur qui croit convenable de

voir le plus de tableaux possible dans un temps trop limité. Une belle peinture suffit à elle seule pour remplir l'esprit et épuiser la provision d'admiration disponible en vous au moment où vous la contemplez. Et que penseriez-vous d'un homme qui dans la même heure s'amuserait à lire une scène de Shakspeare, un chant de lord Byron, un pamphlet de Swift, deux ou trois sonnets de Wordsworth et quelques pages d'un sermon de l'évêque Taylor, et qui déclarerait ensuite que la littérature est un *capharnaüm* qui lui met l'esprit en désordre? » Ainsi parlerait un enfant de l'Europe, sans avoir besoin du génie et de l'esprit d'Hawthorne; oui, sans doute, mais cet enfant a été élevé dans la familiarité des arts, il a passé sa jeunesse dans les musées, à l'ombre des palais, il a vu, senti, touché à toute heure, sous toutes les formes possibles, les plus belles œuvres de l'art. Que M. Hawthorne ne se sente pas blessé par nos observations, car cette habitude qui crée la sûreté du goût n'implique en rien une intelligence profonde de l'art, pas plus que l'habileté à manier les instrumens de la science moderne n'implique une intelligence profonde de la science. Si Roger Bacon ou Albert le Grand revenaient au monde, ils manieraient gauchement les instrumens de la science moderne, et prêteraient probablement à rire par leur maladresse au dernier préparateur des cours de chimie. Le séjour de M. Hawthorne en Europe n'a pas été assez long pour lui donner cette sûreté de goût que crée l'habitude, et voilà tout.

Les dissertations esthétiques du romancier américain portent moins sur la peinture que sur la sculpture, et ses remarques sur ce dernier art sont généralement fines et profondes. Il nous serait fort difficile de dire pourquoi il a mieux compris la sculpture que la peinture, car la nature de son talent semblait au contraire le prédestiner à mieux sentir l'art des couleurs que l'art des formes; c'est là une de ces bizarreries qui se rencontrent si fréquemment dans le royaume de l'intelligence, et qui semblent l'œuvre d'un malin esprit de contradiction dont le plaisir est de déjouer le bon sens et la logique. Quoi qu'il en soit, il a très bien compris les principes sur lesquels repose l'art de la sculpture et très bien montré pour quelles raisons la sculpture était un art désormais impuissant et condamné. Traduisons les pensées qu'il a développées et mises en action tout le long de son récit. La sculpture, qui à première vue paraît le plus savant de tous les arts, en est au contraire le plus simple et le plus primitif. Loin de supposer une civilisation brillante et avancée, elle suppose une société où les hommes mènent la vie simple, *élémentaire* en quelque sorte des campagnards. L'idée de sculpture implique l'idée d'une sorte d'état paradisiaque, d'un Éden païen comme celui que les poètes de l'antiquité nous ont montré peuplé de nymphes et de faunes, c'est-à-dire d'êtres dont la conscience se confond encore

avec l'instinct, dont l'âme est tout près des sens, et qui sont en rapport presque immédiat avec les forces élémentaires de la nature. Il faut pour modèles à la sculpture des êtres dociles et obéissans aux lois de la nature, ignorans du mal, et que n'ait jamais troublés la pensée du péché; c'est dans ces modèles seulement que le sculpteur trouvera cette harmonie parfaite et ce *repos* du corps qui sont les conditions essentielles de son art. Or le modèle vivant n'a de repos qu'à la condition de n'être pas aiguillonné par l'âme, et d'ignorer qu'il est double, composé d'une âme et d'un corps. La sculpture n'exclut pas absolument l'idée de la vie morale, mais elle ne l'admet qu'inconsciente et rudimentaire, et elle exclut forcément l'idée de la vie morale fondée sur le rachat de l'âme par la douleur, c'est-à-dire sur la connaissance du mal. La sculpture est donc impossible dès que l'homme a acquis la beauté pensive.

Hawthorne a développé et montré en action cette vérité esthétique par une fable ingénieuse qui fait le lien de ses différentes dissertations sur l'art. L'atelier de Kenyon, sculpteur américain établi à Rome, était fréquenté assidûment par un jeune homme à peine échappé à l'adolescence, nommé Donatello, comte de Monte-Beni. Il ne se pouvait rien voir de plus aimable que ce jeune Italien, qui cependant n'avait reçu ni une grande beauté, ni de grands dons intellectuels, et dont l'éducation semblait à certains égards avoir été déplorablement négligée. Dès qu'il paraissait, l'atelier était en fête, tous les cœurs se dilataient d'aise, et la belle Miriam, une jeune Anglaise dont il était amoureux, trouvait pour l'agacer ses plaisanteries les plus amusantes. Son charme tenait à sa parfaite candeur et à la profonde sécurité morale dont l'entourait son ignorance du mal. Rien n'était venu détruire l'équilibre de son être; ignorant la honte, il ignorait le respect humain, et il se livrait, au milieu de la société romaine, aux entraînemens de sa gaieté inoffensive sans plus de souci qu'un jeune lévrier dans les allées d'un parc ou qu'un jeune cerf à l'ombre de sa forêt native. C'était dans toute la vérité de l'expression un enfant de la nature, un jeune faune ou un jeune égipan antique, si bien qu'à force de le regarder ses amis de l'atelier avaient fini par lui trouver une certaine ressemblance avec le *Faune* de Praxitèle. « Approchez, jeune compagnon du dieu Pan, lui avait dit un jour Miriam, afin que nous sachions si vous avez les oreilles velues de vos frères et de vos cousins des forêts. « Or, circonstance singulière, Donatello avait les oreilles pointues et légèrement velues. Le sculpteur Kenyon avait plusieurs fois manifesté le désir de faire son buste; mais avant qu'il eût pu accomplir ce désir, l'occasion avait fui. L'existence des faunes est courte de nos jours, même en Italie, leur patrie de prédilection, et ils ont bientôt perdu dans nos sociétés compliquées leur bonhomie et leur simplicité

naïves. Quelques jours à peine s'étaient écoulés depuis que Miriam avait constaté les marques de la consanguinité de Donatello avec les divinités champêtres, et déjà pour l'amour d'elle il avait commis un crime. Un personnage d'un caractère équivoque, que l'auteur a laissé dans un demi-mystère, et dont il ne s'est pas soucié d'expliquer les secrets motifs, poursuit Miriam de ses assiduités importunes comme le remords et menaçantes comme la vengeance. Sur un regard de Miriam, Donatello lui fait subir le supplice des traîtres antiques, en le précipitant du haut de la Roche-Tarpéienne. Aussitôt l'acte accompli, le faune commence à disparaître; les germes d'un nouvel homme ont été déposés en lui par le crime et se développent graduellement. C'en est fait pour jamais de la joyeuse créature en qui revivaient l'innocence et la simplicité perdues des premiers âges. Lorsque le sculpteur Kenyon fait son buste, il demeure frappé de terreur devant l'image qu'il a reproduite trop exactement. Avec les angoisses morales, le visage a perdu son repos, et au lieu de la physionomie insouciante d'un jeune garçon joyeux, ses doigts ont pétri la physionomie énergique d'un homme courroucé.

Tout le roman est contenu dans ce titre *Transformation*. Ainsi que nous venons de le voir, Hawthorne a voulu montrer comment le *faune* se *transformait* en homme, et à quel prix était achetée la vie morale. Hélas! c'est une triste histoire, car le péché y joue le principal rôle. Pour que l'homme soit enfanté à la haute vie morale, il faut qu'il perde son innocence et son bonheur. La suprême couronne de l'âme, c'est la tristesse; ce n'est que lorsqu'elle a reçu ce diadème qu'elle a conscience de sa royauté et de sa noblesse. L'histoire de Donatello est l'emblème de ce fait moral. Le récit d'Hawthorne est donc une allégorie qui ne touche à la réalité que par la vérité psychologique. Les circonstances extérieures sont fabuleuses, les incidens dramatiques sont en quelque sorte symboliques. Avec plus de hardiesse que de bonheur, l'auteur a fondé un drame contemporain sur des mythes éternels. Hawthorne ne s'en est pas tenu à la vague ressemblance de Donatello avec le *Faune* de Praxitèle; il le fait descendre directement d'une race de faunes qui prit naissance dans les temps mythologiques par l'alliance d'un dieu des bois et d'une mortelle. Le couple heureux habitait une source qui coulait dans le domaine qui fut plus tard celui des comtes de Monte-Beni. Plusieurs fois une naïade était apparue aux ancêtres de Donatello, et les avait informés que sa race était parente de la leur. Une fois même, elle s'était unie intimement à un chevalier de cette maison; mais un jour qu'il revint vers elle, une tache de sang sur la main, elle plongea dans la source, et jamais plus le chevalier ne la revit. Donatello ne l'avait jamais vue, et pourtant cette fontaine avait été pendant son enfance son lieu de repos préféré; peut-être

la nymphe merveilleuse savait-elle par avance que ses mains seraient un jour couvertes de sang. Personne n'avait jamais douté de l'illustre origine de la famille des Monte-Beni, car dans tout le cours de sa longue existence ses membres avaient toujours présenté une particularité physique ou morale qui révélait en eux le sang des faunes antiques : tantôt c'était l'oreille velue comme chez Donatello, tantôt un caractère dont l'enjouement expansif faisait contraste avec la sombre société du moyen âge, ou une innocence charmante qui jurait avec le raffinement corrompu de la renaissance. Quant à Donatello, son enfance avait été merveilleuse, et les paysans racontaient que sa seule présence suffisait pour illuminer leurs étables et leurs maisons. Il jouissait de dons personnels fort extraordinaires, par exemple celui de parler le langage primitif. Il s'asseyait sur le bord de la fontaine, berceau de sa famille, et il chantait une espèce de mélodie familière, caressante, pathétique, que personne ne lui avait jamais enseignée, et qu'il avait trouvée dans les instincts de ses entrailles, lorsqu'il avait voulu exprimer son amour pour sa mère la nature, et les voluptés chastes que lui faisaient éprouver la beauté de son soleil et la fraîcheur de ses bois. Alors les bêtes des forêts sortaient de leurs tanières, les oiseaux quittaient leurs nids, les venimeux reptiles eux-mêmes abandonnaient leurs trous, et tous faisaient cercle autour de lui pour l'entendre. Ce fut un triste jour pour Donatello que celui où, sur la prière du sculpteur Kenyon, il essaya une fois encore la puissance de cet ancien enchantement. Kenyon, qui s'était écarté et caché derrière un arbre pour ne pas effrayer les hôtes de la forêt par sa présence, sentit ses entrailles s'émouvoir et ses yeux se remplir de larmes en écoutant cette mélodie inventée par le génie des instincts; mais les bêtes des bois ne pensèrent pas ainsi. On entendit les feuilles sèches remuer, on vit les rameaux des arbres s'agiter, mais aucun des animaux dont la présence était trahie par ces indices n'osa s'approcher. « Eux aussi, ils m'abandonnent! s'écria Donatello en pleurant à chaudes larmes; ils sentent qu'ils ne sont plus mes frères, et peut-être, si je continuais, les verrais-je se retourner contre moi! »

L'allégorie est belle et profonde. Il est malheureux, à notre avis, que Hawthorne ait cru devoir la délayer en trois volumes. Cette donnée poétique est ballottée de chapitre en chapitre, prise, abandonnée, reprise et oubliée de nouveau. Condensée en quelques pages, elle aurait tenu dignement sa place à côté de *la Fille de Rapaccini* et du *Serpent du cœur*. Hawthorne pouvait faire un de ces contes psychologiques admirables dont il a le secret, il n'a fait qu'un roman d'un ordre secondaire qui ajoutera peu de chose à sa renommée. Il a symbolisé sans y songer les destinées malencontreuses de cette belle idée dans le chapitre de son roman intitulé *Sunshine*.

Ce vin nommé *rayon de soleil*, propriété exclusive des comtes de Monte-Beni, dont les premiers verres inondaient le cœur de lumière et dont les derniers paraissaient fades, est tout à fait le symbole de cette idée, qui s'est comme évaporée dans les longues pages du récit. L'aventure de Donatello est presque celle de Hawthorne. Le génie qui lui est propre, méconnu par lui, trahi pour des descriptions de musées et de cathédrales, l'a abandonné comme les animaux des bois Donatello. Appelé, il a fait comme eux mine de s'approcher, et on l'entend bruire à travers les feuilles sèches des dissertations esthétiques, mais il n'a pas montré son visage.

Le livre a encore un autre défaut capital, il est obscur, et *volontairement* obscur, on ne peut démêler pour quelles raisons. L'existence des acteurs du récit est traversée depuis le commencement jusqu'à la fin par un secret qu'il nous est impossible d'expliquer au lecteur, car l'auteur ne l'a pas expliqué, et il a pris soin de nous prévenir qu'il ne savait pas bien lui-même en quoi il consistait. Nous savons bien que ces choses-là peuvent arriver dans la vie réelle, mais un roman est tenu d'être plus explicite que la vie réelle, et nous avons quelque peine à nous contenter des excuses qu'il présente au lecteur à la fin de son livre. « L'aimable lecteur, dit-il, ne nous saurait aucun gré, nous le croyons, d'entrer dans une de ces élucidations si ennuyeuses et en somme si peu satisfaisantes, qui ont pour but d'expliquer les mystères romantiques d'une aventure. Il est trop sage pour *demander avec insistance* à voir l'envers de la tapisserie, lorsqu'on lui en a suffisamment déployé l'endroit, tissé avec toute l'habileté dont l'artiste était capable, et *adroitement placé* sous la lumière la plus favorable à l'exhibition harmonieuse de ses couleurs. Si les effets produits sont beaux, brillans, ou seulement tolérables, ce modèle des aimables lecteurs voudra bien les prendre pour ce qu'ils valent, et ne pas déchirer la toile pour la stérile satisfaction de savoir comment elle a été tissée, car la sagacité qui le distingue lui aura depuis longtemps appris que tout récit d'action humaine ou d'aventure soit historique, soit romanesque, est une œuvre fragile, plus aisée à déchirer qu'à raccommoder. L'expérience actuelle de la vie la plus ordinaire est pleine d'événemens qui restent incompréhensibles, et dont on ne sait comment expliquer *soit l'origine, soit le but.* » En vérité, l'obscurité qui règne dans le roman donne à réfléchir. Généralement les mystères n'existent que pour le lecteur; mais ici ils existent pour l'auteur lui-même. Le romancier ne tient pas les fils qui font mouvoir les personnages dont il raconte les destinées. Il y a mieux : les acteurs du drame semblent ignorer eux-mêmes le secret des périls qui les poursuivent et des aventures qui leur sont tout à fait personnelles. Miriam elle-même déclare ne pas savoir au juste quel était le motif de la haine dont la poursuivait

ce personnage équivoque que Donatello lança dans l'éternité sur un regard significatif de ses beaux yeux, et en effet, s'il faut en juger par ce qu'elle nous raconte de ce personnage, il est probable qu'il n'en savait pas beaucoup plus long qu'elle. Le plaisir de faire le mal est grand pour certaines natures, et il n'est pas besoin de leur chercher souvent de motifs plus secrets et plus profonds que celui-là, lequel est déjà très suffisamment secret et profond, comme vous l'apprendront tous les moralistes et Hawthorne en particulier. Autre mystère. L'unique témoin du crime de Donatello était une jeune Américaine du nom d'Hilda. Chargée par Miriam de porter un paquet de lettres au vieux palais des Cenci, elle disparut pendant quelque temps sans qu'on pût jamais savoir ce qu'elle était devenue, et plus tard, lorsqu'elle fut de nouveau réunie à ses amis, elle refusa de révéler ce qui lui était arrivé. Ce roman est une vraie mascarade, comparable à celle du Corso, où tous les personnages se rencontrent pour la dernière fois et se parlent sous le masque. Nous ne pouvons même pas savoir si Miriam et Donatello sont unis ou séparés, et l'auteur n'a pas laissé à l'imagination du lecteur le plaisir qui lui est si doux, à la fin d'un roman, de soupçonner l'existence future de ses personnages.

Hawthorne a senti l'Italie et en parle affectueusement, malgré les inévitables préjugés de sa race et de sa religion. Quoique descendant des puritains, il a senti le charme profond de Rome, cette ville dont aiment à médire tous ceux qui l'ont visitée, mais dont, paraît-il, ils ne peuvent s'arracher dès qu'ils y ont habité quinze jours. « Lorsque nous avons quitté Rome de mauvaise humeur, furieux contre la population carnivore des lits de ses hôtels, contre sa mauvaise cuisine, ses rues mal pavées, son éclairage défectueux, etc., nous dit Hawthorne, nous sommes tout surpris de découvrir peu à peu que les fibres de notre cœur sont restées attachées à la ville éternelle et nous tirent de son côté, comme si *cette ville était plus réellement, plus intimement, plus familièrement notre patrie que le lieu même où nous sommes nés.* » C'est qu'en effet Rome est notre patrie suprême, la patrie où sont nées nos âmes, quel que soit le lieu de la terre où sont nés nos corps. De même que l'enfant n'a aucun souvenir de sa naissance, l'âme n'a aucun souvenir du lieu où elle a été engendrée; mais lorsque les heureux hasards de la vie la mettent en présence de cette aïeule des villes européennes, un instinct inné lui fait reconnaître sa patrie. Cette ville est sa mère, il n'en peut douter; il la reconnaît à cette grandeur familière et à cette austérité souriante que possèdent seuls les visages des mères, et qui, de l'aveu de tous les voyageurs, composent le charme souverain qui fait l'inéluctable attrait de Rome. Hawthorne nous le dit, nous nous sentons chez nous, dans la demeure maternelle; nous n'avons pas de peine

à comprendre qu'il en soit ainsi. Partout ailleurs l'homme est l'ennemi ou le rival de l'homme; ce n'est que là qu'il sent sa consanguinité avec la grande famille humaine, là seulement qu'il se sent un citoyen du monde. Un trait bien marqué du livre d'Hawthorne, c'est son respect pour le catholicisme et son goût très accusé pour la pratique de la confession. Il n'est pas difficile d'expliquer comment ce descendant des puritains est arrivé à admirer le dogme qui fut le plus antipathique à ses ancêtres. C'est un de ces retours imprévus de la logique générale de l'esprit universel qui se joue des prémisses que posent les individus, et qui se charge de tirer des doctrines les plus inflexibles les résultats les plus contraires à ceux qu'elles voulaient atteindre. Hawthorne n'est plus animé de la haine contre Rome qui soutenait ses ancêtres, et privé de cet appui moral, son esprit, qui a hérité de tous leurs dons d'analyse impitoyable, devait inévitablement sentir la raison religieuse et la valeur philosophique du sacrement de la pénitence. Il a assisté à trop d'examens de conscience, il connaît trop les secrets de la pensée, il a trop bien décrit ces momens d'angoisse extrême où l'âme, poursuivie par d'invisibles ennemis, sent le désir irrésistible de proclamer à haute voix devant les foules assemblées sa faute ou son innocence, où l'imagination effarée ne voit de recours contre les monstres de l'enfer que dans la protection de Dieu, pour ne pas comprendre les propriétés calmantes de ce remède religieux. La science d'analyse des puritains se retourne ainsi contre elle-même, et l'exessive susceptibilité de conscience qui fut leur grande vertu finit par donner raison sur ce point à l'église ennemie. Hawthorne n'admet pas la confession comme une pratique habituelle, mais il la regarde comme la seule ressource de l'âme dans certains cas désespérés. Voici un exemple de ces cas exceptionnels. Hilda était une jeune Américaine, protestante fervente, mais d'une tendance mystique que favorisaient la douceur de son caractère et sa candeur absolue. Comme toutes les personnes innocentes qui ignorent la vie, chez elle la religion était plutôt la volupté suprême de l'âme que le remède souverain. La piété, cette vertu charmante qui est plus particulièrement propre au catholicisme qu'à toute autre religion, avait fleuri spontanément dans l'âme de cette fille des puritains. Quoique protestante, elle n'avait à aucun degré l'aversion de Rome, et elle ne se faisait aucun scrupule d'alimenter la lampe qui brûlait devant la madone au pied d'une certaine tour qu'elle habitait. Une pareille âme n'a pas besoin du secours de la confession, car la pureté est sa vie. Oui, mais le jour où cette blancheur d'hermine sera tachée, qu'arrivera-t-il? Hilda avait vu le crime commis par Donatello, et à partir de ce moment sa conscience ne lui laissa plus de repos. Toutes les craintes

qu'ont connues les âmes innocentes l'assaillirent. Parce qu'elle avait été témoin du drame, il lui semblait qu'elle y avait pris part; parce qu'elle avait vu le crime, il lui semblait qu'elle en était complice. Ce secret, trop longtemps gardé, la troubla bientôt comme un remords. Enfin un jour, à bout de forces, elle se traîna dans cette église de Saint-Pierre où sont semés de distance en distance des confessionnaux pour toutes les langues de la terre, où les hommes de toutes les nations peuvent venir chercher l'absolution de leurs fautes. Elle entra dans celui qui portait pour inscription : *Pro anglicâ linguâ*, et en sortit l'âme en repos et purifiée des appréhensions qui l'avaient torturée. Elle reçut dévotement, comme la catholique la plus fervente, la bénédiction du vieux prêtre qui avait entendu ses aveux; mais lorsqu'il la pressa pour qu'elle complétât par une conversion l'action qu'elle venait de faire, Hilda refusa de trahir la religion de ses pères. Le bon prêtre n'insista plus, comprenant sans doute que l'acte d'Hilda était un acte poétique et charmant, inspiré à la fois par la nature et la grâce, et qu'il ne fallait pas flétrir par une pression maladroite sur la conscience.

Avant de cacheter ce long *selam* et de l'envoyer par-delà l'Océan au sagace Hawthorne, nous ajouterons un court *post-scriptum* à l'adresse du lecteur. Je sens que j'ai en quelque sorte des excuses à lui faire pour l'avoir entretenu si longtemps des écrits d'un homme qui n'aime à jouer que sur les cordes les plus plaintives, et je dirais volontiers sur la *chanterelle* du cœur humain. Pour moi, la lecture des livres d'Hawthorne a été une fête, mais pour le lecteur? J'ai deux excuses à présenter : la première, c'est que le cœur humain ne contient pas seulement des sentimens sains, moraux et robustes, et qu'il en contient aussi de maladifs, d'équivoques et de malingres. L'expression de ces sentimens, pourvu qu'elle soit franche, sincère et vibrante, donne donc droit au titre d'homme de génie aussi bien que l'expression des sentimens les plus saints et les plus irréprochables, car elle ajoute une page à cette grande histoire du cœur humain que recommencent, corrigent et poursuivent de siècle en siècle les poètes et les écrivains. Désirez-vous un *criterium* infaillible qui vous permettra de mettre à sa vraie place un poète ou un écrivain, lorsque vous serez embarrassé de le classer? Ne vous laissez pas abuser par l'étiquette des œuvres ni par la hiérarchie des genres; ne vous demandez même pas si la nature des pensées et des sentimens exprimés vous plaît ou vous déplaît, et posez-vous hardiment cette question : L'auteur n'a-t-il fait que répéter ce qu'avaient dit ses devanciers, sans le corriger, sans y ajouter, ou bien a-t-il eu à dire quelque chose de nouveau qui n'avait pas été dit avant lui; en un mot, a-t-il écrit quelques feuillets nouveaux des annales

morales de l'homme? Heureux celui qui ajoute quelque chose à cette grande histoire, sous quelque forme que ce soit, même sous la simple forme d'une note (pourvu que la note soit essentielle et qu'elle manquât dans les éditions précédentes de l'œuvre) mise au bas du travail d'un de nos devanciers! Et il importe peu, je vous assure, que le chapitre ajouté soit gai ou triste, plaisant ou morose; l'important, c'est qu'il soit écrit, puisque les aventures qu'il raconte et les secrets qu'il dévoile sont vrais et réels. Tel est le titre avec lequel Hawthorne se présente devant nous : il a écrit un chapitre de cette histoire morale. Le chapitre sans doute n'est pas précisément au plus grand honneur de l'âme et du cœur humain; mais il est vrai et méritait par conséquent d'être commenté et expliqué, car il n'est pas plus permis au critique et au philosophe d'esquiver une vérité, sous prétexte qu'elle est déplaisante, qu'il n'est permis à l'honnête homme, dans la vie ordinaire, de faire semblant de ne pas voir un fait réel, sous prétexte qu'il est gênant.

Et en second lieu ne peut-on pas tirer une moralité même plus élevée et plus pure de la contemplation des perversités de l'esprit et des travers du cœur que de la contemplation des vertus les plus austères? N'est-il pas vrai que la connaissance minutieuse du mal peut être un agent plus actif pour le bien que cette répugnance trop superficielle et trop délicate qui se détourne du mal moins par horreur vertueuse que par dégoût élégant? Les œuvres d'Hawthorne, sagement lues par un esprit méditatif, que le dilettantisme n'a pas trop perverti, et par un cœur que l'expérience a instruit sans le blesser ni le salir, seront donc des agens d'élévation morale plus vraie et plus noble parfois que bien des œuvres plus sévères et plus irréprochables en apparence. Nous pouvons appliquer aux œuvres d'Hawthorne les paroles que le sculpteur Kenyon applique à la fin de son livre à Donatello. Laissons donc l'auteur lui-même expliquer la moralité de ses écrits. « Voilà ce qui cause ma perplexité. Le péché a fait l'éducation de Donatello et l'a élevé au-dessus de lui-même. Le péché, que nous regardons comme la tache la plus effroyable de notre univers, est-il donc, comme le chagrin, simplement un élément de l'éducation humaine qui nous sert à atteindre un état d'âme plus haut et plus pur que celui que nous aurions atteint sans son secours? Adam est-il tombé, afin de nous fournir le prétexte et les moyens de nous élever à un paradis plus durable et plus désirable que celui qu'il habita? »

ÉMILE MONTÉGUT.

LA MONARCHIE ABSOLUE EN ESPAGNE

LES HABSBOURG ET LES BOURBONS DANS LA PÉNINSULE.

I. *Decadencia de España, historia del levantamiento de las comunidades de Castilla*, por don Antonio Ferrer del Rio; 1 vol., Madrid. — II. *Historia del Reinado de Carlos III en España*, par le même; 4 vol., Madrid.

Il est dans toutes les histoires un terrible secret que Montesquieu a résumé d'un mot condensant les destinées de la superbe race romaine. Comment une nation arrive-t-elle à la grandeur et porte-t-elle le poids de sa fortune? Comment va-t-elle sombrer dans la décadence, dissipant avec une inféconde prodigalité sa force et son génie? Ce n'est pas tout le problème. Depuis que Montesquieu sondait en politique le mystère des évolutions humaines, des penseurs nouveaux sont venus et ont montré qu'il n'y avait point de déclin définitif pour les peuples chrétiens, que là où restait une étincelle le foyer pouvait toujours se rallumer. Comment donc s'accomplissent ces résurrections toujours possibles? Par quels miracles de résolution et d'énergie une nation lancée sur la pente redoutable se relève-t-elle pour recommencer sa destinée? L'histoire se dégage ainsi de la sombre et inexorable fatalité des décadences irrémédiables. Ce n'est plus une galerie morne d'apparitions et de fantômes, c'est la grande carrière de la vie, où il y a pour chacun les bons et les mauvais jours, où les fautes conduisent aux revers sans être au-

dessus de la volonté réparatrice des hommes, où les peuples enfin luttent, souffrent, expient souvent et ne meurent pas; ils se retrempent quelquefois et s'éclairent toujours à la lumière de leur passé, interprété par de droites intelligences.

Des trois ou quatre races modernes qui à un moment donné ont jeté dans le monde le poids d'une idée, d'une force prépondérante ou d'une ambition plus grande encore que leur force, une des premières, la plus abaissée depuis longtemps, la plus livrée aux incertitudes d'une orageuse renaissance, est la race espagnole. L'Espagne n'est plus aujourd'hui qu'une puissance politique de second ordre; elle a tenu autrefois dans ses mains l'écheveau embrouillé des affaires européennes. Lorsque la France et l'Angleterre en étaient encore aux guerres civiles, aux laborieuses crises de leur formation intérieure ou de leur extension nationale, elle était déjà dans la plénitude de la maturité avec son génie trempé par l'action et ses mœurs fortifiées par la profusion des libertés locales. Elle débordait sur l'Europe par les armes, par les lettres, même par ses florissantes industries, et elle se répandait jusque sur les continens nouveaux. Lorsque l'Angleterre et la France, souvent rivales, s'élevaient à leur tour et fondaient leur ascendant, l'Espagne n'était plus rien. Elle avait accompli cette retraite désespérée au bout de laquelle elle apparaît repliée en elle-même avec son génie éclipsé, sa puissance tombée en poussière, sa population amoindrie et sa fortune épuisée, attendant ce que le destin va faire de cette ombre de peuple. Qu'y a-t-il donc entre ces deux époques, entre ces deux situations si différentes? Il y a une fausse impulsion, une politique d'enivrement et de déviation devenue la cause première de cette navrante décadence dont l'Espagne ne s'est relevée à demi que par une révolution dynastique au dernier siècle, et de nos jours par ces efforts de rénovation plus profonde qui se poursuivent encore.

Ceux qui croient que les révolutions populaires ont seules le funeste pouvoir de détruire le caractère et la vitalité d'une nation, ceux-là ferment leurs yeux à la lumière du passé, et se refusent à compter les victimes que plus d'une politique absolue mit à mal en les poussant dans le piége d'une fausse grandeur. Ceux qui croient aussi que dans un pays dont tous les ressorts sont brisés, il suffit de remplacer un despotisme énervé par un despotisme plus intelligent et mieux inspiré, ceux-là se trompent encore et se font une idée aussi légère qu'inexacte des conditions véritables de la reconstitution d'une société. En serrant de plus près la réalité de l'histoire, ils verraient d'abord comment toutes les fascinations de la gloire militaire et d'une domination sans limites ne suffisent pas à dédommager un pays de ce qu'il perd, s'il doit acheter sa gloire au prix

de toutes les libertés civiles, si, pour faire la loi aux autres peuples, il est réduit à épuiser chaque jour sa population et à dilapider sa richesse. Ils verraient encore comment, lorsqu'une nation est tombée au plus bas dans la ruine et la décomposition, le despotisme le mieux intentionné est impuissant à la relever, comment enfin une sérieuse renaissance ne peut être l'œuvre que de la nation elle-même mettant la main à sa destinée. C'est le spectacle qu'offre l'histoire de l'Espagne à quelques-uns de ses momens principaux, et que retrace un esprit ferme et sincère, M. Ferrer del Rio, dans deux livres, — *le Soulèvement des communautés de Castille* et *le Règne de Charles III*, — qui n'ont pas seulement l'intérêt littéraire, qui laissent entrevoir la philosophie de tout ce passé espagnol dont on peut suivre encore la trace dans les troubles et les embarras d'une régénération inachevée.

On dira de notre temps ce qu'on voudra : il aime du moins à s'instruire, il se plaît aux révélations de l'histoire. Les prodigieuses versatilités de la fortune, les révolutions, les catastrophes ont trop rudoyé les majestés de la terre, et ont trop souvent mis à nu la marche, les ressorts secrets des sociétés, pour n'avoir pas dissipé toutes les fictions en développant, dans l'étude des choses et des hommes, un besoin de vérité qui dégénère quelquefois en indiscrétion frivole, mais qui conduit aussi aux viriles découvertes. D'ailleurs ces grandes ruptures qui ont éclaté dans la vie moderne des peuples ont brisé moins qu'on ne croit le lien intime qui unit les événemens du présent aux événemens d'autrefois. Sans la connaissance du passé, nos révolutions seraient inexplicables, comme aussi ces révolutions, les idées et les habitudes politiques qu'elles ont répandues, l'expérience incessante de toutes les situations et de toutes les crises nous ont appris à lire d'un œil plus intelligent dans le passé. Nous cherchons dans ces spectacles lointains qui nous attirent des analogies ou des contrastes, l'origine de nos destinées, l'explication de nos malheurs et de nos succès. Nous y puisons comme un sentiment de la durée de la civilisation, de la solidarité des différentes époques, et nous nous guérissons de cette illusion ordinaire et banale que nos épreuves sont le phénomène exceptionnel d'une génération, que tout date de nous. Le champ des études historiques s'est ainsi renouvelé et agrandi, notre temps y a porté plus de lumière, plus de liberté d'esprit et, le dirai-je, un sentiment plus humain.

L'Espagne n'est point restée étrangère à ce mouvement; elle aussi, elle s'est vue vivre dans son passé, dans l'étude de ses institutions, comme dans les épisodes dramatiques tirés de l'oubli, et la preuve que la liberté de l'histoire a gagné au contact de la liberté politique, si incertaine qu'elle soit, c'est que ce livre où M. Ferrer del Rio

marque le point de départ de la *décadence de l'Espagne* en racontant le soulèvement des *comuneros*, ce livre d'un esprit monarchique et chrétien, patriote et érudit, eût sans doute conduit l'auteur dans un cachot il y a trente ans; il le conduit aujourd'hui à l'estime et au succès. Ce n'est point par la politique que M. Ferrer del Rio est arrivé à l'histoire; il s'y est préparé par l'étude désintéressée. C'est un simple écrivain qui n'a pas même profité d'une révolution pour être député, qui a commencé par des essais littéraires, par une série de portraits des plus éminens de ses contemporains, qui a été quelquefois aussi un publiciste sérieux, et dont le talent a grandi en se proposant un but plus fixe et plus élevé. Sans avoir rien à démêler avec la politique de tous les jours, ses deux livres sur *le soulèvement des communautés de Castille* et *le règne de Charles III* ont cet accent qui parle à l'esprit moderne, ce cachet de vie qui naît d'un choix intelligent des époques caractéristiques de l'histoire, et cette unité qui tient à l'enchaînement invincible des grands faits. Ses récits forment comme un drame où s'agite la destinée de la Péninsule, où se dessine dans la diversité des événemens la vigoureuse personnalité espagnole. On y sent une pensée virile, celle de montrer ce que le despotisme a fait d'une nationalité si forte, en la représentant dans les grandeurs plus apparentes que réelles de Charles-Quint, dans les détresses profondes de Charles II, et dans la renaissance généreuse, mais incomplète, dont Charles III fut au XVIIIe siècle le plus intelligent promoteur. C'est l'histoire de l'Espagne résumée dans le règne des trois Charles. Après cela, il n'y a plus qu'à arriver au temps présent, sur lequel rejaillissent toutes les lumières de ce passé où l'on voit se débattre un pays qui meurt de l'excès des pouvoirs absolus et qui ne peut revivre par eux.

I.

C'est un moment curieux et décisif en Espagne, en Europe, dirai-je, que cette époque dont M. Ferrer del Rio décrit les traits principaux en cherchant à définir la scène où surgit l'insurrection des *comuneros* en face de la puissance naissante de celui qui va être l'empereur Charles-Quint, qui remuera le monde par la guerre et la diplomatie, dictera des lois aux peuples, fera un roi de France et un pape prisonniers, traversera huit fois la Méditerranée, trois fois l'Océan, et, après quarante années d'agitations, se réfugiera dans la solitude d'un cloître, laissant dans la politique la marque indélébile de son passage. Jusque-là, l'Espagne n'a point de rôle européen et n'est occupée qu'à se revendiquer elle-même, à être une nation; elle devient tout à coup la force la plus compacte qui existe

sur le continent, la plus guerrière et la mieux préparée à servir un dessein de domination universelle. C'est l'avénement de Charles-Quint qui signale cette transformation. L'heure de la politique nationale et de la vraie grandeur, c'est le moment où l'Espagne, délivrée des Maures, unie par la fusion de ses royaumes, placée en face de ses destinées naturelles vers le Portugal, fière de ses libertés populaires encore vivantes et forte de toutes les énergies individuelles disciplinées sous une main douce et ferme, se personnifie dans cette reine héroïque et maternelle, Isabelle de Castille, qui, avec des qualités bien contraires, est au-delà des Pyrénées ce que Henri de Navarre est en France à l'issue des guerres civiles. Ce qu'on a nommé ensuite la grandeur espagnole n'a plus vraiment rien d'espagnol : c'est le résultat de cette étrange rencontre à un moment de l'histoire d'un peuple exubérant de vie, plus avancé d'ailleurs que tous les autres peuples, et d'un jeune dominateur merveilleusement placé pour tourner cette héroïque virilité au profit d'une ambition de règne.

Le sens des grands faits historiques se révèle quelquefois par un signe léger. Sous quel nom est connu le fondateur de la maison de Habsbourg au-delà des Pyrénées? Pour nous tous, pour l'histoire, c'est Charles-Quint; pour l'Espagne, il est Charles Ier. L'empereur éclipse le roi. C'est qu'en effet ce Charles Ier d'Espagne, plus heureux dans sa destinée que celui d'Angleterre, est aussi peu Espagnol que possible par le sang et par les traditions. Il tient sans doute par sa mère, la pauvre reine Jeanne; aux rois catholiques, à Isabelle de Castille, à l'astucieux et politique Ferdinand d'Aragon; mais il tient surtout par son père, Philippe le Beau, aux Habsbourg, à la maison de Bourgogne, dont il recueille les traits, les états et l'ambition. Sa politique est l'image de sa situation au centre de tous ces droits héréditaires ou électifs qui lui donnent à la fois les Pays-Bas, l'Aragon, la Castille, une partie de l'Italie et l'empire. L'idée de monarchie universelle qu'il représente au XVIe siècle est moins une idée espagnole qu'une ambition de sang et de race. Charles-Quint a pu être un glorieux empereur; pour la Péninsule, l'avénement de la maison de Habsbourg est la victoire d'une politique étrangère sur la politique nationale. Le jour où l'infortunée reine Jeanne est mariée au beau Philippe de Bourgogne, qui porte en dot la Flandre, la destinée de l'Espagne est changée pour l'avenir. Le jour où, après avoir ceint la couronne de Castille du vivant même de sa mère, Charles de Gand est élu empereur en 1519, le petit-fils des rois catholiques a disparu sous la pourpre du césar. L'Espagne, sans perdre son individualité nationale, qui survit à tout, cesse d'avoir la direction de sa politique; elle n'est qu'un état de plus dans

les vastes états de l'empereur, — le plus riche il est vrai, le plus puissant, celui devant lequel tous les autres s'éclipsent, mais aussi le plus sacrifié dans sa force et dans son indépendance à des desseins qui le détachent en quelque sorte de lui-même et le jettent en dehors de toutes les voies de son développement naturel.

Une autre conséquence de cette fausse direction imprimée à la politique nationale de la Péninsule par la prédominance de l'esprit de conquête et d'envahissement, c'est la compression inévitable et à outrance dans la vie intérieure. La monarchie espagnole subissait à cette époque la crise de toutes les monarchies européennes, et cette crise ne contenait rien autre chose que la grande question des monarchies libres et des monarchies absolues. L'Espagne avait en elle-même tous les élémens, toutes les traditions de la liberté, qu'elle n'avait qu'à organiser et à coordonner dans le cadre vivant de son unité nationale. Le souffle général en Europe poussait à l'extension de l'absolutisme royal par le développement des armées permanentes et l'abolition des priviléges populaires. C'est l'esprit de conquête qui trancha le problème au-delà des Pyrénées à l'avénement du premier Charles. Une Espagne libre, exerçant sérieusement le droit de représentation et de vote, était incompatible avec le système de domination universelle dont le fils des Habsbourg portait pour ainsi dire en lui la fatalité. Le premier usage qu'elle eût fait de sa liberté eût été de revendiquer l'indépendance de sa politique; elle sentit le danger et elle résista, mais sans efficacité, et elle ne fit que hâter la victoire définitive de l'absolutisme. C'est là justement ce qui apparaît dans ce *Soulèvement des communautés de Castille* que raconte M. Ferrer del Rio avec une ardeur rétrospective qui ressemble à une immortelle rancune du patriotisme contre le vainqueur, et c'est ce qui fait l'intérêt de cet épisode où vient se concentrer et se résoudre un de ces problèmes dont le XVIe siècle n'a pas gardé pour lui seul les émouvantes anxiétés.

Ceux qui ne donnent raison qu'à l'absolutisme dans les affaires humaines n'ont vu naturellement dans l'insurrection castillane du XVIe siècle qu'une turbulence révolutionnaire heureusement domptée par le grand empereur. Ceux des Espagnols de notre temps qui depuis un demi-siècle travaillent à une rénovation toujours fuyante ont vu dans les promoteurs de cette insurrection les victimes et les héros prématurés du libéralisme moderne, et ils ont placé leur image dans toutes les assemblées délibérantes. La vérité est que ce mouvement, qui finit par les divisions, la défaite et les supplices, fut avant tout dans son principe et dans son esprit une résistance, un effort suprême de l'instinct de nationalité se servant de ce qui restait de liberté au-delà des Pyrénées. La lutte se dessina dès l'avé-

nement du roi Charles. L'Espagne vit d'un œil jaloux et inquiet ce jeune prince à la physionomie étrangère, à la parole froide et réservée, qui arrivait avec sa cour de Flamands comme en pays conquis, et ne se montrait aux cortès que pour prêter un serment ambigu aux droits populaires. Prince et nation s'observaient dans une méfiance mutuelle et dans l'attente. L'élection de Charles à l'empire enflamma la lutte; l'Espagne vit ce que signifiait pour elle cette élection : c'était la nécessité de donner des hommes et de l'argent à l'empereur, et la perspective de rester à la merci d'un lieutenant étranger, tandis que le nouveau césar faisait de l'Allemagne le centre de sa puissance. Les villes s'agitèrent aussitôt : Tolède donna le signal et fut suivie de Ségovie, de Zamora, de Madrid, d'Avila, de Valladolid, de Burgos. La *sainte junte* se forma, et la guerre civile fut au cœur de la Castille. D'un côté était l'insurrection frémissante, embrassant d'abord toutes les classes, le clergé, les nobles, le peuple, ayant son armée et ses chefs, de l'autre le flegmatique Charles gouvernant du fond de l'Allemagne par son régent flamand, Adrien d'Utrecht, n'ayant qu'un petit nombre d'adhérens, et comptant peut-être sur la force du sentiment monarchique espagnol aussi bien que sur les divisions des insurgés.

Un des traits les plus curieux de ce mouvement, et qui révèle le mieux son caractère, peut-être sa faiblesse, c'est que les *comuneros* essayèrent de s'abriter sous le nom et l'autorité de cette malheureuse princesse Jeanne, qui était reine de droit, mais qui avait perdu la raison, et que son mari Philippe le Beau, de son vivant, avait fait enfermer à Tordesillas. Ils allèrent tirer d'une prison cette ombre de royauté pour l'opposer au tout-puissant césar, et la pauvre reine, éblouie et surprise, semblait renaître à ce souffle de faveur populaire, sans trop comprendre ce qui se passait autour d'elle. « Croyez-moi, répondait-elle à ceux qui lui parlaient, tout ce que je vois et tout ce qu'on me dit est un songe. » Sa raison se voila de nouveau de mélancolie, et l'insurrection resta avec ses chefs de toute sorte. Le plus brillant, le plus héroïque, fut Juan de Padilla. C'était un jeune homme de Tolède, de bonne naissance, de manières séduisantes, d'un cœur martial et aimé du peuple. Il était capitaine, la *sainte junte* le nomma son général. Le plus bizarre personnage du mouvement était l'évêque de Zamora, Acuna, homme sec et nerveux, aussi prompt au conseil qu'à l'action, toujours prêt à se jeter dans les tumultes, et plus fait pour porter l'épée que l'habit de prêtre. La guerre des *comuneros*, je l'ai dit, était une insurrection de l'esprit de nationalité : ce qui le prouve bien, c'est la nature des griefs énumérés par la junte d'Avila. Que voulaient après tout ces révolutionnaires? Ils demandaient à Charles de revenir

promptement en Espagne, de nommer des gouverneurs castillans, d'exclure les étrangers de toutes les fonctions et les dignités nationales, de garantir les droits du peuple par la régularité de la réunion des cortès et la liberté de leurs délibérations, d'interdire la sortie de l'or et de l'argent du pays. En un mot, ils demandaient à l'empereur de n'être plus empereur et d'être roi d'Espagne : là était vraiment le mot de la lutte qui alla se dénouer, le 23 avril 1521, par le triste combat de Villalar.

Si l'insurrection des communautés castillanes, au lieu de multiplier et d'étendre ses programmes, avait su s'organiser; si, au lieu d'aller chercher dans sa prison la pauvre reine Jeanne, elle eût donné hardiment la royauté au frère de Charles, à l'infant Ferdinand, qui était né en Espagne et que l'empereur avait prudemment éloigné, elle aurait pu avoir un autre sort. Elle succomba, non parce qu'elle était injuste, mais par la confusion et les divisions, parce que les diverses provinces ne sentirent pas que leurs libertés locales étaient solidaires, qu'Aragon ne résisterait pas si Castille périssait, parce que les grands enfin, après avoir embrassé la cause commune, s'effrayèrent de ce qu'il y avait de populaire, de démocratique dans le mouvement, et firent leur paix avec l'empereur. Les principaux chefs de l'insurrection, Juan de Padilla, Maldonado, Juan Bravo, furent mis à mort. Pendant qu'on les conduisait au supplice, un crieur public répétait sur leur passage : « Voilà la justice que sa majesté a commandé de faire de ces traîtres.—Tu mens! s'écria Juan Bravo; l'amour du bien public a été leur seule faute. — Seigneur Juan Bravo, dit Padilla avec une douce fierté et calmant son compagnon, hier était le jour de combattre en chevaliers, maintenant c'est le jour de mourir en chrétiens. » Ceux qui ne jugent les événemens que par la fin et le succès, comme dit l'historien Sandoval, penseront que les *comuneros* ont eu tort, puisqu'ils n'ont pas réussi, et cependant ils représentaient toutes les traditions patriotiques de leur pays. Avec eux, la liberté castillane disparut, ou mieux encore ce fut l'esprit national qui fut vaincu. L'Espagne ne fut plus que l'instrument belliqueux et asservi de l'ambition d'un homme.

Lorsque, dix-sept ans plus tard, Charles-Quint, qui avait plus besoin de soldats et d'argent que de doléances, et qui ne se faisait faute de demander périodiquement de nouveaux tributs à des assemblées soumises, réunit encore une fois les cortès à Tolède en 1538, les grands, qui s'étaient faits impériaux contre les *comuneros*, eurent la singulière idée qu'ils pourraient réveiller les vieux griefs de l'Espagne. Ils l'essayèrent, et ils eurent l'air de résister. Charles leur envoya l'archevêque de Tolède, qui leur tint à peu près ce discours : « Seigneurs, sa majesté dit qu'elle a ordonné de

vous réunir pour vous communiquer ce qui est nécessaire au bien de ces royaumes. Voyant ce qui se passe, il lui paraît qu'il n'y a plus lieu de retenir ici vos seigneuries, et que chacun peut retourner à sa maison. » Comme s'il n'avait pas tout dit, l'archevêque s'arrêta, puis reprit : « N'ai-je rien oublié? — Non, vraiment, répondirent le connétable de Castille et le duc de Najera, votre seigneurie a si bien fait, qu'elle n'a rien oublié. » Effectivement, il n'y avait plus rien à faire. Ce fut le Villalar de la grandesse espagnole, suite du Villalar populaire. Par un subtil calcul de despote, Charles, après s'être servi des grands contre les *comuneros*, crut plaire au peuple en abattant les grands.

Ainsi s'accomplit cette radicale et profonde subversion, dont le germe est dans l'avénement de l'idée impériale, et que la guerre des *comuneros* laisse entrevoir dans un déchirement violent. Le peuple abattu, la noblesse déprimée, ainsi que le fait remarquer M. Ferrer del Rio, Charles-Quint pouvait faire servir à sa gloire personnelle ou à ses desseins la vie et la fortune de ces classes également dépendantes. Ce n'étaient ni les nécessités de sa situation géographique, ni les conditions permanentes de son existence, ni des avantages accidentels, qui poussaient l'Espagne dans cette série de luttes où elle se trouva dès lors engagée. Qu'elle se battît contre les Turcs sur le Danube, qu'elle disputât l'Italie ou la Flandre aux Français, c'était un intérêt de l'empire et des Habsbourg qu'elle défendait, non un intérêt espagnol. Dans ce duel terrible de la France et de la maison d'Autriche qui s'est précisé à cette époque, qui a fait surgir tout armée la politique de Henri IV, de Richelieu, de Louis XIV, et qui s'est perpétué si longtemps, l'Espagne n'avait réellement rien à voir; sa vraie politique eût été de vivre en paix avec la France. Lorsque Charles-Quint, au moment de marier une seconde fois son fils Philippe II, abandonnait tout à coup un projet d'alliance avec une infante de Portugal pour se tourner vers la reine Marie d'Angleterre, il n'avait d'autre pensée que de grandir encore la fortune et le pouvoir de sa maison, tandis que l'intérêt de l'Espagne eût été dans le mariage portugais. Philippe II, quoique plus Espagnol que son père, ne fait que modifier l'idée impériale, en colorant de religion ses vues dominatrices. Et quand cette politique, de désastre en désastre, est arrivée au bout, l'Espagne se bat encore pour défendre les états héréditaires de la maison de Habsbourg, au moment où elle est elle-même épuisée et menacée. Elle est partout pendant deux siècles, toujours en avant dans l'action, sans être engagée par ses intérêts. Son or est prodigué pour servir des desseins qui n'ont rien de commun avec sa vraie grandeur; ses armées se répandent sur le continent pour soutenir des querelles qui ne sont pas les siennes,

et c'est ce qui lui donne cet air aventureux et romanesque qui est resté le cachet de son individualité morale.

Tout le monde a lu *Don Quichotte*, et tout le monde a voulu l'interpréter en y cherchant un sens mystérieux. C'est l'histoire de l'Espagne écrite par un patriote de génie qui transporte dans le domaine de l'idéal les saisissantes réalités de son temps. Le brave et chimérique chevalier est le type du héros qui se couvre d'une gloire inutile, qui cherche fortune dans un monde tout d'illusions, rencontre moins de princesses à délivrer que de horions, et finit par revenir au logis délabré et moulu. Cervantès peignait son pays. L'âme de l'Espagne du XVIe siècle offre réellement un spectacle tragique, plein de contrastes et de luttes. Par inclination de tempérament et d'héroïsme, par l'inquiétude d'une virilité exubérante et belliqueuse, le peuple espagnol cède évidemment par instans à la fascination; il se laisse surprendre par l'attrait des grandeurs chimériques, et en même temps par une certaine séve de raison et de sens, par un certain instinct de la réalité, il résiste; il sent le vide des illusions et regimbe contre ce rôle de chevalier errant de toutes les aventures. Dédoublez ce génie étrange, vous aurez les deux personnages de Cervantès, don Quichotte et Sancho Pança, représentations également vraies des deux instincts qui se sont disputé l'âme espagnole. Don Quichotte, ce sera le capitaine des *tercios* allant combattre sur tous les champs de bataille de l'Europe. Sancho Pança, ce sera ce paysan que Charles-Quint rencontra un jour qu'il s'était égaré en chassant dans les montagnes du Pardo près de Madrid. L'empereur, sans être connu, questionna le bonhomme et lui demanda combien de rois il avait vus. « Je suis vieux, dit le paysan, j'ai connu cinq rois. J'ai vu d'abord le roi don Juan et son fils don Henri, puis le roi don Ferdinand et Philippe, et ce Charles que nous avons maintenant. — Et, par votre vie, reprit l'empereur, quel a été le meilleur, quel a été le plus mauvais? — Le meilleur, répondit le vieux, il y a peu de doute, c'est le roi don Ferdinand; le plus mauvais, je n'en dis pas plus, mais celui-ci l'est assez; il nous tient toujours inquiets, il est toujours en Italie, en Allemagne ou en Flandre, laissant femme et enfans et emportant tout l'argent de l'Espagne. Avec ses revenus et les grands trésors qui lui viennent des Indes, qui suffiraient à conquérir mille mondes, il n'est pas content; il faut qu'il accable d'impôts les pauvres laboureurs qu'il ruine... Plût à Dieu qu'il se contentât d'être seulement roi d'Espagne! » Naïve et curieuse expression du sentiment populaire contemporain qui avait fait explosion dans la guerre des *comuneros* et qui survivait dans la masse de la nation, même quand il ne pouvait plus changer le cours de la politique.

Cette idée impériale ou de domination universelle que Charles-Quint représente au XVIe siècle, dont l'Espagne est le porte-drapeau et la victime, a voyagé dans bien des têtes, passé par bien des métamorphoses et suscité bien des luttes; elle conduit toujours aux mêmes résultats sous quelque forme qu'elle apparaisse, parce que si elle répond aux instincts ambitieux de l'âme humaine et fascine par instans les imaginations, elle jette l'humanité dans le hasard des crises violentes et met le peuple qui sert d'instrument dans la condition singulière d'aliéner sa propre indépendance intérieure pour se précipiter sur l'indépendance des autres peuples; elle conduit à l'impossible. Changez les noms et les dates, Charles-Quint s'appellera Napoléon, et la France sera l'Espagne. Le jour où Napoléon, d'empereur français qu'il s'était fait, se sentit en quelque sorte devenir empereur d'Occident, il se passa pour notre pays quelque chose de semblable à ce qui arriva pour l'Espagne le jour où Charles-Quint fut élevé à l'empire. La France, en paraissant grandir avec celui qui la personnifiait, fut réellement atteinte dans son individualité et dans les conditions naturelles de sa politique. Elle aussi, elle se vit jetée dans une voie où, pour servir des desseins étrangers aux considérations de sa propre grandeur, elle se créait des embarras, des inimitiés, des défiances, une nécessité permanente de combat qui l'épuisait à la poursuite d'une artificielle puissance. Ce ne fut plus la France avec ses intérêts de nation, ce fut le soldat d'un génie impétueux qui embrassait le monde. Si le sagace et opiniâtre Charles-Quint, au lieu d'envelopper l'Europe dans le réseau de ses armées et de sa diplomatie, eût été seulement roi d'Espagne comme le lui disait le campagnard du Pardo, il eût tourné ses vues vers le Portugal, fondé la puissance espagnole au midi entre les deux mers, et la Péninsule aurait eu dès cette époque ce qui n'est encore qu'un rêve, ce qui est plus difficile à réaliser aujourd'hui qu'autrefois. Si Napoléon, au lieu de prétendre dominer le continent, se fût attaché à ce qui intéressait réellement notre grandeur, il eût songé avant tout à asseoir la France forte et satisfaite de la paix de Lunéville, et la France, inexpugnable dans les frontières qu'on l'avait contrainte à conquérir, n'eût pas payé plus tard de ces avantages qui la touchent la rançon de conquêtes impossibles.

L'un et l'autre, l'empereur du XVIe siècle et l'empereur de notre temps, en dépassant le but, restèrent les hommes de leur idée plus que du pays qui faisait leur principale puissance. Par une coïncidence curieuse, au sein de ces deux règnes séparés par tant d'années, il y eut une sorte de protestation presque identique née d'un même instinct de conservation nationale. Ce que la commission du corps législatif de 1813 fut pour Napoléon, dans un mauvais mo-

ment, il est vrai, mais avec un sentiment qui n'était pas moins prévoyant et juste, ces cortès de Tolède dont je parlais le furent pour Charles-Quint en 1538. « Réunissons-nous pour nous informer de la situation du royaume et pour soulager ses maux, disaient les grands espagnols à peu près comme les députés français; que les guerres cessent, et que le roi s'établisse en Espagne... » Charles-Quint était trop puissant encore, Napoléon était peut-être déjà trop atteint et trop engagé pour reculer. Je ne sais ce qui serait arrivé si Napoléon eût réussi assez longtemps pour que son système devînt une tradition ininterrompue. Ce qui est certain, c'est que l'individualité française risquait de disparaître dans ce vaste amalgame de peuples, et l'excès de cette politique se révèle surtout dans ces luttes tragiques des derniers jours où la France s'épuise encore à défendre Hambourg et Dantzig lorsqu'elle est déjà menacée dans ses frontières et dans son foyer. Les revers de 1814 et de 1815, dans leur brutale puissance, eurent du moins pour nous une compensation, celle de rendre la France à elle-même, d'éclairer sa politique à la lueur de ses désastres, et de la replacer enfin, vaincue, diminuée, éprouvée, mais non découragée de ses aspirations légitimes, en face de ses vrais intérêts de grandeur et d'avenir. Le système impérial disparut avec Napoléon, la France resta; elle resta d'autant plus armée pour l'avenir que, par une de ces représailles qu'on croit toujours habiles et qui ne sont que dangereuses, on la réduisait à l'état d'une de ces forces comprimées qui tendent sans cesse à reprendre leur juste niveau. Charles-Quint alla demander le repos au monastère de Yuste, et l'Espagne ne fut pas déliée de sa politique. Ce fut son malheur, et c'est aussi la différence entre les deux pays, entre les deux époques.

Les grands hommes coûtent quelquefois assez cher aux peuples. Charles-Quint a coûté à l'Espagne toute une destinée prématurément comprimée. Alors commence cette longue décadence qui se communique aux institutions, aux mœurs, à l'intelligence, aux intérêts matériels, et qui se reflète dans la dégénérescence même de ces ternes héritiers de la maison de Habsbourg, dont le premier seul, Philippe II, dans sa fixité froide et dans sa sombre impassibilité, garde encore un air de mystérieuse et farouche grandeur. Tout s'en va avec Philippe III, Philippe IV, avec cette succession de favoris plus rois que les rois eux-mêmes, le duc de Lerme, le comte-duc Olivarès, — l'un ambitieux, avide de richesse et d'influence, l'autre présomptueux, altier et prodigue. De Lerme gouverne l'indolente et méticuleuse dévotion de Philippe III; Olivarès occupe de tournois et de fêtes la frivolité de Philippe IV, de ce prince qu'on s'amusa un jour à appeler *le grand* en lui donnant pour armes parlantes un puits avec cette devise : « Plus on lui retire de terre, plus il est

grand! » Je ne sais si on a lu un livre curieux écrit au XVIIe siècle par un contemporain de ces règnes, don Luis Cabrera de Cordoba, et publié il y a quelque temps à Madrid sous le titre de *Relation des choses arrivées à la cour d'Espagne de* 1599 *à* 1614. C'est l'histoire du vide, de la décrépitude figée dans l'étiquette au milieu d'une nation dont chaque jour hâtait la décomposition et la ruine.

La perspective incessante de guerres lointaines, la facilité d'émigrer aux Indes, enflammaient l'esprit d'aventure et engendraient le mépris du travail en dépeuplant le pays. La nécessité de recourir toujours à de nouveaux impôts, multipliés sous toutes les formes, avait pour résultat d'affamer les campagnes en tarissant les sources de l'agriculture et de l'industrie. De là cet état singulier d'un pays où l'action d'une fausse politique donnait des ailes à toutes les causes de décadence, où pour échapper aux taxes on fondait des majorats, où pour se garantir de la faim on s'enrôlait dans les innombrables légions monastiques, et où tous ceux enfin à qui il ne restait plus d'autre ressource étaient du moins assurés de trouver une rame sur les galères de Gênes, un mousquet dans les *tercios* de Flandre ou un morceau de pain à la porte d'un couvent. Il y eut un moment où la misère fut telle que des campagnes entières restaient sans habitans et sans culture. « Si le mal continue, disaient les cortès de Madrid dans leurs impuissantes doléances, si l'on n'y porte un remède efficace, il est impossible que ce royaume dure un siècle. » Une année, en Galice, à Santiago, quinze cents personnes moururent de faim. Ainsi l'Espagne perdait toutes ses conquêtes au dehors sans recouvrer ses libertés, et en marchant grand train dans cette voie de la ruine matérielle.

Le dernier mot de cette décadence fut le règne de Charles II. Ce triste prince, avec son visage pâle où passaient les reflets de la mort, avec ses membres noués et sa sénilité précoce, est bien la fidèle image d'une monarchie épuisée. On le crut atteint de maléfices et on le martyrisa d'exorcismes; il a gardé dans l'histoire le nom de *el hechizado*, l'ensorcelé. Le seul maléfice diabolique était le poids d'un siècle et demi d'erreurs qui s'engendraient les unes les autres. Ce roi sans virilité, défaillant de cœur et d'esprit aussi bien que de corps, sentait son mal et le mal du pays sans pouvoir les guérir. Les ministres se succédaient, on recourait à tous les expédiens, on vendait les titres de Castille et les grandesses d'Espagne, on eut même un jour l'étrange idée de livrer au clergé l'administration publique et de confier les finances, la guerre, la marine aux chapitres de Tolède, de Séville et de Malaga. Les places fortes étaient démantelées, l'armée atteignait à peine à vingt mille hommes mal disciplinés et demi-nus; toute la marine espagnole se composait de treize galères,

et la population du royaume était descendue à moins de six millions d'âmes. Le dénûment était partout et contrastait avec le luxe de quelques favoris. Un jour les habitans de Madrid affamés firent comparaître Charles II, tremblant et blême, au balcon de son palais en lui demandant du pain; tout ce que put faire le roi fut de sauver de la fureur populaire son favori, le comte d'Oropesa, et de l'envoyer en exil.

Tout marchait donc du même pas, la nation et le roi, qui mourait lentement sans héritier. Les derniers temps de la vie de Charles II furent un véritable drame où toutes les influences se disputaient cette âme infirme pour lui arracher la désignation d'un successeur. D'un côté était le parti autrichien, puissant d'abord, servi par le confesseur, le père Matilla, poussé et soutenu par la reine; de l'autre, le parti français représenté par l'archevêque de Tolède, le cardinal Portocarrero, homme de médiocre esprit, mais d'une certaine habileté à conduire ces intrigues. Ce fut une vraie lutte de prêtres dont le prix était la succession d'un royaume en déshérence. Charles II mourut, on le sait, laissant l'Espagne à la France, et signant d'une main à demi glacée déjà la déchéance de sa maison. Il n'y a pas dans l'histoire de figure plus ingrate que celle de ce malheureux prince tourmenté de son impuissance, assailli de fantômes, et il n'en est pas qui représente mieux le déclin d'une race royale dont le règne s'ouvre par la hautaine figure de Charles-Quint.

Singulière destinée de cette maison de Habsbourg, puissante assurément dans le monde par son poids, par ses traditions historiques, par cette idée même d'équilibre dont elle est la vivante personnification, et dont la faiblesse est de ne pouvoir vivre que par un artifice permanent, par la dépression successive de quelque intérêt national! Pour la Péninsule, son passage fut la décadence enfermée entre deux dates précises; de là ce mot d'une vérité piquante : « Le règne de la maison de Habsbourg est une parenthèse dans l'histoire d'Espagne. » Seulement au bout de la parenthèse le peuple espagnol avait perdu le fil de sa destinée. Alors intervient la France, le testament de Charles II à la main, et c'est la fortune étrange de l'Espagne, après avoir troublé l'Europe de son activité belliqueuse, de ses velléités dominatrices, d'enflammer encore par son impuissance la guerre de toutes les ambitions rivales qui éclatent à la fois le 1er novembre 1700 autour de la dépouille à peine refroidie de Charles II.

II.

Ce fut là en effet le caractère de la guerre de la succession d'Espagne. L'Autriche revendique la couronne espagnole comme un

droit de dynastie; Louis XIV s'arme du legs du roi mourant pour mettre la main sur l'opulent héritage; l'Angleterre se jette dans la lutte en haine de la puissance française, qui voit s'abaisser les Pyrénées; l'Espagne seule peut-être n'est comptée pour rien. Il arrive cependant un fait curieux et rare dans l'histoire des guerres et des transactions diplomatiques, c'est que cette paix d'Utrecht, si chèrement achetée, poursuivie à travers tant de violentes péripéties, était, à tout prendre, la combinaison la mieux faite pour concilier tous les intérêts confondus dans une mêlée de treize années. Elle donne raison à l'Europe sans donner tort à la France, et l'Espagne échappe au démembrement qui la menace. Par la division permanente des deux couronnes, l'équilibre des forces européennes est garanti dans ce qu'il a de juste, de préservateur pour toutes les indépendances. Par l'avénement de la maison de Bourbon à Madrid, l'idée principale, essentielle de la politique française, l'idée d'extension d'influence est réalisée dans ce qu'elle a de légitime, tandis que l'Espagne reste intacte avec une dynastie nouvelle qui représente pour elle l'intégrité nationale, l'alliance de la France et un esprit de rajeunissement intérieur.

Une des plus puériles erreurs serait de ne voir dans ces grandes mêlées, où se sont jouées si souvent les destinées des peuples, qu'une lutte de dynastie à dynastie, une antipathie de maisons royales ou le triomphe d'un droit de famille. Les dynasties n'ont une signification, une puissance morale et une valeur pour les peuples que par ce qu'elles sont, par ce qu'elles représentent. Si Guillaume III n'eût été que l'époux de la reine Marie quand il alla délibérément enlever le trône de Jacques II, les Anglais ne se seraient pas détachés du dernier des Stuarts pour se précipiter au-devant du froid petit-fils du Taciturne. Charles II d'Espagne emportait au tombeau le dernier mot d'une politique. L'avénement de Philippe V était plus qu'un changement de dynastie; c'était un changement d'esprit, d'idées, de direction politique, une vraie révolution par le rajeunissement de la royauté, et c'est ce qui fait de cette date de 1700 le point décisif où une période finit et où commence une période nouvelle de transformation lente, graduée, souvent précaire, mais incessante. Les Espagnols ne se précipitèrent pas au-devant de Philippe V, ils l'accueillirent et ils sentirent battre en lui un cœur devenu espagnol le jour où, menacé de perdre l'appui de la France dans un moment de détresse, pressé par Louis XIV, qui semblait fatigué de lutter, il répondait avec fierté : « Puisque Dieu a mis la couronne d'Espagne sur ma tête, je la soutiendrai tant que j'aurai une goutte de sang dans les veines. Je le dois à ma conscience, à mon honneur et à l'amour de mes sujets. Je ne quitterai l'Espagne qu'avec la vie, et

j'aime sans comparaison mieux y périr en disputant le terrain pied à pied à la tête de mes troupes que de prendre un parti qui ternirait la gloire de notre maison. » Celui qui parlait ainsi ne sentait pas seulement frémir en lui l'orgueil du sang et de la jeunesse, il personnifiait en ce moment l'indépendance de la nation espagnole.

Ce que ces princes de Bourbon portaient au-delà des Pyrénées, ce n'était pas assurément la liberté par la résurrection des vieilles institutions populaires de la Péninsule, pas plus que la liberté telle qu'elle est née plus tard d'un autre ébranlement national; mais ils portaient cet instinct d'une royauté réparatrice qui faisait leur force et qui était en quelque sorte leur légitimité morale, le stimulant rénovateur et la netteté lumineuse des idées françaises, l'esprit d'ordre administratif, d'activité et d'investigation. Tout était à faire, même une statistique du pays; tout ne fut pas fait, mais tout fut essayé. Un homme d'une vigoureuse intelligence politique, qui fut plus longtemps en exil qu'au pouvoir et qui était écouté même dans la disgrâce, Macanaz, traçait dès l'origine le programme de ces règnes : renfermer le pouvoir religieux dans le domaine des choses spirituelles, rendre à la puissance civile les attributions, les propriétés et les droits aliénés, diminuer le nombre des couvens et des ordres monastiques, substituer à une législation confuse des lois claires et précises, replacer la source de la richesse dans le développement de l'agriculture et de l'industrie, non dans l'abondance de l'or, comme on l'avait fait jusque-là, négocier des traités de commerce, coordonner les finances, relever le travail. Et réellement c'était la pensée de ces règnes commençans. Au lendemain même de la guerre de la succession, cette armée déguenillée de vingt mille hommes des rois autrichiens était déjà devenue une armée de cent vingt bataillons et de cent trois escadrons disciplinés et aguerris. Au lieu d'une douzaine de galères hors de service, il y eut tout d'abord une escadre de vingt navires de guerre. L'agriculture et l'industrie se ranimèrent. Le Français Orry mit la lumière dans les finances. La perception des impôts au nom de l'état remplaça les vexations arbitraires des fermiers, et dès lors surgit une question d'avenir, celle de la substitution d'une contribution unique à la multiplicité des impôts. Les finances accrues servirent à des travaux de toute sorte. Et c'est ainsi que l'Espagne devenait en peu de temps la nation qui rentrait dans l'arène des luttes européennes, guidée par l'esprit entreprenant d'Alberoni, poussée par l'ambition maternelle de la seconde femme de Philippe V, l'Italienne Élisabeth Farnèse, qui cherchait partout des trônes pour ses enfans.

Une chose curieuse dans cette alliance de la dynastie nouvelle et de la vieille Espagne, c'est l'espèce de drame secret et indéfinissable

qui semble se passer dans l'âme de ces premiers Bourbons; c'est la lutte mystérieuse de l'esprit français et du sombre esprit espagnol, et cette lutte vient se résoudre pour les princes en une sorte d'hypocondrie. On dirait qu'en passant les Pyrénées ils se sentent oppressés et égarés dans une atmosphère pleine de subtiles influences. Philippe V avait eu pourtant un beau moment lorsqu'il répondait fièrement à Louis XIV qu'il périrait l'épée à la main, et il avait reçu des Espagnols ce nom sonnant comme un éclat de guerre, *le Courageux*, — *el Animoso*. Bientôt son esprit s'assombrit. Il négligeait la propreté de sa personne et allait à la pêche à deux heures de la nuit. Un instant il abdique en faveur de son fils, don Luis, et il se retire à la Granja, se consumant dans la dévotion, passant son temps à prier ou chassant dans les bois de Balsain; puis, quelques mois à peine écoulés, l'infant don Luis meurt, et Philippe se rejette sur la couronne, poussé et dominé par sa seconde femme, Élisabeth Farnèse, la violente et passionnée Italienne qu'il aimait avec la fureur d'un homme chaste. Rien ne pouvait distraire sa mélancolie, si ce n'est quelquefois le chant harmonieux du musicien Farinelli ou le spectacle des beaux jardins, des élégantes fontaines qu'il avait fait construire à Saint-Ildephonse, ce Versailles assis au pied des monts, à quelques heures du sévère et aride Escurial, où se reflète l'esprit de Philippe II. C'étaient deux siècles, deux dynasties dans deux monumens. Le second Bourbon, Ferdinand VI, était atteint du même mal de mélancolie, et il y était entretenu par la reine Barbara de Bragance, femme d'un esprit simple, qui n'avait pas l'ambition d'Élisabeth Farnèse, et qui craignait toujours de tomber dans le besoin. Roi et reine n'aspiraient qu'à vivre tranquilles, à se retirer des conflits européens, faisant d'ailleurs le bien du pays, et à peine distraits de leur humeur morose par les splendides représentations théâtrales du Buen-Retiro. Quand Ferdinand VI devint veuf, il se mit aussitôt à craindre la mort, et il la craignit si bien qu'il mourut de peur, refusant tout, alimens, remèdes, jusqu'aux soins les plus simples. Hommes et choses, princes et nation lentement renaissante, ce fut là le prologue de ce *règne de Charles III* dont M. Ferrer del Rio s'est fait le chaleureux et sympathique historien, et où se concentre dans son éclat l'action rénovatrice de la politique inaugurée par un changement de dynastie au commencement du siècle.

Le moment le plus brillant de ce XVIIIe siècle espagnol en effet est dans ce règne, le premier qui réponde dans une certaine mesure aux grandeurs évanouies du temps de Charles-Quint. C'est le moment où, sous la conduite d'un roi qui ambitionnait le nom de sage, s'élèvent des ministres tels que Florida-Blanca, Aranda, Campo-

manès, de vrais hommes d'état, non d'imbéciles favoris, où de sérieuses et profondes réformes s'accomplissent. C'est aussi le moment, dans la politique extérieure, de ce pacte de famille que M. Ferrer del Rio, en bon Espagnol, juge sévèrement, et qui, vu de plus haut, comme l'expression de l'alliance, de la solidarité des nations du midi, n'est pas moins une des grandes pensées du siècle. Le prince était digne de l'œuvre. Charles de Bourbon-Farnèse était né en 1716 du second mariage de son père Philippe V. Lorsque Ferdinand VI, mourant sans enfans, lui laissait la couronne d'Espagne en 1759, il était roi de Naples depuis vingt-cinq ans, après avoir été duc de Parme. Il avait figuré avec honneur dans ces guerres d'Italie si habilement mises à profit par l'entreprenante ambition de sa mère, la reine Élisabeth. Son goût eût été peut-être de rester dans ce beau royaume napolitain, qu'il avait relevé et rajeuni par une intelligente politique, où il vivait aimé, et où son souvenir n'est point encore effacé après un siècle. L'esprit de son gouvernement s'était révélé dans la sérieuse et durable faveur de son ministre le plus intime, le marquis Tanucci, ancien professeur de droit public à Pise, conseiller habile, esprit ouvert à toutes les idées du temps, et qui l'avait singulièrement aidé dans cette œuvre hardie : émanciper le pouvoir civil des influences religieuses et affranchir le pays des lois féodales. Charles III, transporté en Espagne, n'était pas un roi de génie fascinateur, mais il avait une raison droite, l'amour sérieux du bien, de la persévérance dans ses résolutions, et à défaut d'une intelligence hors ligne, un goût naturel pour tous les hommes supérieurs qui pouvaient servir utilement. Il n'avait rien de la morosité de ses prédécesseurs : ses mœurs étaient pures; tout au plus la malice contemporaine remarquait-elle qu'après la mort de la reine Amélie de Saxe il portait gaiement son veuvage, et que la femme de son ministre Esquilache, qui était vieux et débile, avait un enfant tous les ans. Charles III, en arrivant en Espagne, mit résolûment la main à l'œuvre, et s'il ne réussit pas toujours, il ouvrit du moins un long et grand règne, où l'Espagne parut redevenir une nation florissante et éclairée, comme elle avait paru déjà reprendre une position en Europe par la diplomatie et par la guerre.

Ce n'est pas que tout fût facile. Cette politique réformatrice que les premiers Bourbons avaient portée au-delà des Pyrénées, et qui s'épanouissait sous Charles III, avait au contraire à vaincre de sourdes coalitions de haines et de méfiances. Le premier obstacle vint du clergé, qui se sentait menacé dans ses priviléges et dans ses excès de prépondérance. Qu'on se représente en effet un corps tout-puissant d'influence depuis deux cents ans, visant à une indépendance absolue même en matière civile, tenant le roi par les confesseurs,

le peuple par le naïf et violent fanatisme de sa crédulité, dominant l'intelligence par l'inquisition, qui réduisait au silence toute voix s'élevant pour défendre l'état, — absorbant la fortune publique par la possession de bénéfices sans nombre, de domaines qui s'accroissaient toujours par les substitutions, restaient exempts de toute charge et n'étaient soumis qu'à sa seule juridiction. Il y avait encore au XVIIIe siècle plus de trois mille couvens. L'église était une armée de plus de deux cent mille personnes; un cinquième du royaume se trouvait aliéné, immobilisé, soustrait à toute action de l'autorité publique. Cette masse vivant du pays et sur le pays ne s'y trompa point; elle fut sourdement hostile à une dynastie venant de France et portant avec elle un certain sentiment des droits de la puissance civile. Elle eut particulièrement en haine Charles III, qui avait à Naples pour conseiller et pour ami le marquis Tanucci, cet esprit infesté de libéralisme. Aussi l'arrivée de Charles en Espagne fut-elle signalée par une sorte de conspiration insaisissable et active. On représentait la foi comme en péril; les mœurs et tous les actes du prince étaient décriés dans les chuchotemens des conciliabules secrets et des correspondances. Les plus sinistres présages étaient habilement propagés. A Barbastro, on annonçait le renversement inévitable de la dynastie; à Girone, l'apparition d'une comète fut représentée comme le signe de la mort prochaine du roi. Dans les provinces, on montrait Madrid prêt à s'enflammer, et à Madrid on grossissait complaisamment l'agitation des provinces. Cette conspiration atteignait jusqu'aux Indes, où s'étendait l'invisible action du clergé, surtout des jésuites, qui, en craignant le péril, s'y précipitaient avec un zèle dont ils furent bientôt récompensés.

La résistance venait d'ailleurs encore d'une certaine masse obscure et ignorante, du fanatisme de stagnation d'un peuple outré de voir changer ses habitudes par des actes qui étaient des améliorations, mais qui étaient aussi une atteinte portée à l'inviolabilité de son inertie héréditaire; c'est ce qui faisait dire à Charles III : « Les Espagnols sont comme les enfans, qui pleurent quand on les lave. » Le fait est que le roi Charles voulait laver Madrid, et qu'il ne le put pas sans difficulté. Il trouva naturel de purger la ville de toutes les immondices qui en faisaient un foyer d'infection; mais on lui objecta que, l'air de Madrid étant prodigieusement subtil à cause de la proximité du Guadarrama, cette infection même, en tempérant la subtilité de l'air, était une garantie de salubrité. On exhuma une consultation de médecins à l'appui de cette opinion. « Fort bien, répondit gaiement le roi; maintenant qu'on me nettoie Madrid au plus vite, et au premier moment où je verrai vérifier ce que disent les médecins, j'y remédierai sans plus de retard en ordonnant qu'on

jette tout par les fenêtres plus fort que jamais. » Il en fut de même quand il fallut éclairer la ville, où on ne pouvait se hasarder le soir. Un jour le roi eut l'idée de canaliser le Tage et de le rendre navigable. Une commission fut nommée : elle répondit que si Dieu, qui est tout-puissant, avait voulu rendre le Tage navigable, il le pouvait sans aucun doute, et que s'il ne l'avait pas fait, c'est que cela ne devait pas être.

Dans cette bizarre résistance, il y avait la haine de la nouveauté et il y avait aussi la haine des étrangers accourus en Espagne avec les Bourbons et associés à leur gouvernement. Cette haine se concentra surtout contre le marquis d'Esquilache, que Charles III avait amené de Naples et dont il avait fait son ministre des finances. Don Leopoldo de Gregorio, marquis d'Esquilache, de Valle Santorro et de Trentino, prince de Santa-Elia, était un Sicilien de parole exubérante, d'une prodigieuse activité d'esprit, nullement homme d'état, mais inventif et hardi dans le maniement des affaires. C'était, à vrai dire, un personnage curieux, lieutenant-général sans avoir jamais servi, qui avait fait de son fils encore au maillot un administrateur de la douane de Cadix, dont la femme, doña Pastora, était accusée de vendre les grâces, et qui à travers tout avait fait plus de bien que de mal par son zèle plein de ressources, par l'entrain avec lequel il s'appliquait à réorganiser les finances, à simplifier l'administration, à développer des institutions utiles et à faire vivre le peuple à bon marché. On lui en voulait peut-être moins du soin qu'il prenait de sa fortune que de son activité réformatrice et surtout de sa qualité d'étranger. C'était le vice irrémédiable qui attirait sur lui une effroyable impopularité.

Rassemblez maintenant ces quelques traits d'une situation compliquée, l'animosité batailleuse d'un clergé menacé dans sa domination, l'antipathie aveugle du peuple contre les nouveautés, l'aversion d'un certain instinct national irréconciliable pour tout ce qui est étranger; vous aurez le secret d'un des plus étranges épisodes de ce moment du XVIIIe siècle espagnol, d'une de ces explosions subites où le peuple porte son impétuosité furieuse, et où se dissimulent souvent d'autres calculs, d'autres ambitions, qui n'attendent que le succès pour s'emparer des événemens et avouer leur complicité.

Une des plus merveilleuses fatuités de notre temps est de croire qu'il a tout inventé, même l'émeute. Nous avons vu de nos jours, il est vrai, pour ne point sortir de l'Espagne, des reines changer des cabinets, signer des constitutions sous l'étreinte de la sédition, le peuple armé parcourir les rues et demander la vie des ministres dont il commençait par brûler les maisons; ce n'était, à tout pren-

dre, que la reproduction de ce qui se passa un jour de l'année 1766, en plein règne de Charles III. On va voir comment. Au commencement du XVIIIe siècle, un des plus habiles conseillers de Philippe V, Macanaz, avait dit avec une clairvoyance prophétique : « Que le souverain ne permette pas à ses ministres de changer le costume national du peuple pour lui substituer quelque mode étrangère! Ces dispositions seront reçues du public comme violentes et tendant à en finir avec le costume espagnol, et en irritant les esprits elles pousseront à des désordres difficiles à apaiser. » A quarante-quatre ans de distance, un ordre du roi interdisait l'usage des *capes* longues et des chapeaux à bords rabattus. Ce fut le prétexte qui fit jaillir la flamme de la sédition de ce foyer de mécontentemens que j'essayais de dépeindre. La lutte s'engagea le 23 mars 1766, le dimanche des Rameaux, entre des hommes de troupe chargés de faire exécuter l'ordre du roi et quelques bravaches du peuple qui affectaient de se promener enfoncés dans leur mante et le chapeau sur les yeux. Le sang coula, et Madrid fut aussitôt enflammé. En peu d'instans, l'émeute se grossit de tous les vagabonds qui parcouraient les rues en criant : Vive le roi! vive l'Espagne! meure Esquilache! Le mot d'ordre était donné. Les insurgés coururent au palais du ministre, qu'ils pillèrent et qu'ils dévastèrent, jetant par les balcons tous les objets précieux. Ils auraient bien brûlé la maison; mais on les arrêta avec le mot sacramentel : « respect à la propriété! » C'était d'ailleurs la maison d'un Espagnol. Le soir, après cette singulière victoire, campés sur la place Mayor, ils se contentèrent de brûler l'effigie du ministre, qui avait été averti fort à propos, et qu'ils n'avaient pas trouvé. Ce n'était que le prologue.

La lutte se ranima plus ardente le lendemain. Les insurgés étaient exaltés de leur succès de la veille; ils ramassèrent tout ce qu'ils purent trouver d'auxiliaires, de femmes et d'enfans, et ils marchèrent sur le palais, où ils furent arrêtés par le feu des gardes wallones, qui les tint à distance. Le tumulte d'ailleurs remplissait Madrid, que la multitude menaçait de livrer aux flammes. Jusque-là, le programme de l'insurrection était assez obscur, lorsque l'intervention d'un frère gilite, religieux à la mine ascétique et sévère, qui haranguait la foule dans les rues, servit à préciser le sens des réclamations populaires. On se mit à rédiger une pétition que le père Yecla, transformé en parlementaire, offrit de porter au roi. Cette pétition, qui invoquait la sainte Trinité et la vierge Marie, demandait impérieusement l'exil du marquis d'Esquilache et de sa famille, l'exonération de tous les ministres étrangers et leur remplacement par des Espagnols, l'expulsion des gardes wallones, la liberté pour le peuple de se vêtir à sa fantaisie, et l'abaissement du prix des denrées. Ces conditions

enfin, le roi devait venir les ratifier lui-même sur la place Mayor en présence du peuple.

Si ce mouvement n'eût été que le coup de tête de quelques fanatiques de la cape longue et du chapeau à larges bords, tout eût été bientôt fini; mais ici se dévoilait le lien de la sédition avec l'état réel de l'Espagne. D'un côté, l'émeute du 23 mars n'était point évidemment l'œuvre du hasard; elle avait son organisation et son mot d'ordre. « Il y a ici plus qu'il ne paraît; ce qui compte le moins est la canaille, » disait un homme de la cour. L'argent était répandu à profusion dans les masses. Le caractère religieux se laissait voir dans l'émeute. On promenait un drapeau qu'on appelait l'*étendard de la foi*. Les insurgés blessés refusaient l'absolution sous prétexte que, mourant en martyrs, ils n'en avaient pas besoin. D'un autre côté, ce que demandait le peuple révolté trouvait de l'écho jusque dans les conseils du roi. Lorsque Charles, réunissant autour de lui les principaux personnages de sa cour, mettait en délibération ce qu'il y avait à faire de ces propositions portées par le père Yecla, deux opinions, on pourrait dire deux politiques éclataient aussitôt. Les uns, le marquis de Priego, qui était Français et colonel des gardes wallones, le comte de Gazzola, le duc d'Arcos, demandaient simplement que la sédition fût domptée par les armes. Le vieux marquis de Casa-Sarria au contraire, se jetant aux pieds du roi, déclara que si on devait agir par la rigueur, il déposerait aussitôt ses emplois et ses dignités. « Je suis d'avis, dit-il, qu'on donne satisfaction au peuple en tout ce qu'il demande, d'autant plus que ce qu'il demande est juste. » Le comte d'Oñate s'écriait à son tour que l'heure était venue de parler clairement, et que les plaintes populaires étaient fondées. Placé entre l'effusion du sang et la nécessité d'une transaction, Charles III céda. Il se présenta au balcon du palais, accordant tout ce qu'on lui demandait. Il eut même à écouter de nouveau les propositions populaires d'un autre personnage plus bizarre encore que le père Yecla : c'était un échappé des présides de Malaga, *calesero* de profession et l'un des plus ardens émeutiers. Puis les insurgés se répandirent dans Madrid, s'enivrant de leur triomphe et prolongeant pendant la nuit leurs démonstrations, tandis que Charles restait sérieux et triste.

Tout n'était pas fini encore. Le lendemain, la scène avait changé. Le roi était parti secrètement pour Aranjuez, et l'émeute retrouvait sa fureur, croyant voir dans ce départ un moyen d'éluder les promesses de la veille. Les insurgés reprirent les armes et campèrent dans la ville, prêts à se défendre. En même temps ils s'adressaient au président du conseil de Castille : c'était un évêque qui, au fond, voyait sans déplaisir cette insurrection du sentiment populaire, et

qui ne demandait pas mieux que de la servir auprès du roi par un exposé nouveau des griefs du pays. Il rédigea un mémoire ridicule où il se plaignait, au nom du peuple, des impôts établis pour ouvrir des chemins, des mesures adoptées pour éclairer et assainir Madrid. Le roi se borna à renouveler la promesse d'exécuter les conditions qu'il avait acceptées, ajoutant qu'il ne rentrerait à Madrid que quand la paix serait rétablie. C'était assez; l'effervescence populaire tomba, et les habitans de Madrid revinrent plus dévotement que jamais aux cérémonies de la semaine sainte, qui finit pour eux mieux qu'elle n'avait commencé. L'insurrection de la capitale n'était point isolée; elle se liait à tout un ensemble de mouvemens qui éclataient à la fois à Saragosse, à Cuença, à Palencia, et même à Barcelone et dans le Guipuzcoa. Cette agitation tomba du même coup. Une mesure presque puérile en avait été le prétexte; au fond, je l'ai dit, elle était l'expression incohérente de tous les mécontentemens d'ambitions ou d'intérêts ligués dans un effort de résistance à un mouvement de transformation, et c'est ce qui lui donne un sens politique dans ce XVIIIe siècle que M. Ferrer del Rio décrit d'un trait intelligent en ravivant les hommes et les événemens. Le pauvre marquis d'Esquilache, qui se plaignait fort dans son exil d'être abandonné, qui accusait assez plaisamment le peuple de Madrid d'ingratitude, paya pour tous dans cette échauffourée de 1766, ébauche de tant d'autres semblables; la politique de Charles III resta debout.

Ce ne fut, à vrai dire, qu'une de ces crises où un pouvoir, en paraissant faiblir, se relève et s'affermit. Charles III avait montré d'ailleurs un tact singulier, restant maître de lui-même, calme dans cette petite tempête suscitée par la réforme d'un habit. S'il eût cédé à l'exaspération de la fierté royale blessée, il eût dompté sans doute cette multitude ameutée, qui ne savait trop où elle allait, et qui se serait précipitée furieuse sur l'épée de ses Wallons; il eût maintenu, comme on dirait aujourd'hui, le principe d'autorité, et il eût laissé dans les masses une longue irritation, qui aurait pu être un embarras de règne. Il céda sans déshonorer la royauté; il alla attendre la paix à Aranjuez sans trop désavouer ses concessions. Le feu populaire tomba de lui-même, et à travers l'effervescence d'un moment il vit les vrais agitateurs, les diffamateurs de sa politique; il les prit la main dans les trames secrètes qui avaient préparé l'échauffourée de Madrid et des provinces, et un an après il frappait le grand coup des jésuites. Le 3 avril 1767, à la même heure, sur tous les points de l'Espagne à la fois, tous les jésuites étaient saisis et embarqués. Charles céda en livrant le marquis d'Esquilache, je veux dire en ne le relevant pas de sa chute, et en même temps il saisit cette occasion pour secouer l'usage qui faisait d'un évêque le président du

conseil de Castille. Il fit partir de Madrid cet évêque don Diego de Rojas, qui lui avait adressé un mémoire ridicule au nom du peuple; il le renvoya à son évêché, à Carthagène, et il appela à la présidence du conseil le comte d'Aranda, qui, après avoir été ambassadeur en Pologne, avait été laissé comme capitaine-général à Valence dans une sorte d'exil. C'était un gentilhomme aragonais impétueux et d'humeur libre, soldat, diplomate et philosophe. Il alliait à la fierté d'un vieux sang un très vif instinct des mouvemens de son époque. C'est lui qui disait quelques années plus tard, en voyant naître la république des États-Unis : « Cette république est née pygmée; il lui a fallu l'appui et les forces de la France et de l'Espagne pour parvenir à l'indépendance. Un jour viendra où elle sera géant, colosse même redoutable dans ces contrées. » Aranda se jeta sur le pouvoir avec tout le feu d'une nature vigoureuse. Il pacifia rapidement Madrid. Rude et familier à la fois, il faisait marcher ce peuple insurgé de la veille en usant avec lui d'un singulier mélange de hauteur et de bonhomie. « Le comte d'Aranda est une grande tête, disait-on; il fait justice sans acception de personnes. » A dater de ce moment, le règne de Charles III sort du nuage et donne à l'Espagne le lustre d'une sorte de renaissance.

Ce XVIIIe siècle espagnol que Charles III représente en son plus beau moment, et dont M. Ferrer del Rio retrace le vivant tableau, a un caractère particulier dans l'histoire. Né du même mouvement d'idées, il ne ressemble pas au XVIIIe siècle français pour la hardiesse agressive et violente; il le côtoie sans s'y confondre, et surtout sans arriver à la nette et formidable question de l'abbé Sieyès. Différente de la France, l'Espagne du XVIIIe siècle s'avançait dans une voie qui avait commencé par ces temps d'abattement où l'on disait qu'on ne savait de quel côté de l'horizon viendrait le jour, et qui conduisait à une lumière relative et tempérée. L'Espagne vit alors ses alliances recherchées, ses finances refleurir au point de faire face aux dettes de l'époque autrichienne, sa marine redevenir puissante et compter plus de soixante vaisseaux de guerre, son commerce et son industrie retrouver une activité nouvelle, l'énergie intellectuelle se réveiller. Au centre de ce mouvement est Charles III qui le protége, s'il ne le dirige pas. Il aimait la lumière et tout ce qui sert à la répandre, au point d'exempter du service militaire les imprimeurs eux-mêmes. Il poussait à l'étude de tous les problèmes d'économie publique, et mettait un zèle singulier à faire pénétrer un esprit de réparation et d'activité dans les détails de l'administration. Ce règne ne finit qu'en 1788, à la veille de la révolution française, par la mort du roi; mais alors on vit un phénomène étrange : tout ce mouvement suscité et soutenu par Charles III sembla s'ar-

rêter aussitôt. Ce que le roi mort avait honoré fut honni; les hommes d'état qui l'avaient conseillé tombèrent en disgrâce. Tout parut de nouveau en désarroi sous l'imbécile Charles IV, et l'Espagne, au sortir d'un règne qui renouait les plus belles traditions de son passé, tombait dans un règne qui recommençait les plus mauvais momens de l'époque autrichienne. Une grandeur éphémère suivie d'une longue décadence, une renaissance heureuse suivie d'une éclipse nouvelle, voilà ce que la monarchie absolue avait fait pour l'Espagne.

L'histoire, dans son courant permanent et rapide, ne ménage pas les fortes leçons. Ce passé même de l'Espagne n'est-il pas un des plus dramatiques résumés de ces spectacles de fortunes diverses qui ont toujours pour l'esprit une éloquence émouvante? On y voit le secret de ces décadences terribles et de ces renaissances si brusquement compromises. C'est toujours la même cause agissant d'une façon différente. Sous Charles-Quint, la nation perd son nerf politique; elle disparaît et se noie dans l'ambition d'un homme; sous Charles III, la nation est une patiente, quelquefois grandiose, qui retombe vite dans son mal, quand son honnête médecin la quitte. Aux deux époques, c'est l'absence de vie politique qui précipite la chute ou arrête la renaissance. Cela prouve une fois de plus ce qu'il y a de précaire et de fragile même dans le bien que fait un pouvoir absolu, même dans ces restaurations qui semblent suspendues au mince fil de l'existence d'un homme, et qui dépérissent suivant le hasard d'une succession, parce qu'elles n'ont pas la garantie de l'adhésion libre, réfléchie et active d'un peuple formé à la virilité et à la responsabilité par le maniement de ses affaires. Un autre enseignement de l'histoire, c'est que, quand cette idée de domination universelle entre dans une tête puissante, elle peut faire la grandeur d'un homme et la ruine d'un état; elle peut entraîner cet état, par une désastreuse logique, à l'effacement de son rôle national et à l'abdication de tout droit d'indépendance intérieure. Et enfin, de tous les revers dont l'histoire est remplie, il ressort une vérité lumineuse : c'est qu'il n'y a de politique féconde et juste que celle qui s'inspire de l'intérêt national d'un pays, et qui cherche dans la liberté sa force, son appui, en même temps que le gage de sa durée. La liberté est incompatible avec les rêves de domination universelle; pour une politique réellement et virilement nationale, elle n'est point une ennemie; elle est une alliée au contraire, et elle est elle-même intéressée à l'œuvre commune, car elle perdrait sa vertu et son prix, si elle faisait défection aux légitimes aspirations d'un peuple.

CHARLES DE MAZADE.

DU

PESSIMISME POLITIQUE

Du Droit industriel dans ses rapports avec les principes du Droit civil, par M. Renouard, conseiller à la cour de cassation, 1 vol., 1860.

Le pessimisme a fait de grands progrès, et notre temps, qui a passé pour enorgueilli de ses œuvres, compte aujourd'hui plus de censeurs que d'enthousiastes. C'est une singulière inconséquence; mais les hommes aiment la vie, bien peu sont dégoûtés de ce monde au point de le quitter avec joie, et cependant on se plaît à dire du mal de la vie et de ce monde, et les réflexions amères sur notre destinée sont un des lieux-communs de la conversation. Cette manière malveillante ou désolée de juger les choses humaines peut avoir pour principe un des plus précieux attributs de la raison, la noble prérogative qu'elle possède de concevoir au-dessus de la réalité un idéal qui la surpasse et semble la condamner; mais souvent aussi c'est un abus de cette faculté éminente, dont se sert la prétention ou la faiblesse pour se rehausser ou se plaindre : c'est une délicatesse excessive et affectée qui veut paraître supérieure à ce qui la touche et se distinguer par un dédain mélancolique, faisant la dégoûtée pour ne pas s'avouer impuissante. Sans contester ce qu'il peut y avoir de juste ou d'élevé dans une certaine sévérité pour le partage qui nous est échu, on peut douter que lorsqu'elle s'applique à l'esprit d'une époque, à l'état d'une société, son témoignage doive être reçu sans examen, et qu'elle ne puisse pas être mise elle-même au rang des maux qu'elle accuse. Du moins peut-on rechercher quelle est son origine et lui demander ses preuves.

De quels panégyriques adulateurs notre temps n'a-t-il pas été l'objet? Qui ne se souvient de l'avoir entendu célébrer comme le véritable âge d'or, et quelle large part notre pays ne se faisait-il pas dans cette préconisation d'une nouvelle humanité! Tout serait changé pourtant, s'il fallait en croire des juges sérieux dont on ne saurait méconnaître le nombre ni l'autorité. Leur sentence est diversement motivée, mais elle aboutit à la même conclusion, celle que Dante écrivait sur la porte du lieu sans nom : « Laissez l'espérance. »

Il existe parmi nous un parti peu nombreux aujourd'hui, mais fort respectable, qui, par ses souvenirs du moins, se regarde comme la grande victime de la révolution française. Les hommes qu'elle a le plus directement combattus dans leurs principes, frappés dans leurs intérêts, outragés dans leur orgueil, persécutés dans leurs personnes, étaient recevables à ne rien augurer de bon de cette vaste expérience d'innovation sociale, et ceux qui les représentent aujourd'hui, malgré les lumières et l'apaisement que le temps apporte, ont une tendance naturelle à regarder comme vains ou malheureux les efforts que la société fait depuis plus d'un demi-siècle pour changer sa condition. En renonçant à défendre l'ancien régime, on peut encore se refuser à reconnaître les avantages du nouveau, et quand on s'efforce de rester fidèle à une seule forme de royauté représentée par un seul nom, on doit considérer avec défiance et même avec aversion tout ce qui se fait sans elle, tout ce qui atteste et signale une activité nationale qu'elle ne guide plus. Comment donc s'étonner que la société actuelle, dans ses prétentions comme dans ses œuvres, trouve ses spectateurs les plus incrédules et ses appréciateurs les moins indulgens parmi ceux qui protestent encore contre le principe de tous les gouvernemens dont le drapeau n'est pas celui de Louis XIV?

Le clergé peut encore être compté au premier rang des censeurs du siècle. Le temps est passé sans doute où il faisait cause commune avec le parti dont je viens de parler; ses liens sont rompus ou du moins fort relâchés avec l'ancienne monarchie. La vieille doctrine attribuée à la cour de Rome, *celui-là est roi qui possède*, a fini par envahir l'église qui s'appelait jadis gallicane, avec tout le reste des idées ultramontaines. D'ailleurs de nouvelles générations de lévites sont venues qui ont reconnu l'inutilité, pour ne pas dire le danger, de quereller sans cesse la société que l'on veut convertir, et certaines déclamations rétrospectives se font plus rarement entendre du haut de la chaire. Si parfois on y vante le passé, c'est le moyen âge et non plus l'ancien régime. Cependant on ne peut nier que l'esprit de l'église, que la religion elle-même, avouons-le, porte peu

les fidèles à voir avec grande confiance les résultats du génie des temps modernes : ils sont dus en général à un mouvement intellectuel qui date de la renaissance et qui n'est pas né au sein du catholicisme. Quelque esprit qui le dirige d'ailleurs, le travail d'une société en quête des biens de la terre, fût-ce du plus noble des biens, la liberté politique, est suspect à la piété même. Elle peut absoudre, elle peut tolérer, elle ne peut guère admirer ni célébrer des efforts bornés au royaume qui est de ce monde. La sévère peinture que le christianisme le plus doux et le plus pur se fait de la nature humaine s'accorde mal avec un sentiment d'entière sympathie pour tout ce qu'elle entreprend dans l'enthousiasme de ses forces, de sa puissance et de ses idées. Il attend peu d'une sagesse qu'il ne lui inspire pas; il doit naturellement rabaisser l'orgueil de ses espérances et contester la satisfaction qu'elle montre de ses succès. Rappeler aux hommes la misère de l'humanité et le néant de ses œuvres est un devoir de la parole sainte, et ce devoir, l'église l'a souvent rempli de nos jours avec complaisance.

Ceux dont nous venons de parler étaient pour notre temps autant de censeurs naturels et presque d'adversaires obligés : ces dernières années lui en ont donné d'autres auxquels il devait moins s'attendre. Il n'est pas rare de rencontrer des hommes qui, trente ou quarante ans en çà, ont conçu une grande et systématique idée de la forme sociale inaugurée par la révolution française, et qui, appuyés par la réflexion et l'expérience, se sont jugés les fidèles interprètes et les meilleurs propagateurs de la vérité politique. Embrassant avec une vive ardeur la cause d'un temps qu'ils croyaient comprendre mieux que personne, il n'a pas tenu à eux que leur doctrine ne devînt la croyance universelle. Les événemens sont survenus, avec eux les échecs et les mécomptes, et à leur suite un scepticisme plaintif ou un dédain superbe. Prophètes déçus, ils ont trouvé que c'étaient les choses qui avaient tort, et prompts à accuser les autres d'illusions pour pallier leurs propres erreurs, ils ne portent plus qu'un regard hostile ou inquiet sur tout ce qui s'est pensé, parce qu'ils condamnent tout ce qui s'est fait. A leurs yeux, tout a dépéri : pas un principe, une espérance, une tentative qui ne fût téméraire; l'œuvre de 1789 a radicalement échoué. Les maux de la société sont incurables; ses progrès prétendus sont une apparence trompeuse; la démocratie moderne n'est qu'une turbulente décadence. Qui n'est assourdi de plaintes éloquentes sur l'anarchie morale à laquelle le monde semble condamné sans retour?

Que ce gémissement accusateur se fasse entendre dans le camp des partis qui ne triomphent pas, cela peut encore se concevoir, quoiqu'on ne puisse le répéter à leur exemple; la chose étonnante,

c'est de rencontrer souvent la même misanthropie chez ceux qui se tiennent pour les victorieux. On y compte un bon nombre de satisfaits pessimistes. Combien n'en connaissez-vous pas de ces heureux mélancoliques qui, pour justifier leurs variations, se rejettent sur les maladies de notre époque, s'en prennent au pays de la nécessité où il les a mis d'adorer la fortune, et confessent humblement que c'est pour expier les péchés politiques de leur jeunesse qu'ils sont devenus les favoris de la puissance! Pressés de réparer leurs torts envers le principe de l'autorité, ils pensent, en cherchant ce qu'ils appellent les honneurs, s'immoler au raffermissement de la hiérarchie sociale. Par là du moins ils résistent à l'esprit niveleur de notre époque. Quand tout déchoit, il faut leur savoir gré de consentir à s'élever. Rien n'est plus commun et quelquefois plus plaisant que de les entendre exposer le mal profond qui dévore la société contemporaine tout en se vantant de la sauver, prédire sa perte et la condamner à périr sans retour dès qu'ils ne seront plus là. Point de limite au bien qu'ils lui font et au mal qu'ils en pensent. L'état désespéré du malade fait la gloire du médecin. Ce concert de plaintes et d'accusations a gagné jusqu'aux indifférens, qui vont répétant sur parole l'oraison funèbre d'une société toute vivante, tandis que cette société, dont la richesse est immense, l'activité incomparable, ne peut se remuer sans ébranler le monde et le tient en éveil au moindre bruit de ses armes.

Il y a là un contraste étrange, une question énigmatique qui mériterait peu l'examen, si, comme on serait tenté de le croire, ce mécontentement de soi-même s'exhalait en vaines paroles et se passait en conversations. Dans l'ordre des choses matérielles, dans la société considérée au point de vue économique, pour tout ce qui est force et prospérité, rien de grave ne se manifeste, et le monde a beau se plaindre, il marche; mais dans le domaine de l'intelligence, par conséquent dans l'ordre moral, par conséquent aussi dans l'ordre politique, de tristes effets ont pu se produire. Ce n'est pas impunément qu'une société qui a été remuée par les idées renoncerait à ses idées. Après s'être volontairement transformée, elle ne peut impunément déplorer sa transformation. D'un tel changement, il ne peut résulter que scepticisme en matière de principes et découragement dans la politique. Aussi dit-on que ces signes de vieillesse ont paru.

Le scepticisme est surtout de notre ressort. Nous sommes plus à l'aise pour le décrire et pour le combattre. C'est notre vieil ennemi, et jamais sans dépit ni sans regret nous ne voyons la littérature, cette expression nécessaire de l'esprit du temps, retomber dans les frivolités ou les écarts qui favorisent et propagent le doute sur tous les principes et sur tous les droits. Aussi notre gratitude et notre

sympathie sont-elles acquises à ces opiniâtres amis de la vérité qui persistent à penser comme ils ont pensé et à confesser la même foi, malgré les dérisions de la foule. Tels sont les sentimens que nous a fait éprouver la lecture d'un livre de législation publié par un des magistrats les plus distingués de nos jours. Sous ce titre : *Du Droit industriel*, un jurisconsulte d'un esprit philosophique, M. Renouard, vient de composer un ouvrage dont toutes les pages sont remplies de ces hautes et sages pensées qui peuvent seules rendre à la législation ses principes et à la société sa dignité. Il ne faut pas se tromper à ces mots : *droit industriel*. L'industrie est prise ici dans le sens général que lui assigne la théorie de l'économie politique. Il s'agit de toute exertion de l'activité humaine assujettissant à son service une portion de la matière, en sorte que le livre pourrait aussi bien être intitulé : *De la législation du travail*. On conçoit comment un tel ouvrage embrasse la plupart des plus importantes questions qui ont préoccupé la société actuelle. En abordant soit l'exposition, soit la critique des vues qui les ont réglées ou doivent les régler, l'auteur est obligé de passer en revue toutes les formes, toutes les applications de l'activité productive, et par conséquent toutes les parties de l'organisation sociale qui intéressent les classes laborieuses, à vrai dire toutes les classes aujourd'hui, car toute oisiveté privilégiée, si elle existe, n'est qu'un abus. Ainsi le droit industriel touche par mille points au droit civil et reconnaît les mêmes principes, tant par rapport aux personnes que par rapport aux choses; l'état des premières est loin d'être indifférent à leur travail, et peut-être est-ce en vue de rendre celui-ci plus productif qu'on l'a jadis rendu servile. C'est donc l'esclavage que M. Renouard rencontre d'abord sur son chemin, et c'est la première sentence de condamnation qu'il ait à prononcer. Qu'on ne dise pas que la cause est jugée; à peine l'est-elle dans les faits, et en droit la manie de réhabiliter tout ce qui reste de l'âge barbare des sociétés n'a pas négligé l'apologie de l'esclavage. Je ne serais pas étonné même qu'il se rencontrât des gens pour regretter la servitude des noirs de nos colonies, uniquement parce qu'elle a été abolie par la révolution de 1848. La passion de donner tort aux idées modernes, la rancune contre les événemens qui déplaisent, le désir de convaincre d'erreur tout ce qui s'est pensé depuis 1789, la mauvaise humeur contre tout ce qui s'est fait depuis douze ans peut aller jusque-là. Sachons gré à l'un de nos habiles collaborateurs d'avoir osé établir dans ce recueil que la production du sucre s'était grandement accrue à Bourbon depuis l'affranchissement des noirs; sachons gré à l'habile jurisconsulte dont j'étudie l'ouvrage d'avoir renouvelé contre la condition servile les arrêts de la science et de la raison. Tout est à redire quand tout est à rapprendre.

La seconde condition sociale du travail est, quant aux personnes, le régime du privilége, issu presque en tous lieux du servage. L'ancienne société, fondée sur l'inégalité légale des classes contenues dans son sein, ne manque certainement pas de défenseurs aujourd'hui, et quand on lit tant de pages élégiaques sur un pays qui manque d'aristocratie, on peut soupçonner ceux qui les ont écrites de donner des regrets aux classifications exclusives qui divisaient la vieille France. Les raisons décisives qui condamnent le privilége légal ont donc besoin d'être encore une fois données; la noble et juste cause de l'égalité peut être encore plaidée avec fruit, et il est à propos de consoler la France du chagrin de l'avoir gagnée. A la manière dont on parle des effets de l'égalité, jusque dans les romans, on croirait vraiment que c'est un fléau né de nos jours, comme le choléra, une séduction funeste qu'on ne peut trop maudire, ne pouvant s'en délivrer. Il y a des auteurs qui voudraient persuader à la France qu'en aimant l'égalité, elle ressemble au chevalier Desgrieux amoureux de Manon Lescaut.

Ces graves puérilités n'arrêtent pas M. Renouard, et les principes fondamentaux de notre ordre civil retrouvent en lui un sage et ferme défenseur, que la peur du nivellement démagogique n'a point dégoûté de cette vraie démocratie dont Royer-Collard rendait grâce à la Providence comme d'un bienfait. D'ailleurs le régime de la liberté et de l'égalité pour le travail humain n'entraîne pas l'entier abandon de la société à elle-même. Il est pour le travail une police nécessaire; la loi et l'autorité veillent à la sûreté des droits et des intérêts légitimes. C'est cette protection de l'état pour tout emploi régulier de l'activité humaine qui s'est développée, exagérée jusqu'à ce régime de tutelle si longtemps regardé comme le droit naturel de l'industrie. La fameuse organisation du travail est un mot nouveau, mais c'est une vieille chose, et le système réglementaire n'a pas plus manqué de panégyristes que l'esclavage et l'aristocratie. Toutes les traces du protectionisme en toutes choses ne sont pas effacées, et sous une nouvelle forme, dans un autre esprit, les écoles qu'on appelle indistinctement socialistes sont venues exalter ou plutôt aggraver les droits de cette tutelle, qui, pour rendre l'état responsable du bonheur des individus, le rend dépositaire de leur liberté. M. Renouard restreint dans de justes limites le rôle des pouvoirs publics en tout ce qui concerne le travail et les affaires privées des citoyens. *Garder la paix*, selon l'expression anglaise, lui paraît sous ce rapport la principale attribution du gouvernement, et par conséquent la police et la justice sont tout ce qu'il doit à l'industrie. Les plus saines notions de l'économie politique sont ici d'accord avec les plus clairs principes du droit naturel et du droit civil pour placer avant tout la liberté de l'individu. Celle-ci ne sau-

rait être illimitée : l'absolu n'a point de place dans le monde, surtout dans le monde social; mais la liberté individuelle prime tout le reste, et les plus savantes combinaisons de la législation politique sont tenues de la ménager. C'est ce que doit l'œuvre des hommes à l'œuvre de Dieu.

Ce sont là de ces vérités qu'on ne peut établir et comprendre, si l'on ne s'est rendu compte du problème de la destinée humaine. L'étude philosophique de la jurisprudence doit s'élever jusque-là, et M. Renouard n'élude pas cette obligation. C'est en la remplissant qu'il parvient à fonder et à éclaircir les notions de la liberté et de l'égalité, et à poser les restrictions ou les complémens que l'une et l'autre reçoivent dans la vie sociale. Le fond de cette vie, sa règle essentielle, c'est la justice; mais soumise avant tout à la justice, elle peut encore, elle doit même être animée par la charité. Le droit est seul nécessaire, mais l'amour vient par surcroît, et son rôle est grand dans le monde, pourvu qu'égaré par une sollicitude inquiète ou par l'orgueil de ses bienfaits, il ne devienne pas l'instrument de la tyrannie. Opprimer les hommes pour les sauver a été souvent l'erreur hypocrite des pouvoirs de ce monde, et de ceux-là mêmes qui se croyaient des pouvoirs spirituels. L'indépendance des personnes rencontre une restriction aussi dure, mais plus légitime dans la pénalité. C'est ici un sacrifice que la société est hautement en droit d'exiger, et en cherchant à le régler, on retrouve la question du travail, puisque le travail pénitentiaire est devenu la condition d'un bon système répressif. On voit comment l'idée première du livre qui nous occupe en ramène toujours l'auteur aux problèmes les plus pratiques de la science sociale. Nous en aurions de nouvelles et nombreuses preuves, si nous poussions jusqu'au bout notre analyse, si par exemple, après avoir étudié l'homme dans la société générale, nous le considérions dans ces sociétés particulières que les besoins du commerce et de l'industrie ont suscitées, et qui, en coalisant les lumières, les efforts et les capitaux, produisent de jour en jour des résultats si neufs et si merveilleux. Le passage des personnes aux choses ne nous offrirait pas de moins intéressans sujets d'études. Ce qu'on appelle en droit le domaine humain, ses différentes espèces, le domaine universel, approprié, privilégié, ramènent ces questions éternellement importantes, et qui le sont plus encore au temps où nous vivons, la possession, la propriété, l'échange, la donation, la succession. A tout cela, M. Renouard applique avec fermeté les maximes du philosophe et de l'économiste, et la science du droit civil, l'interprétation de nos lois écrites, la recherche de nos lois à écrire, tout s'éclaire, s'élève et se coordonne à la lumière d'un esprit familiarisé par la réflexion avec les principes, par

les affaires avec la réalité. Nous recommanderons son livre à quiconque, cédant à des idées trop communes aujourd'hui, serait tenté de croire que tout gît en fait dans l'ordre social, et que la force et le hasard ont seuls produit ces accidens que nous appelons droits et conventions. On y apprendra que dans les choses politiques il y a une vérité, et par conséquent une science comme dans tout le reste. Croire que l'agréable gouverne la morale et l'utile la politique, disait un ancien, c'est un dogme de courtisane.

Vous changeriez le genre du dernier mot que la pensée serait encore vraie. Courtisans ou courtisanes, le nombre est grand de ceux qui ne croient à rien. Comme il arrive souvent, l'incrédulité les mène à l'idolâtrie, et qui ne respecte pas le droit adore bientôt le fait. Mais laissons là les gens qu'on ne persuade pas; leur indifférence serait sans conséquence, si elle n'était encouragée et comme autorisée par le renoncement plus désintéressé des esprits sincères que nous avons accusés de pessimisme. Les événemens ont multiplié les déceptions, et de nos tristes expériences on a pu tirer à volonté ces deux conclusions : « Il n'y a pas de vérité, et il ne faut penser à rien qu'à soi. » Ou bien : « La vérité est bonne pour l'esprit, mais elle n'a pas de chances. Le temps s'y refuse; on peut encore penser, si bon le semble, mais il n'y a rien à faire. » Cette dernière conclusion est celle à laquelle trop souvent s'arrêtent des hommes éclairés, mais désabusés ou plutôt dégoûtés par les événemens, car dans la vie publique il y a une chose plus difficile peut-être que de braver les périls, c'est de surmonter les dégoûts. Si l'on me passe l'expression, il en coûte moins de combattre le serpent Python que d'avaler des couleuvres, et les gens de cœur ne connaissent la peur que sous la forme du découragement. C'est à cette sorte de faiblesse que nous voudrions opposer des objections de théorie et de pratique.

Rien n'est plus commun en philosophie que de suivre le cours d'idées que voici : Jeune, on adopte avec confiance, quelquefois avec enthousiasme, la doctrine d'une école. On la médite, on la développe, on s'y confirme par la controverse, on se croit enfin des principes à jamais assurés; mais si l'on a l'esprit clairvoyant, flexible, sincère, on aperçoit un jour les côtés faibles du système adopté. Quel qu'il soit, il n'est pas inattaquable. Dans l'esprit de l'homme, point de vérité qui n'ait ses obscurités et ses lacunes, point de doctrine qui n'encoure des objections embarrassantes, des difficultés qu'on ne peut écarter. On le reconnaît avec de la réflexion et de la bonne foi, et au lieu de passer outre, en se tenant ferme au certain et à l'évident, sans se laisser ébranler par le douteux et l'insoluble, on se trouble, on s'alarme, on modifie ses idées, non dans ce qu'elles

ont de trop absolu ou de trop hasardé, mais dans leur essence même : pour les redresser, on les affaiblit; on les obscurcit pour les étendre. Bientôt les difficultés vous obsèdent, les doutes vous pressent, et après avoir essayé de corriger une doctrine par une autre, et de négocier une transaction entre des principes contraires, on faiblit, on succombe, et, rejetant tous les systèmes successivement essayés, on renonce même à toute tentative de philosophie, et l'on se décourage de la raison. Il n'y a plus alors que deux recours : l'insouciance, qui ne veut ni penser ni croire, et qui laisse tout aller sans rien comprendre, ou un retour aveugle à la tradition sans examen. Combien se font croyans par scepticisme et dévots par incrédulité, comme si la religion devait être le coup de désespoir de la raison! La politique fait passer les esprits par les mêmes épreuves : on s'attache d'abord à certains principes, puis on en doute, puis on n'en a plus, enfin on devient indifférent ou absolutiste.

C'est être pratiquement l'un ou l'autre que de garder ses idées pour la spéculation, que de les déclarer inapplicables, trop bonnes pour le temps, pour le pays, pour l'humanité, que de se repentir d'avoir compté sur leur triomphe, et de mettre au rang des chimères les meilleures espérances de la révolution française.

Il en est une en effet qui, une fois réalisée, a été frustrée encore par les événemens. La France a perdu la liberté politique sous la forme parlementaire. Ce n'est pas nous qui voudrions amoindrir le sentiment d'une pareille perte. Une nation qui laisse échapper la liberté politique perd sa couronne, et ni la prospérité ni la gloire ne sont un dédommagement, car la liberté n'exclut ni la prospérité ni la gloire; mais enfin, si précieux que soit un bien, si amer que soit un revers, ce qu'on a perdu ne doit point faire oublier ce que l'on garde, et peu de malheurs sont irréparables pour qui ne s'abandonne pas soi-même. Si le ressentiment, la défiance, le mépris, ont leur place dans un pays agité par des révolutions successives, ils ne doivent pas guider la vraie politique, et un patriotisme boudeur cesse d'être du patriotisme. La société française reste le plus grand phénomène de notre siècle, et je ne puis comprendre ceux qui n'en parlent que du ton de la pitié et de la désolation.

L'égalité est à la fois la passion et le grief. Tout le monde en veut et tout le monde s'en plaint, si bien qu'il faut presque louer M. Renouard d'avoir eu le courage de la défendre. Il n'y a guère dans la société de torts et de défauts imputables à la nature humaine dont on ne se prenne à l'égalité. Cherchons un peu ce qu'il en faut penser.

L'idée, encore vague et fort peu pratique, de l'égalité n'est pas nouvelle. Il y a longtemps qu'aux priviléges de la naissance ou de

la fortune, aux prérogatives légales ou usurpées du rang ou de l'autorité, on a opposé les droits du mérite, et c'était, sans la nommer, sacrifier à l'égalité. De Juvénal à Despréaux, la poésie, sans songer à mal, en a appelé des distinctions sociales aux distinctions naturelles. Notre satirique lui-même tourne autour de la notion philosophique de l'égalité primitive :

> Que maudit soit le jour où cette vanité
> Vint ici de nos mœurs souiller la pureté !
> Dans ces temps bienheureux du monde en son enfance,
> Chacun mettait sa gloire en sa seule innocence,
> Chacun vivait content, et sous d'égales lois
> Le mérite y faisait la noblesse et les rois.

Les exemples abondent pour prouver que ce n'est nullement la littérature avant-courrière de la révolution, mais la littérature de tous les temps, qui a propagé des idées qu'aucuns trouveraient aujourd'hui anti-sociales. Citons une preuve des plus innocentes et des plus concluantes. Dom Calmet, le théologien modeste qui a commenté la Bible avec tant de savoir et de simplicité, a écrit une dissertation sur la noblesse de Lorraine, et il la commence par ces mots : « Tous les hommes sont créés libres et égaux ; la différence des conditions ne vient que de la fantaisie, de la vanité, de la cupidité ou de la violence des hommes. » Rousseau eût-il autrement parlé? Ce n'était pas cependant dom Calmet que Voltaire avait fait lire à Nanine, lorsqu'elle disait, en quittant son livre :

> L'auteur prétend que les hommes sont frères,
> Nés tous égaux ; mais ce sont des chimères,
> Je ne puis croire à cette égalité.

Et la pièce était faite pour la prouver tout aussi bien que l'hémistiche déclamatoire : *Les mortels sont égaux.*

On me fera bien la grâce de supposer que je ne rappelle point ces passages, pris au hasard, pour relever un lieu-commun qui, dans son expression absolue, manque d'exactitude et prête à de graves erreurs. Je ne tiens qu'à montrer qu'il renferme un fonds de vérité qui saisit naturellement l'esprit et persuade sans examen ; il est une de ces choses qui n'ont besoin que d'être dites pour être crues ; mais les termes n'en ont pas moins besoin d'être révisés, l'idée doit être ramenée à plus de précision pour être juste, car les hommes sont fort loin de *naître égaux* en tout sens. Il y a une inégalité naturelle, et il est impossible qu'elle soit absolument sans conséquences. Il résulte nécessairement de certaines inégalités de fait une différence dans le rôle social des individus, dans la mesure de protection ou de restriction que réclame leur activité. La loi ne peut

évidemment être la même pour la femme et l'homme, pour l'adulte et l'enfant, pour l'insensé et le sain d'esprit. Le mot d'égalité signifie que justice est dûe *également* à tous. C'est là l'égalité de droit qui corrige jusqu'à un certain point l'inégalité de fait. Les hommes naissent tous avec un droit égal à la justice; voilà la véritable égalité primitive. Et la justice qui est due à un être doué de la liberté et de la raison, c'est de lui reconnaître et de lui garantir tous ses moyens d'user de l'une et de l'autre, tels qu'il les a reçus de la nature et du sort. Une analyse plus approfondie résoudrait donc, je crois, la notion de l'égalité dans la justice, qui doit garantir à tout homme sa liberté, tant qu'il n'a pas mérité de la perdre. La législation ne peut songer à supprimer les inégalités de fait parmi les hommes, mais elle peut en supprimer les effets iniques, et empêcher qu'elles ne deviennent des sources d'oppression. Elle défend le faible contre le fort et oppose à l'inégalité de fait l'égalité de droit, c'est-à-dire qu'elle restitue à celui qui tout seul ne pourrait la défendre la part de liberté qui lui appartient. Dans une aristocratie fermée, les priviléges exclusifs sont l'obstacle factice qui retient l'essor de l'émulation et paralyse l'activité du mérite qui veut s'élever. Des immunités odieuses en faveur de certaines classes sont un fardeau qui retombe sur d'autres classes, et les gêne dans leur participation au concours ouvert par la société entre tous ses membres. Le système réglementaire est pour l'industrie une violation gratuite de la liberté du travail et des professions. Le droit d'aînesse est une restriction conventionnelle apportée soit aux effets de la libre affection des parens, soit au droit qu'une naissance égale donne aux enfans de profiter également des avantages acquis à leurs pères. Toutes ces inégalités sont une entrave artificielle mise à l'action, au développement de l'individu, et une violation du principe qui veut que la liberté de l'être raisonnable ne subisse que les restrictions imposées par la nécessité, ou qui proviennent de sa volonté ou de sa faute. C'est à l'abolition des contraintes purement arbitraires, de toutes ces iniquités traditionnelles maintenues par l'insolence de la force et du préjugé, que tend la civilisation moderne, et que surtout a travaillé la révolution française. On voit ainsi que la loi et la société sont au fond des instrumens d'égalité parmi les hommes, et cette égalité peut être ramenée à la liberté même. Ceux qui veulent séparer réellement, essentiellement, la liberté et l'égalité, tombent dans une erreur insoutenable, et là où la liberté est atteinte, regardez-y bien, l'égalité est blessée. Qu'on ne nous parle plus de l'égalité sous le despotisme, il y a contradiction dans les termes, car l'arbitraire crée à chaque pas des inégalités factices parmi les hommes.

Sans essayer le travail métaphysique qui mettrait ceci en pleine

lumière, voyons si l'égalité ainsi conçue a toutes les conséquences suspectes qu'on est si prompt à lui attribuer. C'est en France et dans les pays qui ont le même état social, comme la Belgique et la Suisse, que s'est réalisé de la manière la plus près d'être complète le régime de l'égalité, ou ce qu'il faut appeler avec Tocqueville la démocratie moderne. Or, malgré les déclamations de pure théorie, on ne ferait pas renoncer aisément quiconque a goûté de la sociabilité française aux formes qu'elle affecte, aux rapports dont elle se compose, aux lois et aux opinions qui la règlent. Tout le monde est content de notre ordre civil, et ne conçoit guère une autre existence que celle qu'il nous fait aujourd'hui. Les relations de famille, celles des individus entre eux, tout ce qui concerne la vie privée, la vie des affaires, la vie du travail, est réglé par des principes et des habitudes qui nous paraissent les plus conformes à la nature, et nul ne se plaint pour son compte personnel de ce grand acte d'émancipation de 1789, parce qu'il a rompu les mailles du réseau qui l'enfermait dans sa condition. A consulter l'expérience et le sentiment, la société française est bonne en elle-même, et ce n'est que quand elle raisonne qu'elle trouve à redire à sa nature. Au fond, elle n'échangerait son lot contre celui d'aucune société de l'Europe.

Est-ce à dire qu'aucune plainte ne soit fondée, qu'aucune critique ne soit plausible? Non assurément, mais il faut remarquer d'abord que ce sont les relations de l'ordre politique et non de l'ordre social qui ont donné lieu aux grandes difficultés, aux mécontentemens, aux collisions. Il n'est pas sûr que la question du meilleur gouvernement ou seulement du gouvernement durable pour la société démocratique des temps modernes soit résolue, et l'avenir recèle plus d'un problème redoutable. Je ne conteste pas qu'une société réformée sur le principe de l'égalité ne soit assez difficile à gouverner, surtout avec d'anciennes formes politiques, originaires d'un autre état social; mais les sociétés ne sont pas faites pour les gouvernemens, c'est le contraire, et la question est de savoir quel mal l'égalité fait aux unes, non quelles difficultés elle suscite aux autres. Ce mal que nous cherchons serait-il exprimé par les deux mots de cette allégation banale : « Tout s'abaisse? » Voyons où est l'abaissement; encore une fois, je ne parle pas politique. Qu'est-ce donc qui s'abaisse depuis cinquante ans? Évidemment ce n'est pas la première de nos vertus nationales, la valeur militaire. Ce n'est pas davantage la richesse, le travail, l'industrie. Les arts peuvent prêter à la critique, mais ils valent bien ce qu'ils valaient il y a cent ans. Quant à la littérature, ce siècle est-il un déclin? Il n'est pas un déclin pour l'histoire, la poésie, la philosophie, et quant à l'éloquence proprement dite, je doute que Bossuet et Rousseau eussent effacé ceux

qu'il m'a été donné d'entendre à la tribune nationale. Venons à la morale. Sous de certains rapports, n'est-il pas admis que les mœurs sont meilleures qu'au temps passé? Quand j'en douterais, je ne pourrais fermer l'oreille à ce qu'avouent nos censeurs naturels et nos juges attitrés. Et quel est le prédicateur qui ne mette l'état religieux du pays fort au-dessus de ce qu'il était cent ans ou un demi-siècle avant nous? Si donc tout s'abaisse, si donc tout est tombé, je demande d'où et de quelle hauteur?

C'est une variante de l'accusation contre le temps que de dire : « Les mauvaises passions rongent la société; elle est dévorée d'envie. » Écoutez bien ces gens qui se plaignent tant de voir toutes les supériorités méconnues : eux qui soupçonnent partout l'envie, sont-ils bien sûrs d'être si fort enviés? Les mêmes ajoutent qu'il n'y a plus de respect. Je concevrais qu'on dît que le respectable fait défaut : quant au respect, on le prodigue. Il faut d'ailleurs le rappeler aux classes qui prennent tant d'intérêt à la subordination des rangs, des positions et des vanités. Tout ce qui les inquiète vient de la destruction des préjugés qu'elles-mêmes ont rejetés, de l'abandon d'une routine sociale dont elles ne voudraient plus pour elles-mêmes. Il est très vrai que la raison s'est dès longtemps avisée de demander à toute prétention ses motifs, à toute tradition ses preuves, à toute autorité ses titres. Quiconque a pratiqué cette inquisition et en a profité a perdu le droit de s'en plaindre. Toute influence, pour être valable, a besoin d'être utile, et l'on ne peut blâmer personne de ne plus s'incliner de confiance, de ne plus s'humilier sur parole; mais en vérité l'excès en ce genre ne nous menace pas. L'orgueil humain ne fut jamais de meilleure composition. Que si l'on prétend faire un mauvais sentiment du désir de s'élever qui anime, dit-on, les individus et les masses, condamne qui voudra cette aspiration vers le mieux, qui sous toutes ses formes est l'âme de la vie humaine. L'homme ne peut mettre de prix qu'à trois choses, la vertu, l'esprit et le bonheur, et pour toutes ces choses, où est son crime s'il cherche à s'élever au-dessus de lui-même? Que, dans cet effort vers le mieux, le devoir et la raison doivent nous contenir et nous guider, qui le conteste? En quoi ne faut-il pas que la raison et le devoir interviennent? Mais ni elle ni lui ne réprouvent l'impatience d'atteindre à ce qui est au-dessus de nous, l'effort d'égaler ce qui nous passe, de partager ce qui nous échappe, utile et vitale passion, qui, bien qu'elle puisse être aveugle, violente, injuste, comme toute passion, ne saurait être reprochée en elle-même à l'humanité, car elle a civilisé le monde. Le siècle où elle se montre avec le plus d'intensité, où elle s'exerce avec le plus de liberté, ne peut maudire son partage, et je crois qu'au fond il ne

le maudit pas. C'est l'impudente plainte des oisifs, qui craignent d'être troublés dans leur repos ou dans leur vanité, que cette appréciation misanthropique du besoin qui pousse la multitude à imiter leurs goûts, leurs mœurs et leurs jouissances. Au risque de les scandaliser, disons-leur qu'il faut savoir accepter ce qui contrarie, approuver même ce qui inquiète. Les libraires sont d'accord pour convenir que tandis que l'amour des lettres, celui de la lecture et du savoir ne paraissent pas en progrès marqué dans les classes riches, le commerce des livres augmente, et la propagation d'écrits qui ne sont tous ni d'un genre populaire, ni d'une frivolité corruptrice, s'étend visiblement, par le bon marché, dans la région sociale où ne dominaient pas jusqu'ici les besoins de l'intelligence. On pourrait citer des publications fort sérieuses que le grand monde ignore et qu'épuise le grand public. Voilà encore un des crimes de l'égalité!

Ce n'est pas que nous plaidions pour un optimisme complaisant, pour une tolérance relâchée qui ne reprend rien et ne voit rien. La société contemporaine, surtout dans l'ordre intellectuel et moral, est loin de nous ravir d'admiration. Nous disons seulement que son mal ne vient pas de l'égalité. Ce qu'elle a de mieux au contraire, c'est sa constitution civile et économique, et au premier rang des vertus ou plutôt des qualités que cette organisation met en valeur, nous plaçons cet amour du progrès et du travail qui relève sa condition. Le désir du bien-être n'est pas un principe d'action fort élevé; mais le bien-être améliore souvent et quelquefois ennoblit, et l'on ne peut disconvenir que dans certaines villes les mœurs des ouvriers aient monté avec leur condition. Ils gagnent en dignité comme en douceur. Ce n'est pas la faute de la démocratie si partout il n'en est pas de même. Les fautes et les défauts du temps me paraissent provenir d'autres causes, d'abord des vieilles et constantes infirmités de la nature humaine, puis de certaines faiblesses propres au tempérament national : ces infirmités et ces faiblesses sont mises en triste relief par la fréquence des révolutions. L'épreuve est trop forte pour beaucoup d'esprits et de caractères. La stabilité des choses soutient et cache l'inconstance fragile des convictions et des principes. Au contraire, la versatilité des opinions, l'affaiblissement des courages, le respect de la force, l'adoration du succès, l'indifférence au juste et à l'injuste, je ne sais quel penchant à la dépendance empressée, à la flagornerie sincère, au mépris de soi-même encouragé par le mépris des autres, tels sont les travers que la succession rapide des reviremens politiques développe au point d'en faire des vices; mais l'égalité n'a rien à voir dans tout cela.

Il est vrai qu'on peut demander si elle n'est pas pour quelque chose dans ce retour fréquent des révolutions, et si l'instabilité

n'est pas de la nature de la démocratie. Ceci est plus spécieux, et sans doute une société renouvelée par une révolution est plus facile à émouvoir qu'une société assise et scellée sur des fondemens séculaires. Dans le premier cas, les gouvernemens qui surviennent jettent l'ancre sur un fond de sable, et il manque à tout la consolidation du temps. Il se peut que la démocratie moderne cherche encore longtemps son gouvernement définitif, et nous vivons assurément dans un siècle révolutionnaire; mais les causes de cette situation presque universelle en Europe sont nombreuses et diverses, et l'égalité fondée par nos lois n'en est elle-même qu'un des effets. Dans les efforts qu'on hasarde parfois, et que célèbrent des partis conservateurs pour ramener les peuples vers le passé et remonter le cours des temps, se trahit une tendance involontaire à de nouvelles commotions politiques, et ceux qui voudraient le plus rétrograder dans le sens d'une réaction ne visent, en dépit d'eux-mêmes, qu'à remuer la société dans toutes ses profondeurs. Si la liberté ne se montre pas toujours conservatrice, l'absolutisme est souvent perturbateur. Jamais l'esprit d'ordre à tout prix n'a fait de plus énergique effort qu'à la suite des événemens de 1848. A-t-il réussi à mettre le monde au repos pour longtemps, et l'Europe se croit-elle à jamais préservée d'une crise générale? Les restaurations elles-mêmes commencent par être des révolutions avant d'en provoquer de nouvelles; les coups d'état pour l'ordre n'amènent point l'immobilité. L'agitation continue de l'Europe ne tient pas au triomphe de tel ou tel principe, du principe de l'égalité plus que de tout autre, mais à la manière dont les principes triomphent, à la diversité et à la force de ces partis contraires dont l'existence est en quelque sorte nécessaire, et qui lutteront tant que vie leur restera. La prétention de les supprimer est chimérique: ils sont le produit naturel du conflit des idées jetées dans le monde depuis la renaissance. Le plus sage, le plus habile, le plus heureux de tous sera celui dont l'œuvre durera, et par sa durée réunira peu à peu les esprits dans une liberté pacifique. Ce terme est loin peut-être, et le monde s'ébranlera peut-être aussi plus d'une fois avant de l'atteindre; mais pour nous, Français, il y a un grand fait accompli, c'est l'ordre social que la révolution a constitué. Nous reconnaissons là le sceau de l'irrévocable. Autant il nous paraît juste et nécessaire de combattre sans ménagement les préjugés et les passions qui peuvent corrompre et compromettre les principes de 1789, autant il faut respecter fidèlement leur résultat le plus certain et le plus général dans cette œuvre des siècles reconnue par la raison du temps, la société française.

CHARLES DE RÉMUSAT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 juillet 1860.

Il est dans l'histoire des époques où il semble que le libre arbitre humain ait la principale influence dans les affaires de ce monde; il en est d'autres où au contraire une nécessité invincible courbe toutes les intelligences et toutes les volontés. Dans celles-ci, les faits donnent à chaque instant des démentis aux vœux et aux conclusions de la raison. La raison, qui ne perd jamais ses droits, voit bien ce qui est juste, ce qui est logique, ce qui est conforme aux intérêts de l'humanité; mais les événemens, comme doués de ces aveugles forces qui régissent la matière, se précipitent suivant des lois nécessaires, et la force libre de l'homme est impuissante contre la terrible action qui en conduit l'enchaînement. Ce sont de dures épreuves pour l'esprit humain que ces momens où le juste et le sage sont d'un côté, l'inévitable et le nécessaire de l'autre. La frivolité et la bassesse recrutent alors au fatalisme politique d'innombrables adhérens. Pour les uns tout l'art, pour les autres toute la prudence est de deviner ce qui arrivera inévitablement et de servir ce qui triomphera nécessairement. Aux yeux des foules, qui, comme la physiologie du suffrage universel nous l'a fait voir en ces derniers temps, mettent leur orgueil à être moutonnières, c'est être un sot que de ne pas se ranger non-seulement du côté du fait accompli, mais encore du côté du fait qui va s'accomplir. Il ne manque pas de beaux esprits qui cèdent au même fatalisme, dans la crainte enfantine d'être ainsi stultifiés par les événemens vainqueurs. Pour ceux qui ne prennent pas leur parti de s'abandonner les yeux fermés au courant, pour ceux qui veulent continuer à voir et à comprendre le terrible contraste qui s'établit entre ce que la raison et la liberté humaine conseillent et ce que l'entraînante brutalité des faits exige, ce sont en vérité, nous voudrions le dire en évitant toute emphase, de petits Prométhées condamnés à de douloureuses perplexités et à des déchiremens

cruels. Ils ont pourtant raison de persévérer dans la courageuse et fière clairvoyance qui fait maintenant leur supplice. Vigies obstinées, ils auront infailliblement un jour le mérite et la gloire de discerner et de saisir le moment où commencera l'apaisement ou la défaillance de la fatalité qui emporte les événemens européens, et de faire rentrer en maîtresses, au moins passagères, dans la vie politique, qui est leur domaine légitime, la raison, la liberté, la justice.

Nous ne ferons pas de difficulté d'avouer, pour la consolation de nos ennemis les fatalistes, que l'aurore de ce jour ne semble pas près de luire encore. La politique européenne est à l'heure qu'il est de plus en plus livrée au jeu des fatalités. Lord Palmerston parlait l'autre jour de nuages amoncelés à l'horizon, en avouant qu'on ne savait sur quel point éclaterait l'orage. Il n'y a certes pas de lieu commun plus usé en politique que celui dont il s'est servi pour peindre l'incertitude de la situation de l'Europe; mais qui n'a remarqué dans la vie que les images les plus fripées et les plus fanées reprennent, lorsqu'on se trouve dans l'état de l'âme dont elles sont le juste reflet, une fraîcheur et une saveur soudaines? Il semble que ce soit la première fois qu'on en sente la vérité : on en est frappé comme d'une révélation. Avec sa vieille métaphore d'horizon politique et de nuages, dont un écolier n'aurait pas voulu, lord Palmerston a touché juste. Seulement le noble lord, malgré son grand âge, se pique peu de philosophie, et n'a pas achevé d'expliquer la cause des anxiétés présentes. On ne sait où éclatera l'orage; mais ce que l'on ignore surtout, c'est la façon dont on y pourra résister. On ne sait où éclatera l'orage, parce qu'il peut en effet éclater en plusieurs endroits. On ne sait comme on y résistera, parce que les garanties qui ont pendant quarante ans assuré la paix de l'Europe ont disparu. C'est là surtout que l'on demeure à la merci du hasard.

Des complications qui mettraient aux prises les plus grands intérêts européens peuvent naître en Italie, en Orient, et, comme la décomposition italienne et orientale agit directement par l'Autriche sur la confédération germanique, il est permis de dire aussi en Allemagne. Autrefois, contre des difficultés de cette nature, l'on était protégé par ce qu'on appelait le concert européen, et surtout par l'entente cordiale entre la France et l'Angleterre. Armé de ces deux principes de transaction et de paix, on avait le sentiment que toutes les difficultés pouvaient être prévenues ou arrangées sans commotion générale. Il y a longtemps que le concert européen a cessé. Quant à l'entente cordiale, lord John Russell en annonçait la fin, il y a trois mois, à l'occasion des annexions de la Savoie et de Nice. Il parlait sérieusement, il y paraît au récent discours de lord Palmerston. C'est une énormité inouie que de justifier, comme l'a fait *le premier* anglais, les fortifications et les armemens extraordinaires de l'Angleterre par la crainte, fondée ou non, — c'est une question que nous discuterons plus tard, — mais en tout cas affichée, des tendances de la France. Un tel procédé prendrait

les proportions de l'aberration la plus extravagante, si on le tenait pour compatible avec le maintien de l'entente cordiale. « Je suis votre ami, et j'arme en défiance de vous et contre vous. » Les armemens n'étant que trop réels, la seconde proposition biffe la première. Ainsi voilà l'Europe, pour aborder les complications imminentes que tous prévoient, que tous redoutent, revenue à l'état de nature : chacun pour soi, des canons rayés pour tous !

Faisons une rapide reconnaissance des nids à procès qui sont suspendus sur l'Europe.

Il y a d'abord l'Italie. L'Italie, il n'y a que trop de raisons de le craindre, est désormais en proie à cette fatalité irrésistible que nous dénoncions tout à l'heure. Mouvemens de multitudes, emportement des passions, effacement et désarroi des pouvoirs réguliers, expansion et déchaînement des influences irrégulières, voilà en ce moment l'Italie. Tout le monde voit où va ce périlleux désordre. Le terme n'est pas le renversement du roi de Naples, la fin n'est pas l'envahissement des États-Romains. Au bout, il y a une collision avec l'Autriche. La dernière enchère de la popularité sera « la délivrance de la Jérusalem des lagunes, » comme parle Garibaldi. On a beau dire qu'après avoir révolutionné l'Italie, on s'arrêtera devant le Mincio. Quand les téméraires d'aujourd'hui devraient être les circonspects de demain, de la masse exaltée il sortira toujours des sectaires pour engager la partie, pour aller insulter l'Autriche dans ses dernières possessions italiennes, pour compromettre et entraîner la nation tout entière : il est impossible qu'une révolution recule devant l'objet qu'elle s'est donné, et dans lequel elle a placé sa légitimité. Nous qui n'avons aucune objection routinière contre l'unité de l'Italie, nous qui avons regardé la convention de Villafranca comme une trève, et non comme la paix véritable de la péninsule, nous prendrions notre parti de cette extrémité, si nous pouvions raisonnablement espérer que l'Italie, attaquant l'Autriche dans les circonstances actuelles, sortît victorieuse de la lutte; mais évidemment tout ce qui précipitera la révolution intérieure en Italie, tout ce qui rapprochera le moment où la révolution se croira obligée d'affronter l'Autriche diminuera les chances de l'Italie. Nous nous rappelons les sages réflexions à l'aide desquelles les patriotes italiens les plus sensés, nous pourrions dire aussi les plus illustres, se consolaient du déboire de Villafranca : « Du moins, disaient-ils, le nouvel arrangement de l'Italie permettra au Piémont et aux duchés réunis de consolider leurs forces par la pratique des institutions libérales, et de se rendre dignes, par une laborieuse préparation, des chances que l'avenir offrira à l'Italie... » Nous en sommes restés, quant à nous, à ces sérieuses idées. Craignant qu'une attaque prochaine et révolutionnaire de l'Autriche ne fût suivie d'un prompt et terrible désastre, nous regardons toute accélération hâtive de l'unification absolue de l'Italie comme un malheur pour ce pays, et tout retard au contraire comme devant tourner à son profit. Mais le mouvement peut-il être

arrêté? Pour que cela fût possible, il faudrait que le gouvernement constitutionnel pût s'établir à Naples; il faudrait qu'il y eût à Turin la volonté et le pouvoir de modérer et de contenir la révolution; il faudrait du moins, si la volonté et la force n'étaient suffisantes ni à Naples ni à Turin, que la France et l'Angleterre s'unissant prêtassent le concours de leur puissance morale aux gouvernemens du nord et du sud de la péninsule pour les aider à se sauver et détourner les catastrophes qui les menacent : trois vœux, hélas! qui en ce moment ne sont peut-être déjà plus que trois chimères.

Du côté de Naples d'abord, une chose est dès à présent certaine : c'est la scission du royaume des Deux-Siciles. On ne peut plus songer à maintenir en un seul état la Sicile et Naples. Les haines, les sentimens d'exécration et de vengeance qui animent les Siciliens dépassent la question dynastique : ce n'est pas par le roi seulement, c'est aussi par le royaume de Naples que la Sicile s'est sentie opprimée; c'est l'annexion de la Sicile à Naples qui a été brisée par la révolution. Quoi qu'il puisse advenir de la Sicile, ceux qui croient à l'utilité de la conservation du royaume de Naples feront bien d'en prendre leur parti, et de renoncer au maintien d'un royaume des Deux-Siciles. Quant à Naples, il est visible qu'au sortir du dur régime qui a précédé la crise actuelle, tout est demeuré engourdi. Il y existe assurément des partis, il y en a même deux dans la cause libérale : les partisans de l'annexion, les *fusionisti*, et les constitutionnels, qui veulent conserver l'autonomie avec l'alliance du Piémont, les partisans de la *lega*. Des deux, le plus faible est malheureusement le parti constitutionnel. Le caractère commun aux partis napolitains, c'est l'indécision, le défaut d'initiative; ouverts aux plus mobiles impressions, ils sont enclins à les exagérer. Au lieu de décider eux-mêmes de leur sort, ils attendent tous du dehors l'arrêt de leur destinée. Les fusionistes, exagérant les difficultés de la *lega* avec le Piémont, grossissant les soupçons qu'ils nourrissent sur la loyauté du roi et les craintes qu'ils éprouvent à l'endroit des réactions militaires, attendent qu'il ait plu à Garibaldi d'accorder l'armistice qu'on lui demande, ou de poursuivre sur la terre ferme sa campagne unitaire. Les constitutionnels, qui sont les moins portés aux amplifications, exagèrent pourtant les difficultés qui les entourent, afin de justifier la faiblesse de leurs résolutions. Que pourra le Piémont, se demandent-ils, et que permettra la France? Il n'y a pas d'initiative propre à attendre des partis napolitains et de Naples même. Le ministère s'efforce d'assoupir les difficultés par des mesures en quelque sorte passives : il fait sortir de Naples, mais n'envoie qu'à une petite distance les mutins de la réaction militaire; il éloigne les membres de l'ancienne camarilla, il se résout à l'évacuation de la Sicile, en attendant le dernier mot des négociations de Turin. Sans doute cette politique expectante et débile n'est point faite pour arrêter la démoralisation qui ravage l'état-major de l'armée : on dit que cette démoralisation agit principalement sur la marine, et que le refus qu'auraient fait les officiers de la flotte de

continuer la campagne de Sicile a, autant que les exigences du Piémont, décidé le ministère à évacuer les dernières places siciliennes. Quoi qu'il en soit, ce défaut d'initiative, qui semble général à Naples, cette disposition à attendre le signal des influences ou des événemens du dehors, autorisent à penser que le succès de l'essai constitutionnel ne serait point impossible. Pour que la tentative réussisse, il faut d'abord que le Piémont le veuille, ensuite qu'il ait le pouvoir de contenir Garibaldi et les élémens révolutionnaires qui l'entourent.

Nous ne mettrons pas en doute la bonne volonté du Piémont. En ce moment même, le roi Victor-Emmanuel fait l'épreuve de ce qu'il peut avoir conservé d'ascendant sur Garibaldi. Il est vrai que l'appel du roi de Piémont au héros de la cause unitaire est plus froid et plus réservé qu'on n'eût pu l'attendre de la part d'un compagnon d'armes, et surtout d'un souverain. Il faut souhaiter que les avis verbaux que le roi envoie au général soient plus pressans que les termes de sa lettre. Nous ne supposons pas que, malgré la facilité de son humeur et sa gouailleuse bravoure, le roi Victor-Emmanuel puisse contempler sans souci la direction actuelle du mouvement italien. Nous en dirons autant de M. de Cavour. Le premier rôle a échappé au ministre qui, de 1856 à l'année dernière, avait conduit, dans la sphère de la diplomatie, avec tant de finesse et d'entrain les affaires italiennes. Les étranges et injustifiables procédés dont M. La Farina a été l'objet de la part de Garibaldi ont montré qu'il n'y avait plus d'entente entre le meneur politique et le meneur militaire du mouvement italien. Or, comme la fortune des événemens est aujourd'hui livrée à l'action, une telle rupture rejette M. de Cavour au second plan.

Les conséquences fâcheuses de ce divorce sont surtout appréhendées par ceux qui connaissent le caractère du général Garibaldi. Le chef des volontaires passe pour un esprit faible et qui se défend mal contre les influences qui l'entourent. Son patriotisme chevaleresque, sa vaillante passion pour les combats expliquent et justifient la fascination que Garibaldi exerce sur les imaginations, le prestige qu'il a conquis non-seulement dans son pays, mais auprès des masses à travers l'Europe. C'est bien là une idole populaire parlant aux rêves et aux entraînemens des multitudes. Malheureusement les qualités de Garibaldi profitent plus à ceux qui le manient qu'à lui-même. C'est un esprit politique sans force; on a pu en juger par la mobilité des actes de sa dictature en Sicile. Il a perdu beaucoup à exercer pendant quelques semaines le pouvoir politique, et même à Milazzo, s'il a en effet ordonné lui-même les horribles fusillades qui ont suivi le combat, il faut convenir que l'on ne retrouve plus en lui cette généreuse galanterie militaire par laquelle il séduisait même ses adversaires politiques. Les gens bien informés ne croient pas que Garibaldi soit en ce moment le véritable dictateur de la Sicile. Sous son nom, derrière l'idole, d'autres têtes dirigent le mouvement qu'il sert de son bras et de son prestige. Des comités et des sociétés révo-

lutionnaires gouvernent la Sicile, et jettent leur réseau sur le royaume de Naples pour donner à la république unitaire les conquêtes du général. On sait les étranges recrues qui vont grossir la révolution militante en Sicile : on va jusqu'à dire que le docteur Bernard, qui fut compromis dans le procès d'Orsini, est du nombre; on raconte que la casaque rouge aurait supplanté en Sicile et dans la révolution militante la croix blanche de Savoie. Il est possible que ces récits soient exagérés sur quelques points: ils sont vrais quant à la redoutable évolution qu'ils signalent. On a défini récemment par un mot très juste le caractère du mouvement qui s'accomplit depuis l'expédition de Sicile : ce n'est pas le Piémont qui s'annexe des provinces italiennes, c'est l'Italie qui est en train de s'annexer le Piémont. Le mot est d'une vérité cruelle : au lieu d'un gouvernement prêtant à une nation progressivement émancipée la puissance d'une organisation régulière, nous sommes exposés à voir le Piémont lui-même disparaître submergé sous les flots d'une révolution désordonnée et tumultueuse.

Le gouvernement piémontais doit mesurer mieux que nous les conséquences inévitables d'un tel entraînement. Il est plus intéressé que nous à y résister. La première épreuve qu'il est appelé à faire de sa force pour son honneur et pour son salut est dans la question napolitaine. S'il peut arrêter Garibaldi en Sicile, la cause du développement régulier est sauvé; elle est compromise, si l'on ne veut ou ne peut empêcher que l'irruption des volontaires n'emporte le trône de Naples. Ce serait jouer un jeu désespéré que de tout sacrifier à l'œuvre de l'unité, même la paix prochaine du monde, en se fiant aux responsabilités que la France a contractées envers l'Italie. Nous aurions voulu que ces responsabilités eussent été épargnées à notre pays; mais, puisque la guerre de 1859 et les annexions récentes nous les ont imposées, nous n'avons certainement point la pensée de les récuser. Nous verrions cependant avec douleur, lors même que la France serait désintéressée dans ces questions, les hommes qui ont pris la mission de conduire l'Italie persévérer dans l'un des vices les plus malheureux de la politique italienne, et compter sur l'appui d'une intervention étrangère pour braver la crise qu'ils appelleraient eux-mêmes sur leur pays. Un des écrivains les plus éloquens et les plus probes, qui est en même temps un des meilleurs patriotes de l'Italie, s'élevait récemment avec fierté et avec tristesse contre cette tendance commune à ses concitoyens, aussi bien aux libéraux qu'aux rétrogrades. M. N. Tommaseo termine, par ces nobles paroles, un curieux article sur l'annexion de la Corse à la France et sur les deux Corses qui jouèrent dans un sens opposé les rôles principaux dans cet événement, le respectable Paoli et Buttafuoco, article publié dans le dernier numéro de l'excellent recueil florentin, l'*Archivio Storico d'Italia :* « On ne peut songer sans douleur à la destinée des hommes remarquables de l'Italie, à la destinée des peuples italiens, se glorifiant de combattre sous les drapeaux étrangers, ou invoquant avec ostentation l'appui des armées étrangères. En

faire un reproche aux seuls évêques de Rome, c'est un manque de mémoire et une pédanterie, quand tous, guelfes et gibelins, dévots et adversaires de la religion, amis de la liberté et amis de la tyrannie, ouvrent la bouche à de telles invocations et crient à la trahison, s'ils ne sont pas exaucés. Ayons, par respect pour nous-mêmes, un peu moins et un peu plus de mémoire, et ne donnons pas à nos adversaires l'exemple que nous leur reprochons de suivre.» Les Italiens se trouveront mieux de pratiquer cet honnête conseil que des raffinemens subtils de la politique qui provoque témérairement des dangers en spéculant sur l'aide de la France pour les déjouer. Certes il est attristant pour la France de voir l'état où se trouve l'Italie un an après la bataille de Solferino. Ce qu'elle a voulu faire pour l'Italie, et les périls auxquels elle est encore exposée à cause de ce pays, lui donnent le droit d'exiger que le Piémont fasse un effort sincère pour contenir la révolution. Il serait de l'intérêt du Piémont et de l'Italie autant que de la France que l'Angleterre voulût, dans cette circonstance, joindre son action morale à la nôtre; mais le concours de l'Angleterre, qui pourrait être si efficace dans cette œuvre d'ordre et de pacification, nous fait défaut.

Les difficultés de l'Orient, les Italiens impatiens ne doivent pas l'oublier, pourraient susciter des diversions qui seraient funestes à leurs desseins, s'ils osaient attaquer l'Autriche avant d'être assez forts pour soutenir la lutte sans alliés. Les affreux massacres de la Syrie et de Damas ont profondément ému l'opinion de l'Europe, et ne lui ont plus permis de fermer les yeux sur l'état de l'empire ottoman. Le mal qui s'est révélé en Syrie par une horrible crise existe à peu près partout en Turquie, et l'on ne peut savoir si au premier jour il ne se manifestera pas ailleurs par de semblables horreurs. Le mal de la Turquie, c'est l'excessif affaiblissement de l'autorité du sultan sur les provinces dont il est le souverain nominal, et même à Constantinople, au centre de l'empire. De là une anarchie universelle, une décomposition générale; sans parler des maladies morales de cet empire, cette fois ce sont les premiers ressorts matériels du gouvernement qui font défaut. La Porte, épuisée d'argent, ne paie ni ses fonctionnaires ni ses troupes. Les officiers et les soldats, privés de solde depuis plusieurs mois, se font brigands. Les pachas et les beys, ne touchant pas d'appointemens, imposent des taxes à leur profit, lèvent des contributions arbitraires sur les populations, et méconnaissent les ordres de la Porte. Le sentiment d'une crise imminente est partout, et chacun, pour y faire face, prépare à sa façon ses moyens de défense. A Constantinople même, sous les yeux du gouvernement, des comités s'organisent pour cet objet ou sous ce prétexte parmi les Grecs, les Européens et même les Turcs. Dans un tel état de choses, il faut s'en remettre au hasard du maintien d'un ordre quelconque, et regarder comme un miracle de ne point recevoir chaque jour par le télégraphe la nouvelle de quelque trouble, de quelque émeute, de quelque scène de désordre et de sang. Le miracle continuera-t-il longtemps? On est réduit à le souhaiter, et

l'on n'a guère le droit de l'espérer. Lorsque d'ailleurs l'on songe aux élémens qui composent les populations de la Turquie, lorsqu'on se rappelle que dans cette terre les alluvions de l'histoire de vingt siècles sont demeurées à côté les unes des autres sans se mêler et se confondre, que sur chaque coin de cette terre et dans cette sorte de détritus humain toutes les races, toutes les langues, toutes les religions se coudoient en se méprisant, en se détestant, en nourrissant les unes contre les autres des levains séculaires d'envie et de vengeance, on est effrayé de l'épouvantable mêlée qui se produirait le jour où sonnerait pour l'empire ottoman l'heure du jugement dernier. Si enfin la pensée se tourne vers les rivalités auxquelles l'héritage de l'empire ottoman donnerait lieu parmi les puissances européennes, on comprend mieux encore la gravité des problèmes qui s'agitent sur cet empire, dont la fin violente ferait éclater d'effroyables maux, et que l'on ne sait pourtant comment faire vivre.

Les événemens et ce que l'on peut appeler la question de Syrie nous fournissent un exemple des inextricables difficultés attachées à la vie et à la mort de l'empire ottoman. Certes, s'il était une question qui parût devoir dominer les rivalités des puissances européennes, c'était celle-là, tant l'intérêt d'humanité y dominait les autres préoccupations. Dans toute l'Europe, l'élan de l'opinion a été le même : il fallait aller arrêter l'effusion du sang chrétien, protéger des vies menacées par le brigandage et le fanatisme, obtenir en faveur des victimes les plus justes redressemens, infliger aux coupables les expiations les plus méritées. Si des considérations politiques devaient se mêler à cette œuvre, elles semblaient ne pouvoir que confirmer les prescriptions dictées par l'humanité. Tous les cabinets connaissent l'état de la Turquie, ils savent tous que les diverses parties de cet empire sont exposées aux calamités qui ont affligé la Syrie. Une intervention prompte et puissante de l'Europe vigilante et unanime eût été un avertissement qui eût profité à tout l'empire ottoman. Les plus grandes puissances, la France et la Russie, mais nulle dans une proportion aussi considérable que l'Angleterre, comptent sous leur domination des populations musulmanes. Toutes savent combien sont contagieuses les émotions de l'islamisme, et les révoltes de l'Inde ont appris assez chèrement à l'Angleterre avec quelle rapidité redoutable elles se propagent. Il y avait donc, pour les états qui possèdent des populations musulmanes, un intérêt de sécurité à ne pas laisser ériger en exemple impuni les exploits du fanatisme en Syrie, et à en tirer un châtiment immédiat et saisissant. Eh bien! il est pénible de voir que la France seule dans cette circonstance ait obéi spontanément à l'impulsion généreuse, et n'ait réussi par son initiative qu'à soulever contre elle de tristes défiances. Sans doute, il fallait ménager, dans cette indispensable intervention, les droits de la souveraineté ottomane et définir avec soin l'importance, le caractère et la durée de l'intervention; mais ne pouvait-on pas se mettre bientôt d'accord sur ces questions de détail? Le concert com-

mandé à l'Europe devait-il être si lent à vaincre les objections de la Porte et à obtenir son consentement? Les autres puissances ne pouvaient-elles réellement pas, dans cette expédition, joindre leurs drapeaux au drapeau français? Était-il besoin de conférences si nombreuses et de tant de télégrammes échangés pour régler les dispositions nécessaires? L'explication de ces retards douloureux est dans un seul mot : au lieu de rester uniquement une question d'humanité, la question de Syrie est devenue pour les puissances une question de politique, et chacun y a trahi ses ambitions et ses jalousies. Le résultat, c'est que la France enverra seule des troupes en Syrie, et que son corps d'armée ne sera que de six mille hommes. Nous retrouvons là encore un des effets du refroidissement de l'alliance anglaise. Dieu fasse que les chrétiens de Syrie n'aient point à souffrir de ces retards! Dieu fasse surtout que la crise finale de l'empire ottoman soit ajournée! Que n'aurait-on pas à redouter de l'explosion des rivalités auxquelles l'Orient donne lieu, puisque l'on a eu tant de peine et qu'il a fallu tant de précautions pour les contenir dans une circonstance où la voix de l'humanité parlait si haut!

Les problèmes, Dieu merci, ne sont point aussi brûlans et aussi redoutables en Allemagne qu'en Italie et en Orient; pourtant le pays de l'Europe où les récentes secousses de la politique extérieure ont eu le plus de retentissement est l'Allemagne. La raison en est que l'Allemagne ne se sent point en possession de son organisation définitive, et que, l'ère des remaniemens de territoires ayant paru recommencer, chez aucun peuple ce phénomène politique ne pouvait soulever plus de craintes ou d'espérances, ouvrir une plus large carrière aux rêves de l'esprit de système qu'au sein du peuple allemand. Les événemens de l'année dernière et le peu d'initiative que nos institutions nous accordent dans les questions intérieures ont mis à la mode parmi nous les questions de politique étrangère. C'est une fort triste mode, si l'on en juge par les écrits auxquels elle a donné naissance, par les rêves dangereux qu'elle a encouragés dans certaines classes, par les inquiétudes qu'elle a excitées et entretenues dans la portion la plus saine de l'opinion, par les provocations gratuites qu'elle a fournies à la presse des pays voisins, et par l'aggravation qu'elle ajoute aux difficultés, déjà suffisamment périlleuses, qui existent dans les choses. Nous avons eu en France une vraie Babel d'écrits de ce genre, — gageures d'esprit, spéculations sur l'émotion du moment, billevesées chimériques, pédantesques niaiseries, ignorantes bévues, absurdités extravagantes, — dont le moindre inconvénient n'était pas de se présenter comme des témoignages de confiance et des tributs d'adulation offerts au pouvoir. Cela s'appelait *Carte de l'Europe, Frontières du Rhin, Question irlandaise, Mac-Mahon roi d'Irlande,* etc. Les Allemands avaient trop de choses à dire sur eux-mêmes, sur nous et sur tout le monde, pour ne pas suivre un si bel exemple. Des nuées de brochures sont écloses parmi eux. Un bien petit nombre révèlent un esprit politique; mais il est curieux d'en étudier l'ensemble pour connaître les préoccupations et

les tendances de l'esprit allemand, les ravages qu'a faits chez ce peuple intelligent la maladie du jour, la manie des questions extérieures et des problèmes qui ne peuvent se résoudre que par la guerre. Il est inutile de dire que la jalousie de la France fait les frais de la plupart de ces écrits : c'est *l'Alsace et la Lorraine allemande, la France devant le tribunal de l'Europe ou la Question des frontières, le Bonapartisme et ses dangers,* etc., où l'on répond, par la revendication de nos provinces allemandes, au cri des frontières du Rhin poussé parmi nous. Les brochures qui nous sont favorables sont rares. Il y en a cependant; mais, sauf un écrit hardi de M. Frédéric de Thielau, *la Question allemande,* les productions qui nous sont bienveillantes sont remarquables par la bizarrerie des conceptions qu'elles révèlent. Nous en signalerons deux de ce genre, émanées d'un personnage mystérieux et singulier, qui, sous le nom du père Athanase, a esquissé un projet de remaniement de la carte de l'Europe dans *les Neuf Points cardinaux pour régler les affaires de l'Europe conformément aux inspirations d'en haut et d'après les lignes de démarcation des nationalités,* et dans un autre écrit, rédigé sous forme de dialogue, où trois anges décident des destinées de l'Europe. Ce père Athanase était, dit-on, diplomate du temps du congrès de Vienne. Les scrupules de conscience qu'il apportait dans la politique ne pouvant s'accommoder à son gré avec les nécessités de sa carrière, il entra dans les ordres, devint évêque, et, toujours poursuivi par les mêmes délicatesses de conscience, quitta la mitre pour le froc. Ce saint homme, qu'un Français prendrait volontiers pour un mystificateur, veut d'abord faire rentrer les Turcs en Asie; il enlève à l'empereur François-Joseph ses possessions allemandes, qu'il donne à la maison de Hohenzollern, élevée à l'empire d'Allemagne, sacre François-Joseph empereur de Constantinople, rétablit la Pologne, la Hongrie, et rend la terre sainte aux chrétiens, tout cela par la vertu pacifique d'un congrès. A côté du mysticisme du vieux diplomate enfroqué, les vues d'un des chefs de la démocratie allemande, M. Arnold Ruge, font une étrange figure. M. Ruge vient de tracer son programme de politique extérieure dans une brochure publiée en Angleterre : *les Trois Peuples et la Légitimité, ou les Italiens, les Hongrois et les Allemands devant la chute de l'Autriche.* Le titre de son livre indique assez la pensée du démocrate allemand. Il prévoit l'explosion prochaine d'une guerre nouvelle entre l'Autriche et l'Italie, et veut que la démocratie allemande saisisse l'occasion pour aider les Italiens et les Hongrois à s'affranchir définitivement, dissoudre la monarchie autrichienne, et réformer la confédération par la médiation des princes des états secondaires. Un grand nombre de ces brochures allemandes proclament la nécessité d'un changement de régime en Autriche, la plupart demandent que l'Autriche sorte de la confédération germanique, et que la maison de Hohenzollern se place à la tête de l'unité allemande. Le plus souvent la pensée qui inspire ces tendances unitaires est une pensée de défiance et de jalousie contre la France: c'est contre nous que l'on veut

constituer une Allemagne unie et puissante. Les brochures les moins nombreuses épargnent l'Autriche, mais c'est toujours le même sentiment d'appréhension à notre égard, c'est toujours la crainte du péril extérieur qui les anime et qui porte les auteurs à demander la ferme union des deux grandes monarchies allemandes. Certes le désordre de ces publications, la dangereuse fermentation d'idées chimériques, violentes ou révolutionnaires qu'elles révèlent ou qu'elles entretiennent, ne peuvent pas plus échapper aux hommes qui gouvernent à Berlin et à Vienne que les autres dangers de la situation de l'Europe. On comprendra, après avoir traversé cette confusion des langues, que le prince de Prusse et l'empereur d'Autriche aient dû considérer comme un devoir de s'unir et de raffermir l'Allemagne par le témoignage de leur alliance resserrée. C'est sans doute un des plus importans objets de l'entrevue de Tœplitz. L'avenir dira si un accord sérieux et fécond s'est réellement formé entre les deux têtes de la confédération.

C'est en ce moment, où plus que jamais l'Europe aurait besoin d'entendre des paroles qui pussent dissiper ses craintes et d'être rassurée par des actes éclatans, que du côté de l'Angleterre nous sont venues les étranges déclarations dont lord Palmerston a cru devoir accompagner la présentation de la mesure relative aux fortifications du royaume-uni. Nous faisons la part des sollicitudes que doit éprouver un grand pays pour tout ce qui concerne les intérêts de sa sécurité et le soin de sa défense; nous trouvons donc naturel que l'Angleterre ajoute à ses arsenaux et à ses ports militaires les fortifications qui lui paraissent nécessaires. Nous ne sommes pas surpris non plus que, le courant des politiques et des esprits ayant été porté par de hardis desseins et des événemens retentissans vers les entreprises extérieures, l'Angleterre se soit laissée entraîner à la manie militaire, qui était si éloignée de son caractère et de ses goûts, et, la base de sa puissance étant la marine, qu'elle ait armé une flotte de guerre assez formidable pour écarter toute pensée d'agression contre ses côtes. Nous irons plus loin : nous admettrons, et nous n'avons pas attendu les circonstances présentes pour le regretter, qu'il n'ait pas été toujours fait chez nous un cas suffisant des avantages de l'alliance anglaise, et qu'on n'ait pas assez tenu compte des nécessités attachées à cette alliance. Nous ne pouvons cependant nous empêcher de regarder comme faux et dérisoires les prétextes sur lesquels lord Palmerston s'est appuyé pour justifier quelques-unes des craintes alléguées au nom de l'Angleterre. Dénoncer nos armemens maritimes comme une menace contre l'indépendance du peuple anglais, c'est se jouer étrangement des faits les mieux établis, et prendre cruellement au mot les tristes forfanteries de quelques-unes des brochures qui ont été publiées en France. L'Angleterre est sur le point d'avoir soixante vaisseaux à vapeur de combat, et la France n'en aura quarante que dans sept ans. Il est maladroit de nous contraindre à porter notre attention sur un tel contraste. C'est bien nous, s'il ne fallait pas en finir avec ces récriminations qui aigrissent les deux peuples du

monde les plus intéressés à demeurer unis, c'est nous qui aurions le droit de dire que, devant une telle disproportion de forces, nous existons commercialement par tolérance. Si nous imitions les Anglais en ce moment, nous aurions à tenter du côté de la marine un effort artificiel analogue à celui par lequel ils se sont donné une armée de volontaires. Lord Palmerston a dépassé le but. Où ira-t-on dans la voie de cette concurrence guerrière et avec ces surenchères d'armemens entre la France et l'Angleterre? Pour détourner les périls de cette paix armée qui déroute et fatigue les peuples, il faut que quelque grand acte change dans les deux pays le courant des idées et accomplisse une bienfaisante révolution morale. Nous ne reconnaissons une pareille efficacité qu'à des résolutions conformes au génie et aux mœurs des deux pays, et qui ramèneraient l'Angleterre dans la voie des économies financières et la France dans la carrière trop longtemps interrompue du développement de ses libertés intérieures.

Dans tous les troubles d'esprit et de politique de l'Allemagne, la vieille querelle avec le Danemark au sujet des duchés n'a pas toujours la première place : elle s'éclipse quelquefois, elle dort, si l'on veut, puis elle reparaît selon les circonstances, et elle se manifeste par de petites tempêtes de discussions, de notes diplomatiques, qui voyagent de Copenhague à Berlin et dans tous les journaux d'outre-Rhin. On se souvient peut-être qu'il s'est élevé, il y a quelque temps, dans les chambres de Berlin une discussion de plus ou une manifestation au sujet de ces éternels droits des duchés, qui seraient éternellement violés par le Danemark. Le parlement prussien fut assez vif sur le Slesvig comme sur le Holstein. On disait même en son nom, avec une certaine naïveté, que, « sans les duchés, on ne saurait imaginer une protection efficace des côtes baltiques de l'Allemagne, et que si ces côtes appartenaient à un état hostile, tout le nord de l'Allemagne serait ouvert à une invasion ennemie. » Le ministre des affaires étrangères du prince-régent, M. de Schleinitz, déclarait d'ailleurs sans détour qu'il partageait entièrement la manière de voir de la chambre, sans faire la moindre distinction entre le Slesvig et le Holstein. Il faisait même particulièrement du Slesvig le boulevard de la nationalité et de la civilisation allemandes. Le gouvernement danois ne pouvait manquer de ressentir le coup et de se plaindre; il l'a fait, il y a quelque temps, par une note modérée dans la forme, très ferme au fond. La grande question est dans cette confusion du Slesvig, qui est purement et exclusivement danois selon le droit public, et du Holstein, qui relève de la confédération germanique. En ce qui touche le Holstein, la Prusse, comme organe de l'Allemagne, peut avoir un droit de représentation; pour le Slesvig, elle n'a aucun titre, et cette confusion permanente ne contribue pas peu à paralyser tous les efforts d'organisation de la monarchie danoise. M. de Schleinitz a répliqué à son tour d'un ton piqué, parlant un peu de haut au ministre des affaires étrangères de Danemark, M. Hall, lequel n'est point resté court. Il en est résulté un échange de notes

assez vives, qui n'ont guère avancé la question. La Prusse a fini pourtant par s'adoucir un peu dans une récente communication; elle discute, elle discutera longtemps encore, et l'on en sera toujours à attendre une solution qui ne vient pas.

Il ne serait peut-être pas inutile, au point de vue même de la situation générale de l'Europe, d'observer les faits qui peuvent donner la mesure des dispositions des principales puissances vis-à-vis de l'Allemagne et du Danemark. Sous ce rapport, le changement tout récent du ministre résident d'Angleterre à Hambourg n'est pas sans importance. L'ancien ministre anglais, le colonel Hodges, avait joué un certain rôle comme médiateur, en 1848, dans l'insurrection du Slesvig, et, sans laisser voir aucune espèce d'inclination danoise, il avait montré de l'impartialité. Le nouveau ministre, M. Ward, était consul-général à Leipzig. Il a vécu longtemps au milieu de l'Allemagne, et paraît être fort imbu des idées allemandes. Déjà, il y a deux ans, il remplit dans le Slesvig une mission d'observation, et il passe pour avoir transmis à son gouvernement les impressions qu'il avait reçues lui-même du parti holsteinois. Il n'est donc pas impossible que ce petit changement de personnes, sans importance politique apparente, signifie que la politique anglaise se rapproche de la Prusse sur ce point comme sur d'autres, et au besoin ferait bon marché des intérêts danois. Pendant ce temps, un air de bonne amitié et de cordialité circule dans les royaumes du Nord. Le roi de Danemark Frédéric VII et le nouveau roi de Suède Charles XV échangent des témoignages de sympathie et se visitent réciproquement. Les deux princes ont les mêmes goûts et se plaisent fort ensemble; ils aiment et recherchent la popularité. Après la mort du roi Oscar, le roi Frédéric se rendit en personne à Stockholm. Le roi Charles XV, à son tour, est allé voir le souverain danois au château de Kronborg, près d'Elseneur. Depuis, ces visites se sont renouvelées encore. Récemment le roi Frédéric VII est allé passer quelques jours en Scanie, au camp de la *Bruyère de Bonarp,* où les deux princes paraissent s'être comblés d'attentions mutuelles. Ces entrevues pleines de cordialité, même sans avoir eu un but ou un caractère politique immédiat, ne peuvent que resserrer les liens des deux pays par les bons rapports des deux rois et être une garantie de plus pour l'avenir des états scandinaves.

Des fêtes occupent les esprits en Suède et en Norvége. C'était, il y a deux mois, le couronnement du nouveau roi Charles XV à Stockholm; en ce moment même peut-être a lieu son couronnement en Norvége, à Throndhiem. Cette dernière cérémonie ne sera pas sans importance politique, venant après les discussions qui se sont élevées cet hiver entre les deux royaumes-unis. Charles-Jean (Bernadotte) est le seul roi qui depuis 1814 jusqu'à ce jour se soit fait couronner en Norvége; encore dut-il subir mille contrariétés. Oscar, son fils, ne trouva pas la chose plus facile. Tantôt c'était l'évêque de Throndhiem qui ne consentait pas à couronner une reine catholique, tan-

tôt la disette et le choléra qui faisaient retarder le voyage; puis vinrent les révolutions de 1848, qui ne remettaient pas en grand honneur de telles fêtes; finalement Oscar y renonça. Charles XV reprend hardiment les anciennes coutumes, et il sera le bienvenu en Norvége.

L'attachement de la Norvége à l'union avec la Suède ne saurait être suspect. Qu'était la Norvége à la veille du traité de Kiel? Une province danoise fort négligée et fort inconnue. Qu'était-elle à la veille de la convention de Moss? Une province cédée en vertu d'un traité par le Danemark à la Suède, mais s'insurgeant contre cet acte de son souverain légitime, se donnant en toute hâte à elle-même une constitution fort libérale, entreprenant de soutenir sa révolte par les armes, se voyant vaincue, mais rencontrant un vainqueur qui, pressé lui-même par certains dangers, acceptait, pour en finir promptement, la constitution qu'elle s'était donnée. Depuis lors, la Norvége a fort habilement étendu et confirmé les libertés qui lui avaient été d'abord reconnues, et, grâce à l'union avec la Suède, de province humble et dédaignée qu'elle était, la voici devenue un royaume autonome et libre. Encore une fois, l'attachement de la Norvége à l'union ne saurait être suspect: elle en a trop largement profité pour ne pas espérer qu'elle en profitera encore; elle y tient, sinon par reconnaissance, au moins par intérêt. La Norvége n'est pas moins dévouée à la dynastie royale dans laquelle se personnifie l'union. Bien plus, en ce moment surtout, et après l'éclat des derniers dissentimens, on la verra, nous n'en doutons pas, loin d'accueillir avec froideur le couronnement, acclamer le nouveau *roi de Norvége,* comme on dit au-delà de la frontière suédoise, et se montrer bien plutôt disposée à accaparer la dynastie, si cet accaparement ne ruinait pas l'union, qu'à y renoncer au profit d'on ne sait quelle fausse et trompeuse indépendance dont elle n'aurait pas longtemps à s'applaudir.

Le roi Charles XV a d'ailleurs des titres personnels au bon accueil qu'il doit rencontrer en Norvége : avant d'être appelé à la régence par suite de l'état de maladie du roi son père, il a été vice-roi à Christiania; il s'est fait connaître et aimer des Norvégiens. Dans le dernier débat entre les deux royaumes, non forcé encore de prendre une résolution définitive, il a conservé une sorte de neutralité qui n'a pas porté atteinte à ces sentimens d'affection. Il est permis de compter sur lui pour amener, après des querelles dont le moindre effet serait d'entraver le développement de chacun des deux pays, une heureuse issue fort souhaitable. Ce qui semble le plus pressé est de fixer la situation et de bien déterminer quels doivent être les rapports mutuels. Il faut, pour y réussir, une révision de l'acte d'union. Le document qui porte ce titre dans l'état actuel des choses, rédigé en toute hâte, est singulièrement incomplet, et ne contient aucune des dispositions nécessaires. Il faut qu'un autre acte d'union soit débattu de concert par le *storthing* norvégien et la diète suédoise, adopté par les représentans et par le roi commun des deux pays, et qu'il devienne la règle imprescriptible et

sûre des relations mutuelles, la charte des devoirs et des droits réciproques. Il faut de plus, puisque les lois ne sont rien sans les mœurs, que chacun des deux pays apporte dans l'union de la condescendance et de la libéralité. Nous avons la conviction que l'une et l'autre exigence peuvent être satisfaites. L'union ne saurait subsister, cela est sûr, mal fixée comme elle l'est aujourd'hui, engendrant de continuelles difficultés, qui mettent obstacle à tout progrès dans la législation douanière, dans l'échange des communications, dans toutes les questions industrielles et commerciales où se trouve engagé l'intérêt le plus pressant des deux royaumes. Puisque la Norvége tient à l'union, elle ne s'opposera donc pas à une révision du pacte, et de plus elle y apportera de la bonne volonté. La Suède elle-même a témoigné dès longtemps d'une grande mansuétude dans cette affaire; elle témoigne aujourd'hui d'une véritable intelligence de la question en travaillant par des essais pratiques à diminuer la distance qui la sépare de la Norvége au point de vue du libéralisme des institutions; la diète suédoise vient de discuter certaines propositions ayant pour but d'arriver à une réforme de la représentation, et c'est un bon signe pour un prochain avenir.

En présence de la question qui vient de préoccuper les esprits en Scandinavie, nos vœux, conformes, nous le croyons, aux vœux bien entendus de l'Europe, sont partagés. La Norvége nous rendra la justice de reconnaître que nous avons applaudi à sa précoce virilité : elle a donné, par sa vive préoccupation de la liberté politique, un noble et utile exemple; mais la Suède, elle aussi, a fait dans les derniers temps de généreux efforts, suivis de succès, dans la même voie. Elle ne mérite pas de trouver dans l'état de choses inauguré en 1814 une cause d'affaiblissement. L'Europe enfin a besoin d'une Scandinavie intimement unie et forte; elle demande ce résultat à l'autorité morale que confèrent dans le passé des actes glorieux, dans le présent une modération libérale, aux souverains de Suède et de Norvége.

E. FORCADE.

ESSAIS ET NOTICES.

LA PRINCESSE DACHKOF.

Rulhière et tous les biographes venus servilement à sa suite ont représenté la princesse Dachkof comme une femme d'une conduite équivoque, d'abord amie intime de Catherine II par intérêt, puis devenue par dépit son adversaire acharnée. Ils l'ont mêlée, presque sans réserve, à tous les désordres de son époque. Elle avait au contraire un cœur généreux, un esprit

aussi profond que délicat, ennemi de la galanterie, exempt de toutes les bassesses qu'on peut légitimement reprocher à la société corrompue et sceptique qui l'entourait. C'est du moins ce qui semble pleinement ressortir de ses mémoires, tracés sans apprêt, avec une franchise que n'ont pu étouffer les leçons d'une malheureuse expérience. Sans tomber dans cette louange grossière qui vaut presque une injure, elle s'y montre toujours fidèle à Catherine en même temps qu'aux principes libéraux qu'elle croyait prêts à être adoptés par cette souveraine, lorsqu'elle plaça sur sa tête la couronne de Russie. Si le sentiment chrétien tient peu de place dans ces mémoires, il n'y est toutefois jamais blessé, et la religion y est reconnue comme le meilleur soutien de toute misère humaine. Imprimés en Angleterre il y a dix-neuf ans, ces mémoires, riches de piquans détails, étaient devenus introuvables. La *Bibliothèque russe et polonaise* vient de les publier pour la première fois en français, en y joignant quelques lettres de l'impératrice Catherine qui peignent bien l'esprit enjoué de l'amie de Voltaire (1). Il doit nous être permis, en signalant à l'attention ces confidences de la princesse Dachkof, de concourir à une réhabilitation qui ne nous paraît ni exagérée ni difficile; en même temps ce sera indiquer peut-être tout ce qu'il faut espérer d'un pays qui dans ses jours les moins sereins n'a pas cessé de produire des esprits d'élite.

Catherine Vorontzof, fille du comte Roman (2) Vorontzof, naquit à Pétersbourg en 1744. Elle eut pour marraine l'impératrice Élisabeth et pour parrain le futur tsar Pierre III, qu'elle devait détrôner. A l'âge de deux ans, elle perdit sa mère, et le grand-chancelier Vorontzof, son oncle, lui fit partager l'éducation de sa fille unique, qui devint dans la suite comtesse Strogonof. « On nous enseignait, dit-elle, quatre langues différentes; nous parlions couramment le français, un conseiller d'état nous apprit l'italien, et M. Bechtief nous donnait des leçons de russe quand nous daignions les prendre. Nous fîmes de grands progrès dans la danse, et nous avions quelques notions de dessin. Qui aurait pu s'imaginer qu'avec de telles prétentions et un extérieur agréable, notre éducation fût incomplète? Cependant qu'avait-on fait pour diriger les dispositions et éclairer l'intelligence de l'une ou de l'autre de nous? *Rien absolument.* » Alors comme aujourd'hui les Russes se contentaient d'imiter l'Occident au lieu de se faire les artisans de leur régénération, et de puiser en eux-mêmes les élémens d'une civilisation qui leur fût propre.

Il y avait dans la nature de la jeune Catherine une fierté profonde, mêlée à un fonds peu commun de tendresse et de sensibilité qui la portait à désirer ardemment d'être aimée de tous ceux qui l'entouraient. Devenue jeune fille, ces sentimens acquirent tant de force, que, tout en aspirant à grandir dans l'amitié de ceux qu'aurait pu lui attacher son caractère enthousiaste, elle se figurait ne pouvoir être payée de retour ni par la sympathie ni par l'affection. Elle devint mécontente et se considéra comme un être isolé.

(1) 4 volumes format elzevirien; Paris, chez Franck.

(2) Et non Robert, comme le veut le traducteur : ce dernier nom n'existe pas dans le calendrier russe.

Cette propension lui inspira de la répugnance pour le monde, et lui fit rechercher dans un âge précoce cette compagnie fidèle, familière et respectueuse qui se trouve toujours auprès de nous sans nous importuner, qui garde le silence sans se plaindre, qui nous entretient sans nous lasser, qui enfin nous avertit de nos fautes, nous fait remarquer toutes nos imperfections et nos faiblesses sans nous mécontenter et nous déplaire, je veux dire la compagnie des livres. Boileau, Montesquieu, Voltaire, mais non Jean-Jacques, furent les premiers auteurs qui lui révélèrent que le temps passé dans la solitude n'est pas celui qui pèse le plus, et la même sensibilité qui lui avait fait chercher le succès auprès des autres l'amena à se replier sur elle-même, à cultiver ces dons naturels qui peuvent nous placer toujours au-dessus des événemens, quand même ils ne parviennent pas à les diriger. Tranquille et satisfaite au milieu de ses livres, elle avait réussi, en sacrifiant toute parure, à en rassembler jusqu'à neuf cents, chiffre considérable pour l'époque et le pays, et elle ne se trouvait malheureuse qu'aux heures où elle était obligée de quitter sa bibliothèque. Ce goût pour les lettres fit d'abord sa fortune, puis sa consolation. La grande-duchesse Catherine s'intéressa à elle et l'honora de son estime. « En retour, dit la princesse, elle m'inspira un enthousiasme et un dévouement qui me jetèrent dans une sphère d'action à laquelle, dans ce temps, je ne songeais guère, et qui exercèrent sur le reste de ma vie une certaine influence. Je ne craindrai pas d'affirmer qu'à ce moment il n'y avait pas deux femmes dans l'empire, excepté la grande-duchesse et moi, occupées le moins du monde de lectures sérieuses. De là entre nous une attraction mutuelle, et quand ses manières charmantes étaient irrésistibles pour ceux à qui elle voulait plaire, quel ne devait pas être leur effet sur une jeune créature comme moi, à peine âgée de quinze ans et si disposée à en subir le pouvoir? »

A seize ans, elle épousa un jeune officier aux gardes, le prince Dachkof. Ce mariage la rapprocha de la cour, et par conséquent de sa chère grande-duchesse. « L'impératrice habitait le palais de Peterhof, où une fois par semaine la grande-duchesse avait la permission de voir son fils, le grand-duc Paul. En revenant de faire cette visite, elle avait l'habitude de nous inviter à l'accompagner jusque chez elle pour y passer le reste de la soirée. Quand ces réunions ne pouvaient avoir lieu, elle m'écrivait pour m'en prévenir, et telle fut la source d'une correspondance intime et confidentielle continuée après son départ de la campagne, et qui fortifia encore un dévouement auquel il n'y avait pas d'autres limites que mon amour pour mon mari et mes enfans. »

Cet entraînement lui inspira, au risque de porter sa tête sur l'échafaud, l'idée du coup d'état qui éleva Catherine au trône. Dès qu'elle apprit, en décembre 1761, que la fille de Pierre Ier n'avait plus que quelques heures à vivre, quoique gravement indisposée elle-même dans ce moment, elle se rendit à minuit chez la grande-duchesse. « Celle-ci, raconte-t-elle, qui savait que j'étais souffrante et qui ne pensait guère que je voulusse m'exposer au froid d'une nuit si rigoureuse, put à peine en croire ses oreilles quand elle m'entendit annoncer. — Pour l'amour de Dieu! s'écria-t-elle, si réellement elle est ici, qu'on la fasse entrer tout de suite. — Je la trouvai au lit; mais

avant qu'il m'eût été possible de prononcer un mot : — Ma très chère princesse, dit-elle, attendez que vous vous soyez réchauffée pour m'apprendre ce qui vous amène à une heure aussi extraordinaire. En vérité, vous ne vous souciez pas assez de votre santé, qui est si précieuse pour le prince Dachkof et pour moi. — Alors elle m'ordonna d'entrer dans le lit, et après avoir bien enveloppé mes pieds, elle me permit enfin de parler. » Et c'est dans ce lit, les pieds bien enveloppés, que la jeune conspiratrice, préalablement d'accord avec l'archevêque de Novgorod, ayant appris de la grande-duchesse qu'elle n'avait encore formé aucune espèce de plan, combina celui qui, juste six mois plus tard, parvenait, sans effusion de sang, à faire de son amie une impératrice de toutes les Russies. Il faut lire dans ses mémoires toutes les péripéties de ce drame, dont on peut conclure, comme elle l'a judicieusement observé, qu'il n'est pas moins fatal au pouvoir des rois de baisser dans l'opinion publique que d'exercer la plus capricieuse tyrannie; « d'où vient, ajoute-t-elle, que j'ai toujours considéré une monarchie tempérée, où le souverain est subordonné aux lois et en quelque sorte comptable vis-à-vis du sentiment public, comme une des plus sages institutions humaines. »

Cette aspiration sincère, car elle se fait souvent jour, vers une monarchie sagement pondérée, grandit le rôle que s'était imposé la princesse Dachkof dans une révolution terminée malheureusement par un crime auquel elle a si peu participé que le dégoût qu'il lui inspira et qu'elle ne sut pas dissimuler fut l'origine de sa disgrâce : je veux parler de la fin tragique de Pierre III. « Je fus tellement pénétrée d'indignation, dit-elle, à la nouvelle de cette catastrophe, qui souillait notre glorieuse révolution, que, tout en repoussant l'idée que l'impératrice se fût le moins du monde associée au crime d'Alexis Orlof, je ne pus prendre sur moi de mettre le pied au palais avant le lendemain. J'y trouvai l'impératrice, l'air abattu et visiblement préoccupée. Voici quel fut son langage : « L'horreur que me cause cette mort est inexprimable, c'est un coup qui me renverse. — Madame, lui dis-je, c'est une mort trop soudaine pour votre gloire et pour la mienne. — Je n'avais plus d'autre pensée, et dans le cours de la soirée j'eus ce qu'on peut appeler l'imprudence de dire, dans l'antichambre et devant un grand nombre de personnes, que j'espérais bien qu'Alexis Orlof sentirait maintenant plus que jamais que nous n'étions pas faits pour respirer le même air, et que j'avais l'orgueil de croire que désormais il n'oserait pas s'approcher de moi, même comme simple connaissance. A partir de ce jour, tous les Orlof devinrent mes ennemis implacables. » Ils lui nuisirent en effet auprès de l'impératrice, et comme si elle avait eu du sang autrichien dans les veines, elle ne récompensa les immenses services que lui avait rendus la princesse Dachkof que par le cordon de Sainte-Catherine, ne vint pas à son aide lorsque, restée veuve à vingt ans, elle fut réduite à élever ses enfans avec 500 roubles de revenu, et ne l'autorisa qu'après des instances réitérées à voyager à l'étranger.

Le récit que la princesse nous a laissé de ses voyages n'est pas la moins curieuse partie de son journal. A Dantzig, elle éprouva un accès de patriotisme, comme beaucoup de Russes lorsqu'ils ont dépassé les frontières de leur pays, à la vue de deux tableaux qui ornaient une salle à manger d'au-

berge. Ces tableaux représentaient une défaite des soldats russes dont on voyait les cadavres amoncelés, ou qui étaient peints à genoux et demandant grâce aux Prussiens vainqueurs. Trop pauvre pour se donner le plaisir de les lacérer, elle courut acheter quelques couleurs à l'huile, obtint de se reposer dans cette salle, s'y barricada, et passa toute la nuit à regagner les batailles perdues en changeant le bleu et le blanc des vainqueurs contre les uniformes verts et rouges des soldats russes.

Dans un premier séjour à Paris, Mme Dachkof y vécut fort retirée, sous le pseudonyme de Mme Mikhailof, et ne vit que Diderot. Un de ses entretiens avec le philosophe roula sur la grande question actuellement à l'ordre du jour en Russie, et il peut être rapporté ici avec quelque à-propos. « Une fois, je m'en souviens, nous parlions de ce qu'il appelait l'esclavage des paysans russes. — Vous voudrez bien reconnaître, lui dis-je, que si je n'ai pas l'âme d'un esclave, je n'ai pas non plus celle d'un tyran : je puis donc sur ce point avoir quelque titre à votre confiance. Comme vous, j'ai pensé que la liberté pourrait être appliquée à nos paysans ; j'ai songé en conséquence à répandre le bonheur parmi eux, dans la mesure de mes moyens, en les rendant plus libres. L'expérience m'a bientôt démontré que l'unique effet de semblables mesures était de mettre les paysans à la merci de la couronne, ou plutôt à celle de tout petit commis qui entreprendrait de se livrer sous le masque officiel au pillage et à la malversation. La richesse et le bonheur de nos paysans, voilà les élémens mêmes de notre prospérité. On doit donc taxer de folie celui qui agirait de manière à tarir cette source de notre fortune. Les nobles sont les intermédiaires entre la couronne et les serfs ; il nous est par conséquent avantageux de défendre ceux-ci contre la rapacité des gouverneurs de province et des inspecteurs. Sur ce sujet d'ailleurs, je ne puis m'expliquer comme je le voudrais, bien qu'il ait été souvent l'objet de mes méditations. Dans ce moment, mon imagination se représentait un aveugle-né placé sur un rocher au milieu des plus effrayans précipices. Son infirmité naturelle lui fait seule ignorer les dangers de sa position ; il est gai, il mange, il boit, il dort, il écoute le gazouillement des oiseaux dont les chants sont d'accord avec l'épanouissement de son cœur innocent et satisfait. Tout à coup apparaît un oculiste qui, sans avoir réfléchi au danger de cette guérison, lui ouvre la paupière et lui rend la vue. Qu'arrive-t-il alors? Un flot lumineux vient frapper son intelligence pour lui révéler seulement son malheur ; désormais il ne chante plus, il ne dort plus, il ne mange plus ; il est absorbé dans la contemplation des précipices et des torrens qui l'entourent, et qu'il lui est impossible de franchir. Il perd tout à coup son insouciance : je jette un dernier regard sur lui-même, et je le vois tomber victime du désespoir à la fleur de son âge. — Diderot s'élança de son siége comme par un mouvement mécanique, tant il avait été frappé à l'improviste par cette petite esquisse de mes sentimens. Il parcourut sa chambre à grandes enjambées ; puis soudain s'arrêtant et crachant avec une sorte de rage sur le parquet, sans se donner le temps de reprendre haleine : Quelle femme vous êtes ! s'écria-t-il. »

On ne saurait méconnaître qu'elle voyait juste, car ses désirs et ses craintes sont encore ceux de tous les penseurs russes, comme on peut s'en convaincre

en lisant les *Études sur l'Avenir de la Russie*, publiées à Berlin sous le pseudonyme de Schedo-Ferroti.

La princesse Dachkof revint à Pétersbourg en 1782. Les succès qu'elle y obtint auprès des beaux esprits du temps ne furent pas étrangers à sa nomination comme *directeur* de l'académie des arts et des sciences, et l'année suivante comme *président* de la nouvelle académie russe. Moins elle avait brigué le singulier honneur de ces emplois, plus elle mit de modestie, d'application et de scrupule à les remplir. Elle ne voulut paraître à l'académie des sciences que sous les auspices du célèbre Euler. La publication des mémoires de cette académie était interrompue par le manque des caractères nécessaires; son premier soin fut d'y pourvoir. En peu de temps, deux volumes, composés presque entièrement par Euler, furent publiés; de nouvelles chaires furent érigées, et le chiffre des élèves fut considérablement augmenté. C'est surtout à la littérature russe qu'elle rendit un inappréciable service en la dotant, en moins de douze ans, d'un dictionnaire étymologique, auquel elle coopéra elle-même par la rédaction de trois *lettres*. Outre ces graves travaux, qui occupèrent dès lors tous ses loisirs, elle a laissé plusieurs traductions et diverses compositions tant en vers qu'en prose. Cette situation académique rétablit ses rapports avec l'impératrice, mais ne lui rendit jamais entièrement ses bonnes grâces. Devenue craintive depuis les excès de la révolution française au point d'ôter de son cabinet le buste de Voltaire, Catherine en voulait à son ancienne confidente de ne pas confondre les abus de la liberté avec la liberté elle-même, et ne cherchait qu'un prétexte pour rompre de nouveau. Ses courtisans ne le lui firent pas longtemps attendre. La veuve de Kniajnin, poète tragique, demanda à l'académie l'autorisation d'imprimer, au profit de ses enfans, la dernière tragédie de son mari. Inspirée par le *Brutus* de Voltaire, cette pièce était intitulée *Vadim de Novgorod*. Kniajnin y faisait dire à son héros conspirant pour la liberté de son pays :

. . . . . Un roi
Joint les faiblesses d'un homme à la puissance d'un dieu.

Ce vers suffit pour faire brûler la tragédie par la main du bourreau et disgracier celle qui n'en avait point été choquée. La princesse Dachkof fut obligée de prendre un congé et de se retirer dans une propriété près de Moscou. Elle y passait ses journées entre le jardinage et la lecture, lorsque la nouvelle de la mort de l'impératrice vint l'y surprendre. Elle en ressentit une sincère douleur, aggravée par le pressentiment que des jours néfastes étaient arrivés. Bientôt en effet il n'y eut pas une famille qui ne déplorât parmi ses membres quelque victime confinée dans une forteresse ou exilée dans les déserts de la Sibérie. Le foyer domestique même n'était pas exempt de dénonciateurs. La princesse ne tarda point à savoir que l'empereur Paul l'avait destituée de tous ses emplois, et l'engageait à méditer dans la solitude de la campagne sur la journée du 27 juin 1762. A ce conseil, la princesse répliqua que le souvenir de cette journée ne lui avait jamais causé le moindre remords. Mécontent de cette réponse, Paul, qui n'en pouvait endurer aucune, lui enjoignit de fixer immédiatement sa résidence dans le

nord du gouvernement de Novgorod, et d'attendre là son bon plaisir. L'intervention de l'impératrice Marie, de très douce mémoire, abrégea cet exil; il lui fut permis de retourner dans sa terre du gouvernement de Kalouga, et peu de temps après, l'empereur, par un de ces brusques retours qui lui étaient si familiers, lui fit dire qu'elle était libre de visiter ses domaines, de changer de séjour, de venir même dans la capitale quand la cour en serait absente. Elle n'eut ni le temps ni le désir de profiter de ces adoucissemens avant la catastrophe du 12 mars 1801, qui mit un terme à la vie de l'empereur. Dès qu'Alexandre fut monté sur le trône, il l'invita à reparaître à la cour. « Mais j'étais, dit-elle, trop valétudinaire, trop désabusée, et je prévoyais que la bonté de l'empereur et les principes de justice et d'humanité qui lui avaient été inspirés ne le préserveraient pas de donner aveuglément sa confiance à ceux qui l'approchaient. » Elle craignit de nouvelles déceptions et préféra consacrer ses dernières années à l'amélioration du sort de ses paysans, au milieu desquels elle s'éteignit, le 4 janvier 1810, à l'âge de soixante-sept ans.

Quelque temps avant sa mort, elle écrivait à miss Wilmot, l'amie qui nous a conservé ses souvenirs : « J'ai fait tout le bien qui était en mon pouvoir; je n'ai nui à personne; l'unique vengeance que j'ai tirée de l'injustice, des intrigues et des calomnies dirigées contre moi à diverses époques a été l'oubli ou le mépris; j'ai rempli mes devoirs dans toute l'étendue que j'ai pu leur donner; avec un cœur honnête et des intentions pures, j'ai eu à supporter de poignans chagrins, sous lesquels ma trop grande sensibilité m'eût fait succomber, si je n'avais eu le témoignage consolant d'une bonne conscience; je vois enfin sans crainte et sans inquiétude approcher le terme de ma vie. » Peu de femmes de la cour de Catherine II ont eu le droit de prononcer de telles paroles au lit de mort.

P^ce^ AUGUSTIN GALITZIN.

Récits de l'Histoire Romaine au Ve siècle. — Derniers temps de l'Empire d'Occident, par M. AMÉDÉE THIERRY (1).

Nos lecteurs connaissent déjà la plupart de ces belles études, où M. Amédée Thierry, à la fois disciple intelligent et émule heureux de son illustre frère, a raconté quelques-uns des principaux épisodes de la chute de l'empire d'Occident. Parmi les livres d'histoire publiés depuis quelque temps, il n'en est pas dont la lecture soit plus instructive, plus attachante, et je dirais volontiers plus amusante. Je risque à dessein cette dernière épithète, en dépit du caractère de sévérité gourmée et de majesté froide qu'on a trop longtemps aimé à prêter à l'histoire, car il n'est jamais permis d'être ennuyeux, même dans les sujets les plus graves, et celui-là n'est pas digne du nom d'historien qui ne sait pas parvenir à amuser son lecteur, étant donné la richesse des matériaux et des moyens qu'il possède. L'auteur des *Récits Mérovingiens* n'aurait pas récusé cette épithète, et je suis sûr que M. Amédée Thierry ne la récusera pas. A force de patience et d'étude, il s'est tiré avec un bonheur parfait des difficultés en apparence insurmontables que présen-

(1) 1 volume in-8°, Didier.

tait le but qu'il s'était proposé. Il a reculé devant la pensée de tracer un tableau général de cette vaste et féconde catastrophe, il s'est contenté modestement d'en exposer quelques épisodes, et cependant (il nous le dit dans sa préface) il a voulu qu'en lisant ces épisodes le lecteur eût présent à l'esprit le tableau général et l'ensemble de la dissolution de l'empire. Pour cela, il fallait que les épisodes choisis n'eussent rien de trop anecdotique, de trop individuel, qu'ils n'eussent pas une existence trop distincte, et ne pussent jamais se séparer, dans l'esprit du lecteur, d'un vaste ensemble historique qu'on devait sentir sous chaque ligne, sous chaque détail. Il fallait en outre que ces épisodes pussent se rattacher et se relier étroitement les uns aux autres, de manière à permettre de suivre la marche croissante de la catastrophe générale. L'auteur a donc choisi quelques-uns des épisodes les plus caractéristiques de l'histoire romaine entre l'assassinat de Majorien par Ricimer et la défaite d'Odoacre par Théodoric. Chacun de ces récits, qui ne porte que sur un point de l'espace, fait comprendre cependant ce qui se passait au même moment sur toute l'étendue de l'univers romain. Le voyage de Sidoine Apollinaire à Rome nous explique l'état de la société lettrée et cultivée à la veille de la catastrophe. La peinture de l'état lamentable de la Norique pendant l'inondation barbare nous fait sentir les souffrances de toutes les autres provinces, et nous donne en abrégé l'histoire de la dissolution générale des grands corps romains. D'autres encore, tels que l'expédition contre Genséric, illuminent, comme la flamme d'un incendie, le vaste tableau des deux empires, et nous font assister simultanément à la double histoire de l'Orient et de l'Occident. Le livre est donc excellemment composé, et répond à merveille à la pensée de l'auteur; chacun de ces récits existe par lui-même et peut se lire séparément; tous, réunis par un lien chronologique, peuvent tenir lieu d'une histoire générale.

Ces réflexions se pressent dans l'esprit pendant cette lecture instructive, abondante en détails et en quelque sorte suggestive. Nul autre livre ne permet aussi bien au lecteur de s'expliquer comment se sont produites l'invasion barbare et la chute de l'empire. Il n'y a pas là de coups de théâtre, de grandes machines dramatiques, de catastrophes surnaturelles; l'invasion se fait pour ainsi dire jour par jour, heure par heure, et la chute de l'empire apparaît comme la chose du monde la plus naturelle et la plus inévitable. On voit les infiltrations barbares miner lentement le sol romain; nulle furie, nulle audace forcenée, nulle irrésistible agression chez ces barbares : ce qui étonne au contraire, c'est en quelque sorte leur inertie et leur passivité. On les repousse sur un point, ils s'éloignent, mais les lieux de leur passage portent la marque de leurs campemens et de leurs déprédations inévitables. A peine le désastre est-il réparé, qu'ils sont là de nouveau. Peu à peu on s'habitue à eux; on emploie leurs forces pour la guerre, pour l'intrigue, pour la vengeance, pour la trahison politique; peu à peu ils enserrent le monde romain, qui les a pris à son service, qui a bientôt besoin d'eux, et qui enfin ne peut plus s'en passer. Leurs chefs commandent les armées romaines, portent les titres de patrice, récompense des services rendus, et lorsque s'ouvrent les récits de M. Thierry, on voit le monde gouverné par trois barbares qui font et défont les empereurs : Ricimer en Italie, Aspar

à Constantinople, Genséric en Afrique. La civilisation politique et matérielle est la proie des Barbares. Une suprême ressource reste à la civilisation morale, l'église et le secours de ces âmes divines qui seront le sel de la terre pendant les noirs siècles qui séparent la chute de l'empire de l'établissement féodal. Saint Séverin, le défenseur de la Norique, est le type de cette race d'hommes d'où vont sortir les Boniface, les Colomban, les Augustin et les Adalbert. Il faut lire dans M. Thierry l'histoire de ce saint personnage; elle réconcilie avec la nature humaine et enseigne les ressources étonnantes que contient notre âme contre la barbarie et le mal. ÉMILE MONTÉGUT.

DU CARACTÈRE NOUVEAU DE LA GÉOGRAPHIE CONTEMPORAINE.

Géographie universelle de Malte-Brun, entièrement refondue et mise au courant de la science par Théophile Lavallée, 6 vol. grand in-8° jésus; Paris, Furne, 1856-1860.

Lorsque les hommes des premiers âges abandonnaient les plateaux de la Haute-Asie pour se répandre par tous les chemins dans les diverses régions du monde, ils allaient décider à leur insu de l'avenir de leurs descendans par la situation des lieux qu'ils choisiraient pour s'y établir. Aux fils de ceux que le hasard des migrations jetait sur les bords de l'Océan, l'avenir promettait les grandes prospérités qu'apporte la mer. S'ils fixaient leurs vagabondages dans des régions compactes et mal découpées, la civilisation ne devait les éclairer que de reflets tardifs et pâles. D'autres, favorisés entre tous, furent emmenés par leur fortune dans des régions de vie et de clarté que leur position prédestinait à devenir le foyer des nations futures. C'est ainsi que, dans ses dernières convulsions, notre globe semble avoir marqué, par les formes qu'il imposait aux diverses régions, l'avenir de chacune d'elles, et cette géographie dessinée par la nature a préparé l'histoire. Voilà ce que l'expérience moderne nous a enseigné, et c'est une telle manière d'envisager la géographie qui lui donne l'attrait si puissant et si nouveau qu'elle nous fait ressentir. Nous savons aujourd'hui que ce vieux mot si longtemps synonyme de nomenclature aride, de statistique incertaine, d'énumération barbare a pris une signification plus élevée, qu'il peut se traduire par description intelligente de la terre, et qu'il nous livre enfin l'idée philosophique qu'il renfermait. C'est en effet l'étude du sol, considérée dans ses rapports avec le passé, qui souvent nous donne raison des phénomènes inexpliqués de l'histoire, et c'est elle encore, envisagée dans ses relations avec les besoins croissans des hommes, avec leurs découvertes, avec les instrumens puissans dont leur activité dispose, qui nous entr'ouvre des perspectives et nous permet d'essayer quelques conjectures raisonnables sur l'avenir.

Ce n'est qu'à la suite d'efforts lents et souvent interrompus que les études géographiques ont accompli ces progrès; avant d'en arriver à dégager son essence philosophique, à laisser voir quelle influence elle exerce sur les sociétés, et comme elle se mêle aux intérêts humains, la géographie, pour re-

tenir un public indifférent, avait essayé de se faire descriptive. Malte-Brun résume cette période, et la popularité qui s'attache encore à son nom fait voir que le succès a généreusement payé ses efforts. Quand ce savant fit succéder aux indigestes compilations de ses prédécesseurs un vaste ouvrage méthodique, bien disposé, dans lequel l'agrément du récit prêtait un charme inconnu aux enseignemens d'une érudition sérieuse, le public montra, par l'empressement avec lequel il accueillit cette nouveauté, que s'il n'avait pas paru plus tôt s'intéresser à l'histoire de la terre et aux descriptions de régions lointaines, c'était moins la faute de la géographie que des géographes mêmes. Cependant, malgré ses mérites, l'ouvrage de Malte-Brun ne devait pas tarder à vieillir; la science à laquelle il consacrait ses labeurs est essentiellement changeante : ce sont des découvertes qui élargissent le champ des connaissances humaines, des conquêtes qui assurent à l'homme des domaines nouveaux dans des contrées longtemps incultes et sauvages; des villes qui naissent ou qui tombent, des divisions politiques qui se modifient, des chemins qui s'ouvrent, et partout, sous la main de l'homme, qui la dompte, la nature laissant entrevoir des horizons qu'on ne soupçonnait pas. Depuis Malte-Brun, nous avons exploré les pôles, compté les peuples qui vivent sous l'équateur; les États-Unis ont décuplé leur population, et l'Océanie s'est couverte de villes commerçantes.

Ce nouvel état de choses appelait un remaniement presque complet de l'œuvre de Malte-Brun; c'est ce qu'a entrepris un des hommes qui ont le mieux mérité de la géographie contemporaine, et dont le nom se trouve heureusement associé aux plus récens progrès que cette science a faits parmi nous. En entreprenant de refondre et de renouveler l'œuvre du maître, M. Théophile Lavallée est resté fidèle à la méthode et aux principes qu'il avait précédemment émis et fait si heureusement valoir dans sa *Géographie physique et militaire*. Dans ce livre, il « prenait pour base, avant l'homme, la nature, étudiant la terre en elle-même et d'après les grands traits inaltérables de sa surface avant de la considérer comme théâtre de l'activité humaine et suivant les divisions que les caprices ou le besoin des gouvernemens ont établies. » C'est que là en effet est le vrai point de départ, et que les configurations du sol ont exercé sur les destinées de l'homme une influence durable et manifeste. Ce principe, accueilli dès son apparition avec une extrême faveur, pouvait, s'il était introduit dans un grand ouvrage d'ensemble, sorte de synthèse géographique, rendre le service de déraciner de vieux préjugés, d'enlever à l'enseignement ses habitudes routinières, et de communiquer à un plus grand nombre d'hommes l'attrait que les esprits distingués ressentent de nos jours pour la géographie. C'est ce que M. Lavallée a essayé de faire en abritant son nom sous le patronage populaire du grand nom de Malte-Brun. De l'œuvre primitive, il reste dans les détails peu de chose; mais l'ensemble, le plan général et l'intérêt sont les mêmes : c'est la géographie de Malte-Brun transportée, à cinquante ans de distance, sur un théâtre agrandi, auquel des découvertes et des inventions qu'il y a un demi-siècle on ne pouvait pas prévoir ont apporté des perspectives et des combinaisons pleines d'un intérêt nouveau. L'Europe entière a été refondue; la France, qui comporte une grande étendue, un volume sur six; l'Allemagne,

l'Italie, l'Espagne, ont été décrites d'après des relations et des documens précis et récens. Les faits marchent de notre temps avec une telle rapidité qu'un ouvrage publié aujourd'hui risque, lorsqu'il s'arrête aux lieux où se débat la politique et où s'agite l'activité contemporaine, de n'être plus entièrement exact demain : c'est ce qui est arrivé ici pour l'Italie et même pour la France; mais l'auteur et les éditeurs ont manifesté l'intention de tenir, à l'aide de cartons et de supplémens, leur public au courant des modifications effectuées et de celles qui pourront survenir. De même, tandis que ce vaste et bel ouvrage complétait lentement ses recherches et sa rédaction, l'activité anglo-saxonne, débordant sans cesse, peuplait de colonies tout un monde, et pour le chiffre de leur population, la somme de leurs importations et de leurs produits, leur importance et leur nombre, les villes de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande ont accompli de bien grands progrès depuis les deux ou trois années qui se sont écoulées entre la rédaction de cette nouvelle *géographie* et la publication définitive.

Si nous signalons ces sortes de lacunes, ce n'est pas pour faire à l'auteur un reproche qui ne saurait lui être adressé avec justice; c'est plutôt pour avoir encore une occasion de signaler l'importance et l'intérêt que la géographie a pris de nos jours. Quel spectacle en effet plus admirable et quel plus grand récit que celui des conquêtes incessantes de l'homme sur la nature! Qu'on prenne une mappemonde : l'histoire entière de l'humanité s'y trouve inscrite avec les vicissitudes du passé et les grandes perspectives de l'avenir; c'est autour de cette mer enfermée de toutes parts, semée d'îles, dont les baies et les golfes pénètrent au sein des terres, et sur laquelle s'allongent de l'orient à l'occident trois péninsules destinées à un si glorieux avenir, que naissent et se développent les premières civilisations de la moitié du monde. Cependant les temps ont marché; les sociétés se sont transmis de l'une à l'autre le flambeau civilisateur; de nouveau-venus, curieux, avides, intelligens, sont descendus des froides contrées de l'est et du nord; il faut que le foyer s'élargisse : la Méditerranée ne suffit plus, avec son riche littoral, au déploiement de l'activité humaine. A l'Atlantique maintenant; de même que la mer qui leur sert de bassin, les régions civilisées s'élargissent et s'accroissent; heureuses alors les nations qui peuplent les rivages prédestinés par leur situation à la grandeur : l'Espagne, la France, l'Angleterre et ses grandes colonies de l'Amérique! Mais la civilisation marche et s'étend toujours; les deux bouts du monde se rejoignent; voici que de nouvelles régions se peuplent, que l'extrême Orient, si longtemps silencieux, s'habitue à nous renvoyer l'écho de nos bruits, que les deux océans tendent à se rejoindre. Et qui sait, dans ce conflit des hommes, dans ce mélange de toutes choses, si ce n'est pas aux bassins du Pacifique qu'appartient la plus grande part de l'avenir?

ALFRED JACOBS

V. DE MARS.

LE MARQUIS

DE VILLEMER

TROISIÈME PARTIE.[1]

XIII.

Malgré la promesse que le duc avait faite à son frère de n'avertir personne, il ne put se résoudre à endosser la périlleuse responsabilité du silence absolu. Il croyait au médecin, quel qu'il fût, tout en disant qu'il ne croyait pas à la médecine, et il résolut d'aller à Chambon pour s'entendre avec un jeune homme qui ne lui avait paru manquer ni de savoir ni de prudence, un jour qu'il l'avait consulté sur une indisposition légère. Il lui confierait sous le sceau du secret la situation du marquis, l'engagerait à venir au château le lendemain sous prétexte de vendre un bout de prairie enclavé dans les terres de Séval, et là il ferait en sorte que le médecin vît le malade, ne fût-ce que pour observer sa physionomie et son allure, sans donner d'avis officiel; on verrait à soumettre cet avis à M. de Villemer, et peut-être consentirait-il à le suivre. Enfin le duc, qui ne savait pas veiller dans le calme et le silence de la nuit, avait besoin d'agir pour secouer son inquiétude. Il calcula qu'en une demi-heure il serait à Chambon, et qu'une heure lui suffirait ensuite pour réveiller le médecin, parler avec lui et revenir. Il pouvait, il devait être

(1) Voyez les livraisons du 15 juillet et du 1er août.

de retour avant que son frère, qu'il voyait calme et qui paraissait endormi, fût sorti de son premier sommeil.

Le duc le quitta sans bruit, gagna le dehors par le jardin, afin de n'être entendu de personne, et descendit d'un pas rapide vers le lit de la rivière jusqu'à une passerelle de moulin et à un sentier qui le conduisit à la ville en droite ligne. En prenant un cheval et en suivant la route, il eût fait du bruit et gagné fort peu de temps. Le marquis ne dormait pas si profondément qu'il ne l'eût entendu sortir de sa chambre; mais, ignorant son projet et ne voulant pas l'empêcher d'aller se reposer, il avait feint de ne s'apercevoir de rien.

Il était alors un peu plus de minuit. Mme d'Arglade avait suivi Caroline dans sa chambre pour babiller encore, après avoir pris congé de la marquise. — Eh bien! chère belle, lui disait-elle, êtes-vous réellement aussi contente de cette maison que vous le dites? Soyez franche avec moi, si quelque chose vous y chagrine. Eh! mon Dieu! il y a toujours et partout quelque petite chose qui cloche!... Profitez de ce que me voilà pour me le confier. J'ai quelque ascendant sur la marquise, sans le chercher, à coup sûr; mais elle aime les têtes folles, et puis moi, qui suis d'un naturel heureux et qui n'ai jamais besoin de rien pour moi-même, j'ai le droit de servir mes amis sans me gêner.

— Vous êtes très bonne, répondit Caroline; mais ici tout le monde aussi est bon pour moi, et si j'avais quelque ennui, je le dirais tout simplement.

— A la bonne heure, merci, dit Léonie en prenant la promesse pour elle. Eh bien! et le duc? il ne vous a jamais taquinée, le beau duc?

— Très peu, et c'est fini.

— Bien, vous me faites plaisir de me dire cela. Savez-vous qu'après vous avoir écrit pour vous engager à entrer ici, j'ai eu un remords de conscience? Je ne vous avais point parlé de ce grand vainqueur!

— Il est vrai que vous aviez semblé craindre de m'en parler.

— Craindre, non, je l'avais complétement oublié; je suis si étourdie! Je me suis dit ensuite : Mon Dieu, pourvu que Mlle de Saint-Geneix ne soit pas ennuyée de ses manéges! car il en a, des manéges, et avec tout le monde!

— Il n'en a pas eu avec moi, Dieu merci.

— Alors tout est bien, répondit Léonie, qui n'en crut pas un mot. Elle parla chiffons, et tout à coup : — Ah! mon Dieu! dit-elle, voilà que l'envie de dormir me prend, moi! Ce que c'est que le voyage! A demain, chère Caroline. Êtes-vous matinale?

— Oui, et vous?

— Moi, hélas! pas trop; mais dès que j'aurai les yeux ouverts,... entre dix et onze, n'est-ce pas? je vous trouverai chez vous.

Elle se retira, décidée à se lever matin, à errer partout, comme au hasard, et à surprendre tous les détails d'intimité de la famille. Caroline la suivit pour l'installer dans son appartement et rentra dans sa petite chambre, qui était assez éloignée de celle du marquis, mais dont les croisées en retour sur le préau se trouvaient à peu près en face des siennes.

Avant de se coucher, elle mit en ordre quelques cahiers, car elle étudiait beaucoup et aimait à s'instruire; elle entendit sonner une heure du matin, et alla fermer sa persienne avant de se déshabiller. En ce moment, elle saisit un coup sec frappé sur les vitres d'en face, et, ses yeux se portant dans la direction du bruit, elle vit tomber en éclats une glace de la fenêtre éclairée du marquis. Étonnée de cet accident et du silence qui suivit, Caroline prêta l'oreille. Personne ne bougeait, personne n'avait entendu. Peu à peu des sons confus lui parvinrent, d'abord de faibles plaintes, puis des cris étouffés et une sorte de râle. — On assassine le marquis! fut sa première pensée, car les murmures sinistres partaient évidemment de chez lui. Que faire? appeler, chercher, avertir le duc, qui demeurait encore plus loin?... Tout cela était trop long, et d'ailleurs, sous l'oppression de pareils avertissemens, l'indécision n'est pas permise. Caroline mesura de l'œil la distance : c'étaient vingt pas de gazon à parcourir. Si des malfaiteurs avaient pénétré chez M. de Villemer, c'était par l'escalier de la tourelle du Griffon, qui faisait face à celle du Renard. Ces deux cages à degrés portaient le nom des emblèmes grossièrement sculptés sur le tympan des portes. L'escalier du Renard desservait de ce côté l'appartement de Caroline. Nul autre qu'elle ne pouvait arriver aussi vite, et sa seule approche pouvait faire lâcher prise aux égorgeurs. Dans la tourelle du Griffon se trouvait d'ailleurs la corde d'un petit beffroi. Elle se dit tout cela en courant, et elle avait fini de se le dire en arrivant à cette porte, qu'elle trouva ouverte. Le duc était sorti par là, se promettant de rentrer par là au jour sans faire crier les gonds, et ne croyant nullement aux brigands, race inconnue dans le pays.

Pourtant Caroline, confirmée d'autant plus dans cette imagination, monta d'un trait l'escalier de pierre en spirale. Là, elle n'entendit plus rien, avança dans le couloir et s'arrêta hésitante devant l'entrée de l'appartement du marquis. Elle se hasarda à frapper, on ne lui répondit pas. Il n'y avait certes pas d'assassins autour d'elle; mais alors qu'était-ce donc que ces cris entendus? Un accident quelconque, mais grave à coup sûr et qui réclamait de prompts secours. Elle poussa la porte, qui n'était même pas refermée au loquet, et

trouva M. de Villemer étendu sur le carreau, près de la fenêtre qu'il n'avait pas eu la force d'ouvrir, et dont il avait brisé la vitre pour respirer, se sentant comme foudroyé par un étouffement subit.

Le marquis n'était pas évanoui. Il avait eu les affres de la mort, mais il sentait revenir la respiration et la vie. Comme il avait le visage tourné vers la fenêtre, il ne vit pas entrer Caroline, mais il l'entendit, et croyant que c'était le duc : — N'aie pas peur, lui dit-il d'une voix faible, ça se passe. Aide-moi à me relever, je n'en ai pas encore la force.

Caroline s'élança et le releva avec l'énergie d'une volonté surexcitée. Ce fut seulement en se retrouvant assis qu'il la reconnut ou crut la reconnaître, car sa vue, encore voilée, était traversée par des ondes bleues, et ses membres avaient contracté une demi-rigidité qui les rendait insensibles au toucher des bras et des vêtemens de Caroline.

— Mon Dieu!... est-ce un rêve? dit-il en la regardant avec une sorte d'égarement; vous! est-ce vous?

— Mais oui, c'est moi, répondit-elle; je vous ai entendu gémir... Qu'y a-t-il donc? mon Dieu! que faut-il faire? Appeler votre frère, n'est-ce pas? Mais je n'ose encore vous quitter. Que sentez-vous? qu'avez-vous?

— Mon frère! reprit le marquis en se ranimant jusqu'à recouvrer la mémoire; ah! c'est lui qui vous amène ici! Où est-il?

— Il n'est pas là, il ne sait rien.

— Vous ne l'avez pas vu?

— Non! je vais le faire appeler.

— Ah! ne me quittez pas!

— Eh bien! non; mais vous secourir!...

— Rien, rien! Je sais ce que c'est, ce n'est rien. N'ayez pas peur, me voilà tranquille. Et... vous êtes là! et vous ne saviez rien?

— Rien au monde! Depuis quelques jours, je vous trouvais changé... Je pensais bien que vous étiez malade, mais je n'osais pas m'en inquiéter...

— Et tout à l'heure,... j'ai donc appelé?... Quoi? qu'ai-je dit?

— Rien! Vous avez brisé cette vitre, en tombant peut-être! Ne vous a-t-elle pas blessé?

Et Caroline, approchant la lumière, regarda et toucha les mains du marquis. La droite était assez fortement coupée : elle lava le sang, et, retirant adroitement les parcelles de verre, elle pansa la blessure. Urbain la laissa faire en la regardant avec l'étonnement attendri d'un homme qui, ramassé sur le champ de bataille, se sent dans des mains amies. Il répétait faiblement : — Mon frère ne vous a donc rien dit, vrai?

Elle ne comprenait rien à cette question, qui lui semblait rentrer dans la fixité d'une idée maladive, et pour la lui ôter elle lui raconta, tout en le pansant, qu'elle l'avait cru aux prises avec des assassins. — C'était absurde à coup sûr, dit-elle en s'efforçant de l'égayer; mais que voulez-vous? cette peur-là s'est emparée de moi, et je suis accourue comme au feu, sans avertir personne.

— Et si cela eût été réel, vous veniez vous jeter dans le danger?

— Ma foi, je n'ai pas songé à moi, je n'ai pensé qu'à vous et à votre mère. Ah! bah! je vous aurais aidé à vous défendre, je ne sais pas comment, je ne sais pas avec quoi, mais j'aurais trouvé quelque chose, j'aurais fait diversion d'ailleurs... Allons, vous voilà pansé, ceci ne sera rien; mais le reste, qu'est-ce donc? Vous ne voulez pas me le dire? Il faut pourtant que vos amis sachent vous secourir; votre frère?...

— Oui, oui, le duc sait tout; ma mère, rien!

— Je comprends, vous ne voulez pas,... je ne lui dirai rien; mais vous me permettrez de m'inquiéter, moi, de chercher avec le duc ce qu'il faut faire pour vous soulager. Je ne serai pas importune. Je sais comment il faut être avec ceux qui souffrent. J'ai été garde-malade de mon pauvre père et du mari de ma sœur... Voyons,... ne trouvez pas mauvais que je sois venue là sans savoir, sans réfléchir... Vous vous seriez relevé vous-même, un peu plus tard, je le sais bien; mais c'est triste de souffrir seul. Vous souriez? Allons, monsieur le marquis, il me semble que vous êtes un peu mieux. Oh! que je le voudrais!

— Je suis dans le ciel! répondit le marquis, et, comme il ne se faisait aucune idée de l'heure : Restez encore! lui dit-il; il n'est pas tard. Mon frère m'a veillé un peu dans la soirée, il va revenir.

Caroline ne se permit aucune objection, elle ne songea seulement pas à ce que le duc pourrait penser en la trouvant là, à ce que les domestiques pourraient dire s'ils la voyaient rentrer chez elle. En présence d'un ami en péril, elle ne supposait même pas l'outrage du soupçon. Elle resta.

Le marquis voulait lui parler encore, il n'en avait pas la force. — Ne parlez pas, lui dit-elle. Essayez de dormir, je vous jure de ne pas bouger.

— Quoi! vous voulez que je dorme? Mais je ne le puis pas... Quand je m'endors, j'étouffe.

— Et pourtant vous êtes accablé de fatigue, vos yeux se ferment malgré vous. Eh bien! il faut obéir à la nature. Si vous avez encore une crise, je vous aiderai à la supporter, je serai là.

La confiance et la bonté de Caroline eurent sur le malade un effet magique. Il s'endormit, il reposa paisiblement jusqu'au jour. Caro-

line s'était assise près d'une table, et maintenant elle savait quel était son mal physique, et comment il fallait le soigner, car, sur cette table, elle avait trouvé une consultation avec le traitement simple et rationnel signé d'un des premiers médecins de France. Le marquis, pour rassurer son frère sur sa manière de se soigner lui-même, lui avait montré cette pièce revêtue de l'autorité d'un grand nom, et la pièce était restée là, sous la main, sous les yeux de Caroline, qui l'étudiait avec un grand soin. Elle vit que le marquis avait eu depuis qu'elle le connaissait un régime très opposé à celui qui lui était prescrit : il ne faisait pas d'exercice, il mangeait mal et veillait trop. Elle ne savait pas si cette rechute ne serait pas mortelle; mais si elle ne l'était pas, elle se promettait d'être sur ses gardes à l'avenir et d'oser s'occuper de sa santé, eût-il encore avec elle cet air froid et sombre que maintenant elle attribuait à une angoisse toute physique.

Le duc fut de retour avant le soleil. Il n'avait pas trouvé le médecin, il lui fallait aller le chercher à Évaux. Avant de s'y rendre, il voulut voir son frère. L'aube dessinait sa première ligne blanche à l'horizon lorsqu'il regagna sans bruit la chambre du marquis. Celui-ci dormait alors si réellement qu'il ne l'entendit pas monter, et que Caroline put aller au-devant de lui sur l'escalier pour qu'il ne fît aucune exclamation de surprise en la voyant. Sa surprise fut grande en effet lorsqu'il la vit descendre vers lui en mettant un doigt sur ses lèvres. Il ne comprit rien à ce qui s'était passé. Il crut que le marquis lui avait caché la vérité, qu'elle savait son amour, son chagrin, et qu'elle était venue le consoler.

— Ah! ma chère amie! lui dit-il en lui prenant les mains, soyez tranquille; il m'a tout confié. Vous êtes venue, vous êtes bonne, vous le sauverez! — Et il porta les mains de Caroline à ses lèvres avec une véritable affection.

— Mais, lui dit-elle un peu étonnée, puisque vous le saviez si mal, comment l'avez-vous quitté cette nuit? Et puisque vous comptiez sur mes soins, pourquoi ne m'avez-vous pas avertie?

— Que s'est-il donc passé? dit le duc, qui vit qu'ils ne s'entendaient pas. — Elle lui raconta en trois mots l'événement, et comme, préoccupé de ce qu'il apprenait, il la reconduisait, à travers le préau, jusqu'à l'escalier du Renard, Mme d'Arglade, qui était déjà debout derrière sa croisée, les vit passer, causant à voix basse, d'un air d'intimité mystérieuse. Ils s'arrêtèrent devant la porte, et là ils se parlèrent encore. Le duc raconta à Mlle de Saint-Geneix la tentative qu'il avait faite pour amener un médecin à voir son frère, et Caroline le dissuada de cette pensée. Elle croyait que la consultation lue par elle suffirait, et qu'il serait fort imprudent de suivre une nou-

velle marche quand on avait eu de la première des résultats certains. Le duc lui promit vivement de se conformer à son avis, d'avoir confiance par conséquent. Mme d'Arglade les vit se serrer la main, et le duc, retournant sur ses pas, remonter l'escalier du Griffon.

— Eh bien! j'en ai assez vu, pensa Léonie, et je n'ai que faire d'aller courir dans la rosée, que je n'aime pas du tout; je peux dormir la grasse matinée. Et en se rendormant : — Cette Caroline! se disait-elle; je voyais bien qu'elle mentait! Comme c'était probable que le duc lui laisserait conserver sa vertu! mais je le tiens, son beau secret! et si j'ai jamais besoin d'elle, il faudra bien qu'elle en passe par où je voudrai.

Caroline se coucha vite, pour dormir vite, pour se retrouver vite au service de son malade.

A huit heures, elle fut debout, et regarda par sa fenêtre. Le duc était derrière la vitre de son frère. Il lui fit signe qu'il allait la rejoindre par l'intérieur dans la bibliothèque. Elle s'y rendit aussitôt de son côté, et là elle apprit de Gaëtan que le marquis était extraordinairement bien. Il venait seulement de s'éveiller, et il avait dit : — Mon Dieu, quel miracle! voici mon premier sommeil depuis une semaine entière de ce supplice! et je ne sens plus rien, je respire, il me semble que je suis guéri. C'est à *elle* que je dois cela! — Et c'est la vérité, ma chère amie, ajouta le duc; c'est vous qui l'avez sauvé et qui nous le conserverez, si vous voulez avoir pitié de nous!

Le duc avait résolu de ne rien dire; il l'avait juré à son frère; mais, en se croyant bien discret, il laissait échapper la vérité malgré lui. Cette vérité traversa l'esprit de Caroline comme un éclair. — Que dites-vous donc, monsieur le duc? s'écria-t-elle. Qui suis-je, moi? et que suis-je ici pour avoir cette influence?

Le duc fut effrayé du regard effrayé de Caroline. — Voyons, à qui en avez-vous? lui dit-il en reprenant le masque de son tranquille sourire. Qu'est-ce que vous allez vous mettre dans la tête? Ne voyez-vous pas que j'adore mon frère, que je tremble de le perdre, et qu'en raison de l'assistance que vous lui avez donnée cette nuit, je vous parle comme si vous étiez ma sœur? Je suis très embarrassé, je perds la tête, voyez-vous! Urbain se tue au travail. Je n'ai pas assez d'ascendant sur lui; il ne veut pas que j'avertisse notre mère de la reprise de son ancien mal. L'avertir en effet, c'est l'agiter dangereusement; infirme comme elle l'est, elle voudrait être toujours là, veiller... Au bout de deux nuits, elle y succomberait... Il faut donc qu'à nous deux nous sauvions mon frère sans qu'il y paraisse, sans mettre de laquais et de filles de chambre dans la confidence. Ces gens-là parlent toujours. Voyons! êtes-vous une femme de cœur

et de tête comme je me le suis persuadé? Voulez-vous, pouvez-vous, osez-vous m'aider sérieusement à le soigner en secret, à le veiller alternativement avec moi pendant plusieurs soirées, plusieurs nuits au besoin, à ne pas le laisser seul une heure, afin que, même pendant une heure, il ne puisse pas reprendre ses maudits bouquins? Il ne lui faut pas autre chose, j'en suis persuadé, qu'un repos absolu de l'esprit, assez de sommeil, un peu de promenade, et qu'il pense à manger. Pour cela, il faut l'autorité despotique, oui, despotique, d'une personne qui ne s'embarrasse pas de le contrarier, d'un cœur dévoué,... pas susceptible, ni fier, ni défiant mal à propos, qui supporte ses boutades s'il en a, ses élans de reconnaissance exaltée s'il lui en échappe, une amie sérieuse enfin qui ait la délicatesse, l'intelligence de la charité pour lui faire accepter et peut-être aimer son joug. Eh bien! Caroline, vous seule ici pouvez être cette personne-là. Mon frère a une grande estime, un profond respect, et même, je crois, une sincère amitié pour vous. Essayez de le gouverner huit jours, quinze jours, un mois peut-être, car si aujourd'hui il peut se lever, ce soir il sera ici feuilletant et prenant des notes; s'il dort encore la nuit prochaine, il se croira hors d'affaire, et la nuit suivante il ne se couchera pas. Vous voyez quelle tâche nous devons nous imposer. Moi, j'y suis tout résolu, tout dévoué, mais à moi seul je ne pourrai rien. Je l'ennuierai, il se lassera de ne voir que moi, et son impatience neutralisera l'effet de mes soins. Avec vous,... une femme, une gardienne volontaire, généreuse, ferme et douce, patiente et tenace comme les femmes seules savent l'être, je vous réponds qu'il se soumettra sans dépit, et que plus tard, quand les crises auront disparu, il vous bénira de l'avoir contrarié.

Cet insidieux exposé de la situation chassa entièrement le vague et rapide soupçon de Caroline. — Oui, oui, répondit-elle avec fermeté, je serai cette gardienne-là. Comptez sur moi; je vous remercie de me choisir, et ne m'en sachez aucun gré. Je suis habituée au métier d'infirmière; cela ne me coûte ni ne me fatigue. Votre frère est pour moi comme pour vous quelque chose de si respectable et de si supérieur à tout ce que nous connaissons, que c'est un bonheur et un honneur de le servir. Voyons, entendons-nous pour nous partager cette bonne tâche sans éveiller le soupçon de son état autour de nous. D'abord vous vous installez la nuit dans sa chambre.

— Il ne le souffrira pas.

— Eh bien! d'ici on doit l'entendre respirer. Voilà un grand sofa où on peut très bien dormir, roulé dans un manteau. Nous y passons la nuit à tour de rôle, vous et moi, jusqu'à nouvel ordre.

— Très bien!

— Vous le faites lever de bonne heure, afin qu'il prenne l'habitude de dormir la nuit, et vous l'amenez déjeuner avec nous.

— Si vous le lui faites promettre!

— J'essaierai. C'est absolument nécessaire qu'il mange plus d'une fois en vingt-quatre heures. Nous le faisons promener ou seulement s'asseoir avec nous à l'air jusqu'à midi. C'est l'heure de sa visite et de la vôtre à la marquise; je travaille ensuite avec elle jusqu'à cinq heures; alors je m'habille...

— Il ne vous faut pas une heure. Vous reviendrez lui faire une petite visite dans la bibliothèque? J'y serai.

— Soit! nous dînons tous ensemble; nous le retenons au salon jusqu'à dix heures. Alors vous le suivez.

— Tout ceci est parfait; mais quand ma mère a des visites, elle nous laisse libres, et vous pourriez bien, à ces momens-là, venir causer ici avec nous une heure ou deux?

— Non pas causer, répondit Caroline, je viendrai lui faire un peu de lecture, car vous pensez bien qu'il ne passera pas tout ce temps-là sans vouloir s'intéresser à quelque chose, et je lirai de manière à l'assoupir, à le disposer au sommeil. Voilà, c'est convenu. Seulement aujourd'hui nous allons être bien empêchés par Mme d'Arglade.

— Aujourd'hui je me charge de tout, et Mme d'Arglade part demain avec le jour; donc mon frère est sauvé, et vous êtes un ange!

XIV.

Le marquis, informé par son frère de tout cet arrangement, se soumit avec reconnaissance. Il était extrêmement faible et comme convalescent d'une crise aiguë qui l'avait, non pas épuisé, mais vaincu moralement presque autant qu'eût pu le faire une longue maladie. Il ne pouvait plus combattre son amour, sa résistance était à bout, et, ne sentant plus dans cet état de faiblesse les orages et les dangers de la passion, il se livrait à la douceur d'être l'objet d'une tendre sollicitude. Le duc ne lui permettait pas d'interroger l'avenir. — Tu ne peux prendre aucune détermination dans l'état où te voilà, lui disait-il. Tu n'as pas ton libre arbitre; sans la santé, point de clairvoyance morale. Laisse-nous te guérir, et tu verras bien que guéri tu recouvreras l'énergie nécessaire pour résister soit à ton penchant, soit aux scrupules qu'il te cause. Jusque-là, je ne vois pas ce que tu aurais sur la conscience, puisque Mlle de Saint-Geneix ne se doute de rien, et ne fait après tout que ce qu'une sœur ferait à sa place.

Ce *mezzo termine* pacifia toutes les agitations du malade. Il se

leva un instant pour aller voir sa mère, à laquelle il fit croire qu'une indisposition insignifiante était cause de l'altération de ses traits. Il demanda la permission de ne pas reparaître ce jour-là, et put pendant vingt-quatre heures, c'est-à-dire jusqu'au départ de Mme d'Arglade, se livrer à un repos presque absolu.

Durant cette journée, il régna entre le duc et Caroline un air de bonne intelligence et un échange de regards qui n'avaient pour objet que l'état du marquis, mais qui achevèrent d'abuser Léonie. Elle partit bien sûre de son fait, mais sans dire à la marquise rien qui eût pu faire supposer en elle une pénétration quelconque.

Au bout de huit jours, M. de Villemer était guéri. Tout symptôme d'anévrisme avait disparu, et, soumis à un régime rationnel, il reprenait même un certain éclat de santé et une habitude de calme intérieur qui l'avaient fui depuis longtemps. Personne depuis dix ans ne s'était occupé de lui avec l'assiduité, le dévouement, l'égalité d'humeur, le charme inoui dont savait l'entourer Mlle de Saint-Geneix; on pourrait dire même que jamais il n'avait rencontré des soins à la fois si éclairés et si doux, car sa mère, outre qu'elle manquait de force et d'activité physique, s'était montrée trop ardente et trop inquiète dans ceux qu'elle lui avait prodigués à l'époque où sa vie avait déjà été menacée. Elle eut bien cette fois quelque soupçon d'une rechute en voyant son fils plus souvent près d'elle, par conséquent moins acharné à son travail; mais quand vint ce soupçon, la crise était passée: le bon accord de tranquillité concerté entre le duc et Caroline, l'ignorance absolue des domestiques, peu nombreux et par cela même très occupés, la sérénité du marquis, tout contribua à la rassurer, et au bout d'une quinzaine elle remarqua même que son fils reprenait un air de jeunesse et de bien-être dont elle n'eut plus qu'à se réjouir.

On avait caché avec soin l'état du marquis à Mme d'Arglade. Le duc ne renonçait nullement pour lui au grand mariage projeté. Il jugeait Léonie babillarde, évaporée, et ne voulait pas qu'on sût dans le monde que la santé de son frère pouvait, à un moment donné, causer des craintes sérieuses. Le duc avait bien averti Caroline à cet égard. Il jouait avec elle, dans l'intérêt de son frère, tel qu'il l'entendait, le double jeu de la prédisposer autant que possible et peu à peu à un dévouement sans bornes, et pour cela il trouvait bon de lui rappeler souvent que l'avenir de la famille reposait tout entier sur le fameux mariage. Caroline n'avait donc garde de l'oublier, et confiante dans la loyauté des deux frères, dans la notion de son devoir et dans le désintéressement de son propre cœur, elle marchait résolûment vers un abîme où pouvait s'engloutir à jamais sa destinée. Et c'est ainsi que le duc, bon de sa nature et animé des meil-

leures intentions pour son frère, travaillait de sang-froid à la perte d'une pauvre fille, digne par son mérite personnel d'être au faîte du bonheur et de la considération.

Heureusement pour Mlle de Saint-Geneix, si la conscience du marquis était assoupie, elle ne dormait pas complétement. D'ailleurs sa passion fit tellement large la part de l'enthousiasme et de la véritable affection, qu'elle sembla disparaître et fut du moins vigoureusement enchaînée par la volonté. Il exigea que le duc fût presque toujours entre eux, et peu s'en fallut que dans sa sincérité il ne dispensât brusquement Caroline de toute surveillance en lui donnant sa parole de ne pas se remettre au travail sans sa permission. Un moment vint même où il la lui donna pour l'engager à cesser de veiller dans la bibliothèque : plus d'une fois il l'y avait trouvée, gardienne doucement et gaiement *farouche* des livres et des cahiers, mis, disait-elle, sous le scellé jusqu'à nouvel ordre; mais le duc contraria l'effet de cette *imprudence* de son frère, en disant tout bas à Caroline qu'il ne fallait pas se fier à une parole donnée sincèrement à coup sûr, mais qu'il n'était pas au pouvoir d'Urbain de tenir. — Vous ne savez pas à quel point il est distrait, lui dit-il; quand une idée le tient, elle le domine et lui fait oublier toute promesse. Vingt fois je l'ai trouvé furetant dans ces rayons lorsque j'avais le dos tourné, et quand je lui criais : Eh bien! eh bien! maraudeur! il semblait sortir d'un rêve et me regardait d'un air de profonde surprise.

Caroline ne se relâcha donc pas de sa surveillance. La bibliothèque était beaucoup plus voisine de l'appartement du marquis que du sien, mais encore assez au centre du manoir pour qu'il n'y eût rien de remarquable pour les domestiques à l'assiduité de la *lectrice* dans cette pièce consacrée à l'étude. On l'y voyait tantôt seule, tantôt avec le duc ou le marquis, le plus souvent avec l'un et l'autre, bien que le duc eût mille prétextes pour la laisser seule avec son frère; mais dans ces momens-là les portes toujours ouvertes, le livre souvent dans les mains de Caroline, qui lisait réellement avec intérêt, enfin, plus que tout cela, la vérité de la situation, vérité qui a plus de force que les ruses les mieux ourdies, ôtaient tout prétexte, toute velléité même à la malignité des commentaires.

Dans cette situation, Caroline se trouva très heureuse, et plus tard elle se la retraça souvent comme la plus douce phase de sa vie. Elle avait souffert de la froideur d'Urbain, et elle le retrouvait plus bienveillant, plus confiant qu'elle ne l'avait espéré. Dès que toutes les inquiétudes relatives à sa santé furent dissipées, il s'établit donc entre eux un lien qui, pour Caroline, fut exempt de nuages. Le marquis se plut extraordinairement à l'entendre lire, et bientôt même

il consentit à se laisser aider par elle dans son travail. Elle fit des recherches pour lui, et prit des notes qu'elle rédigea dans l'esprit où il les désirait, esprit qu'elle parut deviner merveilleusement. Enfin elle lui rendit ses études si agréables et lui en allégea si bien la partie sèche et rebutante, qu'il put se remettre à écrire sans fatigue et sans souffrance.

Le marquis avait certainement bien plus que sa mère besoin d'un secrétaire; mais il n'avait jamais pu souffrir cet intermédiaire entre lui et l'objet de ses recherches. Il s'aperçut bien vite que non-seulement Caroline ne l'égarait pas dans des idées étrangères aux siennes, mais encore qu'elle l'empêchait de s'égarer lui-même dans des préoccupations inutiles. Elle avait une remarquable netteté de jugement, jointe à une faculté rare chez les femmes, l'ordre dans l'enchaînement des idées. Elle pouvait s'absorber longtemps sans fatigue et sans défaillance. Le marquis fit une découverte qui devait disposer de lui à jamais. C'est qu'il se trouvait en face d'une intelligence supérieure, non créatrice, mais investigatrice au premier chef, précisément l'organisation dont il avait besoin pour donner l'équilibre et l'essor à sa propre intelligence.

Disons-le dès à présent, M. de Villemer était un homme d'un génie très sain, mais qui n'avait pas encore trouvé et qui attendait sa crise de développement. De là sa souffrance et la lenteur de son travail. Il pensait et il écrivait rapidement; mais sa conscience de philosophe et de moraliste créait à sa fougue d'historien enthousiaste des obstacles toujours renaissans. Il était en proie aux scrupules, comme certains dévots sincères, mais malades, qui s'imaginent toujours n'avoir pas dit toute la vérité à leur confesseur. Il voulait, lui, confesser à l'humanité la vérité sociale, et n'admettait pas assez que, pour une bonne part, cette science du vrai et même du réel est relative au temps où l'on vit. Il n'en prenait pas son parti. Il voulait déterrer le sens des faits enfouis dans les arcanes du passé, et, s'étonnant, lorsqu'il en avait à grand'peine saisi quelques indices, de les trouver souvent contradictoires, il s'alarmait, se méfiait de sa propre lucidité ou de sa propre équité, suspendait son jugement et son travail, et durant des semaines et des mois se laissait dévorer par des incertitudes et des doutes terribles.

Caroline, sans connaître son livre, qui n'était encore écrit qu'à moitié, et qu'il cachait avec une timidité maladive, eut bientôt deviné la cause de ses angoisses en causant avec lui et en entendant ses réflexions, lorsqu'elle lui faisait la lecture. Elle lui présenta d'inspiration quelques réflexions d'une simplicité extrême, mais d'une droiture de cœur qui parut sans réplique. Elle s'embarrassait fort peu d'une petite tache dans une grande existence, ou d'une petite

lueur de raison dans une époque de délire. Elle croyait qu'il fallait voir le passé comme on regarde la peinture, à la distance voulue par l'œil de chacun pour embrasser l'ensemble, et savoir faire, ainsi que les maîtres l'ont voulu en composant leurs tableaux, le sacrifice des détails sans importance, qui détruisent parfois dans la réalité l'harmonie et même la logique de la nature. Elle fit remarquer qu'à chaque pas on observe dans le paysage des effets invraisemblables d'ombre et de lumière, et que le vulgaire a coutume de dire : « Comment un peintre rendrait-il cela? » A quoi le vrai peintre répondrait : « En ne le rendant pas. »

Elle convint que l'historien est plus enchaîné que l'artiste à l'exactitude du fait, mais elle nia qu'on pût procéder par des principes différens dans l'une et l'autre voie. Le passé et même le présent d'une vie individuelle ou collective n'avaient, selon elle, de signification et de couleur que dans leur ensemble et dans leurs effets. Les petits accidens, les irrésolutions, les déviations mêmes rentraient dans le domaine de la fatalité, c'est-à-dire de la loi des choses finies. Pour comprendre une âme, un peuple, une époque, il fallait les voir éclairés par l'événement comme la campagne par le soleil.

Elle hasarda ces réflexions avec une grande réserve, et sous forme de questions, sans parti-pris, et comme prête à les supprimer si elles n'étaient point goûtées; mais M. de Villemer en fut frappé, parce qu'il sentit qu'elle énonçait une certitude, une foi intérieure, et que si elle consentait à se taire, elle n'en resterait pas moins convaincue. Il lutta cependant un peu et lui soumit bon nombre de faits qui l'avaient retenu et embarrassé lui-même. Elle les jugea d'un mot, avec le grand bon sens d'un esprit neuf et d'un cœur pur, et il s'écria bientôt en regardant le duc : — Elle trouve le vrai, parce qu'elle le porte en elle, et que c'est la première condition pour voir clair. Jamais une conscience troublée, jamais un esprit faussé n'entendront l'histoire.

— C'est pour cela, lui dit-elle, qu'il ne faut peut-être pas trop faire l'histoire avec des mémoires, car presque tous sont l'ouvrage de la prévention ou des passions du moment. C'est la mode aujourd'hui de déterrer tout cela avec grand soin, et d'apporter beaucoup de menus faits peu connus qui ne méritaient pas de l'être.

— Oui, vous avez raison, répondit le marquis; si l'historien, au lieu de rester fort de sa croyance et de son culte pour les grandes choses, se laisse trop égarer ou distraire par les petites, la vérité perd tout ce que la réalité envahit.

Si nous rapportons ces entretiens, peut-être un peu en dehors de la couleur d'un roman, c'est qu'ils sont bien nécessaires pour faire

comprendre le sérieux et le calme apparent des rapports qui s'établirent entre le savant érudit et l'humble lectrice au manoir de Séval, en dépit du soin que prit le duc de les laisser aux prises avec les tentations de la jeunesse et de l'amour. Le marquis reconnut qu'il appartenait à Caroline, non pas seulement par l'enthousiasme, par le rêve, par le besoin d'idéaliser la grâce et la beauté, mais encore par la raison, par le jugement et par la certitude d'avoir rencontré cet idéal. Dès lors Caroline fut sauvée; elle imposa le respect de la sérieuse valeur de son être, et le marquis ne craignit plus de se laisser surprendre par la fièvre de l'égoïsme.

Le duc s'étonna beaucoup d'abord de ce résultat inattendu de leur intimité. Son frère était guéri, il était heureux, et il semblait vainqueur de l'amour par les seules forces de l'amour; mais le duc était intelligent, et il comprit. Lui-même fut saisi d'une déférence assez sérieuse pour Caroline. Il prit intérêt aux lectures, et peu à peu, au lieu de s'endormir aux premières pages, il voulut lire à son tour et communiquer ses impressions. Il n'avait aucune conviction, mais il se laissait émouvoir et emporter en artiste par celle des autres. Il avait peu lu de choses sérieuses dans sa vie, mais il avait admirablement retenu tout ce qui était dates, noms propres. Il avait donc dans sa bonne mémoire comme un réseau à grandes mailles auxquelles vinrent se rattacher les fils plus déliés des études de son frère. C'est dire qu'il n'était étranger à rien qu'au sens logique et profond des choses de l'histoire. Il ne manquait pas de préjugés; mais la forme avait sur lui une puissance qui les faisait taire, et devant une page éloquente, qu'elle fût de Bossuet ou de Rousseau, il éprouvait le même enthousiasme.

Lui aussi se sentit donc agréablement initié aux occupations du marquis et à la société de Mlle de Saint-Geneix. Ce qu'il y eut de vraiment bon en lui, c'est qu'à partir du jour où il sut les sentimens de son frère pour elle, elle cessa d'être une femme à ses yeux. Il avait été cependant ému à ses côtés pendant quelques jours, et la vérité l'avait surpris dans une heure de dépit et de fièvre. Du jour au lendemain, il abjura toute mauvaise pensée, et, touché de voir que le marquis, après un accès de jalousie terrible, lui avait rendu sa confiance entière, il connut pour la première fois de sa vie l'amitié honnête et vraie pour une jolie femme.

Au mois de juillet, Caroline écrivait à sa sœur :

« Sois donc tranquille, il y a beau temps que je ne veille plus le malade, car le malade n'a jamais été si bien portant; mais j'ai toujours gardé l'habitude de me lever avec le jour dans la belle saison, et tous les matins j'ai plusieurs heures à consacrer au travail qu'il a bien voulu me permettre de partager avec lui. Lui-même à présent

dort d'un très bon sommeil, car il se retire à dix heures, et ici il m'est permis d'en faire autant. J'ai même souvent de précieux intervalles de liberté dans la journée. Le voisinage des bains d'Évaux et de la route de Vichy nous amène du monde aux heures où la marquise avait coutume de s'enfermer à Paris, et tout en disant que cela la dérange et la fatigue, elle en est charmée. La grande correspondance en souffre, mais cette correspondance a diminué d'elle-même depuis le projet de mariage pour le marquis. Ce projet absorbe tellement Mme de Villemer, qu'elle ne peut se tenir d'en faire part ou d'en insinuer quelque chose à tous ses vieux amis, après quoi elle fait ses réflexions, reconnaît que c'est imprudent d'en tant parler, qu'il ne faut pas compter sur la discrétion de tant de personnes, et nous jetons au feu les lettres qu'elle vient de me dicter. C'est ce qui fait qu'elle me dit souvent : — Bah! n'écrivons pas. J'aime mieux ne rien dire que de ne pas parler de ce qui m'intéresse.

« Quand elle a des visites, elle me fait signe que je peux aller rejoindre le marquis, car elle sait maintenant que je prends des notes pour lui. La maladie passée, je n'ai pas cru devoir faire du mystère à propos d'une chose si simple, et elle me sait gré d'épargner à son fils quelques parties fatigantes de son travail. Elle est fort curieuse de savoir ce que c'est que cet ouvrage si bien caché; mais il n'y a guère de danger que j'en trahisse quelque chose, puisque je n'en connais pas le moindre mot. Je sais que nous sommes dans l'histoire de France pour le moment, et plus particulièrement à l'époque de Richelieu; mais ce que je n'ai pas besoin de dire, c'est que je pressens un grand désaccord d'opinions entre le fils et la mère sur une foule de choses graves.

« Ne me plains pas d'avoir assumé sur moi une double tâche, et d'avoir, comme tu dis, pris deux maîtres au lieu d'un. Avec la marquise, la tâche est sacrée, et j'y porte de l'affection; avec son fils, la tâche est douce, et j'y porte cette sorte de vénération sérieuse dont je t'ai souvent parlé. J'ai de la joie à me figurer que j'ai contribué à sa guérison, que j'ai su le soigner sans l'impatienter, et lui persuader tout doucement de vivre un peu comme tout le monde doit vivre pour se bien porter. Je l'ai pris par sa passion même, en lui disant que son talent pourrait bien se ressentir de ses souffrances, et que je ne croyais pas à la lucidité de la fièvre. Tu n'as pas d'idée comme il a été bon pour moi, comme il s'est laissé chapitrer et même gronder par mademoiselle ta sœur, comme il m'a remerciée de mon intérêt, et comme il s'est soumis à toutes mes prescriptions. C'est au point qu'à table il me consulte des yeux sur ce qu'il doit manger, et que quand nous nous promenons, il n'a pas plus de volonté qu'un enfant pour le trajet que le duc et moi vou-

lons lui faire faire. C'est une bien belle âme, je t'assure, et chaque jour je découvre en lui de nouvelles qualités. Je l'avais cru un peu quinteux et très obstiné; pauvre être! c'était sa crise qui le menaçait. Il est au contraire d'une douceur, d'une égalité de caractère dont rien n'approche, et le charme de son commerce ne peut se comparer qu'à la beauté des eaux qui coulent dans notre vallée, toujours limpides, abondantes, entraînées par un mouvement égal et fort, jamais irritées ni capricieuses. Et si je poursuivais la comparaison, je pourrais dire que son esprit a aussi des rives fleuries, des oasis de verdure où l'on peut s'arrêter et rêver délicieusement, car il est très poète, et je m'étonne toujours qu'il ait soumis les élans de son imagination à la rigidité de l'histoire.

« Il prétend au reste que c'est moi qui ai découvert cela en lui, et qu'il commence à s'en apercevoir lui-même. L'autre jour, nous regardions dans un ravin transversal à celui du Char la beauté des herbages remplis de moutons et de chèvres. Au fond de cette coupure escarpée, il y a un revêtement de rochers dont quelques dentelures s'élèvent au-dessus du plateau, si bien que c'est, relativement au niveau inférieur, une montagne, et que ces belles roches d'un gris lilas forment une crête assez imposante pour cacher le pays plat qui est derrière. On ne voit donc pas d'ici le dessus des plateaux, et on peut se croire dans un coin de la Suisse. C'est du moins ce que me dit M. de Villemer pour me consoler de la manière dont la marquise rabroue mes admirations. — Ne vous inquiétez pas de cela, me disait-il, et ne pensez pas qu'il faille avoir vu beaucoup de grandes choses pour avoir la notion et la sensation du grand. La grandeur est partout pour ceux qui portent cette faculté en eux-mêmes, et ce n'est pas une illusion qu'ils nourrissent, c'est une révélation de ce qui est en réalité dans la nature d'une manière plus ou moins exprimée. Aux sens lourds il faut des manifestations brutales de la puissance et de la dimension des choses. Voilà pourquoi beaucoup de gens qui vont en Écosse chercher les tableaux décrits par Walter Scott ne les trouvent pas, et prétendent que le poète leur a surfait son pays. Ces tableaux y sont pourtant, j'en suis bien sûr, et si vous alliez là, vous, vous les trouveriez tout de suite.

« Je lui avouai que la réelle immensité me tentait beaucoup, que je voyais souvent en songe des montagnes infranchissables et des abîmes à donner le vertige, que devant une gravure représentant les furieuses cascades de la Suède ou les blocs errans des mers glaciales, je me sentais emportée par des rêves démesurés d'indépendance, et qu'il n'était pas de récit d'expéditions lointaines dont les souffrances et les dangers pussent m'ôter le regret de n'en avoir pas fait partie.

« Et pourtant, me dit-il, devant ce charmant petit paysage que voici, vous paraissiez très heureuse et véritablement satisfaite tout à l'heure? Avez-vous donc plus besoin d'émotions et de surprises que d'attendrissement et de sécurité? Voyez comme c'est beau, le calme! comme cette heure de reflets rayés par les ombres qui s'abaissent, ces fluides vaporeux qui semblent caresser les flancs du rocher, cette immobilité du feuillage qui a l'air de boire en silence l'or des derniers rayons, comme toute cette solennité recueillie et sereine est bien la véritable expression du beau et du bon dans la nature! Je ne connaissais pas tout cela, moi! Il y a très peu de temps que j'en ai été frappé. Je vivais dans la poussière, dans la mort ou dans les abstractions. Je rêvais bien les tableaux de l'histoire, la fantasmagorie du passé. J'ai vu quelquefois passer à l'horizon la flotte de Cléopâtre, j'ai cru entendre dans le silence des nuits les fanfares guerrières de Roncevaux; mais c'était là l'empire du rêve, et la réalité ne me parlait pas. Depuis que je vous ai vue regarder l'horizon sans rien dire, avec un air de contentement dont rien n'approche, je me suis demandé le secret de vos joies, et, s'il faut tout dire, votre malade égoïste a bien été un peu jaloux de tout ce qui vous charmait. Il s'est mis à regarder aussi avec inquiétude. Alors il en a pris son parti, car il a senti qu'il aimait ce que vous aimiez.

« Tu penses bien qu'en me parlant ainsi, ma chère petite sœur, M. le marquis mentait effrontément, car on voit à toutes ses remarques et à toutes ses manières de parler qu'il a un véritable enthousiaste d'artiste pour la nature comme pour tout ce qui est beau; mais il est si naïvement bon pour moi dans sa reconnaissance, qu'il ment de bonne foi, et s'imagine me devoir quelque chose de nouveau dans sa vie intellectuelle. »

XV.

Un matin, le marquis, écrivant à la grande table de la bibliothèque, tandis que Caroline feuilletait des cartes à l'autre bout, posa sa plume, et lui dit avec émotion :

— Mademoiselle de Saint-Geneix, je me rappelle que vous m'avez quelquefois témoigné le désir bienveillant de connaître ce travail, et je croyais bien ne pouvoir jamais m'y décider; mais à présent, oui, à présent, je sens que je serai heureux de vous le soumettre. Ce livre est votre ouvrage bien plus que le mien, puisque je n'y croyais pas, et que vous m'avez amené à respecter l'élan qui me l'avait dicté. Depuis que vous m'avez rendu la conviction, vous êtes cause que j'ai plus avancé ma tâche en un mois que je ne l'avais

fait en dix ans. Vous êtes cause aussi que je finirai certainement une chose que j'eusse peut-être recommencée jusqu'à ma dernière heure. Elle était proche d'ailleurs, cette heure suprême. Je la sentais venir vite, et je me hâtais fiévreusement, en proie au désespoir de ne voir avancer que la fin de ma vie. Vous m'avez ordonné de vivre, et j'ai vécu, de me calmer, et je me suis calmé, de croire en Dieu et en moi-même, et j'ai cru. A présent que j'ai foi en ma pensée, il faut que vous me donniez la foi en mon talent, car, bien que je ne tienne pas plus que de raison à la forme, je la crois nécessaire pour donner plus de poids et plus de séduction à la vérité. Tenez, mon amie, lisez!

— Oui! répondit vivement Caroline; vous voyez que je n'hésite pas, que je ne me récuse pas : ce n'est ni prudent ni modeste de ma part. Eh bien! je ne m'en embarrasse point. Je suis tellement sûre de votre talent, que je ne redoute pas d'avoir à être sincère, et je crois tellement à l'accord de nos opinions, que je me flatte de comprendre même ce qui serait au-dessus de ma portée dans d'autres circonstances.

Mais au moment de prendre le manuscrit Caroline hésita devant une confidence trop particulière, et demanda si l'excellent duc ne serait pas initié, lui aussi, à cette satisfaction.

— Non! répondit le marquis, mon frère ne viendra pas aujourd'hui. J'ai saisi le jour où il est à la chasse. Je ne veux pas qu'il connaisse mon œuvre avant qu'elle soit terminée; il ne la comprendrait pas. Ses préjugés de naissance s'y opposent. Il croit pourtant avoir quelques idées *avancées*, comme il les appelle, et sait que je vais plus loin que lui; mais il ne se doute pas combien j'ai quitté la voie où m'avait placé l'éducation. Ma révolte contre ce passé lui causerait un grand effroi, et cela pourrait me troubler avant la fin de mon travail. Mais vous-même,... peut-être allez-vous être un peu inquiète.

— Moi, je n'ai pas de parti-pris, répondit Caroline, et il est fort probable que je partagerai vos opinions quand je les connaîtrai bien. Donc asseyez-vous, je veux lire tout haut pour vous autant que pour moi. Je veux que vous vous entendiez parler vous-même. Je crois que ce doit être une bonne manière de se relire.

Caroline lut ce matin-là un demi-volume; elle s'y reprit dans la journée et le lendemain. En trois jours, elle fit entendre au marquis le résumé des études de plusieurs années. Elle lut son écriture, quoique un peu difficile, aussi bien que de l'imprimé, et comme elle lisait avec une netteté, une intelligence et une simplicité admirables, s'animant et se sentant émue elle-même quand la narration s'élevait au lyrisme dans les épopées de l'histoire, l'auteur se sentit éclairé

en un instant d'un vrai soleil de certitude formé de tous les rayons épars dont ses méditations avaient été pénétrées.

Le livre était beau, d'une beauté originale, et empreint d'un cachet de grandeur véritable. Sous ce titre simple et mystérieux : *Histoire des Titres*, il soulevait un ensemble de questions hardies qui n'allaient à rien moins qu'à rendre universelle et sans retour ni restriction la pensée de la nuit révolutionnaire du 4 août 1789. Ce fils d'une grande maison longtemps privilégiée, nourri dans l'orgueil de race et le dédain de la plèbe, apportait devant la moderne civilisation l'acte d'accusation du patriciat, les pièces du procès, les preuves d'usurpation, d'indignité ou de forfaiture, et prononçait la déchéance au nom de la logique et de l'équité, au nom de la conscience humaine, mais surtout au nom de l'idée chrétienne évangélique. Il prenait corps à corps ce compromis de dix-huit siècles qui veut allier l'égalité révélée par les apôtres avec la convention des hiérarchies civiles et théocratiques. N'admettant dans toutes les classes que des hiérarchies politiques et administratives, c'est-à-dire des fonctions, des preuves de valeur personnelle et d'activité sociale, des services en un mot, il poursuivait le privilége de naissance jusque dans l'opinion actuelle, jusque dans les dernières influences, en traçant d'une main ferme l'histoire des spoliations et des usurpations de pouvoir depuis la création féodale de la noblesse jusqu'à l'heure présente. C'était refaire l'histoire de France à un point de vue spécial, sous l'empire d'une idée distincte, absolue, inflexible, indignée, et partant d'un sentiment religieux que la noblesse ne pouvait combattre sans se suicider, elle qui invoque le droit divin comme la clé de voûte de son institution.

Nous n'en dirons pas davantage sur la donnée de ce livre, dont la critique même doit rester en dehors de notre sujet. Quelque jugement qu'on pût porter sur les croyances de l'auteur, il eût été impossible de ne pas reconnaître en lui un splendide talent, joint au savoir et à la bonne foi puissante d'un esprit de premier ordre. Le style particulièrement était magnifique, d'une ampleur et d'une richesse que n'eût jamais fait soupçonner la modeste concision des paroles du marquis dans le monde; mais, dans son livre même, il donnait peu de place à la discussion. Après avoir posé les prémisses et les motifs de sa recherche en quelques pages d'une chaude et sévère appréciation, il passait aux faits et les classait historiquement avec une éloquente clarté. Ses récits, pleins de couleur, avaient l'intérêt du drame et du roman, même lorsque, fouillant dans les obscures archives des familles, il révélait l'horreur des temps féodaux, les souffrances et l'avilissement de la plèbe. Enthousiaste et ne s'en défendant pas, il sentait profondément les attentats contre

la justice, contre la pudeur, contre l'amour, et en bien des pages son âme, passionnée pour le vrai, le juste et le beau, se révélait tout entière avec des cris d'éloquence entraînante. Plus d'une fois Caroline se sentit fondre en larmes, et posa le livre pour se remettre.

Caroline n'eut pas d'objections. Il n'appartient pas au simple narrateur de prononcer qu'elle eût dû en faire, ou qu'il n'y en avait réellement pas à faire; mais il doit dire qu'elle n'en trouva pas, tant l'admiration du talent et l'estime de l'homme l'avaient gagnée. Le marquis de Villemer devint à ses yeux un personnage si complétement supérieur à tout ce qu'elle avait jamais rencontré qu'elle conçut dès lors l'idée de se dévouer à lui sans réserve et pour toute sa vie.

Quand nous disons sans réserve, il en était une, à coup sûr, qui n'eût pas fait si bon marché d'elle-même, si elle se fût présentée à sa pensée; mais elle ne s'y présenta pas. La supposition qu'un tel homme pouvait lui demander le sacrifice de l'honneur ne troubla pas un instant la sérénité de son enthousiasme. Nous n'oserions pourtant pas affirmer que dès lors cet enthousiasme n'embrassât pas à son insu l'amour comme un des élémens inévitables de sa plénitude; mais l'amour n'avait pas été le point de départ. Le marquis n'avait pas su jusque-là révéler toutes les séductions de son intelligence et de sa personne; il avait été contraint, troublé, malade. Caroline ne vit pas tout d'un coup le changement qui se fit en lui d'une manière insensible, lorsqu'il devint éloquent, jeune et beau, en recouvrant jour par jour, heure par heure, la santé, la confiance en lui-même, la certitude de sa puissance et le charme que donne le bonheur aux nobles physionomies longtemps voilées par le doute.

Quand elle se rendit compte de toutes ces transformations séduisantes, elle en avait subi l'effet à son insu, et l'automne arrivait. On allait retourner à Paris, et, sous l'empire d'une idée fixe, Mme de Villemer disait tous les jours à sa jeune confidente : — Dans trois semaines, dans quinze jours, dans une huitaine, aura lieu la *fameuse* entrevue de mon fils avec Mlle de Xaintrailles.

Caroline sentit alors un déchirement affreux au plus profond de son âme, une consternation, une terreur et comme une révélation impérieuse du genre d'attachement qu'elle ne s'avouait pas encore. Elle avait si bien accepté l'idée vague et encore lointaine de ce mariage qu'elle n'avait jamais voulu se demander si elle en souffrait. C'était pour elle inévitable comme de vieillir et de mourir; mais on n'accepte en réalité la vieillesse et la mort qu'à l'heure où elles arrivent, et Caroline sentit qu'elle faiblissait et qu'elle mourait à l'idée de cette séparation prochaine et absolue.

Elle avait fini par croire avec la marquise que cela ne pouvait manquer. Jamais elle n'avait osé questionner le marquis; le duc le lui avait défendu d'ailleurs au nom de l'amitié qu'elle portait à la famille. Selon lui, le marquis ne se déciderait qu'autant qu'on ne le tourmenterait pas, et le duc savait bien que la moindre inquiétude de la part de Caroline bouleverserait toutes les pensées de son frère.

Le duc, après avoir admiré sincèrement la pureté de leurs relations, commençait à s'en inquiéter. — Cela devient, se disait-il, un attachement si grave que l'on n'en peut plus prévoir les conséquences. Il eût bien mieux valu pour mon frère que cette passion fût assouvie. Aujourd'hui elle ne ferait plus obstacle à son avenir. Peut-on croire que la vertu ait tué l'amour? Non, non! la vertu en pareil cas, c'est de l'amour qui a doublé de puissance!

Le duc ne se trompait pas. Le marquis ne s'attristait nullement de la perspective d'un mariage qu'il était désormais bien résolu à ne pas contracter. Il s'affligeait seulement du changement que le séjour de Paris allait momentanément opérer dans ses relations avec Mlle de Saint-Geneix, dans leur libre fraternité, dans leurs études en commun, dans cette sécurité de tous les instans qui ne se retrouverait pas ailleurs. Il lui en parlait avec une grande tristesse. Elle éprouvait les mêmes regrets, et attribuait son propre chagrin intérieur à son amour pour la campagne et au dérangement d'une vie si noble et si douce.

Elle éprouva cependant une charmante surprise en arrivant à Paris. Elle y trouva sa sœur, qui l'attendait avec les enfans, et elle apprit que Camille se rapprochait d'elle. Elle allait habiter à Étampes une maisonnette moitié ville, moitié campagne, jolie, fraîche, en bon air, avec la jouissance d'un assez grand jardin. Elle ne serait plus qu'à une heure de Paris par le chemin de fer. Elle mettait Lili en pension, elle avait obtenu une bourse dans un couvent de Paris. Caroline pourrait la voir toutes les semaines. Enfin on avait promis aussi une bourse pour le petit Charles dans un lycée aussitôt qu'il serait en âge d'y entrer.

— Tu me combles de joie et de surprise! s'écria Caroline en pressant sa sœur dans ses bras; mais qui donc a fait tous ces miracles?

— Toi! répondit Camille, toi seule, et toujours toi!

— Mais non! J'espérais bien obtenir ces bourses, c'est-à-dire les faire obtenir un jour ou l'autre par Léonie, qui est si obligeante; mais je ne croyais pas à un si prompt succès.

— Non, non! reprit Mme Heudebert; cela ne vient point de Léonie, cela vient d'ici!

— Impossible! je n'en ai jamais dit un mot à la marquise. Sa-

chant combien elle est brouillée avec le pouvoir, je n'aurais pas osé...

— Quelqu'un a osé auprès des ministres, et ce quelqu'un-là... Il ne veut pas être nommé, il a agi en cachette de toi, et pourtant je le trahirai, parce qu'il est bien impossible que j'aie des secrets pour toi : ce quelqu'un-là, c'est le marquis de Villemer.

— Ah!... Tu lui as donc écrit pour le prier...

— Point! C'est lui qui m'a écrit pour s'informer de ma situation et de mes droits avec une bonté, une convenance, une délicatesse... Ah! oui, Caroline, tu avais bien raison d'estimer ce caractère-là!... Mais, tiens, j'ai apporté ses lettres. Je veux que tu les lises.

Caroline lut les lettres, et vit qu'à partir du jour où elle avait donné des soins à M. de Villemer, celui-ci s'était occupé de sa famille avec une vive et constante sollicitude. Il avait prévenu ses désirs secrets, il s'était inquiété de l'éducation des enfans. Il avait fait par lettres des démarches promptes et sûres, sans même offrir de les faire, et en se bornant à demander les renseignemens nécessaires à Camille sur les services de son mari dans l'administration. Il avait annoncé le succès, refusant tout remerciement et disant que sa dette de reconnaissance envers Mlle de Saint-Geneix était loin d'être acquittée. Ces bonnes nouvelles étaient arrivées à Camille pendant le voyage à petites journées de poste que faisait Caroline avec la marquise, car la vieille dame avait horreur et frayeur des diligences et des chemins de fer.

Quant à l'habitation d'Étampes, c'était encore une idée et une offre du marquis. Il avait là, disait-il, une petite propriété de nul rapport, léguée par un vieux parent, et il priait Mme Heudebert de lui rendre le service de l'habiter. Elle avait accepté, disant qu'elle se chargeait des réparations; mais elle avait trouvé la maisonnette en très bon état, meublée, et même approvisionnée de bois, de vin et de légumes pour plus d'un an. Quand elle avait demandé à la personne chargée par le marquis de ces détails le prix du loyer, on lui avait répondu que l'on avait ordre de ne pas recevoir d'argent, que c'était trop peu de chose, et que le marquis n'avait jamais compté louer à des étrangers la maison de son vieux cousin.

Si Caroline fut vivement touchée de ces bontés de son ami et heureuse de voir le sort de sa famille si amélioré, elle n'en ressentit pas moins une douleur au cœur. Il lui sembla que c'était un adieu de celui dont l'existence allait se séparer à jamais de la sienne, et comme un compte réglé par sa reconnaissance. Elle refoula cette douleur, employa ses matinées pendant plusieurs jours à promener sa sœur et les enfans, à acheter le trousseau de la petite pensionnaire, et enfin à l'installer au couvent. La marquise voulut voir

Mme Heudebert et la belle Élisabeth, qui allait perdre au couvent son doux sobriquet de Lili. Elle fut charmante pour la sœur de Caroline, et ne laissa point partir l'enfant sans un joli cadeau; elle voulut que Caroline eût deux jours de liberté pour s'occuper de sa famille, lui faire ses adieux et la reconduire au chemin de fer. Elle-même se fit conduire au couvent pour y recommander Élisabeth Heudebert comme sa protégée.

Camille avait vu aussi le marquis et le duc chez leur mère; elle n'avait osé présenter que Lili à son bienfaiteur, les autres enfans n'étant pas assez raisonnables; mais M. de Villemer voulut les voir tous : il alla rendre visite à Mme Heudebert à l'hôtel où elle était descendue, et y trouva Caroline au milieu de ces enfans dont elle était adorée. Elle le trouva, lui, non pas rêveur, mais comme absorbé dans la contemplation des soins et des caresses qu'elle leur donnait. Il regardait chaque enfant avec une attention attendrie et parlait à tous comme un homme en qui le sentiment paternel est déjà très développé. Caroline, ignorant qu'en effet il était père, s'imagina en soupirant qu'il songeait aux joies futures de la famille.

Le jour suivant, quand elle eut vu sa sœur monter dans le wagon qui la reconduisait à Étampes, elle se sentit horriblement seule, et pour la première fois le mariage du marquis se présenta à sa pensée comme un désastre irréparable dans sa propre vie. Elle sortit vite de la gare pour cacher ses larmes; mais dans la cour elle se trouva en face de M. de Villemer. — Eh bien! lui dit-il en lui offrant son bras, vous pleurez? Je m'attendais bien à cela, et j'ai voulu me trouver ici, où les prétextes ne manquent pas pour le public, afin de vous soutenir un peu dans ce chagrin si naturel, et de vous rappeler qu'il vous reste des amis sincères.

— Quoi! vous êtes venu ici pour moi? répondit Caroline en essuyant ses larmes. Ah! je suis honteuse de ce moment de faiblesse. C'est de l'ingratitude envers vous qui avez comblé ma famille, qui la rapprochez de moi, et que je devrais bénir dans la joie au lieu de sentir le petit déchirement d'une séparation qui ne peut plus être de longue durée. Ma sœur pourra revenir souvent voir sa fille, que je verrai, moi, plus souvent encore. Non, non, je n'ai pas de chagrin; je suis au contraire bien heureuse, et c'est grâce à vous!

— Pourquoi donc pleurez-vous encore? lui dit le marquis en la conduisant à la voiture qu'il avait amenée pour elle; voyons, c'est un peu nerveux, n'est-ce pas? mais cela m'inquiéte. Retournons sous la gare comme si nous cherchions quelqu'un. Je ne veux pas vous quitter dans les larmes. C'est la première fois que je vous vois pleurer, et cela me fait beaucoup de mal. Tenez, nous sommes à deux pas du Jardin des Plantes; à huit heures du matin, il n'y a pas de

risque que nous y rencontrions personne de connaissance. D'ailleurs avec ce manteau et ce voile on ne peut pas savoir qui vous êtes. Il fait assez beau, voulez-vous venir voir *la vallée suisse?* Nous tâcherons de nous croire encore à la campagne, et en vous quittant je serai sûr,... du moins j'espère, que vous ne serez pas malade.

Il y avait tant d'amicale sollicitude dans l'accent du marquis que Caroline ne songea point à refuser son offre. Qui sait, pensait-elle, s'il ne désire point me dire là un adieu fraternel au moment d'entrer dans une nouvelle existence? Au fait, cela nous est permis, cela nous est peut-être dû. Il ne m'a encore jamais parlé de son mariage; il serait étrange qu'il ne m'en parlât pas, et que je ne fusse pas préparée et disposée à l'entendre.

XVI.

Le marquis fit signe au fiacre de suivre, et il conduisit Caroline à pied en l'entretenant doucement de sa sœur et des enfans; mais ni durant ce court trajet, ni dans les allées ombragées de la vallée suisse du Jardin des Plantes, il ne lui parla de lui-même. Ce ne fut qu'au moment de revenir, et en s'arrêtant avec elle sous les branches pendantes du cèdre de Jussieu, qu'il lui dit du ton le plus détaché et en souriant: — Savez-vous que c'est aujourd'hui que ma présentation officielle à Mlle de Xaintrailles doit avoir lieu?

Il sembla au marquis qu'il sentait tressaillir le bras de Caroline appuyé sur le sien; mais elle lui répondit avec sincérité et avec résolution : — Non, je ne savais pas que ce fût aujourd'hui.

— Si je vous parle de cela, reprit-il, c'est parce que je sais que ma mère et mon frère vous ont tenue au courant de ce beau projet. Moi, je ne vous en ai jamais parlé; cela n'en valait pas la peine!

— Vous avez donc cru que je ne m'intéresserais pas à votre bonheur?

— Mon bonheur! est-ce qu'il peut être dans les mains d'une inconnue? Et vous, mon amie, pouvez-vous parler ainsi, vous qui me connaissez?

— Alors... je dirai le bonheur de votre mère, puisqu'il dépend de ce mariage.

— Oh! ceci est une autre affaire, reprit vivement M. de Villemer. Voulez-vous que nous nous reposions sur ce banc, et puisque nous trouvons ici la solitude, voulez-vous me permettre de vous parler un peu de ma situation?

Ils s'assirent. — Vous n'aurez pas froid? reprit le marquis en ramenant les plis du manteau de Caroline autour d'elle.

— Non! et vous?

— Oh! moi, grâce à vous, j'ai une santé robuste à présent, et c'est pour cela que l'on songe sérieusement à faire de moi un père de famille. C'est un bonheur dont je n'ai pas autant besoin que l'on croit. Il y a dans la vie des enfans que l'on aime,... ne serait-ce que comme vous aimez ceux de votre sœur! Mais passons là-dessus, et supposons que je me sois rêvé une nombreuse lignée! Vous savez bien que je ne tiens pas à cela au point de vue de l'orgueil du nom, vous connaissez mes idées sur la noblesse. Ce ne sont pas précisément celles de mon entourage; malheureusement pour mon entourage, je n'en puis pas changer, cela ne dépend plus de moi.

— Je sais cela, répondit Mlle de Saint-Geneix; mais vous avez l'âme trop complète pour ne pas désirer connaître les plus ardentes, les plus saintes affections de la vie.

— Supposez tout ce que vous voudrez à cet égard, reprit le marquis, et reconnaissez dès lors que le choix de la mère de mes enfans est l'affaire la plus importante de ma vie. Eh bien! cette chose immense, ce choix sacré, pensez-vous que quelqu'un puisse le faire à ma place? Admettez-vous que même mon excellente mère puisse s'éveiller un matin en disant : « Il y a de par le monde une demoiselle dont le nom est illustre, dont la fortune est considérable, et qui doit être la femme de mon fils, parce que mes amis et moi trouvons la chose avantageuse et convenable? Mon fils ne la connaît pas, n'importe! Elle ne lui plaira peut-être en aucune façon; il lui déplaira peut-être également : n'importe encore! Cela ferait plaisir à mon fils aîné, à mon amie la duchesse, à tous les habitués de mon petit salon. Il faudrait que mon fils fût dénaturé, s'il ne sacrifiait pas sa répugnance à cette fantaisie! Et si Mlle de Xaintrailles s'avise de ne pas le trouver parfait, elle ne sera plus digne du nom qu'elle porte!... » Vous voyez bien, mon amie, que tout cela est insensé, et je m'étonne beaucoup si un seul instant vous avez pu le prendre au sérieux!

Caroline se débattit en vain contre l'indicible joie que lui causait cette déclaration; mais elle se rappela vite tout ce que le duc lui avait dit et tout ce que le devoir lui commandait de dire elle-même.

— Vous m'étonnez aussi beaucoup, reprit-elle. N'avez-vous pas donné votre parole à votre mère et à votre frère de voir Mlle de Xaintrailles à l'époque fixée?

— Aussi la verrai-je ce soir; c'est une rencontre arrangée de manière à ce que le hasard paraisse l'amener, et qui ne m'engage en aucune façon.

— C'est là un faux-fuyant que je n'admets pas dans une conscience comme celle du marquis de Villemer! Vous avez donné votre

parole de faire tout votre possible pour reconnaître le mérite de cette personne et pour lui faire apprécier le vôtre.

— Ah! je ne demande pas mieux que de faire tout mon possible pour cela! répondit le marquis en riant d'un rire doux qui l'embellit tellement que Caroline fut éblouie du regard qu'il attachait sur elle.

— Vous vous êtes donc moqué de votre mère? reprit-elle en s'armant de toute sa défense intérieure; voilà ce dont je ne vous aurais jamais cru capable!

— Non, non, je ne le suis pas! répondit M. de Villemer en reprenant son sérieux. Quand ils m'ont arraché cette promesse, je ne riais pas, je vous le jure! J'étais profondément malheureux et gravement malade; je me sentais mourir, et je croyais mon âme déjà morte. Je cédais à de tendres et cruelles obsessions, dans l'espoir qu'on me laisserait finir en paix; mais j'en ai rappelé, mon amie: j'ai fait un nouveau bail avec la vie, je me sens encore plein de jeunesse et d'avenir. L'amour fermente en moi comme la séve dans ce grand arbre, oui, l'amour, c'est-à-dire la foi, la force, le sentiment de mon être immortel, dont je dois compte à Dieu et non aux préjugés humains! Je veux être heureux, moi, je veux vivre, et je ne veux être époux qu'à la condition d'aimer avec toutes les forces de mon âme!...

Ne me dites pas, continua-t-il sans laisser à Caroline le temps de répondre, que j'ai des devoirs en contradiction avec celui-là. Je ne suis pas un homme faible et flottant. Je ne me paie point de mots consacrés par l'usage, et je ne prétends pas me faire l'esclave et la victime des chimères de l'ambition. Ma mère aspire à recouvrer l'opulence! Elle se trompe elle-même. Son vrai bonheur et sa vraie gloire, c'est d'avoir su y renoncer pour sauver son fils aîné. Elle est plus riche, depuis que j'ai arrangé son existence au prix de presque tout ce qui me reste, qu'elle ne l'était depuis dix ans en subissant avec terreur une situation douteuse, et qu'elle croyait devoir être pire. Voyez donc si je n'ai pas fait pour elle tout ce que je pouvais faire! J'ai des opinions ardentes, fruit des études et des réflexions de toute ma vie. Je leur ai imposé silence. J'ai horriblement souffert de chagrins qu'elle n'a jamais connus. J'ai été véritablement torturé par mon propre cœur, et je lui ai épargné la douleur de voir mes supplices. J'ai souffert même par elle, et je ne me suis jamais plaint. N'ai-je pas vu dès mon enfance qu'elle avait une préférence irrésistible pour mon frère, et ne sais-je pas d'ailleurs qu'elle croyait la devoir à l'aîné et au plus titré de ses fils? J'ai vaincu le dépit de cette blessure, et le jour où mon frère m'a enfin permis de l'aimer, je l'ai aimé passionnément; mais jusque-là que n'avais-je pas dévoré

de secrets affronts et d'amères plaisanteries de sa part et de celle de ma mère, liguée avec lui contre le sérieux de ma pensée et de mon existence! Je ne leur en voulais pas, je comprenais leurs erreurs, leurs préjugés; mais sans le savoir ils me faisaient bien du mal!...

Au milieu de tant de dégoûts, une chose pouvait tenter un solitaire comme moi, la gloire des lettres. Je sentais en moi une certaine flamme, un élan vers le beau qui pouvait grouper autour de moi de nombreuses sympathies. J'ai vu que cette gloire blesserait ma mère dans ses croyances, et j'ai résolu de garder le plus strict anonyme, de ne pas même laisser soupçonner la paternité de mon œuvre. Vous seule, vous seule au monde, avez reçu la confidence d'un secret qui ne doit jamais être trahi, et je ne veux pas ajouter tant que ma mère vivra, car j'ai horreur de ces restrictions mentales, de ces projets parricides qui semblent appeler la mort sur ceux que nous devons chérir plus que nous-mêmes. J'ai dit *jamais* à cet égard, afin de n'avoir jamais en moi la notion d'un état de choses où une satisfaction personnelle pourrait diminuer en moi la douleur de perdre ma mère.

— Eh bien! en tout ceci, je vous approuve autant que je vous admire, reprit Mlle de Saint-Geneix; mais il me semble que tout peut et doit s'arranger, relativement à votre mariage, selon les désirs de votre famille et selon les vôtres. Puisqu'on dit Mlle de Xaintrailles tout à fait digne de vous, pourquoi donc, au moment de vous en assurer, prononcez-vous d'avance que cela n'est ni possible ni probable? Voilà où je ne vous comprends plus du tout, et où je doute que vous ayez des motifs sérieux et respectables à me faire accepter.

Caroline parlait avec une décision qui changea tout à coup les dispositions du marquis. Il était au moment de lui ouvrir son cœur à tout risque, il s'y sentait entraîné par une lueur d'espoir; elle la lui ôta, et il devint triste et comme accablé.

— Eh bien! vous voyez, reprit-elle, vous ne trouvez rien à me répondre!

— Vous avez raison, dit-il; je n'avais pas le droit de vous dire que Mlle de Xaintrailles me serait à coup sûr indifférente. Je le sais, mais vous ne pouvez être juge des raisons secrètes qui m'en donnent la certitude. Ne parlons plus d'elle. Je tenais à vous bien convaincre de ma liberté d'esprit et du droit de ma conscience à cet égard. Je ne veux pas qu'une pensée comme celle-ci puisse exister en vous : M. de Villemer doit se marier pour de l'argent, de la considération et du crédit! Oh! cela, mon amie, je vous en supplie, ne le croyez jamais. Descendre à ce point dans votre estime serait un châtiment que je n'ai mérité par aucune faute, par aucun tort en-

vers vous ni envers les miens. Je tiens aussi à ce que, d'autre part, vous ne me fassiez point de reproche, s'il arrive que je me voie forcé de contrarier ouvertement les désirs de ma mère dans mon établissement. J'ai cru devoir vous dire tout ce qui me justifie d'une prétendue bizarrerie. Voulez-vous bien maintenant m'absoudre d'avance si j'ai tôt ou tard à déclarer à elle et à mon frère que je peux leur donner mon sang, ma vie, mes dernières ressources, mon honneur même, mais pas ma liberté morale et ma vérité intérieure, pas cela! Oh! cela, non, jamais, c'est à moi, et c'est le seul bien que je me réserve, car cela vient de Dieu, et les hommes n'y ont aucun droit.

En parlant ainsi, le marquis avait posé la main sur son cœur et le pressait avec force. Sa figure, à la fois énergique et charmante, exprimait une foi enthousiaste. Caroline, éperdue, eut peur d'avoir compris, et en même temps elle eut également peur de se tromper; mais qu'importe ce qui se passait en elle en dépit d'elle-même? Il fallait paraître ne pas supposer que le marquis pût songer à elle. Elle avait un grand courage et une invincible fierté. Elle répondit qu'il ne lui appartenait pas de se prononcer sur l'avenir, mais que, quant à elle, elle avait tant aimé son père, qu'elle lui eût sacrifié même son cœur, si elle eût pu, par une immolation sans réserve, prolonger sa vie. — Prenez garde, ajouta-t-elle avec feu, quelque chose que vous décidiez aujourd'hui ou plus tard, pensez toujours à ceci : c'est que, quand nos parens aimés ne sont plus, tout ce que nous aurions pu faire pour leur rendre la vie heureuse et longue se présente devant nous avec une terrible éloquence. Les plus petites négligences prennent alors des proportions énormes, et il ne doit pas y avoir un moment de bonheur et de repos pour quiconque, même en usant de tous ses droits à la liberté, a le souvenir d'une douleur sérieuse infligée à la mère qui n'est plus.

Le marquis serra en silence et convulsivement la main de Caroline; elle lui avait fait beaucoup de mal, elle avait frappé juste.

Elle se leva, et il lui offrit de nouveau son bras jusqu'à la voiture. — Soyez tranquille, lui dit-il en rompant le silence au moment de la quitter, je ne blesserai jamais ouvertement le cœur de ma mère. Priez pour moi afin que j'aie à un jour donné l'éloquence de la convaincre! Si je n'y parviens pas,... eh bien! que vous importe? Ce sera tant pis pour moi!

Il jeta l'adresse au cocher et disparut.

XVII.

Il n'était plus guère possible à Caroline de révoquer en doute la passion qu'elle inspirait. Pour n'y pas répondre, elle n'avait qu'un moyen de défense qui était ou de ne jamais paraître la deviner, ou de ne jamais sembler admettre que le marquis osât lui en parler même indirectement une seconde fois. Elle se promit de le décourager si bien qu'il n'y reviendrait plus, et de ne jamais se retrouver seule avec lui assez longtemps pour qu'il pût perdre sa timidité naturelle sous le coup d'une émotion croissante.

Quand elle se fut ainsi tracé sa ligne de conduite, elle se flatta d'être calme; mais il lui fallut bien céder à la nature et sentir son cœur se fondre dans les sanglots. Elle s'abandonna à cette douleur en se disant que, puisqu'il fallait que cela fût ainsi, mieux valait subir un moment de faiblesse que de trop lutter contre elle-même. Elle savait bien que, dans la lutte ouverte, les instincts de personnalité se réveillent malgré nous et nous font chercher une issue, un compromis avec l'austérité du devoir ou de la destinée. Elle s'interdit de rêver et de réfléchir; mieux valait s'ensevelir et pleurer.

Elle ne revit M. de Villemer que le soir, vers minuit, au moment où se retiraient les habitués de la maison; il arrivait avec le duc, tous deux en toilette de soirée. Ils venaient de chez la duchesse de Dunières.

Caroline voulut se retirer aussi. La marquise la retint en disant : — Oh! tant pis, ma chère, vous vous coucherez ce soir un peu plus tard. Ceci en vaut bien la peine; nous allons savoir ce qui s'est passé.

L'explication ne se fit pas longtemps attendre. Le duc avait l'air incertain et comme étonné : mais le marquis avait une physionomie ouverte et calme. — Ma mère, dit-il, j'ai vu Mlle de Xaintrailles. Elle est belle, aimable, pleine de séductions; je ne sais pas quels sentimens elle ne pourrait pas inspirer à un homme qui aurait le bonheur de lui plaire, mais je n'ai pas eu ce bonheur-là. Elle ne m'a pas regardé deux fois, tant la première avait suffi pour asseoir son jugement sur mon compte.

Et comme la marquise consternée gardait le silence, le marquis lui prit et lui baisa les mains en ajoutant : — Mais il ne faut pas que cela vous affecte le moins du monde. Au contraire, je vous arrive plein de rêves, de projets et d'espérances. Il y a dans l'air... oh! je l'ai senti tout de suite, un bien autre mariage que celui-ci, et qui vous causerait infiniment plus de joie!

Caroline se sentait renaître et mourir à chaque parole qu'elle entendait; mais elle sentait aussi les yeux du duc attachés sur elle, et elle se disait que peut-être le marquis la regardait à la dérobée entre chacune de ses phrases. Elle fit bonne contenance. On voyait bien qu'elle avait pleuré; mais le départ de sa sœur pouvait en être l'unique cause. Elle l'avait dit, le marquis lui-même avait été témoin de ses larmes à cette occasion.

— Voyons, mon fils, dit la marquise, ne me faites pas languir, et si vous parlez sérieusement...

— Non, non, dit le duc en minaudant avec grâce, ce n'est pas sérieux.

— Mais si fait! s'écria Urbain, qui était extraordinairement gai; cela s'annonce comme la chose la plus vraisemblable et la plus aimable du monde!

— C'est du moins assez singulier,... assez piquant! reprit le duc.

— Allons donc! finissez vos énigmes! s'écria la marquise.

— Eh bien! raconte, dit le duc à son frère en souriant.

— Je veux bien, je ne demande pas mieux, répondit le marquis; c'est toute une narration, et il faut procéder avec ordre. Figurez-vous, chère maman, que nous arrivons chez la duchesse beaux comme vous nous voyez,... non, encore plus beaux, car il y avait sur nos physionomies cet air de conquête qui sied si bien à mon frère, et auquel je m'essayais pour la première fois, mais qui, vous l'allez voir, ne m'a point du tout réussi.

— C'est-à-dire, reprit le duc, que tu avais l'air prodigieusement distrait, et que, pour commencer, tu as regardé un portrait d'Anne d'Autriche nouvellement placé dans le salon de la duchesse, au lieu de regarder Mlle de Xaintrailles.

— Ah! dit la marquise en soupirant, il était donc bien beau, ce portrait?

— Très beau, répondit Urbain. Vous me direz que ce n'était pas le moment de m'en apercevoir; mais vous allez voir comme c'est heureux que cela me soit arrivé! Mlle Diane était assise au coin de la cheminée avec Mlle de Dunières et deux ou trois autres filles de haute race plus ou moins anglaise. Pendant que mes yeux distraits s'accrochent au visage rondelet de la feue reine, mon frère, croyant que je suis sur ses talons, va droit, en qualité d'aîné, saluer d'abord la duchesse, puis sa fille, et collectivement le jeune groupe, en reconnaissant tout de suite, d'un œil d'aigle, la belle Diane, qu'il n'avait pas vue depuis l'âge de cinq ans. Ayant promené son beau sourire dans ce coin privilégié et traversé les autres groupes avec cette élégance à la fois modeste et triomphante qui n'appartient qu'à lui, il revient vers moi, qui commençais mon évolution

vers la duchesse, et me dit d'un ton courroucé, bien qu'à voix basse : « Allons donc! que fais-tu là? » Je m'élance, je salue la duchesse à mon tour, je cherche à regarder ma fiancée; elle avait précisément le dos tourné. Mauvais augure! Je recule vers la cheminée afin de me montrer dans tous mes avantages. La duchesse m'adresse la parole dans l'intention charitable de me faire briller. Mon Dieu, moi, j'étais tout prêt à parler comme un livre; mais c'eût été peine perdue : Mlle de Xaintrailles ne me regardait point du tout et m'écoutait encore moins; elle chuchotait avec ses jeunes compagnes. Enfin elle se retourne et me lance un coup d'œil très étonné et encore plus froid. On me présente à sa voisine, Mlle de Dunières, une jeune bossue très spirituelle à ce qu'il m'a semblé, et qui bien évidemment lui pousse le coude, mais en vain, et me voilà forcé de retourner à la tribune, c'est-à-dire à la cheminée, sans avoir provoqué la moindre rougeur. Je ne perds pas la tête, et, reprenant la conversation avec le duc, je prononce plusieurs phrases très judicieuses sur la séance de la chambre, lorsque j'entends la musique de charmans éclats de rire mal étouffés partant du coin des demoiselles. Probablement on me trouvait stupide. Je ne me démonte pas, je continue, et après avoir convenablement montré la facilité de mon élocution, je m'enquiers du portrait historique, à la grande satisfaction du duc de Dunières, qui ne pensait pas à autre chose qu'à faire apprécier son acquisition. Pendant qu'il me conduit auprès pour me faire admirer la beauté du travail, mon frère prend ma place, et quand je me retourne, je le trouve installé entre le fauteuil de la duchesse et celui de sa fille, à deux pas de Mlle Diane, et tout à fait mêlé au groupe et à la causerie des demoiselles.

— Est-ce vrai, mon fils? dit la marquise au duc avec un sentiment d'inquiétude.

— C'est très vrai, répondit le duc avec candeur. Je commençais le siége de la place, je prenais position. Je comptais qu'Urbain allait manœuvrer de manière à venir à mes côtés : point, le traître me laisse seul exposé au feu, et ma foi! je m'en tire comme je peux. Que s'est-il passé pendant ce temps-là? Il va vous le dire.

— Hélas! je le sais de reste, dit la marquise désolée; il a pensé à autre chose!

— Pardon, maman, répondit le marquis, je n'en ai eu ni l'intention ni le loisir, car la duchesse, laissant Gaëtan aux prises avec les jeunes personnes, m'a emmené à l'écart, et, riant malgré elle, m'a dit ces mémorables paroles, que je vous rapporte textuellement : — Mon cher marquis, il se passe ce soir ici quelque chose qui ressemble à une scène de comédie. Figurez-vous que la jeune personne,... qu'il est inutile de nommer, vous prend pour votre frère, et par

conséquent s'obstine à prendre votre frère pour vous. On a beau lui dire qu'elle se trompe, elle prétend que nous la mystifions, qu'elle n'est pas notre dupe, et,... faut-il tout vous dire?...

— Oui, certes, madame la duchesse; vous êtes trop l'amie de ma mère pour me laisser faire fausse route!

— Oui, oui, c'est cela! Je ne dois pas vous laisser faire fausse route, j'en serais désolée, et il faut que vous sachiez tout de suite où les choses en sont. On trouve le duc charmant, et vous...

— Et moi absurde? Allons! soyez bonne jusqu'au bout.

— Vous, on ne vous trouve pas, on ne vous voit pas, on ne regarde, on n'entend que le duc! Si je ne savais pas à quel point vous chérissez votre frère, je ne vous dirais pas cela...

Je rassurai si vivement la duchesse, je lui exprimai tant de joie à l'idée que mon frère pouvait m'être préféré, qu'elle reprit : — Eh bien! mon Dieu! nous voici dans un roman! Croyez-vous donc que quand on saura que c'est le duc qui plaît, on ne jettera pas les hauts cris?

— Qui donc criera? Vous, madame la duchesse?

— Moi peut-être, mais *elle* à coup sûr! Voyons, il faut que tout ceci s'éclaircisse. Venez avec moi voir ce qui se passe, nous ne pouvons pas nous séparer sur un *quiproquo*.

— Non, non, répondis-je à la duchesse, il faut que vous m'entendiez d'abord. J'ai à plaider ici une cause qui m'est cent fois plus chère que la mienne. Vous avez dit un mot qui m'alarme, qui m'affecte, et que je vous supplie de rétracter. Vous paraissez portée à vous prononcer contre mon frère dans le cas où votre aimable filleule lui pardonnerait de n'être pas moi. Comme je suis certain à présent qu'elle le lui pardonnera sans peine, si ce n'est déjà fait, je veux connaître vos préventions contre lui afin de les combattre. Mon frère est, par ses aïeux paternels, d'un sang beaucoup plus illustre que le mien; il a toutes les qualités d'un vrai gentilhomme et toutes les séductions d'un homme charmant; moi je ne suis pas même un homme du monde, et, s'il faut tout confesser, je tourne quelquefois un peu au libéralisme.

La duchesse fit un mouvement d'horreur; mais elle se mit à rire, pensant que je plaisantais...

— Voyant que vous plaisantiez, mon fils! dit la marquise d'un ton de reproche.

— Bonne ou mauvaise, reprit le marquis, la plaisanterie ne fit pas mauvais effet. — La duchesse me laissa faire ressortir le mérite de mon frère, convint avec moi qu'un homme de qualité qui n'a jamais forfait à l'honneur a le droit de se ruiner, qu'une vie de plaisir a toujours été bien portée dans le grand monde lorsqu'on sait

s'arrêter à temps, accepter noblement l'indigence et se montrer tout à coup supérieur à soi-même... Enfin j'invoquai l'amitié de la duchesse pour vous, le désir qu'elle avait de votre alliance pour sa filleule, et j'eus le bonheur d'être assez persuasif pour qu'elle me promît de ne point influencer le choix de Mlle de Xaintrailles.

— Ah! mon fils! qu'avez-vous fait? s'écria la marquise tremblante. Je reconnais bien là votre cœur, mais c'est un rêve! Une fille élevée au couvent doit avoir peur d'un beau vainqueur comme ce sacripant-là! Elle n'osera jamais se fier à lui!...

— Attendez donc, maman! reprit le marquis, je n'ai pas fini mon récit : quand nous retournâmes auprès des demoiselles, Mlle Diane appelait mon frère monsieur le duc gros comme le bras. Elle causait et riait avec lui, et il me fut permis de l'aider à briller devant elle. Au reste, il n'avait pas grand besoin de moi. Elle le faisait briller elle-même, et je vis qu'elle n'était pas fâchée non plus, en lui donnant la réplique, de montrer qu'elle a beaucoup d'esprit, et que l'enjouement lui sied à merveille.

— Le fait est, dit le duc emporté par un mouvement de fatuité irrésistible, qu'elle est ravissante, cette petite Diane que j'ai vue jouer à la poupée! Je lui ai rappelé cela, ne voulant pas m'en faire accroire sur mon âge...

— A quoi, reprit le marquis, j'ai ajouté que tu mentais, que c'était moi qui avais vu cette poupée, et que dans ce temps-là tu jouais encore au cerceau; mais Mlle Diane n'a pas voulu me laisser croire qu'elle vît encore en moi l'étoffe d'un duc. « Non, non, monsieur le marquis, a-t-elle dit en riant; monsieur votre frère a trente-six ans, je le sais fort bien!... » Et cela était dit d'un ton,... et d'un air...

— A me rendre fou! j'en conviens, dit le duc en se levant et en faisant sauter en l'air jusqu'au plafond les lunettes de sa mère, qu'il rattrapa très adroitement; mais voyons, tout ceci est une folie! Mlle Diane est une naïve et adorable petite coquette, une vraie pensionnaire, un peu ivre de son entrée prochaine dans le monde, et s'apprêtant, dans l'intimité de la famille, à faire tourner bien des têtes en attendant que la sienne tourne aussi; mais c'est encore trop tôt!... Demain matin, quand elle aura réfléchi... Et puis on lui dira tant de mal de moi!

— Demain soir tu la reverras, dit le marquis, et tu sauras fort bien combattre les mauvaises influences, s'il y en a autour d'elle, ce que je ne crois pas. Ne te fais pas plus intéressant que tu ne l'es, monsieur mon frère! D'ailleurs la duchesse est pour toi à présent, et elle ne t'a pas laissé partir sans te dire : *A bientôt! Nous sommes ici tous les soirs; nous n'entrons dans les fêtes qu'après l'Avent,* ce

qui signifie en bon français : « Nous avons encore un grand mois avant que ma fille et ma filleule ne voient le monde. C'est à vous de plaire avant que l'on ne se grise avec le bal et les toilettes. Nous ne recevons guère de jeunes gens, et c'est à vous d'ailleurs d'être le plus jeune, c'est-à-dire le plus pressé et le plus heureux. »

— Mon Dieu, mon Dieu! dit la marquise, je crois faire un rêve, mon pauvre duc! Et moi qui ne pensais pas à toi! Moi qui me figurais que tu avais attrapé tant de femmes que tu ne pourrais plus en rencontrer une assez simple,... assez généreuse,... assez sage après tout, car te voilà corrigé, et je jurerais que tu rendras la duchesse d'Aléria parfaitement heureuse...

— Cela, ma mère, je vous en réponds! s'écria le duc. Ce qui m'a rendu mauvais, c'est le doute, c'est l'expérience, ce sont les coquettes et les ambitieuses; mais une fille charmante, une enfant de seize ans qui se fierait à moi, ruiné comme me voilà,... mais je redeviendrais enfant moi-même! Ah! vous seriez bien heureuse aussi, vous, n'est-ce pas? Et toi, Urbain, qui craignais tant d'être obligé de te marier?

— A-t-il donc fait vœu de célibat? dit la marquise en regardant le marquis avec tendresse.

— Non pas! répondit Urbain avec vivacité; mais vous voyez bien qu'il n'y a pas de temps de perdu, puisque mon aîné fait encore de si belles conquêtes! Quand vous me donneriez encore quelques mois de réflexion...

— Au fait, au fait, rien ne presse en réalité, reprit la marquise, et puisque nous avons si bonne chance, je me fie à l'avenir... et à toi, mon excellent ami!

Elle embrassa ses deux fils. Elle était ivre de joie et d'espérance, elle tutoyait tous ses enfans. Elle embrassa aussi Caroline en lui disant : — Et toi, bonne et belle petite blonde, réjouis-toi donc aussi!

Caroline avait plus envie de se réjouir qu'elle ne voulait se l'avouer à elle-même. Vaincue par la fatigue d'une journée d'émotions, elle s'endormit délicieusement en se disant que la crise était ajournée, et que pendant quelque temps encore elle ne verrait pas l'obstacle sans appel et sans retour du mariage se placer entre elle et M. de Villemer.

GEORGE SAND.

(La quatrième partie au prochain n°.)

LAMENNAIS

ET

SA PHILOSOPHIE

I.

QUELLE EN FUT L'ORIGINE, QUEL EN FUT LE SENS.

I. *Œuvres posthumes de F. Lamennais*, publiées selon le vœu de l'auteur, par M. E.-D. Forgues; 2 vol., 1859. — II. *Essai biographique sur F. Lamennais*, par M. A. Blaize; 1 vol., 1858.

I.

Lorsqu'à trente ans de distance on parcourt les écrits qui ont fait la renommée de Lamennais, on ne se trouve point toujours dans le passé. Et d'abord, à n'en regarder que la partie politique, il est clair qu'elle renferme tous les élémens de la révolution profonde qui travaille aujourd'hui Rome. Chose singulière, dans les évolutions successives de sa seule pensée, Lamennais a tour à tour formulé et personnifié la signification des trois partis qui se disputent sous nos yeux l'état pontifical, ce sanctuaire déjà rétréci et encore menacé du monde catholique. Dans sa première période, il était le théoricien de ce qu'on pourra désormais appeler l'ancien régime romain. Un pouvoir spirituel absolu tenant sous sa main les princes absolus comme « ses ministres pour le bien, » dirigeant de haut la politique dans l'intérêt de la religion, réprimant l'hérésie par le concours de la loi

civile, et constituant ainsi, par le dogme appuyé sur la force, l'unité des esprits dans les états chrétiens, tel était l'idéal du moyen âge, que l'auteur de l'*Essai sur l'Indifférence* se proposait alors de perfectionner pour l'avenir, et c'est bien là l'esprit du régime qui succombe en ce moment. — Dans sa seconde période, désabusé des rois et de l'efficacité de la force, Lamennais chercha le renouvellement de la foi dans une alliance entre la papauté et les libertés modernes, espérant tirer de la discussion et de la puissance intrinsèque de la vérité ce que les moyens extérieurs ne suffisaient plus à produire : c'est bien là aussi, pour les croyans qui reconnaissent des nécessités nouvelles, l'esprit des réformes modérées et des libertés conservatrices qu'ils demandent à introduire dans le gouvernement papal. — Enfin, dans sa troisième période, lorsque, pour avoir voulu imposer ses vues avant le temps, pour avoir manqué de la mesure qui règle l'effort et de la patience désintéressée qui sait attendre, condamné, déçu, désorienté, livré à la susceptibilité hautaine de son caractère, il se trouva comme précipité hors de lui-même, on le vit se dresser contre cette même autorité qu'il avait imposée aux autres, déclarer à la papauté une guerre mortelle, et la proclamer incompatible avec les destinées futures du monde : en cela encore, il ne fut que l'organe anticipé du parti qui veut déraciner du sol européen le gouvernement sacerdotal. — Ainsi ces trois élémens que nous voyons lutter simultanément aujourd'hui dans la plus fondamentale et la plus intime des révolutions modernes, Lamennais les a contenus successivement en lui trente ans d'avance.

Mais il y a plus. La révolution romaine, sous les diverses réformes qui en sont l'enveloppe, couvre un principe qui les remplit toutes, les anime et en est l'inspiration commune : c'est le principe ou, si l'on veut, le fait du libre examen. Voilà ce qui donne à cette révolution son immense gravité : l'examen envahissant Rome, qui l'exclut de partout! Si réduites que soient les concessions, elles doivent nécessairement aboutir à une application pratique de la discussion politique. Or à la politique confinent la philosophie et l'histoire : elles n'y confinent pas seulement, elles y entrent par tous les côtés, et ni la philosophie ni l'histoire ne peuvent être séparées de la religion, qui en est le centre. Accordons autant de délais qu'on en voudra; obligeons l'examen et la critique religieuse à des précautions, à des détours, à de longs sous-entendus : toujours est-il que la liberté politique est grosse de toutes les libertés de la pensée, depuis surtout que la pensée s'est créé des communications sans nombre. Il suffirait d'ailleurs de la contagion des pays limitrophes : supprimée au dedans, la critique coulerait encore par toutes les frontières et filtrerait de toutes les sources. Or comprend-on ce que

c'est que l'examen installé à Rome, ou seulement en Italie, et parlant italien, à Rome surtout, où l'état n'existe que par la foi et pour la foi, où les secousses éprouvées par l'une ébranlent l'autre, où, l'une détruite, l'autre s'écroule? N'est-il pas évident que là, comme partout, ce que la prohibition et le silence ne peuvent plus donner, il faudra désormais le demander au renouvellement des études, à la discussion acceptée sur toutes choses, renoncer aux vieux argumens qui répondent à ce qu'on ne dit plus, mesurer la théologie contre toutes les sciences, suivre la critique dans toutes ses recherches nouvelles? Voilà donc l'autorité elle-même forcée, sous peine de périr, de commander un vaste mouvement de controverse. En outre, toute discussion sérieuse produit des réactions réciproques, et modifie, souvent à leur insu, tous ceux qui y prennent part; de là une crise de la foi. C'est ce qu'a compris, c'est ce que redoute l'ancien régime romain; là aussi se trouve la cause d'une résistance si longue, très naturelle, et, quoi qu'on dise, très désintéressée, aux moindres réformes. L'autorité religieuse, comme toute autre autorité, est conservatrice de sa nature, et c'est son rôle de résister à l'inconnu. Or l'inconnu est ici étrange et redoutable. Faut-il s'étonner qu'ils s'en effraient, ceux qui croient que la forme historique du dogme est aussi immuable que le dogme même, qui confondent le dogme avec son symbole expressif ou avec son vêtement légendaire, qui ne comprennent point que la vitalité est mobile, et se défient du développement, de la transformation, comme si se développer et se transformer n'étaient pas l'acte même de la vie? Cependant, quand les situations sont irrésistibles et résultent de causes séculaires, elles sont l'œuvre de la Providence, et au-dessus du pape et de l'église il y a Dieu.

Eh bien! encore à ce point de vue plus lointain, Lamennais avait aperçu quelque chose de ce qui menaçait. Il avait jugé l'église plantée trop à l'étroit pour résister aux vents nouveaux qui s'élevaient de toutes parts. Il avait entrepris de lui faire pousser de plus longues racines dans les croyances universelles, et d'assimiler en quelque sorte le christianisme à la pensée la plus générale de l'humanité. Dans cette vue, il imagina une nouvelle philosophie : philosophie mal préparée, point assez approfondie d'avance, laborieusement enfantée par morceaux peu adhérens, mais enfin qui témoignait du pressentiment d'une grande nécessité, et tentait hardiment une vaste substruction pour remplir le vide creusé sous le vieil édifice. Par la résolution et la constance avec lesquelles il combattit pour élever la science religieuse au niveau des autres sciences, il mettait au rebut l'ancienne controverse, « renversait de fond en comble, selon l'expression du père Lacordaire, l'antique organisation de la

vérité, » et posait les premières assises d'un corps de doctrines qui, selon lui, devait bientôt, comme au moyen âge, enfermer toutes les connaissances humaines dans la religion comme tous les peuples dans l'église. Il agitait ainsi les esprits d'une féconde inquiétude, et l'on put croire un moment qu'il avait jeté un pont entre deux grandes périodes de l'esprit humain. Ce n'est pas tout : cette révolution philosophique, il voulait la faire réaliser par l'autorité même; voyant le salut de l'église dans son système, il espérait que le pape en imposerait l'enseignement, comme nous le verrons d'après sa correspondance. Voilà le lien qui unit sa politique et sa philosophie. Il voulait, comme Joseph de Maistre, que le pape fût tout-puissant, et seul infaillible, afin qu'il pût aviser selon la nécessité des temps : de là cet effort extraordinaire, et en apparence inopportun, pour ruiner les résistances gallicanes, et condenser l'église dans la papauté. Ainsi il y avait solidarité entre ces questions peu comprises dans le monde, et tout cela était plus sérieux qu'on ne se l'imagine communément.

Il fut donc du petit nombre de ceux qui, après la grande révolution française, comprirent d'une part qu'on n'en avait point fini avec la théologie, et d'autre part eurent l'intuition obscure, imparfaite, mais certaine, d'un nouvel état des âmes dans l'ordre religieux. Comme Saint-Martin, de Maistre, Bonald, ces hommes que la philosophie opposée n'avait pas compris, qu'elle avait même quelque peu persiflés, Lamennais avait pressenti un besoin d'élargissement de la pensée croyante; mais c'est de Joseph de Maistre qu'il relève le plus directement sur les points principaux. Froissés par les événemens extérieurs de la révolution, Lamennais et de Maistre l'ont tous deux haïe, mais en même temps ils en ont reçu le contre-coup intellectuel à des profondeurs qu'ils ignoraient eux-mêmes. Tous deux ont entrevu une autre révolution cachée dans la première, couvant au fond des choses, et dont ils croyaient l'éclosion plus prochaine qu'elle n'était : erreur de perspective assez fréquente dans nos prévisions, mais qui ne les infirme nullement. Tous deux se sont donné la mission de sauver l'église : ils lui ont dit de resserrer l'autorité dans son sein, comme une armée se rallie et concentre le commandement devant un grand péril; ils ont dit au pape, comme à un dictateur de la foi, de se tenir prêt pour un grand acte dans le ministère de la parole. Aussi travaillent-ils surtout l'un et l'autre à rétablir en théorie le principe le plus absolu d'unité et d'autorité dans l'organisation religieuse. Seulement de Maistre, dans son allure plus libre et plus laïque, cherche à l'autorité des fondemens rationnels, politiques, juridiques, dans la nature même des institutions, dans la nécessité d'une juridiction suprême et d'un dernier ressort. Lamennais, prêtre,

invoque davantage les textes, la tradition, les argumens théologiques, et pourtant, en somme, ses plus grands développemens, sa plus forte démonstration, sont aussi puisés à l'autre source, à celle des considérations humaines et pratiques. Quant au dogme, tous deux lui cherchent une justification extérieure à l'église. Pour Joseph de Maistre, l'organisation, il ne craint pas de le dire, est plus importante à maintenir que le dogme même; celui-ci est présenté comme l'expression de certaines lois du monde moral et de l'histoire, expression qui peut, qui doit devenir plus claire, et passer peut-être en partie, comme a fait le judaïsme sous l'interprétation de saint Paul, du sens littéral au sens figuré. Lamennais, prêtre, est plus réservé, conserve mieux le mystère, se tient plus uni à la révélation expresse, et pourtant, comme il trouve, d'après Bonald, le premier texte de cette révélation dans le don primitif du langage, comme il lui donne pour interprète légitime la raison générale, il arrive aussi bien que de Maistre à concevoir le christianisme comme un simple développement ou une exposition plus claire et plus complète des croyances du genre humain. Joseph de Maistre n'a nulle prétention à la méthode régulière qui permet d'apprécier les liaisons d'un système, et c'est ce qui le rend en certains sujets si difficile à saisir, à analyser, à dégager de ses mélanges; en revanche, il a le jet, l'éclat, le mouvement, les mots vifs et pleins qui pénètrent et qui restent; il aime à provoquer par le paradoxe, plus curieux d'étourdir que de persuader; ses idées les plus hardies jaillissent çà et là détachées, et, comme un semeur, il les jette au passage sans regarder derrière lui. Lamennais, moins spontané, moins inventif, crée peu, s'ingénie à élaborer un ensemble d'idées qui n'ont déjà plus leur primeur, entre plus gravement dans son sujet, agence les raisons, s'étend, amplifie, quelquefois déclame, plus souvent subtilise l'abstraction et gravit un raide sentier de logique étroite et absolue. C'est pour cela que, si Joseph de Maistre fut l'initiateur, Lamennais seul fit éclater le mouvement, le propagea et forma un véritable parti.

Joseph de Maistre en effet, même depuis la publication du *Pape*, n'avait point exercé une influence sensible ni obtenu une autorité sérieuse sur les esprits les plus graves et les plus clairvoyans du clergé. Il avait été, ainsi que Bonald, Chateaubriand et les autres apologistes laïques, qui parlaient au nouveau siècle une nouvelle langue religieuse, plutôt toléré qu'approuvé. Les théologiens en défiance, ne reconnaissant point dans les propositions de ces docteurs du dehors ce qu'ils avaient eux-mêmes appris dans l'école, les laissaient seulement passer comme des auxiliaires momentanément utiles, mais peu sûrs. C'est pourquoi, lorsqu'on entendit un prêtre

éloquent et austère dogmatiser à peu près dans le même esprit et avec le même dédain des anciennes méthodes, la nouveauté parut plus périlleuse, et une attention plus jalouse suivit tous les pas de ce nouveau prophète qui s'élevait en Israël. Quant à lui, en mêlant sa nouvelle philosophie aux vives luttes politiques de la restauration, en échauffant à la fois les esprits méditatifs et les cœurs passionnés, en dégageant la controverse des routines de l'école et en évoquant contre les sceptiques et les hérétiques non plus l'argutie en forme, mais l'imposant témoignage de l'humanité unanime, il ouvrit un immense horizon aux regards du jeune clergé, qui se sentit respirer mieux dans cette plus large atmosphère.

Déjà sa parole pénétrait, en dépit de la plupart des professeurs, à travers les murs des séminaires. Voix prophétique sortant de la solitude, elle attaquait sans ménagement « la scolastique mesquine et dégénérée, incapable de donner aux élèves aucune idée de l'ensemble de la religion ni de ses rapports merveilleux avec tout ce qui intéresse l'homme, avec tout ce qui peut être l'objet de sa pensée. » Ce fut surtout lorsque Lamennais eut rompu avec le gouvernement et donné les premiers signes d'un passage aux doctrines libérales que les sympathies et les adhésions se multiplièrent. Bientôt une jeune école de lévites et de laïques se forma autour de lui. C'est à ce moment qu'on peut remarquer dans notre littérature catholique les premiers indices d'un changement remarquable, suscité, stimulé, inauguré par Lamennais. Ceux qui connaissent ce côté de l'histoire intellectuelle de notre époque savent qu'avant lui la discussion apologétique, soit dans les livres sortis du clergé, soit dans la chaire, tournait sans avancer dans un cercle d'idées rebattues, leur donnant à peine quelque nouveauté de forme, et tombant dans la plus fastidieuse rhétorique. Strictement enfermées dans l'étroite spécialité du sujet, la métaphysique et la critique religieuses étaient également épuisées, parce qu'elles ne s'alimentaient que dans les deux siècles précédens, épuisés eux-mêmes, et ne s'infusaient aucun sang nouveau pris aux sources contemporaines. Les *Conférences* de Frayssinous furent le dernier effort et le dernier éclat de cette école qui s'éteignait d'inanition : depuis Lamennais, ce fut tout autre chose. Lisez les livres qui sortent du clergé, ceux du moins qui se lisent, il en est de beaux et d'excellens; écoutez les prédications qui attirent la foule, il en est de solides et de brillantes : comparez-les aux écrits et aux sermons de l'époque antérieure. Combien seraient surpris et sans doute scandalisés les hommes respectables qui rapprochaient si ingénieusement des textes épars de l'Écriture sainte et péroraient avec tant d'entraînement contre Voltaire et Rousseau, s'ils entendaient aujourd'hui dans les chaires des cathédrales la

politique, l'histoire et l'économie sociale fournir de longs développemens à la doctrine évangélique, s'ils entendaient prêcher sur le progrès, s'ils remarquaient que, par la grande place qu'y occupent ces considérations rationnelles, la religion semble désormais puiser beaucoup moins dans la parole extérieure de la révélation écrite que dans cette parole interne qu'elle porte en elle-même, qui est son rapport à la totalité des choses, son harmonie avec tout ce que dit ailleurs l'intelligence humaine sur les mathématiques, sur la physiologie, sur la philosophie, sur les lois de l'histoire, de sorte qu'à force d'être d'accord avec la raison, elle devient la raison même! Eh bien! c'est là ce que Lamennais voulait substituer à la « scolastique mesquine et dégénérée; » c'est là cette « idée de l'ensemble, ces rapports merveilleux avec tout ce qui intéresse l'homme et peut être l'objet de sa pensée, » qu'il recommandait comme base nouvelle de l'enseignement même théologique; c'est son programme enfin, ou du moins c'en est l'idée fondamentale, qui a prévalu, sinon encore dans toutes les écoles ecclésiastiques, au moins en présence de l'auditoire libre, par une nécessité qu'il avait comprise, par un besoin et une exigence de l'esprit moderne qu'il avait signalés, et qui ne cesseront plus.

En outre voici entre Joseph de Maistre et Lamennais une dernière différence, et celle-ci est capitale : l'un a plus de caractère, l'autre a plus de passion. Tous deux sont hautains, absolus, parfois injurieux; mais la superbe de l'auteur des *Soirées* est aristocratique : trempée par l'âge, par le rang, par les habitudes du magistrat, par les blessures reçues, elle affecte la dureté pour les hommes, se plaît aux images cruelles et ne laisse jamais échapper un accent d'intérêt ou de compassion pour les multitudes endolories; celle de Lamennais sent plutôt l'école et la secte, et n'est même souvent dans ses premiers ouvrages qu'un grand air de style et une forme d'éloquence. Il sait d'ailleurs compatir; ses colères se tournent de préférence contre les puissans, et même avant les *Paroles d'un Croyant* on pouvait sentir vibrer en lui une fibre démocratique. Or le caractère, dans Joseph de Maistre, domine l'esprit : risque-t-il mainte pensée qui, bien comprise, tendrait à ébranler l'orthodoxie, la sienne ne paraît jamais chanceler. Il croit en lui-même, en son inspiration; mais sa raison hardie, toujours prête à s'échapper, rentre toujours par la volonté dans les limites de l'obéissance. Ce qu'il serait devenu s'il eût été plus jeune, plus livré aux affaires, placé sous des influences plus immédiates, on ne le peut dire; mais quoique sa correspondance diplomatique révèle un mouvement inattendu dans ses pensées, quoiqu'il ait eu lui aussi ses heures de révolte contre le pape, néanmoins il ne paraît pas qu'un sentiment de rébellion véritable

ait jamais sérieusement bouillonné dans son âme; il reste sans broncher ce qu'il a été d'abord, un croyant occupé de l'avenir de sa croyance, un chrétien attendant une révélation nouvelle, un homme stable entre deux attractions contraires. Dans Lamennais, la passion, mobile de sa nature, suit l'esprit partout où il va, et l'esprit va selon le temps. La passion l'empêchera toute sa vie d'être un, et de comprendre le fond de ce que lui-même il pense. Que ses croyances fussent sincères, c'est de quoi il n'est pas permis de douter : on le sent à le lire, on le sent surtout dans ses lettres, dans ses opuscules ascétiques, dans ses réflexions sur tous les chapitres de l'*Imitation de Jésus-Christ*. Au fond pourtant, à qui croit-il? A lui-même. Il prétend fonder la foi sur l'autorité seule, et c'est, à son insu, pour les autres qu'il parle; il n'accepte l'autorité pour lui-même qu'à la condition qu'elle soit telle qu'il l'a conçue, et non autrement. C'est avec une parfaite vérité qu'il confessera cette réserve à la fin dans les *Affaires de Rome*. Pourquoi en effet a-t-il abjuré l'église catholique? Parce que, dit-il, « après avoir conçu tout un ensemble de choses sous certaines conditions fondamentales que de bonne foi il croyait universellement admises, » il avait appris par sa condamnation qu'il s'était trompé, « que les bases sur lesquelles son esprit s'était appuyé n'étaient que de fausses imaginations, et qu'en un mot il avait vécu durant de longues années dans une erreur involontaire et complète sur des points d'une importance première. » On a donc ici le singulier spectacle d'un homme qui, pendant la première moitié de sa vie littéraire, s'est élevé presque à la hauteur d'un père de l'église, qui, par de longs travaux, a détruit le gallicanisme et répandu des vues nouvelles sur la doctrine, et qui tout d'un coup, se heurtant contre l'autorité dont il avait fait lui-même la base universelle, abandonne cette même doctrine et déclare ne l'avoir jamais comprise. Dès qu'elle n'est pas ce qu'il la croyait, il la renie. Il n'a tant marché que parce qu'il ne savait point où il allait. Sa foi, très sincère, n'a jamais été qu'une illusion; en ruinant la raison de l'individu au profit de l'autorité, il ne croyait qu'en sa conception individuelle, et dès que l'aile du songe a cessé de la soutenir, tout s'évanouit; il s'était trompé, lui si impérieux et si affirmatif, sur tout et sur lui-même dès le point de départ.

Combien cette situation d'esprit, moins rare qu'on ne pense, répandrait de lumières sur l'avenir, si on pouvait la sonder dans sa profondeur et dans son étendue! Les disciples de Lamennais l'ont abandonné quand il n'a plus été que lui-même : ils ont préféré naturellement leur foi ancienne aux interprétations nouvelles et condamnées; mais qu'est-ce qui les avait attirés à lui, si ce n'est le besoin du nouveau? qu'est-ce qui les avait tant échauffés, si ce n'est

la hardiesse même de l'entreprise? Il y avait donc, comme on dit, quelque chose dans l'air; il y avait une influence générale qui développait dans les esprits une fermentation secrète au sein même de la foi la plus résolue. Remarquons en outre que c'est exclusivement dans les âmes catholiques qu'une telle lutte s'est engagée avec toute son énergie. Le catholicisme prend nos facultés par tant de côtés, que le doute y devient plus douloureux qu'ailleurs. Les autres confessions chrétiennes, flottantes dans la latitude laissée aux pensées, et sans discipline dogmatique, échappent à ces fécondes révoltes en accordant tout. Il n'y a de grandes luttes qu'entre les grandes forces. Ce serait donc une curieuse analyse que celle de cette situation et de ses péripéties dans une âme capable de les sentir jusqu'au fond; et si, parmi les hommes que le problème de la croyance a bouleversés, quelques-uns, pénétrant dans leurs plus intimes souvenirs, décrivaient avec une entière sincérité leurs premiers troubles, leurs efforts vers la vérité, et les motifs de leur détermination dernière, ceux-là écriraient les vrais mémoires du siècle, car là est le dernier fond de la révolution de notre époque. Jouffroy et quelques autres en ont tracé l'esquisse, mais la racine chez eux n'était point assez profonde, et dans leur milieu philosophique ils ne ressentaient pas suffisamment la tension et la multiplicité des liens religieux. Il eût fallu qu'un prêtre comme Lamennais, un lutteur théologique, longtemps submergé sous l'afflux journalier des affections pieuses, et néanmoins tourmenté du besoin de clarté intellectuelle, racontât cette histoire, qui se passe autant et plus encore dans le cœur que dans l'esprit: il n'en a rien fait. Ses lettres, publiées récemment par M. Forgues, jettent beaucoup de lumière sur le caractère de l'homme durant l'époque bruyante de sa vie; sa biographie, écrite par son neveu, M. Blaize, contient quelques détails importans sur sa jeunesse : rien n'y éclaire assez ce moment décisif où l'intelligence, formée par la tradition, se replie sur celle-ci pour la première fois, et commence à l'examiner avec inquiétude; moment redoutable, où la révolution élève dans l'âme croyante son premier murmure, comme un écho de celle qui bruit au dehors. Néanmoins, si le détail nous manque, le résultat essentiel ne nous échappera point pour cela; tout en profitant de ces documens incomplets, nous chercherons l'homme tout entier dans le sens général de ses écrits, et nous l'y trouverons : là sera notre source la plus abondante et la plus sûre. Nous découvrirons le dualisme de pensée qui fut le principe de son trouble secret et la source de son inspiration cachée. Nous examinerons attentivement, dans son œuvre totale, le motif qui la fit entreprendre, l'enchaînement de ses parties et la signification du tout. Il est bien entendu que nous ne voulons parler ici que de l'œuvre catholique de Lamennais, ou qu'il croyait telle, la seule qui ait de l'im-

portance dans l'histoire des idées religieuses; la suite n'est, sous ce rapport, qu'une cessation de mouvement, ou, si l'on veut, une chute après laquelle il ne compte plus, et nous n'avons point à nous en occuper.

II.

C'est surtout, disions-nous tout à l'heure, dans le catholicisme, si soigneux de pénétrer toutes les puissances de l'âme, que la croyance, une fois enracinée, résiste le mieux à la première vision du doute, au moins quand l'éducation religieuse a été complète et pratique. C'est un fait dont, il est vrai, peu de gens sont en mesure de juger aujourd'hui, mais qui n'en est pas moins réel. C'est là surtout que l'âme encore vierge de l'enfant, saisie dans sa nudité native, est comme enveloppée de symboles dont le sens lui arrive graduellement par l'imagination, par les sentimens, par les idées naissantes, à mesure que la raison éclôt. Elle s'ouvre sans peine à ces notions rendues sensibles par leur forme poétique, elle les élabore et les absorbe avec une énergie proportionnelle à ses facultés. Souvent aussi à cette influence première il s'en ajoute d'autres plus extérieures, moins élevées, plus diverses. La religion étant un fait social autant qu'une possession individuelle, ayant une histoire, des révolutions, des partis, et se mêlant à toute la vie publique aussi bien qu'à toute la vie privée, il peut arriver que la solidarité des événemens, la persécution, la lutte, les souffrances, les ressentimens, certains intérêts enfin, exaltent le sentiment de l'union religieuse, l'associent à celle de la famille, et en fassent comme un héritage du sang. Si de plus le jeune homme est abrité contre le libre examen, s'il aime sa quiétude et prend son parti des discussions intellectuelles, s'il s'attache à une position ou est entraîné par le courant des affaires privées, il est à croire qu'il vivra et mourra paisiblement dans la foi que sa naissance lui a faite.

Il s'en faut cependant, au temps où nous vivons, qu'il en soit ainsi pour tout le monde. Il y a des situations que rien n'abrite plus contre les bruits du siècle; il y a des professions ou des aptitudes particulièrement exposées par le devoir même à l'assaut des discussions philosophiques, qui sont, après tout, la vie même de l'esprit humain. Parmi les âmes qui sont le plus fortement établies dans la croyance, quelques-unes restent par nature toujours ouvertes à ce qui peut survenir de lumière nouvelle, et ne croiraient point licite de se fermer à rien de ce qui se présente comme un accroissement des vérités au profit de l'intelligence. De plus, l'âge, père du doute, l'expérience des erreurs commises, la contradiction des hommes et des choses, finissent par user chez plusieurs les persuasions reçues pas-

sivement. Tous ceux-là courent donc la chance de subir quelque jour un déchirement dans la contexture de leurs idées. Attentifs aux découvertes réelles ou fausses, ils ne peuvent s'empêcher de comparer sans cesse ce qu'ils apprennent à ce qu'ils croyaient savoir. S'il en est parmi eux qui soient doués de passion et de génie, et qui aient une soif plus ardente de vérité et de certitude, ils ne se reposeront plus. Fatigués par l'incessante révision de leurs jugemens passés, inquiets du flambeau qui leur fut transmis pour traverser la nuit de ce monde, et dont le vent de la dispute fait à tout moment vaciller la flamme, ils cherchent partout un refuge contre la tempête d'objections qui les poursuit. Longtemps encore ils se tiennent sur le sol de leur foi première; mais quelque jour il arrive que ce sol leur semble peu ferme, et, soit qu'en effet il se dérobe sous eux, soit qu'un vertige les ait pris, ils sentent qu'ils marchent sur le vide. Alors, ou bien le désespoir les prendra de toute solution sur les vérités dont dépend la vie morale et véritablement humaine, et ils se livreront aux instincts de la vie animale, ou bien ils se mettront à l'œuvre difficile de recomposer eux-mêmes sur un autre plan la synthèse de leurs pensées. Telle est l'histoire de bien des esprits de ce temps, qui, élevés dans la croyance littérale du christianisme, n'ont pu la conserver intacte, et qui, par des corrections plus ou moins raisonnées, plus ou moins téméraires, l'ont modifiée pour leur usage. Telle a été aussi l'histoire de Lamennais, si ce n'est que celui-ci, doué de facultés éminentes, ambitieux d'agir sur les autres, et ressentant surtout le besoin de l'unité des esprits et de la communion des prières, ne borna point son effort à lui-même, et tenta de rajeunir toute l'église par l'infusion d'un nouveau principe et d'une séve plus abondante.

Tout ce qui peut former une jeune âme à la piété agissante, passionnée, exclusive, il le trouva dès l'enfance dans une famille où les mœurs antiques, la noblesse des sentimens, la culture de l'esprit et une affectueuse reconnaissance envers l'ancienne constitution religieuse et monarchique de la France se fortifiaient de l'énergie particulière à la population bretonne, dont ses ancêtres, dit-on, reproduisaient d'une manière remarquable le caractère absolu et opiniâtre. Son père, après s'être enrichi par le négoce, avait rendu au peuple pendant une disette de grands et généreux services, ce qui lui avait valu de la part du roi Louis XVI des lettres de noblesse assurément bien méritées; en revanche la révolution et la guerre causèrent sa ruine. Outre ces premières impressions, déjà si puissantes sur une jeune âme, l'enfant, dès sa onzième année, reçut encore dans sa vive imagination les sombres tableaux de la tyrannie révolutionnaire, en assistant dans la maison paternelle aux messes nocturnes et clandestines d'un prêtre non assermenté. On peut juger de

l'effet que ce souvenir des catacombes dut produire sur un caractère comme le sien, si prompt aux images funèbres, si rebelle devant les abus de la force. De bonne heure il perdit sa mère, mais une tante pieuse et d'un esprit distingué lui en tint lieu. Ensuite un oncle, homme instruit, traducteur d'Horace et du Livre de Job, ennemi des philosophes et de la révolution, dirigea ses premières études littéraires dans la solitude de La Chesnaie, au bord d'une forêt, au milieu de cette poésie abondante, mais triste de la Bretagne, qui ne paraît point l'avoir inspiré à cet âge, et qui ne s'épanouit en lui qu'au déclin même de la maturité, dans les meilleures pages des *Paroles d'un Croyant*. Sous la direction de cet oncle, il cultiva avec zèle les lettres anciennes et la littérature sacrée. Il était tout naturel que dans une telle vie les questions religieuses s'emparassent bientôt de son esprit. S'il y eut dès lors quelques ébranlemens dans la pensée et quelques troubles dans la pratique, il se fortifiait des conseils et surtout des exemples de son frère Jean, si connu par son zèle et par ses institutions d'éducation populaire. Déjà même en 1808, à vingt-six ans, au moment où Napoléon se préparait à porter les derniers coups à la papauté, il publiait des *Réflexions sur l'état de l'église*, qui eurent l'honneur, assez commun d'ailleurs en ce temps-là, d'être supprimées par la police. Ainsi l'on voit dès lors poindre les idées, les tendances, les préoccupations, les hardiesses qui vont signaler sa vie. De tout cela pouvait sortir aisément et sortit en effet la pensée de se consacrer à l'état ecclésiastique. L'insuffisance du débris de la fortune paternelle qui lui était échu, la faiblesse de son tempérament, qui ne lui permettait guère une vie plus active, ont pu ajouter quelques motifs de plus à cette résolution; mais quand on songe à la hauteur, à la sincérité évidente, à l'entraînement du prosélytisme qui n'a cessé depuis de le tenir en haleine, il est impossible de chercher des causes infimes au dangereux parti qu'il embrassa, et si, dès les premiers pas vers les ordres sacrés, de certains doutes mal définis encore, et qui auraient peut-être dû l'arrêter, se déclarèrent dans sa conscience, c'était le commencement de la fermentation qui devait s'opérer en lui, et dont il pouvait lui-même, moins que personne, apercevoir la nature et les suites.

C'est en 1812 en effet, année où il reçut les ordres mineurs, que nous découvrons les plus anciennes traces d'une longue agitation, d'une tristesse invincible, dont quelques passages des correspondances, trop rares pour cette époque, nous laisseront entrevoir le caractère. « Je crains, lui écrivait alors un vénérable prêtre de Saint-Sulpice, que vous ne vous livriez trop à une certaine mélancolie qui vous dévore... » Aux cent jours, il se résolut inopinément à émigrer. Il semble qu'il ait voulu alors abandonner la théologie pour le commerce. « Ma santé, écrit-il à une de ses parentes, ne s'altère pas

sensiblement. Cela, joint au triste état de ma fortune, me décide à essayer de faire quelques affaires, et comme notre ville n'offre pas beaucoup de ressources sous ce rapport, je me suis décidé à passer aux colonies, où j'ai l'espérance d'en trouver davantage. » Ce projet n'était-il, comme on l'a supposé, qu'un prétexte pour cacher sa fuite? A quoi bon? La fuite même n'avait pas de motif. La tentation de changer d'état s'accorde mieux d'ailleurs avec les dispositions que nous révèlent d'autres confidences intimes.

En Angleterre, il rencontra l'abbé Caron, ce saint prêtre, dont le nom seul signifiait charité. Ce fut dans le sein de cet homme, devenu « son bon père, » qu'il répandit alors ses peines et ses irrésolutions. « Mon bon ami, lui écrivait l'abbé Caron, je suis bien inquiet de votre santé, qui nous est si chère, mais je le suis encore plus de l'état de votre âme. Je ne saurais trop vous dire, mon cher fils : Paix, confiance, abandon à la volonté divine, douce assurance des secours du ciel... » Et encore, quelques mois plus tard : « Je crois, mon bon ami, qu'il n'est pas prudent de demander à Dieu des croix, et que nous devons nous borner à solliciter l'amour des souffrances, laissant à Dieu le soin de nous exposer à celles qu'il ne jugera pas au-dessus de notre faiblesse... Pourquoi cette vilaine mélancolie? Est-ce que le bon chrétien n'est pas comme dans un festin continuel? Est-ce que le simple souvenir de Dieu ne nous donne pas de la joie? » C'est sans doute sous cette inspiration amicale que le courage lui revint, et que la volonté de recevoir la prêtrise se réveilla de nouveau, mais combien refroidie! A la fin de 1815, il se décide, dit-il, à « reprendre » l'état ecclésiastique. Il y avait donc renoncé? Et il écrit à sa sœur ces paroles étranges, et qu'il faut recueillir : « *Ce n'est sûrement pas mon goût que j'ai écouté* en me décidant à reprendre l'état ecclésiastique; mais enfin il faut tâcher de mettre à profit cette vie si courte. Ce qu'on donne à Dieu est bien peu de chose, rien du tout, et la récompense est infinie. » C'est donc sans goût, sans attrait particulier, qu'il se résout à ce vœu redoutable, qu'il se lie à des devoirs qui courbent tout l'homme, l'enchaînent au dedans comme au dehors, et ne le lâchent plus! Ce n'est pas ici, qu'on le remarque bien, la souffrance mystique qui se plaint, qui gémit, qui surmonte la sécheresse même du cœur, et se dévoue sans attrait, mais avec la résolution d'une volonté forte et soumise, aux devoirs de la vie. Embrasser le sacerdoce ne lui était pas un devoir, et il était bien hardi de s'y résoudre sans quelque goût prononcé qui pût paraître l'expression d'une vocation d'en haut. On sent donc ici quelque détermination extrême, qui veut en finir, qui se décide à étouffer des répugnances, à trancher des hésitations trop pénibles; on sent comme une sorte de désespoir qui se hâte de disposer d'un reste de vie. Peut-on cependant, de ces

fluctuations de l'esprit, de ces agacemens d'une inquiétude maladive, inférer quelque chose de probable sur la nature et sur la cause réelle de ces agitations? Peut-on, en éclairant ce moment obscur de sa vie par les faits postérieurs, conjecturer que dès lors sa croyance était combattue et pliait sous le vent glacé du doute? Tout cela est-il l'indice d'une intelligence déjà peu sûre d'elle-même, qui chercherait à se fixer par la volonté, et qui, ne sachant point ou ne voulant point faire de choix entre les idées fortement enlacées que l'éducation lui a fournies, se résoudrait à se lier à un joug éternel, pour s'engager sans retour et se faire une nécessité de la soumission? En un mot, la foi raisonnée était-elle atteinte déjà, et cherchait-elle à se reprendre, comme il arrive souvent, par une exaltation mystique? Ce serait peut-être trop se hâter que de pressentir les choses de si loin. D'autre part néanmoins, son neveu, M. Blaize, nous apprend que, tout en étudiant, dans sa jeunesse, à La Chesnaie, sous les yeux de son oncle, les pères et les docteurs de l'église et les apologistes modernes, il avait lu aussi les philosophes du XVIIIe siècle, et l'on sait bien jusqu'où, à cet âge, pénètre une pareille lecture, et quelles traces elle devait laisser dans un esprit comme le sien. « Le doute, dit M. Blaize, traversa un jour son esprit; mais ce ne fut qu'une lueur passagère, et il la repoussa comme une mauvaise pensée. » Un pareil fait est toujours à noter dans l'histoire d'une âme, mais ici surtout il est important. Est-il donc bien certain que cette « lueur, » comme dit M. Blaize, ait été si passagère, et ne peut-on pas présumer que c'est elle au contraire qui avait attristé de son rayon sinistre toute la période orageuse dont nous venons d'indiquer les signes?

Entre ces apparences contraires, il faudrait s'abstenir de prononcer, si l'on n'avait d'autres renseignemens que ceux de la biographie et de la correspondance; mais il en existe d'autres, ses livres mêmes, et en particulier l'*Essai sur l'Indifférence*, qui comprend en germe tout le reste. C'est en effet au milieu de cet orage de cinq ans et de ces désolations profondes que l'idée générale de l'*Essai* a été conçue. Si donc ce livre, destiné à restaurer la foi, n'est en réalité qu'un enfantement du doute, il nous expliquera par le même doute les troubles intérieurs d'où il est sorti. Désormais donc la vie de Lamennais est tout entière dans ses écrits; il faut en chercher la pensée génératrice. Or cette pensée est celle-ci: avant lui, la vérité du christianisme n'avait pas été valablement démontrée, les conditions de la certitude lui manquaient; il fallait donc trouver cette démonstration et cette certitude dans un argument nouveau. Il est clair qu'une pareille idée n'a pu lui venir que dans un temps de doute; elle est le doute même. — Voyons donc comment il a pu y arriver, et quel est le véritable esprit de l'*Essai sur l'Indifférence*.

La controverse chrétienne a varié selon les temps. Au berceau de l'église, les premiers apologistes, en contact direct et presque immédiat avec le groupe primitif des chrétiens sortis du judaïsme, portèrent principalement leur argumentation sur l'absurdité et l'immoralité du polythéisme en décadence : c'était l'esprit monothéiste juif qui les inspirait. Saint Justin est, parmi ceux dont les ouvrages subsistent, le plus ancien type de cette polémique offensive. Quand la nouvelle doctrine se fut répandue dans la société grecque, la philosophie grecque vint prendre sa part du travail de développement : les gnoses diverses et ennemies y introduisirent la métaphysique; Clément d'Alexandrie par ses *Stromates*, et saint Irénée par son exposé des hérésies, composent les premiers documens de cette seconde époque. A mesure que la doctrine chrétienne s'étend dans le monde romain, d'autres élémens s'offrent à son action, d'autres faces de la vie provoquent son approche : le génie romain, organisateur, législateur et jurisconsulte, s'attache principalement, dans les pères latins, à partir de Tertullien et de Cyprien, aux questions morales et organiques, à retremper les mœurs et à constituer l'église. On sentait que les temps étaient proches, que les Barbares allaient rompre les frontières de l'empire, et qu'il fallait recevoir la force brute avec une force morale renouvelée. Voilà la troisième époque. Au moyen âge, l'étude prend un autre cours. L'église n'a plus à fonder le dogme, il est achevé; toute-puissante non-seulement dans les esprits, mais dans l'état, elle resserre la pensée humaine dans l'unité; nul ne reste impuni à contester ce qu'elle enseigne. La controverse proprement dite cesse. Alors donc l'intelligence n'a plus à chercher la foi : la foi est pour tous le point de départ, la donnée admise, certaine, absolue; mais comme l'esprit ne peut s'endormir dans une lettre morte, la foi se met à chercher l'intelligence d'elle-même : *fides quærens intellectum*. Dans ce nouvel exercice, l'esprit, enchaîné d'un côté, se pousse d'un autre; moins il lui est permis de dépasser le cercle tracé, plus il s'évertue à creuser au milieu. C'est ainsi que saint Anselme, qui est à la tête de ce mouvement dans la renaissance du XIIe siècle, tout en ne cherchant que l'intelligence de la foi, devient le précurseur de Descartes, et qu'Abélard, plus aventureux, en partant du même principe, inaugure le rationalisme.

Nouveau et plus radical changement après la réforme du XVIe siècle : mille causes ont élargi de fait la liberté de penser et de dire, et comme le but principal de cette réforme est d'abattre l'autorité en lui arrachant l'interprétation des saints livres, il en résulte que ces livres mêmes, la canonicité, l'authenticité, le sens des textes sacrés, sont livrés à la dispute. De là toute la critique moderne. A ce vaste

examen des circonstances de ces livres, l'histoire même qu'ils contiennent ne peut longtemps échapper. Réprimée en France dans Richard Simon par l'influence de Bossuet, qui s'en épouvante, la critique s'en va prendre sa revanche en Hollande par le *Dictionnaire* de Bayle, puis revient en France, à l'abri d'une connivence générale, avec Voltaire; mais c'est en Allemagne qu'elle prend sa plus redoutable extension. Là l'érudition patiente, incroyablement hardie à force de naïveté, remue et retourne toutes les pierres de l'édifice, sans d'abord se douter qu'elle va le faire tomber sur sa tête. Bochart, Huet, Vossius et d'autres, frappés de certaines analogies entre les récits de la Bible et les fables grecques, avaient repris une ancienne opinion qui ne voulait voir dans ces fables qu'un retentissement lointain et une tradition falsifiée de l'histoire biblique. Après les travaux de Heyne sur les mythologies, cette opinion trop absolue est remplacée par une idée plus vraie et plus féconde : c'est que, chez les divers peuples, les événemens dont le souvenir s'altère viennent bientôt à se poétiser à travers les générations, et, s'ornant de symboles, d'allégories et d'interventions divines, fournissent partout un fonds analogue de mythes qui deviennent l'expression de la foi religieuse. Mais alors, si cette tendance à créer les mythes est naturelle et universelle, s'il est vrai que le peuple, bien loin de contrôler avec soin les miracles avant de les accepter, les cherche au contraire et en met partout, pourquoi ce regard de la critique ne se porterait-il pas aussi légitimement sur les histoires bibliques et évangéliques? De là cette nouvelle et vaste science des mythes, qui étudie la manière dont les faits réels deviennent des légendes fabuleuses, ou dont une pensée, un sentiment, un désir de la foule se revêt peu à peu d'une légende qui la personnifie : science réelle, puisqu'elle a pour objet un problème réel et de premier ordre, quoiqu'elle ait pu et dû souvent tâtonner et extravaguer, comme il arrive à toute nouvelle science. Voici donc la controverse arrivée à une troisième phase, qui est celle où nous sommes, celle de l'exégèse universelle, où l'histoire est sondée dans tous ses recoins, où toute tradition est analysée, comparée, classée, où, par une coïncidence remarquable, des villes perdues sortent de dessous les collines de sable qui les ont ensevelies et conservées, avec leurs palais, leurs temples, leurs tombeaux et leurs dieux. Des langues éteintes reprennent la voix, des écritures oubliées trahissent leur muette signification, comme si la Providence avait disposé toutes choses pour révéler de nos jours à l'humanité la variété des formes dont elle a revêtu sa pensée, et son unité dans ses transformations.

Là donc est pour le christianisme la vraie question d'aujourd'hui. Le terrain disputé est large et assez bien défini déjà. La philologie, la critique, l'histoire comparée, avec de profondes études sur les pro-

cédés de l'esprit humain dans l'expression et la transmission des idées, sur la floraison naturelle du symbolisme et le développement mythique des traditions, ouvrent la plus vaste carrière à un esprit serein et résolu à tout voir. Lamennais n'était pas étranger à ce qui remuait si vivement l'Allemagne; il connaissait, et il les énumère lui-même assez complétement, les principales prétentions du rationalisme érudit de ce pays : « que Jésus-Christ n'eut jamais dessein d'établir une religion distincte du judaïsme; que l'église, ouvrage du hasard, ne fut d'abord qu'une agrégation fortuite d'individus, ou de petites sociétés particulières, dont quelques hommes ambitieux, secondés par les circonstances, formèrent une confédération générale. » Il savait « qu'à l'aide de ce qu'on appelle l'exégèse biblique, c'est-à-dire d'une critique sans frein, on niait les prophéties, on niait les miracles, on niait la vérité du récit de Moïse, et que la Genèse, au jugement de ces doctes interprètes, devenait un tissu d'allégories, ou, pour parler leur langage, de mythes et de pures fables; que ces interprétations étaient universellement reçues, et qu'en élaguant ainsi de la religion tous les mystères, on arrivait au christianisme rationnel. » Là donc était l'ennemi; il le savait, et c'est de ce côté qu'il devait aller à sa rencontre. Muni de la connaissance de l'hébreu et des langues modernes, capable d'embrasser des espaces étendus quand le goût d'argumenter ne l'entraîne pas, il était probablement, parmi les catholiques, l'un des mieux armés de ce temps-là. Mesurer dans toute son étendue ce nouveau champ de bataille, l'aborder de front, relever ces athlètes usés du dernier siècle, Bergier et les autres, pénétrer hardiment jusqu'aux principes, accepter les problèmes dans toute leur portée, donner enfin l'exemple de cette puissante controverse qui manque encore à notre littérature ecclésiastique, et relever un corps si nombreux, qui compte tant d'hommes instruits et de nobles caractères, d'une infériorité flagrante en histoire religieuse vis-à-vis du rationalisme envahisseur, telle était la mission qui s'offrait à lui d'elle-même, et qui lui semblait dévolue. Il ne l'accepta pas. Pourquoi? Toute notre étude est la réponse à cette question. — Le fait est qu'il ne l'accepta pas. Comme un homme qui se sent battu d'avance dans une position mauvaise, il tourna le dos à l'obstacle, courut à un autre terrain, tira même sur les siens pour les forcer à se replier derrière lui. Et quel était ce nouveau terrain? C'était le fameux dilemme de l'*Essai sur l'Indifférence :* tout ou rien, la foi ou la folie, l'autorité ou le néant. C'est cette alternative qui sera toute sa philosophie, et qu'il va s'évertuer à imposer à tout le monde; c'est dans ce refuge sophistique qu'il va se retrancher contre la science nouvelle, la tenant pour non avenue, et la foudroyant de loin sans l'écouter.

Montrons en deux mots cette stratégie, car ce n'est pas autre

chose, et il serait oiseux de discuter une théorie fondée sur des équivoques. Tout consiste à confondre d'abord la raison avec le raisonnement, afin de mettre au compte de la première les folles chicanes et les logomachies qu'un raisonneur subtil peut opposer à tout ce qu'il y a de plus évident, — puis à confondre la foi naturelle, qui nous fait croire sans démonstration aux premiers principes de la pensée, avec la foi théologique, qui nous introduit dans la religion chrétienne, concluant de la nécessité de l'une à la nécessité de l'autre. La raison individuelle, selon Lamennais, ne pouvant rien démontrer qui ne soit contestable par le raisonnement, ne donne la certitude sur rien; elle conduit droit au pyrrhonisme, c'est-à-dire à la mort intellectuelle. Au contraire, l'homme croit spontanément à l'autorité; là donc est le principe de vie, qu'il faut admettre de prime abord, et comme fondement de toute certitude individuelle. Et quand on lui demande comment il prouve l'autorité : « Notre réponse, dit-il, est bien simple; nous ne la prouvons pas. — Mais si vous ne la prouvez pas, comment donc l'établissez-vous? Sur quel fondement y croyez-vous? — Nous l'établissons comme *fait*, et nous croyons à ce fait, comme tous les hommes y croient, comme vous y croyez vous-même, parce qu'il est impossible de n'y pas croire... L'accord des témoignages ou des raisons individuelles, voilà la raison générale, le sens commun, l'autorité... A-t-on raison contre le sens commun? Se peut-il qu'on n'ait pas raison quand on est d'accord avec le sens commun? » Combien tout cela est pauvre, il est inutile de le dire, et pourtant c'est de cette argumentation qu'il frappe, comme d'une épée à deux tranchans, d'un côté les protestans et les déistes, pour les pousser au doute universel, de l'autre ses propres frères, la « scolastique dégénérée, » et « ces corps enseignans qui se traînent dans leur vieille ornière, » pour les forcer à changer de méthode. Ce ne sont pas ces derniers qu'il ménage le plus : il leur dénie toute puissance, toute conclusion légitime contre leurs adversaires. « Que direz-vous à l'athée avec votre ancienne méthode? Lui direz-vous qu'il est fou ou de mauvaise foi? Une injure n'est pas une réponse, et cette injure serait une sottise. » De même pour le déiste. « Nulle réponse raisonnable, quand il vous dit : Vous m'assurez que c'est ma raison qui doit me conduire à reconnaître la vérité de la religion chrétienne. Or j'ai examiné avec tout le soin dont je suis capable les preuves du christianisme; je désirerais vivement qu'il fût vrai : la beauté de sa morale, la pureté de son culte, parlent à mon cœur. Cependant j'y rencontre partout des difficultés insurmontables... Conseiller d'entreprendre un nouvel examen, ce n'est pas répondre à cette question, c'est avouer qu'on n'a rien à y répondre... Quand on ne sait plus que répliquer à ces malheureux, on se tire d'affaire en soutenant qu'ils sont de mauvaise foi, ce qui

peut être vrai de quelques-uns, mais non pas de tous, car il y en a très certainement qui se trompent avec sincérité. » Il n'y a donc qu'un argument : c'est l'autorité, qui est un fait, et qui du premier bond vous porte au cœur de la forteresse ennemie. C'est cette tactique que Lamennais expliquait dans une lettre à Joseph de Maistre : « Depuis que la raison s'est déclarée souveraine, il faut aller droit à elle, la saisir sur son trône, et la forcer, sous peine de mort, de se prosterner devant la raison de Dieu. » Et plus clairement dans l'*Essai :* « C'est ce qu'il faut montrer à l'homme pour humilier sa confiance superbe; il faut le pousser jusqu'au néant pour l'épouvanter de lui-même. Il faut lui faire voir qu'il ne saurait se prouver sa propre existence, comme il veut qu'on lui prouve celle de Dieu; il faut désespérer toutes ses croyances, même les plus invincibles, et placer sa raison aux abois dans l'alternative ou de vivre de foi ou d'expirer dans le vide. »

On comprend que dès qu'on renonce à confirmer par l'histoire et par les preuves qui conviennent à l'histoire un symbole historique de sa nature, il faut absolument en venir à ce fidéisme qui tranche l'examen et se passe de démonstration. On le comprendra mieux encore, si nous faisons connaître une autre forme du même système, ou plutôt le même système élevé à une plus haute puissance. Celui-ci retranche de la théorie de Lamennais l'autorité même du genre humain, et pose du premier coup, sans cet intermédiaire assez gênant, l'autorité de l'église comme point de départ de toute certitude. Rétractée sur certains points saillans par l'auteur, M. l'abbé Bautain, cette théorie est loin d'être éteinte; l'esprit en reste au fond de beaucoup d'écrits philosophiques, et y restera aussi longtemps que la cause qui l'a produit ne sera pas détruite, aussi longtemps, veux-je dire, que la controverse catholique n'entrera point à pleines voiles dans l'océan de la critique religieuse dont nous avons indiqué plus haut l'orageuse étendue.

Ceux qui voulaient, selon l'ancienne méthode, que la raison précédât la foi, et qui en conséquence cherchaient d'abord à prouver l'authenticité et la véracité des livres évangéliques, pour y trouver une autorité divine transmise à une autorité humaine interprète du dogme, et conduire ainsi le néophyte par la conviction rationnelle au seuil de la foi théologique, ceux-là, M. l'abbé Bautain les appelait des théologiens rationalistes. Tout cela pour lui était vain et ne communiquait aucune certitude réelle. « Le raisonnement seul, disait-il, ne peut démontrer avec certitude l'existence du Créateur et l'infinité de ses perfections; le témoignage ne donne qu'une assurance humaine, raisonnable, probable, mais non certaine. La raison étant la même dans tous les hommes, chacun d'eux jugera d'après les mêmes lois. Tout homme peut se tromper. Le jugement du grand

nombre en faveur d'une vérité religieuse, d'un fait historique ou d'une proposition générale a son prix et son poids dans la vie sociale, où il règle les intérêts moraux de l'individu, de la famille et de la société, mais n'a point de valeur absolue. Il n'est point infaillible en lui-même, puisque la raison ne l'est pas. » Voilà donc le doute de Lamennais étendu même au témoignage des hommes. Et ne croyez pas que l'auteur de la théorie craignît de l'appliquer directement aux faits du christianisme! « Le dogme de la résurrection, disait M. l'abbé Bautain, est la clé de voûte de toute la doctrine chrétienne. Il faut croire ce dogme, ainsi que l'ascension du Christ au ciel, sur le seul témoignage apostolique, non, comme vous l'avez entendu dire, parce que les apôtres ne pouvaient être trompeurs ni trompés, ce qu'il est impossible de démontrer d'une manière absolue... Quant à la manière dont les théologiens rationalistes prétendent démontrer le fait de la résurrection, en sorte que les incrédules, comme ils le disent, soient forcés de l'admettre, je conçois qu'elle ne vous ait point satisfaits, car la proposition que les apôtres n'ont pu être trompeurs ni trompés appartient à l'enseignement de l'école et non à la doctrine chrétienne. La religion de Jésus-Christ fut déjà contestée, niée du temps des apôtres, qui, sans se mettre en peine de réfuter les contradicteurs, continuèrent à parler hautement et unanimement de Jésus crucifié et ressuscité des morts. » Ainsi, rien de plus clair, « la clé de voûte de la doctrine chrétienne » ne peut être posée ni reconnue par la raison; l'histoire ne peut garantir le fait historique fondamental de telle sorte que « les incrédules soient forcés de l'admettre. » Tout cela, dit encore l'abbé Bautain, « n'a qu'une valeur relative et purement humaine, ne peut donner la foi ni communiquer à personne le droit et le pouvoir de l'imposer. » En d'autres termes, tout cela peut frapper l'imagination des hommes et les aider à croire, mais ne peut avoir, pour un esprit sérieux, aucun des caractères qui servent à manifester la vérité. Que faire donc? Et comment arriverons-nous, malheureux que nous sommes, à la connaissance certaine de ces événemens ineffables sur lesquels toute foi repose et se développe en adoration et en œuvres? La réponse est simple, aussi simple que celle de Lamennais quand il dit que l'autorité est un fait qui ne se prouve pas. Selon M. l'abbé Bautain, on arrive à la foi d'emblée, sur la parole des apôtres, sans même examiner si elle nous est bien parvenue, sans demander jusqu'à quel point elle peut être acceptée comme vraie. Il faut faire comme eux, parler hautement, « sans se mettre en peine des contradicteurs. » La vérité apparaîtra ensuite par les développemens mêmes qu'on lui donnera. Bien loin qu'il faille partir des principes communs de la raison et remonter péniblement la chaîne des preuves pour atteindre la parole sacrée, c'est celle-ci, prise tout d'abord comme connue et certaine,

qui doit « fournir, dit-il, au vrai philosophe les principes, les vérités fondamentales. C'est à lui ensuite à les développer, à les démontrer par l'expérience en les appliquant aux faits de l'homme et de la nature. » Cette parole nous est donnée « comme une idée-mère, comme un germe intelligible. Pourquoi donc repousser cette lumière quand on n'en a pas d'autre?... Et si l'on venait à nous dire qu'il ne convient pas à la dignité du philosophe d'admettre tout d'abord comme principe une parole qu'il n'a pas vérifiée, nous répondrons qu'il faut bien commencer par admettre quelque chose, à quelque école qu'on appartienne, et qu'il n'y aura jamais d'explication philosophique possible sans une donnée quelconque posée au commencement, et qui doit être justifiée ensuite par l'application même (1). » On le voit : ici mieux encore que n'avait fait Lamennais, on saute par-dessus l'histoire, on dédaigne les pauvres et traînans procédés de l'esprit humain, on s'envole tout d'un trait vers la foi à travers le ciel : ce qui est assurément le chemin le plus court et la précaution la plus sûre pour ne rencontrer ni Bayle, ni Voltaire, ni Rousseau, ni les rationalistes anglais, ni les mythologues allemands.

Toutefois celui-ci l'emporte, comparé au système de Lamennais. Dès qu'on pose en principe la conclusion cherchée, mieux vaut aller droit au but et supprimer des degrés fictifs. En définitive, tous deux veulent que l'on commence par la foi et ne font que reprendre la maxime du moyen âge : *fides quærens intellectum;* seulement il leur manque une chose : c'est le moyen âge même, l'église souveraine et incontestée, la foi admise comme aussi évidente que les premiers principes. Or au XIXe siècle, quand la foi est précisément ce qu'on discute, quand les esprits, ébranlés, divisés, difficiles, demandent des raisons qui la précèdent, contestent l'âge, l'origine, le sens, la valeur de tous les monumens, commencer par la foi, c'est tout simplement supposer ce qui est en question. — Supprimer les motifs rationnels de crédibilité, c'est arriver à l'un de ces deux résultats : ou croire par la volonté, ou croire par intuition. — Dans le premier cas, on intervertit l'ordre de nos facultés. Sans doute la volonté coopère à toutes nos pensées réfléchies, se mêle même à nos premières perceptions, puisque c'est elle qui rend l'âme attentive; mais elle ne peut guider l'intelligence, qui au contraire a pour fonction principale de la guider. La volonté ne doit vouloir que la vérité en général, et non une fin précise et particulièrement déterminée, car, par cela même qu'elle est libre, elle pourrait vouloir aussi bien le faux que le vrai, la satisfaction des instincts de l'animal que de ceux de l'esprit créé à l'image de Dieu. — Dans le second cas, en cherchant la croyance religieuse dans l'intuition, on risque fort de

(1) Bautain, *Philosophie du Christianisme*, tome Ier. — Idem, *de l'Enseignement de la Philosophie au dix-neuvième siècle*, passim.

la chercher dans l'imagination; contempler l'harmonie des mystères auxquels on ne croit point encore est contradictoire, car on n'y croit pas précisément parce qu'on n'y voit encore que tout le contraire de l'harmonie. Comment exiger de l'incrédule qu'il commence par croire, sauf à examiner ensuite avec le désir préconçu de se laisser convaincre? Dans quelle circonstances de la vie, pour quels misérables intérêts raisonne-t-on ainsi? Et quel cas fait-on d'une doctrine pour laquelle on réclame des concessions pareilles? Ces systèmes font donc en réalité le vide sous la foi; ils suppriment l'apologie en supprimant l'histoire, et, à moins de parler à des gens déjà convertis, ils aboutissent à se croiser les bras dans l'attente de la grâce de Dieu, qui doit se charger de tout; ils ne sont plus qu'un pur fatalisme. Ils aboutissent encore, et c'est pour le mieux établir que nous avons fait ce rapprochement, à constater qu'aux singularités de ces diverses tentatives pour restaurer la foi, il y a une cause commune : l'extrême infériorité, je dirais presque l'entière insuffisance de la science catholique en présence de cette critique religieuse qui est le plus grand travail scientifique de l'époque, armée qu'elle est contre le christianisme de toutes les sapes de la philologie, de l'érudition et de l'histoire philosophique des traditions humaines.

III.

Revenons à Lamennais. Nous avons déjà remarqué que les hommes, ceux-là surtout que travaille un besoin secret de déchirer les langes de leur éducation première, peuvent de très bonne foi ignorer le fond et les derniers replis de leur propre pensée. Il en est qui dénigrent la raison et lui disputent son droit : c'est qu'ils entendent imposer la leur. Ils veulent tout soumettre à une seule et unique autorité : c'est qu'ils entendent l'exercer eux-mêmes par quelque moyen indirect, ou peut-être parce qu'ils préfèrent l'autorité unique, qui est toujours fort loin ou fort haut, à celles qui les gênent de trop près. C'était le cas de Lamennais. Il plaçait la papauté au sommet des pouvoirs humains temporels aussi bien que spirituels, mais à la condition d'inspirer le pape et de faire plier les évêques de France devant lui. Il était rationaliste à sa manière, et le plus impérieux des rationalistes. Suivons cette marche obscure d'un esprit qui ne se révèle à soi-même que par degrés.

Le succès éclatant du premier volume de l'*Essai* n'avait pas empêché quelques âmes religieuses, peu accessibles aux idées novatrices, de concevoir des défiances. Il était encourageant sans doute, pour les catholiques, de voir un apologiste éloquent refouler avec une rigueur apparente, et l'épée dans les reins, le protestantisme au

déisme, celui-ci à l'athéisme, et l'athée au scepticisme absolu, les poussant tous ensemble « à ce dernier terme où finit l'être intelligent. » Il était beau d'entendre une logique perçante affirmer victorieusement que « si quelques esprits engagés dans ce chemin de la mort ne le parcourent pas en entier, ce n'est pas leur force, c'est leur faiblesse qui les arrête. » Cependant cette logique à outrance présentait un côté suspect facile à apercevoir, car si hors de l'église il n'y avait que mort intellectuelle, il était probable qu'il en paraîtrait quelque chose dans les pays protestans : les mœurs, la vie publique, la société, l'état, s'en devaient ressentir. Il serait ridicule de supposer qu'une nation morte dans son intelligence vécût néanmoins dans tout le reste, dans tout ce que l'intelligence seule peut animer et soutenir. Lors donc que Lamennais condamnait au néant les nations hérétiques et prononçait leur oraison funèbre, on ne pouvait s'empêcher de lever les yeux pour vérifier le fait, et on voyait la plupart d'entre elles aussi florissantes pour le moins que les nations catholiques; était-ce leur « faiblesse » qui les conservait si fortes? Ensuite, lorsque parut le second volume, où l'idée s'éclaircissait, se développait, où la brèche était ouverte contre la raison individuelle, et celle-ci démolie dans tous ses élémens, les objections redoublèrent: on demandait ce qu'était cette raison générale qui devait précéder, dans l'ordre des connaissances, les raisons particulières, s'il y avait un genre humain sans individus, si la multiplicité n'avait pas pour principe l'unité. Sans doute l'assentiment de tous est une puissance nouvelle pour la vérité, et une pensée, une découverte individuelle devient plus certaine quand elle se vérifie par le témoignage universel; mais ce témoignage même n'est qu'un jugement de la raison de chacun, simplement dégagée des causes étrangères à elle-même qui peuvent l'obscurcir dans les individus. Tout cela était manifeste; ce qui est étonnant, c'est qu'on prît au sérieux ce qui n'était, ainsi que nous l'avons montré, qu'une stratégie de controverse.

Les reproches devinrent autrement graves quand l'on considéra l'application du nouveau système à la discussion religieuse, que ce novateur désorientait entièrement. — Les anciennes preuves sur lesquelles nous avons fondé notre foi, s'écriait-on, sont-elles donc si mauvaises qu'il faille maintenant les renier? Pourquoi ne pas s'y tenir? — « Cela serait bon peut-être, répondait Lamennais dans sa *Défense*, s'il avait plu aux hommes de s'en tenir aux anciennes erreurs. Sommes-nous dans le même état où nous étions il y a cinquante ans? Ne s'est-il opéré aucun changement dans les esprits et dans la société? L'arbre de la science du mal a-t-il cessé de produire des fruits? S'est-on arrêté dans le désordre? Une force terrible emporte le monde, et l'on dit : Pourquoi marchez-vous? » Sans doute, répliquait-on, il faut marcher, mais dans le chemin de nos

pères. Il y a une tradition pour la controverse aussi bien que pour le dogme, et si celle-là est moins sacrée, il est à coup sûr téméraire de troubler les esprits en la déclarant dégénérée et impuissante. Si, comme vous le prétendez, tout ce qui s'est dit jusqu'ici pour démontrer l'authenticité, la vérité, l'autorité des saints livres n'est que sophismes et assertions vagues, arbitraires et vaines, plus propres à faire de nouveaux incrédules qu'à ramener à la croyance, nos pères n'ont donc assis leur foi que sur des chimères et des illusions! Tant de grands hommes qui, depuis Justin, Irénée, Origène, saint Augustin, ont cru, enseigné et parlé à la raison dans l'église, n'ont donc pas connu les vrais motifs de croire! La vraie preuve du christianisme datera de votre livre, qui n'est pas achevé encore, et jusqu'à vous toute l'église était suspendue et flottait comme un rêve dans l'imagination des peuples! Leur foi n'a pas été raisonnable, car enfin, si leurs raisons étaient bonnes, pourquoi ne le seraient-elles plus aujourd'hui? N'étaient-elles donc que des argumens oratoires saisissant l'auditeur par ses passions, ses préjugés et son ignorance même? La religion est un fait; un fait une fois valablement prouvé l'est pour toujours; venir maintenant retirer la preuve, c'est retirer le fait du même coup. En ruinant avec tant d'audace imprudente, et pour la puérile vanité de créer un système nouveau de philosophie, les longs et laborieux efforts de nos docteurs, vous donnez pour tout le passé, c'est-à-dire pour dix-huit siècles, gain de cause à nos adversaires. Comment comblerez-vous cette immense lacune creusée par vous-même derrière nous? Comment renouer la chaîne rompue entre nous et le Calvaire?

Répondre cette fois n'était pas pour Lamennais chose facile. Sa foi, à laquelle il était parvenu par sa voie propre, était en quelque sorte atteinte, son caractère de prêtre presque compromis. Il avait pourtant essayé dans le même livre de repousser ces attaques. Il avait protesté contre l'imputation de puérile vanité philosophique, de mépris pour les vieux apologistes; il avait même annoncé l'intention de publier une collection de leurs ouvrages, et plus tard, dans le quatrième volume, il remania en effet ces anciennes preuves qu'il avait déclarées non-seulement inutiles, mais nuisibles; il reprit ces lieux-communs qu'il savait ne plus répondre à rien : seulement à chaque page on sent trop que c'est une concession forcément accordée aux alarmes des fidèles, tant la verve accoutumée y est éteinte. Toutefois il fallait une justification immédiate et directe, et il l'essaie; mais combien vague et contradictoire! On en jugera. « Nous avons déclaré déjà, dit-il, et puisqu'on a rendu cette protestation nécessaire, nous déclarons de nouveau que personne au monde n'est plus convaincu que nous de la solidité des preuves qu'emploient les apologistes de la religion chrétienne. Nous sommes donc

bien loin de prétendre infirmer ces preuves en elles-mêmes. Nous disons seulement qu'elles sont incomplètes, faute d'un premier principe sur lequel elles s'appuient, et qu'on en énerve toute la force en les soumettant au jugement particulier de chaque homme, investi dès lors du droit de les admettre ou de les rejeter selon la nature de l'impression qu'elles font sur son esprit. » Vaine défaite en vérité! Des preuves qui ne s'appuient sur aucun principe suffisant ne sont-elles qu'incomplètes? Sont-elles des preuves au moindre degré? Si elles ne s'appuyaient sur rien, comment se déclare-t-il « convaincu de leur solidité? » Elles sont énervées, dit-il, « parce qu'on les soumet au jugement des hommes. » Il serait étrange que les hommes les reçussent sans les avoir jugées, c'est-à-dire sans savoir si elles prouvent ou ne prouvent pas; il serait plus étrange encore qu'ils n'eussent pas le droit « de les admettre ou de les rejeter selon l'impression qu'elles font sur leur esprit. »

Quand bien même il serait vrai d'ailleurs que son nouveau principe, infusé dans une controverse mort-née, lui donnerait la vie, le nerf, l'autorité nécessaire, il n'en reste pas moins établi qu'avant lui cette controverse n'avait rien de tout cela; dès lors il semble affirmer aussi que la preuve du christianisme date de lui, que les pères et les docteurs ont écrit tant de volumes sans y pouvoir mettre le premier principe qui aurait tout appuyé, et que toute la science théologique de dix-huit siècles manquait de fondement légitime. Comment d'ailleurs, s'il se comprenait lui-même, l'auteur de l'*Essai sur l'Indifférence* pensait-il pouvoir compléter l'une par l'autre deux méthodes si incompatibles : l'une établissant une révélation particulière par une enquête sur des faits particuliers arrivés telle année en tel lieu; l'autre au contraire trouvant cette même révélation, non plus particulière, mais générale, avec tous ses dogmes essentiels, à l'origine même des choses, possédée et transmise par le genre humain tout entier; — l'une s'efforçant de démontrer que les apôtres, n'ayant été ni trompeurs ni trompés, avaient par leurs miracles et par leur prédication dissipé à eux seuls les ténèbres antiques de l'idolâtrie; l'autre montrant dans l'idolâtrie même le dogme total, quoique travesti, et subordonnant en quelque sorte la valeur du christianisme à sa conformité avec ce dogme universel du genre humain? La réponse n'était donc pas sérieuse. En réalité, Lamennais n'accordait rien au passé, et soit qu'il enterrât franchement l'ancienne apologie, soit que par un subterfuge il voulût bien lui rendre l'existence en vertu d'un principe nouveau sorti de sa pensée, il prétendait toujours élever une œuvre nouvelle et fondamentale, donner à l'église une base qu'elle n'avait pas, et sans laquelle rien ne valait, rien ne subsistait : il la rendait, pour la première fois depuis sa naissance, acceptable à l'esprit conséquent qui

demande un principe; il la créait en quelque sorte, et en effet il en créait une, mais qui n'était pas l'ancienne, ainsi que, dans son zèle plus pieux que clairvoyant, il se le figurait encore à cette époque.

On conçoit très bien qu'en présence d'un si grand but et d'une opposition si vive, il devait se former dans sa tête bretonne d'étranges nœuds d'opiniâtreté, de dédain et d'exaltation, car d'un autre côté de hautes approbations le soutenaient. « Dans l'extrême déchaînement, lui écrivait son « bon père » l'abbé Caron, avec lequel on a voulu trouver les choses les plus répréhensibles dans votre second volume, j'ai mille fois béni le Tout-Puissant de m'avoir accordé une profonde retraite. L'esprit de prévention, d'aigreur et de satire ne l'a point violée, et les dignes compagnons de ma solitude ont pu tout à leur aise, et sans contradiction, bénir et admirer un beau génie que l'on se plaisait à dénigrer avec tant d'amertume. » — « Vous battez vos adversaires de leurs propres armes, lui écrivait à son tour l'abbé de la trappe de Meilleraie, et, tout en les réduisant au silence, vous leur faites sentir leur imprudence et leur ignorance. Il est des gens dont vous compromettez furieusement l'amour-propre, et ces torts-là ne se pardonnent pas. » — « Il me semble, lui disait un éloquent missionnaire, l'abbé Le Tourneur, que depuis que j'ai lu vos deux derniers volumes, je suis plus fort, j'entends mieux, je vois plus clair... Si sur un cœur de prêtre bien desséché, bien éteint, presque mort, ces traits de feu et de lumière ont laissé une empreinte si forte, que sera-ce donc dans des âmes mieux disposées? » Ainsi là où les théologiens de profession découvraient un si grand danger, les hommes de pratique et de cœur criaient victoire : la nouveauté ne les effrayait pas, ils croyaient sentir naître une force qui leur faisait trop souvent défaut. Écoutez aussi quel profond retentissement ces louanges éveillent dans l'âme de Lamennais, et comme il se croit déjà la colonne qui seule soutient l'église. « Si on rejette les principes que j'ai exposés, répond-il à l'abbé Caron (novembre 1820), je ne vois aucun moyen de défendre solidement la religion, aucune réponse décisive aux incrédules de notre temps... Je vous dirai plus : si le jugement de Rome m'est favorable, je m'en réjouirai à cause de la religion; s'il m'est désavantageux, j'en serai ravi pour moi-même. Décidé, dans ce cas, à ne plus écrire, je serai l'homme du monde le plus heureux, car je pourrai en conscience jouir du repos, qui est, à mon avis, le seul bien d'ici-bas. » Et dans une lettre au père Anfossi, maître du sacré palais, il le dit encore avec un ton d'humble soumission peu conforme au vrai fond de sa pensée : « Appelé par la Providence à défendre les intérêts de la vérité et de la religion, j'ai obéi à ses ordres malgré la plus vive répugnance pour un genre de travail entièrement contraire à mes goûts; mais si ce travail cessait d'être

utile, si l'on ôtait à mes paroles l'espèce d'autorité qui seule peut les rendre efficaces, Dieu lui-même me délierait de l'obligation de continuer un sacrifice sans objet, et je retrouverais enfin dans une douce obscurité le repos et la paix, uniques biens désirables encore quand on a connu la vie. » En d'autres termes, Achille se retirera sous sa tente; de là il verra la religion, pour n'avoir point adopté son principe inspiré par la Providence, crouler sous les coups des incrédules. Ne sentez-vous pas déjà vibrer ici sourdement, et douze ans d'avance, l'aigre ressentiment qui en 1834 jettera Lamennais, non-seulement hors de l'arène, mais hors de l'église?

Il sollicitait, on vient de le voir, une approbation de Rome. Là aussi les esprits étaient divisés. Nous voyons par les lettres de l'abbé de Sambucy, cousin de M. de Bonald, chargé de faire traduire la *Défense* en italien, que le père Orioli, cordelier, avait accepté ce travail. Chose singulière, au collége romain c'était la philosophie de Locke et de Condillac qui repoussait la doctrine de l'autorité. « Le cardinal Litta, dit l'abbé Sambucy, gémissait avec moi, un peu avant sa mort, de cette sorte de tendance au matérialisme, et se proposait de changer cet esprit. » On manœuvrait auprès du maître du sacré palais pour faire arrêter l'impression. Un professeur consulté définissait ainsi le nouveau système : *sistema falso in filosofia, pericoloso in teologia*, ce qui n'était point assurément mal dit. L'archevêque de Gênes était de cet avis. Le cardinal de La Somaglia, l'évêque de Potenza et le père Orioli soutenaient tout l'effort des adversaires. On obtint du maître du sacré palais des approbations élogieuses et pour l'*Essai* et pour la *Défense :* « le système de l'autorité établi par l'auteur, y est-il dit, est parfaitement concordant (*perfettamente coerente*) aux principes de la religion manifestés par Dieu à l'homme. » En 1824, Lamennais fait lui-même le voyage de Rome, où l'on voudrait le retenir; mais sa mission est en France, et il y revient « chercher des injures, des haines, des persécutions. » Déjà un groupe de jeunes adeptes aspire à se concentrer autour de lui : le *Mémorial catholique* se met « sous la protection de son nom; » il entreprend de fonder à Malestroit une petite colonie où s'allumera l'ardent foyer qui fera rayonner la doctrine; il a des disciples qui l'appellent leur père, et dont les lettres respirent l'affection la plus tendre et tout le dévouement des jeunes années et des jeunes conceptions. En même temps les questions politiques du jour se mêlent de plus en plus, vers 1825, à la question philosophique, et l'on sait combien, à cette époque du déclin de la restauration, cette lutte échauffait tous les courages. Il publie son livre sur *la Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil.* Les opinions gallicanes y sont pulvérisées et conspuées; les prétentions romaines et le système théocratique y sont largement établis.

Dès ce moment, la nouvelle philosophie semble s'envelopper dans la politique; la loi du sacrilége et des écoles ecclésiastiques, les noms de M. Frayssinous et de M. Feutrier, répandent plus de passion dans la dispute. A ces bonnes nouvelles, le zèle des Romains s'échauffe à son tour; ils applaudissent à cette explosion inattendue d'un ultramontanisme français; la doctrine de la raison générale et de l'autorité du genre humain en profite, y puise des forces : le collége romain ne résiste presque plus; il lâche Condillac et Locke; il va se convertir. « Dans trois années, écrit à Lamennais un de ses plus chauds partisans de Rome, l'université changera tout à fait ses doctrines politiques et philosophiques. Ce bien est réel, plus que ce qui se fait ailleurs, car il se fait *au centre*. Le bon Dieu vous a destiné à faire une révolution dans les doctrines dont vous-même ne vous doutez pas. Qu'il me tarde, mon cher ami, de vous envoyer mes premiers volumes et de vous donner le plaisir de voir vos principes et vos doctrines devenus la base de l'enseignement dans la ville éternelle! » Le pape Léon XII ne voyait point le père Orioli sans lui demander des nouvelles de Lamennais, et dans son cabinet il n'y avait point d'autre ornement que le portrait lithographié de Lamennais et un crucifix! Ce fut alors que, jugeant l'heure venue d'obtenir pour sa doctrine une consécration plus haute et plus inattaquable que les approbations du maître du sacré palais, l'auteur de l'*Essai* choisit pour son interprète et chargea de sa négociation un de ses amis, le comte de Senfft, diplomate autrichien en ce moment à Rome, « esprit sérieux et nature mélancolique, dit M. Forgues, catholique très fervent, moins absolutiste cependant qu'on ne pourrait le croire d'un agent de M. de Metternich et d'un chrétien fort attaché aux jésuites. »

Cette correspondance assez volumineuse avec le comte, la comtesse de Senfft et la comtesse Louise, leur fille, est sur le ton d'une vieille amitié, tour à tour grave et familière. On y rappelle les joyeuses soirées d'autrefois, « les bons rires » de la rue du Bac; on y raconte les anecdotes du jour, celle-ci par exemple : le bruit avait couru à Rome que Lamennais serait promu au cardinalat. Quelqu'un s'étant aventuré jusqu'à y faire allusion en présence du pape, celui-ci ne répondit rien; mais comme on parlait ensuite d'un autre prétendant qui, se croyant sûr de sa promotion, avait d'avance acheté son costume : « Pour celui-là, dit le pape, il peut vendre sa pourpre, car les mites pourraient bien s'y mettre. » En ce qui concerne notre sujet, on peut suivre presque jour par jour dans cette correspondance les inquiétudes, les désirs, les conjectures de Lamennais relativement à l'éclatante manifestation qu'il espère. Il presse, il gémit; deux motifs surtout reviennent sans cesse : l'opportunité, car le monde est prêt et attend; l'urgence, car une grande révolution se prépare. Sous la résignation filiale, partout on devine l'impatience secrète, parfois

le mécontentement. Et pourquoi non? N'est-il pas « le centre de ceux qui aiment et défendent la religion en ce pays? » Qu'il abandonne l'œuvre, « elle tomberait à l'instant. » D'ailleurs « le clergé s'améliore, les bonnes doctrines ont fait des progrès remarquables; le jeune clergé séculier est excellent; il aime ce qui est vrai; mais il était temps de le lui dire. » On ne doit pas s'imaginer qu'on arrêtera le mouvement qui emporte les peuples. « J'ai vu toute la révolution, mais je n'ai rien vu qui ressemble au spectacle que nous avons sous les yeux. C'est comme une espèce de renversement prodigieux du sens humain, et le mouvement des passions n'est pas moindre que le désordre des esprits. La société ressemble à la mer au commencement d'une violente tempête. On entend des bruits étranges, les vagues courent et se brisent les unes sur les autres, les êtres vivans fuient; ils pressentent qu'il y a danger de mort là-dedans. »

Mais hélas! « là où l'on pourrait quelque chose, et même beaucoup, on ne sait rien, on ne fait rien, et l'on ne veut rien. C'est le siége de la peur et de la faiblesse, au point même de m'étonner. » Vingt fois cette plainte se répète, tantôt triste, tantôt amère, toujours soumise dans la forme. « On est bien faible là où on devrait être si fort! — Oh! combien il serait à désirer que Rome parlât! Un mot d'elle tuerait les fausses doctrines qui nous menacent. Rien ne finit, faute d'un seul mot de l'autorité. Le temps presse plus qu'on ne croit; nous approchons d'une crise terrible. — Quelque chose se prépare dans le monde... Tout ce qui a des yeux le voit clairement; les peuples le pressentent, il semble que le pouvoir seul ne s'en doute pas. — Il est triste qu'on n'en finisse pas par une bonne décision que tous les catholiques attendent, et s'étonnent d'attendre si longtemps. — Si l'on savait combien les esprits sont préparés à ce qui finirait tout, quelle immense carrière l'église a devant elle, quel ascendant béni des peuples on pourrait prendre, si on voulait, sur un monde qui cherche, sans le savoir, une raison qui le conduise et une main qui le gouverne! » Ainsi Lamennais, par cette invincible hallucination qu'on observe chez ceux qui se sont repus d'utopies, voit dans son mirage le monde renversé. Tout prend dans son imagination des proportions énormes; la moindre taupinière est une montagne; les agitations de la restauration sont des tremblemens de terre, et ce qu'il y a de plus extraordinaire, ce qu'il croit fermement, ce qu'il croira jusqu'à ce que le voile se déchire, c'est que la société aux abois attend du pape qu'il la sauve, — et comment? En abolissant les quatre articles de l'église gallicane, et en décrétant, comme loi de l'enseignement philosophique, l'infaillibilité du genre humain renfermée dans la sienne!

Si l'on veut maintenant voir d'un coup d'œil, par un soudain contraste, ce que valent ces convictions nourries dans les profondeurs

les plus obscures du *moi*, où l'intelligence ne s'est fixée que par le parti-pris, qu'on saute quelques années, et qu'on lise dans une autre lettre à la même comtesse de Senfft la contre-partie de toutes ces aspirations pieuses, de toutes ces saintes ambitions. Cette Rome où Lamennais aurait voulu se fixer en 1824, « non-seulement à cause du climat, mais surtout à cause des hommes, » et d'où le devoir seul a pu l'arracher, sous quelle nouvelle image s'offre-t-elle à son indignation, du moment qu'un pape a prétendu être souverain pour son propre compte et non pour le sien! Et combien a dû trembler cette pauvre vieille amie, lorsqu'elle a lu, à la date du 1er novembre 1832, cette effrayante rétractation de l'apôtre déçu, du père de l'église retourné contre l'église : « Le catholicisme était ma vie, parce qu'il est celle de l'humanité; je voulais le défendre, je voulais le soulever de l'abîme où il va s'enfonçant chaque jour : rien n'était plus facile. Les évêques ont trouvé que cela ne leur convenait pas. Restait Rome; j'y suis allé, et j'ai vu là le plus infâme cloaque qui ait jamais souillé des regards humains. L'égout gigantesque des Tarquins serait trop étroit pour donner passage à tant d'immondices. Là, nul autre Dieu que l'intérêt; on y vendrait les peuples, on y vendrait le genre humain, on y vendrait les trois personnes de la sainte Trinité, l'une après l'autre, ou toutes ensemble, pour un coin de terre, ou pour quelques piastres. J'ai vu cela, et je me suis dit : Ce mal est au-dessus de la puissance de l'homme, et j'ai détourné les yeux avec dégoût et avec effroi. Ne vous perdez point dans les stériles et ridicules spéculations de la politique du moment. Ce qui se prépare, ce n'est aucun de ces changemens qui finissent par des transactions, et que des traités règlent, mais un bouleversement total du monde, une transformation complète et universelle de la société. Adieu le passé, adieu pour jamais! Il n'en subsistera rien. Le jour de la justice est venu, jour terrible, où il sera rendu à chacun selon ses œuvres, mais jour de gloire pour Dieu, qui reprendra les rênes du monde, et jour d'espérance pour le genre humain, qui, sous l'empire du seul vrai roi, recommencera de nouvelles et plus belles destinées. »

L'étonnement de cette brusque volte-face cessera, si l'on se rappelle les circonstances du trajet qu'il a parcouru et que nous avons essayé de décrire. Saisi, à une certaine époque de sa vie, d'un doute, ou peut-être d'une véritable incrédulité, mais dominé en même temps d'un besoin de croire pour agir, il a voulu à tout prix sortir par une voie droite et courte de cet abîme. Nourri de piété et de foi, il n'a pu, sans frémir, voir, comme dit le poète de *Rolla*, Voltaire sorti de sa tombe secouer en ricanant, au milieu même du sanctuaire où son enfance avait tant prié, l'arbre vénéré de la croix, pour en faire tomber le Christ ainsi qu'un fruit mûr en qui la

séve est arrêtée. D'autre part, son esprit voulait à sa foi une base non arbitraire, mais raisonnable. Dans cette hâte et dans cette angoisse, il imagina un système qu'il se persuada être identique au catholicisme pris dans l'acception commune. Rassuré par cette création de sa pensée, il y trouva longtemps le repos du cœur, la jouissance mystique chère aux âmes méditatives, et une règle pour la volonté. Plus tard, l'action, la polémique, le succès, un grand rôle, lui refusèrent le temps et l'occasion de réviser sa découverte, qu'il lui était d'ailleurs plus doux de propager autour de lui. Lorsqu'enfin, trop impatient de voir introniser sa doctrine et de la mettre en possession de l'église, il eut rencontré dans l'autorité même qu'il croyait sauver un obstacle insurmontable, lorsque son activité, ses projets, ses espérances, se furent brisés sur l'écueil de la pratique, il se retrouva seul devant lui-même, s'interrogea, secoua son rêve, rentra dans sa pensée et la vit pour la première fois telle qu'elle était. Elle n'était point le catholicisme officiel dans lequel il croyait l'avoir fondue; elle était un catholicisme plus vaste, dont le christianisme ne pouvait être qu'une des formes successives, la plus parfaite jusqu'alors, mais non la dernière. Alors lui apparut dans toute sa portée l'idée de transformation religieuse. « Nous assistons, écrivait-il encore à Mme de Senfft, n'en doutez pas, au commencement d'une ère nouvelle, et c'est parce qu'elle est nouvelle que le passé nous paraît mourir, et qu'il meurt en effet, non tout entier, car en tout ce qui fut il y a une partie, un germe premier impérissable, mais dans ce qui, en lui, était assujetti aux conditions du temps... Cet homme, ajoute-t-il plus loin en parlant de Joseph de Maistre, ne pouvait se défendre d'un pressentiment magnifique; un reflet de je ne sais quel resplendissant avenir, impénétrable à sa raison prévenue, avait plus d'une fois brillé sur le glaive qu'il tenait constamment levé sur le genre humain; son œil apercevait ce que son cœur ne reconnaissait point, tandis qu'à d'autres le cœur révèle ce qui est encore profondément caché à leurs regards. N'écoutez que votre âme, elle vous rassurera sur les destinées futures des peuples : l'âge terrestre n'est point fini. »

Cette pensée avait-elle donc aussi dormi longtemps obscure et latente dans son système comme elle jaillissait dans les élans plus impétueux de Joseph de Maistre? Ne faisait-elle, dans ce réveil soudain, que sortir de l'enveloppe où la conscience souffrante et craintive l'avait d'abord cachée? C'est ce que nous avons fait pressentir plus d'une fois et ce qu'il nous reste à examiner de plus près.

LOUIS BINAUT.

ROBERT LESLIE

UN ARTISTE ANGLAIS AU XIXe SIÈCLE.

Autobiographical Recollections, by the late Ch. R. Leslie, R. A. — Edited Tom Taylor. Two vol. London, J. Murray, 1860.

Vers l'année 1786, le chef d'une famille écossaise émigrée en Amérique créait à Philadelphie une fabrique d'instrumens de précision. Bien que sa condition fût celle d'un simple ouvrier, ses connaissances spéciales et les talens qu'il déployait le mirent en rapport avec quelques-unes des notabilités savantes de l'Amérique; ses affaires parurent prospérer, et nécessitèrent bientôt un voyage à Londres, qu'il accomplit à une mémorable époque, en l'année 1793, laissant à un associé le soin de gérer sur place le commerce d'horlogerie qui était la principale source de leurs bénéfices. Il emmenait sa femme, née d'une famille anglaise, également établie aux États-Unis depuis deux ou trois générations, sa sœur, et trois enfans en bas âge. Un quatrième naquit à Londres le 19 octobre 1794. C'est celui dont nous voudrions raconter la longue et honorable carrière.

Cet enfant n'avait guère que cinq ans (septembre 1799), quand, l'associé de son père étant venu à mourir, la famille dut retourner à Philadelphie. La guerre sévissait sur les mers, et le voyage fut marqué par toute sorte d'aventures. Le *Washington*, bâtiment de commerce sur lequel les Leslie prirent passage, était équipé, armé comme un corsaire, et commandé par un Écossais bien décidé à se

battre, s'il rencontrait les *naughty Frenchmen*, avec lesquels la république américaine était alors en état d'hostilité régulière. L'incident se présenta. Un navire français, la *Bellone* de Bordeaux, donna la chasse au *Washington* et le rejoignit. On échangea des boulets et même des coups de fusil. Les femmes, les enfans des passagers étaient à fond de cale. Les passagers eux-mêmes avaient pris les armes, et ceux qui ne pouvaient combattre fabriquaient des cartouches. Les boulets ramés, la mitraille, arrivaient dans les agrès du navire américain, et faillirent le désemparer; mais ses coups, mieux dirigés, frappaient la coque du bâtiment français, et lui causaient de plus sérieuses avaries. La *Bellone* dut bientôt s'éloigner, quitte à recommencer plus tard le combat. En effet, elle revint à la charge, mais sans plus de succès que la première fois. Après ce double duel, le *Washington*, qui avait lui-même beaucoup souffert, dut renoncer à continuer sa route, certain d'être pris s'il rencontrait un nouvel adversaire. Il lui fallut relâcher à Lisbonne, où cinq mois d'hiver (du 1er novembre 1799 au 31 mars 1800), plus une dépense d'environ 12,000 liv. sterl. (300,000 fr.), ne furent pas de trop pour lui permettre de reprendre la mer.

Pendant le combat dont nous venons de raconter brièvement les péripéties, le jeune Robert Leslie était réfugié dans les profondeurs du navire, où, se croyant tout à fait en sûreté, il s'amusait assez de l'agitation répandue autour de lui. Les allées et venues du *steward*, qui apportait à chaque instant des rafraîchissemens et des nouvelles, l'aventure d'un beau chien de Terre-Neuve qui se cassa une patte en sautant de canon en canon, certains cris de blessés qui lui rappelaient un morceau de musique très populaire à cette époque (*la bataille de Prague*), tels furent les plus clairs souvenirs que lui laissa cette journée, celle de toute sa vie où très certainement il courut le plus de hasards. Il se rappelait pourtant aussi l'émotion qu'il éprouva quand il vit, roulé dans un étroit linceul, un cadavre qu'on allait lancer à la mer. L'image de la mort se dressait ainsi pour la première fois devant ses yeux étonnés.

De retour en Amérique, la famille Leslie n'y prospéra guère. Le défunt associé avait laissé les affaires communes en mauvais état. Ses héritiers intentèrent un procès ruineux. Les dernières années de M. Leslie père se consumaient dans ces luttes et ces soucis. En 1804, il succomba sous le faix, laissant à son jeune fils la vague ressouvenance d'un homme excellent, d'humeur toujours égale, n'ayant jamais causé aux siens que le chagrin de le voir aux prises avec une constitution valétudinaire, minée par trop de chagrins. Il appartenait à la *Philosophical Society* de Philadelphie, et laissait à ses enfans de chaleureux protecteurs parmi les hommes d'élite dont il

avait été le collaborateur et l'ami. Ses deux fils purent ainsi continuer les études qu'ils avaient commencées à l'université de Pensylvanie, et il n'eût tenu qu'à eux d'y devenir de grands mathématiciens; mais telle n'était pas leur vocation. Charles-Robert surtout, passionné de bonne heure pour l'art qui a fait sa renommée, ne voulait entendre parler d'aucun autre travail que la peinture. Sa mère, ne possédant point les ressources nécessaires pour défrayer les longues études que réclame l'éducation d'un artiste, songea un moment à le faire entrer dans un atelier de gravure; puis, pressée de le voir en état de se suffire, elle le plaça en qualité de commis chez le principal éditeur-libraire de Philadelphie, M. Bradford. L'enfant y fut traité avec bonté; mais son patron, qui le voyait employer à barbouiller d'informes croquis les heures précieuses qu'il eût dû consacrer à la tenue des livres, semblait fort médiocrement satisfait de ces dispositions si précoces et si obstinées. Un incident, amené par le hasard, vint le faire changer d'avis.

Entre Garrick et Kean, dans l'histoire du théâtre anglais, on trouve une renommée passagère qui grandit vite et s'éclipsa brusquement : c'est celle de George Frederick Cooke, qui, dans certains rôles, égalait, de l'aveu de tous, et son prédécesseur et son successeur (1). Son arrivée en Amérique (en 1811) fut accueillie avec cet enthousiasme bruyant, excessif, dont les explosions, si elles n'ont pas toujours le mérite du plus parfait à-propos, ne laissent pas de trahir une jeunesse, une vitalité surprenante. On n'en était pas encore à dételer les chevaux d'une danseuse célèbre; mais plus d'une fois Frederick Cooke trouva strictement bloqué par la foule, et trente-six heures d'avance, le théâtre où il allait jouer. « Messieurs, criait-il un jour aux groupes qui refusaient de s'ouvrir devant lui, je vous dirai comme ce *gentleman* qu'on menait pendre : *Si je n'arrive, la farce est manquée.* »

L'apprenti libraire, dont nous avons raconté les débuts dans la vie, trouva moyen, grâce à quelques protections subalternes, de se glisser jusqu'aux frises du théâtre où jouait Cooke. Il le vit dans presque tous ses principaux rôles, et la vivacité des émotions que lui causait cette initiation dramatique donna sans doute un caractère spécial à une esquisse, tracée de mémoire, où il avait voulu reproduire les traits du tragédien à la mode. Son patron surprit ce dessin, qui le frappa. Un de ses amis, auquel il le montra, et qui s'intéressait déjà au jeune commis, partagea cette admiration. Il

(1) Il jouait Lear mieux qu'Edmund Kean, et Richard III mieux qu'on ne l'avait joué depuis Garrick. Son triomphe était le rôle de sir Pertinax Mac Sycophant dans *The Man of the World.*

porta le portrait de Cooke au Café de la Bourse (*Exchange Coffee House*), où se réunissaient les principaux négocians de la ville. Ils déclarèrent à l'unanimité que l'auteur d'un pareil chef-d'œuvre ne devait pas rester attelé, malgré lui, au joug de la routine mercantile. Le patron de Charles-Robert ne manqua pas l'occasion, et, avec la sagacité d'un vrai commerçant, ouvrit immédiatement une souscription pour subvenir, au moins pendant quelque temps, à l'éducation du jeune peintre qui venait de se révéler tout à coup. Les fonds furent faits en un clin d'œil, et Leslie partit pour Londres en compagnie du beau-frère de M. Bradford.

Il rentrait ainsi à dix-sept ans dans cette vaste métropole où il était né, où il devait mourir. Sa mémoire d'enfant avait conservé quelques vagues images des splendeurs de la capitale britannique, que les gravures d'Hogarth et les romans de miss Burney lui avaient rappelée bien des fois. Chez son patron d'ailleurs, les écrivains et les lettrés qu'il avait pu entendre ne parlaient guère que de Londres, de ses grands hommes et de ses merveilles. Le jeune Leslie savait par cœur les noms des acteurs et des peintres en renom. Son émotion était grande en songeant qu'il allait entendre Kemble, mistress Siddons, Liston, Matthews, Bannister, et porter à «M. West» une lettre de recommandation. West était alors le peintre national par excellence, gloire classique dont le temps a maltraité les rayons. Allez parler de West à nos intrépides *préraphaélites!*

Ce grand artiste d'autrefois fit accueil au jeune protégé de la Pensylvanie, et celui-ci se mit aussitôt en devoir de bien employer les deux années que devait durer son séjour à Londres. Il forma d'abord des relations avec les jeunes Américains placés dans les mêmes conditions que lui. L'un d'eux, M. Morse, devint son compagnon de logement. Un autre, qui a été depuis le peintre le plus renommé des États-Unis, — M. Allston, — était, à titre de *senior*, le directeur de leurs études à l'académie de peinture. Leslie avoue naïvement dans son autobiographie qu'il dut à ce dernier « le sentiment de la couleur, » qui jusqu'alors lui avait manqué; « cependant, ajoute-t-il, après qu'il m'eut fait comprendre les merveilles de l'école vénitienne et apprécier dans les toiles de Paul Véronèse le charme exquis qu'elles recèlent, j'admirai longtemps encore sur parole le mérite des peintres de Venise.... Je me souviens que lorsque Allston me montra *les Ages* de Titien comme un ouvrage de premier ordre, je crus de prime abord qu'il se moquait de moi. J'ai cependant cette justice à me rendre que je fus enchanté des Raphaël compris dans la même collection (1). »

(1) La collection Bridgewater.

Un des plus éminens écrivains de l'Angleterre moderne, Samuel Taylor Coleridge, était intimement lié avec Allston. Celui-ci étant tombé malade à l'improviste, Coleridge vint, dans l'auberge où il était retenu, partager avec Leslie le soin de veiller leur ami commun. Ce fut là qu'ils se lièrent. Dès ses premières conversations avec Coleridge, le jeune Robert se sentit fasciné. « Son éloquence, dit-il, jetait une lumière éclatante et nouvelle sur la plupart des sujets qu'il traitait, et quand il s'élançait à des hauteurs inaccessibles pour moi, la mélodie de sa voix, le caractère expressif de son geste, me forçaient encore à l'écouter avec plaisir. *J'étais flatté d'être jugé capable de le comprendre.* »

Nature éminemment paisible, douce, déférente, Leslie suivait patiemment la route qu'on lui traçait; il écoutait sans sourciller les rudes remontrances des patrons qu'il avait choisis : West, sir William Beechey et les autres. Tous le poussaient à l'étude traditionnelle de « l'antique » et du « nu. » West lui faisait faire son portrait, qu'il lui payait six guinées, religieusement dépensées par le jeune peintre en portraits gravés d'après Van Dyck et sir Joshua Reynolds. On dirigeait aussi ses lectures, et il s'abreuvait aux plus hautes sources : Homère, Milton, Dante (en 1813, notons ceci); quant à Shakspeare, il le connaissait de longue date, et un de ses premiers tableaux admis à l'*exhibition* de la *Royal Academy* fut un *Macbeth*. En même temps il lisait beaucoup de romans, et ses prosateurs favoris étaient Swift et Smollett. L'inspiration poétique et les enseignemens d'un ordre plus positif se faisaient ainsi contre-poids. Il dut sans doute à ces derniers de reconnaître sa vocation réelle, et, destiné à la peinture de genre, à l'*illustration* anecdotique, de ne pas se laisser duper, comme Haydon entre autres (1), par l'ambition du « grand art. » Peut-être aussi fut-il détourné de cette voie par le sort fâcheux de son second tableau, *la Sorcière d'Endor*, que refusa en 1814 le jury de la *British Institution*. West lui vint en aide, dirigea les retouches de cette œuvre imparfaite, et la fit acheter à sir John Leicester (depuis lord de Tabley) 100 liv. sterl. (2,500 fr.). Averti par cet échec, Leslie redoubla d'application. Travaillant à l'académie dite des Antiques sous la direction de Fuseli, il reçut de sa main, en 1816, deux médailles d'argent, en quelque sorte ses « premiers galons. » Voici ce qu'il dit de Fuseli, un des maîtres de la peinture fantastique :

« Avant mon départ d'Amérique, je professais déjà pour son double talent de peintre et d'écrivain le respect le plus sincère. *Hamlet et le Fantôme,*

(1) Voyez sur Haydon la *Revue* du 15 août 1855.

gravés d'après lui, et que j'avais vus derrière les vitres d'un marchand d'estampes à Philadelphie, m'avaient laissé une impression d'effroi que je retrouve encore devant cette image sans pareille (*matchless*). J'espérais donc tirer grand profit de mes études sous un maître pareil; mais à l'académie il ne disait presque rien. On ne le voyait guère apparaître qu'une fois par soirée dans la salle de dessin, où il apportait presque toujours un livre. Il prenait place au hasard parmi les élèves, et passait à lire la plus grande partie du temps. Je crois qu'il avait raison. Pour ceux des apprentis peintres en qui se trouvent les facultés qui les rendront plus tard éminens, il suffit de les mettre en face de belles œuvres d'art; il n'est pas besoin qu'on les leur explique, et ceux qui en ont besoin ne valent pas la peine qu'on se donnerait à les leur faire comprendre. L'art peut *s'apprendre*, il ne *s'enseigne* pas. C'est sous la direction sagement négligente de Fuseli que Wilkie, Mulready, Etty, Landseer et Haydon se sont distingués, et il est heureux qu'un enseignement plus rigide ne les ait pas plus fortement assimilés l'un à l'autre, si tant est que pareil résultat eût pu être obtenu. »

Les lettres de Leslie à sa sœur nous donnent le détail des études de toute espèce par lesquelles il développait son intelligence. Un jour il entend à l'Opéra les grands chanteurs du temps : Mme Fodor, *il signor* Naldi, Braham, etc.; le lendemain il assiste à une séance des communes, et il critique avec le même sang-froid les *acteurs* de ces deux théâtres. « Vous figurez-vous, dit-il, ce grand diplomate, ce grand négociateur, qu'on appelle lord Castlereagh, sous les traits d'un *flâneur* de Bond-street, en pantalon bleu à la cosaque, plissant sur le ventre comme les anciens hauts-de-chausses, avec un habit bleu dont les revers et les poches sont bordés d'une étoffe blanche et noire, et dont le collet est en velours noir; — petit homme d'ailleurs, qui donne à ses paroles l'accent particulier aux *dandies?...* ». Quant à M. Brougham, alors le chef de l'opposition, désespérant sans doute de le peindre autrement, il en fait à la plume un croquis grotesque, dont nous regrettons de ne pas avoir le *facsimile*. Dans la même quinzaine, il est admis à un concert donné par lady Saltoun, et se trouve mêlé pour quelques heures à ce que l'aristocratie anglaise a de plus brillant. L'aristocratie ne l'éblouit cependant pas outre mesure. « Les *étoiles*, dit-il, étincelaient sur la poitrine des *gentlemen*, et les diamans sur le cou des *ladies*. Pour dire vrai, celles-ci en avaient grand besoin, et je ne vis jamais assortiment plus ordinaire. Elles me rappelaient les *comparses* des romans de miss Edgeworth, ces figures de second plan qu'elle esquisse avec tant de bonheur. Une partie du concert était très remarquable, particulièrement un petit duo exécuté par deux jeunes filles françaises. On a eu assez bon goût pour le *bisser*, et je l'aurais, je crois, entendu toute la nuit sans m'en fatiguer. »

Une partie de ses soirées se passaient aux théâtres, et il rend

compte avec un *gusto* passionné des représentations remarquables auxquelles il assistait. Il risqua sa vie, nous dit-il, pour voir mistress Siddons dans le rôle de Catherine (*Henry VIII*), qu'elle jouait au bénéfice de son frère Charles Kemble. Celui-ci jouait Cromwell, et l'autre Kemble,— le plus grand des deux, — le cardinal Wolsey. Le rôle d'Anne Boleyn était tenu par miss Forster, une des beautés les plus parfaites qu'ait mises en relief la scène anglaise. Leslie sort tout enfiévré de cette magnifique soirée. « Mistress Siddons a joué *glorieusement*.. J'ai grand espoir de lui être présenté et de pouvoir esquisser sa figure. Cependant la chose ne sera point aisée, car elle est aussi princesse hors de la scène que sur les planches... »

Coleridge en revanche, qui vient de publier *Christabel*, un de ses chefs-d'œuvre, offre lui-même à Leslie la faveur que mistress Siddons doit lui octroyer à si grand'peine. De plus, l'académie de Philadelphie achète une des premières toiles du jeune peintre américain (*la Mort de Rutland*) (1). Beaucoup de ses compatriotes, qu'il retrouve soit à Londres, soit à Paris, se font un point d'honneur de lui commander leurs portraits. Il avance donc, à pas lents, mais sûrs, vers l'indépendance à laquelle il aspire. Cependant il ne se regardait encore que comme un étudiant; il dessinait les marbres d'Elgin, tout récemment arrivés. Il copiait à la *British Gallery* une grande toile de Véronèse. Respectueux devant tous ses *anciens*, il avait pour Turner une sorte de culte. « Je suis allé hier revoir ses tableaux, dit-il dans une de ses lettres, et j'en ai été ravi comme toujours. Il combine les plus hautes facultés de l'imagination poétique avec un exquis sentiment de ce qu'il y a de vrai, d'individuel dans la nature, et il a montré que ce qu'on appelle l'*idéal* n'est pas un renchérissement sur ce qu'elle offre de beautés, mais un simple choix, une combinaison des objets qui se trouvent le mieux en harmonie, et que leur juxtaposition met le mieux en relief. »

Ainsi parle-t-il de Turner en 1816. Trente-cinq ans plus tard, en écrivant ses notes autobiographiques, éclairé par les œuvres de décadence que le célèbre paysagiste anglais avait laissées jaillir de son pinceau égaré, il le proclame encore « le plus grand peintre de l'époque. » — « Par bien des gens, dit-il, et par les meilleurs juges peut-être, Turner sera classé au nombre de ceux *dont le génie est tel qu'on ne saurait ni le trop louer, ni le censurer trop* (2). Les artistes, ajoute-t-il, — à l'exception d'un seul, — lui avaient rendu

(1) Tiré de l'*Henry VI* de Shakspeare, acte Ier, scène IIIe. — Le peintre en accepta 1,000 dollars, de préférence à une somme plus forte que lui offrait un amateur anglais.

(2) « ..... Whose genius is such
That we never can praise it or blame it too much. »

justice dès le début de sa carrière; mais l'aristocratie et la royauté le méconnurent. Les honneurs officiels, dévolus à des gens bien au-dessous de lui, lui manquèrent toujours. Il ne fut point anobli, et la présidence de l'académie (à la mort de sir Martin Shee) n'échut pas à cet homme dont le génie l'eût honorée. Il est vrai qu'à d'autres égards il manquait de quelques-unes des qualités qui lui eussent permis d'occuper ce poste avec honneur pour lui, et profit pour l'institution même. Il s'exprimait avec peu de clarté, et bon nombre de ses opinions trop capricieuses, trop individuelles, lui eussent fait contester l'extrême déférence à laquelle il pensait avoir droit en raison de son âge et par l'éminence de son talent. »

Tranchons le mot, Turner fut un excentrique. Si l'on en doutait, Leslie lui-même, malgré l'extrême modération de ses jugemens et la bienveillance naturelle dont ils sont empreints, nous en fournirait la preuve. Il raconte que Turner n'avait pas de domicile connu, que nul ne savait où passaient les sommes considérables qu'il obtenait en échange de ses toiles; on l'accusait d'avarice, et l'unique exemple de libéralité privée que cite Leslie (1) ne l'en disculpe certes pas. On ajoute, à la vérité, qu'il refusa plusieurs fois le prix considérable qu'on lui offrait d'un de ses tableaux (*Charles le Téméraire*), voulant le conserver pour le léguer à l'Angleterre. Ceci ne paraîtra peut-être pas tout à fait concluant. La vanité, chez un avare, — ici c'est l'orgueil qu'il faut dire, — peut se trouver en lutte avec sa misérable passion, et en triompher accidentellement, bien que celle-ci ait gardé son ascendant habituel.

Sans entrer plus avant dans l'analyse de ce caractère singulier, nous citerons une des anecdotes dont les *Recollections* de Leslie conservent le souvenir, et qui nous paraît avoir pour l'art de peindre en général une valeur particulière. L'usage existait encore en 1832 que les peintres exposans vinssent donner ensemble les dernières touches aux tableaux qu'ils avaient fait admettre (2), et qu'on déposait, en attendant le placement définitif, dans les petites salles annexes de la galerie de Somerset-House. Cette année-là, Turner avait envoyé une marine très belle et très vraie, mais d'un aspect monotone et gris, ce qui était dû à l'absence complète de toute couleur *positive*. Justement à côté se trouvait une toile de Constable, *l'Ou-*

(1) Un *pique-nique* nombreux ayant été organisé à Blackwall, Chantrey, qui présidait la table, fit à Turner la plaisanterie de lui passer la carte à payer (qui était assez forte). Turner la solda sans hésiter, et ne voulut entendre à aucune des réclamations que suscita cet acte de générosité inattendue.

(2) C'était ce qu'on appelait les *varnishing days*. Cet usage a été supprimé depuis, et au grand désespoir de Turner, pour qui ces heures de travail en commun représentaient les meilleures traditions de l'ancienne confraternité.

verture de Waterloo Bridge, qu'on eût dit peinte avec de l'or et de l'argent en fusion. Turner vint plusieurs fois examiner le travail de Constable, qui s'étudiait à rehausser encore l'effet de son brillant paysage en empâtant de vermillon et de laque les barques pavoisées dont il avait couvert la Tamise. Après avoir longtemps embrassé du même regard les deux toiles juxtaposées, Turner alla chercher sa palette, revint devant son tableau, et, justement au milieu de sa mer brumeuse, déposa une petite flaque de rouge de plomb à peu près de la dimension d'un shilling; puis il s'en alla sans prononcer une parole. L'intensité du rouge qu'il venait d'employer, augmentée encore par le ton généralement froid de la toile si étrangement décorée, fit immédiatement pâlir toutes les splendeurs du tableau voisin. « J'arrivais juste en ce moment, dit Leslie. — Turner était ici tout à l'heure, me dit Constable, et voyez *le coup de canon* qu'il vient de *tirer!* — Il y avait sur le mur en face une grande *machine* de Jones, représentant *Shadrach, Meshach et Abdenego dans la fournaise ardente.* — C'est un charbon de la fournaise, ajouta Cooper, qui a sauté de la toile de Jones sur les flots de Turner et les a incendiés. — Le grand homme cependant ne reparut pas de trente-six heures. Au bout de ce temps, il revint, et, dans les dernières minutes du temps qui nous était alloué pour nos retouches, il transforma en une bouée l'espèce de cachet écarlate qu'il avait mis sur sa toile. »

M. Ruskin, dont, ici même, les doctrines en matière d'art ont été tout récemment analysées et discutées (1), a parlé en termes très pathétiques de l'abandon au sein duquel est mort l'artiste éminent dont il était l'admirateur enthousiaste. Il a représenté Turner « isolé de toute société, d'abord par le travail, puis par la maladie; poursuivi jusqu'au tombeau par la malice des critiques de bas aloi et la jalousie d'émules désespérés; réduit enfin à mourir sous un toit étranger. » Leslie repousse en termes assez vifs ce que ces imputations peuvent avoir d'exagéré. « Si Turner est mort dans l'isolement, dit-il, c'est qu'il l'a bien voulu. Nul chevet n'eût été plus entouré que le sien, s'il n'avait soigneusement caché à ses amis le lieu de sa résidence habituelle. On l'invitait sans cesse à dîner (2); jamais il ne répondait, se réservant de paraître ou non à la table où on lui faisait place, selon que sa fantaisie l'y poussait ou l'en éloignait. Un homme si riche, avancé en âge, devait avoir bon nombre de courtisans et de flatteurs intéressés, etc. »

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet dernier.

(2) Ses lettres lui étaient adressées à son domicile officiel (*Queen Anne street*) où n'habita jamais, mais d'où elles lui étaient fidèlement transmises.

Une circonstance bizarre, c'est qu'il n'existe pas de ce peintre si fameux un seul portrait authentique (1) : elle donne du prix aux lignes suivantes :

« Turner était de petite taille et de forte corpulence. Sa démarche, prompte et sans gêne, était un peu celle d'un marin. Cet artiste si éminemment élégant n'avait rien dans son extérieur qui rappelât le charme de son pinceau. De prime abord, on l'eût pris pour le capitaine d'un de ces bateaux à vapeur qui desservent la navigation de la Tamise. Au second coup d'œil cependant, on découvrait sur son visage plus d'expression qu'une intelligence vulgaire n'aurait pu en communiquer à ses traits. Il avait ce regard perçant des hommes chez qui l'observation est un continuel travail, une habitude constante. Sa voix était grave et mélodieuse, mais je n'ai jamais entendu discourir d'une manière plus *trouble* et plus fatigante. Comme causeur au contraire, il avait parfois de très heureuses inspirations. Il aimait la plaisanterie, et personne n'animait mieux que lui un repas d'amis intimes. Au fond et par nature, il était sociable. Il y a tout à parier que la stricte réclusion où il a vécu tenait beaucoup au vif désir qu'il eut sans doute (tout artiste le doit éprouver) d'avoir tout son temps à sa disposition. »

Un des « mots heureux » que Leslie répète d'après Turner est la remarque qu'il fit quand on proposa de confier à des peintres la décoration des nouvelles salles du parlement. « La peinture, disait-il, ne peut montrer nulle part son nez à côté de l'architecture sans recevoir dessus une bonne chiquenaude. » Leslie, à ce sujet, est complétement de l'avis de Turner. Il va plus loin, trop loin peut-être, quand il refuse à l'architecte le concours du sculpteur, quand il prétend que « l'art le plus vulgaire aurait aussi bien décoré le Parthénon, » et que « pour orner la chapelle Sixtine ou les chambres du Vatican, il eût mieux valu employer Luca Giordano que Michel-Ange ou Raphaël (2). »

La carrière de Leslie se dessinait peu à peu, et ses relations se formaient. Il était lié avec Haydon, talent incomplet, orgueil démesuré, ambition sans frein, que son suicide seul a tiré de l'obscurité où ses tableaux (non dénués de valeur) l'avaient toujours laissé, le type de l'emprunteur irrésistible, du désordre indulgent à lui-

(1) Ceux qui furent mis dans le commerce après la mort de Turner étaient, au dire de Leslie, « d'affreux libelles » contre sa tournure et sa physionomie; le plus exécrable de tous, ajoute-t-il, fut une esquisse signée par le comte d'Orsay.

(2) Ces opinions si absolues sont fondées sur ce que « jamais un architecte n'a été en état de comprendre sous quel jour et à quelle distance un tableau doit être vu. » On voudrait être sûr que cet anathème est irrévocable, et que Michel-Ange, par exemple, à la fois architecte, sculpteur et peintre, n'aurait pu donner la solution de ce délicat problème.

même, de l'espérance toujours déçue et toujours vivante. Il était lié aussi avec le doux *Elia*, l'aimable Charles Lamb, un des écrivains chez lesquels la pureté morale a été le plus à l'abri de toute influence délétère (1). Enfin, montant de degrés en degrés, il allait être bientôt le convive de sir Walter Scott et l'ami de Washington Irving.

Toutefois ses relations avec ce dernier n'existaient point encore, lorsqu'en 1817, de compagnie avec Allston et William Collins, il vint passer quelques semaines à Paris. Le Louvre les y attirait. Ils virent aussi quelques-uns des peintres en renom. Gérard les accueillit très poliment, mais ne leur montra aucune de ses toiles. Les tableaux de Guérin furent ceux qui frappèrent le plus notre jeune voyageur. Or Guérin en était alors à descendre la « pente fatale. » Il venait de terminer cette *Didon écoutant Énée* dont Gérard disait, par allusion aux tons de porcelaine que le peintre a donnés à ses couleurs : « Si j'entrais là, je casserais tout! » Quant à David, Leslie lui reprochait de n'être pas *naturel*, et il ne fut nullement tenté de changer d'avis, lorsqu'une belle Parisienne, en réponse à cette opinion franchement exprimée, l'eut assuré de la meilleure foi du monde qu'il devait se tromper, David n'ayant jamais rien peint que *d'après nature*. Les trois amis constatèrent ainsi, non peut-être sans quelque surprise, que Wilkie était de tous les peintres anglais le seul dont le nom fût alors connu en France.

A cette époque, Washington Irving était à Liverpool, se débattant contre les difficultés d'une liquidation commerciale qui, ruinant la maison à laquelle il appartenait, ne lui laissait que sa plume pour toute ressource pécuniaire. Il préparait une nouvelle édition de son *Sketch Book* et de sa *Knickerbocker's History of New-York*; Allston et Leslie étaient, paraît-il, chargés d'illustrer ces ouvrages de leur jeune compatriote. De là les premières lettres échangées entre Leslie et Washington Irving. Peu à peu, leur amitié se resserrant avec les années, le peintre devint pour l'écrivain apprenti diplomate un porte-paroles très zélé, un ambassadeur très avisé, très prudent, qu'il envoyait volontiers discuter ses intérêts dans le cabinet toujours encombré du grand éditeur Murray. Les

(1) Coleridge, dans son *Table-Talk*, a inscrit en l'honneur de Charles Lamb quelques lignes que nous savons gré à Leslie de nous avoir rappelées. « Rien, dit-il, n'a pu laisser une souillure sur l'âme innocente de cet être si doux. Son regard tombait sur les hommes dégradés ou les spectacles infâmes comme un rayon de lune sur un tas de fumier, en les éclairant et sans y polluer sa chaste lumière. Toute chose restait ombre pour lui et vaine apparence, sauf les réalités qui parlaient à son cœur. » Les lettres de Charles Lamb et de sa sœur Mary, publiées par T. N. Talfourd, l'auteur d'*Ion*, justifient pleinement ce magnifique éloge.

lettres du romancier sont en général affectueuses et gaies. Il y perce pourtant d'assez constantes préoccupations personnelles, et le désir, très légitime d'ailleurs, de mettre à profit autant que possible la vogue qu'il commençait à conquérir. Il y parle avec un profond dédain, — mais sans perdre une seule occasion d'en entretenir son correspondant, — des *puffings*, des éloges de charlatan, que la presse américaine décerne à ses ouvrages (1). En revanche, il n'oublie pas de mentionner les complimens que Murray lui-même lui adresse, et le rapide débit de ses livres, dont les éditions se succèdent (2). Il précise les instructions relatives à son propre portrait qu'on veut graver, et discute longuement la question du costume dans lequel il veut être représenté. Ces lettres deviennent d'autant plus affectueuses, semble-t-il, qu'il apprend par d'autres que par Leslie les progrès toujours croissans du jeune artiste. Il lui parle alors du poète Thomas Moore, avec lequel il s'est lié à Paris, de Walter Scott, qu'il l'engage à voir pendant le séjour que le célèbre romancier fait à Londres (1820). L'ex-commerçant, le futur diplomate, se laissent deviner dans l'homme de lettres, si habilement occupé de sa fortune et de sa réputation.

Avec la généreuse abnégation des belles âmes, Leslie semble avoir méconnu cette nuance. Le souvenir de sa liaison avec Washington Irving garda pour lui, sans qu'aucun nuage importun en ternît jamais l'éclat, tout le charme du « matin de la vie. » C'est avec une émotion vraie qu'il se rappelle leurs parties à Richmond, à Greenwich, « sur l'impériale de quelque *stage coach*, » et surtout un voyage à Oxford, où ils passèrent ensemble à l'auberge tout un dimanche pluvieux. A cette journée se rattache une anecdote littéraire qui mérite d'être citée.

« Le jour suivant, nous nous trouvâmes confinés dans notre hôtel, absolument comme ce « voyageur nerveux » qu'Irving a décrit passant toute une journée à deviner les noms et qualités d'un « gros gentleman inconnu. » De fait, c'est ce dimanche pluvieux d'Oxford qui lui suggéra cette remarquable *histoire*, si tant est que pareil titre puisse être donné à ce joli récit. Le lundi matin, comme nous montions en voiture, je fis je ne sais quelle remarque au sujet d'un « gros gentleman » qui la veille était venu de Londres avec nous, et Washington Irving remarqua en passant que ce titre : *the Stout Gentleman* ne ferait pas mal en tête d'un conte. A peine la diligence eut-elle fait halte, qu'il se mit à écrire avec son crayon, et il reprenait sa besogne chaque fois que l'occasion s'en représentait. Nous visitâmes Stratford-sur-Avon, le parc de Charlecote et les environs, et tandis que je prenais

(1) Lettre du 13 décembre 1819, datée de Londres.

(2) Lettre du 31 octobre 1820, datée de Paris.

mes esquisses, Irving, perché sur quelque barrière ou assis sur quelque pierre, poursuivait avec ardeur son « gros gentleman. » Il écrivait avec une incroyable rapidité, riant parfois aux idées qui lui venaient, et de temps à autre me lisant quelque portion de son manuscrit. Nous explorâmes pendant quelques jours ces lieux consacrés par des souvenirs classiques, visitant Warwick, Kenilworth, etc., et lorsque nous arrivâmes à Birmingham, le croquis de *the Stout Gentleman* était parachevé. Il y ajouta, pendant notre séjour à Birmingham, l'amusant épisode des *modernes chevaliers errans*, et l'inimitable tableau d'une cour d'auberge pendant la pluie fut pris d'après une hôtellerie de Derby, où, quelques jours après, nous avions établi nos quartiers. »

Parmi les noms inscrits, à Stratford, sur un grand album que Washington Irving lui-même avait donné, dans une tournée antérieure, à la gardienne de la maison de Shakspeare (afin d'obvier à l'étrange manie qui poussait chaque pèlerin à barbouiller de son nom les murailles de cette espèce de sanctuaire), nos deux amis trouvèrent celui de sir Walter Scott. Le slieconnaissait déjà le célèbre romancier, à qui Washington Irving avait voulu le présenter lui-même (en juin 1820), et leurs rapports avaient commencé sous les plus favorables auspices. Walter Scott comprit qu'il avait dans ce jeune Américain, d'origine écossaise, un admirateur intelligent et sincère. Il déploya pour lui ce charme de causerie facile et gaie qui le caractérisait. Après avoir été son hôte à Londres, Leslie devait, quatre années plus tard, le retrouver dans son manoir princier d'Abbotsford. A ce moment, le jeune peintre avait franchi les premiers obstacles de sa carrière : il ne songeait plus à retourner en Amérique. Lié avec Constable, — qu'il ne comprenait pas encore, il l'avoue, mais dont il a été depuis le panégyriste intelligent et le biographe zélé, — avec Wilkie, avec Collins, avec Flaxman, avec Chantrey, avec Lawrence, Turner, Smirke et les Chalon, il avait été élu (novembre 1821) membre associé de l'Académie royale. C'étaient en quelque sorte ses lettres de grande naturalisation, et il redevenait Anglais de par ce nouveau baptême. Enfin il avait trouvé, dans les rangs de l'aristocratie, un de ces généreux patronages qui sont en Angleterre la condition presque indispensable d'une grande existence d'artiste.

George, comte d'Egremont, représentait alors la noble race des Percy (Northumberland). C'est le même qu'Horace Walpole, dans ses lettres à sir Horace Mann, désigne comme « un jeune mauvais sujet » (*a most worthless young fellow*). Il est donc clair qu'il n'était plus jeune en 1823 (1); mais il avait conservé une grande activité de

(1) Il avait soixante-douze ans, étant né en 1751. Cette date résulte pour nous de l'inscription placée par lui en 1837, dans la chapelle de Petworth, sur le monument

corps, une chaleur d'âme, une vivacité de goûts, qui en faisaient le type du vrai dilettante. Un hasard le mit en rapports avec Leslie, qui va nous raconter lui-même cet épisode important de sa vie.

« Lord Egremont, dit-il, ayant demandé à Phillips d'aller, à cinquante milles de Londres, prendre l'esquisse d'une des petites-filles du noble lord, laquelle était sur le point de mourir, Phillips, hors d'état de remplir cette mission, qui n'admettait aucun délai, proposa de m'y envoyer à sa place. C'est cette circonstance qui me fit connaître de lord Egremont. Au moment où j'arrivai chez le colonel Wyndham, le père de l'enfant en question, elle venait de mourir. Je passai toute la nuit à dessiner des croquis d'après son beau petit visage, et quelques semaines plus tard je fis pour sa famille un portrait d'elle, plus petit que nature. Quand lord Egremont me pria de fixer le prix de ce travail, je demandai 20 guinées (un peu plus de 500 francs). — Mais, me dit-il, vos frais de voyage doivent être payés à part. — Je les évaluai à 5 livres (125 francs), parce qu'en effet j'avais en allant pris la poste. Il écrivit sur-le-champ un bon sur son banquier pour la somme de 50 livres (1,250 francs).

« Bientôt après, il me commanda un tableau, dont il me laissait à choisir les dimensions et le sujet. Je peignis pour lui *Sancho Pança dans le salon de la duchesse.* Peu de jours avant que cette toile partît pour l'*exhibition*, Wilkie vint me voir, et après quelques éloges qui, de sa part, me ravirent : — Je crois, me dit-il, que vous pouvez beaucoup améliorer votre peinture en lui donnant plus de profondeur et des tons plus riches. Ne craignez pas les glacis. Le métier de nos artistes dégénère par trop en un style transparent et nuageux (*light and vapid*) qui, à la fin, sera la ruine de notre peinture. Je tâche, pour mon compte, d'éviter ce défaut, et je voudrais, à force de sermons, vous en détourner. J'ai d'Isaac Ostade un tableau qui possède exactement les qualités dont l'absence me choque en celui-ci. Voulez-vous, cette après-midi, venir me voir et le voir à Kensington? Il n'y pas de temps à perdre. — Je lui dis que j'irais très volontiers, et que, s'il le permettait, j'emmènerais avec moi Newton (1), qui désirait vivement voir les tableaux préparés par Wilkie pour l'*exhibition.* — Non, reprit celui-ci, j'aimerais mieux le recevoir un autre jour. *Je prêche mieux en tête-à-tête.*

« Pendant que mon tableau de *Sancho et la Duchesse* était encore exposé, lord Egremont me fit l'honneur de visiter mon atelier, et me demanda si

érigé par ses soins aux 9e, 10e et 11e comtes de Northumberland. Il s'y déclare âgé de quatre-vingt-six ans. Quant à la mention désobligeante d'Horace Walpole, Leslie l'explique fort bien par la rupture du mariage projeté entre lord Egremont et lady Maria Waldegrave, seconde fille de la duchesse de Glocester. Lady Maria était la nièce de Walpole, qui tout naturellement prit en main sa cause. Le refus pourtant venait d'elle, et paraît avoir eu pour cause l'absence de petits soins, d'adorations, de simagrées romanesques enfin, qu'elle reprochait à son fiancé.

(1) Stuart Newton, un des peintres les plus éminens de la petite coterie d'artistes qu débutait à cette époque en Angleterre. Leslie paraît avoir apprécié très haut les facultés de ce jeune homme, qui était aussi fort lié avec Washington Irving.

j'avais déjà reçu quelque commande pour un ouvrage du même genre. Je répondis que non. — Alors, me dit-il, faites-moi un « pendant, » et si quelqu'un venait à en avoir envie, vendez-le sans scrupule. Vous m'en feriez un autre. Je voudrais vous voir employé à des tableaux de cet ordre plutôt qu'à des portraits. — Peu de temps après, je reçus, pour des tableaux de genre, plusieurs demandes de lord Essex, du duc de Bedford, et de quelques autres encore. Lord Egremont me prescrivit de les exécuter immédiatement, et de réserver celui qu'il m'avait commandé pour le temps où les demandes un peu ralenties viendraient à me laisser quelque loisir. »

La suite de cette liaison si bien commencée répondit à tout ce que le jeune peintre pouvait en attendre. Lorsqu'en 1826, définitivement établi en Angleterre, il eut épousé miss Harriet Stone, lord Egremont invita les nouveaux mariés à venir passer une partie de l'automne dans sa magnifique résidence de Petworth. Depuis lors, tant que vécut le propriétaire de ce magnifique séjour, cette invitation annuelle ne leur manqua jamais; elle comprenait toute la famille. Quelques pages des *Souvenirs* de Leslie font bien ressortir l'aimable et originale figure de lord Egremont.

« Outre le *Sancho,* nous dit Leslie, j'ai peint pour lord Egremont trois autres tableaux du même ordre (1), et je travaillais au quatrième (2) dans le temps même où il mourut. J'ai peint aussi les portraits (en petit) de ses deux filles, lady Burrell et mistress King.

« Il a été le plus magnifique et en même temps le moins fastueux *nobleman* de toute l'Angleterre. Franc de parole jusqu'à la limite de la brusquerie, jamais il ne perdait son temps, et jamais il ne souffrait qu'on lui fît perdre le sien en vains discours. Après vous avoir annoncé quelque grand et généreux procédé, il vous quittait soudain, sans vous permettre de le remercier. Lorsqu'il prit garde à moi, il s'était presque entièrement retiré de Londres et vivait à Petworth, faisant autour de lui tout le bien possible. Rien de plus simple que sa manière de vivre habituelle. Une grande timidité, une grande réserve semblaient être le fond de sa nature. Ceux qui ne faisaient que l'entrevoir pouvaient aisément le croire orgueilleux : mais, comme sir William Beechey le disait de lui, il avait plus de « supportabilité » (*put-up-ability*) qu'on n'en trouve chez la plupart des hommes. Il fallait lasser bien des fois sa patience avant qu'il prît la peine de se mettre en colère. Seulement, s'il venait à se fâcher, c'était pour tout de bon, et je l'ai vu plus d'une fois ordonner tout net qu'on mît à la porte certains personnages qui, trop familiarisés par ses bontés et par le laisser-aller qu'il tolérait à Petworth, avaient perdu de vue l'endroit où ils se trouvaient, et se conduisaient dans ce château (*mansion*) comme s'ils eussent été à l'auberge.

(1) Une scène du *Taming the Shrew*, de Shakspeare, *Gulliver présenté à la reine de Brobdignag*, et *Charles II à Tillietudlem*, scène tirée des *Puritains d'Écosse*.

(2) *La comtesse de Carlisle portant sa grâce au comte de Northumberland* (son père), *prisonnier à la Tour*.

« Sa livrée était des plus simples, et sur aucune de ses voitures il n'avait d'*armes* ou de *coronet*. Wilkie se trouvant à Petworth pendant une de nos visites, lord Egremont voulut nous mener, lui et moi, voir Chichester. En route, il fit arrêter pour nous montrer Goodwood : les propriétaires, le duc et la duchesse de Richmond, se trouvant absens, il demanda la femme de charge. Les domestiques, qui ne le connaissaient pas, nous retinrent plus d'un grand quart d'heure sous le vestibule. Lord Egremont finit par perdre un peu patience, et enjoignit à son valet de pied de tirer une seconde fois la sonnette. « Je m'en irais, nous dit-il, n'était qu'on va nous prendre pour une bande de voleurs... »

« Grâce à cette *put-up-ability* dont parlait Beechey, lord Egremont ne changeait guère de domestiques. Quelques-uns de ses serviteurs *en premier* étaient aussi âgés que lui-même. Ceux-ci ne portant pas livrée, et le costume du matin de lord Egremont étant des plus simples, on le prit plus d'une fois pour l'un de ses valets. Ceci arriva notamment à la femme de chambre d'une noble lady qui, pour la première fois, venait à Petworth. Elle le rencontra, traversant le vestibule, au moment où sonnait le dîner des domestiques : « Allons, vieux monsieur, lui dit-elle, nous dînons ensemble, je pense? Montrez-moi le chemin. Je ne puis me retrouver dans cette grande halle de château. » Il lui offrit tranquillement le bras, la conduisit à l'endroit où les autres soubrettes étaient réunies pour le repas, et là seulement : « *Vous* dînez ici, lui dit-il,... *moi,* je ne dîne pas avant sept heures. »

Dans un autre chapitre de son *Autobiographie*, Leslie raconte une visite qu'il fit, bien des années plus tard, à son vieux protecteur. C'était dans l'été de 1834 :

« Lord Egremont était alors dans sa quatre-vingt-deuxième année. Quelques jours auparavant, il avait donné à dîner, dans le parc de Petworth, à *quatre mille* femmes et enfans pauvres, et sur les pelouses les marques existaient encore, laissées par les tables, qui devaient être pour le moins au nombre de cent, rangées en triple demi-cercle en face du château. A cette époque, l'entrée directe de la résidence se trouvait condamnée par suite de la maladie du concierge et de sa femme, qui, tous les deux, se mouraient de vieillesse. Comme ils habitaient la *lodge*, lord Egremont ne voulait pas que leur repos fût troublé; il voulait encore moins leur faire subir les fatigues d'une translation. Si le conducteur de la voiture qui m'amenait ne m'eût prévenu d'avance de tout ceci, j'aurais été fort stupéfait de trouver la grille de l'avenue surmontée d'un grand écriteau avec la formule prohibitive : *No admittance* (1). — Je ne trouvai cette fois à Petworth, en fait d'hôtes, que des parens et des amis, tous plus ou moins pauvres, et, à vrai dire, tout ce que je pus remarquer mettait admirablement en relief la bienfaisance de notre hôte. »

Constable et Wilkie comptaient aussi parmi les « patronés » de

(1) On n'entre pas.

lord Egremont. Ses magnifiques collections étaient à leur entière disposition, et l'argenterie massive aux formes antiques, les meubles d'autrefois, les somptueuses tapisseries de la résidence seigneuriale leur servirent de modèles autant qu'ils le voulurent. Haydon, qui avait joui pareillement de cette splendide hospitalité, a consacré dans son *Journal* quelques lignes éloquentes au souvenir qu'il en avait conservé. Il décrit avec une satisfaction enfantine la « belle chambre à coucher » où il a été installé, les chefs-d'œuvre qui la décorent, les dessins en velours des rideaux de satin blanc, le damas vert des meubles, et la belle vue du parc encadrée dans les hautes fenêtres. Le contraste de tout ce luxe princier avec certains épisodes encore récens de sa « vie de bohême » donne un attrait de plus aux splendeurs et au bien-être qu'il savoure ainsi :

« Couché, nous dit-il, dans ce lit splendide, entouré de ces portraits aristocratiques qui semblent revivre et vaciller sous mon regard, j'ai cru parfois que je les entendais respirer, et je m'attendais à les voir sortir de leurs cadres pour venir agiter mes rideaux. Étrange destinée que la mienne! Une année, dans la prison des débiteurs insolvables, en compagnie de joueurs et d'escrocs, — dormant sur une misérable et sordide couchette, où une noire vermine me venait assiéger; l'année d'après, noyé dans l'édredon et le velours, habitant les splendides appartemens d'un palais splendide, recevant l'hospitalité des plus nobles, des plus riches, des plus belles... Lord Egremont, littéralement, c'est le soleil. Les mouches elles-mêmes, à Petworth, semblent savoir qu'on y fait place à leur existence et que les fenêtres leur appartiennent. Chiens, chevaux, bétail, daims, pourceaux, et les paysans et les valets, et les hôtes, et la famille, et les enfans et les parens, tous ont leur part de cette prodigalité, de cette bonté, de cette opulence. Au milieu de ses hôtes, après le déjeuner, apparaît lord Egremont, donnant la main à quelques-uns de ses petits-enfans. En dehors de la fenêtre aboient et gémissent une douzaine de noirs épagneuls auxquels il distribue des gâteaux et des bonbons, prenant bien soin d'égaliser les parts. Pendant qu'il devise avec quelques convives et propose à tous quelque passe-temps qui leur est destiné, un valet boutonne ses guêtres de cuir, et le voilà dehors, laissant chacun tirer parti, à sa guise et en toute liberté, de toutes les ressources de plaisir si libéralement placées à sa disposition. Tous le retrouvent à dîner, et les hauts faits du jour y ont leur chronique. Notre hôte distribue lui-même plusieurs plats, sans regretter la peine qu'il prend à découper. Il sert d'une main libérale et mange de bon cœur. Il y a grande abondance, mais nulle profusion; de bons vins, mais sans dépense absurde. Tout est solide, ample, riche, anglais. A soixante et quatorze ans, lord Egremont chasse encore tous les jours et rentre souvent trempé jusqu'aux os. Il a l'activité, la bonne mine d'un homme de cinquante ans... Je n'ai jamais vu pareil caractère ni pareil homme, et je doute qu'on en trouve beaucoup ici-bas. »

Chez sir Walter Scott, — sans être naturellement aussi gran-

diose, — l'hospitalité semble avoir eu quelque chose de plus attrayant. Ceci tenait sans doute à ce qu'on s'y sentait plus « de plain-pied. » Les lettres de Leslie, datées d'Abbotsford (septembre 1824), où il est allé peindre le grand romancier, nous font vivre dans cet intérieur si harmonieux, au sein de cette famille si digne de respect, et il semble qu'on y respire plus à l'aise qu'à Petworth. Pour Leslie, ce voyage fut un enchantement, on le voit bien. Sa fibre nationale, ses instincts d'artiste, son innocent orgueil, tout était à la fois en jeu, et il faut ajouter à ceci qu'il rendait compte de ses impressions, non plus à une sœur, mais à une jeune fille adorée, celle qui, deux ans plus tard, allait lui appartenir. Aussi tout est-il comme doré par le prisme prestigieux de l'amour : les flots de la Tweed (le *baronial stream*) roulant à grand bruit sur leur lit de cailloux; les cimes de cette rangée de montagnes si poétiquement décrites dans le *Lai du dernier Ménestrel* (1); ce *glen* (*Thomas the Rhymer's glen*), cette vallée étroite et profonde que Walter Scott avait choisie pour servir de cadre à son image; cette chute d'eau près de laquelle il aimait à venir rêver; ce petit lac, où il nourrissait de sa main deux beaux cygnes au blanc plumage. Les ruines gothiques de Melrose Abbey, ces vieux chants de l'Écosse que la fille du poète (mistress Lockhart) redisait le soir aux hôtes de son père, tout, — jusqu'à ces *terriers* noirs sans lesquels Walter Scott ne sortait guère, et dont les noms rappelaient un de ses romans favoris (2), — concourt à l'effet poétique de ce fidèle et loyal récit. Il fait aimer Walter Scott autrement que pour son admirable talent, sur lequel on voit maintenant s'acharner, sans trop de profit, ce semble, toute une école de prétentieux critiques.

Les hôtes de Walter Scott étaient toujours nombreux. Leslie vit chez lui, entre autres personnages, le grand libraire d'Édimbourg, Archibald Constable, la femme du plus riche banquier des trois royaumes, mistress Burdett Coutts, plusieurs nobles ladies (lady Alvanley, la comtesse de Compton, etc.); mais de tous ces invités le plus intéressant à coup sûr était M. Stewart Rose. Le maître d'Abbotsford avait chez lui, comme à demeure, cet érudit écrivain, que d'assez graves infirmités (il était paralytique) eussent rendu incommode à tout autre châtelain. Il lui avait fait arranger au rez-de-chaussée une chambre donnant sur le jardin, et dont les fenêtres treillissées étaient garnies de fleurs. Rose y achevait tranquillement une vie laborieuse, occupé à quelque traduction de

(1) *The Eildon Hills.*

(2) *Spice, Ginger, Mustard* et *Whiskey.* Avons-nous besoin de rappeler aux lecteurs de *l'Astrologue* ces quatre *personnages*, les chiens favoris, les dignes compagnons de *Dandie Dinmont*, l'honnête fermier?

l'Arioste et libre de tous les soucis qui eussent pesé sur lui sans cette généreuse amitié. C'était un homme d'esprit que ce savant. Il exprimait son opinion sur la *Henriade* de Voltaire en disant que personne ici-bas ne l'avait pu lire d'un bout à l'autre sans mourir d'ennui. — Pardon, lui répondit Walter Scott, je l'ai lue aussi, moi qui vous parle,... et je vis encore... Il est vrai, ajouta-t-il, que dans ma jeunesse je lisais toute chose, sans exception.

Parmi les traits de caractère que cite Leslie, et où se peint la belle âme du grand écrivain, il en est que nous ne voulons pas oublier : Walter Scott posait; un orage vient à éclater; il se lève aussitôt, et s'excusant envers le peintre dont il retarde ainsi la besogne : — Je vous quitte, lui dit-il, *lady Scott a peur du tonnerre.* — Un vieux domestique qui le servait depuis seize ans (Tom Purdey) était alors dans un état de santé qui faisait prévoir sa fin comme très prochaine. Walter Scott pria instamment Leslie de dessiner pour lui la figure de ce brave homme, qu'il entourait des soins les plus affectueux. — Un des résidens d'Abbotsford était un jeune ecclésiastique qu'une surdité irrémédiable semblait condamner à n'avoir jamais d'emploi. On ne pouvait se faire entendre de lui qu'au moyen d'un cornet. Walter Scott ne manquait jamais de le placer à table immédiatement auprès de lui, et si quelque passage de la conversation lui semblait devoir l'intéresser, il le lui transmettait à l'aide de cette espèce de porte-voix. Le peintre Newton, qui, voyageant alors en Écosse, était venu rejoindre à Abbotsford son ami Leslie, lui faisant un jour remarquer cette manœuvre : — Tenez, lui dit-il, voyez Scott qui glisse son aumône dans le *tronc* de M...!

Ce n'est pas le seul *mot* que nous ait conservé le zèle attentif et respectueux du bon Leslie. On voit qu'il les notait avec un soin, une déférence exemplaires. Il y en a de Samuel Rogers, il y en a de Chantrey, il y en a de Sydney Smith, l'un des maîtres du genre. Il faut, pour bien goûter ceux-ci, se rappeler tout ce qu'on sait de ce prêtre bien nourri, bon vivant, gros et gras, qui traitait si lestement non pas sa profession, mais ses collègues (1). Une discussion s'étant élevée dans le sein du clergé attaché à l'église Saint-Paul sur l'avantage qu'il y aurait et la difficulté qu'on rencontrerait à paver *en bois* le pourtour de cette cathédrale : — Ne voilà-t-il pas un grand embarras! s'écria Sydney Smith; nos évêques n'ont qu'à nous fournir leurs têtes,... et tout sera dit (2)! Un autre jour, chez lord Lyndhurst, alors grand chancelier d'Angleterre, — autant vaut dire ministre des cultes, — on vint à parler des *suttics* indiennes; Smith,

(1) Voyez, sur *Sydney Smith*, la *Revue* du 15 octobre 1844.

(2) *Blockhead*, tête de bois; on sait ce qu'en anglais signifie cette expression.

quand le sujet fut à peu près épuisé, se mit à préconiser l'usage en vertu duquel les veuves se brûlent sur le cadavre de leur mari. Toute honnête femme ne pouvait, selon lui, se dispenser de ce devoir. — Pourtant, dit quelqu'un, si lord Lyndhurst venait à décéder, vous seriez fâché sans doute que lady Lyndhurst... — Lady Lyndhurst, interrompit-il, sait trop ce qu'elle doit à elle-même et à son mari pour ne pas monter sur le bûcher... Par exemple ce serait à nous de faire en sorte que la femme du lord chancelier s'en allât en grande pompe, et non comme une veuve de pacotille. On ferait de la cérémonie une affaire d'état... D'abord procession de juges... Les avocats viendront ensuite en cortége... — Et les prêtres, monsieur Smith?... le clergé, qu'en faites-vous? — Le clergé!... Il est allé en masse complimenter le nouveau chancelier.

On s'étonnera peut-être de la place que nous accordons aux contemporains de Leslie dans un récit dont il est le sujet principal. Notre excuse est dans la sobriété modeste avec laquelle Leslie a raconté son existence d'artiste. Donner la liste de ses tableaux et la date à laquelle chacun d'eux fut composé, rien de plus simple; nous n'aurions qu'à copier quatre ou cinq pages du livre que nous avons sous les yeux (1); mais quel intérêt aurait ce catalogue? Résumons-le donc en aussi peu de mots que possible. Nous y voyons que Leslie, égaré d'abord par les idées qui dominaient encore au moment de ses débuts, trouva cependant assez vite la voie qui lui convenait le mieux. Dès 1819, le succès de son *Roger de Coverley* (2) vint l'avertir qu'il était fait pour l'anecdote plutôt que pour l'histoire ou la poésie pure. Il était sorti du Vieux-Testament grâce à Shakspeare; de Shakspeare il descendait doucement jusqu'au niveau d'Addison, et là tout d'un coup il se trouvait à l'aise, heureux, triomphant. Il ne méconnut pas cette vocation qui se révélait, et sans vaines luttes il sut s'y soumettre. Sa *Fête de mai sous la reine Élisabeth* (sujet goûté, applaudi par Walter Scott), sa *Reine Catherine* (son tableau de réception, sa *diploma-picture* comme académicien), sa *lady Jane Gray refusant la couronne*, ses scènes

(1) Volume II, *Appendix*. — Nous en extrairons seulement la liste des personnages connus dont Leslie a fait le portrait. Avec Washington Irving (1820) et Walter Scott (1824), ce sont deux notabilités de la secte des quakers (mistress Fry et Samuel Gurney), miss Stephens (peinte pour le comte d'Essex avant leur mariage), lady Lilford, peinte en 1834 pour lord Holland, la famille du marquis de Westminster (1835), la reine Victoria (1838, — elle est peinte recevant la couronne); le grand-chancelier (lord Cottenham) et l'archevêque de Cantorbéry (Dr Howley); la duchesse de Sutherland (dans le costume qu'elle portait au couronnement); la reine Victoria (*ibid.*); miss Burdett Coutts (1844), Charles Dickens (1846); John Everett Millais (1854); le duc de Wellington, peint pour miss Burdett Coutts, etc.

(2) Le principal personnage du *Spectator* d'Addison.

de Shakspeare, de Molière, de Sterne (*Tristram Shandy*), de Swift (*Gulliver*), de Goldsmith (*the Vicar of Wakefield*), inspirations toutes littéraires, nous le montrent élevant pour ainsi dire la vignette aux dimensions du tableau. Dans cette carrière, il marcha presque le premier, il est resté l'un des plus éminens; Maclise, qui l'a continué, surpassé peut-être, lui doit beaucoup. Les *préraphaélites*, qui sans doute le dédaignent, ne sont pas entièrement affranchis de son influence. Ils peignent autrement, avec des vues plus hautes, des prétentions bien supérieures; mais les succès même de Leslie les avertissent qu'il savait choisir les sujets les plus populaires, et ils ne refusent pas de l'imiter en ceci; n'en pourrait-on pas dire autant de quelques-uns des novateurs systématiques de ce côté du détroit?

Le pinceau de Leslie avait la grâce et l'esprit requis pour le genre d'œuvres auquel il l'avait voué. M. Tom Taylor, son biographe et son admirateur, n'a aucune peine à mettre en relief ces qualités incontestables. En revanche, et nous ne saurions trop l'en louer, — car il faut du courage pour atténuer de propos délibéré l'homme dont on raconte la vie, — M. Taylor ne dissimule aucun des défauts saillans qui retinrent Leslie au second rang. Nous avons entendu les aveux sincères de Leslie lui-même, confessant qu'il ne possédait pas les instincts du coloriste, don de nature que l'art ne remplace jamais. Il y suppléa, — c'est toujours ce qu'on remarque dans les talens incomplets, — par sa docilité à écouter les conseils des hommes chez qui lui semblaient abonder ces aptitudes naturelles dont il se sentait privé. Newton et Constable exercèrent sur lui une influence décisive. C'est pour ainsi dire sous la dictée du premier qu'il peignit son *Sancho chez la duchesse* (1). Les conseils et les leçons du second se retrouvent dans le chef-d'œuvre du peintre, arrivé dès 1838 à sa seconde manière, un *Don Quichotte à la table du duc*. Peu à peu cependant, comme il advient de tout ce qui est procédé d'emprunt, l'imitation de Constable conduisit Leslie à l'abus des tons blanchâtres et crayeux (*chalkyness*), de même que, s'inspirant aussi des Hooghes et des Terburg, il employa trop fréquemment les tons éclatans du ver-

(1) Celui qui est à Petworth, car il existe au moins deux et peut-être trois répliques de ce sujet, qui avait singulièrement plu aux amateurs anglais. Une de ces copies faisait partie de la collection Vernon; une autre avait été peinte pour Samuel Rogers, le banquier-poète. Celle-ci, en 1855, fut vendue aux enchères, avec la précieuse collection dont elle faisait partie, et monta jusqu'à la somme de 1,150 guinées (28,750 francs), au grand scandale d'un amateur de province, qui, s'extasiant, disait à un inconnu placé près de lui : « *God gracious me!* (miséricorde!) onze cent cinquante guinées pour un Leslie... Pareille chose n'est-elle pas incroyable?... — Monstrueuse, monsieur, dites monstrueuse!... » lui répondit ce voisin avec l'accent le plus convaincu. Or c'était Leslie lui-même, qui rentra chez lui, riant encore aux éclats de cette plaisante rencontre.

millon, qu'il ne sut pas toujours, comme ces habiles Flamands, éteindre, atténuer, rendre harmonieux.

En somme, Leslie eut les qualités par lesquelles l'art anglais s'est particularisé : il sut donner de l'intérêt à ses compositions, de l'expression à ses personnages, de la vérité à leurs costumes, de l'accent à leur physionomie. Il fut conteur, il fut romancier à sa manière, ou, pour mieux dire, il fut l'interprète intelligent de l'observation telle que la pratiquent les romanciers, les conteurs, les auteurs d'essais satiriques ou de comédies. Gai sans trivialité, gracieux sans afféterie, parfois pathétique sans ombre de sensiblerie et sans viser aux « effets de larmes, » il ne lui eût rien manqué s'il eût possédé les hautes qualités qui remplacent chez un petit nombre de peintres seulement toutes celles que nous venons d'énumérer. En le comparant à Washington Irving, en le classant parmi les peintres anglais au même rang que ce dernier occupe parmi les écrivains de la Grande-Bretagne, M. Tom Taylor nous paraît avoir donné de Robert Leslie, à ceux qui ne peuvent le juger directement et par eux-mêmes, la mesure la plus exacte et l'idée la plus juste.

Dans cette existence si simple, si unie, si honorable, que Leslie s'était créée par un travail assidu, persévérant, consciencieux, il y eut cependant une heure de crise, une aventure, une déception. C'était vers 1833. Le peintre apprit tout à coup qu'il était nommé professeur de dessin à l'école militaire de West-Point (États-Unis d'Amérique). Son frère, le capitaine Leslie, qui, sans le prévenir, avait sollicité et obtenu pour lui cet emploi, ses sœurs, avec lesquelles il n'avait cessé d'entretenir une correspondance très suivie, enfin les nombreux amis qu'il comptait en Amérique, le suppliaient d'accepter. On lui promettait une annuité viagère, beaucoup de loisirs, une installation complète et commode dans un pays parfaitement sain, de grandes facilités pour l'éducation de ses enfans, etc. Il hésitait néanmoins, et l'on voit qu'il consulta ses amis les plus intimes, entre autres lord Egremont et Washington Irving. Le premier lui exprima, en termes très nobles et très touchans, le regret qu'il éprouvait de le voir partir. « Mon âge, lui disait-il, ne me laisse aucun espoir de me retrouver ici quand vous y reviendrez... D'autre part, la situation que vous acceptez, et qui vous éloigne de la société de la métropole, en plaçant sous votre direction deux ou trois cents turbulens écoliers, ne me semble pas des plus agréables. » Washington Irving, toujours diplomate, ne voulut ni l'engager ni le dissuader. Il lui énumérait les avantages de la position offerte et lui disait simplement (1) : « Vous êtes bien à même de trouver tout seul

(1) Lettre datée de Washington, 20 janvier 1833.

les raisons qui peuvent contre-balancer celles-ci... Je serais heureux de vous voir de ce côté de l'Atlantique, mais je ne prendrais pas sur moi la responsabilité de vous y attirer... » Puis il lui racontait une expédition qu'il avait faite (1832) dans les Montagnes-Blanches du New-Hampshire.

Leslie se décida enfin à partir, et voulut même, avant de s'éloigner, — à jamais, croyait-il, — de sa patrie d'adoption, résigner les honneurs qu'il lui devait; mais sir Martin Shee, président de l'Académie royale, le détourna de renvoyer son diplôme. Le 21 septembre, Leslie, accompagné de toute sa famille, mit à la voile pour New-York, et après quelques semaines passées à Philadelphie au milieu des amis de son enfance, il alla s'établir dans sa nouvelle résidence, située sur les bords de l'Hudson.

Les désappointemens ne s'y firent pas attendre. Le site était magnifique, mais l'installation ne répondait en rien aux exigences d'un *Londoner*. Pour atelier, le professeur n'avait qu'un entre-sol; ses cours lui prenaient beaucoup plus de temps qu'il ne l'avait imaginé. Les examens surtout exigeaient sa présence pendant deux et trois semaines consécutives, et absorbaient alors ses journées entières. Le climat de West-Point parut ne pas convenir à la santé de mistress Leslie, dont la santé fut très mauvaise pendant tout l'hiver. Les avantages espérés pour l'éducation de leurs enfans se trouvèrent réduits à des probabilités fort hypothétiques. Bref le découragement s'empara promptement de l'honnête artiste, qui, pour revenir dans son pays, avait sacrifié tant de relations aimables et utiles. Dès le 14 avril 1834, il se remettait en mer sur le même navire qui l'avait amené, et vingt jours plus tard il revoyait avec un tressaillement tout filial les magnifiques *aiguilles* (*needle-rocks*) de l'île de Wight. Dans le mois qui suivit son retour, — comme pour fêter les excellens patrons auxquels il se repentait d'avoir été infidèle, — il peignait lord Holland et sa fille, lady Lilford. Il passa tout l'automne de cette même année chez lord Egremont. « Jamais je ne me suis trouvé si bien à Petworth, écrivait-il à son ami Constable; venez nous rejoindre, on vous attend. Je vous promets une magnifique toile de Wilson que vous ne connaissez pas encore, et une « perle » du Bassan, achetée depuis notre dernière visite à Petworth... Quarante personnes dînent ici aujourd'hui; le château est aussi plein que possible. Le duc de Richmond est au nombre des convives. Je viens justement de traverser la salle à manger sculptée, où la table plie sous le poids de la vaisselle d'or et d'argent. »

C'est en effet à Petworth, — M. Tom Taylor nous le fait remarquer, — que Leslie put le mieux étudier et peindre les riches *accessoires* de plusieurs de ses tableaux, les meubles du *rococo* le plus

choisi, les tapisseries d'un autre âge, les cuirs de Cordoue, les jarres et les monstres de Chine, les miroirs de Venise, les tentures de brocart, l'argenterie antique, aux formes massives, — buires aux longs cols, hanaps, flacons et coupes aux flancs rebondis. Il avait là sous la main les plus splendides décors, sans parler des Titien, des Van Dyck, dont il pouvait étudier les procédés en même temps qu'il nourrissait pour ainsi dire ses regards de magnificences au moins égales à celles de leurs somptueux ateliers. Puis çà et là, parmi ce luxe qui l'amusait sans l'éblouir, il croquait à la plume, dans son journal, des figures étranges pour les placer peut-être plus tard dans quelqu'une de ses compositions les plus gaies. En voici une, justement à cette date de 1834, qui ne manque vraiment pas de charme :

« *Dimanche,* 1er *juin* 1834. Nous avons dîné, ma femme et moi, chez miss Rogers. Étaient du repas Samuel Rogers, lady Cork, les *ladies* Jane et Fanny Harley, et M. Wilkinson (1). Lady Cork, très âgée, infirme, réduite aux proportions les plus exiguës, toute de blanc vêtue, avec un chapeau blanc qu'elle a gardé à table. Nul doute qu'elle n'ait été fort jolie en son jeune âge. Ses traits sont fins, sa peau très belle, et, nonobstant son grand âge, elle a conservé beaucoup de vivacité. Elle avait derrière elle son petit page vêtu d'une livrée verte tout à fait fantastique, avec un bonnet surmonté d'un haut plumet noir. Rogers lui a fait beaucoup de questions sur sir Joshua Reynolds, qu'elle connaissait intimement, et qui a peint d'elle un portrait en pied; mais elle ne nous a rien appris de lui, si ce n'est qu'il était « fort agréable (*very nice*). » A vrai dire, cette belle dame, qui était dans sa jeunesse fort occupée de la « chasse aux lions (2), » n'a pas renoncé à cette tradition lointaine, et elle n'était occupée que de M. Wilkinson, lequel, — M. Rogers venait de l'en informer charitablement, — avait adopté pour monture, dans ses courses en Égypte, un crocodile apprivoisé. Lui par contre, d'humeur fort timide, trouvait plus agréable de causer à voix presque basse avec les *laaies* Harley que de brailler à l'oreille de lady Cork, qui est d'une surdité désespérante. Toutefois elle a fini par en venir à ses fins, et ne lui a donné ni repos ni trève qu'elle ne l'eût emmené dans sa voiture. »

Un autre jour, chez Constable, Bannister, l'acteur comique, l'amusa, lui, Wilkie et Rogers, en se donnant tout à coup l'aspect d'un vieux Juif dont il imita le baragouin allemand. Puis Rogers se mit à raconter la dernière séance de sir Joshua Reynolds comme professeur. Burke et Boswell y assistaient. La reine Caroline et son procès furent mis ensuite sur le tapis, et l'on cita cette réponse d'un quaker à quelqu'un qui désirait connaître l'opinion des « frères et amis » sur le scandale donné par la famille de Brunswick à l'Angle-

(1) Le célèbre *égyptologue.*

(2) *Chasser le lion,* en Angleterre, c'est courir après les célébrités de salon.

terre émue : « Nous pensons, disait-il, que Caroline n'est pas assez bonne pour notre reine, mais qu'elle est trop bonne pour notre roi (1). »

En lisant ces extraits du *journal* de Leslie, on comprend de reste que l'Amérique ne pouvait guère lui offrir des compensations à son gré, en échange de cette vie de Londres qu'il aimait, de cet esprit courant dont il goûtait la finesse. Le soin même avec lequel Leslie enregistre les saillies dont il a été frappé montre combien son éducation littéraire lui avait donné le goût de la causerie animée et subtile. Il aimait aussi le théâtre, et recueillait précieusement les traditions orales relatives aux grands comédiens. Il a noté quelque part, à propos de l'un d'eux, un mot remarquable. Après avoir joué successivement avec Garrick et avec Barry, son élève, la fameuse scène de *Roméo et Juliette*, une actrice émérite disait, pour différencier et caractériser leur talent : « Barry me donnait envie de me jeter du balcon dans ses bras. Avec Garrick, je restais convaincue qu'il allait sauter sur le balcon pour tomber dans les miens. » Sur cette définition charmante, demandez à une femme lequel des deux tragédiens elle aurait préféré.

Encore un extrait du *journal* de Leslie. Celui-ci est curieux à plus d'un titre.

« 1er *décembre* (1836). — Dîné chez Constable. Il me racontait que Wilkie et lui étudiaient ensemble à l'académie. Wilkie avait travaillé d'abord à l'académie écossaise, où Graham, qui la dirigeait, répétait souvent à ses élèves cet adage de Reynolds : « Si vous avez du génie, le zèle ne saurait manquer de le développer; si vous n'en avez pas, le zèle vous en tiendra lieu. » Aussi, ajoutait Wilkie, sachant bien que le génie me manquait, je résolus d'être très zélé. — Wilkie disait encore à Constable dans le même temps : — Quand Linnell et Burnett (2) discourent sur l'art, je me tiens toujours aussi près d'eux que possible, pour ne pas perdre une seule de leurs paroles, car ils savent beaucoup, et moi fort peu. — Ceci était dit en toute sincérité, car Wilkie était réellement modeste. Ce n'était point parce que sir George Beaumont (3) possédait les avantages d'une haute position sociale et d'une fortune considérable que Wilkie se montra toujours si docile à ses leçons. Sir George, en premier lieu, était de beaucoup le plus âgé des deux. En outre, c'était un vrai connaisseur en peinture. Il avait enfin connu intimement

(1) Formes anglaises : « pour *être* notre reine,... pour *appartenir à* notre roi. »

(2) Deux autres étudians, leurs camarades, restés relativement obscurs.

(3) Sir George Beaumont, un des amateurs le plus éclairés qu'ait eus l'Angleterre, a été le patron de Constable, de Wilkie, etc. Leslie lui reproche cependant (*Autobiographie*, p. 131) d'avoir méconnu le talent de Stothard, qu'admirèrent au contraire Lawrence, Constable, Wilkie, Chantrey et Turner. Ce dernier disait de Stothard : « Je serais content si je pouvais penser qu'il a pour mes tableaux la moitié du goût que j'ai pour les siens. C'est *le Giotto de l'Angleterre.* »

Reynolds et Gainsborough, et non-seulement eux, mais tous les artistes éminens de son pays et de son époque. Beaucoup de ses opinions pouvaient donc s'étayer des autorités les plus respectables. Ajoutez à ceci qu'il causait admirablement, et qu'en toute chose il était superlativement aimable. »

Au mois d'avril suivant (1837), Leslie, à sa fenêtre, vit arriver le messager par lequel son ami Constable lui faisait passer de temps en temps quelque billet du matin, causerie amicale et badine. Cet homme arrivait porteur d'une triste nouvelle : Constable était mort dans la nuit, sans que rien, les jours précédens, eût fait prévoir une fin si prompte. « Ma femme et moi, dit Leslie, nous courûmes dans Charlotte-street aussitôt que cela nous fut possible. Je montai dans la chambre à coucher de mon pauvre ami, où il était étendu dans l'attitude du sommeil le plus paisible. Sa montre, obéissant encore à l'impulsion que ses mains lui avaient imprimée récemment, *tiquetait* à ses côtés sur une table. Sur cette table était aussi le livre qu'il lisait une heure avant d'expirer. C'était un volume de la *Vie de Cowper*, par Southey. Constable était, à cette heure suprême, comme dans tout le reste de sa vie, entouré d'objets qui lui rappelaient son art chéri, car les murs du petit entre-sol étaient tapissés de gravures, et ses pieds touchaient presque une reproduction du beau *Clair de lune* de Rubens, qui faisait partie de la collection Rogers. »

Leslie appréciait chez Constable et l'homme et l'artiste. Ce fut donc une œuvre à la fois d'amour et de devoir que cette *biographie* dont il voulut se charger, et à laquelle il consacra presque tous ses loisirs durant les cinq années suivantes (1). M. Tom Taylor, juge très compétent d'une œuvre littéraire, proclame celle-ci un des « modèles du genre (2), » et il en attribue le mérite supérieur à l'*affection* avec laquelle l'auteur traitait son sujet. « Je ne connais pas un plus frappant exemple de bon goût, ajoute-t-il, que le rôle pris par Leslie dans l'accomplissement de sa tâche éditoriale, la modestie avec laquelle il se subordonne à l'artiste dont il veut mettre en relief les vertus et le talent, son zèle de recherches, l'art qu'il met à laisser Constable lui-même raconter sa propre histoire, dans une série de lettres judicieusement choisies et soigneusement rattachées l'une à l'autre par de brefs commentaires explicatifs. »

Ce ne fut point là le seul travail littéraire de Leslie. Appelé à professer la peinture aux élèves de l'Académie royale, il refondit ultérieurement ses *Lectures*, publiées alors sous le titre modeste de

(1) Voyez sa lettre du 27 avril 1840 (*Correspondance*, p. 256). La *Vie de Constable* ne parut qu'en 1842. Nous en avons donné ailleurs une analyse assez étendue.

(2) *Introduction* à l'*Autobiographie* de Leslie.

Manuel à l'usage des jeunes peintres. M. Taylor, analysant cet ouvrage, y loue principalement l'absence de tout esprit de système et de toute prétention à épuiser le sujet traité. « C'est, plutôt qu'un traité, ajoute-t-il, un recueil d'observations bien faites, sous divers titres de chapitres qui traitent successivement de l'imitation de la nature, du style, — de l'imitation des œuvres d'art, — de la distinction à faire entre les *lois* et les *règles*, — de la classification, — de l'enseignement spontané, — du génie, de l'imagination et du goût, — de l'idéal et de la beauté dans la forme, — du dessin, — de l'invention et de l'expression, — de la composition, — de la couleur et du clair-obscur, — des cartons de Raphaël, — des peintres flamands et hollandais au XVIIe siècle, — du paysage et des portraits. »

Les grands succès *officiels* de Leslie datent de 1838. Ce fut en cette année, mémorable pour lui, qu'il fut chargé de peindre la *Communion de la Reine après le Couronnement.* L'amitié protectrice de lady Holland lui valut cette mission.

« Dans l'été de 1838, nous dit-il, lady Holland me fit prier d'aller déjeuner chez elle, ayant quelque chose à me dire. C'était pour m'apprendre que la reine avait désiré voir le portrait de lord Holland. « J'ai pensé, ajouta lady Holland, qu'elle serait charmée de voir le peintre en même temps que le tableau, et lord Melbourne vient de m'écrire que vous serez reçu demain à deux heures. » Je vis avec quelle adresse lady Holland avait su faire tourner à mon profit le désir de sa majesté. L'avenir devait me montrer encore mieux tout ce qu'elle avait fait pour moi dans cette circonstance...

« Sans que je l'eusse demandé, sans que je m'y attendisse, je reçus, toujours par l'intermédiaire de lady Holland, un billet pour assister, dans la loge du lord-maréchal, aux cérémonies du couronnement. Comme membre de l'académie, j'avais un autre billet pour je ne sais quelle autre partie de l'abbaye, ce qui permit à ma femme de voir cette magnifique solennité. Nous partîmes ensemble, à quatre heures du matin, pour Westminster. Pour la première et la dernière fois de ma vie je portai un costume de cour. Ma femme était en grande toilette du soir, et il nous sembla passablement original de nous trouver à pied, courant les rues, à cette heure du jour, dans cet étrange appareil. Il fallut mettre pied à terre en effet dans le voisinage de l'abbaye, pour ne pas perdre de temps. Ce qui nous consola, ce fut de voir une longue procession de *ladies* et de *gentlemen*, pour la plupart bien mieux vêtus encore que nous ne l'étions, et piétinant comme nous sur le pavé.

« Le spectacle de cette imposante cérémonie valait bien qu'on se dérangeât; mais je restai bien décidé, si jamais un autre couronnement avait lieu de mon vivant, à ne pas m'endimancher, me lever à trois heures du matin et rester dans Westminster jusqu'à quatre heures de l'après-midi pour assister à la fête.

« Ceci me conduisit cependant à peindre la reine, etc. »

Le tableau en question, exécuté en 1839, ne fut exposé que quatre ans plus tard, et la *correspondance* du peintre nous initie aux nombreux ennuis, aux mille pertes de temps que lui occasionna cette toile sur laquelle il avait à reproduire une foule de visages historiques : lord Melbourne, les ducs de Wellington et de Sutherland, le grand-chambellan (lord Willoughby d'Eresby), le comte-maréchal (duc de Norfolk), les princesses de la famille royale (Augusta de Cambridge, princesse de Hohenlohe, duchesse de Kent, etc.), les ducs de Nemours, de Sussex, de Cambridge, de Cobourg, d'Argyle, le prince Ernest de Phillipstahl, — sans compter le brillant essaim de jeunes *ladies*, au nombre de huit, qui portaient la queue du *manteau-dalmatique* (ainsi s'appelle la robe du couronnement). Il nous a été donné d'étudier, à l'*exhibition* de 1843, cette toile vraiment curieuse; l'impression qui nous en est restée n'est pas précisément très favorable. Le peintre, se préoccupant d'un grand effet de soleil, qui sans doute s'était produit à un moment donné de la cérémonie, avait comme noyé dans la lumière ces figures-portraits qui constituent le grand intérêt de sa toile. On était ébloui par les reflets de la soie, des brocarts, des robes blanches, des uniformes chamarrés. Au surplus, ce n'est là qu'une impression générale qui, après dix-sept ans écoulés, perd beaucoup de sa valeur. Ce qui est plus significatif, c'est le silence gardé par M. Tom Taylor sur la *coronation-picture* de Leslie.

La reine, — et c'était l'essentiel; — goûta fort l'œuvre du protégé de lady Holland, et lui commanda quelques années après (1842) une nouvelle toile : *le Baptême de la Princesse royale*. En 1843, nous le retrouvons décorant *à fresque* les murs d'un petit pavillon du palais de Buckingham. Le prince-époux l'avait associé, pour ce travail, à sept autres artistes bien connus : Maclise, Landseer, sir Charles Ross, Stanfield, Uwins, Etty, Eastlake. Les sujets à traiter étaient tous pris dans le même poème (le *Comus* de Milton). Leslie répéta probablement sur toile le sujet qu'il venait de traiter ainsi, car nous voyons figurer au nombre de ses tableaux de 1844 une *scene from Comus*, la même qu'il avait peinte pour Buckingham-Palace (1).

A part un voyage entrepris en 1844 par Leslie, et qui le conduisit

(1) Il dit dans la *Correspondance* (18 août 1843) : « Le sujet que je traite (par ordre du prince Albert) est *Comus offrant sa coupe à la dame.* » Et dans la liste des tableaux exécutés en 1844, nous lisons : *Scene from Comus.*

Hence, with thy brew'd enchantments, foul deceiver.

« Hors d'ici, avec tes philtres, méchant trompeur! » — « Ce tableau, ajoute la *Notice*, est maintenant dans la collection de John Naylor, esq., Leighton-Hall. »

aux bords du Rhin, parmi les riches musées de la Belgique et de la Hollande, nous ne rencontrons guère aucun incident notable dans cette vie simple et patriarcale. Un des enfans de Leslie, son fils Robert, semblait devoir, sinon ajouter à la renommée paternelle, du moins la continuer, la prolonger. Il annonçait du goût pour la peinture, et avait manifesté un talent spécial pour la reproduction des scènes de la vie maritime. C'était pour son père un sujet de préoccupations joyeuses que l'événement a démenties, Robert ayant renoncé plus tard à sa profession.

Un autre homme que Leslie eût ambitionné l'anoblissement : il l'avait mérité par son talent et gagné par ses travaux de cour; mais il était décidé à ne le point accepter, s'il lui était offert. Il l'annonce à sa sœur (1839), et ajoute aussitôt : « N'allez pas croire que, pareil au renard de la fable, je trouve trop verts les raisins auxquels je ne saurais atteindre; au contraire, j'estime que les titres ont leur valeur, mais à la condition qu'ils soient accompagnés d'une richesse proportionnée à l'importance sociale. Avec notre humble manière de vivre, *sir Charles* et *milady* formeraient un contraste ridicule. Jusqu'à ce que les choses soient autrement arrangées et que je puisse avoir voiture (ce qui est, selon moi, indispensable à des gens titrés), je me contenterai fort bien de ce qui suffit à des hommes tels que Turner, Mulready et Chalon, les initiales R. A. (1), mises après leurs noms, sûrs de vivre. »

En 1847, Leslie écrivait à Washington Irving, resté son ami, pour lui annoncer qu'il allait traiter un sujet tiré de la *Vie de Colomb* (2). Cette année-là aussi, il vint passer à Paris quelques jours du mois de septembre, en compagnie de deux de ses filles, Harriet et Mary. Le 24 novembre, peu de semaines après son retour en Angleterre, il fut élu professeur de peinture à l'Académie. En 1848, il mentionne un dîner à Holland-House, auquel assistait un célèbre exilé, M. Guizot, dont il remarque « la physionomie sévère » et les nombreuses décorations. « La dernière fois que j'ai dîné chez lord Holland, ajoute-t-il sans y entendre malice et sans intention prophétique, Jérôme Bonaparte et son fils s'y trouvaient. Le fils ressemble beaucoup à Napoléon, et il a la conscience évidente de cette ressemblance. Il n'en est pas ainsi de Jérôme, qui ne ressemble point à Joseph, celui de tous qui avait le plus cet air de famille. S'il y avait maintenant un Bonaparte ayant les talens de Napoléon, il aurait quelque chance de réussir auprès des Français, mais... » La citation, ce nous semble, peut bien s'arrêter ici.

(1) *Royal academician.*

(2) *Life of Columbus,* by Wash. Irving. — C'est l'entrevue de Christophe Colomb et de la reine de Portugal.

En 1854 (13 mai), écrivant à Washington Irving, il passe la revue de leurs anciens amis de jeunesse, et n'en trouve plus que trois de vivans : ce sont deux comédiens (Peter Powell et J. Russel), puis l'*éternel* Samuel Rogers, alors arrivé à sa quatre-vingt-onzième année. « Sa mémoire faiblit un peu, mais il est encore aimable, et reçoit toujours beaucoup de monde... Quant à moi, continue Leslie, je suis mieux portant que je n'ai jamais été, grâce à mon médecin et aux soins qu'il me fait prendre de moi-même. » Cette année-là, il peignait une scène tirée de Pope (*the Rape of the Lock*); l'année suivante, une scène de *Don Quichotte* (*Sancho Panza and don Pedro Rezio*). Les génies inspirateurs qui avaient fait sa fortune de peintre n'eurent pas à se plaindre de sa fidélité reconnaissante.

Sa vieillesse, entourée d'estime et d'affection, en était comme radieuse. On l'entrevoit, dans sa *correspondance*, aux derniers jours de sa vie (1857), étudiant les vertes avenues de Hampton-Court pour les reproduire sur une toile où il veut représenter, d'après Walter Scott, l'*Entrevue de Jeanie Deans et de la reine Caroline*. Les daims familiers viennent prendre leur nourriture dans ses mains amies. Sa famille l'entoure. Il vient de marier une fille chérie (1). L'un de ses fils (Braddy) prospère comme ingénieur; un autre (George) s'adonne décidément à la peinture. Tout est bien, tout sourit à l'heureux et modeste Leslie.

En 1859, un grand chagrin le frappe. Sa fille Caroline, dont la santé délicate le préoccupait sans cesse, meurt à la fleur de l'âge et presqu'au lendemain de son heureux hyménée. Le pauvre peintre se réfugie d'instinct à Petworth, tout peuplé de ses meilleurs souvenirs, et où il lui semble que l'image du bonheur passé le gardera contre les atteintes de la tristesse présente. Il y porte la flèche empoisonnée. Deux mois plus tard, elle l'avait couché dans le tombeau.

« Le lendemain du jour où l'Académie ouvrit les portes de l'*exhibition*, tandis que le public se groupait devant les deux dernières toiles de Leslie (2), — alors que quelqu'un peut-être remarquait la défaillance de son talent, — et qu'un spectateur plus attentif, plus sympathique, notait en revanche les nobles qualités dont ces œuvres de décadence gardaient encore l'empreinte, — le peintre, nous dit M. Taylor, gisait, mort et déjà glacé, au milieu de sa famille éplorée. »

Ce fut en effet le 5 mai 1859 que Leslie rendit à Dieu son âme affectueuse, aimante, pure de toute malveillance et de toute jalou-

(1) Caroline Leslie, devenue mistress Fletcher.

(2) *Hotspur et lady Percy* (*Henry IV*, première partie, acte II, scène III), — et la *Jeanie Deans* dont il vient d'être question.

sie. Quelques jours auparavant, il trouvait aux souffrances qui le minaient rapidement une compensation bénie : c'est que ses yeux appréciaient encore le charme du coloris, et jouissaient pleinement de ces beautés dont ils s'étaient toujours nourris sans jamais s'en lasser. Son dernier enthousiasme, et non le moins vif, fut celui qu'il éprouva quand un ami déposa sur son lit de mort d'admirables photographies exécutées d'après les cartons de Raphaël.

Leslie était profondément religieux. Ce sentiment se retrouve dans beaucoup de ses lettres. Il était aussi profondément philosophe. Nature aimante et modérée, homme de conscience et de travail, il a eu le bonheur de vivre parmi des hommes dignes de lui, et à qui ses *souvenirs* n'ont consacré que des pages sans amertume. Il s'en excuse en quelque sorte dans une courte préface où il s'exprime en ces termes : « Mon but a été de perpétuer en ces pages quelques souvenirs de ceux que je pouvais louer, — et de noter en eux, non les défauts ou les faiblesses, commun apanage de l'humanité, mais les mérites, qui sont plus rares, et auxquels ils doivent exclusivement leur droit à être distingués du commun des hommes. »

Ces lignes caractéristiques nous ont toujours été présentes pendant que nous lisions l'ouvrage qu'elles précèdent. Peut-être s'apercevra-t-on de l'influence qu'elles ont exercée sur notre étude. Nous n'avons ni à nous en défendre, ni à nous en repentir. Autant nous répugne un vain panégyrique, autant il nous semble que tout respect, tout ménagement est dû aux hommes de bonne volonté, simples de cœur, probes artisans d'une modeste fortune, et qui nous lèguent, avec l'exemple d'un travail assidu, celui d'un talent poussé par ce travail à son développement complet, à son expression suprême.

E.-D. Forgues.

LA QUESTION

DE L'ISTHME AMÉRICAIN

ÉPISODE DE L'HISTOIRE DE NOTRE TEMPS.

III.

SAN-JOSÉ ET LA SOCIÉTÉ COSTA-RICAINE. — LA CONVENTION DE RIVAS.

IX. — UNE JEUNE RÉPUBLIQUE.

Pendant que les négociations entamées avec le gouvernement du président Mora suivaient leur cours (1), je profitai de mon séjour à San-José pour étudier la société costa-ricaine. Un sentiment dominait tous les autres dans les épanchemens de l'esprit public qui, au lendemain de mon arrivée, se produisaient dans la capitale du Costa-Rica : c'est à la France surtout qu'ils s'adressaient. J'étais, malgré la modestie de mon rôle, le représentant forcé de cette grande protectrice des races latines. Personne ne soupçonnait la distance qui, chez nous, sépare du pouvoir un simple citoyen; personne même ne l'aurait comprise. On m'adressait donc toutes les prières, toutes les informations, tous les vœux ardens qui portaient plus haut, et comme je n'avais aucune inquiétude sur l'issue des futures conférences de Rivas, je me croyais désormais assez fort auprès de l'opinion publique pour faire arriver la vérité jusqu'aux sphères les plus inaccessibles; je répondais par des encouragemens, par des promesses

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet et du 1er août.

de concours, par des paroles souvent émues, aux manifestations chaleureuses des Costa-Ricains. Qui pouvait m'en faire un crime? A qui devais-je compte de mon attitude et de mes entraînemens? Lié par des instructions officielles, je serais resté en deçà même de la limite de réserve qu'on m'aurait assignée; mais affranchi de cette réserve par mon indépendance, j'allais où m'appelait ma conscience privée, sans craindre qu'elle me désavouât le lendemain.

Pour comprendre de telles dispositions, il faut se rappeler quelle était alors la situation du pays. La capitulation de Rivas datait à peine de onze mois (1er mai 1857), et malgré l'engagement écrit pris par Walker de renoncer à ses prétentions sur l'Amérique centrale, engagement confirmé par le capitaine Davis *au nom du gouvernement des États-Unis* (1), deux nouvelles tentatives d'invasion venaient d'avoir lieu coup sur coup; le commodore Paulding avait été disgracié pour s'être conduit en honnête homme, et les journaux américains ne parlaient que des préparatifs de Mobile et de la Nouvelle-Orléans en vue d'expéditions prochaines plus formidables que les premières. Ainsi, au lendemain d'une guerre affreuse, compliquée de choléra, qui avait décimé la république, quand toutes les blessures saignaient encore, quand le trésor épuisé ne pouvait satisfaire aux plus impérieuses créances, quand on était obligé de recourir à l'assistance du Pérou pour un secours, dévoré d'avance, de 500,000 francs, quand chaque famille pleurait une victime tombée sous les balles des *riflemen* ou emportée par le terrible fléau (2), on ne voyait devant soi que la perspective de nouveaux désastres, qui semblaient devoir être cette fois irréparables. Les classes supérieures étaient menacées dans leur existence et dans leurs biens; la population indigène tremblait pour sa liberté. L'exemple du Nicaragua ne permettait pas le moindre doute sur la manière dont Walker comprenait la conquête. Ces prévisions, il est vrai, ne devaient pas se

(1) La convention passée avec le commandant Davis portait même cette mention singulière, que la place de Rivas et le matériel de guerre de Walker étaient remis au général Mora *au nom des États-Unis*.

(2) Un Français, M. Adolphe Marie, dont la famille habite Chartres, a été l'une des plus regrettables victimes de ce fléau, engendré par les émanations cadavériques au milieu des grandes chaleurs. M. Marie s'était fixé à Costa-Rica depuis longues années, et tour à tour on l'y avait vu rédacteur de l'*Irazù*, directeur du journal officiel et sous-secrétaire d'état. Ce dernier titre déguisait sa position réelle de ministre influent, que la constitution ne permet pas de reconnaître à un étranger. Il avait acquis un talent d'écrivain et de polémiste en langue espagnole tellement incontestable, que les publicistes nationaux le reconnaissaient pour leur maître. Venu à Paris en 1855 avec une mission de son gouvernement, M. Marie en était reparti à la première nouvelle de l'invasion *yankee*. Il assista aux combats de Rivas, resta le dernier à l'arrière-garde pour organiser la retraite, se montra héroïque jusqu'au bout, et tomba à Liberia, payant de sa vie son dévouement.

réaliser. Un secours inespéré arrivait tout à coup du côté de l'Angleterre, et plus tard le sentiment général du monde indigné coupait court à ce débordement de pirates. Si je voulais me prévaloir de l'axiome : *post hoc, ergo propter hoc*, le voyage dont je raconte ici quelques épisodes n'aurait peut-être pas été complétement étranger à ces subites déterminations en faveur de l'Amérique centrale; mais je me garderai bien de blesser ainsi de superbes susceptibilités qui déjà s'en sont attribué tout l'honneur. Il doit me suffire que les assurances que je croyais pouvoir donner d'une inévitable intervention européenne aient été confirmées par l'événement.

En présence de cette situation si agitée, je reconnus combien il est regrettable qu'il n'y ait pas de consul de France à Costa-Rica, à San-Juan-del-Norte, ni même au Nicaragua. On en est encore, sous ce rapport, au premier état de choses créé par la révolution de 1821. Chacun sait que cette révolution, en détachant les colonies espagnoles de leur métropole, avait transformé la vice-royauté de Guatemala en une république fédérative, composée de cinq provinces, dont la ville de Guatemala restait le chef-lieu. Chacune de ces provinces est devenue depuis un état indépendant, reconnu par toutes les puissances, accréditant des agens officiels et signant des traités de commerce avec les chancelleries de France et d'Angleterre. La logique de ce changement radical exigeait une transformation analogue dans la représentation française vis-à-vis des nouveaux états; mais la logique et la diplomatie ne s'entendent pas toujours. Le chargé d'affaires de France à Guatemala est encore aujourd'hui, comme il y a vingt ans, notre seul représentant sur ce vaste territoire, qui comprend cinq nationalités souveraines et indépendantes, et comme Guatemala touche à l'extrémité nord de l'ancienne confédération et qu'elle est placée en dehors de tout transit, il faut à peu près renoncer à la protection française dans les quatre états de San-Salvador, Honduras, Nicaragua et Costa-Rica, à moins qu'on ne rencontre à la Union, sur le golfe de Fonseca, un agent secondaire sans crédit, nommé par la légation et qui ne communique qu'avec elle. En revanche, si l'on est Américain ou Anglais, on trouve un ministre plénipotentiaire au Nicaragua, le point central de l'isthme, et des consuls dans tous les états, je dirai presque dans toutes les villes. Il n'est pas jusqu'au sénat de Hambourg qui n'accrédite des agens directs et spéciaux à Grey-Town, à Punta-Arenas et sur tous les points où son pavillon commercial peut avoir besoin de concours ou d'informations.

La plus grave conséquence de cette représentation insuffisante de la France est d'imprimer à sa politique une direction hasardée, provenant de la fausse position imposée à notre chargé d'affaires, quel que soit son mérite personnel. Deux causes principales contribuent

à cette fausse position : la distance qui sépare les unes des autres les cinq petites républiques et le rôle particulier de la ville de Guatemala. Cette ville a gardé de son ancienne suprématie des traditions d'études, de science, d'activité littéraire et des restes d'institutions qui en font le centre le plus agréable à habiter de Mexico à Lima. Comme on la croit d'ailleurs à l'abri des révolutions intérieures depuis l'ascendant conquis par le général Carrera, elle est devenue le refuge temporaire de tous les mécontens compromis et de tous les exilés des autres états. Cette ville est un peu dans l'Amérique centrale ce qu'est Bruxelles en Europe, avec cette différence qu'à Bruxelles l'élément étranger se perd dans la masse d'une population compacte animée de sa vie propre, tandis qu'à Guatemala, où le théâtre est restreint, les réfugiés font partie de la société dominante et lui inoculent leurs passions sans craindre de contradicteurs. On peut avoir maintenant une idée de la manière étrange dont la légation de Guatemala doit apprécier ce qui se passe dans les états voisins, surtout si l'on considère qu'à Guatemala la distance et le défaut de communications déterminent un isolement presque absolu. Il existe, il est vrai, un service mensuel de bateaux à vapeur américains organisé depuis trois ou quatre années entre les divers points de la côte du Pacifique; mais ce service, précieux pour les passagers, n'a créé aucune relation régulière, et il est toujours plus facile et plus sûr pour les quatre républiques qui ne possèdent pas de consuls français de correspondre avec Paris, à travers l'Atlantique, qu'avec Guatemala, leur voisine et leur suzeraine diplomatique. Malheureusement personne ne correspond avec Paris pour détruire les fâcheuses impressions des dépêches officielles, et alors voici ce qui se passe, ce qui s'est passé plusieurs fois. Un Français se prétend lésé par un des gouvernemens centro-américains; il porte sa réclamation à Guatemala, où il tombe dans un milieu tout disposé à le croire sur parole et à prendre parti en sa faveur. Il se peut que la réclamation soit exagérée, il se peut qu'elle ait été justement repoussée par les tribunaux du pays, il se peut même qu'elle repose sur un faux matériel, et que le réclamant soit un aventurier de la pire espèce. N'importe : la légation se voit conduite à prendre fait et cause pour la victime présumée contre le gouvernement sans foi ni loi dont elle entend dire tous les jours le plus grand mal, et elle ouvre avec ce dernier un échange de dépêches sans issue, dont la conclusion est parfois un ordre donné à un bâtiment de guerre d'aller terminer le débat sur les lieux. Je n'invente rien, je raconte. Voilà comment on procède à l'égard de gouvernemens faibles, mais réguliers, issus du suffrage universel, souvent très honorables, toujours très bien disposés pour la France et pour les Français.

Évidemment une telle situation ne se prolongerait pas s'il y avait

un consul de France accrédité à Costa-Rica et indépendant de la légation de l'Amérique centrale. Aussi cette garantie suprême était-elle réclamée avec ardeur par toutes les classes de la population. M. Mora en avait fait pendant quatre années l'objet de dépêches pressantes, toujours restées sans réponse favorable. Cette démarche seule témoignait de la loyauté de ses intentions, de la légitimité des actes de son gouvernement, puisque, loin de craindre un témoin et un juge, il l'appelait de tous ses vœux. Il savait bien qu'un juge placé sur les lieux, en contact immédiat avec les faits, renverserait l'échafaudage d'informations prises dans un milieu hostile. Il espérait même que les conseils de ce juge désintéressé, représentant une nation amie, éclaireraient la marche de son administration et lui rallieraient quelques dissidens. L'un des caractères distinctifs de cette république exceptionnelle de Costa-Rica, celui qui contraste le plus avec l'orgueil démesuré de ses voisins du nord, c'est la modestie des habitans, quels que soient leur rang et leur fortune. Cette modestie m'avait frappé au début chez M. Vicento Aguilar, un millionnaire, un ancien vice-président. Elle se conciliait chez M. Mora avec une grande sûreté de vues générales et une grande hardiesse de volonté. On sentait l'esprit droit qui pouvait se tromper dans le détail, dans l'application, dans les moyens de gouvernement plutôt que sur le but à poursuivre, et qui eût accueilli avec bonheur les indications et les avis d'une civilisation supérieure. Qui sait même si l'influence conciliatrice d'un arbitre naturel, accepté et respecté de tous, ne nous eût point épargné la pénible surprise de la dernière révolution (14 août 1859) de Costa-Rica, inexplicable démenti donné à quinze ans de paix intérieure et d'ordre légal?

Quoi qu'il en soit, M. Mora accomplissait alors la huitième année de sa haute magistrature, et il était déjà question de procéder à une révision de la constitution pour qu'il pût être réélu une seconde fois, le mandat présidentiel n'étant que de quatre ans et ne pouvant donner lieu à deux renouvellemens consécutifs. Son administration se composait d'un vice-président, don Rafaël Escalante, esprit élégant et fin, et de trois ministres dont nous connaissons déjà le premier, M. Nazario Toledo. Le ministre de l'intérieur, M. Calvo, passait pour l'encyclopédie et la tradition vivantes de la république. Chargé de ce même portefeuille sous tous les régimes et de temps immémorial, il apportait dans ses fonctions une expérience consommée et une connaissance personnelle des moindres détails qui rendaient faciles les solutions immédiates désirées par M. Mora. Quant au ministre de la guerre et des finances, le général Cañas, c'était, disait-on, le meilleur officier de l'armée active et l'un des hommes les plus considérés du pays. Il s'était acquis une gloire méritée par sa conduite dans la

guerre nationale, et son beau caractère, aussi bien que son courage, lui donnait une influence considérable dans les conseils du gouvernement.

Cette réunion de la guerre et des finances dans les mêmes mains nous paraît à première vue une anomalie. Elle ne choque pas dans une société où tout le monde est négociant ou producteur, souvent l'un et l'autre, à commencer par le chef de l'état, où par conséquent tout le monde sait compter. Ces généraux, ces ministres, ces consuls étrangers, ces médecins, ces avocats, ces juges, ont un comptoir et des magasins où ils vendent eux-mêmes tous les produits de l'industrie européenne. C'est dans un magasin que j'ai rencontré pour la première fois une des plus hautes personnalités de l'opposition, M. le docteur Castro, qui avait précédé M. Mora sur le fauteuil présidentiel, et qui, venu en France en 1852, y avait reçu la croix d'officier de la Légion d'honneur. Le *panama* que je portais m'avait été vendu par une autre illustration centro-américaine, le général Salazar, ancien président de Guatemala et de San-Salvador, ancien compagnon d'armes de l'héroïque Morazan. Les positions officielles ne sont que des accidens temporaires, quelquefois des charges onéreuses, médiocrement rétribuées (1); l'agriculture et le commerce au contraire sont les sources permanentes et inépuisables de la fortune. On peut accepter un portefeuille ou un commandement dans une combinaison gouvernementale en harmonie avec ses opinions, mais on ne renonce pour cela ni à sa plantation ni à son comptoir; si l'indépendance personnelle y gagne, l'intérêt de l'état n'en souffre pas.

On voit par ces premières indications qu'il y a peu d'analogies sociales entre ce petit peuple, groupé sur un plateau inter-océanique, en dehors des grands courans maritimes, et nos civilisations compliquées. Il n'y a guère que la Suisse qui ressemble de loin, et par ses beaux côtés, à Costa-Rica. Ici, comme en Suisse, tout est simple, la politique, les mœurs, la conduite publique et privée; c'est l'esprit du père de famille, économe, réservé, conservateur, qui maintient l'ordre, le travail et l'épargne, aussi bien dans les affaires de l'état que dans celles du foyer domestique. Les mêmes principes et les mêmes hommes président à ces deux ordres de choses. Toute la nation possède et travaille. L'armée, en temps de paix, ne fournit que le moins d'hommes possible à titre de police et de gendarmerie. Il y avait à peine trente soldats par jour détachés à San-José, la

(1) Les ministres et les généraux en activité reçoivent à peu près 500 francs par mois, les colonels 400, les lieutenans-colonels 330. La majorité des employés est payée à raison de 250 francs par mois. Pas de gros traitemens et pas de salaires insuffisans. Le président seul avait une liste civile de 30,000 francs par an, à laquelle on avait ajouté récemment 50,000 francs pour frais de représentation.

capitale, en sus des postes d'honneur du président, du général et du congrès. Ces trente soldats se tenaient le jour dans deux casernes aux ordres de l'administration, étaient distribués la nuit aux angles de chaque rue comme nos *policemen*, recevaient pour ce double service la modeste rétribution de 2 réaux (1 fr. 25 cent.), et retournaient le lendemain à leur village reprendre leurs occupations ordinaires. La sécurité n'en était pas moins complète d'un bout de la république à l'autre. On pouvait la traverser seul sans rien craindre, avec une fortune dans son porte-manteau, au vu et au su de tout le monde. L'honnêteté publique remplaçait les gendarmes. Cette honnêteté est si générale que la plupart des transactions se font sur parole, et que, pour le transport des cafés à Punta-Arenas sur le Pacifique, qui donne lieu aujourd'hui à un mouvement de plus de 200,000 quintaux par an, les expéditeurs acceptent les premiers venus, leur confient un chargement en rapport avec leur attelage, les paient souvent d'avance, et il n'est jamais arrivé qu'ils aient eu à s'en plaindre. Inutile de dire que les assassinats sont inconnus. Je ne crois pas que les tribunaux aient jamais eu à prononcer la peine de mort contre un Costa-Ricain pour délit de droit commun.

La vie politique d'une nation n'est que le reflet de son caractère privé. Costa-Rica devait échapper, par cet amour de l'ordre, du travail et de l'épargne, aux troubles et aux secousses qui ont si profondément désorganisé la plupart des nouveaux états issus de la commotion de 1821. Son histoire en effet témoigne à la fois d'un grand besoin de garanties intérieures et d'un vif sentiment de solidarité avec ses sœurs de l'Amérique centrale. Dès 1825, la république avait une constitution particulière et un gouvernement régulier tout en faisant partie de la confédération guatemaltèque, et l'on peut dire que, depuis cette époque, elle a marché d'un pas sûr dans une voie de consolidation et de progrès. Elle n'a pu toutefois éviter complétement les rivalités locales, les luttes presque domestiques et le choc des ambitions personnelles; elle a de plus subi en 1842, par l'invasion de Morazan, le contre-coup des agitations de ses voisins et de la longue guerre civile du fédéralisme et du séparatisme; mais ces secousses passagères ont été bien vite comprimées et pacifiées par la sagesse nationale. M. Felipe Molina, ancien ministre de la république aux États-Unis, fait remarquer que la cause de l'ordre constitutionnel a triomphé spontanément dix fois sur douze, et que la somme totale des malheurs publics, dans toute la période de l'indépendance, ne dépasse pas cent jours perdus et cent vies sacrifiées (1).

(1) *Bosquejo de la Republica de Costa-Rica*, por Felipe Molina. L'auteur, mort en 1856, a été remplacé à Washington par son frère don Luis Molina.

Il est juste de dire, pour mieux expliquer ce rare esprit de conduite au milieu des tâtonnemens inévitables du régime naissant de la liberté, que Costa-Rica a eu la bonne fortune de rencontrer dès le début une série de chefs remarquables par leur intelligence et leur loyauté. Son premier gouverneur patriote, qui portait aussi le nom de don Juan Mora, élu au mois de septembre 1825, en vertu de la nouvelle constitution, réélu à l'unanimité au mois de mars 1829, quitta le pouvoir après huit ans de magistrature, laissant à ses successeurs l'exemple de la vie la plus pure, et à ses concitoyens une mémoire vénérée. Costa-Rica lui rendit alors le seul hommage qui fût à la hauteur de son intégrité : un décret de la législature ordonna que son portrait serait placé dans la salle des séances avec cette inscription, digne des temps antiques : *C'est par ses vertus que don Juan Mora a mérité de figurer dans cette enceinte; ce n'est qu'en se rendant digne de lui que ses successeurs mériteront d'y figurer aussi.* Costa-Rica n'était encore qu'un état dépendant de la fédération, et remplissait scrupuleusement tous les devoirs que lui imposait le pacte fédéral. Quand plus tard, après quinze ans de luttes intestines, l'union fut rompue, sa première préoccupation fut d'acquitter sa quote-part de la dette commune contractée par le gouvernement central envers quelques capitalistes anglais. Un premier arrangement avait eu lieu en 1840, par les soins de don Braulio Carillo; en 1843, tout était payé, et ce petit état inconnu préludait ainsi par la probité aux relations commerciales qu'il devait ouvrir, grâce à sa production de café, avec l'Angleterre. Braulio Carillo, arrivé malheureusement au pouvoir par un soulèvement militaire, n'en fut pas moins un excellent administrateur. Son pays lui doit l'organisation du trésor public, la publication des codes et de grandes améliorations judiciaires et municipales. Toutefois l'homme qui a laissé la trace la plus profonde par ses créations de tout ordre et le rôle éclatant qu'il a fait jouer à Costa-Rica dans la guerre de l'invasion, c'est celui qui gouvernait la république depuis huit années au milieu de la paix intérieure la plus profonde, qui avait doté San-José du palais national, de l'université, d'un théâtre, d'un hôtel des monnaies, qui venait de faire réviser la législation civile et commerciale pour la mettre en harmonie avec les progrès du temps, et qui, après avoir débarrassé le Nicaragua des envahisseurs étrangers et sauvé la nationalité centro-américaine, allait bientôt signer à Rivas un suprême appel au génie de la civilisation.

Costa-Rica avait eu plusieurs constitutions. Elle s'était arrêtée à la forme la plus simple, au rouage le plus élémentaire, se fiant à la loyauté de ses représentans pour n'en pas fausser le mouvement. Le pouvoir législatif résidait dans un congrès élu de douze mem-

bres, qui servait en même temps de cour des comptes et de haut tribunal politique. Tous les ans, les trois ministres présentaient à ce congrès un compte-rendu détaillé de tous les actes de leurs départemens, lequel était soumis à un décret spécial d'approbation. Le vote du budget se confondait ainsi, pour le ministère des finances, avec la déclaration de conformité qui clôt chez nous les exercices vérifiés. Ces comptes-rendus, publiés par le gouvernement, contiennent les témoignages les plus concluans du développement rapide de la prospérité générale. On y voit les recettes de l'état, composées presque exclusivement de droits de douanes et de monopoles spéciaux, accuser une augmentation régulière d'un cinquième ou d'un sixième par an, sans aggravation d'impôt d'aucune sorte, et sans qu'il vienne à la pensée de l'administration d'escompter d'avance cette plus-value de ses ressources. Bien loin de là, chaque budget présente un excédant de recettes considérable, qui, pour l'année 1853, la troisième du gouvernement de M. Mora, s'est presque élevé à la moitié de l'actif du trésor. Les revenus du pays avaient atteint 447,486 piastres (2,237,430 fr.); les dépenses n'ont pas dépassé 226,230 piastres (1,331,150 francs). Même au milieu des désastres et des suspensions de travail causés par la guerre nationale, le budget régulier, soigneusement séparé des emprunts et des moyens exceptionnels exigés par la situation, a maintenu son échelle ascendante et ses traditions de prudence (1). Or il ne faut pas oublier que Costa-Rica ne connaît ni impôt foncier ni impôt mobilier, que les travaux publics extraordinaires s'alimentent par des dons volontaires ou par des prélèvemens spéciaux, qu'il n'y a que trois bureaux de douane, l'un sur le Sarapiqui, et les deux autres du côté du Pacifique, que la presse, entièrement libre, ne paie rien à l'état, et que par conséquent ce budget de 4 millions de francs pour une population de 200 à 250,000 âmes (2), — ce qui représenterait relativement 700 millions en France, — pèse uniquement sur les larges bénéfices du commerce et sur les achats volontaires de la consommation. Il est à regretter sans doute que deux produits de premier ordre, le tabac et la canne à sucre, ne jouissent pas de la franchise qui leur

(1) On en jugera par les résumés suivans des trois années 1855, 1856 et 1857, dans lesquelles se renferme la période des invasions flibustières.

	1855.	1856.	1857.
Recettes.....	2,970,780 fr.	3,275,140 fr.	3,458,040 fr.
Dépenses.....	2,659,490 fr.	1,886,216 fr.	3,411,345 fr.
Excédant de recettes..	311,290 fr.	1,388,924 fr.	46,695 fr.

(2) La république de Guatemala, dont la population est de près d'un million d'âmes, n'a pas même un budget double de celui de Costa-Rica. Ses recettes de 1857 s'étaient élevées à 5 millions et demi de francs.

procurerait un magnifique développement; mais c'est là une situation transitoire que le gouvernement s'empressera de réformer aussitôt que les circonstances le lui permettront. L'opinion du gouvernement à cet égard s'est fait jour dans plusieurs documens officiels, et je ne doute pas que si les premiers travaux du canal, ou seulement l'ouverture du transit, amenaient un courant d'émigration dans le Sarapiqui et fournissaient de nouveaux alimens à l'administration des douanes, on ne profitât de cette occasion pour affranchir la production agricole des rares entraves qui la gênent encore.

Tel est le peuple qui, menacé un jour dans son indépendance, dans sa religion, dans la sécurité de son foyer, s'est levé tout entier à la voix de son premier magistrat, qui, sans canons, sans matériel de guerre, sans approvisionnemens, sans organisation préalable, avec des généraux improvisés et des soldats de milice, s'est précipité hors de son territoire au-devant des bandes victorieuses de Walker, et a commencé à Rivas, le 11 avril 1856, cette série de difficiles triomphes couronnés un an après, dans cette même ville de Rivas, par la capitulation de Walker et par l'expulsion de ses complices. La première fois que j'entrai dans la salle du congrès, où ce généreux mouvement avait reçu force légale, je fus frappé d'une véritable émotion. L'enceinte, vaste parallélogramme blanc et or, décoré d'un trône de velours, était digne d'avoir servi de théâtre à cette manifestation. C'est au pied de ce trône que, le 27 février 1856, convoqués d'urgence par M. Mora, les douze membres de la législature mirent en délibération la guerre contre Walker, c'est-à-dire le sacrifice de toutes leurs affections et de tous leurs intérêts pour la défense de la patrie commune. La foule, pressée et immobile derrière ces douze arbitres de son sort, attendait leur réponse. On ne discuta pas le principe, le sentiment national l'avait voté d'avance; on ne s'occupa que des moyens. Enfin un député proposa de décerner simplement la dictature temporaire à don Juan Rafaël Mora. Toute la salle, debout, applaudit à cette solution, et lorsque le congrès unanime eut formulé le décret libérateur *qui mettait toutes les forces du pays à la disposition du pouvoir exécutif pour chasser les flibustiers de toute l'Amérique centrale*, une immense acclamation apprit à la ville de San-José que l'heure de l'héroïsme était venue. Dès le lendemain, le canon appelait la république aux armes, et en quelques jours ce signal rassemblait trois mille hommes, parmi lesquels figuraient l'élite de la jeunesse costa-ricaine et jusqu'à des magistrats descendus de leur siége. Il devait rester sept cents de ces volontaires sur le champ de bataille de Rivas (1).

(1) Un détail caractéristique de l'énergie morale déployée en cette occasion par toutes

Une petite nation qui donne au monde de pareils exemples méritait de grandir. Le développement de Costa-Rica a été aussi rapide et beaucoup plus remarquable que celui de certains états de l'Union américaine, qui doivent tout à l'émigration étrangère. Don Rafaël Escalante en relevait un détail significatif dans son rapport financier de 1857. Lors de l'émancipation de 1821, l'administration locale n'expédiait que trois courriers par mois, l'un vers la Nouvelle-Grenade, et les deux autres au Nicaragua; à la date du rapport, il en partait plus de trois par jour, quatre-vingt-quinze par mois, et il en arrivait un même nombre. Le mouvement des affaires s'était donc augmenté dans la proportion de 1 à 30 depuis l'indépendance, c'est-à-dire dans une période de trente ou trente-cinq ans. Il suffit du reste de parcourir le pays pour deviner le secret de cette admirable vitalité. Peu de capitales offrent une campagne environnante aussi riche que celle de San-José. On y trouve un groupe de quatre villes et de vingt villages qui donnent l'idée la plus parfaite d'un peuple heureux. Tous ces villages sont tirés au cordeau et dessinés sur de vastes espaces comme s'ils devaient être un jour de grandes cités. Les maisons se cachent sous des berceaux d'arbres, derrière des bordures de cactus en fleurs, d'énormes aloès, de palmiers, de tamarins, et quelquefois de buissons de roses. Pas un mendiant sur le chemin. Le plus pauvre possède un champ, une chaumière et un cheval, et les fortunes de 150 ou 200,000 francs ne sont pas rares; mais aussi quel sol privilégié que celui qui produit dans la même *hacienda* du froment et du café, des pommes de terre et des bananes, des pêches et des oranges, réalisant ainsi côte à côte les promesses des climats tempérés et les splendeurs des régions tropicales! Le café costa-ricain jouit en Angleterre d'une faveur commerciale qui le place immédiatement après le moka. Il en serait de même du sucre et du tabac si le monopole fiscal était supprimé, s'il y avait surtout assez de bras pour suffire à toutes les demandes. M. Carazo calculait qu'en faisant distiller les mélasses, tout le sucre fabriqué, d'une qualité supérieure à celui de Cuba, serait le bénéfice net du producteur; mais sur les trois mille lieues carrées qui représentent la superficie de la république, les neuf dixièmes appartiennent encore à l'état, et il n'y a guère plus de trente lieues carrées, — le centième de cette superficie, — qui soient habitées et cultivées. Or ce centième donne lieu à une importation annuelle de 8 ou 10 millions, dont 1,200,000 ou 1,500,000 fr. de produits français, à

les classes de la population, c'est que des trois mille volontaires partis de San-José, il ne manqua que deux hommes, dont l'un encore était malade, au rendez-vous de la première bataille, quatre-vingts lieues plus loin. C'est peut-être un fait unique dans l'histoire des marches militaires.

une exportation plus forte encore, dont la balance fait entrer chaque année un million de monnaies étrangères, à un mouvement maritime d'environ 30,000 tonneaux, enfin à une consommation intérieure telle que, pour le sucre seulement, elle dépasse 300,000 quintaux, sans compter les produits de la distillation, et qu'on évalue à 400,000 francs au minimum le total des transactions faites chaque samedi sur le marché de San-José (1).

J'ai dit quelle était la physionomie générale du pays. Un large plateau de quatre mille pieds de hauteur en moyenne, borné par trois chaînes de montagnes constellées de volcans. Ces volcans sont l'une des plus grandes originalités de l'Amérique centrale. Ils figurent dans les armes et les écussons de tous ses gouvernemens. Les volcans de Costa-Rica, moins connus que ceux du Nicaragua et de Guatemala, seront un jour des foyers industriels. Tous regorgent de dépôts métallifères, or, argent, fer, cuivre, et la plupart d'entre eux servent de point de repère et de reconnaissance aux marins sur les deux Océans. Le plus élevé du côté de l'Atlantique, l'Irazù, dont j'avais entrevu la cime de douze mille pieds dans la traversée d'Aspinwall à Grey-Town, doit renfermer de précieux gisemens de fer, à en juger par la puissance de coloration, presque instantanée, d'une source brûlante d'eau ferrugineuse, nommée l'*agua caliente*, qui sort de ses flancs. Ses environs, très pittoresques, où l'on respire un air très vif, m'ont frappé par l'accumulation inouie des magnificences végétales et des richesses souterraines, montagnes de sel gemme, mines de soufre, vastes carrières d'huîtres de mer d'où l'on tire la meilleure chaux de la contrée. C'est à l'Irazù, dont le cratère n'est pas éteint, qu'on attribue les tremblemens de terre qui ont désolé le pays à diverses époques, notamment en 1841, et presque détruit Cartago, située sur un des contre-forts du volcan, à cinq lieues à l'est de San-José. Cette ville de dix mille âmes était l'ancienne capitale. L'influence politique qu'elle a exercée à diverses époques et son dangereux voisinage l'ont fait déchoir de ce rôle.

Quant à San-José, la capitale actuelle, qui date à peine de cinquante ans, c'est le véritable type des villes espagnoles de création récente : rues tirées au cordeau se coupant à angles droits, maisons sans étages bordées de galeries à un mètre au-dessus du sol, larges

(1) Voici quels étaient les prix courans à Punta-Arenas en 1858 : le quintal de café 12 piastres (60 fr.), la *chancaca* (cassonade) 5 piastres le quintal. C'est sous cette forme que le sucre est consommé dans le pays; le sucre raffiné vient du dehors. Une raffinerie aurait les plus grandes chances de succès. On exportait de 5 à 6,000 quintaux de cuirs à 5 piastres le quintal. Les autres élémens d'exportation étaient les perles de Nicoya, les bois de construction et de teinture, la salsepareille, l'écaille de tortue et l'huître de perle.

places carrées sans arbres, églises nombreuses surchargées de dorures et d'ornemens d'un goût douteux. Seulement on a introduit à San-José le pavage et l'éclairage au moyen de réverbères, deux avantages très rares dans l'Amérique centrale. Depuis quelques années, il s'y construit des maisons à un étage, distribuées à l'européenne (1). La ville occupe une espèce de plate-forme circulaire autour de laquelle se creusent les plus gracieuses vallées, de sorte que toutes les rues ont pour perspective une pente verdoyante et aboutissent à des allées de parc anglais coupées de ruisseaux et de rochers. L'absence de voitures et de mouvement rend le séjour de cette ville un peu triste; mais quand une fois on est entré dans ce courant monotone de la vie tropicale, on y trouve un charme réel. San-José, du reste, renferme assez de ressources pour satisfaire à peu près toutes les exigences du comfort. Ses intérieurs riches sont meublés à la française ou plutôt à l'américaine, car ce sont les États-Unis qui y pourvoient. On y trouve des journaux dans toutes les langues (2). Il s'y donne peu de fêtes, les mœurs nationales ne le comportent pas; mais on peut voir la population tout entière le soir, au moment de la fraîcheur, réunie sous les galeries extérieures ou rassemblée pour les cérémonies religieuses si fréquentes dans les pays de race espagnole.

J'étais précisément arrivé à San-José en pleine semaine sainte. On sait à quels spectacles naïfs, quelquefois grotesques, donnent encore lieu les processions traditionnelles de cette semaine. Elles m'ont permis de voir défiler devant ma porte toutes les classes de la population, accourues de plusieurs lieues à la ronde. Les membres du gouvernement faisaient partie du cortége. J'avais déjà remarqué, dans la cathédrale, le trône présidentiel et les siéges des ministres placés dans le chœur, en face du dais épiscopal (3), témoignage du caractère public que la religion a conservé aux yeux du peuple. Ces processions, qui duraient plusieurs jours, étaient suivies également par les hommes et par les femmes, les classes supérieures en habit

(1) Le président actuel, don José Maria Montealegre, venait précisément de faire bâtir une de ces nouvelles maisons qui doivent dans un temps donné modifier profondément la physionomie de la ville.

(2) Il se publiait en outre trois journaux à San-José : *la Cronica de Costa-Rica*, le journal officiel; l'*Album semanal*, l'organe de l'opposition, et une petite feuille satirique en prose et en vers intitulée *El Gato* (*le Chat*), sans compter quelques publications isolées, presque toutes de l'opposition et jouissant d'une entière liberté.

(3) La circonscription religieuse de San-José dépendait autrefois du siége de Léon, dans le Nicaragua. Ce n'est qu'en 1850, par une bulle du pape Pie IX, qu'elle a été érigée en un diocèse séparé, dont la juridiction comprend tout le territoire de la république. Le titulaire du nouvel évêché est Mgr Llorente, dont les démêlés avec M. Mora ont eu quelque retentissement, et ne seraient pas étrangers peut-être à la dernière révolution.

noir et en toilettes françaises, moins le chapeau, qui est remplacé par un châle; les habitans de la campagne dans leur simple costume blanc et les pieds nus. Toute la milice formait la haie dans ce même costume, n'ayant pour uniforme que le ceinturon noir de la cartouchière. C'était une occasion unique pour juger du bien-être général, de la beauté des types et de l'élégance naturelle de la race indienne un peu mélangée qui constitue le fond de la nation. Toutes ces femmes des villages voisins, pieds nus comme leurs maris, portaient des jupes blanches, souvent en mousseline, recouvrant plusieurs jupons brodés, et sur la tête un *rebozzo*, mantille à raies rouges qui retombait et leur enveloppait toute la taille. Rien ne ressemblait moins à nos paysannes empruntées que ces charmantes figures relevées par une démarche de reine. En écartant le *rebozzo*, on retrouvait leurs bras nus et la chemisette échancrée qui voilait à peine leur corsage. C'est la toilette de toute fille du peuple. Elle est devenue un type national; elle a même servi d'effigie à la monnaie costa-ricaine, qui, jusqu'à ces derniers temps, n'a représenté qu'une Indienne décolletée et souriante, de la plus grande beauté de formes.

X. — PUNTA-ARENAS.

Je rentrais un soir à Cartago, après une excursion dans les vallées qui sillonnent les larges versans de l'Irazù, lorsqu'on me remit une lettre du ministre des affaires étrangères apportée par un exprès. M. Nazario Toledo m'apprenait deux événemens qui pouvaient renverser toutes mes combinaisons, l'acceptation par le gouvernement de Nicaragua du traité Cass-Irizarri et l'arrivée à San-José du général Jérès et du colonel Negretti, envoyés l'un comme négociateur, l'autre comme médiateur, pour régler une question de limites entre le Nicaragua et Costa-Rica. L'adoption du traité Cass-Irizarri, si elle était positive, ne me permettait plus de compter sur le général Martinez, et elle donnait aux Américains du Nord, si exclusifs dans leurs envahissemens, un protectorat légal qui allait devenir un obstacle permanent à toute intervention européenne, même purement industrielle (1). Il en résulta pour moi la nécessité de prendre une attitude politique plus prononcée. L'opinion publique ne tarda

(1) Je sais qu'on a jugé cette convention à un tout autre point de vue, du moins dans les chancelleries. Elle a même servi de modèle, depuis cette époque, à plusieurs traités de commerce, de protection et de navigation conclus avec le Nicaragua. Cela prouve simplement que, dès qu'il s'agit de l'Amérique, les principes vulgaires du droit international ne sont plus de mise. L'article 16 donnait aux États-Unis le droit de débarquer des troupes et d'occuper militairement le pays toutes les fois que la sécurité de leurs nationaux l'exigerait. Chez une nation européenne, un pareil droit serait la négation de sa sou-

pas d'ailleurs à se prononcer elle-même de la façon la plus significative. Lorsque nous rentrâmes le lendemain à San-José, M. de Vars et moi, nous trouvâmes la ville tout occupée des préparatifs d'un bal qui m'était donné par le chef de l'état au palais même du gouvernement. C'était encore à la France que s'adressait cette manifestation. La fête annoncée semblait du reste fermer la période des deuils publics, et elle empruntait à la présence des envoyés de Nicaragua et de San-Salvador un caractère politique d'union centro-américaine sous le patronage de l'Europe. Elle me rappela nos solennités officielles du même genre. Il y avait peu d'uniformes, quoique tous ceux de la république fussent présens, mais ils étaient tous très élégans. Les fonctionnaires supérieurs ne portaient que de simples habits noirs, sans décoration. Seulement, sur quelques rares poitrines, soit de magistrat, soit d'officier, brillait une petite croix d'or, attachée avec un ruban rouge, distinction exceptionnelle créée par M. Mora exclusivement pour les grands dévouemens de la guerre nationale, et que lui-même ne portait pas. En revanche, les toilettes féminines étaient là ce qu'elles sont partout où le luxe européen a pénétré, un mélange éclatant de soie et de gaze, dont Lyon et Tarare avaient fait tous les frais, et dont les vives couleurs étaient encore relevées par le type espagnol des danseuses. Peu de cérémonies, du reste; une grande simplicité de paroles et de manières. On sait que les habitudes castillanes tolèrent la cigarette, même sur les lèvres des femmes. Il y avait un salon réservé où elles se livraient à cette innocente distraction et la faisaient partager à leurs visiteurs. Ce détail de mœurs locales et la variété des nuances de la peau de cette élite de la population costa-ricaine me rappelaient seuls que nous étions à plus de deux mille lieues de la France, sur un plateau perdu, en dehors de tous les grands chemins visités jusqu'ici par le courant de la civilisation.

Ce fut à cette fête que je vis pour la première fois le général don Maximo Jérès, qui a joué un rôle si étrange dans les événemens du Nicaragua. C'était un homme de trente-cinq ans, d'une allure juvénile, un peu inquiète, les yeux petits, vifs et mobiles, la figure intelligente, mais respirant l'incertitude et la défiance. Ses yeux seuls expliquaient sa nature d'esprit et sa vie publique. On sait qu'il a été tour à tour le complice, le lieutenant de Walker, puis son ardent

veraineté; au Nicaragua, où presque tous les actes de violence contre les personnes, judiciairement constatés, provenaient des Américains, c'était la consécration légale de l'invasion. Personne à San-José ne l'appréciait autrement, et le ministre de Costa-Rica à Washington, M. Molina, bien placé pour connaître le but réel d'un pareil acte, n'avait point hésité à déclarer à son gouvernement qu'il le considérait comme l'annulation de la neutralité centro-américaine et une menace flagrante pour l'indépendance du pays.

ennemi. Il avait pris auparavant une part active dans les troubles du Nicaragua comme chef du parti révolutionnaire de Léon, et certaines familles de Grenade ne lui avaient point encore pardonné les exécutions sommaires faites par son ordre dans leurs rangs. Rallié depuis l'élection du général Martinez, dont il avait été un moment le rival, il servait le gouvernement de son pays à sa manière, sans idées fixes, sans principes arrêtés, sans conscience politique bien farouche, subissant encore, peut-être à son insu, les préventions de sa ville natale contre le parti conservateur de Grenade, sentant que son heure n'était pas venue parce que le sang répandu remontait jusqu'à lui, mais gardant intacte son ambition, dont peut-être il eût fait bon marché au besoin. N'aimant pas les Américains, qu'il avait vus de trop près, il leur ressemblait par son froid dédain de la vie humaine. Soldat d'instinct comme tous les Léonais, d'une intrépidité insouciante, c'était un capitaine de coups de main et d'inspirations subites, un révolutionnaire de bruit et de mouvement plutôt que d'opinion, une nature en somme plus originale que sérieuse, trop mobile pour inspirer la confiance, mais trop dangereuse dans ses écarts et trop populaire à Léon pour ne pas mériter des ménagemens infinis. Les missions que lui a confiées successivement le président Martinez à San-José et à Washington, où il représente encore aujourd'hui le gouvernement du Nicaragua, s'expliquent par cette situation délicate beaucoup plus que par le talent diplomatique du général Jérès.

La question de frontières qui l'amenait à Costa-Rica, au moment où on s'y attendait le moins et où tout était décidé pour le départ du président, pouvait devenir un grave embarras. Controversée déjà depuis trente ans, cette question, dont il apportait un nouveau règlement, avait failli plusieurs fois mettre les armes à la main aux deux républiques, et elle était la cause principale de leur mésintelligence traditionnelle. Le Nicaragua réclamait comme lui appartenant une province située entre le lac, le Pacifique et le golfe de Nicoya, et qui portait autrefois le nom de Guanacaste, qu'elle avait échangé contre celui de Moracia depuis l'avénement au pouvoir de M. Mora. Cette province s'était donnée volontairement à Costa-Rica dès l'année 1824, par cette excellente raison que Costa-Rica jouissait dès lors d'une constitution et d'un gouvernement régulier, tandis que le Nicaragua était encore livré à l'anarchie. L'annexion avait été approuvée par le congrès fédéral siégeant à Guatemala, sous la réserve des frontières à fixer pour chaque état. Puis, comme les révolutions qui sapaient l'édifice de la fédération n'avaient pas permis de fixer ces frontières, le Guanacaste avait passé outre; ses habitans avaient plusieurs fois solennellement ratifié leur vote d'union, et

depuis la proclamation de l'indépendance ils faisaient partie de la famille costa-ricaine. Des prétentions théoriques ne pouvaient plus rien contre des faits aussi concluans. Le Nicaragua avait fini par le comprendre, et les propositions nouvelles du général Jérès ne revendiquaient plus tout entier le district de Moracia; elles se présentaient comme une transaction, laissant l'intérieur du district à Costa-Rica et ne lui enlevant que la bordure. Toutefois cette transaction même portait l'empreinte de la jalousie étroite et invétérée qui l'avait dictée. Le Nicaragua refusait à Costa-Rica toute issue sur le lac et sur le fleuve, limite naturelle des deux pays, jusqu'à trois milles au-dessous du fort Castillo. Il oubliait que sans la présence des forces costa-ricaines dans les eaux du fleuve et du lac, il serait encore au pouvoir de Walker. Un pareil arrangement n'avait en lui-même aucune chance de succès, et l'intervention du médiateur salvadorien n'était pas faite pour lui en donner. La mission du général Jérès ouvrait donc de nouveau un débat irritant sans conclusion possible, qui même remettait en question tout ce qui avait été décidé depuis huit jours, y compris le voyage de M. Mora.

Ce fut le traité du canal qui dégagea cette situation embarrassée. L'article 4 faisait du canal lui-même la limite définitive des deux états dans le cas où le tracé adopté déboucherait sur le Pacifique dans la baie de Salinas. Or le président, qui connaissait le pays, qui l'avait parcouru dans tous les sens, qui possédait même une mine de houille et une mine de cuivre dans les environs de la baie, ne doutait pas que ce passage ne fût praticable. Un géomètre allemand, envoyé sur les lieux, en avait rapporté des nivellemens et un tracé de route terrestre dont les hauteurs confirmaient les études antérieures. La solution proposée par l'article 4 du traité du canal semblait donc au président Mora devoir être la solution de l'avenir, et comme cette solution réparait les iniquités et les ingratitudes de la proposition Jérès et rendait à Costa-Rica toute la rive droite du fleuve et une issue sur le lac, peu importait qu'on fît un sacrifice provisoire, si l'on obtenait un résultat définitif. L'arrangement proposé par le Nicaragua perdait dès lors de son importance en perdant de sa durée. Costa-Rica n'abandonnait plus, en le signant, les droits qu'il avait toujours maintenus. Ce n'était qu'une concession apparente qui devait faciliter les négociations ultérieures. Il ne s'agissait, pour tout sauver, que d'introduire dans la nouvelle convention de limites une réserve générale en faveur des obligations consignées dans les contrats présens ou futurs de canalisation. Tel fut le point de vue qui l'emporta dans l'esprit de M. Mora sur les impressions fâcheuses qu'il avait d'abord éprouvées. Son plan fut dès lors tout tracé. Son gouvernement devait accueillir les envoyés du Nicaragua

et de San-Salvador avec tous les témoignages possibles de considération et de concorde, et si le congrès de San-José, convoqué pour voter l'arrangement, ne se montrait pas aussi bien disposé, ce qui était fort probable, le président devait user de son ascendant pour obtenir au moins une majorité suffisante, sauf à justifier plus tard sa conduite par l'exposé complet des résultats qu'il aurait obtenus.

La première manifestation de ce parti-pris fut l'annonce d'un nouveau bal donné cette fois en l'honneur des représentans du Nicaragua et de San-Salvador. Le premier avait eu lieu le 7 avril. Quatre jours après tombait l'anniversaire de la bataille du 11 avril 1856; ce fut le jour choisi pour le second. On en faisait ainsi à tous les points de vue une fête nationale, à laquelle l'adoption supposée du traité Cass-Irizarri devait imprimer un caractère de protestation. L'opinion en effet était indignée de cette faiblesse du gouvernement nicaraguain, et, sans prévoir encore par quel moyen pratique elle échapperait aux funestes conséquences d'une telle conduite, elle sentait le besoin instinctif de se manifester, de se fortifier par l'union, d'en appeler au tribunal de toute l'Amérique centrale contre les actes compromettans d'une de ses républiques. On devine toute la force que donnaient à mes projets de pareilles dispositions pour le cas prévu où j'aurais à lutter contre l'exclusivisme américain. L'invasion légale qu'on redoutait avait fait naître la résolution froide de ne livrer San-José qu'en cendres, comme Moscou, à commencer par le palais national. Ce n'était heureusement qu'une fausse alerte. M. Jérès, comme tous les Nicaraguains, avaient été trompés par une manœuvre habile du président Martinez : ils avaient cru à l'acceptation du gouvernement lorsqu'il n'y avait encore qu'un vote du congrès de Managua; mais cette erreur, qui ne fut reconnue qu'au Nicaragua même, replaçait Costa-Rica et son chef sur le terrain des mesures de salut public (1). Le voyage projeté s'en trouva modifié dans son plan, élargi dans son objet; il emportait l'idée d'une espèce de dictature morale allant trancher à Rivas, au nom de la patrie commune, le nœud gordien de la situation. C'est ainsi qu'il fut présenté en effet par une proclamation insérée le 15 avril dans le journal officiel, et lorsque le surlendemain le cortége se mit en route pour Punta-Arenas, où nous devions nous embarquer, si le traité

(1) Un incident fera comprendre quelle signification avait alors le traité Cass-Irizarri aux yeux des Américains. Aussitôt que la fausse nouvelle de la signature fut connue à Aspinwall, le *colonel* Kinney rassembla ses amis et s'embarqua pour la seconde échauffourée de Grey-Town; puis, dans la proclamation qu'il adressa aux habitans de cette ville en arrêtant leurs autorités, en s'emparant de la maison commune, il leur déclara que « le traité Cass-Irizarri ayant mis le Nicaragua sous la protection des États-Unis, il usait de son droit de protecteur en prenant désormais les rênes du gouvernement. »

Cass-Irizarri m'inspirait encore quelques inquiétudes, les pouvoirs donnés à M. Mora par le congrès et l'attitude décidée de son peuple ne me permettaient pas de craindre un échec.

Nous devions quitter San-José le 17 avril. Un décret avait investi le vice-président, M. Escalante, de l'*interim* présidentiel. Le public était averti et les préparatifs étaient faits; mais il s'était produit la veille, au sein du congrès, une explosion de mécontentemens qui semblait devoir tout remettre en question. Il s'agissait de la troisième lecture et de l'acceptation définitive du traité de limites sur les bases de la proposition Jérès. Les sacrifices que faisait Costa-Rica à un intérêt supérieur avaient paru exorbitans. Le bruit s'était même répandu que le gouvernement se ralliait à cette opposition, et en faisait un des ressorts de sa politique vis-à-vis du Nicaragua. Beaucoup de gens en concluaient que M. Mora n'avait pris encore aucun parti, et que le voyage pourrait bien ne pas avoir lieu. Toute la journée du 16 s'était passée dans ces incertitudes, dont, plus que tout autre, je suivais les oscillations avec anxiété. Le soir, on m'assura que le général Jérès, très inquiet de ces présages, avait fait une démarche suprême auprès du président, et qu'il l'avait ramené à sa première résolution. Le président avait donc insisté pour le vote immédiat; mais le congrès ne pouvait se décider à cette trahison apparente. Des voix patriotiques avaient réclamé le maintien des prétentions de Costa-Rica sur la rive droite du San-Juan et sur la côte méridionale du lac, et ce n'était qu'à dix heures du soir, après une séance orageuse qui durait depuis deux jours, que le traité avait été ratifié. Encore n'avait-il pu réunir que sept voix contre cinq, — juste la majorité légale, — ce qui ne s'était jamais vu depuis l'avénement de M. Mora à la présidence.

Le matin même du 17, je ne savais donc trop encore si le départ aurait lieu, quand on vint me prévenir que le président montait à cheval avec son état-major, et que le rendez-vous était fixé sur le bord d'une jolie rivière qui coule au fond d'un ravin, à une demi-lieue de San-José. Je trouvai en effet tout le cortége arrêté sur un versant du ravin. M. Mora portait un *poncho* très élégant et un panama de prix; mais rien ne le distinguait des autres cavaliers que des étriers d'argent massif, d'une forme vieille et originale. Autour de lui, ministres, colonels, magistrats, députés, semblaient faire assaut de simplicité. On eût dit de bons propriétaires ruraux revenant d'une foire. Les *ponchos* péruviens étaient rares, quoique ce soit le meilleur costume de voyage sur des routes poudreuses. Les militaires ne se distinguaient que par un grand sabre de cavalerie et par un large galon d'or sur un chapeau de feutre gris. Il y avait parmi eux de véritables attitudes de mousquetaires, grâce à leurs

immenses bottes en entonnoir, que recouvraient les plis bariolés du *poncho*.

Nous devions déjeuner ce jour-là à la grande *hacienda* de cannes à sucre du président, située à quatre lieues de San-José, sur la route de Punta-Arenas. Cette route, la plus belle de toute la république et peut-être de tous les états qui l'environnent jusqu'au Brésil, ressemblait à une route départementale très unie, mais non empierrée, de sorte que le sol, noir et friable, se transformait l'hiver en une boue fangeuse, et l'été en une poussière épaisse que le passage de notre caravane soulevait en nuages grisâtres. En revanche, nous traversions ces délicieux environs de la capitale dont j'avais déjà entrevu les splendeurs dans diverses excursions. Des deux côtés, au nord et au sud, une pente insensible, couverte de villes et de villages, conduisait jusqu'aux montagnes qui fermaient l'horizon. Heredia dressait les deux tours blanches de son église au milieu d'un berceau de plantations bordé par les grands bois du col de *Barba*. Les *haciendas* de café et les maisons particulières se succédaient presque sans interruption, laissant voir sur le seuil de leurs portes, toujours ouvertes, des groupes charmans qui saluaient le président des noms les plus doux. Les cultures de cet heureux climat sont plus riantes et plus ombreuses que les nôtres. Avec elles, le sol n'est jamais dénudé, si ce n'est dans les savanes consacrées à l'élève des bestiaux. La culture du café surtout serait un plaisir, si ce n'était pas une fructueuse spéculation. Rien ne ravit le regard et la pensée comme ces arbustes en fleur, taillés en parasols, distribués, de neuf pieds en neuf pieds, sur des espaces immenses, ombragés de distance en distance par de grands bananiers, dont le suave parfum rappelle celui du jasmin d'Espagne, et dont la récolte se fait sous des bosquets enchantés, dans une atmosphère spéciale pleine de vie, au bord de ruisseaux transparens destinés à l'irrigation.

L'*hacienda* de M. Mora était le siége d'une exploitation sucrière qui n'embrassait pas moins de 3,000 hectares de terres incultes avant lui, et qui attestait l'esprit d'entreprise et de ténacité de son propriétaire. Nous y passâmes les heures les plus chaudes de la journée, après un déjeuner improvisé, servi au hasard comme dans une ferme, arrosé d'un vieux malaga sans date et du café parfumé du pays. A quelques minutes de l'établissement principal, espèce de grand chalet suisse entouré de quelques dépendances, s'ouvrait un ravin abrupt, de l'aspect le plus sauvage, au fond duquel se précipitait une petite rivière torrentielle cachée par des massifs d'arbres. C'est sur le versant de ce ravin que, pour utiliser la force gratuite de l'eau, M. Mora avait fait construire les bâtimens et les appareils d'extraction du sucre; mais il fallait d'abord élever le ni-

veau de la rivière, le régulariser et l'amener à son moulin par un canal. M. Mora choisit le passage le plus étroit de la vallée et le barra. Quand le muraillement fut fini, les hautes eaux l'emportèrent. Il recommença; nouvel échec. Enfin la troisième fois le torrent fut dompté. Un barrage de quarante pieds de long, de quinze pieds de haut et de douze pieds d'épaisseur à son sommet, lui donna le bassin d'alimentation dont il avait besoin : travail extraordinaire de la part d'un homme qui n'avait pas d'ingénieurs à son service et qui n'avait rien vu de semblable à ce qu'il entreprenait. Toute l'organisation de son moulin attestait la même persévérance et le même sentiment industriel. Il en était arrivé ainsi à produire chaque année 12,000 quintaux de sucre, dont une partie servait à la fabrication de l'*aguardiente* dans la distillerie de l'état, et dont l'autre était exportée à Punta-Arenas pour les raffineries de Valparaiso.

Quand nous reprîmes la route de Punta-Arenas, vers les trois heures, le cortége n'était plus composé que d'une vingtaine de personnes, celles qui avaient été désignées par le président pour l'accompagner jusqu'à Rivas. Nous entrâmes presque immédiatement dans une région mamelonnée, où les cultures devenaient de plus en plus rares, où les savanes, les ravins et les collines étaient couverts d'énormes pierres noires évidemment semées par un cataclysme volcanique. Ces traces d'une éruption qui semblait avoir brûlé le sol occupaient plusieurs lieues carrées. On les attribuait à un volcan nommé *le Dragon*, qu'on me montrait au sud dans une chaîne qui court de l'est à l'ouest, et qui se termine au Pacifique par le piton échancré de la *Herradura*. Peut-être est-ce la *Herradura* elle-même, la reine de ce contre-fort des Cordillères, qui avait bouleversé ainsi, à une époque inconnue, le plateau tourmenté qu'elle dominait de loin. C'est du reste un phénomène général et caractéristique de l'isthme américain que la présence de ces énormes blocs volcaniques, entassés quelquefois comme de gigantesques *dolmens*, et qu'on retrouve partout, au fond des forêts comme dans le lit des torrens. Ils forment les assises des îles du lac de Nicaragua et les arêtes de ses promontoires. On ne peut faire un pas sur ce sol extraordinaire sans remarquer ces pierres noires presque toujours arrondies, comme on ne peut regarder autour de soi sans apercevoir les cônes réguliers de cinq ou six volcans : merveilleuse région dont la formation géologique est encore un mystère, dont la surface recouvre encore des enfers inexplorés et des trésors inconnus, et qui mériterait plus que toute autre de servir de but aux recherches de la science comme aux exploitations de l'industrie.

On ne compte que vingt-huit lieues françaises de San-José à Punta-Arenas; mais cette distance est quelque chose en Amérique,

et il faut deux ou trois jours pour la franchir. Il y a d'ailleurs entre ces deux points extrêmes une différence de niveau de quatre mille cinq cents pieds, ce qui suppose un enchaînement de plateaux et de montagnes descendant avec plus ou moins de raideur vers l'Océan-Pacifique. C'est en effet à travers ces ondulations et ces pittoresques surprises de la route que nous étions engagés dès le premier jour en arrivant le soir à la *Garita del Rio-Grande*, le principal bureau de douane de la république. On appelle ainsi un grand bâtiment carré ressemblant à un caravansérail d'Orient, avec une large galerie à l'intérieur, et traversé de part en part par la route elle-même, qui se trouve barrée la nuit comme le chemin d'une forteresse. Tout ce qui vient de Punta-Arenas pour la consommation intérieure, comme tout ce qui part de la zone cultivée pour aller s'embarquer à Punta-Arenas, doit passer sous les voûtes de la *Garita* et s'arrêter dans l'enceinte carrée pour y payer des droits *ad valorem*, qui varient de 5 à 16 pour 100, selon la nature des marchandises. Une partie du montant de ces droits, celle prélevée sur les 200,000 quintaux de cafés expédiés en Europe, à raison de 2 réaux le quintal, est exclusivement consacrée à l'entretien de la route, construite de 1844 à 1846 sous la direction d'une commission spéciale appelée la *junta itineraria*. Cet entretien est en effet l'un des grands intérêts du pays, puisqu'il s'agit de l'unique artère de son commerce extérieur. Il coûtait en moyenne 100,000 fr. par an. On avait, pour construire la route, vaincu de grandes difficultés et jeté plusieurs ponts de pierre d'une grande hardiesse, dont le plus remarquable, qu'il fallait traverser au-delà de la *Garita* sur le Rio-Grande, expliquait le choix de cet emplacement pour servir de station douanière. L'encaissement à pic de cette rivière, qui court de l'est à l'ouest jusqu'au golfe de Nicoya, à travers une espèce de déchirure du plateau, rendait impossible toute contrebande. Nous avions rencontré plusieurs files de vingt ou trente charrettes traînées par des bœufs, chargées peut-être de produits français qui avaient doublé le cap Horn. Un magnifique navire de Bordeaux, le *Saint-Vincent-de-Paul*, de 300 tonneaux, était précisément mouillé depuis quelques jours dans les eaux de Punta-Arenas, où il attendait son fret de retour.

Le matin du troisième jour commençait véritablement la descente sur les flancs d'une montagne nommée l'Advocate, où se trouvent les seules mines d'or exploitées par l'état pour les besoins de son hôtel des monnaies. Nous avions presque constamment aperçu jusqu'alors, à notre droite, le rideau volcanique qui part de Barba pour aboutir à l'Orosi, entre le lac de Nicaragua et la baie de Salinas. Une fois sur le point culminant de l'Advocate, tout l'espace parcouru

s'évanouit derrière un massif de forêts, et un nouvel horizon s'ouvrit devant nous avec une splendeur indescriptible : c'était le golfe de Nicoya, épanchant ses flots bleus dans un bassin de verdure d'une forme ovale très allongée, avec les pitons de la Herradura pour limites au sud, une presqu'île montagneuse à l'ouest, et au-delà l'Océan sans fin, uni et miroitant comme un cristal. Les derniers échelons de l'Advocate allaient se fondre dans une délicieuse plaine traversée dans toute sa longueur par plusieurs rivières, et qui était elle-même un océan de verdure. J'avoue que l'idée ne me vint pas d'aller visiter les mines d'or. La beauté lumineuse de ce panorama, au bout duquel on distinguait vaguement le groupe de Punta-Arenas et plusieurs bâtimens à l'ancre, m'avait fait oublier tout le reste.

Jusque-là, nous n'avions traversé que des villages isolés ou des stations solitaires, dont l'une porte le nom d'Athènes (Atenas). Au pied de l'Advocate, nous devions retrouver la population et le mouvement. Une petite ville, appelée Esparza, s'était pavoisée et avait préparé son artillerie pour recevoir le président. Les drapeaux français n'y manquaient pas plus qu'à Alajuela. Vingt et un coups de canon saluèrent l'entrée du chef de l'état. Un banquet nous attendait dans une maison particulière, dont la cour intérieure regorgeait de fleurs. Ce voyage de M. Mora, dont on espérait de grands résultats, semblait être une fête nationale. Toutes les autorités de Punta-Arenas étaient venues au-devant de lui, ayant à leur tête le commandant de place, le colonel Cañas, frère du ministre de la guerre. Cette nouvelle escorte ajoutait à l'animation du cortége. Un détail de la route me fit trouver notre dernière étape ravissante. A peine avions-nous marché une lieue au-delà d'Esparza, à travers des bois de mimosas, de palmiers et d'ébéniers, que nous arrivâmes devant de grands bâtimens construits au-dessus de la plus gracieuse rivière. Nous trouvâmes là tout un petit monde industriel : une scierie mécanique, une vaste exploitation de bois et un petit chemin de fer, le tout dirigé par quelques Anglais. Le chemin de fer allait jusqu'à Punta-Arenas, en ligne droite comme le sillon d'une flèche, à travers les arbres pressés d'une forêt vierge étonnée de cet hôte nouveau. Rien de plus modeste et de plus primitif que l'installation de cette voie. Pas de gare, pas de stations, pas d'employés spéciaux; une trouée de 2 mètres de large et de trois lieues et demie de long dans la forêt, deux rails posés sur des troncs d'arbres non dégrossis, quelques petits ponts de bois dont les planches n'étaient point ajustées, et une demi-douzaine de voitures-omnibus, simplement garnies de bancs et couvertes d'un toit de bois vernis. Les besoins du service n'exigeaient pas encore la locomotive; ce tronçon de voie nouvelle, sans issue, ne pouvait compter sur une grande circulation de voya-

geurs. Ceux qui s'embarquaient pour San-José ou qui en revenaient étaient bien obligés de garder leurs montures jusqu'à la dernière étape, à moins de les confier, comme nous avions fait pour les nôtres, à des auxiliaires amenés à dessein. Le chemin de fer, ainsi limité, ne servait donc qu'à des trains de plaisir ou de chasse, car on pouvait tirer le chevreuil sans descendre de l'omnibus; mais il était l'inappréciable débouché de l'exploitation forestière et de la scierie mécanique, et cela suffisait à sa fortune. Dans un pays où l'on fait venir les planches des États-Unis comme les briques, malgré l'abondance et l'inépuisable richesse de la matière première, le débit de la scierie avait pour marchés naturels, à des prix largement rémunérateurs, les douze cents lieues de côtes du Pacifique qui courent de l'Équateur au Mexique.

C'était encore à M. Mora qu'on devait ce commencement de vie industrielle sans analogue de ce côté de l'Amérique jusqu'au tronçon péruvien du Callao à Lima. Il en avait accordé la concession trois ans auparavant à une association anglaise représentée par M. Farrer, dans l'espérance que les larges bénéfices de ce premier essai encourageraient les concessionnaires à pousser leur œuvre jusqu'à San-José, si l'ascension de l'Advocate ne présentait pas des obstacles invincibles. On avait déjà calculé que ce nouveau mode de transport, en dehors de ses énormes avantages pour l'exploitation de nombreux produits, rendrait à l'agriculture six mille travailleurs et douze mille bœufs exclusivement occupés par le roulage de trois ou quatre mille charrettes rudimentaires. Il est douteux que ces espérances soient jamais réalisées, du moins dans cette direction. La configuration du sol, se dressant presque subitement au bout d'une plaine basse longue de quatre ou cinq lieues, exigerait des rachats de pente qui doubleraient la longueur du chemin. Le *railway* de M. Farrer, arrêté aujourd'hui à la Barranca, la petite rivière de la scierie, ne se prolongera probablement que jusqu'à Esparza, au pied de la montagne; mais il trouvera un nouvel aliment dans les mines si riches de l'Advocate, et, pour peu que la colonisation s'étende et que les cultures tropicales, indigo, cochenille, cacao, prennent pied sur cette bordure de l'Océan, où la température moyenne est de 28 ou 30 degrés Réaumur, M. Farrer n'aura point à se repentir de son initiative, ni Costa-Rica de sa libéralité. Quant aux grandes communications avec San-José, ce n'est pas de ce côté qu'il faut les chercher. Il existe dans d'autres directions des pentes naturelles, qui toutes aboutissent au canal futur, tant il est vrai que cette œuvre d'intérêt universel renferme en elle-même la satisfaction de tous les intérêts locaux comme de toutes les aspirations politiques de l'Amérique centrale.

Nous avions pris place un peu au hasard dans les omnibus du

chemin de fer, traînés chacun par un cheval et pavoisés de petits drapeaux. La traversée de la forêt ressemblait à celle d'un tunnel étroit à parois de feuillages. La mer étincelait à l'orifice. Un air balsamique nous pénétrait, et la chaleur se sentait à peine sous ces voûtes d'ombre. De temps en temps, des coups de fusil tirés en l'air et de grands drapeaux tricolores dressés sur de petites maisons de bois nous faisaient souvenir de la présence d'un gouvernement. Nous entrâmes ainsi à Punta-Arenas, au bruit d'une véritable artillerie, à travers une population en fête, des maisons décorées, des *vivat* retentissans et tout l'appareil des réceptions officielles. Il y avait onze bâtimens en rade, pavoisés de leurs couleurs, et qui répondaient à coups de canon au salut des canons du port. Le chemin de fer traversait la ville dans toute sa longueur; il nous déposa au bout de la grande rue, sur le bord du golfe, devant une maison à deux galeries superposées, au milieu d'une foule dont l'affection, plus encore que le respect, acclamait le visiteur attendu.

Punta-Arenas, comme son nom l'indique, est bâtie sur une pointe de sable pénétrant dans la baie de Nicoya comme une large jetée, en dessinant au nord un port intérieur qui porte le nom générique d'*estero*. Cet *estero* n'est accessible qu'à marée haute et seulement pour les bâtimens tirant moins de douze pieds. Les grands navires mouillent à deux milles en mer, au grand dommage des transbordemens, qui ne se font ni sans peine ni sans danger. C'est l'inconvénient radical de toute la côte depuis Panama jusqu'à Realejo, la baie de Salinas exceptée; mais c'est surtout l'inconvénient du bassin resserré de Nicoya, dont les eaux sont toujours agitées. Punta-Arenas est de plus menacée d'un ensablement continu par deux rivières torrentielles débouchant dans son *estero*, et la baie elle-même paraît s'envaser sous l'influence de la même cause combinée avec la violence exceptionnelle de la marée montante. Ce serait donc trop présumer de l'avenir que de prédire à cette ville improvisée de brillantes destinées. La salubrité qu'elle tire de ses sables a été le point de départ de sa rapide fortune. Il fallait une station sur le Pacifique au commerce naissant de Costa-Rica. Le petit port de Caldera, à quelques lieues au sud, dont les navires préféraient le mouillage, venait d'être abandonné en 1840 à cause de ses fièvres; la population reflua vers Punta-Arenas. La production du café y appelait, dix ans après, cent cinquante navires de toute provenance, et cette création artificielle du génie commercial est aujourd'hui une ville pittoresque et vivante de deux ou trois mille âmes, dont les maisons de bois sont séparées par des jardins où la nature tropicale déploie toutes ses magnificences, où l'Angleterre, les États-Unis et Hambourg ont des agens consulaires, et qui passe pour le plus

agréable séjour qui existe depuis le Callao jusqu'en Californie. Nous devions y rester deux jours au milieu des fêtes, en attendant l'arrivée du *Colombus*. Ces deux jours font partie de mes plus heureux souvenirs en dépit des 32 degrés Réaumur, auxquels je m'étais bien vite habitué.

Il est vrai que je ne devais pas être complétement étranger à l'éclat de ces fêtes, grâce à la présence dans la rade du *Saint-Vincent-de-Paul*, véritable frégate commerciale, le plus beau navire qui eût jamais paru dans ces eaux. Le capitaine de ce navire, M. Cazalis, s'était trouvé à San-José au milieu des démonstrations dont j'avais été l'objet, et, comme tous les Français établis dans le pays (1), il était venu m'offrir ses services. Je ne savais comment reconnaître les preuves de bienveillance et de considération dont j'avais été comblé par M. Mora; notre itinéraire, convenu d'abord à travers le Guanacaste, pour explorer en passant l'isthme de Salinas, avait été modifié par l'arrivée des plénipotentiaires; j'eus l'idée de profiter de notre passage forcé à Punta-Arenas pour répondre à l'hospitalité costa-ricaine par une hospitalité de quelques heures toute française. M. Cazalis entra dans ces vues. Deux autres bâtimens français se montrèrent ravis de s'associer à une manifestation où le drapeau national flotterait à côté de celui de Costa-Rica, confondant leurs mêmes couleurs. M. Mora avait accepté mon invitation. Toute la ville de Punta-Arenas prit part à cette fête de fusion internationale. Jamais le golfe profond du vieux cacique Nicoya n'avait assisté à un pareil spectacle : toutes les embarcations à la mer, la musique précédant le canot présidentiel, onze navires pavoisés, le pavillon costa-ricain à tous les mâts de misaine et le canon tonnant de minute en minute, sans interruption. M. Mora fut reçu en souverain à bord du *Saint-Vincent-de-Paul* avec une suite de plusieurs centaines de personnes. Certes je ne payais point ainsi ma dette à l'homme à qui je devais mon succès, mais je lui prouvais du moins qu'il ne dépendrait pas de moi que le pavillon de la France ne fût toujours enlacé à celui de Costa-Rica.

(1) Il n'y a pas moins de cinquante Français établis à San-José ou dans les environs, tous à leur aise pour ne pas dire tous riches. Il n'y a du reste rien de plus facile que de gagner de l'argent à Costa-Rica, quand on sait un métier quelconque. Le moindre ouvrier est payé une piastre par jour. Un domestique qu'on ne nourrit pas se paie aussi une piastre, soit 150 fr. par mois. Le commerce ne gagne jamais moins de 100 pour 100, souvent 200 et même 300. Les forgerons, charrons, charpentiers, modistes, couturières, etc., demandent à peu près ce qu'ils veulent. Le blanchissage se fait au prix courant d'un réal la pièce (62 cent. 1/2), et il se fait mal. Les mécaniciens et les industriels n'ont pas de prix. Un mécanicien de Punta-Arenas était engagé à raison de 5 piastres par jour (25 fr.), et les ouvriers spéciaux de la distillerie gagnaient de 15 à 20 francs.

Le jour suivant, sur les six heures du soir, au moment où la brise de terre venait remplacer la brise de mer qui s'élève régulièrement à dix heures du matin, nous longions, les pieds dans le sable, la grande rue de la ville, tout ondoyante de drapeaux, toute frémissante encore des agitations de la veille. Une jeune femme, assise devant sa porte, se leva au passage du président et l'invita à entrer, en l'appelant, avec une familiarité gracieuse, *don Juanito*. Il y avait d'autres personnes dans la maison, entre autres deux jeunes filles. On apporta des chaises et des guitares. Les femmes s'échelonnèrent sur les marches de l'escalier, et le cercle s'étendit peu à peu. Les vagues toujours murmurantes venaient expirer sur la rive en face de nous. La nuit tombait rapidement, mais une nuit étoilée, presque lumineuse, baignée de phosphorescences et de parfums, et bercée d'harmonies intraduisibles. Une jeune fille se mit à chanter, en s'accompagnant, je ne sais quel air national, mélodie douce et monotone, que j'avais déjà entendue un soir dans une *hacienda*, et que j'ai retrouvée depuis sur les bords du lac de Nicaragua. Les passans s'arrêtaient pour écouter. D'autres chants avaient succédé au premier; d'autres femmes étaient venues saluer M. Mora, en l'appelant toutes de son petit nom de *Juanito*. Il n'y avait plus assez de chaises. M. Mora profita d'un petit dérangement pour s'asseoir sur la première marche de l'escalier, et le concert de famille continua jusqu'à onze heures, sans plus de cérémonie, dans une atmosphère de cordialité, de modestie et de bonté qui n'étaient égalées que par la simplicité du chef de l'état.

Lorsque le *Colombus* nous emporta le lendemain vers la haute mer pour doubler le cap Blanco, qui ferme la baie, les mêmes honneurs accompagnèrent le président dans son passage à travers les navires à l'ancre. Le *Saint-Vincent-de-Paul* et les *Deux-Eulalies* avaient rempli jusqu'au bout la mission qu'ils s'étaient donnée de représenter dignement la France. C'est la seule fois qu'il m'ait été donné d'apercevoir nos couleurs nationales dans les mers centro-américaines, et je puis dire que la présence et la conduite de nos marins avaient provoqué dans la population des sympathies unanimes.

En entrant dans le Pacifique, je reconnus enfin cette mer d'huile, unie comme une glace, dont nous parlent tous les voyageurs, et qui lui a mérité son nom. Le *Colombus* semblait immobile dans le sillon de son hélice. Nous longions un rideau de montagnes boisées se succédant comme des dômes d'un vert sombre. Ces montagnes, peu élevées, sont les contre-forts de la presqu'île de Nicoya et du district de Moracia. Elles s'abaissaient sensiblement vers le nord, et disparaissaient même complétement en approchant des deux grandes

baies de Thomas et de Salinas. J'éprouvais une vive curiosité à l'égard de ces dépressions, que m'avaient déjà fait connaître les récits de plusieurs explorateurs. Tous les marins savent que l'Océan dessine dans ces parages une vaste courbe intérieure, au fond de laquelle souffle un vent de terre, venant de l'est, qui chasse les navires au large, et qu'on appelle le *papagayo*. Les vieilles cartes donnaient même à cette courbe, dont Salinas occupe le sommet, le nom de golfe de *Papagayo*, et toutes les reconnaissances hydrographiques le signalaient comme un passage difficile par suite des rafales irrégulières qui prenaient les navires en travers. Or j'avais toujours soupçonné que ce vent du *papagayo*, de même nature que celui qui souffle toute l'année de l'est sur le lac de Nicaragua, et qui en rend les rives occidentales si peu abordables, arrivait dans la région du Pacifique par suite même de la dépression extraordinaire qui lui livrait passage. Il ne faut pas oublier qu'à cette latitude, — 11 degrés au-dessus de l'équateur, — tout le système des courans atmosphériques est subordonné à la loi générale des vents alizés. Lorsque cette loi trouve une barrière dans l'élévation des montagnes du continent américain, elle ne se fait plus sentir qu'au large du Grand-Océan, comme en face des Cordillères, du Pérou, de l'Équateur et de la Colombie; mais si le sol s'abaisse tout à coup, lui laissant libre carrière, l'action des vents doit être d'autant plus violente qu'elle a été plus contrariée, et que l'issue est plus étroite. Ainsi s'expliquait pour moi un phénomène à peu près unique du cap Horn à l'Amérique du Nord, qui répond en effet à une situation unique sur les côtes du Pacifique. Du pont du *Colombus*, je voyais nettement les dernières ondulations des hauteurs de Costa-Rica expirer au fond de la baie de Salinas, d'où soufflait le vent, pour se relever en collines toujours boisées qui se prolongeaient indéfiniment vers le nord comme un bourrelet de verdure. A partir de ce versant mamelonné du plateau de Liberia, la capitale du Guanacaste, il n'y a plus de Cordillères. Toute la partie occidentale de l'isthme, occupée par la république de Nicaragua, n'est elle-même qu'un plateau d'une élévation moyenne de 50 ou 60 mètres, renflé sur le bord de l'Océan par des chaînes de collines plus ou moins continues, derrière lesquelles se dressent, en pics isolés, les formidables volcans de l'Orosi, de l'Ometepe, du Montbacho, du Momotombo, du Viejo, jusqu'au massif déchiqueté du Coseguina, qui domine la baie de Fonseca. Dieu semble avoir marqué clairement sur cette plage intermédiaire le sillon du bosphore américain, et, autant que puisse en juger un profane, le vent seul du *papagayo* m'aurait désigné la baie de Salinas comme étant le *secret du détroit* que cherchait Fernand Cortez.

La traversée de Punta-Arenas à San-Juan-del-Sur ne devait pas

durer vingt-quatre heures. Nous étions partis le 21 avril, à dix heures du matin; le 22, à sept heures et demie, par une température délicieuse, nous arrivions en face d'un mamelon rocheux, derrière lequel se cachait San-Juan-del-Sur, la première ville du Nicaragua sur cette côte, l'ancienne tête occidentale du transit américain. Le *Colombus* hissa le pavillon costa-ricain, et tira le coup de canon du signal. Personne ne répondit. On doubla le mamelon. Les maisons apparurent au fond d'une anse circulaire, je distinguai un drapeau sur la plage et un autre au-dessus d'une maison voisine; mais ni l'un ni l'autre n'appartenait au Nicaragua. C'était le drapeau étoilé des États-Unis qui s'étalait fièrement sur le sol de sa conquête anticipée. Je ne pouvais en croire mes yeux, je demandai au président si je ne me trompais pas. Ce drapeau d'invasion avait été planté un jour par les bandes de Walker, et depuis la délivrance du pays personne n'avait osé y toucher, tant la terreur qu'inspiraient les Américains était profonde. Nous étions bien loin moralement du sol généreux, libre et prospère, où s'épanouit Punta-Arenas. Avant même d'aborder au Nicaragua, la faiblesse, la misère et la désolation se montraient à nu. Pas un navire dans le port, pas un habitant sur la plage; on eût dit un village abandonné. Une bonne nouvelle cependant m'attendait en présence de ces ruines fumantes de la guerre civile et du flibustérisme; elle était apportée par le général Bonilla, commandant supérieur de la province, qu'envoyait le président du Nicaragua à son collègue de Costa-Rica. Il nous apprit que le général Martinez venait d'arriver à Rivas, et que le traité Cass-Irizarri n'avait réellement point été ratifié. La non-ratification faisait disparaître le seul obstacle sérieux du canal et la seule pierre d'achoppement de la conciliation préparée. Puisque le général Martinez, surveillé par les Américains et mis en tutelle par la majorité de son congrès, avait échappé à cette double pression pour venir à Rivas à l'appel de M. Mora, c'est qu'il était disposé à s'entendre avec lui pour sauver son pays. Je ne pouvais désirer une situation plus entière et plus favorable au milieu du trouble des esprits et de la lutte acharnée des influences à Léon, à Grenade et à Managua.

XI. — RIVAS.

Pour comprendre ce qui se passait au Nicaragua, il faut se souvenir que le général Mirabeau-Lamar, ancien président du Texas, devenu ambassadeur des États-Unis, s'était présenté à Managua deux ou trois mois auparavant, tenant d'une main le traité Cass-Irizarri, nouvellement imaginé à Washington, et de l'autre une réclamation de 25 ou 30 millions, pour dommages causés aux Améri-

cains établis dans le pays par l'invasion de leurs compatriotes et par la guerre désastreuse qu'elle avait amenée. On sait que M. Mirabeau-Lamar fit pendant deux ans de cette réclamation l'épée de Damoclès de sa diplomatie, tantôt à Managua, tantôt à San-José; à Managua cependant il avait rencontré chez le général Martinez une résistance invincible à l'égard du traité Cass-Irizarri, résistance d'autant plus méritoire qu'elle était battue en brèche par une majorité hostile. Le congrès, composé en grande partie de Léonais et d'hommes compromis dans les derniers troubles, dont quelques-uns avaient encore sur les mains le sang de leurs concitoyens, le congrès voulait en finir, fût-ce au prix d'une trahison. L'esprit de M. Irizarri, ministre nicaraguain à Washington, vieux Léonais rompu aux corruptions américaines, soufflait sur cette majorité démoralisée. Un signe de l'Europe, surtout de la France, eût coupé court à ces défaillances en fournissant un point d'appui au sentiment contraire; mais rien ne venait de ce côté-là, tandis que le pavillon américain se promenait menaçant de San-Juan-del-Sur à Realejo, et s'éternisait dans les eaux de Grey-Town. L'annexion était donc consommée de fait aux yeux des incorrigibles révolutionnaires, à qui le Nicaragua devait tous ses désastres; il ne s'agissait pour eux que de lui donner un titre légal suffisamment hypocrite, et d'en tirer le meilleur parti pour leurs intérêts. M. Irizarri venait d'envoyer une espèce de sommation comminatoire, portée, pour plus de signification, par un ancien lieutenant de Walker. Le congrès voulut violenter le concours présidentiel qu'il ne pouvait obtenir de plein gré. La constitution lui donnait la souveraineté entière, pourvu qu'à deux reprises, à trois mois de distance, il réunît une majorité des deux tiers des votans. La première délibération dura trois jours, et 10 voix contre 5 finirent par voter le traité, qui fut aussitôt porté au général Martinez. Le général le remit à l'envoyé d'Irizarri avec une de ces phrases équivoques que chacun interprète selon ses désirs. L'envoyé repartit avec le paquet sans le lire, croyant qu'il contenait la ratification du pouvoir exécutif, et il sema la bonne nouvelle de Grenade à New-York. Ce ne fut qu'à Washington qu'on s'aperçut de l'erreur. Le général n'avait rien signé, et il fallait attendre trois mois un nouveau vote décisif. Or, dans trois mois, bien des événemens pouvaient surgir qui renverseraient les calculs du moment. Le président Martinez avait tout sauvé en gagnant du temps : il allait trouver dans la visite du président Mora, dans les conférences relatives au canal, et dans le courant d'opinion venant de Costa-Rica, une force nouvelle et un réveil de patriotisme qui rendraient désormais le traité Cass-Irizarri impossible.

Nous arrivions donc à une heure critique. Ce qui allait se passer

n'appartenait point à la diplomatie ordinaire. C'était l'effort suprême de deux hommes de cœur pour échapper à l'étreinte de l'ennemi commun et compléter l'œuvre de salut qu'ils avaient commencée ensemble sur les champs de bataille. Cette situation si grave, dont j'étais informé depuis Grey-Town, m'avait fait prendre, en partant pour San-José un mois auparavant, des précautions qui n'avaient pas été inutiles. M. Antonin de Barruel avait accepté la mission de se rendre à Managua pour y préparer le terrain, et il n'avait pas quitté le président depuis cette époque. C'était grâce à cet auxiliaire que j'avais pu décider le général Martinez à une démarche tellement dangereuse à ses yeux, qu'il n'avait osé quitter Managua que de nuit, sans avertir personne, accompagné d'un seul de ses ministres (1). Une lettre que m'avait remise le général Bonilla m'assurait des excellentes dispositions du président Martinez, qui m'avait déjà écrit à San-José quelques mots pleins de promesses. C'est sous ces auspices que le cortége costa-ricain descendit à San-Juan-del-Sur, première étape de mon exploration à travers le Nicaragua.

Le port de San-Juan-del-Sur est une crique étroite, de la forme d'un croissant, bordée d'une marge sablonneuse tellement épaisse qu'elle suppose un ressac continu et peu de sécurité pour le mouillage. Aussi trois coques de navires jetés à la côte et abandonnés pour avaries témoignaient-elles seules de l'occupation de ce port par le commerce. Le *Colombus* avait jeté l'ancre à un mille au large. Les sables s'entassaient en mamelons de plusieurs mètres de hauteur, et s'avançaient jusque sous les maisons de la rive, bâties sur pilotis très élevés, sans doute en vue de cette inondation. Une demeure américaine en fer, plus menacée que les autres, était comme dressée sur des échasses. La ville se composait de ces quelques maisons espacées sur la plage et d'une longue rue droite partant du milieu du croissant pour aller rejoindre le chemin de la *Virgen*, rue solitaire, bordée de baraques ouvertes, mais vides, au milieu d'une nature vigoureuse, mais flétrie par un soleil de feu. De cinq cents habitans, il en restait à peine soixante. La circulation et la vie avaient disparu avec le transit. L'établissement de la compagnie était encore debout, mais aussi abandonné et aussi misérable que le reste. La maison en fer, appartenant à une agence californienne, ne montrait plus que ses murs oxydés. Évidemment la guerre civile avait passé par là. Je rencontrai cependant un indigène qui se bâtissait une nouvelle baraque. Je lui demandai pourquoi il ne

(1) Lorsque M. Mirabeau-Lamar apprit à Grenade la non-signature du traité, il entra dans la plus violente colère, et menaça publiquement le pays et son gouvernement d'une prochaine invasion de flibustiers, qui cette fois serait définitive... Le fait a été consigné dans un procès-verbal signé de plusieurs témoins.

s'installait pas tout simplement dans une de celles qui n'avaient plus de maîtres, et dont les portes et les fenêtres ouvertes invitaient à en prendre possession. Sa réponse fut caractéristique. C'est l'explication du drapeau aux étoiles d'argent sur la plage. « Ces maisons, me dit-il, n'ont été délaissées que momentanément. Les propriétaires attendent aux États-Unis que le gouvernement américain soit maître du pays. Ils reviendront probablement aussitôt qu'ils auront appris la ratification du traité Cass-Irizarri. »

Nous étions descendus dans un hôtel situé à l'angle de la grande rue, où nous attendait un excellent dîner, escorté de tout le luxe des fruits tropicaux, sapotes, mameilles, maragnons, ananas, nisperos, goyaves, mangos, dont l'ananas est peut-être le moins savoureux. L'hôte, M. Green, un Américain, avait eu l'honneur de loger et de nourrir pendant plusieurs mois l'élite de l'armée de Walker, y compris son chef, et cet honneur lui avait coûté cher. Ces honnêtes *Yankees* payaient avec des *bons* signés d'un commandant quelconque. La république était inondée de ces bons, qui représentaient le pillage de tous ses habitans. On m'en offrit un de Walker, de 100,000 dollars, pour 25 francs. Les flibustiers prenaient tout à ce prix, caisses d'eau-de-vie, meubles, marchandises, chevaux, bestiaux, quand ils ne prenaient pas fièrement à titre de propriétaires. Ils faisaient leur cuisine avec les portes et les cloisons de la maison qu'ils habitaient, pour ne point se donner la peine d'aller ramasser du bois à dix pas, et quand le vin et les liqueurs volés les avaient mis en gaieté, ils terminaient la fête en brisant le mobilier ou en y mettant le feu. C'est ainsi qu'un commerçant de la ville, nommé Christophe, avait vu en quelques heures sa fortune perdue et son commis assassiné par ces bandits. M. Green lui-même, leur compatriote, n'avait pu obtenir d'autre paiement qu'une liasse de papiers sans valeur.

Nous avions hâte de quitter un pareil séjour, dont la température eût été d'ailleurs intolérable sans un grand vent de mer qui ébranlait les maisons; mais il fallait attendre l'arrivée des mules et des chevaux qu'on avait envoyé chercher à trois lieues de là. Ce ne fut qu'à l'entrée de la nuit qu'on put se mettre en route. Le hasard me fit partir le premier, seul avec le général Jérès. Il faisait un beau clair de lune et un temps très doux. Nous nous trouvâmes bientôt, au sortir de la ville, après avoir traversé un torrent desséché, sur ce fameux chemin du *Transit*, qui a vu passer tant de milliers d'émigrans pendant les quatre années d'exploitation de la compagnie Vanderbilt, et qui a ouvert le pays à l'invasion C'est en effet par San-Juan-del-Sur que Walker avait pénétré au Nicaragua en 1855, appelé de Californie par le parti de Léon, à la tête duquel se trou-

vaient le président Castellon et le général Jérès. Le général Jérès était en veine de franchise, et la solitude prêtait aux confidences. Je n'eus pas de peine à lui faire raconter sa vie politique, toute pleine qu'elle fût de tristes égaremens. Il avait débuté en 1846 par la carrière diplomatique; il était secrétaire du ministre Castellon à Paris, lorsque ce personnage vint proposer au prince Louis-Napoléon, alors renfermé dans le château de Ham, de prendre en main l'opération du canal du Nicaragua. Rentré l'année suivante dans sa ville natale, il avait joué un rôle actif dans toutes les révolutions qu'elle avait provoquées, et il avait dû à chacune d'elles un grade nouveau, depuis celui de capitaine jusqu'à celui de général. Ce n'était pas une autorité régulière qui lui conférait ces grades, c'étaient ses propres partisans, les séides de sa cause, les *muchachos* de Léon, comme il les appelait. Il n'avait jamais reçu d'autre brevet que leur acclamation, et de fait sa popularité, qui était réelle, pouvait se passer de titre écrit. Appelé ainsi au généralat au début de la dernière lutte fratricide de Léon contre Grenade, il s'était associé aux mesures prises pour obtenir le concours de Walker et de ses bandes, et plus tard aux dévastations mêmes de l'envahisseur; mais enfin ses yeux s'étaient dessillés. Cet homme lui était apparu dans sa triste réalité d'assassin et d'incendiaire, et il s'en était séparé comme ses concitoyens de Léon; seulement, tandis que ses *muchachos* cabalaient encore par jalousie invétérée contre les chefs actifs de l'armée nationale, le général Jérès était redevenu soldat de l'indépendance, et il avait tâché de faire oublier à force de courage la faute qu'il avait commise en appelant l'étranger. Tout cela était dit froidement, presque légèrement, comme s'il se fût agi d'un tiers, avec de nombreux détails sur les dernières phases de la guerre dont nous parcourions précisément le théâtre accidenté.

Ce chemin du Transit, qui coupe l'isthme de l'est à l'ouest, du lac de Nicaragua au Pacifique, sur une longueur de six lieues, ressemblait à un chemin vicinal bien entretenu, de 3 mètres de large environ. Seulement les nombreux ponts dont il était coupé tombaient en ruines et nous forçaient souvent de passer à côté, quelle que fût la hauteur de l'eau. Le système de ces ponts n'avait pas exigé beaucoup d'imagination de la part des constructeurs. Ils avaient pour charpentes deux ou trois troncs d'arbres à peine équarris jetés d'un bord à l'autre, et pour tablier un certain nombre de planches placées sur ces traverses, mais ni clouées ni ajustées. A peine au sortir de San-Juan-del-Sur, la route se dirige vers l'intérieur en coupant une petite chaîne de collines boisées, où la hache a fait de nombreuses trouées. Nous rencontrions de temps en temps de grands hangars créés par la compagnie, sous lesquels se trouvaient encore

quelques voitures à quatre roues, de celles qui faisaient autrefois le service du transit. Au point culminant de la chaîne, nous fîmes halte dans un hôtel américain, dont le matériel de voitures donnait encore l'illusion d'une route très fréquentée. C'est à partir de cette station, à un tiers à peu près du chemin, que commence l'inclinaison vers le lac de Nicaragua, inclinaison qui permettrait facilement la construction d'un chemin de fer. Nous ne devions pas suivre jusqu'au bout la route de la *Virgen*. Après deux heures de marche, un guide qui nous avait rejoints nous fit prendre à gauche un petit sentier poupreux qui traversait des bois desséchés. Ce sentier était la grande route de Rivas. Quelques minutes après, nous mettions pied à terre devant une *hacienda* isolée, entourée de peaux de bestiaux, où nous devions passer la nuit; mais nous n'étions plus qu'à deux heures de Rivas. En reprenant le lendemain le sentier qui y conduisait, j'eus sous les yeux un échantillon de cette nature merveilleuse du Nicaragua qui l'avait fait appeler par les Espagnols de la conquête le *paradis de Mahomet*. Nous traversions tantôt des bois couverts de fleurs parasites éclatantes, tantôt des espèces de vergers littéralement jonchés de fruits dorés de toutes les grosseurs, qui faisaient penser au jardin des Hespérides. Des milliers d'oiseaux de toutes les couleurs se croisaient sur nos têtes, et le bruit de nos chevaux faisait fuir d'arbre en arbre des bandes de singes moqueurs qui semblaient être les rois de ces solitudes. L'ornithologie seule du Nicaragua ferait les délices d'un naturaliste et mériterait plusieurs années d'étude. Il fallait s'arrêter à chaque instant pour suivre des oiseaux à aigrettes d'un rouge vif ou d'un jaune orange, ou des couples inséparables d'oiseaux bleus, fantastiques en Europe, innombrables là-bas. En tournant un carrefour du chemin, près d'une source murmurante, nous trouvâmes une escorte envoyée par le président Martinez, avec l'avis qu'il arrivait lui-même au-devant de son collègue. Quelques minutes après en effet, une large allée s'ouvrit devant nous, au bout de laquelle on distinguait une pauvre maison entourée de chevaux. L'équipage se lança au galop dans cette direction. Plusieurs personnes sortirent alors de la maison, parmi lesquelles un homme de quarante-cinq ans, grand, froid, sérieux, les sourcils proéminens, et vêtu d'un habit de chasse. M. Mora s'était avancé jusqu'à lui; le général Martinez lui tendit la main sans sourire, l'aida à descendre de cheval, et tous deux se présentèrent les personnes de leur suite, sans autres démonstrations que quelques paroles brèves et fermes. Je fus à peine excepté : le président du Nicaragua m'avait serré la main et adressé quelques mots affectueux.

J'appris bientôt que le général Martinez était plus résolu que jamais à repousser tout engagement équivoque à l'égard des Améri-

cains, et à défendre par tous les moyens dont il disposait l'indépendance nationale, qu'ils menaçaient de nouveau. C'était une nature froide, qui ne se livrait pas facilement, mais qui cachait un cœur de lion sous des formes austères. Il venait d'adresser à ses concitoyens, à la date du 10 avril, une proclamation d'un caractère antique, véritable manifeste d'une nouvelle confédération centro-américaine, énergique appel à l'union de tous pour sauver la patrie commune. Les forces entières de sa pensée tendaient à ce but suprême. Il devait donc prêter les mains à tout ce qui élèverait une barrière contre ses éternels ennemis, à tout ce qui favoriserait son rêve d'unité politique, à tout ce qui appellerait sur l'Amérique centrale l'attention et le patronage bienveillant de l'Europe. Or il avait parfaitement compris que le canal renfermait implicitement ces solutions multiples, et donnait de plus à son pays la puissance et la richesse. Je ne pouvais arriver plus à propos. M. Martinez venait à peine de commencer sa période constitutionnelle. Les exigences mêmes des Américains militaient en ma faveur. Ce qui allait se passer à Rivas n'était qu'une question de forme. Le traité était signé d'avance par le patriotisme du nouveau chef de l'état.

Une demi-heure après, nous entrions dans Rivas sans que je m'en fusse aperçu. Je ne voyais que des maisons isolées, séparées par des monticules de ruines, des rues entières disparues, des pans de murs seuls debout sur de vastes espaces. C'était tout ce qui restait de la ville sainte, où tant de sang avait coulé pendant deux années. Des drapeaux blancs et bleus, les couleurs du Nicaragua, décoraient ces débris. Un grand drapeau tricolore était arboré à l'angle d'une place mamelonnée de décombres. Une haie de soldats se tenaient l'arme au bras devant une maison trouée de boulets. On s'arrêta devant cette maison. Le canon tonnait, les clairons sonnaient aux champs; deux ou trois cents personnes étaient accourues au-devant du cortége, et le saluaient de leurs *vivat*. Telle fut cette entrée triomphale des deux présidens. Elle devait leur rappeler de terribles souvenirs. L'aspect seul de la maison où nous descendîmes un moment, ancien quartier-général de l'armée nationale, en disait plus que toutes les paroles sur l'acharnement de la lutte qui avait abouti à la capitulation de Walker. Pas un tronçon de muraille qui ne fût criblé de trous de canonnade ou de mousqueterie. Dans la pièce même où fut signé, six jours après, le traité du canal, et qui avait été tour à tour le cabinet de Walker et celui de M. Mora, le mur, fraîchement récrépi, dessinait encore le sillon des boulets, et j'en retrouvai autant au-dessus de mon lit dans la chambre que m'avait préparée la gracieuse hospitalité d'un Nicaraguain, don Juan Ruiz.

J'étais enfin sur le théâtre désiré. Je touchais à cette semaine fé-

conde commencée le 26 avril et terminée le 1er mai, qui a été pour le Nicaragua, à quelque point de vue qu'on se place, le début d'une ère nouvelle, le signal des mesures récentes prises par l'Europe pour garantir sa sécurité (1). J'avais déjà remarqué, par les attentions qu'il m'avait témoignées en route, que le général Martinez me portait une bienveillance réelle. Il occupait à l'extrémité nord de la ville un vaste bâtiment carré donnant sur une plantation de cacao, de ce beau cacao rouge qui était réservé autrefois pour la table des rois d'Espagne. J'allai lui faire une première visite, accompagné de M. Antonin de Barruel. Il s'agissait de convenir avec lui de la forme et du lieu des conférences. Le président nous reçut dans une petite pièce blanchie à la chaux, plus que modestement meublée. Il avait auprès de lui son ministre de l'intérieur, M. Rosalio Cortès, et le général Bonilla, le seul officier de la république qui eût un costume militaire. Quelques minutes après entra le ministre des affaires étrangères, M. Gregorio Juarès, de sang mêlé, comme son collègue de l'intérieur, qui était appelé à contre-signer le traité futur; puis le général Jérès et le colonel Negretti, de telle sorte que le gouvernement tout entier du Nicaragua se trouvait rassemblé.

Je débutai par une déclaration franche et catégorique pareille à celle que j'avais faite à San-José. Je ne voulais laisser planer aucun doute sur ma situation, ni usurper surtout aucun honneur officiel. Je n'étais ni ministre, ni consul, ni agent à aucun titre de la France. J'expliquai ensuite le but de mon intervention dans les affaires du pays. Je venais réaliser le projet national par excellence, celui qui fermentait dans toutes les têtes intelligentes depuis la proclamation de l'indépendance, celui que toutes les cartes signalaient comme une nécessité de l'avenir. J'avais les pleins pouvoirs d'une maison de banque, l'appui moral des économistes, le concours de l'opinion du monde éclairé. Je développai les principes de libéralisme sur lesquels reposait le traité que j'avais préparé, et pour la discussion en détail des articles de ce traité, je me mis à la disposition entière du président, le laissant libre de décider si cette discussion aurait lieu avec lui seul ou en présence de M. Mora et de son ministre.

Pendant que je parlais, j'avais pu remarquer sur la figure impassible du général Martinez les premiers signes d'une attention sympathique. Quant à M. Gregorio Juarès, arrivé la veille en toute hâte, il ne déguisait pas la satisfaction qu'il éprouvait. C'était la première fois, depuis bien des années, qu'une parole amie, partie de l'Eu-

(1) Trois traités de protection ont été signés depuis par la France, l'Angleterre et la Sardaigne.

rope, venait leur ouvrir les horizons splendides que tous appelaient de leurs vœux. J'avais, dans ce rôle, l'immense avantage d'être cru sur parole, car ma loyauté ressortait de la déclaration même que j'avais faite en commençant. Je m'adressais d'ailleurs à des hommes préoccupés du lendemain, qui voyaient là une solution politique inattendue. Ce côté politique de la question, cet appel indirect aux sympathies européennes fut la raison déterminante des entraînemens que l'idée du canal provoqua. Il explique la fameuse déclaration qui porte, comme le canal, la date patriotique du 1er mai, anniversaire de la capitulation de Rivas. Cette déclaration était contenue implicitement dans la proclamation du général Martinez. C'était le cri désespéré d'un peuple aux abois, qui n'avait plus de ménagemens à garder vis-à-vis de ses impitoyables oppresseurs, et qui espérait encore se faire entendre de l'Europe imprévoyante et égoïste.

Le lundi 26 avril commença, en présence des deux présidens, la discussion des articles. J'avais déclaré d'avance que, n'étant pas le juge des relations réciproques des deux états, je me soumettais à toutes les modifications de détail que les deux gouvernemens croiraient devoir introduire dans le traité, pourvu que les principes généraux fussent sauvegardés. La lutte de générosité qui s'établit entre le général Martinez et M. Mora coupa court à ces modifications. Le débat fut sérieux, il aborda toutes les questions spéciales; il me permit de développer toutes les conséquences économiques que j'entrevoyais, mais il se maintint jusqu'au bout dans une sphère élevée où les rivalités locales et les intérêts privés disparaissaient devant l'urgence du salut public. Je n'ai jamais assisté à un spectacle plus consolant que celui de ces deux hommes faisant assaut de sacrifices et de désintéressement pour fonder enfin quelque chose de durable. La solennité des circonstances fortifiait toutes les âmes. Je désire, pour le bonheur de l'humanité, que la diplomatie rencontre souvent de pareilles aspirations. Je fus, quant à moi, profondément touché de tout ce que je vis et de tout ce que j'entendis dans les six jours que durèrent les conférences, et lorsque le général Martinez prit enfin la plume pour apposer sa signature au bas du traité, j'éprouvai une de ces joies profondes qui font date dans une vie. C'était le dernier acte et le couronnement d'une semaine bien remplie, qui avait vu s'aplanir toutes les difficultés pendantes, qui avait réglé honorablement tous les points en litige, qui avait commencé la reconstitution centro-américaine par l'alliance intime de deux états divisés depuis trente ans, et qui laissait après elle un courant d'opinion désormais assez fort pour faire avorter toutes les tentatives américaines et toutes les violences du général Lamar.

Telle est l'histoire de cette convention de Rivas, qui a été si légè-

rement jugée par les uns, si violemment attaquée par les autres. Création d'intérêt universel avant tout, elle est devenue, par le fait des circonstances, une heureuse combinaison d'intérêt local. Organisée comme une affaire privée, elle a dû à ces mêmes circonstances d'être le point de départ de plusieurs solutions politiques. Si elle n'a pas produit depuis tout ce qu'elle devait produire, c'est qu'elle a rencontré dès le premier jour des préventions aveugles d'autant plus obstinées qu'elles n'avaient aucune raison d'être. On m'a reproché d'avoir donné à la France le patronage moral du canal de Nicaragua, comme si un Français devait s'adresser à l'Angleterre ou aux États-Unis pour se faire protéger. On oubliait d'ailleurs que je subissais la loi impérieuse des attractions qui faisaient ma force, et que c'est au nom de la France, désirée et appelée, que l'Amérique centrale a repoussé le joug américain. En réalité, la convention de Rivas est restée fidèle, dans toutes ses dispositions, aux principes d'universalité et de neutralité qui l'ont inspirée. Seulement, trouvant à vingt jours de nos côtes une merveilleuse région qui pourrait devenir pour nos marchés l'équivalent de l'Australie pour l'Angleterre et de la Californie pour les États-Unis, et fournir de plus à notre commerce et à notre industrie d'inépuisables élémens d'échange, je n'ai pas cru qu'on devait négliger cette occasion unique de doubler en dix ans le mouvement de notre commerce extérieur. J'ai pensé qu'un pays qui allait chercher des débouchés douteux jusqu'en Chine, au prix des plus grands sacrifices et d'une lourde responsabilité morale, ne devait pas hésiter à se jeter dans une colonie plus belle que l'Inde, située presque à ses portes, qui produit tout ce dont il a besoin et qui a besoin de tout ce qu'il produit. J'ai pensé que notre marine commerciale, si avide de matières premières, serait heureuse de s'assurer un fret de retour de coton, de café, de sucre, de guano, de tabac, d'indigo, de caoutchouc, de cacao, de bois de teinture et d'ébénisterie, sans avoir à courir l'aventure d'une législation arbitraire, et sans sortir, financièrement parlant, du territoire national. Une simple prise de possession du canal suffirait pour obtenir ces grands résultats. L'avenir, un avenir prochain, dira si j'avais trop présumé du génie de mon temps. Dieu veuille que dans un siècle qui doit tout à l'initiative individuelle, cette initiative puisse se faire écouter quand elle apporte à son pays une si miraculeuse avance de la fortune!

FÉLIX BELLY.

LA

SEINE MARITIME

II.

LE GOLFE INTÉRIEUR DE LA SEINE.

Quâque jacet littus dubium quod terra fretumque
Vindicat alternis vicibus..... (LUCANUS.)

Je reprends aux portes du Havre l'étude sur la Seine maritime dont Rouen doit marquer le terme (1). J'essaierai cette fois de conduire le lecteur autour de l'embouchure du fleuve proprement dite, c'est-à-dire autour du golfe allongé qui s'ouvre au-dessous de Quillebeuf. Nous rencontrerons chemin faisant les travaux d'endiguement dont on a dit tant de bien et tant de mal, et dont la circonspection éclairée du conseil des ponts-et-chaussées a fait suspendre depuis six mois la prolongation : il suffira de les considérer aujourd'hui dans les conquêtes de terrain qu'ils font pour l'agriculture. Comme travaux de navigation, il est avéré qu'ils ne sauraient apporter aucune amélioration à l'atterrage du Havre et qu'ils sont entrepris dans l'intérêt exclusif du port de Rouen : on ne pourra donc en apprécier avec justesse les effets généraux qu'au sein même de l'ancienne capitale de la Normandie.

(1) Voyez la livraison du 15 novembre 1859.

I. — L'EURE, HARFLEUR, LILLEBONNE.

La plaine de l'Eure, dont Le Havre occupe la partie occidentale, comprend 965 hectares, et elle suffirait à l'établissement d'une ville de 190,000 âmes, en supposant une population égale en densité à celle que renferme aujourd'hui l'enceinte fortifiée de Paris. Les conditions de service d'un port dont l'aire territoriale embrasse Rouen et Paris ne comportent guère une moindre population. Le tonnage du port du Havre, élevé en 1847 à 1,675,000 tonneaux, retombait en 1848 à 1,015: mais en 1855 il remontait au même degré qu'en 1847, et la moyenne des trois dernières années est de 1,989,000 tonneaux. Si la paix se maintient en Europe et que la progression des habitans suive celle des tonnages, Le Havre doublera d'étendue en trente ans. La prévoyance la plus vulgaire prescrit donc de tout préparer pour l'envahissement successif de la plaine entière; le sol se couvrira de magasins et de chantiers pour le service de la grande navigation. Des dépôts de houille, de pierre, de bois, de métaux bruts, des ateliers de charpente ou de forges se grouperont au large dans cette plaine, qui semble faite pour les recevoir. La veine cave de ce grand corps serait un canal maritime dont Vauban n'a tracé que l'ébauche; il ne devinait pas que, cent cinquante ans plus tard, des chemins de fer condenseraient l'espace autour des bassins qu'il creusait, et que la force d'expansion de la vapeur rejetterait au rang des conceptions étroites les calculs de Colbert sur l'avenir du Havre. Les besoins nouveaux exigent que le canal de Vauban reçoive les plus grands navires du commerce, vienne se dégorger sous les vieilles murailles d'Harfleur, et se ramifie dans la plaine comme font ces canaux hollandais sur lesquels le bordage des navires s'applique directement aux murailles des magasins et des ateliers. Tout, y compris le luxe des quais, devra dans ce quartier de rudes travaux se subordonner à l'économie des transbordemens. Ce projet d'extension du canal, qui ne suffit plus à l'assainissement de la plaine, a le mérite de n'être pas nouveau : Vauban, si attentif à déposer partout des germes dont l'ensemble de ses combinaisons assurait le développement, donnait une indication à l'avenir bien plus qu'il n'exécutait un travail définitif, et le duc d'Harcourt, gouverneur de la Normandie, le même dont le patronage passionné faisait prévaloir toutes les idées saines sur l'établissement de Cherbourg, recommandait en 1786 la navigation du canal de Vauban comme une condition essentielle de l'accomplissement des destinées du Havre. Le développement économique des surfaces territoriales et maritimes affectées aux besoins du commerce est, à

l'entrée de la Seine, du plus haut intérêt pour la navigation générale : un fait considérable, rappelé dans la première partie de cette étude, l'a donné à pressentir. La balance des tonnages, c'est-à-dire des chargemens d'aller et de retour des navires, entre comme élément principal dans le bon marché du fret; il n'existe point de parité entre les ports d'où l'on revient chargé et ceux d'où l'on revient sur lest. Or le poids des expéditions du Havre n'excède pas de beaucoup le tiers de celui des arrivages; c'est comme si les deux tiers des navires entrés dans le port avec une cargaison s'en retournaient à vide, et pour les remplir il ne faudrait pas moins de 600,000 tonneaux. Le terrain de Paris offre en quantités indéfinies, pour combler ce déficit, une matière qui manque dans le Nouveau-Monde, et que réclament partout l'agriculture et l'art des constructions : c'est le plâtre. Les chemins de fer, sur lesquels le rapport des tonnages d'aller et de retour se rapproche beaucoup de celui de la navigation, apporteraient le plâtre à très bas prix; malheureusement l'élévation des frais de dépôt exclut du Havre dans les conditions actuelles toutes les matières grossières.

Pour desservir toute la plaine, le canal de Vauban devrait avoir 6 kilomètres de longueur, une même étendue pour ses ramifications, et une profondeur de 8 mètres. Il offrirait de la sorte une surface d'eau de plus de 50 hectares, et, comme dans les grandes marées la différence de niveau entre la haute et la basse mer est au Havre de $6^{m},65$, le canal pourrait, par un jeu d'écluse facile à organiser, jeter par marée, en arrière de la pointe du Hoc, un volume de 3 millions de mètres cubes d'eau. L'action bien ménagée d'une pareille puissance rendrait promptement au havre d'Harfleur une profondeur suffisante pour l'admission des navires de 500 tonneaux. Les houilles d'Angleterre, les bois de la Suède et de la Norvége, une partie du cabotage de l'Atlantique, celui de la Seine maritime en particulier, entreraient et sortiraient dès lors par Harfleur, et, ainsi dégagé, le chenal de l'ouest suffirait longtemps, avec l'élargissement qu'il est à la veille de recevoir, au principal mouvement de l'atterrage.

Les lieux qui nous occupent sont un grand exemple des vicissitudes que traversent parfois les établissemens maritimes. Le spectateur monté sur les hauteurs de Graville embrasse d'un même coup d'œil Le Havre et Harfleur : d'un côté l'espérance, de l'autre le souvenir. La fondation d'Harfleur se perd dans la nuit des temps. L'issue d'une jolie vallée sur l'embouchure d'un grand fleuve a dû être un des premiers lieux habités du pays. Le nom d'Harfleur ne rappelle aucune origine romaine; on en a pourtant vu un vestige dans celui d'une ancienne porte de la ville, *Caltinaut*, et de fait cette

porte s'ouvrait sur la direction des tronçons encore visibles de la chaussée qui conduisait à la capitale des Calètes, *ad Caletanos*, la Lillebonne de nos jours.

Peu de villes ont pris au moyen âge une part plus considérable qu'Harfleur dans l'histoire de notre pays. Sous le règne de Charles V, le plus ancien organisateur de notre marine, Harfleur était notre principal port de guerre et de commerce, l'arsenal de nos armemens et le but des plus meurtrières attaques de l'Angleterre. L'atterrage ne ressemblait point alors à la sinistre grève envasée qui s'allonge au-dessous de la ville. La flotte espagnole envoyée, sous le commandement de don Martin Ruiz de Avendano, pour secourir le royaume de France et le duché de Bretagne, y stationnait au nombre de quarante vaisseaux en 1405, et elle y fut ralliée par don Pedro Niño avec trois galères. « La ville d'Harfleur (Araflor), dit celui-ci (1), est belle et possède un bon port de haute mer. Les navires y entrent par l'embouchure d'une rivière qui la traverse, et la mer en enveloppe la moitié; l'autre côté est couvert par une bonne muraille flanquée de fortes tours et par un fossé à escarpes maçonnées et rempli d'eau. Les portes sont doubles, précédées de ponts-levis, et chacune est placée entre deux tours. Cette ville est toujours bien approvisionnée; elle fait un riche commerce et fabrique de très beaux draps. Tout auprès se jette à la mer un grand fleuve appelé la Seine: Paris se trouve à cinquante lieues plus haut sur les rives de ce fleuve, et les barques vont et viennent entre les deux villes. »

Dix ans plus tard, en 1415, le roi d'Angleterre Henri V débarqua sur ce rivage avec 40,000 hommes, et s'empara d'Harfleur après une résistance héroïque qui dura six semaines. A son entrée, seize cents familles furent expulsées de la ville le bâton blanc à la main; elles furent remplacées par des familles anglaises, et pendant cette période d'occupation il fallut, pour posséder des immeubles dans Harfleur, être né de l'autre côté du détroit. En 1435, la Normandie tout entière s'émut; nobles, bourgeois, paysans, se levèrent comme un seul homme. « Si vinrent faire savoir (dit Alain Chartier dans sa *Chronique*) aucuns notables du pays de Caux au maréchal de Rieux qu'il assemblat gens d'armes de son côté, et que eux et grant parti du commun se trouveroient à un jour qui seroit dit, et de ce commun étoit chef un nommé Quarnel. Et lors se mit aux champs ledit maréchal, et Poton de Xaintrailles et autres capitaines prirent Fécamp et Harefleur d'assault. » Les paysans cauchois qui hâtèrent la lenteur des maréchaux de France avaient pour frères d'armes des bannis d'Harfleur, en tête desquels était Jean de

(1) *Cronica de don Pedro Niño, conde de Buelna,* réimprimée à Madrid en 1782, in-4°.

Grouchy, l'un des aïeux du maréchal qui fut notre contemporain. Jean de Grouchy eut à l'âge de quatre-vingt-un ans l'insigne bonheur de mourir entouré des siens sur la brèche par laquelle ils rentrèrent dans leur ville délivrée. Cent quatre des assaillans y périrent, et c'est en leur mémoire que la grand'messe se sonne à Harfleur par cent quatre coups de cloche (1). Reprise en 1440 par les Anglais la ville leur fut enlevée pour toujours en 1450 par le comte de Dunois.

Harfleur avait dans la puissance d'envasement de la Seine un ennemi plus redoutable que les Anglais, et chacun des progrès de l'envasement était le signal du retrait de quelque faveur de la couronne. En 1710, la ville fut soumise à la taille, et cent familles la quittèrent; elle ne s'est pas relevée de ce coup. « Le port, disait en 1763 un inspecteur général des fortifications, n'est plus qu'une prairie traversée par la Lézarde, et l'on y distingue encore tous les fondemens de l'enceinte. Cette ville, qui fut autrefois l'arsenal de la marine et la clé du royaume, ne présente plus à l'œil qui la cherche qu'un port comblé où paissent les troupeaux, des maisons chancelantes, des murs foudroyés et des ruines immenses. » Les maisons qu'on a conservées sont consolidées, et les ruines mêmes, sauf celles des anciennes portes de mer, ont péri... *Etiam periêre ruinæ.* C'est tout ce qu'on peut ajouter pour compléter le tableau de l'état actuel.

La traînée de galets derrière laquelle s'est déposée l'alluvion de l'Eure se recourbe en bec d'ancre devant Harfleur. La pointe du Hoc est aujourd'hui fixée par l'interception devant Le Havre du courant de galets qui la nourrissait : elle couvre des vents d'aval une anse de 2,500 mètres d'ouverture, de 1,500 de profondeur, réduite par les envasemens à ne recevoir dans les meilleurs momens que quelques navires de 120 tonneaux qui vont décharger de la houille le long des quais solitaires de la Lézarde.

D'Harfleur à la pointe de Tancarville, les escarpes du plateau cauchois n'offrent guère qu'une craie recouverte d'un gazon fin; les ouvertures de quelques fraîches et courtes vallées en rompent la monotonie. A l'approche de Tancarville, le paysage change; de beaux bois couronnent le cap, dont le revers oriental présente au-dessus de sa longue terrasse le célèbre château avec ses ruines de trois âges, son encadrement d'arbres séculaires, sa ceinture de précipices. J'ose conseiller aux chercheurs de sites grandioses et

(1) Pour perpétuer le souvenir de cet événement, la famille de Grouchy avait fait en faveur de l'église d'Harfleur une fondation qui a été abolie en 1793. Le maréchal de Grouchy a renouvelé avant de mourir la donation à l'église et au bureau de charité; elle consiste en une rente perpétuelle de 240 francs. On célèbre chaque année le 4 novembre un service anniversaire pour les libérateurs d'Harfleur, et l'on distribue aux pauvres cent quatre pains et cent quatre bouteilles de vin.

variés de ne pas se contenter d'admirer Tancarville du pont d'un bateau à vapeur qui passe et disparaît : qu'ils descendent à terre, qu'ils pénètrent dans le vallon, qu'ils grimpent au travers des ronces sur les terrasses, dont les murs crevassés se couvrent de lianes et de campanules, et ils seront bien dédommagés par le spectacle des vastes eaux que roule la Seine entre ses verdoyantes alluvions, ou au pied des pentes ombragées du Roumois et du pays de Caux. Une excellente petite auberge, dont la récente construction est due à la sollicitude de M. Vitet pour les artistes, les ingénieurs et les curieux qui peuvent visiter Tancarville, n'est pas le détail le moins intéressant de ce féerique paysage. Les digues du nord de la Seine s'enracinent au pied du phare de Tancarville et des carrières voisines, qui leur fournissent des matériaux; elles ont été dirigées de manière à former un port de refuge auquel de meilleures destinées sont promises. Ce chenal sert aussi à faire écouler les eaux abondantes de l'égout des terres de Radicatel, et la réunion de celles du Bolbec y porterait une masse suffisante pour remplir toutes les conditions d'une navigation parfaite. On verra tout à l'heure quel usage pourrait faire de ce canal la population à la rencontre de laquelle il irait. Les digues qui finissent à Tancarville descendent sans interruption de Villequier, et dans un développement de 24 kilomètres, elles ont contraint la Seine à déposer en arrière de leurs lignes 2,267 hectares d'alluvions. Ces dépôts limoneux sont de la plus grande fertilité; mais pour leur donner toute leur valeur, de grands travaux d'assainissement sont encore nécessaires : ces travaux rentrent naturellement dans la mission des syndicats de propriétaires formés pour l'entretien des digues, dont la solidité n'importe pas moins à la culture qu'à la navigation.

On a négligé jusqu'ici d'établir de bonnes communications le long des rives incertaines de la Seine maritime : où auraient-elles conduit? Mais le changement opéré dans l'état des lieux a déjà donné naissance à des besoins nouveaux. De Tancarville, en côtoyant les collines de Radicatel, on se rend à pied en une heure et demie à Lillebonne, aujourd'hui simple chef-lieu de canton, jadis la capitale des Calètes, puis la *Juliobona* de César et la station principale des flottes romaines dans la Manche. Lillebonne avait encore au XIe siècle une grande importance, puisqu'il y fut tenu deux conciles, en 1066 et en 1080, et que ce fut dans le château qui la commande que le duc Guillaume convoqua la noblesse de Normandie pour la résoudre à conquérir l'Angleterre. Trois voies romaines rayonnaient autour de Lillebonne dans les directions des routes actuelles de Rouen, de Fécamp et d'Harfleur; il ne reste dans la ville même, pour témoigner de son antique splendeur, qu'un cirque en

belle maçonnerie réticulaire, dont les gradins sont cachés sous un tapis de gazon, et des substructions que met souvent à découvert le creusement des fondations des édifices modernes. Les vestiges de l'établissement naval des anciens sont ensevelis sous les envasemens de la mer et les terres amenées par les cours d'eau qui se réunissent dans la ville : on peut même douter, au relief du sol, que le port romain fût en contact avec l'emplacement de la ville actuelle; il était plutôt à 1,200 mètres plus bas, au Mesnil, où se font sentir les marées, faiblement, il est vrai, mais par des chenaux si tortueux et si obstrués que le flot ne peut en atteindre l'extrémité que lorsque le jusant rappelle déjà les eaux dans la Seine. Si lent que soit ce mouvement, il prouve avec évidence qu'il serait possible de doter la vallée de Bolbec d'une communication directe avec la mer. Cette vallée est une des plus industrieuses de la Normandie : des cheminées de machines à vapeur s'y dressent, des bruits d'usines s'y font entendre de tous côtés; les deux cantons de Bolbec et de Lillebonne, entre lesquels la vallée se partage, réunissent 32,000 habitans, et les populations urbaines sont à Bolbec de 8,664 âmes, à Lillebonne de 3,840. Cette laborieuse agglomération, presque appuyée sur la mer, ne reçoit la houille dont s'alimentent ses fabriques que par les ports du Havre, de Fécamp, de Dieppe, et les chemins de fer qui passent au loin sur le plateau élevé du pays de Caux : elle supporte les frais et les déchets d'un triple déchargement, et les mêmes observations s'appliquent à la plupart des approvisionnemens et des marchandises que reçoit ou qu'expédie la vallée. On veut mettre l'industrie française aux prises avec l'industrie étrangère : soit; mais au moins faudrait-il la pourvoir d'armes égales, et pour les fabriques de la vallée de Bolbec, la première condition est de recevoir directement d'Angleterre le combustible qu'elles ne peuvent guère demander ailleurs. Le port et le chenal qui leur procureraient cet avantage sont des plus faciles à creuser au milieu des alluvions récentes qui se consolident en arrière des digues de la Seine. La moindre distance du Mesnil à la Seine par une ligne perpendiculaire aux digues est de 3 kilomètres; mais il ne faudrait pas donner aux eaux du Bolbec cette direction : il serait visiblement préférable de les conduire par une courbe de 7 kilomètres dans le port déjà ouvert au pied du château de Tancarville; la masse d'eau serait alors assez puissante pour que la liberté du chenal fût toujours assurée, et le trajet total serait à la fois plus court et plus facile. C'est presque toujours une faute dans les travaux maritimes que de diviser les eaux, de multiplier les défauts de cette espèce de cuirasse que constituent les digues, et d'éloigner les uns des autres les établissemens qui gagnent le plus à être groupés. Les grands ports de la

côte ne perdront rien à la création dans leur voisinage d'un nouveau foyer d'activité : celui-ci leur enlèvera quelques commissions et un peu de leur encombrement; mais il leur rendra le décuple par l'accroissement des relations et du travail dans la vallée de Bolbec.

II. — QUILLEBEUF, LE MARAIS-VERNIER.

C'était, il n'y a pas plus de cinq ans, une entreprise toujours pénible et souvent périlleuse que d'aller de Lillebonne à Quillebeuf. Le trajet direct aurait été de 6 kilomètres, mais il présentait des difficultés insurmontables : la Seine divaguait au loin entre des rives toujours incertaines; elle formait des bancs mouvans autour du banc du Tot, si redouté des matelots, et il fallait faire un immense détour, sur des chemins fangeux, par le hameau nommé, avec un prosaïsme bien déplacé dans la patrie du grand Corneille, le Cul-du-Tot. Aujourd'hui ce spectacle de désordre et d'abandon a disparu; le banc du Tot et les lagunes qui l'environnaient sont remblayés par les dépôts limoneux de la Seine, et la merveilleuse aptitude du sol et du climat à produire de l'herbe les transforme à vue d'œil en riches pâturages; d'innombrables troupeaux paissent en sécurité dans les lieux où l'homme ne laissait naguère pour trace de son passage que des débris d'agrès ou de barques échouées; un pas de plus, et les terrains conquis se couvriront des cultures les plus variées. Déjà une route en ligne droite s'avance de Lillebonne sur des cales d'abordage pratiquées dans la digue vis-à-vis de Quillebeuf, et il ne faudra bientôt plus qu'un bac pour établir entre les deux rives de la Seine des relations qui promettent d'être actives.

C'est en atteignant Quillebeuf que la Seine perdait naguère ses allures de fleuve pour prendre un aspect maritime. Une pointe aiguë, taillée par les érosions des eaux dans les bancs de pierre du plateau du Roumois et semblable à l'angle curviligne formé par deux cercles tangens, marquait le partage entre ces deux caractères de la navigation, et signalait l'approche des dangers dont le ballottement des courans de flot et de jusant, entre les pointes avancées de La Roque, de Tancarville et de Quillebeuf même, hérissait ce passage. Après le comblement de l'atterrage de Lillebonne, la navigation n'a pu se développer à l'embouchure de la Seine sans le sauvetage et le pilotage de Quillebeuf. La fruste antiquité de son église de Notre-Dame-de-Bon-Secours, assise à l'extrémité de la pointe, comme pour se rapprocher des matelots en péril, témoigne de l'âge du bourg, qui doit être contemporain de l'établissement des premières relations entre Rouen et la mer. En arrière de l'église sont étagées, sur la croupe rocailleuse du cap, des maisons modestes et proprement

tenues, presque exclusivement habitées par des familles de marins. On montre dans une rue basse, qui servait alors de quai, l'habitation qu'occupa Henri IV, quand il vint faire son exploration de la Seine maritime. Vu de la rivière, Quillebeuf a l'aspect d'une ville : il compte de quinze à seize cents habitans, possède une école d'hydrographie, et le cadre des pilotes, limité à quatre-vingt-dix-neuf, n'admet que des natifs du lieu. Les marins de Quillebeuf ne le cèdent en soumission à leurs femmes à ceux d'aucun autre pays, et, suivant un usage immémorial, leurs contrats de mariage assurent à leurs compagnes une procuration générale et irrévocable pour la gestion des affaires de la communauté : un homme de mer rougirait d'y connaître quelque chose; on l'appellerait *avocat*, et le fiancé qui hésiterait sur une clause si bien justifiée par l'expérience se ferait montrer au doigt. Le beau sexe, par un juste retour, professe le plus superbe dédain pour tout ce qui ne navigue pas, et en particulier pour les Parisiens.

Le revers oriental de la pointe de Quillebeuf est baigné par le long méandre au fond duquel gît le mouillage de Vieux-Port; sous le versant opposé, le Marais-Vernier, auquel nous reviendrons bientôt, tient la place d'un golfe depuis longtemps comblé. En considérant la raideur des escarpes latérales de cette forteresse naturelle et le peu qu'il faudrait pour la rendre inexpugnable, en voyant les navires qui descendent ou remontent la Seine la ranger comme un autre *Obligado*, on comprend qu'Henri IV ait voulu faire de Quillebeuf le pivot de la défense de la Basse-Seine et le bouclier de Rouen. Le couteau de Ravaillac ne lui en laissa pas le temps, et, resté dans la routine de ses premières destinées, le vieux bourg n'a jamais pris le nom d'*Henriqueville*, qui devait consacrer la mémoire de sa transformation.

Toutefois l'opinion d'Henri IV sur la valeur militaire de Quillebeuf ne fut pas perdue pour tout le monde. Concini, devenu maréchal d'Ancre et gouverneur de la Normandie, tenta de s'en faire un abri contre les retours de son inquiétante fortune, et une tranchée profonde qu'il creusa pour couper la presqu'île est, malgré les éboulemens et les plantations qui en ont altéré le tracé, encore très apparente. En 1648, la fronde, toute-puissante à Rouen, se saisit de Quillebeuf et le fit fortifier, s'assurant ainsi sur le bas de la rivière les communications que le parti de la cour, en possession de Pont-de-l'Arche, lui interdisait en amont. Il importait d'autant plus de reprendre Quillebeuf à la fronde qu'elle était en négociation avec Cromwell pour le lui livrer et fournir dans cette place une base aux entreprises de l'alliance anglo-calviniste contre le royaume. Le comte d'Harcourt, celui que les filles de Paris appelaient Cadet-la-Perle, après avoir pris soin de donner l'éveil sur une attaque dirigée contre

Pont-Audemer, qui tenait aussi pour la fronde, partit, un beau jour de février 1649, de Pont-de-l'Arche avec huit cents chevaux; il se dirigea sur la ville ostensiblement menacée, et trouva sur sa route une députation d'avocats et de bourgeois beaux diseurs dont il interrompit les harangues en leur demandant si, oui ou non, la ville lui ouvrirait ses portes, et sur leur réponse équivoque : « Eh bien! dit-il, vous allez m'accompagner et voir ce que je sais faire. » Il continua d'avancer; mais à une demi-lieue de Pont-Audemer il tourna brusquement à droite et se porta au trot sur Quillebeuf, dont quinze kilomètres seulement le séparaient. Faire mettre pied à terre à sa troupe, la diviser en trois colonnes, donner l'assaut à la place, tout cela ne prit qu'un instant : la garnison fit des prodiges de valeur; la ville n'en fut pas moins emportée, mise au pillage et brûlée. La députation de Pont-Audemer, témoin des procédés administratifs du comte, se hâta d'en dire son avis à ses compatriotes, et ils se soumirent sans se faire prier davantage.

Enfin, en 1674, Quillebeuf faillit devenir, aux mains des Espagnols et des Hollandais, la place d'armes d'une conspiration à laquelle l'histoire a donné le nom du chevalier de Rohan. Des débauchés ruinés, des ambitieux déçus, des niais importans, des femmes égarées avaient rêvé le renversement d'un gouvernement qui mettait leur suffisance et leur cupidité à l'étroit, et pour arriver à leurs fins ils n'avaient pas reculé devant un pacte avec l'étranger. On devait livrer aux Hollandais Quillebeuf, où ils se seraient fortifiés, soulever la Normandie, se porter rapidement avec quatre cents chevaux sur le château de Saint-Germain, alors dépourvu de garde, enlever le roi, et après cette capture, des débats dont le pays aurait été l'enjeu se seraient engagés. La mine fut éventée, et on la fit éclater sur les conspirateurs eux-mêmes. Latréaumont, gentilhomme normand qui avait été l'âme du complot, se fit tuer les armes à la main, et le 28 novembre le prince Louis de Rohan, le chevalier de Préaux et Mme de Villars, qui l'aimait, eurent la tête tranchée sur la place de la Bastille. Un vieux philosophe hollandais, Van den Enden, dont Spinoza avait été le disciple, avait été près d'eux l'agent du vice-roi des Pays-Bas; arrêté au moment où il partait pour Bruxelles, il ne fut point admis à partager les honneurs de leur échafaud, et fut pendu, en qualité de roturier, à côté d'eux. On ne versa pas d'autre sang : quand l'instruction entrevit l'étendue des ramifications du complot, elle ne commit point la faute de les mettre au jour et s'arrêta. Louis de Rohan avait été le favori de la jeunesse de Louis XIV, quelquefois même son rival, et pour suggérer au roi un acte de clémence, on fit, dit de Thou, jouer *Cinna* devant lui; il répondit qu'il pardonnerait volontiers un attentat contre sa personne, mais jamais un complot avec les ennemis de l'état.

Les jugemens portés de points de vue si divers sur les avantages stratégiques de la position de Quillebeuf n'ont point déterminé la reprise des projets d'Henri IV. Ce n'est pas qu'elle n'ait été souvent réclamée : elle l'était notamment sous le roi Louis-Philippe par le prince de Joinville, et en 1850 par la commission nautique chargée de l'examen des projets d'amélioration de l'embouchure de la Seine. En cas de guerre maritime, aucun port n'attirerait plus que Le Havre les coups de l'ennemi, et, quelles que fussent les défenses propres à la place, l'action de batteries flottantes manœuvrant en amont en serait le complément indispensable. Or cette réserve ne pourrait stationner que sous la protection de batteries étagées sur les flancs de la pointe de Quillebeuf. L'armement de ce point n'est pas moins nécessaire pour préserver Rouen de toute insulte. Les travaux d'endiguement exécutés entre Tancarville et Jumiéges approfondissent et régularisent le lit de la Seine; mais les voies élargies pour le commerce le sont aussi pour la guerre, et avec l'aide de la vapeur, des brouillards et de la nuit, *per amica silentia lunæ*, il ne faudrait à des hommes déterminés que quelques heures pour brûler vingt manufactures dans la banlieue de Rouen. Quand les ressources de l'attaque augmentent, la défense doit compléter les siennes. Quelques améliorations que reçoive l'embouchure de la Seine, Quillebeuf sera, sinon le seul point où l'on puisse arrêter les entreprises navales dirigées contre Rouen, du moins le réduit au pied duquel échouerait l'audace qu'aurait jusque-là favorisée la fortune.

Le nom de Quillebeuf a jeté jusqu'à présent un sinistre reflet sur la navigation de la Basse-Seine. Tout le monde connaît cette barre terrible qui, grandissant avec les marées des syzygies et les vents d'ouest, envahit périodiquement l'embouchure du fleuve. L'intumescence des flots, que l'attraction de la lune et du soleil promène sur les profondeurs de l'Océan avec une vitesse presque égale à celle de la rotation du globe, se ralentit et s'élève quand le fond s'exhausse, et cet effet n'est nulle part si marqué que sur les grèves allongées des rivières à marées. Les premières ondes du flot y avancent lentement; celles qui suivent les surmontent et glissent sur leur dos avec une vitesse qui croît en raison de la profondeur; enfin, dans ce concours de tranches d'eau de plus en plus accélérées, les ondes successives finissent par former un bourrelet mouvant dont le roulement formidable balaie le lit de la rivière et en bouleverse les rives. Cette explication du phénomène du mascaret, due à M. Babinet (1), confirme la féconde découverte de M. Chazallon sur la décomposition des marées en plusieurs ondes de puissances

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre 1852.

et de rapidités différentes, et elle gagnerait beaucoup à être complétée par une série d'observations attentives sur la marche de ces ondulations retentissantes. Malheur aux navires qu'elles surprennent dans les posées de la Seine! Elles les renversent, les roulent, les submergent et les ensevelissent dans la vase, qu'elles soulèvent et laissent retomber. Ces désastres n'étaient nulle part si fréquens que devant Quillebeuf, où le flot s'engouffrait dans un étranglement subit : tout navire exposé aux coups de la barre y était considéré comme perdu, et l'équipage le quittait après y avoir agrafé un câble au moyen duquel on le retirait, s'il plaisait à Dieu, comme un poisson au bout d'une ligne; de nombreuses pointes de mâts s'élevant au-dessus du sable et des flots témoignaient du reste de l'incertitude de cette manœuvre. Les endiguemens exécutés depuis cinq ans ont substitué une courbe à grand rayon au brusque renversement du chenal, et si la régularisation du lit n'anéantit pas sur ce point le phénomène de la barre, il en atténue tout au moins le danger. Les pilotes de Quillebeuf perdent ainsi les occasions d'exercer leur courage à la vue de leurs foyers, et s'ils n'avaient pas d'autres ressources, leur bourg ressemblerait à ces auberges à chevaux de renfort dont un redressement de route malencontreux supprime la clientèle; mais l'atterrage du Havre est tout entier leur domaine, il leur appartient d'y guider les bâtimens en danger, et lorsque le navigateur lointain qui cingle vers le Chef-de-Caux voit à la lueur des éclairs une voile taillée en aile d'oiseau de mer bondir sur le dos des lames, il sait qu'il va recevoir un pilote de Quillebeuf.

Les populations ne conservent leur vigueur que sous un ciel salubre. Les habitans de Quillebeuf doivent leur énergie à la vivacité des vents qui balaient sans relâche leur territoire; mais l'action de ces vents se fait à peine sentir en dehors du cours de la Seine, et ils laissent des miasmes délétères naître et s'appesantir à quelques milliers de pas du rivage. Le foyer intarissable de ces exhalaisons, c'est le Marais-Vernier. A 8,000 mètres à l'ouest-sud-ouest de la pointe de Quillebeuf s'avance la pointe de La Roque, plus haute, plus abrupte et presque aussi aiguë que sa voisine. Entre elles est taillée une échancrure en fer à cheval, monument de la puissance des courans qui, antérieurement aux temps historiques, ont corrodé le plateau du Roumois. La consistance et la verticalité des assises de pierre de cette enceinte ne permettent guère de supposer que l'action directe des eaux les ait mises dans l'état où nous les voyons; il est plus probable que cette action se sera exercée sur des couches terreuses inférieures, et que l'enlèvement de celles-ci aura déterminé un grand écroulement sous-marin. Rien n'égale la majesté de ce cirque : l'arène a plus d'une lieue et demie de diamètre, et les assises, couronnées de

nombreux villages, ont une hauteur régulière à peu près double de celle des tours de Notre-Dame. Lorsque, après avoir creusé l'échancrure, les courans se sont amortis, le fond du cirque, devenu calme, a pris l'aspect d'une naumachie : une couche de sable s'est étendue au fond; puis des végétations sous-marines s'y sont silencieusement superposées, et de grossières alluvions les ont recouvertes. Cette période de comblement a dû comprendre une longue suite de siècles. M. Hébert, capitaine de port à Quillebeuf, possède un plan du Marais-Vernier signé *C. Chastillon* et portant la date de 1580 : la terre et l'eau s'en partagent presque également l'étendue; un petit bras de la Seine côtoie le pied de l'enceinte, et l'on sait que vers ce temps de petits bâtimens venaient à haute mer se charger de pierres, près de la Grande-Mare et du château du Marais, à des carrières dont le front de taille est encore à vif. Tel était le marais que vit Henri IV. L'ingénieur par les mains duquel il voulait dessécher tous les marais du royaume, Bradley, entreprit en 1617, en vertu de l'ordonnance du 15 novembre 1599, la mise en valeur de celui-ci. Il sut obliger la mer à se donner elle-même des barrières, lui fit déposer en avant du marais un bourrelet de sable et de terre qui lui en interdit l'entrée, et cet ouvrage de la nature dirigée par l'art s'est maintenu par sa propre stabilité depuis deux cent quarante ans.

En arrière de ce banc insubmersible, une surface de 1,715 hectares se trouve au-dessous du niveau des hautes mers, et cette cuvette, submergée l'hiver comme les polders de la Hollande, est sujette, dans sa partie tourbeuse et pendant les grandes sécheresses, à des incendies souterrains. C'est là le marais proprement dit; il occupe près de la moitié de l'espace total compris entre le pied des gradins du cirque et le rivage tracé par Bradley. Ce marais est un foyer pestilentiel dont les exhalaisons dévorent les populations de plusieurs communes. La vigueur, la santé, sont des biens inconnus d'elles, et quand les victimes de l'infection sortent de l'aire où elle sévit, on les reconnaît à leurs traits livides, à leurs membres grêles, à leurs ventres ballonnés : leurs maladives existences sont courtes, et elles en voient arriver le terme sans inspirer ni ressentir de regrets. Il n'est pas rare de rencontrer dans les villages soumis à l'influence du marais des individus qui, jeunes encore, en sont à leur troisième ou quatrième mariage : la mort frappe à coups trop précipités pour laisser aux affections durables le temps de se former; à peine les familles savent-elles se reconnaître dans les rapides évolutions de leur état civil, et des généalogistes de village font métier de démêler, au milieu de ces complications, les fils de transmission des héritages.

On a plusieurs fois projeté de compléter l'œuvre de Bradley. Des

études attentives ont été faites à ce sujet de 1830 à 1842, et l'on s'est demandé lequel vaudrait le mieux pour accroître un produit agricole qui n'excède pas 30,000 francs : tenir le marais à sec avec des pompes à vapeur, ou en exhausser le sol avec les dépôts des eaux troubles de la Seine. A ne considérer que l'économie de l'entreprise, le premier procédé serait le moins dispendieux, l'autre le plus profitable. Le desséchement mécanique ne changerait pas la chétive nature des sables et des tourbes qu'il mettrait au jour, le colmatage au contraire leur superposerait une terre féconde; mais l'élargissement du sol arable est ici d'un intérêt secondaire : ce qui importe, c'est d'ensevelir à jamais sous une épaisse couche de terrain salubre les germes empoisonnés qui déversent aux environs la maladie et la mort. Les avantages de l'entreprise en dépasseraient infiniment les charges; seulement ce qu'elle produirait de plus précieux, la santé, la capacité de travail rendues à des populations déshéritées, ne reviendrait pas aux auteurs directs du desséchement: ces mécomptes sont de ceux auxquels pourvoit l'intervention de l'état.

Sans avoir plus de grèves et de marécages à colmater que nous, les Italiens sont beaucoup plus avancés dans la pratique de cet art, et, pour ne citer qu'une entreprise accomplie de nos jours, le comblement des marais des bouches de l'Ombrone, commencé en 1828 et terminé en 1837, a employé 175 millions de mètres cubes de limon, c'est-à-dire un volume décuple de celui d'une couche d'un mètre d'épaisseur superposée à la surface entière du Marais-Vernier. Cette masse énorme a été transportée par de bien plus longues dérivations que n'en exigeraient les eaux de la Seine. Bordé par un fleuve incessamment couvert de navires, placé entre deux villes maritimes dont l'alimentation réclame sans cesse de nouvelles extensions de culture, le colmatage du Marais-Vernier serait cent fois plus profitable que celui de lagunes enveloppées dans des maremmes désertes, sans voisins et sans débouchés, et le volume de terre employé au comblement du foyer d'infection serait ici soustrait à l'encombrement de l'atterrage de la Seine, dont nous avons tant d'intérêt à ralentir la marche.

Les travaux de navigation de la Basse-Seine placent aujourd'hui la plaine du Marais-Vernier dans des conditions nouvelles. Une digue de 10,200 mètres de développement, appuyée sur les pointes de Quillebeuf et de La Roque, rejette les eaux de la Seine à 3 kilomètres de leur ancien rivage, et protége, en avant des travaux de Bradley, la formation de 2,330 hectares d'atterrissemens. Les nouveaux terrains sont déjà sur la plus grande partie de cette étendue au niveau des marées d'équinoxe, et ils s'élèvent rapidement sur

les autres points. La plaine comprend ainsi une surface de près de 6,000 hectares, dont deux tiers d'excellent terrain, et l'autre, véritable foyer d'infection, enlève presque toute capacité de travail à la population qui devrait cultiver le reste. Ce champ, jusqu'à présent maudit, n'en recèle pas moins une richesse très considérable: c'est une couche de tourbe de 6 ou 7 mètres d'épaisseur, et dont l'étendue, calculée sur des sondages imparfaits, contient une puissance calorifique équivalente à celle de 60 millions de tonnes de houille, c'est-à-dire du décuple de l'extraction annuelle de toutes les mines de France réunies. Un habitant du Havre intelligent et riche a prétendu mettre en valeur ce gisement si bien placé pour alimenter la navigation à vapeur de la Seine et l'industrie du bassin qui s'étend de Louviers à la mer (1) : il recule avec raison devant les charges d'une entreprise prématurée, certaine aujourd'hui de succomber sous deux ennemis mortels, l'insalubrité du théâtre d'opérations et la fabuleuse cherté des transports au milieu de terres limoneuses presque toujours humides. Depuis Henri IV, des milliers de navigateurs ont côtoyé le Marais-Vernier sans se douter de son existence, et sans entendre le gémissement monotone qui s'exhale du sein de cette campagne dolente. De temps en temps, on s'est souvenu de ce malade abandonné; mais on n'a soupesé le fardeau de l'entreprise d'assainissement que pour le laisser retomber. Ce serait le tour de notre siècle calculateur d'être humain par spéculation. Nous possédons à deux pas du Havre, à trois de Rouen, sur un rivage qui réunit tous les avantages de la navigation fluviale à tous ceux de la navigation maritime, un territoire mieux doué par la nature qu'aucun de ceux qu'ait fécondés la Hollande; nous proclamons avec éclat la nécessité d'assurer à nos districts manufacturiers, à nos établissemens maritimes, le bon marché des subsistances, et nous laissons incultes, au milieu des plus peuplés d'entre eux, des terres qu'un peu de bonne volonté transformerait en immenses jardins!

La plaine du Marais-Vernier est inhabitée, et, sur les 60 kilomètres carrés de superficie qu'elle occupe, il n'existe point de chemins.

(1) Les échantillons que j'ai vus de la tourbe du Marais-Vernier m'ont paru assez grossiers; mais je n'entends pas dire par là qu'en cherchant plus bas ou plus loin on n'en trouvât pas de meilleure. Même avec cette réserve, cette tourbe ne pourra jamais, en raison de sa porosité et de l'encombrement qui en est la conséquence, être transportée fort loin. Le bas prix auquel, avec un autre système de communications, elle arriverait à Quillebeuf et se répandrait de là sur la partie des rives de la Seine que vivifient les courans alternatifs des marées, compenserait largement cet inconvénient. Le principal obstacle au remplacement de la houille par la tourbe dans les bateaux à vapeur et les usines de la contrée est peut-être dans la nécessité de changer la forme et la capacité des fourneaux, et de plier les ouvriers à d'autres habitudes.

Le sol naturel, complétement dépourvu de pierres, se prête mal à l'établissement des voies ordinaires qui sillonnent nos campagnes. Aussi est-ce par un système de canaux rayonnant autour de Quillebeuf que veut être vivifié ce vaste espace; les chemins empierrés viendront plus tard comme complément. Le premier de ces canaux est tracé de Quillebeuf à la Grande-Mare, réceptacle des infiltrations roussâtres de la couche de tourbe et peut-être le futur port intérieur de l'embarcation du combustible. Approfondi et régularisé, ce canal remplira le double office d'émissaire des eaux surabondantes du marais et de véhicule des eaux limoneuses qui doivent en opérer le remblai; ses embranchemens, se ramifiant dans toute la plaine, y porteront les amendemens et les engrais nécessaires, en rapporteront les produits, et serviront à ménager avec art tantôt l'asséchement, tantôt le rafraîchissement des terres. Le plus parfait modèle d'aménagement de marais connu est celui des *watteringues* de Dunkerque; si l'on sait y chercher des exemples et des encouragemens pour la mise en valeur du Marais-Vernier (1), il faudra bientôt ouvrir sous les quais délaissés de Quillebeuf un bassin que réclamera la navigation alimentée par la culture locale et par l'exploitation de la tourbe. La nécessité d'un refuge s'y fait déjà sentir, et le port regagnera, par le mouvement dont il deviendra le foyer, bien plus qu'il n'a perdu par la suppression des dangers auxquels il portait secours.

III. — PONT-AUDEMER, HONFLEUR, TROUVILLE.

La pointe de La Roque, qui ferme à l'ouest le Marais-Vernier, est l'extrémité d'un prisme de pierre qu'on dirait taillé à pic dans le plateau. Sous l'escarpe orientale est creusée la jolie vallée de la Risle (2). Un petit phare occupe l'extrémité de la pointe, et en arrière, à 95 mètres au-dessus du niveau de la Seine, se trouve l'emplacement d'un camp retranché des Anglais au xve siècle. Cette position était très forte. On a autrefois proposé de percer le prisme par un canal souterrain pour amener les eaux de la Risle dans le marais; mais les eaux de la Seine y peuvent produire à bien moins de frais d'aussi bons effets.

On ne prend nulle part une idée plus nette de la stratification du

(1) Voyez la *Revue des Deux Mondes* du 15 février 1849.

(2) Ce nom est écrit *Rille* sur les cartes des dépôts de la guerre et de la marine, ce qui induit les étrangers à mouiller les *ll*, comme dans *fille*. Le nom latin de la rivière est *Risella*, et les habitans de ses bords font légèrement sentir l's dans le nom français. C'est pour cela qu'on se permet de s'écarter ici de l'orthographe admise sur nos meilleures cartes.

plateau de la Haute-Normandie qu'en remontant la vallée de la Risle. La coupe du terrain s'y montre en mainte place comme dans une élévation géométrique. Les prairies qui en tapissent le fond reposent sur l'argile brune qui sert de base à la formation. Arrosées par les eaux limpides qui suintent de la couche des calcaires superposés à l'argile, elles serpentent comme un large ruban vert entre les talus du plateau. Ces pentes, quand elles sont douces, se couvrent de moissons qui jaunissent sous l'ombre incertaine des pommiers; plus rapides, elles se garnissent de bois; quand elles sont abruptes, elles cachent leurs escarpes blanchâtres sous une large draperie de thym, de bruyère et de plantes odorantes. Des teintes de pourpre jettent une décoration méridionale au milieu de la fraîcheur du paysage normand, et donnent crédit à la prétention qu'a le pays d'avoir autrefois possédé des vignes. La Risle cependant, resserrée entre les talus de ses berges d'argile, coule sur un lit de gros galets marins qui paraît s'étendre au loin sous tout le sol de la vallée.

En suivant la vallée de la Risle, on ne tarde pas à rencontrer Pont-Audemer. Ce port avait au moyen âge une importance maritime qui devait se fonder sur des circonstances hydrographiques fort différentes de celles qui l'entourent aujourd'hui. La pêche du hareng y florissait au XIe siècle, et la *Neustria Pia* nous apprend qu'il était fort renommé pour la salaison de ce poisson (1). Lorsqu'en 1122 le duc Henri, premier du nom comme roi d'Angleterre, prit et brûla Pont-Audemer révolté, les habitans, dit la chronique de Siméon de Durham, enfouirent, pour les soustraire au pillage, leur or, leur argent, le poivre, le gingembre et autres marchandises exotiques : il y avait donc alors un commerce établi entre la Normandie et l'Orient, et Pont-Audemer en était un des foyers. Pour qu'il en fût ainsi, il ne fallait pas qu'on dût chercher l'entrée de la Risle au travers du marais embrumé qui la masque aujourd'hui; on la trouvait alors au fond d'une jolie anse dont les rives inclinées n'avaient point le pied engagé dans un banc d'alluvions spongieuses, et les marées qui se heurtent à Pont-Audemer contre un barrage de 4 mètres de hauteur remontaient beaucoup au-delà; leur jeu plus puissant pouvait maintenir la liberté du chenal intermédiaire. Le

(1) On a opposé ce fait, entre beaucoup d'autres, à ceux qui ont proclamé Beukels, le pêcheur de Biervliet, inventeur de l'encaquement du hareng, à Charles-Quint surtout, qui lui fit élever un tombeau. Il est peu surprenant que ce prince, qui pensait à tout et ne négligeait rien, trouvant Biervliet sur son chemin, ait songé à en tirer parti pour flatter une prétention des Flamands. Beukels est mort en 1347, et les archives de nombre d'anciens monastères témoignent qu'on y recevait longtemps avant sa naissance des barils de harengs.

retour à ses anciennes destinées ne paraît pas promis à Pont-Audemer, mais la régularisation et la fixation de l'embouchure de la Risle devront tout au moins être comprises dans les travaux de navigation de la Seine : on complétera ainsi l'effet des ouvrages intérieurs qui ont, depuis quelques années, rendu la ville plus accessible aux navires. Jusqu'à présent le mouvement du port n'a point dépassé 20,000 tonneaux; la ville n'était qu'une humble partie de la clientèle de Rouen, du Havre et d'Honfleur : elle a maintenant l'ambition de recevoir directement d'Angleterre sa houille, de Suède ses bois, et l'arrivée à quai d'un bâtiment norvégien de 160 tonneaux a été saluée en 1856 comme le début d'une ère nouvelle. Déjà les berges de la Risle sont encombrées de ballots de laine, de lin, de coton, de bois de teinture et de bois du Nord; un bateau à vapeur entretient des relations régulières avec Le Havre, de puissantes manufactures s'élèvent de tous côtés, et l'activité du travail industriel promet à la navigation une extension dont il faudra bientôt tenir compte.

Placé sur la route directe de Caen à Rouen, en tête d'une navigation maritime et fluviale assez importante, Pont-Audemer était, pour son malheur, pendant les guerres qui ont désolé la Normandie depuis le XIIe siècle jusqu'à la consolidation du trône d'Henri IV, un poste militaire considérable. Dans le siége de 1122, qui se termina par l'incendie de la ville, le château ne se rendit d'épuisement qu'au bout de six semaines de combats meurtriers. Charles le Mauvais s'en étant emparé en 1378, le connétable Duguesclin vint l'assiéger avec des forces considérables. « Si y eut plusieurs assaults, dit Froissart, et furent ceux du dedans durement oppressés et requis par le connestable qu'ils se rendissent ou tous seroient morts s'ils étoient pris par force. C'étoient les promesses que le connestable promettoit par coutume... » Il vint à bout des Navarrois, et pour n'avoir point à y revenir il fit raser l'enceinte, les tours et la citadelle. Les villes ne pouvaient pas, dans ces siècles de désordres, rester longtemps ouvertes, et se clore était une condition d'existence. Pont-Audemer fut de nouveau fortifié et occupé, sous le règne de Charles VI, par les Anglais, qui n'en furent définitivement chassés que le 12 août 1448. « Étoient dedans icelle ville, dit Alain Chartier, quatorze cent vingt Anglois, lesquels se défendirent moult vaillament et longuement; mais à la fin perdirent la ville et se retrahirent en une forte maison. Les François y entrèrent par le moyen du feu qu'ils avoient mis, et les Anglois, voyant leur puissance, se rendirent tous prisonniers au comte de Dunois. »

Ce que la ville eut à souffrir dans ces guerres nationales est attesté par les lettres patentes du 5 septembre 1449, où, la voyant *en voie*

de tourner à ruine, Charles VII l'exempta de la taille, *pour qu'elle ne demeurât inhabitée.* Cette exemption fut prolongée en 1455, en 1459, en 1462, pour rendre les habitans *plus enclins à eulx employer de corps et de biens au rétablissement dés fortifications.* Ces travaux marchaient lentement. Louis XI réduisit pour dix ans, en 1464, la taille de la ville à 200 livres par an, à la condition qu'elle en consacrerait le double à sa défense; il y établit en 1465 une taxe sur le sel pour le même objet, et en 1480 il la dispensa de taille pour dix ans, pourvu qu'elle employât quatre années de suite 1,200 livres par an à relever ses remparts. Les affaires de la marine n'étaient point alors conduites autrement que celles des fortifications : des lettres patentes du 6 avril 1475 taxèrent les habitans de Pont-Audemer à 200 livres dans un emprunt forcé pour l'armement de la nef la *Siméone* d'Honfleur, destinée à s'opposer aux *damnées entreprises des Anglais.* Les prêteurs avaient part aux prises, et la *Siméone* fit son devoir, car au retour de la campagne elle rendit à la ville, outre ses 200 livres, six pièces de canon. On comprend combien, dans un temps où la fortification des places et l'armement des bâtimens de guerre étaient mis au rang des charges municipales, il restait à faire pour constituer l'unité française. Ceux qui, malgré les vices de cette organisation, vengèrent alors l'indépendance de la nation n'en méritèrent que mieux d'elle. Les chroniques du temps nous ont transmis de longues listes de leurs noms; mais ces noms mêmes sont presque tous éteints, et les chevaliers de Charles VII ne sont plus représentés dans leur pays que par la famille impérissable qui se perpétue dans les rangs de nos soldats.

Pont-Audemer n'a plus d'enceinte fortifiée, et les derniers vestiges de ce titre de noblesse de la ville ont été rasés en 1840. Il n'y a point apparence que beaucoup des rues actuelles aient conservé le tracé de celles que dévastèrent les Anglais : elles sont larges, bien alignées, et le seul monument du moyen âge qui s'y montre est l'église byzantine de Saint-Germain. La ville possède un autre monument fort digne d'attention, quoique inachevé. Commencée à la fin du XVIe siècle et continuée jusqu'au commencement du XVIIIe, l'église paroissiale offre une alliance pleine de grâce et de majesté du style gothique et du style de la renaissance : les tours sont tronquées, les murs intérieurs n'arrivent pas à l'imposte. L'édifice se construisait sur l'axe d'une vieille église romane qu'on démolissait à mesure que la nouvelle avançait, et une nef, qui serait magnifique si la voûte en était posée, aboutit à un chœur roman des plus humbles proportions. Ces belles constructions sont l'ouvrage des anciennes corporations des marchands de Pont-Audemer : elles sont l'expression de la puissance des libertés municipales, comme l'abandon prolongé où on les

a laissées est le témoignage de la stérilité d'une trop grande centralisation administrative. Quand nos pères posaient la première pierre d'un monument, ils le concevaient librement, se laissaient aller à des idées de grandeur, de beauté, parfois à des fantaisies, et la génération qui commençait l'entreprise en léguait avec confiance la continuation à l'avenir. La perspective d'un but élevé faisait jusqu'à des martyrs; le dévouement de la jeunesse, les legs des mourans, venaient en aide aux efforts de la communauté. C'est ainsi que se sont élevés tant de monumens qui sont la gloire de nos provinces. Le nivellement de nos institutions ne laisse plus de place à de semblables efforts, et l'on s'en aperçoit à la sécheresse de l'architecture contemporaine.

Pont-Audemer est à 10 kilomètres de la Seine, et l'on descend de la Risle à Honfleur en côtoyant les falaises que couronne le phare de Fatouville, puis l'anse envasée de Fiquefleur et de Saint-Sauveur. Cette échancrure a pour rivage une conque verdoyante dont le replis le plus frais porte le nom de val des Anglais. Il le doit à la sépulture qu'y trouva un corps de fourrageurs que les habitans d'Honfleur, expulsés de leurs demeures pendant l'occupation de 1346, surprirent en cet endroit. Un seul homme leur échappa. Fiquefleur comptait au XIIe siècle comme port de pêche côtière; il avait même des *nefs*, car il en perdit une au grand désastre de L'Écluse, en 1340. Il n'est plus atteint par la mer que dans les marées d'équinoxe, et ne possède plus un seul canot.

On ne sait rien de précis sur la fondation d'Honfleur; mais les traces que le sol conserve de son état primitif montrent dans la petite plaine qui s'enfonce, au débouché du vallon de la Claire, entre le mont Vassal et la côte de Grâce, une anse que remplissaient, dans des temps reculés, les eaux de la Seine. Le courant de sable et de vase qui côtoie cette anse y a formé des atterrissemens; trop faibles pour les chasser, les eaux de la Claire ont néanmoins été assez abondantes pour maintenir en arrière un petit havre. Cet abri était enveloppé dans des forêts dont celle de Touques est le reste. Avec le voisinage des bois et le contact de la mer, Honfleur a dû commencer par un chantier de constructions navales, et depuis que la ville a une histoire, cette industrie n'a pas cessé d'y être florissante. La chapelle de Notre-Dame-de-Grâce, élevée en 1036 sur un de ces caps protecteurs que les navigateurs normands aimaient à placer sous l'invocation des saints, témoigne que l'anse était dès lors fréquentée; elle ne devait pourtant recéler en 1066 qu'une obscure bourgade, puisqu'il n'en est pas mention dans l'état des navires que le bâtard de Normandie conduisit à la conquête de l'Angleterre. Dans le siècle suivant, la bourgade devint ville. En 1204, elle ou-

vrait, dit la chronique, ses portes à Philippe-Auguste; elle avait donc des remparts, et ce fut longtemps son malheur. Dominée de tous côtés, jamais place ne fut plus mal à propos fortifiée, ni plus évidemment condamnée à succomber toutes les fois qu'elle serait investie. De 1346 à 1449, Honfleur fut deux fois pris par les Anglais, qui y exercèrent des cruautés inouies, et deux fois repris par les Français. Les guerres de religion ne lui furent pas moins désastreuses de 1562 à 1598. Les protestans, aidés en 1563 par les Anglais, l'enlevèrent deux fois, pour ne le garder que quelques semaines; mais ils n'en rendirent guère que les cendres. Enfin en 1681 les fortifications, par-dessus lesquelles plongeait le canon de l'assiégeant, furent rasées, et depuis, aussi bien gardée du côté de la mer par les bancs de son atterrage qu'elle est vulnérable du côté de la terre, la ville n'a point été attaquée. Un camp formé en 1756 sur les hauteurs de Grâce a montré comment il faudrait, à l'occasion, la défendre.

En dépit de ces dévastations périodiques, Honfleur grandissait comme ville maritime. L'énergie de ses habitans semblait se retremper dans le sang et dans le feu, et chaque désastre y provoquait une recrudescence d'activité. C'est ainsi qu'en 1457, huit ans seulement après l'expulsion des Anglais, la ville arma l'expédition qui, sous le commandement de Pierre de Brézé, mit à rançon l'île de Wight, Portsmouth, et revint chargée de dépouilles. Fortifiées par les mesures que prit Louis XI pour réparer en Normandie les ravages de la guerre, la marine d'Honfleur et celle de Dieppe donnèrent à la France une part dans les grandes entreprises navales de la fin du XVe siècle et du commencement du XVIe. La navigation, qui n'était auparavant qu'un métier, se préparait à devenir une science. Les *pillotes de la noble ville de Honnefleur* furent au premier rang de ceux qui fournirent à Pierre Ferrandu les matériaux du *Grant Routtier et Pillotage de la Mer*, qui, composé en 1483 et imprimé en 1520, est le plus ancien des livres d'hydrographie modernes. Les *côtes de France, Bretaigne, Engleterre, Espaigne, Flandres et aultres Allemaignes* y sont décrites. C'était à peu près tout ce qui intéressait les navigateurs de l'Océan au moment où Christophe Colomb et Vasco de Gama leur ouvrirent de nouveaux horizons.

L'impulsion donnée par l'Espagne et par le Portugal fut sentie à Honfleur. Au mois de juin 1503, Binot-Paulmier de Gonneville en partit pour un voyage de découvertes à l'est du cap de Bonne-Espérance. L'ancien cap des Tempêtes se montra à nos Normands digne de son premier nom. Assaillis par d'affreuses tourmentes, ils cherchèrent au sud une terre dont le vol des oiseaux de mer leur faisait présumer l'existence; ils la trouvèrent, et mouillèrent à l'entrée d'une

rivière qu'ils comparèrent à l'Orne. Ce rivage leur fut hospitalier, et ils y passèrent six mois. Déjà pourvus d'une certaine organisation sociale, les indigènes étaient assez avancés pour comprendre les avantages d'une civilisation supérieure à la leur; ils aspiraient à se les approprier, et Arosca, leur roi, confia son fils Essoméric à Binot-Paulmier pour le faire instruire dans les arts des chrétiens. La promesse de le ramener ne fut pas tenue : le sieur de Gonneville ne put engager ses compatriotes dans une seconde expédition; mais il adopta Essoméric, lui donna son nom et le maria à une de ses nièces, dont l'arrière-petit-fils, chanoine de Lisieux, a recueilli tout ce qui reste de notions sur l'expédition de 1503. Cette expédition est probablement la première qui se soit donné une mission scientifique; elle avait emmené à cet effet « maistre Nicole Lefébure d'Honfleur, curieux et personnage de savoir, qui pourtraya les façons de force bestes, oiseaux, poissons, et aultres choses singulières inconnues en chrétiensté. » Par malheur, Binot-Paulmier n'a pas dit, et probablement il n'a pas su, à quel point de la mer des Indes il avait tourné vers le sud. On commettait de son temps d'étranges erreurs de longitude, témoin Christophe Colomb et ses premiers imitateurs, qui se croyaient aux Indes-Orientales quand ils étaient en Amérique. Quelle était donc cette terre nouvelle où les Honfleurois abordèrent? On a prétendu que c'était l'Australie; mais l'Australie est près de deux fois plus loin du Cap que l'Europe ne l'est de l'Amérique, et sa hideuse population indigène ne ressemble en rien à celle qui fit un si bon accueil à nos compatriotes. Ce dut être une peuplade malaise que visita Binot-Paulmier, et la terre où il descendit ne peut guère être autre que celle de Madagascar; mais on n'en saurait revendiquer pour lui la découverte : les Portugais y étaient débarqués le 10 août 1503, c'est-à-dire moins de deux mois après son départ de France.

L'expédition du sud était à peine de retour à Honfleur qu'il s'en préparait une autre pour l'ouest. Jean Denis descendit en 1506 à Terre-Neuve, et de là vint toucher au Brésil, près de Paraïbo, dans une anse qui a conservé le nom de *Port des Français*. On était alors à une de ces époques où toutes les bases des destinées sociales s'élargissent. Le port d'Honfleur n'aurait pu prendre part aux expéditions lointaines qui signalèrent le XVIe siècle, s'il n'avait pas été en possession d'un matériel puissant et d'un personnel d'élite : sa marine était le principal véhicule de nos relations avec les peuples riverains de l'Océan, et elle entretenait des rapports si étroits avec l'Espagne et le Portugal, qu'au milieu du XVIe siècle la ville donna chez elle le droit de bourgeoisie à tous les habitans de la Péninsule. Les guerres de religion arrêtèrent ce mouvement, qui reprit

son cours au commencement du XVIIe siècle. Les vaisseaux d'Honfleur prirent alors le chemin de Madagascar, des îles de la Sonde, des Philippines, qu'ils ont depuis oublié, et si la création de la compagnie des Indes leur enleva plus tard le commerce des épiceries, ils conservèrent celui de l'Amérique du Nord, et trouvèrent un large dédommagement dans les pêches : celles de la morue et du hareng prirent, avec le commerce du sel, qui en était un appendice, de tels développemens, qu'en 1672 la régie des gabelles eut à faire construire à Honfleur des greniers capables de contenir 10,000 tonnes de sel. En 1717, Honfleur fut admis au privilége du commerce des colonies, que Marseille n'obtint qu'en 1719. Enfin la prospérité commerciale du port atteignit son apogée en 1755. Les Anglais, suivant leur habitude, coururent en 1756 sur les bâtimens de commerce avant la déclaration de la guerre, et nous n'étions pas en défense que huit cents matelots d'Honfleur étaient dans leurs prisons. Les longues épreuves qui suivirent ne laissèrent le champ libre aux expéditions commerciales qu'après la paix de 1783. Les plaies de la guerre n'étaient pas cicatrisées quand le souffle de la révolution se fit sentir, et la marine fut pour longtemps paralysée. La restauration, et c'est là son honneur, se promit de la faire renaître. En 1815, les constructions navales prirent à Honfleur un vif essor : on y arma pour la pêche de la baleine et pour les colonies; mais la tendance des relations lointaines à se grouper au Havre était irrésistible, et les entreprises rivales succombèrent ou se déplacèrent bien vite. C'est ainsi que le port d'Honfleur est en peu de temps devenu ce qu'il est probablement destiné à rester, une sorte de succursale qui reçoit les marchandises encombrantes dont le séjour au Havre serait trop dispendieux, et les distribue dans la riche contrée adjacente. Honfleur n'a presque plus de rapports avec l'étranger, si ce n'est pour tirer d'Angleterre de la houille, et de Norvége des bois de construction. Les laines, les cotons, les sucres bruts, les matières tinctoriales, qu'il transmet aux fabriques voisines, lui viennent du Havre, et la pêche côtière est la seule qu'on y connaisse aujourd'hui.

La population d'Honfleur s'est accrue, puis amoindrie avec l'établissement commercial. Les rôles des tailles y portaient 2,353 familles en 1730; à cinq têtes par famille et en ajoutant les personnes exemptes, on arrivait à plus de 12,000 habitans. D'après un rapport de M. Duportal, inspecteur-général des fortifications, la population était en 1755 de près de 18,000 âmes. Elle était au recensement de 1806 de 8,660, en 1826 de 9,798, en 1856 de 9,126 habitans. L'aspect intérieur de la ville ne dément point ces données : c'est celui des vieilles villes normandes avec leurs rues étroites, leurs murs en pans de bois, quelquefois revêtus d'ardoises, leurs toits à pignons,

et par places un peu d'herbe entre les pavés. Les constructions sont d'un autre siècle; on les renouvelle peu, et les paysagistes qui exploitent les vallons de la Normandie n'ont garde de s'en plaindre.

Malgré la réalité de cette décadence, le mouvement maritime n'a point diminué dans les bassins d'Honfleur : il s'est même accru par la substitution des matières encombrantes aux marchandises précieuses; mais d'une part le pavillon du port, qui prenait autrefois son essor vers les contrées équinoxiales et l'Amérique du Nord, ne se montre plus que dans une aire étroite; de l'autre, ses marins, qui allaient, il y a cent ans, chercher au loin les produits exotiques, laissent aujourd'hui à la marine étrangère presque tout l'approvisionnement des bassins. Ainsi, dans l'année 1858, qui diffère à cet égard fort peu de celles qui l'ont précédée, sur 41,228 tonneaux importés, 5,412 seulement l'ont été par navires français. Le tonnage d'exportation est à peu près nul. La contrée n'envoie au dehors que de menues denrées : le port livre par an de 30 à 35 millions d'œufs à l'Angleterre et trie pour elle en automne des monceaux de poires et des pommes. Tout s'est amoindri, et, s'il faut l'avouer, le personnel naval du port d'Honfleur est ravagé dans ses rangs inférieurs par l'abus des liqueurs fortes; ses matelots passent pour incapables des grandes choses qu'ont accomplies leurs ancêtres : c'est ainsi que la grande pêche, pour laquelle Honfleur est si bien placé et qui fit autrefois sa fortune, y est aujourd'hui tout à fait délaissée.

Si la décadence de la marine d'Honfleur n'avait pas d'autres causes que l'envasement du port, il ne faudrait pas désespérer d'y remédier. L'entrée d'Honfleur a été, dans des temps reculés, aussi difficile qu'on l'ait jamais vue de nos jours : elle a été presque entièrement interdite en 1522, en 1751, en 1775. A ces trois époques, les habitans se mirent héroïquement à l'eau pour désobstruer la passe en agitant la vase sous l'impression du jusant. En 1638, la commission chargée par le cardinal de Richelieu de rechercher l'emplacement d'un port de roi dans la Manche disait d'Honfleur : « Les difficultés de l'atterrage par les sables neutralisent ce port... On n'y pourra jamais retirer que des bâtimens moyens. » Envoyé par Colbert en 1664, le chevalier de Clerville, qui fut à quelques égards le précurseur de Vauban, déclarait « que les batures qui étaient devant Honfleur empêcheraient toujours qu'il y entrât de grands navires, et qu'il était pour cette raison inutile d'y faire de grands travaux. » On n'exprimerait pas autrement aujourd'hui la limite des services que peut rendre le port, et, puisqu'en dépit des dangers dont il est menacé, sa ruine a toujours été conjurée, elle peut, elle doit l'être encore.

Depuis les travaux exécutés en vertu des lois de 1837 et de 1842,

l'établissement maritime d'Honfleur consiste en un avant-port de 39 ares et en quatre bassins à flot qui en ont ensemble 431, en tout 4 hectares 70 ares. Les dépôts vaseux y sont plus ou moins abondans suivant les directions capricieuses des courans qui remplissent les bassins, et l'on en expulse, par la combinaison de l'ameublissement des vases et de l'emploi des chasses, de 110 à 270,000 mètres cubes par an. Il ne faut point en conclure que si le curage journalier s'arrêtait, le sol du port s'exhausserait de $2^m,34$ à $5^m,75$ dans l'année : une grande partie des matières qu'apporte le flot dans le port sont les mêmes qu'ont entraînées les chasses, et comme la quantité de vase tenue en suspension est proportionnelle à l'épaisseur de la tranche d'eau qui la porte, le curage ajoute sans cesse lui-même à sa tâche. Les vases du port d'Honfleur sont très riches en matières organiques, et la culture devrait s'emparer avec empressement de cet engrais. La Normandie est à cet égard fort en arrière de la Flandre, et si les habitans d'Honfleur avaient l'habileté de ceux de Dunkerque à tirer parti des déjections marines de leur ville, la fertilité des plateaux voisins serait doublée, et les exportations par mer s'en ressentiraient. En attendant l'adoption d'une coutume si salutaire, il faut moins s'inquiéter de l'envasement intérieur du port que de celui de l'atterrage sur lequel il s'ouvre. On voit, à quelques mois d'intervalle, des bancs s'élever devant Honfleur aux places où flottaient des corvettes, se maintenir ou disparaître à l'improviste. Les pressions des vents sur les eaux de la Seine sont les causes principales des évolutions de ces masses terreuses, dont les caprices apportent d'étranges perturbations dans le régime de l'atterrage. M. Cachin, le célèbre ingénieur des travaux de Cherbourg, voulut, en 1791, purger le port et lui donner un chenal régulier. Il proposa de détourner la Risle à 2 kilomètres en amont de son embouchure et de la conduire à Honfleur par un canal maritime qui, côtoyant les falaises de Fatouville et de Saint-Sauveur, eût débouché dans un bassin de chasse d'une quinzaine d'hectares. Il évaluait à 5 millions les dépenses. On est, dans ces derniers temps, revenu à ces idées; mais elles se sont effacées devant le projet beaucoup plus large, mais beaucoup trop chanceux, d'amener sous les murs d'Honfleur le chenal entier de la Seine. Si l'on renonce à cette entreprise, dont l'issue pourrait être le sacrifice des grands intérêts aux petits, le projet de M. Cachin donnerait un moyen sûr de sauvegarder les ports d'Honfleur et de Pont-Audemer. La masse d'eau dégorgée par le chenal prolongé de la Risle se fraierait naturellement, quels que fussent les déplacemens du lit principal de la Seine, la voie qui l'y réunirait, et l'accès d'Honfleur serait toujours facile et sûr. Ces combinaisons soulèveraient, dit-on, une vive opposition à Pont-Au-

demer; mais si l'on supprimait les écluses, plus coûteuses qu'utiles, du projet de M. Cachin, si la liberté de la nouvelle Risle était complète, la navigation de Pont-Audemer serait, sur une moindre échelle, dans les mêmes conditions que celle de Rouen, et, ce qui n'est peut-être pas indifférent, les rivages de Saint-Sauveur et de Fiquefleur recouvreraient la vie, le mouvement dont ils jouissaient au moyen âge. Tandis que ces graves questions sommeillent, les débouchés du port d'Honfleur s'élargissent du côté de la terre. Il ne s'agit pas, comme en 1784, d'ouvrir un autre *Cours d'Orléans*, longue avenue ombragée dont la somptueuse utilité recommande aussi dans le pays la mémoire de M. Cachin. Le chemin de fer embranché à Lisieux sur celui de Paris à Cherbourg, et pénétrant par Mézidon, Alençon et Le Mans jusqu'aux bords de la Loire, s'avance vers Honfleur, et dans le silence des nuits la ville entend les détonations des mines qui, pour le faire arriver à elle, percent le long souterrain d'Ablon. Honfleur va donc être sur la Seine le port de trois riches départemens agricoles, et ce sera la faute des habitans s'il ne réalise pas les prévisions du grand cardinal, qui, n'y voyant pas, en 1638, les élémens d'un port militaire, comptait sur le pays qu'il dessert pour fournir à la marine de la Manche d'inépuisables approvisionnemens.

La conque verdoyante au fond de laquelle est assis Honfleur rappelle en petit la conque d'or de Palerme; seulement les pommes y tiennent lieu d'oranges, et elle n'a point le ciel bleu de la Méditerranée : on n'en quitte pas moins avec regret son paysage frais et souriant, et ce belvédère ombragé de Notre-Dame-de-Grâce que baignent des eaux incessamment animées par les blanches voiles ou les panaches de fumée des navires.

Vingt ans ne se sont pas écoulés depuis que quelques baigneurs parisiens, repoussés de Dieppe par la difficulté de se loger, firent au sud du Havre, à 13 kilomètres d'Honfleur, la découverte d'une plage sablonneuse admirable pour les bains de mer : elle gisait au pied de falaises sauvages que le voisinage d'une brigade de gendarmerie colorait d'un vernis de civilisation, et les campagnes voisines étaient délicieuses de fraîcheur et de variété. Presque tous pêcheurs de profession, les habitans de Trouville étaient de bonnes gens, et leurs femmes comprirent bien vite que la plus douce des vertus ne devait pas être la moins lucrative : leur hospitalité quadrupla en l'honneur de Paris le prix des loyers de leurs chaumières, et de ce moment la fortune de la plage de Trouville fut faite. Il en est peu de fondées sur de meilleures bases. Qu'on tourne les yeux du côté de la terre ou de celui de la mer, la situation de Trouville l'emporte de beaucoup sur celle de Brighton : il est des vallées plus étendues

que celle de la Touques, il n'en est pas de plus gracieuses, et l'aspect de l'embouchure de la Seine, avec ses eaux toujours sillonnées de navires, a peu d'équivalens dans le monde. Trouville, qui n'était qu'un village en 1840, comptait 4,183 habitans au recensement de 1856, et ce nombre est doublé pendant l'été. Le relief du sol n'a pas moins changé que la population ne s'est accrue. Le lit de la Touques a été transposé; de beaux quais alignés ont pris la place de grèves informes; des dunes et des falaises solitaires se sont couvertes de jardins et de maisons de plaisance; des habitations plus modestes sont de tous côtés sorties de terre : les plans du cadastre, les cartes récentes de l'état-major et de la marine ne représentent plus qu'un passé oublié, et d'autres transformations sont si probables, peut-être si prochaines, que les cartes levées aujourd'hui risqueraient d'être vieillies avant d'être gravées.

L'aspect que présentait il y a vingt-cinq ans l'atterrage de Trouville avec sa rivière s'épanchant péniblement sur un talus de sable infranchissable en morte-eau, même aux bateaux de pêche, ne répondait guère aux événemens dont il a jadis été le théâtre. Les 240 hectares de marais et de dunes qui remplissent l'angle compris entre la rive gauche de la Touques et la mer remplacent une anse où flottait à l'aise en 1066 une des divisions de la flotte de Guillaume le Conquérant, et où Henri V descendit, en 1417, avec des forces suffisantes pour subjuguer sans coup férir toute la Basse-Normandie. La nature et le relief du terrain ne permettent point à cet égard le moindre doute. La mer recevait la Touques à 3 kilomètres en arrière du rivage actuel, et la rivière, on le reconnaît aux berges qu'elle a quittées, avait devant le bourg auquel elle a donné son nom au moins 150 mètres de largeur : le mouillage était abrité de l'ouest et du sud par la courbure du Mont-Canisy, alors beaucoup plus saillant vers le nord. L'entrée en était signalée au loin par la vieille chapelle de Benerville, et le fond en était gardé par le château des ducs de Normandie, dont l'enceinte fortifiée est un monument si précieux de l'architecture militaire du moyen âge. L'histoire n'est pas ici moins clairement écrite sur le terrain que dans les chroniques. Le marais de Déauville n'est que le résultat d'atterrissemens récens; la mer, qui le submerge aux équinoxes, n'en a pas même encore abandonné la possession, et Bonnivet ne fit, contre son habitude, rien que de très raisonnable, lorsqu'il vint, en 1520, chercher à l'embouchure de la Touques l'emplacement du port militaire qui devait succéder à Harfleur. L'illustration funeste qu'avait acquise cet atterrage en 1417 n'était point oubliée, et l'on devait penser que les eaux qui recevaient un siècle auparavant les flottes anglaises à leur arrivée pouvaient servir de point de départ aux nô-

tres. Bonnivet fut, il est vrai, détrompé par l'aspect des lieux : le comblement de la baie avait été rapide, ce qu'expliquent aisément les éboulemens du rivage, dont les débris étaient apportés par le courant. Lorsqu'en 1638 M. d'Infreville vint remplir sur cette côte une mission analogue à celle de Bonnivet : « Grève plate et sablonneuse, rien à faire, » dit-il brièvement de l'embouchure de la Touques dans son rapport au cardinal de Richelieu.

Voilà ce qu'étaient devenus l'atterrage et le cours de la Touques, livrés au conflit des eaux intérieures et des marées chargées des débris des falaises voisines, et nul ne peut dire si, pendant une période de perturbation qui paraît avoir duré près de quatre siècles, des mains d'hommes eussent pu lutter contre un concours de circonstances naturelles si contraires. Depuis cinquante ans, ce rivage est entré dans une période de stabilité relative dont il ne faut ni se trop défier ni trop attendre. Les auteurs de la transformation qu'a subie la plage de Trouville de 1840 à 1856 ont été M. le comte d'Hautpoul, maire, M. Vallée, son adjoint, et M. Tostain, alors ingénieur en chef du Calvados. Saisissant la juste mesure de ce que comporte l'état des lieux, ils ont su mettre en relief les avantages nautiques d'une position à laquelle on n'en soupçonnait aucun. En 1846, M. Tostain, qui construisait la route de Pont-l'Évêque à Trouville, la mit au service direct de la navigation en jetant sur la rive gauche de la Touques les fondations d'un quai dont la longueur est aujourd'hui de 800 mètres. Poursuivant son œuvre sans se laisser décourager par la difficulté des temps, il perçait à la rivière en avril 1849 un nouveau passage au travers des dunes, et l'enfermait dans un chenal dirigé vers le nord. Cette abréviation des trois quarts de la distance à franchir du bord de la plage à la basse mer accrut si bien l'énergie des courans de marée, que l'approfondissement du lit dépassa tous les calculs de l'ingénieur et mit à découvert les fondations des quais. La couche de galet sur laquelle reposent les sables offrait une base solide, et cet heureux accident fut bientôt réparé. Le lit de la Touques s'est abaissé devant Trouville de plus de 1^{m} 50, et des bâtimens de 200 tonneaux accostent des quais aux places où l'on n'avait jamais fait que jeter du poisson frais sur la grève. Le nouveau chenal, s'allongeant entre deux belles estacades, reçoit dans les basses mers de morte-eau les navires qui le remontent avec le flot, et l'entrée de Trouville est dès à présent un refuge précieux pour la petite navigation de l'embouchure de la Seine. On ferait remonter le refuge et porter la marée et la navigation jusqu'à Pont-l'Évêque en redressant le lit de la Touques.

Le mot de refuge ne saurait se prononcer sur les côtes de Nor-

mandie sans rappeler que les Anglais multiplient sous ce nom sur le rivage opposé des mouillages fortifiés ouvertement destinés à couvrir des bâtimens armés en course contre notre commerce. Nous devrions tout au moins imiter leur prudence dans ce qu'elle a d'inoffensif, et ne pas pousser la courtoisie jusqu'à laisser à la disposition de leurs croiseurs les mouillages faits pour recueillir, en cas de gros temps ou de chasse, les nombreux navires qui se dirigent de la côte du Calvados sur l'embouchure de la Seine. L'ampleur et l'inviolabilité des abris ne sont nulle part si nécessaires que sur les points de convergence de tous les navires qui sillonnent les eaux françaises de la Manche, et l'atterrage de Trouville offre à cet égard des avantages naturels qu'il n'est pas permis de négliger.

Les basses mers des équinoxes mettent à découvert, à deux milles au nord de l'entrée de la Touques, une humble esplanade ordinairement submergée : c'est l'affleurement du Banc-Cabeux, colline sous-marine qui s'allonge parallèlement à la côte en laissant un chenal intermédiaire qui conserve aux plus basses mers une profondeur de 5 ou 6 mètres : le banc n'est point alors recouvert, sur plus de 3 kilomètres, de plus de 15 décimètres d'eau. Si des observations spéciales confirmaient les assertions des pêcheurs sur la stabilité du Banc-Cabeux, la meilleure position stratégique du sud de l'embouchure de la Seine serait aussi le point où la création d'un refuge serait la plus facile. Une digue submersible posée sur la crête du banc convertirait le chenal qu'il protége en une rade couverte également accessible du côté du large et de celui d'Honfleur, et les batteries de couronnement de la digue, en défendant le chenal méridional de la Seine, interdiraient à l'ennemi des positions très dangereuses pour Le Havre.

L'atterrage de Trouville n'a point été jusqu'à présent considéré sous ce point de vue, et quoiqu'il n'ait pas d'autre aire territoriale que celle qui est très suffisamment desservie par le port d'Honfleur, on veut en faire un port de commerce : un décret du 20 juin 1860 a ouvert un crédit de 2,400,000 francs pour les premiers frais de l'établissement sur la rive gauche de la Touques d'un bassin à flot de 600 mètres de long sur 120 de large. Une spéculation sur la plus-value des terrains adjacens s'appuie sur cette entreprise, et y contribue pour 300,000 francs versés au trésor public. Peut-être pouvait-on, sans chercher beaucoup, trouver sur la côte des projets aussi utiles. Si le bassin de Trouville n'est alimenté que par ce qu'il enlèvera à Honfleur, il n'opérera qu'un déplacement d'avantages, et les rancunes des dépouillés seront plus vives que la gratitude des favorisés. Disséminer les ressources maritimes n'est point un moyen de les fortifier, et si les fonds employés au creusement d'un bassin

superflu servaient à créer sous les murs de Trouville un refuge pour la navigation et un point d'appui pour la défense de la Seine, tous les intérêts qu'alarme la première entreprise se coaliseraient pour le succès de la seconde : heureux encore si, quand le bassin sera fait, la prédilection qu'inspirent trop souvent les créations ingrates ne condamne pas l'administration à un allongement irréfléchi des jetées! Les avantages nautiques du mouillage du Banc-Cabeux et le maintien de la plage (1) qui fait actuellement la fortune de Trouville seraient alors singulièrement compromis.

En attendant de plus hautes destinées, Trouville est un des bons ports de pêche côtière de la Manche. Il possède soixante bateaux calant en moyenne 25 tonneaux, et ce nombre tend à augmenter. Le bateau équipé revient à environ 18,000 francs, et son produit annuel équivaut à sa valeur en capital. Ce produit se divise en deux moitiés, l'une pour le bateau, l'autre pour l'équipage, composé de cinq hommes et d'un mousse. L'entretien et la dépréciation annuelle du matériel ne comptent pas pour moins de 4,000 francs. Le produit brut de la pêche de Trouville est de 1 million à 1,200,000 francs. Les matelots qui s'y livrent sont renommés pour leur hardiesse, et tiennent les eaux de la Manche orientale pour un domaine de leur dépendance. La pêche de Trouville ne doit pas faire oublier son humble voisine de Villerville. Celle-ci n'a de refuge à son point de départ que la grève sur laquelle elle tire ses bateaux : deux hommes y forment un équipage, et ces embarcations trouvent sans sortir de la Seine assez de profits et de périls. L'on évalue les produits de la pêche de Villerville à 200,000 francs, dont un cinquième provient de la récolte des moules du banc du Ratier, faite à la main en vive-eau par les femmes du village. Il n'existe peut-être pas de plage mieux située que celle de Villerville pour l'exploitation de moulières en espalier semblables à celles de la rade de l'Aiguillon, si bien décrites par M. Coste.

Le salutaire usage des bains de mer s'approprie de proche en proche toute la côte du Calvados. A partir d'Honfleur, de nouveaux hameaux de baigneurs s'établissent chaque année en arrière des dunes doucement ondulées qui bordent d'anciennes anses transformées en herbages, ou dans les réduits des falaises dont les flots rongent les saillans. Cette route, raboteuse et variée, conduit à la

(1) La plage de Trouville s'abaisse d'une manière inquiétante pour les constructions riveraines. Ce mouvement tient à ce que les courans de flot lui enlèvent du sable et ne lui en rapportent plus, obligés qu'ils sont par les estacades du chenal de déposer à l'ouest celui dont ils sont chargés. Le moyen de rétablir la plage serait probablement la construction sur les Roches-Noires, qui la bordent à l'est, d'un épi qui retiendrait le peu de sable qu'amène encore le flot.

pointe de Beuzeval, dans laquelle les lecteurs de la *Revue* reconnaîtront peut-être le point de départ d'une course qui les a conduits jusqu'à Barfleur (1). Ne quittons pas cet abrupt sommet sans nous arrêter un instant au spectacle qu'offrent la terre et la mer. Refoulée par des éboulemens dès longtemps gazonnés et pourtant précurseurs sinistres d'autres dislocations de la côte, la Dives serpente à 112 mètres au-dessous de nos pieds. Des monticules ombragés, qui ne sont autre chose que d'anciennes dunes, sont maintenant séparés de la mer par un large tapis de verdure, et d'autres dunes grandissent sur le rivage. Les gras pâturages de la vallée d'Auge, parsemés de massifs d'arbres touffus, s'enfoncent à perte de vue vers le sud. Là ruminent, dans l'épaisseur des herbes, ces troupeaux charnus qui n'ont point d'égaux dans le monde, et près d'eux bondissent les chevaux de bataille de nos cuirassiers. Soit que l'œil suive à l'ouest les collines boisées de Bavant et de Gonneville, soit qu'il côtoie la zone sablonneuse des dunes, il voit bientôt luire en arrière de Merville les eaux de l'embouchure de l'Orne, et distingue clairement le tracé suivant lequel la Dives ira un jour s'y réunir, au grand avantage de la navigation. Au nord, la mer est sans limites; mais à droite, dans un lointain tantôt à demi voilé par une brume légère, tantôt éclatant au soleil, les falaises de La Hève commandent Le Havre et l'embouchure de la Seine. Des centaines de bateaux de pêche égaient ces eaux de leurs manœuvres capricieuses, et à l'horizon de lourds et rapides pyroscaphes travaillent, sous le sillage de leur fumée, à effacer les distances et à nous donner des amis sur les plages les plus reculées du globe.

IV. — LA DÉFENSE DU HAVRE.

Le foyer de ce bel ensemble, Le Havre, a toujours été la partie de notre établissement maritime la plus exposée aux attaques de nos ennemis. Ce malheur est le revers des conditions qui font sa fortune; les avantages pacifiques d'une position avancée ont pour conséquences militaires d'inévitables inconvéniens; mais cela n'a point empêché Le Hâvre de prospérer : l'aiguillon du péril a presque toujours été parmi nous une excitation salutaire.

Il serait sans utilité pratique de revenir en ce moment sur la partie de l'histoire militaire du Havre qui se rapporte au temps où nous n'avions pas d'autre port de guerre sur l'Océan. Telle était la destination que lui avait donnée François Ier et qu'il conserva jusqu'à Louis XIV : ce n'est même qu'en 1763, après la guerre de sept

(1) Voyez la livraison du 15 avril 1854.

ans, que les derniers restes de sa marine militaire ont été transférés à Brest. Il suffit ici de considérer les cent vingt années qui ont précédé la fin des guerres de l'empire : dans cette période, huit attaques ont été dirigées par mer contre Le Havre, pas une seule par terre.

La première fut celle de 1694, année fatale, marquée par de grands désastres à Dieppe, à Cherbourg, à Saint-Malo. Les Anglais commencèrent le bombardement le 26 juillet, à deux heures de l'après-midi : ils avaient pris position à l'ouest, près du banc de l'Éclat; mais, voyant le peu de succès de leur feu, ils tournèrent au sud et s'embossèrent en face de l'Eure. Le maréchal de Choiseul, gouverneur de la place, établit à la hâte pour leur répondre une batterie à boulets rouges; mais un bourgeois normand imagina une manœuvre tout aussi efficace. On vida en dehors de la place les paillasses des habitans, et l'on y entretint un feu de paille mouillée. Les Anglais, prenant la fumée pour celle d'un incendie, s'acharnèrent sur ce foyer, et en trente heures ils y lancèrent onze cents bombes. Il y eut sept maisons perdues, et le dommage total fut évalué à 100,000 livres. Il est permis de croire que, sans parler d'une bombarde coulée, l'expédition ne s'était pas faite pour si peu. On voulut recommencer l'année suivante; mais les défenses avaient été augmentées, et les bombardes anglaises se trouvèrent en face de trente chaloupes canonnières, montées chacune de cinquante hommes résolus à les aborder; elles se retirèrent après une démonstration insignifiante.

L'attaque de 1759 fut la plus meurtrière de toutes. Les bombardes anglaises s'affourchèrent en quart de cercle à 1,500 toises du musoir de la jetée du nord, et nous leur opposâmes à 200 toises du rivage une ligne de pontons et de canonnières. En arrière des galiotes anglaises étaient embossés des vaisseaux de ligne qui les protégeaient, comme nos batteries de terre nos pontons. « Quoique le bombardement ait eu quelque effet, dit le rapport du temps sur le siége, il n'a pas répondu à l'attente des ennemis de brûler la ville. La position de leur escadre était telle que leur gauche regardait le côté des bateaux plats qui étaient rassemblés sur le rivage entre les épis 64 et 79, et leur droite s'étendait jusqu'à la méridienne de la tour de François Ier. Ils menaçaient ainsi en même temps la citadelle, le port et le quartier Saint-François. Leur attaque commença le 4 août au jour et dura jusqu'au 7 : ils bombardèrent sans relâche à toute marée, et jetèrent neuf cents bombes pleines d'artifices du poids de 250 ou 300 livres; la plupart tombaient à faux. Cent maisons à peu près furent endommagées; le feu prit à quelques-unes et même à un magasin de goudron; mais la bonne police

en arrêta toujours le progrès. Plusieurs personnes furent blessées ou moururent de frayeur. Du reste, les dégâts dans les maisons et les meubles ont été estimés au plus à 300,000 livres. — Du côté des Anglais, les bombes du Havre tuèrent beaucoup de monde; on coula à fond une grande chaloupe pleine d'hommes qui servait les bombardes, ce qui les obligea de modérer leur feu, outre que leurs galiotes faisaient eau par l'ébranlement des mortiers, dont la charge était trop forte à 30 livres de poudre qu'ils y mettaient pour en augmenter la portée et en rendre l'effet plus dangereux. Ils prirent le 7 le parti de se retirer après avoir fait une prodigieuse dépense et laissé sur nos rivages beaucoup de cadavres et d'ustensiles qui dénotaient une grande perte de leur côté. » Tels furent les résultats d'une expédition dans laquelle l'un des plus grands hommes de mer de l'Angleterrre, Rodney, n'eut à combattre que des officiers dont l'histoire n'a point enregistré les noms.

Les autres tentatives, qu'il serait sans intérêt d'énumérer, coûtèrent aux Anglais beaucoup plus qu'à nous, témoin l'aventure de sir Sidney Smith et du *Diamant*. Au printemps de 1796, l'illustre commodore s'était chargé de la police de la rade du Havre, et pendant la nuit du 18 avril il surprit auprès des jetées un petit corsaire. Son équipage fêta cette capture à l'anglaise, par de copieuses libations. Au milieu de ces réjouissances, un prisonnier nommé Lallemand, trompant la surveillance, largua le câble d'ancrage de la frégate : entraînée à la dérive par les courans de marée, celle-ci se jeta sur les bancs d'Honfleur et y fut prise par les pêcheurs accompagnés de leurs femmes, comme une baleine échouée. Les circonstances romanesques dont fut accompagnée plus tard l'évasion de sir Sidney Smith de la prison du Temple firent oublier la manière dont notre ingénieux compatriote lui en avait procuré l'entrée.

L'amiral Baudin, qui, pendant un long séjour au Havre, avait fait une étude attentive de la défense du port, remarquait que, dans ses entreprises, l'ennemi, gêné par les bas-fonds et les reviremens des courans de marée, tenu en respect par des batteries flottantes difficiles à tourner, n'avait jamais agi qu'avec une extrême circonspection; mais toutes ces conditions lui paraissaient renversées par l'invasion de la vapeur. Le temps n'est plus où l'assaillant se signalait au loin par la hauteur de sa mâture, et où la direction du vent était à elle seule un avertissement. Bas sur la mer, cachant sa fumée dans la brume ou dans les nuages, le navire à vapeur est à peine aperçu qu'on l'a sur les bras, et les batteries flottantes qui suffisaient jadis à la sécurité de la petite rade ne seraient point à l'abri de ses surprises. Si récente que soit la perte du brave amiral, l'art de détruire a depuis fait des progrès qui déroutent toutes ses prévisions. En

1853, de vieux officiers d'artillerie se souvinrent d'avoir remarqué dans des siéges qu'un boulet lancé qui heurtait un boulet immobile se brisait, et des expériences faites au polygone de Vincennes confirmèrent leurs observations. De ce fait à conclure qu'une canonnière cuirassée de fer battu serait invulnérable, la distance n'était pas grande; elle fut bientôt franchie, et quelques mois après la *Dévastation* renversait, sans être entamée par soixante dix-huit boulets russes qu'elle recevait, les batteries de Kinburn (1). L'air retentissait encore de l'écroulement des remparts de Sébastopol, que le canon atteignait des perfectionnemens équivalens à ceux du fusil et de la carabine. Il est acquis aujourd'hui que des portées de 9 kilomètres n'ont rien d'extraordinaire, et un inventeur offre en ce moment même de faire passer des projectiles d'une rive à l'autre du Pas-de-Calais. Tout à l'heure les portées n'auront de limites que dans la résistance du métal des pièces, et si cela importe peu pour les combats à terre, où l'on s'aperçoit rarement de très loin, il n'en est pas de même à la surface de la mer. Ne nous exagérons pas cependant les conséquences de ces nouveaux moyens d'attaque pour les villes maritimes. Les bombardemens ont toujours fait beaucoup plus de bruit que de mal; ils sont plus terribles en imagination qu'en réalité : les seules victimes que fit au Havre celui de 1694 moururent de frayeur. Napoléon, dans ses préoccupations sur la défense des côtes, redoutait peu les bombes. « Les machines, les bombardemens mêmes, disait-il (2), sont comptés pour rien en temps de guerre. Les bombes ne font rien aux remparts, fossés, contrescarpes; les bombes sont utiles, mais comme moyen combiné de siége en règle. Je ne sais ce que vous entendez par machines infernales; les machines infernales ne sont rien. Les Anglais s'en sont servis contre Saint-Malo et plusieurs de nos ports : cela n'a abouti qu'à casser les vitres. » Les bombardemens, qui ne font que des plaies d'argent, coûtent surtout à ceux qui bombardent. Après la capitulation qui suivit l'attaque d'Alger en 1682, le dey Mezzomorto demanda à Duquesne quelle avait été la dépense de l'expédition, et sur le chiffre par lequel répondit l'amiral : « Que ton maître ne m'en donnait-il la moitié! s'écria le renégat, qui savait compter, j'aurais moi-même brûlé de fond en comble la ville, qui est encore debout... » Les bombes ne sont très dangereuses que pour la propriété particulière, et la tendance générale qui est de mettre cette propriété en dehors des chances de la guerre doit restreindre de plus en plus l'emploi d'un moyen de destruction qui n'aboutit à aucun résultat militaire. La propriété de

(1) Voyez, sur la campagne de la *Dévastation*, la *Revue* du 1er et du 15 février 1858.
(2) Lettre au ministre de la marine du 9 septembre 1809.

l'ennemi n'est d'ailleurs pas la seule que frappe le bombardement d'un port de commerce : qu'on regarde la variété des pavillons qui couvrent les bassins du Havre; les deux mondes y sont représentés, et les bombes qu'on y lancerait tomberaient sur l'Allemagne, l'Espagne, la Russie, la Scandinavie, les deux Amériques, tout comme sur la France. On bombarde Copenhague quand on sait le Danemark hors d'état de riposter; on y regarde à deux fois avec une nation qui possède une marine et une artillerie capables de rendre coup pour coup, d'écraser ville pour ville. La bonne conduite des affaires intérieures du pays, le maintien attentif et cordial des relations avec le continent et avec le Nouveau-Monde auront désormais, pour prévenir des attaques barbares, une efficacité qui leur a manqué dans le passé.

Quelle que soit néanmoins la confiance dans les progrès de la civilisation appliquée à la guerre, les moyens directs de défense ne doivent pas être négligés. Sous ce point de vue même, les nouveaux procédés de destruction n'ont rien de décourageant; il n'en est pas un seul qui ne puisse être retourné contre ceux qui s'en servent, et les coups reçus à la mer auront aujourd'hui comme autrefois de bien plus terribles effets que ceux qui sont portés contre la terre; le même projectile qui coule un vaisseau ne fait qu'une brèche sur une muraille et s'amortit dans un gazonnement. L'allongement des portées n'y fait rien; il est acquis à l'assiégé comme à l'assaillant, et quand celui-ci tirera du large sans être seulement appuyé sur des ancres, l'incertitude de ses coups, accrue par le mouvement de la mer, sera bien plus grande que par le passé. La seule conséquence à tirer pour Le Havre des progrès récens de l'artillerie est que la sûreté de la place n'est plus dans des remparts qu'on a grande raison de démolir : les garanties en doivent être assises sur le cap de La Hève, à Quillebeuf, sur le banc de Trouville, qui, situé à six milles de la place, croiserait ses feux avec les siens, sur les bancs de l'Éclat et d'Amfard, dont les forts depuis longtemps projetés seraient aujourd'hui cuirassés comme les batteries flottantes, dans tout cet ensemble enfin de positions stratégiques et commerciales qui font du golfe dont nous venons de parcourir les rives une des parties les plus intéressantes de la Seine maritime.

J.-J. Baude.

DE LA

LIBERTÉ INDIVIDUELLE

Traité de l'Instruction criminelle, par M. Faustin Hélie, 8 vol., 1860.

Depuis dix ans, la liberté politique a perdu en France la popularité qui semblait la protéger, et l'usage auquel le parti révolutionnaire l'a fait un moment servir a suffi pour lui retirer temporairement son prestige. On s'en étonnerait moins si l'on était convaincu que la liberté politique, plus que toute autre, a besoin de nombreux points d'appui, qui dans notre pays lui ont fait trop souvent défaut : elle ne peut s'affermir si, au lieu de trouver un sol préparé à l'avance, elle vient à germer sur une terre mouvante. Il lui faut un cortége de libertés usuelles qui l'entourent et la soutiennent; sinon, elle ne fait que passer dans la législation d'un peuple, elle ne peut y acquérir droit de cité. Il n'est donc pas inutile de rechercher à quelles conditions elle peut se développer, afin de n'être point exposée à rencontrer toujours les mêmes écueils. Pour en faire l'apprentissage, il n'est pas de meilleure école que la pratique journalière des moyens de défense qui mettent à l'abri du pouvoir arbitraire les droits privés de chaque citoyen, et la bonne administration de la justice est sans contredit l'auxiliaire le plus efficace dont on doive invoquer le secours. Que laisse-t-elle à désirer dans notre pays? Comment peut-elle être améliorée? Ce ne sont pas là des questions dont on n'ait à se préoccuper que dans l'enceinte des tribunaux : elles ont une plus grande portée, et elles méritent de tenir l'opinion publique en éveil; elles ont trouvé place dans un remarquable ouvrage qui

vient d'être terminé, le *Traité de l'Instruction criminelle*. L'auteur, M. Faustin Hélie, savant magistrat, a su joindre la sûreté des doctrines et la sagacité des recherches à l'élévation des vues. Habitué à la pratique de la loi, il ne s'est pas enfermé dans l'exposé des textes; il a pénétré au-delà pour rechercher quelles interprétations on leur donne, quel usage on en fait, et toutes les fois qu'il a reconnu des abus apparens ou cachés, il n'a pas craint de les signaler. Il a compris qu'on ne fait jamais leur part aux mesures discrétionnaires, et qu'on ne peut les cantonner à son gré. En les employant même pour la découverte des coupables, on expose les innocens à en être victimes; quand on les conserve quelque part, on leur laisse accès ailleurs, et si, pour les défendre, on invoque l'excuse commode du salut public, on oublie que, d'après l'ancienne doctrine de Platon, il n'y a d'autre salut public que la justice, qui est le salut de tous.

A ce point de vue, il n'est pas indifférent d'examiner si la liberté individuelle, c'est-à-dire la liberté sans laquelle on n'est plus maître de sa personne, est mise en France sous la garde d'une loi vigilante, destinée à justifier la confiance du citoyen; il est nécessaire de s'assurer si elle n'est pas exposée au contraire aux abus de la détention préventive et aux atteintes de la détention illégale. Les lacunes de notre législation, rapprochée des législations étrangères, feront aisément reconnaître s'il ne convient pas de réclamer contre l'emprisonnement sans jugement, ne fût-il que provisoire, un système de garanties qui jusqu'à ce jour sont restées pour ainsi dire sur le seuil de notre droit public.

Sans doute, si l'on s'en tient aux apparences, la législation française a témoigné pour la liberté individuelle de tous les citoyens la sollicitude la plus prévoyante. Toutes nos constitutions l'ont proclamée tour à tour avec une conformité digne de remarque. L'assemblée constituante de 1789 la déclarait sacrée, et plus tard, entre deux décrets sur l'arrestation des suspects, la convention la prenait également sous sa garde. Le gouvernement impérial la mettait, par le sénatus-consulte du 28 floréal an XII, sous la protection officielle d'une commission sénatoriale chargée de réprimer tous les actes publics contraires à la liberté individuelle. On sait trop, il est vrai, qu'elle attendit, pour se plaindre, la proclamation de déchéance de l'empereur adressée par le sénat au peuple français. La charte de 1814 et la charte de 1830, qui donnaient au pays les garanties de la liberté politique, ne pouvaient manquer de promettre à tout citoyen la jouissance de la liberté personnelle, que les mœurs publiques, le contrôle vigilant des grands pouvoirs de l'état, la jalouse surveillance de la presse, semblaient dès lors rendre inviolable. Enfin la

constitution de 1852 a mis la liberté individuelle, comme la religion, la morale, la liberté des cultes, l'égalité civile, la propriété privée, sous la garde du sénat, « conservateur du pacte fondamental et des libertés publiques, chargé d'annuler, s'il y a lieu, les actes qui lui sont dénoncés comme illégaux par les pétitions des citoyens. » Le droit constitutionnel pourrait donc, à toute époque, être invoqué comme le protecteur de la liberté individuelle.

Cependant toutes les constitutions, même celles qui sont faites pour être pratiquées, n'ont guère d'autre mérite que celui des bonnes intentions; c'est vainement qu'on s'en prévaut quand les lois d'exception ou même les lois d'application dénaturent par voie détournée les principes de droit public qui sont en France comme l'enseigne de tous les gouvernemens. Il est vrai que, par rapport à la liberté individuelle, les lois d'exception semblent avoir fait leur temps. Les attentats de la convention sont livrés à la justice de l'histoire. Aucune force légale n'est conservée au décret impérial du 3 mars 1810, qui créait dix prisons d'état pour les détenus « qu'il n'était convenable ni de faire traduire devant les tribunaux, ni de faire mettre en liberté. » Les lois rigoureuses, mais successivement atténuées, de 1815, de 1817 et de 1820, d'abord en cas de crime ou de délit politique, quel qu'il fût, plus tard en cas de complot seulement, reconnaissaient, il est vrai, le droit d'ordonner la détention temporaire des prévenus, sans qu'il fût nécessaire de les renvoyer devant les tribunaux; mais elles n'ont été qu'un démenti passager donné par le gouvernement de la restauration au système de liberté légale qu'avait inauguré la charte. Le gouvernement de 1830, fidèle à ses promesses, ne s'est armé d'aucune loi contre la liberté individuelle, qu'il avait garantie, et n'a légué que des exemples de modération à ceux qui l'ont renversé. La république de 1848 n'a pas toujours eu les mêmes scrupules, et l'on se rappelle qu'elle a fait de l'état de siége un usage inconnu jusqu'à cette époque, en mettant au secret pendant plus d'une semaine un publiciste bien connu auquel on n'imputait aucun délit formel. Toutefois, quoiqu'elle ait tristement inauguré le système de la transportation par jugement des conseils de guerre, elle n'est responsable que de rares atteintes aux lois ordinaires. Le gouvernement qui lui a succédé s'est, à son origine, servi de ses pleins pouvoirs pour disposer de la liberté individuelle par mesures de police; mais les règles du droit commun ont été rétablies depuis, et l'empereur, en décrétant l'amnistie au lendemain de la guerre d'Italie, les a définitivement remises en vigueur. Une dernière loi d'exception, la loi dite *de sûreté*, votée à la suite de l'attentat du 14 janvier 1858, reste il est vrai applicable. Elle permet au gouvernement d'expulser du territoire ou d'interner, soit dans

un département, soit en Algérie, sans jugement préalable, les citoyens reconnus judiciairement coupables de certains délits et ceux qui ont été antérieurement condamnés comme insurgés par les tribunaux militaires ou par des commissions spéciales. Toutefois la durée de cette loi est limitée au 31 mars 1865, et bien qu'elle ne soit pas révoquée, elle ne semble plus destinée à être mise en pratique.

Quoi qu'il en soit, le cours de la justice régulière n'est que rarement détourné dans notre pays, et ce ne sont pas les lois d'exception qui mettent aujourd'hui la liberté individuelle en grand péril. Les lois d'exception, quand elles sont ramenées à leur juste destination et limitées au cas de la déclaration de l'état de siége, sont légitimées par les exigences de l'ordre public menacé. Pour reconnaître combien les garanties données par nos institutions à la liberté individuelle sont souvent insuffisantes ou illusoires, ce ne sont pas les lois d'exception, c'est le code même d'instruction criminelle qu'il faut interroger, en le complétant par les lois auxquelles il se réfère. Les articles du code d'instruction criminelle, mieux que toutes les déclarations de droit, servent à déterminer quelle est la condition faite dans notre pays à la liberté du citoyen incriminé. L'intérêt qui est en jeu n'est pas celui des coupables, contre lesquels la justice ne doit point assurément rester désarmée, mais il ne faut pas confondre les coupables avec les prévenus. Les prévenus ne sont pas des *coupables*, puisqu'ils ne sont pas encore condamnés et qu'ils attendent des juges. Ce sont, à proprement parler, des citoyens *soupçonnés*. Il y a plus : on peut supposer qu'un citoyen soit emprisonné, par suite d'un abus de pouvoir, sans être soupçonné d'aucune infraction à la loi. Le sort des citoyens qu'on arrête ou qu'on détient n'intéresse donc pas seulement les philanthropes, et lorsqu'il s'agit de savoir s'ils ont droit à des garanties contre la détention préventive, la question a pour tous un intérêt personnel.

I.

A première vue, on pourrait encore se faire illusion, et s'imaginer que le législateur n'a négligé, en faveur de la liberté individuelle, aucune précaution compatible avec les besoins de la répression. En effet, sauf les cas de flagrant délit, il semble ne reconnaître qu'à un seul magistrat, le juge d'instruction, le droit d'ordonner la détention préventive. Il impose l'obligation d'interroger le prévenu dans les vingt-quatre heures, et de lui notifier le délit ou le crime qui lui est imputable, ainsi que la loi qui doit lui être appli-

quée. Il permet au prévenu de conserver sa liberté moyennant caution, à moins qu'il ne s'agisse d'un crime. De plus, il interdit rigoureusement la détention hors des prisons publiques, et prescrit les mesures propres à la faire cesser. Enfin le code pénal réprime sévèrement tous les attentats à la liberté, quels qu'ils soient. S'ils sont commis par des personnes privées, le code pénal les condamne aux travaux forcés. S'ils sont commis ou même s'ils ne sont pas dénoncés par des fonctionnaires publics, les fonctionnaires publics encourent la dégradation civique, sans préjudice des dommages-intérêts. Les gardiens de prison qui se sont rendus les complices de ces attentats, en ne se faisant pas représenter l'ordre légal d'arrestation, ne restent pas non plus impunis : ils sont passibles d'emprisonnement jusqu'à deux ans et d'amende jusqu'à deux cents francs. Toutes ces dispositions semblent donner pleine satisfaction aux exigences les plus rigoureuses, et on peut se demander s'il n'est pas téméraire ou au moins superflu de vouloir les compléter et les réformer. Un examen plus approfondi dément ces apparences. Les articles du code qu'on pourrait invoquer avec le plus de confiance n'ont souvent qu'une valeur nominale. Tantôt ils se contredisent les uns les autres, tantôt ils laissent prise aux interprétations de la jurisprudence, qui en rétrécissent singulièrement les garanties; tantôt enfin ils sont dépourvus de toute sanction, et sont réduits à n'être plus que des conseils stériles ou bien des menaces inoffensives. Le code d'instruction criminelle garde l'empreinte de son origine, il est resté conforme aux inspirations du législateur de 1808, qui était peu disposé à limiter au profit de la liberté des citoyens l'usage de la toute-puissance.

Pour s'en convaincre, il faut commencer par se rendre compte des dispositions prises par le législateur pour favoriser la détention préventive, c'est-à-dire la détention qui précède le jugement. En effet, la détention préventive, quoiqu'elle ne soit qu'une précaution, est laissée à la discrétion du juge toutes les fois qu'il s'agit d'un délit, c'est-à-dire d'un fait qui peut n'être puni que par seize francs d'amende ou six jours de prison. Le prévenu d'un délit, quel qu'il soit, n'a aucun droit à la liberté d'après l'interprétation qui a prévalu. D'autre part, s'il s'agit d'un crime, c'est-à-dire d'un fait qui peut être puni par la réclusion, les travaux forcés ou la peine de mort, le juge est obligé de priver le prévenu de sa liberté, quelles que soient les garanties données par le prévenu à la justice, malgré les témoignages favorables qui atténuent sa culpabilité et ne peuvent manquer d'adoucir sa condamnation. Ainsi, toujours armé contre la liberté du prévenu quand il veut l'en priver, le juge est désarmé quand il voudrait l'élargir. Il en résulte qu'en vue d'éluder la loi

par motif d'humanité, le juge se rend souvent responsable d'un autre abus. S'il ne veut pas, avant d'avoir approfondi l'instruction, tenir en captivité le prévenu d'un crime, ne pouvant lui laisser sa liberté s'il l'interrogeait à titre de prévenu, il le cite comme témoin; mais en le citant comme témoin, il doit lui demander de s'engager par serment à dire la vérité, et il le requiert ainsi de donner, s'il y a lieu, son témoignage contre lui-même sous peine de parjure. La liberté provisoire, qui n'est accessible qu'aux prévenus de délits, et seulement à titre de faveur, ne peut d'ailleurs en aucun cas être accordée sans condition; elle doit toujours être subordonnée à un cautionnement, et le seul cautionnement déclaré recevable par la loi, c'est un dépôt en argent ou bien un engagement d'immeubles. De plus, le cautionnement en argent ne pouvait, tout récemment encore, être abaissé, en aucun cas, au-dessous de 500 francs. Un décret du gouvernement provisoire de 1848 a eu le mérite d'abroger cette disposition; mais toutes les fois qu'il s'agit d'un délit qui a pu entraîner un dommage appréciable en argent, le cautionnement doit égaler le triple de la valeur du dommage, sans pouvoir être jamais abaissé au-dessous de 500 francs. Dans le plus grand nombre de délits, cette condition onéreuse est donc conservée.

Ainsi le prévenu ne peut conserver sa liberté qu'en donnant à la justice un gage pécuniaire, et le bénéfice même de ce gage pécuniaire, dont les prévenus de crimes ne sont jamais admis à profiter, peut toujours être refusé aux prévenus de délits par le juge, si la détention préventive lui paraît préférable. Aussi ne faut-il pas s'étonner qu'un système qui laisse à la détention préventive une telle latitude expose un si grand nombre de prévenus dont la culpabilité n'est pas établie à être privés de leur liberté pendant tout le cours de l'instruction. La statistique judiciaire de 1845 évaluait le nombre des prévenus élargis ou acquittés après avoir été préventivement détenus à 19,000 par an, et celle de 1854 le faisait monter à 24,347 : ce nombre représente environ 400 sur 1,000. En laissant de côté les prévenus de crimes, nécessairement assujettis à la détention préventive, si l'on ne tient compte que des prévenus correctionnels, auxquels la liberté peut toujours être accordée, on trouve pour l'année 1852, sur 53,541 prévenus, tant acquittés que condamnés, 52,583 prévenus auxquels la liberté a été refusée, et 958 seulement qui l'ont obtenue moyennant caution. La détention préventive paraît donc être une règle qui comporte peu d'exceptions; la privation de la liberté avant le jugement est devenue comme une formalité de procédure.

Ce n'est pas seulement la détention préventive qui, d'après notre code d'instruction criminelle, est applicable à tout prévenu; le pré-

venu est exposé à subir avant le jugement une détention équivalente à la peine la plus rigoureuse, la détention solitaire; il peut être mis au secret, c'est-à-dire privé de toute communication soit avec sa famille, soit avec son défenseur. Une telle aggravation de la détention préventive, qui paraît, a-t-on dit, un dernier débris de la torture, et qui fait de l'emprisonnement cellulaire une mesure d'instruction, n'est pas, il est vrai, expressément sanctionnée par le code d'instruction criminelle, mais elle semble être autorisée, et on n'a pas manqué de la faire rentrer dans les prescriptions du législateur par voie d'interprétation. En effet, l'article 613 permet au juge de donner tous les ordres qui devront être exécutés dans les maisons d'arrêt et de justice, et qu'il jugera nécessaires pour l'instruction; en outre, l'article 618 permet au gardien de ne pas montrer les personnes détenues, quand il produit l'ordre qui le lui défend. Le juge d'instruction est donc libre d'isoler le prévenu, pour l'empêcher de se concerter avec ses complices, d'altérer ou de faire disparaître les preuves de culpabilité; aucune restriction n'est imposée à son autorité : il peut prononcer à son gré la mise au secret, soit contre le prévenu du plus grand crime, soit contre le prévenu du moindre délit; il n'est même pas obligé de la justifier en la motivant; il n'a aucun compte légal à en rendre, il dispose d'un pouvoir illimité.

La liberté du prévenu étant exposée à des atteintes si fréquentes et parfois si redoutables, assurons-nous si le législateur n'a pas pris au moins toutes les précautions nécessaires pour empêcher que la détention préventive ne soit ordonnée sans être justifiée.

Le code reconnaît quatre mandats ou moyens de mettre le prévenu à la disposition de la justice : le mandat de comparution, le mandat d'amener, le mandat d'arrêt, le mandat de dépôt. Le premier laisse au prévenu sa liberté; les trois autres, qui diffèrent soit par le but, soit par la forme, la lui retirent soit momentanément, soit pour un temps plus prolongé.

Le mandat d'amener, comme le mandat de comparution, n'est destiné qu'à faire venir devant le juge d'instruction tout citoyen soupçonné sur indices graves; mais, à la différence du mandat de comparution, il est signifié par un agent de la force publique et peut être exécuté par la contrainte. Le juge doit en faire nécessairement emploi s'il s'agit d'un crime; il est libre de s'en servir ou de donner la préférence au mandat de comparution, s'il s'agit d'un délit, et si celui auquel il est imputé possède un domicile. Avant toute explication donnée par le prévenu, le juge peut ainsi ordonner ou non l'arrestation, mais il lui est prescrit au moins d'interroger dans les vingt-quatre heures celui qu'il a fait arrêter. Le mandat d'amener,

tel que le législateur l'a établi, n'est ainsi qu'une privation de la liberté tout à fait temporaire.

Le mandat d'arrêt n'a pas le caractère provisoire du mandat d'amener; il met le prévenu en état de détention et peut l'y retenir jusqu'au jour du jugement, à moins que le prévenu ne soit déchargé de la poursuite pendant l'instruction. Néanmoins le mandat d'arrêt n'est pas laissé à la pleine discrétion du juge d'instruction; il doit être précédé non-seulement de l'interrogatoire des prévenus, mais encore des conclusions du ministère public, appelé à en prendre connaissance. En outre, il doit rigoureusement énoncer le fait qui est incriminé et la loi qui le punit. C'étaient là les garanties salutaires qui étaient établies par la constitution de l'an VIII toutes les fois qu'une arrestation était ordonnée, et le code les a conservées.

Mais à côté du mandat d'arrêt, le législateur, soit imprudemment, soit dans un secret dessein, a reconnu un autre mandat, le mandat de dépôt, qui a contre le prévenu la même efficacité, sans être assujetti à l'emploi d'aucune formalité qui l'empêche d'être arbitraire. Mis dans l'origine à la disposition des magistrats du ministère public, lorsqu'ils sont obligés de s'assurer sans retard de la personne d'un prévenu, il n'a pas été restreint par le code d'instruction criminelle à cette destination primitive, et l'on ne doit pas s'étonner s'il en a été promptement détourné. En effet, il permet au juge d'instruction de se contenter d'un ordre sommaire, il le dispense d'avoir recours au procureur impérial, il l'autorise à tenir le prévenu dans l'ignorance du fait qui lui est imputé et de la loi qui lui est applicable. La préférence du juge ne pouvait donc manquer d'être assurée à ce mandat, qui le dégage complaisamment de tout embarras et lui laisse pleins pouvoirs. Dès lors, dans la pratique de la plupart des tribunaux, le mandat de dépôt a été substitué au mandat d'arrêt, et l'emploi de ce mandat discrétionnaire enlève au prévenu le bénéfice des garanties qui semblaient empêcher le juge d'instruction d'être maître absolu de son sort. La protection du législateur lui fait également défaut, s'il s'agit du temps pendant lequel il peut être détenu. Sa détention préventive peut être prolongée sans qu'aucun terme légal y soit fixé, et dépasser facilement la durée même de l'emprisonnement auquel il serait condamné. En effet, le juge est libre de conduire à son gré l'instruction. En outre, lorsque l'instruction est terminée, si le prévenu est renvoyé devant la cour d'assises, le procureur-général peut à loisir rédiger l'acte d'accusation, et, à la veille du jugement, le président des assises a le droit de renvoyer l'accusé à une autre session, où le jugement pourra encore être remis à la session prochaine, sans que cette série d'ajournemens successifs soit limitée. La loi permet donc que la détention

préventive puisse être transformée sans jugement en détention définitive, en souffrant que le prévenu puisse être indéfiniment détenu.

Heureusement la modération de ceux qui appliquent la loi a tempéré le plus ordinairement le mauvais usage qui pourrait en être fait. Les dernières statistiques constataient que sur 25,000 détenus renvoyés des poursuites ou acquittés, 18,100 n'avaient pas été détenus au-delà d'un mois, 4,000 au-delà de deux mois, 2,600 au-delà de six mois; pour 300 seulement, la détention préventive avait eu une plus longue durée, mais cette prolongation suffit pour témoigner que notre législation se prêterait facilement aux abus les plus dangereux. « Il n'appartient qu'aux lois, disait Beccaria, de fixer l'espace de temps que l'on doit employer à la recherche des preuves du crime. Si le juge avait ce droit, il serait législateur. » Le juge est donc législateur en France; le système si souvent allégué de la séparation des pouvoirs est une règle qui se prête avec élasticité à plus d'une exception.

Le système du code est en quelque sorte couronné par l'interdiction du recours du prévenu contre tout acte d'instruction. Si le ministère public, si la partie civile elle-même ont à se plaindre du juge d'instruction, ils peuvent saisir la cour impériale, et la chambre des mises en accusation annulera, s'il y a lieu, les décisions et les ordonnances du juge nuisibles à la répression; mais le prévenu ne pourra user de ce droit d'appel que dans deux cas rigoureusement déterminés, s'il allègue l'incompétence du juge, ou s'il réclame contre le refus du juge la liberté sous caution. Autrement il n'est autorisé qu'à transmettre sa plainte officieuse au procureur-général, sous la surveillance duquel les juges d'instruction exercent leurs fonctions. Notre ancienne législation se gardait de mettre ainsi le prévenu hors du droit commun; les ordonnances de 1539 et de 1670 lui permettaient de faire appel de tout acte d'instruction qui lui serait préjudiciable. Le chancelier Poyet et Pussort, qui ont laissé une renommée de rigueur, n'avaient pas, comme le législateur du code, abandonné le prévenu à la merci du juge; c'est le code qui l'a désarmé d'un moyen permanent de défense contre l'erreur, la négligence, le mauvais vouloir ou l'abus d'autorité.

Il reste maintenant à savoir si le choix de ceux auquels la loi attribue un droit aussi étendu sur la liberté des citoyens doit rendre aux intéressés quelque confiance. La compétence du juge d'instruction, habitué aux traditions de la justice, inamovible comme juge, sinon comme juge d'instruction (1), dès lors protégé contre le soup-

(1) L'inamovibilité assurée aux fonctions de juge ne s'étend pas en effet aux fonctions de juge d'instruction, qui sont mieux rémunérées que celles de juge ordinaire, et qui dépendent chaque année du choix du gouvernement.

çon de dépendance, peut contribuer à rassurer certaines craintes; il faut savoir gré au législateur de n'avoir point associé au même pouvoir les magistrats du ministère public, qui sont révocables, et qui, par le devoir de leur charge, sont en outre plus soucieux de l'intérêt social que de l'intérêt privé. C'est seulement dans le cas de flagrant délit, si le fait incriminé par suite de flagrant délit est passible de peine criminelle, qu'il appartient au procureur impérial d'ordonner l'arrestation, et même alors son pouvoir ne s'étend qu'à l'emploi du mandat d'amener, qui l'oblige à remettre le prévenu sans délai au juge d'instruction (1). A défaut des procureurs impériaux, les juges de paix, officiers de gendarmerie, maires, adjoints et commissaires de police sont associés au même pouvoir à titre d'officiers de police judiciaire. La police judiciaire est ainsi renfermée dans d'étroites limites qu'elle ne peut dépasser; les attributions qui lui sont données, restreintes au cas de flagrant délit s'il y a prévention de crime, suffisent à la défense de la société et laissent en même temps au juge ordinaire ses pleins pouvoirs. D'ailleurs, quand il s'agit de flagrant délit, c'est-à-dire d'un délit dont l'exécution est commencée ou vient d'être achevée, c'est à la société qu'il faut donner des garanties avant d'en accorder au prévenu. Voici un assassin qui est arrêté le bras levé sur sa victime, ou tenant en main l'arme dont il l'a frappée; voici un voleur surpris au moment où il s'introduit par escalade ou par effraction dans le domicile d'un citoyen; voici des conjurés arrêtés au moment où ils font appel à la révolte : dans tous ces cas, il y a présomption évidente de culpabilité; il importe donc de multiplier les moyens de mettre le prévenu à la disposition de la justice, et les attributions de la police judiciaire sont dès lors justifiées.

A côté des officiers de police judiciaire, d'autres fonctionnaires ont été investis par le code d'une autorité plus étendue, et que la jurisprudence paraît avoir démesurément élargie. « Les préfets des départemens et le préfet de police à Paris peuvent faire personnellement ou requérir les officiers de police judiciaire de faire tous les actes propres à constater les crimes et délits et à en livrer les auteurs aux tribunaux chargés de les punir (2). » C'est à la volonté de Napoléon Ier que les préfets doivent d'avoir été mis en possession de cette prérogative. Le projet du code les comptait au nombre des officiers de police judiciaire : toutefois il ne leur attribuait les fonctions de la police judiciaire qu'en cas de crimes intéressant la sûreté de

(1) Hors le cas de flagrant délit ainsi entendu, le procureur impérial ne peut exercer son ministère que sur l'appel d'un chef de maison, toutes les fois qu'il s'agit d'un crime ou même d'un délit commis dans l'intérieur de cette maison.

(2) Art. 10 du code d'instruction criminelle.

l'état; mais cette restriction de pouvoir était contraire aux vues du souverain, et elle ne passa point dans la loi. L'exercice de la police judiciaire fut attribué aux préfets dans toute son étendue, et les préfets n'en furent pas moins laissés soigneusement en dehors de la classe des officiers de police judiciaire, afin de n'être pas subordonnés comme eux au procureur-général. Il y a plus : les préfets n'ayant pas la qualité légale d'officiers de police judiciaire, leur autorité n'a point été renfermée dans les limites étroites en dehors desquelles les officiers de police judiciaire sont incompétens; elle peut donc s'étendre au-delà des cas de flagrant délit; ils sont maîtres de livrer aux tribunaux les auteurs de tout crime ou de tout délit, quel qu'il soit; le code d'instruction criminelle laisse à leur pouvoir cette latitude. Ce n'est pas tout. La jurisprudence ne s'est pas contentée de laisser aux préfets des droits qui dépassent si largement les droits de tous les officiers de police judiciaire; elle a par voie de conséquence assimilé leurs attributions à celles des juges d'instruction. Un récent arrêt des chambres réunies de la cour de cassation, relatif à une saisie de correspondances opérée par le préfet de police, a décidé que les préfets ont le droit de faire tout acte d'instruction tendant à la manifestation de la vérité, et notamment de procéder, comme le juge, à des perquisitions et saisies, tant au domicile du prévenu que partout ailleurs. Il en résulte que les préfets pourraient, le cas échéant, faire usage contre les prévenus, comme le juge d'instruction, du mandat de dépôt, pour lequel le code n'exige aucune formalité; ils seraient ainsi libres de les détenir préventivement jusqu'au jour où ils les enverraient devant leurs juges. Avec un tel système, les préfets, agens révocables du pouvoir exécutif, étrangers à toutes les traditions judiciaires, pourraient exercer une autorité qui a été refusée aux procureurs impériaux, quoique les procureurs impériaux, associés à la magistrature, donnassent de tout autres garanties. Ils auraient dès lors le pouvoir de prendre la place du juge inamovible qui semblait être seul investi de la pleine confiance du législateur, et si le juge refusait d'être le complaisant exécuteur de leurs injonctions, ils seraient maîtres de passer outre et se suffiraient à eux-mêmes. La liberté individuelle serait donc, par voie d'interprétation, livrée à la discrétion des préfets, et à l'aide de la détention préventive, qui dépendrait de leur volonté, les lettres de cachet, soixante-dix ans après l'assemblée constituante de 1789, pourraient être ressuscitées. Les dernières garanties qui restent aux citoyens sont, il est vrai, celles d'un bon vouloir dont on s'est rarement départi; mais qu'est-ce que le bon vouloir, sinon le plus proche voisin du bon plaisir? Les meilleures intentions ne valent pas souvent les moindres garanties.

Pour compléter l'examen des articles de loi qui disposent de la liberté individuelle, il faut ajouter que, dans certains cas, le citoyen peut être arrêté sans emploi de mandat, mais qu'il doit alors être conduit, avant toute détention, devant le magistrat compétent. Ce droit d'arrestation extrajudiciaire est attribué à tout dépositaire de la force publique, et même à tout citoyen; mais il n'a été reconnu par le législateur que s'il s'agit d'un flagrant délit ou bien de cas assimilés au flagrant délit, sous la condition que le prévenu soit passible d'une peine criminelle. Or cette restriction ne pouvait guère passer dans la pratique, et l'insuffisance de la loi l'a fait démesurément étendre. Il paraissait en effet contraire à l'ordre public de laisser la liberté de s'enfuir à certains délinquans qui n'ont à encourir qu'une peine correctionnelle : on ne pouvait imposer à l'agent de l'autorité le rôle de spectateur en présence de tel ou tel délinquant, parce que le délit n'aurait pas le caractère d'un crime; on ne pouvait interdire au citoyen qu'on vole ou qu'on frappe le droit de s'emparer sur-le-champ du coupable pour le remettre à l'autorité compétente, parce que le coupable n'est justiciable que de la police correctionnelle. Aussi la jurisprudence a-t-elle changé la loi en l'interprétant suivant les besoins de la répression; elle a fait ressortir du texte de l'article une distinction peut-être fictive entre le flagrant délit et les cas assimilés au flagrant délit, et quand il s'agit de flagrant délit proprement dit, elle n'a contenu le droit d'arrestation immédiate dans aucune limite : elle ne l'a plus restreint aux cas où le prévenu est passible d'une peine criminelle, elle l'a étendu aux cas où le prévenu n'est passible que d'une peine correctionnelle, quelle qu'elle soit, ne fût-ce qu'une amende; elle a permis qu'on s'emparât instantanément de sa personne, soit qu'il s'agisse d'un crime, soit qu'il s'agisse d'un délit. La restriction du code a donc été éludée sans réserve, et la jurisprudence a retourné contre le prévenu la disposition trop protectrice qui, même dans le cas d'un délit, fût-il flagrant, le mettait à l'abri d'une arrestation sans mandat.

Toutefois, tant qu'il ne s'agit que de flagrant délit, le droit d'arrestation sans mandat, si étendu qu'il soit, ne peut donner lieu qu'à de rares abus d'autorité; mais s'il peut s'exercer en dehors des cas de flagrant délit, quand la culpabilité laisse prise au doute, la liberté des citoyens est bien plus sérieusement menacée. La jurisprudence l'a cependant reconnu et lui a donné place dans nos lois. Elle ne pouvait, il est vrai, l'attribuer à la police judiciaire, dont les droits sont rigoureusement limités au cas de flagrant délit; mais elle l'a revendiqué au profit de certains agens, en leur permettant d'arrêter sur la voie publique, à la charge de les conduire devant le magistrat compétent, les délinquans, quels qu'ils soient, fussent-ils domiciliés, et

aucun flagrant délit ne leur fût-il imputable. Ces agens privilégiés, qui peuvent disposer momentanément avec un plein pouvoir de la liberté des citoyens, sont les gendarmes et les officiers de paix d'après un arrêt mémorable de la cour de Paris du 27 mars 1827. Cet arrêt ressuscitait d'anciennes lois dont le code n'avait fait aucune mention, et donnait même force de loi à des ordonnances royales : il a donc laissé au pouvoir toute latitude pour étendre le droit d'arrestation et l'attribuer à de nouveaux agens, de telle sorte que notre législation, rendue comme à dessein confuse, ne peut plus guère être d'aucun secours pour le citoyen arrêté sans mandat. Le citoyen arrêté sans mandat, hors le cas de flagrant délit, ne peut savoir qui a le droit ou qui ne l'a pas de lui dire : Suivez-moi.

C'est à l'occasion d'un article publié par un avocat à la cour de Paris, M. Isambert, que cet arrêt intervint. L'auteur avait voulu démontrer que, sauf dans le cas de flagrant délit, le droit d'arrestation sans mandat n'appartenait à personne, et que dès lors tout citoyen pouvait refuser d'obéir à l'agent de la force publique qui prétendrait l'arrêter sans lui représenter l'ordre d'arrestation. Il fut traduit devant les tribunaux pour répondre de cette doctrine, et la cour royale, en le déchargeant de toute condamnation, proclama solennellement le droit qu'il avait contesté. Les avocats du prévenu étaient M. Barthe et M. Dupin, et tous deux invoquaient avec ardeur le droit à la résistance. « Si un agent qui n'est pas autorisé à m'arrêter, disait M. Barthe, me demande ma bourse, serai-je obligé de la lui donner? Eh bien! si je fais autant de cas de ma personne que de mon argent, accordez-moi le droit de défendre ma personne. » Et M. Dupin ajoutait avec la véhémence pittoresque de son langage libéral d'alors : « On peut donc repousser l'agent, et si dans ce débat il en coûte une oreille à Malchus, tant pis pour Malchus! » La cour se garda de donner raison à ces argumens, et elle accorda à la police administrative, représentée, disait-elle, par les gendarmes et les officiers de paix, le pouvoir de se passer d'un mandat pour disposer de la liberté d'un prévenu. « Dans la fable du loup et de la chèvre, faisait observer l'un des avocats de M. Isambert, il ne suffit pas de dire : « Foin du loup, » pour entrer; « montrez-moi patte blanche, ou je n'ouvrirai pas, » répond le chevreau, car

.....patte blanche est un point
Chez les loups, comme on sait, rarement en usage. »

La patte blanche, pour le prévenu qu'on veut arrêter, c'est le mandat, et l'injonction qui lui est faite par certains agens tient lieu de mandat : il peut donc être obligé de se laisser arrêter sans qu'on lui justifie que son arrestation soit légalement ordonnée.

D'ailleurs, quand même la liberté individuelle ne serait pas laissée à la discrétion du pouvoir judiciaire ou même du pouvoir administratif, elle serait encore protégée bien insuffisamment contre les injustices et les attentats dont les citoyens pourraient être les victimes. En effet, ce n'est point assez que les pouvoirs les plus étendus aient été prodigués aux magistrats et à certains fonctionnaires lorsqu'il s'agit de l'arrestation ou de la détention. Si ces pouvoirs sont dépassés, la réparation qui doit être obtenue est atténuée par l'indulgence du législateur, et les moyens de se faire rendre justice ne sont pas sûrement garantis aux intéressés. Les peines les plus rigoureuses sont, il est vrai, prescrites par la loi contre tout attentat à la liberté individuelle; mais elles ne sont établies qu'à l'égard des citoyens qui, sans ordre des autorités constituées, se seraient rendus coupables d'une arrestation ou d'une détention privée : ils sont punis des travaux forcés à temps ou à perpétuité. C'est là, dans l'état actuel de notre société, qui ne se prête guère à ce genre de captivité, un luxe de sévérité peut-être superflu. Cette pénalité serait à coup sûr plus nécessaire, sinon plus justifiée, quand l'attentat est imputable à un fonctionnaire qui serait sorti de ses attributions, ou qui aurait manqué aux devoirs que la loi lui impose, en disposant illégalement de la liberté d'un citoyen; mais le fonctionnaire, s'il est reconnu judiciairement coupable, est singulièrement ménagé. Il ne peut craindre, outre les dommages-intérêts, que la dégradation civique, qui se réduit à l'exclusion du condamné de toutes fonctions publiques et à la privation de quelques droits civils et de famille. S'il s'agit d'un gardien de prison, l'emprisonnement correctionnel de six mois à deux ans, l'amende de 16 francs à 200 francs, tiennent lieu de la dégradation civique. Tout fonctionnaire peut d'ailleurs à bon droit se retrancher derrière l'ordre qu'il aurait reçu de ses supérieurs, et le ministre a ainsi la faculté de mettre à couvert chacun de ses agens, sans s'exposer sérieusement à se découvrir lui-même.

Il est vrai que le code pénal menace du bannissement tout ministre qui aurait arbitrairement privé un citoyen de sa liberté; mais sous la législation du code, le bannissement ne pouvait être applicable au ministre que d'après les dispositions du sénatus-consulte du 28 floréal an XII, qui n'étaient guère susceptibles d'être mises en pratique. En effet, la commission sénatoriale chargée de la protection de la liberté individuelle ne pouvait mettre en cause devant le sénat le ministre prévenu d'arrestation illégale qu'après trois invitations successives, renouvelées dans l'espace d'un mois, auxquelles le ministre n'aurait pas déféré, et elle devait renoncer à toute poursuite, si l'arrestation, quoique contraire à la loi, lui pa-

raissait justifiée par l'intérêt de l'état. La charte de 1814, en donnant le droit d'accusation des ministres à la chambre des députés, ne lui permettait d'en user que dans les cas de trahison et de concussion. La charte de 1830 lui laissait toute latitude. Quoi qu'il en soit, le droit d'accusation était une garantie trop solennelle pour servir, s'il y avait lieu, de protection journalière aux intérêts d'un simple citoyen qui aurait été, par la faute d'un ministre, injustement atteint dans sa liberté. Aussi n'est-ce pas le droit d'accusation qui aurait suffi à garantir la responsabilité ministérielle; mais les institutions d'alors la mettaient sans relâche à l'épreuve en laissant tout son cours au droit de plainte et au droit de blâme. Aujourd'hui les ministres n'ont plus à répondre de leur conduite devant une assemblée; « ils ne dépendent que du chef de l'état. » Ils peuvent être encore mis en accusation; mais le droit de les accuser n'appartient qu'au sénat : autrement ils sont inattaquables.

La législation française n'a pas heureusement mis à l'abri de toute poursuite ou de toute plainte les juges ou les officiers de police judiciaire qui se sont rendus coupables d'abus de pouvoir dans l'exercice de leurs fonctions; mais les réserves ou les exceptions qu'elle a établies en leur faveur la laissent encore quelquefois incomplète. Les juges ou les magistrats du ministère public peuvent être poursuivis directement par les procureurs-généraux et mis en cause par la partie civile au moyen de la prise à partie, c'est-à-dire avec l'autorisation préalable de la cour impériale, à laquelle la prise à partie est soumise; s'il s'agit de membres de cours impériales, c'est la cour de cassation qui est compétente. Assurément il était juste de donner une protection particulière à ceux qui, chargés par leurs fonctions de disposer chaque jour du sort des citoyens, sont exposés dès lors à encourir leurs réclamations. Toutefois on peut s'étonner qu'en dehors des cas de prise à partie, rigoureusement limités (1), le juge soit affranchi de toute responsabilité. Il n'en était pas ainsi dans l'ancien droit, et M. Faustin Hélie l'a prouvé en reproduisant les considérations si élevées par lesquelles Pussort repoussait devant Louis XIV toute restriction mise à la responsabilité du juge. « Le juge, disait-il, est le dispensateur de la loi, et n'en est pas le maître. Il est fait pour la loi, et la loi n'est pas faite pour lui. Il est donc bien plus honnête que le juge obéisse à la loi, dont il est le ministre, que la loi au juge, dont elle est la supérieure. Le public ne pourrait recevoir aucun préjudice de la condamnation d'un juge qui

(1) Il y a prise à partie, d'après la loi, s'il y a dol, fraude ou concussion imputables au juge, et dans les cas spécialement déterminés, entre autres en cas d'inobservation des formalités prescrites pour les mandats et en cas d'incarcération arbitraire (*Code de procédure civile*, art. 505).

contreviendrait à la loi, tandis qu'il courrait un péril extrême, si le juge pouvait impunément manquer à la loi. En effet, quelque conscience et quelque honneur qu'il ait, il lui serait difficile de tenir la balance si ferme et si droite qu'il ne la laissât pencher du côté où le cœur incline, si, par la crainte de quelque peine, on ne soutenait ses sentimens d'honneur et de justice contre les atteintes de la brigue et des passions. » Cette salutaire défiance, inscrite dans l'ordonnance de 1667, honore le jurisconsulte si soucieux de faire protéger contre toute injustice les droits des justiciables, et témoigne que la législation du XVIIe siècle peut avoir en quelques points l'avantage sur celle du code.

Il est triste d'avoir à rapprocher de ces traditions certains arrêts de jurisprudence qui, appliquant la loi, déclarent que les juges ne peuvent être pris à partie pour avoir commis, dans l'exercice de leurs attributions, une faute même grossière, quelque préjudiciable qu'elle soit, mais sans dol ni fraude prouvées. Voici un citoyen retenu en prison nonobstant son appel dont le juge ne s'était pas informé; le tribunal de Caen, saisi de sa plainte, est obligé de déclarer que le juge ne doit être mis en cause qu'en étant pris à partie, et la prise à partie ne peut être recevable, parce qu'elle ne peut s'étendre à la négligence pas plus qu'à l'ignorance de la loi. L'article du code Napoléon qui reconnaît que tout fait d'où il « résulte un dommage pour autrui oblige celui par la faute duquel il est arrivé à le réparer » cesse ainsi d'avoir son application.

Quant aux fonctionnaires administratifs qui sont chargés de la police judiciaire et qui ont dès lors qualité légale pour ordonner l'arrestation ou la détention, tels que les maires, les commissaires de police, la législation, affermie par une jurisprudence libérale, a eu le mérite de ne pas déroger aux principales règles du droit commun. L'autorisation du conseil d'état, telle qu'elle est exigée par la constitution de l'an VIII pour tout fonctionnaire, ne peut être invoquée en leur faveur : ils ne sont protégés ni contre la poursuite publique tendant à l'application de la peine, et qui est réglée suivant certaines dispositions spéciales, ni contre la plainte privée tendant à obtenir contre eux des dommages-intérêts, et qui doit être jugée par les tribunaux civils. C'est là une garantie salutaire qui permet de réprimer, sans aucun obstacle, de fréquens abus de pouvoir. Néanmoins, à l'égard des autres fonctionnaires, quels qu'ils soient, quand même dans l'exercice de leurs fonctions ils auraient disposé arbitrairement de la liberté d'un citoyen, le droit commun cesse d'avoir son empire. Ainsi notamment les préfets des départemens et le préfet de police, qui sont chargés de livrer aux tribunaux les auteurs de crimes ou délits, et de requérir au besoin l'interven-

tion des officiers de police judiciaire, ne peuvent être responsables de leurs actes devant les juges ordinaires sans un appui préalable du conseil d'état. Il faut un laisser-passer pour les atteindre, et, quelle que soit la confiance accordée au conseil d'état, on ne peut s'empêcher de reconnaître que, s'il s'agit d'attentat à la liberté individuelle, à moins qu'il ne soit imputable à un officier de police judiciaire, le conseil d'état a encore le pouvoir de fermer aux intéressés toute voie de recours.

Toutefois on pourrait facilement se rassurer si l'on trouvait dans notre législation quelques moyens légaux pour faire rendre à la liberté ceux qui en sont injustement privés : peut-on les demander sûrement à notre code d'instruction criminelle? L'élargissement n'est autorisé que dans le cas où un citoyen est détenu ailleurs que dans une prison publique, et le titre du chapitre du code sur les moyens d'assurer la liberté individuelle contre toute atteinte arbitraire n'a pas une autre portée. C'est donc seulement le lieu de la détention qui donne à la détention un caractère illégal : la protection de la loi ne s'étend qu'à ceux qui sont détenus en chartre privée, et le droit de les faire élargir est même laissé à la discrétion du magistrat, qui peut les renvoyer devant le juge compétent, s'il est allégué quelque cause légale en faveur de la détention, nonobstant le lieu où elle est illégalement subie; mais ce pouvoir d'élargissement expire en quelque sorte sur le seuil d'une prison publique, et il n'appartient à aucun magistrat de faire sortir d'une prison publique aucun détenu, fût-il gardé en captivité sans mandat ni jugement. Le gouvernement du premier empire n'aurait pas volontiers souffert que ses ordres de détention donnés dans l'exercice de son autorité souveraine pussent être infirmés par des juges : le témoignage de sa défiance est resté dans la loi.

Une seule disposition est relative aux devoirs des fonctionnaires de l'ordre judiciaire ou administratif, s'il s'agit de détention arbitraire dans une prison publique; mais elle ne les autorise pas à mettre le détenu en liberté : elle leur prescrit seulement de recevoir la réclamation légale tendant à constater la détention arbitraire, qu'ils doivent dénoncer à l'autorité supérieure sous peine de dégradation civique. L'autorité supérieure est ainsi avertie de degré en degré, par voie hiérarchique, pendant que le détenu continue à attendre son élargissement; mais l'autorité supérieure, une fois avertie, reste maîtresse du sort du détenu et demeure toujours libre d'en disposer ainsi qu'il lui plaît, à l'abri du privilége qui parfois la rend inattaquable sans pouvoir la rendre infaillible. *Quis custodiet ipsos custodes?* qui surveillera les chefs? A cette demande, qui pose la question du pouvoir légal ou du pouvoir discrétionnaire, le législateur ne fait aucune réponse suffisante.

Ainsi, pourrait-on dire, la plupart des garanties inscrites dans le code n'offriraient aucun point d'appui; elles refuseraient en quelque sorte le service dès qu'on voudrait en faire usage. La rigueur se dissimulerait sous les apparences de l'humanité; l'indifférence au sort du citoyen se cacherait derrière les précautions qui semblent prises dans son intérêt. Faire cet emploi de l'arme bienfaisante qui semble donnée pour protéger et pour défendre, c'est, dit Montesquieu, écraser le malheureux qui se noie avec la seule planche qui lui restait dans son naufrage. Il faudrait donc s'abandonner dès lors à la plus triste défiance et se tenir en garde contre chaque disposition qui semble favorable au prévenu, parce qu'elle préparerait sans doute une déception. Il est raconté quelque part qu'un accusé à qui on lisait sa sentence comprit dès les premiers mots qu'il était condamné sans espoir, parce que le préambule de l'arrêt vantait outre mesure la clémence du monarque, et que c'était là l'annonce ordinaire de la condamnation la plus sévère. Si la logique était maîtresse absolue des choses humaines, on ne pourrait s'empêcher d'incliner souvent vers cette douloureuse conviction, quand on s'est familiarisé avec le système de notre législation, tel qu'il peut être aujourd'hui appliqué toutes les fois que la liberté individuelle est en cause.

Une longue et honorable habitude d'humanité, une répugnance ordinaire contre l'injustice et la violence, servent, il est vrai, à détourner les inquiétudes des citoyens; mais quand la loi laisse une arme aussi dangereuse à la portée de ceux qui peuvent être intéressés à s'en servir, on ne peut s'imaginer qu'à moins de changer la nature humaine, il n'en sera fait aucun usage, et quand même on n'entendrait l'employer qu'à menacer sans intention de nuire, il faut convenir que la menace est incompatible avec un régime de sécurité. Craindre, disait Bentham, c'est déjà commencer à souffrir.

II.

La France est ainsi en arrière des nations auxquelles elle aime à opposer la supériorité quelquefois imaginaire de ses lois. Si elle veut être fidèle à la vieille maxime de la philosophie païenne, dont la morale évangélique a fait un devoir : « Connais-toi toi-même, » elle n'a qu'à chercher au dehors des exemples pour mettre chez elle en honneur les garanties tutélaires de la liberté privée, auxquelles le code d'instruction criminelle ne donne qu'une place trop restreinte.

L'exposé sommaire de la législation anglaise, telle qu'elle est pratiquée presque sans interruption, au moins depuis deux siècles, peut sûrement servir à faire reconnaître quelles sont les conditions re-

quises pour faire entrer la liberté individuelle dans les institutions d'un peuple. Si l'on veut s'en rendre un compte exact, il suffit d'examiner les dispositions de l'acte célèbre connu sous le nom d'acte d'*habeas corpus*, et qui est devenu pour l'Angleterre comme une seconde grande charte. D'après ce statut et la jurisprudence qui le complète, tout citoyen peut être arrêté, même sans mandat, à titre de prévenu, mais il doit être conduit aussitôt devant un juge de paix, ou, dans certaines villes, comme Londres, devant le magistrat de police, qui remplit l'office, d'ordinaire gratuit, de juge de paix. Le juge de paix ou le magistrat de police doit sans aucun délai élargir le prévenu, ou bien ordonner qu'il soit préventivement détenu. Le droit d'ordonner la détention n'appartient à aucun autre, sauf, dans les cas extraordinaires, aux membres du conseil privé ou aux secrétaires d'état, qui peuvent l'exercer à charge d'en être responsables devant le parlement. Quiconque est légalement assujetti à la détention préventive a le droit de garder sa liberté, s'il est domicilié, en donnant caution. La caution ne peut être refusée par le juge sous peine de délit rigoureusement punissable, et la demande d'un cautionnement exagéré est assimilée au refus de recevoir caution. Le droit à la liberté sous caution ne peut être refusé qu'aux prévenus de trahison, de meurtre, d'incendie, de vol, si le vol est flagrant, et à ceux qui sont mis en accusation pour un crime. Toutefois les juges de la cour du banc de la reine ont le pouvoir d'admettre à caution tout prévenu ou tout accusé, quel que soit le crime qui lui est imputé. La loi anglaise n'oppose jamais à la liberté sous caution un obstacle insurmontable, et, sauf exception, elle la reconnaît non comme une faveur que le prévenu doit solliciter du magistrat, mais comme un droit qu'il est maître de réclamer. Si l'accusé n'a point les moyens ou l'autorisation de donner caution, il a le droit de se faire juger à la première session, c'est-à-dire au bout de trois mois au plus tard, à moins toutefois que les témoins à charge ne puissent être appelés dans le même délai; mais s'il n'est pas jugé à la seconde session, il doit être élargi. La détention préventive ne peut donc dépasser un certain terme rigoureusement fixé.

La législation n'est pas moins attentive à prévenir ou à réparer la détention illégale. Quiconque se plaint d'être injustement détenu a le droit de demander au concierge de la prison dans laquelle il est enfermé la copie de l'ordre de détention; cette copie doit être remise dans un délai de six heures, sous peine d'une amende de 100 livres sterling (2,500 francs), doublée en cas de récidive. Sur la vue de cette copie ou bien sur le reçu de l'affirmation du prévenu déclarant sous serment qu'elle lui a été refusée, l'une des trois grandes cours siégeant à Londres ou bien en temps de

vacances le chancelier ou l'un des douze juges des grandes cours, sous peine d'une amende de 500 livres sterling (12,500 francs), doit donner suite à la requête du prisonnier, en ordonnant à celui qui le détient de représenter sa personne (c'est là l'ordre appelé *habeas corpus*) à l'un des magistrats locaux, en faisant connaître la date et la cause alléguée de la détention. Sur ce rapport, la cour ou, à défaut de la cour, le juge saisi de la plainte doit aussitôt constater si la détention est légale ou illégale, et ordonner, s'il y a lieu, soit l'élargissement, soit la mise en liberté sous caution. Tout sujet du royaume a le droit d'obtenir cet ordre protecteur, qui doit être donné et exécuté dans le délai de vingt jours au plus tard à partir de sa demande (1). Toute détention illégale, quoique réparée, peut en outre être librement poursuivie, soit par voie criminelle, soit par voie civile. Quiconque s'en est rendu coupable, quel que soit son emploi, encourt les peines de la prison et de l'amende, indépendamment des dommages-intérêts. L'arrestation, quoiqu'elle soit autorisée par la loi dans une large mesure, n'en engage pas moins la responsabilité de celui qui l'a opérée, si elle n'est pas justifiée. Tout magistrat, de même que tout citoyen, peut donc être poursuivi et condamné sans aucun obstacle, dès que sa conduite porte injustement atteinte à la liberté aussi bien qu'à la fortune du plaignant; aucun privilége, aucune immunité ne lui appartient, s'il est mis en cause pour abus de pouvoir. Cette protection efficace accordée à la personne du citoyen date de loin en Angleterre. Elle remonte à la grande charte, elle a été renouvelée par la fameuse déclaration des droits sous Charles Ier; mais, reconnue insuffisante, parce que la procédure laissait encore passage à de fréquens abus, elle a été, sous le règne de Charles II, définitivement complétée, et c'est l'acte d'*habeas corpus* qui a mis la liberté individuelle sous une triple garde dès lors inviolable. Cet acte d'ailleurs n'a pas été destiné à orner le préambule d'une constitution; mais il a eu pour but d'opposer à une attaque un moyen de défense. En effet, il doit son origine à l'injustice commise contre un citoyen obscur arrêté pour avoir demandé la convocation d'un nouveau parlement et retenu illégalement prisonnier pendant deux mois. Une cause privée devint aussitôt une cause publique, et cette violation des droits d'un seul servit à faire protéger les droits de tous.

Ce sont là les garanties séculaires qui ont préparé le lent, mais

(1) Quiconque d'ailleurs transporterait sans son consentement un accusé ou même un condamné hors d'Angleterre serait passible d'emprisonnement à vie, d'une amende de 500 livres au moins avec paiement du dommage au triple, et encourrait la dégradation de tout emploi. Le législateur exige que tout détenu reste à portée de la protection dont il a besoin.

sûr développement de la constitution anglaise : elles ont commencé par protéger seulement le domicile privé; mais, comme l'a dit un des grands hommes d'état du pays, elles ont fait de la maison de chaque Anglais une citadelle que la foudre peut frapper, dont la tempête peut briser les portes, mais qui ne s'ouvre point à qui n'a pas le droit d'y entrer. Sans doute ces garanties ont été longtemps contestées, longtemps éludées : elles n'ont jamais cessé d'être revendiquées. Patiemment conquises, elles ont été opiniâtrément défendues; suspendues quelquefois, dans le cas de danger public, au moyen de pouvoirs extraordinaires donnés aux membres du conseil privé, elles ont repris leur empire dès que le danger s'est éloigné : elles sont donc restées comme l'arche sainte dans laquelle, aux jours d'épreuves, la liberté politique, chassée de tous ses postes avancés, a trouvé un dernier asile d'où plus tard elle a repris son élan. La protection accordée par la loi à tout citoyen anglais contre toute détention injuste a été le plus puissant encouragement à la résistance contre l'oppression; la liberté individuelle, une fois mise hors de l'atteinte du pouvoir arbitraire, a suffi pour le tenir en échec et le forcer ensuite à capituler. C'est en l'incorporant en quelque sorte à sa législation que la nation a appris ce que valent les principes du droit public pour les peuples qui savent s'en servir et y rester fidèles.

Ce n'est pas seulement l'Angleterre qui témoigne de la prévoyance du législateur en faveur de la liberté individuelle, tant qu'elle n'est pas retirée au citoyen par jugement. Sans parler des États-Unis, qui ont emprunté à l'Angleterre les principales garanties de sa législation, et les ont quelquefois même outre-passées au détriment de la sécurité générale, il est plus d'un peuple qui a pris ses précautions contre les dangers de la détention préventive. Dans les pays où la liberté de la personne semble avoir gardé son prix antique, la détention préventive n'est qu'une rare exception, et la loi réserve au citoyen dans la plus large mesure le droit à la liberté sous caution. Ainsi, en Danemark, tout accusé, à moins d'être surpris en flagrant délit et d'être passible d'une peine capitale ou corporelle, peut, en donnant caution, venir librement devant ses juges et s'en retourner chez lui jusqu'à ce qu'il soit condamné. En Suisse et notamment à Genève, la détention préalable ou même l'obligation de donner caution est soumise au jugement d'un jury de notables, si le prévenu est détenu au-delà de huit jours. La Belgique a, par une loi récente, pris l'initiative des réformes qui ont été plus d'une fois demandées en France. La détention préventive n'y est plus conservée à l'égard des prévenus correctionnels que dans des circonstances graves et exceptionnelles; elle n'est plus exigée ri-

goureusement à l'égard des prévenus criminels, à moins qu'ils ne soient passibles des travaux forcés à perpétuité ou de la peine de mort. La liberté sous caution ne peut être refusée aux premiers qu'à titre d'exception, et elle peut être accordée aux seconds. En outre, le pouvoir d'ordonner la détention n'est attribué qu'au juge d'instruction, et il est soumis au contrôle de la chambre du conseil, s'il s'agit de délit, et du procureur du roi, s'il s'agit de crime. Aucune porte d'entrée n'est laissée ouverte au pouvoir arbitraire.

Les traditions de notre ancien droit, malgré les rigueurs dont elles rappellent le détestable souvenir, peuvent elles-mêmes être invoquées comme protectrices des prévenus. Si l'on consulte les ordonnances de Charles VII, de Louis XII, de François Ier, de Louis XIV, il sera facile de se convaincre que la liberté sous caution était réservée comme un droit à tout prévenu domicilié, à moins qu'il ne fût poursuivi pour crime; en outre, nul ne pouvait être retenu prisonnier au-delà de vingt-quatre heures sans être interrogé, et quiconque avait emprisonné à tort devait payer à la partie lésée des dommages-intérêts. Il est vrai que le droit d'évoquer à des commissions royales chargées de juger certains accusés et le droit de priver les sujets de leur liberté sans aucune poursuite judiciaire, au moyen de lettres de cachet, avaient fini par rendre toutes les garanties tristement illusoires; mais dès la première séance des états-généraux, le 23 juin 1789, le roi Louis XVI, dans la déclaration solennelle de ses libérales intentions, invitait les états-généraux à lui indiquer les moyens les plus convenables de concilier l'abolition des lettres de cachet avec les précautions nécessaires à l'ordre public, « afin d'assurer, disait-il, la liberté personnelle à tous les citoyens d'une manière solide et durable. » L'assemblée nationale, fidèle à cet appel, entreprit de donner un large accès dans la constitution et dans les lois à toutes les garanties qui étaient réclamées. Après avoir un peu témérairement réservé la liberté de plein droit, même sans caution, à tous les prévenus de délits, elle tint à protéger efficacement les citoyens contre toute détention arbitraire, non-seulement en défendant, sous les peines les plus sévères, de renfermer un prévenu ailleurs que dans une prison, mais en interdisant également aux concierges de prisons de l'y recevoir, s'il n'y était envoyé en vertu d'un mandat ou d'un jugement. En outre, l'assemblée permit de dénoncer la détention d'un citoyen aux officiers municipaux, et les juges de paix saisis de cette réclamation acquirent le droit de faire cesser la détention sans aucun délai, si elle leur paraissait illégale. Enfin quiconque avait souffert une injuste atteinte à sa liberté pouvait, sans aucune autorisation, faire poursuivre même criminellement le fonctionnaire ou le magistrat qui s'était rendu coupable ou

seulement complice de l'attentat. Les principaux bienfaits de la législation anglaise étaient ainsi assurés à la France.

Le code de brumaire an IV, au sortir des épreuves sanglantes où quelques scélérats avaient mis à néant tous les droits privés et publics, reprit, quoique timidement, les traditions de la législation de 1791. Il ne reconnut pas le droit à la liberté sous caution, qui ne resta dans la loi qu'à titre de faveur, mais au moins il reproduisit soigneusement les dispositions qui permettaient d'empêcher et de réparer toute entreprise de détention arbitraire.

La constitution de l'an VIII, les lois et les codes qui la suivirent, malgré les mérites réels qu'ils doivent à l'influence du premier consul, changèrent peu à peu le droit public de la France avant que ce droit eût trouvé le temps de s'affermir et de se faire apprécier : plus tard, quand les garanties nécessaires à la liberté individuelle reprirent faveur, on ne leur rendit jamais force de loi, et elles dépendirent désormais des bonnes intentions du gouvernement. Aussi doit-on faire honneur à un ministre d'un esprit généreux et d'un cœur haut placé, M. de Serre, de la mémorable instruction qu'il adressait en 1819 comme garde des sceaux à tous les procureurs-généraux. Il leur signalait les abus qui se renouvelaient fréquemment lors de l'arrestation et de la détention des prévenus, et leur enjoignait non-seulement d'appliquer, mais encore d'interpréter la loi dans l'intérêt de ceux-ci. Ainsi il recommandait expressément l'interrogatoire des prévenus dans le délai fixé par le code et la prompte instruction de la cause, déclarant qu'il rendrait les juges responsables de toute prolongation inutile de la détention préventive; il prescrivait de rendre un compte rigoureux des ordonnances par suite desquelles les prévenus étaient mis au secret; il rappelait enfin que les prévenus correctionnels ne devaient être privés de leur liberté que par exception, et que la liberté sous caution devait être en leur faveur la règle dont il n'était pas juste de se départir. « Telles sont, disait-il avec une pressante sollicitude, les principales règles des magistrats préposés à la défense de la paix publique, des propriétés et des droits de chacun. Ils ne doivent jamais oublier qu'un de ces droits les plus chers, une de ces propriétés les plus précieuses est la liberté individuelle, et que, sous la charte qui la garantit, elle ne doit en dehors de la loi éprouver ni redouter aucune atteinte. »

Les vues si louables de M. de Serre inspirèrent plus d'une fois les auteurs de projets de loi soumis à plusieurs reprises depuis 1830 à la chambre des députés et à la chambre des pairs. Des propositions auxquelles le gouvernement ne demeura pas étranger furent soigneusement étudiées et discutées : aucune n'aboutit malheureusement à une loi, et l'amélioration du code d'instruction criminelle

resta en suspens. L'œuvre de réforme a été reprise dans des lois récentes (1) qui méritent d'être signalées, et qui, en favorisant la levée des mandats, ont rendu l'élargissement des prévenus plus facile; mais sauf ces heureux changemens qui en appellent tant d'autres, le système de 1808, qui dans la pensée de Napoléon Ier n'était que provisoire, a été conservé intact, avec tous les abus qui peuvent en résulter.

III.

Faut-il se résigner à apprécier les garanties qui manquent à nos lois sans chercher à se les approprier? Faut-il n'aimer le progrès qu'à distance et se contenter de le recommander aux autres sans en profiter soi-même? C'est là une opinion qui met à l'aise ses adeptes, mais qui n'est bonne qu'à décharger une nation de tout sentiment de responsabilité, en lui faisant croire que la liberté est un fruit du sol, et qu'il n'y a qu'à s'en passer quand elle n'est pas née d'elle-même et sans effort. Pour ne pas faire acte d'adhésion à cette doctrine, il importe de rechercher les moyens de remédier au mal, et par conséquent il ne sera pas trop téméraire de faire reconnaître que la liberté individuelle, à l'aide de quelques nouveaux articles de loi, pourrait être aisément acclimatée en France. Pour obtenir ce bienfait, il suffirait de poser des limites à la détention préventive et de donner quelques moyens de défense contre la détention illégale.

Sans doute la détention préventive, quand elle est ordonnée par le magistrat compétent et prémunie contre la surprise ou la prolongation arbitraire, ne doit pas être exclue d'une législation. Elle peut justement être destinée à assurer l'exécution du jugement, s'il est à craindre que le prévenu laissé libre ne prenne la fuite pour n'être pas jugé et condamné; elle peut à bon droit servir à l'instruction du fait incriminé, si l'on craint que le prévenu ne profite de sa liberté pour détruire les preuves de sa culpabilité ou s'entendre avec ses complices; enfin elle peut être nécessaire à la paix publique lorsqu'il importe de retirer au prévenu sa liberté pour le mettre sur-le-champ hors d'état de nuire. Il ne faut cependant point oublier, d'autre part, que la détention préventive n'est pas une peine, puisqu'elle ne sévit pas contre un coupable, et que néanmoins, sans être une peine, elle est pour le prévenu la privation d'un droit inhérent à sa personne. Cette privation, qui ne résulte d'aucun jugement et qui équivaut à une peine, ne peut se justifier qu'à titre

(1) Lois du 24 avril 1855 et du 17 juillet 1856.

de garantie; la détention préventive ne doit donc être autorisée que dans les cas où la justice ne peut s'en passer. Supposez que le prévenu ne soit pas intéressé à s'enfuir à raison de la faible peine qu'il peut encourir, et qu'en outre sa position sociale, ses intérêts, ses affections, soient autant de liens qui l'éloignent d'un exil volontaire, plus redoutable pour lui qu'une condamnation : comment invoquer la nécessité de l'arrêter et de le détenir? De même, si la moralité du prévenu, le caractère du fait qui lui est imputé ne permettent pas de craindre ses menées, ses intelligences avec les témoins ou avec des complices, peut-on à bon droit exiger sa détention? Enfin, quand même le prévenu aurait à répondre du fait le plus rigoureusement punissable, si la charge qui lui est imputée paraît, avant toute poursuite, de nature à être adoucie par l'excuse légale ou même par des circonstances atténuantes, l'interdiction de la mise en liberté est-elle justifiée? Un mari outragé auquel le code pénal réserve expressément le bénéfice d'une excuse s'est fait lui-même une sanglante justice en frappant d'un coup mortel l'épouse adultère ou son complice. Une mère, on l'a vu naguère, a fait tuer presque sous ses yeux celui qui venait compromettre l'honneur de sa fille. Dans des cas semblables, qu'il s'agisse même d'assassinat ou de meurtre, lorsque aucune présomption d'une condamnation rigoureuse ne peut être alléguée, faut-il imposer au juge la nécessité d'ordonner la détention préventive, en ne lui permettant aucune exception à la règle? Les traditions les plus anciennes de notre législation sont contraires à une telle rigueur.

Ainsi la détention préventive, pour être légitime, ne doit être qu'une exception au droit commun. Le législateur l'a repoussée à l'égard des prévenus de contraventions de police, qui restent libres jusqu'au jour du jugement. Le même système, avec certains tempéramens, ne saurait-il être étendu aux prévenus de délits, les délits n'étant jamais punis que d'une amende et de prison jusqu'à cinq ans au plus? Tandis qu'aujourd'hui les prévenus de délits ne peuvent obtenir leur liberté du juge que par faveur, ils la garderaient comme un droit sous certaines conditions. D'ailleurs les prévenus de délits ne conserveraient leur liberté qu'en donnant à la justice un gage, à moins d'en être dispensés par le juge; ils seraient garantis contre la détention préventive moyennant caution. On reviendrait ainsi aux traditions de l'ancien droit, que le code semblait avoir confirmées et dont la jurisprudence s'est écartée. Le bienfait de la liberté sous caution pourrait sans doute comporter certaines exceptions, même à l'égard des prévenus de délits : il serait ainsi à bon droit refusé aux prévenus qui n'auraient aucun domicile, et en outre aux prévenus de certains délits reconnus plus dangereux par le

législateur; les prévenus de flagrans délits pourraient enfin être détenus par ordre du juge. Ces prudentes réserves n'empêcheraient pas un principe salutaire de prévaloir dans notre législation; la détention préventive cesserait désormais d'être, à la volonté du juge, le sort commun de tous les prévenus. A l'égard des prévenus de crimes, le législateur, sans abandonner de sages précautions, pourrait peut-être également renoncer à la rigueur qui a fait interdire au juge la mise en liberté des prévenus : le prévenu d'un crime ne doit pas sans doute être autorisé à réclamer sa liberté, quelle que soit la caution qu'il offre à la justice; mais il semble injuste de vouloir, par une prohibition inflexible, l'empêcher d'en jouir, en ne permettant pas au juge d'apprécier si la détention préventive est nécessaire ou bien ne peut être suppléée par le cautionnement.

La liberté sous caution ainsi étendue ne serait pas une fiction légale; elle serait utilement mise à profit, et pour en assurer encore le bénéfice à un plus grand nombre de prévenus, le législateur n'aurait qu'à permettre une caution autre qu'un dépôt d'argent, qui ne peut être abaissé au-dessous d'une certaine somme. Il faudrait déclarer recevable le cautionnement, quelle qu'en soit la valeur, dès qu'il paraît suffisant au juge, et assimiler au cautionnement tout engagement d'un répondant solvable, au grand avantage des ouvriers, des travailleurs au profit desquels les patrons pourraient dès lors utilement intervenir. Sans doute la liberté sous caution, ainsi rendue plus accessible dans l'intérêt des pauvres, profiterait aux riches plus souvent encore; mais la détention préventive n'est pas une peine qu'il faille appliquer également à tous : elle n'est qu'une servitude qu'il importe d'épargner à l'aide de tout moyen qui en tient lieu, et l'égalité du joug ne peut jamais être une garantie d'affranchissement. Il est vrai qu'une certaine école de publicistes couperait volontiers les basques à tous les habits pour en faire des vestes, afin de rendre tous les vêtemens semblables; mais on peut viser à une égalité meilleure en conservant les basques à tous les habits et en s'efforçant de les ajouter, autant qu'on peut, à toutes les vestes. Avec ce programme on avance vers la liberté, avec l'autre on recule vers la tyrannie.

La détention préventive une fois contenue dans d'étroites limites, il ne serait pas inutile de déterminer les moyens de protection qui devraient être assurés aux détenus régulièrement privés de leur liberté; plus d'une précaution devrait être prise par le législateur, soit pour prohiber l'emploi facultatif d'un mandat qui, comme le mandat de dépôt, rend illusoires les formalités salutaires requises dans l'intérêt des détenus, soit pour soumettre l'ordonnance de mise

au secret à certaines conditions, soit enfin pour prescrire l'élargissement du prévenu au-delà d'un certain terme de détention, s'il n'était pas jugé auparavant. En outre, il s'agirait de garantir au détenu dans de larges limites un droit de recours contre le juge qui aurait manqué aux prescriptions de la loi, et l'on ferait ainsi passer dans notre législation cette belle parole d'un grand orateur anglais, Burke : « Partout où il y a une injustice, il faut qu'une plainte puisse être entendue. » Enfin ne conviendrait-il pas, dans une certaine mesure, de faire tenir compte au prévenu qui est condamné de la durée de la détention préventive, laquelle autrement est une prolongation anticipée de la peine? Et d'autre part ne serait-il pas juste d'indemniser le prévenu mis en liberté, qui a dès lors un droit acquis à une réparation?

Ces garanties multipliées en faveur des prévenus seront peut-être mal vues par certains légistes : ils pourront prétendre qu'en leur donnant force de loi, on traiterait les prévenus comme des innocens; mais à coup sûr, en refusant d'admettre ces garanties, on traite les prévenus comme des coupables. S'il y a des légistes disposés à ne pas reculer devant cette extrémité, on pourrait les comparer à ce capitaine qui, chargé après une bataille d'enterrer les morts, faisait jeter les corps pêle-mêle dans une large fosse; on lui représentait que plusieurs donnaient encore signe de vie : « Bah! répondit-il, s'il y en a qui ne soient pas morts, tenez-les pour tels; à vous en croire, il n'y en aurait pas un à enterrer! »

On ne saurait surtout exiger du législateur trop de sollicitude lorsqu'il s'agit de prévenir ou de réprimer les attentats de la détention arbitraire. En effet, la détention préventive, quand elle est régulièrement ordonnée, ne doit être surveillée qu'à raison des abus qui peuvent en résulter, tandis que la détention arbitraire est par elle-même l'abus contre lequel il faut donner aux citoyens tous les moyens de défense nécessaires. Comment ne pas répondre à ce cri de douleur de l'homme injustement détenu : « Pourquoi m'a-t-on arrêté? De quoi suis-je accusé? Je demande des juges, c'est la seule grâce que je réclame. » Pour mettre sûrement la liberté individuelle à l'abri des entreprises illégales, il importerait de réserver exclusivement au juge d'instruction le droit d'ordonner la détention des prévenus, sauf dans les cas de flagrant délit, s'il y a poursuite pour crime, de telle sorte que tout citoyen arrêté fût aussitôt remis au magistrat chargé d'entendre sa défense. Les pouvoirs privilégiés attribués aux préfets en dehors du flagrant délit ne devraient pas être conservés, parce qu'ils ne peuvent être exercés avec une indépendance qui soit une suffisante garantie. En outre, il conviendrait de n'accorder à aucun agent, sauf dans le cas de flagrant délit,

le droit d'arrestation sans mandat, et il importerait d'exiger qu'il conduisît sans aucun retard devant le juge le prévenu une fois arrêté, sous peine d'être condamné comme coupable de détention arbitraire. Cette obligation est imposée aux procureurs impériaux : aucun fonctionnaire ne peut donc à bon droit en être dispensé. Ce ne seraient pas là, même aujourd'hui, des dispositions superflues : l'usage, dit-on, n'a-t-il pas prévalu de retenir journellement plus ou moins longtemps un grand nombre de prévenus à la préfecture de police avant de les renvoyer devant les juges d'instruction? Il est vrai que la préfecture de police n'est pas considérée comme un lieu de détention, et qu'elle sert aussi de fourrière pour les animaux malfaisans et abandonnés. C'est donc comme en fourrière qu'on y garde les prévenus; mais qu'est-ce que cette mesure, sinon la détention préventive illégalement anticipée?

Un arrêt tout récent de la cour de Bourges, pris au hasard, peut servir à témoigner si la loi, telle qu'on l'interprète, est favorable à la liberté individuelle. Un agent de police administrative, n'ayant comme tel aucune qualité d'officier de police judiciaire, venait de faire un procès-verbal à un cocher qui contrevenait à un arrêté municipal en conduisant sa voiture au trot sur le quai de la Loire : le maître du cocher fait des représentations à l'agent de police, qui les reçoit mal et se dit injurié; il est aussitôt arrêté, et au lieu d'être conduit devant le magistrat compétent, il est enfermé dans la chambre de sûreté de la ville, où il est retenu depuis huit heures du soir jusqu'au lendemain trois heures après midi sans être interrogé. Sa demande en dommages-intérêts n'en a pas moins été écartée. L'agent de police avait informé le commissaire, et cette formalité a été jugée suffisante. Veut-on encore un exemple choisi entre beaucoup d'autres, et que les journaux judiciaires faisaient dernièrement connaître? Un commissaire de police avait arrêté un prévenu de banqueroute en dehors de ses attributions, aucun flagrant délit ne pouvant être allégué; il l'avait même privé de sa liberté pendant une journée entière avant de le faire conduire devant le juge, et le prévenu fut obligé, malgré l'illégalité de son incarcération, d'attendre avec patience un tardif élargissement. Tel est, en regard des textes du code, l'usage qui pourrait être fait dans une large mesure du droit d'arrestation et du droit de détention; s'il n'était pas rigoureusement restreint, le pouvoir arbitraire n'aurait-il pas libre cours, et les garanties données aux citoyens ne seraient-elles pas éludées?

Mais il ne suffit pas d'améliorer la loi, il faut la faire exécuter. Les précautions destinées à protéger la liberté individuelle ne seraient pas efficaces si les moyens légaux de faire cesser la détention arbitraire étaient refusés aux citoyens. Le droit à l'élargissement

pour quiconque est injustement détenu doit devenir un article de loi qui puisse être mis en pratique, s'il y a lieu. Le code de procédure civile l'a soigneusement reconnu en cas d'incarcération d'un débiteur insolvable. Tout débiteur qui se plaint d'être illégalement arrêté a le droit de requérir qu'il en soit référé sur-le-champ au président du tribunal devant lequel il peut se faire conduire : tout huissier ou exécuteur des mandats de justice qui refuserait d'obtempérer à sa requête serait passible de 1,000 francs d'amende, sans préjudice des dommages-intérêts. La demande en référé est jugée sans aucun délai, et dans le cas d'absolue nécessité le président peut, nonobstant tout appel, prescrire l'exécution immédiate de son ordonnance. Il suffit de rendre ces dispositions applicables toutes les fois qu'il y a plainte de détention arbitraire, et chaque président de tribunal, mis par sa haute position au-dessus de tout soupçon de faiblesse ou de dépendance, sera ainsi constitué le gardien de la liberté individuelle. Le bienfait de la loi de l'*habeas corpus* ne sera plus dès lors le privilége d'une autre nation.

Pour compléter ce système de défense, destiné à donner aux citoyens pleine sécurité, ne devrait-on pas ménager un plus large et un plus facile accès soit à la poursuite, soit à la plainte contre les magistrats et contre les fonctionnaires qui auraient, en abusant de leur pouvoir, porté une injuste atteinte à la liberté individuelle? Ne faudrait-il point par exemple étendre les cas de prise à partie de telle sorte que les juges fussent responsables de toute infraction à la loi, lorsque la liberté d'un citoyen en aurait souffert quelque dommage? Le code civil admet cette responsabilité sans aucune réserve, s'il s'agit de la plus légère erreur sur l'application de la contrainte par corps. Le code d'instruction criminelle n'amoindrirait pas la dignité de la magistrature en reproduisant la même disposition, quand la liberté du citoyen est également en jeu. La dignité de la magistrature est plus compromise lorsque la faute d'un juge, si préjudiciable qu'elle soit, ne peut être réparée, même par des dommages-intérêts, et lorqu'une cour saisie d'une demande de prise à partie, hors des cas de dol ou de fraude, est obligée de regretter, ainsi que le témoigne plus d'un arrêt (1), que le silence de la loi ne lui permette pas de donner à la partie plaignante une juste satisfaction. — D'autre part, faudrait-il continuer à exiger l'autorisation du conseil d'état pour mettre en cause des fonctionnaires,

(1) Voir notamment l'arrêt de la cour de cassation du 6 juillet 1858 : il s'agissait d'un commissaire de police injurié et pour ainsi dire flétri dans les motifs d'un jugement, sans avoir été partie dans la cause. Il demandait la prise à partie, qui n'a pu lui être accordée, quoique le tribunal eût notoirement excédé ses droits, cet excès de pouvoir n'étant pas entaché de dol ni de fraude.

notamment les préfets, lorsqu'on leur impute quelque entreprise illégale sur la liberté individuelle? Le privilége a été sagement refusé aux fonctionnaires administratifs chargés spécialement de la police judiciaire; il ne devrait être conservé, dans le cas dont il s'agit, à aucun autre, et le droit commun ne souffrirait ainsi à cet égard aucune exception. Les tribunaux ordinaires ne doivent rencontrer devant eux, dans de telles circonstances, aucun obstacle qui les empêche de faire justice à qui de droit : en appliquant librement les lois qui déclarent punissables et responsables les fonctionnaires, quels qu'ils soient, auxquels on peut reprocher une arrestation injuste, les tribunaux ordinaires ne dépasseraient pas leurs pouvoirs, ils ne feraient que les exercer.

Pour ne laisser place nulle part à l'impunité, il resterait à prévoir le cas où l'on serait intéressé à mettre en cause un ministre, soit à raison des actes dont il serait l'auteur, soit à raison des ordres qu'il aurait donnés. En effet, si le ministre est inattaquable, le fonctionnaire qui lui a obéi doit être mis hors de cause, et le ministre ne pouvant être lui-même mis en cause par la partie plaignante, la demande en réparation est tenue en échec. Il est vrai que les ministres ne peuvent être accusés que par le sénat, et il ne s'agirait pas de les laisser en aucun cas sous le coup de poursuites judiciaires tendant à l'application d'une peine; mais, pour l'honneur et la bonne renommée d'un gouvernement, quand il s'agit de la liberté individuelle, il serait préférable d'accorder au citoyen qui a été injustement détenu au moins un recours pécuniaire, fût-ce contre le ministre auquel cette détention est imputable, au lieu de déclarer que, d'après nos lois, sa demande de dommages-intérêts ne peut être recevable. Un jour, c'était en 1826, deux citoyens qui avaient été condamnés par la cour de la Martinique à des peines afflictives et infamantes, n'ayant pu faire recevoir leur pourvoi par le greffier de la cour, l'avaient adressé au ministre de la justice, qui devait, d'après la loi, le transmettre à la cour de cassation : deux ans s'écoulèrent sans que la cour de cassation en fût saisie, et au bout de ce délai elle cassa le premier jugement. Les intéressés assignèrent le ministre, lui demandant une indemnité pour les deux ans de détention au bagne qu'ils avaient subis par sa faute. Le tribunal de la Seine se déclara incompétent pour prononcer sur la réparation de torts causés par un ministre à des particuliers, jusqu'à ce que le conseil d'état eût autorisé les poursuites. Le conseil d'état fut saisi et déclina toute intervention. L'appel du jugement du tribunal fut alors porté devant la cour, et la cour déclara qu'à défaut de lois particulières sur la responsabilité des ministres, l'autorité judiciaire ne pouvait juger aucune action dirigée contre eux à raison de leurs fonctions, défense

étant faite aux tribunaux de connaître des actes d'administration, quels qu'ils soient. Le ministre ainsi mis hors de cause, d'ailleurs homme de bien, n'était plus au pouvoir; aucun compte de sa conduite ne pouvait plus lui être demandé par les députés du pays : il n'était justiciable que de l'opinion publique, par suite du système de libre discussion qui prévalait alors dans les journaux et dans les chambres; mais qu'on suppose un autre régime de gouvernement moins favorable à la publicité : si l'injustice du ministre ne peut être réparée par les tribunaux, non-seulement elle sera impunie, mais elle restera ignorée. Une telle impuissance dans le droit public d'une grande nation touche presque au scandale, si le législateur ne s'empresse pas de la réparer.

Plus d'une lacune doit donc être comblée dans notre législation criminelle, si l'on veut protéger efficacement la liberté individuelle. Sans doute il serait plus agréable de persuader à son pays que ses lois doivent toujours servir de modèle aux autres peuples, de l'entretenir ainsi dans le contentement de lui-même avec une complaisance qu'on appellerait patriotique. C'est ainsi qu'on le flatte, mais ce n'est pas ainsi qu'on le sert. Quand un long parcours lui reste à faire pour se rapprocher d'un but qu'il croit à tort avoir atteint déjà, lui laisser croire qu'il y est arrivé, c'est vouloir le détourner de se mettre en marche. Aussi, fût-on accusé de dénigrement, ne faut-il pas craindre de lever tous les voiles qui peuvent tromper les regards, parce que les fausses apparences de bonnes lois ne servent qu'à perpétuer les mauvaises. La toute-puissance est bien plus dangereuse quand elle est déguisée sous une espèce de parure légale, et, comme le disait M. Royer-Collard, le meilleur obstacle à lui opposer, c'est de lui conserver son nom. Il importait dès lors de rechercher si une liberté dont toutes les autres semblent dépendre, la liberté individuelle, était à l'abri des atteintes d'un pouvoir discrétionnaire, quand même la sagesse des gouvernans ne laisserait apercevoir les abus que de loin. Il résulte de cette enquête qu'elle peut être invoquée comme inscrite dans nos codes, mais qu'en cas de besoin légitime elle ne peut être sûrement défendue. Pour qu'elle puisse servir de point d'appui, il faut que l'opinion publique la prenne sous sa garde, et l'œuvre de réforme ne sera pas entreprise par le législateur, si les intéressés l'attendent en silence au lieu de la réclamer instamment. Ces intéressés ne sont pas seulement ceux qui viennent s'asseoir sur les bancs des tribunaux correctionnels ou des cours d'assises, pour y être condamnés ou acquittés; ce sont aussi ceux contre lesquels sont dirigées des poursuites qui n'aboutissent souvent à aucun jugement : or qui, parmi les plus honnêtes, peut se flatter de n'être jamais poursuivi, fût-ce par erreur? Ces intéres-

sés sont en outre ceux qui, sans être prévenus d'aucun crime ni d'aucun délit, peuvent être injustement privés de leur liberté : or qui, même parmi les plus circonspects, peut être assuré de n'être pas un jour victime d'un ordre illégal de détention?

« Savez-vous le moyen de s'en garantir? écrivait un éminent publiciste, républicain il est vrai, mais cependant ami de la liberté légale, Armand Carrel. C'est qu'il n'y ait plus nulle part de pleins pouvoirs en disponibilité propres à passer de main en main, d'un gouvernement à un autre, d'une cour à une multitude, et, pour en empêcher le retour, il suffit que les citoyens ne veuillent pas les souffrir. » La liberté n'est féconde que lorsqu'elle est passée des textes dans les mœurs; elle reste stérile tant que les citoyens ne sont pas convaincus que les petites transgressions de la loi peuvent conduire aux grandes violations. C'est parce que la liberté n'était pas entrée dans les mœurs qu'aux jours néfastes de la révolution tant de forfaits ont pu impunément se commettre. C'est parce qu'il se trouvait des hommes pour se laisser arbitrairement enlever de leurs demeures et entasser dans des dépôts de suspects qu'il y a eu des égorgeurs. Là où il y a beaucoup de timides pour supporter une telle tyrannie, il y a beaucoup de misérables qui sont disposés à se faire tyrans. La liberté individuelle, au moins dans un intérêt personnel bien entendu, ne doit donc, en aucun temps, être indifférente à personne.

Mais quand on n'y attacherait pas de prix pour soi-même, faudrait-il en faire bon marché? « Lorsque la liberté d'un sujet est atteinte, c'est une provocation à tous les sujets de l'Angleterre, » disait un juge anglais dans l'affaire d'un accusé qui était venu en aide à son voisin pour le défendre contre une arrestation injuste : belle parole qui témoigne combien il importe à la pratique de la liberté que les intérêts de chacun soient les intérêts de tous! Le jour où cette maxime sera devenue en France une vérité générale au lieu de ne sembler qu'un paradoxe, l'opinion transformera peu à peu nos lois, et donnera pacifiquement accès dans notre droit public à toutes les garanties nécessaires. La liberté individuelle ne sera plus dès lors exposée à rester en souffrance, ne fût-ce qu'au détriment d'un seul, et la détention préventive, prémunie contre tout abus, ne sera plus pour aucun citoyen une menace ni un danger.

LEFÈVRE-PONTALIS.

LE BUDGET

DU

ROYAUME DE LA HAUTE-ITALIE

I. *Bilancio preventivo delle Entrate e delle Spese dell' Esercizio 1860 per le antiche provincie del Regno.* — *Bilancio preventivo delle Entrate e delle Spese dell' Esercizio 1860 per la Lombardia,* Torino, Stamperia Reale. — II. *Bilancio di previsione della Finanza toscana dell' anno 1860,* Firenze, Tipografia Reale. — III. *Il Bilancio dell' Emilia,* di Gioachino Pepoli, Torino, Favale e Cia, 1860.

Dans une des séances consacrées par le parlement de Turin à la discussion du traité avec la France pour la cession de Nice et de la Savoie, un orateur, M. Carutti, prononçait avec émotion des paroles qui méritent d'être rappelées : « Le vieux Piémont n'est plus. Nous sommes arrivés aux derniers jours de son existence de huit siècles. *Finis Pedemontis!* » L'honorable député ajoutait : « Mais je sécherai mes larmes, si des cendres de mon ancienne patrie renaît l'Italie forte, l'Italie libre, l'Italie notre mère à tous. » Avec la Savoie en effet, berceau de la monarchie, avec le comté de Nice, asile hospitalier ouvert à toutes les aristocraties en même temps qu'à toutes les émigrations européennes, le Piémont semble avoir perdu un de ses traits distinctifs. Les accroissemens qu'il a reçus l'ont moins agrandi que la séparation de ces deux provinces ne l'a métamorphosé. Le Piémont n'est donc plus, et l'Italie n'est pas encore, telle du moins que la saluaient de leurs vœux M. Carutti et ses collègues. Quelle dénomination recevra le nouvel état formé de l'ancien Piémont, du Milanais, de la Toscane, de Parme, de Modène et de la

Romagne? La diplomatie est encore muette à ce sujet, et plus d'une grave question se cache sous les réserves qu'elle garde. Qu'il nous soit permis de devancer les cabinets européens dans la solution de cette difficulté grammaticale, et d'étudier sous une de ses faces spéciales, c'est-à-dire dans sa situation financière, le *royaume de la Haute-Italie!*

Dans l'état provisoire où se présentent les provinces unies sous l'autorité du roi Victor-Emmanuel, il semble que la question de l'indépendance domine et résume toutes les autres. Pour la plupart du moins, l'indépendance complète, l'affranchissement du joug étranger, des Alpes jusqu'à l'Adriatique, voilà ce qu'il faut obtenir d'abord et à tout prix. L'autonomie de la Toscane, le trône des Bourbons de Naples, la couronne temporelle du pape, les traditions municipales, l'esprit monarchique, les bases sur lesquelles repose l'église universelle, tout semble oublié, méconnu, sacrifié même à cette soif ardente de réhabilitation nationale qui pousse l'Italie à s'agréger et à se montrer unie aux yeux de l'Europe, mal édifiée encore sur l'issue de l'entreprise. En face de telles perspectives, de simples rapprochemens de chiffres courent sans doute le risque d'offrir un intérêt bien secondaire; la modeste étude d'un budget peut n'éveiller qu'une curiosité aisément distraite. Il y a plus; ne s'expose-t-on point, en faisant ressortir les charges que la guerre de l'indépendance impose aux populations italiennes, à fournir matière à de vils calculs et à faire estimer le prix comme inférieur aux sacrifices qu'il réclame? Telle n'est point assurément notre pensée; tel ne sera pas, nous l'espérons, le résultat de cet exposé. Il y a toujours une leçon morale à tirer du bilan des recettes et des dépenses de chaque gouvernement, et l'économie est bonne à recommander même dans les entreprises les plus glorieuses ou les plus fécondes. En second lieu, puisque la victoire appartient en définitive plus encore aux gros budgets qu'aux gros bataillons, on peut, dans la prévision d'une lutte prochaine, déterminer de quel côté penchera la balance en comparant les ressources financières des deux pays engagés dans le débat. Déjà la situation intérieure de l'Autriche a été l'objet dans la *Revue* d'une impartiale analyse (1); n'est-il point à propos de devancer les complications ultérieures, complications peut-être inévitables, et d'exposer aujourd'hui l'état financier du royaume de la Haute-Italie?

En 1857, une étude où l'on se proposait de mettre en regard des visées ambitieuses de la politique piémontaise les ressources financières du pays se terminait par ces considérations (2) : « Par com-

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars 1860.

(2) Voyez la *Revue* du 15 octobre 1857, *le Piémont, ses Finances, ses Chemins de fer.*

bien d'années d'économie, de scrupuleuse attention à conserver l'équilibre des finances qu'il avait faites si prospères, Charles-Albert ne s'est-il pas préparé à jouer le rôle que les traditions de sa maison et la généreuse ambition de son peuple n'ont cessé de tracer au souverain de la Sardaigne par rapport à l'Italie! Pour être en mesure de reprendre utilement une pareille tâche, dix ans ininterrompus d'une administration ménagère et pacifique ne seraient pas de trop. » Ces conclusions se trouvaient motivées par l'énumération de toutes les charges que les événemens de 1848 et la guerre avec l'Autriche avaient imposées aux peuples de la Sardaigne. De 1848 à 1857, la dette publique s'était élevée de moins de 6 millions de rentes à plus de 41 millions. Les dépenses de l'état avaient crû chaque année dans des proportions faites pour inspirer les plus justes appréhensions. En 1847, elles n'étaient encore que de 119 millions; dans le projet de budget de 1858, on les évaluait à 148. Malgré l'établissement de nouveaux impôts, tels que la contribution personnelle et mobilière, la taxe des patentes, l'impôt sur les bâtisses, les successions, même sur les voitures, en dépit aussi de l'augmentation des anciens impôts, le budget des recettes, qui de 97 millions s'était élevé à 143 en 1858, présentait sur tous les exercices un déficit considérable. On était assurément fondé, en présence d'une situation semblable, à recommander la prudence et l'économie; mais une *ressource extraordinaire* qu'il n'était pas possible de comprendre parmi celles dont le gouvernement piémontais devait disposer, l'alliance française, le secours de nos armes et de notre budget, a permis de suivre une autre politique et d'atteindre plus vite un but plus élevé. Il s'agit de reconnaître dès à présent ce que cette conduite généreuse est venue ajouter de charges à celles que l'on trouvait déjà lourdes à la date précitée.

Le déficit prévu pour 1858 s'élevait à 5 millions, 148 millions de dépenses contre 143 de recettes. Par suite des dépenses extraordinaires, il a été en définitive de 14 millions. En 1859, pour parer aux 33 millions de déficit laissés par les années précédentes et à celui de l'année courante, le parlement vota un emprunt de 40 millions. Dès le 5 février de cette même année, le ministère présenta aux chambres le budget de 1860. Les dépenses y étaient évaluées à 157 millions, dont 149 pour dépenses ordinaires, 8 pour dépenses extraordinaires, et le déficit prévu sur les recettes montait à 8 millions 1/2; encore n'avait-on fait figurer que pour mémoire dans le budget du ministère des finances la somme à payer pour le service de la rente et de l'amortissement d'un nouvel emprunt de 50 millions non encore négocié, mais accordé par le parlement en vue des éventualités menaçantes. Déjà les budgets spéciaux de chaque mi-

nistère avaient été votés, à l'exception de ceux de la guerre et de la marine, lorsque la chambre dut *laisser la parole* aux événemens et confier ses pleins pouvoirs au roi. C'est en vertu des prescriptions de la loi du 25 avril 1859 que, le 29 novembre de la même année, a été réglé par le roi seul le budget de 1860, c'est-à-dire le premier budget du Piémont transformé. A cette date, le budget ne comprend encore que les recettes et dépenses des anciens états et celles de la Lombardie, et déjà il s'élève au total de 296 millions pour les dépenses (258 millions dépenses ordinaires, 38 millions dépenses extraordinaires), et au chiffre de 256 millions seulement pour les recettes, dont 249 millions en recettes ordinaires et 7 en recettes extraordinaires.

Dans cet ensemble, les anciennes provinces figurent pour 214 millions de dépenses ordinaires et 163 de recettes de même nature. La presque totalité des dépenses et des recettes extraordinaires, 36 millions contre 7, est inscrite dans le budget qui concerne le Piémont seul. Les dépenses de la Lombardie s'élèvent à 46 millions, et les recettes à 86. Il résulte de ce premier rapprochement que le budget lombard présente un *boni* de 40 millions, et le budget piémontais un déficit de 80; mais il faut se hâter d'observer que dans les dépenses de la Lombardie ne figurent que les dépenses provinciales proprement dites. Toutes les dépenses centrales, celles qui concernent l'armée, la marine, les affaires étrangères, etc., sont réservées au budget des anciennes provinces, tant pour les dépenses extraordinaires que pour les dépenses ordinaires elles-mêmes. Dans le service de la dette publique, la Lombardie ne figure ni pour l'indemnité de guerre à payer à la France, ni pour les emprunts contractés pour les besoins de l'armée et de la flotte. En définitive, la séparation de ces deux budgets offre seulement l'avantage de comparer, dans le chiffre des impôts, la situation faite aux habitans du Piémont et à ceux de la Lombardie, accablée de tant de charges par la domination étrangère, et d'apprécier les améliorations que réserve l'avenir à cette nouvelle province du Piémont.

Les dépenses ordinaires et extraordinaires du Piémont proprement dit, pour 1860, s'élèvent donc à 250 millions, soit à 93 millions de plus que dans le projet présenté aux chambres au mois de février. Le ministère des finances figure sur cette augmentation pour 27 millions, celui des travaux publics pour 14, les ministères de la guerre et de la marine pour le surplus. Le supplément des dépenses du ministère des finances se compose principalement de 24 millions de rentes 5 pour 100 créées par la loi du 21 juin 1859 pour l'emprunt de 50 millions, par celle du 11 octobre de la même année pour le prêt des 100 millions reçus de la France et payés en

à-compte à l'Autriche sur la partie de la dette lombarde reprise par le Piémont; il faut y joindre le remboursement de 60 millions de dépenses militaires fait à la France en vertu du traité de Zurich. En une année, la rente 5 pour 100 seule s'est élevée de 19 1/2 à 43 millions 1/2. L'augmentation des dépenses du ministère des travaux publics a pour cause l'application à l'état de quelques travaux laissés précédemment à la charge des communes, la réparation de dégâts occasionnés par la guerre, l'exploitation des chemins de fer et l'augmentation du matériel, le service du télégraphe et des postes en Lombardie. L'augmentation de 30 millions sur les dépenses du ministère de la guerre résulte de l'augmentation même de l'armée et d'une attribution de 15 millions votée pour construire des fortifications sur la nouvelle frontière. En résumé, le budget de la guerre (74 millions) et celui de la marine (13 millions) comprennent un total de 87 millions sur un budget général de 250 millions. Assurément la proportion est forte; mais si l'on considère que cette somme représente tout ce qui concerne la défense, non-seulement des anciennes provinces, mais encore celle de la Lombardie, peut-être trouvera-t-on qu'elle s'accorde davantage avec les résultats obtenus et le but poursuivi. Le budget du ministère des finances atteint un chiffre bien plus élevé, 110 millions sur 250, soit 42 pour 100 sur l'ensemble des dépenses. La dette afférente aux anciennes provinces y figure pour 73 millions, sans compter la dette viagère et l'intérêt de la dette flottante. Il y a douze ans, elle ne s'élevait qu'à 6 millions; il y a trois ans, elle n'était encore que de 41. Ne nous arrêtons pas à ces rapprochemens, ils inspireraient peut-être des réflexions injustes sur les nécessités glorieuses, mais cruelles, qui ont frappé le présent et l'avenir de charges aussi lourdes.

Les recettes, on l'a vu, ont suivi une progression plus lente que les dépenses. De 1857 à 1860, elles se sont accrues de 135 à 163 millions. Malheureusement cette augmentation de plus d'un cinquième n'est point due aux progrès de la richesse publique. Sauf une plus-value de 4 millions environ dans le produit des chemins de fer, qui provient de ce que l'état a pris à sa charge l'exploitation des lignes de Turin à Cuneo et Saluces, et d'Alexandrie à Stradella, et qui est compensée par une augmentation de dépenses correspondante, l'accroissement des recettes a pour unique cause l'imposition du dixième de guerre sur les gabelles, sur les contributions directes, l'enregistrement et les domaines. La surcharge pour 1860 est de près de 4 millions sur les douanes, sel, droits maritimes, etc., de 7 millions sur l'impôt foncier, de 2 millions sur la taxe personnelle et mobilière et celle des patentes, de 1 million sur les droits d'en-

registrement et de timbre, enfin de 2 millions sur le produit des postes, en raison de l'union avec la Lombardie. En réalité, l'accroissement du budget des recettes a été obtenu par un accroissement de taxes imposées aux populations piémontaises : c'est un nouvel et important article à inscrire au débit de la guerre et de l'œuvre libératrice si courageusement poursuivie.

Ce tableau de la situation financière antérieure à l'annexion réclame, pour être complet, quelques détails sur l'état particulier des provinces appelées à faire partie du royaume de la Haute-Italie. A l'aide de renseignemens difficilement réunis, nous avons pu nous former une idée des charges qui pesaient sur ces provinces, et en nous rendant compte du contingent de forces qu'elles apportent au nouvel état, apprécier aussi les avantages qui résulteront pour elles-mêmes de l'annexion.

La Lombardie était accablée sous le poids des plus lourdes taxes. L'impôt foncier s'y élevait à 29 pour 100 en principal, et avec les centimes additionnels à 39, tandis que, dans le reste de l'Autriche, il n'était que de 16 pour 100. En 1859, et comme taxe de guerre, l'impôt foncier avait été encore accru de 33 pour 100. Les bases de l'évaluation, il est vrai, différaient sensiblement, puisque l'année 1856 avait servi de type pour la Lombardie et l'année 1824 pour les autres provinces. Un impôt personnel spécial à l'Italie fournissait un revenu de 3,900,000 lires. Le prix du sel pour la Lombardie montait à 11 florins le quintal au lieu de 5 ou 6 florins payés ailleurs; tous les droits de consommation s'élevaient de même à un taux supérieur. Dans un rapport du ministre Krauss à la diète de Kremsier en 1848, on voit que de 1815 à 1848 l'Autriche a retiré de la Lombardie un boni de 25 millions de lires (la lire autrichienne vaut 84 centimes) en plus des frais d'occupation militaire, qui certes ne profitaient point à l'Italie. Entre toutes les mesures fiscales extraordinaires qui ont tant accru les charges des provinces transalpines, on peut, sans mentionner la participation forcée à tous les emprunts autrichiens, rappeler la taxe de 21 millions frappée par le maréchal Radetzky sur quelques citoyens de Milan et la conversion des anciennes monnaies opérée en 1859, qui fit perdre arbitrairement 3 kreutzers à toutes les pièces de 20 kreutzers. Comme la monnaie d'argent n'avait cours qu'en Lombardie, les pays italiens firent seuls les frais d'une mesure prise dans un intérêt exclusivement allemand. La refonte des monnaies autrichiennes fut, comme on le sait, le résultat des délibérations d'un congrès international chargé d'établir en Allemagne l'unité monétaire.

Puisque le gouvernement de l'Autriche avait traité ces provinces en pays conquis, il semblait que le premier bien à recueillir de leur

union avec le Piémont dût être une diminution d'impôts, et cependant, à part la réduction des droits d'entrée résultant de l'union douanière, les anciennes perceptions ont été non-seulement maintenues, mais encore accrues du dixième de guerre imposé au Piémont. L'union douanière a réduit d'un quart le prix du sel, de 60 pour 100 le droit sur les sucres, de 30 pour 100 celui sur le café : en somme, c'est un bénéfice de 3 millions 1/2 pour les consommateurs lombards; mais quant à l'impôt foncier par exemple, on s'est borné à nommer une commission chargée de l'adoucir par une péréquation équitable et de soumettre à l'impôt les propriétés qui en étaient affranchies jusqu'alors. Les anciennes taxes ont été maintenues, et le parlement seul aura qualité pour en modifier l'assiette et la perception en appliquant, s'il y a lieu, à toutes les parties du royaume une législation uniforme.

Le budget des recettes de 1860 pour la Lombardie s'est élevé à 86 millions, dont 33 millions 1/2 pour les gabelles et 51 millions 1/2 pour les contributions directes et l'enregistrement. La surtaxe de guerre imposée par la loi du 9 juillet 1859 figure dans ce total pour 5 millions. En 1859, les recettes de la Lombardie proprement dite s'élevaient à 84 millions 1/2; elles ont subi en 1860 une augmentation de plus de 6 millions en raison du dixième de guerre, et une diminution de près de 6 millions par la distraction d'une partie de la province de Mantoue appartenant précédemment à la Lombardie, et dont l'Autriche est restée maîtresse. Parmi les dépenses de la Lombardie, qui s'élèvent à 46 millions 1/2 dans le budget de 1860, les finances seules en réclament plus de 31, et les travaux publics 6. Le service de la dette publique se monte à près de 11 millions, soit 7 millions de moins qu'en 1859, à cause des deux cinquièmes de la dette lombardo-vénitienne reportés sur la Vénétie. Il n'y a rien à dire sur les dépenses spéciales de la Lombardie; quant aux impôts qui y sont perçus et qui ont été maintenus après la réunion, le journal *la Lombardia* a fait une comparaison qui ne manque pas d'intérêt : les impôts en Piémont donnent un produit de 150 millions et en Lombardie de 80. Le Piémont a 5 millions d'habitans, c'est 30 francs par tête; la Lombardie 2,800,000, c'est 28 fr. 50 cent. par individu. Comme on le voit, les contribuables lombards n'ont pas le droit de formuler des plaintes très vives, d'autant plus que depuis dix ans le Piémont supporte un déficit annuel supérieur à 10 millions dans l'intérêt exclusif de la cause italienne, et que, de l'année 1848 jusqu'à la conclusion de la paix de Zurich, la dette piémontaise s'est élevée de 150 à 1,200 millions.

La Toscane, au contraire de la Lombardie, passait à juste titre pour un des pays de l'Europe le plus économiquement administrés.

En 1858, les recettes se sont élevées à 32 millions 1/2, et les dépenses à un chiffre un peu supérieur, avec un déficit insignifiant. Dans le budget de 1859, les recettes montaient à 33 millions 1/2 par suite de l'augmentation des impôts indirects, qui avaient donné 1 million de plus que l'année précédente. Les impôts directs figuraient dans le budget des recettes pour un peu plus de 5 millions, et le revenu patrimonial pour 2. Les impôts indirects formaient le surplus. Par rapport à une population de 1,800,000 habitans, n'était-ce pas l'idéal en fait d'assiette d'impositions et de modicité de charges? Le budget du ministère de la guerre et de la marine en 1858 ne s'est élevé qu'à 8 millions. La prospérité intérieure de cet état, dont l'étendue ne dépasse pas 402 milles carrés géographiques, ressort des balances de son commerce intérieur et des revenus des douanes. La Toscane est la terre natale de la liberté du commerce des grains; grâce aux traditions économiques de son gouvernement, elle n'était pas entrée dans la ligne de douanes que le duché de Modène par exemple s'est vu imposer par l'Autriche. Et néanmoins, malgré des tarifs libéraux, les douanes en 1856 ont fourni un revenu de 10 millions. Dans ses échanges internationaux, l'industrie toscane a conquis une place de plus en plus large; ainsi, tandis que de 1851 à 1855 l'importation présentait un total qui variait entre 79, 111 et enfin 90 millions, l'exportation s'élevait graduellement de 41 à 57 et enfin à 69 millions. Il ne faut pas oublier non plus que la Toscane est le premier pays de l'Italie qui fut doté d'un vrai réseau de lignes de fer, peut-être trop exclusivement toscan, mais au moins très approprié au service des besoins locaux. Dès 1844, Florence était unie à Livourne par une ligne de 95 kilomètres; les lignes d'Empoli à Sienne de 64 kilomètres, de Florence à Pistoia de 34, de Lucques à Pistoia de 44, et de Lucques à Pise de 21, formaient un ensemble de 258 kilomètres, unissant entre eux tous les centres de l'activité intérieure. Depuis lors, deux lignes en cours d'exécution rattachent la Toscane aux réseaux italiens proprement dits. Le gouvernement sarde a tout récemment garanti un minimum de revenu de 25,000 fr. par kilomètre pour la ligne du littoral. Non-seulement le gouvernement grand-ducal avait établi à côté des chemins de fer un ensemble de lignes télégraphiques qui en 1849 embrassaient déjà 500 kilomètres; mais il poursuivait l'exécution de grands travaux publics pour l'amélioration et l'agrandissement du port de Livourne, pour le desséchement des marais de Bientina, etc. L'assainissement de la Maremme figurait seul au budget de 1858 pour 458,000 lires. Toutes ces dépenses extraordinaires étaient soldées au moyen de l'aliénation de rentes créées par le décret du 3 novembre 1852, et néanmoins le budget présentait un léger excédant. Il est vrai que

depuis le départ du grand-duc, M. Salvagnoli, membre de la consulte d'état, a annoncé que le gouvernement grand-ducal, au lieu d'un excédant de 85,100 lires, avait laissé un déficit de 10 millions provenant de la dette flottante. Nonobstant ce fait, dont l'exactitude n'a pas été démentie, et bien que les dépenses publiques aient été, comme nous le verrons bientôt, plus considérables que ne l'indiquent les chiffres déjà cités, on ne peut s'empêcher de reconnaître que sous le rapport financier le Piémont avait tout à envier à la Toscane : on conçoit ainsi les regrets que la perte de l'autonomie inspire à quelques esprits; on approuve la mesure prise par le gouvernement du roi Victor-Emmanuel d'avoir conservé à l'ancien grand-duché une sorte d'existence séparée.

L'administration du duché de Parme témoignait au même degré de la sagesse de l'autorité souveraine. Sous la duchesse-régente, les finances étaient singulièrement prospères. Le duché de Parme contient 112 milles carrés géographiques, et renferme 500,000 habitans. En 1857, les recettes s'élevaient à 9,553,000 fr., et les dépenses à 9,379,000. En 1858, on avait obtenu encore un léger excédant, maintenu également pour 1859. La dette publique s'élevait à 10 millions 1/2; mais l'état possédait pour plus de 20 millions de propriétés. L'amortissement, dont la dotation fut en 1858 augmentée de 50,000 fr. pris sur la dotation royale, assurait le remboursement régulier de ces obligations, contractées le plus souvent pour des améliorations réelles. On peut citer, entre autres, la création de l'académie des beaux-arts et la réorganisation de l'université à Parme, l'installation d'une école supérieure à Plaisance, et d'écoles inférieures dans toutes les communes. En outre, l'établissement d'un bureau de statistique sur de grandes proportions, la multiplication des filatures, les encouragemens donnés à l'industrie de la soie, attestaient la sollicitude du gouvernement pour les besoins matériels des populations. Une institution toute particulière au duché de Parme, et dont l'origine est récente, a caractérisé merveilleusement les dispositions du pouvoir. Les sociétés d'assurances ont toutes été abolies, et on leur a substitué une association obligatoire et mutuelle de tous les propriétaires, gérée gratuitement par six juntes administratives qui chaque année ont rendu un compte public de l'association. Enfin, à Parme comme en Toscane, l'*armée*, si l'on peut donner ce nom à des forces militaires destinées à maintenir exclusivement la sécurité intérieure, l'armée comptait 1 soldat sur 100 habitans (1). Pour suivre la même proportion, l'armée fran-

(1) 5,000 dans le duché de Parme sur 500,000 habitans, comme en Toscane 17,000 hommes sur 1,800,000 habitans.

çaise, sur 36 millions d'habitans, ne devrait pas s'élever à plus de 360,000 hommes.

Reste à examiner la situation financière du duché de Modène et des Romagnes avant leur annexion au Piémont. Sur une étendue un peu inférieure à celle du duché de Parme (109 milles géographiques), Modène renferme une population un peu plus élevée (604,500 habitans). Les recettes et les dépenses y atteignaient un chiffre à peu près semblable. Le dernier budget de recettes connu se montait à 8 millions 1/2 contre 8,700,000 fr. de dépenses. Le marquis Pepoli, dans le remarquable travail qu'il vient de publier sur les ressources financières de l'Émilie, évalue, pour 1859, les recettes à 10,800,000 fr. et les dépenses à 10,900,000 fr.; mais, contrairement à ce qui existait dans le duché de Parme, l'état vraiment impraticable dans lequel le dernier gouvernement avait laissé toutes les routes montre qu'il était peu soucieux d'augmenter les dépenses utiles, et d'autre part ce fait que tout citoyen, riche ou pauvre, payait 72 francs d'impôt personnel, prouve que l'autorité souveraine cherchait à se procurer de grandes ressources fiscales employées à de tout autres besoins que ceux du pays. On conçoit qu'à ce prix les caisses publiques aient pu être suffisamment garnies lors du départ du duc François. Le duc de Modène ne se contenta pas d'emporter les meubles, la vaisselle d'or et d'argent, les pierreries, les médailles des musées, les manuscrits des bibliothèques : il retira 690,000 fr. de la caisse publique de Modène et 800,000 de celle de Reggio.

Quant aux Romagnes, il serait peut-être difficile de retrouver le total exact des dépenses spécialement applicables aux Légations avant leur séparation des états de l'église; mais, pour avoir une idée exacte des recettes qui leur étaient propres sur l'ensemble du budget pontifical, il n'y a qu'à consulter les comptes exactement rendus par M. le marquis Pepoli, ministre des finances du gouvernement provisoire des Romagnes. A chaque trimestre, le ministre a publié une note des dépenses faites et des revenus perçus. A la cessation de ses fonctions, il a adressé au ministre des finances piémontais un bilan complet de l'exercice précédent. Or, comme l'assiette et la répartition des impositions ont été provisoirement maintenues, il est permis de supposer que le revenu ordinaire des Romagnes s'élevait avant l'annexion au chiffre indiqué postérieurement par M. le marquis Pepoli. Le revenu pour 1859 était de près de 25 millions de francs.

En rapprochant ces différens chiffres des ressources propres aux provinces qui forment aujourd'hui le royaume de la Haute-Italie, et

en comparant aux recettes l'étendue territoriale et la population, on trouve à dresser pour l'année 1859 le tableau suivant :

	Milles carrés géographiques.	Population.	Ressources ordinaires.	OBSERVATIONS.
Piémont...	1,372	5,195,000 hab.	170,000,000 f.	A déduire la Savoie et Nice.
Lombardie.	390	2,700,000	86,000,000	A déduire la province de Mantoue.
Toscane...	402	1,800,000	33,000,000	
Parme.....	112	599,000	11,500,000	
Modène....	109	604,000	11,000,000	
Romagnes..	291	1,000,000	25,000,000	
	2,676	11,898,000 hab.	346,500,000 f.	

Ces chiffres ont été modifiés, quant à l'étendue territoriale et à la population, par le traité de Villafranca et celui qui a cédé la Savoie et Nice à la France. Le chiffre des recettes a lui-même été singulièrement accru, comme nous allons le voir, dès la première année de la réunion de toutes ces provinces.

A première vue, ce qui frappe dans le rapprochement des élémens qui composent le tableau précédent, c'est l'étendue des charges qui pèsent sur les populations du Piémont proprement dit. Quelle que soit en définitive la constitution intérieure du royaume, il est évident que les nouvelles provinces ne peuvent songer à laisser dorénavant le Piémont supporter la plus forte part des sacrifices que l'avenir réclamera sans doute. Ce point devait être mis en lumière, car l'union entre les états nouvellement agglomérés ne se maintiendra que par la connaissance exacte que chacun d'eux possédera des ressources mutuelles et des efforts nécessaires pour accomplir l'œuvre commune.

Dans le projet de budget de 1860, les recettes et dépenses ne se rapportaient qu'à l'ancien royaume de Piémont et à la Lombardie, nouvellement acquise. D'autres provinces, dont on a énuméré les ressources et les charges, sont venues, dans les premiers mois de 1860, se ranger sous l'autorité du roi Victor-Emmanuel, et dès lors l'économie du budget a été singulièrement modifiée. Il faut donc constater d'abord les changemens que l'annexion de la Toscane et de l'Émilie apporte au budget de 1860, promulgué le 20 novembre 1859, en vertu des pleins pouvoirs accordés au roi, et exposer ensuite l'ensemble des revenus et des dépenses de toutes ces provinces pour la première année d'existence du nouveau royaume italien, c'est-à-dire pour l'exercice 1861.

Un instant suspendu au commencement de cette année, le jeu régulier des institutions constitutionnelles a été rétabli; mais dans

la première moitié d'une laborieuse session, le ministère n'a pu soumettre aux députés les budgets de recettes et dépenses pour l'exercice prochain. Ce ne sera qu'à la rentrée des chambres, c'est-à-dire vers les derniers mois de l'année, qu'il s'acquittera de cet impérieux devoir. On peut cependant évaluer approximativement les modifications introduites dans le budget de 1860 et les charges que l'année 1861 aura à supporter. Cette appréciation est rendue plus facile par la présentation, la discussion et l'approbation d'un nouvel emprunt, récemment voté par le parlement de Turin, et par la publication des budgets partiels de la Toscane et de l'Émilie pour l'exercice courant.

Le 30 juin 1860, le ministre des finances, dans l'exposé des motifs du projet de loi pour un emprunt de 150 millions de francs, rappelait que le déficit prévu pour l'année 1860 s'élevait à environ 40 millions de francs, mais que, par suite de l'annexion de la Toscane et de l'Émilie, de nouvelles dépenses nécessaires avaient amené l'ouverture de crédits extraordinaires pour environ 33 millions, dont 23 au compte des ministères de la guerre et de la marine. A ces sommes, il faudrait ajouter pour la Toscane et l'Émilie spécialement une dépense de plus de 4 millions, ce qui porterait en définitive à près de 78 millions le déficit de l'année 1860. Pour le couvrir, il restait sur l'emprunt de 100 millions, voté en 1859, une somme disponible d'environ 55 millions 1/2, et sur l'excédant des ressources de la Toscane et de l'Émilie en 1859, un reliquat de près de 12 millions, ce qui réduirait le déficit de 1860 à environ 10 millions; mais il faut remarquer que dans les ressources des exercices précédens figuraient des biens du domaine non encore vendus, le produit d'emprunts locaux dont on ne renouvellerait pas l'émission, et que, nonobstant la privation de ces recettes extraordinaires, des dépenses imprévues n'en seraient pas moins urgentes. Ainsi, sur le budget du ministère de la guerre, s'élevant à 170 millions, 65 millions étaient compris dans la catégorie des dépenses extraordinaires. On devait donc prévoir pour l'exercice prochain un nouveau déficit dans les recettes d'au moins 31 millions. En face du déficit de 1860, évalué à 77 millions et couvert jusqu'à concurrence de 67, mais seulement en apparence, puisque les ressources extraordinaires de la vente des domaines n'étaient pas réalisées, en face des dépenses extraordinaires de l'armée et du déficit certain de 1861, le ministère demandait au parlement l'autorisation d'émettre un nouvel emprunt de 150 millions. Seulement il ne s'agissait point d'augmenter dès à présent le montant de la dette publique, mais de pouvoir disposer de la quote-part de cette dette, qui ferait l'objet d'une revendication à exercer par suite de la cession de la Savoie et de

Nice, dont la part dans l'ancienne dette piémontaise restait à déterminer et à recouvrer. Au lieu d'anéantir les titres de la dette que la France rembourserait, le ministre demandait à les aliéner en tout ou partie, et à les compléter par d'autres, jusqu'à concurrence de 150 millions.

M. Galeotti, rapporteur de la commission chargée d'examiner le projet ministériel, présenta des chiffres plus complets sur la situation financière et les résultats probables de l'exercice 1860. Il évalua l'ensemble des recettes ordinaires de tout le royaume à 338 millions, et des recettes extraordinaires à 32. Les dépenses ordinaires devaient se monter à 373 millions, et les dépenses extraordinaires à 99, déficit total : 102. En ajoutant à ce chiffre celui du déficit de l'année 1859, on se trouvait en face d'un arriéré de 188 millions, qu'on avait pu couvrir, à 5 millions près, par les emprunts piémontais de 50 et de 100 millions, émis en janvier et octobre 1859, et les emprunts particuliers de la Toscane, de Parme, de Modène et des Romagnes. A ces 5 millions de déficit, il fallait ajouter tout ce qui n'était pas encore réalisé dans les ressources indiquées et toutes les dépenses nouvellement autorisées, c'est-à-dire, d'une part, 15 millions des biens de l'Émilie non vendus et 9 millions 1/2 de titres toscans non réalisés, d'autre part 4 millions remboursables à la société du chemin Victor-Emmanuel, enfin 15 millions demandés pour le ministère de la guerre. L'exercice 1860 se présentait donc avec un minimum de 52 millions. Ce résultat inévitable justifiait-il un emprunt de 150 millions? Assurément non; mais le rapporteur reconnaissait que le gouvernement n'avait pas eu le temps de rassembler les élémens d'un budget général et régulier, et il proposait à la chambre d'émettre un vote de confiance, ce qu'elle fit en couvrant d'applaudissemens significatifs les dernières paroles du ministre des finances, M. Vegezzi : « Si, après avoir pourvu aux dépenses de 1861, il reste encore à disposer de quelques millions sur le nouvel emprunt, ces millions seront affectés à ce qui tient tant au cœur des représentans de la nation. »

Tandis que ni le ministre des finances ni le rapporteur de la commission n'avaient donné de détails précis sur les élémens du déficit qu'il s'agissait de couvrir avec cet emprunt, le ministre des finances de la Toscane, maintenue dans un état de séparation provisoire, et M. le marquis Pepoli pour les provinces de l'Émilie, dont il avait géré habilement les ressources avant l'annexion, publiaient sur le budget de 1860 des rapports intéressans à beaucoup de titres. Il ressort du rapport de M. Busacca, ministre des finances de la Toscane, que les recettes de 1860 s'élèveront à 81 millions 1/2, les dépenses à plus de 80. Les revenus ordinaires ne figurent au budget

que pour 41 millions, et les dépenses ordinaires pour 56. L'armée nécessitera une allocation de 23 millions, dont 8 pour les dépenses extraordinaires. Dans le budget du ministère des finances, une somme de 12 millions est intitulée dette extraordinaire, et n'est en réalité qu'une dette flottante. La dette publique ancienne s'élève à un peu plus de 7 millions. Ces chiffres constituent sur l'année 1859 une augmentation brute de 48 millions dans les recettes et de 47 millions dans les dépenses. Il est vrai que le ministre des finances accuse à juste titre le budget grand-ducal d'inexactitudes et d'omissions. Ainsi les dépenses et les recettes extraordinaires n'y figuraient point. Quand il fallait, à l'aide d'opérations de crédit, faire face à un découvert, il n'en était point question dans les comptes. Pour rétablir dans son état normal la balance de 1859, il aurait fallu ajouter une somme de près de 15 millions aux 33 millions 1/2 de dépenses indiquées, et la différence se réduirait à 32, ou même à 8, si l'on considère le chiffre de 24 millions des dépenses extraordinaires de 1861 comme essentiellement temporaire. En retranchant même 8 millions des dépenses ordinaires de l'armée, qui ont doublé en un an, le budget des dépenses ordinaires de la Toscane serait resté le même sous les deux régimes : 48 millions en 1859 et 56 millions en 1860. Néanmoins, comme les recettes ordinaires ne figurent dans la balance de M. Busacca que pour 41 millions, en admettant qu'il n'y eût sur les exercices suivans à pourvoir à aucune dépense extraordinaire, il en résulterait un déficit régulier pour ainsi dire de 15 millions, soit de 40 pour 100 sur le budget ordinaire. Malgré la ressource des 35 millions de propriétés domaniales de la Toscane, c'est là une situation qui donne matière à de graves réflexions.

M. le marquis Pepoli, dans le bilan de 1860 pour l'Émilie, porte les ressources à 47 millions, et les dépenses, moins celles du ministère de la guerre, à 31. Cet excédant de 16 millions lui paraît suffisant pour couvrir les dépenses de l'armée en temps ordinaire. En comparant par exemple, pour l'année 1859, les sommes attribuées dans les anciennes provinces du Piémont aux dépenses de l'armée avec celles que l'Émilie aurait eu à supporter eu égard au nombre de ses habitans, 13 millions suffiraient pour sa part dans le budget ordinaire du ministère de la guerre. En 1860, cette proportion a dû être notablement dépassée; les emprunts nationaux y ont pourvu pour un chiffre qui n'est pas indiqué, et que la comparaison de la dette ancienne avec la dette nouvelle pourrait faire pressentir. Avant l'annexion, la dette parmesane s'élevait à 10 millions 1/2, la dette modenaise à 11; la dette romagnole proprement dite ne devait pas surpasser, suivant l'appréciation de M. le marquis Pepoli, 16 millions 1/2 : soit ensemble 38 millions. Aujourd'hui la dette totale de

l'Émilie monte au chiffre de 61,722,033 francs. C'est une augmentation considérable. Quant à l'ensemble des dépenses ordinaires, en admettant pour type régulier le chiffre de 46 millions, donné par M. Pepoli, il ne dépasse pas le total que nous avons constaté en récapitulant les dépenses de Parme, de Modène et des Romagnes avant l'annexion.

Le vote du dernier emprunt et ces deux exposés partiels de la situation financière de 1860 démontrent donc qu'il y aura en 1861 un nouveau déficit, les mêmes circonstances étant données. Quel sera-t-il? Le ministre des finances l'ignore lui-même. « La nécessité seule, disait-il, pourra en fixer le chiffre. » Quant au chiffre des recettes, de celles du moins qui reposent sur une base certaine, il n'est pas inutile de s'y arrêter, non-seulement parce que l'on peut déterminer s'il ne serait pas facile de les accroître pour satisfaire aux besoins publics urgens, mais encore parce que cela permettra de reconnaître si ces charges affectent également les diverses parties du nouveau royaume, et quel mode d'administration financière il convient de leur appliquer.

Les recettes ordinaires avec le dixième de guerre, d'après les documens officiels, montent pour 1860 en Piémont à 163 millions, en Lombardie à 86, en Toscane à 56, dans l'Émilie à 47, total 352 millions, chiffre supérieur de 14 millions au chiffre indiqué par le rapporteur de la commission de l'emprunt, qui évalue les recettes ordinaires du royaume entier à la somme de 338 millions. Prenons le total de 352 millions comme exact, sera-t-il possible de l'accroître au point de couvrir le déficit? Nous avons déjà fait ressortir l'énormité des charges du Piémont proprement dit. La Lombardie supporte encore la surtaxe de 33 pour 100 imposée à la propriété foncière par le gouvernement autrichien. Il est impossible de songer à la frapper davantage. Ici donc et tout d'abord, soit qu'il faille pourvoir à de nouvelles charges en vue de complications extérieures, soit que l'on doive organiser à l'intérieur et fortifier les institutions du royaume-uni, ici se présente la grave question du régime administratif à y introduire et du système des impôts, question d'où dépend, à vrai dire, la solution d'un problème encore plus vaste, celui de l'unité de la péninsule tout entière.

Dans quelques pages récemment publiées (1), un des hommes les plus éclairés de la péninsule, M. C. Matteucci, se prononçait hautement pour une large décentralisation administrative. « On ne doit pas oublier, disait-il, que, dans un pays comme l'Italie, où tant d'intérêts sont à ménager, le vrai problème à résoudre est de con-

(1) Dans la *Revue* du 15 juillet 1860.

cilier les droits supérieurs de la nation avec le développement libre des populations, de goûts, de mœurs, d'esprits divers, qui composent la péninsule. Là est la force, là est l'avenir. » Toutefois, par rapport à l'administration financière, sans entrer dans aucun détail d'organisation, M. Matteucci se bornait à dire que la décentralisation pouvait rendre plus facile et plus économique la perception des impôts. Diminuer les frais de cette perception ou la rendre moins vexatoire, c'est assurément un grand bien pour les contribuables, mais ce n'est pas le plus grand. Une question plus grave réside dans l'assiette de l'impôt elle-même : comment imposer des charges égales à toutes les parties du royaume? comment faire supporter à celles qui, sous un régime précédent, étaient le mieux traitées, la surtaxe dont l'équité commanderait de les frapper pour soulager celles qui étaient accablées d'un plus lourd fardeau? comment éviter par conséquent de tomber dans l'écueil de rendre le nouveau régime impopulaire auprès des uns et d'exciter des comparaisons nuisibles pour la paix intérieure? Ce sont là des matières délicates à traiter et des discussions dangereuses à soulever.

Déjà, dans la chambre des députés de Turin, le marquis Pepoli a demandé le 15 juin qu'un dégrèvement de taxes fût accordé à la Lombardie; il a interpellé le ministre des finances pour savoir s'il se proposait de conserver dans le bilan de 1861 la surtaxe de 33 pour 100 imposée par l'Autriche à la propriété foncière. Les calculs présentés par lui ne manquaient assurément pas de gravité : ainsi, en comparant ce que la propriété acquitte pour l'impôt dans la province de Novare, la plus voisine du Milanais, avec l'impôt lombard, on trouve que les résultats sont de 15,274 pour Novare et de 22 pour la Lombardie. Qu'on abolisse la surtaxe de 33 pour 100, il en résultera sans doute une perte de 7 millions pour le trésor; mais ce déficit n'a pas d'importance au moment où l'état fait un nouvel emprunt de 150 millions, dont l'emploi n'est pas encore déterminé. Le ministre des finances répondit qu'aussitôt après l'annexion une commission avait été chargée d'examiner toutes les questions d'impôt, qu'elle aurait voulu arriver à une péréquation exacte entre la valeur des propriétés dans les nouvelles et les anciennes provinces, afin de rendre les charges proportionnelles, mais que cette péréquation exigeait avant tout un cadastre uniforme, et que c'était une opération bien longue. La commission avait remarqué en particulier, pour ce qui concerne cette surtaxe de 33 pour 100 sur la propriété foncière, qu'on ne pouvait, vu l'état des affaires, diminuer le poids d'un côté sans le reporter sur un autre, et que si les charges de la propriété étaient très lourdes en Lombardie, il n'en était pas de même de celles qui frappent les arts, le commerce, ni des taxes

mobilières et personnelles. Le ministre ajoutait que, depuis lors, d'autres provinces étaient venues s'adjoindre au nouveau royaume, et qu'avant de proposer pour la Lombardie la diminution d'un impôt, il était nécessaire d'examiner ce que pouvaient supporter les autres provinces récemment annexées. En tout cas, pour décharger la propriété lombarde, trop grevée par rapport aux anciennes provinces, l'équité exigerait qu'on accrût les autres impositions qui frappent la Lombardie moins fortement que les anciennes provinces elles-mêmes.

La proposition du marquis Pepoli était assurément conçue dans une pensée politique louable, et destinée à réparer un des maux les plus cuisans de la domination autrichienne. L'honorable député indiquait aussi le moyen le plus pratique d'opérer entre d'anciennes et de nouvelles provinces une péréquation désirable à tous égards. Depuis longtemps il est en effet reconnu que cette péréquation ne peut s'opérer que par voie de dégrèvement des plus imposés, non par surtaxe des moins imposés; l'abolition de la surcharge de 33 pour 100 constituerait un véritable dégrèvement. Malheureusement la nécessité préalable de comparer entre elles les taxes de même nature, puis les impositions de tout genre dans les anciennes et les nouvelles provinces, cette nécessité soulève des difficultés que le ministre des finances du Piémont a eu de son côté raison de faire ressortir. En ce qui touche l'impôt foncier, la base par excellence du revenu public, les disparates sont choquantes entre les diverses parties du nouveau royaume italien. En Piémont, l'impôt foncier s'élève à 24 millions; dans la Lombardie, moitié moins peuplée, à 31; la Toscane, avec un territoire plus étendu que la Lombardie, ne paie que 5,292,000 francs d'impôt foncier. Dans les trois provinces de l'Émilie, la contribution foncière a donné, en 1859, 10 millions, dont 5 pour les Romagnes, près de 3 pour Parme et 2 1/2 pour le duché de Modène. Il faut se reporter au chiffre total des impôts dont nous avons présenté le tableau comparatif pour retrouver une sorte d'équilibre entre les quatre grandes fractions de la monarchie italienne; on reconnaît par exemple que les plus frappées par rapport à une nature d'impôt le sont moins par rapport à une autre. Ainsi l'impôt personnel et mobilier ne rend en Lombardie que 2 millions, en Piémont 4, en Toscane 1; il n'existe pas dans les Romagnes, et pour Parme il s'élève à la somme insignifiante de 120,000 francs.

On pourrait poursuivre bien loin cette étude sur l'assiette et le produit des impositions diverses qui composent le revenu des états annexés; il nous a suffi de citer les faits les plus importans, ceux d'où ressort une conclusion irrésistible. Il est évident que l'expé-

dient provisoire des budgets particuliers, né d'une nécessité momentanée, doit devenir le régime définitif de l'administration financière dans le royaume de la Haute-Italie. Qu'on laisse, si on le veut, les budgets des ministères de la guerre, de la marine et des affaires étrangères en dehors, que les chambres législatives en règlent les dépenses, mais que dans chacune des anciennes divisions territoriales une assemblée de province détermine la nature des impositions d'après d'anciens et respectables usages; qu'elle accroisse elle-même les unes pour dégrever celles qui sont trop frappées. Elle aura toute qualité pour proposer de semblables modifications à la sanction définitive du parlement ou du gouvernement royal. Les assemblées provinciales seront plus compétentes que le parlement lui-même pour reconnaître les taxes susceptibles d'être substituées aux taxes excessives, les modifications à introduire, les ménagemens à concéder. Elles se conformeront aux habitudes, aux tendances, aux préjugés locaux; leur action sera plus efficace et moins suspecte. L'assemblée provinciale lombarde, par exemple, pourra augmenter la contribution des patentes, introduire le droit d'enregistrement et d'hypothèque, pour dégrever la contribution foncière ou la taxe de consommation dans les campagnes. En Toscane, sans demander aux revenus indirects d'autre augmentation que celle qui résulte du progrès des richesses, on n'excitera aucun mécontentement populaire en frappant de quelques centimes additionnels la propriété foncière tant ménagée. De telles indications suffisent amplement pour justifier, par rapport à l'assiette de l'impôt, le mode d'organisation intérieure que l'on conseille de toutes parts au gouvernement du roi Victor-Emmanuel d'introduire dans le nouveau royaume. On n'a pu jusqu'ici entreprendre l'œuvre d'une législation uniforme et soumettre à un même régime perfectionné les provinces nouvellement agrégées; mais si cette unification, si cette assimilation complète doit se produire un jour, pour se faire accepter, pour porter des fruits durables, il faut qu'elle soit le résultat de modifications successives admises par le vœu libre des provinces. Ce qui, de la part d'un gouvernement trop centralisé, paraîtrait violence et tyrannie, sera compris comme nécessaire ou juste, si des autorités provinciales, librement nommées, représentans naturels des intérêts locaux, l'ont proposé et voulu.

Qu'on nous permette de démontrer l'utilité du régime de décentralisation administrative en Italie par l'exemple de ce qui se passe en Autriche. Le nom de l'Autriche s'offre à l'esprit de quiconque pense aux destinées présentes et futures de l'Italie. Quoique nous nous soyons abstenu jusqu'ici de toute prévision de faits politiques, le parallèle financier de l'Autriche avec le nouveau royaume

italien offre des rapprochemens auxquels on ne peut se soustraire, et qu'il faut présenter au gouvernement piémontais lui-même.

Depuis que nous avons énuméré les embarras intérieurs et les charges financières de l'Autriche, ni les uns ni les autres n'ont diminué. Le chiffre de la dette, le déficit annuel des budgets, la permanence du papier-monnaie, le cours des fonds publics, sur lequel se mesure le crédit de l'état, enfin le poids des taxes de toute nature, tels étaient les points divers dont l'examen successif avait permis de déterminer au juste la situation financière de l'empire. Or la dette s'est encore accrue du malencontreux emprunt de 200 millions de florins, émis en mars 1860, repoussé par tous les capitalistes étrangers, et couvert à peine pour moitié par des établissemens publics, souscripteurs de gré ou de force. La dette autrichienne consolidée, qui montait au 1er janvier 1858 à 2 milliards 88 millions de florins, s'élève aujourd'hui à 2 milliards 122 millions, nonobstant l'extinction de 184 millions de florins qui appartenaient à l'amortissement, et qu'il fallait déduire du total de 1858. La commission nommée pour examiner tout ce qui a rapport à la dette publique s'est bornée à signaler le vice du système des émissions successives qui ont créé *cent-une* espèces d'obligations à *seize* taux d'intérêts différens. Elle a exprimé le vœu qu'on rétablît quelque unité dans ces titres divers; le ministre des finances s'y est opposé, en alléguant qu'on ne pourrait le faire sans accroître la somme à payer pour des intérêts dont le montant annuel exige déjà 113 millions 1/2 de florins. Toute l'amélioration obtenue s'est bornée à un récent *motu proprio* de l'empereur, qui s'est engagé à ne pas contracter d'emprunt, à ne pas augmenter les impôts sans avoir demandé l'avis du conseil de l'empire, sauf dans le cas de guerre ou de *circonstances graves*. Le déficit du budget, que, faute de renseignemens officiels, nous avions évalué, pour chacune des deux avant-dernières années, à 42 millions de florins, s'est élevé en 1858 à 87,700,000 florins, en 1859 à plus de 120 millions. En dix ans, le déficit s'élève à 1 milliard 63 millions de florins, malgré les ressources extraordinaires des emprunts et des aliénations de domaines de l'état. Ces chiffres sont ceux que la commission gouvernementale a donnés; ils ont une cruelle éloquence. Dans le budget présenté pour 1861, le déficit prévu s'élève encore à 40 millions de florins ou 100 millions de francs; mais ce n'est là qu'une prévision : pour réduire à 339 millions le budget des dépenses, il a fallu supposer une réduction de 38 millions 1/2 de florins sur le budget de la guerre. Or, avec les armemens que nécessite l'état de la Vénétie, les augmentations de la marine, les travaux pour les fortifications des places du quadrilatère, on se demande ce qui adviendra des intentions d'économie.

De même, pour obtenir un chiffre de 300 millions de florins de recette, il a fallu maintenir sur le budget les surtaxes de guerre dont nous avons déjà présenté le tableau. Quant au papier-monnaie, plus que jamais l'Autriche est condamnée à en subir le triste usage; le cours du florin de papier, dont le taux nominal est de 2 fr. 50 cent., perd invariablement plus du cinquième de sa valeur, et le 5 pour 100 autrichien ne parvient pas à dépasser 70 francs. Dans ces derniers temps, on a encore reparlé d'emprunt, de remaniement du système des impôts. Si désirable que soit cette mesure, elle ne réussira pas sans un violent et libre effort des populations elles-mêmes. Malheureusement rien n'indique que le gouvernement impérial trouve de ce côté le secours indispensable. La désunion intérieure devient au contraire de plus en plus profonde, et les mécontentemens populaires ont pris une intensité qui doit inspirer de vives inquiétudes. Depuis quelques mois, les querelles religieuses se sont apaisées, grâce aux amples concessions faites par l'empereur François-Joseph; mais l'opposition, de politique, est devenue nationale. Dans la Pologne autrichienne, dans la Bohême elle-même, des prétentions singulières se produisent, et de Prague, une députation a été envoyée à l'empereur pour demander le rétablissement de l'ancien idiome. Ce qui dans certaines provinces n'apparaît que comme un symptôme peu significatif se présente dans les états du sud et de l'ouest avec un tout autre caractère. La Hongrie ne réclame plus aujourd'hui l'autonomie antérieure à 1848, solennellement jurée par Ferdinand Ier et tous ses successeurs jusqu'au prédécesseur immédiat de l'empereur François-Joseph; elle ne revendique rien moins qu'une existence indépendante sanctionnée par la déchéance de la maison de Habsbourg-Lorraine. Elle aspire à cet affranchissement non-seulement pour elle, mais pour la Transylvanie, la Croatie, la Voïvodie; elle appelle à une commune résurrection les nationalités roumaine, slave et serbe. Associées à une même entreprise, ces races diverses n'offriront plus à l'Autriche la ressource de les diviser pour les vaincre. Si la rivalité subsiste encore au fond de quelques localités éloignées, comme le prouve ce qui vient de se passer à Kikinda, en Hongrie, où la populace serbe a brûlé le drapeau hongrois, la toute récente et officielle démonstration qui accueillait l'entrée à Szabadka du nouveau gouverneur-général de la Voïvodie, le général Saint-Quentin, ne permet plus de douter du rétablissement de l'entente entre les nationalités diverses de la Hongrie. Le conseil municipal de Sz badka, la plus importante ville de la contrée, a remis au gouverneur une pétition dans laquelle on demande en termes formels le retour de la Voïvodie serbe à la nationalité hongroise, dont elle a été séparée en 1848, et le rétablissement de l'ancienne constitution,

avec les *réformes introduites en* 1848 par la diète de Presbourg. La Croatie, la Transylvanie, ont donné des signes non équivoques d'un semblable accord. L'empire serait donc menacé d'une scission en deux parties assez fortes pour soutenir l'une contre l'autre une lutte prolongée. Déjà, et sur quelques points isolés, comme dans le comitat de Gomor, l'emploi de la force armée est devenu nécessaire. A Pesth, la tranquillité publique a été plus d'une fois troublée, et tout récemment encore des désordres éclataient, notamment dans les journées du 20 et du 23 juillet; mais si le ressentiment national ne se produit pas encore par des signes sérieusement menaçans, il saisit toutes les occasions pacifiques de donner un libre cours à ses aspirations. Toutes les classes de la société ont repris le costume hongrois; dans chaque circonstance, des rubans aux couleurs nationales sont arborés, des discours non équivoques prononcés, des acclamations enthousiastes répétées. Au théâtre de Pesth, dernièrement, des vivat frénétiques en l'honneur du roi Victor-Emmanuel et du général Garibaldi ont accompagné une distribution de rubans aux couleurs rouge, blanche et verte. Presque le même jour, à l'occasion des funérailles du colonel hongrois Tuckery, mort de blessures reçues au siége de Palerme, on lisait dans une proclamation de Garibaldi : « L'Italie libre est solidaire et responsable de la liberté hongroise; les Italiens le jurent sur la tombe de cet héroïque martyr, la cause hongroise sera la leur, et ils échangeront avec leurs frères sang pour sang. » L'Autriche saura-t-elle résister à ces ennemis du dedans et du dehors? Nous ne voulons, pour le moment, tirer de ces faits qu'une double conclusion.

Le gouvernement impérial a soumis en 1848 à un régime de centralisation impopulaire la Hongrie et ses annexes : non-seulement il leur a imposé une unité politique nouvelle, mais une unité administrative complète, son système d'impôts et de perceptions de taxes, ses propres dettes et ses embarras financiers; enfin il a privé la Hongrie de la liberté. A toutes ces causes réunies est dû le mécontentement hongrois; mais après la perte de la liberté, l'*union financière*, si l'on peut ainsi parler, a fourni le plus puissant des griefs, a pesé du poids le plus lourd sur les masses populaires. A quoi d'ailleurs ont servi ces aggravations d'impôts, ces progrès de la dette commune? A soutenir des armemens militaires exagérés, à faire prévaloir une politique extérieure impopulaire, à maintenir en Italie une domination contre laquelle on voit aujourd'hui la Hongrie elle-même se soulever.

Assurément nous pensions émettre un vœu conforme aux vrais intérêts du gouvernement de l'empereur François-Joseph quand nous souhaitions qu'une réforme constitutionnelle sérieuse satisfît à la fois

aux aspirations populaires et aux nécessités de la prépondérance extérieure de l'Autriche. Quelques réformes conçues dans un esprit plus libéral, notamment la réorganisation du conseil de l'empire, ont été tentées récemment : il importe qu'elles se continuent et s'étendent dans le plus bref délai possible; mais il y aurait aussi à exprimer un vœu plus ardent, plus stérile peut-être : il y aurait une seconde conséquence à tirer du parallèle établi entre l'état financier de l'Autriche et celui de l'Italie. Si la situation intolérable qui leur est faite précipitait le choc que des intérêts essentiels leur commanderaient d'éviter, on peut dès à présent apprécier la gravité des blessures qu'elles se porteront l'une à l'autre.

L'armée autrichienne n'a rien à redouter d'une rencontre avec les 200,000 hommes à peine exercés qui composent l'armée de l'Italie; mais, tout obérées qu'elles soient, grâce au dévouement public, les finances italiennes peuvent supporter de nouvelles charges plus aisément que les finances de l'Autriche, sans monnaie, sans crédit ni au dedans ni au dehors. Enfin, dans le cas où non plus deux armées, mais deux nations seraient en présence, l'Autriche ne parviendrait peut-être plus à réunir dans un faisceau compact les races frémissantes qu'elle comprime. Ainsi donc, d'abord dans l'intérêt de l'Italie, que nous voudrions voir respirer sous un gouvernement libéral et fort, puis dans l'intérêt même de l'Autriche, — pour qu'elle cesse de se consumer en dépenses ruineuses, pour qu'elle puisse rendre à ses peuples la liberté et le bien-être, pour qu'en Hongrie la révolution recule devant de sérieuses réformes, — Dieu veuille que l'Italie entière recouvre son indépendance, et que l'empereur d'Autriche renonce à être le souverain de Venise!

Mais sans prévoir ce que sera demain l'état qui s'appelait hier encore le Piémont, limitons à l'heure présente l'examen de la situation financière de la Haute-Italie. Des chiffres qui ont été posés, comme des faits qui ont été cités, on peut tirer d'utiles indications sur la conduite que doit tenir le gouvernement piémontais. Avec d'autres limites, sur une plus grande étendue territoriale, les conséquences en tout cas resteraient les mêmes. Déjà, en 1861, le budget des dépenses atteindra près de 500 millions; le budget des recettes ne s'élèvera pas à 400. Pour une population de dix millions et demi d'habitans, pour un état nouvellement né, c'est presque la proportion du budget de dépenses de la France. Un déficit de près d'un cinquième dans les recettes constitue en outre la plus grave de toutes les situations. Précisément parce que le temps a manqué pour remanier le système général des impôts, et afin de ne pas augmenter dans chacune des provinces annexées les taxes antérieures, le gouvernement a re-

cours à une mesure qui frappe tout le monde, c'est-à-dire à l'emprunt; mais bien que les souscriptions nationales s'élèvent au triple des sommes émises, malgré le taux favorable de l'adjudication du dernier emprunt de 150 millions, que le ministre des finances n'a pas hésité à porter à 80 fr. 50 cent., l'emprunt n'est pas une ressource dont on puisse user annuellement. Il a été jusqu'ici d'une bonne politique de séparer les dépenses de la guerre de toutes les autres, et non-seulement d'en laisser la plus grande part au budget des dépenses extraordinaires, mais même, comme cela s'est pratiqué pour la Lombardie et l'Émilie, de ne rien comprendre des dépenses de l'armée dans les budgets locaux. Ce qui s'est fait sous la pression de circonstances exceptionnelles peut devenir la loi générale, et aussi bien que les dépenses de la liste civile du roi, les dépenses de l'armée peuvent être considérées comme devant être soldées par une sorte de fonds commun fourni proportionnellement par toutes les provinces. Pour le moment, c'est l'emprunt qui pourvoit à tout, et l'emprunt contracté au nom du Piémont. Il en résulte même une anomalie singulière. Ainsi les titres de dettes locales, ceux de Parme et de Modène même, jouissent de plus de crédit et sont cotés plus haut que les titres de la dette piémontaise. Les sommes empruntées dans les trois derniers exercices se sont élevées de 1 à 3, de 50 à 150 millions. Une semblable progression ne peut être indéfinie, et un jour ou l'autre le Piémont, qui jusqu'ici s'endette pour son propre compte, devra demander aux provinces unies de prendre leur part non-seulement des obligations qui leur sont particulières, mais de celles qui auront été contractées pour la cause nationale.

A l'heure de cette liquidation et de cet apurement de comptes, difficiles pour les états comme pour les individus, que le gouvernement piémontais, digne jusqu'à présent de toutes les sympathies libérales dans ses efforts pour l'affranchissement de l'Italie, n'imite pas la mauvaise conduite qui a rendu le gouvernement autrichien si impopulaire, et qu'il adopte le système d'administration le plus propre à maintenir la paix intérieure! Après être sortie à son honneur de la guerre étrangère, il ne faut pas que l'Italie joue de nouveau ses destinées dans la guerre civile.

BAILLEUX DE MARISY.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 août 1860.

On doit commencer à comprendre, non-seulement en France, mais en Italie, les raisons trop réelles de la sérieuse tristesse que nous inspire depuis quelque temps la marche des affaires de la péninsule. Les questions italiennes sont revenues pour le moment au premier plan parmi les périlleux problèmes qui tourmentent l'Europe. — Naturellement c'est l'intérêt français engagé dans la question italienne qui nous préoccupe avant tout; mais les intérêts italiens bien entendus nous paraissent se confondre si étroitement dans la circonstance présente avec les intérêts français, que nous ne nous faisons aucun scrupule de nous placer au point de vue même de l'Italie pour appeler l'attention réfléchie des hommes qui ont la responsabilité des destinées italiennes sur l'état vrai des choses et sur les perspectives prochaines vers lesquelles ils ont l'air de marcher les yeux fermés. Certes nous avons le droit de nous inquiéter comme Français de ces perspectives. Les Italiens vont gratuitement, sans nécessité, et l'on peut dire sans préparation, au-devant d'un conflit avec l'Autriche. Engagés dans une lutte aventureuse et prématurée avec une puissance militaire que la France elle-même a trouvée redoutable, s'ils venaient à succomber, comme on est trop fondé à le craindre, ils placeraient la politique française dans la plus triste alternative : ou la France irait à leur secours, ou elle laisserait s'accomplir le triomphe de l'Autriche. Dans le premier cas, la France serait entraînée dans une guerre allumée par une politique qu'elle aurait frappée du blâme le plus formel, provoquée par des idées et des hommes qu'elle aurait hautement désavoués d'avance; elle assumerait les risques de la lutte contre une coalition européenne, en se mettant à la remorque d'une politique qui aurait rejeté et dédaigné ses conseils! Dans le second cas, nous ne savons si le danger serait moindre, mais l'humiliation serait plus lamentable : deux ans après avoir gagné la bataille de Solferino, un an après

avoir pris Nice et la Savoie comme compensation aux agrandissemens obtenus par le Piémont en dehors et à l'encontre des stipulations de Villafranca, il faudrait donc que la France se résignât à voir l'Autriche se camper à Florence et à Bologne, opérer les armes à la main l'exécution du traité de Zurich, et convoquer un congrès pour prendre l'Europe à témoin de la légitimité de sa défense et de sa modération dans la victoire!

On appelle à Turin, avec une ironie qui ne nous offense point, conseils d'amis les réflexions que nous ont inspirées ces perspectives. Nous n'avons pas eu la fatuité de donner des conseils aux Italiens; nous pensons pourtant nous être assez montrés, et peut-être quelquefois non sans efficacité, leurs amis pour avoir le droit de leur exposer franchement les perplexités que nous ressentons en les voyant s'abandonner, dans la situation actuelle de l'Europe, à un de ces mouvemens dont la raison et le libre arbitre perdent la direction. Nos sympathies, on le sait de reste, sont depuis longtemps acquises à l'Italie, et nous n'avons d'antipathie pour aucun des hommes qui se sont signalés dans la cause de l'indépendance italienne. Peu d'hommes d'état contemporains nous ont inspiré un goût aussi vif que celui que nous avons éprouvé pour l'esprit net et facile, pour le sang-froid audacieux, habile et malin de M. de Cavour. Nous n'avons pas été froids pour les qualités chevaleresques, sévères pour les étourderies passionnées du général Garibaldi. S'il faut même aller jusqu'au bout de notre pensée, nous avons pu déplorer les excès des idées mazziniennes, sans méconnaître ce qu'il y a de foi et de puissance dans l'ardeur et l'opiniâtreté de M. Mazzini, ce qu'il y a de grand dans la figure de cet indomptable et insaisissable conspirateur. Nous n'avons pas d'objection de principes, pas de préjugé diplomatique contre l'unification de l'Italie. Nous allons plus loin, nous connaissons, et nous en tenons grand compte, les énormes difficultés qui embarrassent ceux que nous tenons pour responsables de la direction actuelle de l'Italie. Nous pouvons le dire avec un douloureux orgueil, nous sommes plus savans en révolutions que les Italiens. Nous avons connu, nous aussi, les époques où l'on fait de l'ordre avec le désordre, nous connaissons celles où l'on fait du désordre avec l'ordre, et l'expérience nous a également appris l'issue des deux systèmes. Nous savons que l'Italie est dans une de ces situations où les esprits les plus sagaces et les plus fermes, submergés par le courant, se croient impuissans à contenir le débordement tumultueux de la multitude, et jugent inutile tout effort pour redresser l'erreur d'un peuple. Cet inerte fatalisme enveloppé d'un banal enthousiasme nous est connu; nous savons aussi quelles viles défaillances suivent ces enivremens, avec quelle promptitude les rodomontades enfantent les lâchetés. C'est justement à cause de cela, c'est parce que nous voyons les Italiens livrés à l'un de ces entraînemens où se perd le discernement de la réalité, c'est parce qu'ils nous semblent avoir l'air de croire que nous sommes encore au temps où les murailles de Jéricho tombaient devant une fanfare, c'est parce que personne en Italie ne

veut ou ne peut dire sur la situation la vérité sévère, que même en France la presse, énervée et dépouillée de toute initiative, se laisse aller au fil de l'eau, et n'a plus la force de regarder les événemens en face et de tenter de les maîtriser, que nous prenons le parti de dire les choses telles que nous les voyons et telles qu'elles sont. En agissant ainsi, nous devons sans doute nous attendre à déplaire à ceux qui ont nos sympathies. Nous nous y résignons, puisqu'il n'y a plus pour nous d'autre manière de les servir.

Tout le monde est d'accord sur le but du mouvement conduit par Garibaldi; le grand capitaine aventurier l'a dit assez haut lui-même, c'est l'attaque des Autrichiens en Vénétie. Chaque pas fait par Garibaldi hors de Sicile nous rapproche donc de la crise : c'est à ce point de vue qu'il faut envisager aujourd'hui la question napolitaine. Naples est la première étape du mouvement italien dans sa marche annoncée contre l'Autriche. Le coup qui décidera de la destinée du roi de Naples et de l'autonomie de l'état napolitain décidera en même temps et de l'assaut des états pontificaux et surtout de la tentative d'agression prédite contre la domination autrichienne en Vénétie. C'est ce qui donne une importance extraordinaire à la question napolitaine dans la conjoncture actuelle. Si la révolution italienne (nous employons ici le mot de révolution dans le sens général, pour désigner la marche et les procédés de ce que l'on appelle en Italie le parti de l'action, et non avec l'acception particulière que ce mot a prise chez nous dans la langue des partis), si, disons-nous, la révolution italienne peut encore être arrêtée, contenue, modérée, c'est dans sa halte à Naples. Si l'autonomie napolitaine est maintenue, le danger immédiat est ajourné; il devient imminent au contraire, si l'annexion au Piémont, couverte par la dictature de Garibaldi, prévaut à Naples.

L'opinion publique en Europe étant frappée comme elle l'est de la portée des faits dont le royaume de Naples va être le théâtre, il n'est point extraordinaire que les gouvernemens aient pris ces éventualités en considération, et qu'ils aient concerté des mesures pour y faire face. Nous ne parlerons pas ici de la France et de l'Angleterre : suivant sa lettre à M. de Persigny, l'empereur désire que l'Italie du sud se pacifie « n'importe comment, » mais sans intervention étrangère; quant à l'Angleterre, le principe de non-intervention est, cela va sans dire, sa règle de conduite. Nous ferons seulement remarquer ici aux Italiens que le principe de non-intervention proclamé par la France et l'Angleterre ne leur donne plus désormais la même protection positive et effective qu'ils en avaient obtenue lorsqu'il s'agissait pour eux d'opérer les annexions du nord. Dans ce cas-là, le principe de non-intervention tenait l'Autriche à l'écart de l'Italie centrale; pourquoi? Parce que l'Italie centrale avait déjà fait ses révolutions intérieures, parce qu'elle les avait faites elle-même sans l'intervention et le secours d'une force étrangère, et que le principe de non-intervention ne faisait que lui assurer le droit de disposer elle-même de ses futures destinées. Déjà, si le royaume de Naples était révolutionné par une invasion de garibaldiens, la situation ne

serait plus la même. S'il convenait à l'Autriche d'aller brusquer à Naples la lutte dont on la menace, elle n'aurait pas à recourir à de bien grandes subtilités diplomatiques pour démontrer qu'en agissant ainsi elle ne commettrait point un acte d'intervention, qu'elle ne ferait que combattre sur son terrain d'attaque un ennemi qui n'est point à la tête, il est vrai, d'un gouvernement officiel, mais qui a hautement annoncé l'intention de la chasser de la Vénétie, et même de soulever la Hongrie. Malgré les bruits qui ont couru ces jours derniers, nous ne pensons pas que l'Autriche commette la faute d'aller au-devant de Garibaldi jusqu'à Naples, car, comme elle serait, pour cela, obligée de passer sur un territoire devenu, de fait au moins, piémontais, il faudrait qu'elle eût préalablement fait remonter au Piémont la responsabilité des actes de Garibaldi. L'Autriche est payée pour ne point céder à de tels mouvemens d'impatience. Il n'est pas sûr du reste qu'elle regarde comme contraires aux intérêts futurs de sa politique les progrès de la confusion dans les affaires italiennes. Nous croyons donc, comme on nous l'affirme de bonne source, que l'Autriche est résolue à ne marcher ni au secours du roi de Naples, ni au secours du pape, si Garibaldi était assez habile et assez heureux pour passer sur le corps du général Lamoricière. Nous croyons que l'Autriche attendra l'attaque dans la Vénétie; mais là s'arrête la protection que le principe de non-intervention a jusqu'à présent donnée aux Italiens, en admettant même qu'en droit cette protection puisse s'étendre aux garibaldiens conquérans du royaume de Naples. Arrivés sur les frontières de la Vénétie, les Italiens, devenus agresseurs, le seraient à leurs risques et périls.

Il n'est plus permis de se méprendre sur les dispositions qu'inspirent aux deux autres puissances, la Russie et la Prusse, les perspectives que nous signalons. On connaît les liens anciens qui unissent la cour de Pétersbourg à la cour de Naples. Il y a là une vieille amitié qui s'est cimentée encore aux épreuves de la guerre de Crimée. L'irritation qu'inspirent les événemens de Naples à la cour de Pétersbourg n'est un mystère pour personne. L'irritation ne paraît pas être moins vive à la cour de Berlin. Nous ne discutons pas et nous approuvons moins encore les sentimens de ces cours; nous remarquerons seulement qu'ils sont conformes à leur situation, et qu'il fallait s'y attendre. Tout est contagieux dans nos sociétés européennes. Comment veut-on que des chefs d'état qui sont assis sur le principe de la légitimité, et auxquels le triomphe du principe des nationalités enlèverait quelques-unes de leurs plus belles provinces, contemplent avec indifférence, ou plutôt ne redoutent pas comme un menaçant exemple, ces expéditions de volontaires s'organisant dans un pays neutre pour aller renverser des trônes, changer des dynasties, et former, sous le prestige d'un général populaire, une sorte d'armée cosmopolite de la révolution? Il est un droit naturel de légitime défense qu'on ne peut s'attendre à voir abdiqué par aucun pays, par aucune institution, par aucun régime politique. Il est donc puéril de s'abuser volontairement sur ce fait certain, à savoir que la Russie et la Prusse sont hostiles à ce qui se passe en ce moment en Italie, et que, pour s'y opposer,

elles profiteront de tous les moyens que le droit des gens établi leur procurera, de toutes les occasions que leur fourniront les événemens.

L'Autriche s'est déjà servie de ces dispositions pour préparer sa politique défensive. Cette préparation a été en très grande partie l'œuvre de la réunion à Tœplitz de l'empereur François-Joseph et du prince-régent. Il paraît que l'Allemagne garantit à l'Autriche la possession de la Vénétie, dans le cas où l'Autriche serait attaquée par le nouveau royaume italien avec le concours d'une autre puissance. Ici encore nous nous bornons à exposer un fait dont nous sommes bien loin sans doute de nous féliciter, mais qui est la conséquence malheureuse, naturelle et prévue de ce qui se passe en Europe depuis deux ans. Les raisons tirées de l'état de l'Italie ne sont pas les seules ni peut-être les principales qui aient motivé cet accord. D'autres considérations y ont influé à coup sûr, et, comme nous l'avons prédit souvent aux Italiens, ils se trouvent, dans cette circonstance, enveloppés à leur détriment dans des questions plus vastes que celles où ils sont directement intéressés. D'ailleurs la garantie donnée par l'Allemagne à l'Autriche pour la possession de la Vénétie ne peut surprendre personne. C'est une vieille idée, ou, si l'on veut, un obstiné préjugé germanique : la ligne du Mincio est nécessaire à la sécurité de la confédération. L'année dernière, l'empereur indiqua la résistance de l'Allemagne sur ce point comme l'une des principales causes qui avaient dû l'arrêter au seuil de la Vénétie. Pendant la guerre d'Italie en effet, les partisans les plus décidés de la neutralité absolue de l'Allemagne et de la Prusse s'accordaient pourtant à regarder l'intérêt de l'Allemagne comme engagé dès que la guerre dépasserait le Mincio. En remontant un peu plus loin dans le passé, on doit se rappeler ce qui arriva en 1848 dans le parlement de Francfort. Un orateur de l'extrême gauche, un des chefs de la démocratie allemande, M. Arnold Ruge, conséquent avec ses principes, eut un jour le courage de faire des vœux pour la défaite des armées du maréchal Radetzky. Le président, M. Henri de Gagern, le représentant le plus populaire alors du parti libéral en Allemagne, s'écria, plein d'indignation et sous un tonnerre d'applaudissemens, que souhaiter la défaite des armes allemandes, c'était commettre un acte de haute trahison! Et lorsque plus tard le général de Radowitz, avec l'autorité supérieure de son talent et de son savoir, exposa à l'assemblée l'importance de la Vénétie pour l'Allemagne aux points de vue stratégique, politique et commercial, l'extrême gauche, malgré ses sympathies pour la liberté des Italiens, se joignit aux applaudissemens qui accueillirent l'orateur. « La Vénétie, disent les Allemands, et certes nous exposons leur argumentation non comme une démonstration irréfutable, mais seulement comme un fait dont la politique est obligée de tenir compte, la Vénétie couvre l'Allemagne au sud. La perte de Venise entraînerait tôt ou tard celle de Trieste et du littoral illyrien et du Tyrol italien, possessions dont la conservation importe à l'honneur de l'Allemagne, puisqu'elles font partie du territoire fédéral, autant qu'à sa sécurité, puisqu'elles sont ses boulevards naturels. Les boulevards et les défilés qui

couvrent nos frontières de ce côté une fois dans une main étrangère, le cœur de l'Allemagne se trouve dégarni et à la merci d'une invasion. Et comment nous défendre de ce côté-là, si nous avions simultanément à combattre sur le Rhin ou la Vistule? L'Adriatique d'ailleurs forme la voie de communication la plus directe et la plus importante pour notre commerce avec le Levant. Comment serait-il possible à une nation telle que l'Allemagne de se laisser enlever ou de sacrifier de plein gré cette voie et de la livrer à la merci des étrangers? » Il ne faut pas se faire illusion : à part un petit nombre d'esprits logiques et absolus, telle est en Allemagne l'opinion de la majorité. Le gouvernement prussien la partage de son côté. Ses actes et ses démonstrations de l'an passé en font foi, et les circonstances lui ont paru depuis être devenues encore plus impérieuses. Sans doute la Prusse s'abstiendra de s'immiscer dans les affaires intérieures de l'Italie; mais nous croyons qu'elle a pris l'engagement positif de soutenir l'Autriche de toutes ses forces, de concert avec l'Allemagne, dans le cas d'une attaque extérieure dirigée contre la Vénétie. On assure que cet engagement a même été clairement formulé à Tœplitz; on ajoute qu'il faut rapporter au même objet les entrevues que l'empereur d'Autriche a eues depuis avec les rois de Saxe et de Bavière à Pillnitz et à Graefenberg, celle qu'il a eue encore avec ce dernier souverain à Saltzbourg, et enfin les conférences qui viennent d'avoir lieu à Würtzbourg entre les ministres de la guerre des états secondaires. On va même jusqu'à dire que les stipulations ont déjà prévu le cas où la guerre devrait être faite soit du côté de la Vénétie, soit du côté du Rhin, et que l'on est convenu du partage du commandement des troupes fédérales entre l'Autriche et la Prusse selon les lieux qui deviendraient le théâtre de la guerre. Il est possible que ces bruits soient empreints d'exagération, mais le fait fondamental demeure : la question de la Vénétie est une question brûlante pour l'Allemagne, et y est regardée comme telle par les gouvernemens et les peuples. Non-seulement l'Allemagne ne veut pas souffrir que la Vénétie soit arrachée à l'Autriche, mais elle semble résolue à ne pas admettre que cette puissance s'en dessaisisse soit en échange d'autres avantages, soit gratuitement. « Qu'on nous accuse d'égoïsme, disent les Allemands libéraux, il est des questions vitales dans lesquelles les nations, comme les individus, sont tenues de penser à leurs intérêts. Le principe des nationalités est une très belle chose; mais, pour le mettre rigoureusement en pratique, il faudrait morceler l'Europe presque entière, au risque d'arriver au chaos. Et puisque par exemple la Russie n'a aucune envie de nous rendre les provinces allemandes de la Baltique, ni la France l'Alsace, ni l'Angleterre l'île d'Heligoland, pourquoi serions-nous seuls condamnés à faire les frais de la réalisation d'un principe abstrait, et nous dépouillerions-nous bénévolement de ce qui nous appartient avec un désintéressement et une bonhomie qui nous rendraient la risée du monde? »

Telle est la grave situation qui se dessine au bout des exploits de Garibaldi. Nous autres Français, nous avons bien le pénible devoir de prendre en

considération les aspects qu'elle présente; pourquoi les Italiens ne feraient-ils pas comme nous? Nous croyons pouvoir affirmer qu'ils n'ont pas le droit de compter sur notre concours dans une nouvelle guerre où ils seraient les agresseurs. Certes rien dans les faits connus, patens, ne les encourage dans une telle illusion. L'empereur a expliqué la paix précipitée de Villafranca en disant que, pour continuer la guerre, il eût fallu tenir tête à une coalition et s'associer à la révolution. Or cette double éventualité, qui, toute vraisemblable qu'elle fût, n'était pourtant alors qu'hypothétique, elle se présente aujourd'hui comme une réalité incontestable, et l'on voudrait que l'empereur l'acceptât comme le point de départ d'une nouvelle entreprise en faveur de l'Italie. Aujourd'hui en effet, en recommençant la guerre, il faudrait bien s'associer à la révolution, puisqu'on suivrait l'impulsion de Garibaldi et de ses volontaires, et l'on affronterait une coalition, puisqu'on serait certain de la faire naître, sans pouvoir même espérer qu'elle ne s'étendrait pas de Londres à Saint-Pétersbourg. Les faits n'ont pas manqué en ces derniers temps, qui nous ont avertis que la Russie ne demeurerait point spectatrice bienveillante d'une seconde guerre d'Italie, et nous ne pensons pas que la lettre écrite par l'empereur à M. de Persigny soit de nature à la rendre pour nous une plus complaisante alliée. Pourrions-nous compter sur de meilleures dispositions de la part de l'Angleterre? Nous le voudrions; mais comment s'y fier après la façon dont nous venons d'être rudoyés par elle? Venir nous dire au nez, comme l'a fait lord Palmerston, que l'on arme en défiance de nous et au besoin contre nous, est une forme d'amitié singulière. La lettre que l'empereur a écrite à M. de Persigny fait bien voir la gravité de ce procédé par l'importance d'un tel effort tenté, pour rétablir les bonnes relations entre les deux gouvernemens. Certes nous ne serons pas soupçonnés d'être des adversaires de l'alliance anglaise. Nous avons assez hautement et assez courageusement, pouvons-nous dire, défendu cette noble alliance des deux premiers peuples du monde, si féconde en bienfaits non-seulement pour ces peuples, mais pour la civilisation générale. Ce n'est pas notre faute si dans le silence que gardent malgré elles, sur la politique courante, les grandes voix du pays, une nuée de publications sottes et folles, s'acharnant à déclamer contre l'Angleterre, à prophétiser sa décadence, à la menacer d'absurdes plans d'invasion, ont trompé le peuple anglais sur les desseins réels de la France. Ce n'est pas notre faute si des actes mal combinés ou mal expliqués ont fait croire à l'Angleterre qu'elle avait besoin de se couvrir d'armemens formidables pour se faire écouter dans les conseils de l'Europe. On accusait notre patriotisme, tandis que nos opinions, si elles avaient prévalu, nous eussent épargné les extrémités dont nous venons d'avoir le spectacle. Ce sont au contraire les fausses tendances et les malencontreuses idées que nous combattions qui ont rendu, nous ne dirons pas nécessaire, mais, à ce qu'il paraît, opportune la lettre de l'empereur à M. de Persigny. Nous n'aurions pas cru, quant à nous, que la situation exigeât ce remède héroïque. Nous ne supposions pas que nous en fussions encore ré-

duits à calmer les jalousies de l'Angleterre à l'endroit de l'Algérie. Du temps du malheureux régime parlementaire, à qui nous devons la conquête de l'Algérie, lorsque cette colonie, à laquelle nous donnions en effet le plus pur de notre sang et de notre or, était sinon une cause d'affaiblissement, du moins une sérieuse entrave pour notre politique extérieure, car la guerre d'Afrique occupait alors l'élite de nos généraux et de nos soldats, bien des esprits sages jusqu'à la timidité regrettaient l'énormité du prix que nous mettions à cette conquête. Un homme d'état de ce temps s'en consolait en disant : L'Afrique est pour la France une école de persévérance; un autre disait : C'est une école de soldats, et un troisième croyait les mettre d'accord par une spirituelle boutade en reprenant : De toute façon, c'est donc une école. Le morose plaisant a eu tort. Grâce à la persévérance que la France a mise à la conquérir, l'Algérie nous a donné la première armée du monde, et nous ne nous sommes pas sentis affaiblis lorsqu'en Crimée et en Italie nous avons recueilli les victoires dont, pendant vingt-cinq ans, nous avions semé les germes en Afrique.

Quoi qu'il en soit et malgré l'efficacité que devrait avoir la lettre de l'empereur à M. de Persigny, il ne serait pas prudent à la France de s'engager dans une nouvelle guerre sur la foi des bonnes dispositions présumées de l'Angleterre à notre égard. Les Italiens seront sages aussi de ne pas compter sur l'Angleterre pour prendre Venise. Garibaldi, il est vrai, est à la mode aujourd'hui parmi les Anglais. Les écrivains, les jeunes gens, les femmes, — car dans ce pays, en cela plus heureux que la France présente, les femmes animent la politique de leurs généreuses passions ou de leurs charmantes étourderies, — ont fait du héros italien leur lion de cette année. La fille de lady Palmerston, la comtesse de Shaftesbury, patronne la souscription du million de fusils. Ce serait être dupe que de ne pas voir qu'il se mêle à cette popularité anglaise de Garibaldi une taquinerie, une pointe d'hostilité contre la France : les Italiens feront donc bien de ne pas la prendre tout entière à leur compte. Quant à la guerre avec l'Autriche, les sympathies anglaises n'y feront rien pour l'Italie. Si nous nous en mêlions, il n'est pas sûr que lord Palmerston ne nous cherchât point querelle. Si nous ne nous en mêlons pas, lord Palmerston demeurera aussi pacifique devant cette lutte que M. Bright lui-même. Les Italiens sont trop fins pour s'imaginer que lord Palmerston, qui tient tant à la conservation de l'empire ottoman, puisse tenir à la destruction de l'Autriche.

Mais, nous dit-on de Turin, « vos reproches s'appliquent aux fautes que nous pourrons commettre dans l'avenir; il nous est facile de nous disculper en disant que jusqu'à présent ces fautes, nous ne les avons point commises. » Nous n'adressons pas de reproches, nous montrons les écueils auxquels on va se heurter; nous prions les Italiens de bien voir où le torrent les mène. Les chefs du gouvernement sarde diront-ils que nous exagérons les conséquences de l'entreprise de Garibaldi? Mais nous ne faisons que le croire sur parole, et il est si peu chimérique de donner à ses déclarations la portée que nous y attachons, que de grands gouvernemens les tiennent

pour si sérieuses qu'ils concertent des mesures pratiques en conséquence. Les politiques de Turin prétendront-ils qu'ils sauront au besoin ne pas se laisser dominer, et que, quand ils croiront le moment venu, ils pourront enlever à Garibaldi la direction du mouvement? A qui feront-ils croire qu'ils seront plus forts pour arrêter Garibaldi dictateur de Naples qu'ils ne l'ont été pour l'arrêter avant l'expédition de Sicile, qu'ils ne le sont aujourd'hui pour l'arrêter avant le passage du Phare?

La réponse faite par Garibaldi à la lettre du roi Victor-Emmanuel donne la mesure du peu d'ascendant qu'ostensiblement du moins le roi de Piémont et ses ministres ont conservé sur Garibaldi. Le dictateur, maître de la Sicile, on l'a vu lors du débat sur le vote d'annexion, a entendu faire ses conditions avec le gouvernement piémontais; il les dictera avec plus de raideur encore, une fois maître de Naples. Dans quelle situation alors se trouvera-t-il vis-à-vis du Piémont? A la tête d'une armée nombreuse, avec des ressources financières qui lui manquent aujourd'hui, ne traitera-t-il pas sur le pied d'égalité au moins avec le Piémont, avec le Piémont, sur lequel déjà il exerce une telle fascination qu'il en attire à lui, d'un seul regard, des milliers de volontaires? Quelle sera la puissance du roi Victor-Emmanuel auprès de la puissance de ce nouveau Warwick lui donnant à condition deux couronnes? Dira-t-on que Garibaldi se modérera et consentira à ne pas attaquer l'Autriche? Pour qui connaît les révolutions, une telle conversion est-elle vraisemblable? Même accomplie, à quoi servirait-elle? Autour de Garibaldi, à sa suite, dans l'ombre, n'est-il pas d'autres enchérisseurs de popularité qui attendent leur heure? Ne sent-on pas serpenter entre Gênes et la Toscane un invisible Mazzini? Faut-il donc marcher vers un désastre possible, en comptant sur l'accident, sur le hasard, peut-être sur les diversions des conflagrations révolutionnaires s'allumant dans d'autres parties de l'Europe, comme si ce n'était pas la menace de ces conflagrations qui déjà rallie les adversaires de l'Italie? Ne serait-il donc pas temps de prendre un grand parti, de rompre des solidarités si périlleuses, d'arrêter le mouvement?

Non, nous répond-on de Turin, cela n'est pas possible. M. de Cavour dit qu'en lui demandant Nice et la Savoie, on lui a enlevé son prestige, et qu'on l'a contraint à s'allier à la révolution. Toute l'Italie est dans le mouvement garibaldien. Le comte Pepoli a menacé, assure-t-on, M. de Cavour de le mettre en accusation, s'il contractait l'alliance napolitaine. « Qu'on me trouve dix *codini,* disait M. de Cavour aux envoyés napolitains, avec une bonne humeur qui prouve qu'il a au moins conservé son sang-froid dans cette crise, qu'on me trouve dix *codini* pour me conseiller l'alliance, et je la signe! » Puis le Piémont montre ce qui se passe à Naples : un pouvoir qui s'abandonne, qui n'a pas su se défendre, tout le monde à Naples attendant avec impatience Garibaldi, un roi jeune et indécis, dépourvu d'énergie et d'audace, un prince du sang, le comte de Syracuse, manquant à l'honneur de sa famille au point d'adresser au roi Victor-Emmanuel une sorte de lettre de soumission; seul, le comte d'Aquila, plein de bonne vo-

lonté, se multipliant, prodiguant un zèle éclairé, mais trop tardivement mis à l'épreuve, ne s'appuyant que sur une poignée de ministres honnêtes gens, bien intentionnés, mais sans clientèle et sans influence. Les traits de ce triste tableau ne sont que trop vrais; mais que les hommes éclairés et prévoyans du Piémont, que ceux qui ont assez de vigueur d'esprit et de caractère pour ne pas se laisser engourdir par la torpille révolutionnaire et devenir les jouets inertes des événemens y prennent garde. Ce n'est pas à Naples seulement que ce passif anéantissement de tout ce qui n'est pas « le parti de l'action » existe ou menace de se produire. Cette hébétude, qui est commune dans les temps révolutionnaires, peut gagner le Piémont lui-même. L'inertie du gouvernement piémontais en face de ce mouvement des volontaires désavoué par une lettre publique du roi n'est-il pas un symptôme de cet affaiblissement par lequel se laissent amollir et démonétiser les hommes qui reculent devant les résistances opportunes? Ce sentiment d'attente passive, cette apathie anxieuse, s'étendent vite, nous en savons quelque chose, sur les classes intelligentes et industrieuses en temps de révolution; mais nous savons aussi qu'il suffit d'un courageux exemple de résistance, d'un temps d'arrêt imprimé habilement au mouvement, pour commencer la réaction salutaire, pour secouer la léthargie générale, ranimer les courages éteints, faire renaître la confiance. Nous ne doutons pas qu'il n'y eût à Naples un parti constitutionnel, si M. de Cavour avait le courage de signer l'alliance napolitaine. Il y aurait encore une dernière espérance, si l'on obtenait que Garibaldi ajournât son passage sur le continent après que la nation aurait été consultée et le parlement réuni; mais si rien n'est essayé, si rien n'est osé dans ce sens, il ne nous reste plus qu'à exhorter les Italiens à faire un bon emploi de l'emprunt qui vient d'être souscrit, à dresser, non des volontaires, mais des soldats, à se préparer aux résolutions héroïques que réclament les temps révolutionnaires. Nous nous refuserons jusqu'au dernier moment à croire, comme l'affirment cependant des hommes compétens qui connaissent l'état présent de l'Italie du nord, et qui voudraient écarter de la cause italienne de nouveaux désastres, que l'Autriche, si elle était attaquée dans Venise, aurait aisément raison de la péninsule; mais nous attendrons l'avenir avec tristesse, en faisant des vœux pour que nos appréhensions soient trompées par l'énergie et la bravoure italiennes.

L'Autriche ne se contente pas, pour se préparer à de nouvelles luttes, de resserrer les liens qui l'unissent à ses confédérés allemands : elle achève de briser le système de centralisation oppressive par lequel elle avait voulu réagir contre les révolutions de 1848, et qui lui a été si funeste. On annonce un prochain manifeste de l'empereur d'Autriche; une constitution serait rendue à l'infortunée et valeureuse Hongrie. Ainsi que nous l'avions prévu, le conseil de l'empire, dont les attributions avaient été très limitées à l'origine, a été comme une assemblée de notables rendant nécessaire une convocation d'états-généraux, tant toute assemblée politique, quelle qu'en soit l'origine, de quelques restrictions qu'on ait cherché à l'entourer, acquiert

vite de puissance quand elle est en communication avec le sentiment public. Le conseil de l'empire n'a pas tardé à obtenir des concessions importantes qui peuvent conduire l'Autriche à une constitution libérale. Avant de connaître les dispositions principales de la constitution promise à la Hongrie, il est impossible de dire si le cabinet de Vienne a des chances de réussir dans l'œuvre de réconciliation qu'il tente enfin. Le système d'après lequel paraissent devoir se développer les nouvelles institutions autrichiennes a une apparence raisonnable. Rendre aux provinces l'usage public de leurs langues, une autonomie administrative, une autonomie politique beaucoup plus large à l'ancien royaume de Hongrie, réunir à Vienne une assemblée composée des délégués des assemblées provinciales qui formerait une représentation générale de l'empire, et réserver au pouvoir central la direction de la diplomatie, de la guerre, c'est-à-dire des intérêts collectifs de la monarchie, voilà l'expérience que va tenter l'empereur François-Joseph. Nous souhaitons que l'événement ne prouve pas que ces concessions ont été trop longtemps retardées, qu'elles puissent rendre à l'empire autrichien la force de cohésion qu'il allait perdre. La dislocation de cette Turquie chrétienne qui s'appelle l'Autriche, venant s'ajouter à la dissolution possible de l'empire ottoman, serait une des plus grandes perturbations qu'eût encore vues l'Europe, le commencement d'une autre guerre de trente ans. Il faut donc désirer que les mesures du cabinet de Vienne soient assez larges et assez sincèrement et libéralement pratiquées pour qu'une telle calamité puisse être conjurée. Il doit être assurément permis d'avoir dans la vitalité de l'empire d'Autriche une confiance au moins égale à celle que lord Palmerston a dans la vitalité de la Turquie. Si l'empire ottoman n'est pas dans une situation désespérée, s'il faut, nous le reconnaissons, s'efforcer de prolonger son existence, lord Palmerston passe un peu les bornes en lui délivrant, comme il vient de le faire, des certificats de bonne santé. Nous souhaitons que les affaires de Syrie, sur lesquelles l'attention se reportera quand nous aurons appris l'arrivée de notre expédition, ne donnent pas lieu à de nouveaux accidens. L'activité et la vigueur déployées à Damas par Fuad-Pacha sont à cet égard une garantie rassurante. Les puissances n'auront pas de peine sans doute à se mettre d'accord sur les réformes qu'il faut accomplir dans l'administration vicieuse qu'elles avaient donnée au Liban en 1845; mais il s'en faut que de nouveaux palliatifs puissent mettre fin à la maladie chronique de la Turquie. Sans parler des causes complexes et profondes du mal moral, comment ne pas s'alarmer du mal matériel qui ronge cet empire, de l'état de ses finances par exemple? La Porte offre de contracter un emprunt de 75 millions au taux fabuleusement usuraire de 40 pour 100.

Mais lord Palmerston, en avançant vers la fin de cette lente session du parlement, a repris les habitudes cavalières, le ton tranchant et les airs d'autorité qu'il avait adoucis singulièrement au commencement de cette année. Nous reconnaissons qu'il en a bien le droit, et nous ne sommes pas surpris que les récens succès de sa politique étrangère lui aient rendu son

ascendant. Le premier homme du ministère anglais, au début de la session, dans la lune de miel du traité de commerce avec la France, était M. Gladstone. C'était de son crédit, de son prestige, de l'admiration universelle conquise par l'ampleur de ses combinaisons financières et par son extraordinaire éloquence que vivait le cabinet anglais. La figure triomphante était la sienne; il rayonnait, et ses collégues étaient l'ombre. A mesure que la session s'est avancée et qu'en même temps se développaient les accidens de politique extérieure qui ont occupé l'Europe depuis six mois, la roue de la fortune ministérielle a tourné. M. Gladstone, l'homme du traité de commerce, M. Gladstone, l'homme des finances arrangées pour dégoûter l'Angleterre des dépenses militaires, M. Gladstone le pacifique perdait peu à peu la faveur du public, et le vieux *Pam*, l'Anglais pur sang, le surveillant jaloux de la France, le vétéran rompu aux roueries diplomatiques, le malin qui n'est dupe de rien ni de personne, et qui met partout en ricanant la forte main de l'Angleterre, regagnait peu à peu son empire sur les esprits. Sa suprématie est au comble aujourd'hui. Il vient d'en faire l'épreuve il y a huit jours. Une dernière lutte de parti s'est engagée à propos d'une disposition du traité de commerce français où étaient en jeu la grande question du papier et la grande question des chiffons. On sait que M. Gladstone avait aboli le droit d'excise sur le papier, et que la compensation naturelle de cette mesure était la suppression des droits d'importation sur le papier étranger; mais la chambre des lords ayant rejeté l'abolition du droit d'excise sur le papier, lord Palmerston, qui était au fond de l'opinion des lords, n'ayant pas voulu soutenir M. Gladstone dans la lutte où celui-ci aurait voulu engager les communes contre la chambre haute, il fallait revenir sur la question des droits de douane relatifs au papier. Les producteurs anglais ne pouvaient en effet être livrés à la concurrence étrangère complétement affranchie tant qu'ils resteraient soumis eux-mêmes à une taxe de consommation à l'intérieur. Un incident compliquait cette affaire : en donnant l'entrée en franchise à nos papiers, les Anglais avaient espéré avec raison que nous lèverions la prohibition qui pèse chez nous sur la sortie de la matière première de la fabrication du papier, les chiffons. Cette prohibition n'ayant pas été levée par la France, l'opinion qui dominait dans la chambre des communes était qu'il fallait conserver les anciens droits de douane sur le papier, et attendre, pour établir l'égalité de traitement entre les produits des deux pays, que nous eussions effacé notre prohibition. Le gouvernement français, par un louable esprit d'équité et de conciliation, offrait au ministère anglais d'ajourner la solution, si cela entrait dans ses convenances; mais M. Gladstone, avec une chevalerie de paladin commercial et un dogmatisme économique intraitable, a refusé l'aide que lui offrait la modération de notre gouvernement; il a voulu établir immédiatement l'égalité entre le droit de douane à l'entrée du papier français et le droit d'excise payé par le papier anglais. Son obstination généreuse fournissait ainsi une excellente occasion de combat à l'opposition, qui voulait en profiter et était

sûre du concours de nombreuses voix du parti ministériel. Un article foudroyant du *Times* semblait présager la défaite et la chute de M. Gladstone. Lord Palmerston passait pour être peu favorable aux idées de son collègue et peu enclin à se compromettre pour lui. Le sort ministériel de M. Gladstone dépendait de lui. L'éloquent orateur ne devait pas voir s'approcher sans anxiété l'épreuve décisive. Vaincu, évincé du cabinet par un vote parlementaire, lui, avec sa fine nature et son élégance innée, il était réduit à se déclasser, à aller jusqu'à « Manchester, » à jouer dans une opposition radicale la partie de M. Bright. Lord Palmerston a, par un brusque revirement, épargné ce déboire à M. Gladstone. Il a réuni les membres de son parti le jour même où devait avoir lieu le vote, et leur a demandé leur appui, non pas en s'appuyant sur la bonté de la mesure en elle-même, mais au nom de la confiance due, a-t-il dit, à la politique étrangère pratiquée par lui et son noble ami lord John. Les récalcitrans se sont rendus à cette demande de confiance, et M. Gladstone a dû son maintien au ministère non-seulement à son rival, mais à la popularité d'une politique étrangère qui doit lui être antipathique. Avoir à la fois humilié et sauvé un collègue, quel coup de partie pour ce joueur infatigablement heureux qui se nomme lord Palmerston!

Ce serait peut-être le cas de parler de l'injustice des partis; mais nous avouons qu'il nous répugne de tomber, même pour la défense d'un homme aussi éminent que M. Gladstone, dans ces invectives contre les partis qui sont aujourd'hui à la mode parmi nous. « Heureux enfans, disait-on naguère aux élèves de nos colléges réunis à la distribution du grand concours, vous ignorez encore l'injustice des partis! » Qu'allaient faire là les partis, grand Dieu? Quel moyen les partis ont-ils d'être injustes, à moins qu'ils ne soient les plus forts, et enfin quel mal peuvent-ils faire dans un pays où ils n'ont pas d'existence officielle et sont réduits au silence? Heureux au contraire, dirons-nous pour notre compte, et M. Gladstone, ce glorieux champion des luttes de partis, nous appuierait volontiers, heureux ces chers enfans, s'ils ne devaient pas connaître dans la vie, même dans la vie politique, d'injustices plus cruelles et plus offensantes que celles des partis dans un pays libre!

La Hollande vient d'arriver enfin à la solution d'une question, celle des chemins de fer, qui depuis longtemps faisait diversion dans la politique, qui agitait les esprits, et a même créé récemment une certaine tension dans la seconde chambre des états-généraux. On se trouvait tout à la fois en face de la nécessité d'en finir avec toutes les incertitudes qui ont trop ajourné jusqu'ici pour la Hollande les bénéfices d'un réseau de lignes de fer, et en présence de toutes les divisions d'opinions dans le choix d'un système. Les chemins de fer seraient-ils construits par l'état? seraient-ils entièrement abandonnés à l'industrie privée? C'est encore sur ce terrain que s'est engagée dans la seconde chambre une discussion qui, cette fois du moins, a été décisive. Le nouveau ministère, présidé par M. van Hall, s'était prononcé pour le système de la construction par l'état, et il avait présenté un projet

qu'il a soutenu jusqu'au bout de la manière la plus pressante. L'opposition à son tour a combattu pour l'industrie privée: elle a cherché à gagner sa cause, du moins à détourner une défaite par un amendement dont l'adoption eût conduit encore à ajourner toute décision jusqu'à une session nouvelle, afin de laisser le temps de faire un dernier appel à l'industrie; mais la chambre, bien que s'étant montrée jusqu'ici peu favorable au principe de la construction par l'état, inclinait évidemment désormais vers la solution la plus prompte. Les difficultés qu'avaient rencontrées les divers essais de concessions atténuaient l'opposition dans bien des esprits. On sentait aussi d'un autre côté que le rejet de la proposition du gouvernement conduirait à une nouvelle crise ministérielle ou à une dissolution de la chambre. Il en est résulté que le principe du projet a été voté par une majorité relativement même assez forte. Les propositions ministérielles n'ont été modifiées dans le détail que par l'adoption d'un amendement de M. van Golstein, tendant à placer à Utrecht le point central des diverses lignes. Ainsi exécution par l'état et concentration des voies à Utrecht, tels sont les principes adoptés. Ce sont les points décisifs dans une question si grave pour tous les intérêts du pays.

Elle aussi, la Hollande, s'est trouvée atteinte par les affreux massacres qui viennent d'ensanglanter la Syrie. Elle s'est émue comme nation chrétienne, et de plus, parce qu'elle a été en quelque sorte directement frappée dans son vice-consul, qui est mort assassiné à Damas. A en croire quelques apparences, l'agent hollandais pourrait bien, en cette circonstance, avoir porté la peine de son intervention active en faveur d'une personne atteinte dans ses intérêts, il y a deux ans, par les événemens de Djeddah. Son zèle eût fait de lui une victime désignée d'avance au ressentiment musulman. S'il en était ainsi, le fait serait d'autant plus grave, qu'il laisserait voir le lien secret de tous ces débordemens du fanatisme musulman en Syrie comme en Arabie, et jusque dans l'Inde, jusque dans les possessions orientales des Pays-Bas. Il deviendrait d'autant plus nécessaire pour le cabinet de La Haye de réclamer une réparation et des garanties efficaces. C'est ce qui semble résulter d'une discussion ou plutôt d'une manifestation unanime des chambres hollandaises, où le sentiment général de l'Europe a trouvé un écho. Jusqu'ici, la Hollande s'est bornée à envoyer quelques vaisseaux de guerre sur les côtes de Syrie; elle n'a point l'intention d'ailleurs d'entrer dans les combinaisons de la politique européenne : ses forces navales n'ont d'autre destination, pour ainsi dire, qu'un service d'humanité et de protection, comme autrefois, à l'époque de la révolution de Grèce, où la marine hollandaise joua un rôle honorable d'ailleurs, mais indépendant de toute vue politique.

E. FORCADE.

ESSAIS ET NOTICES.

LA GUERRE DU LIBAN ET L'ÉTAT DE LA SYRIE. [1]

La guerre qui vient d'éclater dans le Liban n'était pas difficile à prévoir. Les hostilités de l'année dernière n'avaient été que momentanément suspendues, et bien que l'avantage fût resté aux chrétiens, les Druses brûlaient de prendre leur revanche. Et cependant, s'il l'eût voulu, le gouvernement turc eût aisément prévenu la catastrophe qui vient d'avoir lieu. En effet, que sont au fond ces adversaires si acharnés? Des paysans aux mœurs patriarcales, dont chacun possède une maison et un verger. Pour troubler la paix, il fallait la malice et la ruse de tiers intéressés à la ruine commune, tandis qu'il suffisait pour la maintenir de la moindre intervention d'un gouvernement bien intentionné, fût-il aussi faible même que celui de l'empire turc. Que les pachas de Damas et de Beyrouth se bornassent à empêcher les deux partis de venir dans ces deux villes acheter de la poudre et des armes, qu'ils eussent à leur disposition deux milliers d'hommes au plus prêts à se transporter dans la montagne au premier signal : ces mesures si simples auraient empêché toute collision sérieuse entre gens qui, après tout, ne vont à la guerre que malgré eux. Sauf quelques gros mots, quelques horions échangés, la paix n'eût pas été autrement troublée, et chacun se fût occupé de moissonner ses orges ou de fumer sa pipe le soir, entouré des siens, sous sa vigne et son figuier.

Au contraire, que fait le gouvernement turc? De longue main ses agens excitent les Druses contre les chrétiens, et les chrétiens contre les Druses, promettant au faible de l'appuyer contre le fort, au fort de le laisser faire. En même temps les Druses, pendant tout l'hiver, demeurent libres de s'approvisionner d'armes et de munitions, et lorsque les chrétiens, à leur tour, commencent à prendre leurs mesures, on les empêche de sortir des villes avec leurs armes habituelles, sans lesquelles, en tout temps, aucune personne prudente ne s'aviserait ici de voyager ou de prendre l'air. Les Druses ayant enfin terminé leurs préparatifs, le gouvernement retire précipitamment de Syrie toutes les troupes régulières, et laisse Damas, la capitale, une ville de cent cinquante mille âmes, sous la garde de moins de trois cents misérables soldats. La guerre alors éclate. Les consuls de France, d'Angleterre, de Russie et des autres puissances s'émeuvent, s'assemblent, délibèrent, font des représentations collectives et isolées au pacha de Beyrouth et au vice-roi de Damas, demandent des garanties pour la vie et les

(1) Nous recevons d'un missionnaire protestant quelques pages écrites à Damas très peu de jours avant les massacres qui ont ensanglanté cette ville, et auxquels l'auteur a échappé « par miracle, » nous écrit-il lui-même. On y trouvera, sur l'attitude du gouvernement turc en Syrie et sur la guerre du Liban, des informations qui n'ont rien perdu de leur opportunité.

propriétés de leurs résidens et des populations chrétiennes, que le fanatisme musulman, excité par les circonstances, menace d'un massacre général. Les pachas amusent les consuls par des délais; tantôt ils affirment qu'ils vont prendre des mesures efficaces, tantôt ils prétendent qu'ils ne peuvent rien faire, qu'ils n'ont ni troupes ni argent, tantôt enfin ils répondent que les consuls n'ont pas le sens commun, et qu'un pacha deviendrait fou, s'il était obligé de recevoir toutes leurs visites et de lire toutes leurs missives. Pendant que les consuls déconcertés hésitent, ne sachant à quoi s'en tenir, et peut-être ne s'accordant pas, le gouvernement turc poursuit tranquillement les fins de sa politique en attisant le feu de la guerre, soit par une traîtreuse neutralité, soit par une traîtreuse intervention. Des vaisseaux européens arrivent cependant à Beyrouth et font quelques démonstrations d'urgence; mais les pachas, qui savent bien que les commandans agissent sous leur propre responsabilité, et n'ont pas eu le temps de recevoir des ordres supérieurs, rient dans leur barbe en les voyant jeter l'ancre, croiser, faire fumer leurs machines, et laissent les massacres se continuer. Le grand secret de la politique turque a toujours été de battre les uns par les autres, et surtout de temporiser. Les Arabes, qui ont eu le temps d'étudier le caractère de leurs oppresseurs, disent proverbialement que « le sultan fait la chasse aux gazelles sur un âne boiteux. »

Les résultats de cette tactique des pachas ne se sont pas fait attendre. D'abord on a vu des districts entiers ravagés par les flammes, et la désolation établissant son règne dans ces vallées naguère riantes, que les premiers efforts de l'industrie et de l'agriculture européennes avaient commencé à enrichir. Puis aux scènes de dévastation ont succédé les scènes de carnage. Les chrétiens, surpris, mal armés, intimidés ou trahis par les Turcs, voyaient tomber successivement au pouvoir de l'ennemi toutes les forteresses sur lesquelles ils comptaient. Chaque défaite était suivie du pillage, de l'incendie et du massacre. Après les premiers revers, la terreur s'emparait des populations entières, qui, abandonnant leurs villages, au risque d'être atteintes et immolées le long des chemins, s'enfuyaient, hommes, femmes, enfans, vieillards, vers Beyrouth et vers Damas. Un grand nombre périssaient avant d'arriver. Bientôt ces deux villes regorgeaient de pauvres fugitifs, aux besoins desquels la charité chrétienne trouvait à peine les moyens de pourvoir. La présence de ces multitudes donnait à la ville de Damas un aspect insolite impossible à décrire : chaque maison chrétienne avait recueilli une ou deux familles de montagnards dont les visages hâlés, les vêtemens de cotonnade bleue et la fière attitude contrastaient singulièrement avec les robes de soie, la peau blanche et la politesse féminine des citadins. Des centaines de malheureux étaient entassés pêle-mêle dans les bâtimens du patriarcat grec, dans les khans et dans les églises. Les rues fourmillaient de mendians. La femme du pauvre et la fille du riche recouraient également à la générosité du passant, et vous donniez peut-être l'aumône, sans le reconnaître, à l'orphelin du scheikh ou du villageois aisé qui naguère, dans vos courses de montagne, s'empressait à la rencontre du *mouzâfir*, et l'invitait à accepter sous son toit le repas et le gîte que l'hospitalité orientale est toujours prête à offrir. Ce que la charité des chrétiens de Damas a fait dans de telles circonstances est énorme. Et cependant, depuis un an environ, le prix des

denrées est extrêmement élevé et le commerce nul, en sorte que toutes les classes, principalement parmi les chrétiens, qui presque tous vivent de leur travail ou de leur négoce, ont eu beaucoup à souffrir. La plupart, qui avaient peine à nourrir leurs familles, n'avaient assurément nul besoin de voir arriver chez eux des bandes de bons amis de la montagne, sans aucune ressource, quelques-uns sans vêtemens, et tous doués d'un excellent appétit. Les fugitifs ont trouvé cependant une réception cordiale. On s'est arrangé de manière à ne pas manquer de pain, et même à tuer le veau gras. Ceux qui étaient nus ont été habillés, et beaucoup semblaient tout étonnés de se voir si bien mis. Pour suppléer d'ailleurs aux lacunes ou aux irrégularités de la charité privée, l'église grecque orthodoxe distribuait chaque jour six mille pains, d'autres aumônes en argent ou en nature, et chacune des moindres sectes suivait cet exemple.

Les devoirs de l'hospitalité chrétienne ne sont pas les seuls soins qui aient préoccupé les habitans de Damas. Les événemens poursuivaient leur marche, et les foules rassemblées en cette ville prêtaient l'oreille d'heure en heure avec une curiosité avide aux renseignemens apportés par de nouveaux fugitifs ou par des messagers de la montagne. Ce n'étaient que récits d'actes de bravoure sanguinaire, de rude générosité, ou de cruauté pure et simple de la part des Druses, de trahison et de lâcheté de la part des Turcs, d'évasions miraculeuses et quelquefois d'héroïsme de la part des chrétiens. On attendait avec anxiété et avec une terreur anticipée les nouvelles de chaque bataille et de chaque siége, et ces nouvelles, uniformément désastreuses, venaient tour à tour faire frissonner la multitude comme les arbres d'une forêt aux approches de la tempête. Kanâkir, Saïda, Rashâya, Deir-al-Kamar, Hasbâya, Zahleh, partout déroute, carnage, ruine complète. Zahleh était tombée la dernière. Zahleh, la fière Zahleh avait, hélas! bien mérité son sort. L'intolérance religieuse y avait établi son quartier-général. Depuis plusieurs années, Zahleh s'était soustraite à l'autorité du gouvernement turc, et s'était constituée en république théocratique sous la direction des pères jésuites. La religion catholique apostolique et romaine étant la religion de l'état, non-seulement les missionnaires protestans avaient été chassés plusieurs fois, et même tout récemment, de la manière la plus brutale, mais les Grecs eux-mêmes, qui habitent Zahleh et y possèdent des propriétés depuis plusieurs siècles, n'avaient pu rebâtir leur église et rétablir leur école. L'archevêque orthodoxe, Mgr Méthodius, s'étant un jour rendu à Zahleh pour la visite de son diocèse, reçut la nuit suivante la visite des pentarques (1), qui le sommèrent de quitter la ville immédiatement. En vain demanda-t-il un délai, s'excusa-t-il sur l'impossibilité de trouver une monture à pareille heure, et réclama-t-il au moins l'autorisation de laisser son bagage pour le faire prendre le lendemain. Il fut obligé de partir au coup de minuit, à pied, seul et avec sa malle sur le dos. Un voyageur musulman qui traversait Zahleh il y a trois semaines dut mettre pied à terre, comme les chrétiens étaient tenus de le faire en entrant à Damas avant le règne d'Ibrahim-Pacha. Après avoir été pendant plusieurs années le fléau des autres sectes, même catholiques, les Zahliotes trouvèrent le moyen d'envelop-

(1) Les cinq principaux magistrats.

per tous les chrétiens dans leur propre querelle avec les Druses. La guerre commença; mais au lieu de porter secours, comme ils le pouvaient, à leurs coreligionnaires menacés, ils s'enfermèrent dans leurs murs. Au moment où ils se virent eux-mêmes assiégés par les Druses, l'armée maronite vint à leur aide : ils refusèrent de la laisser entrer, attribuant au général Joseph Kârim des projets de conquête. Au reste, ils n'ont pas été les plus maltraités encore. Ils ont perdu sept cents hommes, mais ils en ont tué quinze cents aux Druses. Leur ville a été prise et brûlée, mais ils ont pu échapper avec leurs familles et leurs objets les plus précieux, et rejoindre l'armée de Kârim, qui avait bien voulu les attendre à quelque distance.

Telle n'a point été la fortune des malheureux habitans de Hasbâya. La population de cette ville se composait des nombreux émirs musulmans de la famille Schahâb, ennemis jurés des Druses, de plusieurs milliers de Grecs orthodoxes, d'un assez grand nombre de Maronites, et d'une communauté protestante cruellement persécutée par tous les autres cultes. Les protestans toutefois, au moment du danger, firent cause commune avec les émirs et leurs concitoyens pour la défense de la patrie. Le vieux Barakât lui-même, aimé et vénéré de toute la montagne, à cause de sa piété, voulut marcher au combat malgré ses soixante-quinze ans, et combattre à côté de son fils Mansour. Ce fut Mansour qui, se frayant seul un passage à travers les rangs des Druses, saisit le drapeau ennemi, trancha la tête à celui qui le portait, et revint, brandissant son trophée, au milieu des chrétiens. Ceux-ci cependant finirent par faiblir malgré l'aide des Turcs, qui, sans faire beaucoup pour eux, se décidèrent à tirer deux coups de canon contre les Druses, et offrirent aux chrétiens vaincus un refuge dans la forteresse à la condition de crier : *Dieu rende le sultan victorieux!* et de livrer leurs armes. Environ onze cents hommes acceptèrent cette condition, et Osman-Bey, le colonel turc, signa avec eux un traité par lequel il garantissait la vie des chrétiens sur sa propre tête. Après les avoir désarmés, il les garda environ dix jours dans le château, mourant de faim, car, aux termes du traité, il ne s'était pas engagé à les nourrir, et ils ne pouvaient sortir pour se procurer des vivres. Osman jugea prudent alors d'envoyer les fusils de ses hôtes à Damas sous escorte. Les Druses, bien entendu, dispersèrent le détachement et s'emparèrent des armes, sans coup férir, à une heure de Hasbâya, après quoi, ils vinrent briser les portes de la forteresse, sans qu'Osman ni ses soldats opposassent la moindre résistance, et déclarèrent que leurs chefs voudraient bien se contenter des têtes des émirs et d'un certain nombre de chrétiens dont ils avaient la liste. Cependant Naïfa, la sœur de Saïd-Bey, le général en chef des Druses, avait parmi les chrétiens quelques amis particuliers auxquels elle fit offrir un refuge chez elle. Au nombre de ces derniers était le vieux Barakât, mais parmi ceux dont la tête était demandée était son fils Mansour. Barakât se jeta sur son fils, et, le tenant étroitement embrassé, déclara que rien ne le séparerait de lui. Les Turcs, remplissant le rôle de médiateurs à leur manière, tâchèrent de lui représenter que la chose était impossible, et que la raison voulait qu'il consentît à vivre et abandonnât son fils. Ne pouvant le persuader, ils les laissèrent tous deux aux Druses, qui les mirent immédiatement à mort. Alors commença une scène de carnage dont rien ne peut faire comprendre l'horreur. Mille cinquante hommes désarmés,

tant chrétiens qu'émirs, furent massacrés l'un après l'autre, sans qu'on fît aucune distinction entre ceux qui se trouvaient sur la liste de proscription et ceux qui devaient être épargnés. Les soldats turcs présidaient à la boucherie sans y prendre part, se bornant à maintenir l'ordre. Les prisonniers, frappés de stupeur, se laissaient immoler sans résistance et sans chercher à fuir. L'une des premières victimes fut George, le chef civil de la communauté grecque, entre les mains duquel se trouvait l'acte de capitulation signé par Osman-Bey, talisman, hélas! sans vertu. Le chef de la communauté protestante fut plus heureux. Passant par-dessus les vivans et les morts, il parvint à se frayer un passage jusqu'à une petite chambre de derrière déjà remplie de chrétiens et d'émirs destinés à être égorgés les derniers. Quand les Druses en furent là, Nâgif se débarrassa lestement de ses habits, se souilla de sang et s'étendit par terre, comme s'il eût déjà été assassiné et dépouillé. Les Druses, trompés par l'apparence, tuèrent sur lui trois ou quatre autres chrétiens, dont les cadavres ne servirent qu'à le mieux dérober à leur attention. La nuit venue, il se leva, se vêtit d'une chemise ensanglantée, d'un large pantalon arabe qu'on avait laissé à l'un des morts, et, ayant fait un trou au mur, passa dans la chambre voisine, où se trouvait un four avec une ouverture qui donnait dans le jardin. Demeurer, sortir était également chanceux: il fallait toutefois prendre un parti sans attendre. Il sauta dans le jardin, et du jardin dans la rue; puis il se dirigea vers la maison de Nâïfa, marchant de quartier en quartier à la lueur de l'incendie; mais bientôt il se trouva entre deux maisons en flammes et à quinze pas d'une troupe de Druses. Il s'arrêta, il hésita, puis tout à coup, prenant sa résolution, il se précipita dans les flammes en s'écriant : « Mieux vaut tomber entre les mains de Dieu qu'entre les mains des hommes! » Heureusement le feu n'occupait en cet endroit qu'un espace de quelques mètres. Il les franchit rapidement sans savoir où il allait, et se trouva dans une cour déserte d'où il put gagner sain et sauf la maison de refuge. Quelques jours après, Nâgif arrivait à Damas sous la conduite d'un Druse auquel il avait payé une somme considérable pour rançon de sa vie. Bientôt le colonel qui avait assisté au massacre de Hasbâya, Osman-Bey, vint lui-même à Damas avec ses compagnons d'armes. Les dépouilles des vaincus et les ornemens des femmes chrétiennes, que les brocanteurs ne tardèrent pas à vendre à la criée dans tous les bazars, formaient la plus grande partie de leurs bagages. La mitre et la chasuble de l'archevêque de Hasbâya étaient devenues la conquête de l'un des officiers, Moustafa-Bey, dont le retour triomphal fut joyeusement fêté par les cris d'allégresse de ses femmes, qui se faisaient entendre dans tout le quartier voisin de son habitation.

Il faut reconnaître toutefois que la conduite d'Osman-Bey n'avait pas été du goût de tous ses collègues. Le gouvernement ayant proposé au conseil d'état de déclarer que lui et sa troupe n'avaient fait que leur devoir, Rays-Pacha conseilla au divan de ne pas émettre un pareil vote avant d'en avoir pesé les conséquences. Les colonels de la garnison de Damas s'abstinrent de rendre visite à Osman, et l'un d'eux, s'étant trouvé face à face à la parade avec le bey, lui dit : « Il se peut que vous soyez un homme d'honneur; mais votre sabre est déshonoré. » Osman répondit : « Aucun poids ne m'est

plus lourd que celui de Hasbâya; mais le premier devoir d'un soldat, c'est d'obéir. »

Depuis les massacres qui avaient fait affluer tant de malheureux vers Damas, la population chrétienne de cette ville se sentait de plus en plus menacée. Les tragédies de Marach, d'Alep et de Djeddah étaient dans toutes les mémoires. Personne n'ignore à quelles extrémités peut se porter le fanatisme musulman sur la moindre excitation. Lors de la révolte des cipayes, peu s'en fallut qu'un massacre général des Européens et des chrétiens n'eût lieu en Syrie. Certains bruits, qui s'étaient répandus alors, donneront quelque idée de la façon curieuse dont la population turque apprécie ses rapports avec l'Europe. On disait que les musulmans indiens, avec une célérité digne des chevaliers de l'Arioste, avaient subitement passé la frontière britannique, saccagé la ville de Londres, chassé la reine et ses vizirs, qui, avec les débris de leur armée, s'étaient réfugiés à Constantinople, d'où la Russie sollicitait leur extradition. Le sultan hésitait à déférer aux vœux de la Russie en considération de l'empressement avec lequel la reine Victoria avait envoyé une armée et une flotte au secours de son suzerain lors de la guerre de Crimée, service que le prince des croyans avait d'ailleurs daigné reconnaître en exemptant pour trois ans l'Angleterre, ainsi que la France et la Sardaigne, du tribut annuel dû par tous les grands vassaux infidèles. Cette condescendance d'Abdul-Medjid était l'objet d'un blâme général. Les plus zélés déclaraient que le moment était venu d'exterminer tous les mécréans, à l'exemple de ce qui avait eu lieu dans l'Inde. On s'attendait à cet événement de jour en jour. Il était très peu sûr pour les chrétiens de se montrer hors de leurs quartiers, ou d'aller respirer l'air de la campagne; le moindre incident, la moindre rixe entre un musulman et un raya aurait pu avoir immédiatement les conséquences les plus funestes. L'affaire de Djeddah arriva sur ces entrefaites, et l'impunité momentanée des auteurs de l'attentat vint augmenter à un tel point l'exaltation musulmane que c'en était fait des chrétiens de Damas, si la nouvelle du bombardement de Djeddah par les Anglais fût parvenue un jour plus tard. Cette nouvelle produisit un effet merveilleux : les musulmans déclarèrent que l'Angleterre était toute-puissante, qu'il n'y avait que l'Angleterre au monde, qu'eux-mêmes étaient Anglais, et leur fanatisme prit tout à coup les dehors de l'affection la plus fraternelle pour tous les chrétiens, de la politesse la plus obséquieuse envers tous les Européens et leurs domestiques.

Malheureusement l'Angleterre ne sut point conserver en Syrie l'ascendant que le tardif et incomplet châtiment de Djeddah avait suffi pour lui conquérir. Au lieu de se faire respecter en Orient, elle parut prendre à tâche de s'y faire assimiler à une puissance secondaire (1). Les instructions qu'elle donnait à ses agens semblaient être de ne contrarier en rien le gouvernement turc. Il en résulta que les sujets anglais eux-mêmes furent exposés à des

(1) On remarquera que c'est un missionnaire protestant qui parle. Les sujets anglais, par suite de la politique assez molle du *Foreign-Office*, ont eux-mêmes plus que d'autres à souffrir de l'insolence turque, et sont beaucoup plus exaspérés que les Français depuis les derniers événemens.

vexations que le roi de Naples ne tolérerait pas. L'Angleterre est arrivée de la sorte à détruire en ce pays non-seulement sa propre influence, mais aussi, jusqu'à un certain point, celle des autres nations civilisées, car les Orientaux ne distinguent pas, et il est impossible qu'une puissance européenne perde son prestige à leurs yeux sans que toutes les autres en souffrent. L'impression générale des musulmans en Syrie est que les princes francs, affaiblis ou divisés, intimidés en même temps par la puissance colossale de l'empire turc, sont incapables de protéger réellement leurs propres sujets, à plus forte raison les rayas, en sorte que si un massacre avait lieu, le sultan ordonnerait au pacha de Beyrouth de saluer les pavillons français et anglais, et tout serait dit. Il en résulte que nous vivons de jour en jour et d'heure en heure dans l'attente d'un drame effroyable qui mettra fin aux destinées du christianisme en Syrie, et que l'histoire connaîtra sous le nom du *massacre de Damas!*

A voir comment les choses se passent dans la montagne, on jugeait qu'un massacre à Damas, suivi de faits analogues dans les autres villes de Syrie, serait non-seulement une éventualité probable, mais une affaire réglée d'avance. Le gouvernement turc trouve que les chrétiens de l'empire, en particulier ceux de Syrie, commencent à se départir singulièrement des conditions auxquelles le Coran leur permet de vivre. Depuis la promulgation du tanzimat et surtout du *hatti-houmayoun* qui a suivi la guerre de Crimée, les chrétiens osent affirmer et souvent même revendiquer leurs droits aux concessions proclamées à la face de l'Europe, et plus d'une fois les musulmans, tenus en échec par l'influence des consuls, n'ont pu empêcher les chrétiens de se prévaloir du firman et de l'exécuter eux-mêmes à leur profit. Les chrétiens de la nouvelle génération et une partie de ceux de l'ancienne ont dépouillé le turban noir, les vêtemens obscurs et l'air craintif qui étaient l'apanage légal et héréditaire des hommes de leur religion, pour revêtir le tarbouch écarlate des Osmanlis, les robes aux mille couleurs, dont les vrais croyans avaient seuls le droit de se parer. On les voit affecter l'air dégagé des enfans de la Grèce libre. Que dis-je? certaines femmes chrétiennes osent porter de larges culottes de soie d'un vert aussi éclatant que si elles avaient été taillées dans l'étendard même du prophète! Il existe un firman en vertu duquel les chrétiens doivent être appelés au service militaire, avec faculté de se faire remplacer. Lorsque le gouvernement prétendit exiger d'eux, au lieu de soldats, un impôt de remplacement cinq fois plus élevé que la capitation qu'ils payaient avant la guerre, ils eurent le courage de déclarer que leurs fils étaient prêts à servir le sultan, mais qu'ils n'avaient pas d'argent à donner. Le résultat de leur persévérance dans cette ligne de conduite a été que jusqu'à ce jour le gouvernement n'a point obtenu leur argent, et n'a point accepté leurs soldats. La population chrétienne d'ailleurs commence à rechercher l'instruction, à s'instruire dans les écoles fondées par les missionnaires protestans et catholiques. Quand on songe que les chrétiens composent la majorité de la population de l'empire, il est facile de voir où doit conduire leur émancipation, et les Turcs ont assez de bon sens pour le deviner. La guerre d'extermination qu'ils ont suscitée dans le Liban, quoiqu'elle ne décèle pas en eux une imagination bien fertile en expédiens nouveaux, montre qu'ils ont compris qu'il y avait quelque chose à faire. Changer

pour jamais en désert une nouvelle province après tant d'autres, remplir les provinces voisines de mendians, de veuves et d'orphelins fugitifs, c'est là le moyen administratif qui a toujours réussi à maintenir l'ordre tel que le gouvernement turc l'entend, et sur l'infaillibilité duquel il a compté une fois de plus.

Personne ne peut savoir si un massacre à Damas et dans les autres villes de l'intérieur est aussi dans la politique des Turcs. Ce que nous savons, c'est qu'il y a deux jours à peine les Druses pouvaient impunément tuer et piller les chrétiens au milieu d'un village musulman à une heure de Damas. Si deux cents Druses entraient dans le quartier chrétien et commençaient le carnage et le pillage, toute la canaille musulmane les aiderait, comme elle le déclare hautement. Le moment est favorable. Jamais aussi nombreuse population chrétienne n'a été agglomérée dans la ville, ou plutôt dans un seul quartier. Les chrétiens sont sans armes, terrifiés, et n'offriraient pas plus de résistance qu'à Hasbâya. Prévenir la catastrophe par la fuite est impossible. Aucune route n'est sûre : les Druses, les musulmans et les brigands sont partout. Nous sommes entièrement à la merci d'une insurrection, et nous n'avons pour nous protéger que mille *bachi-bozouks* levés à la hâte, plus semblables à des brigands qu'à des soldats, et cinq cents hommes de troupes régulières, parmi lesquels les héros de Hasbâya et leur chef Osman-Bey! Le pacha a fait ses préparatifs pour s'enfermer avec les troupes dans la citadelle, où il va déjà dormir chaque nuit, en nous abandonnant à notre destinée. On dit cependant qu'Abd-el-Kader, qui depuis quelques années vit retiré à Damas, se propose de nous défendre en cas de besoin avec les mille soldats qui l'ont suivi dans son exil.

Il faut espérer que les grandes puissances prendront sans retard des mesures efficaces, qu'elles pourvoiront immédiatement à la sécurité des Européens et des populations chrétiennes, puis qu'elles obtiendront réparation des massacres accomplis. Il faut qu'elles s'emploient elles-mêmes à cet office; il ne faut pas qu'elles s'en remettent au gouvernement turc, ou même le chargent simplement d'exécuter leurs résolutions; elles perdraient tout le prestige de l'autorité qui doit leur appartenir aux yeux des indigènes, et commettraient un acte de faiblesse qui ne ferait qu'encourager de nouveaux attentats. Il ne s'agit pas ici de traiter la Turquie comme une puissance européenne : elle-même n'a pas cette prétention. Un châtiment terrible n'est pas le seul devoir de l'Europe relativement à la Syrie. Il faut prévenir le retour de pareilles scènes, et donner à ce pays une organisation régulière, une autorité capable de maintenir l'ordre. Il n'y va de rien moins que de l'existence même du christianisme sur la terre qui fut son berceau.

La Syrie ne saurait prospérer tant qu'elle sera soumise à la domination des Turcs, peuplade étrangère, et dont les proconsuls, changés tous les ans, ne songent qu'à amasser, *per fas et nefas,* eux, leurs valets et les valets de leurs valets, autant d'argent qu'ils en peuvent voler dans douze mois, jusqu'à ce qu'ils cèdent la place à de plus affamés. Qu'attendre d'un pareil gouvernement? Ce que l'on peut raisonnablement exiger de lui, c'est qu'il fasse balayer les rues, arrêter les malfaiteurs, dispense les citoyens de recourir à la guerre privée pour le règlement de leurs querelles, puis de payer tribut à des chefs étrangers sous peine d'être exposés à leurs attaques. Un gouver-

nement qui ne veut ou ne sait remplir aucune de ces conditions n'est pas un gouvernement; il n'a pas plus le droit de vivre aux dépens du pays qu'il opprime que la première bande de brigands ou la première tribu arabe venue. La comparaison d'ailleurs est parfaitement exacte. Une tribu de Bédouins exige une contribution annuelle d'un village ou d'un district : si, en recevant cet argent, la tribu en question s'engageait à protéger les paysans contre les autres tribus arabes, contre les voleurs et contre les employés turcs, elle serait un gouvernement. Elle ne mérite pas ce nom, parce qu'en recevant leur argent elle ne s'engage à leur conférer aucun de ces bienfaits, mais seulement à s'abstenir, pendant une année, de brûler leurs récoltes et de voler leurs chèvres. Voilà pour la tribu arabe. — Une bande de brigands attaque une caravane entre Damas et Alep : les marchands et les muletiers, plutôt que de tout perdre, en viennent à composition; ils abandonnent une partie de leurs marchandises, moyennant quoi les brigands s'obligent à respecter le reste. Si la bande s'engageait en même temps à protéger la caravane pendant le reste du voyage contre les autres brigands, contre les Turcs et les Bédouins, elle serait un gouvernement. Elle n'est pas digne de ce nom parce qu'elle ne s'oblige à rendre à ceux qu'elle rançonne aucun bienfait, mais seulement à ne pas les voler une seconde fois. Voilà pour la bande de brigands. — Le gouvernement turc possède à son service des troupes de gens qu'il appelle des soldats, mais que leur impudence et leur férocité, le désordre de leur marche et de leurs armes, la saleté de leurs guenilles, feraient plutôt prendre pour des brûleurs de maisons. Les paysans, plutôt que de voir leurs jardins dévastés, leurs femmes insultées et leurs maisons remplies de vermine par ces soldats, se décident à payer l'impôt. Le gouvernement, qui le reçoit, s'engage à ne pas l'exiger une seconde fois la même année, à moins que quelque employé supérieur ou inférieur n'ait jugé à propos d'appliquer à son usage personnel ce qui a été payé une première fois. Le gouvernement ne s'engage à garantir les contribuables ni des incursions des Druses, ni de celles des Arabes, ni de celles des voleurs, ni de celles d'autres soldats en tournée, lesquels viendront successivement lever l'impôt, sauf, pour les villageois, à se défendre à coups de fusil, si bon leur semble. Il n'existe ni ponts, ni routes, ni instruction publique, ni administration de la justice. Vous fait-on injure à la ville : vous pouvez facilement vous faire justice en payant au câdi une somme plus élevée que celle qu'il a reçue de votre adversaire. A la campagne, vous ne devez compter que sur Dieu et sur votre fusil. Si donc l'Europe ne trouve pas le moyen de donner un gouvernement véritable à cette belle et malheureuse contrée, qu'elle ne la laisse pas du moins à la complète discrétion de cette horde inutile d'étrangers cupides, qui ignorent la langue du pays, sa littérature, sa civilisation, ses besoins, et qu'elle autorise les habitans à se tirer d'affaire comme ils pourront. Ils sauront bien, comme par le passé, défendre par la force chacun son champ, sa maison et sa paire de bœufs, former entre eux les alliances nécessaires pour établir l'équilibre entre le faible et le fort, et garantir aux minorités leur existence, leur religion et leurs priviléges séculaires. Les mœurs et les coutumes continueront à régler les relations civiles et domestiques. Si ces moyens de conservation ont pu fonctionner pendant des siècles, s'ils ont suffi à préserver les populations d'une destruction to-

tale sous le gouvernement turc, à plus forte raison devraient-ils préserver ce qui reste encore, si l'autonomie de ce pays était assurée. JULES FERRETTE.

Damas, 2 juillet 1860.

REVUE LITTÉRAIRE.

THÉATRES.

Tout est bouleversé décidément dans le monde littéraire comme dans le monde politique, et nous devons nous attendre à toutes les surprises de l'imprévu. Grâce aux caprices de la nature, qui tient, paraît-il, à ne pas être dépassée par l'homme en irrégularités et en désordres, la saison d'été, qui d'ordinaire est pour les théâtres une morte saison, aura été plus féconde et surtout plus variée que la saison d'hiver. L'arrivée de cet été pluvieux, auquel il faut bien nous soumettre, a été saluée au Gymnase par une comédie d'un jeune auteur qui pourra devenir un auteur dramatique, s'il ne sacrifie pas la vérité au besoin d'amuser, et s'il renonce à prendre l'agitation pour le mouvement. Au Vaudeville, M. Ponsard a tiré, malgré vents et giboulées de tout genre, un feu d'artifice en l'honneur de la fantaisie, feu d'artifice dont les pièces sont un peu mouillées, et qui n'est parti qu'à demi. Les théâtres du boulevard ont fait leur toilette la plus coquette, et nous ont servi d'aussi bons mélodrames que ceux dont l'hiver aime à se faire honneur. Enfin le Théâtre-Français, qui vivait de reprises, ayant cru trop vite sans doute au retour de la belle saison, s'est décidé à donner la première représentation de *l'Africain*, comédie en quatre actes, de M. Charles Edmond. C'est de cette dernière pièce que nous voudrions dire quelques mots, en attendant que nous acquittions nos dettes envers cette saison dramatique d'été que personne n'espérait, et que tout le monde aurait été heureux d'éviter certainement.

L'Africain est une pièce qui porte l'étiquette de comédie sur le programme des spectacles et sur l'affiche du théâtre. Pourquoi comédie? La pièce n'a rien de bien gai en vérité, et n'est pas faite précisément pour divertir. On ne peut pas dire d'elle ce que dit dans une de ses étincelantes fantaisies le pauvre Henri Heine : « Madame, cette pièce est une tragédie, bien que le héros n'y soit pas égorgé et qu'il n'y égorge pas. » Ici au contraire le héros égorge, et lorsque le rideau tombe sur ses dernières paroles, on peut prévoir qu'il se fera justice à lui-même en s'égorgeant. Le duel, le suicide, des existences paisibles un moment bouleversées, il n'y a rien de plus gai que cela! Il est vrai que le duel se passe à la cantonnade, et que le suicide n'est qu'indiqué comme un événement possible; mais les émotions d'effroi et de pitié qu'inspirent de tels événemens sont créées dans l'esprit du spectateur, et cela suffit pour qu'on ait le droit de refuser à la pièce le titre de comédie. La pièce est bel et bien un gros drame, d'une trame plus solide que délicate, plein d'éclats de voix très motivés, de colères très explicables, de terreurs qui ne prêtent nullement à rire, et abondant en situations fortes et pathétiques bien qu'équivoques. En deux mots, voici le drame; vous allez voir qu'il n'y a pas là de quoi rire.

Au premier acte, nous sommes à Bagnères-de-Bigorre, au milieu d'une de ces sociétés mélangées que crée le rapprochement des diverses familles de la race humaine dans les villes de bains. Nous avons là sur le théâtre un médecin observateur, un capitaine, joueur acharné, plus occupé à perdre au jeu le butin conquis sur les Arabes qu'à soigner les rhumatismes gagnés au bivouac sous les nuits d'Afrique, un certain baron Meynadier, fat, impertinent et importun, qui fatigue de ses assiduités une certaine dame de Lancy, mère d'une charmante jeune fille et veuve en premières noces d'un certain comte Leone Mattei, qui l'avait abandonnée au bout de quelques mois de mariage. Cet agaçant baron Meynadier fatigue tellement la malheureuse femme par ses assiduités et s'ingénie avec un acharnement si visible à la compromettre, qu'elle perd enfin patience et lui déclare crûment que, s'il ose jamais se présenter devant elle, elle le fera chasser par ses valets. Le baron, exaspéré, cherche un moyen de se venger, et le capitaine Keller lui fournit justement ce moyen. Ce capitaine, qui vient de perdre au jeu jusqu'à son burnous, propose à son adversaire de continuer la partie en mettant pour enjeu un certain médaillon, lequel lui vient d'un camarade de l'armée d'Afrique, qu'on nomme le caïd Hamsa, mais qui se nomme en réalité le comte Leone Mattei, ainsi que l'a découvert du premier coup d'œil le baron Meynadier. Le baron tient la partie, gagne le médaillon, et au second acte nous voyons apparaître le caïd Hamsa, traîtreusement appelé à Paris par le message d'un inconnu.

Telle est l'action des deux premiers actes, les plus mauvais de la pièce. L'exposition est longue, confuse, légèrement invraisemblable, et a le très grand défaut de ne pas engager l'action et de ne pas permettre au spectateur de comprendre le drame qui va s'accomplir. Le second acte est amusant, et c'est ce qu'on peut en dire de plus favorable, car il est très suffisamment grossier et tapageur. On y déjeune longuement, car le déjeuner cent vingt fois répété de l'heureux *duc Job* a mis en appétit les acteurs et les auteurs, et désormais aucune pièce ne pourra se passer de cet élément nouvellement introduit dans l'art dramatique. Je n'y vois, pour ma part, aucun inconvénient. On a souvent reproché au théâtre contemporain de s'attacher trop complaisamment à reproduire des mœurs transitoires que la prochaine génération ne pourra plus comprendre; quelques innovations du genre de celle que nous signalons remédieront à cet inconvénient. Si on ne peut exprimer les mœurs éternelles du cœur, il est peut-être bon d'exprimer au moins les mœurs éternelles de l'estomac. Le cœur sent de telle ou telle manière aux diverses époques; mais souper est de tous les temps, et les fonctions de l'estomac ne varient pas. Il y a quelques jolis mots dans ce second acte tout rempli des bruyantes gaietés du caïd Hamsa, heureux d'oublier un instant les fatigues de l'armée d'Afrique, des mots qui, je ne sais pourquoi, m'ont rappelé l'esprit particulier à M. Edmond About. J'en prends un au hasard, qu'on a fort applaudi : — « Que fait-on des vieilles femmes à Paris? demande à une jeune soubrette le caïd étonné de ne rencontrer que des femmes jeunes ou à peine vieillissantes. — Oh! monsieur, on les renvoie en province. » Ne vous semble-t-il pas reconnaître les saillies de *Maître Pierre* ou du *Roi des Montagnes* ?

Le troisième et le quatrième acte sont les meilleurs, et contiennent quel-

ques situations vraiment dramatiques. Le caïd, qui rêve de conquêtes, s'obstine à porter en personne à Mme de Lancy une lettre d'introduction que lui a remis le baron Meynadier, et il se trouve ainsi en présence de sa femme. Imaginez le trouble que porte dans cette maison ce personnage qu'on a cru mort, et qui n'a pas le droit d'être vivant. Aux reproches de Mme de Lancy, l'Africain répond par des violences qui tombent d'elles-mêmes, lorsque celle qui fut autrefois sa femme lui présente sa fille, *née quelques mois après la mort du comte Leone Mattei*. Cette première difficulté aplanie, une seconde se présente. L'Africain, dont les instincts paternels se sont subitement réveillés, consent à se taire; mais le baron Meynadier est maître du secret, et les menaces du comte Mattei, au lieu de l'intimider, ne font que l'exciter à poursuivre sa vengeance. Il présente donc le comte sous son vrai nom à M. de Lancy : l'Africain lui fait payer de sa vie cette lâche vengeance d'une injure trop méritée et le dépit qu'il éprouve d'avoir servi d'instrument à ses projets pervers, puis il se dispose à s'éloigner; mais alors le châtiment l'atteint à son tour. La nature se charge de le punir; il se sent martyrisé par un sentiment inconnu jusqu'alors pour lui, il ne peut se résoudre à ne plus vivre près de sa fille, et lorsqu'enfin il a compris qu'il doit partir, son cœur se brise et sa bouche s'ouvre pour exhaler des adieux qui laissent le spectateur sous le coup d'une émotion navrante. Il devient vraiment touchant à cette dernière heure, et on aurait envie de le plaindre, si on ne se rappelait les actions qu'il a commises, les périls qu'il a créés, et les malheurs qu'il a failli accumuler sur tant de têtes, toutes innocentes de ses sottises et de ses travers.

Cette pièce, qui contient deux ou trois situations assez fortes, n'est pas précisément écrite dans le ton qui convient au Théâtre-Français, et jure un peu avec le répertoire ordinaire de ce théâtre; mais il s'est opéré tant de révolutions dans l'art dramatique depuis quelques années que nous n'avons pas été étonné de l'y voir représenter. La pièce est sauvée par Geffroy, qui la remplit tout entière, et qui, en véritable Africain, en fait sa chose et sa proie. Jamais nous ne l'avions vu aussi dramatique depuis le rôle sinistre de Marat dans *Charlotte Corday*. Il a rendu à merveille les violences, les éclats de voix de l'âme fauve et sans frein qu'il s'était chargé de rendre. Toute sa personne est vraiment une photographie vivante. Les habitudes physiques, le balancement de la démarche résultant de la souplesse du corps, le visage maigre, nerveux et fébrile, la grimace de la lèvre supérieure qui se relève pour laisser voir la dent féroce et sans pitié, tous ces caractères de l'être sauvage et indompté ont été saisis et rendus avec un art parfait. Nous ne dirons rien des autres acteurs, que son jeu brillant a mis un peu dans l'ombre; mais comme il faut toujours recommander ceux qui n'ont pas de nom et qui font preuve de bonne volonté et de talent, nous signalerons une jeune actrice, nouvellement engagée, Mlle Emma Fleury, qui s'acquitte à merveille du rôle de la fille de Mme de Lancy. ÉMILE MONTÉGUT.

I. *Monumentos Arquitectonicos de España*, publicados a expensas del Estado; Ire et 2e livraisons, in-folio, Madrid. — II. *Tolède et les bords du Tage*, par M. Antoine de Latour, Paris.

L'Espagne, qu'on croit adonnée à la vieille passion des révolutions ou à la passion plus nouvelle des chemins de fer, ou bien encore aux enivrantes ré-

miniscences de la guerre contre les Maures, l'Espagne a du temps pour tout, même pour des publications monumentales, qui sont d'habitude le fruit et la décoration de la paix. On s'est occupé récemment à Madrid de faire une statistique minutieuse, variée, complète, de tous les élémens de force et de richesse de la Péninsule. L'Espagne se donne aujourd'hui mieux qu'une statistique industrielle et commerciale, la statistique bien autrement éclatante de tout ce qu'a produit au-delà des Pyrénées l'art monumental sous toutes ses formes. C'est là réellement le caractère de cette œuvre exceptionnelle qui s'appelle les *Monumentos arquitectonicos de España,* et dont les premières feuilles viennent à peine de voir le jour. Né d'une pensée heureuse, somptueux d'exécution, ce livre, composé pour faire revivre des monumens, est lui-même un monument où l'art et l'histoire se viennent en aide, se prêtent de mutuelles lumières.

Si l'on songe à tout ce que des génies divers ont amassé durant des siècles d'œuvres monumentales sur ce sol tourmenté, à tous ces grands débris de trois ou quatre civilisations laissant les marques de leur passage dans des villes à la physionomie originale et distincte, on comprendra quels élémens merveilleux il peut y avoir au-delà des Pyrénées pour une œuvre de ce genre. On n'a qu'à parcourir ces provinces, de la Biscaye au fond de l'Andalousie, de Barcelone à l'Estremadure, pour retrouver tous ces restes du passé, qui ne sont le plus souvent qu'un objet d'étude : palais, églises, mosquées, sanctuaires, fragmens de l'art romain, arabe ou chrétien. Et le moment est bien choisi pour cette reproduction par les procédés savans de l'art contemporain, car il en est en Espagne, hélas! comme en bien des pays désormais : tout tend à se transformer. La vieille pierre croule de vétusté, les monumens changent de destination; ce qui était un couvent devient une caserne. Les ruines d'Italica s'en vont, et le monastère construit près de la ville romaine est lui-même changé en prison. Le chemin de fer se fraie un passage à travers les murailles des cités mauresques. En un mot, la vie moderne pénètre partout avec effraction. N'est-ce pas l'heure favorable pour fixer l'image et le sens de ce passé de pierres et de monumens, pour faire à ce grand art d'autrefois les honneurs de l'art d'aujourd'hui, pour sauver enfin quelque chose de ce qui s'efface?

Une telle œuvre serait trop lourde pour une initiative individuelle, surtout en Espagne. Elle est due à un concours d'efforts protégés et aidés par l'état, qui inscrit dans son budget une subvention annuelle de 50,000 francs, et qui a confié à une commission le soin de préparer ce grand travail. Initier le public à la connaissance des principaux monumens de la Péninsule, en reproduisant ces monumens avec une entière fidélité dans leur ensemble et dans leurs détails, dans leur plan premier et dans leurs modifications successives, dans les œuvres d'art qui les décorent, telles que peintures murales, vitraux, mosaïques, autels, reliquaires; répandre sur ces pages de critique les lumières de l'histoire, de la tradition; ordonner ces différentes monographies en les classant par divisions de temps, de provinces, d'objet et de style; déduire de cette classification le développement et les vicissitudes de l'architecture espagnole; signaler les mystérieux liens qui unissent entre elles les principales époques du mouvement de l'art, c'est là l'idée supérieure et complexe que la commission nommée pour présider à cette publi-

cation s'est proposé de réaliser. Les élèves de l'école supérieure d'architecture de Madrid, qui font périodiquement des excursions dans les provinces sous la conduite de leurs professeurs, sont employés à dessiner les vues des monumens, et ces vues sont ensuite livrées à la gravure. L'un des graveurs, M. Martinez, est un artiste distingué, élève de M. Henriquel Dupont, et connu en Espagne par la reproduction de quelques-uns des plus beaux tableaux de Murillo. Ce n'est pas tout : afin qu'un travail de cette importance soit plus accessible, le texte, qui sort des ateliers de l'imprimerie royale, est rédigé à la fois en français et en espagnol. Ainsi une subvention de l'état, le zèle éclairé d'une commission, le concours des élèves de l'école d'architecture, de graveurs et d'écrivains habiles, ce sont là les moyens pratiques d'exécution d'une œuvre faite pour rivaliser avec les plus remarquables publications du même ordre. Les deux premières livraisons, qui ont vu le jour, reproduisent quelques-uns des monumens de Tolède, la Puerta del Vino de Grenade, et donnent l'idée du luxe de ce grand travail, des soins intelligens avec lesquels il s'accomplit.

Ce sera, si l'on me passe ce terme, un grand voyage à travers l'Espagne monumentale du passé. Et que de richesses doit révéler une œuvre ainsi conçue! On peut, à vrai dire, voyager de toutes façons et même avec fruit en Espagne, sans appeler à son aide le luxe du dessin et de la gravure. M. Antoine de Latour par exemple ne cherche nullement à rivaliser avec le beau livre des *Monumentos arquitectonicos de España;* mais ces monumens, il les décrit avec intelligence, avec amour, dirai-je, dans ce nouveau récit de ses excursions qu'il appelle *Tolède et les Bords du Tage*. M. de Latour est un de ces voyageurs que la fortune des révolutions jette dans un pays, qui s'y fixent volontairement, et qui paient leur bienvenue en sympathie studieuse et éclairée. Il n'en est point à son premier récit sur l'Espagne, et il emploie le meilleur système, qui est de ne pas tout mêler, d'éviter de faire tourbillonner les impressions en laissant à chaque contrée une place distincte dans les descriptions. Le livre de *Tolède et les Bords du Tage* est la suite des premières *études* de l'auteur sur l'Andalousie, sur Séville et Cadix, et rien ne diffère plus de Séville ou de Cadix véritablement que Tolède, la cité impériale, aujourd'hui solitaire et endormie sur ses sept collines. Lorsqu'on s'engage dans les rues désertes et silencieuses de la vieille ville, il semble qu'on entre dans une nécropole; on se sent bientôt vivre dans l'atmosphère des souvenirs, on voit en quelque sorte tous les grands débris romains, goths ou arabes; on heurte la porte murée de la maison des Toledo, ou l'on se trouve en face de quelque ancienne mosquée convertie en église. M. de Latour est un de ces voyageurs qui racontent d'une façon instructive ce qu'ils voient; il recueille les souvenirs et les traditions, la légende et l'histoire. Ce qu'il a fait pour Séville et Cadix, il le fait pour Tolède. Le Tage a en lui son historien comme le Guadalquivir, et, chemin faisant, l'auteur mêle la biographie littéraire à la description ou à l'histoire, évoquant la mémoire de Garcilasso de la Vega et de Moratin. Tolède dormait jusqu'ici; sera-t-elle réveillée aujourd'hui par le bruit du chemin de fer qui conduit de Madrid au pied de ses collines? Le chemin de fer s'arrête maintenant à Tolède: il jette les voyageurs étonnés devant le pont d'Alcantara; mais il doit aller plus loin, et alors qui sait si, comme semble le craindre M. de La-

tour, la vieille cité impériale, la ville des grands archevêques et des conciles, ne reprendra pas son attitude de statue du passé contemplant dans son immobilité le mouvement de la vie moderne tournoyant à ses pieds?

CH. DE MAZADE.

Histoire des Assemblées politiques des Réformés de France (1573-1622), par M. ANQUEZ.

Chaque temps a ses lieux-communs, développés d'abord avec acharnement, puis brusquement remplacés par d'autres, aussi fêtés, et souvent tout contraires. On peut dire de nous tous collectivement ce que M. Ballanche disait d'un de nos contemporains, très vif dans chacune des opinions qu'il a successivement traversées : « C'est un homme qui change souvent d'idée fixe. » Une des idées fixes de notre temps, mais dont quelques heureux symptômes semblent annoncer le discrédit prochain, c'est d'affirmer que la France n'est pas faite pour la liberté, attendu qu'avant 1789 elle n'en a jamais joui, ni même n'a essayé d'en jouir. Bien des gens se laissent patiemment démontrer ce paradoxe; leur patriotisme, trop modeste, ne s'en effarouche nullement, et c'est avec une résignation parfaite qu'ils se jugent indignes de ce qui fait la dignité des individus comme celle des nations. Il est aisé pourtant de dissiper cette erreur, et c'est ce qu'on a fait, l'histoire à la main. On n'a pas eu de peine à montrer successivement dans l'institution des communes, dans les tentatives du XIVe siècle et du XVIe, de nobles efforts, trop vite étouffés, mais qui ont laissé des traces et des exemples, qui ont eu même un moment de succès. C'est une réponse de ce genre que vient de publier M. Anquez sous ce titre : *Histoire des Assemblées politiques des réformés de France.*

Dans ce solide et intéressant travail, l'auteur embrasse l'histoire des assemblées politiques des protestans pendant une cinquantaine d'années, c'est-à-dire depuis la Saint-Barthélemy jusqu'à la suppression de ces assemblées en 1622. Sans doute, avant et après ces deux dates, les protestans se sont réunis pour s'entendre sur leurs intérêts communs et pour résister aux persécutions; mais c'est pendant cette période seulement que leurs assemblées ont eu une portée générale et présenté un remarquable caractère politique. En effet leur organisation est franchement libérale : ce point est à noter ; on a dit et répété que le protestantisme avait été aristocratique; la forme de ces assemblées est un démenti formel à cette assertion toute gratuite. Elles ont un double caractère qui manque aux états-généraux, la périodicité d'abord, et surtout la fusion des trois ordres. Les délégués qui y siégent sont pris « parmi les plus propres et capables de quelque qualité qu'ils soient. » Tout ce qui intéresse *la cause* est décidé à la simple majorité des suffrages. C'était un essai de gouvernement représentatif. Sans doute, et le savant historien le remarque avec raison, il n'y faut pas voir une tentative d'organisation politique que les protestans eussent la volonté formelle d'étendre à tout le royaume. Cette espérance était évidemment celle de quelques-uns d'entre eux; si l'on en croit Vieilleville, la conspiration d'Amboise n'avait pas d'autre but : on trouva sur le chef du complot, le capitaine La Renaudie, « un papier dont le premier article portait que le but des huguenots était de faire observer les anciennes coutumes de France par une légitime assemblée des

états. » Les écrits d'Hotman et d'Hubert Languet indiquent les mêmes tendances. Néanmoins pour la majorité des assemblées, il est évident que leur organisation politique était toute de circonstance, bornée à leur parti, et quoi qu'on ait pu dire, nécessitée par les événemens. C'était, dit-on, établir un état dans l'état; c'était rompre l'unité française, cette précieuse unité, idolâtrie permanente de nos politiques, et à laquelle on a sacrifié tant d'idées justes et généreuses, sans parler du sang versé. Si cette constitution politique d'un parti était un mal, à qui la faute après tout? La Saint-Barthélemy, toute récente, excusait un peu ces précautions des protestans, et on ne voit pas qu'ils eussent d'autre moyen de prévenir le retour possible d'une pareille journée.

Cette histoire, écrite avec une impartialité sévère, une science calme et étrangère à toute préoccupation systématique, contient plus d'une leçon dont nous pourrions encore profiter. Le *Journal de Daniel Chamier,* publié par M. Charles Read, est un service rendu à la même cause. Chamier a été activement mêlé aux événemens dont M. Anquez a fait l'histoire générale : sa biographie et son journal nous montrent tout le détail des misères dont l'énergique conviction des protestans dut triompher. Le journal de Chamier est le récit écrit par lui-même et pour lui seul d'un voyage qu'il fit à Paris, afin d'obtenir d'Henri IV de nouvelles garanties pour les églises réformées. Le Béarnais s'y montre tantôt menaçant, tantôt câlin, mais jamais net. Sa réputation classique de franchise était depuis longtemps fort entamée par les publications diverses qu'on a faites autour de son nom. Peut-être trouvait-il, dans les événemens de ce temps et dans les passions irritées et exclusives qui l'entouraient, une excuse pour ces habiletés si compliquées; mais il faut avouer qu'on nous avait fait de lui un tout autre portrait. Quant à Chamier, on l'y voit tout à la fois ferme et modéré, habile et loyal, scrupuleux dans les petites choses comme dans les grandes, et notant avec soin ses dépenses pour *la couchée et la disnée,* au milieu des préoccupations si graves dont il était chargé et dont il porta dignement le poids. C'était un bon homme et un héros, car il mourut sur la brèche, au siége de Montauban, d'un boulet reçu en pleine poitrine. Avant la publication de ces documens, recueillis par le savant éditeur avec une piété consciencieuse, M. Prévost-Paradol, ici même, l'annonçait comme un véritable service rendu à l'histoire. Cette publication est quelque chose de plus peut-être, et la morale aussi peut y gagner; il y a dans une telle vie, si simple et si forte, des enseignemens dont les plus humbles existences peuvent et doivent faire leur profit. On ne saurait trop encourager ces utiles études : elles nous font pénétrer plus avant dans l'histoire du XVIe siècle, si riche en vertus énergiques et en généreuses tentatives, le vrai *grand* siècle celui-là, et qui recevra ce nom de l'histoire, quand on saura préférer les époques viriles aux époques simplement brillantes, et estimer à leur juste valeur les grandes actions unies aux grandes pensées.

EUGÈNE DESPOIS.

V. DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES

DU

VINGT-HUITIÈME VOLUME.

SECONDE PÉRIODE. — XXXe ANNÉE.

JUILLET — AOUT 1860

Livraison du 1er Juillet.

L'Opinion publique et la Politique extérieure de la France, par M. Charles de RÉMUSAT, de l'Académie Française..... 5

Progrès et Découvertes récentes de la Météorologie, par M. Auguste LAUGEL. 32

Lettres intimes et Entretiens familiers de M. Alexandre de Humboldt, par M. Saint-René TAILLANDIER..... 58

Le Roi Oscar et les Royaumes-Unis sous son règne. — I. — Les Réformes intérieures, l'union entre la Suède et la Norvége, par M. A. GEFFROY.. 90

Hermine, étude de la Vie bretonne, par M. Max VALREY..... 126

Une nouvelle Théorie de l'art en Angleterre. — M. John Ruskin, par M. J. MILSAND..... 184

Les Salaires et les Machines agricoles a propos de l'Exposition de 1860 a Paris, par M. VILLERMÉ..... 214

Chronique de la quinzaine, Histoire Politique et Littéraire..... 239

Essais et Notices. — De l'Organisation civile du royaume d'Italie, par M. C. MATTEUCCI..... 250

Livraison du 15 Juillet.

Le Marquis de Villemer, première partie, par M. George SAND..... 257

Des Moyens d'expression de l'opinion publique sous la constitution de 1852, par M. SAINT-MARC GIRARDIN, de l'Académie Française..... 307

La Question de l'Isthme américain, épisode de l'histoire de notre temps. — I. — Débuts d'une exploration dans l'Amérique Centrale, par M. F. BELLY. 328

De l'Alimentation publique. — La Vigne. — II. — Les Vignobles de France, la Fabrication et le Commerce des Vins, par M. PAYEN, de l'Institut.... 369
La Fantaisie et le Roman humoristique aux États-Unis, par M. E.-D. FORGUES. 410
Le Roi Oscar et les Royaumes-Unis sous son règne. — II. — Les Rapports extérieurs et le Scandinavisme, par M. A. GEFFROY..... 436
La Réforme et les Réformateurs en Espagne, par M. J.-M. GUARDIA..... 463
Chronique de la quinzaine, Histoire Politique et Littéraire..... 495
Revue Musicale. — Le Chanteur François Wild, par M. P. SCUDO..... 506

Livraison du 1er Août.

Le Marquis de Villemer, deuxième partie, par M. George SAND..... 513
Études Morales. — Le Salaire et le Travail des Femmes. — II. — Les Femmes dans les Filatures, par M Jules SIMON..... 561
La Question de l'Isthme américain, Épisode de l'histoire de notre temps. — II. — Costa-Rica et le Président Mora, par M. F. BELLY..... 597
Les Nouvelles Théories sur le Déluge, par M. Alfred MAURY, de l'Institut.. 634
Un Romancier pessimiste en Amérique. — Nathaniel Hawthorne (*Romance of Monte-Beni*), par M. Émile MONTÉGUT..... 668
La Monarchie absolue en Espagne. — Les Trois Charles, les Habsbourg et les Bourbons dans la Péninsule, par M. Charles de MAZADE..... 704
Du Pessimisme politique, par M. Charles de RÉMUSAT, de l'Académie Française. 729
Chronique de la quinzaine, Histoire Politique et Littéraire..... 744
Essais et Notices. — La Princesse Dachkof, par M. le prince GALITZIN..... 758

Livraison du 15 Août.

Le Marquis de Villemer, troisième partie, par M. George SAND..... 769
Lamennais et sa Philosophie. — I. — Quelle en fut l'Origine, quel en fut le Sens, par M. Louis BINAUT..... 803
Robert Leslie, un Artiste anglais au XIXe siècle, par M. E.-D. FORGUES.... 834
La Question de l'Isthme américain, Épisode de l'histoire de notre temps. — III. — San-José et la Société costa-ricaine. — La Convention de Rivas, par M. Félix BELLY..... 865
La Seine Maritime. — II. — Le Golfe intérieur de la Seine, par M. J.-J. BAUDE, de l'Institut..... 903
De la Liberté individuelle en France, par M. LEFÈVRE-PONTALIS..... 938
Le Budget du royaume de la Haute-Italie, par M. BAILLEUX de MARISY.... 970
Chronique de la quinzaine, Histoire Politique et Littéraire..... 993
Essais et Notices. — La Guerre du Liban et l'État de la Syrie, par M. J. FERRETTE..... 1007

Paris. — Imprimerie de J. CLAYE, rue Saint-Benoît, 7.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00674 8905